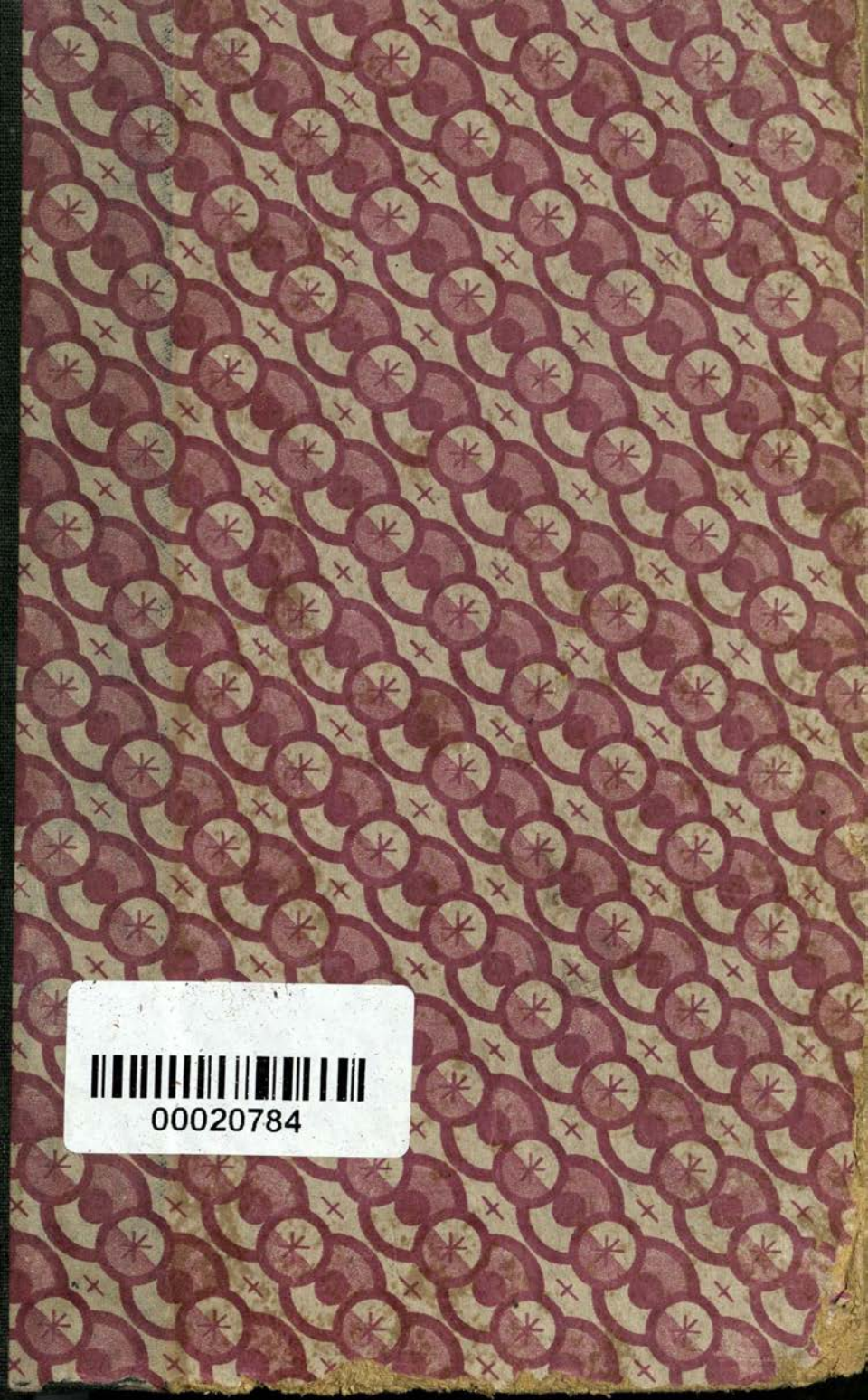
00020784

00020784

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 15 October, 2018

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

BO—BR.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT DISTINGUÉS PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit, aux morts, que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* OEdipe.)

TOME CINQUIÈME.

20784 ac

A PARIS,
CHEZ MICHAUD FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.
DE L'IMPRIMERIE DE L. G. MICHAUD.

1812.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU CINQUIÈME VOLUME.

MM.	
A.	Barante fils (de).
A.B—t.	Beuchot.
A—d.	Artaud.
A—g—r.	Auger.
A—n.	Ameilhon.
A. R—t.	Abel-Remusat.
A—s.	Auguis.
B—c.	Bourzac (de).
B—i.	Bernardi.
B. M—e.	Boileau-Maulaville.
B—p.	Beauchamp (Alphonse de).
B—rj.	Barbier jeune.
B—ss.	Boissonnade.
B—t.	Biot.
B—y.	Bolly (Mme. de).
B—u.	Beaulieu.
C. et A.	Chaussier et Adelon.
C—au.	Catteau.
C. G.	Cadet-Gassicourt.
Ch—n.	Chéron.
C. M. P.	Pillet.
C—r.	Clavier.
C—s—a.	Corréa-de Serra.
C—t.	Calvet.
C. T—y.	Coquebert de Taizy.
C—v—r.	Cuvier.
D—g.	Depping.
D. L.	Delaulnaye.
D. L. C.	Lacombe (de).
D—l—e.	Delambre.
D—m—t.	Dumusset-Pathay.
D. N—l.	De Noual-Lahoussaye.
D—P—s.	Du Petit-Thouars.
D—s.	Desportes (Boscheron).
D—t.	Durdent.
E—c D.	Emeric David.
E—s.	Eyriès.
F—è.	Fiévée.
F—le.	Fayole.
G—é.	Ginguené.
G—d.	Giraud.
G—r.	Grosier.

MM.	
G—s.	Gallais
G—t.	Guizot.
H—y.	Hémey d'Auberive.
J. B—e.	Esménard. (J. B.)
J—n.	Jourdain.
J—t.	Jannet.
K.	Anonyme.
L—e.	Lépine.
L—p—e.	LaPorte (Hyppolyte dr).
L—s.	Langlès.
L—S—e.	La Salle.
L. R—e.	La Renaudière.
L—T—l.	Lally-Tolendal (de).
L—x.	Lacroix.
M—B—n.	Malte-Brun.
M—d.	Michaud.
M—d j.	Michaud jeune.
M—t.	Marguerit.
N—l.	Noel.
P—e.	Ponce.
P—x.	Pujoulx.
Q—R—y.	Quatremère-Roissy.
R. G.	Roquefort, revu par M. Ginguené.
R—l.	Rossel.
R—n.	Robin.
R—t.	Roquefort.
S—d.	Suard.
S. S—i.	Simonde-Sismondi.
St—t.	Stassart (de).
S—y.	Salaberry (de).
T—d.	Tabaraud.
U—i.	Ustéri.
V. E—n.	Van Erborn.
V—s.	Villers.
V. S—l.	Vincent-Saint-Laurent.
V. S. M.	Vialart-St-Morys.
V—t.	Vitet.
V—ve.	Villenave.
W—r.	Walkenaer.
W—s.	Weiss.
X—s	Revu par M. Suard.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE.

B

BOIARDO. *Voy.* BOJARDO.

BOICEAU (JEAN), seigneur de la Borderie, gentilhomme poitevin, cultivait les muses latines et françaises. Jean de la Péruze, poète contemporain, dans une ode qu'il lui a adressée, le loue beaucoup de son talent pour la poésie; mais les productions de Boiceau en ce genre passent aujourd'hui pour très médiocres. On a de lui : I. une *Églogue pastorale sur le vol de l'aigle en France, par le moyen de la paix, où sont introduites des bergères, Paix et France,* Lyon, François Juste, 1539, in-16; II. *Vers à Jean de la Péruze; Sonnets et autres compositions;* III. *le Monologue de Robin, lequel a perdu son procès*, traduit de grec en français, de français en latin, et enfin de latin en poitevin, imprimé à Poitiers, à l'enseigne de la Fontaine, en 1555, et plusieurs fois depuis. C'est une satire vive et pleine d'esprit contre les plaideurs. Il a eu part aussi à l'édition des œuvres de la Péruze, imprimées à Poitiers, en 1556, in-4°. On ne doit pas distinguer Jean Boiceau d'un avocat de même nom, cité par les continuateurs de Moréri; mais il n'est point auteur (comme on l'assure dans la nouvelle édition d'un *Dictionnaire historique*) d'un *Traité de la preuve par témoins en matière civile;* seulement il a composé un *Commentaire latin sur l'article LIV de l'ordonnance de Moulins, de* 1566, *concernant la preuve par témoins*, Poitiers, 1582, in-4°., lequel a été traduit en français par Gabriel Michel, en 1606, et réuni à la traduction française de la *Paraphrase de l'ordonnance de* 1539, faite par Bourdin, sur le latin de Fontanon, 1615, avec des additions tirées des Mémoires de Boiceau. Danty y avait fait des additions, Paris, 1697, in-4°., et il publia de nouveau ce traité avec celui de Le Vayer de Boutigny, sur la *preuve par comparaison d'écritures*, Paris, 1715, in-4°., plusieurs fois réimprimé. L'ouvrage de Boiceau, solide, méthodique, fut bien reçu dans le temps. S'il était vrai, comme on le lit dans Moréri, que l'auteur eût publié ce commentaire en 1599, ce ne pourrait être le même que Jean Boiceau, seigneur de la Borderie, qui était mort le 14 avril 1589, dix ans auparavant; mais on lit dans la *Biblioth. des Auteurs de droit*, par Simon, que ce commentaire fut imprimé en 1582. Il avait aussi commencé un ouvrage sur la coutume de Poitou; Jean Constant, son neveu, avocat du roi à Poitiers, le termina, et le fit imprimer dans cette ville, en 1659, in-fol., sous ce titre : *Responsa..... Joannis Bosselli Borderii, et..... Constantii in consuetud. Pictonum.* Jean Boiceau ne doit pas être confondu avec le seigneur de la Bor-

derie, poète normand (*Voy.* Bonderie). W—s.

BOIER. *V.* Bohier et Boyer.

BOILE. *Voy.* Boyle.

BOILEAU (Gilles de Bullion), commissaire et contrôleur de Cambrai, durant les guerres, auteur de quelques ouvrages et de plusieurs traductions, dans le 16e. siècle, était natif de la Lorraine, selon Lacroix du Maine; d'autres écrivains disent qu'il était flamand. Il a traduit de l'espagnol en français les *Commentaires du seigneur don Loys d'Avila et de Cuniga, grand commandeur d'Alcantara, contenant les guerres d'Allemagne faites par l'empereur Charles-Quint, roi des Espagnes, ez années* 1547 *et* 1548, *avec annotations très doctes, et scholies du traducteur, servant à la discipline militaire, et à plus ample intelligence de ladite guerre*, Paris, 1551, in-8°. Il a aussi traduit du latin les livres d'Albert Durer touchant la fortification, et les mémoires de Sleidan sur la tactique et la levée du siége de Metz, en 1552; mais on ne sait s'ils ont été imprimés. Il a écrit, sous le nom de *Darinel*, berger fameux des Amadis, la *Sphère des deux mondes*, avec un épithalame sur *les noces et mariage de très illustre et sérénissime prince don Philippe, roi d'Angleterre*, commentés, glosés, et enrichis par lui de plusieurs fables poétiques, Anvers, 1555, in-4°. Il a traduit de l'espagnol le 9e. livre d'*Amadis de Gaule*, pour servir de suite aux huit premiers, traduits par Nic. d'Herberey, sieur des Essars. Cette traduction, qui a paru depuis sous le nom de *Claude Collet, champenois*, fut d'abord imprimée sous son nom, Paris, 1551, in-fol., pour Vincent Sertenas, et par lui *dédiée à la royne Marie de Hongrie, de Bohême, infante d'Espagne, régente et gouvernante pour l'empereur en ses Pays-Bas*, ainsi qu'il en parle en la préface de son livre de la *Sphère des deux mondes*, où il se plaint amèrement de l'usurpation de Claude Collet, qui s'était approprié sa traduction. Il passa quelque temps à Liége, où il écrivit un *Traité des causes criminelles, extrait des lois impériales*, Anvers, 1555, in-18; réimprimé à Lyon, 1570. Cet ouvrage est dédié à messeigneurs le Mayeur et quatorze échevins de la ville de Liége, auxquels l'auteur rend grâces de la protection par eux accordée, tant à lui qu'à ses ancêtres. Il avait beaucoup voyagé, et il était versé dans la connaissance de plusieurs langues. On a sous le nom de *Gilles Bullion*, belge, une *Carte géographique de la Savoie*, publiée à Anvers, et à Amsterdam, 1613 et 1619, in-fol. B. M—e.

BOILEAU (Gilles), greffier de la grand'chambre du parlement de Paris, célèbre par sa probité et sa grande expérience dans les affaires, naquit à Paris, le 28 juin 1584. Il était fils de Jean Boileau, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres, et sortait d'une ancienne et noble famille, issue d'Étienne Boileau (*Voy.* Boyleaux), prévôt de Paris, sous le règne de S. Louis. Il eut de sa première femme, Charlotte de Brochart, cinq enfants, qui suivirent la même carrière, et une fille. Gilles Boileau, devenu veuf, épousa en secondes noces, Anne de Nielle, qui mourut en 1637, à vingt-trois ans. De ce second mariage naquirent Gilles, Jacques et Nicolas Boileau. Gilles Boileau mourut en sa maison, cour du Palais, le 2 février 1657, âgé de soixante-treize ans, et fut inhumé à la basse Ste.-Chapelle, sa paroisse, au milieu de la nef, où on a lu son épitaphe jusqu'en 1800, qu'elle a été

transférée au musée des Monuments français, rue des Petits-Augustins. Son portrait a été gravé après sa mort, par le célèbre Nanteuil; et c'est pour ce portrait que furent faits ces vers connus :

Ce greffier, dont tu vois l'image, etc.
B. M—E.

BOILEAU (GILLES), frère aîné de Despréaux, d'abord avocat au parlement, payeur de rentes de l'hôtel-de-ville, puis contrôleur de l'argenterie du roi, et membre de l'académie française, naquit à Paris, l'an 1631. On a prétendu que ce fut lui qui relégua son cadet dans une guérite, au-dessus du grenier; d'autres ont rejeté sur Despréaux la cause de la brouillerie des deux frères; Linière met tous les torts du côté de l'aîné, dans cette épigramme connue:

Veut-on savoir pour quelle affaire
Boileau le rentier aujourd'hui
En veut à Despréaux son frère?
C'est qu'il fait des vers mieux que lui.

Il avait l'esprit satirique, comme Despréaux : il affectait même de se donner pour un homme redoutable la plume à la main. Il attaqua Scarron, Costar, et Ménage; ce dernier, pour s'en venger, traversa sa réception à l'académie française. Chapelain parle dans ses *Mémoires* de la *guerre civile* qui éclata dans l'académie française, en 1659, au sujet de la nomination de Gilles Boileau. Pélisson, Mlle. de Scudéry et Ménage se liguèrent contre lui. Pélisson parla pendant une heure et demie pour s'opposer à sa réception. Il l'accusa, mais sans preuves, de n'avoir ni honneur, ni probité. Gilles, qui avait été d'abord agréé à l'unanimité, se trouva exclus le jour du scrutin. Cotin, Montmor, Chapelain et plusieurs autres lui avaient donné leur voix. Ménage, lié depuis vingt ans avec Chapelain, rompit à cette occasion avec lui. Enfin, le schisme cessa par l'intervention du chancelier Seguier, et Gilles Boileau fut reçu en 1659, à la place de Colletet. Prévenu en faveur de son propre mérite, il négligeait de retoucher ses ouvrages et de les porter au point de perfection dont il était capable. Il blâmait la sage lenteur de son frère, la taxait de stérilité, et saisissait toutes les occasions de rabaisser son talent. Il laissa surtout percer sa jalousie contre lui, lorsqu'il vit le succès de ses premières satires. « On les lira pendant quelque » temps, disait-il, mais à la fin elles » tomberont dans l'oubli, comme font » la plupart de ces petits ouvrages, » et le temps leur ôtera les charmes » que la nouveauté leur a donnés. » Chapelain ayant été chargé par Colbert de dresser la liste des auteurs qui méritaient des gratifications, Gilles Boileau se mit sur les rangs, et, pour se concilier les bonnes grâces du nouveau Mécène, ne rougit pas de le flatter aux dépens même de son frère. Celui-ci s'en vengea par quelques traits ajoutés à ses satires.

Enfin, je ne saurais, pour faire un juste gain,
Aller bas et rampant, fléchir sous Chapelain.
Cependant, pour flatter ce rimeur tutélaire,
Le frère en un besoin va renier son frère;
Et Phébus en personne y faisant la leçon,
Gagnerait moins ici qu'au métier de maçon;
Ou, pour être couché sur la liste nouvelle,
S'en trait chez Bilaine admirer la *Pucelle*.

Le satirique, qui, en 1674, supprima ces huit vers, s'était aussi permis l'épigramme qu'on trouve dans ses œuvres, où il dit, en parlant de Gilles :

En lui je reconnais un excellent auteur,
Un poète agréable, un très bon orateur,
Mais je n'y trouve point de frère.

Gilles eut, en 1669, la charge de contrôleur de l'argenterie du roi, qu'il ne posséda que quatre mois, étant mort la même année, à l'âge de trente-huit ans. Les deux frères étaient réconciliés depuis quelque temps, et

Gilles, ayant laissé fort avancée une traduction de la *Poétique d'Aristote*, dont le manuscrit fut remis à Tourreil, qui témoignait avoir envie d'achever l'ouvrage, Despréaux se proposait d'y mettre une préface, où il aurait relevé le mérite de son aîné. Tourreil n'acheva point ce travail, et celui de Gilles Boileau resta manuscrit. On ignore ce qu'il est devenu. Nous avons de cet auteur: I. le *Tableau de Cébès*, avec une petite pièce en prose, intitulée: la *Belle Mélancholie*, 1653, in-8°.; II. la *Vie d'Épictète* et l'*Enchiridion*, ou *l'Abrégé de sa philosophie*, 1655, in-8°., Paris, 1657, 1667, avec le *Tableau de Cébès*, 1700, in-8°.; Amsterdam, 1709, in-12. «Cette traduction » est bonne, dit Bayle; la vie d'Épictète » est la plus ample et la plus exacte que » j'aie vue jusqu'ici; l'érudition et la » critique y ont été répandues habile- » ment. » III. *Diogène Laërce, de la Vie des Philosophes*, Paris, 1668, 2 vol. in-12. De ces trois traductions du grec, les deux premières étaient estimées, celle de Diogène Laërce n'obtint aucun succès. IV. *Avis à M. Ménage, sur son Églogue, intitulée:* Christine, *avec un remercîment à M. Costar*, 1656, in-4°.; V. *Réponse à des critiques de M. Costar*, 1659, in-4°. Cette brochure donna naissance à une épigramme de Despréaux, qui, raccommodé avec son frère, la dirigea contre St.-Sorlin, en en changeant les premiers vers. VI. *Œuvres posthumes*, Paris, 1670, in-12; Despréaux en fut l'éditeur; elles contiennent des *poésies diverses*, des *lettres*, son *compliment à l'académie française*, et la *traduction en vers français du quatrième livre de l'Énéide*, à laquelle on regrette qu'il n'ait pas mis la dernière main. L'abbé Sabatier en rapporte quelques morceaux dans ses *Siècles littéraires*. VII. Des *Poésies* dans le *Ménagiana* et dans les recueils du temps.

A. B—r et W—s.

BOILEAU (Jacques), docteur de Sorbonne, frère puîné du précédent, naquit à Paris le 16 mars 1635. Il fit ses études avec succès au collége d'Harcourt, reçut le grade de docteur en théologie, et se fit aggréger à la société de Sorbonne. Dans sa jeunesse, il avait formé une bibliothèque assez nombreuse, entièrement composée de livres rares et curieux; ayant eu le malheur de la perdre dans un incendie qui brûla le pavillon de la maison de Sorbonne où il était logé, il ne témoigna presque aucun regret, et s'occupa à former une nouvelle collection, qui, dans la suite, surpassa la première. Nommé doyen, grand-vicaire et official du diocèse de Sens, il remplit ces deux places pendant près de vingt-cinq ans. Il fut pourvu, en 1694, d'un canonicat à la Ste.-Chapelle de Paris, et mourut le 1er. août 1716, dans sa 82e. année, doyen d'âge de la faculté de théologie. C'était un homme de beaucoup d'esprit et d'une vaste érudition. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, mais peu volumineux, sur des questions curieuses de théologie. On en trouve la liste dans le tome XII des *Mémoires du P. Nicéron*, et nous n'indiquerons ici que ceux qui, par leur rareté et la singularité des objets qui y sont traités, peuvent encore présenter quelque intérêt: I. *De antiquo jure presbyterorum in regimine ecclesiastico*, Turin (Lyon), 1676, in-12; seconde édition, 1678, in-8°.: ce fut sous le nom supposé de *Claude Fontéius* qu'il publia cet ouvrage, dans lequel il établit que les prêtres avaient part au gouvernement des diocèses, dans la primitive église. II. *Historia confessionis auricularis*, Paris, 1683, in-8°.: cet

écrit, plein de recherches et d'érudition, est une réponse à l'ouvrage du ministre Daillé, sur le même sujet; il a pour objet d'établir que la confession particulière des péchés, même secrets, commis après le baptême, a toujours été regardée, dans l'église, comme nécessaire. III. *Disquisitiones duæ de residentiâ canonicorum, quibus accessit tertia, de tactibus impudicis; an sint peccata mortalia vel venialia? cum colloquio critico de sphalmatis virorum illustrium*, Paris, 1695, in-8°. Il soutient, dans les deux premières dissertations, que les chanoines sont obligés à la résidence; et, dans la troisième, il combat les erreurs de quelques casuistes relâchés; mais, en voulant relever les fautes des autres, il donne souvent prise lui-même à la critique, pour n'avoir pas consulté des originaux. Craignant que cet ouvrage ne lui attirât des ennemis, il le publia sous le masque de *Marcellus Ancyranus*. IV. *Historia flagellantium, sive de recto et perverso flagellorum usu apud christianos*, Paris, 1700, in-12. Ce fut le censeur qui l'obligea d'insérer le mot *recto* dans le titre. Il prouve, dans cet ouvrage, qui fit beaucoup de bruit, que l'usage des flagellations volontaires a été inconnu aux chrétiens pendant les dix premiers siècles; qu'il ne fut d'abord toléré qu'avec répugnance; qu'il est dangereux pour la santé et pour les mœurs; qu'il donna naissance à la secte des flagellants, espèce de fanatiques atrabilaires qui attribuaient à la flagellation plus de vertu qu'aux sacrements, pour effacer les péchés. Thiers, Gretser et Ducerceau, écrivirent vivement, mais faiblement, contre cette histoire; l'auteur fut attaqué par des satires. Les journalistes de Trévoux en firent au contraire l'éloge, ce qui engagea Despréaux à faire l'épigramme qu'on trouve dans ses œuvres :

Non, le livre des Flagellants, etc.

Un anonyme en donna une traduction infidèle, Paris, 1701, in-12, dans laquelle il rendit, sans nul ménagement, des passages écrits dans l'original avec toute la liberté que permet le latin. Boileau se plaignit dans une brochure, Paris, 1702, in-12, de 24 pag., de ce que le traducteur l'avait nommé, releva quelques bévues, et corrigea les endroits trop libres. Ces mêmes passages ont été supprimés ou adoucis dans la nouvelle édition que l'abbé Granet a donnée de cette traduction, Paris, 1732, in-12, avec une préface historique. V. *Historica disquisitio de re vestiariâ hominis sacri, vitam communem more civili traducentis*, Amsterdam, 1704, in-12. Boileau veut prouver, dans cette dissertation, que les ecclésiastiques doivent porter dans le monde des habits qui ne s'éloignent point trop de ceux généralement adoptés. Il dit que, dans les premiers siècles, les ecclésiastiques n'étaient pas distingués des laïques par la forme, mais seulement par la modestie de leurs habits, et que S. Charles Borromée est le premier qui ait fait passer en loi l'usage de porter des habits longs, vulgairement appelés *soutanes*. VI. ΔΟΚΙΜΑΣΙΑΣ, *sive de librorum circà res theologicas approbatione*, Anvers, 1708, in-16, rare; il y établit que c'est à la faculté seule qu'appartient le droit d'approuver les ouvrages de théologie. VII. *De antiquis et majoribus episcoporum causis*, Liége (Lyon), 1678, in-4°. C'est une réponse au livre *des Jugements canoniques des évêques*, qui parut sous le nom de *David*, 1671, in-4°. VIII. *Disquisitio theologica de sanguine corporis Christi post resurrectionem, ad epistolam* 146 *S. Augus-*

tini, 1681, in-8°. C'est un des ouvrages où il a mis le plus d'érudition. Il y soutient, contre Allix, ministre de Charenton, que S. Augustin n'a point douté que le corps de J.-C. n'eût du sang après sa résurrection. C'est contre le même Allix qu'il publia, en 1712, une nouvelle édition latine de Ratramne, *De corpore et sanguine Christi*, avec des notes, une préface latine, et une réfutation de ce que le père Hardouin avait avancé contre Ratramne, dans son livre *De sacramento altaris*. IX. *Traité des empêchements dirimants du mariage*, Cologne (Sens), 1691, in-8°. Cet ouvrage, destiné à soutenir, contre Galésius et Gerbais, le droit qu'ont les princes d'apposer des empêchements de ce genre, contient des recherches curieuses sur les sentiments des scolastiques à cet égard. On lui attribue aussi l'*Abus des nudités de gorge*, Bruxelles, 1675, in-12. La plupart des ouvrages de J. Boileau sont anonymes, ou pseudonymes; il s'est caché sous les noms de *Marcellus Ancyranus*, *Claudius Fontéius*, *Jacques Barnabé*, etc. Despréaux disait de Jacques Boileau « que, s'il n'avait été docteur de Sorbonne, il se serait fait docteur de la comédie italienne. » Voltaire représente Jacques Boileau comme un esprit bizarre qui a fait des livres bizarres : le mot *singulier* serait plus juste. Il rapporte aussi que quelqu'un demandant à l'abbé Boileau pourquoi il écrivait toujours en latin: « C'est, dit-il, de peur que les évêques ne me lisent : ils me persécuteraient. » Comme son frère, Jacques Boileau n'aimait pas les jésuites, et il les appelait « des gens qui allongent le Symbole et accourcissent le Décalogue. » A. B—T et W—S.

BOILEAU-DESPRÉAUX (Nicolas), frère cadet des deux précédents, naquit le 1er. novembre 1636, à Crosne, près de Paris, selon Louis Racine; à Paris, selon le plus grand nombre des biographes. Quelques-uns d'entre eux ajoutent cette particularité, qu'il vint au monde dans la chambre même où la satire *Ménippée* avait été composée, dans une maison qui est au coin du quai des Orfèvres et de la rue de Harlay. Il commençait ses études au collége d'Harcourt, lorsqu'il fut atteint de la maladie de la pierre. Louis Racine dit que l'opération fut très mal faite, et que Boileau s'en ressentit toute sa vie. On a raconté qu'il avait essuyé, étant encore au berceau, un autre accident (1) auquel Helvétius attribue la *disette de sentiment* qu'il a remarquée, dit-il, dans *tous les ouvrages* de ce grand poète. L'anecdote d'Helvétius a été souvent répétée par ceux qui, comme lui, ont voulu faire croire que Boileau avait de la sécheresse dans l'esprit : ce qu'il fallait d'abord prouver avant d'en chercher la cause. Dès qu'il fut en état de reprendre ses études, il entra au collége de Beauvais, où il fit sa *troisième* sous Sevin, qui distingua ses dispositions pour la poésie. Cependant, Boileau montra moins son talent par les vers qu'il faisait alors, que par sa passion pour la lecture des grands poètes de l'antiquité. Comme la plupart des jeunes gens qui ont le goût des vers, il commença par une tragédie; il racontait lui-même dans la suite, que, dès le premier acte, il avait introduit quatre géants sur la scène. On voit par-là que, dans son début, il n'avait point rencontré son talent. Le génie que la nature lui avait donné fut long-temps un secret pour sa propre famille. Son père disait souvent, en le comparant avec ses frères : « Pour

(1) Un coq d'Inde l'avait mutilé.

Tom. V. pag. 6.

HIST. DE FRANCE.

BOILEAU.

H. Rigaud pinx.t

Landon direx.t

» Colin, c'est un bon garçon qui ne » dira jamais de mal de personne. » Sa jeunesse ne fut pas heureuse; il n'avait qu'un an lorsqu'il perdit sa mère; pendant plusieurs années, il n'eut pour logement, dans la maison paternelle, qu'un cabinet étroit au-dessus du grenier (*Voy.* l'article de Gilles Boileau, son frère); il habita ensuite au grenier même, ce qui lui faisait dire plaisamment : *Je suis descendu au grenier.* Après avoir achevé ses études, il suivit quelque temps le barreau, et fut reçu avocat à l'âge de vingt-un ans; mais les livres d'Accurse et d'Alciat, dont il s'est moqué dans le *Lutrin*, ne pouvaient plaire au disciple d'Horace et de Juvénal. Il déserta bientôt l'antre de la chicane, au grand scandale de sa famille, et surtout de son beau-frère Dongois, qui jugea dès-lors que le jeune Despréaux ne serait qu'un sot toute sa vie. Boileau peint lui-même, dans une de ses épîtres, la surprise de ses parents lorsqu'il suivit son penchant pour la poésie :

Fils, frère, oncle, cousin, beau-frère de greffier,
Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
J'allai loin du Palais errer sur le Parnasse;
Ma famille en pâlit, et vit en frémissant
Dans la poudre du greffe un poète naissant.

Cependant, il ne céda pas d'abord à son inclination, et passa par la Sorbonne pour arriver au Parnasse. De Boze dit qu'il obtint, en cour de Rome, le prieuré de St.-Paterne, qui lui valut 800 livres de rentes, et qu'il le rendit huit ou neuf ans après, avec tout ce qu'il avait touché. Mlle. Poncher de Bretonville qu'il aimait, se faisait alors religieuse, et cette restitution servit à la doter. Ce ne fut qu'après avoir essayé de plusieurs états différents, que Boileau sentit enfin

Que le ciel en naissant l'avait formé poète,

et qu'il se livra tout entier aux lettres. Sa première satire (les *Adieux à Paris*) annonça ce qu'on pouvait espérer de son talent. Pour apprécier la correction de style et l'élégante versification qu'on trouve déjà dans cette satire, il faut se reporter au temps où elle fut composée. A cette époque, on applaudissait, il est vrai, aux chefs-d'œuvre de Corneille, aux premières pièces de Molière; mais Chapelain était encore l'oracle de la littérature française, et l'académie portait le deuil de Voiture. Lorsque les sept premières satires de Boileau parurent avec le discours adressé au roi, en 1666 (1), elles eurent un succès prodigieux, « non pas, dit La Harpe, parce que c'étaient des satires, mais parce que personne n'avait encore si bien écrit en vers. » Boileau était le premier qui eût appris aux Français à chercher toujours le mot propre, à lui donner sa place, à faire valoir les mots par leur arrangement, à relever les petits détails, à cadencer la période; enfin, à connaître toutes les ressources de la langue poétique. Voilà ce qu'on dut admirer dans Boileau dès les premiers pas qu'il fit dans la carrière, et ce qui lui mérita les plus honorables suffrages. Nous ne citerons ici qu'une autorité qui en vaut beaucoup d'autres. Molière devait lire quelques chants de sa Traduction de *Lucrèce* dans une société où se trouvait Despréaux; celui-ci lut d'abord sa satire adressée à Molière, *sur la difficulté de trouver la rime.* Quand Molière l'eut entendue, il ne voulut plus lire sa traduction, disant qu'on ne devait pas s'attendre à des vers aussi parfaits et aussi achevés que ceux de Despréaux, et qu'il lui faudrait un temps infini s'il voulait travailler ses

(1) On remarquera, comme une singularité, qu'elles furent réimprimées en 1668, à Amsterdam, avec les premiers Contes de La Fontaine, 1 vol. in-12.

ouvrages comme lui. On a reproché à Boileau d'avoir souvent dit en beaux vers des choses futiles. Voltaire, en comparant les sujets des satires de Boileau avec ceux que Pope a traités, disait :

Qu'il peigne de Paris les tristes embarras,
Ou décrive en beaux vers un fort mauvais repas,
Il faut d'autres objets à notre intelligence.

On doit cependant faire observer ici que, dans la satire du mauvais repas, remplie de vers que tout le monde a retenus, le poète jette adroitement plusieurs détails accessoires à son sujet, qui ne sont point sans intérêt pour le fond ; il ne faut pas oublier d'ailleurs que Boileau a fait les *Satires sur les folies humaines*, *sur la noblesse*, *sur l'homme*, où le sujet, il est vrai, est moins approfondi que dans les satires de Pope, mais qui renferment une morale saine et pure : les idées peuvent en paraître dépourvues d'originalité ; tout ce qui est dicté par la plus saine raison ne peut longtemps être neuf, et la vérité finit toujours par prendre une physionomie commune. Au reste, je ne sais s'il appartient aux poètes d'être de profonds penseurs, et si l'on peut exiger d'eux autre chose que le mérite si rare de faire de beaux vers : c'est le style qui seul fait vivre leurs ouvrages, et donne à leurs productions l'importance qu'elles doivent avoir. Le mérite du style se trouve dans toutes les satires de Boileau ; il est toujours vrai dans ses tableaux comme dans ses jugements. La satire adressée à son esprit sera toujours regardée comme un modèle, et doit plaire surtout à ceux qui savent qu'il est plus facile d'exprimer en vers des maximes de morale, que de réunir l'élégance et le bon ton à une plaisanterie piquante et ingénieuse. Je ne dirai rien des *Satires sur l'équivoque* et *sur l'homme*, les plus faibles de toutes, ni de la *Satire sur les femmes*, contre laquelle on cite encore une assez bonne épigramme de Fontenelle. Dans ce dernier ouvrage, Boileau revient trop souvent sur la même idée ; son plus grand défaut est d'être monotone et de manquer de gaîté dans un sujet où la gaîté était nécessaire. Lorsque Boileau composa sa satire contre les femmes, il était arrivé à un âge où il avait le malheur d'être désintéressé dans leur cause, et ses vers s'en ressentent quelquefois. Il avait publié ses meilleures satires à trente ans. A l'âge de la maturité, il composa ses épîtres, qui sont plus estimées aujourd'hui que ses satires. La versification y offre plus de souplesse et de grâce, le style, plus de naturel et d'égalité, plus de couleur et d'énergie ; on y trouve des pensées plus fortes et mieux enchaînées entre elles : en relisant son *Épître sur le Passage du Rhin*, on regrette qu'il n'ait pas exercé son talent dans l'épopée. Homère, pour peindre la majesté du roi des rois, aurait envié à Boileau ces deux vers admirables :

Louis, les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

Boileau, inférieur à Horace dans ses satires, l'a surpassé dans plusieurs de ses épîtres. Après avoir créé, en quelque sorte, la langue poétique, et produit des modèles dans plusieurs genres, il avait acquis le droit d'être le législateur du Parnasse ; il fit l'*Art poétique*, ouvrage qui l'emporte de beaucoup sur l'*Épître aux Pisons*, pour la régularité du plan, le bonheur des transitions, et l'élégance ferme et soutenue du style. Tous les genres y sont définis avec autant de précision que de goût ; jamais on n'y sent l'aridité des préceptes. Le poète avait beaucoup de difficultés à vaincre, et les plus beaux morceaux de son

poëme sont ceux qui étaient les plus difficiles à faire : on est fâché seulement qu'il ait oublié de parler de l'apologue, et qu'il ait mis trop d'importance au sonnet. Le début du poëme pourrait être plus heureux ; le quatrième chant commence par une satire déplacée. Malgré quelques légers défauts, lorsque l'*Art poétique* de Boileau parut, il fit la loi, non seulement en France, mais chez les étrangers, qui le traduisirent. Comme tous les législateurs, Despréaux fit des mécontents ; mais il fut dédommagé de leurs clameurs par les suffrages des gens de goût. Il allait bientôt produire un autre chef-d'œuvre qui devait répondre à ceux qui l'accusaient de manquer de fécondité, et ne trouvaient dans son talent, ni variété, ni souplesse. Un pupître placé et déplacé avait jeté la discorde dans un chapitre de Paris ; le président Lamoignon défia le poète de traiter ce sujet, et Boileau fit le poëme du *Lutrin*. Dans cet ouvrage, il porta beaucoup plus loin que dans aucun autre, l'art d'ennoblir les petits détails ; le début surtout en est très heureux, et vaut mieux que celui de l'*Art poétique*. Les quatre premiers chants du *Lutrin* n'ont rien de comparable en leur genre, dans aucune langue, et surpassent de beaucoup, pour l'invention, pour la richesse et le naturel des peintures, pour la perfection du style, la *Boucle de cheveux enlevée* de Pope, à laquelle ce poëme a été quelquefois comparé. Après avoir rappelé les titres véritables de Boileau aux éloges de la postérité, nous ne parlerons point de son *Ode sur la prise de Namur*, qui fut si amèrement critiquée, et cependant traduite en vers latins par le sage Rollin, ni de ses épigrammes, petites pièces dans lesquelles il s'est montré si inférieur à lui-même. Nous ne parlerons pas non plus de sa prose, qui est toujours claire, correcte, mais qui manque de couleur et d'harmonie, si on excepte cependant son *Dialogue des Héros de roman*, qui rappelle quelquefois la finesse et l'esprit de Lucien. Il nous reste à donner une idée du caractère de Boileau, de l'influence qu'il a eue sur son siècle et sur les progrès de notre littérature. Ses satires durent lui faire beaucoup d'ennemis ; mais il eut le bon esprit de ne jamais répondre à ceux dont il avait blessé l'amour-propre, et de se livrer de bonne grâce à leurs épigrammes. Ses amis lui faisaient un jour des représentations sur le genre qu'il avait embrassé : « Je serai honnête homme, » leur dit-il, et je n'aurai rien à craindre de leurs attaques. » Mme. de Sévigné dit, en parlant de Boileau, « qu'il n'était cruel qu'en vers. » Ses lecteurs s'étonnaient de ne voir en lui qu'un homme doux et candide, et sa conversation, comme il le dit lui-même, n'avait ni griffes, ni ongles. Nous ne citerons que deux traits pour faire connaître la bonté et la générosité de son caractère. Le célèbre Patru fut obligé de vendre sa bibliothèque pour vivre ; Boileau l'acheta, en paya le prix, et ne voulut en jouir qu'après la mort de Patru. La pension de Corneille ayant été supprimée, Despréaux courut chez le roi pour l'engager à la rétablir. Il offrit le sacrifice de celle dont il jouissait lui-même, disant qu'il ne pouvait, sans honte, recevoir une pension, tandis qu'un homme tel que Corneille en était privé. De pareilles actions rachètent bien des satires, lors même qu'elles auraient quelque chose de répréhensible. Boileau ayant lu devant Louis XIV sa *Première Épître au Roi*, ce prince fit répéter trois fois les vers sur Titus, et donna de grands éloges au poète. Despréaux

fut nommé historiographe de France avec Racine; ces deux grands poètes suivirent quelquefois le roi à l'armée; mais ils n'ontrien laissé (au moins d'important) sur les événements dont ils furent témoins. « Quand je faisais le métier de satirique que j'entendais assez » bien, disait Boileau, on m'accablait » d'injures et de menaces; on me paie » bien cher aujourd'hui pour faire le » métier d'historiographe que je n'entends pas. » Ce fut Boileau qui vint apprendre à Louis XIV la mort de Racine. Le monarque l'écouta avec attendrissement, et lui dit: « Mr. Boileau, j'aurai » toujours une heure par semaine à vous » donner. » Boileau cependant ne revint plus à la cour. « Qu'irai-je y faire, » disait-il, je ne sais plus louer? » Tant qu'il y parut, il y conserva la dignité de son caractère. Un courtisan lui disait un jour, dans l'antichambre du roi, que ce prince faisait chercher Arnauld: « Le roi est trop heureux pour » le trouver, » répondit le poète. Boileau se montrait homme de lettres, même à la cour, ce qui devait l'y faire paraître étranger. Un jour qu'il était dans la galerie de Versailles avec Valincour et Racine, ils furent assaillis (ce sont les expressions de Boileau lui-même) par trois ou quatre jeunes gens de la cour, grands admirateurs de Quinault et de Benserade. « L'un » d'eux, continue Despréaux, commença par nous demander s'il était » bien vrai que nous missions si fort » ces deux poètes au-dessous d'Homère et de Virgile? — C'est, leur » répondis-je, comme si vous me demandiez si je préfère les diamants » de la couronne à ceux que l'on fait » au Temple. » Bientôt la discussion s'engagea sur Homère; elle devint même si vive, que Boileau fut sur le point de faire éclater sa liberté satirique. « Il me serait peut-être échappé, ajoute-t-il, quelque sottise, plus » grande assurément que celles d'Homère, si heureusement pour moi le » roi ne fût venu pour aller à la » messe. » Boileau, qui souffrait qu'on attaquât ses propres ouvrages, ne souffrait pas qu'on attaquât les anciens; il mettait cependant à les défendre un peu moins d'emportement que Mme. Dacier. Lorsque le jésuite Hardouin entreprit de prouver que les livres grecs et latins avaient été fabriqués par des moines du 10e. et du 11e. siècle: « Je ne sais ce qui en est, » disait Boileau; mais, quoique je » n'aime pas les moines, je n'aurais » pas été fâché de vivre avec frère » Horace, frère Juvénal, dom Virgile et dom Cicéron. » *L'Art poétique* et le *Lutrin* avaient paru depuis plusieurs années, et Boileau n'était point encore de l'académie française; il ne fut reçu que le 3 juillet 1684; il avait alors quarante-huit ans. D'après cela, on s'étonne de lire dans son éloge, par de Boze, que l'académie se hâta de lui ouvrir ses portes. Boileau avait attaqué plusieurs académiciens dans ses satires; il fallut presqu'un ordre de Louis XIV pour qu'il fût admis. « Boileau, dit d'Alembert, » ne dissimula pas dans son discours » de réception, ni la surprise que lui » causait un honneur si *extraordinaire* et si *inespéré*, ni sa *reconnaissance* pour le monarque. » Il fut également reçu à l'académie des inscriptions. Il avait conçu, comme l'abbé de St.-Pierre, un projet pour rendre plus utile l'académie française; il voulait que cette compagnie s'occupât de bonnes traductions d'ouvrages anciens, et qu'elle les accompagnât de commentaires et de remarques littéraires et grammaticales. Boileau lui-même a prouvé, dans ses *Remarques sur Longin*, que l'exécution de son

projet n'était pas facile, et que la littérature française ne pouvait pas beaucoup y gagner. Boileau fait mieux connaître les anciens, lorsqu'il les imite dans ses vers. On voit partout qu'il s'était formé à leur école; il avait surtout appris d'eux ce qu'il apprit ensuite à Racine, à travailler lentement. Il semble s'être caractérisé lui-même dans ces vers :

Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde, et ne saurait se plaire.

La raison domine tellement dans ses ouvrages, qu'on lui a refusé, comme je l'ai dit plus haut, l'imagination et les grâces; lorsqu'on s'accorde à trouver dans un écrivain une qualité éminente, on est assez disposé à lui refuser toutes les autres. Une chose qu'on doit surtout admirer dans Boileau, c'est la sagacité avec laquelle il a jugé son siècle; il faut se rappeler les *difficultés qu'il avait à vaincre* pour changer les vieilles admirations de ses contemporains, et pour leur faire trouver mauvais, comme il le dit lui-même, les vers qu'ils avaient appris par cœur dès leur enfance. Nous avons d'abord quelque peine à nous persuader que Cotin, Pradon et tant d'autres méritassent d'exciter la bile poétique de Boileau; mais il faut considérer que nous les voyons aujourd'hui au rang où il les a fait descendre; la plupart des réputations qu'il a attaquées se sont évanouies, et le succès même qu'il a obtenu fait moins apprécier l'utilité de ses attaques. On n'a pu reprocher à Boileau qu'un très petit nombre d'injustices dans la distribution du blâme et de la louange, et l'ignorance, ou l'esprit de parti, n'a pas manqué de les exagérer. On doit convenir qu'il a trop loué Segrais, et qu'il n'a pu s'affranchir de l'admiration que son siècle avait pour Voiture. On lui a fait un reproche grave de n'avoir pas cité une seule fois La Fontaine dans ses vers; on a cherché à expliquer son silence de plusieurs manières; la plus vraisemblable est sans doute qu'il avait, comme dit d'Alembert, le goût plus austère que fin, et qu'élevé à l'école de l'antiquité, il ne put être le premier à sentir vivement des beautés dont les anciens n'offraient point de modèle. Nous devons dire cependant qu'il professait une sincère estime pour le fabuliste. On connaît d'ailleurs sa dissertation sur *Joconde*. Ceux qui ont reproché à Boileau d'avoir oublié La Fontaine, n'ont pu lui pardonner d'avoir parlé du clinquant du Tasse; on doit leur répondre que Boileau ne parlait que du style du Tasse comparé à celui de Virgile, et qu'il rendait justice d'ailleurs aux autres parties du poëme italien. Le reproche qu'on a fait le plus souvent à Despréaux, c'est d'avoir mal parlé de Quinault. Ce dernier a été amplement vengé du jugement de Boileau, et l'on peut dire que sa réputation y a gagné quelque chose; car, pour faire ressortir l'injustice du poète satirique, on a peut-être exagéré le mérite de Quinault. Ce qui doit étonner, c'est que, dans le siècle où l'injustice de Boileau lui a été amèrement reprochée, on s'est éloigné des modèles laissés par Quinault, et qu'on a essayé de substituer je ne sais quelle tragédie informe aux véritables beautés du poëme lyrique. C'est surtout dans le siècle dernier que Boileau a eu de nombreux détracteurs. On a oublié *le Triomphe de Pradon*, et ses *Remarques sur tous les ouvrages du sieur Despréaux; la Critique désintéressée*, de l'abbé Cotin; le *Lutrigot*, parodie du *Lutrin*, par Bonnecorse; les *Remarques* de St.-Sorlin; les *Epigrammes* de Scarron; et même *la Satire des Satires*, comédie de

Boursault, et une foule d'autres pamphlets du temps, dont les titres mêmes ne sont plus connus : d'autres attaques se sont renouvelées sans succès. D'Alembert, qui, dans son discours, établit assez souvent les droits de ce grand poète aux hommages de la postérité, n'a pas laissé de lui porter des attaques d'autant plus fortes, que la malveillance s'y déguise souvent sous les formes du respect et de l'admiration. Dans son éloge, d'Alembert regrette que l'auteur de l'*Art poétique* ne soit pas entré dans le barreau ; ce regret prouve assez que le panégyriste ne sentait pas le mérite du poète qu'il a célébré. Marmontel, dans le sein même de l'académie, débita ces vers devenus fameux par leur extrême injustice :

Que ne peut point une étude constante ?
Sans feu, sans verve et sans fécondité,
Boileau copie ; on dirait qu'il invente :
Comme un miroir, il a tout répété.

Marmontel ne pouvait pardonner à Boileau d'avoir mal parlé de Lucain, qu'il préférait à Virgile, et dont il s'occupait de faire une traduction. Voltaire se laissa entraîner lui-même, comme on le voit par ces vers :

Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
Zoïle de Quinault et flatteur de Louis.

Il serait difficile de faire croire que Boileau fût jaloux de Quinault. Ceux qui l'accusent d'avoir été le flatteur de Louis XIV peuvent relire l'épître au roi contre les conquêtes. Au reste, si Boileau a beaucoup loué Louis XIV, il a eu le bonheur, assez rare pour les panégyristes, de parler comme la postérité. On doit ajouter que Voltaire donne les plus grands éloges à Boileau dans plusieurs de ses ouvrages ; il avait même peu d'estime pour ses contemporains qui n'aimaient pas *Jean* et *Nicolas* : c'est ainsi qu'il désignait Racine et Boileau. La Harpe a entrepris de venger l'auteur de l'*Art poétique* dans son *Cours de Littérature*. Il a eu le tort qu'on lui trouve quelquefois, d'avoir trop longuement raison, et de terrasser avec beaucoup trop de fracas des adversaires peu redoutables. Les vers de Boileau vaudront toujours mieux pour sa défense que les plus volumineuses dissertations. La postérité n'oubliera point les services que Despréaux a rendus aux lettres françaises ; il décourageа la médiocrité, et sa louange alla toujours chercher le véritable talent. Il apprit à Racine, comme il le dit lui-même, à faire difficilement des vers faciles, et défendit *Andromaque* contre l'hôtel de Rambouillet. Lorsque Racine, d'après le peu de succès d'*Athalie*, crut qu'il s'était trompé, Boileau lui dit ces paroles remarquables, que le jugement de la postérité a si bien confirmées : « C'est votre chef-» d'œuvre ; je m'y connais, le public » y reviendra. » Quand Louis XIV lui demanda quel était l'homme de génie qui honorait le plus son règne : « Sire, répondit-il, c'est Molière. » On aime à voir cette union entre les grands poètes du siècle de Louis XIV, comme on aime à voir celle qui régnait entre Horace et Virgile. Racine aimait tendrement Boileau. Il lui écrivait en 1687 : « Je meurs de peur que » votre mal de gorge ne soit aussi » persévérant que mon mal de poi-» trine ; si cela est, je n'ai plus d'es-» pérance d'être heureux, ni par autrui » ni par moi-même ; » (1) il lui disait en mourant : « Toute ma conso-» lation est de mourir avant vous. » Après avoir souffert plusieurs années, et survécu à un grand nombre de ses amis, Boileau mourut d'une hydropi-

(1) Extrait d'une lettre inédite qui est entre les mains de M. Villenave, l'un des collaborateurs de la *Biographie*.

sie de poitrine, le 13 mars 1711. Il laissa en mourant presque tous ses biens aux pauvres. Il avait coutume de dire, dans les derniers temps de sa vie : « C'est une grande consolation » pour un poète qui va mourir, que » de n'avoir jamais offensé les mœurs.» Ce dernier trait achève de le caractériser. Parmi les éloges qu'on a faits de Boileau, on doit remarquer ceux de M. Daunou et de M. Auger; le premier a été couronné par l'académie de Nîmes, en 1787, et celui de M. Auger par l'Institut, en 1805. La Vie de Boileau a été écrite par Desmaizeaux, Amsterdam, 1712, in-12. Les principales éditions des œuvres de Boileau sont, 1°. celles de Brossette, à Amsterdam, avec les figures de Bernard Picard, en 1718, 2 vol. in-fol., papier, format ordinaire; 1 vol. in-fol., grand papier; en 1729, 2 vol. *in-fol.*, et en 1722, 4 volumes in-12; 2°. celle qu'accompagnent les remarques de Brossette, publiée par Souchay, à Paris, en 1740, avec des figures gravées par Cochin fils, en 2 vol. in-fol.; 3°. celle qu'a donnée Lefevre de Saint-Marc, avec les mêmes remarques, en 5 vol. in-8°., figures, Paris, 1747, et Amsterdam, 1772; 4°. celle du dauphin, Paris, Didot, 1789, 2 vol. in-4°., et 1788, 3 volumes in-18; 5°. l'édition avec les notes et les commentaires de M. Daunou, imprimée à Paris en 1809, 3 vol. in-8°. ou 3 vol. in-12 : l'édition de 1747 est la plus recherchée. Ces œuvres contiennent ses *Satires*, ses *Épîtres*, son *Art poétique*, son *Lutrin*, ses épigrammes et quelques autres pièces de poésies françaises et latines, son *Dialogue de la Poésie et de la Musique*, le *Dialogue* sur *les Héros de roman*, sa *Traduction du Traité du Sublime de Longin*, et ses *Réflexions critiques sur cet auteur*. Le *Lutrin* a été traduit en vers latins (*V.* Bizot), ainsi que l'*Art poétique* (*V.* Paul). Dans les *Mélanges de littérature et d'histoire*, par H. baron de Villenfagne, Liége, 1788, in-8°., on trouve une lettre de Boileau qui n'a été admise dans aucune édition de ses œuvres. On a deux *Bolœana* : l'un publié par Delolme de Monchesnay, 1742, in-12, avait déjà paru dans l'édition des OEuvres de Boileau, 1740, 2 vol. in-4°.; l'autre se trouve à la suite des *Lettres familières de MM. Boileau Despréaux et Brossette*, publiées par Cizeron Rival, Lyon, 1770, 3 vol., petit in-12. Les poésies de Boileau ont été traduites en vers latins par A. D. Godeau, ancien recteur de l'université, Paris, 1737, in-12. Rollin, Grenan, Langlet, Hennegrave, Vaesberge, Vandebergue, et plusieurs autres auteurs, ont aussi traduit en vers latins diverses pièces de Boileau. On trouve, dans les œuvres choisies de la Monnoye, une version grecque de la *Satire des Embarras de Paris*. Boileau fut un des auteurs du grand ouvrage qui a pour titre : *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis-le-Grand*, Paris, 1723, in-fol. Quelques savants croient que Boileau et Racine sont les auteurs de la *Campagne de Louis XIV*, ouvrage imprimé sous le nom de Pélisson (Paris, 1730, in-12), et que Fréron fils a reproduit sous ce titre : *Éloge historique de Louis XIV sur ses conquêtes, depuis 1672 jusqu'en 1678*, par Racine et Boileau, Amsterdam (Paris), 1784, in 8°. L'éditeur s'est servi d'un manuscrit de la Bibliothèque de Valincour, et Valincour le tenait de Boileau. Enfin, pour ne rien laisser à désirer sur l'indication des travaux littéraires de cet homme célèbre, nous dirons qu'il fut chargé, avec Racine, de corriger le style des

Constitutions de la maison de St.-Cyr, rédigées par Mme. de Brinon, et imprimées à Paris en 1700, in-32. M—D.

BOILEAU (Charles), abbé de Beaulieu, membre de l'académie française, prédicateur de Louis XIV, né à Beauvais, mort à Paris en 1704, est connu par des *Homélies* et des *Sermons* sur des Évangiles du carême, donnés au public après sa mort, par Richard, 2 vol. in-12, Paris, 1712, et par des *Panégyriques*, in-8°. et in-12, 1718. On a encore de lui des *Pensées*, 1733, in-12, extraites de ses sermons; on peut les lire avec quelque intérêt. D'Alembert, qui, dans son *Histoire des membres de l'académie française*, a fait l'éloge de Charles Boileau, dit qu'on trouve dans ses sermons, sinon de l'éloquence, au moins de l'esprit. Aussi Bourdaloue disait-il que l'abbé Boileau en avait deux fois plus qu'il ne fallait pour bien prêcher; cependant la Champmêlé demandant à Racine pourquoi la *Judith* de Boyer, qui avait été bien accueillie du public pendant le carême de 1695, n'avait pu se soutenir à la rentrée d'après Pâques: « C'est, répondit Ra» cine, que, pendant le carême, les sif» flets étaient à Versailles aux sermons » de l'abbé Boileau. » S'il faut en croire Racine le fils, cela n'empêchait pas son père d'estimer *infiniment* l'abbé Boileau. Quelques critiques, entre autres l'abbé Sabatier, ont confondu cet auteur avec Jacques Boileau, frère du célèbre Despréaux. — Boileau (Jean-Jacques), prêtre, né près d'Agen en 1649, fut chanoine à la collégiale de St.-Honoré, à Paris, et y mourut le 10 mars 1735. On a de lui: I. *Lettres sur différents sujets de morale et de piété*, Paris, 1737, 2 vol. in-12. Il parle dans la 29e., de la maladie qui affligea les dernières années de Pascal; II. *la Vie de madame de Liancourt*, à la tête du *Réglement donné par cette dame pour la conduite de sa maison*, Paris, 1698, in-12; III. *Abregé de la Vie de madame de Combé, institutrice de la maison du bon Pasteur*, Paris, 1700, in-12, réimprimé avec des augmentations en 1732, in-8°., ouvrage estimé. IV. *Vie de Mme. d'Épernon, carmélite*. Cet ouvrage, qui se trouve manuscrit dans plusieurs cabinets de curieux, contient des anecdotes piquantes et des matériaux intéressants pour l'histoire. — Boileau (Jacques-René), né à Amiens en 1715, fut directeur de la manufacture de porcelaine de Sèvres sous le règne de Louis XV, et contribua beaucoup aux succès de cet établissement. Il mourut en 1772. — Boileau (Jacques), juge de paix à Avalon, fut député à l'assemblée législative en 1791, et ensuite à la convention nationale, où il se fit d'abord remarquer en votant pour toutes les mesures révolutionnaires; mais il se prononça ensuite contre la commune de Paris et contre Marat, demandant que la tribune fût purifiée quand ce monstre y aurait paru. Mis hors la loi après le 31 mai 1793, il périt sur l'échafaud, avec les Girondins, le 31 octobre de la même année, âgé de quarante-un ans. A. B—T et W—S.

BOILEAU (Étienne). *Voyez* Boyleaux.

BOILLOT (Henri), jésuite, né en Franche-Comté, le 29 sept. 1698, professa la rhétorique, la philosophie et la théologie dans différentes maisons de son ordre, fut ensuite nommé recteur du collége de Grenoble, puis de celui de Dôle, et mourut en cette ville, le 3 juillet 1733. On a de lui: I. *Explication latine et française du second*

livre des satires d'Horace, Lyon, 1710, avec une *Dissertation en latin et en français sur la satire*; II. le *Noyer, élégie d'Ovide expliquée en français*, Lyon, 1712, in-12; III. *Maximes chrétiennes et spirituelles, extraites des œuvres du Père Nieremberg*, Lyon, 1714, 2 vol. in-12; IV. *Sermons nouveaux sur divers sujets*, Lyon, 1714, 2 vol. in-12. Dans un recueil d'*Odes*, imprimé à Vienne en Dauphiné, 1711, in-12, on en trouve deux du P. Boillot, l'une intitulée : *la Philosophie préférée à la poésie*; et l'autre, *la Philosophie victorieuse de la poésie*. Il avait commencé un ouvrage *de la Recherche de la vérité*, que la mort l'a empêché de terminer. — Boillot (Jean), minime, né à St.-Mémin en Auxois, en 1658, mort à Semur, le 16 mars 1728, a laissé : I. *Lettres sur le secret de la confession*, Cologne (Dijon), 1703, in-12; II. *la Vraie Pénitence*, Dijon, 1707, in-12. — Un autre Boillot (Philibert), prêtre de l'Oratoire, est auteur d'un poëme latin intitulé : *Passeres*, et d'une autre pièce de vers français, insérés tous deux dans le 8e. vol. de la continuation des *Mémoires de littérature*. Il était né à Beaune, et mourut à Dijon, le 25 décembre 1729, à soixante-neuf ans. — Joseph Boillot a publié : *Modèles, artifices de feu, et divers instruments de guerre*, Chaumont, 1598, in-4°., et Strasbourg, in-fol.; *Pourtraitz et figures de termes pour user en l'architecture*, Langres, 1592, in-fol. W—s et C. T—y.

BOINDIN (Nicolas), fils d'un procureur du roi au bureau des finances, à qui il succéda dans cette charge, naquit à Paris, le 29 mai 1676, avec tous les signes d'une mort prochaine. Son enfance valétudinaire tourna au profit de sa raison et de son esprit. Au lieu de courir et de jouer comme les autres enfants, il se livrait à la réflexion et à l'étude. Voulant savoir les raisons de tout, et peu content de celles qu'on lui donnait, il contracta de bonne heure l'habitude de cette incrédulité qu'on le vit pousser aussi loin qu'elle pouvait aller. En 1696, il entra dans les mousquetaires, et en sortit au bout d'un an, à cause de la faiblesse de sa constitution. Il y avait alors à Paris un café que fréquentaient les beaux-esprits, et qui était, comme le dit Boindin lui-même, la pépinière de toutes les académies. Il y devint fort assidu, et s'y lia particulièrement avec Saurin et Lamotte. Il fit, en société avec ce dernier, la comédie des *Trois Gascons*, et celle du *Port de mer*, qui est restée au théâtre. Le *Bal d'Auteuil*, et le *Petit-maître de robe* sont de lui seul. En 1706, il fut reçu à l'académie des inscriptions et belles-lettres, pour laquelle il composa quatre mémoires sur le théâtre des anciens, les tribus et les noms des Romains, etc. D'autres dissertations sur la langue et la poésie lui auraient ouvert les portes de l'académie française; mais l'athéisme, dont il faisait profession publique, l'en fit écarter par le cardinal de Fleury. Ce fut à peu près le seul désagrément que ses opinions lui attirèrent. Il a expliqué lui-même pourquoi elles ne lui furent pas plus nuisibles. Il dit un jour à un homme qui pensait comme lui, et qu'on voulait inquiéter : « On » vous tourmente, parce que vous » êtes un athée janséniste; mais on » me laisse en paix, parce que je suis » un athée moliniste. » On sait quelle persécution le dernier de ces partis faisait alors éprouver à l'autre. Boindin, incommodé, sur la fin de ses jours, d'une fistule qui devint incurable, mourut le 30 novembre 1751,

âgé de soixante-quinze ans. L'Église voulut lui refuser la sépulture; mais on obtint qu'il serait enterré sans pompe et sans bruit, à trois heures du matin. Il fut le seul membre de l'académie des belles-lettres dont on n'ait point parlé à la séance publique qui suivit sa mort. Très maltraité dans les fameux couplets attribués à J.-B. Rousseau, il refusa de croire qu'ils fussent de ce poète, et même laissa un mémoire qui fut imprimé après sa mort, où il accuse de cette infamie, Saurin, Lamotte, et un joaillier, nommé *Malaffaire:* Ce *Mémoire pour servir à l'histoire des couplets de* 1710, *attribués faussement à M. Rousseau*, fut imprimé à Bruxelles, 1752, in-12. A la suite du Mémoire, on trouve un extrait des interrogatoires, récolements, et confrontations de Guill. Arnould, Charles Olivier et Joseph Saurin, et la copie figurée des trop fameux couplets intitulés *le Véritable paquet.* Si Boindin avait voulu dire la vérité, il le pouvait mieux que personne, puisque c'était à lui que le *paquet* fut adressé (*Voy.* Rousseau et Saurin). Voltaire a vivement combattu ce fait dans son *Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV*, à l'article *Lamotte.* Depuis long-temps brouillé avec celui-ci, Boindin était allé s'établir dans un autre café, celui de *Procope*, où il pérorait sur toutes les matières de philosophie et de littérature. Duclos, qui l'y vit beaucoup dans sa jeunesse, parle de lui en ces termes: « Boindin, avec beaucoup de sagacité, » parlait avec une éloquence véhé- » mente, sans en être moins correct » dans la langue. Il ne montrait jamais » plus d'esprit dans une dispute que » lorsqu'il avait tort, ce qui lui arri- » vait assez quand il ne parlait pas le » premier, attendu qu'il était natu- » rellement contradicteur..... Le sage » Fontenelle, qui l'estimait à beau- » coup d'égards, et qui en était res- » pecté, lui ayant demandé pourquoi » il se livrait si fort à la contradiction: » *C'est, dit Boindin, que je vois des* » *raisons contre tout.* — *Et moi*, » répondit Fontenelle, *j'en vois pour* » *tout, et j'aurais la main pleine de* » *vérités, que je ne l'ouvrirais pas* » *pour le peuple.* » Un jour, Boindin soutenait contre Duclos que l'ordre de l'univers pouvait s'accorder aussi bien avec le polythéisme qu'avec un seul Être suprême. Au fort de la discussion, Duclos éclata de rire, et Boindin lui en ayant demandé brusquement la cause, il lui dit: « Vous prouvez le » proverbe: *Il n'est chère que de* » *vilain.* » Ce mot fit rire tout le monde, et Boindin lui-même, qui cessa de disputer. Il eut, dans ce même café Procope, une autre scène également plaisante, avec Marmontel, qui recherchait aussi sa conversation. Ils étaient convenus entre eux d'une langue particulière, d'une espèce d'argot, pour pouvoir parler librement de matières philosophiques; l'ame s'appelait *Margot;* la religion, *Javotte;* la liberté, *Jeanneton;* et Dieu, *M. de l'Être.* Un homme de mauvaise mine qui les écoutait, dit à Boindin: « Ose- » rai-je vous demander, monsieur, » ce que c'était que ce M. de l'Être, » qui s'est si souvent mal conduit, et » dont vous êtes si mécontent? — » Monsieur, répondit Boindin, c'était » un espion de police. » Cet homme en était un lui-même; tout le café rit aux éclats. Parfaict l'aîné a publié les *Œuvres de Boindin*, Paris, 1753, 2 vol. in-12. On y trouve ses pièces de théâtre et ses dissertations académiques; une des plus importantes est la dissertation *sur les sons de la langue française.* On trouve en tête de ce recueil un mémoire qu'il a fait lui-même

sur sa vie et sur ses ouvrages, et où il parle de son esprit et de ses connaissances avec une confiance qui choque un peu les usages reçus, mais il n'y parle point de sa brusquerie et de sa dureté qui n'étaient pas moins réelles : c'est lui que Voltaire a peint, sous le nom de *Bardou*, dans le *Temple du Goût* :

Un raisonneur, avec un fausset aigre, etc.

A—G—R.

BOINEBOURG (Jean-Christian, comte de), conseiller intime de l'électeur de Mayence, naquit à Eisenach, le 12 avril 1622. Le landgrave de Hesse l'employa dans diverses négociations, et il y réussit si bien, que le roi de Suède et le duc de Saxe-Gotha voulurent l'attirer à leur service, mais il embrassa la religion catholique, et se rendit à la cour de l'électeur de Mayence. A la mort de l'empereur Ferdinand III, il fut envoyé à Munich, pour savoir si l'électeur de Bavière accepterait la couronne impériale. Il siégea ensuite dans la diète de Ratisbonne, et acquit bientôt dans l'Empire tant de considération et de pouvoir, que l'électeur de Mayence, inquiet ou jaloux, le dépouilla de ses places, et le fit mettre en prison. Il en sortit au bout de cinq mois, et se retira à Francfort. Il avait une correspondance fort étendue, et la plupart de ses lettres ont été imprimées dans le *Commercium epistolicum Leibnitzianum*. Les livres de sa bibliothèque étaient chargés de notes de sa main. — Son fils (Philippe-Guillaume), s'acquitta également avec honneur de plusieurs ambassades que lui confia l'électeur, et occupa de grandes places. Devenu, en 1702, gouverneur d'Erfurt, il rendit beaucoup de services à cette ville et à son université ; il y fonda une chaire d'histoire et de droit politique, enrichit la bibliothèque d'un grand nombre de livres, et assigna les fonds à son entretien. A sa mort, survenue en 1717, la ville d'Erfurt, qu'il avait trouvée dans un état déplorable, était riche, bien administrée, et ornée de beaux édifices. G—T.

BOIREL (Antoine), né en 1625, chirurgien d'Argentan, en Normandie, est auteur d'un *Traité des plaies de tête*, Alençon, 1677, in-8°., recommandable par un bon nombre d'observations exactes, et fait dans l'esprit du chef de la chirurgie française, Ambr. Paré. On ne peut trop indiquer, dans ces premiers temps de la restauration de l'art, le petit nombre d'ouvrages qui brillent dans les ténèbres, et dont la bonne méthode est prouvée même par l'intérêt qu'ils inspirent encore aujourd'hui. Celui de Boirel est de ce nombre. Boirel avait un frère (Nicolas), habitant la même ville, médecin et auteur de *Nouvelles Observations sur la maladie vénérienne*, Paris, 1702, 1711, in-12, ouvrage qui est bien loin d'avoir, en son genre, le même mérite que celui de son frère sur les plaies de tête.

C. et A.

BOIS (du). *Voy.* Dubois.

BOIS (Jean), en latin *Boisius*, théologien anglais. *Voy.* Boyse.

BOIS DE LA PIERRE (Louise-Marie de Lanfernat, épouse de N. de), naquit au château de Courteilles, près de Verneuil, en Normandie, l'an 1663, et mourut le 14 septembre 1730. Ses poésies, aujourd'hui oubliées, eurent quelque vogue dans le temps où elle vivait. Elle avait étudié l'histoire, et on lui doit d'utiles recherches sur celle de sa patrie. Elle n'a point composé, comme on le dit dans un *Nouveau Dictionnaire historique*, l'*Histoire du monastère de la Chaise-Dieu*, mais une *Chronologie historique des prieures de la Chaise-*

Dieu, qu'on conservait manuscrite dans cette maison. On lui attribue, dans le même Dictionnaire, d'après Moréri, une *Histoire de la maison de l'Aigle*. Il y a ici une triple erreur : 1°. cet ouvrage est manuscrit comme le précédent ; 2°. il a pour titre *Histoire de l'Aigle* (c'est-à-dire, de la ville de ce nom), *des seigneurs de ce lieu, et de tous les événements auxquels ils ont eu part* ; 3°. ce manuscrit est de Louis d'Après, curé de Saint-Martin de l'Aigle. Il est vrai que Mme. de Bois de la Pierre avait fait beaucoup de recherches pour l'auteur, avec qui elle avait des relations d'estime et d'amitié, et c'est ce qui, sans doute, a donné lieu d'attribuer à cette dame un ouvrage à peu près sous le même titre. V—ve.

BOISARD. *Voyez* Boizard.

BOISGELIN (Jean de Dieu-Raymond de Cucé), d'une famille très ancienne de Bretagne, naquit à Rennes, le 27 février 1732. Il fut destiné, dès son enfance, à l'état ecclésiastique, et fit ses études avec distinction. La mort d'un frère aîné, guidon des mousquetaires, qui fut tué au combat de St.-Cast, l'ayant rendu, bien jeune encore, le chef de sa famille, il abandonna son droit d'aînesse à un autre frère, et suivit la carrière qu'il avait commencée. Nommé d'abord grand-vicaire de Pontoise, il passa, en 1765, à l'évêché de Lavaur, et, en 1770, à l'archevêché d'Aix. Il a laissé dans ce diocèse des souvenirs que la révolution n'a point effacés. La Provence lui dut la construction d'un canal qui porte son nom, une maison d'éducation pour les demoiselles pauvres, qui subsiste encore à Lambesc, et plusieurs autres établissements utiles, sans parler d'un pont qu'il avait fait bâtir à Lavaur. « Ce fut par la sagesse, unie à » la générosité, dit Mr. de Bausset » dans une notice historique, que » M. de Boisgelin sauva, au com- » mencement de la révolution, la ville » d'Aix des plus grands malheurs. » Dans un moment de disette, les gre- » niers publics avaient été pillés ; les » excès auxquels le peuple s'était li- » vré allaient arrêter les approvision- » nements, lorsque l'archevêque se » présenta pour calmer le désordre, » et mit 100,000 fr. à la disposition » des autorités locales pour l'achat des » grains. » Il publia en même temps une instruction pastorale, adressée aux curés de son diocèse, et leur recommanda d'inviter le peuple à rapporter aux greniers publics ce qu'il y avait pillé. La voix de la religion et de la piété fit ce que n'avaient pu faire les lois humaines : le peuple obéit à l'invitation de ses pasteurs, et s'assembla en foule dans la métropole, où il exprima de la manière la plus touchante sa reconnaissance pour le prélat qui travaillait si efficacement à adoucir ses maux. M. de Boisgelin vint, en 1789, comme député du clergé, siéger aux états-généraux, où il eut plusieurs fois l'occasion de montrer la sagesse et la modération de son caractère. A la fin de l'assemblée constituante, la persécution qui s'éleva contre le clergé, le força de se retirer en Angleterre ; il ne revint dans sa patrie qu'à l'époque où le St.-Siége se réconcilia avec la France. Il fut nommé à l'archevêché de Tours, en 1802, et, peu de temps après, il obtint le chapeau de cardinal. Il mourut le 22 août 1804, âgé de soixante-douze ans. Le cardinal de Boisgelin, qui avait montré dans le diocèse d'Aix le talent d'un administrateur, était doué d'un goût fin et délicat, d'un esprit brillant et facile ; il aima les lettres et les cultiva avec succès. Il prononça, en 1765, l'Oraison fu-

nèbre du dauphin, fils de Louis XV (non imprimée); en 1766, celle de Stanislas, roi de Pologne, in-8°.; en 1769, celle de Mme. la dauphine, in-4°. Lorsque Louis XVI fut sacré à Reims, ce fut M. de Boisgelin qui prononça le discours du sacre : ceux qui l'ont entendu n'ont point oublié l'effet qu'il produisit; sans égard pour le lieu et la circonstance, l'orateur fut interrompu deux fois par de nombreux applaudissements. On y trouva, comme dans ses oraisons funèbres, une éloquence simple, gracieuse et touchante. M. de Boisgelin fut nommé membre de l'académie française, en 1776, à la place de l'abbé de Voisenon; il a été remplacé à la seconde classe de l'institut par Dureau-de-Lamalle. Il reste de M. de Boisgelin : I. plusieurs ouvrages publiés avant et pendant la révolution, sur des questions qui ont perdu aujourd'hui quelque chose de leur intérêt; II. *le Psalmiste, traduction des Psaumes en vers français, précédée d'un discours sur la poésie sacrée*, Londres, 1799: cet ouvrage fut une bonne action, l'auteur le composa et le publia pour venir au secours de quelques familles d'émigrés. III. *Traduction des Héroïdes d'Ovide en vers français*, sans nom d'auteur, Philadelphie (Paris), in-8°., 1786. L'abbé Garnier, historiographe de France, fut l'éditeur de cet ouvrage, qui n'a été tiré qu'à douze exemplaires; IV. *Discours à la cérémonie de la prestation du serment des archevêques et évêques*, 1802, in-4°. Il reste encore en manuscrit de M. Boisgelin, des observations sur Montesquieu. L'évêque de Versailles a prononcé l'oraison funèbre du cardinal de Boisgelin, au service de ce prélat, célébré le 12 septembre 1804; Mr. de Bausset, qui avait été son grand-vicaire, a donné une *Notice historique sur S. E. M. le cardinal de Boisgelin*. D. N—L.

BOISGÉRARD (Marie-Anne-François Barbuat de), né le 8 juillet 1767, à Tonnerre, où son père, ancien officier dans le régiment de Champagne, s'était retiré avec le grade de général. Il sortit des écoles militaires, en 1791, avec le grade de capitaine du génie. En 1793, il fit partie de la garnison qui défendait Mayence, et la suivit dans la Vendée. Il fut ensuite employé aux siéges de Charleroi, de Landrecies et du Quesnoi, où il se distingua par son habileté. Il reçut une blessure à ce dernier. Au siége de Valenciennes le général Marescot lui confia le commandement de l'attaque dirigée sur la citadelle, et celui de l'attaque du fort St.-Pierre, au siége de Maëstricht. Boisgérard fit des dispositions pour prendre ce fort, au moyen de globes de compression placés dans la caverne sur laquelle il est situé. La première explosion ne fut pas heureuse, et la prompte reddition de l'ennemi prévint la seconde, qui, comme on le reconnut, aurait été du plus grand effet. Ayant reçu ordre de rétablir Kehl et la tête du pont d'Huningue, il donna l'idée de former des ponts-radeaux, au moyen desquels on entretint constamment des communications entre tous les ouvrages des îles du Rhin. Peu de temps après, nommé général de brigade et commandant en chef du génie, il fut employé à l'armée d'Angleterre, et quitta bientôt cette armée pour se rendre en Italie, où il joignit l'armée du général Championnet sous les murs de Capoue. Il y reçut une blessure dont il mourut peu de temps après, âgé de trente-deux ans, au moment où la paix venait d'être conclue. Il a laissé divers manuscrits, restés entre les mains de son père, aujourd'hui maire de Tonnerre, notamment :

I. *Journaux d'attaque devant la citadelle de Valenciennes, du siége de Maëstricht, du fort St.-Pierre*; II. des *Mémoires militaires sur la nécessité d'établir des places de sûreté, sur les travaux des lignes de la Queich, sur le fort de Kehl, sur les pont-radeaux*, etc.; III. des *Mémoires sur le génie militaire, sur les travaux du génie, sur les ingénieurs-géographes*; IV. *Exposé sommaire sur la nature des différents pays situés sur la rive droite du Rhin, de Bâle à Coblentz*, etc.; V. un *Précis des entretiens entre les généraux Desaix et Boisgérard*; VI. enfin, un *Journal d'un voyage à Genève*. Il y a, dans les deux derniers manuscrits, des particularités curieuses et des détails intéressants qui font désirer la publication de ces ouvrages.

D—M—T.

BOIS-GUILLEBERT (Pierre le Pesant, sieur de) lieutenant-général au bailliage de Rouen, mort en 1714, ne s'est désigné que par les initiales B. G. dans ses deux premiers ouvrages, et a gardé l'anonyme dans les autres. On lui doit, 1. *Histoire de Dion-Cassius de Nicée, abrégée par Xiphilin, traduite du grec en français par M. de B. G.*, Paris, 1674, 2 vol. 12. On voit que ce n'est qu'une traduction de Xiphilin, et non de Dion-Cassius, comme le suppose le *Dictionnaire universel, historique*; II. *Histoire d'Hérodien, traduite en français*, Paris, 1675, in-12; la traduction qu'a donnée l'abbé Mongault a fait oublier celle-ci. III. *Marie Stuart, reine d'Écosse*, nouvelle historique, Paris, 1674, 3 vol. in-12, 1675, 4 parties in-12; IV. *le Détail de la France sous le règne de Louis XIV*, 1695, 1696, 1699, in-12, sans nom de ville; idem, *augmenté de plusieurs mémoires et traités sur la même matière*, Rouen (Hollande), 1707, 2 vol. in-12. Cet ouvrage contient de bonnes vues sur les finances, dont l'administration était alors peu connue en France. Bois-Guillebert voulut faire croire qu'il était le seul qui entendît bien cette partie, et à cet effet il dénigra Colbert; mais il ne persuada personne; et l'ouvrage n'étant pas plus recherché que l'auteur, celui-ci s'avisa d'un autre stratagême. Il était neveu, à la mode de Bretagne, du maréchal de Vauban; il publia son *Détail de la France*, avec ce nouveau titre : *Testament politique de M. de Vauban*, 2 vol. in-12; Bruxelles, 1712, 2 volumes in-8°. L'importance du personnage fit faire attention au livre, et on le jugea mieux. Malgré quelques erreurs et quelques vues trop systématiques, il peut encore être consulté avec fruit, et renferme, sur la statistique de la France, à cette époque, une foule de détails qui n'avaient pas encore été publiés. Il est cité avec éloge dans la préface du *Projet de dixme royale*, ce qui a fait penser à quelques auteurs que Bois-Guillebert pourrait bien être l'auteur de ce dernier ouvrage, qu'on attribue généralement au maréchal de Vauban. — Bois-Guillebert (Jean-Pierre-Adrien-Augustin le Pesant de), né à Rouen, et petit-neveu du grand Corneille, est auteur d'un *Poëme sur la sédition d'Antioche*, couronné par l'académie de l'Immaculée Conception de Rouen, en 1769, et imprimé en 1770, in-8°. C. M. P. et V—ve.

BOISIUS. *Voyez* Boyse.

BOIS-MESLÉ (Jean-Baptiste Torchet de), avocat au parlement de Paris, publia, en 1749, l'*Histoire du chevalier du soleil*, Paris, 1749, 2 vol. in-12. Il s'était déjà fait avantageusement connaître par un ouvrage d'un genre plus sérieux, et surtout

plus utile, l'*Histoire générale de la marine*, Amsterdam (Paris), 1744 à 1758, 3 vol. in-4°. L'auteur fut aidé dans son travail par le P. Théodore de Blois, capucin ; il fit paraître le 1er. volume en 1744, et le 2e. en 1746. Le 3e. est de M. de Richebourg. Cette histoire contient l'origine de la marine chez tous les peuples du monde, ses progrès, son état dans le 18e. siècle, et les expéditions anciennes et modernes. Il en parut une seconde édition en 1759, 3 vol. in-4°., fig. V—VE.

BOISMONT (Nicolas Thyrel de), membre de l'académie française, et prédicateur ordinaire du roi, né dans un village près de Rouen, vers 1715, annonça, dans sa jeunesse, les dispositions les plus heureuses pour la chaire ; mais, entraîné par un goût très vif pour la société et les plaisirs, il négligea ses études. Les conseils de quelques amis le déterminèrent à se rendre dans la capitale vers 1749. Après y être resté inconnu pendant quelques années, prêchant dans les églises les moins fréquentées, sa réputation commença cependant à s'établir. Une imagination brillante, une connaissance fine des caractères, des passions et des mœurs, l'éclat des pensées, l'élégance et quelquefois le jeu des expressions, telles furent, suivant Rhulières, les qualités qui le firent distinguer, et qui peuvent caractériser le genre de son talent. En 1755, l'abbé de Boismont remplaça à l'académie, Boyer, évêque de Mirepoix, et il prit pour sujet de son discours de réception : *De la nécessité d'orner les vérités évangéliques.* Il avait éprouvé lui-même cette nécessité de se plier au goût du siècle, et de cacher l'instruction, pour la faire recevoir, sous les agréments du style. Dans le temps qu'il sollicitait une place à l'académie, des personnes, distinguées par leur naissance et par l'éclat de leur rang, assistèrent à un de ses sermons, moins pour entendre le prédicateur que pour le juger. Averti de cette circonstance, au moment de monter en chaire, l'abbé de Boismont, au lieu du sermon qu'il avait préparé, en choisit un autre qu'il crut propre à flatter son auditoire, *la Conversion de la Madeleine ;* mais après avoir représenté la sainte au milieu de ses égarements, et avoir épuisé dans cette partie de son discours tout ce que lui fournissaient son éloquence et son talent, la mémoire lui manqua lorsqu'il s'agit de peindre à son auditoire, Madeleine dans la pénitence. On ne lui sut point mauvais gré de cette espèce de disgrâce ; bien des personnes même la regardèrent comme un trait d'esprit ; et sa réputation, loin d'en souffrir, s'en accrut encore. L'abbé de Boismont préférait le plaisir et le repos à la gloire, ainsi il travaillait peu. On n'a de lui qu'un *Panégyrique de S. Louis*, l'*Oraison funèbre du Dauphin, fils de Louis XV ;* celle *de la Reine de France*, celle *de Louis XV*, et enfin celle *de l'impératrice Marie-Thérèse.* Il y a des traits brillants, des morceaux même de la plus haute éloquence dans ces différentes pièces ; mais elles ne doivent pas être regardées comme des modèles. L'ouvrage de l'abbé de Boismont qui fait le plus d'honneur à ses talents est le Discours qu'il prononça, en 1782, dans une assemblée extraordinaire des dames de la Charité. Depuis quelques années, des personnes bienfaisantes sollicitaient l'établissement à Paris d'un hospice pour les militaires en grade et les ecclésiastiques délaissés dans leurs maladies. La quête faite à la suite de ce discours rapporta 150,000 livres, et l'hospice fut fondé

et construit à Mont-Rouge. Il joignait encore aux talents d'orateur celui de poète : on raconte qu'il jouait même très bien la comédie, et qu'il excellait dans les rôles de *Crispin*. Il mourut à Paris, le 20 décemb. 1786, âgé de soixante-onze ans ; il avait le titre de prédicateur du roi, et celui de docteur en théologie de la maison de Navarre. En 1805, on a recueilli à Paris les *Œuvres de l'abbé de Boismont*, in-8°. Ce recueil est précédé d'une notice historique et littéraire par M. Auger, éditeur, et de l'éloge de Boismont par Rulhières, qui le remplaça à l'académie. L'abbé Maury espérait succéder dans cette place à Boismont, et tâchait de lui faire raconter les détails de sa jeunesse et de sa vie : « L'abbé, lui dit » celui-ci, vous me prenez mesure, » indiquant qu'il cherchait des matériaux pour son éloge. On attribue aux abbés de Boismont et Maury les *Lettres secrètes sur l'état actuel de la Religion et du Clergé de France*, in-12, sans date, imprimé en vers 1781.

A. B—t et W—s.

BOISMORAND (Claude-Joseph Chéron de), était fils d'un avocat de Quimper, où il naquit vers 1680. Entré dans l'ordre des jésuites, après avoir professé la rhétorique à Rennes, et s'y être livré à quelques écarts, il avait été relégué à La Flèche. Il y quitta les jésuites, quoique revêtu de la prêtrise. Rentré dans le monde, Boismorand y était plus connu sous le nom de l'abbé *Sacred*..... que sous son nom propre, parce que *sacre d*.... était son jurement ordinaire. C'était un joueur déterminé ; les hôtels de Gesvres et de Carignan, alors privilégiés pour les jeux de hasard, étaient ce qu'il appelait ses galeries. « Il a passé, dit Collé, pour le plus » beau et le plus grand jureur de son » temps. Cependant il reconnaissait » un supérieur dans ce grand art de » jurer : c'était un nommé *Passavant*, » mauvais sujet et gros joueur : cela » est presque synonyme. Un jour que » l'abbé de Boismorand avait perdu » beaucoup d'argent de suite, et qu'il » s'était épuisé en jurements nouveaux, n'en pouvant plus inventer, » il regardait le ciel avec fureur, en » disant : *Mon Dieu ! mon Dieu ! je* » *ne te dis rien, je ne te dis rien,* » *mais je te recommande à Passa-* » *vant.* Le soir d'un matin qu'il avait » fait un sermon très pathétique, il » perdait son argent au jeu, il regardait le ciel en donnant ses derniers » écus, et disait : *Eh ! oui, mon* » *Dieu !.... oui !.... oui !.... je t'en-* » *verrai des ames.* » La ressource de Boismorand fut, lors des grandes querelles entre les jansénistes et les molinistes, de composer contre les jésuites des mémoires qu'il allait dénoncer comme l'ouvrage des jansénistes, au P. Tournemine, avec lequel il avait conservé des liaisons. Boismorand recevait de l'argent pour répondre à ces mémoires. Ce petit manège fut découvert ; mais les jésuites, craignant de se faire un ennemi redoutable, ne lui en témoignèrent qu'un léger ressentiment. La plume de Boismorand était toujours aux ordres de qui la payait ; et la traduction du *Paradis perdu* est de lui, « quoi- » qu'il ne sût pas l'anglais, dit Collé. » Dupré de St.-Maur, assisté de son » maître d'anglais, lui rendait les » phrases, et cet abbé mettait leur » français en français véritable, et y » donnait cette ame, cette vie et cette » chaleur que Dupré était incapable » d'y mettre. » Mme. Necker (*Mélanges*, II, 16) dit aussi que Boismorand est auteur de cette traduction. « Cet homme singulier mourut, dit » Laplace, sous la haire et le cilice,

» en 1740. » On a de lui : I. plusieurs mémoires qui décèlent une imagination assez forte, parmi lesquels on distingue, 1°. celui pour le baron Hoguer, son ami; 2°. celui pour les états d'Artois, contre l'évêque d'Arras; 3°. ceux pour les jésuites, dans l'affaire de la Cadière et du P. Girard. II. *Histoire amoureuse et tragique des princesses de Bourgogne*, 1720, in-12. Quelques personnes lui attribuent les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, 1733 et 1738, 6 vol. in-12; *Anecdotes de la cour de François Ier.*, 1748, 3 volumes in-12; *Annales de la cour de Henri II*, 1749, 2 vol. in-12; *Marie d'Angleterre*, 1749, in-12; ouvrages tous publiés sous le nom de Mlle. de Lussan; et la *Vie de Louis Balbe Berton de Crillon*, surnommé *le Brave*, 1757, 2 tomes in-12, qu'on croit être de Mlle. de Lussan. Ce ne sont pas les œuvres de Boismorand, comme on le dit dans un *Dictionnaire historique*, mais celles de Boismont, qui ont été recueillies et publiées en 1805, in-8°. A. B—T.

BOISMORTIER (N. Bodin de) compositeur de musique, né à Perpignan en 1691, mort en 1765, était attaché à l'Opéra. Outre plusieurs motets, parmi lesquels on cite son *Fugit nox*, il est connu par la musique de trois opéras : I. les *Voyages de l'Amour*, ballet en 4 actes, paroles de La Bruère, 1736; II. *Don Quichotte chez la Duchesse*, ballet comique en trois actes, paroles de Favart, 1743; III. *Daphnis et Chloé*, pastorale, paroles de Laujon, 1747. Ce dernier, qui a eu plusieurs reprises, est son meilleur ouvrage. — Sa fille (Suzanne Boismortier), a laissé deux romans : I. *Mémoires historiques de la comtesse de Marienberg*, 1751, 2 vol. in-12; II. *Histoire de Jacques Féru et de la valeureuse demoiselle Agathe Mignard, écrite par un ami d'iceux*, 1766, in-12. A. B—T.

BOISOT (Jean-Baptiste), né à Besançon, en juillet 1638, fit paraître dès son enfance beaucoup d'amour et de disposition pour les sciences. Il avait achevé sa philosophie à l'âge de treize ans, et son cours de droit à dix-sept ans; il alla passer ensuite quelque temps à Paris, où il se lia avec Pélisson et d'autres beaux esprits de ce temps-là. De Paris, il se rendit à Rome, où son mérite lui valut la protection de plusieurs personnages distingués, entre autres du cardinal Azzolini et de la reine Christine de Suède. A la recommandation de cette princesse, il obtint du pape quelques bénéfices en Franche-Comté, où il revint après avoir parcouru l'Allemagne et les Pays-Bas, comme il avait parcouru l'Italie, c'est-à-dire, en savant et en observateur. Député par le clergé aux états de sa province, il fut chargé d'une négociation très délicate près du gouverneur de Milan, et il s'en acquitta avec toute l'habileté d'un homme vieilli dans les affaires. Ne voulant prendre aucune part aux troubles qui agitaient la Franche-Comté, il se retira en Espagne (1), et il y demeura jusqu'en 1678, où cette province fut cédée à la France par le traité de Nimégue. Il n'ignorait cependant pas que sa famille était en crédit auprès de Louis XIV; mais sa [redacted]catesse ne lui permettait pas d'accepter les offres d'un ennemi de son souverain. De retour en Franche-Comté, il fut nommé à l'abbaye de St.-Vincent de Besançon, et, dès ce moment, il se livra entièrement à sa passion pour les lettres. Il avait acquis dans ses voyages un grand nombre de tableaux, de

(1) D'autres disent à Chambéri et à Turin.

médailles, de bronzes et d'autres raretés; il les céda aux religieux de son abbaye, avec la bibliothèque du cardinal de Granvelle, qu'il avait achetée du comte de St.-Amour, et y joignit un fonds de deux mille écus pour son entretien, à condition qu'elle serait ouverte au public deux fois la semaine. Cette bibliothèque, qu'il avait beaucoup augmentée, était considérable, et riche surtout en manuscrits précieux, parmi lesquels on distinguait la fameuse collection en 80 vol. in-fol., connue sous le nom de *Mémoires du cardinal de Granvelle* (*Voy.* GRANVELLE). L'abbé Boisot l'avait formée lui-même, après avoir sauvé les papiers du cardinal des mains d'un épicier à qui ils venaient d'être vendus. Il passa dix ans à les déchiffrer et à les mettre en ordre. Il avait le projet d'écrire l'histoire du cardinal de Granvelle d'après ces mémoires, dont on ne pouvait contester l'authenticité. La lettre qu'il écrivit à Pélisson pour lui en faire part, a été imprimée dans le 4e. volume de la continuation des *Mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets. L'abbé Boisot avait appris l'hébreu et le grec, pour étudier l'histoire ecclésiastique dans ses sources. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe, entr'autres l'italien et l'espagnol, et il était en correspondance avec les savants les plus distingués de France, d'Italie et d'Allemagne. On ne doit donc pas être surpris qu'il n'ait pas eu le loisir de composer des ouvrages étendus. Le *Journal des Savants* contient quelques pièces de l'abbé Boisot assez curieuses, et qui ont été traduites en latin, et réimprimées dans les *Acta eruditorum*. La charité de l'abbé Boisot surpassait encore son savoir. En 1694, la disette ayant été générale, il fit faire aux pauvres des distributions avec si peu de ménagement, qu'il se vit contraint ensuite d'emprunter une somme modique pour ses besoins particuliers. Il mourut le 4 décembre de la même année, âgé de cinquante-six ans. Les magistrats de Besançon lui firent faire des obsèques magnifiques, auxquelles ils assistèrent en corps. Le P. Mabillon, dans sa *Dissertation sur le culte des saints inconnus*, rapporte que l'abbé Boisot avait fait reconnaître pour païenne *Caesia Donata*, que des ecclésiastiques comtois, aussi ignorants que zélés, voulaient faire honorer comme une sainte. L'abbé Bosquillon et Moreau ont fait l'éloge de l'abbé Boisot; celui de Moreau se trouve dans le 4e. volume des *Mémoires de Desmolets*, avec des vers français de Mlle. Scudéri, et des vers latins de Dumay, Legoux et la Monnoye, sur la mort de ce savant respectable. W—s.

BOISROBERT (FRANÇOIS METEL DE), né à Caen, vers 1592, d'un père avocat, porta lui-même quelque temps ce titre. Etant à Rome, en 1630, le pape Urbain VIII, sur sa réputation d'esprit et de talent, voulut le voir, le goûta, et lui donna un petit prieuré en Bretagne, ce qui l'obligea de quitter l'épée pour prendre la soutane; de retour en France, il entra dans les ordres, et fut pourvu d'un canonicat à Rouen, dont les devoirs lui étaient fort à charge, et qu'il ne conserva pas longtemps. Les agréments de sa conversation l'avaient déjà introduit auprès du cardinal de Richelieu; il avait souverainement le don de cette niaiserie affectée, qui est, dit-on, familière à Caen. Il rajeunissait avec art tous les vieux contes, et débitait avec gaîté les petites nouvelles de la cour et de la ville; en un mot, il était, comme il le dit lui-même, « un grand dupeur d'o-

reilles; » personne ne contrefaisait mieux que lui le geste et les manières de ceux qu'il fréquentait. Son talent devint tellement nécessaire au cardinal, que Citois, son premier médecin, lui disait : « Monseigneur, nous ferons » tout ce que nous pourrons pour votre » santé; mais toutes nos drogues se- » ront inutiles, si vous n'y mêlez une » ou deux dragmes de Boisrobert. » Boisrobert ayant encouru la disgrâce de son patron, ce même médecin mit en forme d'ordonnance, au bas d'une requête de l'abbé : *Recipe Boisrobert*, et l'ordonnance fut suivie par le cardinal. Pour prix de ses bons mots, l'abbé obtint de riches et nombreux bénéfices, entre autres l'abbaye de Châtillon-sur-Seine; de plus, il fut fait conseiller d'état ordinaire. S'il songeait fort à lui, il n'oubliait pas les autres. Le cardinal l'appelait *Ardent sollicitateur des Muses incommodées*. C'est lui qui fut cause que ce ministre eut l'idée de fonder l'académie française, et il en fut l'un des premiers membres; ce qui ne l'empêcha point de s'égayer de temps en temps aux dépens de la compagnie, sur la lenteur qu'elle mettait dans la rédaction du *Dictionnaire*. Il dit, dans une de ses épîtres :

Depuis six mois dessus l'F on travaille,
Et le destin m'aurait fort obligé,
S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au G.

Richelieu étant mort, il fut une seconde fois exilé de la cour, pour avoir souvent juré le nom de Dieu, en perdant son argent contre les nièces du cardinal Mazarin. C'était un étrange ecclésiastique; il aimait avec fureur le jeu et la table : on ne peut pas ajouter les femmes; car il fut violemment soupçonné d'un goût contraire. Il était tellement occupé de bons dîners, qu'un jour, passant dans une rue de Paris, et appelé pour confesser un malheureux qui venait d'être blessé à mort, il lui dit : « Mon camarade, pensez à » Dieu, et dites votre *Benedicite*. » On demandait à Conrart si Boisrobert était dévot ? « Je le crois, répondit-il, » de l'humeur de ce bon prélat dont » parle Tassoni, qui, au lieu de dire » son Bréviaire, jouait des bénéfices » au trictrac. » Il excellait dans la déclamation, et était passionné pour la comédie, ce qui lui valut le sobriquet d'*abbé Mondori* (Mondori était le plus fameux comédien du temps.) « Vous voyez bien cet homme, disait » un de ses amis, en le montrant dans » une église; c'est l'abbé Mondori, » qui doit prêcher ce soir à l'hôtel de » Bourgogne. » Un jour qu'il revenait à pied de la comédie, parce qu'on lui avait pris sa voiture pendant qu'il y était, ce même ami lui dit : « Quoi ! » Monsieur, à la porte de votre cathé- » drale! Ah! l'affront n'est pas suppor- » table. » Malleville l'a peint fort ressemblant dans son joli rondeau :

Coiffé d'un froc bien raffiné, etc.

Il mourut, après une courte maladie, le 30 mars 1662. Il était un des cinq auteurs qui travaillaient aux pièces de théâtre du cardinal de Richelieu. Il en a fait, pour son compte, dix-huit, dont les titres mêmes sont oubliés, quoique sa *Belle Plaideuse* ait fourni à Molière, suivant quelques auteurs, deux belles scènes de l'*Avare*. Ses autres ouvrages sont des *Epîtres*, imprimées en 1647 et 1659, in-4°. et in-8°., un roman intitulé : *Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orasie*, 1629, 1636, in-8°., *le Sacrifice des Muses*, adressé à Richelieu, Paris, 1635, in-4°.; des *Nouvelles héroïques et amoureuses*, 1657, in-8°.; une *Paraphrase en vers des Psaumes de la Pénitence*, Paris, 1627, in-12, et quelques autres pièces dans les recueils du temps. Il a été l'éditeur du *Parnasse Royal, où les im-*

mortelles actions du roi Louis XIII sont publiées par les plus célèbres poètes de son temps, en français et en latin, recueillies par François Métel de Bois-Robert, Paris, 1635, in-4°. Ce gros volume est curieux à consulter pour l'histoire politique et littéraire; *le Sacrifice des Muses*, dont on vient de parler, en fait la 3e. Partie. Boisrobert a aussi été l'éditeur des œuvres de Théophile, Rouen, 1627, in-8°. L'abbé d'Artigny lui a attribué les *Contes d'Ouville;* ils sont de son frère Antoine Métel, sieur d'Ouville, selon Goujet. A—G—R.

BOISSARD (Jean-Jacques), antiquaire et poète latin, né à Besançon, en 1528, étudia d'abord sous Hugues Babel, son oncle, professeur en langue grecque, à l'université de Louvain. Il eut ensuite d'autres maîtres également habiles; mais leur sévérité l'ayant dégoûté de l'étude, il s'enfuit secrètement de Louvain, parcourut une partie de l'Allemagne, et vint en Italie, où il demeura pendant plusieurs années. Il fut contraint, pour subsister, de recourir à des extrémités toujours fâcheuses pour un homme qui a l'esprit élevé. On dit même qu'il fut pendant quelques temps au service du cardinal Caraffe, en 1559. Son séjour en Italie développa en lui le goût des antiquités. Il apprit à dessiner pour le satisfaire, et il eut bientôt formé un recueil des monuments les plus curieux de Rome et des villes voisines. Dans le dessein d'augmenter sa collection, il visita les îles de l'Archipel, et son projet était de parcourir toute la Grèce; mais une maladie sérieuse l'obligea de revenir à Rome. Aussitôt qu'il fut rétabli, il reprit ses occupations avec encore plus de zèle qu'auparavant. Étant allé un jour visiter, avec ses amis, le jardin du cardinal Carpi, au mont Quirinal, il s'écarta de la compagnie, et se cacha dans un bosquet, jusqu'à ce que tout le monde fut sorti. Lorsque les portes furent fermées, il commença à parcourir, tout à son aise, le lieu où il se trouvait, et employa le reste du jour à copier des inscriptions et à dessiner des monuments, exercice que la nuit seule interrompit, et qu'il reprit dès que le jour parut. Le lendemain, le cardinal étant entré dans son jardin, trouva Boissard occupé à ce travail, et fut curieux de savoir comment il y était venu. Boissard lui conta naïvement comment la chose s'était passée, et le cardinal en fut si touché, qu'il ordonna qu'on lui préparât à déjeûner, et lui permit de copier et de dessiner tout ce qu'il trouverait de rare dans son palais. Boissard revint enfin dans sa patrie, mais ne pouvant y suivre la religion protestante qu'il avait embrassée, il alla s'établir à Metz. En partant, il laissa à Montbelliard ses riches collections d'antiquités, qu'il confia à l'une de ses sœurs. Elles furent pillées par les Lorrains, qui ravagèrent à cette époque une partie de la Franche-Comté; mais comme on savait qu'il se proposait de publier un ouvrage sur les antiquités romaines, et qu'on s'en formait une haute idée, tous les savants s'empressèrent de réparer ses pertes. Boissard est connu non seulement comme antiquaire, mais encore comme poète latin. On a trop déprisé et trop loué ses vers. Ses meilleures pièces ont été réimprimées dans les *Deliciæ poëtarum Gallorum;* il mourut à Metz, le 30 octobre 1602, âgé de soixante-quatorze ans. On a de lui: I. *Poëmata, Epigrammatum libri tres, Elegiæ libri tres, Epistolarum libri tres*, Bâle, 1574, in-16.; idem., *aucta et emend.*, Metz, 1589, in-8°. II. *Emblemata, lat. et gall.*, Metz, 1584, in-8°. oblong; Metz, 1588,

in-4°. III. *Emblemata lat.*, Francfort, 1593, in-4°., avec fig. de Th. de Bry. Ce recueil contient cinquante-un emblêmes; il est différent de celui que nous venons de citer. IV. *Vitæ et icones sultanorum turcicorum, principum persarum aliorumque heroum, heroinarumque ab Osmane ad Mahometem II*, Francfort, 1596, in-4°., avec fig. de Th. de Bry, rare. Il y a quarante-sept portraits, dont quelques-uns de femmes; le premier est celui d'Osman, le dernier est celui d'Amurath III, fils de Sélim II. V. *Theatrum vitæ humanæ*, Metz, 1596, in-4°., avec fig. de Th. de Bry; réimprimé en 1638, in-4°. L'auteur a voulu montrer à combien de misères et de calamités l'homme est sujet pendant sa vie. Il prend ses exemples dans les histoires grecques et romaines; mais surtout dans la *Bible*. VI. *Romanæ urbis topographiæ et antiquitatum quibus succinctè et breviter describuntur omnia quæ tum publicè quam privatim videntur animadversione digna, partes VI*, Francfort, 1597, 1598, 1600 et 1602, in-fol., six tomes en 3 vol., fig. Cet ouvrage, sur lequel on trouve beaucoup de détails dans le tom. XVIII du P. Nicéron, est le plus rare et le plus cher de ceux de Boissard; il est difficile d'en trouver des exemplaires bien complets, à raison de l'intervalle qui s'est écoulé entre l'impression des différentes parties. Il a reparu en 1627; mais cette édition n'est ni aussi belle ni aussi rare que la première. VII. *Icones et vitæ virorum illustrium, doctrinâ et eruditione præstantiorum*, Francfort, 1592, 1597, 1598 et 1599, quatre parties en 2 vol. in-4°., avec fig. de Th. de Bry. Cet ouvrage a été réimprimé sous le titre de *Bibliotheca, sive thesaurus virtutis et gloriæ, in quo continentur illustrium virorum effigies et vitæ*, Francfort, 1628, 1631, in-4°., et enfin, sous celui de *Bibliotheca calcographica*, Francfort, 1650 et années suivantes, neuf parties en 2 vol. in-4°. Cette dernière édition ne renferme que les portraits des hommes célèbres, au nombre de quatre cent trente-huit; la 6e. partie est de Sébastien Furckius; la 7e., la 8e. et la 9e., de Clément Ammonius, gendre de Théodore de Bry. VIII. *Parnassus biceps in cujus priore jugo musarum deorumque præsidum Hypocrenes: in altero deorum fatidicor. Phœbadum et Vatum illustrium imagines proponuntur*, Francfort, 1601; 2e. éd. 1627, in-fol., rare et curieux. IX. *De divinatione et magicis præstigiis, de geniis*, etc., *tractatus posthumus*, Oppenheim, Gallerus, in-fol., figures, de Th. de Bry, (1615), et Hanau, 1611, in-4°., rare et curieux. X. *Habitus variarum gentium*, Metz, 1581, in-fol. obl., orné de soixante-dix fig. enluminées: cet ouvrage doit être fort rare. La bibliothèque de M. Pâris, vendue à Londres en 1791, renfermait deux manuscrits inédits de Boissard, l'un est une vie de ce célèbre antiquaire, écrite en latin, et l'autre contient des poésies latines. W—s.

BOISSAT (Pierre de), de Vienne en Dauphiné, qui vivait sous le règne de Henri III, fut un savant jurisconsulte, et un profond helléniste. Il n'a laissé aucun ouvrage. — Boissat (Pierre de), son fils, vice-baillif de Vienne, sa patrie, mort en 1613, a laissé: I. *Histoire des chevaliers de l'ordre de St.-Jean de Jérusalem*, traduite en partie de l'italien de Bosio, 1612, 2 vol. in-4°., réimprimée en 1629, in-fol., avec des additions de Baudouin et de Naberat; et en 1643, 2 vol. in-fol., avec de nouvelles additions de ce dernier. La traduction de cette histoire, qui va jusqu'en 1571, avait été achevée par

Baudouin. II. *Remercîment au roi par les anoblis du Dauphiné*, 1603, in-4°.; III. *de la Prouesse et réputation des anciens Allobroges*, 1602, in-4°.; réimpr. en 1603; IV. *le Brillant de la royne*, 1613, in-8°. C'est une généalogie de la maison de Médicis, réimprimée à Lyon, 1620, in-8°., sous ce titre: *Histoire généalogique*, etc. V. *Recherches sur les duels*, 1610, in-4°. A. B—T.

BOISSAT (PIERRE DE), fils du précédent, naquit à Vienne en 1603. Il eut, dès ses premières années, une si grande facilité pour la poésie latine, que, sous la dictée, il tournait des thèmes en vers; ce qui lui valut le surnom de *Boissat-l'Esprit*. Il prit d'abord le petit collet, qu'il quitta pour suivre le barreau, lequel à son tour fut abandonné pour le parti des armes. Il fit quelques campagnes sous Lesdiguières. Lors d'un voyage qu'il fit à Malte, il y fut très bien reçu, en considération de son père, qui avait écrit l'histoire de l'ordre. En revenant en France, il échoua sur les côtes du Languedoc. Suivant toujours la carrière des armes, il s'y distingua dans plusieurs circonstances, et par des ducls. Il fut bientôt gentilhomme de la chambre de Gaston d'Orléans, et membre de l'académie française, nouvellement établie. Gaspard Lascaris, vice-légat d'Avignon, le créa comte palatin, et fit le même honneur à Chapelain. Boissat était homme du monde. Dans un bal, à Grenoble, étant déguisé en femme, il se permit quelques propos libres avec Mme. de Sault, depuis duchesse de Lesdiguières, qui s'en courrouça, et le fit maltraiter le lendemain par les gardes et les valets de son mari, lieutenant de roi en Dauphiné. Après treize mois de pourparlers, la noblesse du pays arrangea cette affaire d'une manière très honorable pour Boissat, ainsi qu'on peut le voir dans l'*Histoire de l'Académie*, par Pélisson. Boissat, après sa disgrâce, s'était retiré à Vienne, où il se maria. Sur la fin de ses jours, il se livra à des excès de dévotion, négligea ses cheveux, se vêtit d'habits grossiers, et catéchisa dans les carrefours. La reine de Suède passant à Vienne pour se rendre en Italie, Boissat fut chargé de la haranguer. Son costume sale, et le sermon qu'il débita sur le jugement dernier et le mépris de ce monde, choquèrent tellement cette princesse, qu'elle dit: « Ce n'est point là ce Boissat que j'ai » connu; c'est un prêcheur qui em» prunte son nom. » Et elle ne voulut plus le revoir. Boissat mourut le 28 mars 1662. On a de lui: I. *Histoire négrépontique, contenant la vie et les amours d'Alexandre Castriot, arrière-neveu de Scanderberg, et d'Olimpe, la belle grecque de la maison des Paléologues*, Paris, 1631, in-8°.; roman tiré des manuscrits d'Ottavio Finelli, que quelques personnes estiment, mais qu'on ne lit plus, et dans lequel la Calprenède a pris les principales situations de sa *Cassandre*. II. *Les Fables d'Ésope, illustrées de discours moraux, philosophiques et politiques*, 1633, in-8°. Ces deux ouvrages, qui furent faits, le premier en vingt jours, le second en quinze, ont été publiés sous le nom de *Jean Baudouin*. III. *Relation des miracles de Notre-Dame de l'Ozier*, en latin et en français, *avec des vers à la louange de la Ste.-Vierge, en cinq langues* (grecque, latine, espagnole, italienne et française), 1659, in-8°.; IV. des *Œuvres latines*, en prose et en vers, sous ce titre: *Petri de Boissat opera et operum fragmenta, historica et poëtica*, in-fol., sans indication

de lieu ni d'année, dont les exemplaires sont de la plus grande rareté. L'abbé d'Olivet, dans son *Histoire de l'Académie française*, a donné la notice de ce recueil. On peut aussi, pour le contenu de ce volume, consulter les *Mémoires d'Artigny*, tom. II, pag. 5. V. La *Morale chrétienne*, que Guy Allard dit avoir été imprimée; VI. *Encomiasticon Christinæ Suecorum reginæ*, in-4°. Chorier a écrit en latin la vie de Pierre Boissat, 1680, in-12. A. B—T.

BOISSIER DE SAUVAGES. *Voy.* SAUVAGES.

BOISSIÈRE (CLAUDE), mathématicien du 16e. siècle, né dans le diocèse de Grenoble. On a de lui: I. *l'Art de l'arithmétique, contenant les dimensions commodes, tant pour l'art militaire que pour les autres calculs*, 1554, in-8°.; II. *Nobilissimus et antiquissimus ludus Pythagoricus qui Rhythmomachia nominatur, in utilitatem et relaxationem studiorum comparatus, ad veram et facilem proprietatem et rationem numerorum assequendam: nunc tandem per Claudium Buxerium, Delphinatem, illustratus*, Paris, 1556, in-8°. (*Voy.* sur cet ouvrage curieux, et sur un autre ancien jeu du même genre, une notice intéressante que George Colvener a insérée à la suite du *Chronicon Cameracense*, pag. 461). III. *Art poétique reduict et abrégé en singulier ordre et souveraine méthode*, 1554, in-8°.; IV. *l'Art de la musique*, mentionné dans le privilége de l'ouvrage précédent, et probablement imprimé la même année; V. *les Principes d'astronomie et cosmographie, et l'usage du globe*, traduit du latin de Gemma Frisius, Paris 1556, in-8°.

C. M. P. et A. B—T.

BOISSIEU (DENIS SALVAING DE), né à Vienne en Dauphiné, le 21 avril 1600, commença ses études à Lyon, et les termina à Paris. Il prit ensuite le grade de docteur en droit à l'université de Valence; mais comme il se sentait de la répugnance pour la profession d'avocat, il retourna à Paris, où il se livra à son goût pour les mathématiques et les sciences. Des affaires l'ayant forcé de revenir dans sa famille, il se trouva entraîné dans le monde par des amis de son âge, et il s'abandonna à la dissipation. L'amour vint encore le détourner de ses devoirs; mais le désir de se faire un nom l'emportant sur sa passion, il prit le parti des armes, et obtint une compagnie. Ayant été licencié à la paix, il entra dans la carrière de la magistrature, occupa successivement différentes places subalternes, et fut enfin nommé lieutenant-général du bailliage de Grenoble. Il accompagna à Rome M. de Créqui, et fut chargé de haranguer le pape, en 1633. Quelques passages de son discours parurent trop hardis au pape, qui en fit demander la suppression; mais Boissieu eut le courage de refuser une chose qu'il aurait regardée comme une faiblesse injurieuse à la légation française, et fit imprimer son discours tel qu'il l'avait prononcé, Rome, et Paris, 1633, in-4°. Chargé ensuite, par le cardinal de Richelieu, de quelques négociations avec la république de Venise, il eut le bonheur d'entrer dans les vues du ministre, et obtint en récompense le titre de conseiller d'état. Il succéda à Déageant, son beau-père, dans la place de président de la chambre des comptes de Dauphiné, et mourut dans son château de Vourey, le 10 avril 1683. On a de Boissieu quelques ouvrages peu recherchés. Les principaux sont: I. *Sylvæ septem de totidem miraculis Delphi-*

natûs, Lyon, 1661, in-8°. Ces prétendues merveilles du Dauphiné, depuis long-temps n'en sont plus pour personne. II. *De l'usage des fiefs et autres droits seigneuriaux en Dauphiné*, Grenoble, 1664, in-8°.; 1668 et 1731, in-fol. Cette dernière édition, corrigée et augmentée, était encore recherchée il y a vingt ans. III. *Miscellanea*, Lyon, 1622 et 1661, in-8°. C'est un recueil de différentes pièces en vers et en prose. Le morceau le plus remarquable est un commentaire sur l'*Ibis*, poëme d'Ovide. Boissieu a encore publié la généalogie de sa maison, et des vers latins en l'honneur des personnages les plus distingués de son nom. On croit aussi que c'est lui qui a publié, sous le nom de L. Videl, l'*Histoire du chevalier Bayard*, avec des augmentations, Grenoble, 1651, in-4°. Il fut accusé d'être l'auteur des trop fameux dialogues latins qui portent le nom de *Meursius* (*Voy.* Chorier); mais il n'eut pas de peine à se disculper: sa probité connue, son respect pour les mœurs, ne permirent pas de croire long-temps qu'il eût pu leur faire cet outrage. Chorier a écrit sa vie en latin, Grenoble, 1680 in-12, et Lancelot a fait imprimer un mémoire sur ses ouvrages, dans le tome XII de l'*Académie des inscriptions*. W—s.

BOISSIEU (Barthélemi-Camille), jeune médecin de Lyon, mort trop tôt pour la science, connu néanmoins par deux dissertations qui méritèrent le prix de l'académie de Dijon, l'une en 1767, sur les *anti-septiques*, imprimée en 1769; l'autre en 1770, sur les *méthodes échauffante et rafraîchissante*, et imprimée en 1772. Boissieu, fils de médecin, était né en 1734; il fit ses études en médecine à Montpellier, se fit recevoir docteur en cette faculté en 1755, aggréger au collége de médecine de Lyon en 1756, étudia aussi quelque temps à Paris, et vint mourir prématurément d'une fluxion de poitrine, dans sa patrie, à l'âge de trente-six ans, en 1770. Il s'était avantageusement fait connaître par les deux dissertations que nous avons indiquées, par une autre qui avait obtenu un *accessit* à l'académie de Lyon, et surtout par les soins qu'il était allé rendre avec courage dans une épidémie meurtrière qui, en 1762, désola la ville de Mâcon. C. et A.

BOISSIEU (Jean-Jacques de), né à Lyon en 1736, de parents nobles, montra de bonne heure les plus heureuses dispositions pour le dessin, inclination contraire aux vues de ses parents, qui le destinaient à la magistrature. Cependant, forcés de céder à une passion qui paraissait irrésistible, après lui avoir donné pendant quelque temps un maître de dessin, ils le placèrent sous la direction de Frontier, peintre d'histoire en réputation, qui avait été se fixer à Lyon. Bientôt la rapidité de ses progrès le mit en état d'imiter dans ses compositions le style des grands maîtres de l'école flamande, tels que Van de Velde, Carle Dujardin, Ruisdaël, etc. Désirant perfectionner ses talents, il se rendit à Paris à l'âge de vingt-quatre ans; il s'y lia avec Vernet, Greuze, Soufflot, et autres artistes célèbres, et s'éclaira de leurs conseils. De retour à Lyon, il se livra constamment à la gravure à l'eau forte, à laquelle il joignit par la suite un mélange de pointe sèche et de roulette qui lui réussit très bien. Ce fut au milieu de cette occupation que le duc de la Rochefoucauld, qui l'avait connu et apprécié lors de son voyage à Paris, vint le prendre à Lyon pour l'emmener en Italie. Boissieu fit en très peu de temps, par sa grande assiduité au tra-

vail, une ample moisson de tous les chefs-d'œuvre qui se rencontrent à chaque pas dans cette terre classique des arts, et en enrichit ses portefeuilles. De retour dans sa patrie, il s'empressa de mettre à profit les nouvelles lumières qu'il avait acquises ; il peignit plusieurs tableaux ; mais l'usage de l'huile devenant nuisible à sa santé fort délicate, il fut obligé de se fixer à la gravure et à la composition des dessins lavés. Bientôt sa réputation s'accrut tellement, que les souverains et les amateurs les plus distingués de toutes les contrées de l'Europe s'empressèrent d'acquérir ses productions. L'œuvre gravé de ce maître monte à cent sept pièces, parmi lesquelles on distingue surtout *le Charlatan*, d'après le tableau de Carle Dujardin. Plusieurs de ses estampes, dans le genre de Rembrandt, sont d'un effet très piquant; en général, elles sont touchées toutes avec beaucoup de goût et d'esprit. Ses dessins, dans le genre d'Ostade, de Ruisdaël, ou de Van de Velde, sont d'une composition très riche, très pittoresque, et d'une touche large et savante. Boissieu est mort le 1er. mai 1810, regretté de ses amis et de tous ceux qu'il avait obligés. Le catalogue de son œuvre se trouve à la suite de son *Eloge historique*, publié par Dugas-Montbel, Lyon 1810, in-8°.

P—E.

BOISSY (Jean-Baptiste Thiaudière de), membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, naquit à Paris, le 20 octobre 1666. Il venait de commencer ses études chez les jésuites, lorsqu'un de ses oncles, prieur d'une abbaye de bernardins en Artois, l'emmena dans son abbaye. Abandonné à lui-même, au lieu de passer ses loisirs, comme les jeunes gens de son âge, dans les plaisirs et la dissipation, il s'enferma dans la bibliothèque du couvent, et, sans autre guide que son désir d'apprendre, se livra sans réserve à l'étude de la théologie et des lettres sacrées. De retour à Paris, au bout de quelques années, il reprit le cours de ses études scholastiques avec une distinction marquée. Lorsqu'il les eut terminées, il fut chargé de l'éducation de deux princes de la maison de Soubise-Rohan, et il s'acquitta de ce pénible devoir avec un soin qui fut couronné du succès. Admis à l'académie des inscriptions, en 1710, ses occupations habituelles ne lui permirent pas d'en fréquenter assidûment les assemblées ; il y lut cependant quelques mémoires, deux entre autres, l'un *sur les expiations en usage chez les anciens*, où le sujet n'est pas approfondi, et le second, *sur les sacrifices de victimes humaines dans l'antiquité*. Ces dissertations sont citées avec éloge dans l'*Histoire de l'Académie*, tom. 1er. Mais ce qui doit faire le plus d'honneur à l'abbé Boissy près des savants, c'est d'avoir empêché la dispersion de la fameuse bibliothèque de de Thou, dont il détermina le cardinal de Rohan, son protecteur, à faire l'acquisition, et qu'il disposa ensuite d'une manière convenable. Pendant ses dernières années, il fut très souffrant des infirmités, suite de sa vie sédentaire et laborieuse. Il mourut le 27 juin 1729, dans sa 63e. année.

W—s.

BOISSY (Louis de), naquit à Vic en Auvergne, le 26 novembre 1694. Ses parents, sans fortune, le destinèrent à l'état ecclésiastique, et il en porta quelque temps l'habit. Il vint de bonne heure à Paris, et composa, pour vivre, des satires, qui lui valurent peu d'argent et beaucoup d'ennemis. Il renonça bientôt à cette honteuse ressource, et se mit à travailler pour le théâtre. Dans l'espace d'envi-

ron trente années, il donna près de quarante comédies, tant aux Français qu'aux Italiens. Quelques-unes tombèrent, la plupart eurent du succès; mais, comme, en général, elles ne peignaient que des ridicules du moment, elles ne jouirent que d'une vogue éphémère. Les seules qui soient restées au théâtre, sont le *Français à Londres*, le *Babillard*, le *Sage étourdi*, l'*Époux par supercherie*, et enfin l'*Homme du jour*, où *les Dehors trompeurs*, l'une des meilleures comédies du siècle dernier, après le *Glorieux*, la *Métromanie* et le *Méchant*. Elle est tellement supérieure à ses autres ouvrages, que l'on prétendit dans le temps que le sujet et le plan lui en avaient été donnés. « Il y a, dit » La Harpe, de l'intrigue, de l'intérêt, des caractères, des situations, » des peintures de mœurs, et des détails comiques. » Ce qui manque en général aux comédies de Boissy, c'est la connaissance, c'est l'observation approfondie de l'homme et du monde. « Aussi, dit avec raison d'Alembert, » on y trouve plus de détails que de » grands effets, plus de tirades que » de scènes, plus de portraits que de » caractères. » Leur plus grand mérite est la facilité élégante et spirituelle du style, et la douceur abondante de la versification; malheureusement, trop de faiblesse et de négligence déparent souvent l'un et l'autre. Un pareil talent n'était rien moins que propre à la tragédie : celle d'*Admète et Alceste* en fut la preuve. Un nombre si prodigieux d'ouvrages ne put tirer Boissy de la misère; il l'aggrava encore en faisant un mariage où l'inclination seule était consultée, et en s'efforçant de cacher son indigence aux yeux du monde sous un extérieur d'opulence. L'infortune des deux époux en vint à tel point, qu'un jour, les aliments leur manquant pour satisfaire leur faim, ils prirent le parti de laisser terminer par elle leur vie et leurs souffrances; des voisins charitables vinrent à temps les détourner de cet affreux dessein. On rapporte que Boissy fut souvent obligé de prêter sa plume à de méchants auteurs qui voulaient et ne pouvaient pas donner le relief de la versification à leurs comédies en prose, et que quelquefois il réussit mieux pour eux que pour lui-même. La fortune se lassa enfin de le persécuter. En 1754, il obtint à l'académie française la place vacante par la mort de Destouches, et, quelque temps après, fut chargé de la rédaction de la *Gazette de France* et de celle du *Mercure*. Il abandonna le premier de ces journaux pour s'occuper entièrement de l'autre, et réussit assez bien dans ce travail, quoiqu'on eût à lui reprocher un excès d'indulgence envers les auteurs, qui semblait être une expiation de l'injustice de ses anciennes satires. Parvenu à une sorte d'opulence, il en usa sans modération, « semblable, » comme dit d'Alembert, à ces hommes affamés qui surchargent un estomac long-temps privé de nourriture. » On eût dit qu'il avait le pressentiment que sa fortune allait bientôt lui échapper avec la vie; en effet, il ne jouit pas long-temps de l'une et de l'autre, et mourut le 19 avril 1758, dans sa 63e. année. Son théâtre a été imprimé à Paris, en 1758 : il forme 9 volumes in-8°. On attribue à Boissy : I. *l'Élève de Terpsichore*, ou *le Nourrisson de la satire*, 1718, 2 vol. in-12, recueil dont il ne fut tout au plus que l'éditeur; II. *les Filles femmes et les Femmes filles*, 1751, in-8°, publié sous le nom de *Simien*. A—G—R.

BOISSY (Louis-Michel), fils de l'académicien, est mort vers 1788. Il

s'était jeté par la fenêtre. On a de lui: I. *Histoire de la vie de Simonide et du siècle où il a vécu*, 1755, in-12, nouvelle édition, 1788; II. *Dissertations historiques et critiques sur la vie du grand-prêtre Aaron*, 1761, in-12; III. *Dissertations critiques pour servir d'éclaircissements à l'histoire des Juifs avant et depuis J.-C., et de supplément à l'histoire de Basnage*, 1784, 2 vol. in-12; on y remit un frontispice en 1787. Ces dissertations sont au nombre de douze; elles devaient faire partie d'un ouvrage plus considérable; mais le peu de succès qu'elles obtinrent découragea l'auteur. A. B—T.

BOISSY (Charles Desprez de), né à Paris, vers 1730, suivit la carrière du barreau, avec quelque succès. Il est auteur des *Lettres sur les Spectacles*, 1759, in-8°.; 4°. édition, 1771, 2 vol. in-12, qui eurent une espèce de vogue lors de leur publication. Les éditions de cet ouvrage se succédèrent assez rapidement pendant quelques années, et la 7°., corrigée et augmentée, parut en 1780; le 2°. volume est un Catalogue raisonné des ouvrages publiés pour ou contre les spectacles. Ce catalogue avait déjà été publié en 1771, 1772 et 1773, sous ce titre: *Histoire des ouvrages pour et contre les théâtres*; il n'est point très exact, et les jugements de l'auteur ne sont pas toujours dictés par l'impartialité. Desprez de Boissy dut à ces *Lettres* l'avantage d'être reçu dans plusieurs académies de France et d'Italie. Il dirigeait, avec son frère, une administration charitable, établie pour le soulagement des pauvres honteux, et cet emploi de ses talents fait encore plus d'honneur à ses principes et à son cœur, que son livre n'en fait à son esprit. Il mourut presque subitement, à Paris, le 29 mars 1787. W—s.

BOISY (Artus de Gouffier, seigneur de), comte d'Étampes, et grand-maître de la maison du roi, était fils du sénéchal de Saintonge, et frère de l'amiral de Bonnivet. Il fut d'abord enfant d'honneur de Charles VIII, dont son père avait été gouverneur, et suivit ce prince à la conquête du royaume de Naples, en 1495. Il accompagna depuis Louis XII en Italie. Ses lumières, dans un siècle où la noblesse se glorifiait encore de son ignorance, lui méritèrent la faveur du roi, qui lui confia l'éducation de François Ier., alors duc d'Angoulême. Boisy trouva dans son élève un caractère plein de feu, capable de toutes les vertus et de toutes les passions: il eut de la peine à diriger ce feu, à la fois dangereux et utile, et c'est ce qu'il voulut signifier par la devise qu'il fit prendre au jeune prince; c'était une salamandre dans le feu, avec ces mots: *Nutrisco et extinguo.* Ne pouvant tourner l'éducation du duc d'Angoulême vers la science du gouvernement, ce prince ne paraissant pas destiné alors à porter la couronne, il dirigea ses dispositions du côté de l'amour de la gloire, cultiva en lui cette valeur et cette générosité qui caractérisaient la chevalerie française, et, en lui faisant aimer les lettres et les arts, il le disposa de bonne heure à cette protection éclatante qu'il leur accorda dans la suite. A son avènement au trône, François Ier. signala d'abord sa tendresse et sa reconnaissance envers son gouverneur, en le mettant à la tête des affaires, et en lui conférant la charge de grand-maître de sa maison. Boisy accompagna le roi à la conquête du Milanez, et se trouva à la bataille de Marignan. Il conclut, en 1516, à Noyon, un traité entre le roi et Charles-Quint. Chièvres négociait pour ce dernier, dont il avait été aussi gouver-

neur. Le traité de Noyon n'ayant pu terminer tous les différends, les deux négociateurs s'assemblèrent encore à Montpellier, espérant trouver les moyens d'établir une paix solide. Boisy et Chièvres étaient amis, et désiraient sincèrement que leurs maîtres le fussent : ils travaillèrent sans relâche et de bonne foi pendant deux mois à la discussion de tous les points litigieux ; ils arrêtèrent le mariage de Charles avec la princesse Charlotte, fille de François Ier. Ils allaient terminer cette heureuse négociation, lorsque la pierre et la fièvre précipitèrent Boisy au tombeau, dans le courant de mai 1519. La négociation fut alors abandonnée. La perte de Boisy parut irréparable, et l'on crut généralement que, s'il eût vécu, il aurait épargné le sang qui coula depuis. On regretta surtout cette sagesse ferme et tempérée qui balançait dans le conseil la trop grande autorité de la duchesse d'Angoulême. Bonnivet, son frère, le remplaça dans la faveur du roi (*Voy.* Bonnivet). B—r.

BOITEL (Pierre), sieur de Gaubertin, auteur du commencement du 17e. siècle, a laissé : I. *les Tragiques accidents des hommes illustres, depuis le premier siècle jusqu'à présent*, 1616, in-12. Le premier personnage dont l'auteur parle est Abel, le dernier, le chevalier de Guise. II. le *Théâtre du malheur*, 1621, in-12, rare, ouvrage dans le même genre que le précédent; III. le *Tableau des merveilles du monde*, Paris, 1617, in-8°. ; IV. *la Défaite du faux amour par l'unique des braves de ce temps*, etc., Paris, 1617, 2 vol., pièce relative à la mort du maréchal d'Ancre. V. *Histoire des choses plus mémorables de ce qui s'est passé en France depuis la mort de Henri-le-Grand, jusqu'à l'assemblée des notables en* 1617 *et* 1618, Rouen, 1618, in-12. Malgré le titre, l'ouvrage ne va que jusqu'au 29 décembre 1617. Une nouvelle édition, avec une suite jusqu'en 1642, fut donnée à Rouen, 1647, 3 vol. in-8°. On attribue encore à Boitel de Gaubertin, *la cinquième et la sixième partie de l'Astrée*, Paris, 1626, 2 vol. in-8°., publiées sous le nom de *Borstet*; cette continuation du roman de d'Urfé est un ouvrage médiocre, au jugement de Lenglet-Dufresnoy, et est moins estimée que la continuation donnée par Baro (*Voy.* Baro). A. B—t.

BOITET DE FRAUVILLE, (Claude), avocat au parlement, né à Orléans, en 1570, mourut en 1625. On a de lui : I. les *Dionysiaques*, ou les *Voyages, les Amours et les Conquêtes de Bacchus aux Indes*, traduites du grec de Nonnus, Paris, 1625, in-8°. Cette traduction est rare et recherchée, parce que c'est la seule que nous ayons de cet ouvrage. II. Le *Fidèle historien des affaires de France, contenant ce qui s'est passé depuis le mois de décembre* 1620 *jusqu'au* 10 *janvier* 1623, Paris, 1623, in-8°.; III. le *Prince des Princes*, ou l'*Art de régner*, Paris, 1632, in-8°., traité diffus, sans plan et sans utilité, sur l'éducation des princes, dédié au surintendant des finances, d'Effiat; IV. l'*Odyssée d'Homère, traduict de grec en français*, 1619, in-8°.; on trouve à la suite l'*Histoire de la Prise de Troie, recueillie de plusieurs poètes grecs*, particulièrement de Quintus de Smyrne. A. B—t.

BOIVIN (François de), baron du Villars, bailli de Gex, conseiller et maître-d'hôtel des reines douairières Élisabeth et Louise de France, accompagna, en 1550, Charles de Cossé-Brissac, maréchal de France, qui allait prendre le commandement

de l'armée française en Piémont, et le suivit, pendant près de neuf ans, dans toutes ses campagnes, en qualité de conseiller et de secrétaire intime. Après la bataille de St.-Quentin, le maréchal et tous les seigneurs qui servaient sous ses ordres envoyèrent Boivin à Paris, pour offrir à Henri II leurs services et les secours de toute l'armée. Le roi lui donna audience, et s'entretint familièrement avec lui. En 1559, le maréchal de Brissac, instruit qu'on traitait de la paix avec l'Espagne, dépêcha de nouveau Boivin à la cour, avec des instructions sur tout ce qui concernait la guerre d'Italie, afin d'engager Henri II à garder ses conquêtes. Le roi envoya Boivin à Guise pour assister aux négociations, et, après la signature de la paix, il lui fit donner une gratification de 500 écus, et le renvoya en Italie. Selon Boivin, cette paix, contraire aux vues et aux intérêts du maréchal de Brissac, fut l'ouvrage du cardinal de Lorraine et du connétable de Montmorency, ennemis secrets du maréchal, qui ne tarda pas à être rappelé. Boivin nous a laissé les détails de ces campagnes, sous le titre de *Mémoires sur les guerres démêlées tant dans le Piémont qu'au Montferrat et duché de Milan, par Charles de Cossé, comte de Brissac, maréchal de France, lieutenant-général de-là les monts, depuis* 1550 *jusqu'en* 1559, *et ce qui se passa les années suivantes pour l'exécution de la paix, jusqu'en* 1561, Paris, in-4°., 1607; et in-8°., Lyon, 161[illegible]. Les mêmes, 3e. édition, avec une continuation, depuis 1562 jusqu'en 1629, par C. M. (Claude Malingre), historiographe, Paris, 1630, 2 vol. in-8°. Ces mémoires, divisés en douze livres, sont curieux et écrits d'un ton de franchise et de vérité. L'auteur les avait composés long-temps avant leur publication : il était fort âgé lorsqu'il les mit en ordre : « Je les ai recueillis, dit-il, de » plusieurs instructions et mémoires » sortis de la main du feu roi Henri II, » que j'avais égarés durant la ligue. » Dans la seconde édition, il se plaint de la première, qui se fit à son insu. Son style rude et inégal pêche par la sécheresse; il emploie fréquemment des locutions triviales; et l'on rencontre, dans son ouvrage, des transpositions de faits et des anachronismes; mais il est certain qu'il a conservé la mémoire d'un grand nombre d'événements, qui, sans lui, seraient restés dans l'oubli; et une partie de ses défauts a été corrigée dans des notes, par les éditeurs de la *Collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France*. L'abbé Legendre prétend qu'il n'est ni exact ni poli; mais ce jugement est peu fondé, du moins quant à l'exactitude des faits. René de Lucinge, dans sa *Manière d'écrire l'histoire*, loue le jugement de l'auteur; et Lenglet-Dufresnoy vante la bonté de ses mémoires; mais, quant à la continuation, par Claude Malingre, il la regarde avec raison comme l'ouvrage d'un compilateur. Boivin a encore donné une *Instruction sur les affaires d'état, de la guerre, et des parties morales*, Lyon, 1610, in-8°. Il mourut en 1618, dans un âge fort avancé. B—p.

BOIVIN (Louis), né le 20 mars 1649, à Montreuil-l'Argilé, dans l'ancien diocèse de Lisieux, reçut d'abord, dans la maison paternelle, les leçons d'un honnête ecclésiastique, qui, peu savant, mais fort modeste, eut la bonne foi de quitter l'éducation de son disciple, quand il crut n'avoir plus rien à lui apprendre. Le jeune Boivin alla terminer ses études aux jésuites de

Rouen. Ensuite, il vint à Paris, pour suivre, au collége du Plessis, le cours de philosophie de Cohade, célèbre professeur, que l'on avait surnommé le *Philosophe subtil*. Après sa philosophie, il se livra à l'étude de la théologie, de la jurisprudence et de la médecine, n'ayant pour aucune de ces sciences de prédilection marquée, et faisant dans toutes des progrès égaux. Les belles-lettres, qui semblaient l'occuper moins, lui plaisaient bien davantage. Il composait des milliers de vers français, et n'en parlait à personne. Un jour cependant, plus content de lui-même qu'à l'ordinaire, il osa montrer à Chapelain une de ses productions poétiques. Chapelain, qui apparemment se connaissait mieux aux vers des autres qu'à ceux qu'il faisait lui-même, remarqua dans la manière du jeune Boivin une telle absence de goût et de naturel, qu'il lui conseilla, sans ménagement, d'abandonner pour jamais la poésie française. Dans son désespoir, Boivin écrivit un discours, sous le titre bizarre de *Flux de Mélancolie*. On ne l'a point imprimé; mais de Boze en a cité quelques passages, et entr'autres cet endroit fort singulier, où Boivin se dépeint lui-même : « Mon » humeur, dit-il, est sauvage et retirée, » fort approchante de celle de l'oiseau » de Minerve; franche jusqu'à la rusti- » cité, fière jusqu'à l'indépendance; » flottante et incertaine jusqu'à ne me » déterminer à quoi que ce soit, en- » treprenante jusqu'à vouloir tout sa- » voir et tout pratiquer; présomp- » tueuse jusqu'à faire vertu d'ambi- » tion; cachant si peu mes défauts que » souvent j'en fais vanité, et rarement » m'imaginé-je qu'ils n'aient pas quel- » que chose d'héroïque. » Tel était le caractère de Boivin à vingt-quatre ans, et il ne se corrigea point. Quand sa réputation d'érudit consommé lui eut ouvert, en 1701, les portes de l'académie des inscriptions, il y porta un esprit dur, aigre, fâcheux; et vingt années d'association suffirent à peine pour apprendre à ses confrères que, sous cette rude enveloppe, il cachait un cœur excellent, plein de candeur et de droiture. Ces dispositions insociables, ce défaut absolu de liant dans le caractère, le jetèrent dans une foule de procès ruineux. Il en eut un avec l'abbaye de la Trappe, pour une redevance de vingt-quatre sous, dont il voulait faire dégrever le petit fief de la Coypelière, qu'il avait acheté en Normandie. Ce procès, qu'il perdit, dura douze ans, et lui coûta 12,000 liv. A cette occasion, il dit fort spirituellement, qu'il avait gagné son procès pendant douze ans, et ne l'avait perdu qu'un jour. Ses ouvrages imprimés se réduisent aux *Mémoires* qu'il lut à l'académie des inscriptions, et qui ont paru dans les quatre premiers volumes de cette compagnie; ils roulent presque tous sur des matières de chronologie, et offrent une érudition peu commune et une critique élevée. Il mourut le 22 avril 1724, âgé de soixante-quinze ans. Sa mort interrompit l'impression de trois petits *Traités chronologiques*, en vers français, auxquels il voulait joindre l'*Évangile*, traduit également en vers. La perte d'un pareil ouvrage est fort peu importante; mais on doit regretter qu'il n'ait pas terminé un travail sur Josèphe, dont il s'occupa pendant trente ans, et où l'on dit qu'il a déployé un savoir immense. Ses notes, fort nombreuses et fort étendues, sont écrites sur les marges d'un exemplaire de l'édition de 1544, que possède aujourd'hui la Bibliothèque impériale de Paris. L'*Éloge de Boivin* a été composé par de Boze, et se trouve dans le 5e. vol. de l'Académie, et dans le 2e. vol. in-12 de son histoire. B—ss.

BOIVIN (JEAN) DE VILLENEUVE, frère du précédent, naquit dans la même ville, le 28 mars 1663. Ayant perdu ses parents de fort bonne heure, il eut pour tuteur son frère aîné, qui le fit venir à Paris, et lui donna, avec une méthode assez bizarre, une excellente éducation. La manière distinguée dont il soutint, au collége du Plessis, en grec et en latin, ses thèses de philosophie, fit du bruit dans l'université, et le souvenir s'en conserva longtemps. Comme il possédait admirablement les grands classiques anciens, plusieurs hommes du premier rang voulurent les relire avec lui. Ces répétitions brillantes lui procurèrent d'utiles protecteurs. L'abbé de Louvois, qui était maître de la librairie et bibliothécaire du roi, commença la fortune du jeune Boivin, en lui accordant un appartement à la Bibliothèque; peu de temps après, en 1692, une place vint à y vaquer, et elle lui fut donnée. Il signala cette première année de ses nouvelles fonctions par la découverte d'un manuscrit palimpseste, qui contenait la Bible, cachée sous une copie des homélies de S. Éphrem. A force d'application, il parvint à déchiffrer une partie de l'écriture primitive, qui était onciale et de douze à treize siècles d'antiquité; et, pour que les savants pussent collationner ce précieux manuscrit, il fit, avec une patience prodigieuse, des tables qui en rendirent l'usage extrêmement facile. Plusieurs critiques ont profité de ce travail de Boivin, et lui en ont témoigné leur reconnaissance. L'année suivante, parut la belle édition, in-fol., des *Mathematici veteres*, laissée imparfaite par Thévenot. Boivin y ajouta le recueil des *testimonia*, et des notes sur les *Cestes* de Jule Africain. Il s'occupa ensuite de Nicéphore Grégoras, et, en 1702, il en donna les deux premiers volumes in-fol. Ces deux volumes, qui font partie de la collection Byzantine, contiennent, outre les onze livres de Grégoras, déjà publiés, les treize livres suivants qui étaient jusqu'alors restés inédits. Les notes et les préfaces de Boivin offrent de très grandes recherches, et font regretter qu'il n'ait pas achevé cette édition; elle devait avoir deux autres volumes, qui auraient renfermé les quatorze derniers livres de l'*Histoire* de Grégoras, et ses discours, ses lettres, ses traités scientifiques et autres opuscules de différents genres. On n'a point su pourquoi Boivin avait abandonné ce travail. Admis, en 1705, dans l'académie des inscriptions, Boivin fut nommé, trois mois après, et sans l'avoir demandé, professeur de grec au collége Royal; son discours d'installation, qui n'a pas été imprimé, avait pour titre : *De boni grammatici Græci officio, et quàm latè pateat scientia Græcarum litterarum.* En 1721, l'académie française le choisit pour succéder à l'illustre Huet, avec lequel il avait quelque ressemblance, ayant su, comme lui, réunir à la plus profonde érudition, la culture de la poésie et de la littérature agréable. Boivin mourut le 29 octobre 1726, dans sa soixante-quatrième année. Il avait épousé, en 1716, une nièce de la célèbre Mlle. Chéron. Outre les ouvrages que nous avons indiqués, on connaît encore de lui : 1. une traduction en vers français du *Santolius Pœnitens*, 1696. Cette traduction a été attribuée à Racine. La Grange-Chancel, qui fut très lié avec ce grand poète, dit, dans la préface de son *Jugurtha*, que « Racine en était effectivement l'auteur, quoiqu'il ne l'ait jamais avoué qu'à ses amis particuliers. » Cependant, il faut bien que la Grange se trompe; car Racine, dans sa lettre XLIVe. à Boi-

leau, déclare que cette petite pièce lui est très faussement attribuée. D'autres l'ont donnée à l'abbé Faydit. II. Quelques remarques sur Longin, dans la traduction de Boileau; III. *Apologie d'Homère et Bouclier d'Achille*, Paris, 1715, in-12. Boivin, qui aimait passionnément Homère, et l'avait pris pour sujet de ses leçons au collége de France, ne pouvait pas rester neutre dans la querelle qui s'était élevée entre La Motte et madame Dacier. Il prit le parti d'Homère contre La Motte, avec une sagesse et une modération dont madame Dacier ne lui avait pas donné l'exemple. IV. *Vies de P. Pithou et de Cl. le Pelletier*, en latin, 2 vol. in-4°., Paris, 1716; V. *la Batrachomyomachie d'Homère*, en vers français, Paris, in-8°., 1717; Il se donna, dans le titre, les noms de *Junius Biberius Mero*, parodie de ses noms français, *Jean Boivin*. Il avait pareillement traduit en grec son nom de famille; et il y a de lui, dans le Recueil de l'abbé d'Olivet, quelques pièces de vers grecs, signées *OEnopion;* elles sont écrites dans la mesure d'Anacréon, et presque dignes de ce poète, tant elles ont de délicatesse, de grâce et de facilité. Les vers français de Boivin sont bien loin d'avoir le même mérite. VI. Une traduction de l'*OEdipe* (*Roi*) de Sophocle, et *des Oiseaux* d'Aristophane, Paris, 1729, in-12; VII. plusieurs Dissertations fort savantes, dans les sept premiers volumes du *Recueil de l'Académie des Inscriptions*. VIII. Il a laissé, dit l'abbé Goujet, une traduction entière de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. La Vie de Boivin a été écrite par de Boze, dans le VII°. vol. de l'*Académie*, et par l'abbé Goujet, dans son *Mémoire sur le Collége de France*. On peut consulter aussi le *Journal des Savants* de 1739. B—ss.

BOIVIN. *Voy.* Boyvin.

BOIZARD (Jean), conseiller à la cour des monnaies de Paris, chargé de commission pour les monnaies, de la part de la cour, consulta d'habiles gens, et, sur leurs mémoires, rédigea un *Traité des monnaies, de leurs circonstances et dépendances*, 1711 ou 1714, 2 vol. in-12; 1723, id. Cette édition est rare. « Il y a eu, dit Debure, » défense de la réimprimer, parce » qu'elle renferme un traité de l'alliage » et de la fabrication de la monnaie » d'or et d'argent, dont on a fait, » ajoute-t-il, et dont on pourrait faire » encore un mauvais usage. » Ce traité ne se trouve pas dans l'édition de 1692, en 1 vol. in-12, non plus que le *Dictionnaire des termes en usage dans le monnoyage*. Les exemplaires qui portent la date de 1714 ne diffèrent que par cette date, de l'édition de 1711. Boizard mourut au commencement du 18°. siècle.

A. B—t.

BOIZOT (Louis-Simon), sculpteur, naquit en 1743, d'Antoine Boizot, peintre, membre de l'académie, et dessinateur à la manufacture des Gobelins. Michel-Ange Slotz inspira le goût de la sculpture au jeune Boizot, qui, à l'âge de dix-neuf ans, gagna le prix de cet art. De retour de Rome, il fut reçu à l'académie en 1778, sur une figure de *Méléagre*. Le roi ayant chargé plusieurs sculpteurs d'exécuter les statues des grands hommes que la France a produits, Boizot fit celle de Racine, que l'on voit aujourd'hui à l'Institut. Il sculpta aussi, pour l'ornement des tours de St.-Sulpice, des groupes qui ont été détruits pendant la révolution. Il fit ensuite quatre bustes, ceux du général *Joubert*, de M. *Julien*, aide de camp; du sénateur *Daubenton*, et de *Joseph Vernet*. Les deux premiers sont placés

dans la galerie de Fontainebleau; les deux autres au palais du sénat. On voit aussi dans ce palais une statue en plâtre, de *Miltiade*, par Boizot. Il fit encore le buste en plâtre de *Latour-d'Auvergne;* mais ce portrait, exécuté d'idée, et d'après des renseignements vagues, ne pouvait être ressemblant: il ne vaut pas celui que Corbet fit de mémoire. Boizot, attaché, comme statuaire, à la manufacture impériale de Sèvres, lui donna des modèles, et entre autres celui de l'empereur de Russie. Sa dernière et sa meilleure production est celle des figures allégoriques de la colonne dont la fontaine de la place du Châtelet est ornée. On regarde comme son chef-d'œuvre la *Victoire dorée* qui couronne ce monument. Boizot avait fait peu auparavant les modèles de vingt-cinq des panneaux fondus en bronze pour la colonne de la place Vendôme. Ce sculpteur, n'étudiant pas avec assez de constance la nature et l'antique, laisse entrevoir des incorrections dans plusieurs des ensembles de ses figures, et surtout beaucoup d'uniformité dans leurs formes. C'est ainsi qu'à la fontaine du Châtelet, la figure de la *Prudence* et celle de *la Force* ne se distinguent que par leurs attributs. Boizot avait été chargé par le général Championnet du mausolée que l'armée de Sambre-et-Meuse avait voté à son chef, le général Hoche, et qui ne fut point achevé. Nommé adjoint à professeur pour l'école du dessin dans l'académie, en 1785, il fut, en 1806, professeur aux écoles impériales, et mourut le 10 mars 1809, âgé de soixante-six ans. K.

BOJARDO (le comte MATHIEU-MARIE), d'une noble et illustre maison établie à Ferrare, mais originaire de Reggio, naquit à Scandiano, l'une des terres seigneuriales de sa famille, près Reggio de Modène, vers l'an 1434, comme le prouve Tiraboschi, *Bibliot. Modan.*, tom. I, contre l'opinion de Mazzuchelli, *Scritt. d'Italia*, tom. V, lequel le fait naître vers 1430. Ce n'est pas la seule inexactitude que Tiraboschi ait relevée dans cet article d'un auteur ordinairement si exact. Mazzuchelli donne Gaspard Bojardo et Cornelie *degli Apj* pour père et mère à Mathieu-Marie, tandis que des titres authentiques le font naître de Jean Bojardo et de Lucie Strozzi, sœur du célèbre poète Tite-Vespasien Strozzi; et cette alliance poétique n'est point à dédaigner dans la vie de l'un des plus célèbres poètes italiens du 15e. siècle. Le docteur Barotti, dans ses *Mémoires des illustres Ferrarois*, prétend qu'il était né à Ferrare; Mazzuchelli, à la Fratta, village peu distant de cette ville; Tiraboschi n'a point voulu qu'il fût perdu pour sa *Bibliothèque modénoise*, et a soutenu, de la manière la plus probable, que c'était à Scandiano même, où les Bojardi, ses ancêtres, vivaient habituellement et tenaient une espèce de cour, qu'il avait reçu la vie. Le jeune Bojardo fit, dans l'université de Ferrare, des études aussi fortes que s'il n'eût pas été homme de qualité. Il apprit les langues grecque et latine, même les langues orientales, et fut reçu docteur en philosophie et en droit. Attaché d'abord au duc de Ferrare, Borso d'Este, il le fut ensuite à Hercule Ier., son successeur. Revêtu dans cette cour de plusieurs emplois honorables, il fut nommé gouverneur de Reggio, charge qu'il exerçait en 1478. Trois ans après, il fut élu capitaine de Modène, redevint ensuite gouverneur de la ville et de la citadelle de Reggio, et resta revêtu du même titre jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut à Reggio, le 20 février 1494,

selon Mazzuchelli, ou plutôt dans la nuit du 20 au 21 décembre de la même année, comme le prouve Tiraboschi, *ubi suprà*. C'est pour l'amusement du duc Hercule et de sa cour qu'il composa presque tous ses ouvrages, et principalement son grand poëme de l'*Orlando innamorato*. On dit qu'il se retirait toujours pour y travailler à Scandiano, ou dans quelques autres de ses terres; qu'il se plaisait à placer dans les descriptions de son poëme celles des agréables environs de son château, et que la plupart des noms de ses héros, tels que *Mandricard*, *Gradasse*, *Sacripant*, *Agramant*, etc., n'étaient que les noms de quelques-uns de ses paysans, qui lui paraissaient assez bizarres pour mériter d'être donnés à des guerriers sarrasins. Castelvetro l'a rapporté comme un fait connu dans son *Commentaire sur la poétique d'Aristote*, mais il ne met que les noms d'*Agramant*, de *Sobrin* et de *Mandricard*. Vallisnieri, dans ses *Mémoires et Inscriptions sépulchrales de la famille Bojardo* (Recueil d'opuscules de Calogerà, tom. III), supprime *Sobrin*, et ajoute *Sacripant* et *Gradasse*, et il ajoute que les paysans de ces contrées portaient encore de son temps ces sortes de noms. Mazzuchelli le répète d'après lui; mais il prend aussi dans la même source un trait qui prouve du moins que Bojardo tirait souvent de sa seule imagination les noms de ses héros. Un jour qu'il chassait dans un bois appelé *del Fracasso*, nom qu'il est étonnant qu'il n'ait pas aussi employé, il pensait moins à la chasse qu'à son poëme, et cherchait un nom éclatant pour un de ses héros sarrasins qui y fait le plus de fracas; à force de chercher, il trouva celui de *Rodomont*, et fut si aise de l'avoir trouvé, qu'il courut en hâte à son château, et fit sonner, en signe de réjouissance, toutes les cloches du village. On frappa, ou il fit frapper lui-même de son vivant, une médaille portant d'un côté son portrait et son nom; de l'autre, Vulcain forgeant des flèches sur une enclume, avec le secours de l'Amour et de Vénus; on y lit ces mots : AMOR VINCIT OMNIA; elle porte la date de 1490. Mazzuchelli, qui la possédait, l'a fait graver dans son *Musæum Mazzuchellianum*, tom. I, tab. 29, N°. 1. Quoique souvent distrait de ses travaux par ses emplois, ses plaisirs et la vie de courtisan, le Bojardo a laissé un assez grand nombre d'ouvrages de différents genres, tant en prose qu'en vers. 1. *Orlando innamorato*, l'un des poëmes les plus importants de toute la littérature italienne, puisqu'il a offert le premier exemple de l'épopée romanesque qui méritât d'être suivi, et qu'il a produit l'*Orlando furioso*. On peut répéter de dictionnaires en dictionnaires, d'après Gravina et Mazzuchelli, que l'auteur se proposa d'imiter l'*Iliade*, que Paris est assiégé comme la ville de Troie, qu'Angélique tient la place d'Hélène, etc. Il ne faudrait pas du moins ajouter, comme l'a fait, par distraction, le second de ces auteurs, que « le fond en est tiré de la *Chronique fabuleuse* de Turpin, » attendu que, si l'on excepte les noms de Charlemagne, de Roland, d'Olivier, et de quelques autres principaux guerriers, il n'y a pas le moindre rapport entre la fable de l'un et la fable de l'autre. Ce poëme, que le Bojardo n'acheva pas, fut imprimé l'année qui suivit sa mort à Scandiano même, par les soins du comte Camille, son fils. Le titre du livre est sans date, mais une lettre latine d'Antoine Caraffa de Reggio, imprimée au-devant du poëme, est datée des calendes de juin 1495. Une seconde

édition, aussi sans date, mais que l'on sait être antérieure à 1500, parut à Venise, et le poëme y fut réimprimé deux fois dans les vingt premières années du 16e. siècle. Ces éditions sont les plus curieuses, parce qu'elles contiennent le texte même de l'auteur, et la seule partie du poëme qui soit de lui. Il y en a trois livres, qui sont divisés en chants, et dont le 3e. ne va que jusqu'au 9e. chant. Niccolò degli Agostini, poète médiocre, osa continuer l'action commencée par le Bojardo, et y ajouta trois autres livres, qu'il fit imprimer avec les trois premiers, à Venise, 1526, 1531, in-4°. Depuis ce temps, on n'imprima plus l'*Orlando innamorato* sans cette suite d'Agostini, toute mauvaise qu'elle est. Quelques années après, le Domenichi, regrettant que ce poëme, dont l'invention, la conduite et les caractères sont admirables, fût aussi faible de style qu'il l'était en effet, entreprit de le réformer, et le publia pour la première fois avec cette réforme, Venise, 1545, in-4°., époque depuis laquelle on n'a plus réimprimé le texte même du Bojardo. Enfin, le Berni, comme nous l'avons dit à son article, ne se borna point à réformer, il refit, en 1541, le poëme tout entier, en le traitant à sa manière; et cette manière est si agréable, qu'elle a fait totalement oublier la composition originale, et que ce roman épique, inventé par Bojardo, ne se lit plus que dans Berni. Nous en avons une ancienne traduction en prose, faite par Jacques Vincent, et imprimée à Lyon, 1544; Paris, 1549 et 1550, in-fol.; 1574, in-8°.; une seconde, par François de Rosset, Paris, 1619, in-8°.; et une troisième de Le Sage, Paris, 1717, 1720 et 1721, 2 vol. in-12; mais cette traduction est si libre qu'on ne la peut regarder que comme une imitation. II. *Il Timone*, comédie traduite du *Timon* de Lucien, Scandiano, 1500, in-4°., réimprimé à Venise, 1504, 1513 et 1517, in-8°. Cette comédie, composée pour les spectacles magnifiques que le duc de Ferrare, Hercule Ier., fit, le premier, donner à sa cour, est divisée en cinq actes, et écrite en *terza rima*. Mazzuchelli dit qu'elle est regardée comme la première qui ait été composée en italien; mais, comme l'observe Tiraboschi, *loc. cit.*, on ne sait point dans quelle année elle fut représentée, et il en fut fait plusieurs autres pour les mêmes spectacles; on ne peut donc pas être certain qu'elle fut la première. III. *Sonetti e Canzoni*, Reggio, 1499, in-4°.; Venise, 1501, in-4°., deux éditions très rares. Ce recueil est divisé en trois livres, intitulés en latin *Amorum*; le premier livre est composé de sujets gais et de correspondances amoureuses; le second, de sujets tristes et de trahisons d'amour; le troisième, de sujets mixtes. Ces poésies lyriques sont estimées, et, s'il avait écrit son poëme avec autant d'élégance, quoiqu'on y voie encore quelques traces du goût peu formé de son siècle, on n'aurait eu l'idée ni de le réformer ni de le refaire. IV. *Carmen bucolicon*, Reggio, 1500, in-4°. Ce sont huit églogues latines, dédiées au duc Hercule. V. *Cinque Capitoli in terza rima*; les sujets de ces cinq chapitres sont la Crainte, la Jalousie, l'Espérance, l'Amour, et le Triomphe du monde. Ils furent imprimés, pour la première fois, après le Commentaire de Benivieni sur plusieurs de ses propres *canzoni*, dans l'édition de Venise, 1523, ou 1533, selon David Clément, et ont été plusieurs fois réimprimés depuis avec ce même Commentaire. VI. *Apulejo dell' asino d'oro*, etc., Venise, 1516, 1518,

in-8°.; 1519, in-12, etc. La première de ces éditions n'est connue que sur le témoignage de l'Argellati; la seconde est intitulée, selon l'ancienne orthographe : *Apulegio volgare diviso in undeci libri*, etc. VII. *L'Asino d'oro di Luciano, tradotto in volgare*, imprimé après les Proverbes d'Antonio Cornazzano, Venise, 1523, in-8°. VIII. *Erodoto Alicarnasseo istorico*, etc., *tradotto di greco in lingua italiana*, Venise, 1533 et 1538, in-8°., réimprimé plusieurs fois. La dernière édition, Venise, 1565, est regardée comme la meilleure. IX. *Istoria imperiale di Riccobaldo Ferrarese, tradotta del latino*, etc. Cette traduction de la Chronique de Riccobaldi, qui s'étend depuis Charlemagne jusqu'à Othon IV, a été insérée avec le texte latin, par Muratori, dans le tom. IX des *Rerum italicarum scriptores*. Ce savant éditeur croit que l'original est du Bojardo lui-même, qui le fit passer sous le nom de Riccobaldi ; et quoique cette opinion ait été combattue par Barotti, Tiraboschi la trouve tout-à-fait vraisemblable. On cite encore du même auteur quelques traductions, des églogues, et d'autres ouvrages qui n'ont point été imprimés.

G—é.

BOJOCALUS, chef des Ansibariens, peuple de Germanie, qui, ayant été chassés de leur pays par les Causses, vinrent, sous sa conduite, s'établir sur des terres que les Romains s'étaient réservées. Bojocalus, pour engager le général romain, Avitus, à approuver leur établissement, employa les raisons les plus fortes. Il allégua qu'il avait servi pendant cinquante années dans les armées romaines, avec une inviolable fidélité, et que son intention était de rendre sa nation tributaire de l'empire. Il ajouta que le pays était presque désert, et que ce serait une cruauté que de refuser aux hommes, des terres que l'on abandonnait aux bêtes. Il soutint que ce qui n'était à personne en particulier appartenait à tous. Se tournant ensuite vers le soleil et les cieux, il leur demanda s'ils aimaient à voir des terres inhabitées, et pourquoi ils n'anéantissaient point une contrée qu'on voulait interdire à l'espèce humaine. Avitus, irrité de cette franchise sauvage, fit valoir la grande raison de Rome, le droit du plus fort. Il dit que ces mêmes dieux que l'on invoquait avaient donné aux Romains l'empire du monde. Prenant ensuite Bojocalus en particulier, il promit de lui accorder un espace de terrain pour récompense de ses services; mais le brave Germain repoussa un avantage auquel son peuple n'aurait pas participé, et répondit, « que ceux qui n'avaient point de terres pour vivre en avaient au moins pour mourir. » Il fallut alors recourir aux armes. Quelques peuplades, qui avaient d'abord pris le parti des Ansibariens, furent effrayées de la menace que les Romains leur firent de ravager leurs terres, et les abandonnèrent. Les Tubantes, les Usipètes, les Cattes et les Chérusques ne furent pas moins durs envers eux que les Romains ; ils ne leur permirent point de s'établir sur leurs terres; et les malheureux Ansibariens, poursuivis par les soldats de Néron, périrent presque tous. On ne sait ce que devint Bojocalus ; sans doute, il ne survécut pas au désastre de ses compatriotes.

D—t.

BOKELSON. *V.* Jean de Leyde.

BOKHARY. C'est sous ce surnom, pris du lieu de sa naissance, qu'est connu Abou-Abdallah-Mohammed, l'un des plus célèbres théologiens musulmans, né à Bokhârâ, en chewâl 194 (juillet 810 de J.-C.), et mort à Kha-

ryank, près Samarcand, en chewâl 256 (août 870). Il s'appliqua, dès l'âge de dix ans, à l'étude de l'histoire et du droit, parcourut la plus grande partie de l'empire musulman pour perfectionner ses connaissances, et acquit une vaste érudition, attestée par les nombreux ouvrages qu'il a composés. Il doit surtout sa célébrité à celui qu'il a intitulé : *Al-djámi al-sahyh*, ou *Recueil exact*. C'est un recueil de toutes les sentences et paroles de Mahomet et de ses compagnons, qui contient, dit-on, seize mille traditions; il dit qu'il le composa à la Mekke, et que, pour attirer sur lui la science dont il avait besoin, il n'insérait jamais une tradition sans avoir fait son ablution au puits de Zemzem, et sa prière au lieu qui porte le nom d'*Abraham*. Bokhâry s'appuya surtout des écrits d'Hanbal (*V.* Hanbal). L'autorité de ce recueil, souvent commenté, est presque égale à celle du Coran. On en trouve des manuscrits à la Bibliothèque impériale, et dans les principales bibliothèques de l'Europe. J—n.

BOL, ou BOLL (Hans ou Jean), peintre, né à Malines le 16 décembre 1534. Agé de quatorze ans, dit Descamps, il étudia son art sous la direction d'un peintre médiocre, voyagea en Allemagne, se fixa deux ans à Heidelberg, et, de retour dans sa patrie peignit des paysages en détrempe. En 1572, il quitta Malines, ravagée par suite des malheurs de la guerre, et vint à Anvers, dénué de tout. Un nommé *Antoine Couvreur* le secourut et le mit en état de travailler. Parmi les ouvrages qu'il fit alors, on cite un livre d'animaux terrestres ou aquatiques peints à gouache d'après nature. Ayant observé que l'on faisait de ses ouvrages des copies qui se vendaient fort bien, il cessa de travailler à la détrempe en grand, et ne fit plus que de petits tableaux à l'huile ou des figures à gouache. Obligé de quitter Anvers par des événements semblables à ceux qui l'avaient éloigné de Malines, il habita Berg-op-Zoom, Dort, Delft, et enfin Amsterdam, où il vit ses ouvrages très recherchés et bien payés. Plusieurs *Vues* d'après nature, et entre autres celles d'Amsterdam du côté de terre et du côté de l'eau obtinrent tous les suffrages, et l'enrichirent. Jean Bol mourut à Amsterdam le 29 novembre 1583, à quarante-neuf ans. Il avait épousé une veuve, dont il n'eut point d'enfants, et dont le fils, nommé *François Boëls*, fut élève de Bol, dont il saisit bien la manière. Le meilleur de ses élèves fut Jacques Savery, mort de la peste à Amsterdam en 1603, et frère de Roland Savery (*Voy.* Roland Savery.) Le chef-d'œuvre de ce peintre est un petit livre d'*Heures* in-24, qui provient du cabinet du baron d'Heiss (Debure en a donné une notice très détaillée); ce précieux manuscrit est maintenant à la Bibliothèque impériale. A la fin, on trouve dans un cartouche l'inscription suivante :

Franciscj F. Franciæ
Et Ducis Brabantiæ
Jussu usuique
Johannes Bol depingebat.
M. D. LXXXII.

Ce François de France est le duc d'Alençon et d'Anjou, duc de Brabant, 5e. fils de Henri II. On peut, sans crainte d'être démenti, avancer que ces peintures de Jean Bol sont un chef-d'œuvre d'art et de patience, l'artiste ayant réduit ses peintures, d'une grande dimension au petit format in-24, et les ayant copiées avec la plus grande fidélité, au point de reconnaître le style du maître d'après lequel il a travaillé. Les bas des pages

et les fins de chapitres sont terminés par des ornements, des fleurs et des animaux. Ces sujets sont traités avec un fini et une délicatesse au-dessus de tout éloge. Il contient onze grandes miniatures et quarante-une petites. On a de Bol un ouvrage rare et cher, sous ce titre : *Venationis, piscationis et aucupii typi; Joannes Bol depingebat, Phil. Galleus excudebat,* in-8°. oblong, de 47 feuillets.

R—T.

BOL (Ferdinand), peintre, naquit à Dordrecht au commencement du 17e. siècle, et, à l'âge de trois ans, vint avec sa famille à Amsterdam. Dès son enfance, il fit paraître une vive inclination pour la peinture. Élève de Rembrandt, il obtint l'affection de cet habile peintre, et s'attacha exclusivement à sa manière. Il la saisit si bien que souvent ses tableaux ont été confondus avec ceux de son maître. Ils décoraient les palais et les monuments publics, tels que la maison du conseil à Amsterdam et les principales juridictions de la même ville. Outre les tableaux d'histoire, Bol fit un grand nombre de portraits, dont la plupart furent assez beaux pour être attribués à Rembrandt. Descamps en admira deux à Bruges, qui lui parurent comparables à ceux de ce grand peintre. Ferdinand Bol vit ses talents honorés, et, entre autres marques d'estime qu'il obtint, on cite des vers du célèbre poète Voudel. Il devint riche, et mourut fort âgé en 1681 (ou 1686 selon d'autres), à Amsterdam. Le musée Napoléon possède de lui deux tableaux, dont un portrait. Il y a cinq de ses tableaux dans la galerie de Dresde. D—T.

BOLDETTI (Marc-Antoine), né à Rome, le 19 novembre 1663, d'une famille originaire de Lorraine, s'appliqua de bonne heure à la poésie, à la philosophie et aux mathématiques. Son étude chérie, pour la philosophie morale, était la lecture de Plutarque. Il en avait si souvent à la bouche les préceptes et les maximes, que ses camarades d'école l'avaient surnommé *le Plutarque.* Il étudia ensuite les antiquités, et apprit si parfaitement l'hébreu, qu'il fut élu, pour l'écrire dans la bibliothèque du Vatican, sous le pontificat d'Innocent XII. Il fut aussi chargé d'assister à la prédication que l'on faisait aux juifs, tous les samedis, dans une église de Rome, et fut choisi, par la congrégation du Saint-Office, pour revoir tous les écrits relatifs à la langue hébraïque. Clément XI le nomma gardien des saints cimetières de Rome. Il fut, pendant plus de quarante ans, chanoine de Ste.-Marie d'au-delà du Tibre, et fit décorer d'inscriptions et de monuments antiques la chapelle de la sacristie de cette église. Y ayant mêlé quelques monuments précieux du paganisme, un ecclésiastique zélé lui en fit publiquement le reproche; mais le savant chanoine Marangoni, son collègue, qui avait le même goût que lui pour la belle antiquité, prit sa défense, et fit taire le critique. Boldetti mourut à quatre-vingt-six ans, le 4 décembre 1749. On a de lui : *Osservazioni sopra i cimiterj de' santi martiri ed antichi cristiani di Roma,* etc., ouvrage divisé en trois livres, Rome, 1720, in-fol. Il en avait composé plusieurs autres, qui furent tous détruits par un incendie, en 1737. G—É.

BOLDONI (Sigismond), noble milanais, philosophe et médecin, naquit, vers 1597, à Milan, y commença ses études, et alla les terminer à Padoue, où il fut reçu docteur, et se fit connaître par son savoir dans les langues grecque et latine, et par ses talents oratoires. Il passa ensuite à

Urbin, et de là à Rome, où il fut reçu de l'académie des humoristes. De retour dans sa patrie, en 1623, il y fut agrégé au collége de médecine, et fut nommé, à vingt-cinq ans, professeur de philosophie à l'université de Pavie. Il y mourut d'une maladie contagieuse, le 3 juillet 1630. Il fut un des savants que Gaspard Scioppius, consulté par Urbain VIII, indiqua à ce souverain pontife, comme les plus dignes d'obtenir des honneurs et des récompenses. Il a laissé les ouvrages suivants : I. *Apotheosis in morte Philippi III regis Hispaniarum, poema,* Pavie et Anvers, 1621, in-4°.; II. *la Caduta de' Longobardi, poema eroico* (*canti* 20), Bologne, 1636, in-8°. Ce poëme fut corrigé et publié après sa mort, par son frère J. Nicolas Boldoni, barnabite, de qui l'on a aussi quelques poésies, tant sacrées que profanes. III. *Epistolarum tomi II*, Milan, 1631 et 1651, in-8°. Ce fut ce même frère qui les fit imprimer. IV. *Larius*, Padoue, 1617, in-8°.; Lucques, 1660, in-12. Ce livre contient une charmante description du lac de Côme. V. *Orationes academicæ XXIII*, Lucques, 1660, in-12, jointes à la seconde édition de l'ouvrage précédent. VI. Quelques autres écrits qui n'ont point été imprimés. G—é.

BOLDUC (Jacques), religieux capucin, né à Paris vers 1580, se fit une réputation dans son ordre, comme prédicateur, et composa les ouvrages de théologie suivants, qui sont encore recherchés à cause des idées singulières et paradoxales qu'ils renferment : I. *Commentarium in epistolam S. Judæ*, Paris, 1620, in-4°.; II. *Commentaria in librum Job*, Paris, 1619, in-4°., lib. 1638, 2 vol. in-fol.; III. *De ecclesiâ antè legem, libri tres*, Lyon, 1626, in-8°., réimprimé avec une seconde partie, intitulée : *De ecclesiâ post legem liber unus Anagogicus*, Paris, 1630, in-4°.; Strasbourg, 1664 et 1706, même format; IV. *De orgio Christiano libri tres, in quibus declarantur antiquissima Sacro Sanctæ Eucharistiæ typica mysteria*, Lyon, 1640, in-4°. L'auteur veut prouver dans cet ouvrage qu'Adam et Noé sont les instituteurs du sacrement de l'Eucharistie; le premier ayant cultivé le froment, et le second ayant fait du vin, substances sensibles sur lesquelles s'opère le plus grand des mystères de l'église chrétienne.

W—s.

BOLESLAS-LE-GRAND, premier souverain de la Pologne qui ait porté le titre de roi, était fils du duc Miecislas, de l'illustre maison des Piast, si chère aux Polonais, et lui succéda en 999. Digne héritier d'un prince qui avait fait le bonheur de la nation, il se montra ferme et juste, et parvint insensiblement à établir le christianisme, que son père avait commencé d'introduire en Pologne. Il contribua beaucoup aux progrès de la civilisation, et soumit l'armée polonaise à une discipline inconnue jusqu'alors. L'empereur Othon III en conçut de l'inquiétude, et, voulant connaître par lui-même ce qu'il aurait à espérer ou à craindre de Boleslas, il vint à sa cour, sous prétexte de visiter le tombeau de S. Adalbert, dont le roi de Pologne avait fait publier les miracles. Ce prince, qui aspirait en secret au titre de roi, reçut l'empereur avec magnificence, et le toucha tellement par sa déférence et par les honneurs qu'il lui rendit, qu'Othon lui plaça lui-même la couronne sur la tête, l'an 1001, en l'exemptant de tout tribut et hommage envers l'Empire; il reçut aussi, du pape Silvestre II, le titre de roi. Les historiens polonais ne conviennent pas de

ce fait, et prétendent que la Pologne n'a jamais reconnu la suprématie de l'Empire. Quoi qu'il en soit, Boleslas environna le trône du plus grand éclat, et devint bientôt redoutable. Après avoir repoussé l'agression du duc de Bohême, il pénétra dans ses états, en fit la conquête en 1005, s'empara également de la Moravie, et ternit ses victoires en faisant crever les yeux au vieux duc de Bohême. C'est la seule action cruelle que l'histoire reproche à Boleslas. De si rapides succès, en développant ses talents pour la guerre, éveillèrent en lui la passion des conquêtes. Ce prince ne regarda plus les Polonais que comme une nation militaire, qui ne pouvait fonder sa grandeur que sur les armes, et dont l'activité, trop dangereuse dans la paix, demandait à être occupée au dehors. Il voulait, au reste, l'élever au-dessus de toutes les autres nations. Plein de cette idée, il attaqua les Russes, qui, dans les précédentes guerres, avaient toujours été les agresseurs, et, après avoir remporté plusieurs victoires sur Jaroslaw, leur duc, il s'empara de Kiovie, et rétablit Swiatopelk, que Jaroslaw avait dépouillé. Il évita ensuite les embuches de ce prince ingrat et perfide, reprit Kiovie, qu'il livra au pillage, et rentra en Pologne. Ce fut pendant cette guerre sanglante que les Russes, frappés de l'air menaçant de Boleslas, le nommèrent, dans leur langue, *Chrobry*, qui veut dire *Intrépide*, surnom que les historiens lui ont conservé. A peine avait-il soumis les Russes, qu'il entreprit de reprendre tout ce que ses prédécesseurs avaient possédé en Saxe. Rien ne put l'arrêter ; le nord de l'Allemagne fut envahi ; tout ce que les Slaves avaient possédé autrefois le long de l'Elbe, de même que le Holstein, et presque toute la Chersonèse Cimbrique, payèrent tribut à la Pologne. Enflé de ses succès, Boleslas fit élever, au confluent de l'Elbe et de la Sala, trois colonnes de fer, pour marquer les bornes de ses conquêtes, et servir de monuments à sa gloire. Cependant, l'empereur d'Allemagne, le duc de Bohême et le marquis d'Autriche, effrayés des progrès de Boleslas, formèrent une ligue contre lui, et ils l'attaquèrent en Silésie, en 1012. Ils eurent d'abord quelques succès ; mais Boleslas trouva bientôt dans son courage et dans son expérience les moyens de réparer ses pertes : il surprit les impériaux et les tailla en pièces ; les troupes du marquis d'Autriche eurent le même sort, et le roi de Pologne porta ses armes victorieuses dans la Prusse et la Poméranie, qu'il rendit tributaires. Il accepta enfin la paix, que l'empereur lui offrit ; en 1018 ; mais il goûtait à peine les douceurs du repos, qu'il se vit obligé de reprendre les armes contre les Russes, dont il soumit de nouveau les principales provinces, à la suite d'une grande victoire qu'il remporta sur les bords du Bug. Ce ne fut qu'après vingt ans de guerre qu'il put consacrer la fin de sa vie à faire régner en Pologne la justice et la paix. Il ne manquait plus à sa gloire que de rendre heureux le peuple qu'il avait rendu puissant. Après avoir donné des soins très efficaces à l'administration, il promulgua de bonnes lois, et créa un conseil de douze sages, qui devinrent les médiateurs entre le peuple et le trône. Telle est l'origine du sénat de Pologne. Boleslas mourut en 1025, après vingt-six ans de règne, laissant la réputation d'un des plus grands monarques de son siècle, et un nom à jamais cher aux Polonais. — Son fils Miecislas, qu'il avait désigné lui-même pour successeur, fut aussitôt proclamé roi. B—p.

BOLESLAS II, roi de Pologne, surnommé *le Hardi*, fils de Casimir Ier., fut couronné en 1058, à l'âge de seize ans, le lendemain des funérailles de son père, malgré l'opposition d'une grande partie de la noblesse, qui voulait différer le couronnement; mais la majorité du peuple se déclara en faveur de Boleslas, par respect pour la mémoire de Casimir. Une physionomie heureuse, une humeur vive et enjouée, beaucoup de pénétration, et de la noblesse dans les manières, annonçaient dans ce prince de l'esprit et un caractère aimable. Ses emportements, ses caprices et ses défauts étaient voilés par les grâces de la jeunesse. A peine un demi-siècle s'était écoulé depuis que Boleslas-le-Grand avait élevé les Polonais au plus haut point de prospérité et de gloire, sans violer jamais l'indépendance de cette nation fière et belliqueuse; le jeune Boleslas parut d'abord vouloir suivre les traces de son aïeul. Béla, frère du roi de Hongrie, Jaromir, fils du duc de Bohême, et Isiaslaw, frère du duc de Russie, étant venus implorer sa protection contre la révolte de leurs sujets ou l'injustice de leurs parents, il se déclara leur protecteur, et d'abord il envahit la Bohême à la tête d'une armée nombreuse, gagna une bataille en 1062, et obtint un traité en faveur de Jaromir. Il attaqua ensuite André, roi de Hongrie, le fit prisonnier en 1065, et plaça sur le trône son protégé Béla; enfin, déclarant la guerre aux Russes, il remit Isiaslaw en possession du duché de Kiovie; mais la mort de Béla et la révolte qui en fut la suite avaient déjà renversé en Hongrie l'ouvrage de Boleslas; il y vole aussitôt, apaise les troubles, et remet les enfants de son ami Béla en possession des domaines de leur père. Il ne songea plus alors qu'à la Russie, dont il méditait la conquête. Sous prétexte de protéger de nouveau Isiaslaw, chassé encore de Kiovie par ses frères, il attaqua les Russes, et, après les avoir défaits en bataille rangée, il assiégea leur capitale. Kiovie soutint un long siége, et ouvrit enfin ses portes à Boleslas, qui lui épargna les horreurs du pillage. Cette double expédition et la guerre de Hongrie avaient duré sept ans, et, dans ce long intervalle, Boleslas n'avait paru qu'une seule fois en Pologne. Amolli par le séjour de Kiovie, la plus riche et la plus corrompue de toutes les villes du nord, il s'abandonna tout à coup à la dépravation et à la débauche. Au milieu de danses, de spectacles, d'orgies, il semblait lui-même encourager ses soldats aux plus infâmes excès. Ces désordres, par une sorte de contagion, en firent naître de si grands en Pologne, que, pour les rendre croyables, il ne faut rien moins que l'unanimité des historiens qui les rapportent. Après avoir, disent-ils, rappelé en vain leurs maris, les femmes polonaises, irritées de la préférence qu'ils donnaient aux Kioviennes, résolurent de s'en venger, et des esclaves furent admis dans la couche de leurs maîtres. La prostitution fut générale. A la nouvelle de ces désordres, l'armée polonaise accusa son chef d'en être la cause, et Boleslas se vit bientôt abandonné de ses troupes, qui retournèrent en Pologne pour venger leur honneur. Furieux de cette désertion, il lève une armée de Russes, court dans ses états, et fait tomber le glaive sur les innocents comme sur les coupables. Les divers partis se réunissent alors contre Boleslas; mais il les écrase, et inonde de sang toute la Pologne. Ce fut alors que S. Stanislas, évêque de Cracovie, osa faire entendre la voix de la vertu, et adressa de

vives remontrances à Boleslas. Ce prince, devenu féroce, pénètre dans la cathédrale à la tête de ses gardes, et tue lui-même Stanislas au pied des autels (*Voy.* S. Stanislas). Ce meurtre et d'autres crimes lui attirèrent bientôt un terrible anathème lancé par le pape Grégoire VII, qui délia les Polonais du serment de fidélité. Déposé par le clergé et par la noblesse, abandonné de ses sujets, Boleslas alla chercher un asyle en Hongrie, où, après avoir erré quelque temps, réduit à la dernière détresse, et toujours poursuivi par la colère du pontife, il finit par se cacher dans un monastère à Villach, en Carinthie, où il passa le reste de ses jours, réduit, dit-on, à faire la cuisine des moines. Ce ne fut qu'à sa mort, vers l'an 1090, qu'il révéla le secret de sa naissance et de ses malheurs. Tous les historiens ne s'accordent pas cependant sur le genre de mort de Boleslas; les uns assurent qu'il fut assassiné par le clergé de Pologne; d'autres prétendent que, dans un accès de désespoir, il se tua lui-même. La vengeance de Grégoire s'étendit sur son fils Miecislas. Cependant, il permit ensuite que Ladislas, son frère, lui succédât. B—p.

BOLESLAS III, fils d'Uladislas Herman, surnommé *Krzywousty*, c'est-à-dire *Bouche de travers*, régna en 1103 sur les Polonais, et ne prit que le titre de duc, dans la crainte de déplaire au pape, qui, depuis l'excommunication de Boleslas II, avait proscrit la royauté en Pologne. Le jeune prince avait déjà signalé son courage, du vivant de son père, en combattant avec succès les Poméraniens et les Russes. Il partagea le royaume avec son frère Sbignée, selon les dernières volontés d'Uladislas, et du consentement de la nation. Ce partage fut la source d'une guerre civile. Sbignée, jaloux et ambitieux, arma les Poméraniens en sa faveur, fut vaincu, recourut à la clémence de son frère, le fléchit, conspira de nouveau dix ans après, et fut massacré par ordre de Boleslas. La mort de Sbignée, quelque juste qu'elle parût, devint pour le duc de Pologne le sujet d'une austère pénitence. Il fit des pélerinages, et, selon la dévotion de son siècle, il enrichit beaucoup d'églises et de monastères. Cependant, Boleslas fut un des souverains les plus distingués de la Pologne, par la hardiesse, l'importance et le nombre de ses exploits. Menacé par l'empereur Henri IV, il lui livra, en 1109, près de Breslau, une bataille où les impériaux furent complètement défaits. Toute cette campagne, contre des troupes régulières et aguerries, doit être regardée comme une des plus glorieuses pour les Polonais, qui, jusqu'alors, n'avaient vaincu que des soldats indisciplinés et presque sauvages. Après plusieurs expéditions heureuses en Hongrie et en Poméranie, après des traités de paix avantageux, Boleslas fit contre les Russes une entreprise imprudente. Vainqueur dans quarante combats, il fut enfin malheureux, et ne le fut point avec dignité. Les Russes, animés contre les Polonais, et supérieurs en nombre, s'embusquèrent près d'Halicie, et enveloppèrent Boleslas avec l'élite de son armée, qu'ils taillèrent en pièces. Pour la première fois, ce prince fut obligé de chercher son salut dans la fuite. Sa défaite le plongea dans la plus noire mélancolie, et le conduisit au tombeau, en 1139, après trente-six ans de règne. Brave, juste et affable, Boleslas fut cependant un mauvais prince à cause de sa crédulité et de la faiblesse de son caractère. Connaissant par expérience le danger de morceler les états, il partagea néanmoins les siens, à sa mort,

entre ses quatre fils ; car le trône de Pologne, sous la dynastie des Piast, était plus héréditaire qu'électif, et ce partage plongea les Polonais dans de longues dissensions (*Voy.* JAROPOL).

B—P.

BOLESLAS IV, surnommé *Crispus*, duc de Pologne, second fils de Boleslas III, parvint au trône, en 1147, par la déposition de son frère Uladislas, auquel il assigna pour domaine la Silésie, qui dès-lors fut à jamais perdue pour la Pologne. Sa conduite généreuse ne fit aucun effet sur Uladislas, qui parvint à armer contre son propre frère l'empereur Frédéric Barberousse. Ce prince saisit avec empressement l'occasion qui se présentait d'affaiblir la Pologne : il y entra avec une armée nombreuse. Boleslas eut recours à la ruse, et, ne pouvant résister aux impériaux, il les harcela et les affama successivement. Enfin, l'empereur eut une entrevue avec lui, et la paix fut cimentée en 1158 par un mariage. Le duc de Pologne, espérant se dédommager de la perte de la Silésie, par la conquête de la Prusse, qui avait déjà excité l'ambition de ses prédécesseurs, fit contre les Prussiens une espèce de croisade, sous prétexte de les convertir au christianisme. Il les soumit ; mais, à peine eut-il retiré son armée, que les Prussiens revinrent à leur ancien culte et se révoltèrent. Boleslas marcha de nouveau contre eux, à la tête de l'armée polonaise ; mais, engagée, par des guides infidèles, dans des marais profonds et des défilés occupés par l'ennemi, son armée immobile fut taillée en pièces, en 1168. Cette défaite, la plus grande que les Polonais eussent encore éprouvée, jeta la consternation en Pologne. Les enfants d'Uladislas profitèrent de ces événements pour rallumer la guerre civile. Boleslas ménagea habilement un accommodement avec les princes ses neveux, régna ensuite paisible, et fit jouir ses sujets d'une sage administration. Il mourut le 30 octobre 1173, à Cracovie, laissant un fils, nommé *Leszko*, auquel il ne légua que les duchés de Mazovie et de Cujavie.

B—P.

BOLESLAS V, dit *le Chaste*, était encore mineur quand il parvint au trône ducal de Pologne, après la mort de son père Leszko V, en 1227. La régence fut disputée par son oncle Conrad, et par Henri-le-Barbu, duc de Silésie. Conrad s'étant emparé des rênes de l'état, le jeune Boleslas et sa mère allèrent se mettre sous la protection du duc de Silésie, et ce ne fut qu'en 1237, à l'âge de dix-sept ans, qu'il fut déclaré majeur, et monta sur le trône à l'aide d'un parti. Voulant ensuite se garantir des desseins ambitieux de Conrad, il s'allia avec Béla, roi de Hongrie, qui lui accorda la main de sa fille Cunégonde ; mais un excès de dévotion avait porté cette princesse à faire vœu de chasteté ; et, conduit par un pareil sentiment, ou pour complaire à son épouse, Boleslas fit aussi un semblable vœu, que son naturel timide et froid lui rendait au reste facile à obtenir. Jamais cependant la Pologne n'avait eu un plus grand besoin d'être gouvernée par un prince ferme et actif. Les Tatars y pénétrèrent en 1240, et Boleslas se refugia d'abord à la cour de son beau-père Béla, puis dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, au fond de la Moravie. A l'exemple de son roi, la noblesse polonaise s'enfuit en Hongrie, et le peuple se cacha au fond des forêts. Ouverte aux Tatars et laissée sans défense, la malheureuse Pologne fut pillée et ruinée. Les nations de l'Europe, livrées elles-mêmes à de fâcheuses divisions, ne se croyaient engagées par aucun intérêt

à se prêter des secours contre de pareilles irruptions. Cependant, une espèce de croisade ayant été proclamée pour s'opposer aux progrès de ces hordes féroces, la jeunesse polonaise et morave, et les chevaliers teutoniques formèrent une armée sous le commandement de Henri de Breslau. L'ennemi fut attaqué près de la rivière de Neiss, et les Polonais allaient remporter la victoire, lorsque la mort d'Henri la fit pencher du côté des barbares. Ne trouvant plus d'obstacles, ils portèrent la désolation jusqu'en Silésie et aux confins de l'Allemagne. Boleslas, méprisé de ses sujets qu'il avait si lâchement abandonnés, ne sortit de sa retraite qu'après le départ des barbares; et il eut encore à défendre sa couronne contre un ennemi plus dangereux. Conrad, duc de Moravie, la lui aurait enfin arrachée, si la mort ne l'eût arrêté au moment où il allait s'emparer de Cracovie. En 1260, les Tatars ravagèrent de nouveau les provinces de Lublin, de Sandomir et les environs de Cracovie. Boleslas, qui avait encore pris la fuite, ne rentra dans ses états qu'après le départ de ces hordes dévastatrices. Moins timide et plus heureux contre les Jadzvinges, autres barbares, il marcha contre eux, en 1265, et les défit. Encouragé par ce succès, il voulut se venger des Russes, qui avaient participé au pillage de la Pologne; mais son armée, commandée par le palatin de Cracovie, fut entièrement défaite. Ce prince, après avoir porté honteusement le sceptre pendant cinquante-deux ans, mourut le 20 décembre 1279, regretté du clergé, mais méprisé des grands et du peuple. Il avait adopté Leszko, duc de Cujavie, et avait fait confirmer ce choix par une sorte d'élection nationale. B—p.

BOLEYN. *V.* Boulen (Anne de).

BOLINGBROKE (Henri-Saint-Jean, lord, vicomte de), naquit en 1672, dans le comté de Surry, à Batersea, séjour de son antique famille. Le second de ses ancêtres connus, Guillaume-St.-Jean, avait combattu à la journée d'Hastings, comme maréchal-général-des-logis dans l'armée de Guillaume-le-Conquérant. Son quatrième aïeul, le chevalier Jean-St.-Jean, ayant une grand'mère commune avec le comte de Richmond, devenu inopinément Henri VII, s'était trouvé tout à coup le cousin-germain du roi. Enfin, son aïeul et son père, très ardents tous deux dans le parti *whig*, n'en avaient pas moins eu, l'un trois frères, l'autre trois oncles, tués en combattant pour Charles Ier., tandis qu'un autre parent de leur nom, lord-chef d'une cour de justice, se montrait aussi dévoué à la république que ses cousins à la royauté: ainsi Henri-St.-Jean, quelque parti qu'il dût suivre un jour, ne pouvait manquer de trouver des modèles dans sa famille. La première singularité de sa vie fut d'avoir pour instituteurs de son enfance, des *non-conformistes* dont assurément il n'était pas destiné à soutenir les principes. Un confesseur presbytérien de sa vieille grand'mère lui apprenait à lire, nous a-t-il dit, dans les in-folio d'un docteur Manton, qui avait composé cent dix-neuf sermons sur le psaume 119e. La célèbre école d'Eton le reçut, au sortir de ce noviciat puritain, dont elle n'eut pas beaucoup de peine à effacer les traces, et l'université d'Oxford mit le dernier sceau à sa brillante éducation. La vivacité de son esprit, la fécondité de son imagination, la chaleur, l'énergie, la variété de son style furent dès-lors universellement admirées. Il entra donc dans le monde, déjà précédé d'une réputation peu commune, et il y porta, en même temps que ces pré-

Tom. V. pag. 50.

HIST. D'ANGLETERRE.

BOLINGBROKE.

Murray pinx.t Landon direx.t

cieuses facultés de son esprit, un extérieur doué de tout ce qui peut séduire, une beauté de figure, une élégance de manières, un mélange de noblesse et d'affabilité, un charme d'élocution, auxquels tous ses contemporains ont dit qu'il était impossible de résister. Malheureusement les passions de sa jeunesse vinrent retarder les élans de son génie : déjà il avait atteint vingt-huit ans, et tout ce qui devait servir à faire un grand homme n'avait encore produit qu'*un parfait roué* (*a complete rake*). Ses parents imaginèrent que le mariage pourrait opérer en lui une réforme. On lui fit épouser, en 1700, une riche héritière, qui joignait à un extérieur agréable un esprit distingué, et, à plus d'un million de dot, une illustration d'origine toute particulière (*Voy.* WINCHESCOMBE). Mais à peine les deux époux eurent-ils vécu ensemble quelque temps, qu'on vit se manifester entre eux une discorde irréconciliable. La femme se plaignait d'infidélités sans pudeur; le mari, de querelles sans fin : ils ne s'accordèrent qu'un jour, et ce fut pour se séparer à jamais. Un frein d'un autre genre devait tourner vers un meilleur but ce caractère impétueux, brillant et désordonné. Le père de St.-Jean, après l'avoir marié, l'avait fait élire, par le bourg de Wotton-Basset, membre de la chambre des communes, où lui-même siégeait pour le comté de Wilts. Indépendamment d'un torrent d'éloquence et d'une profondeur de vues et de raisonnements qui frappèrent tous les esprits, trois circonstances d'un genre singulier marquèrent le début du jeune sénateur. « Il a sucé nos principes avec » le lait, » s'étaient dit avec confiance les presbytériens; et un de ses premiers discours fut une déclamation violente contre les *non-conformistes* en faveur de l'*Église établie*. Son père, son aïeul, tous les *whigs* avaient compté sur lui : il se déclara *tory* par principe, et s'attacha, dès le premier jour, à Robert Harley, alors l'un des chefs les plus éminents de ce parti. Enfin, l'on avait craint que tant de dons prodigués par la nature à Henri-St.-Jean ne se perdissent dans l'oisiveté d'une vie licencieuse, et à peine eut-il touché aux affaires publiques, que sa haine du travail parut se changer en haine du repos. Il avait excité l'attention du roi Guillaume, il fixa celle de la reine Anne; et lorsqu'en 1704, Harley fut fait secrétaire d'état, St.-Jean, qui l'avait suivi dans trois parlements, fut nommé secrétaire de la guerre et de la marine. Ce poste l'établit dans des rapports directs et continuels avec le duc de Marlborough. Il apprit à le connaître, admira les talents du général, pénétra les défauts de l'homme, et résolut de faire en sorte que la chose publique prospérât par les uns, et n'eût point à souffrir des autres. Les plus grands exploits de Marlborough, leurs effets prodigieux, leurs magnifiques récompenses eurent lieu pendant que l'administration de la guerre était entre les mains de St.-Jean; et ce qu'il y avait de plus glorieux pour ce dernier, c'est que, ministre *tory*, il secondait et couronnait, dans le vainqueur de Blenheim, le chef des *whigs*, et l'ennemi le plus redoutable de son pouvoir personnel. Mais, outre les motifs de générosité, St.-Jean était préoccupé dès-lors des calamités de la guerre si elle se prolongeait; et le moyen de l'abréger, c'était de frapper des coups décisifs. Elle n'était pas finie, lorsque les *whigs* reprirent le dessus en 1708; Harley fut renversé. St.-Jean donna sa démission, qu'on ne lui demandait point, et cette fidélité de

parti, qui n'est pas la première des vertus, mais qui en est une, surtout en Angleterre, l'honora encore dans l'opinion. Les nouveaux ministres eurent bien soin d'empêcher sa réélection dans leur parlement. Il put consacrer deux années entières à l'étude : on l'a souvent entendu dire que ces deux années avaient été les plus actives de sa vie. Elles le furent d'autant plus que, même au milieu de ses études, il ne resta cependant pas aussi étranger aux affaires qu'il paraissait l'être. La reine n'avait abandonné ses derniers ministres qu'avec une profonde douleur, et parce que ses desseins secrets avaient besoin d'un ministère *tory* (*Voyez* ANNE), et parce que la nouvelle favorite, qui avait remplacé auprès d'elle la duchesse de Marlborough, était toute dévouée à Robert Harley (*Voy.* MASHAM). Anne eut souvent chez cette favorite, tantôt avec Harley, tantôt avec St.-Jean, des conférences ignorées du public, où l'on agitait les moyens d'affranchir l'autorité royale, et de rappeler auprès du trône les conseils que la souveraine désirait y voir. Les circonstances parurent se prêter à ce changement en 1710. Le clergé et les universités donnèrent le signal (*Voy.* SACHEVERELL). Au grand étonnement de toute l'Europe, le ministère *whig*, le plus fortement constitué qu'on eût encore vu, tomba subitement en pièces. Harley fut chancelier de l'échiquier, et ne devait pas tarder à être grand trésorier avec le titre de comte d'Oxford : St.-Jean, secrétaire d'état, eut le département des affaires étrangères, et la paix d'Utrecht devint l'objet de ses travaux, le miracle de ses talents, et l'orgueil de sa vie. Il eut à vaincre, pour y parvenir, les *whigs* et les pairs, la banque et la compagnie des Indes, Marlborough, Eugène, l'empereur, la Hollande, les jalousies de toutes les puissances, la faiblesse de sa propre souveraine, l'indécision, l'imprudence, et jusqu'à l'envie de ses collègues. Il fallut trois ans pour préparer et consommer ce grand ouvrage. Il fallut, avant de le commencer, éclairer la nation, sans le suffrage de laquelle un ministre anglais ne peut rien entreprendre d'important. Il fallut que St.-Jean, tout à la fois, écrivît, parlât, agît dans des publications périodiques et dans des correspondances officielles, dans le parlement, dans les cabinets, dans les armées. La nomination d'un nouveau ministère avait été promptement suivie de l'appel d'une nouvelle chambre des communes. Un journal resté célèbre, et intitulé l'*Examinateur*, vint dominer les élections et diriger les élus. St.-Jean, Prior, Atterbury en furent les premiers auteurs. Swift se joignit à eux, et bientôt porta presque seul tout le poids de l'entreprise ; mais le sommaire des travaux de Swift, pendant une année entière, se trouva dans une seule *Lettre à l'Examinateur*, appelée sur-le-champ *Lettre de M. St.-Jean*, tant la tête qui l'avait conçue, et la plume qui l'avait écrite furent promptement reconnues ! Alors les Anglais virent clairement que les puissances alliées prétendaient tirer à elles tout le profit de la guerre, et en rejeter sur eux toute la dépense. Il fut prouvé que la prise de Bouchain, seul exploit de la campagne de 1711, avait coûté à l'Angleterre sept millions sterlings. Le fanatisme patriotique des *whigs* se trouva ridiculisé par l'égoïsme et la cupidité de leurs chefs. En vain ils voulurent aussi faire parler un *Examinateur* : la froide élégance d'Addison et les petites plaisanteries de Congrève ne purent se soutenir contre l'éloquente chaleur de St.-Jean et l'âcreté mordante de Swift. Une

chambre des communes, toute *tory*, volait au devant de la persuasion qui coulait des lèvres du ministre pacifique. La reine fut sollicitée successivement par des adresses parlementaires, de maintenir son autorité, de se garder de la mauvaise foi des alliés, de donner la paix à ses peuples. Au lieu de lui demander le renvoi de sa favorite Masham, comme l'avaient projeté les dernières communes, on la félicitait dans des écrits publics de s'être soustraite à l'empire d'*une furie lancée par la vengeance du ciel sur une nation pécheresse*; et cette furie, c'était la duchesse de Marlborough; et celui qui la qualifiait ainsi, c'était le secrétaire d'état St.-Jean. Le duc lui-même, jugé ce qu'il était réellement, aussi mauvais citoyen que grand général, et aussi indifférent aux charges du trésor public qu'ardent à remplir le sien, fut disgracié, accusé, destitué. St.-Jean ouvrit les conférences d'Utrecht. Le prince Eugène vint à Londres pour les faire cesser, reçut de la reine une épée de cinq mille guinées, et partit avec l'idée qu'on ne la lui laisserait pas tirer long-temps. Enfin, dans le mois d'août 1712, St.-Jean, qui venait d'être créé pair, sous le titre de vicomte de Bolingbroke, alla en France fixer définitivement le traité préparé, pendant sept mois, sous sa direction, par son ami Prior. Louis XIV reçut à Versailles cet ambassadeur, comme il eût reçu la souveraine même dont il était le représentant. A Paris, la première fois que lord Bolingbroke parut à l'Opéra dans tout l'éclat de sa personne et de son caractère, tout le monde, par un mouvement imprévu et spontané, se leva devant l'ange de la paix. Des conférences s'établirent entre le vicomte de Bolingbroke et le marquis de Torcy. Jamais deux grands ministres de deux grandes puissances ne concoururent avec plus de sympathie et de bonne foi à fermer les plaies de l'humanité. En moins d'un mois, s'aplanirent les derniers obstacles qui entravaient encore la partie politique du traité; et, laissant après lui Prior pour compléter la partie commerciale, le ministre ambassadeur revint annoncer à sa souveraine cette pacification tant désirée: elle fut signée le 5 avril 1713.—Peut-être serait-il à souhaiter, pour la mémoire de Bolingbroke, que le terme de cette grande négociation eût été celui de sa vie. Nous allons voir le reste de ses jours abandonné à une fougue de passions, à une versatilité de conduite, à un genre d'apologies, qui ont réduit en problème sa loyauté, son patriotisme, tout, excepté son esprit, son savoir, sa capacité. A peine la paix d'Utrecht était-elle signée, que, du parti des *torys*, se détacha aussitôt la section de ceux qui furent appelés *les Bizarres* ou les *Torys-Hanovre*. Ils s'étaient joints aux *Torys-Stuart* pour faire une paix quelconque; ils rentrèrent dans le sein des *whigs* pour critiquer celle qu'on avait faite; et, ainsi recruté de ses déserteurs, le parti fit retentir toute l'Angleterre de ce double cri d'attaque contre les ministres: *Paix désastreuse! danger de la succession protestante!* Si jamais ministère avait eu besoin d'une parfaite union, c'était celui que menaçaient tant d'agresseurs. Mais Harley et St.-Jean s'étaient aimés dans la chambre des communes: le comte d'Oxford et le vicomte de Bolingbroke se jalousaient dans le ministère. Contenue avec peine par l'intérêt commun d'arriver à la paix, cette jalousie sourde devint une guerre ouverte dès que cette paix eut été signée. Ce n'est pas une chose aisée que de prendre parti entre ces deux illustres per-

sonnages, qu'assurément il ne faut pas croire sur le compte qu'ils ont rendu l'un de l'autre. Swift, qui s'épuisa en vains efforts pour les réconcilier, Swift, ami des deux, mais plus anciennement et plus étroitement lié avec le grand trésorier, l'accuse cependant de ce qui causa la ruine de leur parti, et, selon lui, le malheur de l'état. Lady Masham, qui avait fait la fortune d'Oxford, le dénonce à la postérité dans une de ses lettres, comme *le plus ingrat des hommes envers ses meilleurs amis, et envers la reine.* D'autres ont prononcé que deux ministres qui, dans une pareille crise, n'avaient pas pu surmonter leurs animosités personnelles, étaient, par cela seul, quelque habileté qu'ils eussent d'ailleurs, incapables de gouverner. Quoi qu'il en soit, la reine Anne, accablée de maladie et de chagrin, *vexée à outrance pendant trois semaines par le comte d'Oxford*, si l'on en croit lady Masham, le destitua, et nomma Bolingbroke premier ministre, quatre jours avant de mourir. Si la vie avait été rendue à la reine quand le pouvoir était donné à Bolingbroke, il est plus que probable que l'Angleterre eût vu le renouvellement d'une grande scène: mais Anne Stuart mourut, George d'Hanovre régna, la phalange *whig* triompha du troupeau *tory*, et triompha plus immodérément encore que n'avaient fait ses rivaux : la reine était à peine entrée dans le tombeau, et déjà tous ses ministres étaient dénoncés dans la chambre des communes. Oxford, qui réclamait le mérite d'avoir trompé la cour de St.-Germain par ses promesses clandestines, fit tête à l'orage, et finit par le surmonter (*Voy.* Harley). Bolingbroke, qui n'avait pu en imposer à la cour de Hanovre par ses protestations ostensibles, Bolingbroke, aussi envié que haï, insulté à Londres par le conseil de régence, destitué par George encore en Allemagne, instruit enfin que les chefs du parti voulaient le conduire à l'échafaud, se réfugia en France. Invité aussitôt par Jacques III, dit le chevalier de St.-George, ou le prétendant, à venir le trouver en Lorraine, il attendit, pour se décider, des nouvelles de Londres; vit à Paris lord Stairs, ambassadeur du roi George, et lui promit solennellement de n'entrer dans aucune faction jacobite; apprit en Dauphiné que le parlement d'Angleterre le proscrivait, partit pour la Lorraine, et fut secrétaire d'état jacobite. Son nouveau maître projetait alors une invasion en Écosse, et Louis XIV, *le meilleur ami du prétendant*, a dit Bolingbroke, vivait encore. Louis mourut, et Bolingbroke, en cessant d'espérer, se repentit d'avoir entrepris. Le duc d'Ormond arriva d'Angleterre, et Bolingbroke supporta ce premier ministre de Jacques aussi impatiemment qu'il avait supporté le premier ministre d'Anne. Il n'en fit pas moins des efforts réels pour obtenir du régent de France le plus de secours possible en faveur de Jacques III, soit avant, soit depuis l'embarquement de ce prince : comment refuser de croire le maréchal de Berwick, qui l'atteste dans ses mémoires? D'un autre côté, Jacques était incontestablement homme de bien autant qu'homme d'honneur et de courage; et lui qui, à son retour d'Écosse, avait reçu Bolingbroke à bras ouverts, le destitua sévèrement au sortir d'une conférence particulière avec le régent : il envoya le duc d'Ormond lui redemander les sceaux de son office; et telle fut alors la bizarre destinée de Bolingbroke, qu'il se vit tout à la fois accusé de trahison envers le roi effectif et envers le roi titulaire de la Grande-Bretagne.

De la part de ce dernier, l'offense n'était pas sage, eût-elle été juste. Comment le prétendant Jacques pouvait-il ne pas craindre un homme encore si redoutable aux yeux du roi George, que lord Stairs reçut immédiatement l'ordre de traiter avec lui? On lui proposa des révélations à faire, des articles à signer: il refusa de rien souscrire, et déclara que sa probité lui défendait de révéler soit les projets, soit les noms qui lui avaient été confiés; mais elle lui permit de s'engager à *porter un coup décisif à la cause jacobite*, si on lui accordait sa réhabilitation, en se fiant à lui pour le reste. Lord Stairs le cautionna, et fut autorisé à lui promettre le pardon royal à l'expiration du parlement qui l'avait frappé *d'attainder*. Mais ce parlement qui venait de naître avait sept ans à vivre. Pour calmer l'impatience de Bolingbroke, on créa son père baron de Battersea, et vicomte St.-Jean. Lui, de son côté, fut jaloux de préluder à l'accomplissement de ses promesses, et, dans une espèce de manifeste adressé à tout le parti *tory*, sous le titre de *Lettre au chevalier Wyndham*, il répandit à pleines mains l'odieux et le ridicule sur la personne, les conseils, les amis du prince, dont il se prétendait dispensé de respecter le malheur. Ces premiers gages une fois échangés entre la cour de Londres et lord Bolingbroke, le chevalier Walpole, que les *torys* avaient emprisonné et que les *whigs* venaient de faire ministre, laissa, tant qu'il put, dans l'exil, un ambitieux formidable à ses parens. Cet ambitieux se mit d'abord à écrire des *Consolations philosophiques*, à la manière de Sénèque; puis en trouva de plus douces et de plus efficaces dans un second mariage qu'il fut heureux de contracter avec une femme charmante, riche, nièce de Mme. de Maintenon, et veuve de M. de Villette. L'année 1723 vint dissoudre le parlement de 1716, et une première grâce du roi autorisa l'illustre fugitif à rentrer dans sa patrie, mais non encore dans ses biens: ce ne fut qu'au bout de deux ans qu'un acte du parlement lui rendit la qualité de propriétaire. Dans la discussion relative à ce bill, le lord William Paulet proposa aux communes d'y insérer une clause, qui, tout en rendant au pétitionnaire la faculté d'hériter et d'acquérir, le déclarait néanmoins inhabile à siéger dans aucune des deux chambres du parlement. Walpole, qui savait à quoi s'en tenir sur la partie encore subsistante de l'ancien *attainder*, fit rejeter par les communes cette interdiction nouvelle, que probablement il leur avait fait présenter. Il parut généreux à la foule des hommes qui n'approfondissent point, et ne parvint pas à tromper celui qu'il avait l'air de défendre. Pendant quelque temps, Bolingbroke parut goûter sans distraction ce plaisir de la propriété, qu'on avait rendu nouveau pour lui. Il fit l'acquisition d'une campagne appelée *Dawley*, dans le comté de Middlesex. Là, il s'imagina que, voisin de Londres, il allait l'oublier complètement, et n'être plus qu'un fermier tout le reste de sa vie. Il s'environna en effet de tout ce qui meuble et de tout ce qui peuple une ferme. Non content de posséder ces objets en réalité, il les fit peindre dans l'intérieur de son habitation, et à la manière noire. Son salon, décrit par Pope, ressemblait à ces cuisines de ferme, où l'on voit, sur les murs, des poules, des bœufs, des instruments aratoires, dessinés tantôt avec du charbon, tantôt avec la fumée d'une chandelle. Une inscription, placée au dessus de la porte d'entrée, annonçait

que le noble métayer était *Satis beatus ruris honoribus*. Un *triumvirat* littéraire, où le nom de Bolingbroke paraissait sans désavantage entre ceux de Swift et de Pope, devait combler ce bonheur, en offrant tous les charmes de l'esprit et toutes les consolations de la philosophie, pour varier les plaisirs et délasser des travaux rustiques. « Je suis dans ma ferme (écrivait » lord Bolingbroke au doyen de St.-» Patrice). J'y pousse des racines » fortes et tenaces. J'ai, en termes de » jardinier, *pris à la terre*, et ce ne » sera chose aisée, ni pour amis, ni » pour ennemis, de me transplanter » encore. » La trompette de l'opposition sonna, et Bolingbroke, *déraciné* en un clin-d'œil, courut se *transplanter* à Londres. Pendant huit années entières, tandis que Pulteney battait en ruines le ministère dans la chambre basse, Bolingbroke, pour qui la chambre haute ne s'était pas rouverte, accusa sans relâche les ministres au tribunal de la nation, sur laquelle il avait retrouvé tout son ascendant. Et les écrits détachés qu'il publia, et la suite de lettres dont, sous des noms supposés, il remplit la feuille hebdomadaire appelée le *Craftsman*, furent reçus du public avec une avidité toujours croissante. C'étaient les droits nationaux que Bolingbroke y défendait; c'était un ministère corrompu et corrupteur qu'il y dénonçait; c'étaient les *whigs* et les *torys* qu'il pressait d'oublier leurs querelles, devenues insignifiantes, pour sauver ensemble les libertés vitales de l'Angleterre. Le temps a nécessairement ôté à ces écrits une partie de leur intérêt; mais ils n'ont pas cessé d'être cités comme le cours de politique le plus complet qu'ait produit la Grande-Bretagne. Bolingbroke se brouilla encore une fois avec ses associés, reprocha aux uns leur perfidie, aux autres leur ignorance; ramassa toute sa vigueur pour lancer dans le public une dernière *Dissertation sur les partis*, regardée comme son chef-d'œuvre, et revint en France chercher une retraite isolée, l'oubli des débats politiques, et la tranquillité des travaux littéraires. Plusieurs personnes, et Swift fut du nombre, imaginèrent qu'il allait encore offrir ses services au prétendant: Pope s'indigna du soupçon, et déclara que c'était lui qui avait persuadé à son noble ami d'abandonner l'ingrate patrie où il était méconnu et offensé. A peine fixé dans la terre de Chanteloup en Touraine (9 novembre 1735), le noble réfugié eut la plume à la main. Il écrivit d'abord ses *Lettres sur l'étude de l'histoire*, adressées au petit-fils de l'illustre Clarendon. Elles furent et seront toujours admirées; mais on jugea dès-lors qu'elles devaient être lues avec précaution. Parmi tous les genres de talent qui n'appartenaient qu'à l'auteur, on remarqua cet inconvénient, commun à tous les écrivains de parti, de voir les objets généraux à travers le prisme de leur passion particulière, et de ployer les faits aux conséquences qu'ils veulent en tirer. Un reproche plus grave fait à Bolingbroke, fut celui d'avoir livré, dans ces lettres, une attaque publique à la *religion révélée*, à cette *Église établie* qu'il avait tant défendue dans ses discours parlementaires. Après ce premier ouvrage, parut la *Lettre à lord Bathurst sur la retraite et l'étude*. En la commençant, Bolingbroke voulait écarter de lui le ridicule d'avoir passé brusquement de la politique à la philosophie : à peine avait-il écrit cinq pages, qu'on pouvait sourire en le voyant déjà repasser de la philosophie à la politique. Au

reste, il pouvait se croire fondé à soutenir qu'en arborant cette nouvelle enseigne il ne lui était pas étranger. Non seulement, en 1720, temps d'exil et de loisir pour lui, il avait écrit en français ces *Lettres à M. de Pouilly*, doublement précieuses, comme étant fortes contre l'athéisme, et faibles contre la religion; mais c'était en 1729, dans la chaleur de sa lutte contre Walpole, qu'il avait inspiré à Pope son *Essai sur l'homme;* et il l'avait plus que guidé, il l'avait aidé dans ce travail, plus nouveau pour le poète que pour son inspirateur. « Lord Bolingbroke a » fait de moi un philosophe, » disait Pope ; « Pope a fait de moi un er- » mite, » répliquait Bolingbroke ; et cela signifiait, en dernière analyse, que les deux amis s'étaient détournés l'un l'autre, de leurs vocations respectives. Pope, en voyant son *Essai sur l'homme* commenté par Warburton, lui écrivit : « Vous me » comprenez mieux que je ne me » suis compris moi-même. » L'ermite de Chanteloup s'ennuya de son bonheur aussi promptement que le fermier de Dawley. Après avoir dit à l'Angleterre un éternel adieu, il prétexta l'envie d'y mourir pour satisfaire son besoin d'y vivre. Il y écrivait, en décembre 1738, son *Idée d'un roi patriote;* il l'écrivait sous les yeux, presque sous la dictée du jeune héritier de la couronne. Le dernier scandale de l'administration de Walpole avait été d'élever un mur de séparation entre un père et son fils, entre le roi et le prince de Galles. Bolingbroke passait sa vie, tantôt à Twickenham, dans la maison de son ami Pope, tantôt à Kew, lieu où le prince était relégué, avec défense de paraître à la cour. Et le prince et le lord professaient les mêmes principes de gouvernement. L'un puisait dans la pureté de son cœur, et dans sa reconnaissance pour l'affection publique, ce que l'autre trouvait dans l'élévation de ses pensées, dans le besoin de sa position, et dans l'expérience de ses années. Tous deux étaient victimes des mêmes ombrages et des mêmes malversations; tous deux demandaient le renversement du même ministère, et la nation le demandait avec eux. Il fallut enfin que Walpole succombât, et Bolingbroke, qui lui avait porté les coups les plus terribles, dut prendre sa part de la victoire. Ce fut son dernier combat. Le prince de Galles vola dans les bras de son père (1742). Pope mourut (1744). Swift, qui, depuis long-temps, avait eu le malheur de survivre à sa raison, acheva de s'éteindre (1745). Bolingbroke, plus que septuagénaire, vécut encore pendant neuf années, dans son château patrimonial de Battersea. Veuf de sa seconde femme, qu'il ne cessait de regretter; sans enfants, dans lesquels il se vît renaître; et ayant vu se rompre tous les liens d'intimité individuelle qui pouvaient l'attacher à la vie, il y tenait encore par le besoin des affaires selon les uns, par l'amour de son pays suivant les autres. Du nombre de ces derniers était assurément lord Orréry, qui nous a peint Bolingbroke « réunissant, pendant cette dernière » période de sa vie, l'esprit d'Horace, » la dignité de Pline et LA SAGESSE DE SOCRATE. » Ce qui est sûr, c'est que, quand la mort vint le frapper, le 25 novembre 1751, elle le surprit sous le poids de 80 ans, et dans les tortures d'une longue et affreuse maladie, écrivant encore des *Réflexions sur l'état présent de la nation*, et il y avait mis en tête cette épigraphe tirée de Cicéron: « Quant à moi, ce que la » république sera quand je ne serai » plus, ne m'intéresse pas moins que

» ce qu'elle est aujourd'hui. » — Tel fut Bolingbroke, objet de tant de jugements contradictoires, et sur lequel il est impossible d'en porter un général et absolu. S'agit-il d'apprécier en lui l'homme d'esprit et l'homme d'état, l'orateur et l'écrivain? on trouvera que peu l'ont égalé et que personne ne l'a surpassé. Veut-on le juger comme philosophe? il faudra faire une distinction. Sa philosophie pratique et sentimentale, celle que respire son *Traité de l'exil*, est empreinte du charme répandu sur ses meilleures productions: sa philosophie spéculative, sa *Théologie naturelle*, ainsi qu'il l'appellait, ses discussions miparties contre l'athéisme et contre la révélation, en attestant des lectures immenses, offrent des raisonnements étroits, des contradictions frappantes, des sarcasmes donnés pour arguments, des jeux de mots dans les définitions les plus graves dont l'esprit humain puisse s'occuper. « Toutes les » fois que lord Bolingbroke écrit sur » les affaires de ce monde (mandait » Pope à Swift) il est plus qu'un » mortel: il ne devient jamais frivole, » que quand il s'avise de vouloir être » théologien. » Mais au malheur de l'inerédulité, il joignit le tort du prosélytisme. Il avait légué tous ses manuscrits au poète écossais David Mallet, qui, dès l'année 1753, se hâta de faire imprimer les *Œuvres complètes de Henri-St-Jean, vicomte de Bolingbroke* (Londres, 5 vol. in-4°. ou 9 in-8°.) Jusques-là les plus violentes attaques de ce lord contre le christianisme n'avaient pas été généralement connues. A peine manifestées, elles excitèrent une rumeur générale. « Il » a chargé le canon (s'écria le docteur » Johnson), et il a laissé à Mallet le » soin de le tirer. » Ce fut le canon d'alarme. Le grand jury de Westminster dénonça solennellement cette collection posthume, comme « tendant à subvertir la religion et la » morale; » comme « ennemie de » l'ordre public, ainsi que du gou» vernement; » et les jurys purent dire que, dans cette collection-là même, Bolingbroke politique avait armé leur sévérité contre Bolingbroke théologien. Jusqu'ici, tout est positif en bien et en mal. Ce qui est plus que difficile à démêler, ce qu'il nous paraît impossible de juger avec certitude dans ce personnage extraordinaire, c'est l'homme, l'homme moral, *l'homme naturel*, pour employer son expression favorite. Il inspira des amitiés passionnées et des aversions invincibles: les premières furent-elles aveugles ou les secondes injustes? On put lui reprocher une ambition bouillante, un orgueil irascible, une émulation haineuse, des ressentiments implacables: put-on l'accuser d'être faux et déloyal? Swift, dès l'année 1711, en appelant le secrétaire d'état St-Jean, « le plus grand jeune homme » qu'il eût jamais connu; » en le disant « orné des dons les plus choisis » que Dieu eût jamais répandus sur » les enfants des hommes, » terminait l'énumération emphatique de ces dons par cette phrase: « Est-ce un » homme vrai? peut-on se fier à lui? » voilà ce que je ne sais pas. » Pope, après l'avoir célébré avec idolâtrie, lui reprocha de l'avoir engagé plus loin qu'il ne voulait, dans une métaphysique obscure; de l'avoir fait sortir déiste, sans le savoir, du labyrinthe où il était entré chrétien. Si les amis intimes de Bolingbroke en étaient là dans leurs rapports avec lui, que ne devaient pas craindre ses mandataires et soupçonner ses concurrents? Trompa-t-il les uns ou les autres? Les trompa-t-il tous successivement? Sans

doute il faut faire la part des circonstances et de leurs difficultés : mais pourquoi, pendant vingt ans, put-il entraîner la nation à penser comme lui, et ne put-il amener une seule administration à vouloir agir avec lui ? Quant à nous, toutes les fois que les belles pages du *Traité sur les partis*, ou de *l'Esprit patriotique*, ou du *Roi patriote* seront sous nos yeux, nous nous sentirons entraînés à bénir leur auteur ; nous ne trouverons même plus d'intérêt à chercher s'il puisait dans son propre cœur ces généreux principes, ou s'il faut les attribuer à une de ces positions qui, au lieu de réduire l'homme de bien à transiger avec sa conscience, forcent jusqu'à l'homme vicieux à prêcher les vertus publiques dans toute leur pureté. Aujourd'hui que nous tenons la balance, nous terminons cet article en assurant une chose certaine, au milieu de tant d'incertitudes, c'est que la postérité la plus reculée s'entretiendra de lord Bolingbroke comme d'un homme prodigieux, et verra en lui un des plus beaux génies, comme un des caractères les plus équivoques qu'ait produits l'Angleterre. Nous avons en français, des ouvrages du lord Bolingbroke : I. *Lettres sur l'esprit de patriotisme, sur l'idée d'un roi patriote*, etc., traduites par de Bissy, Londres (Paris), 1750, in-8°. ; II. *Lettres sur l'Histoire*, etc., trad. par Barbeu-Dubourg, Lond. (Paris), 1752, in-12, 3 vol. : partie de ces lettres se retrouve dans le *Siècle politique de Louis XIV*, Siéclopolis, 1754, in-12, 2 vol. ; III. *Mémoires secrets sur les affaires d'Angleterre, depuis 1710 jusqu'en 1716*, traduits par Favier, Lond. (Paris), 1754, in-8°., 3 vol. ; IV. *Politique des deux partis par rapport aux affaires du dehors*, la Haye, 1734, in-12 ; V. *Essai d'une traduction des dissertations sur les partis qui divisent l'Angleterre*, (par Silhouette), Lond. (Paris), 1739, in-12 ; VI. *Testament politique*, ou *Considérations sur l'état présent de la Grande-Bretagne*, Lond. (Paris), 1754, in-8°. : le même ouvrage, traduit par Mauvillon, sous le titre de *Réflexions politiques sur l'état présent d'Angleterre*, se retrouve dans la traduction des *Discours politiques* de David Hume, Amsterdam, 1761, in-12, 5 vol. ; *Lettres historiques, politiques, philosophiques et particulières*, trad. par le général Grimoard, avec un *Essai historique sur la vie de Bolingbroke*, Paris, 1808, in-8°., 3 vol. ; VII. *Pensées sur différents sujets d'histoire, de philosophie, de morale*, etc., recueillies par Prault fils, Paris, 1771, in-12, ouvrage dans lequel l'éditeur a souvent altéré les opinions de Bolingbroke. Sa vie a été écrite en français par St.-Lambert (*Voy.* St.-Lambert).

L—T—L.

BOLIVAR (Grégoire de), de l'ordre de St.-François de l'Observance, vivait vers le milieu du 17e. siècle. Il publia, à Madrid, en 1626, in-fol., un ouvrage intitulé : *Memorial de Arbitrios para la reparacion de Espanna*. Lenglet-Dufresnoy dit, à l'occasion d'un livre du même genre, composé par un dominicain : « Un » moine qui veut apprendre aux prin» ces à gouverner leurs états res» semble à un prince qui voudrait » apprendre à des moines à conduire » des novices. Il faut que chacun fasse » son métier. » Bolivar fit enfin le sien : il fut missionnaire dans le Nouveau-Monde. Il parcourut, pendant vingt-cinq ans, le Mexique, le Pérou, et diverses régions jusqu'à lui inconnues ; il y prêcha l'Évangile en trois

langues. Après ce long et dangereux apostolat, il passa aux îles Moluques. C'est tout ce qu'on sait de sa vie et de ses travaux. L'auteur de l'*Historia rerum medicarum novi orbis*, après avoir fait un grand éloge de Bolivar, qui sans doute avait des connaissances médicinales, puissant moyen de succès chez des hordes sauvages, et que les missionnaires ont rarement négligé, ajoute qu'il rédigea l'histoire de ses voyages; mais il ne dit pas si cet ouvrage a été imprimé, et Nicolas-Antoine l'a ignoré. V—ve.

BOLLANDUS (Jean), naquit à Tirlemont, dans les Pays-Bas, le 13 août 1596. Le Père Héribert Rossweide d'Utrecht, jésuite de la maison professe d'Anvers, avait conçu le projet de faire une collection des *Actes des vies des saints*, mais il mourut en 1629, avant d'avoir commencé son ouvrage, dont il n'avait publié que le projet; et Bollandus, entré dans la compagnie de Jésus, y travailla dès l'année suivante. Godefroi Henschen lui fut associé, et ces deux laborieux écrivains publièrent, à Anvers, en 1643, les deux premiers volumes des *Acta sanctorum quotquot toto orbe Coluntur*, in-fol., qui contiennent les vies des Saints du mois de janvier. Les trois volumes pour février parurent en 1658. Bollandus mourut le 12 septembre 1665, dans sa 70e. année, avant que le mois de mars fût en état de paraître. Daniel Papebroch, qui avait été adjoint aux deux collaborateurs, continua le travail avec le survivant. Les autres continuateurs furent Fr. Baert, Conrad Janning, J. Pinius, Guill. Cuper, N. Rayæus, J.-B. Sollier, P. Bosch, J. Stilting, J. Limpenus, J. Veldius, Const. Suyskhen, J. Perier, Urb. Sticker, J. Cleus, Corn. Bye, J. Bue, Jos. Ghesquière, J. B. Fonson, et Hubens, tous jésuites. Le P. Berthod, bénédictin, S. Dyck, Cypr. Goorius, Heylen, et M. Stalsius, prémontrés, y ont aussi coopéré. On nomme ces écrivains les *Bollandistes*, du nom du premier d'entre eux. « Presque » toute l'histoire de l'Europe, dit Ca» mus, et une partie de celle d'Orient, » depuis le 7e. siècle jusqu'au 13e., est » dans la vie des personnages aux» quels on donna alors le titre de *saints*; » chacun a pu remarquer, en lisant » l'histoire, qu'il n'y avait aucun évé» nement de quelque importance dans » l'ordre civil, auquel un évêque, un » abbé, un moine ou un saint n'eussent » pris part. » Aussi, quoiqu'on ait comparé cette collection à *un filet qui prend toutes sortes de poissons*, est-elle très estimée; elle a aujourd'hui cinquante-trois volumes in-fol., savoir : janvier, 2; février, 3; mars, 3; avril, 3; mai, 8, y compris le *Propyleum*; juin, 7; juillet, 7; août, 6; septembre, 8; octobre (jusqu'au 14e. jour), 6 : les derniers volumes sont rares; le 53e. a été imprimé à Tongerloo, en 1794. On joint à cette collection : 1°. *Martyrologium Usuardi*, 1714, in-fol. (*V.* Usuard); 2°. *Acta sanctorum Bollandiana apologeticis libris vindicata*, 1755, in-folio; et quelquefois encore : 1°. *Exhibitio errorum quos Papebrochius suis in notis ad Acta sanctorum commisit, per Seb. à sancto Paulo*, 1693, in-4°.; 2°. *Examen juridico-theologicum præambulorum Sebastiani à sancto Paulo, auctore N. Rayœo*, 1698, in-4°.; 3°. *Responsio D. Papebrochii*, 1696-98, 3 vol. in-4°. Les travaux des *Bollandistes*, interrompus lors de la destruction des jésuites, repris en 1779, ont été de nouveau interrompus en 1794, à l'entrée des troupes françaises dans la Belgique; et il est à craindre que cette

collection ne soit jamais achevée. Ce recueil, qui renferme une infinité de pièces originales, de diplômes et de dissertations intéressantes pour l'histoire, est purgée des contes ridicules et des fables indécentes dont les anciens légendaires avaient rempli la Vie des saints. On a réimprimé à Venise les quarante-deux volumes qui vont jusqu'au 15 septembre. Cette nouvelle édition peut bien remplacer l'originale; mais elle est beaucoup moins estimée, tant à cause des fautes d'impression qui s'y trouvent, que par rapport à la médiocrité de l'exécution (*V.* Ghesquière et Papebroch). Bollandus avait fait des notes latines sur la vie de Charlemagne par Eginhart; elles se trouvent dans l'édition de cet ouvrage, donnée par Schminck, 1711, in-4°. La *Bibliothèque des jésuites* dit que Bollandus avait d'abord fait imprimer sans son nom, ou sous un faux nom, quelques vers et quelques discours; la même Bibliothèque fait mention de quelques opuscules traduits par Bollandus de l'italien en latin; on croit aussi qu'il a publié, de concert avec Tollenar et Henschen, le Recueil intitulé: *Imago primi sæculi societatis Jesu*, Anvers, 1640, in-folio. La vie de Bollandus se trouve dans les *Acta sanctorum*, en tête du premier volume de mars. A. B—T.

BOLLANDUS, ou DE BOLLANDT (Sébastien), né à Maëstricht, dans le 16e. siècle, fut récollet, et professa la philosophie et la théologie. Il mourut à Anvers le 13 octobre 1645. Il a été éditeur des ouvrages suivants: I. *Historica, theologica et moralis terræ sanctæ elucidatio, auctore Francisco Quaresmio*, Anvers, 1639, 2 vol. in-fol.; II. *Sermones aurei fratris Petri ad Boves, in Dominicas et festa per annum*, Anvers, 1643, in-fol.; édition plus correcte que celles qui l'avaient précédée. Pierre-aux-Bœufs était un cordelier natif de Paris, docteur et professeur en théologie, au 15e. siècle. — Bollandus, ou Bolandus (Pierre), qu'on croit natif de Bolant, village du duché de Limbourg, florissait en 1485 et 1495, fit sa principale occupation de la poésie latine. Paquot, qui n'en parle que d'après Simler, donne les titres de quelques-uns de ses ouvrages, en disant qu'il ne sait s'ils sont imprimés. A. B—T.

BOLLIOUD-MERMET (Louis), né à Lyon, le 15 février 1709, fut longtemps secrétaire de l'académie de cette ville, et mourut en 1793. Sa famille était distinguée dans la magistrature. On a de lui: I. *De la corruption du goût dans la musique française*, 1745, in-12; II. *De la bibliomanie*, 1761, in-8°.; III. *Discours sur l'Émulation*, 1763, in-8°.; IV. *Essai sur la Lecture*, 1765, in-8°.: ces ouvrages sont anonymes; V. *Renovation des vœux littéraires*, discours prononcé pour la cinquantaine de sa réception à l'académie de Lyon. Il a laissé en manuscrit une histoire de cette société littéraire. A. B—T.

BOLOGNA. Un assez grand nombre d'auteurs italiens ont porté ce nom; les uns l'ont porté seul, les autres avec la particule *da*, pour marquer seulement qu'ils étaient de Bologne; on en confond quelquefois plusieurs entre eux: aucun n'est assez célèbre pour qu'il en résulte de grands inconvénients. Ce sont presque tous de bons religieux dominicains, franciscains ou servites, dont les ouvrages ne sont ni connus, ni bons à connaître, à en juger par les titres. — Bologna (Antoine) mérite d'être distingué: c'était un chevalier napolitain, originaire de Palerme, et, selon d'autres, de Bologne. Les droits de ci-

toyen originaire et naturel de Naples lui furent accordés par le roi Alphonse Ier., d'Arragon. Il fut conseiller de ce roi, président de la chambre royale, et poète lauréat en 1449. On a imprimé de lui un recueil de *Cinq livres d'Épîtres, de Harangues*, et de *poésies latines*, Venise, 1553, in-4°. Le roi Alphonse, qui aimait les lettres, l'envoya en ambassade auprès de la république de Venise, pour obtenir de la ville de Padoue un bras de Tite-Live; il l'obtint, et les Padouans consacrèrent ce fait par l'inscription suivante: *Inclyto Alphonso Aragonum regi studiorum fautori, reipublicæ Venetæ federato, Antonio Panormita poëtâ legato suo orante, et Mathæo Victurio hujus urbis prætore constantissimo intercedente, ex historiarum parentis T. Livii ossibus, quæ hoc tumulo conduntur, brachium Patavini cives in munus concessere, anno christi MCDLI. XIV. kal. septemb.* — Il y a un autre Antoine Bologna, ou Bologni, de Palerme, docteur en droit, et savant jurisconsulte, mort le 6 mars 1633, qui a laissé des *Allégations*, des *Sentences*, et d'autres écrits de sa profession, relatifs à des affaires particulières, et qui ne sont d'aucun intérêt général.

G—é.

BOLOGNE (Jean de), statuaire, né, en 1524, à Douay. Son nom et son long séjour en Italie ont fait croire à beaucoup de personnes qu'il avait pris naissance dans le pays des arts, et le style de sa sculpture, qui tenait de celui de Michel-Ange, a dû encore fortifier cette erreur. On raconte qu'étant jeune encore, et brûlant du désir de se faire connaître de ce grand homme, il le consulta sur une statue qu'il avait conçue dans cette intention, et qu'il s'était appliqué à finir: « Songez, jeune homme, lui » dit Michel-Ange, qu'avant de polir » un morceau de sculpture, il faut, » après l'avoir composé raisonnablement, en arrêter les mouvements » avec justesse, et toutes les proportions avec exactitude. » Ensuite Michel-Ange en changea la disposition, en assura l'ensemble, et répandit dans toute la figure ce sentiment vif et cette fierté de touche qui distinguent si éminemment ses moindres ouvrages. Les statues de Jean de Bologne expriment avec force les formes des muscles et la place des os qu'ils recouvrent et qu'ils font mouvoir; mais on y trouve très rarement de ces finesses de passage que son maître montre presque toujours. Parmi les ouvrages de J. de Bologne, remarquables par la chaleur et l'aisance de l'exécution, on cite le groupe du *Soldat romain enlevant une Sabine*, qui se voit dans la grande place de Florence. Sur la place Majeure de Bologne, et près de l'église cathédrale, (St.-Pétrone), se voit la fameuse fontaine qu'il a embellie, et qui, malgré ce qu'on peut y reprendre, est un des plus beaux ornements de cette ville. Thomas Laureti, architecte de Parme, en a été le constructeur en 1563. Les figures et tous les accessoires en bronze sont de J. de Bologne. L'architecture et les ornements en sont d'un goût petit et un peu entortillé, comme on peut en juger par l'estampe qui en a été donnée, en 1747, par J. Bénédette. On voit encore à Florence deux statues colossales qui annoncent la hardiesse du ciseau de J. de Bologne: c'est un *Neptune* et le *Jupiter pluvieux*. Gênes, Venise, possèdent plusieurs de ses ouvrages. En France, on voit un *Esculape* de sa main à Meudon, et un groupe de l'*Amour* et de *Psyché*, à Versailles. La révolution a détruit la statue équestre de Henri

IV, que l'on voyait sur le Pont-Neuf; il l'avait commencée, et son élève Taffa l'avait achevée. On admire encore à Rome le *Mercure* qu'il y a fait pour la maison de plaisance de Médicis, sur le mont Pincius; l'ensemble en est exact et d'une grande légèreté. On en a fait plusieurs copies en petit, et la meilleure, qu'on croit fondue sur un modèle de J. de Bologne, fut apportée à Paris par le marquis d'Havrincourt, et ensuite moulée en plâtre. Jean de Bologne est mort à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, en 1608; et, pour me servir de l'expression de M. Lévêque, son panégyriste, il n'a cessé de travailler qu'en cessant de vivre.

R—N.

BOLOGNE (Lorenzo Sabbatini, dit Lorenzino, ou Laurentin de), peintre du 16e. siècle, eut, dit Lanzi, un pinceau fini et délicat. On a de cet artiste des *Saintes Familles*, qui sont dans le meilleur goût de l'école romaine. Souvent, ses Vierges et ses Anges sont attribués au Parmesan. Augustin Carrache grava le beau *S. Michel*, peint par Laurentin, dans l'église de St.-Jacques-le-Majeur de Bologne, et le proposa long-temps comme un modèle de grâce et de correction. Laurentin réussit particulièrement dans les fresques; on admire surtout le moëlleux de son dessin, l'abondance de ses inventions; et, ce qui étonne beaucoup, ce maître terminait promptement ses compositions. Ses succès le firent rechercher par les principaux seigneurs de Bologne; mais sa réputation s'étant étendue jusqu'à Rome, il visita cette ville sous le pontificat de Grégoire XIII, et fut très goûté de ce pontife. Chargé de présider aux peintures du Vatican, Laurentin y laissa des fresques d'une grande dimension, qui sont encore bien conservées. La mort le surprit au milieu de ses travaux, en 1577; il était encore très jeune. Les conseils de Laurentin ne contribuèrent pas peu à former le talent d'Horace Samacchini, son ami, qu'il fit également employer à orner de peintures le Vatican. Vasari appelle improprement ce dernier maître, *Fumaccini*. Les autres élèves de Laurentin furent César Arétuzzi et Félix Pasqualini.

A—D.

BOLOGNÈSE (Le). *Voy.* Grimaldi (Jean-François).

BOLOGNETTI (François), sénateur bolonais, et poète italien du 16e. siècle. Il fut dans sa patrie l'un des quarante, en 1555, et gonfalonier l'année suivante. Il était d'une académie qui portait le titre de *Convivale*, que nous rendrions par *Académie de table*. Les académiciens, après un dîner modeste, partageaient entre eux des cartes, sur lesquelles étaient écrites des questions de galanterie, de littérature ou de philosophie; chacun était obligé d'y répondre sur-le-champ par une pièce de vers, ou par un discours oratoire. Quand l'exercice académique commençait, on laissait entrer les spectateurs, qui étaient quelquefois très nombreux. Bolognetti eut pour amis la plupart des hommes célèbres de son temps, entre autres, Paul Manuce, Bernardo Tasso, J. B. Giraldi, les Flaminio, etc. On a de lui: I. *Il Costante*, poëme héroïque, Venise, 1565, en huit livres, in-8°.; Bologne, 1566, en seize livres, in-4°.; Paris, 1654, idem, in-4°. Il avait composé quatre autres livres qui terminaient ce poëme, mais qui n'ont point été publiés. Bolognetti s'est placé, par cet ouvrage, parmi les poètes épiques qui ont traité l'art selon les règles prescrites par les anciens, et non avec la liberté presque sans bornes des poètes romanesques. La plupart des auteurs italiens qui ont écrit sur

l'épopée, et le Tasse lui-même, dans son *Traité du poëme héroïque*, lui ont donné de grands éloges. II. *Rime*, Bologne, 1566, in-4°. D'autres poésies de lui sont éparses dans divers recueils. Son petit poëme, *Poemetto*, sur le plaisir, composé de cinquante octaves, est imprimé dans la première partie des *Rime di diversi*, Venise, 1580, in-12. On l'a inséré dans le 6e. volume du recueil de petits poëmes de cette espèce, Turin, 1797, 12 vol. in-12. III. *La Cristiana vittoria marittima ottenuta a tempo di Pio V*, lib. III, Bologne, 1572, in-4°. G—é.

BOLOGNETTI (Pompée), docteur en philosophie et en médecine, né à Bologne, d'une famille noble, vers la fin du 16e. siècle, professeur renommé de théorie et de pratique dans l'université de cette ville, a laissé deux ouvrages d'hygiène publique remarquables pour le temps, et même encore pour le nôtre: I. *Consilium de præcautione, occasione mercium, ab insultibus imminentis contagii, ad senatores Bononiæ sanitatis præsides*, Bologne, 1630, in-fol.; II. *Remora senectutis*, ibid., 1650, in-4°. C. et A.

BOLOGNI (Jérôme), poète latin du 15e. et du 16e. siècle, naquit à Trévise, le 26 mars 1454. Son père y était notaire, et il le fut lui-même dans sa jeunesse; il exerça aussi la profession d'avocat dans sa patrie, fut reçu docteur en droit, et agrégé au collége des juristes en 1475. Quoique marié et père de plusieurs enfants, il prit ensuite l'état ecclésiastique, et reçut les premiers ordres en 1479. Sa vie fut fort agitée, et il éprouva des disgrâces domestiques, qui l'ont fait mettre, par Valérianus, au nombre des gens de lettres malheureux. Il donna pendant plusieurs années des soins aux éditions que publiait Michel Manzolo, célèbre imprimeur de Trévise; il les corrigeait, y mettait ou des pièces de vers ou des préfaces, comme il le fit aux éditions du *Traité de l'orthographe* de Tortellius, 1477; de l'*Histoire naturelle* de Pline, 1479; de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, 1480; des *Commentaires de César*, et de l'*Histoire de Tite-Live*, même année. L'empereur Frédéric III lui accorda les honneurs de la couronne poétique. Il mourut à Trévise le 23 septembre 1517. On a de lui: I. *Apologia pro Plinio*, Trévise, 1479, in-fol. Cet écrit précède l'édition de l'*Histoire naturelle* à laquelle l'auteur donna des soins; il en fut publié à part des exemplaires. II. *Mediolanum, sive Itinerarium Hieronymi Bononii senioris, poëtæ Tarvisini, carmen epicum*, etc., Trévise, 1626, in-4°. Il fit ce poëme au retour d'un voyage de Milan, vers l'an 1480. III. *Dell' origine delle terre ad essa suggette e degli uomini illustri della città di Trevigi, dissertazione*, etc. Cette dissertation, écrite en latin, est imprimée avec ce titre italien, dans le volume II du supplément au journal *de' Letterati d'Italia*. Elle précède une notice sur la vie de l'auteur, qui est accompagnée de son portrait; il y est représenté la couronne de laurier sur la tête. IV. Il laissa un recueil considérable de poésies latines, sous ce titre: *Promiscuorum poëticorum libri XX*, qui est resté manuscrit dans des bibliothèques particulières; on n'en a publié à part que le poëme suivant: *Antenor Hieronymi Bononii poëtæ Tarvisini..... Elegidion, ex ejus Promiscuorum libro IX*, etc., Venise, 1625. G—é.

BOLOGNINI (Louis), né à Bologne, en 1447, fut admis, dès l'âge de vingt-deux ans, parmi les jurisconsultes, enseigna le droit civil dans sa

patrie, et ensuite dans l'université de Ferrare. Il retourna en 1470 à Bologne; il y fut nommé juge, et spécialement chargé, quelques années après, de décider des causes auprès du pape Innocent VIII, qui était son parent. Il reçut le titre de chevalier, et fut nommé conseiller du roi de France, Charles VIII, par un diplôme daté du 19 juin 1494. Il remplit le même emploi auprès du duc de Milan, Louis Sforce. Il fut juge et podestat à Florence, sénateur de Rome, et avocat consistorial, nommé par Alexandre VI, en 1499. Ce pape l'envoya en ambassade auprès du roi Louis XII. Après avoir rempli cette mission, il retournait de Rome dans sa patrie, lorsqu'il fut attaqué à Florence d'une maladie dont il mourut le 19 juillet 1508. Son corps fut transporté à Bologne, et enterré dans l'église de St.-Dominique, à laquelle il avait fait des donations considérables. Il avait surtout rebâti à ses frais la bibliothèque de ces religieux, et leur légua tous ses livres. Il fut, après Politien, un des premiers jurisconsultes qui entreprirent de corriger le texte des *Pandectes*; il se servit, à cet effet, du travail de Politien lui-même; mais on prétend qu'il s'en servit mal, parce qu'il ignorait la langue grecque, et qu'il ne sut pas déchiffrer les abréviations dont le texte de Politien était rempli. Il intitula son travail *Emendationes juris civilis*. Ces *Emendationes*, qu'il avait laissées manuscrites, furent publiées à Lyon, dans le *Corpus legum*, imprimé en 1516. Il donna lui-même au public I. *Interpretationes novæ in jus civile*, Bologne, 1494, in-4°.; II. *Interpretationes ad omnes fermè leges*, Bologne, 1495, in-fol.; III. *Epistolæ decretales Gregorii IX suæ integritati restitutæ cum notis*, etc., Francfort, 1590; IV. *Collectio florum in jus canonicum*, Bologne, 1496, in-fol.; V. *Consilia*, Bologne, 1499; Lyon, 1556, etc. VI. *De quatuor singularitatibus in Gallia repertis*, mélange de prose et de vers, adressé à Symphorien Champier, qui l'a inséré dans son livre : *De triplici disciplinâ*, Lyon, 1508, in-8°. Ces quatre merveilles de la France, que Bolognini avait admirées pendant son ambassade auprès de Louis XII, sont : 1°. la Bibliothèque royale de Blois; 2°. l'heureux état du royaume; 3°. la ville de Lyon; 4°. celle de Blois. Ces deux dernières font chacune le sujet d'un petit poëme : celui sur Lyon, *Descriptio poëtica Lugduni, centum versibus*, se trouve aussi à la suite des *Storie della città di Firenze, di Jacopo Nardi*, Lyon, 1582, in-4°. Quelques auteurs disent qu'il avait écrit une *Histoire des souverains pontifes*, mais, si elle existe, elle n'a jamais été imprimée. — Bolognini eut un fils, nommé Barthelemi, qui fut aussi jurisconsulte, et qui cultiva les lettres. Il laissa, outre quelques ouvrages relatifs à sa profession, un abrégé des *Métamorphoses* d'Ovide, *Epitome in P. Ovidii Nasonis libros XV Metamorphoseon, versibus elegiacis*, Bologne, 1492, in-4°., réimprimé avec l'*Epitome sapphica* des mêmes *Métamorphoses*, par Fr. Nigri, et les *Disticha in Fabulas Metamorph. Ovid.* par J. F. Quintianus Stoa, Bâle, 1544, in-8°. G—é.

BOLOGNINI (Ange), médecin et chirurgien, né dans le voisinage de Padoue, eut quelque réputation vers le commencement du 16e. siècle, dans l'université de Bologne, où il enseigna la chirurgie. Il était de l'école des arabistes, et grand partisan d'Avicenne, qui servait de texte à ses leçons. Il

passe pour avoir préconisé le premier l'usage des frictions mercurielles dans le traitement de la maladie vénérienne. Il nous reste de lui un Traité sur la cure des ulcères externes, *De curâ ulcerum exteriorum et de unguentis communibus in solutione continui libri duo*, Bologne, 1514, in-4°.; Pavie, 1516, in-fol., avec d'autres pièces; Bâle, 1536, in-4°.; Zurich, 1555, in-fol., et qui fait partie du *Recueil chirurgical* de Gessner. Il contient toutes les formules pharmaceutiques du temps, ce qui le rend bon à consulter sous ce rapport. C. et A.

BOLOGNINI (Jean-Baptiste), peintre, élève du Guide, naquit à Bologne, en 1612. Le chanoine Louis Crespi a donné quelques détails sur cet artiste, qui a toujours cherché, et avec succès, à atteindre la grâce et la finesse du style de son maître. On voit à *Saint-Jean in Monte* à Bologne (c'est la même église où était la *Sainte Cécile* de Raphaël) un *Saint Ubald* de Bolognini, qui rappelle en effet les compositions nobles et élégantes du Guide. Bolognini mourut en 1689. — Un autre Bolognini (Jacques), né en 1651, neveu et élève du précédent, mourut en 1734. A—D.

BOLOMIER (Guillaume de), seigneur de Villars, chancelier de Savoie, d'abord secrétaire d'Amédée VIII, devint ensuite maître des requêtes, et s'éleva, par son propre mérite, au rang de premier ministre. Il prit, sur Félix V, un grand ascendant, dont il se servit pour le dissuader de se démettre du pontificat, ce qui le fit regarder comme le principal auteur de la continuation du schisme, et le rendit odieux au duc Louis, fils d'Amédée, qui vit avec indignation les avis de Bolomier l'emporter sur ses représentations et ses prières. La noblesse de Savoie était également irritée contre le chancelier qui avait diminué ses droits et ses priviléges. Aussi, à la mort d'Amédée, se vit-il exposé à la haine de son successeur et de ses nombreux ennemis. On l'accusa de concussions, et le duc nomma des commissaires pour examiner sa conduite. Bolomier, dans la vue d'arrêter les informations, accusa, à son tour, de trahison, François de Lapalu, l'un des commissaires, mais, convaincu d'imposture et de calomnie, il fut condamné à mort, et jeté vivant dans le lac de Genève, avec une pierre au cou, en 1446. B—P.

BOLSEC (Jérôme-Hermès), natif de Paris, après avoir été carme et aumônier chez la duchesse de Ferrare, apostasia et exerça la profession de médecin à Ferrare, où il se maria. Il vint à Genève, en 1551, se lia d'abord avec Calvin, puis se brouilla avec lui, pour s'être hautement élevé, à l'exemple de Pélage, contre la doctrine des décrets absolus, sur la prédestination. Emprisonné, puis banni de Genève, il se retira à Berne, où le zèle ardent du chef de la réforme le poursuivit. Forcé de rentrer en France, il alla faire abjuration à Autun, et exercer la médecine à Lyon, où il mourut, en 1585, après s'être marié deux fois. Il figure parmi les ministres déposés au synode national de Lyon, en 1563, quoiqu'il n'eût jamais été ministre. Bolsec a exhalé son ressentiment contre Calvin dans l'*Histoire de la vie, mœurs, actes, doctrine et mort de Jean Calvin*, Paris, 1577, 1578, 1580 et 1664, in-8°., et contre Bèze, dans l'*Histoire de la vie, mœurs, doctrine et déportements de Théodore de Bèze, dit le spectable grand ministre de Genève*, Paris, 1580 (1582), in-8°. Ces deux ouvrages, remplis d'invectives, furent traduits en latin; le premier, par le

docteur Laingeai, écossais ; le dernier, par Pantaléon Thévenin. L'original et la traduction du second sont rares. Le premier a été traduit en allemand. On lui attribue des Vies de Zuingle, de Luther et d'OEcolampade, écrites sur le même ton de satire. Comme on aurait tort de juger Calvin et Bèze par le récit que Bolsec, leur ennemi, fait de leur caractère et de leur conduite, on s'égarerait également en jugeant de cet auteur par l'article qu'on en trouve dans le *Dictionnaire* de Bayle, qui a tiré tout ce qu'il en dit des chefs de la réforme de Genève. (*Voy.* pour ses autres ouvrages, les *Bibliothèques* de Lacroix du Maine et Duverdier. T—D.

BOLSWERT, ou BOLWERT (Schelte de), naquit en Frise, et s'établit à Anvers. Il est l'un des graveurs de l'école de Rubens qui aient le mieux rendu la touche et la couleur de ce maître. Lui et Vischer sont, de tous les calcographes, ceux qui ont imité le plus parfaitement, avec le burin, le goût et le pittoresque de l'eau forte. On a des paysages de Bolswert, tout au burin, qui ne sont point inférieurs pour le goût à ceux de nos meilleurs graveurs à la pointe. Dans les figures, ses hachures, quoiqu'en général courtes et multipliées, dessinent bien les muscles, et indiquent avec précision les plis des draperies. Sans chercher la belle gravure ni la parfaite régularité des tailles, ne s'occupant que des formes et de l'effet, cet artiste avait un faire agréable. La plupart de ses estampes ont une couleur brillante ; peu de graveurs ont rendu avec autant de force et de vérité que lui, la vigueur et en même temps la finesse de la touche des tableaux qu'il traduisait. Le *Christ au roseau*, d'après Van Dyck, est la plus recherchée des productions de Bolswert ; les premières épreuves se vendent jusqu'à 600 francs. On estime aussi beaucoup son *Assomption de la Vierge*, son *Mercure* et *Argus*, d'après Jacques Jordans : les épreuves de cette estampe, avant l'adresse de Bloteling, sont assez rares, ainsi que celles du *Christ à l'éponge*, avec la main de S. Jean sur l'épaule de la Vierge. Il faut prendre garde cependant de les confondre avec celles où cette main a été remise. On distingue encore la *Chasse aux lions*, d'après Rubens, le *Serpent d'airain*, ainsi que deux estampes d'après Jordans, représentant des Satyres. Bolswert est l'un des maîtres dont les jeunes élèves ne sauraient trop étudier les ouvrages, surtout relativement au ton de couleur, sans noir, qui les distingue, et à la vigueur et à la vérité de sa touche. Cet artiste florissait dans le 17e. siècle. — Boece de Bolswert, frère aîné du précédent, florissait aussi à Anvers à la même époque. On a de lui un grand nombre d'estampes d'après Rubens, qui ont aussi beaucoup de mérite, entre autres la *Cène*, et *la Résurrection du Lazare*. P—E.

BOLTON, ou BOULTON (Edmond), antiquaire anglais du 17e. siècle, était catholique romain, et attaché au célèbre George Villiers, duc de Buckingham. Il a composé divers ouvrages, dont le plus considérable a pour titre : *Nero Cæsar*, ou *la Monarchie corrompue*, Londres, 1624, in-fol., en anglais. Cet ouvrage, qui contient la vie de l'empereur Néron, est orné de médailles curieuses, surtout pour l'histoire de la Grande-Bretagne, et divisé en cinquante-cinq chapitres. On trouve, dans le 24e. et le 25e., un récit intéressant de la révolte des Bretons contre les Romains, sous la conduite de Boadicée, avec la récapitulation des affaires de la Grande-

Bretagne, depuis l'invasion de Jules César. Il traite, dans le 36e. chapitre, du commerce des Indes orientales au temps de Néron. Ce commerce se faisait par le Nil, et de là par terre, au moyen des caravanes, jusqu'à la mer Rouge, puis par la mer Rouge jusqu'à l'Océan indien. L'argent monnayé, exporté annuellement de Rome pour ce commerce, se montait, suivant le calcul de Pline, à plus de 300,000 liv. sterl., et les retours ordinaires, en décembre ou janvier, rapportaient cent pour un de bénéfice. Parmi les autres ouvrages de Bolton, on cite des *Éléments de blason*, Londres, 1610, in-4°.; *Hypercritica*, ou *Règles du jugement pour écrire ou pour lire l'histoire d'Angleterre*, publié à la fin de la continuation des *Annales* de Trivet, Oxford, 1722, in-8°.; une *Vie de Henri II* qui devait être insérée dans l'*Histoire d'Angleterre* de Spéed; mais Bolton, qui était catholique romain, s'y montrant trop favorable à la conduite de Th. Becket, on y substitua une autre vie de Henri II, écrite par le docteur Barcham. On conserve de lui, dans la bibliothèque Cottonienne, un manuscrit intitulé : *Prosopopeia Basilica*; c'est un poëme composé à l'occasion de la translation du corps de Marie, reine d'Écosse, de Péterborough à l'abbaye de Westminster. Il a laissé sur les antiquités de Londres un ouvrage intitulé : *Vindiciæ Britannicæ*, qui n'a jamais été imprimé. On ne connaît point la date de sa mort. S—D.

BOLTON (Robert), théologien anglais de la secte des puritains, né en 1571, se fit remarquer par sa piété et son érudition. Il s'exprimait en grec avec presque autant de facilité que dans sa propre langue. Lorsqu'en 1605, Jacques Ier. visita l'université d'Oxford, le vice-chancelier chargea Bolton de prononcer un discours sur la physique, et de soutenir une thèse en présence de sa majesté. Son talent pour parler en public le fit choisir pour professer la philosophie naturelle. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages de piété; le plus célèbre est son *Traité sur le Bonheur*, qui a été souvent réimprimé. Il mourut, en 1631, âgé de soixante ans. — Un autre théologien anglais, du même nom, fut nommé, en 1735, doyen de Carlisle; et, en 1738, vicaire de Sainte-Marie de Reading, où on lui a élevé un monument. Il mourut à Londres, en 1763. Ses principaux ouvrages sont : I. l'*Emploi du temps*, en trois essais, 1750, in-8°.: c'est le plus répandu de ses écrits; II. *le délai qu'apporte la Divinité à la punition du coupable, considéré suivant les principes de la raison*, in-8°., 1751; III. *Lettres et Traités sur le choix des compagnies, et autres sujets*, 1761, in-8°. X—s.

BOLTS (Guillaume), né en Hollande vers 1740, passa en Angleterre à l'âge de quinze ans, et partit pour Lisbonne, où il se trouva lors du tremblement de terre de 1755. Peu de temps après, il se rendit dans les établissements du Bengale de la compagnie anglaise des Indes orientales. Après y avoir occupé plusieurs places importantes, il fut nommé, en 1765, membre du conseil des revenus de la province de Benarès, qui venait d'être cédée à la compagnie. Son activité lui fit découvrir plusieurs articles de commerce qui jusqu'alors avaient été négligés. La province fut rendue au rajah; il quitta le service de la compagnie, et se livra avec le plus grand succès à ses propres affaires. Établi à Calcutta, il fut nommé un des *alderimen* du seul tri-

bunal anglais existant alors dans le Bengale. Ses succès lui firent des ennemis. Ayant toujours eu une haute idée de la liberté anglaise et du droit des régnicoles, il les défendait avec plus d'énergie que de prudence, et il succomba. Conduit prisonnier en Angleterre, il intenta aux membres du gouvernement du Bengale une action pour emprisonnement illégal, et ce fut le besoin de sa défense qui lui fit publier son livre intitulé : *Considérations on India affairs*, 2 vol. in-4°. Ce livre contient des détails précieux et des pièces authentiques. Cette lutte inégale, qui dura sept ans, absorba sa fortune, évaluée à 94,000 livres sterl.; mais ce fut alors que l'impératrice d'Autriche le nomma colonel, et lui donna des pouvoirs sur tous ses établissements projetés dans les Indes orientales. Il en forma en effet six sur les côtes de Malabar et de Coromandel, à Car-Nicobar et Rio de la Goa, sur la côte sud-est de l'Afrique (Makintosh, tom. I, lettre 37). La mort de Marie-Thérèse renversa encore ses espérances, et il fut, sous l'empereur Joseph, dépouillé de tous ses pouvoirs. Doué d'un esprit pénétrant et capable de la plus opiniâtre application, il avait fait une étude particulière des langues orientales. Il parlait les principales langues anciennes et modernes, et avait une connaissance au moins sommaire de tout ce que l'industrie humaine a produit. Deux fois possesseur de grandes richesses, il tenta de nouveau la fortune en créant un établissement près de Paris. La guerre avec l'Angleterre vint encore détruire ses espérances. Il mourut pauvre à Paris, le 28 avril 1808. Son *État civil, politique et commercant du Bengale*, a été traduit en français par Demeunier, la Haye (Paris), 1775, 2 vol. in-8°., fig. K.

BOMBARDINI (Antoine), noble Padouan, né en 1666, obtint, dès l'âge de vingt-cinq ans, la chaire de droit canonique dans l'université de sa patrie; il remplit ensuite celle de droit criminel, dont on voit même dans sa vie que les honoraires furent graduellement augmentés, depuis 1708 qu'il l'obtint, jusqu'en 1724; il fut enfin nommé à celle de droit civil, en 1725, et mourut subitement l'année suivante. Il a laissé la première partie seulement d'un ouvrage qui devait être divisé en deux, et qui a paru sous ce titre : *De carcere et antiquo ejus usu ad hæc usque tempora deducto tractatus in duas partes distributus, quarum altera historiam carceris, altera praxim complectitur, pars I*, Padoue, 1713, in-8°. On en trouve un long et judicieux extrait dans le tom. VIII du Journal *de' Letterati d'Italia*. Le marquis J. Polenia inséré l'ouvrage de Bombardini dans le tom. III de son Recueil, intitulé : *Nova supplem. utriusque Thesauri antiquitatum romanarum græcarumque*, et il a ajouté en notes les remarques et les corrections des journalistes italiens, traduites en latin, avec quelques additions. G—é.

BOMBASIO (Gabriel), que Mazzuchelli appelle aussi *Bombace*, mais qu'on nomme *Bombario* dans un *Dictionnaire historique* où l'on nous fait grâce quand on n'estropie que les noms, était d'une famille noble de Reggio, et connu du célèbre Arioste. Il n'est pas tout-à-fait exact de dire qu'il suivit sa carrière, comme ce même *Dictionnaire* le prétend, attendu que la carrière de l'Arioste est la même que celle d'Homère et de Virgile, et que ne la *suit* pas qui veut. Bombasio s'attacha au duc de Parme, Octave Farnèse, qui se servit de lui pour traiter des affaires importantes à Ve-

nise, et qui confia même à ses soins le jeune Odoard Farnèse, devenu ensuite cardinal. Il fit un si long séjour à Parme, qu'il donne quelque part à cette ville le nom de sa seconde patrie. On ignore le temps précis de sa naissance et de sa mort. On apprend seulement, par une de ses lettres, qu'il assista, en 1596, à une représentation du *Pastor fido*, du cavalier Guarini, son ami. Il était orateur et poète. Il n'a point *laissé diverses poésies*, ni même *deux tragédies*, *Alidor* et *Lucrèce* : il composa un *Alidoro*, qui fut joué à Reggio devant la reine Barbe d'Autriche, duchesse de Ferrare; on en trouve une *description* imprimée à Reggio, 1568, in-4°.; mais la tragédie même ne l'a jamais été. Il fit aussi *la Lucrezia romana*, et plusieurs auteurs en ont parlé comme de la première; mais aucun n'a dit qu'elle eût été imprimée, ni même qu'elle existât en manuscrit. Tout ce qu'on a de lui se réduit à une *Oraison funèbre du duc Octave Farnèse*, en latin, Parme, 1587, in-4°., et à quelques lettres italiennes éparses dans divers recueils. G—é.

BOMBELLES (Henri-François, comte de), né le 29 février 1681, entra au service en 1696, en qualité de garde de la marine; il se trouva, l'année suivante, au siége de Barcelone; en 1699, il fit la campagne des côtes d'Afrique. En 1700, il fut commandé pour aller à Cadix et à Naples, où Philippe V fut reconnu roi d'Espagne. Ayant quitté le corps de la marine en 1701, il entra dans le régiment de Vendôme, et se distingua à la bataille de Friedlingen, au combat de Munderkirchen, et au siége d'Augsbourg. Il se signala aussi dans plusieurs autres affaires, notamment à Oudenarde et à la bataille de Malplaquet. Il fut fait colonel du régiment de Boufflers, et ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne de Hongrie contre les Turks, et se trouva au siége et à la bataille de Belgrade en 1717. Dès le mois d'août 1708, et après le combat d'Oudenarde, le *Mercure de France* parle de M. de Bombelles dans les termes les plus honorables. « Voyant, » y est-il dit, vers la fin du combat, que » son régiment était enveloppé, il prit » deux drapeaux, s'en couvrit le corps, » et, suivi de quelques soldats, il se fit » jour à travers l'armée ennemie. » En 1718, ayant été choisi par le régent pour donner des leçons de l'art militaire au duc de Chartres, son fils, il composa plusieurs ouvrages de tactique, qui augmentèrent sa réputation. En 1727, il fut nommé gouverneur de Louis-Philippe d'Orléans, alors duc de Chartres (petit-fils du régent). Brigadier des armées du roi, et ensuite maréchal de camp, il se distingua dans l'armée du maréchal de Coigny, et fut choisi pour commander à Bitche, et sur la frontière de la Lorraine allemande. En 1744, le roi le fit lieutenant-général, et commandeur de l'ordre de St.-Louis. Il mourut le 29 juillet 1760, regretté du peuple et des soldats, et la ville de Bitche éleva à sa mémoire un monument que la révolution a respecté. Le comte de Bombelles tirait son origine d'une ancienne famille du Portugal; un de ses ancêtres (Siméon de Bombelles,), cité dans l'histoire des croisades, combattit avec tant de bravoure, dit une vieille chronique, qu'il eut le bonheur de couvrir de son écu le roi S. Louis. Philippe-le-Hardi, fils et successeur de ce prince, auprès duquel Siméon avait été dangereusement blessé, fit à ce gentilhomme, à son retour d'Afrique, la concession de la baronie de la Mothe-St.-Lié, sise en la forêt d'Orléans. Le comte de Bombelles a laissé

plusieurs enfants, dont un (le marquis), a été ambassadeur de France dans différentes cours de l'Europe. On a du comte de Bombelles : I. *Mémoires pour le service journalier de l'infanterie*, 2 vol. in-12, 1719; II. *Traité des évolutions militaires*, in-8°., 1754; ouvrages estimés de leur temps, mais de peu d'usage aujourd'hui. M—D.

BOMBELLI (Raphael), est un des plus célèbres algébristes italiens du 16e. siècle. M. Cossali, dans le 2e. volume de l'ouvrage ayant pour titre *Origine, trasporto in Italia e primi progressi in essa dell' algebra*, réfute l'assertion de Gua de Malves, qui regardait Bombelli comme l'inventeur du calcul des radicaux. Cependant M. Cossali convient que Bombelli est le premier qui ait donné expressément les règles du calcul des quantités radicales imaginaires; qu'il a le premier extrait la racine cubique d'un binôme ayant un terme réel et un terme imaginaire, et montré, par ce moyen, la réalité des racines des équations du 3e. degré dans le cas irréductible; qu'enfin, si d'autres avant lui avaient résolu des équations particulières du 4e. degré, il a, le premier, donné une méthode uniforme pour résoudre ces équations dans tous les cas. Les découvertes de Bombelli sont exposées dans son *Traité d'algèbre*, en langue italienne, imprimé à Bologne, en 1572 et 1579, in-4°., et qui passe pour le plus complet qu'on ait publié dans le 16e. siècle. L—x.

BOMBELLI (Sébastien), peintre, né à Udine en 1635, mourut en 1685, suivant Renaldis (Voyez *Della pittura Friulana saggio istorico*, Udine, 1796, in-8°., et 1798, in-4°.); mais il est probable, comme on le voit dans les *Lettere pittoriche*, tom. V, que cet artiste vivait encore en 1716. D'abord élève du Guerchin, il devint grand imitateur de Paul Véronèse, dont il copia habilement les meilleurs ouvrages. Souvent, on distingue à peine les copies des originaux. Cet avis, donné par Lanzi, est utile aux amateurs qui recherchent les tableaux du Véronèse. Bientôt, Sébastien s'adonna tout-à-fait au portrait. Il rappela alors les grands succès de la première école vénitienne, par la vérité des poses, la vivacité et la fraîcheur du coloris. Son style tient néanmoins du vénitien et du bolonais, et quelquefois on s'aperçoit que l'artiste a cherché à opposer à la force de son maître toute la délicatesse du Guide. L'archiduc Joseph appela Sébastien à Insprück. Ce maître parcourut successivement plusieurs cours, et fut employé, et dignement récompensé par presque tous les électeurs d'Allemagne, par le roi de Danemarck et l'empereur Léopold Ier. On regrette que Bombelli se soit toujours obstiné à vernir ses tableaux avec une composition de gommes mordantes, qui, dans le moment, produisait un effet agréable, mais qui ensuite corrodait la peinture. Ce peintre gâta ainsi beaucoup de tableaux anciens qu'il voulut restaurer et couvrir de ce perfide vernis. — Bombelli eut un frère nommé *Raphaël*, qui fut un peintre médiocre. A—D.

BOMBERG (Daniel), célèbre imprimeur en caractères hébreux, naquit à Anvers dans le 16e. siècle, et alla s'établir à Venise, où il mourut en 1549. Il ne commença à étudier la langue hébraïque qu'en 1515. Félix de Prato, juif italien, qui fut son maître, l'engagea à imprimer, en caractères hébreux, une *Bible*, qui parut à Venise en 1518, avec la *Masore* et les *Targums*, 4 vol. in-fol. Comme l'épître dédicatoire à Léon X porte la date de 1517, quelques bibliographes

en ont conclu qu'il y avait deux *Bibles* de ce genre, dont l'une avait été imprimée à la première, et l'autre à la dernière de ces dates; mais Wolfius a pleinement réfuté cette erreur. Les juifs, peu satisfaits de cette édition, qui avait été dirigée par Félix de Prato, converti au christianisme, chargèrent le rabbin Jacob Ben Haiim d'en donner une nouvelle. Celle-ci parut en 1526, dans le même format, et chez le même imprimeur. Elle est beaucoup plus complète, plus exacte, plus belle, et par conséquent plus recherchée que la première. On la préfère encore à celle que Jean de Gara fit sortir, en 1568, des mêmes presses, parce qu'indépendamment de ce que l'exécution n'en est pas aussi parfaite, elle a en outre été altérée par la censure des inquisiteurs. Bomberg a imprimé plusieurs autres *Bibles* hébraïques, in-4°., in-8°., in-16, toutes estimées pour la beauté des caractères et la pureté du texte. C'est encore à ce savant imprimeur que l'on doit la première impression de la *Concordance hébraïque* du rabbin Isaac Nathan, 1524, in-fol. Il entreprit, en 1520, la publication du *Thalmud* de Babylone, qui lui prit quinze ans de travail, et dont il fit trois éditions, qui lui coûtèrent, dit-on, chacune cent mille écus; les deux dernières sont plus amples et plus belles que la première, et plus estimées que celles de Venise par Bragadini, et de Bâle par Buxtorf. Le *Thalmud*, avec ses commentaires, forme 12 vol. in-fol. Celui de Jérusalem n'est qu'en 1 vol., également in-fol. On assure qu'il employait un certain nombre de juifs des plus savants à la correction et à l'impression de tous ces ouvrages, et qu'il y dépensa plus de trois millions: ces frais excessifs le ruinèrent. Il est certain qu'il porta son art à la perfection en ce genre. Les juifs disent que, depuis sa mort, l'imprimerie hébraïque est toujours allée en dégénérant.

T—D.

BOMBINO (Bernardin), gentilhomme de Cosence, jurisconsulte qui eut de la célébrité dans le 16e. siècle, naquit en 1523, mourut en 1588, et laissa, outre des *Consilia*, *quæstiones atque conclusiones*, relatifs à sa profession, et qui furent imprimés, Venise, 1574, in-fol., un ouvrage italien d'un intérêt plus général, sous ce titre: *Discorsi intorno al governo della guerra, governo domestico, reggimento regio, il tiranno, e l'eccellenza dell' uman genere*, Naples, 1566, in-8°. — Bombino (Pierre-Paul), noble de la même ville, et sans doute parent du premier, naquit vers l'an 1575. Il entra à dix-sept ans dans la compagnie dite *de Jésus*. Il fut professeur de philosophie et d'écriture sainte dans le collége romain. Il quitta les jésuites, et entra dans la Congrégation de Somasque, où il fit ses vœux en 1629. Il mourut à la cour du duc de Mantoue, en 1648. On a de lui: I. plusieurs Oraisons funèbres, prononcées en latin et imprimées, telles que celles de *Philippe III*, roi d'Espagne, de *Marguerite d'Autriche*, femme de ce monarque; de *Cosme II*, grand-duc de Toscane; de l'empereur *Ferdinand II*, etc. II. La *Vie de S. Ignace de Loyola*, en italien, Naples, 1615, in-8°.; Rome, 1622, etc.; III. *Vita et martyrium Edmundi Campiani Martyris Angli, è soc. Jesu*, Mantoue, 1620, in-8°., édition rare d'un livre curieux, imprimé plusieurs fois. IV. *Breviarium rerum Hispanicarum, enneas prima*, Venise, 1634, in-4°. On dit qu'il avait laissé la seconde partie de cette histoire, et plusieurs autres ouvrages qui sont restés inédits.

G—É.

BOMILCAR, général carthaginois, revêtu des premières dignités de cette république, profita des alarmes que causaient à sa patrie les progrès d'Agathocle en Afrique, pour tenter de s'emparer de la souveraineté. Chargé de combattre le roi de Syracuse, et voyant Hannon, son collègue, tué dans le combat, il fit partir les principaux d'entre les citoyens pour une expédition contre les Nomades; revenant ensuite sur ses pas, avec cinq cents de ses complices, il entra dans Carthage, vers l'an 308 av. J.-C., soutenu par un corps de mille mercenaires, fit tuer tous les citoyens qu'il rencontra, sans distinction d'âge ni de sexe, et réunit ses troupes dans la grande place; mais dès qu'il eut été proclamé roi par ses satellites, les jeunes gens prirent les armes pour repousser ce tyran, et, du haut des maisons, accablèrent ses soldats de traits et de pierres. Bomilcar, poursuivi et abandonné de ses troupes, se rendit, et, malgré la capitulation, fut condamné à périr dans les tourments. On l'attacha à une croix au milieu de la grande place. Au moment d'expirer, il reprocha à ses concitoyens leur ingratitude envers plusieurs généraux, et mourut avec un grand courage. B—P.

BOMILCAR, amiral carthaginois, amena quelques renforts à Annibal après la bataille de Cannes, et fut ensuite envoyé en Sicile, au secours des Syracusains. Ayant trouvé l'armée carthaginoise presque détruite par la peste, il retourna à Carthage en informer le sénat. Il releva néanmoins les espérances de ses concitoyens, qui lui donnèrent le commandement de cent trente galères, avec lesquelles il arriva à la vue de Syracuse; mais, effrayé à l'aspect de la flotte romaine, commandée par Marcellus, il prit tout à coup le large, gagna Tarente, et abandonna Syracuse aux Romains, vers l'an 269 av. J.-C. — Un autre BOMILCAR, favori de Jugurtha, assassina par son ordre, au milieu de Rome même, le jeune Massiva, petit-fils de Massinissa. De retour en Afrique, il eut une entrevue avec le proconsul Métellus, qui lui promit l'impunité et la protection de Rome, s'il pouvait faire tuer Jugurtha, ou le lui livrer. Bomilcar prêta l'oreille à ces propositions, et conseilla d'abord à Jugurtha de se soumettre aux Romains, puis il essaya de corrompre Nabdalsa, favori du roi numide, qui promit de se joindre à lui; mais ce complot ayant été découvert, Bomilcar fut mis à mort avec la plupart de ses complices, vers l'an 107 av. J.-C. B—P.

BOMMEL (HENRI), né dans la Gueldre, entra dans l'ordre de St.-Jérôme, fut directeur du couvent des Sachettes ou Filles de Ste.-Madeleine, à Utrecht, et mourut en 1542. Il a laissé *Bellum Ultrajectinum inter Geldriæ ducem Carolum, et Henricum Bavarum episcopum Ultrajectinum*, Marpourg, 1542, in-8°. La *Bibliotheca tigurina*, citée par Foppens, ajoute qu'il est auteur des *Lamentations de Pierre*, où *le Nouvel Esdras*, mais Foppens croit que ce dernier ouvrage est d'un autre Bommel. A. B—T.

BOMPART (MARCELLIN-HERCULE), exerçait la médecine à Clermont-Ferrand, en qualité de conseiller-médecin du roi. Il est auteur des ouvrages suivants: I. le *Nouveau Chasse-peste*, Paris, 1630, in-8°. Il publia ce traité dans le temps où la peste affligeait l'Auvergne, sa patrie; et le dédia à Joachim d'Estaing, alors évêque de Clermont. II. *Conférences d'Hippocrate et de Démocrite*, tra-

duites du grec en français, avec un commentaire, Paris, 1632, in-8°.; III. *Miser homo*, Paris, 1648, in-4°.; réimprimé en 1650 et 1653. L'auteur traite succinctement, dans cet ouvrage, de toutes les maladies humaines, dont il trace le tableau. Il laissa en manuscrit des *Commentaires sur Cœlius Aurelianus*; un *Traité latin des eaux minérales*, et plusieurs *Traités de médecine*, qui passèrent, après sa mort, dans la bibliothèque de Vallot, premier médecin de Louis XIV. — N. Bompart de St.-Victor, membre de la société littéraire de Clermont, a composé un *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Marcellin-Hercule Bompart, médecin du roi Louis XIII.* On le conservait dans les registres de l'académie de Clermont, ainsi qu'un *Mémoire* du même auteur *sur la vie et les œuvres de Jean Lavaron*, dont on trouve un extrait dans le *Mercure* (juin 1755); et une *Dissertation sur les anciens noms de la ville de Clermont.* Cette pièce, lue à l'assemblée publique de l'an 1749, est dans les registres de la société littéraire de Clermont-Ferrand. Non content de rechercher les origines de cette ville, Bompart de St.-Victor composa encore une *Ode historique*, ou *Stances à l'honneur de la ville de Clermont*, avec des notes historiques. On trouve cette pièce dans le *Recueil* que la société littéraire de Clermont fit imprimer en 1748, in-8°. — Un autre Bompart (Jean) a donné une ample description de la Provence: *Provinciæ regionis Galliæ vera descriptio*, Anvers, 1694, in-fol. Cet ouvrage eut, dans le temps, un grand succès, puisque, dans l'espace de trente-quatre ans, il en parut sept autres éditions, à Anvers, Amsterdam et Paris. V—ve.

BOMPIANO (Ignace), naquit à Frosinone (et non pas à Ancône, comme le dit Mazzuchelli), le 29 juillet 1612, et entra chez les jésuites en 1627. Après avoir enseigné, dans le collége romain, les belles-lettres et l'hébreu, il mourut le 1er. janvier 1675, laissant entre autres ouvrages imprimés: I. *Elogia sacra et moralia*, Rome, 1651, in-12; II. *Historia pontificatûs Gregorii XIII*, Rome, 1655, in-12; III. *Seneca Christianus*, Rome, 1658, in-24; IV. *Prolusiones rhetoricæ et orationes*, Rome, 1662, in-16; V. *Modi varii et elegantes loquendi latinè*, Rome, 1662, in-12; VI. *Historia rerum christianarum ab ortu Christi*, Rome, 1665, in-12; VII. les *Oraisons funèbres de Philippe IV*, roi d'Espagne, et d'*Anne d'Autriche*, reine de France, en latin, Rome, 1666 et 1668, in-4°.; VIII. *Orationes de principibus*, Rome, 1669, in-24. La qualité d'*Anconitanus* qui accompagne son nom, au titre de plusieurs de ses ouvrages, vient de ce que la branche de la noble famille des Bompiani, dont il était né, et qui s'était transportée d'Ancône à Frosinone, en 1582, avait conservé dans cette première ville le droit de cité. Tiraboschi, à qui nous devons cet éclaircissement, le tenait d'un membre de cette famille. G—é.

BON (Jean-Philippe), docteur en philosophie, enseignait à l'université de Padoue vers 1573, et fut à la fois un des plus forts érudits et un des meilleurs poètes de son temps. Comme œuvre médicale, on a de lui: *De concordantiis philosophiæ et medicinæ*, Venise, 1573, in-4°., ouvrage dans lequel il montre le rapport intime de la philosophie et de la médecine, et la subordination où la première doit être envers la seconde, vérité présentée par Hippocrate, et consacrée de nos jours. C. et A.

BON (Florent), jésuite au collège de Reims, a publié, en gardant l'anonyme, un recueil des vers qu'il avait composés à l'occasion de la prise de la Rochelle par Louis XIII, intitulé *les Triomphes de Louis-le-Juste en la réduction des Rochelois et des autres rebelles de son royaume*, Reims, 1629, in-4°. Suivant Goujet, « il y a du feu et du génie dans quelques unes des pièces qui composent ce volume; mais le poète ne se soutient pas toujours, et il est quelquefois languissant. » W—s.

BON DE St.-HILAIRE (François-Xavier), premier président honoraire de la chambre des comptes de Montpellier, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, de la société royale de Londres, etc., naquit à Montpellier, le 15 octobre 1678. Son enfance ne promettait pas une vie de quatre-vingt-deux ans; à l'âge de quatre ans, il se cassa une jambe, et cet accident lui causa de longues et fâcheuses maladies. Unique espérance d'une famille riche, on lui fit épouser, dès l'âge de quinze ans, Mlle. Boucaud, fille du président de ce nom, âgée de treize ans. Ce mariage n'interrompit point l'éducation du jeune Bon, qui s'acheva à Paris sous les meilleurs maîtres. Ozanam lui montra les mathématiques. Il eut l'honneur d'être associé aux leçons de philosophie cartésienne, que le célèbre Regis donnait au duc d'Orléans. Ce dernier, devenu régent du royaume, n'oublia jamais son compagnon d'étude, et lorsque Bon vint le féliciter à la tête de sa compagnie, ce prince (qui laissa depuis étouffer en lui le germe de tant de belles qualités) exprima, en présence de toute la cour, de touchants regrets sur ce que les devoirs de sa place lui ravissaient la douceur de reprendre avec le savant magistrat ses anciennes occupations. Bon était entré dans la magistrature en 1699, et avait été reçu conseiller, en 1707, à la cour souveraine de Montpellier, dont il devint premier président. Don Carlos, roi de Naples et de Sicile, et depuis roi d'Espagne, en passant par Montpellier, logea chez Bon, et se plut à examiner en détail la belle collection de médailles, de pierres gravées, de manuscrits et autres objets curieux qu'il avait rassemblés; l'aspect de ces intéressantes richesses contribua, dit-on, à faire naître le zèle que ce souverain a montré depuis pour tirer du sein de la terre les antiquités enfouies à Herculanum. De fréquentes attaques de goutte forcèrent Bon à résigner sa charge à l'un de ses fils. Il quitta Montpellier, pour se retirer à Narbonne, auprès de la comtesse d'Urban, sa fille. Il y passa les six dernières années de sa vie, toujours occupé de ses études et de son commerce avec les savants, et mourut le 18 janvier 1761. Jurisprudence, belles-lettres, beaux-arts, sciences, Bon a voulu tout embrasser, mais il n'a laissé que de très légères traces dans quelques unes de ces diverses branches des connaissances humaines. On a de lui des mémoires sur quelques objets d'antiquités, dont on trouve l'analyse dans la partie historique du *Recueil de l'académie des Inscriptions* (tom. XII, page 258; tom. XIV, pag. 147; tom. XVI, pag. 141, édition in-4°.). Il envoya à l'académie des sciences de Paris des observations sur l'éclipse de lune du 17 juin 1704 (*Voy.* les *Mémoires de l'académie des Sciences*, pour 1704, pag. 197). Bon a aussi inséré quelques mémoires d'histoire naturelle dans la Collection de l'académie de Montpellier; il y en a un sur *le*

Larix, un autre sur cette phalène remarquable, qu'on nomme *le Grand Paon*. Bon présenta, en 1742, à cette académie, des observations intéressantes sur la chaleur directe du soleil et sur la météorologie; il fit, comme tant d'autres, de vains efforts pour tirer parti du fruit du marronier d'Inde, et publia le résultat de ses recherches dans son *Mémoire sur les marrons d'Inde*, in-12; mais l'écrit le plus remarquable de Bon, c'est sa *Dissertation sur l'araignée*, Paris, 1710, in-12. Cette dissertation a aussi été imprimée dans le *Recueil de l'académie de Montpellier*, t. I, pag. 137. L'auteur y donne le détail des moyens qu'il a employés pour filer la soie d'araignée. Cette découverte fit beaucoup de bruit. La dissertation de Bon fut traduite dans presque toutes les langues de l'Europe; la traduction anglaise fut insérée dans le tome XXVII, des *Transact. philosoph.*, N°. 325, page 2; la traduction italienne parut à Sienne en 1710, in-12; on en imprima une traduction latine à Avignon en 1748, in-8°. L'impératrice, femme de Charles VI, voulut avoir des gants de soie d'araignée, et Bon, sur la demande qu'en avait faite le duc de Brunswick, en envoya quinze jours après la réception de la lettre de ce dernier. Il avait déjà présenté des bas et des mitaines de cette soie à l'académie des sciences de Paris. La *Dissertation sur l'araignée* fut traduite en chinois par le père Parennin, et l'empereur de la Chine la lut avec intérêt, et ordonna qu'on la fît lire à ses enfants. On prétend que cet écrit fit concevoir au monarque chinois une plus grande idée de l'industrie européenne, que tout ce qu'il avait vu jusqu'alors. Réaumur, dans son *Mémoire sur la soie des araignées*, inséré dans le *Recueil de l'académie des Sciences*, pour 1710, pag. 386, réduisit cette découverte à sa juste valeur. On ignorait alors que quelques sauvages du Paraguay connaissent parfaitement l'art de filer cette soie, et le pratiquent avec succès (*Voy.* les *Voyages de don Félix d'Azara dans l'Amérique méridionale*, tom. I, pag. 212). L'éloge du président Bon se trouve au tom. XXXI de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. W—R.

BON (Le). *Voyez* Lebon.

BONA (Jean), savant cardinal, naquit en octobre 1609, à Mondovi, en Piémont, d'une famille qui est, dit-on, une branche de la maison de Bonne-Lesdiguières de Dauphiné. Il entra, en 1625, dans l'ordre des feuillants, dont il devint général en 1651. Clément IX le fit cardinal en 1669. Les vœux des gens de bien le portaient au souverain pontificat, après la mort de ce pape, et il s'en fallut peu qu'ils ne fussent accomplis; ce qui donna lieu à cette pasquinade: *Papa Bona sarebbe un solecismo*, sur quoi le P. Daugières, jésuite provençal, fit cette épigramme:

Grammaticæ leges plerumque Ecclesia spernit:
Fortè erit ut liceat dicere: Papa bona.
Vana solecismi ne te conturbet imago:
Esset papa bonus, si Bona papa foret.

L'éclat de la pourpre romaine ne l'avait point enorgueilli. Les affaires dont il fut chargé ne l'empêchèrent point de vaquer à l'étude et à la prière; il entretint un commerce de lettres avec les savants de l'Europe, revit ses ouvrages, et mourut aussi saintement qu'il avait vécu, le 25 octobre 1674. Ses œuvres furent recueillies et imprimées à Paris en 1677, 3 gros volumes in-8°., et à Anvers, 1677, in-4°.; mais la meilleure et la plus belle édition est celle de l'imprimerie royale de Turin, 1747, 4 vol. in-fol., revue par Robert Sala. Ses œuvres comprennent

plusieurs traités savants, dont un *De rebus liturgicis*, qui offre des recherches curieuses et intéressantes sur les rites, les cérémonies et les prières de la messe; et des livres de piété, dont la plupart ont été traduits en français. On distingue surtout celui *De principiis vitæ christianæ*, qui est écrit avec tant d'onction et de simplicité, qu'on le compare au livre de l'*Imitation de J.-C.*; il y en a deux traductions françaises, l'une du président Cousin, Paris, 1693, in-12; l'autre de l'abbé Goujet, 1728, in-12, précédée de la vie de l'auteur; *Via compendii ad Deum*; *De discretione spirituum*, propre à faire discerner les faux mystiques des véritables, traduit en français par l'abbé le Roy de Hautefontaine, 1675, in-12; *Horologium asceticum*, qui renferme des exercices pour faire toutes ses actions avec fruit. *Manuductio ad cœlum*, dont on a deux traductions, l'une par Lambert, 1681, et une autre plus littérale, suivie de la seule traduction française que l'on ait du *Via compendii ad Deum*, attribuée à l'abbé Goujet, 1728, in-8°. Il a paru à Turin, en 1755, en un volume, un recueil des *Lettres choisies* du cardinal Bona, précédées de sa vie. La plupart de ces lettres ont été traduites en français. Sa vie, écrite en latin par le P. Bertole, a été traduite en français par l'abbé du Fuet, Paris, 1682, in-12. T—D.

BONA (Jean de), médecin du 18e. siècle, né à Vérone, fut docteur en philosophie et professeur à l'université de Padoue, et se fit connaître par les ouvrages suivants: I. *Historiæ aliquot curationum, mercurio sublimato corrodente perfectarum*, Vérone, 1758, in-4°.; II. *Tractatus de scorbuto*, Vérone, 1761, in-4°.; III. *Dell' uso e dell' abuso del caffè, dissertazione storico-physico-medica*, Venise, 1761; IV. *Observationes medicæ ad praxim in nosocomio ostendendam anno* 1765, Pavie, 1766. Dans le titre seul de ces ouvrages, on reconnaît l'influence du siècle où vivait de Bona; le premier n'est qu'un recueil d'observations sur l'usage du sublimé corrosif dans la maladie vénérienne à la manière de van Swieten, et le dernier n'est qu'une imitation des travaux sur le rapport des constitutions atmosphériques et médicales qu'avait dès long-temps commencés Baillou, et qui illustraient alors Sydenham. C. et A.

BONAC (Jean-Louis d'Usson, marquis de), conseiller d'état et lieutenant-général au gouvernement du pays de Foix, d'une maison très ancienne, originaire du Donezan, et qui tirait son nom de la baronie d'Usson, dont les seigneurs passèrent en 1235 sous la domination des comtes de Foix, et ensuite sous celle des rois de Navarre. Le marquis de Bonac fut d'abord mousquetaire du roi et capitaine de dragons; il servit en 1697 et en 1698 en Danemarck et en Hollande. Ses talents pour les négociations politiques lui acquirent la confiance de Louis XIV, qui l'envoya d'abord en Hollande, puis à Brunswick et en Saxe, en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire. Nommé, en 1701, ambassadeur en Suède auprès de Charles XII, et ensuite en Pologne, auprès de Stanislas Lesczinski, le marquis de Bonac reconnut ce prince en qualité de roi de Pologne au nom de Louis XIV, et le suivit à l'armée jusqu'après la bataille de Pultava, qui força Stanislas de sortir de la Pologne. En 1711, Louis XIV le choisit pour son envoyé extraordinaire auprès du roi d'Espagne Philippe V, afin de le

déterminer à prendre part aux négociations de paix entamées avec l'Angleterre. Le marquis de Bonac parvint à vaincre la répugnance de Philippe V, et réussit complètement dans sa négociation. Il était encore en Espagne, lorsque la cour le nomma, en 1716, à l'ambassade de Constantinople, où il fut dans une très grande considération pendant les neuf ans que dura son ambassade. Malgré les préjugés religieux des Turks et les intrigues des Grecs schismatiques, il réussit d'abord à faire rétablir et restaurer le St.-Sépulcre de Jérusalem, qui tombait en ruines, rétablissement que la France avait sollicité en vain pendant trente ans. Le marquis de Bonac détermina aussi le Grand-Seigneur à envoyer une ambassade solennelle à la cour de Versailles, et ce fut la première que nos rois reçurent des empereurs othomans : on frappa une médaille pour en perpétuer le souvenir. La considération que le marquis de Bonac s'était acquise à la Porte était telle que le sulthan Achmet III et le czar Pierre Ier. le chargèrent d'un commun accord de terminer leurs différends au sujet des limites de leurs états. Le succès justifia la confiance des deux souverains, et, le 8 juillet 1724, il signa, en qualité de médiateur, le traité qui fixa les limites entre la Russie et la Porte. Lors de la ratification de ce traité, le sulthan lui donna une audience en personne, le combla de présents, et le revêtit de la pelisse de Seymour, honneur qui n'avait encore été accordé à aucun ambassadeur de France. Le czar, de son côté, lui envoya l'ordre de Ste.-Anne de Moscovie. A l'occasion de ce traité, on frappa une médaille, dans laquelle la France est représentée avec les attributs de Minerve et de la Justice. Au sortir de l'ambassade de Constantinople, le marquis de Bonac passa à celle de Suisse ; mais, forcé de revenir en France pour rétablir sa santé, il ne fit plus que languir, et mourut à Paris d'une attaque d'apoplexie, le 1er. septembre 1738, âgé de soixante-six ans. B—P.

BONACCIOLI (Louis), médecin de Ferrare de la fin du 15e. et du commencement du 16e. siècle, n'est connu que par un ouvrage sur la génération, sous le titre d'*Enneas muliebris*, in-fol., sans indication de lieu ni d'année, mais que l'on croit imprimé vers 1480 ; il est moins remarquable par les faits qu'il contient, que par quelques particularités indépendantes de la science. Il est dédié à une princesse de Ferrare, et est précédé d'une préface contenant des détails peu susceptibles d'être présentés à une femme. Les bibliographes ont indiqué comme des ouvrages particuliers de Bonaccioli, des chapitres de ce traité, dont on a fait des volumes séparés, savoir : I. *De uteri, partiumque ejus confectione, quonam usu etiam in absentibus venus citetur. Quid, quale ; undèque prolificum semen, unde menstrua ?* etc., Strasbourg, 1537, in-8°. ; Bâle, 1566, in-4°. II. *De conceptionis indiciis, necnon maris fœmineique partûs significatione. Quæ utero gravidis accidunt, et eorum medicinæ. Prognostica causæque effluxionum et abortuum. Proceritatis, improceritatisque partuum causæ*, Strasbourg, 1538, in-8°. ; Lyon, 1639, 1641, 1650, 1660, in-12 ; Amsterdam, 1663, in-12. On les trouve dans le recueil d'Israël Spachius, sous leur véritable titre, *Enneas muliebris*. A une autre partie de cet ouvrage, imprimée séparément, sous ce titre : *De fœtûs formatione ad Lucretiam Ferrariæ*

ducissam, Leyde, 1639, in-12, on a joint le traité de Severin Pineau, *De virginitatis notis, graviditate et partu.* C. et A.

BONACCIUOLI (Alphonse), d'une famille noble de Ferrare, y florissait dans la seconde moitié du 16e. siècle. Il fut attaché au duc Hercule II, dont il reçut des priviléges honorables et des pensions. Très instruit dans la langue grecque, et ennemi de l'oisiveté des cours, il y échappait par la lecture assidue ou par la traduction des auteurs grecs. On ignore l'année précise de sa mort. On sait seulement, par la publication posthume d'une de ses traductions, qu'il n'existait plus en 1593. Il a laissé : I. *la prima parte della Geografia di Strabone, di greco tradotta in volgar italiano*, etc., Venise, 1562, in-4°.; *la seconda parte*, Ferrare, 1565, in-4°.; II. *le Nozze di Mercurio e di Filologia di Marziano Cappella, tradotte dal latino*, etc., mêlé de prose et de vers comme l'ouvrage original, Mantoue, 1578, in-8°. III. *Descrizione della Grecia di Pausania*, etc., *tradotta dal greco*, Mantoue, sans date, 1593 et 1594, in-4°. Cette traduction, que le libraire Osanna dédia au duc Alphonse, après la mort de son auteur, passe, ainsi que celle de Strabon, pour très fidèle, et plus exacte que les traductions latines que l'on a de Pausanias et de Strabon. G—é.

BONAGINA (Martin), natif de Milan, docteur en théologie et en droit canon, comte palatin et chevalier de la toison d'or, mourut en 1631, comme il se rendait à Vienne, où Urbain VIII l'envoyait avec le titre de nonce. Nous avons de lui : I. une *Théologie morale*, Lyon, 1645, in-fol., dans laquelle on lui reproche de ne pas toujours suivre les principes qu'il a d'abord établis; elle a été souvent réimprimée : Goffart, docteur de Louvain, en a donné un *Compendium* par ordre alphabétique; II. un *Traité de l'élection des papes*; III. un *Traité des bénéfices*. Tous ces ouvrages ont été recueillis à Lyon, 1678, et Venise, 1754, 3 vol. in-fol. Ils sont de peu d'usage en France, où l'on a de meilleurs Traités sur les mêmes matières. T—d.

BONACOSSI (Pinamonte), souverain de Mantoue, d'une famille puissante, et le premier qui, en 1272, parvint à la souveraineté, par le crédit d'Ottonello Zanicalli, avec lequel il s'était réconcilié. Tous deux ensemble furent élus préfets de la ville; mais Bonacossi, homme ambitieux et dissimulé, qu'aucun remords n'arrêtait lorsqu'un crime pouvait le conduire à son but, fit assassiner son collègue avec tant de secret, que tous les soupçons de ce meurtre retombèrent sur ses ennemis, et que le peuple confirma Bonacossi dans sa magistrature, pour lui donner les moyens de venger Zanicalli. Ce ne fut qu'à la troisième année que Pinamonte Bonacossi, nommé capitaine du peuple, cessa enfin de se contraindre. Le peuple prit les armes sous la conduite des Casalodi, le 1er. novembre 1276, pour recouvrer sa liberté; il livra aux gardes du tyran une bataille obstinée sur la place publique, mais il fut enfin mis en déroute. Les chefs de la sédition furent punis du dernier supplice, les autres furent exilés, et leurs biens furent confisqués. Pinamonte Bonacossi, qui était Guelfe d'origine, embrassa ensuite le parti gibelin; il fit alliance avec les seigneurs de Vérone de la maison de la Scala, et il remporta différents avantages sur les Bressans, les Padouans et les Vicentins, auxquels il fit successivement la guerre. Il con-

sola ainsi les Mantouans de la perte de leur liberté, et il régna sur eux pendant dix-huit ans, avec assez de gloire. Il mourut vers l'an 1293. Son fils Bardellone, qui lui succéda, est accusé d'avoir avancé le terme de ses jours. Le Dante parle du même Pinamonte Bonacossi, dans le poème de l'*Enfer*, ch. xx, v. 95. S. S—I.

BONACOSSI (Bardellone). Ce prince, d'un naturel cruel, avare et soupçonneux, voyait avec défiance l'affection de son père pour son frère Taino. Il séduisit, en 1292, les gardes du seigneur de Mantoue, et, s'étant emparé du palais, il y arrêta Pinamonte son père, et Taino son frère. Il les enferma dans une dure prison, et se fit proclamer, par le peuple, seigneur de Mantoue. En même temps, il rechercha l'alliance des guelfes, que son père avait persécutés; il révoqua les sentences de bannissement prononcées contre eux par Pinamonte, et il rappela plus de deux mille exilés à Mantoue. Par cette indulgence, il fit oublier ses premiers crimes, et il regagna l'affection de ses concitoyens, de manière à pouvoir rendre la liberté à son frère Taino, et même le rappeler auprès de lui; mais Bottesella, fils d'un troisième frère, recourut aux gibelins que Bardellone persécutait; il obtint l'assistance du seigneur de Vérone; il introduisit par surprise, en 1299, un corps de troupes étrangères dans Mantoue, et se fit déclarer seigneur de sa patrie. Bardellone et Taino, qu'il contraignit à s'enfuir, se retirèrent à Padoue, où le premier mourut trois ans après dans une grande pauvreté. S. S—I.

BONACOSSI (Bottesella). Après avoir usurpé la seigneurie en 1299, il s'associa ses deux frères Passerino et Bectirone; il s'allia au parti gibelin, plus étroitement que n'avaient fait ses prédécesseurs, et il le dirigea en Lombardie, de concert avec Alboin de la Scala, seigneur de Vérone, jusqu'au temps de l'entrée de Henri VII en Italie. Il mourut en 1310 ou 1311. S. S—I.

BONACOSSI (Passerino) fut obligé, à la mort de son frère Bottesella, de permettre le retour des guelfes dans Mantoue, et d'admettre dans cette ville un vicaire impérial envoyé par Henri VII; mais, peu de temps après, il fit prendre les armes aux gibelins de Mantoue, il chassa les guelfes de la ville, et avec eux le vicaire de l'empereur; cependant, il obtint de Henri VII, qui avait alors à se plaindre des Guelfes, un décret qui le constituait lui-même vicaire impérial à Mantoue. Dès-lors la domination de Bonacossi parut acquérir un titre plus légitime. Le 5 octobre 1312, Passerino réussit à se faire déclarer aussi seigneur de Modène par les gibelins de cette ville. Elle lui fut enlevée, en 1318, par François Pic de la Mirandole; mais il la recouvra en 1319, et Mirandole étant tombé entre ses mains, avec deux de ses fils, il les enferma, en 1321, au fond de la tour de Castellero, où il les laissa mourir de faim. Passerino passait pour le meilleur politique parmi les tyrans de l'Italie, et pour celui dont l'autorité était le plus solidement établie. On le reconnaissait pour un des meilleurs capitaines de son siècle. Sa capitale était estimée imprenable, ses soldats lui étaient dévoués, ses peuples même n'étaient pas mécontents, mais l'insolence d'un de ses fils causa sa ruine, au moment où l'on pouvait le moins s'y attendre. Passerino avait pour beau-frère Louis Gonzague, qui tenait alors le premier rang parmi la noblesse de Mantoue. Les trois fils de Gonzague, et François, fils de

Passerino, étaient liés ensemble, non par l'amitié, mais par l'habitude des mêmes débauches. Cependant, François ayant conçu quelque jalousie de Philippino Gonzague, lui déclara, dans sa brutale colère, qu'il se vengerait de lui en violant sa femme sous ses propres yeux. Gonzague invoqua le secours de ses frères pour se défendre contre une aussi mortelle injure; il rassembla les mécontents, il obtint l'assistance de Cosme de la Scala, qui ne pardonnait pas à Passerino d'occuper le premier rang dans le parti gibelin, et, le 14 août 1328, il introduisit dans la ville ses vassaux qu'il avait armés, et les soldats de Cosme qu'il joignit aux conjurés. Passerino, alarmé par les cris de mort qu'on répétait dans les rues, accourut à cheval pour calmer la sédition; mais il fut renversé par le comte Albert Saviola, qui le tua d'un coup d'épée aux portes mêmes de son palais. Son fils François fut traîné dans la même tour de Castellero, où il avait fait mourir de faim François Pic de la Mirandole, et il y fut égorgé par le fils de ce gentilhomme. Plusieurs partisans de Bonacossi furent massacrés, les autres s'étant enfuis, leurs biens furent confisqués, et Louis de Gonzague se fit proclamer seigneur de Mantoue et de Modène. S. S—I.

BONACOSSUS, ou BUONACOSSA (Hercule), médecin de Ferrare vers le milieu du 16e. siècle, professeur de médecine à l'université de Bologne, mort en 1578, est auteur de quelques ouvrages conformes aux idées dominantes de son temps; mais surtout bons à éclairer les lettres grecques, trop négligées par les médecins de nos jours : I. *De humorum exuperantium signis ac serapiis, medicamentisque purgatoriis opportunis, liber : accesserunt quoque varia auxilia experimento comprobata ad varias ægritudines profligandas : de compositione theriacæ cum ejus substitutis nuper Bononiæ inventis : de modo præparandi aquam ligni sancti : de curatione catarrhi, sive distillationis*, Bologne, 1553, in-4°. II. *De affectu quem latini tormina appellant, ac de ejusdem curandi ratione juxtà Græcorum dogmata*, Bologne, 1552, in-4°. III. *De curatione pleuritidis, ex Hippocratis, Galeni, Aëtii, Alexandri Tralliani, Pauli Æginetæ, Philothei monumentis deprompta*, Bologne, 1553, in-4°. C. et A.

BONAFIDE (François), botaniste italien, né vers la fin du 15e. siècle. Après avoir exercé la médecine à Rome, il se fixa à Padoue, où il se livra à la pratique et à la théorie de son art. En 1533, il fut chargé de professer la botanique dans l'université. Jusque-là, cette science ne consistait que dans l'exposition des passages des auteurs grecs, latins ou arabes qui avaient parlé des plantes; mais insensiblement on en était venu à l'examen de la nature. Bonafide fit sentir si vivement les avantages qui résulteraient, pour faciliter l'étude et la parfaite connaissance des plantes, d'un jardin où elles seraient réunies et exposées aux yeux des étudiants, que les procurateurs obtinrent du sénat de Venise la fondation du jardin de botanique de Padoue : cet établissement forme une époque mémorable dans l'histoire de cette science. Daniel Barbaro, patriarche d'Aquilée, appuya efficacement la demande de Bonafide. Ce jardin, que l'on plaça entre les deux belles Eglises de St.-Antoine et de Ste.-Justine, et auquel on donna la forme circulaire, fut établi en 1540. Bientôt, il devint l'admiration des savants. Belon, qui passa à Padoue en

1550, revenant de son voyage au Levant, dit n'avoir rien vu de plus magnifique en ce genre ; et que, si le sénat avait fait bâtir un palais de marbre enrichi d'or, il n'aurait pas fait un plus beau monument. Bonafide en fut nommé le premier directeur, ou *præfectus*. Il continua à y démontrer les plantes jusqu'en 1547, qu'il se retira, accablé de vieillesse et privé de la vue. Dans sa longue carrière, il n'a fait paraître qu'un petit traité sur la pleurésie : *De curâ pleuritidis per venæ sectionem, adversùs Cœlium Ticensem, pontificis Clement. VII, medicum*, 1533, in-4°. D—P—s.

BONAIR (Henri Stuard, sieur de), historiographe du roi, l'un des vingt-cinq gentilshommes de la garde écossaise, publia, dans le 17e. siècle, un assez grand nombre d'ouvrages historiques, dont le plus considérable est, I. *Sommaire royal de l'Histoire de France*, Paris, 1676, in-12, réimprimé en 1678 et 1682. Ce n'est qu'une traduction du *Florus francicus* de P. Berthault, avec une continuation de vingt années, par de Bonair. Plusieurs savants, parmi lesquels on remarque le P. Lelong et Lenglet-Dufresnoy, ont paru croire que cet ouvrage était de César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV, mort en 1665 ; il est certain que de Bonair était attaché à cette maison, et qu'il écrivit pour la défendre : II. un *Panégyrique pour M. le duc de Beaufort*, par L. S. D. B. (le sieur de Bonair), Paris, 1649, in-4°. ; III. *les Trophées et les disgrâces des princes de la maison de Vendosme*, sous les dates de 1669 et 1675, manuscrit dont il existe plusieurs copies in-8°. ; IV. *Factum pour Henri de Bonair, historiographe*, etc., *sur la bravoure et la conduite du chevalier de Vendosme, et sur les avantages des enfants naturels de nos rois, le 22 août* 1676, in-8°. Ce Factum est dirigé contre quelques chevaliers de Malte. V. *Si le chevalier de Vendosme a dû prendre la droite à la cour de Savoye*, 1671, manuscrit in-8°., dont on connaît plusieurs copies. L'auteur examine dans ce mémoire en quoi consiste la principauté pour les enfants naturels des rois de France, contre les cardinaux français et les régnicoles, les officiers de la couronne et les princes étrangers. De Bonair était un assez mauvais écrivain, et on ne connaît pas bien les motifs qui engagèrent Varillas à publier sous le nom de ce gentilhomme *la Politique de la maison d'Autriche*, Paris (Hollande), 1658, in-12 ; et un *Factum pour la généalogie de la maison d'Estrées, et de la gloire qu'elle a tirée de l'alliance des princes de Vendôme*, Paris, 1678, in-12. V—ve.

BONAMI (François), recteur de l'université de Nantes, et membre de plusieurs académies, naquit à Nantes, le 10 mai 1710, et y mourut en 1786, après y avoir exercé la médecine, et professé la botanique avec distinction, pendant cinquante ans. Il descendait d'une famille patricienne de Florence, dont une branche vint s'établir à Nantes au commencement du 16e. siècle. Après avoir fait ses études médicales à Montpellier, il vint à Paris pour se perfectionner, et y demeura trois ans. Ensuite, il retourna à Nantes, où il fut reçu docteur en 1735. Ayant eu, dès sa jeunesse, de l'inclination pour l'étude des plantes, il fit tous ses efforts pour en inspirer le goût à ses compatriotes. Dès 1735, il fit des cours de botanique à ses frais, et il les a continués jusqu'à sa mort, sans en avoir jamais eu d'autre récompense que le plaisir de

répandre l'instruction, et des témoignages honorables de la part des états de Bretagne. Il a publié, en 1782, le résultat de ses observations, dans un ouvrage intitulé : *Florœ Nannetensis prodromus*, Nantes, in-12. L'auteur y a inséré quelques plantes qui se trouvent en d'autres lieux de la Bretagne, et dans les cantons limitrophes du Poitou et de l'Anjou, qu'il avait parcourus. Trois ans après, il y ajouta un supplément sous le titre d'*Addenda ad Florœ Nannetensis prodromum*, Nantes, 1785, in-12. Cet ouvrage est intéressant, malgré son peu d'étendue, parce qu'il est le premier qui ait fait connaître les végétaux d'une partie de la Bretagne, et qu'il s'en trouve près de soixante espèces qui n'avaient point encore été trouvées en France. Il fut aidé dans ses recherches, entre autres, par le frère Louis, capucin de Nantes, qui, dans un ordre peu propre à la culture des sciences, avait cependant acquis des connaissances solides en botanique. A la demande de plusieurs savants, appuyée par le comte de Maurepas, une ordonnance de 1726 enjoignit à tous les capitaines de navires du port de Nantes d'apporter des graines et des plantes des pays étrangers, pour être cultivées dans le jardin de botanique de cette ville, qui devait servir d'entrepôt à celui de Paris : la loi fut promulguée ; mais on n'assigna aucun fonds pour la dépense qu'exigeait son exécution. Bonami s'adressa en vain aux états de Bretagne ; il y suppléa ; et, depuis 1735, il entretint, pour cet objet, un jardin à ses dépens. Cet utile établissement a été ravagé ou totalement détruit pendant les troubles de la révolution. Bonami fut l'un des fondateurs de la société d'agriculture de Bretagne, la première qui ait existé en France. Il a publié : *Observations sur une fille sans langue, qui parle, avale, et fait toutes les autres fonctions qui dépendent de cet organe.* Cette fille, nommée *Marie Grélard*, naquit en 1743 ; à l'âge de huit à neuf ans, elle fut attaquée d'une petite vérole maligne ; il lui survint à la langue des ulcères qui dégénérèrent en gangrène. Cet organe se corrompit : la malade en détachait des lambeaux avec ses doigts, et le chirurgien lui en enleva le reste avec des ciseaux. Dès-lors cette fille cessa de parler. Pendant les trois premières années qui suivirent cet accident, elle ne fit plus entendre que des sons inarticulés ; au bout de ce temps, Marie Grélard commença par bégayer ; elle s'accoutuma peu à peu à parler plus distinctement ; elle réussit enfin à parler, et même à chanter, avec autant de facilité qu'auparavant. Ce phénomène trouvera peut-être, parmi nos lecteurs, quelques incrédules ; nous les renvoyons au tom. XXIII, pag. 37, du *Journal de Médecine*, dont nous avons extrait ce qui précède. Bonami était en correspondance avec Antoine et Bernard de Jussieu, Duhamel du Monceau, Lamoignon de Malesherbes, et Gouan. Il fut très lié avec Réaumur, et il ne manquait pas d'aller passer quelques jours près de lui, lors du séjour que ce savant faisait tous les ans dans la terre de son nom, située dans le Bas-Poitou. S'étant marié en 1754, à l'âge de quarante-quatre ans, avec une riche héritière, il put donner plus d'extension à ses sentiments généreux et bienfaisants. Il a eu quatorze enfants, qu'il a vus tous réunis, et dont neuf lui survivent encore. L'aménité de son caractère, le zèle et le désintéressement avec lesquels il exerçait son état, lui acquirent l'estime et même la vénération de ses concitoyens. Vicq-d'Azyr, secrétaire de la société royale de

médecine, faisant l'éloge du docteur Bonami, qui en était associé regnicole, dit : « Honneur au citoyen qui, » se distinguant par un patriotisme » aussi louable, laisse à son panégy- » riste le soin de l'apprendre, lorsqu'il » ne sera plus, à son siècle et à la posté- » rité. » Un des auteurs de cet article a consacré à sa mémoire un des genres nouveaux qu'il a découverts à Madagascar, et lui a donné le nom de *Bonamia*. La place de ce genre de plantes dans les familles naturelles n'est pas encore bien déterminée.

D. N—L et D—P—S.

BONAMICI. *Voy.* BUONAMICI.

BONAMY (Pierre-Nicolas), naquit à Louvres en Parisis. Ses parents, qui avaient remarqué en lui des dispositions, cherchèrent à les faire fructifier, et lui procurèrent une excellente éducation, trésor plus précieux que les richesses qu'ils ne pouvaient lui donner. Destiné à l'état ecclésiastique, il en porta long-temps l'habit; mais des obstacles l'arrêtèrent dans cette carrière, et il se voua tout entier aux lettres. Il obtint bientôt la place de sous-bibliothécaire de l'abbaye de St.-Victor. Il avait tout ce qu'il faut pour réussir dans cette sorte d'emploi : des connaissances bibliographiques très étendues, une grande douceur, et surtout beaucoup de complaisance pour le public. Le chancelier d'Aguesseau fut son protecteur et son ami. Reçu, en 1727, à l'académie des inscriptions et belles-lettres, il s'annonça dans cette compagnie par plusieurs discours fort bien écrits, et où l'on voit qu'aucun sujet, et qu'aucune partie de la littérature ancienne ne lui étaient étrangers. Turgot, alors prévôt des marchands, crut qu'il était de la dignité de la capitale du royaume d'avoir un historiographe en titre, et détermina le bureau de la ville à fonder cette place, et à y nommer Bonamy. Ce fut pour s'acquitter de ce qu'il devait à ce nouvel emploi, que le savant académicien composa sur Paris plusieurs mémoires qui ornent le Recueil de l'académie. Personne ne connaissait mieux que lui la topographie de cette grande ville; personne n'était plus en état de rendre compte de toutes les révolutions qu'elle a éprouvées depuis les Romains jusqu'à notre temps. Il avait fait aussi une étude profonde des anciens monuments de notre histoire; ce qui engagea l'ancien procureur-général, Joly de Fleury, à le nommer à une place de commissaire au trésor des chartes. Bonamy était occupé à recueillir des matériaux pour composer une histoire de l'hôtel-de-ville, lorsque M. Moreau légua à la ville une nombreuse bibliothèque, à condition qu'elle serait consacrée à l'utilité publique; et aussitôt les magistrats crurent devoir réunir, dans la personne de Bonamy, la place de bibliothécaire et celle d'historiographe. Bonamy, qui s'était familiarisé avec les bons auteurs d'Athènes et de Rome, avait aussi étudié l'hébreu, l'italien et l'espagnol; et, quoiqu'il se fût livré à l'étude de l'antiquité, et qu'il eût fait, des matières d'érudition, son principal objet, il aimait et cultivait la littérature française. Ainsi, dans le grand nombre de dissertations dont il a enrichi les *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, on distingue surtout celles qui sont relatives à l'introduction de la langue latine dans les Gaules, à la langue tudesque, et aux plus anciens monuments de la langue française. Touché par les vertus, encore plus que par les appas d'une veuve, il l'épousa. L'intérêt ne présida point à cette union; Bonamy n'y acquit qu'une compagne, et y perdit un bénéfice. Un mariage de

cette espèce ne pouvait manquer d'être heureux. Doué d'une ame sensible, Bonamy eût été un excellent père, mais il n'eut pas ce bonheur. Comme il avait passé une partie de sa vie dans le grand monde, et avec des personnes de la cour, il savait beaucoup de ces faits particuliers, de ces anecdotes secrètes qu'on ne peut confier à l'histoire, et il les narrait avec aisance et avec une élégante simplicité, relevée de temps en temps par des saillies pleines d'esprit. Il mourut le 8 juillet 1770, âgé d'environ soixante-seize ans. Bonamy était chargé de la rédaction du *Journal de Verdun*, depuis mai 1749, et n'y laissa jamais rien insérer de contraire aux mœurs, ni à la religion (*Voy.* l'Éloge historique que l'auteur de cet article, son confrère à l'académie des inscriptions et belles-lettres, a consacré à sa mémoire, dans le même *Journal de Verdun*, août 1770; et celui que Lebeau, secrétaire perpétuel de l'académie, lut en son honneur, tom. XXXVIII, pag. 224 des *Mémoires de l'académie*). A—N.

BONANI (Antoine et Vincent), deux frères, que le père Cupani avait pris pour l'aider à composer un grand ouvrage sur les plantes de la Sicile, qui devait paraître sous le titre de *Panphyton siculum*. Il était sous presse, lorsque Cupani mourut, en 1711. Antoine Bonani, voulant se l'approprier, supprima tout ce qui était imprimé. Déjà cent quatre-vingt-dix-huit planches étaient tirées. Il n'y eut qu'un très petit nombre d'exemplaires qui échappa à sa jalousie. Ensuite, il fit paraître l'ouvrage sous son nom, à Palerme, en 1713; et il annonça qu'il donnerait incessamment seize volumes, qui devaient en former la totalité. Beaucoup de personnes ont cru, sur la parole de Bonani, qu'il en était l'auteur, entre autres Chiarelli, qui le dit, dans le discours préliminaire de son *Histoire naturelle de la Sicile*; mais Antoine Bivona Bernardi et Bernardino Ucria ont dévoilé l'ingratitude et la perfidie de Bonani envers le père Cupani, dont il était l'élève, et ont prouvé que ce dernier était le véritable auteur de l'ouvrage.

D—P—S.

BONANNI. *Voy.* Buonanni.

BONARDI (Jean-Baptiste), né à Aix, vers la fin du 17e. siècle, mort à Paris en 1756, fut docteur de Sorbonne, et bibliothécaire du cardinal de Noailles. Il était fort opposé à la bulle *Unigenitus*, et prit part à tout ce qui se fit dans la faculté de théologie de Paris contre cette bulle. Il a fait imprimer quelques brochures sur des matières théologiques, et a laissé en manuscrit: I. *Histoire des écrivains de la faculté de théologie de Paris*; II. *Bibliothèque des écrivains de Provence*; III. *Dictionnaire des écrivains anonymes et pseudonymes*. Nous avons sur cette matière l'ouvrage de M. Barbier, en 4 vol., qui doit faire peu regretter que celui de Bonardi n'ait pas été imprimé. A. B—T.

BONARELLI della Rovere (Guidubalde), d'une famille noble d'Ancône, naquit à Urbin, le 25 décembre 1563. Le comte Bonarelli, son père, qui était dans la plus grande faveur auprès du duc Guidubalde II de la Rovère, lui donna ce nom, comme à un enfant né sous l'immédiate protection de ce duc. Le jeune Guidubalde annonça des dispositions précoces, et soutint, dès l'âge de douze ans, une thèse de philosophie. Son père l'envoya terminer ses études en France. Il fit son cours de théologie à Pont-à-Mousson; et, s'étant ensuite rendu à Paris, il y donna une telle idée de son savoir, que le collége de Sorbonne lui offrit une chaire de philosophie.

quoiqu'il n'eût que dix-neuf ans ; mais le désir de retourner en Italie l'empêcha de l'accepter. A son retour, et après la mort de son père, Bonarelli fut attaché pendant cinq ans au duc de Ferrare, Alphonse, qui l'employa dans des affaires graves et importantes. Après la mort de ce duc, il s'attacha à celui de Modène, et fut chargé par lui de plusieurs ambassades, dont une en France, auprès du roi Henri-le-Grand. Sa vie fut ensuite partagée entre le repos dont il jouit dans sa patrie, le soin de ses affaires domestiques, et la culture des lettres. Il fut à Ferrare un des premiers fondateurs de l'academie des *Intrepidi*, où il prit le nom de l'*Aggiunto*. Il était depuis plusieurs années violemment attaqué de la goutte, lorsque, appelé à Rome par le cardinal d'Este, qui l'avait nommé son premier majordôme, il fut saisi, en arrivant à Fano, d'une fièvre brûlante, dont il mourut, après soixante jours de maladie, le 8 janvier 1608. Il doit à un seul ouvrage le rang assez distingué où il est placé dans la littérature italienne. Sa *Filli di Sciro*, *favola pastorale* (*Philis de Sciros*, et non pas, comme dans nos vieilles traductions, *Fillis de Scire*), fut imprimée pour la première fois à Ferrare, avec figures, 1607, in-4°., et, la même année, in-12 ; réimprimée ensuite presque autant de fois que l'*Aminta* et le *Pastor fido*, pièces après lesquelles elle est immédiatement placée. La plus jolie édition est peut-être celle d'Elzevir, Amsterdam, 1678, in-24, avec figures de Leclerc, mais la plus précieuse et la plus rare est la première. Elle fut donnée par les académiciens *Intrepidi* de Ferrare, qui avaient représenté la pièce avec magnificence et avec un grand succès sur le théâtre de San-Lorenzo. L'auteur n'ayant jamais fait d'autre ouvrage, et n'étant connu que par sa capacité dans les affaires, et par l'amabilité de son esprit, la surprise contribua peut-être d'abord au succès de sa pièce. A l'examen, on y trouva des défauts, et elle éprouva des critiques fort vives. Elles roulaient principalement sur le rôle de *Celia*, qui est amoureuse de deux bergers en même temps, et qui, ne pouvant se guérir ni de l'un ni de l'autre amour, veut se tuer de désespoir. Bonarelli répondit à ces critiques par des discours extrêmement travaillés qu'il prononça publiquement dans l'académie. Le soin avec lequel ils sont écrits, les matières philosophiques, et les questions abstraites sur l'amour, qui y sont traitées, firent penser que l'auteur avait commis exprès cette faute, et en avait d'avance préparé l'apologie. Ces *Discorsi in difesa del doppio amor della sua Celia* furent imprimés d'abord à Ancône, 1612, in-4°., par les soins des académiciens de Ferrare ; ils furent ensuite joints, dans plusieurs éditions, à la *Filli di Sciro*, notamment dans celle de Mantoue, 1703, in-12, avec la vie de l'auteur, par François Ronconi. Lorenzo Crasso, dans l'éloge de Bonarelli, lui attribue des *Discours académiques* imprimés, mais sans citer ni date ni lieu d'impression. Ce n'est probablement autre chose que les discours pour la défense de Célie. Nous avons en français plusieurs traductions de cette pastorale ; la 1re. en prose, par un anonyme, Toulouse, 1624, in-8°. ; la 2e. en vers, par Simon Ducros, de Pezenas, Paris, 1630, in-12 ; et 1647, avec beaucoup de corrections et de changements ; la 3e., par Pichou de Dijon, 1631 ; la 4e., aussi en vers, par l'abbé de Torches, Paris, 1669, in-12 ; enfin la 5e., en prose, par Dubois de St.-Gelais, secrétaire de l'académie de

peinture, Bruxelles, 1707, 2 vol. petit in-12, fig., avec la traduction des discours de Bonarelli pour la défense du double amour. G—é.

BONARELLI DELLA ROVERE (PROSPER), frère du précédent, naquit vers l'an 1588. Il reçut de son frère les premiers éléments d'instruction, et fit sous ses yeux, à Ferrare, ses études et ses exercices. Il se mit successivement au service de plusieurs princes, pour tâcher de relever les affaires de sa famille, qui étaient fort dérangées. Il fut principalement attaché au grand-duc de Toscane, et l'un de ses gentilshommes de la chambre les plus intimes. Il composa plusieurs drames en musique pour cette cour et pour celle de Vienne. L'archiduc Léopold le récompensa de l'un de ces ouvrages par le don de son portrait enrichi de diamants, et accompagné d'un sonnet écrit de sa propre main. Il fut agrégé à plusieurs académies, et principalement à celle des *Intrepidi* de Ferrare, où il reçut, ainsi que son frère Guidubalde, des distinctions et des honneurs particuliers. Il fonda, en 1624, à Ancône, sa patrie, où il s'était retiré, l'académie des *Caliginosi*, dont il fut élu président perpétuel. Il mourut dans cette ville le 9 mars 1659, âgé d'un peu plus de soixante-dix ans. Il a laissé: I. *Il Solimano, tragedia*, Venise, 1619 et 1624, in-12; Florence, avec des figures de Callot, 1620, in-4°., et réimprimée plusieurs fois. Cette tragédie, l'une des meilleures de ce temps, est une de celles que le marquis Maffei choisit pour son recueil intitulé: *Teatro italiano o sia scelta di tragedie per uso della scena*, Vérone, 1725, et Venise, 1746, in-8°. Elle est la première du tom. III de ce recueil. II. *Imeneo, opera teotragicomica pastorale*, Bologne, 1641, in-8°.; III. *Fidalma, regi-pastorale*, Bologne, 1642, in-8°.; 1649, in-4°.; IV. trois comédies en prose, *gli Abbagli felici, i Fuggitivi amanti*, et *lo Spedale*, Macerata, 1646, in-12; V. *Melodrammi da rappresentarsi in musica, cioè*: 1°. *l'Esilio d'amore*, 2°. *la Gioja del cielo*, 3°. *l'Alcesie*, 4°. *l'Allegrezza del mondo*, 5°. *l'Antro dell' eternità*, 6°. *il Merito schernito*, 7°. *il Faneta, cioè il Sole innamorato della Notte*, 8°. *la Vendetta d'amore*, 9°. *la Pazzia d'Orlando*, Ancône, 1647, in-4°.; VI. *il Medoro incoronato, tragedia di lieto fine*, in-8°., sans date et sans nom de lieu; 2°. édition, Rome, 1645, in-8°. VII. *Lettere in varj generi a Principi ed altri*, etc., *con alcune discorsive intorno al primo libro degli Annali di Tacito*, Bologne, 1636; Florence, 1641, in-4°.; VIII. *della Fortuna d'Erosmando e Floridalba, Istoria*, Bologne, 1642, in-4°.; IX. *Poésies diverses*, éparses dans plusieurs recueils. G—é.

BONARELLI DELLA ROVERE (PIERRE), fils aîné du comte Prosper, et neveu de Guidubalde, naquit dans le sein des lettres, et ne fut point indigne de sa naissance. Il acheva ses études à Rome, et y fut attaché au cardinal Barberini, neveu du pape. Il fit, vers 1640, un voyage en France avec le légat extraordinaire Mazarini, qui n'était pas encore cardinal. Son père espérait qu'il en résulterait un changement heureux dans la fortune de sa famille; mais ces résultats se bornèrent aux agréments du voyage. Après la mort de Prosper Bonarelli, son fils soutint à Ancône l'académie des *Caliginosi*, qu'il avait fondée. Pierre cultiva aussi la poésie dramatique, et l'on a de lui: I. *Poesie drammatiche, cioè*, 1°. *la Ninfa ritrosa, favola pastorale*, 2°. *il Ce-*

falo e Procri, melodramma per intermezzi, 3°. *il Valore, melodramma allegorico*, 4°. *la Proserpina, melodramma*, 5°. *la Debora, melodramma sacro*; II. l'*Olmiro, regi-pastorale*, Rome, 1655, in-12; 1657, idem; III. *Poesie liriche*, Ancône, 1651, in-4°.; IV. *Discorsi academici*, Rome, 1658, in-12; V. quelques *drames* et *mélodrames* restés inédits, ou dont les éditions ne nous sont pas connues. G—é.

BONAROTA. *Voy.* MICHEL-ANGE.

BONASONI (JULES), peintre et graveur à l'eau forte et au burin, né à Bologne à la fin du 15e. siècle, mourut à Rome vers 1564. Il fut élève, pour la peinture, de Laurent Sabbatini, et, pour la gravure, il chercha à imiter la manière de Marc-Antoine Raimondi, et y réussit assez bien. Cet artiste a gravé d'après Raphaël, Michel-Ange, Jules Romain, et autres maîtres les plus célèbres. Il a exécuté beaucoup de sujets d'après ses compositions. Il est connu aussi sous le nom de *Jules Bolognèse*. P—e.

BONATI, BONATO ou BONATTI (GUI), astronome, ou plutôt astrologue florentin du 13e. siècle, se fit une réputation assez étendue, en affectant une manière de vivre éloignée des usages, et surtout en prédisant l'avenir. On a débité sur son compte plusieurs historiettes qui ont été recueillies par les compilateurs des 15e. et 16e. siècles, dont la crédulité égalait la patience. Dans le nombre, il en est une assez singulière pour mériter d'être rapportée. Les troupes de Martin IV assiégeaient Forli, ville de la Romagne, défendue par le comte de Montferrat, et où Bonati s'était retiré, et qu'il avait adoptée comme une seconde patrie; la ville était sur le point de capituler, quand Bonati annonça au comte qu'il repousserait l'ennemi dans une sortie, mais qu'il y serait blessé. L'événement justifia la prédiction, et le comte, qui avait porté avec lui les objets nécessaires au pansement de la blessure qu'il devait recevoir, se trouva fort bien de cette précaution. Bonati, sur la fin de ses jours, entra dans l'ordre des franciscains, et mourut vers l'an 1300. Ses ouvrages d'astrologie ont été recueillis par Jacques Canterus, et imprimés sous le titre de *Liber astronomicus*, par Erard Ratdolt, à Augsbourg, en 1491; in-4°. Cette édition, belle et rare, publiée par les soins de Jean Engel (*Joh. Angelus*), d'Aicha en Bavière, est la seule que doivent rechercher les curieux. W—s.

BONAVENTURE (S.), général de l'ordre de S. François, naquit en 1221, à Bagnaréa, en Toscane. Son nom de famille était *Fidenza*, et il avait reçu au baptême celui de *Jean*; mais sa mère, craignant de le perdre dans une maladie qu'il eut à l'âge de quatre ans, le recommanda aux prières de François d'Assise. Elles furent exaucées, et le saint, ravi de la guérison inespérée de l'enfant, s'écria, en italien: *O buona ventura*. C'est de là que le nom de *Bonaventure* fut donné et est toujours resté à Jean Fidenza. Il entra, en 1243, chez les frères mineurs, et fut envoyé à Paris pour étudier, sous Alexandre de Halès. Le professeur, touché de la candeur et des mœurs innocentes de son disciple, disait qu'il semblait que le péché d'Adam n'avait point passé dans le frère Bonaventure. Il devint successivement professeur de philosophie et de théologie, fut reçu docteur en 1255, et nommé, l'année d'après, général de son ordre. La régularité y avait déjà souffert de funestes atteintes, par l'avidité, l'oisiveté, la vie vagabonde des religieux; l'orgueil même et le luxe s'étaient in-

troduits dans un grand nombre de maisons. Bonaventure vint à bout, par un sage mélange de douceur et de fermeté, de rétablir la discipline régulière, et de faire revivre l'esprit du fondateur. Clément IV lui offrit l'archevêché d'Yorck, qu'il refusa. On raconte qu'après la mort de ce pontife, les cardinaux furent plus de deux mois sans pouvoir s'accorder pour lui donner un successeur, et qu'alors ils s'engagèrent, par un compromis solennel, d'élire celui que Bonaventure leur désignerait, quand ce serait lui-même. Il nomma Thibaut, archidiacre de Liége, qui était alors dans la Terre-Sainte, et qui prit le nom de *Grégoire X*. Ce pape le nomma, en 1273, à l'évêché d'Albano, et le fit cardinal. Celui qui était chargé de lui en porter le chapeau, le trouva lavant la vaisselle. Grégoire l'emmena avec lui au second concile de Lyon, où il mourut, le 15 juillet 1274, dans le cours des sessions, des suites de la fatigue qu'il avait éprouvée en travaillant à préparer les matières qu'on devait y traiter. Le cardinal Pierre de Tarentaise, évêque d'Ostie, et depuis pape, sous le nom d'*Innocent V*, prononça son oraison funèbre en présence de tout le concile qui assista à ses obsèques. Sixte IV le mit, en 1482, au nombre des saints, et Sixte V le proclama docteur de l'Église, et lui donna le surnom de *Docteur séraphique*. Luther le regardait comme un excellent homme : *Bonaventura præstantissimus vir ;* Bellarmin, comme un docteur chéri de Dieu et des hommes. On attribue à S. Bonaventure l'institution des confrairies et l'usage de chanter une antienne en l'honneur de la Ste.-Vierge, à la fin de l'office de Complies. Ses ouvrages furent recueillis, pour la première fois, à Rome, en 1588-96, par l'ordre de Sixte V, et par les soins du père Buonafoco Farnara, franciscain, et imprimés en 7 vol. in-fol. Cette magnifique édition est le premier ouvrage et le plus beau pour l'exécution, qui soit sorti de la nouvelle imprimerie du Vatican. C'est sur cette édition que fut faite celle de Lyon en 1668. Il en a paru une plus récente à Venise, 1751-56, 14 vol. in-4°. Les ouvrages de S. Bonaventure consistent en *Commentaires* sur l'Écriture-Sainte et sur le *Maître des sentences*, en opuscules dogmatiques, moraux et mystiques. Cette dernière espèce est celle où il a le plus excellé. Il passait pour le plus grand maître de son temps, dans la vie spirituelle. Gerson recommandait la lecture de ses ouvrages, et les regardait comme la plus excellente théologie qui eût paru jusqu'à son temps. Tout ce qu'il a écrit sur la dévotion en général, sur les devoirs des religieux en particulier, est simple, clair, instructif, plein d'onction, dégagé des questions étrangères et métaphysiques qui dégradent les autres ouvrages du temps en ce genre : on y désirerait seulement plus de discernement dans le choix des exemples, qui sont souvent tirés de sources peu authentiques. C'est ce qu'on remarque principalement dans ses *Méditations sur la vie de J.-C.*, et dans le *Psautier de la Vierge*, qui contiennent plusieurs révélations qui ne paraissent sorties que de l'imagination des auteurs où il les a puisées, beaucoup d'idées outrées, d'allusions forcées; et, du reste, il est douteux que ce dernier ouvrage soit de S. Bonaventure. Ses Méditations renferment des détails qui ne se trouvent point dans les Évangiles. On a encore de lui deux autres ouvrages, le premier est intitulé : **Opus sermonum de tempore et de sanctis*, 1479, in-fol.; le second,

la Vita del glorioso Serafico padre messer san Francesco, Milan, 1477, in-fol. Sa vie a été écrite par l'abbé Boule, ex-cordelier. La *Somme théologique* qui porte son nom est un traité de théologie composé par le P. Trigose, capucin, sur les ouvrages du saint docteur, Lyon, 1616, 2e. édition. T—D.

BONAVENTURE DE SAINT-AMABLE, carme déchaussé d'Aquitaine, publia, vers la fin du 17e. siècle, trois volumes in-folio sur l'Histoire ecclésiastique et civile du Limousin. Ce grand ouvrage manque de méthode, et n'est pas toujours exact; mais c'est le plus grand corps d'histoire que nous ayons sur une des provinces de l'ancienne France; il a pour titre: *la Vie de S. Martial*, ou *Défense de l'apostolat de S. Martial et autres, contre les critiques de ce temps*. Le premier volume parut à Clermont en 1676; le second et le troisième furent imprimés à Limoges, en 1683 et 1685. On trouve dans le premier l'*Histoire des saints du Limousin;* et dans le troisième, qui est le plus intéressant, l'*Histoire du Limousin* et les *Annales de Limoges*, avec les antiquités de la province, et une *Introduction concernant l'état des Gaules et du Limosin depuis Jules César*. — Un autre BONAVENTURE de Sisteron, prédicateur capucin, a composé une *Histoire de la ville et principauté d'Orange*, Avignon, 1741, in-4°. Le premier volume, contenant cinq dissertations, est le seul qui ait paru de cet ouvrage, qui devait comprendre dix dissertations historiques, chronologiques et critiques sur l'état ancien et moderne de la ville et principauté d'Orange. V—VE.

BONAVENTURE (le Père). *Voy.* GIRAUDEAU.

BONAVIDIUS, ou BONAVITI (MARC-MANTUA), savant jurisconsulte de Padoue, originaire de Mantoue, d'où il ajouta à son nom de baptême celui de *Mantua*, professa le droit pendant soixante ans dans la première de ces villes, où il mourut en 1589, âgé de quatre-vingt-douze ans, ou le 2 avril 1582, selon Tomasini et Ghilini, qui le nomment *Benavidius*. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir le catalogue dans l'*Historia gymnasii Patavini* de Papadopoli. Les principaux sont: I. *Dialogus de concilio*, Venise, 1541, in-4°., où il met la décision du concile au-dessus de celle du pape, dans les questions de foi, et dans celles qui tiennent à la constitution générale de l'Église. II. *Epitome virorum illustrium qui vel scripserunt, vel jurisprudentiam docuerunt in scholis*, Padoue, 1553, in-8°. Ces vies se trouvent avec celles de Fichard, Padoue, 1565; et celles de Pancirole, Leipzig, 1721. III. *Illustrium jureconsultorum imagines*, etc., Rome, 1566. Ces portraits, gravés en cuivre, sont au nombre de vingt-quatre. IV. *Observationes legales*, Venise, 1545, in-8°. V. *Milleloquii juris centuria*, Padoue, 1561, in-4°.; VI. *Polymathia, libri XII*, Venise, 1558, in-8°. T—D.

BONBELLES. *Voy.* BOMBELLES.

BONCERF (PIERRE-FRANÇOIS), né à Chasaulx, en Franche-Comté, vers 1745, fut reçu avocat au parlement de Besançon en 1770. Son mérite seul lui valut une place dans les bureaux de Turgot; et ce fut avec l'approbation de ce ministre qu'il fit imprimer, en 1776, sous le nom de *Francaleu*, une brochure intitulée: *les Inconvénients des droits féodaux*. Cet ouvrage fut dénoncé au parlement par le prince de Conti, et condamné à être brûlé par un arrêt du 23 fé-

vrier; l'auteur même fut décrété, et il était sur le point d'être poursuivi extraordinairement, lorsque le roi fit défense au parlement de s'occuper davantage de cette affaire. La persécution à laquelle Boncerf s'était trouvé en butte augmenta sa célébrité, et son ouvrage n'en fut que plus recherché. Il s'en fit un nombre considérable d'éditions; il fut traduit dans toutes les langues de l'Europe, et les principes qui y sont établis ont servi de base aux décrets rendus le 4 août 1789, par l'assemblée constituante. La meilleure édition est celle qui fut donnée par l'auteur en 1791; il y a ajouté une préface qui renferme des particularités curieuses, et les lettres que Voltaire lui avait écrites à l'occasion de cet ouvrage. Lorsque Turgot eut quitté le ministère, Boncerf se retira dans la vallée d'Auge, en Normandie, où il s'occupa du desséchement des marais qui rendaient ce beau pays inhabitable pendant une partie de l'année. Il publia à ce sujet, en 1786, un mémoire qui lui mérita une place à la société d'agriculture de Paris. Son projet n'en demeura pas moins sans exécution, et, faute d'un canal de trois lieues et de quelques coupures, la rivière de Dive continue d'enlever à l'agriculture un des meilleurs cantons de la France. Le duc d'Orléans nomma ensuite Boncerf son secrétaire, et il était encore attaché à ce prince à l'époque où la révolution commença. Il ne vit dans cette révolution que l'accomplissement des vœux qu'il avait faits si long-temps pour le bonheur de la France, et il accepta la place d'officier municipal de la commune de Paris. En cette qualité, il fut chargé d'installer le tribunal civil dans le même local où le parlement avait autrefois condamné son livre, et, le 11 octobre 1790, il mit les scellés sur les greffes qui renfermaient la procédure criminelle faite contre lui; mais son caractère ferme et franc, dit un écrivain qui l'a connu, lui attira des ennemis; on redoutait sa droiture et la sévérité de ses principes; et, pendant le régime de la terreur, sous le prétexte de ses anciennes liaisons avec le duc d'Orléans, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et n'échappa à la mort que d'une seule voix. Le chagrin que lui causa cette nouvelle persécution altéra sa santé, et il mourut au commencement de 1794. On a encore de Boncerf: I. un *Mémoire* couronné en 1784 par l'académie de Châlons-sur-Marne, sur cette question: « Quelles sont les causes les plus » ordinaires de l'émigration des gens » de la campagne vers les grandes » villes, et quels seraient les moyens » d'y remédier? » II. *De la nécessité et des moyens d'occuper avantageusement tous les ouvriers*, réimp. par ordre de l'assemblée nationale, Paris, 1789, in-8°.; III. *Moyens pour éteindre et méthode pour liquider les droits féodaux*, 1790, in-8°.; IV. *Réponse à quelques calomnies*, 1791, in-8°.; V. *La plus importante et la plus pressante affaire, ou la Nécessité et les moyens de restaurer l'agriculture et le commerce*, 1791, in-8°.; VI. *De l'aliénabilité et de l'aliénation du domaine*, 1791, in-8°. W—s et M—r.

BONCHAMP (Artus de), naquit en 1759, en Anjou, d'une famille noble et considérée. Il servit avec distinction dans l'Inde, pendant la guerre que soutint la France pour l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Au mois de mars 1793, lorsque l'insurrection de la Vendée commença, il habitait tranquillement son château; ses opinions étaient fort modérées; il ne contribua en rien à soulever les paysans;

mais, après qu'ils se furent armés, ayant même déjà remporté quelques avantages sur les troupes qu'on avait envoyées contre eux, ils voulurent avoir pour chefs les hommes pour lesquels ils avaient du respect et de la confiance; ils forcèrent partout les seigneurs à se mettre à leur tête. D'Elbée et Bonchamp furent portés au commandement dès le commencement d'avril. Ils eurent d'abord des revers; mais après avoir fait leur jonction avec la Roche Jaquelein, que les paysans d'un autre canton avaient pris pour chef, ils acquirent une supériorité marquée sur les républicains. Bressuire fut pris, et M. de Lescure, qui était prisonnier, fit soulever une nouvelle portion du pays. On marcha sur Thouars, et Bonchamp contribua beaucoup à forcer le passage de la rivière qui défendait cette ville. Ce fut là le commencement de la prospérité des Vendéens; ce fut alors que cette guerre prit une grande importance, et sembla un instant devoir décider du sort de la France. Tous les habitants de la rive gauche de la Loire, en Anjou, de la portion du Poitou appelée *Bocage*, du comté de Nantes, des marais qui bordent la côte vers l'embouchure de la Loire, étaient soulevés, et avaient battu et chassé les troupes républicaines; cette vaste révolte était composée d'un grand nombre de petites armées qui n'agissaient point de concert, dont les chefs se connaissaient à peine, et n'avaient aucune supériorité de commandement les uns sur les autres. Cependant toute l'insurrection de la rive droite de la Sèvre, ayant des intérêts communs, forma bientôt une armée, qu'on appela *la grande armée vendéenne*; c'était là que se trouvaient les chefs qui ont acquis le plus de réputation; c'est cette armée qui a remporté les grandes victoires, qui a pris toutes les villes environnantes, qui a fait des excursions loin du territoire révolté, qui enfin a donné de justes inquiétudes au gouvernement républicain. Bonchamp faisait partie de la grande armée, et habituellement combattait avec elle; mais cependant il n'a jamais reconnu positivement les ordres d'aucun chef. Il commandait les Angevins des bords de la Loire, et quelques Bretons qui étaient venus se joindre à lui, en traversant le fleuve. De tous les chefs vendéens, il était le plus habile dans l'art militaire, et l'on avait une extrême déférence pour ses conseils. En effet, cette armée, où l'on trouvait plus de courage que de science, plus d'ardeur que de bon ordre, n'était guère commandée que par des jeunes gens qui ne connaissaient pas la guerre, des vieillards qui manquaient de force, des propriétaires de campagne, des bourgeois des petites villes, et des paysans un peu intelligents. Un officier qui avait l'expérience de son métier devait, surtout dans les commencements, avoir un grand avantage sur les autres. D'ailleurs, Bonchamp avait les meilleurs soldats de l'insurrection. L'Anjou, plus riche et plus civilisé que le Poitou, avait aussi fourni un bien plus grand nombre d'officiers, et la division Bonchamp était toujours mieux guidée que les autres. Le caractère du chef contribuait aussi à lui donner une certaine autorité due à la confiance et au respect. Sans ambition, sans vanité, tranquillement dévoué au succès de sa cause, il n'avait rien de bruyant, ni d'éclatant dans le caractère, et, s'il n'excitait pas l'enthousiasme, il obtenait toujours, sans aucune contradiction, l'approbation générale. Il ne fut jamais mêlé dans aucune intrigue, dans aucune rivalité. Il était doux aux vaincus, et l'on ne cite de lui aucun trait de rigueur cruelle.

L'armée fut assez souvent privée de sa présence ; il était malheureux dans les combats, et allait rarement au feu sans être blessé : il l'avait été légèrement dès le commencement de la guerre. Après la prise de Thouars, il ramena sa division en Anjou, tandis que les autres chefs allaient attaquer Fontenay. Cette entreprise échoua ; elle fut renouvelée huit jours après, et cette fois Bonchamp s'y trouva ; il entra des premiers dans la ville, et y fut grièvement blessé : c'était vers la fin de mai. Il ne reparut qu'au milieu de juillet, après que l'armée vendéenne eut pris Saumur et Angers, et qu'elle eut été repoussée de Nantes. Au premier combat, Bonchamp eut le coude fracassé. Quelques jours après, d'Elbée trouva moyen de se faire élire généralissime, malgré tous les bons esprits de l'armée, qui désiraient appeler Bonchamp au commandement : il ne le regretta pas, mais il trouva ridicule qu'on eut choisi le plus médiocre de tous les chefs (*Voyez* D'ELBÉE). Vers le mois de septembre 1793, le gouvernement républicain, après avoir tant de fois échoué dans ses entreprises contre les Vendéens, fit de plus grands efforts, et envoya contre eux des armées nombreuses, des soldats aguerris, des généraux habiles ; le bas Poitou fut bientôt envahi, et l'armée de Charette arriva, dispersée et battue, sur les bords de la Sèvre, implorant les secours de la grande armée. Les chefs sentirent bien qu'il s'agissait du salut de la cause. L'armée entière se rassembla : elle avait affaire à la brave garnison de Mayence, qui venait d'obtenir une capitulation honorable, et que les puissances étrangères laissaient librement combattre contre les insurgés, sans avoir songé à les comprendre dans les conditions imposées à la garnison. Tous les généraux vendéens étaient réunis ; ils firent des prodiges de valeur, et maintinrent pendant quelques heures leurs soldats en face d'un ennemi redoutable. Bonchamp, encore souffrant de sa blessure, et le bras en écharpe, arriva avec sa division, et décida la victoire : elle fut complète ; les républicains, entourés de toutes parts, dans un pays sauvage et couvert, abandonnèrent leur artillerie et leurs bagages. Le lendemain, Lescure et Charette battirent une autre division républicaine à Montaigu. Emportés par le succès, ils poursuivirent la route qu'ils avaient prise, et remportèrent une nouvelle victoire le jour d'après ; mais on était convenu d'un autre plan ; toute l'armée vendéenne devait se rassembler, et attaquer la garnison de Mayence dans sa retraite. Bonchamp ne fut pas averti assez tôt du changement de projets ; il attaqua avec l'armée d'Anjou toute seule, et, au lieu d'une victoire complète, qui était à peu près assurée, on fit seulement éprouver un léger échec aux républicains : ce fut une grande source de reproches et de division entre les chefs vendéens. Leur mésintelligence, et surtout la manière dont Charette voulut séparer entièrement sa cause de celle de la grande armée, contribuèrent à la chute de la Vendée, qui pouvait difficilement résister aux forces dont elle était assaillie de tous côtés. Châtillon, qui était comme le centre de la guerre civile, fut pris ; par un dernier effort, on en chassa encore les républicains ; pendant ce temps-là, les Mayençais, plus nombreux, avançaient du côté de Mortagne. Lescure leur livra bataille à la Tremblaye ; il fut mortellement blessé, et ses troupes défaites, avant que Bonchamp pût arriver à son secours. Les républicains s'avancèrent jusqu'à Chol-

let; il était facile de voir qu'une bataille allait décider du sort de l'armée; Bonchamp pensa qu'il fallait se ménager une ressource. Il conseilla de se retirer, en cas de défaite, sur la rive droite de la Loire; il y avait de l'influence; il savait que la Bretagne était prête à se soulever; il était entouré d'officiers angevins, que cette idée n'effrayait pas plus que lui. Les chefs poitevins ne concevaient pas qu'on pût quitter le sol de la Vendée; ils savaient que leurs soldats ne voulaient combattre que pour la défense de leurs foyers, et ils insistaient pour qu'il ne fût pas question de s'en éloigner. L'avis de Bonchamp l'emporta, et l'on détacha quelques troupes pour assurer le passage de la Loire. Le 17 octobre 1793, les armées en vinrent aux mains devant Chollet. Les Vendéens combattirent long-temps, et avec plus de courage et d'acharnement qu'on ne leur en avait encore vu; mais enfin, Bonchamp étant tombé atteint d'une balle dans la poitrine, et d'Elbée étant aussi blessé à mort, il fallut quitter le champ de bataille. Les républicains avaient acheté la victoire trop chèrement pour poursuivre leurs ennemis, et pour troubler le passage de la Loire. Bonchamp ne put voir cette triste retraite; il passa vingt-quatre heures dans l'agonie et sans connaissance, et il expira comme on le descendait de la barque dans laquelle on lui avait fait traverser le fleuve. Jamais il n'avait été aussi nécessaire à l'armée; on avait compté sur lui pour la diriger dans un pays qu'il connaissait; il n'avait expliqué à personne les projets qu'il avait conçus. Au milieu de l'horrible détresse de cette population fugitive, à peine eut-on le loisir de songer à une si grande perte, tant on était saisi par les malheurs passés et par la terreur de l'avenir. Bonchamp fut enseveli au bord de la Loire. On a rapporté que cinq mille prisonniers républicains, amenés jusqu'à la Loire au moment où on allait la traverser, avaient dû la vie aux instances de Bonchamp, qui avait empêché de les massacrer. Bonchamp expirait à ce moment, et c'est aux sentiments d'humanité de presque tous les autres généraux vendéens que ces prisonniers durent leur salut. Quelques mois après, plusieurs d'entre eux, pour sauver Mme. de Bonchamp, qui était prisonnière à Nantes, attestèrent qu'elle avait engagé son mari à user de son pouvoir pour sauver les prisonniers; cette circonstance a donné lieu au récit où un historien a attribué à Bonchamp cette action généreuse, dont il était, au reste, bien capable. A.

BONCIARIO (Marc-Antoine), savant littérateur italien du 16e. siècle, ne dut qu'à lui-même ce qu'il eut de renommée. Il naquit le 9 février 1555, au village d'Antria, à environ six milles de Pérouse. Son père avait été cordonnier dans sa jeunesse, mais sa mère était fille d'un médecin, et l'un des frères de son père était ecclésiatique, et vicaire de l'archevêque de Théate, ou Chieti, dans l'Abruzze. Bonciario fit, avec beaucoup de difficulté, ses premières études; la pauvreté de ses parents ne leur permettant pas de l'entretenir à Pérouse, il allait tous les jours prendre des leçons dans un village à deux milles d'Antria. L'évêque de Pérouse le rencontra sur le chemin, l'interrogea, et fut si satisfait de ses réponses, qu'il le plaça dans le séminaire qu'il avait institué dans son diocèse pour les jeunes gens sans fortune qui annonçaient d'heureuses dispositions. Marc-Antoine y avait atteint l'âge de quatorze ans, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qui lui fit perdre l'usage des mains, et bientôt presque

entièrement celui des pieds. Il n'interrompit pas pour cela ses études; il savait très bien le grec, le latin, et était fort avancé dans sa philosophie, quand le cardinal-archevêque, son protecteur, le conduisit à Rome, et lui donna pour maître le savant Marc-Antoine Muret. C'est ce qui a fait dire aux spirituels auteurs d'un *Dictionnaire universel* : « Muréto fut son » maître, et ce fut de lui qu'il reçut » cette manière délicate et facile de » s'exprimer qui fait le principal caractère de ses *œuvres*. » On sent combien ceux qui n'ont pas reconnu dans *Muréto*, habillé à l'italienne, le célèbre Muret, sont en état d'apprécier et les *œuvres* du maître et celles du disciple. Bonciario, qui avait alors dix-neuf ans, ne resta que deux ans à son école. Les progrès qu'il y fit engagèrent le cardinal à le renvoyer à Pérouse en 1577, avec l'emploi de directeur du séminaire où il l'avait fait élever. Il quitta cette direction à la mort de son bienfaiteur, y fut rappelé ensuite, et occupa de plus avec un grand succès la chaire de belles-lettres. Il y renonça en 1590, lorsqu'il eut entièrement perdu la vue; mais le nouvel archevêque l'y rappela encore, et voulut qu'il reprît, malgré sa cécité, le cours de ses leçons. Il eut alors, entre autres écoliers, son propre père, qui, s'étant déterminé à entrer chez les jésuites, et ne sachant pas le latin, voulut commencer par l'apprendre. Les soins assidus de son fils le mirent, en six mois, en état d'entendre tous les livres d'église. La réputation de Bonciario lui attira des propositions avantageuses de la part des universités de Bologne et de Pise ; le cardinal Borromée, archevêque de Milan, voulait aussi lui confier la garde de la bibliothèque Ambrosienne; mais sa cécité lui servit de prétexte pour refuser tous ces partis. Il mourut d'hydropisie, le 9 janvier 1616. Tous ses ouvrages sont en latin. Il est surprenant qu'ayant été pendant tant d'années infirme, estropié et aveugle, il en ait pu dicter un si grand nombre, et en soigner, autant qu'il l'a fait, la composition et le style. Les principaux sont: I. *Grammatica*, Pérouse, 1593, 1600, 1601, 1630, in-8°.; II. *Epistolæ, in XII libros divisæ*, Pérouse, 1603, 1604, 1612, 1613, in-8°.; III. *Seraphidos lib. III aliaque pia poëmata*, Pérouse, 1606, in-12. Le poëme intitulé *Seraphis* est en l'honneur de S. François d'Assise. IV. *Idyllia et Selectarum epistolarum centuria nova, cum decuriis duabus*, Pérouse, 1607, in-12; V. *Opuscula decem varii argumenti*, Pérouse, 1607, in-12; VI. *Extaticus, sive de ludicrâ poësi dialogus*, Pérouse, 1607, in-8°.; 1615, in-8°., etc. VII. *Triumphus augustus, sive de Sanctis Perusiæ translatis, libri IV*, Pérouse, 1610, in-12. Nous ne parlerions pas de ce dernier poëme, s'il n'avait pas plu aux savants auteurs du *Dictionnaire universel*, tant de fois cité, de traduire ce *Triumphus augustus*, au sujet d'une translation de Saints, par *le Triomphe d'Auguste*. Nous avons relevé bien des bévues de ces messieurs; peut-être celle-ci sera-t-elle la dernière; nous en trouverions difficilement de plus comique. G—é.

BONCORE (Thomas), docteur en philosophie, en médecine et en droit, du 17e. siècle, aggrégé à l'université de Naples, est auteur d'un ouvrage sur une maladie épidémique : *De populari, horribili ac pestilenti gutturis, annexarumque partium affectione, nobilissimam urbem Neapolim ac totum ferè regnum vexante, consilium*, Naples, 1622, in-4°.

C. et A.

BOND (Jean), naquit en Angleterre, dans le Sommersetshire, en 1550. Il fut nommé, en 1579, recteur de l'école gratuite de Taunton. Après avoir consacré plus de vingt ans à l'éducation publique, il quitta cette carrière, et exerça la médecine. Quelques uns de ses amis ayant vu, par hasard, un recueil de remarques sur Horace, qu'il avait autrefois dictées à ses élèves, l'engagèrent à les publier. Bond y consentit, et, en 1606, il donna, à Londres, une édition des œuvres complètes d'Horace, accompagnée de petites notes marginales, faibles et sans érudition, comme en firent depuis Farnabe, Mineil et Junker. On compte près de cinquante réimpressions de ce commentaire, et il n'est certainement pas aisé de comprendre la cause d'un pareil succès. On ne peut guère la trouver que dans la faiblesse même de ces notes, qui les a rendues propres au très grand nombre des lecteurs peu instruits, et peut-être aussi, dans la forme portative donnée à la plupart des éditions. Celle que M. Achaintre a publiée en 1806, à Paris, n'a pas ce mérite, car elle forme un gros volume in-8°.; mais elle en a un autre. L'impression en est fort belle, et l'éditeur a revu soigneusement le texte, qui, depuis Bond, c'est-à-dire, depuis deux siècles, avait reçu d'utiles améliorations. Bond, que Saxius a fort justement nommé *minorum gentium philologus*, a fait sur Perse le même travail que sur Horace, mais avec beaucoup moins de succès. La première édition de ses Notes sur Perse, parut à Londres, en 1614, deux ans après sa mort, arrivée le 3 août 1612. Elles furent imprimées à Paris, pour la première fois, en 1641. — Il y a eu d'autres écrivains du même nom, sur lesquels on peut voir Chaufepié. B—ss.

BONDAM (Pierre), naquit à Campen en 1727. Après avoir été successivement professeur dans les écoles de Campen et de Zutphen, et à l'université de Harderwick, il passa, en 1773, à celle d'Utrecht. Son premier ouvrage, qui parut à Franecker, en 1746, est intitulé : *Specimen animadv. critic. ad loca quædam juris civilis depravata.* Il publia ensuite deux dissertations, l'une *De linguæ græcæ cognitione jurisconsulto necessariâ*, Zutphen, 1755, in-4°.; l'autre, *Pro Græcis juris interpretibus*, 1763, in-4°.; et quatre harangues académiques, en 1762, 73, 78 et 79. Nous ne citerons que la dernière, qui traite de l'Union des Provinces en 1579 : elle est accompagnée de notes historiques. Bondam a donné, en hollandais, un recueil des chartes des ducs de Gueldre, Utrecht, in-fol., 1783, 89 et 93. Il ne faut point oublier, dans la liste de ses productions, ses deux livres de *Variæ lectiones;* il y corrige, soit par conjecture, soit avec le secours des manuscrits, un grand nombre de passages dans les jurisconsultes et les littérateurs anciens. Bondam est mort le 6 février 1800. B—ss.

BONDE (Gustave, comte de), sénateur de Suède, issu d'une famille qui a donné plusieurs rois à ce pays. Il était né à Stockholm en 1682, et parvint assez jeune à la dignité de sénateur. Une grande assiduité à l'étude, et des voyages dans les principaux pays de l'Europe lui avaient fait acquérir de vastes connaissances ; il était versé dans la théologie, la chimie, l'histoire et les antiquités. Les savants honoraient en lui un protecteur zélé et généreux. Il fut long-temps chancelier de l'université d'Upsal, et président de la société littéraire établie dans la même ville. Sorti du sénat pendant les troubles de la diète de 1738, il y

rentra en 1760. Il mourut en 1764, âgé de quatre-vingt-trois ans. On a du comte de Bonde plusieurs ouvrages en suédois, dans lesquels il met en avant quelques opinions singulières sur l'origine des peuples du Nord, et en particulier des Finois, qu'il fait descendre des dix tribus dispersées d'Israël. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires sur la Suède, pendant le règne de Frédéric Ier.*, qui renferment des détails intéressants, et dont il a paru un extrait à Stockholm, en 1779. C—au.

BONDT (Nicolas), naquit en 1732, à Voorbourg, dans la province de Hollande. Il commença à se faire connaître par une thèse sur l'épître apocryphe de Jérémie, qu'il soutint à Utrecht, en 1752, sous la présidence du célèbre Wesseling: elle a été imprimée. En 1754, il donna, dans la même ville, une édition très soignée des *Lectiones variæ* de Vincent Contareni. Son *Histoire de la confédération des Provinces-Unies* parut à Utrecht en 1756; il y joignit un commentaire sur le préambule et les premiers chapitres de l'acte d'Union. Cette même année, il publia une dissertation *De polygamiâ*, qui lui mérita le degré de docteur en droit. On a encore de lui un *Recueil des Harangues* de Burmann (*senior*); la Haye, 1759, in-4°. Il avait promis une édition des *Éthiopiques d'Héliodore*; mais il abandonna la littérature pour les affaires. A juger de Bondt par ce qu'il avait écrit, et par les éloges de ses contemporains, il aurait pu se faire un nom distingué dans les lettres savantes. Burmann (second), dans ses notes sur l'*Anthologie latine*, l'appelle *juvenis egregius, jurisconsultus eruditionis et ingenii non nisi præclara minantis*. Il est mort en 1792. Quelques bibliographes le disent éditeur du livre intitulé *Triga Opusculorum criticorum rariorum*; Utrecht, 1755, in-8°. Ce recueil, qui a été aussi attribué à Van der Kem, contient les *Loci aliquot restituti* de P. Avellanus, les *Annotationes*, et les *Opiniones* de Mazzio. B—ss.

BONELLI (George), professeur de médecine à Rome, a publié un *Memoria intorno all'oglio di Ricino*, Rome, 1782, in-8°.; mais il est principalement connu pour avoir rédigé le texte et fait la distribution des plantes de l'ouvrage intitulé: *Hortus romanus, juxta systema Tournefortianum paulò strictius distributus*, etc., Rome, 1772, in-fol., avec cent planches coloriées. La suite a été continuée par le docteur Nicolas Martelli, qui l'a disposée suivant le système de Linné, et par Liberato et Constantin Sabbati, pour les figures. Ce grand ouvrage a été terminé en 1784; il est composé de 8 vol. in-fol., dont chacun renferme cent planches. Il a peu contribué aux progrès de la botanique: ses premiers auteurs n'étaient pas au niveau des connaissances acquises à cette époque. Ils n'ont publié que des plantes communes des jardins, et qui étaient déjà bien figurées dans un grand nombre de recueils semblables; tandis qu'ils auraient pu faire connaître une foule de plantes particulières à l'Italie, et surtout aux environs de Rome. Malgré la munificence des souverains pontifes qui favorisèrent l'exécution de cet ouvrage, on ne croirait pas, en voyant la gravure et l'enluminure, qu'il a été fait dans la ville qui était alors le centre des beaux-arts. D—P—s.

BONER, fabuliste allemand du 13e. ou du 14e. siècle. On ne sait aucun détail sur sa vie, mais on a de lui un recueil de fables rimées empruntées, pour la plupart, des fabulistes latins; ce recueil est peut-être la partie

la plus précieuse de ce qui reste des poésies des *Minnesinger* (troubadours allemands). Les fables de Boner ont de la grâce et une moralité piquante; il paraît qu'il les avait composées pour plaire à son protecteur, le burgrave de Riedenburg, et c'est probablement à cause de cela que Gottsched et les éditeurs suisses des poésies des *Minnesinger* (*Voy.* Bodmer et Breitinger) les ont faussement attribuées à un nommé *Riedenburg* ou *Rindenberg*. La première édition de ces fables parut à Bamberg, 1461, petit in-fol. C'est un des premiers livres imprimés, et elle est très recherchée pour sa rareté (*Voy.* le baron d'Heineken, *Idée d'une collection d'estampes*, p. 275). La plus moderne est celle d'Oberlin, publiée à Strasbourg, 1782, in-4°., sous le titre de *Bonerii gemma, sive Boner's Edelstein, fabulas ex Phonascorum ævo complexa, ex inclyta bibl. ordinis S. Joh. Hierosolymitani Argentor. supplementum ad J. G. Scherzii philosophiæ mor. german. medii ævi specimina.* On a de ce recueil plusieurs manuscrits de valeur fort inégale. G—t.

BONET, ou BONT (S.), en latin *Bonus*, *Bonitus*, naquit en France, d'une famille distinguée, et fut référendaire ou chancelier de S. Sigebert III, roi d'Austrasie. Il jouit de l'estime publique sous quatre rois, pour avoir fait fleurir la religion et la justice. Après la mort de Dagobert II, Thierri III réunit l'Austrasie à la monarchie française, et nomma S. Bonet gouverneur de la province de Marseille, en 680. S. Avit, son frère aîné, évêque de Clermont, l'ayant demandé pour successeur, il prit, en 689, le gouvernement de cette église; mais après dix ans d'épiscopat, ayant eu quelques scrupules sur la canonicité de son élection, il consulta S. Théau, qui vivait alors en ermite à Solignac. S. Bonet se démit de son évêché, et se retira à l'abbaye de Marlieu, où il vécut quatre ans dans les pratiques d'une austère pénitence. Il revenait de Rome, où il avait fait un pélerinage, lorsqu'il mourut de la goutte, à Lyon, le 15 janvier 710, à l'âge de quatre-vingt-six ans. On trouve, dans le *Recueil des Bollandistes*, sa vie, écrite par un moine de Sommon, en Auvergne, son contemporain. Il y avait à Paris, près de St.-Merry, une chapelle sous l'invocation de S. Bont. V—ve.

BONET DE LATES, médecin et astrologue provençal, juif de naissance, et bon mathématicien pour son temps, vivait au commencement du 16e. siècle. Il est principalement connu pour avoir inventé un *anneau astronomique* pour mesurer la hauteur du soleil et des étoiles, et trouver l'heure, de nuit comme de jour. Il en enseigna les divers usages dans un traité qu'il présenta au pape Alexandre VI, et dont la première édition, suivant de Rossi (*diz. degl. Aut. Ebrei*), est de Paris, 1506; mais l'abbé de St.-Léger en a vu une de Rome, 1493, in-4°. de 12 feuillets, à la suite de *la Calculatione composta in rima, de Juliano de Dati*, et du *Liber qui compotus inscribitur*; il est intitulé: *Boneti de Latis, medici Provenzalis, anuli per eum compositi super astrologiam utilitates*; il a été réimprimé à Paris, en 1507, 1521 et 1534, à la suite de la *Sphère de Sacrobosco*. Il paraît que l'auteur s'établit à Rome, où il jouissait d'une assez grande réputation. C. M. P.

BONET (Jean-Paul), né dans le royaume d'Arragon, adjoint au général de l'artillerie, et attaché au service secret (*barlet servant*) du roi Charles II, s'occupa avec zèle des moyens de rendre la parole aux muets. Cet art

admirable paraît avoir été trouvé en Espagne, dans le 16e. siècle, par Pierre Ponce, bénédictin, selon le témoignage d'Ambroise de Moralès, dans sa *Description de l'Espagne*, page 38. On rapporte qu'un nommé Gaspard Burgos n'avait pu entrer dans un couvent qu'en qualité de frère convers, parce qu'il était sourd-muet; que Pierre Ponce, s'étant chargé de l'instruire, trouva le secret de le faire parler, en sorte que le frère pût se confesser, et l'on dit même qu'il devint habile dans les lettres, et qu'il composa plusieurs ouvrages; mais Pierre Ponce n'ayant rien fait imprimer sur sa découverte, et sa méthode ne nous étant connue que par ce qu'en dit Paul Bonet, l'ouvrage où ce dernier donne les règles d'un art si difficile n'en est que plus curieux et plus intéressant. Ce livre, devenu rare, a pour titre: *Reduccion de las letras, y artes para enseñar a hablar a los mudos.* Il fut imprimé à Madrid, chez François Abarca, en 1620, in-4°., fig. Un des savants les plus distingués que l'Espagne ait produits dans le 18e. siècle, Grégoire Majans, attribue à Bonet lui-même la gloire d'avoir trouvé cet art merveilleux, et dit que cette invention, par laquelle les muets apprennent véritablement à parler, *per quam muti verè docentur loqui*, fait connaître le grand génie de son auteur, *præstantissimum Boneti ingenium prodit.* (*Specimen bibliothecæ Hispano-Majansianæ*). V—ve.

BONET (Nicolas), religieux franciscain du 14e. siècle, surnommé *le Docteur profitable*, à l'égard duquel les bibliothécaires de son ordre ont fait des recherches si peu satisfaisantes qu'ils ne s'accordent même pas sur le lieu de sa naissance. Quelques uns le croient espagnol, d'autres italien ou sicilien, et enfin d'autres français. La chose n'est pas assez importante pour donner lieu à une discussion; et cet auteur n'aurait pas mérité de place dans ce Dictionnaire, s'il n'avait pas fait du bruit pendant quelque temps, par une opinion extrêmement singulière, pour ne pas dire absurde. Il avança, dans un de ses ouvrages, que ces paroles de Jésus-Christ sur la croix: *Femme, voilà votre fils*, avaient produit l'effet d'une transsubstantiation réelle; en sorte qu'au moment même S. Jean était devenu le fils de la Vierge. On ne se persuadera pas que Bonet ait pu trouver des sectateurs; le fait est pourtant vrai, et leur nombre devint même si grand qu'on se vit obligé de les combattre sérieusement; mais, pour cette fois, on n'employa des deux côtés que l'arme du raisonnement; et c'est peut-être la seule dispute de ce genre qui ait eu l'avantage de se terminer sans effusion de sang. On a de Bonet: I. *Postilla in Genesim*; II. *Comment. super quatuor libros sententiarum*; III. *Interpretationes in præcipuos libros Aristotelis, præsertim metaphysicam.* Ce dernier ouvrage a été imprimé, Venise, 1505, in-fol. W—s.

BONET (Théophile). *V.* Bonnet.

BONFADIO (Jacques), célèbre littérateur italien, naquit, vers le commencement du 16e. siècle, à Gazano, près de Salò, diocèse de Brescia. Il fit une partie de ses études à Vérone, et l'autre à Padoue. L'ambition le conduisit à Rome, où il devint, peu de temps après, secrétaire du cardinal Mérinos, espagnol, archevêque de Bari. Il fut trois ans auprès de lui, et s'y trouvait très heureux, quand le cardinal mourut, en 1535. Bonfadio, placé au même titre chez un autre cardinal, y éprouva des désagréments qui le portèrent à quitter Rome. Depuis ce moment, sa vie fut

errante et précaire ; il retourna à Rome, fit un voyage à Naples, revint, alla à Padoue, en passant par Florence et Ferrare, sans trouver nulle part où se fixer avec quelque avantage. Dégoûté de ce mouvement inutile qui avait duré cinq ans, il résolut de se fixer à Padoue, et de s'y livrer paisiblement à l'étude ; il y resta quatre ans de suite, à l'exception de quelques petits voyages dans les pays voisins, et surtout à Gazano, sa patrie ; il y possédait un bénéfice simple, dont la collation appartenait à sa famille, et qui était à peu près toute sa fortune, depuis que le cardinal Ridolfo Pio di Carpi lui eut retiré une pension qu'il lui avait assignée sur l'évêché de Vicence. Enfin, en 1545, la république de Gênes lui offrit une chaire de philosophie qu'il accepta. Il y joignit bientôt un autre emploi, celui de continuer l'Histoire de cette république. Il se mit aussitôt à l'ouvrage, et ne tarda pas à en achever cinq livres, qui devaient être suivis de plusieurs autres, à mesure que les événements en auraient fourni le sujet ; mais sa mort, et une mort aussi honteuse que cruelle, interrompit ce noble travail. Il fut arrêté, accusé, et convaincu d'un crime dont la peine était le feu ; on obtint, par grâce, qu'il eut la tête tranchée avant d'y être jeté. Ce fut le 19 juillet 1550. On a prétendu qu'ayant parlé trop librement de quelques familles nobles dans son *Histoire*, elles avaient eu le crédit de le faire arrêter et condamner sous un faux prétexte, et qu'il était mort innocent. Les auteurs ont varié à ce sujet ; mais Tiraboschi prouve clairement (*Stor. della letter. ital.*, tome VII, partie 2, livre III, chapitre 1) que l'accusation n'était que trop juste, et que le crime infâme, auquel un si beau génie s'était livré, fut ce qui le conduisit à sa perte. On n'a de lui qu'un petit nombre d'ouvrages, mais excellents, et qui rendent plus regrettable cette fin, aussi prématurée que funeste : I. *Annalium Genuensium ab anno* 1528 *recuperatæ libertatis usque ad annum* 1550, *libri quinque, nunc primum in lucem editi*, etc., Pavie, 1586, in-4°., édition extrêmement rare et fort chère, quoique d'un assez petit volume ; la seconde, insérée dans le *Thesaurus antiquitatum Italiæ*, imprimé à Leyde, tom. I, part. 2, est corrigée et altérée en plusieurs endroits. Il en parut une meilleure à Brescia, 1747, in-8°. La première avait été donnée par Barthelemi Paschetti, médecin de Vérone, qui fit une traduction italienne de l'ouvrage, et la publia la même année, 1586, à Gênes, petit in-4°., ibidem, 1597, in-fol. Le texte latin est remarquable par sa concision et son élégance. Il fut réimprimé avec la traduction, Brescia, 1759, in-8°. II. *Lettere famigliari di Jacopo Bonfadio, etc., con altri suoi componimenti in prosa ed in verso e colla vita dell' autore, scritta dal sig. conte Giammaria Mazzuchelli*, Brescia, 1746, in-8°. Quarante-trois lettres familières, une traduction italienne du discours de Cicéron *Pro Milone*, et un petit nombre de vers italiens et latins, composent ce petit volume ; mais il a un mérite qui manque à la plupart des gros recueils ; il ne renferme rien que d'exquis.

G—é.

BONFANTE (Ange-Matthieu), poète, philosophe, et botaniste, naquit à Palerme, mais d'une famille originaire de Gênes, et mourut subitement en 1676. Il a écrit sur différents sujets, et a laissé quatre ouvrages imprimés et plusieurs en manuscrit. Les premiers sont : I. *la Fortune de Cléopâtre*, poëme héroïque, Paler-

me, 1644 ; II. *l'Amour fidele de Blanche de Bassano*, poëme lyri-tragique, Palerme, 1655 ; III. *Recueil de vers* ; IV. *Epître sur la botanique*, Naples, 1675. Ses ouvrages manuscrits sont : *Vocabularium botanicum. Politicorum civilium et œconomicorum axiomata epocha. De morte amplectandâ et de vitæ contemptu carmen. De Lythiasi nephritide, ac renum et vesicæ vitiis quæstiones.* Quatre cents *Discorsi academici. Les Synonymes de la langue italienne.* Ce savant était l'ami de Boccone, célèbre botaniste sicilien.

D—P—s.

BONFINI (Antoine), historien latin du 15e. siècle, naquit à Ascoli, dans la marche d'Ancône, au mois de décembre 1427. Il fit ses études dans sa patrie, sous un maître alors célèbre, et connu sous le nom de *Henoc* d'Ascoli. Il enseigna lui-même les belles-lettres, et fut appelé à Recanati, pour y occuper la chaire de littérature grecque et latine. Il fut, pendant plusieurs années, recteur de ce collége, et les magistrats de cette ville, par reconnaissance, lui donnèrent les droits de cité. Sa réputation s'étant répandue hors de l'Italie, Mathias Corvin, roi de Hongrie, l'appela à sa cour, et l'y fixa avec le titre de gouverneur et de maître de la reine Béatrix d'Arragon, son épouse. Mathias étant mort en 1490, Ladislas, qui lui succéda, conserva à Bonfini ses titres, ses pensions, avec la mission expresse de continuer jusqu'à son temps l'*Histoire de Hongrie*, qu'il avait commencée par ordre du roi Mathias. Bonfini la conduisit jusqu'à l'année 1495. Il mourut en 1502, âgé de soixante-quinze ans. Les ouvrages qu'on a de lui sont : I. *Rerum Ungaricarum decades tres, nunc demùm industriâ Martini Brennèri Bistricensis Transsylvani in lucem editæ*, etc., Bâle, 1543, in-fol. Cette première édition était imparfaite, et ne contenait que trois décades, de quatre et demie que l'auteur avait laissées. L'ouvrage est complet dans la seconde, divisée en 45 livres, Bâle, 1568, in-fol. ; et plus encore dans la troisième, *Cum additionibus Jo. Sambuci, Michaëlis Ritii, Callimachi Experientis, Nic lai Olai, Alexandri Cortesii et Abrahami Bakschay*, Francfort, 1581, in-fol. La plus ample est la 5e. et dernière, Cologne, 1690, in-fol. Cette histoire est estimée, tant pour l'exactitude des faits, quoique l'on puisse reprocher quelquefois à l'auteur trop de crédulité, que pour l'ordre qui y règne, et surtout pour l'élégance du style. Les défauts qu'on y remarque auraient sans doute disparu, si Bonfini avait eu le temps de l'achever et de la revoir. II. *Flavii Philostrati Lemnii libri II de vitis sophistarum, Antonio Bonfinio interprete, ex ædibus Schurerianis*, 1516, in 4°., traduction peu exacte, mais édition devenue très rare, et recherchée des curieux. Frédéric Morel réimprima cette traduction, mais avec beaucoup de corrections, dans son édition grecque et latine des *Œuvres de Philostrate*, Paris, 1608, in-fol. Il y joignit la traduction, jusqu'alors inédite, des lettres de Philostrate, par le même traducteur. III. *Hermogenis libri de arte rhetoricâ et Aphthonii sophistæ progymnastica, Ant. Bonfinio interprete*, Lyon, 1538 ; IV. *In Horatium Flaccum commentarii*, Rome, sans date, in-4°., réimprimés avec les Commentaires de Badius Ascensius, Paris, 1519, in-fol. ; V. *Symposion Beatricis, sive dialogi tres de pudicitiâ conjugali et virginitate*, Bâle, 1572 et 1621, in-8°. Ce petit ouvrage contient de grands

éloges du roi Mathias, et encore plus de sa femme Béatrix ; on y voit à que point l'auteur était dans les bonnes grâces de ces deux souverains. Il fut mis à Rome sur l'*Index librorum prohibitorum*. On a encore de Bonfini une relation de la prise de Belgrade par Mahomet II en 1456, qui a été insérée dans un recueil intitulé *Syndromus rerum turcico-pannonicarum*, Francfort, 1627, in-4°. G—é.

BONFOS (Manahem, fils d'Abraham), juif de Perpignan, n'est connu que par son *Michal-Jofi*, c'est-à-dire, perfection de beauté; c'est une espèce de Manuel lexique où il donne l'explication des termes techniques de toutes les sciences connues de son temps; c'est une Encyclopédie en miniature. On le cite quelquefois sous le titre de *Liber definitionum*. Le texte hébreu a été imprimé à Salonique, 1567, in-4°.

C. M. P.

BONFRÈRE (Jacques), en latin *Bonfrerius*, né en 1573, à Dinand-sur-Meuse, se fit jésuite en 1592. Il professa la philosophie, la théologie et l'hébreu à Douai, et mourut à Tournai le 9 mars 1643. Nous avons de ce savant des *Commentaires sur le Pentateuque*, et sur d'autres livres de l'Écriture-Sainte ; ils sont estimés, parce qu'ils sont d'une étendue raisonnable, sans aucune digression étrangère au sujet, et dégagés des questions scholastiques. On fait cas surtout de ses prolégomènes, clairs, méthodiques; l'auteur y a évité les questions de controverse, pour se renfermer dans la simple critique du texte et des versions. Le P. Tournemine les a réimprimés dans le second tome de Menochius, Paris, 1719, in-fol. Ces deux ouvrages sont toujours réunis dans le même volume; le premier, sous le titre de *Pentateuchus Mosis commentario illustratus*; le second, sous celui de *Præloquia in totam Scripturam sacram*, Anvers, 1625, in-fol. C'est donc à tort que le *Dictionnaire historique* en fait deux volumes de la même date, de la même ville et du même format. Bonfrère a fait aussi des Commentaires latins sur Josué, les Juges et Ruth, Paris, 1631, in fol. Il en avait fait encore sur les livres des Rois et des Paralipomènes, qui furent imprimés à Tournai, chez Adrien Quinque, 1643, 2 vol. in-fol.; mais le feu ayant pris à la maison de Quinque, tous les exemplaires furent réduits en cendres. Les manuscrits de ces commentaires étaient restés, avec tous les autres du même auteur, dans la possession des jésuites des Pays-Bas. On estime également son commentaire sur l'*Onomasticon*, ou *Description des lieux et des villes de l'Écriture-Sainte*, ouvrage très utile pour la géographie sacrée, traduit du grec d'Eusèbe, par S. Jérôme. Le commentaire de Bonfrère fut imprimé à Paris en 1631, in-fol. Jean Leclerc en a donné une nouvelle édition en 1707, in-fol., avec de nouvelles notes et avec une carte géographique de la terre promise, mais fort différente de celle d'Adrichomius. Bonfrère explique la raison des changements que l'on y trouve. C. T—y.

BONGARS (Jacques), calviniste, conseiller et maître d'hôtel de Henri IV, l'un des plus habiles critiques de son temps, naquit à Orléans en 1546. Il étudia les belles-lettres à Strasbourg, sous un professeur anabaptiste; et le droit à Bourges, sous Cujas. Henri IV, soit comme roi de Navarre, soit comme roi de France, l'employa pendant près de trente ans dans les cours d'Allemagne, en qualité de son résident ou de son ambassadeur, et en retira de très grands ser-

vices dans les négociations les plus importantes. On dit que, s'étant trouvé à Rome lorsque Sixte V fulmina sa fameuse bulle d'excommunication contre ce prince, Bongars y fit la réponse hardie qui est sous son nom dans le premier volume des *Mémoires de la ligue*, et qu'il eut l'audace de l'afficher lui-même au champ de Flore. Cependant il est certain, par son Journal, conservé dans la bibliothèque de Berne, qu'étant parti de Vienne en Autriche, au mois de mai 1585, pour se rendre à Constantinople, il n'y arriva que le 25 juillet suivant, de sorte que, pour peu qu'il y ait séjourné, il n'est guère vraisemblable qu'il ait pu faire à Rome la réponse qu'on lui attribue, et qui est datée du 6 octobre de la même année. Bongars mourut à Paris le 29 juil. 1612, à cinquante-huit ans, avec la réputation d'un très honnête homme, et d'un savant distingué. Il avait acquis une grande partie des manuscrits de la bibliothèque de St.-Benoît-sur-Loire, dispersés lors du pillage de cette abbaye par les calvinistes ; plusieurs de celle de la cathédrale de Strasbourg, dissipés dans les mêmes troubles, et les restes de ceux de Cujas. Cette précieuse collection passa depuis dans la bibliothèque publique de Berne, qui possède en outre un recueil de plus de 12 vol. in-fol. de mélanges, concernant l'histoire et les intérêts publics d'Allemagne, de Hongrie, de Bohême, de la succession de Juliers, fait par Bongars, dans le temps qu'il résida dans les diverses cours de l'empire. J. Sinner, bibliothécaire de Berne, a donné la notice de tous ces manuscrits, ainsi que du Journal de son voyage à Constantinople, et d'un recueil de ses lettres inédites, très utiles pour l'histoire du temps. Ses ouvrages imprimés sont : I. un Recueil des historiens des croisades, sous ce titre : *Gesta Dei per Francos, sive Orientalium expeditionum et regni Francorum Hierosolymitani scriptores varii coætanei, in unum editi*, Hanau, 1611, 2 tom. en 1 vol. in-fol. ; ce recueil, que l'on joint quelquefois à la Bysantine, contient une ancienne mappemonde de *Sanudo*, et d'autres cartes intéressantes pour l'histoire de la géographie. Ludewig a consacré un des 7 volumes de ses *Reliquiæ manuscriptorum omnis ævi*, Francfort, 1730, in-8°., à recueillir toutes les variantes et notes sur les divers auteurs réunis dans la *Gesta Dei per Francos*. II. *Jacobi Bongarsii epistolæ*, Leyde, 1641; Strasbourg, 1660, in-12. Cette dernière édition n'en contient qu'une partie ; les mêmes, traduites en français, avec le latin à côté, par MM. de Port-Royal, sous le nom de *Brianville*, pour l'éducation du dauphin, Paris, 1668, 1680, in-12, 2 vol. ; la Haye, 1695. Dans cette dernière édition, on a retouché le style de la traduction, rétabli divers passages retranchés dans l'édition de Paris, et ajouté trente-quatre lettres françaises, qui n'avaient pas été imprimées avec les latines. La première partie du recueil contient les lettres de politique adressées aux princes, aux ministres, etc. ; la seconde, celles de littérature, à Camerarius, ami de l'auteur. Son style est pur, correct, élégant, naturel, presque digne du siècle d'Auguste, quoiqu'il n'ait pas affecté, comme les Bembo et les Manuces d'en bannir toute expression qui ne se trouverait point dans Cicéron. III. *Collectio Hungaricarum rerum scriptorum*, Francfort, 1600, in-fol. ; IV. une édition de Justin, avec de savantes notes, Paris, 1581, in-8°. On a encore de ce savant homme des *Notes sur Pétrone*, des *Variantes* de Paul diacre. Sinner a fait

imprimer à Lausanne, 1759, in 8°., des *Extraits de quelques poésies des* 12e., 13e. et 14e. *siècles*, tirées des manuscrits de Bongars. T—D.

BONGARS (le chevalier DE), lieutenant de roi, de l'école militaire, avec titre de colonel, a publié une traduction française des *Institutions militaires*, de Végèce, Paris, 1772, in-12. Il a aussi traduit en français l'éloge de Philippe V, roi d'Espagne, composé par don Josef Vievra de Clavijo, Lodi, 1780, in-8°. C. M. P.

BONGARTEN (ANICHIUS), gentilhomme allemand, chef de grande compagnie d'armes en Italie, rassembla, au milieu du 14e. siècle, un grand nombre de ces aventuriers qui se mettaient à la solde des puissances belligérantes pour combattre en leur nom, et qui les quittaient ensuite pour vivre de pillage aux dépens des peuples. Bongarten agit, en 1358, pour la première fois, en chef indépendant, lorsqu'il se mit à la solde des Siennois avec un corps de douze cents gendarmes, pour faire la guerre aux Pérousins. L'année suivante, il se réunit à une bande plus redoutable, connue sous le nom de *grande compagnie*, et commandée par le comte Landau. Avec elle, il dévasta une grande partie de l'Italie, livrant les campagnes au pillage, et obligeant les villes à se racheter par d'énormes contributions. Malgré ses brigandages, Bongarten rentra de nouveau au service de différents princes d'Italie; partout il se fit connaître pour général habile, pour soldat infidèle. Sans respect pour ses engagements les plus sacrés, il vendait ses services aux plus offrants, et il trahissait ses serments et son honneur dès qu'il y trouvait quelque avantage. S. S—I.

BONGIOVANNI (ANTOINE), savant littérateur italien du 18e. siècle, naquit aux environs de Vérone en 1712. Élevé d'abord par un frère qui était archi-prêtre à Lunigo, il fit le reste de ses études à Padoue, sous les plus habiles professeurs. Il en sortit, également versé dans le latin, le grec, l'hébreu, la théologie, le droit civil et le droit canon, et reçu docteur dans ces dernières facultés. Il alla se fixer à Venise, où il se lia intimement avec le savant Antoine-Marie Zanetti, garde de la bibliothèque de St.-Marc. Ils entreprirent ensemble, et ils eurent la gloire d'achever les catalogues des manuscrits grecs, latins et italiens de cette riche bibliothèque, qui parurent sous ces deux titres : I. *Græca D. Marci bibliotheca codicum manuscriptorum per titulos digesta*, Venise, 1740, in-fol.; II. *Latina et italica D. Marci bibl. codicum manuscriptorum*, Venise, 1741, in-fol. Le sénat, satisfait de cet ouvrage, en récompensa chacun des deux auteurs par le don d'une médaille d'or d'un très grand poids. Bongiovanni publia de plus : III. *Græca scholia scriptoris anonymi in Homeri Iliados lib. I ex vetusto cod. bibl. Venet. Anton. Bonjoannes eruit, latinè interpretatus est, notisque illustravit*, Venise, 1740, in-4°.; IV. *Leontii monachi Hierosolymitani quædam ad historiam ecclesiasticam spectantia*, etc. Ces ouvrages du moine Léonce (et non point de *Leonzio Monaco*, comme l'appelle notre savant *Dictionnaire universel*, etc.), traduits du grec en latin par Bongiovanni, et accompagnés de notes et d'observations savantes, ont été insérés dans le tom. VI de la *Nova Collectio sanctissimorum conciliorum et decretorum* du P. Mansi, Lucques, 1752, in-fol.; V. *Libanii sophistæ orationes XVII, Antonius Bonjoannes nunc primùm è manuscriptorum codd. eruit, latinè*

vertit, notisque illustravit, Venise, 1754, in-4°.; VI. *Theodoreti opuscula duo nunc primùm Vulgata*, Venise, 1759, in-4°., etc. On ignore l'année de sa mort. G—é.

BONGO, en latin, *Bungus* (Pierre), chanoine et chantre de la cathédrale de Bergame, sa patrie, dans le 16e. siècle, mort le 24 septembre 1601, était savant dans les langues latine, grecque et hébraïque, les belles-lettres, la musique, les mathématiques, la philosophie, la théologie, l'histoire, l'écriture sainte, l'astronomie, et aussi dans l'astrologie et la cabale. Il a laissé un traité curieux en deux parties, dont la première édition est intitulée : *De mystica numerorum significatione*, Bergame, 1583, 1584, in-8°.; la seconde, à Venise, 1585, in-8°., avec quelques changements dans le titre; la troisième, à Bergame, in-fol., la même année, sous celui de *Numerorum mysteria ex abditis plurimarum disciplinarum fontibus hausta*, réimprimé ensuite, ibidem, 1599, in-4°., avec un appendice, et enfin, Paris, 1617 ou 1618, in-4°. Cette dernière édition mérite la préférence. Les critiques sont partagés sur l'opinion qu'on doit avoir de cet ouvrage. Quelques uns le regardent comme un recueil précieux de tout ce que les anciens ont pensé sur les nombres et leurs propriétés; et d'autres, comme une compilation faite sans goût et sans jugement, d'une multitude d'historiettes plus amusantes qu'utiles. W—s.

BONICHON (François), prêtre de l'Oratoire, professa les belles-lettres avec distinction dans plusieurs colléges, et fut ensuite pourvu de la cure de St.-Michel d'Angers, où il se rendit recommandable par sa vigilance, sa charité, et les soins qu'il mit à instruire son troupeau jusqu'à sa mort, arrivée en 1662. Il est connu par les deux ouvrages suivants : I. *Pompa episcopalis*, Angers, 1650, in-fol., livre rare, composé à l'occasion de l'installation de M. Arnauld sur le siége d'Angers. C'est une dissertation sur les anciennes cérémonies observées lorsque les évêques faisaient leur première entrée dans leur diocèse. II. *L'Autorité épiscopale défendue contre les nouvelles entreprises de quelques religieux mendiants*, in-4°., Angers, 1658. M. Arnauld avait rendu, en 1654 et 1655, des ordonnances pour soumettre les religieux à son approbation avant d'exercer le ministère de la confession et de la prédication. Ces ordonnances furent supprimées par le parlement, et maintenues par le conseil. Le P. Bonichon composa cet ouvrage pour les soutenir. T—d.

BONIFACE, général des armées romaines d'Occident, naquit en Thrace, et s'éleva par son mérite aux premières dignités de l'empire. Dès l'an 413, il se distingua dans la défense de Marseille, assiégée par Ataulfe, roi des Goths. Promu depuis au grade de tribun, ensuite décoré du titre de comte, il fut chargé du commandement en Afrique par l'empereur Honorius. Il sut préserver long-temps la province confiée à ses soins, des incursions de cette foule d'ennemis qui démembraient l'Occident. Généreux, et plein de reconnaissance, il fut le seul de tous les courtisans qui n'abandonna pas l'impératrice Placidie, tombée dans la disgrâce de son frère Honorius; et les secours de Boniface aidèrent cette princesse à soutenir l'éclat de son rang. Elle ne fut pas ingrate : Boniface obtint toute sa confiance, et fut l'ame de ses opérations, lorsqu'elle devint maîtresse des affaires en 424, pendant la minorité du jeune Valentinien III, son fils. La

faveur dont jouissait Boniface auprès de l'impératrice ne tarda pas à exciter l'envie. Une brigue odieuse fit perdre l'Afrique sans retour, et priva l'empire du seul homme de bien qui pouvait retarder sa chute. Aëtius et Félix, qui commandaient tous deux dans l'Occident, s'unirent pour perdre un homme dont la vertu leur faisait ombrage. Leur premier soin fut de le noircir dans l'esprit de l'impératrice; ils lui firent entrevoir dans la conduite de Boniface des projets de révolte. Placidie, effrayée, lui ordonna aussitôt de se rendre à la cour; mais, trompé de son côté par le perfide Aëtius, qui n'avait pas cessé en apparence de se montrer son ami, et séduit par ses avis secrets, il refusa d'obéir. Placidie éclata en reproches, et le déclara ennemi de l'empire. A cette nouvelle, Boniface leva des troupes, et devint criminel pour venger son honneur flétri. Après d'assez longues alternatives de succès et de revers, n'écoutant que son ressentiment, Boniface appela en Afrique les Vandales, qui, sous la conduite de Genseric, leur chef, avaient désolé l'Espagne. Tout plia devant eux; Hippone, Carthage, et les autres villes d'Afrique furent ravagées; et Genseric fonda une nouvelle monarchie sur ces débris de la grandeur romaine. Placidie ne tarda pas à être éclairée sur la perfidie d'Aëtius, et rendit à Boniface toute sa bienveillance. Le général, touché de repentir, voulut détruire son ouvrage; mais il fut complètement battu, et les Romains, découragés par tant de revers, ne virent de salut que dans la fuite. Pendant ces événements, la puissance d'Aëtius devenait de plus en plus odieuse à l'impératrice; elle résolut de l'humilier, en lui opposant Boniface, qu'elle créa patrice et grand-maître de la milice: c'était dépouiller Aëtius, jusqu'alors revêtu de ces dignités; celui-ci, furieux, revint en Italie à la tête des troupes de la Gaule. Boniface marcha contre lui avec les légions qui étaient à Ravenne. Les deux armées se livrèrent un combat acharné, dans lequel Aëtius fut défait; mais Boniface, blessé mortellement de la main de son rival, expira peu de temps après, l'an 432 (*Voy.* Aëtius et Placidie).

L—S—e.

BONIFACE (S.), apôtre de la Germanie, mérite d'être mieux connu qu'il ne l'est par les Dictionnaires historiques, puisqu'il rendit l'Allemagne chrétienne, et qu'elle lui doit sa première civilisation. Né en Angleterre, dans le Devonshire, vers l'an 680, il avait reçu au baptême le nom de *Winfrid*, qu'il quitta par la suite. Après avoir passé treize ans dans le monastère d'Excester, il entra dans celui de Nutcell, où il professa la rhétorique, l'histoire et la théologie. A l'âge de trente ans, il fut élevé au sacerdoce; il jouissait déjà de l'estime et de la confiance de Brithwald, archevêque de Cantorbéry, et des évêques de la province, qui ne délibéraient dans leurs synodes qu'après avoir demandé son avis. A cette époque, une grande partie de l'Europe était encore idolâtre. L'Angleterre donna pour apôtres, à l'Allemagne, S. Boniface; à la Suède, S. Sigefride, ou Sifroi; à la Frise, S. Swidvert. Ce fut l'an 716 que Boniface conçut le projet d'aller prêcher la foi aux Frisons; mais la guerre qui s'était élevée entre Charles Martel et Radbod, roi de la Frise, apportait de grands obstacles à cette mission; cependant, Boniface était déjà arrivé à Utrecht, capitale du royaume, lorsque Radbod refusa de lui laisser commencer les travaux de son apostolat. Le saint reprit la route de la Grande-Bretagne, et rentra dans

son monastère, dont il fut élu abbé après la mort de Winbert ; mais, se croyant appelé à la conversion des infidèles, il obtint qu'un autre fût nommé à sa place ; et, vers l'année 718, il se rendit à Rome, où Grégoire II lui donna plein pouvoir de prêcher l'Évangile aux peuples de la Germanie. Boniface commença ses fonctions apostoliques dans la Thuringe et dans la Bavière. Charles Martel étant devenu maître de la Frise, par la mort de Radbod, Boniface passa trois ans dans cette contrée, et y convertit un grand nombre d'idolâtres. Il parcourut ensuite la Hesse et la Saxe, baptisant leurs habitants, et consacrant des églises dans les temples des faux dieux. Grégoire II l'appela à Rome en 723 ; il le sacra évêque, lui donna un recueil de canons qui devaient lui servir de règle, et le recommanda, par des lettres particulières, à Charles Martel, aux princes et aux évêques qui pouvaient le servir dans les travaux de son apostolat. Ce fut à cette époque que Boniface cessa de porter le nom de *Winfrid*. De retour dans la Hesse, il y fonda des églises et des monastères ; il fit venir de la Grande-Bretagne des colonies de prêtres, de moines et de religieuses, dont les noms, pour la plupart, se trouvent inscrits dans les martyrologes et dans les calendriers. Tous ces collaborateurs du saint apôtre furent répartis par lui dans la Thuringe, la Saxe et la Bavière. En 732, Grégoire III envoya le *pallium* à Boniface, en l'établissant archevêque et primat de toute l'Allemagne, avec plein pouvoir d'ériger des évêchés dans tous les lieux où il les jugerait utiles. En 738, Boniface fit un troisième voyage à Rome. Le pape le nomma légat du Saint-Siége en Allemagne. Il n'y avait pour toute la Bavière que l'évêché de Passau ; Boniface érigea dans ce duché les siéges de Freisingen et de Ratisbonne. Il établit ensuite l'évêché d'Erfort ou Erfurt pour la Thuringe ; celui de Barabourg, transféré depuis à Paderborn, pour la Hesse ; celui de Wurtzbourg, pour la Franconie ; et celui d'Eichstedt, dans le palatinat de Bavière. En 739, il rétablit le siége de Juvavia ou Saltzbourg, érigé dans les premières années du même siècle par S. Rupert. Grégoire III et Zacharie, son successeur, confirmèrent tout ce que Boniface avait fait pour l'église d'Allemagne. Charles Martel étant mort en 741, Carloman, son fils, lui succéda dans la mairie d'Austrasie ; et, vainqueur des ducs de Bavière et de Saxe, il seconda le zèle de Boniface pour la propagation de la foi ; ce fut même par les conseils du saint, que, dégoûté du monde, ce prince reçut l'habit religieux à Rome, des mains du pape Zacharie, et qu'il fonda, sur le mont Soracte, un monastère, où il passa plusieurs années. Pepin, frère de Carloman, ayant été élu roi de France en 752, voulut être sacré par l'évêque le plus célèbre de ses états : il choisit Boniface. On croit que ce prélat n'avait point approuvé le changement de dynastie, la réclusion de Childéric III dans la monastère de St.-Bertin, et celle de Thierri, fils du dernier roi mérovingien, dans l'abbaye de Fontenelle, en Normandie ; mais il se rendit, avec tous les ordres de l'état, à cette décision du pape Zacharie, « qu'il valait mieux reconnaître pour roi celui en qui résidait l'autorité suprême. » *Melius esse illum vocari regem, apud quem summa potestas consisteret.* Boniface sacra Pepin-le Bref à Soissons. Il présida ensuite au synode qui fut assemblé dans cette ville. Quoiqu'il fût depuis long-temps évêque, il n'a-

vait point encore de siége fixe. Pepin le nomma à l'évêché de Mayence, et le pape Zacharie, érigeant ce siége en métropole, lui soumit les évêchés de Cologne, de Tongres, d'Utrecht, de Coire et de Constance; les évêchés de Strasbourg, de Spire et de Worms, qui relevaient précédemment du siége de Trèves, et tous les évêchés que l'apôtre d'Allemagne avait institués. Boniface tint au moins huit conciles dans la Thuringe, la Bavière, l'Austrasie et la Neustrie. Il est appelé légat de S. Pierre ou du Saint-Siége dans le premier concile qu'il assembla en Allemagne. On voit, par les actes des conciles de Leptines et de Soissons, que les pouvoirs attachés à sa dignité de légat s'étaient aussi étendus en France. En 746, il fonda, dans le cercle du Haut-Rhin, l'abbaye de Fulde, qui a produit tant d'hommes célèbres, et dont l'abbé fut déclaré, en 968, primat de tous les abbés d'Allemagne. Boniface avait déjà fondé plusieurs autres abbayes à Fidislar, à Hamelbourg, à Ordorf; et il faut le remarquer, parce que, dans ces temps-là, la construction d'un monastère était le commencement d'un bourg ou d'une ville. Boniface fit venir d'Angleterre les ouvrages de Bède, dit *le Vénérable*, et qu'il appelait *la lampe de l'Église*; les Épîtres de S. Pierre, écrites en lettres d'or, et plusieurs autres livres. En 754, il choisit pour son successeur, avec la permission du pape Zacharie et celle du roi Pepin, S. Lulle, qui avait été moine de Malbesbury; c'était un de ses nombreux disciples, presque tous venus de la Grande-Bretagne. Il le sacra archevêque de Mayence en 754. Libre désormais des soins de l'épiscopat, il reprit ses courses apostoliques pour la conversion des infidèles. Il prêchait l'Évangile aux peuples barbares qui habitaient les côtes les plus reculées de la Frise. Il avait fait dresser des tentes auprès de Dockum, à six lieues de Lewarden; il devait administrer en pleine campagne la confirmation aux néophytes, dont le nombre trop grand n'eût pu tenir dans une église. Des barbares armés fondirent, la veille de la Pentecôte, sur ce camp de chrétiens paisibles, et massacrèrent Boniface, le 5 juin 755. Avec lui périrent Eoban, évêque, trois prêtres, trois diacres, quatre moines, et quarante-huit laïques. Boniface était âgé d'environ soixante-quinze ans. Son corps fut transféré successivement à Utrecht, à Mayence et à Fulde. On conserve dans cette abbaye une copie des Évangiles écrite de sa main, et un autre volume teint du sang de ce martyr. Les Bollandistes ont recueilli les *Acta Bonifaciana*, qui contiennent l'histoire, siècle par siècle, des miracles du saint. On a de Boniface un recueil de *Lettres*, publié par Serrarius, en 1605, in-4°. Ces lettres sont au nombre de cent cinquante-deux; mais il n'y en a que trente-neuf qui soient du saint évêque; les autres lui ont été adressées par des papes, des évêques, des princes, etc. On trouve aussi, dans le *Thesaurus anecdotorum* de D. Martenne et de D. Durand, tom. IX, un grand nombre de *Lettres* inédites de S. Boniface, et dix-neuf *Homélies* du même auteur. D'Achery a publié, dans le 9e. tome de son *Spicilége*, un recueil de *Canons* que Boniface rédigea pour la conduite de son clergé. On trouve enfin un de ses *Sermons* sur la renonciation qui se fait au baptême, dans le tome III, part. 2, du *Thesaurus anecdotorum novissimus*, publié par D. Bernard Pez, à Augsbourg, en 1729. Le style de Boniface n'est ni élégant, ni pur, mais on y remarque beaucoup de clarté, de simplicité et

d'onction. Sa vie, écrite par Willibaud, ou Guillebaud, son disciple, qui fut premier évêque d'Eischtedt, a été travaillée de nouveau, et divisée en deux livres par Othlon, moine du 12e. siècle. (*Voy.* le tom. III des *Annales des bénédictins*, de Mabillon; et le tom. XVIII de l'*Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, de D. Ceillier.) V—ve.

BONIFACE Ier., élu pape en décembre 418, succéda à Zozime. Une faction opposée nommait en même temps l'archidiacre Eulalius, protégé par Symmaque, préfet de Rome. L'empereur Honorius, informé de ce schisme, ordonna aux deux concurrents de sortir de Rome, et de n'y exercer aucune fonction, avant d'avoir été jugés à Ravenne, où il avait assemblé les évêques à cet effet. Boniface obéit, mais Eulalius, ayant contrevenu à la défense de l'empereur, fut chassé de Rome, et déclaré intrus. Boniface resta paisible possesseur du Saint-Siége; il gouverna sagement pendant quatre ans environ. Ce fut sous son pontificat que mourut S. Jérôme; et ce fut à lui que S. Augustin adressa ses quatre livres en réponse aux deux lettres des Pélagiens. Ce même pape soutint avec fermeté les droits du Saint-Siége sur l'Illyrie, que le patriarche de Constantinople voulait détacher de sa juridiction. Cette contestation, traitée entre les empereurs Honorius et Théodose, fut terminée au gré de Boniface. Il mourut en 422, le 25 octobre, et fut enterré dans le cimetière de Ste.-Félicité, où il avait fait élever un oratoire. Après sa mort, quelques factieux voulurent rappeler Eulalius, qui refusa de quitter sa retraite en Campanie, où il mourut un an après. D—s.

BONIFACE II, né romain, et dont le père était Goth, fut élu pape dans le mois d'octobre 530, et succéda à Félix IV, nommé par une partie du clergé, du sénat et du peuple assemblés dans la basilique de Constantin: il eut pour concurrent Dioscore, que l'autre partie des électeurs proclama dans la basilique de Jules; mais la crainte d'un schisme s'évanouit au bout de quelques jours par la mort de Dioscore. Boniface, resté paisible possesseur du Saint-Siége, fit condamner la mémoire de son adversaire, et cependant reçut à la communion tous ceux de son parti. Ensuite, il se laissa gouverner par le diacre Vigile, qui chercha à s'assurer d'avance l'avantage de lui succéder. Boniface assembla donc les évêques suffragants de Rome et tout son clergé, et les obligea par serment de lui donner Vigile pour successeur. Cet acte, contraire aux canons, ayant été rédigé et signé par toute l'assemblée, excita une réclamation universelle. La cour, le sénat et le peuple se récrièrent contre une innovation qui détruisait toute espèce de liberté dans les élections. Boniface persista quelque temps dans sa prétention; mais, enfin, il s'en désista, en détruisant cette convention extorquée à sa faiblesse et à sa simplicité. Vigile n'en recueillit pas moins le fruit de ses intrigues, mais plus tard qu'il ne l'avait espéré; il ne fut point le successeur immédiat de Boniface II. Celui-ci mourut le 8 novembre 532. On a de lui une *Lettre à S. Césaire d'Arles*, dans les *Epist. Rom. pontificum* de D. Constant. D—s.

BONIFACE III, né romain, fils de Jean Candiote, fut élu pape le 15 février 606, près d'un an après la mort de Sabinien. Il avait été nonce à Constantinople, *du temps* de Phocas. Il obtint de cet empereur que le Saint-Siége de Rome conserverait la primauté sur celui de Constantinople, ce

qui était conforme aux instances de S. Grégoire, auxquelles l'empereur Maurice s'était refusé. Boniface assembla un concile à Rome, dans lequel il fut défendu, sous peine d'anathème, que, du vivant du pape, on de quelqu'autre évêque, on parlât de son successeur; mais, trois jours après ses funérailles, on devait s'assembler pour procéder à l'élection. Boniface III mourut le 12 novembre 606. D—s.

BONIFACE IV (S.), né à Valérie, au pays des Marses, fils de Jean, médecin, fut élu pape le 8 septembre 607, après la mort de Boniface III, et une vacance de plus de dix mois. Il obtint de l'empereur Phocas le Panthéon qu'Agrippa avait fait élever, dit-on, en l'honneur de tous les dieux, et que Boniface consacra à tous les martyrs et à la Vierge, sous le nom de *Ste.-Marie de la Rotonde*. Boniface IV mourut l'an 614, au bout de six ans et huit mois de pontificat. Il avait fait de sa maison un monastère, et lui avait donné de grands biens. L'Église honore sa mémoire le 25 mai, jour auquel il fut inhumé à St.-Pierre. D—s.

BONIFACE V, né à Naples, élu pape le 29 décembre 617, après la mort de Deusdedit. Il tint le Saint-Siége sept ans et dix mois, et mourut le 25 octobre 625, laissant des souvenirs d'une piété fervente et d'une grande charité. Il y a des opinions diverses sur la durée de son pontificat. D—s.

BONIFACE VI, romain, fils d'Adrien, élu pape après la mort de Formose, le 11 avril 896. Boniface avait été déposé du sous-diaconat, et ensuite de la prêtrise, et il fut nommé par une faction populaire; mais il mourut de la goutte au bout de quinze jours. D—s.

BONIFACE VII, anti-pape, appelé *Francon*, fils de Ferratius, et diacre de l'église romaine, élu pape en 974, du vivant même de Benoît VI (*Voy.* Benoît VI). Francon avait été chassé de Rome, non seulement à cause de son élection irrégulière, mais encore parce qu'il fut soupçonné d'avoir participé à la mort de ce même Benoît. Il revint, sur la nouvelle de la mort de Benoît VII (*Voy.* Benoît VII), mais il trouva Jean XIV élevé au Saint-Siége. Sa faction en usa de même qu'avec Benoît VI; Jean fut arrêté, déposé, et jeté en prison, où il mourut de faim et de misère. Ainsi, Francon fut reconnu pape, et se maintint dans son intrusion pendant onze mois, au bout desquels il mourut subitement. La haine qu'il avait méritée fut telle, que la vengeance de ses ennemis s'exerça sur son cadavre. On le trouva percé de coups de lance, et exposé tout nu dans la place, devant le cheval de Constantin. Quelques clercs le ramassèrent et lui donnèrent la sépulture. Boniface mourut en décembre 985, et, malgré son intrusion, l'usage a prévalu de le compter comme le 7e. des pontifes de ce nom. D—s.

BONIFACE VIII (Benoît Caïetan), élu pape le 24 décembre 1294, prit le nom de *Boniface VIII*; il était né à Anagni, d'une famille originaire de Catalogne. Appliqué dès sa jeunesse à l'étude du droit, il fut successivement chanoine de Paris et de Lyon, puis avocat et notaire du pape à Rome. Élevé au rang de cardinal par Martin IV, il exerça les fonctions de légat en Sicile et en Portugal, et fut chargé de différentes négociations auprès de plusieurs souverains: on lui confia le soin d'arranger quelques contestations entre eux, et principalement entre le roi de Sicile et Alphonse d'Arragon, entre Philippe-le-Bel et le roi d'Angleterre, Édouard Ier. L'élection de

Boniface se fit à Naples, dix jours après l'abdication de Célestin V. Ce mode inusité fit naître des murmures, surtout de la part des *Colonne*, gibelins déclarés, par conséquent amis des empereurs, et grands ennemis des papes. Boniface sentait bien que l'abdication d'un souverain doit toujours entraîner des soupçons injurieux pour celui qui succède, des regrets incommodes, et souvent des intrigues plus inquiétantes encore. Il voulut dissiper les doutes et prévenir les orages. C'était dans cette intention qu'il ramenait avec lui Célestin à Rome; mais celui-ci, pendant la route, parvint à s'échapper, avec le dessein de se retirer à Sulmone, dans son ancienne cellule. Il apprit qu'on le poursuivait, et résolut alors de passer en Grèce. On le joignit à Vesti, ville de la Capitanate, où il était près de s'embarquer. Ramené à Rome, Boniface le traita avec douceur. Il y fit son entrée monté sur un âne. Le peuple se pressait en foule sur son passage, et lui donnait des marques de vénération extravagantes. Cependant, Boniface lui persuada de se retirer volontairement au château de Fumone, en Campanie, où il mourut dix mois après, âgé de plus de quatre-vingts ans, soit des infirmités de la vieillesse, soit des suites d'une rigoureuse détention. Délivré de cet embarras, Boniface ne négligea point de se venger des *Colonne*, qu'il excommunia, et songea ensuite à l'établissement de sa puissance. Son installation fut magnifique et fastueuse. Les rois de Sicile et de Hongrie tenaient la bride de son cheval lorsqu'il se transporta à St.-Jean-de-Latran; ils le servirent à table, au festin solennel, la couronne en tête. Cependant, Boniface ne fut pas heureux dans les premiers essais de sa puissance; il ne put obtenir l'exécution du traité fait entre Charles, roi de Sicile, et Jacques, roi d'Arragon. On lui refusa l'hommage de la Sicile; les peuples couronnèrent Frédéric, et s'embarrassèrent peu de l'excommunication lancée contre eux. Le pape ne réussit pas mieux dans sa médiation entre la France et l'Angleterre. Aux propositions de paix que ses légats firent à Londres, on répondit que rien ne pouvait se faire sans la participation d'Adolphe de Nassau, roi des Romains. Boniface ordonna entre les trois puissances une trève qui ne fut point acceptée. Il crut parvenir à son but par une autre voie; et, comme la guerre exige toujours de nouveaux tributs, il voulut la faire cesser, en affranchissant le clergé de toute contribution, ou, ce qui revient au même, en établissant pour principe qu'aucun ecclésiastique ne pouvait être imposé sans le consentement du Saint-Siége: tel est l'esprit de la bulle: *Clericis laicos*, qu'il fulmina en 1296. Ce fut le premier brandon d'une discorde qui ne devait pas s'éteindre si tôt. Cette bulle fut applaudie unanimement par le clergé d'Angleterre; mais celui de France n'osa pas l'approuver, intimidé par la violente opposition de Philippe et des seigneurs. Ici, commencent les fameux démêlés entre Philippe et Boniface, qui occupèrent si long-temps la scène politique, et qui finirent par une affligeante catastrophe (*Voyez* l'histoire du différend entre le pape Boniface VIII et le roi Philippe-le-Bel, par Pierre Dupuy, Paris, 1655, in-folio). La bulle aurait pu recevoir quelques modifications; le pape ne paraissait pas éloigné de s'y prêter; déjà même il avait ratifié la levée de quelques décimes sur le clergé, en reconnaissant dans la puissance royale la faculté d'imposer, et ne se réservant que celle d'empêcher les exactions.

Boniface, en 1297, fit encore un acte plus agréable à la nation française ; il consacra la mémoire de S. Louis, et cette canonisation fut reçue avec des transports universels d'allégresse et de reconnaissance (*Voyez* la bulle de canonisation et les deux sermons que le pape prononça à cette occasion, dans Duchêne, *Recueil des histor. de France*, tom. V); mais ces liens de rapprochement furent bientôt brisés, et l'affaire de l'évêché de Pamiers réveilla tous les ressentiments. L'établissement de cet évêché nouvellement créé par le pape, et démembré de l'archevêché de Toulouse, dont le ressort avait été trouvé trop étendu, éprouvait de fortes oppositions. Le nouvel évêque, Bernard de Saisset, s'était permis des propos injurieux contre la personne du roi. Philippe l'avait fait arrêter, et remettre à la garde de l'archevêque de Narbonne, jusqu'au jugement de son procès. Boniface réclama le prisonnier comme justiciable de lui seul, et enjoignit à Philippe de lui rendre sa liberté et ses biens. Il lui adressa en même temps la bulle *Ausculta, fili*, dans laquelle il développa de la manière la plus hardie et la plus offensante les principes de cette suprématie absolue qu'il s'attribuait. Philippe ne garda plus de mesures ; après avoir convoqué une assemblée d'ecclésiastiques et de seigneurs, il fit brûler en leur présence cette bulle, qui lui reprochait en outre l'altération des monnaies, et contenait une sommation au clergé de France de se trouver au concile que le pape se proposait d'assembler. Le conseil de Philippe s'animait à l'exemple du maître, qui, dans une réponse à Boniface, lui avait écrit : *Sciat fatuitas vestra*. Pierre Flotte, garde des sceaux, Guillaume de Nogaret, avocat du roi, un gentilhomme nommé *Guillaume de Plasian*, se faisaient remarquer par la véhémence de leurs injures. Ils accusaient Boniface de duplicité, de simonie, d'intrusion, d'hérésie, d'impudicité. Le clergé gardait en général un ton plus modéré ; cependant Gilles Aycelin, archevêque de Narbonne, paraît avoir adopté le langage du jour. En décriant les mœurs de Boniface, il articulait que ce pontife avait séduit deux de ses nièces mariées, dont il avait plusieurs enfants, et là-dessus, il s'écriait : *O père très fécond !* De débats aussi vifs, il ne pouvait éclore qu'une résolution violente. Il fut donc arrêté que l'on convoquerait à Lyon un concile général, où Boniface serait jugé, et pourrait être déposé, le roi et la nation entière appelant du tout au concile futur et au futur pape. Boniface ne demeura pas tranquille, ni insensible à ces attaques ; il y répondit par la bulle *Unam sanctam*, où il fait la distinction des deux glaives, et en attribue la puissance exclusive à l'autorité spirituelle (nous aurons occasion de parler encore de cette étrange production); mais il sentit en même temps qu'il fallait joindre d'autres armes à ces écrits comminatoires. Il chercha à se rapprocher d'Albert d'Autriche, roi des Romains, dont il avait précédemment désapprouvé l'élection, parce qu'il lui imputait la mort d'Adolphe de Nassau. Il lui promettait l'empire, s'il voulait se déclarer contre Philippe ; il lui offrait même la couronne de France à ce prix. Albert, flatté de ces avances, reconnut formellement qu'il tenait du Saint-Siége la puissance du glaive matériel, et que l'élection du roi des Romains avait été accordée par la cour de Rome aux trois électeurs ecclésiastiques ; il confirma de nouveau les donations de Charlemagne et d'Othon ; et, quant à la couronne de France, il répondit

qu'il l'accepterait si Boniface voulait rendre l'empire héréditaire dans sa famille. Boniface travailla en même temps à gagner l'amitié de Frédéric, roi de Sicile, en favorisant son parti contre les prétentions de Charles de Valois. Le pape fit aussi au roi d'Angleterre des propositions d'alliance, qui ne furent pas très utiles à sa cause. Cependant, Philippe ne négligeait aucun des moyens qui pouvaient assurer l'exécution de ses desseins. Il avait fait arrêter les bulles qui prononçaient son excommunication, et chasser honteusement les messagers qui les apportaient. Il avait envoyé Nogaret en Italie, pour se saisir de la personne de Boniface, et l'amener au concile de Lyon. Nogaret trouva en Toscane un homme bien capable de seconder son entreprise, parce qu'il avait aussi des injures à venger : c'était Sciarra Colonne, qui se souvenait d'avoir été excommunié et proscrit avec toute sa famille. Ces deux hommes réunirent bientôt leurs intérêts et leurs moyens ; ils séduisirent les esprits, achetèrent des soldats, et disposèrent tout pour un coup de main. L'imprudent Boniface, qui n'avait pas su conjurer l'orage, abandonna Rome, et se réfugia dans Anagni avec ses richesses et une partie de sa cour. Le 8 septembre 1303, il devait publier contre Philippe la dernière bulle d'excommunication, par laquelle il déliait ses sujets de leur serment de fidélité ; mais la veille, Nogaret et Colonne entrèrent dans Anagni avec trois cents chevaux et quelques gens de pied, aux cris répétés de : *Meure le pape Boniface ! Vive le roi de France !* Après avoir forcé la maison du marquis de Caïetan, neveu du pape, et pillé les trésors et les meubles qui tombèrent sous leurs mains, ils se dirigèrent vers la demeure du pontife. Boniface, surpris et consterné, voulut cependant déployer une sorte de courage qui imposât à ses ennemis. « Puisque je » suis trahi comme Jésus-Christ, » s'écria-t-il, je veux au moins mou» rir en pape ; » et, à l'instant, il se fit revêtir du manteau pontifical, prit en tête la tiare, et, tenant dans ses mains les clefs et la croix, s'assit sur la chaire pontificale. Cet appareil n'arrêta point Nogaret, qui s'avança en lui signifiant hautement les ordres de Philippe, et lui déclara qu'il devait le mener à Lyon pour être jugé par le concile. « Je me consolerai aisément, » répondit Boniface, d'être condamné » par des Patarins. » C'était le nom injurieux qu'on donnait aux Albigeois, et le sarcasme tombait directement sur Nogaret, dont l'aïeul avait été brûlé vif comme l'un de ces sectaires. A ce reproche sanglant, Nogaret demeura interdit ; mais Colonne, outré de colère, accabla Boniface d'injures. Quelques historiens ajoutent qu'il poussa la brutalité jusqu'à le frapper à la joue avec son gantelet. Heureusement, pour la mémoire de Colonne, il reste encore quelque doute sur cet emportement, aussi lâche, qu'inhumain, envers un vieillard faible et désarmé. Tant d'outrages, tant d'indignités arrachèrent à Boniface des larmes de dépit et de fureur, dont ses ennemis furent peu touchés. Ils s'emparèrent de sa personne, et le retinrent prisonnier dans sa propre maison. Tels sont les principaux traits de cette scène de violences et d'humiliations, où la force triompha sans danger et sans gloire, et où la victime ne sut pas honorer son malheur. Grégoire VII avait couru le même péril ; mais Grégoire, surpris dans Rome, arraché de l'autel au milieu de la nuit, vit à l'instant même les Romains voler à son secours ; au lieu que Boniface, fugitif dans Anagni, et

insulté sur le trône pontifical, attendit pendant deux jours la vengeance de ses compatriotes. Ce fut alors seulement qu'ils prirent les armes, en criant: *Vive le pape, et meurent les traîtres !* Ils dissipèrent ou massacrèrent les troupes commises à la garde de Boniface. Le tumulte et le désordre furent si grands, que la bannière de France ne put être sauvée. Le pape, devenu libre, se fit transporter à Rome, où il se proposait d'assembler un concile; mais la Providence en avait ordonné autrement ; le coup mortel était porté ; Boniface, pendant sa détention, avait refusé toute espèce de nourriture, dans la crainte d'être empoisonné : la révolution cruelle qu'il avait éprouvée alluma dans son sang une fièvre continue qui l'emporta dans l'espace d'un mois. Il mourut le 11 octobre 1303, au bout de près de neuf années de pontificat. L'histoire de Boniface ne se termine point à sa mort. Son successeur, Benoît XI, aussitôt après son exaltation, fit faire des enquêtes pour venger les insultes faites à Boniface, et retrouver le trésor de l'Église pillé dans Anagni. Les recherches furent inutiles ; on ne retrouva point le trésor ; mais Nogaret et Colonne furent excommuniés. Quatre ans après, sous le pontificat de Clément V, l'implacable Philippe poursuivit la mémoire de Boniface, comme coupable d'hérésie ; et voulait faire brûler ses os. Philippe, dit-on, déclara au pape que c'était l'article secret qu'il lui avait fait jurer pour l'élever à la tiare. Clément traîna la procédure en longueur ; Philippe, qui avait besoin de lui pour de plus grands desseins, se désista enfin de ses poursuites, et Nogaret obtint son absolution. La vie politique de Boniface VIII a été si pleine, si agitée, qu'elle éclipse sa vie privée, et que celle-ci n'est qu'imparfaitement connue. Ses procédés rigoureux envers son malheureux prédécesseur, procédés que justifie peut-être la nécessité des circonstances politiques, prouvent qu'il ne manquait ni de pénétration, ni de prévoyance. On ne peut lui refuser non plus une certaine hardiesse dans les vues, et quelque ténacité dans les résolutions ; mais ces qualités furent obscurcies par les vices de son caractère. Ambitieux et vain, arrogant et faible, il se jeta dans des entreprises téméraires qui tournèrent à sa confusion ; vindicatif et souple, on le voit poursuivre à outrance les Colonne ; mais il caresse Albert, qu'il avait hautement dénoncé comme meurtrier ; avare et fastueux, il donna tout à un vain luxe d'apparat, et rien à la bienfaisance réelle. Il fut libéral envers ses proches, et quelques écrivains font monter à vingt-deux le nombre de ses parents qu'il avait comblés de dignités et de richesses. Quant à ses mœurs, il serait injuste de les condamner, seulement d'après les déclamations violentes de ses ennemis. L'histoire n'articule aucun fait positif; le sage Fleury surtout garde le silence sur ce point important. Le Dante a placé Boniface dans son enfer, parmi les simoniaques, entre Nicolas III et Clément V. On a fait souvent des rapprochements entre ce pape et Grégoire VII, dont Boniface semble en effet avoir adopté les principes ; mais, au lieu d'imiter son modèle, il l'exagéra dans sa conduite. Il mit de la jactance et de l'entêtement où Grégoire avait montré de l'élévation et de la fermeté. D'ailleurs, Grégoire était bien supérieur à son antagoniste, l'empereur Henri IV; Boniface n'avait pas le même avantage sur Philippe-le-Bel, qui, sous tous les rapports, méritait plus d'égards et de ménagements. Boniface, dans ses écrits, parle de la royauté avec une hauteur,

un dédain que Philippe ne devait pas souffrir. Il est vrai que le monarque altéra la bonté de sa cause par des invectives indignes de la majesté du trône; il y ajouta des procédés violents; il abusa de sa force, et son ressentiment survécut à sa vengeance. Ce n'était pas ainsi que S. Louis avait su résister aux entreprises de la cour de Rome. Boniface et Philippe avaient oublié ces grands exemples, et le choc de deux caractères aussi impétueux ne pouvait que produire des événements funestes. Boniface, en 1300, institua le jubilé séculaire; ce fut aussi lui qui ajouta à la tiare une seconde couronne, sur la fin de son pontificat. (*Voyez*, à ce sujet, l'ouvrage de Joseph Garampi, intitulé: *Illustrazione di un antico sigillo della Garfagnana*, in-4°., Rome, 1762, où ce judicieux critique combat avec avantage tous les systèmes contraires, entre autres l'opinion de Marangoni, et où il établit en même temps que l'idée de la seconde couronne était antérieure à ce siècle, ainsi qu'on le verra à l'article de Nicolas II.) Boniface VIII était un homme fort instruit pour le siècle où il vivait; il fit recueillir, en 1298, les décrétales appelées *le Sexte*, parce que ce recueil fait suite aux cinq livres des *Décrétales* de Grégoire IX; l'édition la plus rare est celle de Mayence, 1465, in-fol.; mais ses ouvrages les plus marquants, ce sont ses bulles: c'est celle appelée *Unam sanctam*, qu'il faut consulter surtout pour connaître son esprit et le goût du temps. « Quiconque, dit le pape, résiste à la » souveraine puissance spirituelle, ré» siste à l'ordre de Dieu, à moins qu'il » n'admette deux principes, et que, » par conséquent, il ne soit manichéen; car Moïse a dit: *In princi*» *pio Deus creavit cœlum et terram*, » il n'a pas dit, *in principiis*; » d'où Boniface conclut qu'il n'y a qu'un seul principe, et non pas deux. D—s.

BONIFACE IX, élu pape à Rome, le 2 novembre 1389, après la mort d'Urbain VI, et pendant le schisme d'Occident. Il était napolitain, se nommait *Pierre Tomacelli*, d'une bonne maison, mais dénué de fortune. Il avait été fait cardinal en 1381. Il se refusa, ainsi que son prédécesseur, à l'union et à la cession qui lui furent proposées (*Voy.* BENOÎT XIII, antipape). Il soutint Ladislas de Hongrie dans ses prétentions au royaume de Naples, contre Louis d'Anjou, protégé par le pape avignonais Clément VII. Il eut des démêlés avec le roi d'Angleterre, Richard II, au sujet de la collation des bénéfices qu'il enlevait aux évêques et aux patrons. Il établit les annates perpétuelles, dont Clément V avait déjà donné l'exemple (*Voyez* CLÉMENT V). Quelques écrivains ont loué sa chasteté; le plus grand nombre l'accuse de simonie, de cupidité pour enrichir sa famille, et d'exactions pour soutenir son gouvernement. Il mourut le 1er. octobre 1404, après quatorze ans et onze mois de pontificat. D—s.

BONIFACE Ier., duc de Toscane. Parmi les trente grands fiefs que les Lombards établirent après la conquête de l'Italie, la Toscane était un des plus importants. Dès cette époque, elle fut gouvernée par des ducs, auxquels on donna aussi le titre de marquis, après la conquête de Charlemagne; mais le nom d'aucun de ces ducs, antérieurs au 9e. siècle, n'est parvenu jusqu'à nous. En 812 et 813, nous trouvons enfin un Boniface, comte de Lucques et duc de Toscane, présidant aux plaids publics de Pistoia et de Lucques. Dans un diplôme de ses enfants, il est déclaré bavarois d'origine. Il mourut vers 823. Son fils Boniface II lui succéda. S. S—i.

BONIFACE II, duc de Toscane, gouvernait cette province dès l'an 823, comme il paraît par ses diplômes. Chargé, par Louis-le-Débonnaire, de défendre la Corse contre les invasions des Sarrasins, il fit, en 828, une descente entre Utique et Carthage, pour rendre en partie aux infidèles la terreur qu'ils portaient souvent sur les terres des chrétiens. Il contribua, en 834, à remettre en liberté l'impératrice Judith, que Lothaire retenait prisonnière à Tortone, et, s'étant ainsi attiré la haine de cet empereur, il fut obligé de se retirer en France, auprès de Louis-le-Débonnaire. On n'a pas de preuve qu'ensuite il ait jamais été rétabli dans son gouvernement; mais on a des diplômes de son fils Adalbert Ier., qui régnait en Toscane en 847. S. S—r.

BONIFACE III, duc de Toscane, fils du marquis Théodald, porta lui-même, dès l'an 1004, le titre de marquis. Il gouvernait alors Mantoue, et il fut un des premiers à se déclarer avec Henri II contre Ardoin, lorsque ces deux compétiteurs se disputèrent le royaume d'Italie; Reggio, Canosse et Ferrare obéissaient à ces marquis; mais la Toscane ne fut soumise à Boniface III qu'en 1027, après la mort de Renier, marquis de cette contrée. Boniface eut deux femmes, dont la seconde, Béatrix (*Voy.* Béatrix), fut mère de la fameuse comtesse Mathilde; il fut tué en 1052, avec des flèches empoisonnées, dans un bois, entre Mantoue et Crémone. Ses assassins ne furent point découverts. Il laissa de son second mariage trois enfants en bas âge, Frédéric, Béatrix et Mathilde. Les deux premiers étant morts trois ans après, Mathilde recueillit seule son immense héritage.

S. S—r.

BONIFACE. *Voy.* Montferrat (Boniface, marquis de), et Savoie (maison de).

BONIFACE (Hyacinthe), célèbre avocat au parlement d'Aix, né à Forcalquier, le 14 octobre 1612. Syndic des avocats en 1670, recteur de l'université d'Aix en 1677, procureur des trois états de Provence en 1680, il eut la confiance et l'estime de toute la province. Il est connu par une compilation recherchée des jurisconsultes; elle est intitulée : *Recueil des arrêts notables du parlement de Provence*, Paris, 1670 et suiv., 5 vol. in-fol., ou Lyon, 1708, 5 vol. in-fol. Boniface mourut à Aix, le 28 juillet 1699. C. T—r.

BONIFACIO (Jean), littérateur, historien et jurisconsulte italien des 16e. et 17e. siècles, naquit à Rovigo, le 6 septembre 1547, d'une famille noble de cette ville. Après avoir fini ses humanités à Padoue, il y étudia le droit pendant cinq ans, et fut reçu docteur, sans cesser pour cela de cultiver les belles-lettres, et surtout la poésie. De retour dans sa patrie, il y suivit le barreau, et y fit admirer son éloquence. Un *Dictionnaire universel, historique*, etc., inépuisable en traits de cette espèce, nous apprend que Bonifacio « se maria à Trévise, » avec la fille et l'unique héritière de » Marc-Antoine. » On voit bien que ce n'est pas de Marc-Antoine le triumvir, mais il n'est pas aussi aisé de deviner que c'est de Marc-Antoine Martignaco, ou Martignago, noble trévisan, que cette demoiselle était fille. Bonifacio l'ayant épousée, alla s'établir à Trévise, dans la maison de son beau-père; il y jouit bientôt d'une grande considération, et ne crut pouvoir mieux payer l'estime et l'affection que lui montraient les Trévisans, qu'en écrivant l'histoire de leur ville. Elle eut un grand succès, et lui attira de

nouvelles distinctions. Il remplit ensuite les fonctions d'assesseur dans les tribunaux de plusieurs villes de l'état vénitien, jusqu'à ce que, fatigué de ce service, il se retira, en 1624, dans sa patrie. Il avait commencé plusieurs ouvrages, qu'il eut alors le loisir de terminer; il y en ajouta de nouveaux; mais, dans la plupart, on aperçoit, d'une manière affligeante, les effets de l'affaiblissement de l'âge. Parvenu à une extrême vieillesse, il fut rappelé à Padoue pour y suivre un ancien procès. Il mourut dans cette ville le 23 juin 1635. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de différents genres; les principaux sont: I. *Storia Trivigiana divisa in libri XII*, Trévise (et non pas Trèves, comme le veut notre savant *Dictionnaire historique*), 1591, in-4°. La 2e. édition de cette histoire, Venise, 1748, est moins rare, mais doit être préférée, parce qu'elle contient des corrections et additions considérables que l'auteur avait laissées en manuscrit, la continuation, depuis 1591, où il l'avait laissée d'abord, jusqu'en 1623, et enfin la vie de Bonifacio, écrite avec soin par Stellio Mastraccà. II. *L'Arte de' Cenni, con la quale formandosi favella visibile si tratta della muta eloquenza*, etc., Vicence, 1616, in-4°. Ce traité de l'art de parler par signes a été mis, par le marquis Maffei, au nombre des bons livres italiens qui ont été oubliés par Fontanini, dans son *Éloquence italienne*. III. *De Epitaphiis componendis*, Rovigo, 1629, in-4°.; IV. *Orazione per trasportare in Rovigo il miracoloso corpo di S. Bellino, vescovo e martire*, etc., Padoue, 1609, in-4°.; Rovigo, 1624, in-4°. Ce discours, adressé à l'évêque d'Adria, au sujet des reliques d'un saint, occasionna une querelle très vive entre un poète célèbre (le Guarini), et Balthazar Bonifacio, neveu de l'auteur, comme nous le verrons dans l'article suivant. V. *Montano, favola pastorale*, et *Soferotomania, favola comica*, Vicence, 1622, in-12; *il Raimondo, favola tragicomica*, Rovigo, 1628, in-4°.; et *il Nicasio, favola tragica*, ibidem, 1629, in-4°. Ces quatre pièces peu estimées sont sous le nom *dell' Opportuno, accademico filarmonico*, parce que l'auteur était de l'académie des philarmoniques de Vérone, et y avait pris le nom de l'*Opportuno*. VI. *L'Arti liberali e meccaniche come sieno state dagli animali irrazionali agli uomini dimostrate*, Rovigo, 1624, in-4°.; VII. *la Republica delle Api, con laquale si dimostra il modo di ben formare un nuovo governo democratico*, Rovigo, 1627, in-4°.; VIII. *Componimenti poëtici*, Rovigo, 1625, in-4°.; IX. plusieurs ouvrages de son état de jurisconsulte, tels qu'un traité *De furtis*, des commentaires, et autres écrits sur les lois de Venise; X. des leçons et des discours académiques, prononcés dans les diverses académies de Trévise, de Venise, de Padoue et de Vérone, dont l'auteur était membre, etc. G—é.

BONIFACIO (Balthazar), littérateur distingué, neveu du précédent, et comme lui originaire de Rovigo, naquit à Crême, vers l'an 1584. Sa mère mit au monde, en même temps, deux autres fils. On donna aux trois nouveau-nés les noms des trois rois mages; les deux autres eurent ceux de *Melchior* et de *Gaspard*. Notre Balthazar, envoyé, sans doute avec ses frères, à l'université de Padoue, à l'âge de treize ans, y fut reçu à dix-huit, docteur en droit. Il était encore très jeune lorsqu'il alla en Allemagne, en qualité de secrétaire du comte de Porzia, nonce apostolique, et qu'il y traita,

auprès des princes de l'empire germanique, et de l'empereur Mathias lui-même, des affaires importantes pour le Saint-Siége. Après son retour en Italie, il obtint, dans l'état de Venise, plusieurs dignités ecclésiastiques, et entre autres l'archiprébende du chapitre de Rovigo. Il fut nommé, en 1619, professeur de littérature grecque et latine, mais il n'accepta point, préférant, dit naïvement Nicéron, le plaisir de s'instruire lui-même à la peine d'instruire les autres. Cela est en effet plus commode; mais ce n'est pas ainsi que pensaient les savants illustres du 15e. siècle. Il se rendit cependant, l'année suivante, à la proposition que lui fit le sénat de Venise, qui, ayant fondé à Venise même une académie ou un collége des nobles, l'invita à y professer les institutes de droit civil. Etant allé à Rome, sous le pontificat d'Urbain VIII, avec des recommandations de la république, ce pape le destinait à un évêché dans l'île de Candie, mais la crainte de la mer et sa faible santé le détournèrent de ce voyage, et il préféra l'archidiaconat de Trévise, qui lui fut conféré par Urbain; il fut, de plus, vicaire de quatre évêques qui occupèrent successivement ce siége, et ensuite chargé, par décret public, de la direction d'un nouveau collége de nobles vénitiens, que le sénat venait de fonder à Padoue. Ce collége fut ouvert en 1657, et il en fut le premier recteur. Enfin, il fut nommé en 1653 évêque de Capo d'Istria. Il gouverna pendant six ans cette église, et mourut en 1659, âgé de soixante-quinze ans. Il fut enterré dans sa cathédrale, auprès d'un autel qu'il avait fait élever à ses frais, avec une inscription latine très simple, faite par lui-même. Ses chanoines lui en consacrèrent une autre, où ils louaient sa piété et sa munificence envers cette église. Le savant danois Thomas Bartholin lui en a fait une en deux vers, qui, au jugement de Magliabecchi, ne pouvait pas être pire; elle est en effet remarquable par le ridicule; la voici :

Balthasar hìc situs est, doctus, pius atque poëta.
Qui *bene* multa *facit*, sed moriendo male.

Elle se trouve dans les *Thomæ Bartholini carmina varii argumenti*, Copenhague, 1669, in-8°., qu'il faut ajouter à la liste que l'on a donnée précédemment de ses ouvrages (*Voy.* Thomas BARTHOLIN). Le premier que Balthazar Bonifacio fit paraître était intitulé : *Difesa dell' orazione di Giovanni Bonifacio per lo trasporto delle reliquie di S. Bellino contro il caval. Battista Guarini*, sous la date de Paris, 1609, mais imprimé à Padoue, in-4°. Le discours que son oncle Jean avait adressé à l'évêque d'Adria (qui était ce comte de Porzia dont Balthazar avait été secrétaire), pour obtenir que les reliques de S. Bellin, évêque de Padoue, et martyr, fussent transportées dans la cathédrale de Rovigo (*Voyez* l'article ci-dessus), excita de vives réclamations. Le saint était enterré dans un village auquel il avait donné son nom, et où il avait été martyrisé. Le titre de la cathédrale de Rovigo, pour réclamer ses reliques, était qu'il était son patron. Tout près de la paroisse où il reposait depuis son martyre, était un bien de campagne que l'auteur du *Pastor fido*, Baptiste Guarini, avait hérité de ses ancêtres, et nommé *la Guarina*. Il ne voulut point entendre à cette translation du saint, son voisin, et il adressa au même évêque une réponse mordante au discours de Jean Bonifacio : Balthazar prit, en bon neveu, la défense de son oncle; il publia cette défense sous le nom de *Pierre-Antoine Salmon*. Il fallut que le sénat de Venise s'en mêlât, et dé-

clarât, par une lettre du doge, adressée à l'évêque d'Adria, 9 mars 1609, que la volonté de la république était que les reliques du saint restassent à leur place. Elles ont continué depuis d'y opérer des miracles, principalement, dit-on, pour la guérison de ceux qui ont été mordus par un chien enragé. Balthazar publia un grand nombre d'autres ouvrages; nous ne citerons ici que les principaux: I. *Castore e Polluce, rime di Baldassarre Bonifacio e di Gio. Maria Vanti, con le dichiarazioni di Gasparo Bonifacio*, Venise, 1618, in-12. Vanti était l'intime ami de Bonifacio, dont les poésies italiennes parurent ainsi avec celles de son ami, et les notes ou explications de son frère; elles ne sont pour cela ni meilleures, ni moins infectées des vices de style qui dominaient alors. Ce mauvais goût règne même dans les titres de ses poésies latines, dont son ami Vanti fut l'éditeur. Le titre du recueil est: II. *Stichidicon*, libri VIII, Venise, 1619, in-16; et les titres particuliers des dix-huit livres: *Propylon, Erotarion, Dularicomes, Callicacon, Hybrida, Hermathena, Rhina, Ptocos, Periantologos, Cyclaminus*, etc. III. *Musarum pars I*, Venise, 1646, in-8°. C'est un second recueil de vers latins, divisé en dix livres, dont les titres ne sont pas moins singuliers que les précédents: *Propylon, Peplus, Selemnus, Adonidis hortorum partes III, Nomenclator, Philareti partes III*, etc. IV. *Discorso dell' immortalità dell' anima*, Venise, 1621, in 4°. Ce discours était adressé à une jeune juive, nommée *Sarra Copia*, mariée à Venise, avec un juif riche, appelé *Sulman*. Elle était remplie d'esprit et de goût pour les lettres; mais on la soupçonnait de n'avoir pas des opinions très saines sur l'immortalité de l'ame. Bonifacio entreprit de les redresser dans ce discours; Sarra s'en offensa, et y répondit, ou y fit répondre par un *manifeste* imprimé sous son nom; Bonifacio ne manqua pas de répliquer à ce manifeste; mais Sarra eut à cette seconde attaque la sagesse qu'elle aurait dû avoir dès la première; elle se tut, et les choses en restèrent là. V. *Amata, tragedia*, Venise, 1622, in-8°. Crescimbeni met cette tragédie au nombre des meilleures de ce temps-là; elle fut cependant critiquée, et l'auteur en prit la défense dans des lettres intitulées: *Lettere poetiche*, Venise, 1622, in-4°.; VI. *Elogia Contarena*, Venise, 1623, in-4°. Ce sont les éloges de trente illustres personnages de la famille Contarini; ils précèdent les commentaires de François Contarini, *De rebus et bello inter Etruscos et Senenses gesto*, dont Bonifacio fut éditeur. VII. *Caroli Sigonii judicium de historicis qui res Romanas scripserunt*, etc., *accesserunt de iisdem scriptoribus excerpta à Balthasare Bonifacio*, Venise, 1627, in-4°.; Helmstadt, 1674, in-4°.; VIII. *Historia ludicra, opus ex omni disciplinarum genere selectum et jucundâ eruditione refertum*, Venise, 1652, in-4°.; Bruxelles, 1656: cette seconde édition est augmentée d'une vie de l'auteur, qui n'est qu'une traduction de ce qui est dit de lui dans les *Glorie degli Incogniti*, et d'une table des matières, très utile pour un livre de cette espèce, qui est un mélange de recherches et de traits d'érudition, divisé en livres et en chapitres, mais confusément et sans ordre. IX. *Vita Bonifacii Bonifacio, jurisconsulti et assessoris*, Venise, 1629, in-4°., vie du père écrite par le fils; X. *Prælectiones et civilium institutionum epitome*, Venise, 1632, in-4°.; avec son traité *De archivis*;

XI. *Panegirici sacri*, Venise, 1657, in-4°.; XII. des discours ou harangues, des lettres, des traités divers imprimés en latin, sans compter plus de vingt différents ouvrages dans les deux langues, restés inédits et conservés par la famille de l'auteur. G—é.

BONIFACIO (Gaspard), l'un des deux frères jumeaux de Balthazar, comme on l'a vu dans l'article précédent, fut moins savant que son frère et son oncle, et ne cultiva que la poésie, dont il fit son amusement. On a de lui: I. *Amor venale, favola boscharecia*, Venise, 1616, in-12; II. *il Vaticinio delle muse, opera scenica rappresentata in Rovigo*, etc., Rovigo, 1631, in-4°.; III. des *Rime*, ou poésies diverses, éparses dans différents recueils; IV. on a vu, dans l'article de son frère, qu'il fut l'éditeur et l'*annotateur* du recueil de poésies de ce frère et de son ami Vanti, intitulé: *Castor et Pollux;* V. on dit qu'il laissa six livres de poésies badines, *Rime piacevoli*, où il avait l'art de plaisanter sans âcreté et sans aigreur, mérite qui n'est pas commun dans les poésies de ce genre; les siennes n'ont point vu le jour. G—é.

BONIFAZIO, peintre, naquit à Venise vers l'an 1491, selon Vasari, Ridolfi et Zannetti, mais le fait n'est pas exact, quant au nom de la ville. On sait positivement aujourd'hui qu'il naquit à Vérone. Ridolfi le fait élève du Palma, et Boschini du Titien. On ne sait pas bien quel fut son maître, mais il aima la force du Giorgion, la délicatesse du Palma, et le coloris du Titien. On voit au palais ducal, à Venise, sa fameuse composition représentant les *Marchands chassés du temple*. Lanzi en fait un grand éloge. Le tableau que le Musée possède de ce maître a trente-une figures disposées sans confusion. Lazare est ressuscité en présence de Marthe et de Marie; plusieurs juifs, par leurs gestes, annoncent qu'ils ont peu de confiance dans la puissance de Jésus; un d'eux se bouche le nez: le Lazare est d'un be effet; il a déjà le mouvement de la vie dans un corps livide et décharné, qui est encore sous le pouvoir de la mort. Bonifazio connaissait bien la perspective linéaire; ses fameux *Triomphes*, faits d'après les poésies de Pétrarque, sont actuellement en Angleterre. Le prince Rezzonico possède à Rome une *Sainte-Famille* de cet artiste. Bonifazio y a représenté S. Joseph dormant, et la Vierge occupée à des détails de ménage; une foule d'anges entoure l'enfant Jésus, en jouant avec des outils de menuisier; un d'eux dispose deux morceaux de bois en forme de croix. Après lui, l'Albane a beaucoup imité cette idée. Bonifazio mourut en 1553. Les défauts de Bonifazio sont l'oubli des costumes des différentes nations, ce que l'on conçoit difficilement chez un peintre qui était très versé dans l'étude de l'histoire; la répétition fréquente des mêmes pensées; trop de soins donnés à des figures secondaires, quelquefois des idées peu nobles. Il a eu aussi le malheur d'être souvent confondu avec Bonifazio Bembo, natif de Crémone, qui florissait en 1461, un siècle avant lui, et qui n'avait pas le même talent. A—d.

BONJOUR (Guillaume), ou *Bonjours*, ainsi que l'ont écrit quelques biographes, religieux augustin, né à Toulouse en 1678, honora son ordre par l'étendue de ses connaissances et sa piété fervente. En 1695, le cardinal de Noris le fit venir à Rome, où il ne tarda pas à mériter toute la confiance de son protecteur, et celle du pape Clément XI, qui l'employa dans plusieurs affaires importantes.

Le cardinal Barbarigo le jugea digne de diriger le séminaire qu'il établit à Montefiascone, sous le titre d'*Académie des saintes lettres*. Dans cette place, comme dans toutes les occasions où on l'employa, le P. Bonjour fit preuve d'un rare mérite et de vertus solides. Malgré ses nombreuses occupations, il trouvait encore le temps de cultiver les langues orientales, et surtout le copte. En 1710, il fut, d'après sa demande, envoyé à la Chine comme missionnaire, et lorsqu'il débarqua à Canton, l'empereur Kang-hi, instruit de ses talents dans les mathématiques, lui envoya l'ordre de se rendre à Pékin, où il arriva au commencement de 1711, et il fut associé aux huit missionnaires jésuites chargés de lever la carte générale de l'empire. Le P. Bonjour fut envoyé en Tatarie, pour y continuer, avec les PP. Bouvet, Jartoux et Fridéli, la levée de la carte de ces vastes contrées, déjà commencée depuis quelque temps. Lorsque cette opération fut terminée, Kang-hi le fit partir, en 1713, avec le P. Fridéli, pour le Ssé-Tchuen et l'Yun-Nan, afin de lever les cartes de ces provinces; mais la complexion du P. Bonjour ne put résister à cette continuité de travaux, et ce savant et zélé missionnaire mourut en février 1714, à l'âge de quarante-quatre ans, dans l'Yun-Nan, ainsi qu'un des mandarins qui l'accompagnait. Le P. Régis, envoyé pour le remplacer, acheva la carte de cette province, et de plus il traça celles du Koueï-Tcheou et du Hou-Kouang, les seules qui restaient à faire, et qu'il termina dans le cours de 1715. Le P. Bonjour a publié ou laissé manuscrits un grand nombre d'ouvrages; en voici les titres: 1. *Dissertatio de nomine patriarchæ Josephi à Pharaone imposito*, Rome, 1696, in-4°. Dans ce petit ouvrage, il s'attache, assez mal à propos, à chercher dans la langue hébraïque les étymologies des mots égyptiens. II. *Exercitatio in monumenta coptica, seu Ægyptiaca bibliothecæ Vaticanæ*, Rome, 1699, in-4°. Lacroze faisait un cas particulier de cet ouvrage. III. *Selectæ in sacr. script. Dissert., apud Montem-Faliscum*, 1705, in-4°.; IV. *Calendarium romanum, chronologorum causâ constructum*, Rome, 1701, in-fol. Ce calendrier perpétuel est basé sur une période de dix-neuf cent trente-deux ans. V. *De computo ecclesiastico, apud Montem-Faliscum*, 1702; VI. des *Observations sur un miroir chinois trouvé en Sibérie*, imprimées parmi les lettres de Cuper, et l'*Explication de la légende d'une pierre gravée égyptienne*, insérée dans les fragments de l'Évangile de S. Jean, publiés par le P. Georgi (pag. 391 et 392). Il existe encore de lui une dissertation *De Epochis Ægyptiacis*, dont Grævius indique la publication, mais que nous n'avons jamais vue. Outre ces ouvrages imprimés, le P. Bonjour en a laissé plusieurs autres manuscrits, tels qu'une *Grammaire copte*, dont Renaudot et D. Montfaucon parlent avec éloge; une *Histoire des dynasties d'Égypte*, souvent citée par Cuper et le P. Georgi; un *Psautier copte-arabe*, accompagné de variantes, d'une version latine, et de notes savantes; un *Lexique copte*, une *Version* littérale *du prophète Osée;* quelques *Copies* de manuscrits coptes, et un *Traité des cérémonies chinoises*. Il avait projeté de publier le Pentateuque copte, avec une traduction latine; mais il n'eut pas le temps de continuer cet ouvrage: il n'en reste que les prolégomènes, et la copie des quarante-sept premiers chapitres de la *Genèse*. Ces différents manuscrits étaient con-

servés dans la bibliothèque du couvent des Augustins, à Rome.

J—N et G—R.

BONNARD (Bernard de), naquit à Semur en Auxois, le 22 oct. 1744, d'une famille pauvre. Il fit néanmoins de bonnes études dans sa patrie, et il se destina au barreau, pour complaire à sa mère; l'ayant perdue, il prit du service dans l'artillerie. Sans avoir eu l'occasion de développer ses talents, il s'était, par ses qualités, concilié l'estime générale, et, en 1779, il fut nommé sous-gouverneur des fils du duc d'Orléans. Il avait été présenté pour cette place par le maréchal de Maillebois et Buffon, et sa nomination fut tellement approuvée, que le duc d'Orléans disait: « Il faut bien que ce soit « un bon choix, car tout le monde » nous le dit. » Cependant, Mme. de Genlis était gouvernante des filles du duc d'Orléans. Ce prince causa quelques désagréments au chevalier de Bonnard, qui donna sa démission en 1782, et Mme. de Genlis lui succéda. En quittant sa place, Bonnard entendit encore ces suffrages universels qu'il avait entendus en la prenant. Il retourna aux exercices de son état militaire. Rendu ainsi à lui-même, il s'occupait du bonheur et de l'éducation de sa famille. Étant allé dans son pays, en 1784, il fit inoculer son fils, et lui prodigua tous les soins; mais il prit lui-même la petite vérole, qui se déclara mortelle dès les premiers jours, et il mourut le 13 sept. 1784. Bonnard aimait et cultivait les lettres. M. Sautreau de Marsy a publié les *Poésies diverses de M. de Bonnard*, 1791, in-8°. de 218 pages. Ces poésies sont écrites avec pureté et élégance, elles ont de la vérité, de la délicatesse, de la sincérité et de la grâce; on distingue parmi ces poésies l'*Epître à M. de Boufflers*, et l'*Epître à un ami revenant de l'armée*; toutes les deux se trouvent dans beaucoup de recueils, et entre autres dans la *petite Encyclopédie poétique*. La dernière est adressée à M. Valfort, ami intime de Bonnard. M. Garat a donné un *Précis historique de la Vie de M. de Bonnard*, 1785, in-18. « Il en » existe, dit M. Peignot, une contre-» façon remarquable par quelques » pièces ajoutées au volume, et con-» tenant des traits satiriques contre » Mme. de Genlis. » Cette contrefaçon porte la date de 1787. A. B—T.

BONNATERRE (l'abbé P. J.), naturaliste, a été l'un des principaux auteurs de l'*Encyclopédie méthodique*. Il a publié, dans cette immense collection, le *Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la nature*, divisé en plusieurs volumes, sous ces titres: *Ornithologie, Ichthyologie, Cétologie, Erpétologie, Insectologie*, etc., qui parurent de 1788 à 1792. Le célèbre Daubenton avait fait, dans le même Dictionnaire, l'histoire détaillée des animaux, et principalement celle des quadrupèdes et des poissons; mais sa classification et la marche qu'il avait suivie lui étaient particulières, et n'étaient pas au niveau des connaissances que l'on avait alors. Le travail de l'abbé Bonnaterre en est le complément. Il a présenté un tableau plus naturel et plus méthodique, d'après le *Systema Naturæ* de Linné, auquel il a ajouté les observations et les découvertes des savants qui ont adopté la manière plus analytique de décrire et de classer de ce grand naturaliste. Il s'est borné à faire connaître les caractères de ressemblance, qui constituent les familles et les genres, et ceux de différence, qui font distinguer avec certitude les espèces, et à indiquer la place qu'elles occupent dans la chaîne des êtres or-

ganisés. Il y a joint des planches de format grand in-4°., sur lesquelles on voit la figure exacte de la plupart. Cet ouvrage, très bien exécuté, était unique alors, et il est encore aujourd'hui le plus complet et l'un des plus estimés. Les détails sur les mœurs de chaque espèce, et sur les avantages que le commerce et les arts peuvent en retirer, se trouvent dans la partie qui a été traitée par Daubenton. Bonnaterre demeurait à Paris; mais à l'époque des discordes civiles et des grands troubles de la révolution, il se retira dans le département de l'Aveyron, qui était son pays natal. Il est mort à St.-Geniez, en 180..., âgé de cinquante-deux ans. Outre une *Notice historique sur le sauvage de l'Aveyron*, an 9, in-8°., il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, dans le nombre desquels on dit qu'il y a une *Flore* de son département, et divers Mémoires sur l'agriculture, la botanique et l'histoire naturelle. D—P—s.

BONNAUD (Jean-Baptiste), né à Marseille en 1684, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et, après y avoir enseigné la rhétorique quelque temps, entra, en 1713, dans la congrégation de St.-Maur. Après avoir été supérieur en deux monastères, il se consacra dans la retraite aux travaux historiques, partage ordinaire de ces laborieux cénobites. Il avait entrepris une édition de *Pallade;* il a laissé une *Vie de S. Victrice*, évêque de Rouen, et d'autres écrits restés en manuscrit. Son dernier travail a été de continuer l'*Histoire du diocèse de Rouen*, commencée par dom Duplessis, qui n'en avait publié que l'introduction, sous le titre de *Description géographique et historique de la Haute-Normandie*, Paris, 1740, 2 vol. in-4°. Dom Bonnaud s'occupa de cette histoire jusqu'à sa mort, arrivée à St.-Germain-des-Prés, le 13 mai 1758. Son travail a été remis à dom Lenoir, qui préparait une Histoire générale de la Normandie. C. M. P.

BONNE, paysanne de la Valteline, maîtresse de Pierre Brunoro, capitaine parmesan, le suivit à cheval, vêtue en amazone, à l'armée d'Alphonse, roi de Naples, et lui ménagea ensuite auprès du sénat de Venise le commandement des troupes de cette république, avec un traitement considérable. Brunoro, reconnaissant, épousa sa maîtresse, qui l'accompagna de nouveau à l'armée. Bonne y donna des preuves d'un courage héroïque, se signala surtout dans la guerre des Vénitiens, contre François Sforce, duc de Milan, fit donner l'assaut au château de Pavono, près de Brescia, et s'en empara; fut envoyée, avec son époux, par le sénat de Venise, à la défense de Négrepont, contre les Turks; défendit vigoureusement cette île, et en chassa l'ennemi. Devenue veuve, Bonne quitta Négrepont pour retourner à Venise, et mourut en route, l'an 1466, dans une ville de la Morée, laissant un nom célèbre. B—p.

BONNE, comtesse de Savoie. *Voy.* Savoie (maison de).

BONNE-SFORCE, reine de Pologne, fille de Jean Galéas Sforce, duc de Milan, et d'Isabelle d'Arragon, fut mariée, en 1518, à Sigismond Ier., roi de Pologne, qui déploya dans cette circonstance une somptuosité inconnue jusqu'alors aux Polonais. Bonne vécut pendant près de trente ans dans la plus parfaite harmonie avec Sigismond, et prodigua les soins les plus touchants à ce vieux monarque, durant la maladie de langueur qui le conduisit au tombeau, en 1548; mais, naturellement fière et ambitieuse, elle voulut tout gouverner après la mort

du roi. Sigismond-Auguste, son fils, ayant épousé Barbe Radziwil, veuve d'un gentilhomme lithuanien, Bonne prit le parti des seigneurs polonais mécontents qui se retirèrent de la cour; elle s'efforça de porter le sénat et les nonces à casser ce mariage inégal, mais en travaillant toutefois à empêcher qu'on ne déposât le roi. Ces troubles apaisés, Bonne se réconcilia avec son fils, et même avec la jeune reine; mais Sigismond lui ayant reproché un jour son mariage secret avec Bapadoca, lithuanien d'une naissance obscure, de nouvelles dissensions éclatèrent entre la mère et le fils. L'empereur Charles-Quint, et son frère Ferdinand, roi des Romains, cherchèrent, dit-on, à entretenir la discorde en Pologne, pour que cette puissance fût hors d'état de soutenir le parti des Hongrois, opposé à la maison d'Autriche. Fatiguée de ces dissensions domestiques, Bonne quitta, vers la fin de ses jours, la Pologne et le roi son fils, pour se retirer dans le royaume de Naples, où elle possédait le duché de Bari, qu'Isabelle d'Arragon, sa mère, avait porté dans sa famille, et dont elle venait d'hériter. Bonne fut reçue avec de grands honneurs et beaucoup de magnificence dans les états de Ferdinand et de Charles-Quint, et à Venise, où elle s'arrêta quelque temps. Elle se rendit ensuite à Naples, et mourut le 20 novembre 1557, dans son duché de Bari. Le premier testament de cette princesse avait été en faveur de son fils Sigismond-Auguste; mais dans ses derniers moments, on lui en fit, dit-on, signer un autre, contenant la donation du duché de Bari au roi d'Espagne, Philippe II; mais ce testament, dont on n'a jamais produit l'original, est regardé, par la plupart des historiens, comme une pièce fausse. B—p.

BONNE (Rigobert), né en 1727, près de Sédan, mort à Paris le 2 décembre 1794, a publié un grand nombre d'atlas et de cartes géographiques, recherchées dans le temps pour la gravure de Lattré, plutôt qu'à raison de leur exactitude : I. *Atlas moderne pour la Géographie de Nicole de Lacroix*; II. *Petit Atlas maritime des côtes de France*, 1762, en trente cartes ou plans; III. *Tableau de la France*, 1764, in-18, en vingt-sept cartes, avec un texte imprimé; IV. *Atlas pour l'Histoire philosophique et politique, de Raynal*, in-4°.; V. *Atlas encyclopédique*, 2 vol. in-4°. pour l'*Encyclopédie méthodique*; VI. *Atlas pour la Géographie de l'abbé Grenet*, in-4°.; il est encore assez recherché aujourd'hui; VII. *Carte du golfe du Mexique*, en trois feuilles; elle valut à l'auteur le titre d'ingénieur hydrographe de la marine. VIII. *Neptune Americo-septentrional*, exécuté sous la direction de M. de Fleurieu, en 18 cartes in-fol., très-bien gravées, et qui ne comprennent guère que les côtes des États-Unis. C'est ce qu'il a fait de mieux. Ses autres ouvrages sont défigurés par une bizarre méthode d'interpolation qui lui faisait choisir un terme moyen entre plusieurs matériaux, bons ou mauvais. On peut consulter, pour plus de détails, la *Bibliogr. astron.* de Lalande.

C. M. P.

BONNECORSE (Balthazar de), né à Marseille, y fit ses études, et fut ensuite nommé consul de France au Caire et à Seyde en Phénicie. Ce fut pendant sa résidence dans ces pays qu'il composa la *Montre d'amour*. Scudéri, à qui il l'envoya, la fit imprimer, Paris, 1666, in-12. Bonnecorse publia, en 1671, la seconde partie de la *Montre, contenant la Boëte et le Miroir*, in-12, fig., qu'il dédia au duc de Vivonne. Cet ouvrage était alors

en prose et en vers, et c'est ainsi qu'on le trouve dans le *Recueil de pièces galantes de la Suze et Pélisson*. Boileau l'ayant placé, sans l'avoir lu, parmi les livres qui servent au combat des chanoines, dans le cinquième chant du *Lutrin*, Bonnecorse en fut piqué, et s'en plaignit ; on ne l'écouta pas. Alors, pour se venger, il composa le *Lutrigot*, poëme héroïcomique, qu'il fit imprimer à Marseille, 1686, in-12. C'est une misérable parodie du *Lutrin*, à laquelle Boileau ne répondit que par l'épigramme :

Venez, Pradon et Bonnecorse,
Grands écrivains de même force.

Bonnecorse mourut à Marseille en 1706. Ses œuvres ont été recueillies et imprimées à Leyde, sous le titre de *Poésies*, 1720, in-8°. ; la *Montre d'amour* y est toute en vers. Le *Lutrigot*, en dix chants, est augmenté de plus de huit cents vers, et n'en est que plus ennuyeux ; cette édition fourmille de fautes d'impression. On a encore le *Voyage de Galilée fait en la compagnie de M. de Bonnecorse, consul à Seyde, donné au public par D. S. A.*, Paris, 1670, in-12.

A. B—r.

BONNEFOI (Ennemond), plus connu sous son nom latin *Enimundus Bonefidius*, jurisconsulte protestant, né à Chabeuil, le 20 oct. 1536, possédait bien l'hébreu, le grec et le latin, et fut un des plus savants professeurs de l'université de Valence. Cujas, son collègue, dit que, s'il avait à se choisir un successeur, il ne connaissait personne qui pût mieux le remplacer que Bonnefoi (*Observ.*, V. 6). Échappé avec peine au massacre de la St.-Barthélemi, Bonnefoi se retira à Genève, où on lui donna une chaire de droit et des lettres de bourgeoisie ; il y mourut, bientôt après, le 8 février 1574. Il a publié : *Juris orientalis, libri III, imperatoriæ constitutiones, sanctiones pontificiæ*, etc., *ab Enimundo Bonefidio digesti ac notis illustrati, et nunc primum in lucem editi, cum latinâ interpret.*, Henr. Stephan., 1573, in-8°. Le président de Thou, qui avait étudié sous lui, en fait de grands éloges (*Hist.*, lib. LIX).

C. M. P.

BONNEFOI (Jean-Baptiste), chirurgien, né en 1756, mort prématurément en 1790, exerça son art à Lyon ; il s'y était déjà fait connaître avantageusement par sa pratique, et surtout par deux mémoires qui obtinrent les prix de l'académie de chirurgie, *sur l'influence des passions de l'ame dans les maladies chirurgicales*, et *sur l'application de l'électricité à l'art de guérir* ; ils ont été imprimés à Lyon en 1783, in-8°. L'un d'eux était sa thèse inaugurale : c'était l'époque où les colléges de chirurgie commençaient à se distinguer. Bonnefoi a aussi laissé une *Analyse raisonnée du rapport des commissaires sur le magnétisme animal*, 1784, in-8°.

C. et A.

BONNEFONS (Jean), né à Clermont en Auvergne, en 1554, étudia le droit sous Cujas, à l'université de Bourges. Le fils de ce professeur, avec lequel il se lia, était passionné comme lui pour la poésie latine, et devint le confident de ses vers et de ses amours. Bonnefons alla ensuite se fixer à Paris, où il exerça la profession d'avocat avec assez de distinction. Son talent pour la poésie latine lui fit des amis et des protecteurs, notamment le président Achille de Harlay, qui lui procurèrent la charge de lieutenant-général du bailliage de Bar-sur-Seine. Il se maria dans cette ville ; et, quoiqu'il ne fût âgé que de trente ans, il parut dès-lors négliger les muses pour

ne s'occuper que des soins de sa famille et de sa fortune. On est porté à croire que le genre de son talent, si propre à rendre les peines et les ennuis d'un amour malheureux, ne convenait pas également pour peindre les plaisirs sévères du mariage, et que son changement de position avait contribué à affaiblir son imagination. Il est du moins certain que le peu de pièces qu'il a composées depuis cette époque, sont fort inférieures à celles de sa jeunesse. Quelques critiques ont placé Bonnefons au-dessus de tous les poètes de son siècle. La plupart de ses poésies sont en vers phaleuques, ou endécasyllabes, ce qui a donné lieu de le comparer à Catulle. Ménage dit que la seule différence entre ces deux poètes est que les vers de Bonnefons sont un peu trop mous et efféminés, au lieu que ceux de Catulle respirent une vivacité plus mâle. La Monnoye n'en parle pas d'une manière si avantageuse dans ses additions au *Ménagiana*, tom. II, pag. 371 à 375. Il lui reproche d'avoir moins imité les auteurs latins du siècle d'Auguste, que les modernes italiens, et d'être tombé dans le défaut de ses modèles : il relève même plusieurs fautes qu'il a commises contre la langue et la prosodie. La Monnoye n'a été si sévère dans ce jugement, que parce qu'on avait comparé Bonnefons aux anciens ; tort irréparable aux yeux d'un de leurs admirateurs les plus passionnés. Mais il serait injuste de refuser à Bonnefons de la grâce dans les descriptions, de la délicatesse dans les sentiments, et un art infini à rendre les différents mouvements de l'amour, qualités qui suffisent pour justifier la réputation dont il jouit. Bonnefons mourut en 1614, dans sa 60e. année. Il fut inhumé dans l'église St.-Étienne de Bar-sur-Seine, où on lisait son épitaphe, qu'il avait composée lui-même. Ses poésies érotiques ont été publiées sous le titre de *Pancharis*. C'est le nom qu'il donna à sa maîtresse imaginaire, composé de deux mots grecs, qui signifient *toute gracieuse*. La première édition est de Paris, 1587, in-8°. ; c'est un recueil de trente-deux pièces. Il en existe plusieurs autres. Quelques bibliographes citent comme la meilleure celle de Paris, sous la rubrique d'Amsterdam, 1725 ou 1727, in-12, avec les imitations en rime française, de Gilles Durant (*Voy.* DURANT), imprimées à Paris, 1610, 1613, petit in-8°. La Monnoye traite cependant cette édition d'impertinente, et les éditeurs d'ignorants. La plus complète est celle d'Amsterdam, 1767, in-12, sous ce titre : *Joannis Bonefonii patris, Arverni, opera omnia*. La *Pancharis* a été réunie aux *Juvenilia* de Théodore de Bèze, de Muret et de Jean Second, Leyde (Paris, Barbou), 1757, in-12 ; et à la suite des mêmes *Juvenilia*, réimprimés par Barbou, 1779, in-12, sous le titre d'*Amœnitates poëticæ*. Dans cette dernière édition, on a mis en latin les remarques de la Monnoye, dont nous avons parlé. Outre la traduction en vers français de la *Pancharis*, par Durant, il y en a une en prose de E. T. Simon de Troyes, dans le *Choix de poésies trad. du grec, du latin et de l'italien*, Paris, Cazin, 1786, 2 vol. in-18. Ses *Baisers*, qui sont le même ouvrage que la *Pancharis*, ont été imprimés séparément en latin et en français, à Leyde, 1659, in-12, sous ce titre : *Bonefonii Arverni Basia tàm latino quàm gallico idiomate edita*. — BONNEFONS (Jean), son fils, lui succéda dans la place de lieutenant-général du bailliage de Bar-sur-Seine, et cultiva la poésie latine, mais avec peu de succès. On a de lui : *Da-*

vid renatus, 1613, in-8°.: c'est un parallèle entre David et le cardinal Davy Duperron, à qui l'ouvrage est dédié; *Mercurius, de laudibus marchionis Anchorani*, 1614, in-8°., poëme à la louange du maréchal d'Ancre, qu'il outragea lâchement ensuite dans une autre pièce de 55 vers, *Conchini funus et fumus*, paraphrasée en vers français de sa façon, et imprimée en 1617, sous le titre de l'*Evanouissement de Conchine*, 16 feuilles in-8°. Cette dernière pièce, avec la traduction, se trouve dans l'édition des œuvres de Bonnefons le père, Amsterdam, 1727, in-12, et 1767, in-12. Il a été publié quelques autres pièces dont on trouve la liste dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*. W—s et J—r.

BONNEFONS (DOM ÉLIE-BENOIT), bénédictin de la congrégation de St.-Maur, né à Mauriac, en 1622, mort à St.-Vandrille, le 22 janvier 1702, a laissé manuscrit deux ouvrages considérables et précieux pour l'histoire de la Normandie: I. *Histoire civile et ecclésiastique de la ville de Corbie*, 2 gros vol. in-fol.; II. *Vies des saints religieux de l'abbaye de Fontenelle*, ou de St.-Vandrille, 3 vol. in-4°. Don Bréard, de la même congrégation, mort en 1688, en avait aussi composé une en 2 vol. in-fol. L'une et l'autre se gardaient en manuscrit dans la bibliothèque de cette abbaye. C. M. P.

BONNEGARDE ( ), abbé, dont on a annoncé la mort, il y a quelques années, a donné un *Dictionnaire historique et critique, ou Recherches sur la vie, le caractère, les mœurs et les opinions de plusieurs hommes célèbres, tirées des Dictionnaires de MM. Bayle et Chaufepié, ouvrage dans lequel on a recueilli les morceaux les plus agréables et les plus utiles de ces deux auteurs, avec un grand nombre d'articles nouveaux, et de remarques d'histoire, de critique et de littérature: pour servir de supplément aux différents dictionnaires historiques*, Lyon, 1771, en 4 vol. in-8°., qui ne contiennent guère que cinq cent cinquante articles. Ce sont souvent des recueils d'anecdotes sur un personnage célèbre, ou quelques réflexions à l'occasion de ses actions ou de ses ouvrages. On y trouve très peu de renseignements bibliographiques. Dans les extraits qu'il fait de Bayle et de Chaufepié (qui vivait encore), Bonnegarde s'est souvent permis de corriger leur style, et, pour le rendre plus pur ou plus orthodoxe, l'a rendu moins piquant: outre ces grands lexicographes, l'auteur a mis à contribution beaucoup d'autres écrivains, tels que Joly, d'Artigny, Dreux du Radier. En admettant dans sa compilation des articles sur plusieurs victimes du fanatisme, dans les 16e. et 17e. siècles, il assure qu'il n'a pas voulu armer l'autorité contre les incrédules, « mais seulement présenter un tableau effrayant qui fît » trembler les malheureux qui sont » sous les drapeaux de l'incrédulité, » et qui intimidât ceux qui seraient » tentés de s'y ranger. » A. B—r.

BONNER (EDMOND), évêque de Londres, vint au monde à Hanley, dans le comté de Worcester, à la fin du 15e. ou au commencement du 16e. siècle. Les uns lui donnent pour père un scieur de bois; les autres, un curé de campagne, bâtard d'un chevalier de la jarretière; d'autres enfin croyent que les bruits répandus, tant sur l'obscurité que sur la légitimité de sa naissance, furent l'ouvrage des deux partis contre lesquels il se déclara tour à tour dans les temps de trouble, et qu'il naquit d'une famille honnête,

mais peu fortunée. Bonner fit ses études dans l'université d'Oxford, y fut reçu docteur en droit canon, bachelier en droit civil, enfin docteur en théologie. Sa dextérité dans les affaires lui attira la confiance du cardinal Wolsey, qui l'employa utilement en diverses négociations importantes, et lui procura de riches bénéfices. Après la mort de ce cardinal, il devint chapelain de Henri VIII, s'insinua fort avant dans sa faveur, fut un de ses agents les plus actifs, dans l'affaire du divorce, et dans les changements que ce prince fit dans l'église anglicane. Il remplit, au gré de son maître, plusieurs missions délicates dans les cours de l'Europe, à Rome, à Vienne, à Paris, à Copenhague. Ce fut lui qui, en 1533, alla signifier au pape Clément VII, alors à Marseille, l'appel du roi au futur concile général, de la sentence prononcée contre son divorce. Il obtint de François Ier., pendant son ambassade en France, la permission de faire imprimer à Paris la nouvelle version anglaise de la *Bible*, qui venait d'être faite à Londres, par les ordres du roi d'Angleterre. Cependant, le peu de ménagement qu'il mit à solliciter une pension que François s'était engagé de faire à Henri, fit que le premier de ces princes demanda et obtint son rappel; mais, afin que ce rappel n'eût pas l'air d'une disgrâce, il reçut une nouvelle mission auprès de Charles-Quint, fut nommé au siége de Héréford, et, avant qu'il en eût pris possession, à celui de Londres, en 1539. On le regarde comme le premier évêque qui ait reconnu, dans ses provisions, que les évêques ne tiennent leur juridiction que du roi, et qu'ils sont amovibles à sa volonté : il avait déjà souscrit la déclaration du corps épiscopal contre le pape, et composé une préface pour le traité de Gardiner, *De verâ obedientiâ*, destiné à combattre l'autorité spirituelle du souverain pontife, et à établir celle du monarque. Tout changea de face sous Édouard VI. La réformation se porta sur le dogme même. Bonner louvoya quelque temps; il voulut mettre certaines restrictions à l'exercice de la suprématie royale, certains obstacles aux nouveaux réglements pour la célébration de l'office divin en langue vulgaire, et pour la suppression des images; mais quelques mois de prison suffirent pour le réduire. Cependant le peu de zèle qu'il mettait à faire recevoir la nouvelle liturgie, et sa tolérance pour les catholiques, le rendirent suspect. On voulut l'éprouver, en lui ordonnant de prêcher à St.-Paul, sur la validité de la puissance royale durant la minorité, puissance contestée par les rebelles de Norfolk et de Devonshire, dont il était soupçonné de partager l'opinion. On ne fut pas satisfait de la manière dont il s'en acquitta. Il fut traduit devant une commission mi-partie laïque et ecclésiastique, présidée par Cranmer, son ennemi. Bonner, qui avait fait une étude particulière du droit canonique et du droit civil, embarrassa ses juges; mais ni ses objections, ni ses protestations contre leur partialité et la compétence du tribunal, ni ses appels au roi, ne purent le garantir d'être déposé, et enfermé dans la prison de Marshalsea, où il resta confiné depuis 1549 jusqu'en 1553, que la reine Marie le rétablit dans son siége. Sous le règne d'Élisabeth, il fut un des premiers que cette princesse persécuta pour ses opinions religieuses. Il refusa de prêter le serment de suprématie, fut de nouveau enfermé, en 1563, dans la même prison, où il finit assez tranquillement sa carrière, le 5 septembre 1569.

Les variations de Bonner dans ses principes et dans sa conduite ont répandu des couleurs peu favorables sur son caractère. Quoiqu'il ne faille pas adopter toutes les déclamations des historiens protestants sur les cruautés qu'ils lui reprochent, à la tête de la commission établie par la reine Marie, pour juger le clergé schismatique, on ne saurait le justifier d'avoir, dans cette circonstance, montré un caractère de rigueur peu convenable à son état, et prononcé des sentences cruelles et odieuses (*Voy.* Gardiner). Du reste, on lui doit cet éloge, qu'il s'appliqua efficacement à rétablir les mœurs dans son clergé, et à maintenir l'ancienne religion; qu'après s'être relevé de sa chute, il resta ferme dans le catholicisme; que, durant sa disgrâce, il ne rampa point aux pieds de ses ennemis; qu'il n'avilit point son caractère par des bassesses, et qu'il supporta les rigueurs de la prison avec autant de calme que de résignation. On a de lui : I. *Lettres à lord Cromwel ;* II. *Responsum et exhortatio in laudem sacerdotii*, 1553; III. *les trente-sept articles de ses Visites*, 1554; IV. l'*Exposition du Symbole et des sept sacrements*, en treize homélies, 1554, in-4°., et quelques autres écrits sur les matières du temps.

T—D.

BONNET (Honoré). *V.* Bonnor.

BONNET (Pierre), médecin de la duchesse de Bourgogne et de la faculté de Paris, naquit dans cette ville en 1638, et mourut à Versailles le 19 décembre 1708. Il était neveu de l'abbé Bourdelot, qui lui légua sa bibliothèque, à condition qu'il prendrait son nom. En effet, à la mort de son oncle, il se fit appeler Bonnet-Bourdelot. Tous deux s'étaient longtemps occupés de l'histoire des beaux-arts, et principalement de celle de la musique et de la danse; mais ils ne publièrent aucun ouvrage. — Bonnet (Jacques), frère de Pierre, payeur des gages du parlement, hérita des travaux de ses parents, les mit en ordre, et donna au public : I. *Histoire de la musique et de ses effets, depuis son origine jusqu'à présent*, Paris, Cochart, 1715, in-12; Amsterdam, Lecêne, 1725, 4 tom. en 2 vol. in-12; la Haye, 1743, in-12, 2 vol. Cette histoire, divisée en quatorze chapitres, était la seule en France lorsqu'elle parut; aussi procura-t-elle à son auteur une assez grande réputation; mais, indépendamment de ce qu'elle est très superficielle, elle a été éclipsée depuis par celle de Blainville, et surtout par le savant ouvrage de M. Kalkbrenner. Les deux dernières éditions contiennent, de plus que la première, la *Comparaison des musiques française et italienne*, par Le Cerf de la Vieville. II. *Histoire générale de la danse sacrée et profane; ses progrès et ses révolutions depuis son origine jusqu'à présent*, Paris, d'Houry fils, 1723, in-12. Deux chapitres en appendice traitent de la musique naturelle émanée de Dieu, de la musique élémentaire attribuée aux esprits aériens, et l'ouvrage est terminé par un parallèle entre la peinture et la poésie. On peut faire à cette histoire le même reproche qu'à la précédente. Les travaux de Cahusac, de l'abbé Dubos, etc., l'ont fait entièrement oublier. Malgré ses lumières, Jacques Bonnet s'était entêté des chimères de la cabale; il croyait avoir un génie, qu'il appelait *Éliel*, qui lui donnait de fidèles avis de tout ce qui devait lui arriver, et de tout ce qu'il devait faire. Il refusa le viatique, parce que son génie ne l'avait pas encore averti qu'il fût temps. Il se trouvait cependant à l'extrémité. L'ab-

bé Richard, son ami, connu dans la république des lettres par plusieurs ouvrages de biographie, vint cependant à bout d'écarter ces étranges idées. Bonnet mourut en 1724, âgé d'environ quatre-vingts ans. K.

BONNET (Charles), philosophe et naturaliste, naquit à Genève, le 13 mars 1720, d'une famille riche, et distinguée par les places qu'elle avait remplies dans cette république. Destiné par ses parents à la jurisprudence, la lecture du *Spectacle de la nature* de Pluche, et celle des ouvrages de Réaumur lui inspirèrent un goût invincible pour l'histoire naturelle. Dès l'âge de vingt ans, il avait fait sa belle découverte que les pucerons sont féconds sans accouplement pendant plusieurs générations. Trembley, son compatriote, ayant fait, à peu près vers le même temps, la découverte non moins étonnante de la reproduction à l'infini du polype, par incision, Bonnet essaya cette opération sur beaucoup de vers et d'insectes, et reconnut que plusieurs de ces animaux partagent avec le polype cette propriété merveilleuse. Il consigna toutes ces expériences dans son *Traité d'insectologie*, Paris, 1745, 2 parties in-8°. Son second ouvrage d'observations, intitulé : *De l'usage des feuilles*, Gottingue et Leyde, 1754, in-4°., contient ses découvertes sur la physique végétale, et forme l'un des meilleurs livres qui existent sur ce sujet difficile. Il y montre surtout cette action mutuelle du végétal et des éléments qui l'environnent, si bien calculée par la nature, que, dans une multitude de circonstances, il semble que la plante agisse pour sa conservation avec sensibilité et discernement; les racines se détournent, se prolongent pour chercher une meilleure nourriture ; les feuilles se tordent quand on leur présente l'humidité dans un sens différent de celui où elles la reçoivent ordinairement ; les branches se redressent ou se fléchissent pour trouver l'air plus abondant ou plus pur; toutes les parties de la plante se portent vers la lumière, quelqu'étroites que soient les ouvertures par où elle pénètre, etc. Bonnet aurait pu encore enrichir l'histoire naturelle d'une foule de découvertes précieuses, mais ses yeux, affaiblis par l'usage du microscope, lui refusèrent leur secours, et son esprit, trop actif pour supporter un repos absolu, entra dans le champ de la philosophie générale. Il y porta cette méthode précise qu'il s'était faite dans ses premières recherches, et surtout un grand besoin d'idées claires, qui le jetait plutôt dans les hypothèses que dans les abstractions. Ses *Considérations sur les corps organisés*, Amsterdam, 1762 et 1768, 2 vol. in-8°., sont presque entièrement consacrées à défendre le système de la préexistence des germes, et à en expliquer les difficultés par des suppositions partielles. Les observations de Haller et de Spallanzani lui donnèrent des appuis très solides. Dans sa *Contemplation de la nature*, Amsterdam, 1764 et 1765, 2 vol. in-8°., il développe ce principe de Leibnitz, que la nature ne fait point de saut, en l'appliquant, non seulement comme Leibnitz, aux événements successifs et à l'enchaînement des causes et des effets, mais encore à la nature et à l'organisation des êtres simultanés, dont il cherche à former une échelle où l'on descendrait par degrés de l'être suprême aux corps les plus simples et les moins doués de propriétés (1). Dans

(1) L'auteur écrivait, le 5 mars 1782, à M. de Malesherbes : « . . . C'est cette *contemplation de la nature* que je reproduis dans le tome IV des œuvres complètes, fort augmentée. Vous verrez ici la nature elle-même désavouer presque par-

son *Essai de psychologie*, Londres, 1754, in-12; et dans son *Essai analytique des facultés de l'ame*, Copenhague, 1760, in-4°.; 1769, in-8°., il s'était rencontré avec l'abbé de Condillac dans l'idée de déterminer par le raisonnement ce qui arriverait à un homme adulte et sain, qui, comme une statue que l'on animerait par degrés, pourrait recevoir, une à une, toutes les sensations, dans l'ordre où l'on voudrait les lui donner. De la relation intime et continue que l'on observe entre l'ame et le corps, il conclut la nécessité constante d'un organe corporel pour l'exercice de l'intelligence, mais il suppose cet organe assez petit ou assez délié pour survivre au corps visible et terrestre. Il se rend compte de l'association des idées à la manière d'Hartley, par l'excitation mutuelle des molécules de cet organe matériel. N'admettant aucune action sans motif, comme, dit-il, il n'y a aucun effet sans cause, il définit la *liberté morale*, le pouvoir de l'ame de suivre sans contrainte les motifs dont elle éprouve l'impulsion; et résout ainsi les objections que l'on tire de la prévision de Dieu, mais peut-être aussi détourne-t-il l'idée que l'on se fait d'ordinaire de la liberté. Malgré ces opinions qui touchent au matérialisme et au fatalisme, Bonnet fut très religieux. Dans sa *Palingénésie philosophique*, Genève, 1769 et 1770, 2 vol. in-8°., il montre par les maux de ce monde, et par l'irrégularité de leur distribution, la nécessité d'un complément qu'une autre vie peut seule faire espérer; il n'en excepte même aucun des êtres qui souffrent dans celle-ci; chaque être montera dans l'échelle de l'intelligence, et le bonheur consistera à connaître. Les œuvres de Dieu lui semblaient si excellentes, que connaître, pour lui, était encore aimer. Enfin, ses idées sur la nécessité des motifs pour l'action, lui font conclure la nécessité d'une révélation, comme motif dernier et péremptoire; et cette conclusion une fois tirée, il ne lui est pas difficile de déterminer laquelle des révélations existantes est la vraie. C'est l'objet de ses *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme*, Genève, 1770 et 1771, in-8°. On voit que les idées de Bonnet sont liées en un grand système, dont toutes les parties se tiennent; il employa toute sa vie à leur développement, jouissant, dans l'aisance, et au sein de l'amitié, de la tranquillité d'ame nécessaire à des méditations profondes. Ce qui est assez singulier pour un naturaliste, il ne quitta jamais sa patrie. Il était marié, mais ne laissa point d'enfants. Sa mort arriva le 20 mai 1793, à l'âge de soixante-treize ans. M. de Pouilly a publié son éloge historique, et M. Jean Trembley un *Mémoire pour servir à l'histoire de sa vie et de ses ouvrages*, Berne, 1794, in-8°.; le botaniste Wahl lui a consacré un genre de plantes, sous le nom de *Bonnetia*. Ses œuvres ont été recueillies et imprimées à Neufchâtel en 1779, en 8 vol. in-4°.; et en 18 vol.

tout son plus éloquent historien, et la reproduction des êtres vivants ramenée à ces lois que j'avais tâché autrefois d'établir, et contre lesquelles cet historien paraît combattre encore. Peut-être néanmoins que cet illustre académicien, ami du vrai, renoncera enfin à ses étranges opinions, quand il apprendra qu'on a aujourd'hui les preuves les plus directes de la préexistence du germe à la fécondation, soit dans le végétal, soit dans l'animal.... Que dira encore notre savant épigéniste, lorsqu'il apprendra que ces *corps jaunes* des femelles vivipares, auxquels il fait jouer un si grand rôle dans la génération, n'y contribuent en rien? Que dira-t-il enfin quand il saura que les fameuses *molécules organiques* sont de vrais animalcules, habitants naturels des liqueurs séminales, et qui n'ont pas la plus légère part au grand ouvrage de la reproduction? Quel ne sera point son étonnement, en apprenant qu'avec moins de treize grains de sperme d'un chien, on a fécondé artificiellement une chienne qui a mis bas trois petits bien vivants et bien conditionnés?» (*Lettres inédites*, collect. de M. V--ve.)

in-8°., fig. On trouve des exemplaires de l'édition in-4°. reliés en 10 volumes. Cette collection a été traduite en allemand; la plupart des écrits de Bonnet sont traduits en anglais, en hollandais, et dans d'autres langues. C—v—r.

BONNET (Théophile), médecin de Genève, descendait d'une famille qui avait pratiqué avec honneur la médecine à Lyon. La postérité a conservé surtout les noms de son aïeul, Pierre Bonnet, né en 1525, qui fut quelque temps médecin d'un duc de Savoie; de son père, André Bonnet, né en 1556, qui se retira sur la fin de sa vie à Genève, et de Jean Bonnet son frère, né à Genève, en 1615, qui jouit d'une grande réputation dans cette ville, et commença un traité *De catarrhis*, qu'il n'abandonna que lorsqu'il connut celui de Schneider sur le même sujet. Le plus illustre de cette famille est sans contredit Théophile; il naquit le 5 mars 1620, à Genève, et, après des études distinguées dans sa patrie et dans les plus célèbres académies, se fit recevoir docteur en 1643. Il se livra ensuite à la pratique de son art, et y acquit une grande réputation. Cependant, son principal titre aujourd'hui est comme écrivain, et comme ayant, en quelque sorte, créé l'anatomie pathologique, qui a depuis illustré Morgagni. Bonnet fut un des premiers compilateurs de son temps; un grand nombre de ses ouvrages ne sont que des extraits ou des traductions d'autres ouvrages; cependant, comme dans sa pratique, il recueillait les diverses observations qui s'offraient à lui, il a laissé, sous ce rapport, des recueils assez précieux. Etant devenu sourd sur la fin de sa vie, cette infirmité le dégoûta de la pratique, et il se consacra tout entier à la composition de ses divers ouvrages. Les deux principaux sont ce qu'il appelle le *Phare des Médecins*, et son *Cimetière anatomique*. Le premier, *Pharos medicorum, id est, cautelæ animadversiones et observationes practicæ*, Genève, 1668, 2 vol. in-12, est en grande partie un extrait de ses diverses observations pratiques; il les fait servir seulement à épargner aux médecins les erreurs dans lesquelles il les avait vus tomber souvent; c'est là ce qui légitime le titre de l'ouvrage où il affecte de suivre la méthode de Baillou, et qui n'est pas sans intérêt, quoiqu'il soit bien loin d'être une source aussi précieuse que celle que présentent les œuvres de son modèle. Bonnet en donna deux éditions successives sous des titres différents: *Labyrinthus medicus extricatus*, Genève, 1679, in-4°.; *Methodus vitandorum errorum, qui in praxi occurrunt*, Genève, 1687, in-4°. Le second, *Sepulchretum, seu Anatomia practica*, Genève, 1679, 2 vol. in-fol., est un recueil de beaucoup d'ouvertures de cadavres, où il cherche à déduire les causes des maladies et les motifs de la mort: c'est le premier ouvrage d'anatomie pathologique, celui qui a tracé la route à Morgagni. Ce n'est, à la vérité, qu'une esquisse imparfaite des travaux de celui-ci; on désirerait dans l'ouvrage de Bonnet moins d'inexactitude, un meilleur choix d'observations, moins de détails superflus, plus de saine critique; mais ce n'en est pas moins celui qui a ouvert la carrière. Manget en a donné une bonne édition en 3 vol. in-fol., en 1700. Tous les autres ouvrages de Bonnet sont des compilations faites généralement dans un assez bon esprit: I. *Mercurius compitalitius, seu Index medico-practicus*, Genève, 1682, in-fol., traduit en anglais en 1684; II. *Zodiacus medico-gallicus*, traduction du Journal de Blegny (*Voy.* Blegny); III. *Medicina*

septentrionalis collatitia, Genève, 1684 et 86, 2 vol. in-fol.; recueil d'observations anatomiques pratiques, extraites des mémoires des diverses académies; IV. *Polyanthes, sive Thesaurus medico-practicus ex quibuslibet rei medicæ scriptoribus collectus*, Genève, 3 vol. in-fol., 1690, 1691, 1693; V. la traduction en latin de deux ouvrages français: *Theodori Turqueti de Mayerne tractatus de Arthritide, unà cum ejusdem aliquot consiliis*, Genève, 1671, 1674, in-12; Londres, 1674, in-8°.; *Jacobi Rohaultii tractatus physicus*, Genève, 1674, in-8°.; VI. une *Bibliothèque de médecine et de chirurgie*, Genève, 1670, 4 vol. imprimés séparément, compilation composée d'observations chirurgicales. Bonnet est mort le 29 mars 1689, âgé de soixante-neuf ans. C. et A.

BONNET. *Voy.* BONET.

BONNEVAL (CLAUDE-ALEXANDRE, comte DE), naquit d'une illustre maison du Limousin, le 14 juill. 1675. Mis au collége des jésuites après la mort de son père, le maréchal de Tourville, son parent, le fit entrer dans la marine à l'âge de douze ans. Lorsque la guerre se déclara, en 1688, le marquis de Seignelai, ministre de la marine, passant en revue les gardes-marines, voulut réformer le jeune Bonneval à cause de son âge: « On ne » casse pas un homme de mon nom, » répondit fièrement l'enfant, qui annonçait déjà tout ce qu'il serait bientôt: « N'importe, monsieur, » dit le ministre, qui savait deviner les hommes, « le roi casse le garde-marine, » mais le fait enseigne de vaisseau. » Le jeune officier se montra digne d'un avancement si prématuré, et se distingua aux combats de Dieppe, de la Hogue et de Cadix, où le maréchal de Tourville commandait la flotte française. Une affaire d'honneur dégoûta le comte de Bonneval du service de la marine, où il n'espérait pas d'avancement rapide sous le ministère de M. de Pontchartrain, qui avait épousé la querelle dont son adversaire avait été le provocateur. Il acheta, en 1698, un emploi dans le régiment des gardes, et y demeura jusqu'à la guerre de 1701. A cette époque, il obtint le régiment de Labour, infanterie, et servit en Italie sous le maréchal de Catinat. Il se distingua sous ce général, et sous le maréchal de Villeroi et le duc de Vendôme. A la bataille de Luzzara, il se conduisit d'une manière assez brillante pour se faire remarquer du prince Eugène, et ce fut même à ce souvenir que Bonneval dut, dans la suite, l'honorable accueil qu'il reçut du prince quand il passa au service de l'empereur. En effet, en 1704, après la prise d'Ivrée, par le duc de Vendôme, le bouillant comte de Bonneval s'attira l'animadversion du ministre Chamillard, et se donna tort par la hauteur avec laquelle il lui répondit dans ses lettres: « Si dans le terme de » trois mois, lui écrivait-il, je ne re» çois pas satisfaction de l'affront que » vous me faites, j'irai au service de » l'empereur, où tous les ministres » sont gens de qualité, et savent com» ment il faut traiter leurs semblables. » Ne recevant pas de réponse, et craignant d'être arrêté, Bonneval demanda un congé au duc de Vendôme, et employa l'hiver de 1705 à 1706, à voyager en Italie. Il se lia à Venise avec le marquis de Langallerie, qui, de lieutenant-général en France, avait passé au service de l'empereur avec le même grade. Après une longue hésitation, n'ayant plus de ressources pécuniaires, ne voyant plus d'espoir de rentrer en grâce à la cour de France, le malheureux comte de Bonne-

val imita l'exemple de Langallerie, et porta les armes contre sa patrie, sous les drapeaux autrichiens. Le prince Eugène lui fit accorder le grade de général-major, et Bonneval servit en cette qualité à l'attaque des lignes de Turin. Il contribua au succès de cette victoire, et, par un singulier hasard, il eut le bonheur d'y sauver la vie à son frère, le marquis de Bonneval, près d'être massacré par des grenadiers hongrois. La honte de sa désertion fut en quelque sorte effacée par ses exploits journaliers. Il aida à la prise d'Alexandrie, monta le premier à l'assaut du château de Tortone, qui fut emporté l'épée à la main. Les années suivantes, il servit sous le prince Eugène en Provence et en Dauphiné, où les ennemis de la France pénétrèrent sans s'y maintenir. En 1708, Bonneval eut le commandement d'un corps de troupes destiné à agir contre l'état de l'Eglise : le pape Clément XI reconnaissait Philippe V, qui était à la fois roi d'Espagne et roi des Deux-Siciles, et se refusait à donner l'investiture de ce dernier royaume à l'archiduc Charles. Bonneval eut ordre d'entrer dans l'état du souverain pontife, pour le contraindre à céder. Cette ridicule guerre ne tarda pas à s'accommoder, après avoir été l'occasion pour l'intrépide Bonneval d'une blessure d'autant moins glorieuse à ses yeux, qu'il la reçut de la main obscure d'un soldat des milices papales. Ce fut un coup de feu qui lui fracassa le bras. Le comte servit en 1709, en Savoie et en Dauphiné. En 1710, le prince Eugène l'appela en Flandre, où il se trouva au siége d'Aire : il fit la campagne de 1711 et celle de 1712. Ce fut pendant la négociation de la paix d'Utrecht que les succès du maréchal de Villars amenèrent, qu'on vit tour à tour le comte de Bonneval se battre en duel contre un Français qui trouva mauvais qu'il soutînt à lord Strafford que Louis XIV aspirait à la monarchie universelle, et contre un officier-général prussien, qui en avait dit autant, et s'était permis de mal parler du même roi. Il assista, en 1714, à l'entrevue du prince Eugène et du maréchal de Villars à Rastadt. Ses services furent récompensés par Charles VI, successeur de l'empereur Joseph Ier. ; il fut fait lieutenant-général et membre du conseil aulique. En 1715, la cour de Vienne déclara la guerre à l'empire othoman : le prince Eugène commanda l'armée impériale en Hongrie ; Bonneval fut employé sous ses ordres : il se signala à la bataille de Péterwaradin, en 1716. La victoire fut due, en grande partie, à son intrépidité, et à la résistance que son régiment opposa à l'effort d'un corps nombreux de janissaires : il fut blessé au bas-ventre d'un coup de lance, qui l'obligea de porter un bandage de fer le reste de sa vie. C'est ce glorieux exploit que célèbre J. B. Rousseau dans son ode sur la bataille de Péterwaradin :

> Quel est ce nouvel Alcide,
> Qui, seul, entouré de morts,
> De cette foule homicide
> Arrête tous les efforts ?
> A peine un fer détestable
> Ouvre son flanc redoutable,
> Son sang est déjà payé.

Mais la valeur et les talents du comte de Bonneval étaient accompagnés de présomption, d'indiscrétion, et d'une légèreté satirique dans ses discours ou dans les chansons qui échappaient à son esprit vif, gai, original, mais peu mesuré. Ce fut ainsi qu'il perdit l'amitié du prince Eugène, par des avis d'une franchise déplacée, lui reprochant de choisir mal ses créatures, ses favoris, qui étaient, disait-il, les plus grands coquins de l'empire turk et romain

Par suite de ces inconséquences, le comte de Bonneval étant, en 1720, dans les Pays-Bas, s'avisa de demander raison publiquement au gouverneur de la province, de propos calomnieux contre la reine d'Espagne. Cet homme, le marquis de Prié, que Bonneval et ses amis n'appelaient que *le transalpin* et *le vilain*, n'en était pas moins soutenu par le prince Eugène, qui, sans s'intéresser à la personne, protégeait le caractère public dont il était revêtu; et l'empereur, quoiqu'il aimât et appréciât le mérite militaire de Bonneval, lui donna le dessous dans cette scandaleuse affaire, lui ôta tous ses emplois, et le condamna même à cinq ans de prison, peine qui, selon les apparences, se fût réduite à une détention de vingt-quatre heures, si le fougueux et fier Bonneval s'était soumis à la punition; mais, au lieu d'obéir, il passa sur un territoire neutre, d'où il envoya au prince Eugène une lettre à laquelle il ne manquait que le nom de cartel. Cette nouvelle faute acheva de le perdre à la cour de Vienne, et, pour se dérober à la rigueur des lois militaires qu'il avait violées si outrageusement, il se sauva à Venise, et de là en Turquie, où il prit le turban, en 1720. Il écrivit de Constantinople une longue lettre au marquis de Bonneval son frère, comme au chef de sa maison, pour faire l'apologie de sa conduite. Il dit, dans cette lettre, que le jour même de son entrée dans la capitale de la Bosnie, il fut arrêté, à la sollicitation d'un officier allemand, et que la cour de Vienne offrit de fortes sommes pour qu'il fût remis entre ses mains. « Ce fut alors, dit-il, que je » quittai le chapeau pour le turban, » qui seul pouvait me sauver. Vous » jugerez bien, ajoute-t-il, qu'un hom- » me aussi déterminé que moi n'au- » rait pas attendu, pour se faire turk, » le moment où on allait le livrer aux » Autrichiens, si tel avait été mon des- » sein en passant dans les états du » sulthan; mais je me serais fait diable, » plutôt que de me voir à la merci de » l'empereur d'Allemagne. Sachez en- » fin que j'aime mieux, en dépit de » l'opinion de nos tristes cagots, être » où je suis, et comme je suis, que » d'être mort, écorché vif, et en bon » chrétien à Vienne. » Le comte de Bonneval, devenu en Turquie Achmet-Pâcha, apprit à un corps de troupes qui lui fut confié, les exercices et les évolutions des armées européennes; son projet était de mettre sur un pied régulier toutes les milices du vaste empire othoman. Il apprit aux Turks à se mieux servir des bombes et de l'artillerie, et leur rendit familiers les instruments propres à ce travail. La cour de Russie conçut des inquiétudes de ces innovations; mais le pacha de Bonneval trouva bientôt dans la nation elle-même des obstacles insurmontables : le sulthan craignit une révolte générale, et le moderne Xantippe ne fut pas secondé. Cependant on continua de le consulter sous Mahmoud, et le grand vizyr Ali avait en lui quelque confiance; il partagea la disgrâce de ce ministre, et fut exilé dans un pachalic à l'extrémité de la mer Noire. Le comte de Bonneval reparut en 1739, et se signala dans la guerre contre les Impériaux, terminée par la paix de Belgrade; mais son crédit à la Porte othomane n'alla jamais au-delà des égards et des honneurs qu'on rend à un homme dont on recherche les lumières, mais dont on suspecte la bonne foi. L'inquiétude de son caractère et de son esprit ne l'abandonnèrent qu'avec la vie. Il songeait, peu de temps avant sa mort, à s'enfuir à Rome, et à rentrer au service de France. Achmet-Pacha, comte de Bon-

neval, mourut le 22 mars 1747, à l'âge de soixante-douze ans. Son tombeau se voit encore à Péra, dans un cimetière de derviches mewlewis, ou tourneurs, près du palais de Suède. On y a gravé cette inscription turke : « Dieu » est permanent; que Dieu, glorieux » et grand auprès des vrais croyants, » donne paix au défunt Achmet-Pacha, » chef des bombardiers, l'an de » l'hégyre 1160 (1747). » Son fils Soliman-Aga, nommé auparavant comte de la Tour, lui succéda dans la charge de topigi-bachi. On a publié de prétendus *Mémoires du comte de Bonneval;* la meilleure édition, augmentée d'un supplément, est celle de Londres (Lausanne) 1740-55, 5 volumes in-12. S—Y.

BONNEVAL (René de), né au Mans, à la fin du 17e. siècle, mort en janvier 1760, n'a été qu'un écrivain fécond et médiocre. On a de lui : I. *Momus au cercle des Dieux*, 1717, in-12; II. *Réponse aux paradoxes de l'abbé Desfontaines, contre Inès de Castro*, 1723, in-12; III. *Réflexions sur l'anonyme et sur ses conseils à M. Racine, au sujet du poëme de la Religion;* IV. *Critique du poëme de la Henriade;* V. *Critique des Lettres philosophiques;* VI. *Plaintes à l'Académie française;* VII. *Epître à M. Gresset*, 1737, in-12; VIII et IX. *la Tontine de l'amour*, et *la Tontine*, allégories; X. *Eléments de l'éducation*, 1745, in-12; XI. *Progrès de l'éducation;* XII. *Lettre d'un hermite à J.-J. Rousseau*, 1753; XIII. *Apologie de la Musique et des musiciens français*, 1754, in-8°.; XIV. *Dissertations entre le P. Buffier et le sieur de Bonneval;* XV. *Mémoire de Mme. Rapalli*, 1756, in-12; XVI. *Recueil de Chansons*, mises en musique par Bertin. Bonneval a été l'un des collaborateurs des *OEuvres de Campistron*, 1750, 3 vol. in-12. — Bonneval (Michel de), ancien intendant des menus-plaisirs, mort en 1766, a donné à l'Opéra plusieurs ballets : *les Romans, le Roman merveilleux, les Amours du Printemps, les Caractères de l'Amour, Jupiter vainqueur des Titans.* On a de lui *le Langage de la Nature*, épître, 1760. A. B—T.

BONNIER D'ARCO (Ange), était président à la chambre des comptes de Montpellier, lors de la révolution, et fut nommé successivement député du département de l'Hérault, à l'assemblée législative et à la convention. Employé par le directoire, dans la diplomatie, il assista, en septembre 1797, aux conférences tenues sans succès à Lille, avec lord Malmesbury. Au mois de novembre suivant, il passa au congrès de Rastadt, d'abord avec Roberjot et Treilhard; mais ce dernier ayant été élu directeur au mois de mai suivant, M. Jean de Bry lui succéda, et Bonnier se trouva à la tête de l'ambassade. Lorsque le ministre autrichien à Rastadt reçut ordre de rompre les négociations, Bonnier déclara qu'il ne quitterait point cette ville à moins qu'on ne l'y forçât, ou que son gouvernement ne le rappelât. Cependant, lorsqu'il vit que les troupes ennemies occupaient Rastadt et les environs, il partit avec ses collègues pour Strasbourg. Sur la route, des hommes armés, portant l'uniforme des hussards autrichiens de Szeckler, attaquèrent les voitures, le 28 avril 1799. Bonnier et Roberjot furent tués. M. Jean de Bry ne reçut que quelques blessures, et parvint à s'échapper. Les papiers de la légation furent pillés. Le gouvernement français institua une fête funéraire pour la commémoration de ce funeste événement; M. Garat prononça l'oraison

funèbre des ministres assassinés, et on décréta que, pendant deux années, la place de Bonnier, au conseil des anciens, resterait vacante, et couverte d'un crêpe noir. Outre un grand nombre d'écrits peu importants, relatifs à la révolution, Bonnier est auteur de *Recherches historiques et politiques sur Malte*, 1798, in-8°. — Son père (Ant. Samuel), président de la cour des Aides de Montpellier, avait publié un *Discours sur la manière de lever les tailles en Languedoc*, 1746, in-8°. K.

BONNIERES (Alexandre-Jules Benoit de), avocat distingué au parlement de Paris, né en 1750, à Grancey, dans le Berri. Il avait fait ses études de droit sous le célèbre Pothier, et il était devenu avocat de la ville d'Orléans, qui lui avait fait présent de la statue en pied de l'héroïne qu'elle honore depuis quatre cents ans comme sa libératrice. L'élocution de Bonnières était facile, mais exempte de diffusion, et rappelait la manière de Caillard, qui était, comme lui, méthodique dans ses développements, et lumineux dans ses résumés. Bonnières y joignait de la grâce dans le débit, et l'heureuse expression d'une physionomie agréable et remplie de candeur. Son désintéressement était connu et cité dans une réunion de jurisconsultes, où cette vertu était commune. L'avocat-général Séguier, qui se connaissait en talents supérieurs, en faisait un cas particulier, et lui avait confié, à titre d'amitié, le soin d'instruire dans l'étude du droit français, son fils aîné, premier président actuel de la cour impériale de Paris. Bonnieres fut avocat consultant du comte d'Artois, maître des requêtes en son conseil, intendant de sa maison, et décoré du cordon de St.-Michel. En 1791, il fit un voyage à Turin, pour concerter avec le prince les moyens de satisfaire ses créanciers. Il faillit être victime des massacres de septembre 1792. Après la dissolution de la convention, il fut élu, en l'an 5 (1796), membre de cette portion de la législature appelée le conseil des cinq-cents. Toujours courageux et fidèle, il subit la proscription du 18 fructidor avec fermeté et modération. Il mourut à Paris, en décembre 1801, regretté des gens de bien, et sur tout de ses clients, dont il était resté l'ami. D—s.

BONNIVET (Guillaume Gouffier, seigneur de), amiral de France, fils de Guillaume Gouffier de Boisy et de Philippine de Montmorenci, « fut, dit Brantôme, en bonne répu» tation aux armées et aux guerres, » au-delà les monts où il fit son ap» prentissage; et pour ce, le roi » (François Ier.) le prit en grande » amitié, étant d'ailleurs de fort gentil » et subtil esprit et très habile, fort » bien disant, fort beau et agréable, » comme j'ai vu par son portrait. » Le jeune Bonnivet se signala surtout au siége de Gênes, en 1507, et à la journée des éperons, en 1513. Après la bataille de Marignan, François Ier. l'envoya en ambassade en Angleterre, pour corrompre Volsey, ministre de Henri VIII, et pour décider ce monarque à se déclarer en faveur de la France. L'année suivante, Bonnivet parcourut toutes les cours d'Allemagne pour faire élire François Ier. empereur. Peut-être se serait-il assuré de tous les suffrages, s'il avait su distribuer l'argent avec prudence, au lieu de le prodiguer avec un éclat indiscret; il gagna quelques électeurs, et flatta long-temps François Ier. de l'espoir du succès; mais à la nouvelle de la proclamation de Charles-Quint, il sortit du château qui lui servait d'asyle

aux environs de Francfort, et s'enfuit plein de honte à Coblentz. Toutefois, il n'en fut pas moins bien accueilli à la cour; et à la mort de son frère Boisy, grand-maître de la maison de France, il le remplaça dans la faveur du roi; mais il ne succéda ni à ses vertus, ni à sa prudence (*Voyez* Boisy). Il fut l'esclave de la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier., et le flatteur de son maître; soumis à tous les caprices de cette princesse altière, il obtint par son crédit, en 1521, le commandement de l'armée de Guienne, destinée à réparer les fautes et les malheurs de Lesparre dans la guerre d'Espagne. Bonnivet s'empara d'abord de quelques châteaux situés dans les montagnes de la Navarre, menaça ensuite Pampelune, et, par une marche habile, tourna tout à coup vers Fontarabie; il passa la rivière d'Andaye à la vue de l'armée espagnole, enleva le château de Bohobie, et se rendit maître de Fontarabie, regardée alors comme une des principales clefs de l'Espagne. Au milieu de ces hostilités, des conférences s'ouvrirent pour la paix avec Charles-Quint; mais le présomptueux Bonnivet, enivré de ses succès, ne fut pas d'avis de restituer Fontarabie, qu'il regardait comme un trophée de sa gloire, et il promit même au roi de faire suivre la prise de cette ville par la conquête de St.-Sébastien. François Ier. garda Fontarabie, et les hostilités recommencèrent. Mézerai accuse le seul Bonnivet d'avoir fait rejeter la paix. « C'est » ainsi, dit-il, qu'un ministre visionnaire et ambitieux jeta son roi et » sa patrie dans une suite infinie de » calamités. » Bonnivet revint à la cour, et ne songea plus qu'à jouir de sa faveur; de tous les amis de François Ier., il fut le seul auquel on donna le titre de favori. Il nourrit et servit la haine de la duchesse d'Angoulême contre le connétable de Bourbon, dont il s'était attiré le mépris. La cour allant au château de Bonnivet, en Poitou, dont l'amiral portait le nom, et où il étalait le plus grand faste, le roi y conduisit Bourbon malgré lui, et, arrivé à Bonnivet, il lui demanda ce qu'il pensait de ce château magnifique. « Je n'y connais qu'un défaut, » répondit le connétable; la cage me » paraît trop grande pour l'oiseau. — » C'est apparemment la jalousie, dit » le roi, qui vous fait parler ainsi. — » — Moi, jaloux, répondit Bourbon, » puis-je l'être d'un homme dont les » ancêtres tenaient à honneur d'être » écuyers de ma maison? » En effet, la maison des Gouffier était originaire du Bourbonnais. Devenu dès-lors l'ennemi le plus actif du connétable, Bonnivet contribua aussi à la défection de ce grand homme. La duchesse d'Angoulême n'eut pas de peine à persuader au roi que Bonnivet réussirait mieux que Lautrec en Italie. Il eut le commandement de l'armée française, et pénétra, en 1523, dans le Milanais. La plupart des historiens soutiennent qu'il fit une faute inexcusable en ne marchant pas droit à Milan; il se contenta d'en faire le blocus, dans l'espoir de l'affamer; mais l'armée impériale vint entreprendre de l'affamer lui-même dans son camp. Bonnivet se retira au-delà du Tésin, et, par ses mauvaises dispositions, il fit battre à Rebec le fameux Bayard (*Voy.* Bayard), qui lui dit: « Vous » m'en ferez raison en temps et lieu, » maintenant le service du roi exige » d'autres soins. » Bonnivet ne répondit pas à ce défi, et ne crut pas devoir irriter Bayard, l'oracle de l'armée. Pressé par le marquis de Pescaire, il confia même la retraite à Bayard, qui sauva l'armée à Roma-

gnano, et se fit tuer. L'évacuation du Milanais fut entière. Les historiens voient une nouvelle preuve du crédit excessif de la duchesse d'Angoulême dans l'accueil que le roi fit à Bonnivet au retour de cette campagne malheureuse. Lorsqu'en 1524 François Ier. entreprit lui-même, en personne, la conquête du Milanais, ce fut encore par le conseil de Bonnivet qu'il résolut de faire le siége de Pavie. Bonnivet s'indigna de l'idée d'une retraite, proposée par les généraux les plus expérimentés, et, voulant épargner au roi la honte d'une fuite, il fit dans le conseil, pour déterminer la bataille, une harangue que Brantôme nous a conservée : il eut le malheur de persuader le roi. Voyant ensuite les déplorables effets du conseil qu'il avait donné, et l'inutilité de ses efforts pour arracher son maître aux périls qui l'environnaient, il lève la visière de son casque, et, jetant un triste regard sur le champ de bataille, il s'écrie : « Non, je ne puis survivre à un pa» reil désastre, » et courut se précipiter au milieu des bataillons ennemis, le 24 février 1525. Le connétable de Bourbon voyant les restes sanglants de son ennemi, s'écria, en détournant les yeux : « Ah » malheureux! tu es cause de la perte » de la France et de la mienne! » Ce favori, dont le nom ne présente plus aujourd'hui que l'idée d'un courtisan gâté par la faveur, n'était pas sans mérite; il avait au moins un grand courage, un caractère ferme et décidé; il était spirituel et galant; jamais homme ne fut si téméraire dans ses galanteries. Brantôme assure que la comtesse de Châteaubriant était infidèle au roi en faveur de Bonnivet, et que le roi l'ayant surpris un jour chez elle, il n'eut que le temps de se cacher. Bonnivet aimait la duchesse d'Alençon, sœur du roi, qui, connaissant cette inclination, ne s'en offensait point; mais ce favori, ne pouvant toucher le cœur de la princesse, s'introduisit pendant la nuit, par une trappe, dans sa chambre; la duchesse se défendit avec tant de courage, et fut secourue si à propos par sa dame d'honneur, que Bonnivet se vit contraint de se retirer honteusement. Elle raconte elle-même cette aventure dans *l'Heptaméron* (IVe. nouvelle), sous des noms supposés; mais Dreux-du-Radier démontre la fausseté de cette anecdote dans un de ses ouvrages manuscrits. On conserve à la Bibliothèque impériale, sous les Nos. 8552 et 8553, un recueil de *Lettres* (manuscrites) *de l'amiral Bonnivet, ambassadeur extraordinaire en Angleterre*, en 1519, 2 vol. in-fol. B—P.

BONNOR (Honoré), ou Bonnet, prieur de Salon, dans le 14e. siècle, a laissé un ouvrage intitulé : l'*Arbre des batailles*, composé par ordre du roi Charles V, pour l'instruction du dauphin. Cet ouvrage eut beaucoup de succès dans ce temps-là. La Bibliothèque impériale en possède au moins onze manuscrits, et il en existe plusieurs éditions, notamment celle de Lyon, 1481, et de Paris, Ant. Vérard, 1493, la seule où se trouve représenté l'arbre que l'auteur décrit : cet ouvrage curieux traite des maux de l'église, de la destruction des quatre grandes monarchies, des duels, etc. (Voyez *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tom. XVIII). T—D.

BONNOT. *V.* Condillac et Mably.

BONOMI (Jean-François), évêque de Verceil, naquit à Crémone le 6 octobre 1536, d'une famille noble. Après avoir fait ses études dans sa patrie, à Bologne, à Pavie, et avoir reçu dans cette dernière université le

doctorat de la faculté de droit, il se rendit à Rome, où il eut le bonheur de plaire au célèbre cardinal St.-Charles Borromée, qui l'employa dans des affaires importantes, lui résigna son abbaye de Nouantola, et lui laissa dans la suite, par son testament, ses manuscrits. Bonomi ayant résigné à son tour cette abbaye, fut nommé à l'évêché de Verceil, en 1572, et fut sacré à Milan par S. Charles. Ce fut lui qui introduisit dans son évêché l'office romain, au lieu de celui d'Eusèbe qu'on y avait suivi jusqu'alors. Les papes Grégoire XIII et Sixte V lui confièrent plusieurs légations, entre autres chez les Suisses et les Grisons, en 1579. Il courut d'assez grands dangers à Coire et dans d'autres villes; on dit qu'il s'y exposa pour la foi : le fait est que c'était pour introduire dans ces cantons des jésuites et des capucins. Il y réussit à son honneur, et établit une maison des premiers à Fribourg, et des seconds à Altorf. Il ne montra pas moins de zèle et de courage dans une autre légation en Allemagne, en 1581, où il vint à bout de déposer l'archevêque-électeur de Cologne, Gérard Truchsès de Valdpurg, qui s'était déclaré contre l'Église romaine, et d'établir à sa place l'évêque de Liège, Ernest, fils de Louis, électeur de Bavière. Après cette expédition qui lui fit beaucoup d'honneur à la cour de Rome, ayant été nommé légat en Flandre, il se préparait à y donner de nouvelles preuves d'activité et de fermeté, lorsqu'il tomba malade, et mourut à Liége le 26 février 1587; son corps fut transporté à Verceil, et enterré dans la cathédrale. Il avait légué par testament tous ses biens au mont-de-piété de cette ville. Il était fort instruit dans l'histoire et les antiquités romaines, et cultivait la poésie latine. Il a laissé, outre des décrets, des lettres pastorales, et quelques autres ouvrages de son état : I. *Vita et obitus Caroli Borromæi*, etc., Cologne, 1587; II. *Borromæidos, libri IV*, Milan, 1589, in-4°., poëme latin sur le même sujet que l'ouvrage précédent; III. *Eucharistirion ob victoriam ad Echinadas partam*, Milan, 1589, in-4°.; IV. diverses pièces de vers latins répandues dans différents ouvrages, entre autres dans le tome Ier. des *Carmina illustr. poëtar. ital.*, publiés par Matteo Toscano. G—É.

BONOMI (Jean-François), bolonais, qu'on a quelquefois confondu avec le précédent, parce qu'il porte les mêmes nom et prénoms, naquit à Bologne le 6 août 1626. Pour obéir à son père, il étudia en droit après avoir fini ses humanités, et fut même reçu docteur; mais dès qu'il fut libre, il se livra entièrement aux belles-lettres et à la poésie. Il fut de l'académie de la Crusca et de plusieurs autres. Sa réputation le fit appeler à la cour de Vienne en qualité de poëte impérial, *poëta Cesareo*, mais il refusa cet honneur, et préféra l'indépendance. Il vivait encore en 1680; l'on ignore l'année précise de sa mort. Ses poésies, tant italiennes que latines, ne sont pas sans imagination, mais elles participent à tous les défauts qui passaient dans son siècle pour des beautés. Les principales, sont : I. *Poesie varie*, Bologne, 1655, in-4°; II. *Virgulti di lauro distinti in foglie, rami, bacche, sughi, corteccie e radici*, Bologne, 1660, in-12. Ce titre seul indiquerait suffisamment le siècle dans lequel ce recueil parut, et annonce l'esprit qui y doit régner. III. *Chiron Achillis, seu Navarchus humanæ vitæ, emblemata moralia*, Bologne, 1661, in-12; IV. *Variorum epigrammatum collectio ad Zenobium Sca-*

ligerum, Bologne, 1662, in-12; V. *Epistolarum, pluriumque Venustatum miscellanea*, Bologne, 1663 et 1666, in-4°.; VI. *Heraclitus, sive morales fletus ad Josephum Baptistam*, Bologne, 1663, in-12; *Democritus, sive morales risus in quinque Aphorismorum centurias editi*, Bologne, idem; VII. *del Parto dell' Orsa, idea in embrione, parti II*, Bologne, 1667, in-12, vers et prose, dont le titre ne peut encore appartenir qu'à ce malheureux *seicento*, etc. G—é.

BONONCINI (Jean-Marie), de Modène, compositeur de musique dans le 17e. siècle, publia, en 1673, un ouvrage intitulé : *il Musico pratico* (le Musicien pratique), dans lequel on trouve de bons principes. L'épître dédicatoire, adressée à l'empereur Léopold, est toute en jeu de mots, et l'auteur, pour peindre ses sentiments, s'y sert des expressions de *soprano*, de *basse*, d'*unisson*, etc. Cet ouvrage a été traduit en allemand, Stutgard, 1701, in-4°. Le P. Augustin Bendinelli adressa à ce compositeur un canon qui eut long-temps de la célébrité, et que Bononcini a placé en tête de son *Musicien pratique*. — Jean et Antoine Bononcini, fils du précédent, se distinguèrent aussi comme compositeurs ; Antoine était d'ailleurs un excellent violoncelle. Ces deux frères, liés d'une étroite amitié, ont donné en société, depuis 1698 jusqu'en 1729, dix-neuf opéras sur les théâtres de Venise, de Londres, de Vienne et de Berlin : on attribue à Antoine la part la plus considérable dans ces compositions. P—x.

BONOSE (S.), servait en qualité d'officier dans les armées romaines. Julien, dit l'*Apostat*, ayant ordonné que la croix et le nom de Jésus-Christ seraient ôtés du *labarum* où Constantin les avait fait mettre, et que l'on reprendrait les drapeaux des empereurs païens, Bonose et Maximilien, chefs du corps dit des *Vieux Herculiens*, refusèrent de changer de *labarum* : c'était la principale enseigne de chaque légion. Le comte Julien, oncle maternel de l'empereur, était alors gouverneur de l'Orient. Il voulut en vain forcer Bonose et Maximilien à sacrifier aux dieux ; on les étendit sur le chevalet, on les battit avec des courroies et des plombeaux. Le prince Hormisdas, frère de Sapor, roi de Perse, les visita dans leur prison. Ils furent condamnés à être décapités. Mélèce, patriarche d'Antioche, et quelques autres évêques les accompagnèrent jusqu'au lieu de leur supplice. Les actes de ces deux martyrs ont été publiés par D. Ruinart. V—ve.

BONOSE, macédonien, évêque de Sardique, et non de Naisse, comme le disent les auteurs du *Nouveau Dictionnaire historique*, renouvela, vers la fin du 4e. siècle, les erreurs de l'arien Helvidius, et de Jovinien, moine de Milan, qui, en 380 et 382, attaquèrent la virginité de Marie. Helvidius avait fait un livre dans lequel il cherchait à prouver, par l'Écriture, que Jésus-Christ avait eu des frères; et les sectateurs de cette hérésie, que combattirent S. Épiphane (*Hæres.* 78), S. Augustin (*Hæres.* 84), et S. Jérôme (*Contrà Helvidium*), furent appelés *Antidicomarianites*, ou *Antimariens* (*Voy.* Helvidius). Cette secte soutenait que la Sainte-Vierge avait eu plusieurs enfants de S. Joseph, parce qu'il est dit, dans les livres du Nouveau-Testament, que Jésus-Christ avait des frères. Jovinien enseignait que la virginité n'était point un état plus parfait que le mariage, et que Marie ne demeura pas vierge après l'enfantement. Cette doctrine eut

Rome beaucoup de sectateurs. On y vit un grand nombre de chrétiens, qui jusque-là avaient vécu dans les austérités de la continence et de la mortification, se marier, et chercher les délices du monde, sans croire perdre aucun des avantages que promet leur religion. S. Jérôme écrivit contre Jovinien, qui fut condamné par le pape Sirice, et par les conciles de Rome et de Milan (*Voy.* JOVINIEN). Bonose alla plus loin qu'Helvidius et Jovinien. C'est la marche ordinaire de l'esprit humain dans ses égarements. Les disciples d'un sectaire aspirent à devenir chefs de secte à leur tour; et, pour y réussir, ils outrent de fausses doctrines. C'est ainsi que, dans les révolutions, une faction n'en renverse une autre qu'en ajoutant à ses excès. Il ne suffisait plus à Bonose de nier la virginité perpétuelle de Marie : d'autres le faisaient en même temps que lui. Il renouvela les hétérodoxies plus anciennes de Théodote de Bysance (an 182); de Praxeas, phrygien (an 207); de Noët d'Éphèse, ou de Smyrne (an 240); de Sabellius de Ptolémaïde (an 257); de Paul de Samosate, évêque d'Antioche (vers le milieu du 3e. siècle); et de Photin, évêque de Sirmium (l'an 342). Les sectes des Théodotiens, des Noétiens, des Sabelliens, des Paulianistes et des Photiniens, niaient la divinité de Jésus-Christ. On les nomma aussi *Bonosiaques*. Le concile de Capoue, tenu l'an 389 ou 390, pour terminer les différends de l'église d'Antioche, renvoya le jugement de Bonose aux évêques de Macédoine, présidés par Anysius de Thessalonique, leur métropolitain. Bonose, déjà interdit de ses fonctions par le concile de Capoue, fut condamné et séparé de la communion de l'Église. Cependant le concile de Macédoine reçut ceux qui avaient été ordonnés par cet hérésiarque depuis son interdiction, de peur que, ralliés à lui, ils n'augmentassent le scandale; mais le pape S. Innocent écrivit à Marcien, évêque de Naïsse, et à Laurent, évêque de Segna, de ne recevoir que ceux qui auraient été ordonnés par Bonose avant son interdiction, et de chasser les autres, pour empêcher qu'ils ne séduisissent le vulgaire simple et crédule, dans les cités et dans les campagnes. Les erreurs de Bonose furent en partie reproduites dans le 9e. siècle, par les Pauliciens, sans beaucoup de succès. Les hérésies se multiplièrent, mais par de nouvelles erreurs, et Bonose et les Bonosiaques furent oubliés. V—VE.

BONOSUS (QUINTUS), fils d'un rhéteur, ou grammairien, qui était à la suite de ces peuples du Nord que l'on vit se répandre dans les Gaules, et les désoler jusqu'au règne de Probus. Son goût pour la guerre se manifesta de bonne heure : il arriva au grade de tribun des soldats, et au commandement des troupes qui gardaient la frontière de Rhétie. Il buvait beaucoup, et supportait le vin d'une manière extraordinaire, ce qui faisait dire souvent à Aurélien que Bonosus était né, non pour vivre, mais pour boire. Cet empereur l'eut en honneur pendant longtemps, pour des raisons de politique : il lui fit épouser une prisonnière, femme du sang royal des Goths, douée d'une raison supérieure, afin de savoir par lui, au moyen de cette union, tout ce qui se passait dans cette nation. Il se servait aussi de lui auprès des députés des barbares, pour les enivrer, et découvrir leurs secrets dans le vin. Quelques excès que fît Bonosus, en buvant, il était toujours sûr de lui, et n'éprouvait aucune incommodité. Les Germains ayant incendié des navires que les Romains avaient en station sur

le Rhin, Bonosus, qui en avait le commandement, craignant d'être puni, crut se tirer d'embarras en se faisant proclamer empereur. Probus eut des efforts à faire pour le réduire; il le défit enfin dans une bataille sanglante et décisive. De désespoir, Bonosus termina sa vie par la corde, vers l'an de Rome 1033. On dit de lui, à ce sujet, que c'était un broc pendu, et non pas un homme. On ne connaît pas de médailles bien authentiques de cet empereur; celles que cite Goltzius sont suspectes; celle du musée Theupolo, avec la légende M. P. BONSVOSI, lui est attribuée avec assez de vraisemblance: la transposition des lettres tient à la barbarie du temps et du lieu. Q—R—y.

BONOURS (CHRISTOPHE DE), capitaine au service d'Espagne, né à Vesoul, vers 1590, est auteur des ouvrages suivants: I. *Eugéniarétilogie*, ou *Discours de la vraie noblesse*, Liége, 1616, in-8°.; II. le *Siége mémorable d'Ostende*, Bruxelles, 1628, in-4°., et 1633, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage est estimé. Bonours, qui prenait le titre de capitaine entretenu par le roi catholique, avoue, dans la préface de son *Discours de la vraie noblesse*, qu'il s'était plus occupé de l'art militaire que de l'art d'écrire, et il demande grâce pour les *façons de parler rustiques*, qui se trouveront dans son livre, dont au surplus il vante l'utilité. W—s.

BONRECUEIL. *Voy.* DURANTI.

BONSI (LELIO), noble florentin, chevalier de l'ordre de St.-Étienne, naquit vers l'an 1532. Il s'appliqua d'abord aux belles-lettres, à la poésie, à la philosophie, qu'il lui fallut, à son grand regret, quitter pour l'étude des lois. Dès l'année 1549, il était de l'académie florentine, où il fit des lectures ou leçons qui sont imprimées; il en fut provéditeur deux ans après, lorsqu'il n'avait encore que dix-neuf ans, et, cette année-là même, il se rendit à Pise pour étudier le droit civil et le droit canon; il y fut reçu docteur en 1558. De retour à Florence, il y fut en faveur auprès des grands-ducs François et Ferdinand de Médicis. Fait chevalier de St.-Étienne, il fut grand chancelier de cet ordre. Il mourut dans sa patrie, sans que l'on sache la date positive de sa mort. Cinq leçons que Bonsi avait récitées dans l'académie florentine, ont été imprimées, avec un *Traité de la Comète*, et un Sermon pour le vendredi-saint, Florence, 1560, in-8°. Un sonnet de Pétrarque est l'objet de la première leçon, un autre l'est des trois suivantes. Le sujet de la cinquième est le beau passage du Dante sur la fortune, chant VII de l'*Enfer*. Les cinq ont été réimprimées dans la collection intitulée: *Prose fiorentine*. On trouve de ses poésies dans plusieurs recueils. On peut juger de son talent par cinq sonnets, dont chacun est à la suite de l'une de ses cinq leçons. Il y en a quatorze adressées à Benedetto Varchi, dans le recueil des sonnets de ce poète, etc. Le *Dictionnaire historique* par excellence ne nous dit rien de tout cela; mais, en récompense, il nous apprend que « Henri IV, roi de France, lui donna l'évêché de Béziers, qu'il fut ensuite cardinal, et mourut à Rome, en 1621. » Qui? cet académicien, ce jurisconsulte, ce chevalier, ce chancelier de l'ordre de St.-Étienne? Pardonnez-moi, c'est un autre; mais il a plu aux savants auteurs du *Dictionnaire* de confondre les deux en un seul, sans s'en apercevoir le moins du monde, comme il leur est souvent arrivé dans des articles plus importants. Pour éviter ici l'accusation de *contrefaçon* et de *plagiat*, ajoutons le petit article suivant.

— Bonsi (Jean-Baptiste), cardinal, naquit en 1554, à Florence, d'une famille noble. Il étudia le droit, et y fut reçu docteur à Padoue. Envoyé à Rome, une affaire importante entre le grand-duc François de Médicis et le pape Clément VIII, dans laquelle il fut choisi pour arbitre, s'étant terminée à la satisfaction du grand-duc, ce prince le nomma sénateur, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge requis. Henri IV, roi de France, le nomma, sans doute à la sollicitation de François, évêque de Béziers; il fut sacré à Rome, et prit possession de son évêché en 1598. Ferdinand de Médicis lui donna, en 1600, sa procuration pour traiter du mariage de sa nièce Marie avec Henri IV. Ce mariage ayant été conclu, le roi créa Bonsi son grand aumônier. A la demande de ce monarque et du grand-duc, Paul V le fit cardinal en 1611. Il mourut à Rome, le 4 juillet 1621. On n'a de lui que quelques lettres publiées dans le tome Ier. de la *Bibliotheca pontificia*. G—é.

BONTALENTI. *V.* Buontalenti.

BONTEKOE (Guillaume-Isbrand), navigateur hollandais, partit en 1618, comme capitaine du vaisseau *la Nouvelle Hoorn*, de onze cents tonneaux, et de 206 hommes d'équipage, pour les Indes orientales. Plusieurs contrariétés, et les maladies, le forcèrent de relâcher à l'île Mascareigne (aujourd'hui île Bonaparte), alors déserte, et à Madagascar. Il était près d'arriver à Batavia, lorsque le feu prit à son vaisseau. Tandis qu'il faisait ses efforts pour arrêter l'incendie, soixante-six hommes de son équipage s'emparent d'une chaloupe et d'un esquif, et abandonnent le vaisseau. Bientôt le feu atteint les poudres, et le bâtiment saute en mille pièces. « Pour » moi, dit-il, je fus emporté aussi en » l'air, je crus être mort, et je levai » les mains au ciel, disant: Voilà une » partie du chemin de faite; c'est là » que je dois aller. Je ne laissai pas de » conserver le jugement dans ce saut, » et j'eus quelque pressentiment que » je pourrais me sauver d'un si grand » danger. » Effectivement, il trouva moyen de se rattraper à un mât, et il aperçut près de lui un jeune homme, le seul qui avec lui eut survécu à cette catastrophe. Un heureux hasard ramena la chaloupe qui les recueillit. Ce fut un événement aussi heureux pour l'équipage que pour lui-même, parce que, par son courage et par ses connaissances, il les dirigea et parvint à les sauver; mais ils eurent encore bien des dangers à courir; car ils furent quatorze jours avant d'arriver à terre, n'ayant que sept à huit livres de pain. Quelques oiseaux aquatiques et des poissons volants prolongèrent leur existence. Ils étaient sur le point de se manger, lorsqu'enfin ils abordèrent à terre : c'était à Sumatra, et d'autres dangers les y attendaient. Les habitants les attaquèrent, et comme ils n'avaient pas d'armes, ils perdirent quelques-uns des leurs; enfin, ils arrivèrent dans la rade de Batavia, où ils se retrouvèrent au milieu d'une flotte de leur nation. Bontekoë commanda ensuite un vaisseau de 32 canons, qui fit partie d'une expédition de huit vaisseaux, avec laquelle Cornelis ravagea les côtes de la Chine. On n'a plus d'autres détails sur la vie de Bontekoë, qui a publié en hollandais la relation de son voyage; la simplicité avec laquelle elle est écrite inspire la confiance; elle a été traduite en français, Amsterdam, 1681, in-12, et insérée dans la *Collection des Voyages*, par Thévenot. On y trouve, page 5, une figure du *dronte* ou cygne capuchoné, fort différente de celle qu'on voit dans la

même collection, à la suite de la *Relation de Siam*, par Schuten, ce qui est important, parce qu'on a lieu de croire que cette espèce est totalement détruite actuellement, quoique l'on en conservât encore quelques individus empaillés dans les cabinets d'histoire naturelle, au 17e. siècle. D—P—s.

BONTEKOE (Corneille), médecin hollandais du 17e. siècle, né à Alcmar, s'appelait *Decker;* il fut assez célèbre dans son temps, à cause du zèle avec lequel il défendit la doctrine chimique de Sylvius del Boë, et de l'extension de la doctrine délayante qu'il voulait faire appliquer à toutes les maladies. Il fit ses études médicales à Leyde, y puisa les documents chimiques qui dominaient alors, ainsi que la philosophie cartésienne, qu'il transporta toute dans la médecine. Très entier dans ses opinions, et d'un caractère difficile, il se fixa successivement à la Haye, Amsterdam, Hambourg, Berlin, etc., sans pouvoir trouver une tranquillité que ses mauvais procédés envers ses confrères venaient troubler sans cesse. Il finit cependant par être médecin d'un électeur de Brandebourg, et professeur à l'université de Francfort-sur-l'Oder. En 1685, une chute le fit mourir prématurément, à l'âge de trente-huit ans. Bontekoë offre un exemple de ce que peut l'influence du siècle sur les esprits plus ardents que solides. On venait de découvrir la circulation du sang, et on croyait trouver dans l'état de ce fluide les causes des maladies; toutes les vues médicales tendaient désormais à purifier, étendre le sang; d'autre part, la théorie de l'acide et de l'alkali était dans toute sa force, et toutes les maladies provenaient du choc de ces deux éléments. Dans cette double hypothèse, Bontekoë proclama l'utilité pour toutes les maladies, d'une méthode délayante; il voulait rendre le sang le plus tenu possible par un excès de boisson; il préconisa en cette vue l'usage du thé, dont il faisait prendre des quantités énormes. On a dit aussi qu'il avait été conduit à cette pratique par des sentiments patriotiques, et pour faire fleurir le commerce de son pays, autant que par des opinions médicales. Il fit sur ce végétal, ainsi que sur le café et le chocolat, des traités qu'on trouve dans le recueil de ses œuvres. Bontekoë, comme tous les esprits à système, est aujourd'hui entièrement oublié; tout mécanicien et cartésien dans ses explications, il était exclusif, et conséquemment défectueux dans sa pratique. Le recueil de ses œuvres a paru à Amsterdam, 1689, in-4°., en hollandais. Il y en a une traduction française: *Nouveaux Eléments de médecine, touchant les maladies du corps humain, et les moyens de se conserver la santé*, par Devaux, avec la vie de l'auteur, Paris, 1698, 2 vol. in-12. Les traductions latines sont plus nombreuses: I. *Diatriba de febribus, in quâ autor complures antiquorum medicorum juxtà et recentiorum detegit errores, cum ratione eorumdem theoriæ, tum praxeos*, la Haye, 1683, in-8°., version de J. Ch. de Gehema, avec *fragmenta motum et hostilitatem, seu potiùs amicitiam acidi et alkali, simulque phlegmatis, spiritûs, olei, sulphuris, terræ, ac capitis mortui naturam declarantia;* II. *Litteræ familiares ad Joan. Abrah. à Gehema*, Berlin, 1686, in-8°.; III. *Fundamenta medica, seu de acidi et alkali affectibus*, Amsterdam, 1688, in-8°.; IV. *Metaphysica, de motu liber singularis, necnon œconomia animalis*, Leyde, 1688. C. et A.

BONTEMPI (George-André-Angelini). *Voy.* Buontempi.

BONTEMPS (Marie-Jeanne de Chatillon), épouse de Pierre-Henri Bontemps, ancien trésorier des troupes, née à Paris, le 14 janvier 1718, morte le 18 août 1768, a donné une traduction anonyme en prose des *Saisons de Thomson* 1759, petit in-8°., fig.; 1788, in-12, réimprimée souvent, et encore assez estimée. Pendant leur séjour à Paris, Garrick et Gibbon virent souvent Mme. Bontemps, et conçurent pour elle beaucoup d'estime. C'est à son fils, actuellement septuagénaire, que l'on doit un *Choix des poésies de Milton et de Gay*, 1803, in-18. A. B—t.

BONTEMS (Pierre), sculpteur français du 16e. siècle, a fait les bas-reliefs du tombeau de François Ier., que l'on voit au Musée des monuments français à Paris. Ces bas-reliefs, au nombre de cinquante-quatre, représentent différentes circonstances de la bataille de Cérisoles, et ils sont d'une perfection rare à cette époque. K.

BONTIUS, famille de médecins qui honorèrent l'université de Leyde dans le 16e. siècle. Le premier de tous, Bontius (Gérard), était de Riswick, et, devenu professeur de médecine à Leyde, il se distingua surtout par une connaissance profonde de la langue grecque : c'était le temps où l'on délaissait la littérature arabe pour revenir aux sources pures de l'antiquité. Il y contribua beaucoup à la fondation du jardin de botanique, l'un des plus célèbres, soit par la quantité des plantes étrangères qui y ont été cultivées, soit par le mérite des professeurs qui s'y sont succédés, dans le nombre desquels on compte l'Ecluse, Herman, Boërhaave et Royen. On attribue généralement à Gérard l'invention des pillules qui portent son nom, dites *pillules hydragogues de Bontius*; peut-être appartient-elle à Regnier, son fils. Il mourut à Leyde, le 15 septembre 1599, âgé de soixante-trois ans, laissant trois fils qui se distinguèrent dans son art : 1°. Bontius (Jean), qui fut médecin de la ville de Rotterdam; 2°. Bontius (Régnier), né à Leyde, en 1576, professeur de physique à l'université de cette ville, nommé même recteur de cette faculté en 1619; médecin d'un prince de Nassau, et mort en 1623; 3°. enfin, Bontius (Jacques), le plus illustre de cette famille, par les services qu'il a rendus à l'histoire naturelle. Il fut en effet un des voyageurs qui, à l'imitation de Prosper Alpin, servirent, à cette époque, si efficacement cette science. Les Indes et la Perse furent les contrées qu'il parcourut, et il recueillit avec grand soin, non seulement tout ce qui était relatif à l'histoire naturelle de ces pays, mais encore tout ce qui concernait les maladies de leurs habitants et les remèdes propres à les guérir. Il se fixa à Batavia, en 1625, et y exerça la médecine jusqu'à sa mort, en 1631. Il laissa plusieurs ouvrages manuscrits, dont plusieurs n'étaient pas achevés; on en publia une partie sous ce titre : *De medicinâ Indorum, libri IV*, Leyde, 1642, in-12; 1718, in-4°.; Paris, 1645 et 46, in-4°. On y a réuni le traité de Prosper Alpin, *De medicinâ Ægyptiorum*; on l'a aussi traduit en hollandais, Amsterdam, 1694, in-8°. Dans ces éditions, on avait omis les ouvrages de Bontius qui n'étaient pas terminés; ils tombèrent par la suite dans les mains du médecin Pison, qui, en les réunissant à ce qui était déjà imprimé, en fit un ouvrage important pour l'histoire naturelle et la médecine des pays situés entre les tropiques, sous ce titre : *De Indiæ utriusque re naturali et medicâ, libri XIV*, Amsterdam, Elzevir, 1658,

in-fol. Les ouvrages de Bontius, réunis, en forment les six derniers livres; les trois premiers traitent de la médecine des Indiens, *De diætâ sanorum, methodus medendi Indica, observationes è cadaveribus*, c'est encore la source la plus riche pour les maladies de ce pays. Duræus, habile chirurgien de Batavia, secondait Bontius dans ses dissections, et lui sert d'interlocuteur dans ces traités, qui sont en forme d'entretiens. Il est assez remarquable que, dans ses formules, Bontius ordonne quelquefois des plantes européennes qui ont naturellement peu d'énergie, et qui doivent l'avoir perdue par un si long trajet : cependant il indique aussi quelquefois les espèces du pays qu'il croit capables de les remplacer. Le 4e. livre contient, *Notæ in Garciæ ab horto historiam plantarum Brasiliæ;* le 5e. donne l'histoire des animaux, *Historia animalium*, et le 6e. celle des plantes, *Historia plantarum Indiæ orientalis* : c'est dans ces deux derniers livres que Pison a ajouté des notes au travail de Bontius. Les figures des plantes qu'il a recueillies dans l'île de Java pourraient être mieux gravées, mais ce n'en est pas moins Bontius qui a donné les premiers travaux sur l'histoire naturelle de ce pays. Son style est correct et élégant; la plupart de ses notices sont précédées d'une courte description pittoresque en vers latins. Plumier a consacré à sa mémoire, sous le nom de *Bontia*, un des nombreux genres qu'il a établis en Amérique. Il ne comprend qu'un arbuste singulier qui croît sur les bords de la mer.

C. et A. et D—P—s.

BOODT (Anselme Boece de), né à Bruges, vers la fin du 16e. siècle, fut médecin de la cour de l'empereur Rodolphe II, et mourut vers l'an 1634. Il a publié : I. la 3e. partie des *Symbola divina et humana pontificum, imperatorum, regum*, etc., de Typot, Prague, 1603, in-fol. L'édition d'Amsterdam, 1686, in-12, n'en est qu'un abrégé; II. *Gemmarum et lapidum historia, quâ non solum, ortus, natura, vis et pretium, sed etiam modus, quo ex illis olea, salia, tincturæ, essentiæ, arcana et magisteria arte chimicâ confici possunt ostenditur*, Hanau, 1609, in-4°.; nouvelle édition revue par André Toll, Leyde, 1636, in-8°.; ibid. 1647, in-8°.; ibid. 1626, in-4°. Adrien Toll, médecin à Leyde, y réunit les traités sur les gemmes et les pierres, de Théophraste et de Jean de Laët. C'est dans son cabinet que l'on a trouvé le manuscrit sur lequel on a fait l'édition de 1636, et les deux suivantes. La traduction française, par Jean Bachou, est intitulée *le Parfait Joaillier*, Lyon, 1644, 1649, in-8°. Boodt est aussi l'auteur d'un Traité sur les plantes, intitulé : *Florum, herbarum, ac fructuum selectiorum icones, et vires plerœque hactenùs ignotæ, ex bibliotheca Olivarii Vredi J. C. Brugensis*, Francfort, 1609; *eædem, quibus accessit Lamberti Vossii Lexicon novum herbarum tripartitum, latino-flandro-belgico-gallicum, flandro-belgico-latinum, et gallico-latinum*, Bruges, 1640, in-4°., avec 31 planches. Cet ouvrage est une compilation, et les figures avaient déjà paru dans l'*Hortus floridus* de Passæus, ou Dupas; mais le Lexicon latin-flamand-hollandais et français, etc., que Lambert Vossius y a ajouté dans la seconde édition, lui a donné quelque prix. D—P—s.

BOONEN (Arnold), peintre, né à Dort, le 16 décembre 1669, d'une famille de commerçants. Selon Descamps, son génie paraissait déjà propre à tout dès l'âge de treize ans,

époque à laquelle il avait fini ses études. Il se décida pour la peinture, et reçut d'abord les leçons d'Arnold Verbuis, peintre d'histoire et de portrait; mais l'élève, choqué du penchant que son maître avait pour le libertinage, et qu'il faisait paraître jusque dans ses tableaux, le quitta et se mit sous la direction de Godefroi Schalcken. Devenu très habile dès l'âge de vingt ans, Boonen n'étudia plus que la nature, d'après les conseils de Schalcken lui-même, et eut déjà une réputation bien établie à vingt-cinq ans. Depuis cette époque, de jolis tableaux de chevalet et des portraits lui procurèrent tout à la fois de l'aisance et de la célébrité. Le même bonheur l'accompagna à la cour du landgrave de Hesse-Darmstadt. Sa patrie alors désira jouir de ses talents, et il revint à Dort; mais il s'aperçut bientôt qu'il ne pourrait y faire qu'une fortune médiocre, et se rendit à Amsterdam. Il y peignit aussitôt en pied, et de grandeur naturelle, les directeurs de la maison de force. Ce tableau accrut encore sa réputation, et lui en fit faire un si grand nombre d'autres, que jamais artiste, dit-on, ne fut plus occupé. En 1698, il peignit le roi de Prusse, et ce portrait passe pour un de ses plus beaux ouvrages. Boonen épousa, en 1703, une demoiselle des premières familles de Dort, et, malgré les offres qu'il recevait des principales villes de Hollande et d'Allemagne, il se vit alors fixé, par cette union, dans sa ville natale. Il y peignit d'abord les directeurs de la monnaie, et chercha à se surpasser dans cet ouvrage, que Descamps paraît regarder comme son chef-d'œuvre. Ce tableau fut suivi d'un grand nombre d'autres, parmi lesquels on compte le portrait en pied de Marlborough, ceux du czar Pierre, de la czarine, du prince d'Orange, etc., et celui du célèbre van Huysum, qui l'en paya par un superbe tableau de fleurs. Descamps penche à croire que l'excès du travail abrégea les jours de cet artiste. Il vécut du moins riche et honoré, jusqu'à l'âge de soixante ans (et non de trente ans, comme on l'a dit dans un *Dictionnaire historique*), étant mort le 2 octobre 1729. On doit regretter que le musée Napoléon ne possède de cet habile artiste qu'un seul petit tableau, dans le goût de Schalcken, représentant un *Homme qui lit à la lumière d'un flambeau*. Il eut pour élèves plusieurs artistes habiles, tels que Corneille Troost et Philippe van Dyck, dit *le Petit Van Dyck*. — Gaspard Boonen, son frère, né à Dordrecht, en 1677, reçut aussi ses leçons. Sans atteindre au rare talent d'Arnold Boonen, pour le portrait, il se fit une réputation honorable dans cette partie de l'art. Il travailla beaucoup à Rotterdam, sa ville natale, où il mourut, le 20 octobre 1729, à l'âge de cinquante-deux ans. D—T.

BOOT (Gérard), naquit à Gorcum, en 1604, s'adonna à la médecine, et était encore en Hollande en 1630. A cette époque, il passa en Angleterre, et devint médecin de Charles Ier. Après la mort de ce prince, ou peu auparavant, il se retira à Dublin, où il mourut en 1650, laissant: I. *Heures de récréation* (en flamand); II. *Philosophia naturalis reformata, id est, philosophiæ Aristotelicæ accurata examinatio, ac solida confutatio, et novæ et verioris introductio*, Dublin, 1641, in-4°. Arnold Boot, son frère, a eu part à cet ouvrage. — Boot (Arnold), frère puîné de Gérard, naquit en Hollande, et probablement à Gorcum, l'an 1606; fit de bonnes études, apprit les langues latine, grecque, hébraïque, syriaque et chaldaïque; ensuite s'atta-

cha à la médecine, et fut reçu docteur en cette faculté; néanmoins, il s'occupa de l'étude des langues anciennes, et de la critique sacrée. Il passa en Angleterre en 1630, pratiqua son art à Londres, et fut nommé médecin du comte de Leicester, vice-roi d'Irlande. Il se maria à Dublin, mais les troubles le forcèrent à quitter ce pays: il se retira à Paris pour s'y occuper entièrement de la littérature. Il est mort en 1653. On a de lui: I. *Observationes medicæ de affectibus (à veteribus) omissis*, Londres, 1649, in-12, réimprimé en 1664, in-4°., avec une préface de Henri Meibomius; II. quelques ouvrages très savants sur le texte hébraïque de l'*Ancien Testament*, dont on trouve la nomenclature dans les *Mémoires* de Paquot, *pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*; III. en société avec François Taylor, *Examen prælectionis Joannis Morini in Biblia græca*; IV. il a eu part, comme nous l'avons dit, à l'ouvrage de son frère Gérard. — Boot (Éverard), de la même famille que Gérard et Arnold, était né en 1575, probablement à Dordrecht. Il fut ministre à Utrecht, en 1602, et mourut le 14 août 1610. Il a traduit en flamand, du latin de Guillaume Perkins, *le Catholique réformé*, ou *Explication de l'accord et du différend qui se trouvent actuellement entre les réformés et l'église romaine*, Middelbourg, 1604, in-12. V. É—N.

BOOTH (Henri), comte de Warrington, et baron Delamer de Dunham-Massey, en Angleterre, naquit d'une famille ancienne, en 1561. Il représenta le comte palatin de Chester dans plusieurs parlements, sous le règne de Charles II. Son opposition au duc d'York, et son zèle contre les catholiques, le rendirent odieux à la cour. En 1684, il devint, par la mort de son père, lord Delamer. Il fut, vers le même temps, arrêté, et renfermé à la tour de Londres. Ayant obtenu sa liberté, il fut emprisonné de nouveau peu de temps après l'avènement de Jacques II. Il le fut une troisième fois en 1685, comme accusé de haute trahison; mis en jugement, il fut acquitté par la chambre des pairs. Il mena ensuite une vie retirée à sa terre de Dunham-Massey, jusqu'à l'approche de la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône. Ce prince, devenu Guillaume III, en reconnaissance des services qu'il lui rendit en cette circonstance, le nomma conseiller privé, chancelier et sous-trésorier de l'échiquier, lord-lieutenant et garde des rôles du comté de Chester; mais il perdit la plupart de ces places en moins d'une année, par son opposition à quelques mesures de la nouvelle cour. Il en fut dédommagé en partie par le titre de comte de Warrington, qui lui fut conféré en 1690, avec une pension annuelle de 2000 livres sterl., « comme une récompense de ses éminents services, en levant des troupes à S. M. pour délivrer son pays et la religion de la tyrannie et du papisme. » Il mourut à Londres en 1693, laissant le caractère d'un ardent ami de la liberté et de son pays. Le prince d'Orange, à son arrivée en Angleterre, en 1688, l'envoya, avec le marquis de Halifax et le comte de Shrewbury, ordonner au roi Jacques de quitter le palais de Whitehall; mais, trop généreux pour insulter à l'infortune de ce prince, lord Delamer le traita avec respect; et Jacques fut si sensible à ce procédé, qu'après sa retraite en France, il disait que le lord Delamer, qui avait lieu de se plaindre de lui, l'avait traité avec beaucoup plus d'égards que deux autres seigneurs

qui avaient éprouvé ses bontés, et dont il devait attendre quelque reconnaissance. Les œuvres de Henri, comte de Warrington, ont été publiées en 1694, en 1 vol. in-8°. Elles se composent principalement de discours prononcés dans le parlement, et de petits traités politiques. — Son fils (GEORGE) a publié, en 1739, sous le voile de l'anonyme, un ouvrage intitulé: *Considérations sur l'institution du mariage, avec des réflexions concernant la force et l'obligation du contrat de mariage, où l'on considère jusqu'à quel point les divorces peuvent ou doivent être autorisés*, etc. L'auteur plaide en faveur du divorce, motivé sur la différence des caractères. X—s.

BOR (PIERRE-CHRÉTIEN), naquit, en 1559, à Utrecht, où son père était apothicaire. Il s'établit dans la suite à la Haye, puis à Harlem. Dès sa jeunesse, il étudia avec beaucoup de zèle l'histoire, et surtout celle de sa patrie. Il publia, en 1595, les trois premiers livres, et en 1601, les trois livres suivants de son *Histoire des Pays-Bas*. Les états d'Utrecht invitèrent tous les Hollandais à fournir à Bor les pièces originales et tous les titres historiques qui pourraient lui être utiles. L'auteur obtint, pour la continuation de cet ouvrage, une pension de 600 florins, et on le nomma receveur de la Nord-Hollande. Encouragé d'une manière aussi honorable, Bor mit beaucoup de soin et d'activité à son travail, et l'*Histoire des Pays-Bas* fut imprimée toute entière en 1621, à Leyde et à Amsterdam, 8 vol. in-fol., fig. Le 8e. volume qui contient l'index, ne parut qu'en 1640. Il en parut, en 1679, une nouvelle édition enrichie de gravures et de pièces originales sous ce titre: *Oorsprong, Begin, en Vervolg der nederlandse Oorlogen* (Origine et histoire des guerres des Pays-Bas), 4 vol. in-fol. Cet ouvrage est très estimé. Bor a aussi écrit la continuation, ou le 6e. volume de la Chronique de Carion, Amsterdam, 1632, in-fol. Enfin, il est auteur de deux tragédies, *Apollonius, prince de Tyr*, et *Apollonius et sa fille Tarsia*, la Haye, 1617, in-4°.; mais ses essais dramatiques sont médiocres. Bor ne connaissait les auteurs anciens que par des traductions, et il ne sut jamais d'autres langues que le hollandais et le français. Comme historien, il fut estimé, même par les hommes les plus savants de sa patrie. Barlæus, Heinsius, Burmann, Voët, Schrevelius, et autres célèbres auteurs s'accordent à faire son éloge. Il mourut à Harlem en 1635, âgé de soixante-quinze ans. D—g.

BORASTUS (GRÉGOIRE-LAURENT), docteur en droit et en théologie, naquit à Norköping, en Suède, vers l'année 1584. Il quitta jeune sa patrie, passa du luthéranisme à l'église romaine, et s'engagea au service de la Pologne, alors en guerre avec la Suède. Les discussions politiques entre ces deux pays occupèrent principalement sa plume, et il publia plusieurs ouvrages en latin, pour appuyer les prétentions des rois de Pologne. On cite surtout, comme important et rare, celui qui a pour titre: *Causæ ob quas Carolus Gustavus Johannem Casimirum bello adoriri coactum se profiteatur, breviter limatæ et eliminatæ*, Lublin, sans date, et Dantzig, 1656. Borastus était très savant, et possédait surtout à fond la littérature latine. Les vers qu'il mit à la tête d'une édition du *Vitis aquilonaria* de Vastorius passent pour un chef-d'œuvre de bonne latinité. On ignore les autres circonstances de sa vie, ainsi que l'année de sa mort. Il s'appelait lui-

même chanoine de Cracovie, prévôt de Wischioiwitz, et secrétaire de trois rois de Pologne. On doit le distinguer d'un autre Suédois, nommé *Étienne Borastus*, qui abandonna également sa religion et sa patrie, et qui, selon une tradition populaire de la province où il était né, joua un rôle remarquable à Rome, et devint, sinon pape, au moins cardinal. C—au.

BORCHOLTEN (Jean), jurisconsulte, né à Lunebourg, en 1535, passa quelques années en France, où il étudia sous Cujas, professa le droit à Rostock, et ensuite à Helmstadt, où il mourut en 1593. On lui a reproché d'avoir suivi trop servilement les opinions de Cujas son maître. Il a écrit des traités *sur les fiefs*, *sur les obligations et les actions*, *sur les contrats* et sur d'autres sujets de jurisprudence. La plupart de ces ouvrages sont oubliés aujourd'hui, mais on fait encore cas de ses *Commentarii in IV libros institutionum Justiniani imp.*, Helm. stadt, 1590, in-4°.; id., Wittemberg, 1668, in-4°., publiés par son fils, Statius Borcholten; id. 14e. édition, Paris, 1646, in-4°. Chaque chapitre des Institutes y est réduit en tableaux synoptiques, qui en facilitent singulièrement l'étude. C. M. P.

BORCK (Gaspard-Guillaume de), fils d'Adrien-Bernard de Borck, feld-maréchal au service de Prusse, naquit, en 1630, à Döberitz, en Poméranie, entra de bonne heure dans la carrière de la diplomatie, et fut envoyé successivement comme ambassadeur à Copenhague, à Brunswick, à Dresde, à Londres et à Vienne. En 1740, il fut rappelé à Berlin, et revêtu des fonctions de curateur de la nouvelle académie des sciences. Il mourut le 8 mars 1747, laissant la réputation d'un ministre vertueux et d'un homme instruit. On a de lui une traduction de la *Tragédie de la mort de César*, *de Shakespeare*, Berlin, 1741, et un *Essai de traduction en vers de la Pharsale de Lucain*, Halle, 1749, in-8°. Son éloge, composé et prononcé par le grand Frédéric, se trouve dans les *Mémoires de l'académie de Berlin*, pour l'année 1747. — Son frère, général de cavalerie au service de Prusse, et surintendant de la cour du prince, depuis roi sous le nom de *Frédéric-Guillaume II*, passa la fin de sa vie dans ses terres de Stargardt, en Poméranie, où il s'occupa avec succès d'agriculture et d'économie rurale. On a de lui quelques dissertations sur cette matière, et une excellente *Description de l'agriculture de Stargardt*, Berlin, 1778, in-8°.; 2e. édition, Berlin, 1783, en allemand. G—t.

BORDA (Jean-Charles), membre de l'académie des sciences, de l'institut, capitaine de vaisseau et chef de division au ministère de la marine, naquit à Dax, le 4 mai 1733, d'une famille très anciennement connue dans l'état militaire. Il commença ses études dans cette ville, au collége des Barnabites, et les acheva sous les jésuites de la Flèche. Le goût qu'il montra de bonne heure pour les mathématiques fut d'abord contrarié par les intentions de ses parents; mais enfin il obtint d'eux la permission de s'y livrer, et entra dans le génie militaire. Ses progrès furent assez rapides pour lui faire redouter de les interrompre. Il renonça donc pour quelque temps à la carrière du génie, qui l'aurait éloigné de Paris, et il entra dans les chevau-légers. En 1756, il lut à l'académie des sciences un *Mémoire sur le mouvement des projectiles*, qui obtint une mention particulière dans l'*Histoire* de cette compagnie. La même année, il fut nommé associé de l'académie. Aide-de-camp du

maréchal de Maillebois, dans la campagne de 1757, il se trouva à la bataille d'Hastembeck; mais ce genre de service l'éloignant trop des sciences qu'il chérissait, il revint à Paris, rentra dans le génie militaire, et fut employé sur le champ dans les ports. Cette circonstance dirigea principalement ses vues vers tout ce qui avait rapport à l'art nautique. Ses premières recherches eurent pour objet la résistance des fluides, dont il se proposa de déterminer les lois par l'expérience. Il publia sur ce sujet deux mémoires, l'un en 1763, l'autre en 1767. Il en avait donné un autre, en 1766, sur l'écoulement des fluides par des ouvertures très petites, question qui dépend à la fois et de l'expérience et du calcul. Enfin, en 1767, il publia un mémoire sur la meilleure forme à donner aux vannes des roues hydrauliques et aux roues elles-mêmes, pour que le courant d'eau qui les fait tourner leur imprime la plus grande impulsion possible. Quelque attrait qu'eût pour lui l'application des mathématiques aux objets de physique expérimentale, il ne laissait pas de suivre les progrès de l'analyse elle-même; car dans cette même année 1767, il donna encore un mémoire d'analyse pure, rempli de clarté et d'élegance, où il met dans le plus grand jour les principes injustement contestés du calcul des variations découvert par M. Lagrange. Enfin, on a encore de lui un *Mémoire sur la théorie des projectiles, en ayant égard à la résistance de l'air.* Il se trouve dans le recueil des Mémoires de l'académie des sciences, ainsi que les précédents. Quoique des recherches si nombreuses et si variées semblent suffire pour occuper une longue vie, ce n'est là qu'une partie des travaux de Borda. En le suivant dans une autre carrière, nous lui verrons développer un autre genre de talents, qui n'ont d'analogie avec ceux qu'il avait montrés d'abord, que par leur supériorité. Les recherches qu'il avait faites sur des objets essentiellement liés à l'art nautique, le firent appeler au service de mer en 1767, et il fit sa première campagne en 1768. En 1771, il s'embarqua, avec Pingré, sur la frégate la *Flore*, en qualité de commissaire de l'académie pour l'examen des montres marines. Nommé lieutenant de vaisseau en 1775, il fut chargé, l'année d'après, de déterminer, avec plus de précision qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, la position des îles Canaries, à partir desquelles la plupart des peuples de l'Europe comptaient alors les longitudes géographiques. Il fit ce voyage sur la frégate la *Boussole*, ayant sous ses ordres l'*Espiègle*, commandé par M. de Puységur. Le détail de ce voyage, rempli d'observations intéressantes, n'a pas été publié. Le manuscrit que Borda en avait fait ne s'est pas retrouvé dans ses papiers à sa mort. M. de Fleurieu en possédait une copie que, par délicatesse, il n'a jamais voulu publier, et qui a dû passer, avec le reste de ses papiers, au ministère de la marine. Ce fut dans ce voyage que Borda recueillit les éléments de sa belle Carte des îles Canaries et des côtes d'Afrique. Jusqu'alors les marins se bornaient à déterminer la position des points d'une côte, d'après leur direction relativement à l'aiguille aimantée; à cette méthode imparfaite, Borda substitua le procédé, infiniment plus exact et plus sûr, des relèvements astronomiques, obtenus par des instruments de réflexion, et les méthodes qu'il avait alors imaginées ont servi de modèles pour la construction des meilleures cartes qui ont été faites depuis. Nommé major-général de

notre armée navale, dans la belle campagne de M. d'Estaing, il se signala par l'ordre de sa comptabilité et par la sagesse de son administration. En 1781, il eut le commandement du vaisseau le *Guerrier*, et en 1782 celui du *Solitaire*, vaisseau de soixante-quatorze canons, avec ordre d'escorter un corps de troupes que l'on envoyait à la Martinique. Il rendit les troupes à leur destination; mais, pendant une croisière qu'il fit au vent de la Martinique, il fut chassé et joint par une escadre ennemie. Après avoir combattu opiniâtrément contre des forces très supérieures, il fut contraint de rendre le *Solitaire*, dans l'état d'un vaisseau naufragé. Les Anglais le traitèrent avec la distinction qu'il méritait, et le renvoyèrent en France sur parole. Ce fut au milieu de ces courses, en 1777, qu'il fit exécuter son *cercle à réflexion*. L'usage de cet instrument est aujourd'hui trop général parmi les marins éclairés, et son utilité est trop grande pour que nous n'indiquions pas le principe sur lequel il repose. Ce principe consiste dans la répétition des observations, dont les résultats, placés les uns à la suite des autres sur le contour d'un limbe circulaire, détruisent dans leur résultat moyen les erreurs des divisions, inévitables dans un petit instrument. Le célèbre astronome Tobie Mayer avait déjà eu cette idée. Il avait même publié à Londres, en 1767, la description d'un cercle répétiteur à réflexion, qui avait la propriété d'atténuer les erreurs des observations par leur multiplicité; mais il avait l'inconvénient d'introduire entre chacune d'elles une observation d'un autre genre, dont le peu de précision rendait ce premier avantage à peu près illusoire. Borda, par une de ces idées simples qui n'appartiennent qu'au génie, a su faire disparaître cette observation accessoire, et dès lors son instrument a eu tous les avantages de celui de Mayer, sans aucun de ses inconvénients. C'est sur les mêmes principes que Borda fit construire, pour les observations terrestres, ces cercles répétiteurs dont l'usage est aujourd'hui répandu dans toute l'Europe, et avec lesquels on a fait des observations aussi précises que celles que Bradley même a faites avec les plus grands instruments. On en a vu surtout l'utilité dans cette grande opération de la mesure d'un arc du méridien, depuis Dunkerque jusqu'aux îles Baléares, entreprise immense, dont Borda a été l'ame, et pour laquelle il a heureusement trouvé dans M^rs. Méchain et Delambre de si dignes coopérateurs. C'est lui qui, dans cette opération, a dirigé, en quelque sorte, tout ce qui tient à des expériences de physique. Il a imaginé les règles de platine, employées à la mesure des bases; il a inventé les thermomètres métalliques, qui indiquent leurs plus petites dilatations; il s'est servi des procédés les plus minutieusement rigoureux pour mesurer leur longueur et la comparer à la toise de l'académie; il a imaginé un appareil extrêmement ingénieux, pour mesurer la longueur du pendule avec une précision inconnue avant lui; et cet appareil, avec quelque modification, s'est trouvé assez simple pour pouvoir être transporté et employé dans les divers points de la méridienne, et même dans les lieux les plus sauvages. Dans toutes ces inventions, on reconnaît le physicien géomètre, qui sait allier habilement le calcul à l'expérience, et atteindre, par les procédés les plus *simples*, la dernière précision. C'est à Borda et à Coulomb

que l'on doit la renaissance de la véritable physique en France, non pas de la physique verbeuse et hypothétique, mais de cette physique ingénieuse et exacte qui observe et compare tout avec rigueur. Borda doit aussi être regardé comme un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès de l'art nautique, tant par les instruments exacts qu'il a donnés aux marins, que par l'adresse avec laquelle il a su rapprocher d'eux les méthodes géométriques, sans rien ôter à celles-ci de leur exactitude. L'époque à laquelle il a publié ses observations doit être regardée comme celle où les marins français ont abandonné les routines de l'ignorance pour se guider par le flambeau des sciences exactes. Enfin, ce qui complètera cet éloge par un trait malheureusement trop rare, Borda exerça pendant sa vie beaucoup d'influence sur les savants qui l'environnaient, et jamais il n'en abusa. Il mourut le 20 février 1799. Dans les dernières années de sa vie, il avait fait un travail considérable sur les réfractions. Par une théorie savante, appuyée sur des expériences délicates et nombreuses, il avait composé une formule de réfraction qu'il croyait exacte et complète. Ce travail était le sujet d'un mémoire considérable, dont M. Delambre a vu deux copies; malheureusement, Borda ne voulut pas le lui communiquer, sans doute parce qu'il le croyait encore imparfait. On ne l'a pas trouvé à sa mort, et l'on n'a pas même connu un seul des nombres qu'il avait déterminés avec tant de soin. Heureusement, M. Biot, ayant retrouvé par hasard, chez un opticien de Paris, le prisme dont Borda s'était servi pour observer la force réfringente de l'air, la première classe de l'Institut lui a donné le moyen de reprendre ces expériences d'une manière encore plus complète et plus générale, en les étendant non seulement à tous les degrés de densité de l'air, mais aussi à tous les autres gaz. Les résultats de ce travail, qu'il a fait en commun avec M. Arago, membre de l'institut, sont imprimés dans les mémoires de cette compagnie. Les ouvrages de Borda qui ont été imprimés séparément, sont: I. *Voyage fait par ordre du roi, en 1771 et 1772, en diverses parties de l'Europe et de l'Amérique, pour vérifier l'utilité de plusieurs méthodes et instruments servant à déterminer la latitude et la longitude, tant du vaisseau que des côtes, îles et écueils qu'on reconnaît, suivi de recherches pour rectifier les cartes hydrographiques*, par MM. Verdun de la Crenne, Borda et Pingré, 1778, 2 vol. in-4°.; II. *Description et usage du cercle de réflexion*, 1787, in-4°.; III. *Tables trigonométriques décimales, etc.*, ou *Tables des logarithmes, des sinus, sécantes et tangentes, suivant la division du quart du cercle en cent degrés, revues, augmentées et publiées* par M. Delambre, 1804, in-4°. MM. Lefevre-Gineau et Rœderer ont fait l'éloge de Borda. B—T et R—L.

BORDAZAR (Antoine), l'un des plus savants imprimeurs de l'Espagne, naquit à Valence en 1671, de parents qui exerçaient cette profession. Sa première éducation fut assez négligée, et il avait passé l'âge où l'on a terminé ses études, lorsqu'il commença à apprendre le latin. Ses progrès dans cette langue furent rapides, et paraîtront étonnants quand on saura qu'abandonné à lui-même, il travaillait sans maître. Les réflexions qu'il eut l'occasion de faire sur la grammaire le conduisirent naturellement à s'occuper de sa propre langue. Surpris

qu'elle n'eût pas encore un système complet et uniforme d'orthographe, il en composa un qui eut l'approbation des écrivains espagnols les plus distingués, et dont il se fit en peu de temps deux éditions. Encouragé par ce premier succès, il publia un traité d'orthographe de la langue latine, qui obtint le même accueil. La mort de son père l'ayant placé à la tête d'une imprimerie, la plus importante de Valence, il songea à donner à cet art une considération dont il n'avait pas encore joui en Espagne. Il adressa au roi un mémoire pour démontrer que les livres d'église qu'on achetait de l'étranger pouvaient facilement être imprimés en Espagne, puisque les fabriques de ce royaume fournissaient du papier d'une qualité supérieure, et que l'on y trouvait des ouvriers très habiles dans la fonte des caractères. Ce mémoire, accueilli par le conseil royal, n'eut aucun résultat, par l'intrigue des moines de l'Escurial, qui avaient un privilége pour le commerce de ces sortes de livres. Bordazar ne fut pas plus heureux dans son projet d'établir à Valence une académie pour l'enseignement des mathématiques, science qu'il avait cultivée avec succès, et sur laquelle il a publié plusieurs écrits. Une lettre dans laquelle il rendait compte de son plan, et des moyens de le mettre à exécution, produisit parmi les grands et les lettrés une espèce d'enthousiasme ; mais le zèle ne se soutint pas, l'académie ne fut point fondée, et Bordazar, abandonné à ses propres ressources, se contenta d'enseigner lui-même, gratuitement, à la jeunesse de Valence, l'arithmétique, la géométrie et l'architecture. Ce citoyen respectable, sans cesse occupé de l'utilité publique, forma le dessein de lever le plan topographique du royaume de Valence ; mais, toujours malheureux dans ses projets, il mourut avant d'avoir achevé son travail, en novembre 1744, épuisé des fatigues qu'il avait essuyées à la Chartreuse du Val de Christ. On a de lui : I. *Ortografia española*, Valence, 1728, in-8°. ; deuxième édition, 1730, in-8°. ; II. *Practica de ortografia española*, in-8°. ; abrégé de l'ouvrage précédent, souvent réimprimé ; III. *Ortografia latina*, 1730, in-8°. ; IV. *Plantificacion de la imprenta de el Rezo sagrado*, 1732, in-fol. C'est le mémoire pour l'impression des livres d'église dont nous avons parlé. V. *Idea de una academia mathematica*, 1740, in-4°. ; VI. *Projet d'établir un système uniforme pour les mesures et les poids*, 1741 (en espagnol) ; VII. *Pensées sur la comète de* 1744 ; VIII. *Reduccion de monedas antiguas i corientes de toda Europa*, etc., Valence, 1736, in-8°. IX. *Calendario perpetuo*, in-4°. On a encore de Bordazar divers ouvrages historiques peu considérables, des poésies latines et espagnoles peu estimées. Il a laissé manuscrits plusieurs ouvrages importants, entre autres une *Grammaire* et un *Dictionnaire espagnols* ; un *Dictionnaire des sciences* ; des *Récréations mathématiques* ; des *Tables chronologiques et astronomiques*, que son ami, le savant Mayans y Ciscar, s'était engagé à faire avec lui. « Bordazar, dit cet » ami, était un homme d'un grand gé» nie, de beaucoup de jugement, d'une » probité rare, toujours occupé de l'uti» lité publique, et paraissant né pour » elle, très habile dans son art, agréa» ble et joyeux dans la conversation, » savant et facile dans ses écrits. » (*V.* la notice littéraire sur Bordazar, insérée dans le *Specimen bibliothecæ*, de Mayans.) D—G et V—VE.

BORDE (André), surnommé

Perforatus, médecin anglais, ne mérite un souvenir de la postérité qu'à raison de l'originalité qui règne dans presque tous ses écrits. Il naquit dans le comté de Sussex, fut d'abord chartreux, parcourut ensuite l'Europe et une partie de l'Afrique, étudia la médecine, fut reçu docteur en cette science à Montpellier, en 1542; se fit ensuite aggréger à l'université d'Oxford, et s'établit à Londres, où il jouit d'une assez grande réputation, et devint même premier médecin du roi Henri VIII, ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté pour dettes, et de mourir en prison, en 1549, âgé de quarante-neuf ans. Ses écrits ne sont pas seulement relatifs à son art, et parmi ceux-là on cite : I. *les Contes joyeux des fous de Gotham*, publiés sous le règne de Henri VIII, et souvent réimprimés depuis ; II. *Histoire du meunier d'Abington et des écoliers de Cambridge*. Tous ces ouvrages sont écrits en anglais, sans élégance; tel est, par exemple, celui qui est intitulé : *Introduction aux sciences*, (*Introduction to knowledge concerning several languages and customes of people*, etc., Londres, 1542, in-4°.), dans lequel il promet d'enseigner toutes les langues, les mœurs et les coutumes de tous les pays, jusqu'à la valeur des monnaies qui y ont cours; il est écrit moitié en vers, moitié en prose, divisé en trente-neuf chapitres, au-devant de chacun desquels est représenté un homme avec l'habillement de son pays; l'auteur s'y est peint lui-même au-devant du septième, en robe de chambre, étendu sur un canapé, et couronné de lauriers. L'idée de la gravure satirique, où, pour exprimer la variabilité des modes anglaises, il a peint un homme nu, tenant à la main du drap et des ciseaux, est empruntée des Vénitiens, qui ont ainsi représenté les Français. Tel est encore un manuscrit qu'il a laissé, et qui est intitulé le *Tour de l'Europe*, indiquant la distance d'une ville à une autre, et les objets remarquables qui se rencontrent sur la route. Ses ouvrages de médecine sont : I. *Manuel de santé*, 1547, contenant, par ordre alphabétique, un précis de toutes les maladies et de leurs remèdes à l'usage du vulgaire; les dénominations sont tirées du grec, de l'arabe et du latin, ce qui fait une synonymie presque inintelligible. Il y soutient, entre autres bizarreries, que la maladie appelée *gonorrhée* a reçu son nom de la fameuse ville de Gomorrhe; il y traite longuement de la maladie connue sous le nom d'*amour*, ἔρως en grec. On croit que c'est le premier ouvrage écrit en anglais sur la médecine. II. *La diète considérée comme principe fondamental de la santé, traité fait sur le mont Pylore* (le pylore est l'orifice qui conduit les aliments de l'estomac dans le premier des intestins). La date de ce livre est de 1562, conséquemment postérieure à la mort de l'auteur. On le cite aussi comme auteur d'un livre sur le prognostic, et d'un Traité sur les urines. Bale, dont le témoignage est toujours suspect, lorsqu'il parle des catholiques, prétend que Borde s'est empoisonné lui-même, désespéré de la découverte d'un mauvais lieu qu'il tenait pour le service de ses confrères; mais il a été démontré depuis que ce bruit n'était fondé que sur les fréquentes visites que Borde faisait à des femmes malades, étant alors le plus habile médecin que l'on connût pour les maladies du sexe. On trouve sur sa vie une notice détaillée dans l'*Appendix* de Hearne. C. et A.

BORDE (Vivien la). *V.* Laborde.

BORDE (Jean-Benjamin de la),

né à Paris, le 5 septembre 1734, premier valet-de-chambre de Louis XV, dont il fut le favori, fermier-général à la mort de ce prince, partagea son temps entre les devoirs de sa place et la culture des lettres et des beaux-arts. La Borde se vit plus d'une fois sur le point d'être ruiné, par suite de ses prodigalités, de ses fréquents voyages, et de sa facilité à se jeter dans des entreprises hasardeuses; mais son génie fécond en ressources, et la faveur du roi, le soutinrent toujours. « Plus j'ai » d'affaires, disait-il, et plus je suis » à mon aise. Je me suis couché plu- » sieurs fois n'ayant rien pour payer » le montant énorme des billets qui » devaient m'être présentés le lende- » main. Il me venait, avant de m'en- » dormir, ou même pendant mon som- » meil, une idée qui me frappait. Je » sortais le lendemain de grand ma- » tin, et mes billets se trouvaient ac- » quittés dans le jour. » Pendant la révolution, il se retira en Normandie, dans l'espoir d'y vivre inconnu; mais il y fut arrêté et amené à Paris, où il périt sur l'échafaud le 22 juillet 1794. Admirateur passionné de Philidor, il l'entendit un jour dans un repas dire beaucoup de sottises, et en était embarrassé. « Voyez-vous cet homme-là, » s'écria-t-il, en montrant Philidor, » il n'a pas le sens commun, c'est tout » génie. » Voltaire a fait ces quatre vers pour le portrait de la Borde, avec lequel il fut très lié :

Avec tous les talents le destin l'a fait naître ;
Il fait tous les plaisirs de la société ;
Il est né pour la liberté ;
Mais il aima bien mieux son maître.

La fortune de la Borde lui permit de faire imprimer somptueusement plusieurs ouvrages. On a de lui : I. *Choix de chansons mises en musique*, 1773, 4 vol. grand in-8°.; II. *Essai sur la musique ancienne et moderne*, 1780, 4 vol. in-4°., dont la plus grande partie appartient à l'abbé Roussier. Celle qui traite des antiquités, présente beaucoup d'assertions hasardées et de faits controuvés ; mais ce qui regarde la théorie musicale des Grecs est l'ouvrage de son ami, et on y voit briller l'érudition la plus profonde. On en peut dire autant du *Mémoire sur les proportions musicales, le genre enharmonique des Grecs et celui des modernes*, Paris, 1781, in-4°., qui est comme une suite de l'ouvrage précédent. Partisan des proportions authentiques de Pythagore, comme son maître Roussier, la Borde avait fait exécuter un clavecin qui présentait dans l'octave les vingt-un sons produits par la progression triple, et pour l'accord duquel on n'avait par conséquent pas besoin de recourir au *tempérament*. III. *Essai sur l'Histoire chronologique de plus de 80 peuples de l'antiquité*, 1788-89, 2 vol. in-4°.; il en a paru un extrait sous ce titre : *Abrégé chronologique des principaux faits arrivés depuis la naissance d'Henoch, jusqu'à celle de J.-C.*, 1789, in-8°. IV. *Description générale et particulière de la France*, in-fol., 1781 et suiv., connue aussi sous le titre de *Voyage pittoresque de la France*. Plusieurs personnes ont été les collaborateurs et les continuateurs de cet ouvrage, qui a aujourd'hui 78 livraisons, ou 12 volumes, grand in-folio. V. *Histoire abregée de la mer du Sud*, 1791, 3 vol. in-8°., et atlas ; l'auteur propose avec chaleur d'élargir la communication qui existe entre les deux mers, à Nicaragua, qui n'est que de trois lieues, mais qui n'est pas navigable : ce travail abrégerait de six mois les voyages d'Europe à la Chine. VI. *Mémoires historiques sur Raoul de Coucy, avec un recueil de ses chansons en vieux langage, et la traduction*

de l'ancienne musique, 1781, in-8°., ou 2 vol. in-18, fig.; VII. *Recueil de quelques vers, dédié à Adélaïde, par le plus heureux des époux*, 1784, in-18, tiré à petit nombre; l'auteur avait déjà publié, en 1782, des *Mélanges de poésie* dédiés à sa femme, in-18 (rare); VIII. *Tableaux topographiques, géographiques, historiques, pittoresques, physiques, littéraires et moraux de la Suisse*, 1780-88, 4 vol. in-fol.; réimpr. en 13 vol. in-4°.; le Voyage minéralogique qui commence le 1er. volume est de M. Besson, minéralogiste distingué, mort vers 1809; la partie historique et politique est presque toute du baron de Zurlauben; la table est de M. Quétant. IX. *Lettres sur la Suisse, par un voyageur français, en* 1781, Paris, 1783, 2 vol. in-8°. « Elles sont rem» plies, dit Ebel, d'erreurs, de faus» setés, de traits de la plus crasse » ignorance, accompagnés de la plus » ridicule présomption; mais elles » sont bien imprimées. » X. *Histoire de Marion de Lorme*, réimpr. à la suite des *Lettres de Ninon de Lenclos*, 1806, 3 vol. in-18; XI. *Relation des voyages de Saugnier à la côte d'Afrique, à Maroc, au Sénégal*, etc., Paris, 1791, in-8°., reproduit en 1799, avec un nouveau frontispice, et une notice sur la vie et les ouvrages de la Borde; on y joint aussi une grande carte qui manque dans plusieurs exemplaires, parce qu'elle a été long-temps sous les scellés. XII. *Pièces du procès de Henri de Talleyrand, comte de Chalais, décapité en* 1626, 1781, in-12. Cet ouvrage se trouve quelquefois sous ce titre: *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'Histoire des règnes de Louis XIII et de Louis XIV*. Le procès de Chalais n'y occupe que 256 pages, et on trouve à la suite: XIII. *Lettre de Marion de Lorme aux auteurs du Journal de Paris*, 1780, in-12, avec 9 portraits. XIV. *Voyage dans les Deux-Siciles, traduit de l'anglais de Swinburne*, 1785, 5 vol. in-8°.; XV. *Voyage en Espagne*, traduit de l'anglais du même, 1787, in-8°.; XVI. *Recueil de pensées et maximes*, 1791, in-18, réimpr. en 1802, avec une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur. XVII. *Mémoire sur la prétendue découverte faite en* 1788, *par des Anglais, suivi d'un Projet de souscription au profit de la Peyrouse*, 1790, in-8°.; XVIII. une collection de romans en 13 volumes in-12, savoir: *Histoire secrette de Bourgogne, par Mlle. de la Force*, 1782, 3 vol.; *Histoire de Marguerite de Valois*, par la même, 1783, 6 vol.; les *Amours du grand Alcandre*, par Mlle. de Guise, 1786, 2 volumes; le *Prince de Condé*, par Boursault, 1792, 2 volumes. Il a donné une nouvelle édition des *Peintures antiques de Sante-Bartoli*. La Borde avait fait, avec Berton, la musique d'*Adèle de Ponthieu*, opéra en 5 actes, de Saint-Marc, qui, quelques années après, fit faire à sa pièce une nouvelle musique par Piccini. Il fit seul la musique d'*Ismène et Ismenias*, ou *la Fête de Jupiter*, trag. pastorale, en 3 actes, de Laujon, 1763 et 1770, de l'*Annette et Lubin* de Marmontel, d'*Amphion*, de *la Cinquantaine*, de l'*Amadis* de Quinault, et celle de beaucoup d'autres pièces moins connues. Par suite d'un défi, on le vit un jour mettre en musique un privilége de librairie; ce morceau singulier a été gravé. La Borde avait dessiné de très belles cartes géographiques pour l'éducation du dauphin, fils de Louis XVI. Celle de la partie méridionale de l'Italie ancienne et moderne, en deux feuilles, a été gra-

vée; elle est très recherchée des curieux, n'ayant pas été mise dans le commerce. Sa carte générale de la mer du Sud, composée de six grandes feuilles, quoique moins exacte et moins bien gravée, est encore assez recherchée, parce qu'elle donne presque tous les détails des atlas des trois voyages de Cook, et de tout ce qui avait été publié en cette partie; quelques portions même n'avaient point encore été publiées avec autant de détail. On en peut dire autant de la carte faite pour le Voyage de Saugnier, et qui comprend tout le nord-ouest de l'Afrique, depuis Mesurate jusque près de Sierra-Léona : c'est aussi d'après ses dessins qu'on a gravé la carte de l'Afrique méridionale, jointe au 2e. *Voyage de Levaillant*. On trouve encore chez plusieurs amateurs d'autres cartes de la Borde, assez curieuses, dont la gravure n'a pas été terminée. — Mme. Adélaïde DE LA BORDE, a donné au public *divers Poëmes imités de l'anglais*, 1785, in-18. — BORDE (Jean-Baptiste de la), jésuite, et, depuis la suppression de son ordre en France, curé de la Collancelle en Nivernais, où il mourut en 1777, est auteur du *Clavessin électrique*, *avec une nouvelle théorie du mécanisme et des phénomènes de l'électricité*, 1761, in-12. A. B—T.

BORDE (Jean-Joseph de la), que l'on a souvent confondu avec Jean Benjamin, quoiqu'ils ne fussent pas parents; naquit à Jaca, en Espagne, vint en France, s'y adonna au commerce, et y acquit une fortune immense. Il devint banquier de la cour de France, et fut victime de la révolution, le 18 avril 1794, à soixante-dix ans. Il protégeait les arts, et sa bourse était ouverte, pour ainsi dire, à tout le monde. Un jour, un seigneur de la cour vint le trouver : « Vous serez bien » étonné, lui dit-il, que, n'ayant pas » l'honneur d'être connu de vous, je » vienne vous emprunter cent louis. » — Et vous, répliqua de la Borde, » vous serez bien plus étonné, que, » vous connaissant, je vous les prête. » Deux de ses fils, embarqués dans l'expédition de la Peyrouse, périrent dans le port des Français, avec d'Escures, lieutenant de vaisseau, et dix-huit autres de leurs compagnons. Ce désastre et le dévouement des frères de la Borde ont fourni à Esmenard un des plus beaux épisodes de son poëme de *la Navigation*. — François-Louis-Joseph DE LA BORDE DE MÉREVILLE, fils aîné de J. J., garde du trésor royal, mort à Londres, en 1801, avait été député à l'assemblée constituante. Signataire du serment du Jeu de paume, il proposa, le 5 décembre 1789, l'établissement d'une banque publique, et le discours qu'il prononça à ce sujet fut imprimé par ordre de l'assemblée nationale, 1789, in-8°. de 43 pages. C'est à un quatrième fils de J.-J. de la Borde que l'on doit le *Voyage pittoresque d'Espagne*, et quelques autres ouvrages. A. B—T.

BORDELON (Laurent), docteur en théologie, et auteur dramatique, né à Bourges en 1653, mort à Paris, le 6 avril 1730, chez le président de Lubert, dont il avait été précepteur. Bordelon dit un jour en société : « que ses » ouvrages étaient ses péchés mortels, » — dont le public fait la pénitence, » lui répliqua-t-on sur-le-champ. Dans ce sens, Bordelon en a commis un grand nombre : I. *Sentiments chrétiens sur les honneurs, les richesses et les plaisirs*; II. *Entretiens curieux sur l'astrologie judiciaire*, 1689, in-12; III. *Remarques ou Réflexions critiques, morales et historiques, sur les plus belles et les plus agréables*

pensées des auteurs anciens et modernes, 1690, in-12; IV. *Caractères naturels des hommes, en cent dialogues*, 1691, in-12; V. *les Philosophes à l'encan, traduit de Lucien, avec des notes et un nouveau dialogue*, 1690, in-12; VI. *Théâtre philosophique*, Paris, 1692, in-12; VII. *Pieux sentiments sur les attributs de Dieu*. VIII. *les Diversités curieuses*, en 12 vol. in-12, dont les trois premiers portent simplement le titre de *Diversités*; le 4e. celui de *Bigarrures ingénieuses*; le 5e. celui de *Livre à la mode*; le 6e. celui *des Malades en belle humeur*; les 7e. et 8e. celui de *Lettres curieuses*; les 9e. et 10e. celui d'*Histoire critique des personnes les plus remarquables de tous les siècles*; les 11e. et 12e. celui de *Lettres curieuses de M. B****, Amsterd., 1699; IX. *Cent questions et réponses sur différents sujets*; 2 vol. in-12, 1704; X. *la Langue*, 2 vol. in-12, sans date (1704); XI. *Mital*, ou *Aventures incroyables, et toutefois et cætera*, 1708, in-12. On trouve à la suite les *Scènes du clam et du coram*, et *des grands et des petits*; XII. *la véritable Religion cherchée et trouvée*, Paris, 1708, in-12; XIII. *Voyage forcé de Bécafort*, 1709, in-12; XIV. *les Imaginations extravagantes de M. Ouste*, 1710 et 1753, 4 part. en 2 vol. in-12, réimprimé dans le tome XXXVI de la *Collection des Voyages imaginaires*, mais avec des suppressions. L'édition in-8°., donnée à part, est extraite de cette édition. L'auteur représente dans cet ouvrage un homme à qui la lecture des démonographes a fait perdre la tête; son style est malheureusement diffus et ennuyeux. XV. *Gongam*, ou l'*Homme prodigieux transporté dans l'air, sur la terre et sous les eaux*, 1711, in-12, réimprimé en 1713, 2 vol. in-12; XVI. *les Coudées franches, augmentées d'une mandragore pour garantir de la pauvreté*, 1713, in-12. On trouve à la suite quelques *scènes françaises*. XVII. *les Cheminées de Paris*; XVIII. *le Supplément de Tasse-Roussi-Friou-Titave*, 1713, in-12; XIX. *Histoire des tours de maître Gonin*, 1713 et 1714, 2 vol. in-12, fig.; XX. *Almanach terrestre*, XXI. *la Cotterie des anti-façonniers*; XXII. *la belle Éducation*, in-12; XXIII. *Dialogue des vivants*, 1717; in-12, ouvrage supprimé dans le temps, et par cela seul recherché encore aujourd'hui. Il renferme quelques anecdotes littéraires. Bordelon y donne la liste des ouvrages dont nous venons de parler. XXIV. *Les Caractères de l'amitié*, 1702, in-12; XXV. *Nouveautés dédiées à gens de différents états, depuis la charrue jusqu'au sceptre*, 1724, 2 vol. in-12, ouvrage anonyme, que Mercier de St.-Léger donne, sans hésiter, à Bordelon; XXVI. *le Livre sans nom*, 1695, in-12, ouvrage que Bordelon lui-même ne mettait pas au-dessus de l'*Arliquiniana* de Cotolendi; XXVII. *Arlequin comédien aux Champs-Elysées*, 1694, in-12, dans lequel on trouve *la Baguette*, comédie; XXVIII. *Molière comédien aux Champs-Elysées*, nouvelle, composée d'une comédie intitulée: *la Loterie de Scapin*, 1695, in-12; XXIX. *Poisson comédien aux Champs-Elysées*, nouvelle, où l'on voit les plus célèbres orateurs représenter *Misogine*, ou *la Comédie sans femme*, 1710, in-12; XXX. *Monsieur de Mortentrousse*, comédie en un acte et en prose, 1725, in-12. On attribue encore au même auteur l'*Esprit de Gui-Patin*, 1709, in-12, que d'autres croyent de Lancelot, et *les Aventures de ****, ou *les Effets surprenants de la sympathie*,

1713 et 1714, 5 vol. in-12, que Lenglet-Dufresnoy dit être de Marivaux. Bordelon disait fort naïvement de lui-même : « Je sais que je suis un mauvais auteur ; mais du moins je suis honnête homme », et il l'était en effet. A. B—T.

BORDENAVE (Toussaint), chirurgien, naquit à Paris, le 10 avril 1728. Son père, chirurgien lui-même, le destina à sa profession, et l'y prépara de bonne heure par des connaissances accessoires, dans les langues surtout, ce qui était rare encore parmi les chirurgiens de ce temps. Le jeune Bordenave fit d'abord la campagne de Flandre, en 1746, puis fut reçu maître ès-arts au collége de chirurgie de Paris, en 1750. Bientôt, il fut nommé professeur de physiologie dans cette compagnie, et successivement membre des académies des sciences de Rouen, de Florence, de Paris, et directeur de l'académie royale de chirurgie. Aussi ses écrits nombreux sont-ils tous relatifs à la physiologie et à la pratique chirurgicale. Il a donné, en français : I. une traduction des *Éléments de physiologie* de Haller, Paris, 1768, in-12; II. un *Essai sur la Physiologie*, Paris, 1756, 1764, in-12; 4e. édition, 1787, 2 vol. in-12, où il expose les nombreux systèmes imaginés pour expliquer la merveilleuse économie de nos fonctions, fait sentir le vide de la plupart, et prévient contre le faux brillant des hypothèses ; III. *Remarques sur l'insensibilité de quelques parties*, 1756, in-12; *Recherches anatomiques et expériences pour éclaircir la doctrine de Haller, sur la distinction à établir entre la sensibilité et l'irritabilité*; IV. un *Mémoire sur l'ostéogenie*, inséré parmi ceux de l'académie de chirurgie, dans lequel il combat, sur ce fait particulier de physiologie, l'opinion de Duhamel; V. un *Mémoire sur la respiration*, inséré aussi parmi ceux de l'académie des sciences; VI. on trouve, dans les recueils de l'académie de chirurgie et de l'académie des sciences, beaucoup de mémoires de ce chirurgien, sur des observations rares qu'il avait recueillies dans sa pratique, particulièrement sur le traitement des plaies d'armes à feu; sur la nécessité d'ouvrir très promptement les femmes qui meurent enceintes, dans l'espérance de sauver encore la vie à l'enfant, etc. VII. *Dissertation sur les anti-septiques*, Dijon et Paris, 1769, in-8°., qui a remporté, en 1767, l'*accessit* de l'académie de Dijon, et qui aurait obtenu le prix, si la partie médicale y avait été traitée avec autant de talent que la chirurgicale. VIII. *Mémoires sur le danger des caustiques pour la cure radicale des hernies*, 1744, in-12. Bordenave obtint un honneur que nul homme de sa profession n'avait encore eu : il fut échevin de Paris, membre du corps municipal de cette ville, et se montra dans cette charge, digne de l'estime publique qui l'y avait porté. Il mourut d'apoplexie le 12 mars 1782.

C. et A.

BORDERIE, originaire de Normandie, poète du 16e. siècle, et sur lequel on a très peu de renseignements, ne doit pas être confondu avec Jean Boiceau, sieur de la Borderie (*V.* Boiceau). Il était disciple de Marot, qui le nomme *son mignon*, et lui donne de grandes louanges. La Monnoye conjecture qu'il est mort jeune, par la raison qu'on n'a de lui que deux poëmes assez peu étendus; l'un intitulé l'*Amie de Court*, Paris, 1542, in-8°., réimp. avec d'autres opuscules d'amour, d'Héroët, Ch. Fontaine, etc. Lyon, 1547, in-8°.; le second poëme

de Borderie fait aussi partie de ce recueil : il a pour titre : *Discours du voyage de Constantinople, envoyé dudit lieu à une demoiselle de France.* Il a été réimprimé dans un nouveau recueil de vers, Lyon, 1549, in-16. Les vers de Borderie, ou la Borderie, sont faciles et agréables. Son *Amie de Court*, qu'il avait opposée à *la Parfaite Amye* d'Héroët, lui fit des partisans et des ennemis; on écrivit pour et contre. Toutes les pièces de cette querelle littéraire ont été recueillies; mais on ne les trouve guère que dans les cabinets des amateurs de notre ancienne poésie. W—s.

BORDES (Charles), de l'académie de Lyon, sa patrie, mort en 1781, à l'âge de cinquante ans, était fils de Louis Bordes, homme riche, qui avait consacré ses loisirs à la mécanique, et s'était distingué par plusieurs inventions utiles. Le jeune Bordes débuta dans la carrière des lettres par deux *Discours sur les avantages des sciences et des arts*, 1752-53, in-8°. C'étaient des réponses au célèbre discours de J.-J. Ses *Œuvres* ont été recueillies à Lyon, 1783, 4 vol. in-8°. *Blanche de Bourbon*, tragédie, des comédies et proverbes, beaucoup de pièces fugitives, insérées la plupart dans les journaux et les recueils; la traduction d'un morceau d'Algarotti, sur l'opéra, quelques fables, voilà ce qu'on trouve dans ce recueil. La longue fable de *Chloë et le Papillon* et une *Ode sur la guerre* ont encore quelque réputation. Les ouvrages de Bordes, qui ne se trouvent pas dans la collection de ses œuvres, sont : I. *le Catéchumène*, 1768. Cet ouvrage, que l'on attribua à Voltaire, parut la même année, sous le titre du *Voyageur catéchumène*, et en l'an 3, sous le titre du *Secret de l'église trahi*, in-18. II. *Le Songe de Platon*, imprimé à la suite du *Secret de l'église*; III. *la Papesse Jeanne*, poëme en dix chants, 1777 et 1778, in-8°.; IV. *Parapilla*, poëme licencieux, 1784, in-18, plusieurs fois réimprimé; V. *Tableau philosophique du genre humain, depuis l'origine du monde jusqu'à Constantin*, 1767, in-12, qui a aussi été attribué à Voltaire. Bordes était lié d'amitié, ou était en correspondance avec tous les célèbres littérateurs de son temps. L'abbé G..... a publié en 1785 : *Tribut de l'amitié à la mémoire de M. Bordes*, in-8°. de 31 pages. A. B—t.

BORDEU (Antoine de), médecin, issu d'une ancienne famille du Béarn, qui depuis quatre siècles avait fourni des savants en jurisprudence et en médecine, naquit à Iseste, en 1696. Elevé au collége des Barnabites de Lescar, il s'était fait remarquer, dès 1714, en exposant, devant l'assemblée des états de sa province, la philosophie de Descartes, qui avait enfin pénétré dans ce pays reculé. Reçu docteur à Montpellier en 1719, il soutint à cette occasion des thèses sur les esprits animaux; et publia dans le *Journal des Savants*, année 1725, quelques réflexions philosophiques sur les idées innées. Quoique fort instruit pour son temps, il est moins célèbre aujourd'hui par lui-même que par son fils, Théophile de Bordeu, qu'il unit à ses travaux. Conseiller d'état, et intendant des eaux minérales d'Aquitaine, dont il commença à rendre l'usage plus général, il publia une *Dissertation sur les eaux minérales de Béarn*, Paris, 1749 et 1750 in-12; il présida long-temps aussi au *Journal de Barrèges*, destiné à faire connaître le bon effet de ses eaux minérales; son fils en avait eu la pre-

mière idée; enfin, son nom est joint à celui de son fils, en tête de l'ouvrage de ce dernier, sur les *maladies chroniques*. C. et A.

BORDEU (Théophile de), fils du précédent, est celui qui a surtout illustré le nom de sa famille en médecine. Premier chef de l'opposition que la faculté de Montpellier, la première de toutes, apporta à la doctrine de Boërhaave, qui était alors partout dominante, et auteur d'une doctrine nouvelle sur l'observation du pouls dans les maladies, il a joui, à ces deux titres, d'une grande réputation pendant sa vie, et l'a conservée jusqu'à nos jours. Né à Iseste, le 22 févr. 1722, il fit ses premières études, en partie comme son père, au collége des barnabites de Lescar, en partie à celui des jésuites de Pau. Envoyé ensuite à Montpellier, lorsque la faculté de cette ville semblait encore en quelque sorte balancer entre les doctrines de Boërhaave et de Stahl, qui se partageaient le monde médical, il y étudia d'abord l'anatomie, et fut bientôt assez versé dans cette science pour l'enseigner lui-même. Pénétrant ensuite dans le fond même de la médecine, il pressentit bientôt le vice de la doctrine boërhaavienne, et s'en montra dès-lors le redoutable adversaire. Voulant être reçu bachelier, il soutint une thèse, *De sensu generice considerato, dissertatio physiologica*, Montpellier, 1742, in-4°. Cette thèse contient l'essence de la doctrine qu'il voulait lui opposer, et le germe de celle qu'il a lui-même fondée. Bordeu y établit, par opposition avec le professeur de Leyde, l'indépendance où sont, des forces de la physique et de la chimie, les divers actes de l'économie vivante; il rattache ces actes à une force spéciale, la *sensibilité*, qui, ayant une modification particulière dans chaque organe, semble faire de ceux-ci comme autant d'êtres particuliers, ayant leur vie propre, et concourant, par leur harmonie, à la vie générale: ce dernier point n'était, à la vérité, que l'antique idée de van Helmont sur les archées, de même que la sensibilité générale n'était que l'*anima* de Stahl; mais c'était presque un mérite d'invention à Bordeu, que de fondre deux doctrines qui se prêtaient un mutuel appui, et de les faire revivre dans le temps même où l'imposante autorité de Boërhaave les faisait méconnaître. D'ailleurs, d'une part, il s'abstint de toute application étrangère, bien plus que van Helmont, qui céda encore un peu aux idées chimiques du temps; et de l'autre, il évita, par l'expression de *sensibilité*, tout le louche que laissait celle d'*anima*. Ce premier ouvrage de Bordeu décelait tant de mérite, que la faculté de Montpellier dispensa le jeune docteur de plusieurs des actes exigés pour la licence. Une nouvelle dissertation de Bordeu, *Chilificationis historia*, 1743, in-4°., et réimprimée aussi à la suite de l'ouvrage sur les glandes, vint bientôt justifier un tel honneur: la digestion, cette œuvre complexe de notre économie, pour la première fois, y était considérée comme une action vitale, n'ayant rien de commun avec les opérations mécaniques et chimiques de fermentation, de macération, de putréfaction, de trituration, etc. Chacune des parties de l'appareil compliqué de cette fonction, organes de mastication, de salivation, de déglutition, etc., y avait son rôle bien indiqué; la matière alimentaire y était suivie dans ses élaborations successives, depuis son entrée dans la bouche jusqu'à sa complète assimilation; et, à l'occasion des glandes salivaires, une des divisions de cet appareil, se trouve le premier germe d'un des

beaux ouvrages de Bordeu, ses *Recherches sur la position des glandes*, dont nous allons parler tout à l'heure. Bordeu, reçu alors docteur à la faculté de Montpellier, retourna quelque temps à Pau; mais il fut bientôt ramené, par son zèle pour l'étude, à Montpellier; il y remplit le vide que laisse toujours un premier début dans la pratique, en faisant des cours d'anatomie, et en publiant quelques écrits sur différents points de l'art, entre autres vingt-neuf *Lettres sur les eaux minérales du Béarn et de quelques-unes des provinces voisines*, Amsterdam, 1746 et 1748, in-12, et une observation sur l'usage du quinquina dans la gangrène, qui est insérée dans le *Traité des plaies*, de Guisard. Les lettres contenaient tout à la fois d'utiles renseignements sur l'histoire naturelle et chimique des eaux de Barrèges et de Bagnères, sur leur mode d'application à l'économie animale; et sur les maladies où leur emploi pouvait être convenable. Il y parle aussi des eaux thermales de Dax, de Cauterez, et de treize autres lieux, et donne des détails intéressants sur la physique et la géographie du Béarn. Bordeu fit alors un voyage à Paris, attiré par la célébrité de J. L. Petit, et de Rouelle; il y fréquenta quelque temps l'hôpital de la Charité, occupa aussi l'emploi de médecin de l'hôpital de la Charité de Versailles, et, en 1749, retourna à Pau avec le titre d'intendant des eaux minérales de l'Aquitaine. Ce fut alors que, pour faire connaître au public les bons effets de ces eaux, il conçut l'idée de recueillir l'histoire médicale de tous les malades qui y affluaient, et de la publier sous le titre de *Journal de Barrèges*: nous avons dit que son père y travailla; il fut continué par son frère (François), et contient plus de deux mille observations précieuses.

En même temps, Bordeu faisait des cours d'accouchements, et envoyait à l'académie des sciences un *Mémoire sur les articulations des os de la face*, qui démontrait combien était merveilleuse leur disposition pour la solidité de tout l'édifice; et cette compagnie, pour récompenser ce mémoire, inséré dans le second volume des *Savants étrangers*, inscrivait son auteur au rang de ses correspondants. Paris était le seul théâtre qui pût désormais convenir aux grands talents de Bordeu; il vint s'y fixer, et y publia de suite (1752, in-12), ses *Recherches sur les différentes positions des glandes et sur leur action*. Cet ouvrage a été souvent réimprimé. Les glandes sont, comme on sait, ces parties du corps dont l'office est de séparer du fluide général du sang, une humeur particulière, tels que le rein, par exemple, qui sécrète l'urine; le foie, la bile, etc. Les physiologistes jusque-là avaient expliqué cette sécrétion en supposant un rapport mécanique entre la capacité des vaisseaux des glandes et le volume des globules de leurs liquides: ils croyaient que toute glande, lors de l'exercice de sa fonction, était soumise, de la part des organes voisins, à une pression mécanique qui en exprimait tout le fluide dont elle était remplie. C'était ainsi, disaient-ils, que les glandes salivaires, comprimées pendant les mouvements de la mastication, étaient exprimées de toute la salive qu'elles contenaient, et que ce fluide coulait alors avec plus d'abondance dans la bouche: Bordeu, qui, dans sa thèse sur la digestion, avait déjà contredit ce dernier fait, renverse dans son ouvrage toute cette doctrine mécanique et hydraulique; il prouve, par l'anatomie, que toute glande est à l'abri de toute pression; que ce n'est pas d'une manière aussi mécanique

que s'exécute la sécrétion ; que cette fonction dépend de la vie propre des glandes, de la modification que revêt dans chacune d'elles la sensibilité générale. Il fait ainsi une des plus heureuses applications du dogme fondamental qu'il avait établi dans sa *Dissertation sur la sensibilité en général*. Cet ouvrage de Bordeu, sur les glandes, est à coup sûr un de ceux qui ont le plus préparé les progrès qu'a faits de nos jours la physiologie. Bichat ne s'est illustré qu'en pénétrant plus profondément dans le matériel de l'homme, et en appliquant aux derniers éléments des organes et des glandes les notions que Bordeu n'appliquait encore qu'à ces parties déjà composées. Mais pendant que Bordeu s'illustrait par cette production, il suivait avec zèle l'hôpital de la Charité, et y recueillait les matériaux pratiques d'une doctrine nouvelle sur le pouls ; il publiait dans l'*Encyclopédie* (année 1753) l'article *Crise*, relatif à une question des plus importantes de la médecine ancienne et moderne. Il s'agissait d'établir si cette sage harmonie qui, dans la santé, fait concourir tous les organes à la conservation du tout, se retrouve dans les maladies ; s'il y a quelque chose de régulier dans la marche de celles-ci ; si les phénomènes qui les constituent sont, de la part de l'économie, des efforts heureusement combinés, tendants à la solution du mal, et au rétablissement du bien-être. Bordeu, dans cet article, qui forme un petit traité, est peut-être un peu trop sceptique sur un point que consacrent à l'envi l'observation des maladies et le raisonnement ; cependant, les éloges qu'il donne, au milieu d'une saine érudition, à la méthode d'Hippocrate, le plus grand observateur des crises, laissent pressentir son opinion particulière. Dans cette même année 1753, l'académie de chirurgie couronna une nouvelle production de Bordeu, une *Dissertation sur les écrouelles*, sujet d'un prix qu'elle avait proposé en 1750 ; elle est insérée dans le 5e. volume des *Prix de l'académie de chirurgie*, édition in-4°., 1757, et aussi à la suite des *Recherches sur le tissu cellulaire*, 1767, chez Didot, sous ce titre : *l'Usage des eaux de Barrèges et du mercure dans les écrouelles*. Le séjour de Bordeu dans un pays de montagnes, où cette maladie est plus commune, et sa qualité de médecin d'eaux minérales préconisées pour cette affection, lui avaient fait acquérir quelques lumières sur cette maladie, qu'il attribue aux eaux trop *crues*, à l'air trop *vierge* des pays où cette maladie est endémique, et pour laquelle il recommande l'usage des eaux de Barrèges et des mercuriaux. C'est avec de pareils titres que Bordeu, docteur de la faculté de Montpellier, se présenta pour être reçu docteur de la faculté de Paris. Il soutint, à cette occasion, trois thèses : *An omnes organicæ corporis partes digestioni opitulentur ? An venatio cæteris exercitationibus salubrior ? Utrum Aquitaniæ minerales aquæ morbis chronicis ?* Elles sont insérées par extrait dans le *Journal des Savants*, et le *Journal économique*, année 1754. Bordeu décida la première par l'affirmative, paraissant confondre les modifications qui surviennent dans toute l'économie lors de l'exercice de la digestion, et qui en sont les effets, avec celles qui y concourent immédiatement ; il semble, à cette occasion, consacrer le centre épigastrique, idée favorite de van Helmont, dans laquelle cette région de l'estomac, une des plus sensibles de notre économie, celle qui irradie le plus promptement les troubles qu'elle éprouve, et qui reçoit aussi le plus vite les impressions de

tous les organes, est considérée comme la partie centrale, fondamentale de notre économie, le point de réunion de toutes les actions. Les connaissances modernes acquises sur le système nerveux, et sur la partie de ce système, appelée *grand sympathique*, ont réduit à leur juste valeur les prédominances et les influences de cette région du corps de l'homme, et excusent en quelque sorte les idées fausses qu'avaient eues à cet égard van Helmont, Bordeu et les anciens. La dernière de ces thèses se compose de cent soixante-dix observations qu'il avait recueillies lors de son service aux eaux de Barrèges; elle contient d'utiles documents sur l'utilité de ces eaux, et surtout une exposition dogmatique d'une théorie sur les maladies, marquée au coin d'une saine méthode de philosophie, et fondée spécialement sur une sage pratique. La faculté de Paris reçut alors Bordeu parmi ses docteurs, en 1754; et en 1756, parurent ses *Recherches sur le pouls, par rapport aux crises*, Paris, in-12, réimprimées en 1767, in-12; en 1772, 4 vol. in-12. C'est un des ouvrages sur lesquels reposent les titres de Bordeu au souvenir de la postérité, sinon les plus recommandables, au moins le plus généralement invoqués. Il y prétend faire du pouls la boussole exclusive du médecin; qu'à l'aide de ce seul signe, on peut juger toutes les particularités des maladies, leur nature aiguë ou chronique, marquée au coin de la débilité ou de la force, l'organe qu'elles assiégent, les divers temps de leur durée, le genre de crise qu'elles affecteront, le couloir particulier par lequel sera évacuée l'humeur, produit de la maladie, etc. A la vérité, un médecin espagnol, Solano de Lucques, et son traducteur Nihel, médecin anglais, avaient récemment rappelé les médecins à l'observation de ce signe, que négligeait Hippocrate, sur lequel avait trop subtilisé Galien, et qui est devenu aujourd'hui d'un usage si habituel; mais Bordeu alla bien plus loin: il établit que des caractères distinctifs et saisissables dans le pouls, coïncident, et avec le premier temps des maladies où l'influence délétère n'a pas encore été domtée par la réaction vitale, et avec cet autre temps où la réaction vitale a pris le dessus, et garantit une terminaison plus ou moins prompte; il avance qu'on peut de même saisir dans le pouls des différences spéciales, selon que la maladie siége dans un organe placé au-dessus ou au-dessous du diaphragme, selon que le travail de la maladie porte sur tel ou tel organe, ou que l'issue de l'humeur, produit de la maladie, doit se faire par tel ou tel couloir; et, pour donner tout en même temps le précepte et l'exemple, il indique, autant que la langue peut exprimer une sensation tactile, les caractères des pouls d'irritation, de coction ou critique, supérieur, inférieur, nazal, guttural, pectoral, intestinal, hépatique, utérin, de la sueur, de l'urine. Toute cette doctrine a bien à la rigueur quelques fondements réels; le cœur, agent central de la circulation, a des connexions sympathiques déterminées avec toutes les parties, et, au moindre trouble survenu dans celles-ci, on le voit presser, ralentir, modifier ses mouvements dans des degrés spécifiques pour chacune d'elles, et en même temps pour le genre d'affections; ensuite chaque partie, selon l'état de vie particulier dans lequel elle se trouve, se laisse pénétrer plus ou moins facilement par le sang que lui envoie le cœur; et le toucher de l'artère, qui faisait déjà connaître les mouvements de ce dernier organe, peut aussi faire saisir quelques modi-

fications, relatives au plus ou moins de facilité avec laquelle une partie se laisse pénétrer par le sang, et qui sont distinctes selon le degré de cette facilité, et selon la partie qui, sous ce rapport, n'est pas dans l'état naturel de santé. Mais, outre la difficulté d'exprimer, d'une manière claire, des différences que l'exercice auprès des malades peut seul faire saisir, ne peut-on pas reprocher à cette théorie des fondements trop subtils, et dont la faiblesse des organes de l'homme permet peu l'application? Quels risques de se tromper dans l'évaluation d'impressions tactiles aussi délicates! Aussi en vain Bordeu a-t-il étayé sa doctrine du récit d'un grand nombre d'observations pratiques, dans lesquelles il prétend avoir prognostiqué avec justesse le mode de terminaison des maladies; d'abord plusieurs médecins recommandables mettent en doute aujourd'hui l'authenticité de la plupart de ces observations, et ensuite, malgré les efforts de quelques uns qui avaient renchéri sur Bordeu, jusqu'à signaler quatre cents espèces de pouls, on s'accorde à ne conserver, de tout cet échafaudage dogmatique, que les pouls d'irritation, de coction, supérieur, inférieur, ceux qui annoncent la sueur, une hémorragie et une crise par l'urine: tout en ne négligeant pas l'observation du pouls, on la réduit à sa juste valeur, et l'on veut surtout que, dans l'établissement du diagnostic ou du prognostic d'une maladie, on ne se décide pas par un seul signe, mais par l'ensemble de tous. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage de Bordeu, qui n'était âgé que de trente-quatre ans, acheva de lui donner la plus grande célébrité: les médecins partisans de la médecine mécanique, et encore sous l'autorité de Boërhaave, s'élevèrent avec force contre lui; d'autres le défendirent avec chaleur; le plus petit nombre sentit l'abus d'un principe bon, mais dont on avait forcé l'application. Bordeu se trouva jeté dans des discussions polémiques qui vinrent empoisonner ses succès et troubler sa vie: d'un côté, Bouvart, fameux par l'âcreté de ses réponses, et un des plus inflexibles ennemis de Bordeu, oublia l'objet scientifique de la dispute, pour accuser Bordeu d'avoir en certaines circonstances manqué aux lois de la stricte probité; de l'autre, Thierry, docteur régent de la faculté de Paris, accusé de plagiat dans un libelle dont Bordeu était soupçonné l'auteur, somma celui-ci de comparaître devant la faculté, et le fit rayer du nombre des médecins, en 1761: il fallut à Bordeu de grands efforts auprès des parlements de Bordeaux et de Paris, pour obtenir de ces cours un arrêt qui le réintégrât dans l'exercice d'un art où le constituait bien mieux la confiance générale du public, qui, à juste titre, ne s'était jamais éloignée de lui. Pendant ce temps même, il inséra dans le *Journal de médecine* (années 1762, 1763), trois Dissertations sur la colique de Poitou, dont il avait vu de nombreuses observations à l'hôpital de la Charité, toutes trois remarquables par d'excellentes vues pratiques, et marquées au coin d'un tact médical exquis. En 1768, consulté avec toute la faculté par le parlement, sur l'avantage de l'inoculation, il se déclara le partisan zélé de cette pratique salutaire, et publia ses *Recherches sur quelques points d'histoire de la médecine, et concernant l'inoculation*, Liége, 2 vol. in-12. Cet ouvrage faillit être encore pour Bordeu l'origine de nouveaux chagrins; au milieu des grands principes de l'art, notre auteur, non corrigé par le long débat dont il était à peine sorti, y

suppose avoir eu un entretien avec un vieux médecin des Pyrénées, et, par ce léger artifice, récrimine d'une manière piquante contre les principaux médecins dont il avait eu à se plaindre : la faculté se fit encore faire un rapport sur cet écrit, et le résultat fut de paraître l'oublier. En 1767, Bordeu mit au jour un ouvrage bien meilleur, parce qu'il était purement scientifique, ses *Recherches sur le tissu muqueux*, auxquelles est annexée, comme nous l'avons dit, sa *Dissertation sur les écrouelles*, Paris, in-12. Bordeu ici fait connaître cette trame première de tous les organes, ce tissu qui leur sert à la fois de canevas, de moyen d'union et d'isolement, et, par lui, il veut expliquer ce qui détermine la plupart des fluxions maladives. Au milieu de quelques propositions évidemment spécieuses et forcées, se remarque généralement l'esprit d'un médecin observateur, bien nourri de la doctrine d'Hippocrate. Enfin, en 1775, Bordeu publia, de concert avec son père et son frère, le premier volume de ses *Recherches sur les maladies chroniques*, etc., in-8°., ouvrage remarquable, où il veut démontrer que ces maladies n'ont pas moins de régularité et des périodes moins distinctes que les maladies aiguës. Elles devaient avoir une suite, mais une goutte vague, dont il était depuis quelque temps tourmenté, et qu'il ne pouvait parvenir à fixer, l'empêcha de les continuer; étant tombé dans une profonde mélancolie, il alla vainement chercher du secours à Barrèges ; de retour à Paris, il mourut presque subitement, comme il l'avait prédit lui-même, le 24 novembre 1776. Bordeu fut un des bons médecins du 18e. siècle, et sans contredit un des restaurateurs de la médecine hippocratique; quoique entraîné dans ses écrits vers quelques idées paradoxales, il se montra généralement partout fidèle observateur de la nature, et il voulait que l'art y fût subordonné : ce qui le caractérise surtout, c'est d'avoir ramené toutes ses études au vrai but de la médecine, la guérison des maladies, et de ne s'être pas laissé éblouir par le luxe des sciences accessoires. On a encore de lui un *Hommage à la vallée d'Ossan*, en patois des basques, in-8°. Quelques médecins, Minvielle, entre autres, prétendent que le *Specimen novi medicinæ conspectûs*, les *Institutiones medicæ ex novi medicinæ conspectu*, et l'*Idée de l'homme physique et moral*, de Lacaze, sont en grande partie de lui ; mais il est probable qu'il n'y concourut qu'en s'entretenant avec son ami Lacaze des objets traités dans ses divers ouvrages. Minvielle a publié un Traité de médecine théorique et pratique, extrait des œuvres de Bordeu, avec des remarques critiques, Paris, 1774, in-12. L'éloge historique de Bordeu a été fait par Roussel, Paris, 1778, in-8°., et par Gardanne, dans le Nécrologe de 1777. — Bordeu (François), son frère, né à Pau en 1734, docteur de la faculté de Montpellier, ne doit qu'à lui la réputation dont il a joui : nous avons vu que Théophile se l'était associé pour son ouvrage sur les maladies chroniques ; il fut aussi médecin des eaux de Barrèges, et, à ce titre, en continua le *Journal*. Il a publié un *Précis d'observations sur les eaux de Barrèges et autres eaux minérales de Bigorre*, Paris, 1760, in-12 : ce sont des extraits relatifs aux différents ouvrages donnés sur ces eaux, par Antoine de Bordeu et ses deux fils. On n'a de François Bordeu, particulièrement, que deux dissertations : *De sensibilitate et mobilitate partium theses aliquot*, Montpellier, 1757 ; et

une *Dissertation sur les dragées antivénériennes*, jointes aux eaux de Barrèges, pour les maladies vénériennes. C. et A.

BORDIER (N.), comédien, avait acquis à Paris, dans les farces des Variétés, une sorte de réputation, lorsqu'en 1789, les premières étincelles de la révolution éclatèrent. Bordier, dont la tête exaltée admettait déjà les opinions anarchiques, dont on n'osait pas encore faire une profession publique, vint à Rouen, sous prétexte d'une mission pour les subsistances; mais réellement dans l'intention d'y porter la populace à des excès. Il se mit à la tête d'un attroupement qui commit des dégâts, surtout à l'hôtel de l'intendance; mais les autorités, soutenues de la force publique, mirent bientôt fin à ces désordres. Bordier, convaincu d'en être l'un des principaux moteurs, fut condamné à mort par le parlement, et périt du supplice de la corde. On prétend, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il était un des agents du duc d'Orléans. Sous le gouvernement révolutionnaire, en 1793, on réhabilita sa mémoire à Rouen, dans une cérémonie publique. D—r.

BORDING (Jacques), médecin assez distingué du 16e. siècle, était né à Anvers, en 1511; très versé dans les langues grecque, latine et hébraïque, il les enseigna successivement à Lisieux, à Carpentras; fut reçu docteur en médecine à Bologne, pratiqua quelque temps la médecine à Anvers, à Rostoch, se livrant aussi à l'enseignement; enfin, fut nommé médecin du roi de Dannemarck, Christian III, en 1556, et mourut le 5 septembre 1560, âgé de cinquante ans. On a de lui: I. *Physiologia, hygiena, pathologia, prout has medicinæ partes in academiâ Rostochiensi et Hafniensi publicè enarravit*, Rostoch, 1591, in-8°.; II. *Enarrationes in sex libros Galeni de tuendâ valetudine. Accessere auctoris consilia quædam illustrissimis principibus præscripta*, Rostoch, 1595, 1604, in-4°. C. et A.

BORDONE (Paris), peintre, né à Trévise, vers l'an 1500, d'une famille noble, fut d'abord élève du Titien, qu'il trouva trop sévère, ensuite imitateur ardent du Giorgion; enfin, peintre original, qui ne peut se comparer qu'à lui-même. Son coloris n'est pas plus vrai que celui du Titien; mais il est quelquefois plus varié, son dessin est fini, ses têtes ont de la vie, sa composition est juste et pleine de méthode. Il peignit, pour l'église de St.-Job, un *S. André courbé sous la croix, et couronné par un ange*. On avait ordonné à l'artiste de placer dans le tableau deux saints, et particulièrement S. Pierre. Pâris Bordone mit ce dernier dans l'attitude d'un homme qui regarde, et qui envie le sort de S. André. Cette idée est neuve et profonde. Le plus bel ouvrage de Bordone est au Musée; il est connu sous le nom de l'*Anneau de S. Marc*: on y distingue une architecture du ton le plus vrai, des bas-reliefs d'une excellente couleur, et une composition bien sentie. Bordone vint à la cour de France, en 1538, sur l'invitation de François Ier. Il y peignit le roi et les plus belles dames de la cour. Ce prince, qui prenait plaisir à s'entretenir avec lui, à le voir travailler et à l'entendre pincer du luth, le combla de faveurs et de présents. Il eut un fils qui chercha à suivre ses traces; mais un de ses tableaux qu'on voit à Venise prouve qu'il avait peu profité des leçons de son père. Bordone, le père, mourut vers 1570, âgé de soixante-quinze ans, selon Ridolfi, qui ne donne ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort. A—n.

BORDONI (Benoît), peintre en miniature et géographe italien, né à Padoue, fleurit vers la fin du 15e. siècle, et au commencement du 16e. Il exerça long-temps dans sa patrie son talent pour la miniature; il alla ensuite habiter Venise. Les uns ont dit qu'il avait une boutique, et pour enseigne une échelle; les autres qu'il n'avait ni boutique ni enseigne. Il s'était livré d'abord aux visions de l'astrologie, il s'en désabusa ensuite, et s'appliqua plus utilement à la géographie. Il mourut en 1529 ou en 1531. Fontanini a prétendu qu'il fut père du célèbre Jules-César Scaliger. Apostolo-Zéno croit qu'il y eut deux Benoît Bordoni, l'un de Padoue, qui fut notre peintre en miniature, l'autre véronais, père de Scaliger. Ceux qui donnaient à ce savant le peintre de Padoue pour père voulaient qu'il eût pris le nom de *Scaliger*, à cause de l'échelle (*la scala*), que Bordoni avait pour enseigne; mais Zéno et Maffei rejettent cette fable; Tiraboschi, sans l'adopter, regarde comme peu fondée l'opinion qui établit deux Benoît Bordoni, et qui fait naître Scaliger de celui qui était né véronais; il lui paraît beaucoup plus probable que le padouan, c'est-à-dire le peintre en miniature, fut père de Jules César (*Voy.* Scaliger). Quoi qu'il en soit, notre Benoît Bordoni joignait à son talent de peintre et aux études géographiques, des connaissances littéraires; car le premier ouvrage qu'il publia fut un recueil de traductions latines de quelques dialogues de Lucien, faites par plusieurs auteurs, et qui étaient encore inédites, Venise, 1494, in-4°. Il fit aussi une description de l'Italie, plus exacte que celles qu'on avait avant lui, et la dédia au cardinal François Cornaro; mais l'ouvrage qui lui a donné le plus de célébrité est intitulé: *Isolario*, Venise, 1528, in-folio. L'auteur y décrit toutes les îles alors connues; il donne leurs noms anciens et modernes, les histoires et les fables qui les concernent, les mœurs et coutumes de leurs habitants, les mers où elles se trouvent, le parallèle, le climat sous lequel elles sont placées, etc. On en fit une seconde édition à Venise, en 1534, avec quelques additions, et une troisième en 1547, aussi in-fol. G—é.

BORDONIO (Joseph-Antoine), jésuite, né à Turin, le 22 février 1682, entra dans la compagnie en octobre 1696. Après ses deux années de noviciat, les dispositions qu'il annonçait le firent dispenser d'une troisième année de philosophie; il professa d'abord les belles-lettres à Pignerol, ensuite à Gênes, et fut appelé en 1703 à Turin, pour y professer la rhétorique. En 1708, il fut chargé de la direction des études du marquis de Suze, et, ayant fait ses vœux, il fut choisi, en 1712, par le marquis de Trivié, nommé ambassadeur en Angleterre, pour chapelain de l'ambassade. Après son retour à Turin, il occupa pendant quelques années la chaire de théologie, et fut chargé, en 1719, de l'exercice de *la bonne mort*, institué cette année-là même. Il remplit cette fonction jusqu'à la fin de sa vie, en 1742. C'était un religieux aussi distingué par son savoir que par sa piété. Il a laissé: I. *Beatus Aloysius Gonzaga de parente triumphator*, Pignerol, 1700; c'est un drame en vers latins, que l'auteur fit à dix-huit ans; II. *la Liguria in pace, scherzo pastorale*, etc., Gênes, 1702, in-4°.; III. l'*Eduino, tragedia*, Turin, 1703, in-4°., tragédie de collége pour la distribution solennelle des prix; IV. *Discorsi per l'esercizio della buona morte*, Venise, 3 vol. in-4°.; les deux premiers en 1749, le troisième

en 1751; réimprimé en 1753, etc. Cet ouvrage tient un rang distingué parmi les livres ascétiques italiens. G—é.

BORE (Catherine de). *Voy.* Luther.

BORÉE (Vincent), jurisconsulte savoisien, s'était fait quelque réputation par ses productions littéraires. Elle diminua insensiblement, dès qu'il eut publié le *Florus de la maison de Savoie*, Lyon, 1654, ouvrage qui fut supprimé. C'est probablement au même auteur que l'on doit *les Princes victorieux*, tragédies françaises, Lyon, 1627, in-8°. Ces tragédies sont: *Rhodes subjuguée par Amé V, comte de Savoye; Béral victorieux sur les Génevois, Tomyre victorieuse, Achille victorieux.* Les trois dernières sont dédiées à des princes de Savoie. On trouve à la suite *la Justice d'amour*, pastorale, et *les Peintures morales, non drame*, c'est un recueil de plusieurs pièces en prose et en vers. A. B—t.

BOREL (Pierre), médecin, né à Castres, vers 1620, de Jacques Borel, auteur de quelques poésies imprimées, eut des connaissances très variées et très étendues pour son siècle. Quoiqu'un peu crédule, il peut encore être consulté avec intérêt par les érudits. Ses travaux ne sont pas seulement médicaux, mais relatifs à l'histoire naturelle, à la physique, etc. Il fut reçu docteur en médecine à Montpellier, en 1640, pratiqua son art quelque temps à Castres, vint à Paris en 1653, y fut bientôt nommé conseiller et médecin ordinaire du roi, entra dans l'académie des sciences, comme chimiste, en 1674, et mourut en 1689, selon Niceron. Voici la liste de ses ouvrages, recherchés encore de quelques érudits: I. les *Antiquités, raretés, plantes, minéraux, et autres choses considérables de la ville et comté de Castres*, etc., 1649, in-8°., ouvrage rare, qui peut éclairer, comme on voit, l'histoire naturelle de ce pays, et qui comprend, de plus, des détails sur son administration. II. *Historiarum et observationum medico-physicarum centuriæ IV*, Castres, 1653, in-12, avec la Vie de Descartes et les observations de Cattier, Paris, 1656, in-8°.; Francfort et Leipzig, 1670, 1678, in-8°. C'est ici que Borel donne des preuves de crédulité. La dernière édition contient en outre les observations de Rhodius, le Traité *De affectibus omissis* d'Arnould Boot, et les Consultations de Rossius. III. *Bibliotheca chimica, seu Catalogus librorum philosophicorum hermeticorum*, Paris, 1654, in-12, Heidelberg, 1656, in-12; il y fait mention de 4000 auteurs, mais Lenglet-Dufresnoy en cite 6000 dans sa *Philos. Herm.*; IV. *De vero telescopii inventore, cum brevi omnium conspicillorum historiâ*, la Haye, 1655, in-4°.; V. *Trésor des recherches et antiquités gauloises et françaises*, Paris, 1655, 1667, in-4°., c'est un dictionnaire de vieux mots autrefois en usage dans la langue française, justifiés par des passages de nos anciens auteurs: il est précédé d'un catalogue alphabétique des anciens poëtes français, et autres livres, tant manuscrits qu'imprimés, dont il s'est servi, et d'une préface curieuse où il traite des progrès et changements des langues. Ce Trésor a été réimprimé avec des additions; et les deux suppléments qui le terminent ont été refondus avec le corps de l'ouvrage, dans l'édition du *Dictionnaire étymologique* de Ménage, 1750, 2 vol. in-folio; VI. *Discours prouvant la pluralité des mondes*, Genève, 1657, in-8°., traduit en anglais, 1658, 1660, in-8°.; VII. *Hortus, seu ar-*

mamentarium simplicium, plantarum et animalium ad artem medicam spectantium, Castres, 1666, in-8°.; Paris, 1669, in-8°., ouvrage de pharmacie et de matière médicale; VIII. *Observationum microscopicarum centuria*, la Haye, 1656, in-4°. Cet ouvrage, dont la plupart des bibliographes n'ont pas fait mention, est cité dans le Catalogue de la bibliothèque du chevalier Banks.

C. et A.

BORELLI (Jean-Alphonse), né à Naples, le 28 janvier 1608, fut, avec Bellini, le véritable chef de la secte iatro-mathématicienne, c'est-à-dire de celle qui, séduite par les grands progrès que l'application des mathématiques avait fait faire aux sciences physiques, en espéra le même avantage pour la médecine, et soumit au calcul tous les phénomènes de l'économie vivante. Borelli, à la vérité, plus sage que Bellini, se restreignit, dans l'application qu'il fit de ce système, presqu'aux seuls mouvements musculaires, c'est-à-dire à ceux des phénomènes de l'économie animale qui se montrent, en certains points, soumis aux règles de la mécanique; elle le conduisit même, comme nous allons le dire, à consacrer quelques propositions nouvelles et opposées à ce qu'on croyait de son temps; mais ses disciples voulurent généraliser l'application qu'il avait faite, et, en créant des hypothèses dont le temps et le retour à une saine philosophie médicale ont fait justice, ils retardèrent beaucoup la restauration de la science. Borelli se consacra plus particulièrement à l'enseignement. Il professa spécialement à Pise et à Florence, et, dans ses cours comme dans ses livres, se montra plutôt homme d'esprit et érudit, que médecin praticien. Sur la fin de sa vie, il se retira dans la maison des religieux des écoles pies à Rome, et y mourut le 31 décem. 1679. Voici le titre de ses ouvrages: I. *Della causa delle febri maligne*, Pise, 1658, in-4°.; II. *De renum usu judicium*, Strasbourg, 1664, in-8°., avec le *De structurâ renum* de Bellini; III. *Euclides restitutus*, 1628, in-4°.; il publia cet ouvrage étant professeur de mathématiques à Pise. IV. *Apollonii Pergæi conicorum, libri V, VI et VII*, Florence, 1661, in-fol., édition faite d'après une traduction arabe qu'Abr. Echellensis traduisit en latin (*Voy.* Apollonius de Perge). V. *Theoricæ mediceorum planetarum ex causis physicis deductæ*, Florence 1666, in-4°. Borelli tâcha de déduire des observations de Hodierna, astronome sicilien, la théorie des mouvements des satellites de Jupiter, travail que Cassini jugea digne de quelque attention. On lit dans l'*Astronomie* de Lalande et dans Montucla (*Hist. des math.*, tom. IV.) que, pour établir cette théorie, Borelli fit usage des principes de l'attraction. Les considérations générales qu'il indiqua sont loin, sans doute, de la détermination précise de la loi de l'attraction et du calcul des circonstances des phénomènes; mais il faut toujours remarquer la tendance des bons esprits de ce temps-là vers les idées que Newton a fécondées si heureusement. VI. *Tractatus de vi percussionis*, Bologne, 1667, in-4°.; Leyde, 1686, in-4°.; VII. *Historia et meteorologia incendii ætnei*, 1669, *accedit responsio ad censuras R. P. Honorati Fabri contra librum de vi percussionis*, Reggio, 1670, in-4°.; il composa cet ouvrage à Messine, où son caractère inquiet et difficile, joint à quelques mécontentements, l'avait engagé à se retirer, et d'où il fut contraint de s'enfuir quand cette ville

rentra sous la domination espagnole. VIII. *De motionibus naturalibus à gravitate pendentibus*, Bologne, 1670, in-4°.; et 1686, in-4°. avec fig., sous cet autre titre: *Atrium physico-mathematicum*, ouvrage destiné à faciliter l'intelligence du suivant; IX. *De motu animalium, opus posthumum, pars prima*, Rome, 1680, *pars secunda*, 1681, 2 volumes in-4°.; c'est cet ouvrage qui fait seul aujourd'hui la réputation de Borelli, et encore la première partie seulement; car, dans la seconde, où il veut appliquer aux phénomènes de l'économie vivante, autres que ceux des mouvements, les règles de mécanique et les soumettre au calcul, par exemple, à l'action du cœur, du poumon, du foie, des reins, du cerveau, etc., il est aussi stérile que les médecins qui ont travaillé dans cet esprit; mais, dans la première partie, Borelli fait une application heureuse de la mécanique aux organes actifs et passifs de nos mouvements. Il montre que les os de nos membres sont de véritables leviers, et que les muscles qui s'y attachent peuvent être considérés comme les puissances qui les font mouvoir; il prouve que la longueur du membre, la distance à laquelle s'insère le muscle, ou la puissance, de l'extrémité du membre ou du centre de l'articulation, influent sur le degré d'énergie nécessaire à la contraction du muscle pour l'exécution du mouvement: de même qu'en mécanique, la longueur du levier, la distance du point d'appui ou du centre de mouvement à laquelle on applique la puissance, influent sur l'énergie que celle-ci doit avoir. Il démontre aussi que, dans l'économie animale, les muscles sont très défavorablement disposés, relativement aux os qu'ils doivent mouvoir, et doivent être doués d'une énergie considérable pour le moindre mouvement; ce qui était le contraire de ce qu'on croyait alors, et ce à quoi était forcée la nature pour se concilier d'autres avantages; tels que de ne pas donner à nos membres trop de volume, etc. Borelli, jusque-là, avait rendu un grand service, et n'avait laissé presque rien à ajouter à ses successeurs; mais il ne se contente pas d'exprimer que la force des muscles doit être considérable; il veut encore l'évaluer en chiffres, et dans des mouvements très complexes, comme le saut, la course, qui exigent l'action simultanée de beaucoup de muscles; alors ses calculs se ressentent et du peu de secours que lui donnait la mécanique de son temps, et de l'impossibilité de supputer des mouvements dont le premier mobile est inconnu dans son énergie. Du reste, cet ouvrage de Borelli a eu beaucoup d'éditions, Leyde, 1685, 2 vol. in-4°. avec fig.; Leyde, 1711, 2 vol. in-4°., avec les dissertations de Jean Bernouilli sur les mouvements des muscles et sur l'effervescence; Naples, 1734, 2 vol. in-4°.; la Haye, 1743, in-4°., avec les mêmes dissertations; dans la *Bibliothèque anatomique* de Manget, Genève, 1685, in-fol. C. et A.

BORGARUCCI (Prosper), médecin italien du 16e. siècle, connu par des ouvrages sur l'anatomie et la médecine proprement dite, qui furent très recherchés dans le temps, et qui le méritaient: l'un, *Della contemplazione anatomica sopra tutte le parti del corpo umano*, Venise, 1564, in-8°., fut adopté dans toutes les écoles d'Italie, comme texte aux leçons, d'une manière si universelle, que Borgarucci crut devoir, quelques années plus tard, le traduire en latin. Les autres sont sur la peste, *Trattato di peste*, Venise, 1565, in-8°.; dans lequel il prétend que chacun peut ap-

prendre la vraie manière de guérir la peste et de se conserver sain au milieu de ce fléau ; sur la maladie vénérienne, *De morbo gallico methodus*, Padoue, 1566, et Venise 1567, dans lequel il conseille déjà les frictions mercurielles, mais cependant avec quelques restrictions, croyant que ce moyen prive l'homme de sa virilité. Borgarucci, dans un voyage qu'il fit en France, en 1567, y obtint le titre de médecin du roi, et, ce qui est encore plus glorieux, chercha le manuscrit de la *Grande Chirurgie* de Vésale, qui avait été son maître, l'acheta, et la fit imprimer à Venise, 1569, in-8°. C. et A.

BORGHÉS, ou BOURGEOIS (Jean), docteur en médecine, et professeur de mathématiques à Groningue, né à Wester-Witwert, village du territoire des Ommelandes, près de Groningue, le 13 juin 1618; reçu docteur en médecine à Angers, en 1645; mort à Groningue le 22 novembre 1652, dans sa 35e. année. Il s'était rendu si habile dans les mathématiques que, devenu aveugle en 1642, il ne cessa pas pour cela de les enseigner en public avec la même facilité et la même assiduité. On a de lui: I. *Disputatio de catarrho*, Angers, 1645, in-4°.; II. *Oratio de Mercurio*, Groningue, 1646, in-4°.; quoiqu'il y ait très bien peint les fripponneries de Mercure, plus d'une fois dans sa vie il s'est trouvé dupe. — Un autre Borghès (Jean), ou *Bourgesius*, né à Houplines, dans la Flandre française, le 8 novembre 1562, a donné: I. une traduction latine, avec des notes du livre de Laurent Joubert, *De vulgi erroribus*, Anvers, 1600, in-8°.; II. une traduction du Traité de Démétrius Pépagomène, *De podagrâ*, St.-Omer, 1619, in-8°.; cette version latine fut faite sur la version française de Frédéric Jamot; III. *Præcepta et Sententiæ insigniores de imperandi ratione ex operibus Francisci Guicciardini collecta*, Anvers, 1587, in-12. — Un 3e. Borghès (Jean), ou *Bourgesius*, né vers 1592, mort à Maubeuge le 29 mars 1653, a laissé quelques ouvrages de piété, dont on trouve la liste dans les *Mémoires* de Paquot; deux sont remarquables par leurs titres: I. *Cato major, christianus, sive de senectute christianâ libellus*, Douai, 1633, in-12; II. *Lælius emendatus, sive de amicitiâ christianâ*, Douai, 1637, in-12.

* C. T—y.

BORGHÈSE, famille romaine, originaire de Sienne; elle appartenait dans cette république à l'ordre des neuf, et on la vit occuper, dès le milieu du 15e. siècle, les premières places de l'état. Mais cette maison a été élevée par le pape Paul V, qui en était issu, au rang qu'elle occupe aujourd'hui à Rome. Ce pape parvint au trône pontifical le 16 mai 1605; et, pendant un règne de plus de quinze ans, il accumula sur ses neveux tout le pouvoir et la richesse dont il disposait. Il nomma, en 1607, son frère, François Borghèse, général des troupes qu'il destinait à soutenir les droits du Saint-Siége contre la république de Venise; il donna la principauté de Sulmone à Marc-Antoine Borghèse, fils de son frère Jean-Baptiste; il lui assura deux cent mille écus de revenus, et il obtint pour lui le titre de grand d'Espagne. Il fit cardinal un autre de ses neveux, nommé *Scipion Caffarelli*, auquel il fit prendre le nom de *Borghèse*. On a cru que ce fut ce cardinal Borghèse qui fit assassiner à Venise le célèbre Frà Paolo Sarpi, pour le punir d'avoir, dans ses écrits, soutenu les droits de la république contre le Saint-Siége. Frà Paolo, percé de trois

coups de poignard, n'en mourut point cependant, et la réputation du cardinal ne fut point alors souillée par cet assassinat. C'est de Marc-Antoine Borghèse, prince de Sulmone, qu'est descendue la famille riche et puissante des Borghesi, dont les palais font aujourd'hui l'ornement de Rome, et dont l'héritier s'est allié à la nouvelle maison de France. S. S—i.

BORGHESI (Diomède), célèbre littérateur italien du 16e. siècle, naquit à Sienne, d'une famille noble et ancienne. Dans sa jeunesse, la vivacité de son esprit et son caractère irritable l'entraînèrent dans des fautes qui le firent, dit-on, bannir de sa patrie. Il est certain qu'il en fut long-temps éloigné, et qu'il mena pendant plus de vingt ans une vie errante, dans les principales villes et dans plusieurs cours d'Italie. Il lui fut enfin permis, en 1574, de retourner dans sa patrie; mais il n'y resta pas long-temps, et se remit à parcourir Bologne, Rome, Reggio, Padoue, Venise, Brescia, Turin, etc. Le grand-duc Ferdinand de Médicis, qui faisait le plus grand cas de son savoir, entreprit de le fixer auprès de lui, en lui donnant le titre de son gentilhomme. Ce prince ayant ensuite créé à Sienne, en 1589, une chaire de langue toscane, pour la nation allemande, y nomma Borghesi, qui l'occupa avec beaucoup de succès, et un grand concours d'élèves jusqu'à sa mort, arrivée en 1598. Il était orateur éloquent, bon poète, et surtout très savant dans la langue toscane, dont il était regardé, à ce qu'il assure, comme le régulateur et l'arbitre. Il fut un des plus fermes soutiens de l'académie des *Intronati*, où il prit le titre de *lo Svegliato* (l'éveillé), qui pouvait s'appliquer et à la vivacité de son esprit et à ses veilles. Il écrivait ou étudiait habituellement quinze heures tant de jour que de nuit, et c'est à quoi l'on attribue les maux d'yeux et les autres infirmités dont il fut tourmenté pendant les dix-huit dernières années de sa vie. On a de lui: I. *Rime, libro primo*, Padoue, 1566, in-8°.; *secondo libro*, ibid., 1567, in-8°.; *terzo volume*, ibid., 1568, in-8°.; *quarto volume*, Pérouse, 1570, in-8°.; *quinto volume*, Viterbe, 1571, in-8°. L'auteur déclara, en 1578, dans une lettre rendue publique, qu'il ne reconnaissait point comme de lui ces poésies publiées sous son nom, attendu qu'elles avaient été pour la plupart composées dans son enfance. Il répéta cette déclaration en 1581 et en 1584. Cela veut dire seulement qu'étant un des premiers fruits de sa jeunesse, il les regardait dans un âge mûr comme indignes de lui. Le Crescimbeni en parle cependant avec estime. II. *Lettere famigliari*, Padoue, 1578, in-4°., lettres élégamment écrites, mais peu intéressantes pour le fond; III. *Lettere discorsive, prima parte*, Padoue, 1584, in-4°.; *seconda parte*, Venise, 1584, in-4°.; *terza parte*, qui ne fut publiée qu'après la mort de l'auteur, par ses deux frères, Pierre et Claude Borghesi, Sienne, 1603, in-4°. Les trois parties ont été réimprimées ensemble en un seul volume, Rome, 1701; in-4°. Ces lettres, qui roulent généralement sur les règles et sur les beautés de la langue toscane, sont regardées comme classiques. IV. Quelques discours oratoires, et des poésies diverses éparses dans plusieurs recueils. V. Il avait laissé des *Observations* sur le *Décameron* de Boccace, un *Traité de la langue toscane*, et quelques autres ouvrages philologiques, qui n'ont point été imprimés. G—é.

BORGHESI (Paul-Guidotto),

de Lucques, fut peintre, sculpteur, littérateur et poète; mais il mérita plus de réputation dans les beaux-arts que dans la poésie et dans les lettres. Il se vantait de posséder quatorze arts, et y comprenait celui de voler dans les airs. On dit qu'il voulut en faire l'expérience, et qu'elle lui réussit fort mal. Les autres parties de son savoir servirent plus à nourrir son orgueil qu'à sa fortune; il mourut à Rome, en 1626, dans la misère, âgé de soixante ans. On dit qu'il composa beaucoup de vers, qu'il croyait les plus beaux du monde; on ajoute qu'il eut assez de confiance dans son talent pour opposer à la *Gerusalemme liberata* du Tasse, une *Gerusalemme rovinata e distrutta* de sa composition. Il avait employé non seulement le même rhythme, mais le même nombre de vers; il n'en faut pas davantage pour prouver que c'était un détestable ouvrage, et on n'en a point d'autre preuve, ce poëme n'ayant jamais été imprimé, non plus que les autres poésies de l'auteur. Il paraît qu'il avait quelque génie, mais que l'art et l'étude lui manquaient absolument. G—é.

BORGHESI (Jean), médecin italien qui a vécu à la fin du 17e. siècle. Désirant augmenter les connaissances qu'il avait acquises, en visitant des pays lointains, il s'attacha aux missions que la Propagande envoyait dans les grandes Indes, pour y exercer sa profession. Peu de temps après son arrivée dans ce pays, il fit connaître, par une lettre latine datée de Pondichéry, novembre 1703, les détails de son voyage depuis Rome jusqu'à cette ville. Il y joignit des observations sur la médecine et l'histoire naturelle, en particulier sur la botanique; il faisait espérer par-là que son séjour dans ces contrées serait utile aux sciences; mais il paraît qu'il devint bientôt la victime de ce climat. Jean-Marie Crescimbeni traduisit cette lettre en italien, et la publia dans un petit volume in-12, Rome, 1705, sous ce titre: *Lettera scritta da Pondiscieri.* D—P—s.

BORGHINI (Vincent), savant bénédictin, naquit à Florence, d'une famille noble, le 29 octobre 1515. Entré dans l'ordre de St.-Benoît avant seize ans, il fit profession, l'année suivante, le 24 juin 1532, et se livra avec tant d'ardeur à l'étude des langues anciennes et de la philosophie, qu'il devint sujet à des maux d'estomac, pour lesquels il fut, pendant plusieurs années, entre les mains des médecins. Il fut appelé de bonne heure aux emplois de l'ordre qui exigeaient le plus de capacité. Il était prieur du monastère de Florence, lorsque le grand-duc, Cosme Ier., le mit, en 1552, à la tête de l'hôpital de Ste.-Marie des Innocents. Les services qu'il rendit dans cette place justifièrent amplement le choix du prince. Il paya les dettes, augmenta les revenus, répara les bâtiments, en fit de nouveaux, réforma les abus, et fit, dans le régime intérieur de cette maison, des améliorations de toute espèce. Cette conduite lui mérita l'estime générale, et celle de toute la famille du grand-duc. Alexandre de Médicis, nommé archevêque de Florence en 1574, étant obligé de rester à Rome, lui donna sa procuration pour prendre possession de cet archevêché. François, successeur de Cosme Ier., fit plus, il lui offrit l'archevêché de Pise. Borghini refusa, et, se sentant utile où il était, aima mieux y rester. Il mourut le 15 août 1580, et fut enterré avec beaucoup de pompe dans l'église de cet hôpital, qu'il avait administré pendant près de trente ans, avec tant de zèle, de désintéressement et de

lumières. C'était un des hommes les plus savants qui vécussent alors à Florence. Il était lié d'amitié avec la plupart d'entre eux, principalement avec Pierre Vettori, Varchi, Valori, Torelli et Léonard Salviati. Le Tasse avait pour lui la plus haute estime, et le consultait sur ses ouvrages. Son portrait est un de ceux qui ornent les voûtes de la galerie de Médicis. Son étude favorite était celle des antiquités qui pouvaient servir à l'histoire de Florence. Il s'occupa aussi très particulièrement des origines et du perfectionnement de la langue toscane. Aussi fut-il un des commissaires choisis par Cosme Ier. pour la correction du *Décaméron* de Boccace, quand on entreprit de réduire cet ouvrage à la régularité qu'exigeait le concile de Trente (*Voy.* Boccace). Borghini eut la principale part à ce travail; et on le croit, de plus, le seul auteur des *Annotazioni e discorsi* qui parurent l'année suivante, au sujet de cette correction. Il était aussi très instruit des principes des arts, et son goût éclairé inspirait tant de confiance aux peintres et aux architectes les plus habiles qu'ils lui soumettaient leurs dessins et leurs plans. C'est ce qui engagea le grand-duc Cosme à le choisir pour son lieutenant, ou vice-président, dans la célèbre académie *del Disegno*. On n'imprima de lui qu'après sa mort deux volumes de *Discours* importants pour l'histoire de Florence, et qui parurent sous ce titre: *Discorsi di monsig. D. Vincenzo Borghini, parte prima, recati a luce da' deputati per suo testamento*, Florence, 1584, in-4°. Ce volume contient sept discours, savoir: *de l'Origine de la ville de Florence; de la ville de Fiesole; de la Toscane et de ses villes; des municipes et colonies des Romains; des colonies latines; des colonies militaires; des fastes romains, et de la manière de citer les années.* — *Discorsi*, etc., *seconda parte*, Florence, 1585, in-4°. Ce second volume n'a que cinq discours: *des armes et des familles florentines; de la monnaie florentine; si Florence fut détruite par Attila et reconstruite par Charlemagne; si l'empereur Rodolphe rendit à Florence sa liberté; de l'Église et des évêques de Florence.* On a recueilli plusieurs de ses lettres, qui sont des espèces de traités sur les arts et sur d'autres objets, dans les *Prose fiorentine*, dans les *Lettres sur la peinture, la sculpture et l'architecture*, et dans d'autres ouvrages de ce genre.

G—é.

BORGHINI (Raphael), poète et littérateur florentin, florissait vers la fin du 16e. siècle. Il était très lié avec Baccio Valori, qui l'était aussi, comme on vient de le voir, avec D. Vincent Borghini. Raphaël s'étant fait des idées exagérées de réforme, crut qu'il ne pouvait cultiver ensemble la vertu et les muses. Il prit donc la résolution de dire à ces dernières un éternel adieu; mais Valori, plus sage, combattit ce dessein par de si bonnes raisons qu'il le rendit à ses travaux poétiques, et Borghini lui en sut gré. C'est lui-même qui raconte ce trait dans la dédicace d'une de ses pièces, intitulée *la Diana pietosa, commedia pastorale in versi*, Florence, 1585, in-8°., réimprimée en 1686 et 1687. On a de lui deux comédies en prose, avec des intermèdes en vers; *la Donna Costante*, Florence, 1582, in-12; Venise, 1589 et 1606, in-12; et *l'Amante furiosa*, Florence, 1583, in-12; Venise, 1597, idem. Mais son ouvrage le plus intéressant est intitulé: *il Riposo, in cui si tratta della pittura e della scultura de' più il-*

lustri professori antichi e moderni, Florence, 1584, in-8°. Il en a paru une seconde édition, enrichie d'explications, de notes, et d'une élégante préface, par monsig. Bottari, Florence, 1730, in-4°., édition reproduite dans celle que l'on a faite de cet ouvrage pour la *Collection des classiques italiens*, Milan, 1807, 3 vol. in-8°. G—é.

BORGIA (Roderic-Lenzuoli). *Voy.* Alexandre VI, pape.

BORGIA (César), duc de Valentinois, second fils naturel d'Alexandre VI, et d'une dame romaine nommée *Vannozia*. Elevé dans un siècle où chaque petite cour était une école d'immoralité, de fausseté et de perfidie, où la fréquence des crimes politiques en avait presque effacé la honte, où les traités ne donnaient plus de garantie, les serments n'inspiraient plus de confiance, il érigea le crime en système, et porta l'impudence et la mauvaise foi à un degré inconnu jusqu'à lui. Beaucoup de princes ont répandu plus de sang que César Borgia, beaucoup ont exercé des vengeances plus cruelles, ont ordonné des supplices plus atroces; cependant le nom d'aucun homme n'est taché d'une plus grande infamie; mais la voix publique a été juste envers lui. Les autres monstres ont été entraînés par leurs passions; Borgia a tout calculé, jusqu'à la férocité, rapportant tout à lui, sacrifiant tout à son seul intérêt, ne connaissant la morale, la religion, le sentiment, que comme autant d'instruments qui pouvaient le servir, et qu'il brisait dès qu'il s'en trouvait gêné. Son père ayant été élu pape, le 11 août 1492, le revêtit de la pourpre, dans une promotion de cardinaux, le 20 septembre de l'année suivante. Alexandre VI avait obtenu du roi d'Espagne le duché de Gandie, pour Jean, son fils aîné; il avait marié le plus jeune, Geoffroi, à une fille naturelle d'Alphonse, duc de Calabre; leur sœur, Lucrèce Borgia, déjà mariée et divorcée, épousa Jean Sforce, seigneur de Pésaro; un neveu du pape, nommé *Jean Borgia*, fut fait cardinal, et toute la famille d'Alexandre VI fut appelée aux honneurs et à la puissance. Cependant, le roi de France, Charles VIII, entreprit la conquête de l'Italie, et fit son entrée à Rome. Alexandre VI, réduit à traiter avec lui, donna César Borgia pour gage de ses engagements; mais Borgia s'échappa peu de jours après du camp du roi français, et l'embarras où celui-ci se trouva bientôt l'empêcha de tirer vengeance du pape ou de son fils. Les premières grâces d'Alexandre VI étaient accordées à son fils aîné, le duc de Gandie, auquel il donna, en 1497, le duché de Bénévent, avec les comtés de Terracine et de Ponte-Corvo. On assure que César Borgia en conçut une extrême jalousie; et comme le duc de Gandie, huit jours après l'investiture qu'il avait reçue, fut assassiné et jeté dans le Tibre, l'opinion publique accusa César Borgia de ce fratricide. Cependant, son père ne parut pas même en avoir conçu le soupçon; il permit à César de déposer la pourpre, afin d'entrer dans la carrière militaire, et il l'envoya l'année suivante en France, pour porter à Louis XII des bulles de divorce, et des dispenses de mariage que ce monarque désirait avec ardeur. Louis embrassa l'alliance du pape avec empressement. Il récompensa Borgia de la condescendance que son père avait eue pour lui; il lui accorda le duché de Valentinois, la paie d'une compagnie de cent hommes d'armes, et une pension de 20,000 livres; surtout il lui promit de le seconder dans les conquêtes en Italie que Borgia

Tom. V. pag. 170.

HIST. D'ITALIE.

CÉSAR BORGIA.

N. pinx.t

Landon. direx.t

méditait déjà. Le nouveau duc déploya en France un faste que n'égalait celui d'aucun monarque; ses mules portaient, dit-on, des fers d'or, qui n'étaient attachés à leurs pieds que par un seul clou, afin qu'elles eussent plus souvent occasion de les perdre. De nouveaux honneurs furent accordés en 1499 au duc de Valentinois; il épousa, le 10 mai, une fille de Jean d'Albret, roi de Navarre, et il rentra ensuite en Italie, à la suite de Louis XII. Ce monarque lui donna deux mille chevaux et six mille fantassins, pour entreprendre la conquête de la Romagne. Les différentes villes de cette province étaient gouvernées par des feudataires du Saint-Siége, dont les uns possédaient leur souveraineté par droit héréditaire, et depuis plusieurs siècles, tandis que d'autres en avaient été investis par les pontifes, prédécesseurs d'Alexandre VI. Ni les uns ni les autres n'avaient donné de justes sujets de les attaquer; mais César Borgia ne chercha pas même de prétexte. Il enleva d'abord les villes d'Imola, Forli et Césène, à la maison Riario, qui tenait cette principauté du pape Sixte IV. Il conquit Pésaro, sur son beau-frère Jean Sforce, Rimini sur Pandolfe Malatesti, et Faenza sur Astorre Manfredi. Ce dernier fut le seul qui opposât à ses armes une résistance obstinée. Il capitula enfin; mais Borgia, en violant ses serments, le fit mourir avec son frère. Borgia, maître de la Romagne, en fut investi par son père en 1501, avec le titre de duc; la même année, il dépouilla Jacques d'Appiano de la principauté de Piombino; il essaya aussi, mais sans succès, de se rendre maître de Bologne et de Florence. L'année suivante, il annonça qu'il voulait attaquer l'état de Camérino, et il demanda pour cet objet des soldats et de l'artillerie à Guidubalde de Montefeltro, duc d'Urbin. Celui-ci, par obéissance pour le Saint-Siége, lui envoya tout ce qu'il avait de troupes et de canons; Borgia en profita pour s'emparer d'Urbin et de tout ce duché. Camérino fut ensuite surpris par escalade, et Jules de Varano, seigneur de cette ville, fut étranglé, avec ses deux fils, par les ordres de César Borgia. C'était le sort qu'il réservait à tous les princes qu'il dépouillait; il n'épargnait ni parjures ni crimes pour les faire périr; il poursuivait, par le poison ou le fer des assassins, ceux qu'il n'avait pu engager à se mettre entre ses mains; mais la plupart s'enfuyaient bien loin à son approche, et n'essayaient pas de défendre leurs états, pour ne pas courir risque de demeurer ses prisonniers. D'autres petits seigneurs, qui dominaient dans les villes de la Toscane pontificale, servaient à la solde de Borgia. Ils furent excités par lui à tenter une attaque sur Florence; mais Louis XII, ému par les clameurs de toute l'Italie, ressentit quelque honte de son alliance avec un monstre dont il avait facilité les conquêtes, et dont il semblait partager les crimes. Il défendit à Borgia de passer outre, et il lui retira même les troupes qu'il avait mises à son service. Borgia se rendit aussitôt à Milan auprès du roi de France; il lui fit croire que leurs intérêts étaient intimement liés, et il obtint de nouveau de lui un corps de troupes auxiliaires, qui le seconda dans son ambition. Au retour de cette conférence, César Borgia somma Jean Bentivoglio de lui livrer Bologne: c'était annoncer qu'il ne voulait plus respecter l'existence de ses alliés eux-mêmes; aussi tous les petits princes de l'état ecclésiastique, et ceux mêmes qui jusqu'alors avaient servi le duc de Valentinois, formèrent une ligue pour lui résister.

Guidubalde fut rappelé à Urbin par ses sujets qui le chérissaient, Jean de Varano à Camérino; les Orsini, les Vitelli, les seigneurs de Pérouse, de Fermo, de Sinigaglia, de Sienne, qui tous faisaient aussi le métier de *condottieri*, rassemblèrent leurs soldats, et jurèrent de défendre en commun leur existence; mais César Borgia sut tour à tour les effrayer en appelant trois mille Suisses en Italie, et les séduire par les offres les plus avantageuses; il les engagea presque tous à rentrer à son service. Avec leur assistance, il contraignit Guidubalde et Jean de Varano à s'enfuir de nouveau de leurs états; il enleva Sinigaglia à François-Marie de la Rovère, et, au moment même de la victoire, le dernier jour de l'an 1502, il fit saisir dans son propre camp les officiers à l'aide desquels il l'avait remportée; Vitellozzo Vitelli, seigneur de Città di Castello; Oliverotto, seigneur de Fermo, Paul Orsini, le duc de Gravina, et François de Todi, qu'il fit tous mettre à mort. Son père, averti de ce complot infernal, fit arrêter en même temps les autres chefs de la maison Orsini, qu'il fit aussi périr. Toutes les possessions de ces petits seigneurs furent envahies par Borgia. Jean Paul Baglioni s'enfuit de Pérouse, Pandolfe Petrucci de Sienne; et Valentinois, que son père voulait créer roi de la Romagne, de la Marche et de l'Ombrie, ne vit plus d'obstacles à son ambition. Mais, dans ce moment même, le 18 août 1503, Alexandre VI mourut, et César Borgia tomba gravement malade (*V.* Alexandre VI). La maladie de Borgia, au moment où il avait le plus besoin de toute son activité et de toute sa présence d'esprit, causa sa ruine. Ce n'est pas qu'il ne sût encore s'assurer la possession des trésors d'Alexandre VI, rassembler à Rome ses soldats, et resserrer son alliance avec la cour de France; mais tous ses ennemis prenaient partout les armes contre lui. L'élection de Pie III se fit sans qu'il y concourût, et ce pontife étant mort au bout de vingt-six jours, le conclave lui donna pour successeur l'ennemi le plus acharné des Borgia, le cardinal Julien de la Rovère, qui prit le nom de *Jules II*. Les Orsini cependant avaient mis en pièces les soldats du duc de Valentinois; les Vénitiens pénétraient en Romagne, et appelaient les peuples à la révolte, au nom des anciens seigneurs de cette province. Borgia, toujours malade, s'était réfugié dans le château St.-Ange: ce fut là que Jules II le fit arrêter. Il voulait l'engager à livrer au Saint-Siége les forteresses qui lui étaient demeurées en Romagne; mais Borgia trouva dans les commandants de ces places plus de fidélité qu'il ne méritait; il fallut le solliciter et le menacer pendant une année entière, avant d'obtenir de lui un ordre que ses châtelains voulussent exécuter. Enfin, il acheta la liberté en livrant toutes ses forteresses, et Gonzalve de Cordoue, à qui il demanda l'hospitalité, lui promit de le faire passer en France; mais, au moment même où il s'embarquait, Gonzalve le fit arrêter, le 27 mai 1504, et l'envoya prisonnier en Espagne, où il fut retenu deux ans dans le château de Medina del Campo. Il réussit enfin à s'échapper, et il se réfugia auprès de Jean d'Albret, roi de Navarre, son beau-frère. Il fit avec lui la guerre aux Castillans, et fut tué le 12 mars 1507, d'un coup de feu, devant le château de Viane, où on l'ensevelit sans honneur. Il ne lui restait plus alors une seule des possessions qu'il avait acquises par tant de crimes. Les mœurs de Borgia étaient excessivement corrompues; on l'ac-

cusa, aussi bien que son père et son frère, d'inceste avec sa sœur Lucrèce. D'ailleurs il était sobre, et ne se livrait jamais au plaisir de manière à compromettre le succès de ses projets ambitieux. Il aimait et protégeait les lettres; lui-même il faisait des vers, et il possédait une éloquence persuasive, qui séduisait encore ceux qui se tenaient le plus en garde contre ses tromperies. Machiavel, dans son livre *du Prince*, a pris César Borgia pour modèle; il ne pouvait en effet choisir un héros qui inspirât une plus grande horreur. Un maître célèbre nous a conservé les traits de Borgia dans un tableau que l'on voit à Florence. Sa vie est écrite par Tomasi.

S.—S—I.

BORGIA (Lucrèce), fille d'Alexandre VI, et sœur de César Borgia, passa pour avoir été la maîtresse de son père et de ses deux frères, quoique la vérité de cette accusation ait été dernièrement révoquée en doute par Roscoe : tout au moins, les journaux apostoliques donnent-ils des preuves de l'excessif déréglement de ses mœurs. Elle avait été fiancée dès son enfance à un gentilhomme arragonais; mais Alexandre VI, monté sur le trône pontifical, rompit cette alliance pour lui en faire contracter une plus relevée. Il la maria, en 1493, à Jean Sforce, seigneur de Pésaro, et, en 1497, il déclara nul ce mariage, pour cause d'impuissance. En 1498, Lucrèce épousa Alphonse, duc de Biseglia, fils naturel d'Alphonse II d'Arragon; mais, deux ans après, César Borgia fit assassiner ce nouvel époux, au moment où, embrassant l'alliance des Français, il voulut rompre toute liaison entre sa famille et les rois de Naples. Enfin, en 1501, Lucrèce épousa Alphonse d'Este, fils d'Hercule, duc de Ferrare. Cette union fut plus heureuse que les précédentes; Lucrèce survécut à toute sa famille; elle fut honorée à la cour de Ferrare; elle y attira les poètes qu'elle aimait et qu'elle jugeait avec goût; elle distingua surtout Pierre Bembo, qui l'a célébrée dans ses écrits, et les flatteries des littérateurs qu'elle récompensa, semblent aujourd'hui contrebalancer le témoignage unanime des historiens qui accusent l'infamie de sa conduite.

S. S—I.

BORGIA (S. François de). *Voy.* François.

BORGIA, ou BORJA (François), prince de Squillace, dans le royaume de Naples, fils de Jean Borgia, comte de Ficalho, et de Françoise d'Arragon, était, par une singularité remarquable, arrière-petit-fils d'un pape (Alexandre VI), et petit-fils d'un général des jésuites (François de Borgia). Il descendait aussi, par sa mère, de don Fernand, roi d'Arragon. Son père, né en 1533, avait été ambassadeur en Portugal et à la cour de l'empereur Maximilien. Il publia un livre d'emblèmes, sous ce titre : *Empreses morales;* il le dédia à Philippe II, et le fit imprimer, en 1581, in-4°. Don François Borgia, gentilhomme de la chambre de Philippe IV, fut souvent appelé, par les littérateurs qu'il protégeait, le prince des poètes d'Espagne. Ce titre, donné par la flatterie, ne sera point confirmé par la postérité. Borgia n'occupa le premier rang dans aucun genre de poésie, mais il eut le bonheur d'être lié dans sa jeunesse avec le second des frères Argensola (Barthélemi), qui l'affermit dans l'amour de la littérature classique, et assura son goût. A l'époque où les Espagnols étaient séduits par la boursouflure et l'esprit entortillé de Gongora, le prince Borgia eut le mérite de demeurer attaché aux anciens modèles, et de

se mettre à la tête de l'ancien parti. Dès la préface versifiée de ses poésies, il proteste hautement contre l'affectation qui s'emparait de ses compatriotes; et, dans ses sonnets, dans ses chants de Jacob et Rachel, et surtout dans ses romances lyriques, il conserve une simplicité souvent gracieuse. Il ne faut point, au reste, s'attendre à ce que la simplicité espagnole fût jugée simple en français. Borgia lui-même, d'après notre goût, serait souvent accusé de recherche. Nommé vice-roi du Pérou, en 1614, il contribua, par ses talents et par son aménité, à la civilisation de cette belle province du Nouveau-Monde: il y donna son nom, en 1618, à la ville de *Borja* sur le Marañon, dans la province de Maynas, qu'il réunit à la couronne espagnole. Après la mort de Philippe III (en 1621), il obtint son rappel, et revint en Espagne, où, libre des soins d'un vaste gouvernement, il cultiva les lettres et la poésie, et mourut dans un âge avancé, le 26 septembre 1658. Ses ouvrages sont: I. *Obras en verso*, Madrid, 1639; Anvers, 1654 et 1663, in-4°.; II. *Napoles recuperada por el rey don Alonso*, poëme épique, ou plutôt historique, imprimé dans l'hôpital royal de Sarragoce, en 1651, in-4°. Louis Joseph Velasquez, dans son *Origine de la Poésie castillanne*, ne fait point d'éloge de cet ouvrage, un des vingt-huit poëmes épiques de l'Espagne; mais il loue les *Églogues* et les *Élégies* de l'auteur. Nicolas Antonio regarde Borgia comme un des premiers poëtes lyriques de sa nation: *Suavis, urbanus, facilisque in paucis poëta, ut à lyricorum principatu non longè constiterit.* Vers la fin de sa vie, François Borgia traduisit de Thomas à Kempis quelques Opuscules qui furent imprimés après sa mort; sous ce titre: III. *Oraciones y meditaciones de la vida de Jesu Christo, con otros dos tratados, de los tres Tabernaculos, y soliloquios del Alma*, Bruxelles, 1661, in-4°.

V—ve.

BORGIA (Alexandre), de la même famille que les précédents, né à Veletri, en 1682, fut archevêque de Fermo, où il mourut le 14 février 1764. On lui doit: I. *Vita di san Geraldo*, Veletri, 1698, in-8°.; II. *Istoria della chiesa e città di Velletri, in quattro libri*, Nocéra, 1723, in-4°.; III. *Concilium provinciale Firmanum, ann.* 1726, Fermo, 1727, in-4°.; IV. *Vie du pape Benoît XIII*, Rome, 1741, en latin; V. des *Lettres* recueillies par Muratori, des *Homélies*, et autres ouvrages dont on peut voir le détail dans Catalani, *De ecclesiâ Firmanâ*, Fermo, 1782.

C. M. P.

BORGIA (Étienne), cardinal, préfet de la congrégation de la Propagande, et l'un des plus généreux protecteurs que les sciences aient eus dans le 18e. siècle, naquit à Veletri, le 3 décembre 1731. Élevé auprès de son oncle, Alexandre Borgia, archevêque de Fermo, il montra de très bonne heure un goût décidé pour l'étude de l'antiquité; aussi, dès l'âge de dix-neuf ans, fut-il reçu membre de l'académie étrusque de Cortone; il commençait dès-lors à recueillir tous les manuscrits, médailles et antiques qu'il pouvait se procurer, n'épargnant pour cela ni soins ni dépenses, et c'est ainsi qu'il se formait insensiblement, dans son palais de Veletri, le plus riche musée, peut-être, qui ait jamais appartenu à un particulier. Fixé à Rome depuis quelques années, il se fit connaître du pape Benoît XIV, qui le nomma, en 1759, gouverneur de Bénévent. Dans cette nouvelle carrière, il développa les

plus grands talents pour l'administration, et sut, par sa prudence, préserver ce duché, de la famine dont le royaume de Naples fut affligé en 1764. Rappelé à Rome pour remplir d'autres fonctions, il fut enfin nommé, en 1770, secrétaire de la Propagande, charge qu'il exerça pendant dix-huit ans; ce qui, le mettant dans la nécessité de correspondre avec les missionnaires répandus dans les climats les plus éloignés, lui fournit l'occasion d'enrichir son musée des manuscrits, médailles, statues, idoles et monuments de tout genre de ces divers pays; chaque missionnaire qui revenait à Rome, ou qui y donnait des nouvelles de l'état de sa mission, ne manquant pas d'apporter avec lui ou d'envoyer tout ce qu'il avait pu recueillir de plus curieux. En 1789, Pie VI le créa cardinal, et, pour mettre à profit ses talents administratifs, lui donna la place d'inspecteur-général des enfants-trouvés. En trois ans, ces établissements prirent sous sa direction une face nouvelle; il fonda partout des maisons de travail, réforma des abus, et fit des réglements dignes de servir de modèle en ce genre. En 1797, l'esprit révolutionnaire qui avait bouleversé la France se répandit jusque dans la capitale du monde chrétien: Pie VI, dans ces moments difficiles, jugea le cardinal Borgia digne de toute sa confiance, et remit entre ses mains la dictature de Rome, en lui adjoignant deux autres cardinaux. Le nouveau gouverneur acquit un tel ascendant sur les esprits, que, jusqu'au 15 février 1798, Rome ne fut souillée par aucun meurtre ni par aucun crime. A cette époque, l'armée française parut aux portes de la ville, le parti populaire s'empara du pouvoir, et se constitua en république; le pape fut obligé de quitter Rome, le 5 février, et le cardinal Borgia, arrêté le 8 mars, ne fut mis en liberté le 28, qu'avec l'ordre de sortir des états romains. Débarqué à Livourne, il se rendit à Venise et à Padoue, où il employa les premiers moments de tranquillité dont il put jouir à réunir les gens de lettres, et à former une espèce d'académie; mais il ne perdit pas de vue ses chères missions: sous les auspices de Pie VI, prisonnier à Valence, il organisa une nouvelle Propagande, ouvrit des souscriptions, et conduisit le tout avec tant d'activité, qu'en peu de mois, treize nouveaux apôtres de la foi furent envoyés aux extrémités du monde, et de fortes sommes d'argent aux diverses missions d'Afrique et d'Asie. Cependant la garnison française qui occupait Rome, ayant été forcée d'évacuer cette ville, en vertu d'une convention passée avec le commodore Trowbridge, les troupes de Ferdinand IV, roi de Naples, l'occupèrent jusqu'au jour où Pie VII y fit son entrée. Tout était à réorganiser dans ce gouvernement: le nouveau pape se hâta de créer un conseil économique, et Borgia fut désigné pour le présider. Malgré la multiplicité des affaires dont il fut alors accablé, il consentit encore en 1801 à se charger de l'emploi de recteur du collége romain, que la mort du cardinal Zelada laissait vacant. Enfin, ayant reçu ordre d'accompagner Pie VII en France, il se mit en route, malgré son grand âge et la rigueur de la saison; une maladie grave le força de rester à Lyon, où il mourut le 23 novembre 1804. Peu d'hommes ont été aussi universellement regrettés; ses bienfaits l'avaient mis en relation avec les gens de lettres de tous les pays: depuis trente ans, aucun voyageur de distinction n'avait visité l'Italie sans admirer le magnifique musée de Velétri, et sans conserver un vif sou-

venir de l'affabilité du propriétaire. Un savant avait-il des recherches à faire dans un genre quelconque ? il était assuré de trouver au musée Borgia quelques objets importants pour son travail ; le cardinal s'empressait de les lui indiquer lui-même ; les lui prêtait avec la plus grande facilité ; l'engageait à en faire la description ; se chargeait souvent des frais d'impression, et toujours des frais de gravure des planches. C'est ainsi qu'Adler, Zoega, Georgi, le père Paulin de St.-Barthélemi, et beaucoup d'autres savants de tous les pays, ont décrit diverses parties de cette immense collection, riche surtout en monuments égyptiens et indiens. On l'a vu vendre de la vaisselle d'argent, et jusqu'aux boucles de ses souliers, pour faire l'acquisition de quelques morceaux curieux ; ou pour faire imprimer une dissertation : il vendit un plat d'or pour subvenir aux frais d'impression du *Systema brahmanicum*, composé par le P. Paulin. Bon, facile jusqu'à l'excès, ouvert, franc, gai, et même un peu caustique, sa conversation était d'autant plus intéressante, que sa mémoire prodigieuse lui fournissait sur tous les sujets quelques détails intéressants. Il est temps de le considérer comme littérateur ; ses ouvrages, peu connus hors de l'Italie, sont en grand nombre ; les principaux sont : I. *Monumento di papa Giovanni XVI*, Rome, 1750 ; II. *Breve istoria dell' antica città di Tadino nell' Umbria, ed esatta relazione delle ricerche fatte sulle sue rovine*, Rome, 1751, in-8°. ; III. *Istoria della città di Benevento*, Rome, 1763, 64, 69, 3 vol. in-4°. ; IV. *Vaticana confessio B. Petri, chronologicis testimoniis illustrata*, ibid., 1776, in-4°. ; V. *Breve istoria del dominio temporale della sede apostolica nelle due Sicilie*, ibid., 1788 ; VI. il s'occupait d'une *Histoire maritime des états du Saint-Siége*, mais l'ouvrage est demeuré imparfait, et n'a pas été imprimé. On peut voir le détail de ses autres ouvrages, et un aperçu des richesses qui composaient le musée de Velétri, dans l'Abrégé de sa vie, *Vitæ synopsis Stephani Borgiæ*, par le P. Paulin de St.-Barthélemi, Rome, 1805, in-4°. On en trouve un extrait dans le *Magasin encyclopédique*, tomes LXVII et LXVIII. Son neveu, Camille-Jean-Paul Borgia, fit graver en 1797 une ancienne mappemonde du musée de Veletri ; elle n'a pas été vendue, mais on la cite dans quelques ouvrages sous le titre de *Mappemonde du cardinal Borgia ;* elle est très intéressante pour l'histoire de la géographie. C. M. P.

BORGO (Tobie dal), Véronais) poète et orateur vers le milieu du 15e. siècle, se livra, pendant plusieurs années, aux exercices du barreau. Il fut ami et compagnon d'études de l'ancien Guarino de Vérone, et eut aussi des liaisons d'amitié avec le savant François Barbaro. Il s'attacha au prince Sigismond Malatesta, seigneur de Rimini, et Barbaro le loue, dans une de ses épîtres, d'en avoir écrit avec beaucoup d'élégance les belles actions. On ignore l'année de sa naissance, et celle de sa mort. Il composa en latin des harangues, conservées en manuscrit dans plusieurs bibliothèques, des lettres conservées de même, ainsi que des poésies ; rien de tout cela n'est imprimé ; mais on trouve, dans le tome XLIV du recueil de Calogerà, la continuation que Tobie dal Borgo a faite de la *Chronique des seigneurs de Malatesta*, écrite par Marc Battaglia de Rimini, avec cette *Chronique* même, jusqu'alors restée inédite, le tout accompagné de notes

par le P. Jean-Baptiste Contarini, dominicain. L'ouvrage entier porte ce titre: *Chronicon dominorum de Malatestis, auctore Marco Battalea Ariminensi, continuatore vero Tobia Veronensi, nunc primum in lucem editum et à P. F. Jo. Bapt. Contareno ord. prædicatorum notis illustratum.* G—é.

BORGO (Louis dal), vénitien, que quelques auteurs appellent *Borghi*, fut secrétaire du sénat et du conseil des dix dans le 16e. siècle et fut chargé, par décret public, en 1548, d'écrire l'histoire de Venise. Il en composa deux livres, et à peu près la moitié du troisième, qui n'ont jamais été imprimés, et qui sont conservés en manuscrit dans la bibliothèque de St.-Marc. On lui attribue un ouvrage contre Cardan, que nous ne connaissons pas; s'il existe, ce ne sera pas du moins sous le titre de *subtilités* que lui donne un *Dictionnaire historique*, qui, sans doute, ne le connaît pas plus que nous. Ce sera une réponse au gros livre *De subtilitate* de Cardan, auquel Jules-César Scaliger avait déjà répondu par un plus gros livre, intitulé de même. G—é.

BORGO, en latin *Burgus* (Pierre-Baptiste), né à Gênes au commencement du 17e. siècle, suivit la carrière des armes, sans cesser de cultiver les lettres, pour lesquelles il avait montré dès son enfance un goût qui tenait de la passion. Il servit en Allemagne dans l'armée suédoise, pendant la guerre de trente ans, et s'y distingua par plusieurs traits de courage. Il écrivit ensuite l'histoire de cette guerre, jusqu'à la mort de Gustave-Adolphe, et la publia sous ce titre: *Commentarii de bello Suecico*, Liége, 1633, in-4°., fig.; 1639 et 1643, in-12, fig; Cologne, 1641, et 1644, in-12. Il en existe une traduction française par le sieur de Mauroy, Paris, 1653, in-8°. Cet ouvrage est le plus estimé de ceux de Borgo. Il étala une grande érudition dans son traité *De dominio serenissimæ Genuensis reipublicæ in mari Ligustico*, Rome, 1641, in-4°., où il veut établir les droits de la république de Gênes sur la mer qui baigne les côtes de la Ligurie. Ce traité fut attaqué par Théodore Graswinckel, qui y opposa ses *Maris liberi vindiciæ*, la Haye, 1652, in-4°. On a encore de Borgo un ouvrage en faveur de sa patrie, moins connu que les précédents. Il est intitulé: *De dignitate Genuensis reipublicæ disceptatio*, Rome, 1641, in-4°.; Gênes, 1646, in-fol. W—s.

BORGONDIO (Horace). *Voy.* Burgundio.

BORGT (Henri van der), peintre, naquit à Bruxelles en 1583. Il avait à peine trois ans, lorsque les troubles de la guerre obligèrent son père et sa mère à se réfugier en Allemagne. Le goût qu'il témoigna pour le dessin dès l'âge le plus tendre engagea ses parents à le placer chez Gilles van Valkenborg. Les progrès qu'il y fit le mirent en état d'entreprendre le voyage de Rome pour se perfectionner. D'Italie il passa en Allemagne, s'établit d'abord à Frankenthal, et, en 1627, se fixa à Francfort-sur-le-Mein. Non seulement il était bon peintre, mais on le considérait encore comme le plus savant antiquaire de son temps. Descamps, qui a fourni la notice qu'on vient de donner sur cet artiste, inconnu en France, dit que les savants anglais, et notamment le célèbre Howard, comte d'Arundel, si connu par la collection qu'il fit des marbres de Paros, avaient pour lui une singulière estime. — Un autre Borgt (Pierre van der), peintre de paysages, né à Bruxelles,

en 1625, a laissé de bons tableaux. D—r.

BORHAN-EDDYN (Ibrahym), surnommé *Bacai*, auteur arabe, syrien de nation, mort en 885 de l'hég. (1480), est auteur d'un roman des *Amours de Medjnoûn et Leila*, très célèbre en Orient. Cet ouvrage agréable est écrit en vers et en prose; il a été traduit en persan et en turk; on le trouve manuscrit à la Bibliothèque impériale, et à la bibliothèque de l'Escurial. Outre ce roman, Borhân-Eddyn a encore écrit un *Traité des usages et des maximes des anciens philosophes*, et une *Biographie des hommes célèbres*. J—n.

BORHAN-EDDYN, surnommé *Zernoudjy*, est auteur d'un petit traité arabe, intitulé *Taalym almoteállim tharyc altéalloum*, ou *Avis aux étudiants sur la manière d'étudier*. Il existe deux traductions latines de cet ouvrage; la première est due à Abraham Echellensis, qui la publia sous ce titre: *Semita sapientiæ, sive ad scientias comparandas methodus*, Paris, 1646; la seconde, faite par Fred. Rostgard, avec l'aide du maronite syrien, Joseph Banèse, fut mise au jour par Adr. Reland, sous ce titre: *Enchiridion studiosi, arabicè conscriptum à Borhomeddino Alzernouchi*, Utrecht, 1709. L'éditeur a joint à la traduction de Rostgard, celle d'Echellensis. Toutes les recherches que nous avons faites pour découvrir le vrai nom de Borhan-Eddyn (ce surnom signifie l'argument de la religion), ont été vaines. Quant au temps où il a vécu, d'après les auteurs qu'il nomme dans le cours de son ouvrage, ou dont il se dit l'élève, il est certain qu'il vivait vers le commencement, ou au plus tard vers le milieu du 7e. siècle de l'hégire. Hadjy Khalfa observe qu'il faut prononcer *Zernoudjy*: ce surnom semble indiquer qu'il était natif de Zernoudj, ville du Sédjestan. Le *Taalym almoteállim* a été commenté par Ibn Ismaël, l'an 996 de l'hégire, et traduit en turk par Abd-almadjid. La Bibliothèque impériale en possède trois exemplaires, sous les Nos. 515, 516 et 570 de ses manuscrits arabes. Le N°. 576 des mêmes manuscrits offre le commentaire d'Ibn Ismaël. J—n.

BORIS-GUDENOF. *V.* Gudenof.

BORKHAUSEN (Maurice-Balthazar), naturaliste, et assesseur de la députation économique du pays de Darmstadt, mort en 18.., a publié plusieurs ouvrages sur la botanique, la zoologie et diverses autres parties de l'histoire naturelle, dont la plupart renferment des vues neuves, et annoncent un bon observateur, qui a contribué à l'avancement des sciences physiques: I. *Naturgeschichte der Europæischen schmetterlinge*, etc., c'est-à-dire, *Histoire naturelle des papillons d'Europe, dans un ordre systématique, en cinq parties, avec deux planches coloriées*, Francfort, 1788, 1794, in-8°.; II. *Versuch einer beschreibung der in Hessen-Darmstadt*, etc., ou *Essai d'une description des différentes espèces d'arbres fruitiers qui croissent en pleine terre dans le pays de Hesse-Darmstadt*, Francfort, 1790, in-8°.; III. *Versuch einer Erklærung der zoologische terminologie*, Francfort, 1790, in-8°.; c'est l'explication des termes qui sont en usage dans la zoologie; IV. *Tentamen dispositionis plantarum Germaniæ seminiferarum secundùm novam methodum à staminum situ et proportione cum characteribus generum essentialibus*, Darmstadt, 1792, in-8°. de XII et 164 pages, publié de nouveau, après sa mort, sous ce titre: *Tenta-*

men Floræ Germanicæ, etc., Francfort, 1811, in-8°. Les plantes y forment deux divisions primaires ; celle des *Cryptogames*, et celle des *Phanérogames*. Les classes de cette dernière division sont établies sur la considération très importante de l'insertion des étamines ; méthode ingénieuse, que Gleditsch avait créée il y a plus d'un demi-siècle, et qui est la plus naturelle, parce qu'elle conserve toutes les analogies et les affinités des plantes. V. *Deutsche Fauna*, etc., ou *Précis de l'histoire naturelle des animaux de l'Allemagne*, Francfort, 1797, in-8°. Borkhausen a donné un grand nombre d'observations et de mémoires qui sont insérés dans les ouvrages périodiques publiés en allemand, sur les sciences naturelles, dont voici les titres abrégés : VI. *Observations sur quelques plantes rares* (Roemer, *Magazin für die botanik*, 1 band) ; VII. *sur une Flore de l'Allemagne* (ibid., 1 band) ; VIII. *Essai sur le haut comté de Catzenellenbogen et les contrées voisines, et sur quelques plantes, tant indigènes qu'exotiques* (Roemer, *Archives pour la botanique*, 1 band) ; et dans le même tome de ce journal, il y a cinq autres Mémoires : IX. *sur le genre des gentianes de Linné* ; X. *sur le genre Viburnum* ; XI. *sur les genres Cratægus, Mespilus, Pyrus et Cydonia* ; XII. *sur celui du Fumaria* ; XIII. *sur les fleurs en ombelles*. Borkhausen était l'un des auteurs d'un journal publié dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, pour les progrès de l'histoire naturelle, et qui a commencé en 1793, sous ce titre : *Rheinische magazin*, Giessen, 1793, in-8°. On y trouve l'ouvrage suivant : XIV. *Ornithologie van Ober-Hessen*, etc. ; c'est l'histoire naturelle des oiseaux de la haute Hesse et du comté de Catzenellenbogen. Il y a aussi, dans le tome I de ce journal : XV. une *Flore* de ce comté, des *Observations sur les insectes*, notamment sur les papillons, ainsi que des *Considérations sur la géologie*. D—P—s.

BORLACE (Edmond), médecin et écrivain du 17e. siècle, fils de sir John Borlace, maître de l'artillerie, et un des lord-juges d'Irlande, étudia successivement à Dublin, et à Leyde, où il prit le degré de docteur en 1650. Il exerça la médecine avec beaucoup de succès à Chester, et mourut dans cette ville en 1682. On a de lui : I. *Latham Spaw in Lancashire*, c'est-à-dire, *les Eaux de Spa du comté de Lancastre, avec les cures remarquables qu'elles ont opérées*, Londres, 1670, in-8°. ; II. *la Réunion de l'Irlande à la couronne d'Angleterre*, etc., Londres, 1675, in-8°. ; III. *Histoire de l'exécrable rebellion d'Irlande*, Londres, 1680, in-fol. ; IV. *Courtes Réflexions sur les Mémoires du comte de Castlehaven, relativement à la part qu'il a prise dans la guerre d'Irlande*, Londres, 1682, in-8°. X—s.

BORLASE (Guillaume), savant antiquaire et naturaliste anglais, né en 1696, à Pendeen, dans le comté de Cornouailles, étudia à Oxford. Ordonné prêtre en 1720, il fut nommé, en 1722, recteur de Ludgvan, et en 1732, vicaire de St.-Just. Les richesses du comté de Cornouailles en fossiles minéraux et en métaux, ainsi qu'en monuments anciens, décidèrent son goût pour l'étude de l'histoire naturelle et des antiquités. Il fut reçu, en 1750, membre de la société royale, et publia, en 1753, in-fol., à Oxford, les *Antiquités de Cornouailles*, dont une seconde édition parut à Londres,

dans le même format, en 1769, fig. Cet ouvrage fut suivi de la publication des *Observations sur l'état ancien et actuel des îles Sorlingues, et sur leur importance pour le commerce de la Grande-Bretagne*, Oxford, 1756, in-4°. Borlase publia en 1758, à Oxford, l'*Histoire naturelle de Cornouailles*, in-fol., ouvrage savant et curieux, orné d'une carte et de vingt-huit planches : il déposa ensuite au muséum Ashmoléen, à Oxford, la collection des fossiles et des objets d'antiquité qu'il a décrits dans ses ouvrages. L'université d'Oxford, en reconnaissance de ce bienfait, lui conféra, en 1766, le degré de docteur en droit. Il mourut le 31 août 1772, âgé de soixante-dix-sept ans. On trouve, dans les *Transactions philosophiques* de 1750 à 1772, un grand nombre d'articles scientifiques de sa composition Il fut très particulièrement lié avec Pope, et il existe encore un gros recueil des lettres qu'il avait reçues de ce dernier. Il avait fourni à Pope une grande partie des matériaux ou fossiles curieux dont était formée une belle grotte qu'il avait fait faire dans son jardin de Twickenham; on voit encore aujourd'hui dans cette grotte le nom du docteur Borlase en lettres capitales, composées de crystaux. C'est à cette occasion que Pope disait à Borlase, dans une de ses lettres : « Je vous suis fort obligé de » votre précieuse collection de dia- » mants de Cornouailles; je les ai pla- » cés de la manière qui vous caracté- » rise vous-même, *dans l'ombre, mais brillants.* » S—D.

BORN (BERTRAND DE), troubadour et guerrier infatigable du 12e. siècle, était vicomte de Hautefort, dans le diocèse de Périgueux; mais, comme il partageait cette seigneurie avec Constantin son frère, il fit tout pour en avoir l'entière propriété, et attira le fléau de la guerre sur ses domaines, qui furent saccagés par les protecteurs de Constantin de Born. Cette injustice de Bertrand ne fut que le prélude des excès auxquels il se porta par la suite, et qu'il était facile de prévoir en lisant un de ses premiers sirventes, où il peint son caractère violent : « Je crèverai les » yeux, dit-il, à qui voudra m'ôter » mon bien. La paix ne me convient » point; la guerre seule a droit de » me plaire : ne rien craindre, voilà » mon unique loi... Que d'autres cher- » chent, s'ils le veulent, à embellir » leurs maisons, à se procurer les com- » modités de la vie, pour moi, faire » provisions de lances, de casques, » d'épées, de chevaux, c'est ce que » j'ambitionne. A tort ou à droit, je ne » céderai rien de la terre de Haute- » fort; elle est à moi, et on me fera la » guerre tant qu'on voudra. » La conduite de Bertrand de Born fut en tout conforme à ces principes, et il se distingua surtout par sa haine contre Richard, comte de Poitou, fils de Henri II, roi d'Angleterre, et frère de Henri, duc de Guyenne. Après avoir formé une confédération redoutable contre ce prince, il excita les confédérés à la vengeance, par un sirvente; mais au moment où cette ligue, à la tête de laquelle était Henri lui-même, allait se mettre en mouvement, les deux frères conclurent un traité; Henri se retira en Normandie, après avoir cédé ses terres à Richard, moyennant une pension, et les vassaux de ce prince se trouvèrent abandonnés; alors Bertrand de Born fit un sirvente contre ce même Henri, et, malgré la défection de la ligue, osa presque seul braver Richard qui assiégea son château. Bertrand était perdu sans ressource, s'il ne se fût ren-

du; Richard oublia tout, l'embrassa et lui pardonna; alors, nouveau sirvente en l'honneur de son nouveau protecteur, dans lequel, suivant l'usage, il injurie ceux qui l'avaient abandonné. Richard poussa la générosité jusqu'à lui rendre le château d'Hautefort, après avoir reçu sa foi; mais Bertrand ne fut pas plutôt rentré dans ses domaines, qu'il porta la guerre sur les terres de ses voisins qui l'avaient abandonné. Les fils de Henri II, roi d'Angleterre, s'étant de nouveau révoltés, de Born offrit ses services à ce même prince Henri, qu'il avait outragé dans un sirvente; et bientôt la mort prématurée de ce prince lui donna occasion de célébrer ses vertus dans deux complaintes qui nous sont restées, et dans lesquelles il le qualifie de roi des Courtois et d'empereur des Preux. Quoi qu'il en soit, cette mort déconcerta les projets de Bertrand, et le livra sans défense à la vengeance du roi d'Angleterre, qui lui attribuait les projets séditieux de son fils. Henri II vint assiéger Hautefort, et l'attaque ayant été poussée avec vigueur, de Born fut pris avec toute la garnison. Tout autre eût fait sentir le poids de sa vengeance à cet ennemi implacable; mais un seul mot suffit pour désarmer Henri II: « C'est donc vous, dit-il à Bertrand, » qui vous vantiez d'avoir une fois » plus d'esprit qu'il ne vous en fallait? » — J'ai eu le droit de le dire en un » temps, répondit de Born, mais en » perdant le jeune roi votre fils, j'ai » perdu tout ce que j'avais d'esprit, » de raison et d'habileté. » Au nom de son fils, le roi versa des larmes. « Ah! Bertrand, malheureux Ber» trand, s'écria-t-il, il est bien juste » que vous ayez perdu l'esprit en per» dant mon fils; car il vous aimait » uniquement, et moi, pour l'amour » de lui, je vous rends votre liberté, » vos biens, votre château; je vous » rends mes bonnes grâces et mon » amitié. Je vous donne de plus, cinq » cents marcs pour réparer le mal » que je vous ai fait. » De Born tombe à ses pieds, et lui jure un éternel dévouement; mais, s'il ne trahit point ses serments envers le roi Henri II, il ne put long-temps résister au besoin de semer la discorde: les guerres de Richard avec Philippe-Auguste lui fournirent occasion d'exercer à la fois son humeur belliqueuse et son esprit satirique; ses sirventes ne sont pour la plupart dictés que par ce désir de diviser et de nuire, et même, dans les pièces où il chante les belles qui le captivent, il ne peut s'empêcher de laisser percer ses inclinations; c'est ainsi que, dans un sirvente où il célèbre son raccommodement avec Maenz de Montagnac, fille du vicomte de Turenne, il allie une foule de sentiments qui paraissent incompatibles, et le termine par cette singulière profession de foi: « Les premiers statuts » de l'honneur sont de faire la guerre; » de jouter l'Avent et le Carême, et » d'enrichir les guerriers. » Bertrand de Born, usé par tant d'excès, et peut-être fatigué du monde, dont il était abhorré, prit l'habit de moine de Cîteaux, et mourut dans un cloître. Le Dante, qui ne s'est pas laissé désarmer par ses tardifs remords, le peint dans les enfers, condamné à porter sa tête séparée de son corps en guise de lanterne. P—x.

BORN (Bertrand de), fils du précédent, fut aussi l'auteur de quelques sirventes insérés dans les recueils de pièces attribuées à son père, au nombre de cinquante-quatre. Il y en a deux qui ne peuvent être que du fils, celle qui est adressée au seigneur de Cardaillac, et celle où il

parle de la lâcheté de Jean-sans-Terre. Il transigea de bonne foi avec son oncle Constantin, au sujet de la terre de Hautefort, pour laquelle il rendit hommage à Philippe-Auguste, en 1212, et suivit ce prince, en 1214, à la bataille de Bouvines, où il y a apparence qu'il fut tué. Il laissa trois fils, Bertrand, Itier et un autre Bertrand, nommés dans un acte de 1223. B—c.

BORN (Ignace, baron de), célèbre minéralogiste, membre des principales académies de l'Europe, né à Carlsbourg en Transylvanie, le 26 décembre 1742. A l'âge de treize ans, il vint faire ses études à Vienne, chez les jésuites, qui l'attirèrent dans leur ordre; mais il n'y resta que seize mois; il alla ensuite étudier le droit à Prague, puis voyagea en Allemagne, en Hollande, dans les Pays-Bas et en France. De Born, se livrant bientôt après à l'étude de l'histoire naturelle, acquit des connaissances si étendues, qu'il fut nommé conseiller aulique au suprême département des mines et monnaies de l'empereur. Il se mit de nouveau à voyager dans le bannat de Témeswar et dans la haute et basse Hongrie, pour faire des observations minéralogiques, dont le résultat fut publié en 1774, in-8°., en allemand, par son ami Ferber, et traduit en anglais par Raspe, 1777, avec une Histoire minéralogique de la Bohême, de Ferber; en italien, Venise, 1778; et en français, par M. Monnet, en 1780, in-12, sous le titre de *Voyage minéralogique de Hongrie et de Transylvanie.* Ce voyage faillit lui coûter la vie; étant imprudemment descendu dans une mine, à Felso-Banya, il resta suffoqué pendant quinze heures, au point que sa santé en demeura toujours altérée. En 1776, l'impératrice-reine, Marie-Thérèse, l'appela à Vienne pour mettre en ordre, et décrire le cabinet impérial d'histoire naturelle: la première partie de cette description, contenant les testacés, parut en 1778, in-8°. (en latin et en allemand); et en 1780, in-fol., avec planches color. Ses autres ouvrages, dont on trouvera la nomenclature dans Boehmer (*Biblioth. script. hist. nat.*), et dans Bouginé (*Hist. Littér.*, suppl. I), sont principalement: I. *Lithophylacium Bornianum*, Prague, 1772 et 1775, 2 vol. in-8°. Ce fut cet ouvrage qui prépara la réputation de Born. II. *Effigies virorum eruditorum atque artificum Bohemiæ et Moraviæ*, Prague, 1773 et 1775, 2 vol. in-8°. De Born a fait les frais de cet ouvrage, qui a pour principal auteur de Born lui-même et Ad. Voigt, un de ses amis. Ces notices des savants de la Bohême, accompagnées de portraits, sont imprimées dans un encadrement. III. *Mémoires d'une Société de savants, établie à Prague pour les progrès des mathématiques, de l'histoire naturelle et de l'histoire du pays* (en allemand), Prague, 1775-1784, 6 vol. in-8°., continués par d'autres savants à Dresde; IV. un ouvrage sur l'*Amalgamation* (en allemand), 1786, in-4°. Une édition française, portant le nom de Born, parut à Vienne en 1788, in-8°., avec vingt et une planches, sous ce titre: *Méthode d'extraire les métaux parfaits des minerais et autres substances métalliques, par le mercure.* Cet ouvrage contient la description des différents procédés suivis dans l'Amérique par les Espagnols, et en Hongrie par l'auteur. Il faut joindre à cet ouvrage les *Lettres de M. Rubin de Celis à MM. Duhamel et de Born, avec une Réponse de M. de Born sur l'amalgamation des métaux en Allemagne*, 1789, in-8°. Le procédé de l'amalga-

mation, perfectionné en Europe par de Born, et ensuite par d'autres savants, comme il l'avait prévu, ne fut cependant adopté en Autriche qu'après bien des obstacles; c'est aujourd'hui le plus beau titre de sa renommée. « M. de B., dit M. Klaproth (*Dictionnaire de Chimie*), a singulièrement » amélioré cette opération, en l'appliquant à l'extraction de l'or et de » l'argent, des combinaisons dans lesquelles on soupçonnait que ces métaux étaient oxidés. » V. *Catalogue méthodique et raisonné de la collection des fossiles de Mlle. Eléonore de Raab*, Vienne, 1790, 2 vol. in-8°., ouvrage très élégamment exécuté. Les traits qui caractérisent de Born sont la générosité, la droiture, et une vivacité d'esprit peu commune. Il mourut à Vienne, le 28 août 1791, après avoir occupé plusieurs places dont il employait le revenu à des essais en grand et à des actes de bienfaisance; aussi ne laissa-t-il que son nom pour héritage à sa famille. On lui attribue généralement *Joannis Physiophili specimen monachologiæ*, Augsbourg, 1783, in-4°. Cet ouvrage, composé d'après son avis, et avec l'approbation de l'empereur Joseph II, par trois savants d'Allemagne, est une satire violente contre les moines, classés plaisamment selon la méthode de Linné. L'archevêque de Vienne adressa des réclamations à l'empereur, qui lui répondit que ce livre n'attaquait que la partie inutile et oisive des ordres religieux. Deux éditions en ont été faites l'année suivante, sous le titre de *Joannis Physiophili opuscula*; la plus récente n'a que trois planches, l'autre en a six. M. Broussonet, sous le nom de *Jean d'Antimoine*, a traduit, ou plutôt imité cet ouvrage en français, et l'a intitulé : *Essai sur l'histoire naturelle de quelques espèces de moines*, 1784, in-8°., réimprimé en 1790, avec de légers changements. On y remit un nouveau frontispice en 1798. M. Pezzl a donné, en allemand, une Vie du baron de Born, Vienne, 1792, in-8°., à la suite de celles de Montécuculli, et du prince Wenzel Lichtenstein. B—R j^e.

BORNEIL (Giraud de), troubadour de la du fin 12e. siècle, naquit à Exideuil, de parents pauvres; mais les connaissances qu'il acquit par son application à l'étude, et la réputation que lui firent ses compositions poétiques, le placèrent bientôt au rang des plus célèbres troubadours. Le Dante fait plusieurs fois mention de Borneil dans son poëme *du Purgatoire*; mais, quoiqu'il lui préfère Arnaud Daniel, son contemporain, la comparaison même qu'il établit prouve que l'opinion publique fut plus d'une fois favorable au troubadour limousin. Il nous reste quatre-vingt-deux pièces de Borneil, sans compter une douzaine d'autres qui lui sont attribuées par quelques manuscrits; la plupart de ces productions sont fort obscures, quoique Borneil dise dans une tenson : « Je » consens que chacun compose à sa » fantaisie; mais je soutiens que la » poésie facile et simple est celle qu'on » estime et qu'on aime davantage. » Ces principes sont de tous les temps, mais ni Borneil ni ses contemporains ne se piquaient de les mettre en pratique. Plusieurs de ses pièces prouvent qu'il trouvait un grand mérite à vaincre certaines difficultés qui ajoutaient encore à l'obscurité de ses ouvrages, dans lesquels, au surplus, il loue et blâme tour à tour les dames et les grands, et se plaint surtout, suivant l'usage, de la perte du véritable amour et de la décadence de la jonglerie.

P—x.

BORNIER (Philippe), né à Montpellier, le 13 janvier 1634, d'une ancienne famille de robe, fut lieutenant particulier au présidial de cette ville, et y mourut le 22 juillet 1711. Il présida pour le roi aux assemblées synodales qui se tinrent en Languedoc jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, dont il fut commissaire-exécuteur, et les deux partis rendirent justice à sa prudence et à sa modération dans ces conjonctures difficiles. On a de lui : I. *Conférence des nouvelles ordonnances de Louis XIV avec celles de ses prédécesseurs*, Paris, 1678, in-4°. Cet ouvrage, qui était classique pour le droit français, est relatif aux ordonnances de 1667 à 1673 pour la réformation de la justice; on en a fait au moins dix éditions; celle de 1719, et les suivantes, renferment de nouvelles notes : la dernière est de 1760, 2 vol. in-4°. II. Commentaire sur les conclusions de Ranchin : *Stephani Ranchini, Miscellanea decisionum, seu resolutionum juris, cum notis Bornerii*, Genève, 1709, in-fol.; ibid., 1711. Les principales questions de droit y sont décidées, tant d'après les lois romaines que par les arrêts des divers parlements de France. III. *Traité des donations*, demeuré manuscrit, de même que son *Traité des légitimes*. C. M. P.

BOROMINI. *Voy.* Borromini.

BORRI (Christophe), jésuite milanais, se consacra aux pénibles travaux des missions orientales, et fut un des premiers qui pénétra dans la Cochinchine, où il séjourna cinq ans. La relation qu'il en publia en italien, Rome, 1631, in-8°., fut traduite, la même année, en français par le Père Antoine de la Croix, Rennes, petit in-8°.; en latin, Vienne en Autriche, 1633; et en anglais, par Robert Atsley, Londres, 1633, in-4°. Churchill inséra cette traduction dans le 2°. volume de sa collection de voyages; mais il ajouta une deuxième partie. La relation de Borri n'est recherchée que parce qu'elle est la première que l'on ait de ce pays lointain : l'auteur y traite d'abord du climat et de la fertilité du pays, des animaux singuliers qui s'y trouvent, des éléphants, des *Abadas* (c'est le nom portugais du rhinoceros), des mœurs et coutumes des habitants, et de leur état politique; la deuxième partie est entièrement consacrée à la relation des succès de la prédication de l'Évangile. De retour en Europe, le P. Borri enseigna les mathématiques dans les colléges de Coimbre et de Lisbonne, et crut avoir trouvé un procédé utile à la navigation, par le moyen de l'aiguille aimantée : il s'agissait probablement de la recherche des longitudes. Ayant été mandé à la cour de Madrid pour y exposer sa découverte, ses supérieurs le soupçonnèrent de tramer quelque projet au préjudice de son ordre, et le firent venir à Rome, où il ne put se justifier; il fut, en conséquence, exclu de la compagnie, et mourut peu après, presque subitement, le 24 mai 1632. C. M. P.

BORRI, en latin *Burrus*, ou *Burrhus* (Joseph-François), célèbre imposteur, sectaire et chimiste du 17°. siècle, naquit à Milan, le 4 mai 1627, et non en 1616, comme le dit Lenglet-Dufresnoy. Sa famille était ancienne; il prétendait même descendre d'Afranius Burrhus, gouverneur de Néron. Borri fit ses études au séminaire des jésuites de Rome, où il ne tarda pas à montrer un esprit vif, un caractère turbulent; puis il s'attacha à la cour du pape, sans toutefois cesser de cultiver la médecine, et la chimie pour laquelle il avait beaucoup de prédilection.

Bientôt, entraîné par l'exemple, il s'abandonna aux déréglements si communs dans les grandes villes, au point qu'en 1654, pour éviter les poursuites de la justice, il fut obligé de se réfugier dans une église. Alors il parut changer de conduite. Il se couvrit du manteau de l'hypocrisie, cessa de hanter les jeunes gens, prit un maintien grave, fréquenta les églises, et ne tarda pas à se prétendre inspiré du ciel. Le Très-Haut, disait-il, l'avait choisi pour opérer, parmi les hommes, une réforme salutaire, et rétablir ici-bas son règne dans toute sa pureté. Il ne devait plus y avoir, dans le monde, qu'un seul bercail, sous la direction du pape; et quiconque refuserait d'y entrer serait exterminé par les armées papales, dont lui, Borri, était désigné le chef. Pour preuve de sa mission, il montrait une épée miraculeuse que lui avait donnée S. Michel, et disait avoir vu dans le ciel une palme éclatante de lumière. Le corps de doctrine qu'il avait formé présente quelques idées singulières, d'autres qui se rattachent à ce dualisme, sans lequel les révolutions de la nature et la versatilité des actions humaines paraissent souvent inexplicables. La Vierge était, suivant lui, de nature divine, conçue par inspiration (*uninspirata filia*), égale en tout à son fils, et présente au sacrement de l'Eucharistie. Le Saint-Esprit s'était incarné dans elle. La seconde et la troisième personne de la Trinité sont inférieures au Père; les trois cieux, dont parle l'Écriture, ne sont autre chose que ces trois personnes; ainsi, lorsqu'on dit que le *Verbe* est monté au troisième ciel, cela signifie qu'il s'est réuni à son père. La chute de Lucifer entraîna celle d'un grand nombre d'anges, qui habitent les régions de l'air. C'est par le ministère de ces anges rebelles que Dieu a créé le monde et animé les brutes; mais les hommes ont une ame divine et inspirée. (On voit que le système du père Bougeant ne lui appartenait pas). Dieu a été contraint à la création du monde. Le livre de l'*Ecclésiaste* est dangereux et plein d'erreurs, parce que Salomon le composa pendant son idolâtrie; car les enfants conçus dans le péché, en contractent et gardent la souillure. Borri exigeait, de ses disciples, différents vœux, d'union fraternelle, de secret inviolable, d'obéissance au Christ et aux anges, de zèle ardent pour propager le règne du Très-Haut, et surtout le vœu de pauvreté, qui lui fournissait le prétexte de s'établir dépositaire de leurs biens. Il leur donna les noms de *Raisonnables* (Ragionevoli), et d'*Evangéliques*. On a prétendu, de plus, que, se disant le Saint-Esprit, lui-même, incarné, il leur imposait les mains, afin qu'ils reçussent une émission divine. Après la mort d'Innocent X, Alexandre VII ayant de nouveau sévi contre les novateurs, Borri se retira à Milan, et continua de faire, en secret, des prosélytes; mais toutes ses précautions ne purent empêcher que des cahiers, où ses opinions religieuses étaient tracées, tombassent entre les mains des inquisiteurs. On informa contre lui; il fut reconnu qu'il avait fait le projet de s'emparer de Milan, et de pousser même plus avant ses conquêtes. Enfin, le 3 janvier 1661, on rendit une sentence qui le condamnait au feu, comme hérétique, et confisquait ses biens; mais Borri n'avait pas attendu l'issue de son procès pour prendre la fuite. Il se dirigea d'abord vers Strasbourg. Après quelque séjour dans cette ville, où il fut d'autant mieux accueilli qu'on le regardait comme une

victime de l'inquisition, il se rendit en Hollande, et demeura deux ans à Amsterdam. Monconys l'y vit en 1663, et, d'après le récit du voyageur, il paraît que sa conduite n'était pas exempte de friponneries. Voyant, à la fin, son crédit baisser dans un pays où il avait déployé le plus grand faste, il en partit pour Hambourg, où, de son propre aveu, il fit dépenser beaucoup d'argent à la reine Christine, pour chercher la pierre philosophale; mais, ajoute-t-il, il ne se sentait pas porté d'inclination pour elle, et ne lui découvrit point ses secrets. De Hambourg, il se rendit à Copenhague, se fit présenter au roi Frédéric III, et ne tarda pas à s'insinuer dans ses bonnes grâces, par l'appât des trésors dont il flattait sa cupidité; mais sa prospérité ne fut pas de longue durée. Frédéric mourut en 1620. La faveur singulière dont jouissait auprès de lui Borri, l'avait rendu odieux aux seigneurs de la cour, et surtout au prince royal. Il crut donc prudent de quitter le Danemark, et forma le projet de se retirer en Turkie. Pour cet effet, il s'achemina par la Moravie; et bientôt il n'avait plus que trois journées de route à faire, lorsqu'il fut arrêté, dans une petite ville appelée Goldingen, par ordre du gouverneur, qui venait d'être informé de la conspiration des Frangipani, Nadasti et autres seigneurs. Borri, se sachant étranger à cette conspiration, n'hésita point à décliner son nom, à faire connaître le but de son voyage. Néanmoins, avant que de le relâcher, le gouverneur voulut en référer à sa cour. Malheureusement sa lettre parvint à l'empereur dans un moment où le nonce du pape était à son audience. Au seul nom de Borri, le nonce le réclama comme prisonnier du Saint-Siége. L'empereur consentit à le rendre, à condition toutefois qu'on lui laisserait la vie. En conséquence, le détenu fut transféré à Rome, et de suite enfermé, par ordre du pape, dans les sombres cachots du Saint-Office. On lui fit abjurer solennellement ses erreurs, faire amende honorable dans toutes les formes, etc. Ce fut en 1672. Quelques années après, le duc d'Estrées, ambassadeur de France, que Borri guérit d'une maladie désespérée, obtint qu'il fût transféré au château Saint-Ange, où sa captivité fut moins rude. On lui permit d'avoir un laboratoire, et même de sortir quelquefois. Ce fut dans cette forteresse que, comme Cagliostro son successeur, beaucoup moins instruit que lui, Borri termina ses jours, le 10 août 1695. On a de lui: I. *Gentis Burrorum notitia*, ouvrage anonyme, Strasbourg, 1660, in-4°. (c'est Argelati qui lui attribue ce livre); II. *De vini generatione in acetum, decisio experimentalis*; III. *Epistolæ duæ ad Th. Bartholinum, de ortu cerebri et usu medico; necnon de artificio oculorum humores restituendi*, Copenhague, 1669, in-4°. On préconisa beaucoup, dans le temps, ce prétendu secret de rétablir les humeurs lacrymales; mais Redi observa dès-lors que ces humeurs se renouvellent par le seul fait de l'économie animale, ce qu'aujourd'hui personne n'ignore; ainsi le remède de Borri ne pouvait pas manquer de produire son effet. IV. *La Chiave del Gabinetto del cavagliere G. F. Borri, col favor della quale si vedono varie lettere scientifiche, chimiche, e curiosissime, con varie istruzioni politiche, ed altre cose degne di curiosità, e molti segreti bellissimi*, Cologne, Marteau (Genève), 1681, petit in-12. Ce livre, auquel Borri doit sa célébrité, et qui

pourtant est peu connu, en raison de sa rareté, n'est autre chose qu'un recueil de dix lettres, que l'on suppose avoir été écrites en différents temps par lui, à plusieurs princes de l'Europe. Toujours, est-il certain qu'elles furent publiées sans sa participation; car elles sont précédées d'une épître ironique à Borri, dans laquelle on lui prodigue les injures, et l'on en retrouve également dans un dialogue fort plat qui sert de liaison à ces lettres. Les deux premières roulent sur les esprits élémentaires. L'abbé de Villars nous en a donné la substance dans son *Comte de Gabalis;* mais nous devons observer que Borri y joue constamment le rôle d'incrédule aux merveilles du magisme. Les sept suivantes ont pour objet le grand-œuvre, la congélation du mercure, et quelques secrets de métallique et de cosmétique, qui se trouvent aujourd'hui dans tous les recueils. La dixième, la plus longue et la plus curieuse, traite de l'ame des bêtes. Il y développe, contre l'opinion des péripatéticiens qu'il suivait, celle des cartésiens qui font de la brute une machine. On y retrouve toutes ces subtilités qui ont si long-temps déshonoré la philosophie, entre autres la définition suivante, qui lui sert à prouver l'immortalité de l'ame, et dont Molière a su tirer une application si plaisante: « Ce qui pense en nous est l'être pensant, » ou, pour la rendre en d'autres termes, « pourquoi l'homme pense-t-il? Parce » qu'il est doué de la faculté pen» sante. » A la suite de ces lettres est une courte notice de la vie de Borri. V. *Istruzioni politiche date al rè di Danimarca.* Ce livre, imprimé d'abord séparément, se retrouve à la suite de l'édition de la *Chiave*, de 1681. On y remarque cette belle maxime : *Che un principe fa più coll' esempio verso i suoi suggetti, che colla pena.* En terminant cet article, nous observerons que, depuis Debure, tous les bibliographes répètent que l'édition de la *Chiave* de 1681 est la seconde, préférable à la première. Nous avons fait d'inutiles recherches pour découvrir cette première édition. Lenglet-Dufresnoy attribue à Borri un autre ouvrage, intitulé: *Ambasciata di Romolo a' Romani,* vol. in-12, imprimé à Genève, dont il ne donne point la date, et que ne cite point Argelati. Outre les biographes ordinaires, on peut consulter sur Borri, la *Galleria di Minerva*, tom. 2, pag. 25, le *Journal des Savants*, 1683, tom. XI, pag. 261, et le 5e. volume de l'*Histoire des papes*, de Bruys, pag. 353. D. L.

BORRICHIUS (Olaus), plus chimiste que médecin, naquit, en 1626, à Borchen en Danemark. En 1644, il fut envoyé à Copenhague pour y étudier la médecine, s'y appliqua avec zèle, et en même temps travailla à l'éducation des enfants d'un seigneur danois. En 1660, quoique nommé professeur de chimie et de botanique à l'université de Copenhague, il parcourut la Hollande, l'Angleterre, la France, se fit recevoir docteur à Angers, visita Rome en 1665, fréquentant partout les plus illustres académies, et, choisi par la reine Christine pour maître de chimie, il ne revint à Copenhague qu'en 1666, et se livra alors pour toujours à l'enseignement de cette science: il y suivait les principes de Paracelse, et tous les dogmes de l'alchimie nouvellement établis; mais, au milieu de beaucoup d'erreurs théoriques, se trouvent des faits précieux. Borrichius fit surtout du bruit dans le monde savant, en soutenant contre Conringius la prééminence des

Égyptiens dans toutes les sciences, et particulièrement dans la chimie; il rabaisse souvent, dans ses ouvrages, les Grecs qu'on leur oppose : mais, indépendamment du mérite d'érudition qui caractérise ses nombreux écrits, Borrichius servit la médecine par sa pratique, qu'il commença même avec courage lors d'une peste qui ravageait Copenhague. Il fut revêtu dans sa patrie, en 1686, de la place de membre du conseil suprême de Copenhague, et, en 1689, de celle de conseiller de la chancellerie royale; il inséra beaucoup d'excellents mémoires dans les *Acta Hafniensia*, un entre autres relatif à notre France: *Quid ad historiam naturalem spectans observatum sit in itinere Galliæ interioris, anni* 1677, 1678 *et* 1679, traduit en français et inséré dans le 4e. volume de la *Collection académique de Dijon.* Ces observations ne sont que des indications superficielles de quelques singularités observées en Provence, Dauphiné, Lyonnais et Languedoc. Borrichius se livra toute sa vie à l'enseignement; et mourut de la pierre, le 3 octobre 1690. Il voulut qu'après sa mort, sa maison servît à loger seize étudiants, sous le nom de *Collegium medicum*, et que ses livres et ses manuscrits y demeurassent pour leur usage. Voici la liste de ceux qu'il a composés : I. *Docimasia metallica*, Copenhague, 1660, in-8°.; Jéna, 1677, 1680, in-4°., et dans le 3e. volume du *Théâtre pharmaceutique* de Manget; II. *De ortu et progressu chemiæ dissertatio*, Copenhague, 1668, in-4°.; III. *Hermetis, Ægyptiorum et chemicorum sapientia, ab Hermanni Conringii animadversionibus vindicata*, ibid., 1674, in-4°. C'est dans ces deux ouvrages qu'il soutient, contre Conringius, la grande supériorité des Egyptiens. IV. *Lingua pharmacopœorum, sive de accuratâ vocabulorum in pharmacopoliis usitatorum pronunciatione*, ibid., 1670, in-4°.; V. *Cogitationes de variis linguæ latinæ ætatibus*, ibid., 1675, in-8°.; VI. *De causis diversitatis linguarum*, ibid., 1675, in-4°.; 1704, in-8°.: tous ouvrages relatifs à la langue de la chimie et aux langues en général, ainsi que *Analecta ad cogitationes de linguâ latinâ, cum appendice de lexicis latinis et græcis*, Copenhague, 1682, in-4°.; VII. *De somno et somniferis, maximè papevereis*, Copenhague et Francfort, 1680, 1681, 1682, 1683, in-4°.; VIII. *De usu plantarum indigenarum in medicinâ*, Copenhague, 1688 et 1690, in-8°.; IX. *Dissertationes V de poëtis græcis et latinis*, ibid., 1676; Francfort, 1683, in-4°.; X. *Conspectus chemicorum scriptorum illustriorum, libellus posthumus, cum historiâ vitæ auctoris ab eo conscriptâ*, Copenhague, 1696, in-4°., et dans la *Bibliothèque* de Manget, avec le *De ortu chemiæ*; XI. *De antiquâ urbis Romæ facie*, Copenhague, 1697, in-8°., réimpr. dans le tome IV de la collection de Grævius; XII. *De urbis Romæ primordiis*, Copenhague, 1687, in-4°. (*Voy.* pour ses autres ouvrages, Niceron, tome XIX.) Il a publié, dans les *Mémoires de l'académie des sciences de Copenhague*, un grand nombre d'observations curieuses sur les plantes, et principalement sur les monstruosités qui appartiennent bien plus à la physiologie végétale qu'à la botanique. Ses principales dissertations et discours académiques ont été recueillis et publiés par Severin Lyntrup, sous ce titre : *Orationes academicæ in duos tomos distributæ*, Copenhague, 1714, 2 vol. in-8°. C. et A.

Tom. V. page 297

HIST. D'ITALIE.

S.t CHARLES BORROMÉE

Ph. Champagne pinx.t

London direx.t

BORROMÉE (S. Charles), cardinal, archevêque de Milan, issu d'une des plus illustres familles de la Lombardie, vit le jour au château d'Arone, sur les bords du lac Majeur dans le Milanais, le 2 octobre 1538. La Providence, qui le destinait à être le modèle de toutes les vertus au milieu d'un siècle corrompu, et le restaurateur de la discipline ecclésiastique, presque anéantie par le désordre des guerres civiles et religieuses, le fit naître de parents dont la piété s'appliqua à cultiver les heureuses dispositions qui s'annoncèrent en lui dès sa plus tendre enfance. Les amusements de ce premier âge furent des exercices de dévotion dans la chapelle domestique du château. Durant ses études à Milan et à Pavie, il ne connut, comme autrefois S. Basile et S. Grégoire de Nazianze, à Athènes, que les deux rues qui conduisaient, l'une à l'église, l'autre aux écoles publiques. La piété, la pudeur qui éclataient sur son front, semblaient présager dans sa personne le régénérateur futur des mœurs chrétiennes. Chaque jour le voyait avancer dans la carrière des vertus; chaque nouveau grade qui l'attachait à la hiérarchie lui faisait acquérir un nouveau degré de perfection. Par un de ces abus qu'il était appelé à réformer dans la suite, il fut pourvu, à l'âge de douze ans, d'une riche abbaye, regardée comme l'héritage de sa famille, et, peu de temps après, d'une autre abbaye et d'un prieuré que lui résigna le cardinal de Médicis, son oncle, en montant sur le Saint-Siége, sous le nom de *Pie IV*. Ce pontife, n'ayant point de parents de son nom, adopta, en 1560, les enfants de sa sœur Marguerite, qui avait épousé Gilbert Borromée; il maria le comte Frédéric Borromée avec Virginie, fille du duc d'Urbin, et il décora son frère Charles de la pourpre. Élevé à cette dignité, et revêtu, à l'âge de vingt-trois ans, de divers emplois importants qui lui donnèrent une très grande part dans le gouvernement des états temporels du pape, et dans les affaires générales de l'Église, il y déploya une sagesse et une intelligence au-dessus de son âge, qui triomphèrent de toutes les contradictions, et lui méritèrent la confiance des peuples. Il parut suscité de la Providence pour communiquer à Pie IV un degré d'activité et d'énergie pour le bien de l'Église, qui, dans un vieillard infirme, semblait surpasser les forces ordinaires de la nature. Il réussit, par son influence sur l'esprit du pontife, à donner le mouvement et l'ame au concile de Trente, dont la langueur prolongeait les séances au-delà de toute mesure, en faisant consentir son oncle à laisser procéder les Pères à la réforme de la cour romaine. Il était protonotaire apostolique, chargé de trois légations, protecteur de trois couronnes, et d'autant d'ordres religieux. Une sage distribution de son temps lui permettait de suffire à la multiplicité des affaires; il en trouvait encore pour l'étude; car il aimait à lire les anciens philosophes, et il avouait avoir beaucoup profité de l'*Enchiridion* d'Épictète. Il employa le crédit que lui donnaient son rang et ses places pour établir au Vatican une académie composée d'ecclésiastiques et de laïcs, dont l'objet était de favoriser le goût et le progrès des bonnes études. Ce fut dans les exercices de cette académie, d'où sortirent des cardinaux, un pape (Grégoire XIII), et des évêques célèbres par leurs vertus et par leur science, qu'il triompha de sa difficulté à parler en public, qu'il acquit la facilité de prêcher, et qu'il perfectionna son style par la lecture des

ouvrages philosophiques de Cicéron. Les conférences qu'il y faisait la nuit, après avoir donné le jour aux affaires, ont été imprimées à Venise en 1748, sous le titre de *Noctes Vaticanæ*, comme il les appelait lui-même. Le concile de Trente, en terminant ses séances, avait recommandé au pape de faire composer un abrégé de la doctrine chrétienne, dégagé de tout système scholastique. S. Charles, chargé par son oncle de cette entreprise délicate, s'associa François Foreiro, théologien portugais du concile, Léonard Marini, archevêque de Lanciano, et Gilles Foscarari, évêque de Modène. Ce fut de leur travail combiné que sortit, en 1566, le célèbre catéchisme connu sous les noms divers de *Catechismus Tridentinus*, *Catechismus romanus*, *Catechismus ad parochos*, dans lequel on admire l'érudition, l'exactitude, la précision, l'élégance et la simplicité du style. On a prétendu faire honneur de ces deux dernières qualités à Paul Manuce; mais il est prouvé que ce fut Julio Poggiani, secrétaire de S. Charles, qui fut chargé d'en polir le style. Après la mort de son frère, en 1562, ses parents le pressèrent fortement de se marier, pour être le soutien de sa famille. Il résista à toutes leurs sollicitations, et ce fut pour leur ôter tout espoir de succès à cet égard, qu'il s'engagea alors dans les ordres sacrés, qu'il reçut la prêtrise, et qu'il se fit ordonner évêque; mais le pape ne lui accorda qu'en 1565 la permission d'aller résider dans son diocèse. Il y fut accueilli comme aurait pu l'être S. Ambroise, le plus illustre de ses prédécesseurs, qu'il se proposa toujours pour modèle. Aux vertus des Pères de l'Église, il ajouta les austérités des Pères du désert. Il se démit de ses autres bénéfices, abandonna ses biens patrimoniaux à sa famille, ne se réserva qu'une terre qui lui appartenait en propre, dont la vente, ainsi que celle de sa vaisselle et de ses effets les plus précieux, lui servit à faire de bonnes œuvres de toute espèce. Jaloux de faire revivre l'ancienne discipline sur la distribution des revenus ecclésiastiques, il partagea en trois portions ceux de son archevêché, une pour les pauvres, une autre pour les besoins de l'église, une troisième pour son entretien particulier, et il rendait compte, dans ses conciles provinciaux, de l'usage qu'il en faisait. Sa vie privée répondait à ces réformes éclatantes. Il renonça à la splendeur dans laquelle il avait vécu à la cour romaine, fit disparaître de son palais les statues, les tableaux, les tapisseries qui ne représentaient que des sujets profanes, réduisit le nombre de ses domestiques, se fit une loi de ne point porter de soie sur sa personne, en interdit l'usage à ceux qui composaient sa maison, se condamna à une abstinence perpétuelle, à des jeûnes rigoureux; il couchait sur des planches, prolongeait ses veilles bien avant dans la nuit, surtout à l'approche des grandes solennités, pour se livrer plus particulièrement à la prière et à la méditation des grands mystères. Sa maison représentait une communauté religieuse, par les exercices qui s'y pratiquaient. Elle n'était guère composée que d'ecclésiastiques assujétis à une vie régulière; aussi en vit-on sortir des évêques dignes des premiers siècles, des nonces qui firent respecter le Saint-Siége dans les cours des princes, par leur conduite exemplaire, et d'autres personnages recommandables qui remplirent avec édification des postes éminents dans l'Église. Enfin, ses exemples en tout genre excitèrent en Italie une émulation presque générale, qui, sous le

saint pontife Pie V, s'étendit jusqu'à la cour romaine, où l'on vit en peu de temps succéder une forme régulière aux désordres des précédents pontificats. S. Charles avait trouvé le diocèse de Milan dans l'état le plus déplorable: ignorance dans le clergé séculier, indiscipline dans le clergé régulier, scandale dans toutes les classes des fidèles, pratiques superstitieuses dans le culte, négligence scandaleuse dans l'administration des sacrements, abus grossiers dans toutes les parties du saint ministère. Pour remédier à tant de maux, il tint six conciles provinciaux, et onze synodes diocésains, dont le principal objet fut de mettre en vigueur les sages réglements du concile de Trente, et dont les églises les plus jalouses de leur gloire s'empressèrent de s'approprier les décrets, et d'adopter les instructions comme des modèles accomplis en ce genre. Un conseil permanent, composé des prêtres les plus instruits, présidé par un vicaire-général et deux assistants, fut chargé de régler les affaires les plus importantes du diocèse. Soixante vicaires forains, pour la plupart doyens ruraux exercés par une longue expérience, revêtus de pouvoirs déterminés par une commission spéciale, tenaient chaque mois des conférences, et surveillaient la conduite des curés de leurs cantons respectifs, sauf à en référer à l'archevêque, si les cas l'exigeaient. Il institua la congrégation des *Oblats*, ainsi appelée, parce qu'ils s'engageaient, par un vœu particulier, à s'offrir, à se porter partout où les besoins de l'Église le demandaient: il leur confia la direction de ses séminaires, les employa dans les missions, en tira des curés et des vicaires instruits et pleins de zèle. Il établit de petites écoles en divers endroits de son diocèse, mit de bons catéchistes à leur tête, et leur prescrivit d'excellents réglements pour les diriger. Afin d'imprimer le mouvement à toutes ces institutions, S. Charles visitait régulièrement tour à tour les diverses églises de son vaste diocèse, et se portait en personne, à travers des périls sans nombre, jusque dans les gorges sauvages des Alpes helvétiennes. C'est ainsi que l'Église de Milan, tombée dans une espèce d'anarchie depuis quatre-vingts ans que ses archevêques n'y résidaient pas, reçut en peu d'années cette forme admirable, qui, par la vie toute angélique de son clergé, la rendit le modèle de toutes les autres Églises. Tant de réformes ne purent se faire sans de grands obstacles, qu'il surmonta par sa fermeté, sa patience et son imperturbable charité. Il en éprouva de la part des évêques de sa province pour les soumettre à la résidence; de la part du chapitre de la Scala, qui se prévalait de ses exemptions pour s'affranchir de toute régularité; de la part de certains ordres religieux qui avaient secoué toute subordination; de la part surtout de l'ordre des *Humiliés*, en proie à toute sorte de scandales. Les plus opposés à la réforme suscitèrent un frère Farina, qui se posta à l'entrée de la chapelle archiépiscopale, où le S. prélat faisait sa prière avec toute sa maison; et, au moment où l'on chantait cette antienne: *Non turbetur cor vestrum neque formidet*, l'assassin, éloigné seulement de cinq ou six pas, tire un coup d'arquebuse sur S. Charles, à genoux devant l'autel. A ce bruit, le chant cesse, la consternation est générale, le Saint, sans s'émouvoir, fait signe de continuer la prière: il se croyait cependant blessé mortellement, et offrait à Dieu le sacrifice de sa vie. La prière finie, il se relève, et voit tomber à ses pieds la balle qu'on lui

avait tirée dans le dos, et qui n'avait fait qu'effleurer son rochet. Le coupable et trois autres religieux ses complices furent punis de mort, sans qu'il pût les soustraire à un supplice si justement mérité. Pie V prononça la dissolution de l'ordre entier, qui existait depuis le 11e. siècle; et les revenus de cet ordre furent employés par le saint archevêque à fonder des séminaires, des colléges, des hôpitaux; à réparer des églises, des couvents; à décorer magnifiquement sa cathédrale. L'immense charité de S. Charles et son zèle inaltérable furent mis à de nouvelles épreuves dans la peste qui dévasta pendant six mois la ville de Milan. Son conseil était d'avis qu'il se retirât dans quelqu'autre partie de son diocèse; mais, au lieu de se rendre à cette décision, il soutint qu'un évêque ne pouvait, sans prévarication, abandonner son troupeau dans les temps de danger. Le conseil convint que cela était plus parfait : « Eh! » quoi donc, reprit le Saint, un » évêque n'est-il pas obligé de choi- » sir ce qui est le plus périlleux? » On le vit accourir du fond de son diocèse, où il était alors en visite, se porter au centre de la contagion, animant ses coopérateurs par son exemple et ses discours, prodiguant les secours spirituels et temporels partout où le besoin l'appelait, administrant les sacrements, vendant les restes précieux de son ancienne splendeur, son lit même, pour en verser le produit dans le sein des pauvres, ou le consacrer au soulagement des malades; cherchant à désarmer la colère du ciel par des processions générales, auxquelles il assistait nu-pieds, la corde au cou, les yeux fixés sur son crucifix, qu'il arrosait de ses larmes, en s'offrant à Dieu comme une victime de propitiation pour les péchés de son peuple. En vain les conseils de la sagesse humaine cherchèrent à le détourner de ces institutions religieuses, en les lui représentant comme capables de propager la contagion; la Providence, dont les vues sont bien supérieures à de pareilles considérations, permit que le fléau destructeur suspendît son action dévorante autour de la personne du Saint et de ceux qui l'accompagnaient dans ces pieux exercices, tandis qu'il semblait répandre ses ravages avec plus de fureur dans les lieux où l'on avait cru trouver des asyles impénétrables à ses dévastations. Charles, à peine sorti de cette longue et cruelle épreuve, reprit le cours de ses visites pastorales. Ses forces s'épuisaient insensiblement par l'excès de ses travaux et par les exercices de sa vie pénitente ; une fièvre lente qui le minait l'obligea de s'arrêter au milieu de ses courses évangéliques, et de revenir à Milan, où il termina sa sainte et laborieuse carrière, la nuit du 3 au 4 novembre 1584, âgé de 46 ans. Des miracles multipliés ne tardèrent pas à convertir le deuil qu'avait causé la perte du saint prélat en un culte religieux, qu'il fut impossible de suspendre, seulement jusqu'à ce que le Saint-Siége en eût vérifié les titres, et qu'il l'eût autorisé. Cette voix du peuple fidèle, qui est regardée comme la voix de Dieu, lorsqu'elle n'est dirigée par aucune passion particulière, obligea enfin Paul V de rendre en 1610, ce culte général et solennel, par une canonisation régulière. Saint Charles avait laissé par son testament sa bibliothèque à son chapitre, ses manuscrits à l'évêque de Verceil, et son argenterie à sa cathédrale. Il avait institué l'hôpital général son héritier, et choisi pour sa sépulture un caveau qui était auprès du chœur. On y lit, sur une petite pierre de marbre, l'inscription suivante, composée par le

saint : « Charles, cardinal du titre » de sainte Praxède, archevêque de » Milan, implorant le secours des » prières du clergé, du peuple et du » sexe dévôt, a choisi ce tombeau » de son vivant. » On a prétendu que le zèle de S. Charles avait quelquefois franchi les bornes de l'ordre hiérarchique et de la discipline ecclésiastique, dans les conciles de sa province, dont il était l'ame, et dans ses synodes diocésains, où il disposait d'une autorité absolue; mais, sans entrer dans la discussion de ses divers statuts, nous devons observer que les désordres qui régnaient alors dans le clergé exigeaient des remèdes extraordinaires, dont l'application ne pouvait être assujétie aux formes régulières des temps calmes, et ce n'est qu'en s'élevant ainsi, par des vues supérieures, au-dessus des règles communes, qu'il a mérité le titre de restaurateur de la discipline ecclésiastique. Il avait recueilli en un vol. in-fol., la première partie de ses conciles; la seconde partie ne le fut qu'après sa mort. L'édition originale de 1599, Milan, 2 volumes in-folio, sous le titre d'*Acta ecclesiæ Mediolanensis*, est préférée aux éditions postérieures. Le savant Jos. Ant. Saxius a donné, en 1747, à Milan, une belle édition de ses œuvres, avec de bonnes notes, 5 vol. in-fol. On y trouve ses *Instructions aux confesseurs*, que l'assemblée générale du clergé de France, de 1657, avait fait imprimer à ses frais pour servir de règle dans l'exercice du saint ministère; des *Sermons* que S. Charles avait fait traduire en latin, et où l'on remarque de l'élégance, de la méthode, un style simple et naturel, et un ton de douceur et de piété qui attache et touche singulièrement. Le style des discours qu'il faisait au clergé dans ses synodes a plus de noblesse et d'élévation. Il a paru à Augsbourg, en 1758, 2 vol. in-fol., une nouvelle édition de ses homélies, de ses discours, de ses sermons, des *Noctes vaticanæ*, précédées du *Convivium noctium vaticanarum* du cardinal Augustin Valerio, évêque de Vérone, le tout revu sur les manuscrits de la bibliothèque Ambrosienne, accompagné des notes de Saxius, suivi de la vie du Saint, traduite en latin par Rubeus, de l'italien de Giussani, ornée des notes d'Oltrocchi, que ce dernier avait tirées des lettres manuscrites de S. Charles, et insérées dans la nouvelle édition de cette vie, publiée en 1751. L'ouvrage de Giussani avait été traduit en français par le P. de Soulfour, en 1615 (c'est même le premier ouvrage imprimé, sorti de la congrégation de l'Oratoire), et depuis par le P. Cloisault, de la même congrégation. Enfin, M. Godeau avait composé une Vie de S. Charles qui est trop succincte, dont l'abbé Sépher a donné une nouvelle édition, corrigée, augmentée et ornée de notes, Paris, 1748, 2 vol. in-12; celle que le P. Touron, dominicain, a publiée en 5 vol. in-12, Paris, 1761, est trop diffuse. M. Pineault, avocat, a donné en 1762, in-12, à Paris, sous la rubrique de Venise, une traduction française d'un recueil choisi des lettres de S. Charles, avec des notes et l'original italien à la suite. L'italien avait été imprimé à Venise. Les lettres de cette édition ne sont ni aussi nombreuses ni aussi importantes que celles d'une autre édition qui avait paru à Lugano. La bibliothèque Ambrosienne conserve trente-un volumes de lettres de notre saint. On lui a élevé, en 1697, à Arone, une statue colossale en bronze, qui fait l'admiration des voyageurs : elle a soixante-six pieds de haut. (Voyez-en la description dans les

Annales des Voyages, IX, 129 et suiv.) T—D.

BORROMÉE (Frédéric), cousin germain du précédent, élevé sous sa direction, s'en montra le digne imitateur. Il fut fait cardinal en 1587, archevêque de Milan en 1595, et mourut le 22 déc. 1631, à l'âge de soixante-huit ans. Il avait célébré le septième concile provincial de Milan, en 1604, et s'est rendu célèbre par la fondation de la fameuse bibliothèque Ambrosienne. Antoine Olgiati, auquel elle fut confiée, y rassembla neuf à dix mille manuscrits ; dont un grand nombre d'orientaux, qu'il était allé rechercher lui-même en Grèce et ailleurs. L'intention du fondateur était que seize savants, versés dans les divers genres de littérature, et dans la connaissance des langues orientales, fussent occupés à déchiffrer, à éclaircir et publier ces manuscrits; mais le défaut de fonds suffisants en avait réduit, dans ces derniers temps, le nombre à trois ou quatre : Mabillon, Montfaucon et Muratori ont donné des notices de quelques-uns de ces manuscrits; le reste est inconnu, et, d'après un statut du fondateur, l'on faisait même difficulté d'en communiquer le catalogue aux étrangers, quoiqu'on leur permît de collationner ces manuscrits avec les imprimés. Le cardinal Borromée était le protecteur des gens de lettres; il avait fondé à Milan deux académies, l'une pour les ecclésiastiques, l'autre pour les nobles, et il s'est lui-même illustré par plusieurs ouvrages : *De episcopo concionante, libri III*, Milan, 1632, in-fol. (*Voy.* Ferrari); *Sacra colloquia*, 1632, 10 vol. in-12; 1636, 4 vol. in-4°. *Meditamenta litteraria*, publiés par Alfernus, avec des tables et des remarques, Milan, 1633, in-fol.; *Sermones synodales*, etc., etc. On trouve la liste de ses ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, à la fin de l'*Histoire littéraire de Milan*, par le père Saxi. T—D.

BORROMINI (François), naquit en 1599, à Bissone, dans le duché de Milan. Son père, qui était architecte, l'envoya dès l'âge de neuf ans à Milan, et ensuite à Rome, pour y apprendre la sculpture. Charles Maderno, son parent, qui y jouissait d'une grande réputation, et qui avait reconnu dans le jeune Borromini une imagination ardente et propre à la perfection des beaux-arts, l'admit dans son école, et, pour le bien diriger dans la carrière de l'architecture, lui fit apprendre la géométrie. Bientôt, Maderno jouit du fruit de ses soins pour Borromini, et le chargea de mettre au net ses dessins pour les édifices qui l'occupaient. Il l'entretenait aussi dans l'art du statuaire, et lui fit sculpter les têtes de chérubins et les guirlandes qui ornent les petites portes et les frontons du portail de St.-Pierre. Borromini peignait aussi, et l'on voit de lui un assez bon tableau dans la maison des Pères de l'Oratoire de la Chiesa-Nova, dont il devint ensuite l'architecte. Contemporain du Bernin, élève attaché à Maderno, il avait adopté la méthode d'user témérairement des profils et des proportions de la sage antiquité, hors de laquelle on ne peut produire rien d'excellent en architecture. Cet artiste, jeune encore, avait acquis assez de pratique et de partisans pour obtenir la place d'architecte de St.-Pierre, après la mort de Maderno, en 1629. Il est vrai que le cavalier Bernin lui fut donné pour l'accompagner dans ses travaux ; mais la confiance de Borromini en ses propres forces ne lui permit pas de rester long-temps d'accord avec ce célèbre concurrent, qu'il regarda dès-lors comme son rival. Pour nuire à sa ré-

putation, il s'efforça de renchérir sur la corruption du goût introduite par Maderno dans l'architecture. Ce goût, qui fut également adopté dans la peinture et dans la sculpture, devint en Italie une mode vicieuse, bien remarquable pendant la fin du 16e. et le commencement du 17e. siècle. Ce que nous en disons ici est d'autant plus utile, que le mot *borrominesco*, épithète de *gusto* en italien, donne, dans l'architecture, l'idée la plus précise des ornements entortillés, des formes bizarres et fantastiques dans les plans et dans les coupes des édifices. Ce mauvais goût, que l'on reproche quelquefois aux architectes allemands, a été sur le point de s'introduire en France, lorsque les Guarini aux Théatins, les Oppenord, les Meissonnier et les Germain à Saint-Thomas-du-Louvre, firent de l'orfèvrerie en architecture. En nous dispensant de parler de tous les ouvrages de Borromini, nous fixerons cependant les idées que nos lecteurs doivent se former de son talent, par l'extrait de ce qui nous a paru le plus propre à remplir notre but, dans l'un de ses historiens : « Cet artiste bâ» tit au fond de la cour de la Sapience » à Rome, une église dont la façade » est concave, et dont le plan est un » polygone; les côtés en sont alter» nativement concaves et convexes. » La même ondulation se fait remar» quer dans l'extérieur du tambour » de la coupole; sa partie convexe » est en forme de gradins, interrom» pus par les contreforts. La lanterne » est ce qu'il y a de plus bizarre; son » tambour est un zig-zag, au-dessus » duquel s'élève un escalier en forme » de spirale, qui soutient une cou» ronne de bronze, sur laquelle est » une boule portant la croix qui ter» mine l'édifice. L'église de St.-Char» les ne fait voir qu'un amas confus » de parties droites, convexes, con» caves, avec des colonnes de diffé» rents diamètres. En réparant la » grande nef de St.-Jean-de-Latran, » il donna à la principale entrée une » forme circulaire. Les niches, ornées » de colonnes de vert antique, avec » une couronne sur l'entablement, » sont d'une invention aussi ingé» nieuse que les profils en sont irré» guliers et bizarres; les cintres sont » brisés, et rien n'est plus désagréable » que de voir ces colonnes portées par » des consoles, au lieu de piédestaux. » Le meilleur ouvrage de Borromini » est la façade de l'église de Ste.» Agnès, place Navone. Elle présente » en effet un style noble et plus im» posant que ses autres productions. » On estime aussi beaucoup ce qu'il a » fait au collége de la Propagande. Les édifices de cet architecte, soit qu'il en ait conduit la construction, ou qu'ils aient été faits d'après ses dessins, sont très nombreux, et lui acquirent, de son vivant, une grande réputation. Le pape Urbain VIII le créa chevalier de l'ordre de l'Éperon, et le roi d'Espagne lui donna le collier de l'ordre de St.-Jacques. La jalousie qu'il avait conçue de la grande réputation du cavalier Bernin le tourmentait beaucoup. Pour s'en distraire, en vain entreprit-il de voyager en Italie. A son retour à Rome, il ne s'occupa plus qu'à faire des dessins, pour en former ensuite un recueil de gravures propre à faire connaître la fécondité de son génie. L'application qu'il mit à cette entreprise affecta tellement chez lui le genre nerveux, qu'il devint hypocondre, et maigrit en très peu de temps. Sa situation devint si terrible qu'il rugissait comme un lion. Son neveu, d'après les conseils des médecins et des per-

sonnes éclairées qui lui étaient attachés, éloigna de lui tous les instruments et papiers qui pouvaient servir à ses travaux. Ces contrariétés ne firent qu'irriter ses accès; ils devinrent tels, qu'un jour, en criant qu'il ne pouvait plus endurer une existence si horrible, il sortit de son lit, saisit son épée, et s'en perça le corps mortellement, à l'âge de soixante-huit ans. Borromini était d'une constitution forte, ce qui pouvait lui promettre de plus longs jours; mais l'ambition de surpasser ses rivaux, et de laisser de lui dans son art l'idée d'un homme du premier rang, qu'il s'était flatté d'avoir atteint, le portait à la recherche des impossibles. Ce sentiment, né d'un orgueil excessif, n'altérait point en lui ceux de la probité. Il ne mit jamais aucun prix à ses ouvrages, et refusa toujours les arrangements lucratifs que lui proposaient des entrepreneurs peu délicats. Son neveu, son seul héritier, n'en recueillit pas moins une grande fortune, dont il jouit paisiblement, abandonnant la profession d'architecte dans laquelle il avait été élevé par son oncle. Son œuvre a été publié sous ce titre : *Fr. Borromini opus architectonicum, operâ Seb. Giannini*, Rome, 1727, in-fol. R—N.

BORZONE (Lucien), peintre, né à Gênes en 1590, étudia sous Pierre Bertolotto, son oncle, artiste qui avait quelque réputation pour le portrait. Les premiers dessins de Lucien avaient déjà du mérite : un jour, on en présenta à Albéric, duc de Massa, qui voulut les acquérir, et qui commença à protéger l'auteur, en le recommandant à César Corte, artiste célèbre, dont ce prince estimait beaucoup les ouvrages. Corte fit d'abord copier à son élève des gravures des plus grands maîtres, et il l'engagea en même temps à apprendre, avec soin, l'anatomie. Bientôt, un seigneur de Gênes commanda plusieurs tableaux à Lucien. Une de ces compositions, représentant *Diogène à moitié nu, tenant un livre dans la main droite, et sa lanterne de la main gauche*, eut un grand succès. Borzone, dont l'éducation avait été assez soignée, avait pris long-temps des leçons d'escrime, et était un des jeunes gens de la ville les plus habiles dans cet art; mais il s'aperçut que cet exercice alourdissait sa main, et il y renonça. Il s'appliqua ensuite à étudier la musique et les règles de la poésie. On trouve en effet quelques vers bizarres de Lucien, en langage gênois, dans le recueil de J.-J. Cavallo; mais ce maître ne négligea pas un moment la peinture. On lui demanda alors, pour l'église de St.-Joseph, son *S. François recevant les stigmates*. Conduit à Milan par Jean-Charles Doria, qui allait y acheter des tableaux, Borzone s'y lia d'une tendre amitié avec Cérano et Procaccino, artistes recommandables; et il y fit les portraits du gouverneur de la ville et du duc Octave Piccolomini. De retour à Gênes, il grava des Saintes Familles et des Jeux d'enfants. Il se distingua ensuite par des ouvrages qui excitèrent une admiration générale, surtout par le portrait du poète Chiabrera, qu'Urbain VIII fit placer dans sa galerie, par celui du cardinal Odescalchi (depuis, Innocent XI), et enfin par celui de frère Tommaso da Trebbiano, de l'ordre des capucins, qui, après avoir vécu un siècle entier, mourut en odeur de sainteté : ce dernier portrait a été gravé à Paris, par Michel Lasne. Le Guide voulut entretenir une correspondance avec Lucien, et le pria de lui accorder son amitié. Rien ne manquait à la gloire de Borzone; il recevait des commandes de

toute l'Italie, de l'Espagne, de la France, lorsqu'étant occupé, sur un échafaud, à peindre une *Nativité du Sauveur*, pour la famille Lomellini, en 1645, il tomba d'une grande hauteur sur un pavé qui lui fracassa la tête. Borzone laissa trois fils qui cultivèrent la peinture. — JEAN-BAPTISTE termina quelques tableaux que son père n'avait pu achever, et mourut en 1657, avant la peste qui fit tant de ravages à Gênes. — CHARLES fit des portraits, mais d'une dimension plus petite que celle des portraits de son père, et mourut de la peste, en 1657. — MARIE-FRANÇOIS, né en 1625, composa des paysages et des marines, variant tour à tour sa manière de peindre, tantôt dans le goût du Guaspre, tantôt dans celui de Claude Lorrain et de Salvator Rosa. Ses tableaux font beaucoup d'effet, sa couleur est tendre et suave, sa touche délicate et légère. Il fut attiré en France par Louis XIV, et reçut de ce monarque des récompenses et des distinctions très honorables. Borzone travailla beaucoup dans les appartements du Louvre, surtout dans celui qu'on nomme *les Bains de la reine*, où il peignit à l'huile neuf grands morceaux de paysages, d'une fraîcheur et d'une vérité inimitables: les rochers sont faits dans la manière de Salvator Rosa, ainsi que les souches et le feuillé de ses arbres; les eaux y sont transparentes et limpides; le vague de l'air et la perspective aërienne sont traités avec autant d'intelligence que de vérité. Borzone composa aussi dans le château de Vincennes différents paysages, des ports de mer et des orages. Il retourna dans sa patrie, et mourut à Gênes en 1679, âgé de cinquante-quatre ans. Coëlmans a gravé d'après Marie-François Borzone. A—D.

BOS (JÉRÔME), peintre, né à Bois-le-Duc, vers 1450. Il fut, selon la remarque de Descamps, un des premiers artistes qui peignirent à l'huile; mais ce biographe trouve dans ses ouvrages une manière moins dure et des draperies de meilleur goût que chez ses contemporains. Les idées de ce peintre étaient souvent sombres et presque toujours bizarres. Dans un de ses tableaux, Jésus délivre de l'Enfer les anciens patriarches; les diables retirent Judas du milieu des flammes en le prenant par le cou, et vont le pendre en l'air. Van Mander, très peu scrupuleux, à ce qu'il paraît, sur les convenances, a donné de grands éloges à une *Fuite en Egypte* de Jérôme Bos, dont le fond est un paysage: on y voit une espèce d'auberge au pied d'un rocher, et une foule de peuple qui regarde danser un ours, tandis que, sur le premier plan, S. Joseph, accompagnant la Vierge et l'Enfant, demande le chemin à un paysan. Quelques-uns des tableaux de Jérôme Bos, furent portés en Espagne, où on les conserva précieusement à l'Escurial. Cet artiste en fit aussi plusieurs pour les églises de sa ville natale. Descamps, qui aime la facilité de Jérôme Bos et la chaleur de son coloris, dit que ses tableaux sont fort chers, et fait à ce sujet une observation qui paraît singulière chez un écrivain aussi judicieux: « A quel prix, » ajoute-t-il, auraient-ils donc été, » s'il avait traité des sujets riants? » Probablement à un prix beaucoup moindre. Descamps pouvait-il ignorer que, parmi un grand nombre d'amateurs, la singularité, l'extravagance même d'une composition pittoresque, sont souvent préférées à des beautés réelles? — Un autre Bos (JEAN-LOUIS DE), né aussi à Bois-le-Duc, vers le même temps, fut bon peintre de fleurs et de fruits. Il donnait à ses ouvrages

cette fraîcheur de coloris, cette vérité, qui sont indispensables dans un genre où l'on n'a point à surmonter les grandes difficultés de l'art. Descamps dit qu'il représentait souvent ses fleurs dans un bocal de verre ou de crystal, et il ajoute qu'il fallait examiner à la loupe les insectes qu'il mettait dans ses fleurs. Il n'est pas douteux que ce soin minutieux à copier et rendre la nature dans ses plus petits détails, n'ait été très agréable à la plupart de ses compatriotes, grands amateurs d'un extrême fini. Les tableaux de Jérôme Bos et de Jean-Louis de Bos sont peu connus en France, et le musée Napoléon n'en possède aucun.

D—r.

BOS (Lambert), naquit à Workum, en Frise, le 23 novembre 1670. Le docteur Lée, dans les prolégomènes du second volume de sa *Versio Alexandrina*, etc., lui donne Nimes pour patrie; mais il a très probablement confondu Lambert Bos avec Gaspard Baux, qui fut, pendant plus de cinquante ans, pasteur de l'église française de Leuwarden. Bos acheva ses études dans l'université de Franeker, et, s'étant livré tout entier à l'étude du grec, par le conseil de Vitringa, son parent, il y fit des progrès si brillants et si rapides, qu'en 1697, il obtint la place de lecteur en grec, que la mort de Sibranda laissait vacante. Nicolas Blancard, qui était professeur en grec, étant mort en 1703, sa chaire fut, l'année suivante, donnée à Bos, qui en prit possession par un discours inaugural: *De eruditione græcorum per colonias eorum propagatâ.* Ce discours a été imprimé. Les autres ouvrages de Bos sont: I. des *Remarques sur Thomas Magister*, dans l'édition de 1698: elles ont reparu dans celle de 1757; II. *Exercitationes philolog. ad loca nonnulla Novi Fœderis*, Franeker, 1700, in-8°.: il y en a une édition de 1713, fort augmentée, et à laquelle Bos a joint une *Dissertation sur l'étymologie grecque*; III. *Observationes miscellaneæ ad loca quædam tum Novi Fœderis, tum exterorum scriptor. græcor.; accedit Horatii Vitringæ animadversionum ad Joannis Vorstii philologiam sacram specimen*, etc., Franeker, 1707, in-8°., réimprimé en 1731, à Leuwarden: c'est une suite de l'ouvrage précédent; IV. *Ellipses græcæ*, Franeker, 1702, in-12: ce livre, devenu classique, a été fréquemment réimprimé. La dernière et la meilleure édition est celle que M. Schæfer a publiée à Leipzig en 1808. V. *Antiquitatum græcar. præcipuè Atticarum, descriptio brevis*, Franeker, 1714, in-12. Cet excellent abrégé a eu de nombreuses éditions; celle de Leisner (Leipzig, 1749, in-8°.) mérite d'être distinguée. Lagrange en a donné une traduction française, 1769, in-12. VI. *Animadvers. ad scriptores quosdam græc.*; *accedit specimen animadvers. latinar.*, Franeker, 1715, in-8°.; VII. *Regulæ præcipuæ accentuum*, etc., Amsterdam, 1715, in-8°.; VIII. *Vetus Testamentum ex versione LXX interpretum cum variis lection.*; etc., Franeker, 1709, in-4°.: cette édition, à laquelle Bos a donné les plus grands soins, est fort estimée. Bos joignait à une érudition consommée dans toutes les parties de la critique sacrée et profane, des mœurs aimables et douces, une rare candeur et une piété sincère. Il mourut à quarante-sept ans, le 6 janvier 1717. B—ss.

BOS (Du), *Voy.* Dubos.

BOSC (Jacques du), cordelier, né en Normandie, a laissé: I. l'*Honnête femme*, 1632, in-8°.: d'Ablancourt en fit la préface. II.; la *Femme*

héroïque, 1645, in-4°.; III. l'*Eucharistie paisible*, 1647, in-4°.; IV. l'*Église outragée par les novateurs condamnés et opiniâtres*, 1657, in-4°.; V. la *Découverte d'une nouvelle hérésie*, 1662, in-4°.; VI. le *Pacificateur apostolique*, 1663, in-4°., contenant la défense de l'ouvrage précédent; VII. *Jésus-Christ mort pour tous*, 1651, in-8°. Les deux premiers écrits sont contre les femmes; les cinq autres contre les jansénistes; mais l'auteur, ayant dans ces derniers des adversaires plus forts que lui, déposa les armes. On ignore la date de sa mort. — Bosc (Jean du), seigneur d'Esmandreville, président de la cour des aides de Rouen, fut décapité en 1562, pour avoir été un des principaux auteurs de la révolte des protestants de cette ville. On a de lui: *Traité de la vertu et des propriétés du nombre septenaire.* — Bosc (Pierre Thomines du), fils d'un avocat au parlement de Rouen, né à Bayeux en 1623, mort en 1692, à Rotterdam, où il était ministre, l'avait d'abord été à Caen. Député en 1668, pour faire des remontrances sur un édit de Louis XIV contre les calvinistes, ce prince dit, après l'audience, « qu'il venait d'entendre le plus beau parleur de son royaume. » On a de du Bosc: I. des *Sermons*, Rotterdam, 1692 et 1701, 4 vol. in-8°.; II. des *Lettres*, avec sa vie, par Philippe Legendre, son gendre, 1694, in-8°., réimprimées avec des augmentations, en 1716, in-8°. A. B—r.

BOSC D'ANTIC (Paul), médecin du roi par quartier, correspondant de l'académie des sciences, etc., naquit en 1726, à Pierre-Ségude, en Languedoc, d'une ancienne famille, qui, sous Louis XIV, donna un prévôt des marchands à la ville de Paris; mais d'une branche qui perdit sa fortune par suite de son attachement aux opinions de Calvin. Il fut, ainsi que son père et son grand-père, destiné à la médecine. De Montpellier, où il fit ses études avec distinction, il passa à Harderwick, en Hollande, où il prit le bonnet de docteur, les protestants ne pouvant le prendre en France, et ensuite vint à Paris pour perfectionner ses connaissances sous les grands maîtres qui florissaient alors. Doué d'un grand amour pour le travail, d'une conception prompte et d'une mémoire heureuse, il ne tarda pas à se faire distinguer par ses progrès dans les sciences accessoires à la médecine, mais que jusqu'alors on avait cru inutiles à ceux qui n'avaient d'autre but que la pratique. Bosc devint physicien avec l'abbé Nollet, naturaliste avec Réaumur, et s'en fit des protecteurs et des amis. La manufacture des glaces de St.-Gobin se trouvant, en 1755, dans l'impossibilité de fabriquer comme auparavant, et n'en pouvant trouver la cause, pria l'académie des sciences de lui envoyer un homme capable de connaître la source du mal et d'en indiquer le remède. Bosc d'Antic lui fut indiqué, et, non seulement il rétablit la fabrication, et la fixa sur des principes invariables, mais il la perfectionna beaucoup. Ce succès décida sa vocation. La pratique de la médecine fut abandonnée, et les arts chimiques, c'est-à-dire les manufactures à feu, dans lesquelles il pouvait trouver en outre des moyens de fortune, devinrent l'objet de ses constantes méditations; mais les promesses que lui avaient faites les intéressés de la manufacture de St.-Gobin pendant leur détresse furent oubliées lorsque ses services devinrent inutiles; et, au bout de deux ans d'attente, il revint à Paris, riche seulement des observations qu'il avait faites sur l'art de la

verrerie, et sur ceux qui lui sont accessoires. Il avait dû rechercher *la cause des bulles qui se trouvent dans le verre*, ainsi que *la cause des soufflures qui se forment dans les métaux en fusion*, afin de les faire disparaître des tables de cuivre sur lesquelles on coule ces glaces. Ces deux objets devinrent le sujet de deux mémoires remplis de faits nouveaux et de vues utiles, qui furent imprimés parmi ceux des savants étrangers, et qui commencèrent sa réputation. Bosc fut déterminé, en 1758, par quelques amis, à établir, en société, à Roucle, une manufacture de glaces semblables à celles de St.-Gobin, et ensuite il en forma une de verre, pour son seul compte, à Servier. Quelque occupation que dussent lui donner la formation et la direction de ces manufactures, qui furent montées d'après les meilleurs principes, et qui fournirent au commerce des marchandises d'une qualité supérieure, il trouva encore le moyen de se livrer aux recherches théoriques, et de faire de nombreuses expériences pour améliorer sa pratique. Ce fut dans cet intervalle qu'il rédigea son *Mémoire sur les moyens de perfectionner l'art de la verrerie en France*, qui remporta le prix proposé par l'académie des sciences, et qu'il publia un autre *Mémoire sur la cause de la graisse dans le verre;* un troisième *sur la faïencerie.* Tous ces mémoires concoururent puissamment à porter les arts qu'ils ont pour objet au degré de perfection où ils sont parvenus depuis. Celui de la verrerie lui a surtout des obligations incontestables. Bosc d'Antic se trouvait dans une situation fort avantageuse sous les rapports de la fortune, lorsqu'il se décida à transporter ses capitaux et son industrie dans les montagnes de l'Auvergne, à la Margeride, près Brioude, où il s'agissait de réunir toutes ces sortes de verreries, c'est-à-dire de former le plus grand établissement de ce genre qui eût jamais existé. Toutes les apparences étaient en faveur du succès, une immense forêt, jusqu'alors sans emploi, une mise de fonds considérable, des débouchés par eau faciles à ouvrir; enfin, ses lumières et son activité; mais le but secret de quelques associés était la spoliation des autres, et l'établissement était à peine commencé, que des procès toujours renaissants consommèrent sa fortune et son temps. Il profita, cependant, de son séjour dans cette partie de la France, si intéressante sous le rapport minéralogique, pour faire des *Observations sur la fausse émeraude d'Auvergne*, pour donner une *Analyse des eaux thermales de Chaudes-Aigues*, pour tenter des *Expériences sur l'emploi du basalte dans la fabrication du verre*, pour se livrer à des *Recherches sur la nature de la matière électrique;* enfin, pour annoncer aux métallurgistes qu'ils pouvaient trouver en Auvergne des *creusets* supérieurs à ceux qu'ils tirent de la Hesse. Revenu à Paris, il renonça pour toujours aux entreprises de commerce. Le ministère voulant faire servir encore ses connaissances au perfectionnement des manufactures à feu, le chargea d'aller étudier celles de l'Angleterre. Ses recherches sur cet objet n'ont pas été publiées; mais, à son retour il fit imprimer des mémoires sur l'*Art d'essayer les mines par le feu*, sur le *Commerce de la potasse*, sur la *Fabrication du verre en table*, sur un *Moyen simple de classer tous les fers connus*, sur l'*Évaporation de l'eau jetée sur le verre en fusion.* Il se livra ensuite, avec succès, à la pratique de la médecine, et rédigea sur cette matière plusieurs écrits, à la plu-

plupart desquels il n'eut pas le temps de mettre la dernière main. Il mourut en juin 1784. Ses écrits ont été recueillis de son vivant, en 2 vol. in-12, Paris, 1780; l'art de la verrerie y remplit le premier volume et une portion du deuxième; il est précédé d'une *Introduction à l'étude des arts utiles*, où l'on trouve d'excellentes vues. On a encore de lui un *Mémoire sur la crystallisation de la glace* (Voy. *Journal de physique*, tom. XXXIII). On doit à l'aîné de ses fils, aujourd'hui membre de l'Institut, de nombreux travaux sur toutes les parties de l'histoire naturelle et de l'agriculture. Le cadet, directeur des droits réunis dans le département de la Haute-Marne, s'est fait connaître par plusieurs mémoires sur la chimie appliquée aux arts, sur l'économie politique, etc. C. et A.

BOSCAGER (Jean), né à Béziers en 1601, se rendit à Paris pour y faire son cours de théologie. Laforêt, son oncle, professeur en droit, lui donna du goût pour la jurisprudence. Il y fit des progrès si rapides, qu'à l'âge de vingt-deux ans il fut en état de le remplacer dans ses leçons publiques, pendant une maladie; ses succès donnèrent même de la jalousie au vieux professeur, ce qui le porta à se séparer de lui. Il suivit le comte d'Avaux à Venise. Étant à Padoue, il tira, du nom d'*Academia de bove*, que portait l'académie de cette ville, la devise suivante: *Ex bove facta est dea*, par allusion à la déesse Isis. Cette compagnie en fut si flattée, qu'elle fit graver la devise sur sa porte, et en reçut l'auteur pour un de ses membres. Boscager prononça à cette occasion un discours qui fut admiré, où il prouvait que le travail, dont le bœuf est le symbole, rend l'homme égal aux dieux. De retour à Paris, il succéda à son oncle dans la chaire de droit, s'y distingua par une diction pure et nette, par la clarté de ses explications, et par l'agrément qu'il sut répandre sur des matières rebutantes en elles-mêmes. Il périt d'une manière funeste, dans sa campagne d'Homononvilliers, à six lieues de Paris; étant tombé le soir dans un fossé, il n'en fut tiré que le lendemain matin, et ne survécut que peu de jours à cet accident. Il mourut le 15 septembre 1687. Il avait traduit en français, pour le fils de Colbert, plusieurs traités qui furent donnés au public sans sa participation, sous le titre d'*Institution du droit romain et du droit français*, avec des remarques de Delaunay, Paris, 1686, in-4°. On imprima de lui, après sa mort: *De justitiâ et jure, in quo juris utriusque principia accuratissimè proponuntur*, Paris, 1689, in-12. Il avait fait des *Paratitles* sur les Institutes, le Digeste et le Code, pour montrer la liaison des titres. Il se proposait aussi de mettre au jour un traité *De jure privato et de jure publico*. Tout cela est resté manuscrit et incomplet. De tous les commentateurs, il n'estimait que Godefroi. Du reste, Boscager possédait toutes les qualités du cœur et de l'esprit. T—D.

BOSCAN ALMOGAVER (Juan). Ce poète, célèbre par les progrès qu'il fit faire à la poésie espagnole, dans laquelle il introduisit, à l'exemple des Italiens, le vers endécasyllabique, naquit à Barcelonne vers l'an 1500. Ce que l'on sait de sa vie privée se réduit à peu de choses; sa famille était très distinguée: il suivit dans sa jeunesse la carrière des armes, et voyagea beaucoup; ce qui ne l'empêcha pas de se livrer à l'étude des lettres. Il réunissait aux avantages du corps les qualités de l'esprit. Admis à la cour de Charles-Quint, il mérita les bonnes

grâces de ce prince, et se fit généralement estimer par ses manières nobles et son caractère aimable. Il fut chargé de l'éducation du duc d'Albe, qui, selon Garcilasso, dut à ses leçons les talents qu'il déploya depuis. Boscan épousa D. Anna Giron de Rebolledo, dame d'une naissance illustre, qui lui donna plusieurs enfants. Cet établissement le fixa pour le reste de ses jours à Barcelonne, où il vécut d'une manière honorable; il parut cependant encore de temps à autre à la cour de Charles-Quint, et l'on voit que ce prince conserva toujours la plus haute estime pour ses talents. Il s'occupait de recueillir ses œuvres pour les faire imprimer avec celles de son ami Garcilasso, mort avant lui, lorsqu'il le rejoignit au tombeau, avant l'an 1545. Après lui, son projet fut continué, et leurs poésies réunies furent imprimées in-4°., à Médina, en 1544, réimprimées à Léon, 1549, in-16, et ensuite à Venise, 1553, in-12. Il passait pour constant qu'il avait achevé la traduction d'une tragédie d'Euripide; mais on n'a jamais su ce qu'était devenu cet ouvrage. Parmi ses titres littéraires, il faut placer la traduction du *Courtisan*, de Baltazar Castiglione, son ami, imprimée à Tolède, 1559, in-4°., et à Anvers, 1561, in-8°. Le mérite de cette traduction assure à Boscan la gloire d'avoir, le premier, plié la langue espagnole aux tournures élégantes et naturelles de la prose, ainsi que, le premier, il y avait introduit une nouvelle harmonie dans les vers. C'est ici le lieu de remarquer que cette dernière innovation devint le sujet de quelques discussions littéraires. Christophe de Castillejo, son contemporain, se mit à la tête des partisans des anciennes formes, et, parce que les *redondillas*, ou petits vers, dominaient alors dans la poésie espagnole, ou peut-être aussi parce qu'il n'avait pas été le premier à se servir des autres, il leur opposa toute l'autorité de son nom, de ses discours, de ses exemples. Castillejo, dans cette lutte, fut secondé par un autre poète, Grégorio Silvestre, qui finit néanmoins par adopter l'endécasyllabe dans ses dernières poésies. D'autres disputaient, et même on dispute encore aujourd'hui à Boscan le mérite de l'introduction du nouveau mètre poétique en Espagne. On voit cependant, par une de ses lettres adressée à la duchesse de Soma, qu'il fut engagé à l'employer par l'ambassadeur de Venise, Navagerro, et que ce fut par les exhortations et les conseils de ce seigneur qu'il essaya *de transporter dans la langue castillane*, le sonnet et les autres formes poétiques consacrées par l'usage des bons auteurs italiens. Boscan ajoute qu'il trouva d'abord quelques difficultés à s'y exercer; mais que les suffrages imposants de son ami Garcilasso l'encouragèrent à les surmonter; mais ces aveux de Boscan, disent Lampillas et d'autres critiques, ne doivent être regardés que comme une concession obligeante et polie; et ce serait à tort, selon eux, que les Italiens voudraient s'en prévaloir pour s'attribuer la gloire d'avoir servi de modèle aux Espagnols dans l'art de tourner plus heureusement les vers, puisqu'avant Boscan, on trouve dans les anciens poètes des exemples de l'espèce de vers qu'on veut que celui-ci ait introduits. Le comte J. B. Conti, qui a publié un choix de poésies castillannes (Madrid, 1782), me paraît avoir pris le sage milieu dans cette discussion. Il convient que Boscan n'est pas, à la vérité, le premier qui se soit servi en Espagne du vers endécasyllabique; mais il prétend aussi que quelques exemples ra-

res, et non constamment suivis, ne suffisent point pour lui ravir la gloire d'en avoir rendu l'usage vulgaire et familier ; qu'en un mot le titre d'inventeur peut raisonnablement s'appliquer à celui qui, sans avoir précisément trouvé le premier principe d'un art, en crée l'application, soumet à une méthode régulière et constante, enfin, rend d'un usage commun ce qui était tout-à-fait inusité avant lui. Les poésies de Boscan sont divisées en trois livres ; le premier contient celles où il n'employa que les *redondillas ;* dans les deux autres sont les pièces qu'il composa après qu'il eut adopté sa nouvelle méthode. Il a laissé des *canciones*, des sonnets, des pièces divisées en tercets, en octaves, d'autres écrites en vers blancs. Pétrarque, Dante, Politien, Bembo, paraissent, dans ces diverses compositions, lui avoir servi de modèles. Son petit poëme de *Léandre et Héro* est en vers blancs. Dans cette manière de traiter ce sujet tiré de Musée, il parut vouloir imiter le Trissin, ou plutôt Bernardo Tasso, le père du Tasse, qui a aussi chanté l'aventure de ces deux amants. En général, la poésie de Boscan est animée, et presque toujours naturelle ; s'il n'a pas porté son art à toute la perfection dont il est susceptible, il a du moins la gloire d'avoir ouvert et débarrassé la route que d'autres après lui ont parcourue d'un pas plus sûr.

G—D.

BOSCH (Hippolyte), médecin de Ferrare, dans le 16e. siècle, est auteur de quelques ouvrages d'anatomie et de chirurgie, mélange des erreurs du temps et de quelques-unes des vérités que la science a depuis consacrées, savoir : I. *De vulneribus à bellico fulmine illatis*, Ferrare, 1593, 1603, in-4°. Les plaies d'armes à feu y sont encore faussement considérées comme des brûlures, et non comme des plaies contuses. II. *De facultate anatomicâ per breves lectiones, cum quibusdam observationibus*, Ferrare, 1600, in-4°. Ce sont huit leçons sur l'anatomie, où se trouvent de fort bonnes objections sur l'emploi des machines dans la réduction des luxations. III. *De læsione motûs digitorum, et macie brachii sinistri consilium*, dans le recueil de Lauterbach, à Francfort, 1605, in-4°. ; IV. *De curandis vulneribus capitis brevis methodus*, Ferrare, 1609, in-4°. C. et A.

BOSCH (Balthazar van den), peintre, naquit à Anvers, en 1675, d'un tonnelier. Ne voulant point exercer l'état de son père, il devint élève d'un peintre peu connu, nommé *Thomas*, qui peignait des scènes familières. Van den Bosch avait d'abord suivi servilement la manière de cet artiste, et, à son exemple, il représentait des intérieurs d'appartements très somptueux, tandis qu'il n'y introduisait que des figures de paysans. Des amis de van den Bosch lui firent sentir ce que cette manière de composer avait d'inconvenant. Il se corrigea, et, mettant plus de bon sens dans ses ouvrages, les vendit chèrement. Le duc de Marlborough, étant à Anvers, lui fit faire son portrait à cheval. Van den Bosch, aidé par l'un des van Bloemen, qui peignit le cheval, exécuta ce tableau avec succès. De ce moment, ses ouvrages eurent une vogue dont il sut si bien profiter, que, selon le témoignage de Descamps, ils furent alors plus chèrement payés que ceux de Teniers ou d'Ostade, quoique ce biographe, connaisseur très éclairé, ne les regarde que comme des ouvrages de seconde classe, parmi les tableaux de ce genre. Van den Bosch, estimé de ses conci-

toyens un peu plus qu'il ne méritait de l'être, et nommé directeur de l'académie d'Anvers, ne profita pas longtemps de sa bonne fortune; il mourut dans cette ville, en 1715, n'ayant encore que quarante ans. Ses tableaux, si rares en France, que Descamps n'y en vit qu'un seul, sont dispersés dans les cabinets des amateurs flamands. Le plus beau de tous fut fait pour la confrérie des jeunes arbalétriers d'Anvers. Il offre les portraits en pied des chefs de cette association. Le ciel fut peint par Huysmans de Malines, habile paysagiste, et l'architecture par Verstraëten, artiste moins connu.—Un autre peintre du même nom s'est distingué à peindre des fruits. D—T.

BOSCH (Jérôme de), naquit à Amsterdam, le 23 mars 1740, d'un pharmacien, qui voulait lui faire embrasser son état. Envoyé aux écoles latines, il se distingua par son application et son esprit. Le goût qu'il montra pour la poésie latine attira sur lui l'attention de Burmann (second), qui se plut à le diriger. Il publia, en 1770, les poésies de Gérard Hooft, son ami, et, comme lui, disciple de Burmann. Le père de Gérard Hooft était bourgmestre d'Amsterdam, et, par reconnaissance, il fit avoir à de Bosch l'emploi de premier commis au greffe de la Maison de ville. Les devoirs de cette place n'empêchèrent pas le jeune de Bosch de cultiver les lettres savantes; il leur consacra tous ses loisirs. Comme il avait le cœur très aimant et très sensible, il ne laissait passer aucune occasion d'exprimer à ses amis, en vers latins, la part qu'il prenait, soit à leurs plaisirs, soit à leur affliction; il s'exerça aussi sur des sujets plus élevés. Il donna successivement: *Genethliacon D. J. van Lennep*, 1774; *In funere Egberti de Vry Temmink, Amstelodamensium consulis*, 1785, in-4°.; *De æqualitate hominum*, Amsterdam, 1793, in-4°.; *Laudes Buonapartii*, et *Elegia* (*ad Gallium*) *cum Primi Consulis vita ferro atque insidiis appeteretur* (ces deux petits poëmes ont été réimprimés en hollandais, en français et en allemand, à Utrecht, 1801, in-8°.); *Epicedion in funere acerbo sororis Judithæ de Bosch*, 1793, in-8°.; *Ad manes dilectæ sororis*, 1794, in-8°.; *Consolatio ad Jan. Bondt cum suavissimam et optimam uxorem amisisset*, 1807, in-8°.; etc., etc. M. de Bosch a publié le recueil de ses poésies, *Poëmata*, Utrecht, 1803, in-4°., et il a donné depuis *Appendix poëmatum*, 1808, in-4°.: quelques exemplaires sont in-folio. La passion qu'il eut toujours pour les langues anciennes ne lui avait point fait oublier qu'il était hollandais; et, entre autres pièces qu'il composa dans sa langue maternelle, on doit citer les *Eloges de H. G. Oosterdyk et J. R. Deiman*. Nommé en 1800, curateur de l'université de Leyde, il prit à tâche de redresser plusieurs injustices qui avaient eu lieu à la suite de la révolution de 1795, et l'on peut dire qu'il y réussit à beaucoup d'égards. Il a publié l'*Anthologia græca, cum versione latinâ H. Grotii*, Utrecht, 1795-1810, 4 vol. in-4°.; il en a fait tirer quelques exemplaires in-fol., luxe très-convenable à un ouvrage de cette importance. Du vivant de Grotius, Blaeu avait, en janvier 1645, commencé l'impression de cette traduction; mais elle fut arrêtée par la mort de Grotius; et, à quelques pièces près, qu'on trouve dans l'ouvrage de Junius, *De picturâ veterum*, ce grand travail était jusqu'ici resté inédit. Les trois premiers volumes de l'édition de M. de Bosch contiennent le

texte et la traduction en vers latins de même mesure et en même nombre que les vers grecs; dans le 4e. volume sont les notes inédites de Saumaise et celles de l'éditeur sur les deux premiers livres. Ces observations donnent à M. de Bosch un rang distingué parmi les plus habiles hellénistes. Les matériaux du 5e. volume étaient disposés pour l'impression, quand, le 1er. juin 1811, arriva la mort de M. de Bosch; ce 5e. et dernier volume sera publié par M. van Lennep, professeur à Amsterdam. M. de Bosch possédait une magnifique bibliothèque, riche surtout en éditions *princeps*, et remarquable par le choix des livres et leur belle condition. Il en avait publié lui-même le catalogue abrégé sous ce titre : *Brevis descriptio bibliothecæ Hier. de Bosch, quatenus in eâ græci et latini scriptores asservantur*, Utrecht, 1809, in-8°. Il y rend compte des peines *infinies* qu'il s'était données, pendant près de soixante ans, pour former cette admirable collection. Il s'était fait une loi de n'y admettre que des livres qui fussent bien complets et qui n'eussent point de tache, point de piqûres de vers. Non seulement il les voulait d'une conservation parfaite, il recherchait encore le luxe des grands papiers et des marges entières. A cette magnificence intérieure, se joignait celle des reliures : il employait les meilleurs ouvriers ; Baumgarten, le plus célèbre des relieurs anglais, Weber, Beck, Hesselmann et autres fameux relieurs hollandais. « Beaucoup de personnes, dit-il, trouveront cette recherche peu digne d'un savant; je leur abandonne de grand cœur les livres touchés par des doigts sales, gâtés et tout tachés d'encre et d'huile. Il y a des gens qui s'imaginent qu'il faut, dans les choses, considérer uniquement l'utilité, et en bannir toute curiosité de luxe et d'ornement; à mon sens, c'est une très grande erreur. » M. de Bosch a légué son portrait à l'Athénée-Illustre d'Amsterdam. B—ss.

BOSCHA (Pierre-Paul), prêtre, né à Milan en 1632. Nommé conservateur de la bibliothèque Ambrosienne, il se rendit utile aux savants par la communication des ouvrages rares et précieux confiés à ses soins, et se fit connaître par plusieurs écrits sur différents points d'érudition. Ses services et ses talents furent récompensés par le pape Innocent X, qui lui conféra, en 1680, le titre de protonotaire apostolique. De toutes ses productions, la seule recherchée est celle qui a pour titre : *De origine et statu bibliothecæ Ambrosianæ hemi-decas*; Milan, 1672, in-4°., insérée par Burmann dans le tome VI de son *Thesaurus antiquitatum Italiæ*. Boscha mourut le 22 avril 1699. La liste de ses ouvrages se trouve dans la *Bibliothèque des écrivains milanais* de Phil. Argelati. W—s.

BOSCHERON, vivant au commencement du 18e. siècle, a composé et publié, *Carpentariana*, ou *Recueil de pensées historiques, critiques et morales et de bons mots de Fr. Charpentier*, 1724, in-12, ou 1741; c'est la même édition (*V.* Charpentier). On a encore de lui : I. *Eloge d'Antoine Varillas;* c'est ce qu'on a de plus curieux et de plus détaillé sur Varillas. On le trouve à la tête du *Varillasiana*, 1734. II. *Vie de Quinault*, en tête des *Œuvres de Quinault*, 1715, in-12; III. *Abrégé de la vie de l'abbé d'Aubignac*, dans les *Mémoires de littérature* de Sallengre, tome 1er.; IV. *Poésies diverses*, 1728, in-8°.; c'est une brochure de quelques pages. Comme ordinairement elle est reliée avec les

*Réveries sérieuses et comiques en prose et en vers, par M**, correcteur en la chambre des comptes*, 1728, in-8°., on donne à Boscheron cette qualité, et on lui attribue ce recueil.

A. B—T.

BOSCHINI (Marc), peintre, graveur et poète vénitien, florissait vers le milieu du 17e. siècle. Les édifices publics, les églises et plusieurs maisons particulières de Venise, possèdent un assez grand nombre de ses tableaux. Il peignit aussi pour l'empereur Léopold 1er., pour l'archiduc d'Autriche, et pour Alphonse IV, duc de Modène, qui lui donnèrent pour récompense, en 1661, trois chaînes d'or. Il aimait passionément le jeu, et il avoue lui-même, dans la préface d'un de ses ouvrages, que, mettant beaucoup d'argent à la loterie, la continuation de ce même ouvrage dépendrait de la perte ou du gain qu'il y ferait. Il a laissé : I. *Il Regno tutto di Candia delineato a parte ed intagliato*, Venise, 1651, in-fol. Ce livre, qui est assez rare, n'est composé que de 61 cartes, où l'île de Candie est divisée en toutes ses parties. II. *L'Arcipelago con tutte le isole, scogli, secche e bassi fondi, colla dichiarazione*, etc., Venise, 1658, in-4°., avec 48 cartes; III. *la Carta del navegar pittoresco*, etc., Venise, 1658, in-4°. : c'est un dialogue entre un sénateur vénitien amateur, et un peintre de profesion, où l'auteur annonce, en style figuré, « que le vaisseau de Venise » est conduit dans la haute mer de » la peinture, à la honte de ceux » qui n'entendent rien à la bous» sole, etc. » Il est en vers, divisés en quatrains rimés, et en idiome vénitien, avec le portrait de l'auteur; IV. *Funeral fatto dalla pittura Veneziana per el pasazo (passaggio) della terrena a la celeste vita del sereniss. di Modana Alfonso el IV*, etc., Venise, 1663, in-fol. Cinelli, dans sa *Bibliothèque volante*, dit, de cet ouvrage, que l'invention en est très belle. Il est aussi en vénitien. V. *Le Miniere della pittura, compendiosa informazione non solamente delle pitture publiche di Venezia, ma delle isole circonvicine*, Venise, 1664, in-12; 1674, in-12; et depuis, considérablement augmenté, 1720, 2 vol. in-fol.; VI. *Gioielli pittoreschi*, etc., Venise, 1676, in-12. Ce n'est qu'une table, ou index, des peintures publiques de la ville de Venise, et l'extrait d'une partie du livre précédent. G—É.

BOSCHIUS (Jean), médecin, natif de Liége, professeur de médecine à Ingolstadt, en 1558, auteur des ouvrages suivants : I. *De peste liber*, Ingolstadt, 1562, in-4°.; II. *Concordia philosophorum ac medicorum de humano conceptu, atque fœtûs corporaturâ, incremento, animatione, morâ in utero, ac nativitate*, ibid., 1576, 1588, in-4°.; III. *Oratio de optimo medico et medicinæ auctoribus* (1er. volume des *Orais. d'Ingolstadt*); IV *De lapidibus qui nascuntur in corpore humano*, Ingolstadt, 1680, in-4°. On lui doit encore : V. une édition d'*Ocellus Lucanus*, Περὶ τοῦ παντὸς, Louvain, 1544, in-8°. — Un autre Boschius (Guillaume van den Bosch), aussi de Liége, probablement de la même famille, est auteur de l'ouvrage suivant : *Historia medica, in quâ libris quatuor animalium natura et eorum medica utilitas exactè et luculenter tractantur*, Bruxelles, 1639, in-4°., avec fig., ouvrage de matière médicale, fait, du reste, sans critique, et où l'auteur montre trop de crédulité. C. et A.

BOSCOVICH (Roger-Joseph),

Tom. V. pag. 215.

HIST. D'ITALIE.

BOSCOVICH.

N. pinx.t Landon direx.t

né à Raguse, le 18 mai 1711, entra chez les jésuites à Rome, en 1725, et se livra avec ardeur à la philosophie et aux mathématiques. Il fut ensuite nommé professeur de ces deux sciences au collége romain, avant d'avoir terminé le cours de ses études, dérogation singulière à l'usage ordinaire. La variété de ses connaissances, les qualités brillantes de son esprit, la solidité de ses principes, lui attirèrent l'attachement et le respect de tous ceux qui le connurent. Il fut employé par différents papes, pour fournir des moyens de soutenir le dôme de St-Pierre, qui menaçait de crouler. Il fit partie de la commission chargée d'examiner le moyen de dessécher les marais Pontins. La république de Lucques ayant eu des discussions avec la Toscane, relativement à ses limites et à la propriété de ses cours d'eau, choisit Boscovich pour défendre sa cause, et l'envoya pour cet effet en députation à Vienne, auprès de l'empereur d'Autriche. Il voyagea ensuite dans diverses parties de l'Europe. Adoptant les systèmes de Newton, il avait fait paraître, en 1736, une dissertation *De maculis solaribus*; on y trouve, pour la première fois, la solution géométrique du problème astronomique de l'équateur d'une planète, déterminé par trois observations d'une tache. Il publia les années suivantes plusieurs autres dissertations sur l'astronomie : telles que *Nova methodus adhibendi phasium observationes in eclipsibus lunaribus*, Rome, 1744, in-4°.; *De lunæ atmosphærâ*, 1753, ibid. Enfin, il fit paraître, en 1758, la *Philosophie Newtonienne*, sous le titre de *Philosophiæ naturalis theoria*. Plusieurs mathématiciens de divers pays prirent cet ouvrage pour base de ceux qu'ils publièrent. La société royale de Londres, dont il était membre, l'avait choisi pour aller observer le second passage de Vénus en Californie; mais la dissolution de son ordre, qui eut lieu à cette époque, l'empêcha d'accepter cette commission. Après la suppression des jésuites, le grand-duc de Toscane le nomma professeur de l'université de Pavie. En 1773, il fut appelé à Paris par des personnes qui avaient été à portée de l'apprécier, et qui lui procurèrent la place de directeur de l'optique de la marine, avec 8000 liv. de pension. Il s'attacha surtout à la théorie des lunettes achromatiques, et publia cinq volumes in-4°., fig.: *Rog. Jos. Boscovich opera ad opticam et astronomiam maximâ ex parte nova et omnia huc usque inedita*, Bassano, Remondini, 1785. Cette matière occupe plus d'un tiers de l'ouvrage (*V.* le *Journal des Savants*, mai 1786). Forcé, par quelques désagréments, de renoncer à son poste, il se retira à Milan: l'empereur le chargea d'inspecter une mesure du degré en Lombardie. Boscovich jouit à Milan de toute la considération que méritaient ses connaissances, et y mourut le 12 février 1787. Outre les dissertations dont nous avons parlé, et beaucoup d'autres qu'on trouve dans les *Mémoires des savants étrangers*, dans les *Transactions philosophiques*, etc., il a composé un grand nombre d'ouvrages; voici le titre des principaux : I. *Elementa universæ matheseos*, Rome, 1754, 3 vol. in-8°., avec fig.; II. *Philosophiæ naturalis theoria, redacta ad unicam legem virium in naturâ existentium*, Vienne, 1758, in-4°., avec fig.; idem, Venise, 1762; Vienne, 1764. On avait commencé à le traduire en français, à Paris, 1779, mais cette traduction n'a pas été imprimée. Cet ouvrage

renferme de belles idées. III. *Traité sur les télescopes dioptriques perfectionnés*, en allemand, Vienne, 1765, in-8°.; ce traité avait déjà paru en latin, sous ce titre : *De lentibus et telescopiis dioptricis*, Rome, 1755, in-4°.; IV. *Dissertatio physica de lumine*, Vienne, 1766, in-8°., avec figures; V. *De lunæ atmosphærâ*, Vienne, 1766, in-4°., avec fig.; VI. *Dissertationes ad dioptricam*, Vienne, 1767, in-4°.; VII. *Voyage astronomique dans l'état de l'Église*, traduit en français, sous le nom de l'abbé Chatelain, par le P. Hugon, jésuite, avec des augmentations de l'auteur, Paris, 1770, in-4°. Ce voyage est le résultat de la mesure de deux degrés du méridien que Boscovich avait exécutée avec le P. Maire, dans les états du pape, l'an 1750, par ordre du cardinal Valenti, sous Benoît XIV. L'édition originale, *De litterariâ expeditione per pontificiam ditionem ad dimetiendos duos meridiani gradus à PP. Maire et Boscovich*, Rome, 1755, in-4°., est recherchée à cause de la carte trigonométrique des états du pape, dont la traduction française ne donne qu'une mauvaise réduction : cette carte, qui est en trois feuilles, se trouve souvent à part. VIII. *Journal d'un voyage de Constantinople, en Pologne*, etc., Lausanne, 1772, in-12, traduction faite d'après une première édition italienne, très défectueuse; idem, en allemand, Leipzig, 1779, in-12; idem en italien, Bassano, 1784, in-8°. : c'est la meilleure édition. Boscovich, qui avait beaucoup de goût et de talent pour la poésie, publia en 1755 et 60, le poème intitulé : *Philosophiæ à Benedicto Stay, Ragusino, versibus traditæ libri VI*, Rome, 2 vol. in-8°, en vers latins, et l'accompagna de savantes notes : il publia lui-même son beau poème des éclipses, en cinq chants, sous ce titre : IX. *De solis ac lunæ defectibus*, Londres, 1760, in-4°., traduit en français, par l'abbé de Barruel, d'après la 2e. édition, en six chants, que l'auteur en avait donnée à Rome 1767, in-8°.; et accompagné du texte latin et des augmentations de l'auteur, Paris, 1779, 1784, in-4°. On admire dans cet ouvrage le style élégant du poète, et le talent peu commun avec lequel il avait su rendre des détails appartenant aux sciences exactes et au calcul. D'autres morceaux de poésie latine, d'une moindre étendue, mais pleins de grâce et de facilité, contribuèrent à placer Boscovich au rang des meilleurs poètes latins modernes. Il avait tout l'enthousiasme des poètes, sans se livrer à l'exagération. Sa conversation était aimable, et d'autant plus instructive qu'il avait voyagé dans une grande partie de l'Europe. (*Voy.* son éloge par Lalande, dans le *Journal des savants*, février, 1792). W—R.

BOSE (Gaspard), sénateur de Leipzig, et professeur de botanique dans la même ville, au commencement du 18e. siècle, eut, dès sa jeunesse, le goût de cette science. Il avait rassemblé dans son jardin particulier un grand nombre de plantes rares, et beaucoup qui étaient nouvelles, de sorte que ce jardin fut un des plus riches de l'Allemagne. Paul Amman en publia le catalogue en 1686, Peine en 1699, Wehman en 1723, et Probst en 1747. Gaspard Bose est auteur de plusieurs petits ouvrages sur la botanique : I. *Dissertatio de motu plantarum sensûs æmulo*, Leipzig, 1728, in-4°. Il semble vouloir faire revivre l'opinion de l'ame végétative. Il traite de l'irritabilité des *mimosa* ou sensitives, des fleurs qui suivent le mou-

vement du soleil, du phénomène de la rose de Jéricho, et de la manière dont les fruits s'ouvrent pour laisser échapper leurs graines. II. *De calyce Tournefortii*, Leipzig, 1733, in-4°. Il défend Tournefort contre Pontédera, sur la différence et la variété des calices. Il a décrit la fleur du *musa*, ou bananier, dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, de 1734. Walther, dans son *Hortus*, ayant décrit et figuré, sous le nom d'*Anonymos*, une plante que l'on voyait en Europe pour la première fois, Linné lui donna celui de *Bosea*. — Bose (Jean-Jacques), son contemporain, est auteur du traité : *De potionibus morbificis ad varios Scripturæ locos*, Leipzig; *Dissertat. prima*, 1736; *secunda*, 1737, in-4°. — Bose (Adolphe-Julien), médecin, professeur à Leipzig, né en 1742, mort en 1770, a publié trois dissertations sur la physiologie végétale : I. *De motu humorum in plantis vernali tempore viridiore*, Leipzig, 1764, in-4°.; elle traite du mouvement de la sève au printemps; II. *De disquirendo charactere plantarum essentiali singulari*, Leipzig, 1765, in-4°.; III. *Programma, de differentiâ fibræ in corporibus trium naturæ regnorum*, Wittemberg, 1768, in-4°. D—P—s.

BOSE (Adam-Henri et Christophe Dietrich) étaient deux frères qui servirent avec distinction dans les armées saxonnes; le premier mourut avec le titre de général, en 1749; le second, fut avocat, et employé par trois électeurs successifs dans d'importantes négociations; il fit plusieurs campagnes, fut dans plusieurs cours, et assista entre autres, comme ministre de Saxe, au congrès de Riswick. Malgré l'habileté qu'il déploya dans ces diverses fonctions, il fut disgracié, et mourut en 1741, dans la forteresse de Pleissenbourg. G—T.

BOSE (Jean-André), professeur d'histoire à Jéna, né à Leipzig, le 17 juin 1626, mort le 29 août 1674, se distingua comme érudit et comme philologue. On lui doit : I. une bonne édition de *Cornelius Nepos*, enrichie de variantes et de notes, Leipzig, 1657, in-8°.; idem, Jéna, 1675, in-8°.; Fischer en a donné une nouvelle édition, Leipzig, 1806, in-8°.; II. *Petronii satyricon puritate donatum, è manuscript. Joan. And. Bosii*, Jéna, 1701, in-8°., et beaucoup d'opuscules dont on peut voir le détail dans l'*Onomasticon* de Saxius. Plusieurs de ses dissertations se trouvent dans le *Thesaur. antiq. rom.* de Grævius. Au moment de sa mort, il se disposait à donner une édition de Fl. Josephe, et un commentaire sur les historiens Byzantins. — Bose (George-Mathias), professeur de physique à Wittenberg, né à Leipzig, le 22 sept. 1710, mort en 1761, à Magdebourg, où les Prussiens l'avaient emmené comme otage. Il s'occupa surtout de recherches sur l'électricité, et il les a consignées dans ses *Tentamina electrica*; il y traite de l'effet de l'électricité sur les végétaux, et recherche si elle accélère la végétation et la floraison des plantes. Il composa aussi un poëme sur l'électricité, et le traduisit lui-même en vers français, sous le titre de l'*Électricité, son origine et ses progrès, poëme en deux livres, traduit de l'allemand par M. l'abbé Jos. Ant. de C...*, Leipzig, 1754, in-12. Il écrivit aussi en français des *Recherches sur la cause et sur la véritable théorie de l'électricité*, Wittenberg, 1745, ainsi que plusieurs autres morceaux, et en anglais une Dissertation : *On the Electricity of glass that has been exposed to thong*

fines, insérées dans les *Transactions philosophiques*, N°. 492. On lui doit encore des Observations et quelques ouvrages astronomiques : I. *In eclypsin terræ diei* 13 *maii* 1733 *commentatio*, Leipzig, 1733, in-4°.; II. *De Oxymandyæ circulo aureo*, Wittemberg, 1749, in-4°.; III. *Commercium epistolicum de Sesostridis, Augusti et Benedicti XIV obelisco*, ibidem, 1751, in-4°.; IV. *Tentamina electrica*, Wittemberg, 1744-1747, 2 volumes in-4°.; V. *Meteora heliaca, sive de maculis in sole deprehensis*, Leipzig, 1754, in-4°.; VI. *Jubilæum astronomicum*, Wittemberg, 1757, in-4°.: c'est la célébration de l'anniversaire du renouvellement de l'astronomie par Purbach et Regiomontanus, qui, le 3 septembre 1457, observèrent une éclipse de lune, la première qui ait été observée avec une précision astronomique, depuis le 10e. siècle. Il avait aussi publié des Mélanges de littérature et d'histoire naturelle, sous ce titre : *Otia Wittebergensia*, Wittemberg, 1739, in-4°.; il y recherche, entre autres, si notre sucre est le même que celui des anciens. Voyez son éloge dans les *Nov. Acta eruditorum*, octobre 1761. —, Bose (Ernest-Gottlieb) professeur d'anatomie et de chirurgie à Leipzig, où il était né le 30 avril 1723, et où il mourut le 22 septembre 1788, se distingua comme médecin et comme botaniste. On a de lui beaucoup de dissertations intéressantes ; les principales sont : I. *De nodis plantarum*, Leipzig, 1747, in-4°.; II. *De radicum in plantis ortu et directione*, Leipzig, 1751 ; III. *De secretione humorum in plantis*, Leipzig, 1755, in-4°.; IV. *De generatione hybridâ*, Leipzig, 1777, in-4°.; V. *Decas librorum anatomicorum variorum*, Leipzig, 1761 ; VI. *Historia cordis villosi*, Leipzig, 1771 ; VII. *De phantasiâ læsâ, gravium morborum matre*, Leipzig, 1788, etc. G—T.

BOSIO (Jacques), en latin *Bosius*, frère servant de l'ordre de Malte, natif de Milan, selon les uns, et plus vraisemblablement de Chivas en Piémont, selon les autres, remplit à Rome, sous Grégoire XIII, les emplois de secrétaire et d'agent de cet ordre. Ayant entrepris d'en écrire l'histoire, il céda ses charges à son neveu, Antoine Bosio, dont nous parlerons plus bas. Il s'attacha ensuite au cardinal Petrochino, qu'il espérait voir élever au souverain pontificat. Cette espérance ayant été trompée, il se retira entièrement des affaires. On ignore l'année de sa mort. Son histoire est intitulée : *Istoria della sacra religione di san Giovanni Gierosolimitano*, Rome, 1594, 2 vol. in-folio ; le troisième parut en 1602 ; idem, Rome, 1621-30 et 32, 3 vol. in-fol., ouvrage précieux pour la multitude des faits qu'il renferme, et que Boissat n'a presque fait que traduire dans son travail sur le même sujet (*Voy.* Boissat). Avant de publier ce grand ouvrage, Bosio avait déjà fait paraître : I. *La Corona del cavaliere Gierosolimitano*, Rome, 1688, in-4°. ; II. *Gli privilegi della religione di san Giovanni Gierosolimitano*, Rome, 1589, in-4°. —Bosio (Antoine), son neveu, fut après lui, agent de l'ordre de Malte. Dans les moments de loisir que lui laissaient les affaires, il aimait à parcourir, avec quelques amis, les souterrains de Rome ; il y faisait des observations qu'il réunit ensuite dans un corps d'ouvrage, et il eut la gloire d'écrire le premier sur ce sujet d'érudition. Il mourut en 1629, laissant encore imparfait son ouvrage intitulé : *Roma sotteranea*, quoiqu'il y

eût travaillé trente-cinq ans. Le chevalier Aldobrandini, exécuteur testamentaire de l'auteur, le publia en 1632, gr. in-fol., avec des additions du P. Severano ; réimprimé à Rome, 1650, in-4°. Paul Aringhi en donna une traduction latine augmentée, Rome, 1651 (*Voy.* Aringhi.) ; Cologne, 1695, 2 vol. in-fol. ; on y joint ordinairement l'ouvrage de Boldetti, intitulé : *Osservazioni sopra i cimeterj de' santi martiri*, etc., 1720, in-fol. L'ouvrage de Bosio a été depuis augmenté, perfectionné et publié de nouveau par le savant prélat Bottari, Rome, 3 vol. in-fol., 1737, 1747 et 1753, ce qui fait que l'ouvrage primitif est peu recherché aujourd'hui (*Voy.* Bottari).

G—é.

BOSIUS (Simon). *Voy.* Dubois.

BOSON, roi d'Arles ou de Provence, fondateur de cette monarchie de peu de durée, nommée par quelques historiens, *royaume de Bourgogne cis-jurane*, était frère de l'impératrice Richilde, femme de Charles-le-Chauve, qui le créa duc de Milan dès qu'il eut été proclamé roi d'Italie et couronné empereur. Ce gouvernement ne satisfit pas l'ambition de Boson ; assuré de la protection de son beau-frère, et de l'amitié de Bérenger, duc et marquis de Frioul, qu'il avait gagné par sa politique insinuante, il vint à la cour de ce dernier, sous prétexte du service de l'empereur, et, ayant enlevé la princesse Hermengarde, fille unique de l'empereur Louis II, et la plus riche héritière qui fût en Europe, il l'emmena à Verceil, où il l'épousa. Les noces se firent avec une magnificence extraordinaire, et aux frais de l'empereur et de l'impératrice Richilde, qui se trouvaient dans cette ville : ce fut à cette occasion que Charles-le-Chauve fit Boson duc de Provence, en 877. Ce gouvernement, désigné aussi sous le nom de *Haute-Aquitaine*, comprenait de plus le Vivarais, le Dauphiné, le Lyonnais et la Savoie. Retiré dans son gouvernement après la mort de Charles, et excité par sa propre ambition et par les instances d'Hermengarde, qui, étant fille d'empereur, et ayant été fiancée au fils de l'empereur d'Orient, voulait au moins être reine, il se concerta avec le pape Jean VIII pour être nommé roi d'Italie : les autres gouverneurs et princes de la Lombardie ayant opposé trop de résistance à l'exécution de ce projet, Boson tourna ses vues d'un autre côté. Profitant de l'embarras où les jeunes rois de France, Louis et Carloman, se trouvaient par la guerre que Louis, roi de Saxe, leur avait déclarée en 879, il convoqua, le 15 d'octobre de la même année, les évêques et seigneurs de son gouvernement, qu'il avait gagnés en leur promettant des bénéfices et des fiefs. L'assemblée, composée de six archevêques et de dix-sept évêques, se tint, non à Mantaille (*Mantalum*), près de Vienne, comme la plupart des historiens le disent, d'après Charvet, mais à Mantale (*Mantala*), position indiquée avec précision dans l'itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger, que Guichenon et Bouche placent par erreur à Montmélian, mais qui se trouve près de St.-Pierre d'Albigni, dans un lieu qui, depuis cette assemblée, a conservé le nom de *Bourg-Évesal* (*Voy.* Grillet, *Dictionnaire historique... de la Savoie*, tom. III, pag. 302 et 450). Dans cette espèce de concile, présidé par Rostagge, archevêque d'Arles, et vicaire apostolique, tout se passa au gré de Boson ; il y fut élu roi, d'un consentement unanime, et les évêques le couronnèrent. Louis et Carloman, rois de France, et les princes de la branche

germanique, ne pardonnèrent pas à Boson son usurpation ; mais son extrême habileté et le courage d'Hermengarde surent le maintenir sur le trône, malgré leurs efforts. Son audace donna aux autres ducs le funeste exemple de se rendre indépendants, chacun dans son gouvernement, et porta ainsi la première secousse au trône des héritiers de Charlemagne. Cette insubordination générale, jointe à l'irruption des barbares qui inondaient la France, obligèrent Charles-le-Gros de céder de bonne grâce à Boson les terres qu'il avait érigées en royaume, et de se contenter de l'hommage qu'il lui en fit, l'an 885. Boson régna tranquillement depuis lors, mourut le 11 janvier 888, et laissa son royaume à son fils Louis, qui fut depuis empereur. Son corps fut inhumé dans l'église de St.-Maurice à Vienne, où on voyait encore naguère son épitaphe. C. M. P.

BOSQUET (François de), l'un des plus savants et des plus illustres prélats de l'Église de France, dans le 17e. siècle, naquit à Narbonne le 28 mai 1605. Après avoir terminé ses premières études au collége de Toulouse, ne se destinant point à l'état ecclésiastique, il entreprit de lui-même d'étudier le droit par l'histoire. Ayant été pourvu de la place de juge-royal de Narbonne, un procès qu'il eut à soutenir en cette qualité l'obligea de se rendre à Paris, où Henri de Mesmes, son ami d'enfance, l'accueillit, et le fit connaître du chancelier Seguier. Le chancelier le mena avec lui en Normandie, où il était envoyé pour apaiser les mouvements excités par la faction dite *des pieds nus*, et le nomma procureur-général du parlement de Rouen, pendant l'interdiction de cette cour. Il le fit ensuite nommer intendant de Guienne, et peu après, intendant de Languedoc. Le roi, satisfait de ses services, venait de lui accorder le titre de conseiller d'état, et il pouvait espérer des grâces plus grandes encore, en continuant une carrière où il s'était fait remarquer du souverain, lorsqu'en 1650, il se démit volontairement de toutes ses places pour accepter l'évêché de Lodève, que Jean Plantavit de la Pause, son ami, venait de lui résigner. La même année, il fut député à Rome par le clergé pour traiter l'affaire des cinq propositions. Dans cette occasion, il se conduisit avec une telle prudence, que, sans rien sacrifier des droits de son corps, il sut se concilier les bonnes grâces du pape. L'évêché de Montpellier étant venu à vaquer, par la démission du titulaire, Bosquet y fut nommé, et il se hâta d'en venir prendre possession en 1657. Dans son diocèse, il se montra tolérant envers les autres, sévère envers lui-même, bienfaisant pour les pauvres, et donna, en un mot, l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Il l'administra pendant près de vingt années, et mourut extrêmement regretté, le 24 juin 1676, âgé de soixante-onze ans. On a de ce savant prélat : I. *Michaëlis Pselli synopsis legum, gr. cum lat. versione et notis*, Paris, 1632, in-8°. C'est une traduction latine, avec de savantes notes, de l'Abrégé de la Jurisprudence que Psellus avait composé en vers grecs dans le 11e. siècle, et qui n'avait pas encore vu le jour. II. *Pontificum romanorum qui è galliâ oriundi in eâ sederunt, historia, ab anno 1305, ad annum 1394, cum notis*, Paris, 1632, in-8°. Cette édition des *Vies des papes français* est remplie de fautes. Baluze en a donné une plus correcte, et augmentée de moitié. III. *Ecclesiæ gallicanæ historiarum liber primus*, Paris, 1633, in-8°. C'est un essai de

l'histoire ecclésiastique de France. Il en parut une seconde édition en quatre livres, Paris, 1636, in-4°.; mais on en a retranché un passage très hardi contre les fables inventées par les moines pour relever le mérite de leurs Églises. Ce passage se trouve dans les *Mémoires du P. Nicéron*, tom. XII; et dans l'*Encyclopédie*, au mot *Narbonne*. IV. *Innocentii III, epistol. libri IV, cum notis*, Toulouse, 1635, in-fol. Il se proposait d'en donner une nouvelle édition, augmentée de trois autres livres; mais, n'ayant pu s'occuper de ce travail, il remit ses matériaux à Baluze, qui a fait paraître une nouvelle édition des Lettres d'Innocent III, en 1682. On a encore de Bosquet une *Vie de S. Fulcran*, évêque de Lodève, Paris, 1651, in-8°.; et *Specimen iconis historicæ cardinalis Mazarini*, Paris, 1660, in-4°. On trouve de ce prélat, dans les *Mémoires du clergé*, un *Discours sur la régale*, fait dans l'assemblée de 1655, et des *Remontrances au roi, au nom de l'assemblée de* 1658, *contre l'usage d'accorder des pensions sur les bénéfices*. M. de Colbert, évêque de Montpellier, conservait dans sa bibliothèque plusieurs manuscrits de ce savant prélat, entre autres des *Notes sur le corps du droit canon*; le plan d'un ouvrage sur les libertés de l'Église gallicane contre le traité de Pierre Pithou; divers mémoires relatifs au même sujet, sur les questions qui avaient été agitées de son temps; ses lettres écrites à la cour pendant son séjour à Rome. Du Bosquet écrivait bien en latin; il avait de la science, de la sincérité, du discernement; mais il n'avait pas toutes les lumières que la critique répandit depuis sur les matières qui furent l'objet de ses travaux. * W—s.

BOSQUIER (Philippe), religieux récollet, né à Mons, dans le Hainault, en 1561, étudia en théologie à l'université de Paris. Ses supérieurs l'envoyèrent à Rome, où ses talents lui méritèrent la protection du cardinal Baronius. De retour en Flandre, il mit en ordre ses ouvrages, et les fit imprimer à Cologne, en 1621, 3 vol. in-fol. Il mourut à Avesnes en 1636, âgé de soixante-quinze ans. Philippe Bosquier s'était acquis la réputation d'un bon prédicateur: ses sermons sont cependant infectés de tous les défauts qui déshonoraient la chaire à cette époque. La collection de ses ouvrages ne se trouve plus que dans les grandes bibliothèques; mais on en recherche encore quelques-uns, à raison de leur singularité: de ce nombre sont: I. le *Petit rasoir des ornements mondains*, tragédie, Mons (1588 ou 1589), in-12. Beauchamps dit que cette pièce est intitulée le *Petit Rosaire des ornements mondains*, mais il se trompe. II. L'*Académie des pécheurs*, Mons, 1596, in-8°.; idem, sous ce titre: le *Fouët de l'académie des pécheurs*, Arras, 1597, in-8°.

W—s.

BOSSCHAERT (Thomas-Willebrord, dit), peintre, né à Berg-op-Zoom, en 1613, eut pour maître Gérard Seghers, et ne tarda point à entreprendre, dans les cours étrangères, et en Italie, des voyages qui furent utiles à son talent et à sa fortune. Il revint ensuite à Anvers, fut nommé directeur de l'académie de cette ville, et y mourut le 23 janvier 1656, âgé de quarante-trois ans. Les ouvrages de ce peintre ne sont point connus en France, et le musée Napoléon n'en possède aucun; mais Descamps, qui en vit plusieurs pendant son voyage en Flandre et en Brabant, en parle avec une grande estime. Dans l'église

des grands carmes d'Anvers, où Bosschaërt est enterré, et où l'on voit son épitaphe et son buste, est un tableau de ce peintre, représentant *la Ste. Vierge, l'Enfant Jésus, et Ste. Catherine.* Descamps n'hésite point à comparer ce tableau, et quelques autres du même peintre, aux ouvrages de Van Dyck. L'église de St.-Willebrord, à un quart de lieue d'Anvers, en possède un autre que l'on a long-temps attribué à Rubens. Bruxelles, l'abbaye de Tongerloo, Dendermonde, et plusieurs autres lieux des Pays-Bas, furent également décorés des belles productions du pinceau de Bosschaërt. — Un autre peintre du même nom, né à Anvers en 1696, excella à peindre des fleurs, et fut le meilleur élève de Crépu. — Un autre Bosschaert (Willebrord), abbé de Tongerloo, a publié un livre : *De primis veteris Frisiæ apostolis*, Malines, 1650, in-8°. D—T.

BOSSE (Abraham), naquit à Tours en 1611, et reçut dans cette ville une éducation distinguée. Étant venu à Paris étudier le dessin et la gravure, il s'appliqua à imiter la manière de Callot. Le genre de graver au vernis dur, qu'il avait adopté, le mit à portée de faire des planches assez finies et d'un bon ton de couleur, sans le secours du burin. Cet artiste a gravé un grand nombre de sujets d'après ses dessins, tels que costumes, fêtes champêtres, cérémonies publiques, et divers objets d'arts ou de sciences. Il a aussi exécuté différents ouvrages d'après les compositions de Laurent de la Hire, Vignon et autres maîtres. Reçu à l'académie de peinture, il fut le premier qui exerça la place de professeur de perspective, qui venait d'être fondée à l'école spéciale de dessin. Ses profondes connaissances en géométrie, fruit de ses études et de ses liaisons avec le célèbre Desargues, lui facilitèrent les moyens de s'acquitter de cet emploi avec distinction. Il joignit au talent de dessinateur et de graveur, celui d'écrivain. On a de lui : I. *Manière universelle de Desargues, pour poser l'essieu et placer les heures aux cadrans solaires*, Paris, 1643, in-8°. ; II. *Pratique du trait à preuves de Desargues pour la coupe des pierres*, Paris, 1643, in-8°. ; III. *Traité des diverses manières de graver en taille douce*, Paris, 1645, 1701, in-8° ; Cochin fils en donna une nouvelle édition, augmentée, Paris, 1758, in-8°. : ce livre est fort estimé. IV. *Manière universelle de Desargues pour la perspective pratique, ensemble les places et proportions des touches et teintes en couleur*, Paris, 1648, in-8°. ; V. *Sentiments sur la distinction des diverses manières de peinture, dessin, gravure, et des originaux d'avec leurs copies*, Paris, 1649, in-12 ; VI. *Moyen de pratiquer la perspective sur les tableaux et surfaces irrégulières*, Paris, 1653, in-8°. ; VII. *Traité des pratiques géométrales et perspectives*, Paris, 1655, in-8°. ; VIII. *Manière de dessiner les ordres d'architecture*, Paris, 1664, in-fol., réimprimé depuis ; IX. *Leçons de géométrie et de perspective*, faites à l'académie, Paris, 1665, in-8°. ; X. *le Peintre converti aux précises et universelles règles de son art*, Paris, 1667, in-8°. ; XI. *Figures* à l'eau forte de petits Amours, d'après P. Farinasi, 1644, in-4°. ; XII. *Représentation de diverses figures humaines*, prises d'après l'antique, Paris, 1656, in-32 ; XIII. *Recueil de figures* pour apprendre à dessiner, in-4°. ; XIV. *Guidonis Brossæi icones posthumæ, seu Reliquiæ historiæ*

plantarum ab Abr. Boss. incisæ, in-folio, ouvrage tiré seulement à vingt-quatre exemplaires, et qui a passé pour la première fois dans le commerce à la vente de l'Héritier; XV; il a gravé, de concert avec Nicolas Robert et Louis Chatillon, le précieux *Recueil d'estampes pour servir à l'histoire des plantes*, exécuté par ordre de Louis XIV, en 3 vol. in-fol., et qui doit contenir 319 planches: Robert avait peint les originaux, qui font partie des vélins du Musée. On peut encore citer ce recueil comme un modèle qui n'a pas été surpassé. Bosse, d'un caractère vif et indépendant, ne pouvant s'accorder avec Lebrun, alors tout-puissant dans les arts, et dont le ton impérieux lui déplaisait, se permit la publication déplacée de quelques pamphlets sur ceux de ses confrères qui adulaient le directeur-général. Cette imprudence ayant été suivie de sa radiation de la liste des membres de l'académie, il se retira dans sa province, et termina sa carrière à Tours, en 1678. P—E.

BOSSO (Mathieu), littérateur, orateur et philosophe italien du 15e. siècle, naquit à Vérone en 1428. Après avoir fait ses études à Milan, il retourna dans sa patrie, et entra, en 1451, dans la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Jean-de-Latran. Il s'appliqua dès-lors particulièrement à la théologie et à l'éloquence de la chaire, et devint un des prédicateurs les plus célèbres de son temps. Il eut à remplir plusieurs des hautes fonctions de son ordre. La direction du canonicat de St.-Barthélemi de Fiésole le fit connaître de Laurent de Médicis, qui le prit pour son confesseur, et l'introduisit dans l'académie platonicienne, qui se réunissait à sa *villa* de Careggi. Mathieu Bosso s'y lia intimement avec Politien et Pic de la Mirandole. La considération que Laurent avait pour lui était telle, qu'il voulut que son fils Jean, qui fut ensuite le pape Léon X, reçût de lui, avec une pompe magnifique, dans l'abbaye de Fiésole, la pourpre et tous les ornements du cardinalat. Après avoir rempli cinq fois la charge de visiteur, deux fois celle de procureur-général à Rome, et avoir été souvent employé dans les affaires les plus importantes de sa congrégation, il mourut à Padoue, en 1502, âgé de soixante-quinze ans, suivant Niceron. On a de lui: I. *Epistolæ familiares et secundæ*, Mantoue, 1490 et 1498, in-fol.; II. *De veris ac salutaribus animi gaudiis dialogus*, Florence, 1491, in-4°. La rareté de cet opuscule a engagé Mabillon à le réimprimer dans son *Musæum Italicum*, pag. 173. Il a été traduit en italien par le chanoine régulier D. Antoine Pallavicini, Lugano, 1755. III. *Recuperationes Fesulanæ*, Bologne, 1493, in-fol.; ibid., même date, in-4°.; c'est un recueil de différents opuscules qui étaient épars, et qu'il parvint à recouvrer lorsqu'il était chanoine et abbé de Fiésole, ce qui fut la cause du titre qu'il leur donna: on y distingue un dialogue *De tolerandis adversis*, un traité *De gerendo magistratu*, sept harangues ou discours publics, la première partie de ses lettres, etc. IV. *De instituendo sapientiâ animo*, etc., *lib. VIII*, Bologne, 1495, in-4°.; V. *Epistolarum pars tertia*. Les deux premières parties (*V.* ci-dessus, N°. I) contiennent deux cent trente-deux lettres; celle-ci en renferme cent. Les lettres de Bosso, réimprimées plusieurs fois, sont la partie la plus intéressante de ses ouvrages. G—é.

BOSSO (Donat), avocat et his-

torien milanais, naquit le 5 mars 1436. A vingt ans, il fut reçu notaire, et se livra en même temps aux exercices du barreau. Il fit aussi une étude particulière de l'histoire, et a laissé une chronique latine, appelée de son nom : *Chronica Bossiana*, mais dont le titre est : *Gestorum, dictorumque memorabilium et temporum ac conditionum et mutationum humanarum ab orbis initio usque ad nostra tempora* (c'est-à-dire, jusqu'à l'an 1492), *Historia episcoporum et archiepiscoporum Mediolanensium desinens in Guidone Antonio Arcimbaldo* (1489), Milan, 1492, in-fol. G—é.

BOSSO (Jérôme), jurisconsulte, historien et poète, naquit à Pavie, en 1588, d'une famille noble, originaire de Milan. Il occupa pendant quatorze ans, à Milan, une chaire d'éloquence, et fut appelé, en 1629, pour remplir celle de belles-lettres, dans l'université de Pavie. Il était de plusieurs académies, et, malgré ses nombreuses occupations, il cultiva toujours avec application et avec plaisir les antiquités, la poésie et plusieurs autres parties de la littérature. Il avait un goût particulier pour les comédies de Plaute, et ce goût s'augmentait en lui à mesure qu'il avançait en âge. Ses principaux ouvrages sont : I. *De togâ romanâ commentarius, ex quo facile romanæ antiquitatis studiosi cognoscere poterunt de ipsius togæ formâ, authore, tempore, dignitate, texturâ, coloribus, usu et varietate*, Pavie, 1612, 1614, in-4°., inséré ensuite dans le *Novus Thesaur. antiquitat. Roman.* de Sallengre, 2e. vol.; II. *Isiacus, sive de sistro*, Milan, 1612-22, in-12, réimprimé par Sallengre, ib. III. *Epistolæ*; il en publia trois recueils, l'un en cinq livres, Pavie, 1613, in-8°.; l'autre, ibid., 1620, in-4°.; le troisième, à Milan, 1623, in-8°. IV. *De senatorum latoclavo observationes novantiquæ*, etc., Pavie, 1618, in-4°., inséré par Sallengre, *ubi suprà*; V. *Encomiasticon, in quo mixtim sylvæ, acclamationes et epigrammata*, etc., Milan, 1620, in-4°.; VI. *Janotatius, sive de strenâ* (des étrennes), *commentarius*, Milan, 1624, 1628, in-8°., réimprimé par Sallengre, *ubi supra*; VII. *Dissertatio academica de amore philologiæ*, Milan, 1627, in-4°., etc., etc. G—é.

BOSSU (.....), voyageur du 18e. siècle, capitaine de marine, né à Baigneux-les-Juifs, est un de ceux qui ont le mieux fait connaître la Louisiane et les peuples sauvages qui l'habitaient. Il fut envoyé dans ce pays en 1750, et nommé à cette époque capitaine dans les troupes de la marine. Ayant eu occasion de faire plusieurs voyages dans l'intérieur, il fut à portée de connaître les mœurs et les habitudes des Illinois, des Akansas, des Allimabous, et autres peuplades de sauvages qui habitent les bords du Missisipi et des rivières qui s'y jettent. De retour en France, en 1757, il fut de nouveau envoyé, la même année, à la Louisiane. Les observations de Bossu furent communiquées au marquis de l'Estrade, dans une suite de lettres, et ces lettres furent depuis recueillies et publiées sous le titre de *Nouveaux Voyages aux Indes occidentales*, etc. Paris, 1768, deux parties, formant un vol. in-12. Cet ouvrage a été traduit en anglais par J. B. Forster, sous le titre de *Travels through that part of North-America formerly called Louisiana*, Londres, 1771, 2 vol. in-8°. La Louisiane ayant été cédée à l'Espagne, Bossu y fit un troisième voyage, pour en retirer les effets qu'il avait laissés entre des mains étrangères.

Tom. V. pag. 223.

HIST. DE FRANCE.

BOSSUET.

H. Rigaud pinx. Landon direx.

A son retour, il publia la relation de ce troisième voyage, sous le titre de *Nouveaux Voyages dans l'Amérique septentrionale, contenant une Collection de lettres écrites par l'auteur à son ami M. Douin*, etc., Amsterdam (Paris), 1777, in-8°. Ces derniers voyages sont plus rares, parce qu'ils n'ont pas été réimprimés comme les premiers. W—R.

BOSSU (LE). *Voy.* LEBOSSU.

BOSSUET (JACQUES-BENIGNE), évêque de Meaux, naquit à Dijon le 27 septembre 1627, d'une famille considérée dans la robe. Il avait six ans lorsque son père alla s'établir à Metz pour être reçu conseiller au parlement que le roi venait d'y établir, laissant ses deux fils à Dijon, au collége des jésuites. Dès ses plus jeunes années, Bossuet se montra studieux et sérieusement appliqué à ses devoirs. Il était encore enfant, lorsqu'une Bible latine tomba par hasard entre ses mains. Cette lecture lui fit dès-lors une impression si vive, que, pendant toute sa vie, il se rappelait cette circonstance avec intérêt. A quinze ans, Bossuet fut envoyé à Paris par ses parents. Ses succès au collége de Dijon donnaient de si belles espérances, qu'on ne voulut rien négliger pour développer des talents qui s'annonçaient d'une manière si distinguée. Il fut placé au collége de Navarre, dont le grand-maître était Nicolas Cornet, docteur célèbre à cette époque par sa piété, son savoir et son autorité dans les matières de religion. Il s'attacha bientôt au jeune Bossuet, et se plut à former son esprit, avec cette bonté grave qui inspire à la jeunesse un attachement à la fois profond et respectueux. Bossuet apprit avec ardeur le grec, et mêla, à l'étude de la philosophie de collége, la lecture des chefs-d'œuvre de l'antiquité; mais l'Écriture et les Lettres saintes firent toujours son occupation principale. La philosophie de Descartes commençait à briller; Bossuet se plut dans cette étude; il n'y comprit cependant pas les sciences exactes et naturelles, qui ne se rattachaient nullement à la religion. Il avait seize ans lorsqu'il soutint sa première thèse. Elle eut un tel éclat, que bientôt l'on parla à Paris du jeune élève comme d'un prodige. On voulut le voir à l'hôtel de Rambouillet. M. de Feuquières l'y amena, et là, pour essayer cette abondance de pensées et cette facilité d'expressions dont il semblait doué, on l'invita à composer sur-le-champ un sermon. Au milieu de cette assemblée des plus beaux esprits de France, Bossuet prononça, au bout de quelques instants de réflexion, un sermon qui fut accueilli par l'admiration générale. Il continua ses études toujours avec le même succès, et fut admis, à l'âge de vingt ans, dans la corporation du collége de Navarre, avant même d'avoir soutenu la thèse de tentative, ce qui était contre la règle. Il suppléa cette formalité en 1648, et dédia sa thèse au prince de Condé. La paix de Westphalie allait se conclure; le jeune héros de Rocroi et de Nordlingen brillait à ce moment de tout l'éclat de la victoire; le sujet de la thèse était une comparaison de la gloire du monde et de celle qui attend le juste après cette vie. Au milieu du discours, entre tout à coup dans la salle le grand Condé, entouré de nombreux compagnons de ses armes. L'orateur, sans s'interrompre, paya, au nom de la France, le tribut d'admiration et de louanges qui était dû au jeune vainqueur, et sut lui dire aussi, avec une sorte d'autorité anticipée, combien cette gloire était vaine et périssable. Quarante ans après, il répéta les mêmes vérités sur le cercueil de ce

prince. Le grand Condé avait été si touché de ce discours, que dès-lors il avait accordé son estime et son amitié à Bossuet. Ce fut aussi dans ce temps qu'il devint l'intime ami du maréchal de Schomberg, qui commandait à Metz, où Bossuet allait souvent voir son père. On rapporte que, long-temps après, étant évêque de Meaux, il ne passait jamais à Nanteuil, où était enseveli le maréchal, sans aller prier sur le tombeau de son ami. Sa science et sa réputation croissaient rapidement sans l'enivrer; il continuait à aimer de plus en plus la religion et l'étude, sans songer aux succès, sans même les apercevoir. L'Écriture sainte et les pères faisaient le fond de ses travaux. Ce fut surtout à S. Augustin qu'il s'attacha. Il y voyait toute l'ame et toute la science de la religion; et, jusqu'à ses derniers jours, la Bible et S. Augustin ne sortirent pas de ses mains. En 1652, il reçut l'ordre de prêtrise et le bonnet de docteur, et l'on sait, par tradition, avec quel profond sentiment il accomplit ces deux solennités. Il passa quelque temps en retraite à St.-Lazare, sous la discipline de S. Vincent de Paul, dont il obtint l'amitié, et qui l'admit dans ses conférences qu'on appelait du mardi, où l'on traitait de tout ce qui se rapporte au ministère ecclésiastique. Cornet, qui chérissait de plus en plus Bossuet, songea alors à le faire nommer grand-maître de Navarre, et à livrer aux soins d'un jeune homme l'exécution des projets de munificence que le cardinal Mazarin avait conçus pour ce collége, et que Cornet se trouvait trop âgé pour entreprendre. Cette offre séduisante ne tenta pas Bossuet; au contraire, il quitta Paris et ses espérances, pour aller se fixer à Metz, où il avait été nommé chanoine. Là, il se livra plus que jamais tout entier aux devoirs de son ministère. Son éloquence devenait de plus en plus forte et facile. Il édifiait par sa vie, et surprenait, par son génie, tout ce qui l'entourait. En 1655, à la sollicitation de l'évêque de Metz, Bossuet entreprit de réfuter le Catéchisme de Paul Ferry, ministre protestant fort estimé pour son savoir et ses talents. Cette réfutation eut un succès extraordinaire, et inspira même aux protestants une grande estime pour celui qui allait devenir le plus puissant de leurs adversaires. Le bruit qu'avait fait ce livre donna à la reine-mère l'idée d'ordonner une mission pour convertir les protestants du diocèse de Metz. Bossuet la dirigea : elle eut de grands succès, et S. Vincent, premier auteur de cette sainte entreprise, lui écrivit pour l'en féliciter. Les affaires du chapitre de Metz attiraient souvent Bossuet à Paris. Ses prédications avaient de plus en plus un merveilleux succès. Il fit un panégyrique de S. Paul, qui fut surtout fort remarqué; et, en effet, il peut être mis au rang de ce qu'il a écrit de plus beau. Successivement, il composa d'autres panégyriques de saints. Il prêcha un Avent et un Carême devant la reine-mère et devant le roi. Nous avons perdu la plupart de ces discours; presque tous n'ont jamais été écrits. Quelques heures avant de monter en chaire, il méditait sur son texte, jetait sur le papier quelques paroles, quelques passages des pères, pour guider sa marche; quelquefois dictait rapidement de plus longs morceaux, puis se livrait à l'inspiration du moment, et à l'impression qu'il produisait sur ses auditeurs. Ce qu'on a recueilli de ses sermons ne peut donc point passer pour le texte qu'il a prononcé : toutefois son génie s'y retrouve. En 1663, il perdit Cornet son maître, et la première ora-

son funèbre qu'il ait faite est celle de ce respectable protecteur de sa jeunesse. On ne la place pas d'ordinaire à côté des autres qu'il composa depuis. Elle n'est pas sans beauté, mais le sujet a moins de grandeur. On essayait toujours de fixer Bossuet à Paris; lui, au contraire, semblait préférer le séjour tranquille et studieux de Metz. L'archevêque de Paris, qui l'honorait de son amitié, ne put le déterminer à accepter une des cures de la capitale. Son père mourut en 1667. Il allait monter en chaire, quand il apprit que ce malheur le menaçait. A l'heure même il quitta l'église, et alla recueillir ses derniers soupirs. Ce fut surtout dans ces années, de 1660 à 1669, que Bossuet monta à ce haut rang qu'il occupa dans l'église, et que son génie, sa science et sa vertu le placèrent à la tête de la religion en France. Il ramena au sein de l'église Turenne, et c'est même en travaillant à sa conversion qu'il composa le livre célèbre de l'*Exposition de la doctrine catholique*, livre si simple, si sincère, fort de savoir et de preuves, qui montre la religion facile à croire et à pratiquer, et la dégage des absurdités qui lui ont été attribuées par ses ennemis. Dans le même temps, il convertit aussi Dangeau, qui a raconté depuis quelle marche avait suivie Bossuet pour détruire ses erreurs. Son influence devenait de plus en plus grande, et, lorsque les religieuses de Port-Royal refusèrent de signer le formulaire dressé relativement aux propositions du livre de Jansénius, l'archevêque de Paris crut que personne ne pourrait mieux les ramener que Bossuet. Cornet avait attaché une importance extrême à l'éloigner des principes de Port-Royal; il l'avait facilement persuadé de se soumettre sincèrement à l'autorité de l'Église, qui avait condamné Jansénius; mais Bossuet ne pouvait trouver dans son cœur aucune animosité contre les vertueux et savants disciples de S. Augustin. Il eut des conférences avec les religieuses de Port-Royal, et leur écrivit ensuite une longue lettre, pleine de douceur et d'indulgence; il les invite à obéir à l'Église, à ne rien examiner, heureuses de n'avoir point à se conduire, et de trouver un guide dans l'autorité. Il eut ensuite de plus grands rapports avec MM. de Port-Royal, qui le demandèrent au roi pour censeur de leurs écrits contre les calvinistes. Arnauld et Nicole lui soumirent les livres de *la Perpétuité de la Foi* et *des Préjugés légitimes*, et il les approuva avec éloge. Peu après, il fut engagé par l'archevêque de Paris (Péréfixe), à conférer avec les plus savants hommes de Port-Royal, pour examiner la version du *Nouveau-Testament*, appelée *version de Mons*. En 1669, il fut fait évêque de Condom. Deux mois après, il prononça l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre. En 1666, il avait été chargé de remplir le même devoir pour Anne d'Autriche; mais cette oraison funèbre est demeurée moins connue. Depuis son épiscopat, Bossuet monta moins souvent en chaire; d'autres devoirs, d'autres occupations employèrent tous ses moments. Les Oraisons funèbres, dont la voix publique a fait son premier et son plus glorieux titre à l'éloquence, ne sont qu'au nombre de six (1). Il ne rechercha point l'occasion de les pro-

(1) Laharpe a dit de ces Oraisons: « Ce sont » des chefs-d'œuvre d'une éloquence qui ne pou» vait pas avoir de modèle dans l'antiquité, et que » personne n'a égalée depuis. Bossuet ne s'y sert

noncer; mais, pour honorer des trépas illustres, nulle solennité n'était aussi grande que des paroles de Bossuet; tant il était admiré et vénéré de ses contemporains, qui voyaient une vie si pure, un cœur si simple s'unir à un génie sublime ! Quand La Bruyère écrivait: « Parlons d'avance » le langage de la postérité, *un* » *Père de l'Église*, » il ne faisait que répéter ce que disaient la ville et la cour. Ce fut seulement dans quelques grandes occasions qu'il fit encore entendre sa voix. Il consentit aussi à prêcher pour la profession de Mme. de la Vallière; lui-même dit dans son sermon: » Je romps un silence de tant d'années; » je fais entendre une voix que les » chaires ne connaissent plus. » On ignore pourquoi ce sermon passe, auprès de quelques critiques, pour inférieur aux autres discours de Bossuet. On n'y trouve rien qui soit personnel à Mme. de la Vallière, rien qui rappelle ni l'amour du roi pour elle, ni ses faiblesses. Si c'est là ce qu'on y regrette, c'est méconnaître et le génie de la chaire chrétienne, et la sublime gravité de Bossuet. Dans cette oraison funèbre (car c'est une sorte de mort sainte et volontaire qu'il célébrait et encourageait), il peint avec la même force que partout ailleurs le néant et le vide des choses terrestres, et la puissance bienfaisante de la grâce, qui ramène l'ame avec ardeur vers sa destination primitive, vers Dieu, loin duquel elle s'était égarée. Bossuet avait été nommé, en 1670, précepteur du dauphin. Deux ans auparavant, cette place avait, dit-on, été offerte à Chapelain, que, dans l'opinion du temps, on regardait encore comme le patriarche de la littérature. Bossuet se livra à ses nouveaux devoirs avec la conscience qu'il apportait à tout. Il se démit de son évêché, et ne voulut en indemnité qu'un modeste bénéfice: il fut, quelques années après, nommé premier aumônier de la dauphine. C'est pour l'éducation du Dauphin qu'a été composé le *Discours sur l'Histoire universelle*, et un autre ouvrage moins lu et moins célébré, *la Politique de l'Écriture sainte*, livre où la politique est vue de haut, comme voyait Bossuet, d'où l'on ne saurait tirer aucune règle pratique, mais sublime, parce qu'il prend toutes les choses à la source. C'est une suite de citations tirées de l'Écriture, unies par quelques réflexions qui servent de transitions. Les paroles de la Bible et de l'Évangile semblent être sorties de la bouche de Bossuet, et ses propres pensées semblent au-dessus de l'humain, comme l'Écriture sainte. Il n'y est question ni de gouvernement, ni de constitution des états, ni de balance des pouvoirs; mais on y voit comment les souverains doivent être pieux et justes; les peuples, obéissants et fidèles; quels châtiments Dieu réserve aux rois tyranniques et aux nations orgueilleuses et corrompues. On n'y apprend point quelles formes de gouvernement sont préférables; quelles lois sont les meilleures; quelle conduite il faut tenir pour réformer les états, pour arrêter la tyrannie des princes ou la révolte des peuples. Bossuet ne se croit point si habile; il ordonne aux uns et aux autres de craindre Dieu et de pratiquer sa loi; du reste, il s'en remet à la Providence divine. Il avait vu, en planant sur l'histoire universelle, que c'est elle, et non les hommes, qui dispose du destin des empires, et qu'ils sont entraî-

» pas de la langue des autres hommes. Il fait la » sienne; il la fait telle qu'il la lui faut pour » la manière de penser et de sentir qui est à lui: » expressions, tournures, mouvements, construc- » tions, harmonie, tout lui appartient. »

nés par un courant immense que l'on ne peut ni remonter, ni arrêter. Cette résignation et cette patience chrétiennes semblent favoriser les opinions qui tendent au despotisme: on le lui a souvent reproché. Il avait aussi le projet de composer un livre spécialement destiné aux lois et aux coutumes françaises; il n'en eut point le temps, non plus que de continuer le *Discours sur l'Histoire universelle*, qui s'arrête à Charlemagne. Le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* fut encore destiné aux études du dauphin. C'est une exposition claire et méthodique des facultés humaines, de leur exercice, de leurs rapports réciproques, d'où l'idée de Dieu se trouve déduite et démontrée; en un mot, c'est un traité complet de métaphysique, et il est étonnant que les auteurs qui se sont si fort occupés de cette science, n'aient point fait mention d'un livre aussi remarquable et aussi sage. On y reconnaît l'école de Descartes, et l'étude habituelle de Platon et d'Aristote. Bossuet, comme tous les cartésiens, y fait une large part à la matière et à son influence; il va même jusqu'à supposer une sorte d'ame physique et animale, à laquelle il attribue des facultés assez élevées, réservant pour l'ame divine et spirituelle la tendance vers le juste, le vrai, le bon, vers toutes les notions abstraites et infinies; tendance qui, suivant lui, est le caractère distinctif de la créature humaine. Pour la connaissance de Dieu, après l'avoir rattachée d'abord aux causes finales, ce qui est une preuve de sentiment, plutôt que de métaphysique, il la fait dériver plus immédiatement du penchant de l'ame humaine pour la perfection et l'infini, et il dit, ce qui depuis a été fort répété dans la philosophie allemande, que le fini suppose et nécessite l'infini, et que tendre vers un but qu'on ne peut atteindre, démontre l'existence de ce but. Mallebranche en a dit à peu près autant, mais avec moins de force et d'élévation: un des chapitres les plus distingués par la clarté et l'analyse, c'est celui qui traite de l'ame des bêtes. Aucun métaphysicien n'a raisonné sur cette question d'une manière aussi remarquable. Bossuet s'occupait des détails minutieux de l'éducation du prince avec autant de soin que des considérations générales: c'est ce que nous voyons dans une lettre qu'il écrivit pour rendre à Innocent XI un compte de cette éducation, que lui avait demandé ce pontife. Cette lettre est belle et curieuse; elle peut servir à comparer les caractères différents que Bossuet et Fénélon apportèrent dans l'éducation des deux princes qui leur furent confiés. Dans Bossuet, l'on voit une raison droite et élevée, une idée juste du résultat auquel il est de son devoir de parvenir, mais une espèce de gravité qui ne dut jamais le porter à se plier au caractère de son élève, à se faire enfant avec lui, à proportionner son langage aux idées et à l'âge, à donner à l'instruction une forme aimable et complaisante; il a une persuasion toute simple qu'il suffit de montrer aux hommes leur devoir, et de leur dire qu'il faut l'accomplir. En cela, comme en plusieurs autres choses, Bossuet n'était pas de ce monde; il connaissait l'homme et non les hommes. Il eut, dans cette éducation, de moindres succès que Fénélon; mais le dauphin pouvait être moins bien doué que son fils, et d'ailleurs il avait déjà neuf ans lorsqu'on le confia à Bossuet. Une autre occupation à laquelle sa vie était aussi consacrée, c'était la conversion des protestants. Beaucoup de copies de l'*Exposition de la doc-*

trine catholique s'étaient répandues, et ce livre passait de plus en plus pour ce qui avait été fait de plus solide contre la réforme. Les docteurs protestants prétendirent alors que ce n'était pas la doctrine avouée et reconnue dont Bossuet avait pris la défense, mais qu'il avait lui-même modifié la religion pour la mieux défendre. Il résolut alors de publier son ouvrage. D'abord il l'imprima à peu d'exemplaires, le distribua aux évêques de France, en leur demandant leurs observations, et, après en avoir fait usage, l'ouvrage fut rendu public. C'est ce qui a donné lieu au bruit répandu par les protestants, que Bossuet avait été obligé de retirer et de changer sa première édition. L'*Exposition de la doctrine catholique* fut hautement approuvée à Rome; bientôt, elle fut traduite dans toutes les langues, et contribua à convertir beaucoup de personnes raisonnables. Les ministres réformés, Noguier, Bastide et Brueys s'empressèrent de réfuter un livre qui leur était si redoutable. Bossuet répliqua aux deux premiers, et fit au dernier la meilleure de toutes les réponses, en le convertissant à la foi catholique (*V.* Brueys). En 1768, au milieu de cette controverse, Mlle. de Duras, qui était protestante, ayant, après la lecture de ce livre, conçu quelques doutes sur la vérité de sa religion, en parla au ministre Claude, qui lui promit de résoudre les objections du livre, même en présence de Bossuet. Celui-ci consentit facilement à cette conférence; elle se passa devant un auditoire peu nombreux, et, le lendemain, Mlle. de Duras renonça au calvinisme. Cette conférence ayant eu un grand éclat, il en parut une relation assez informe; Bossuet crut devoir en rendre un compte plus exact. Son récit est plein d'égards pour la science et les vertus du ministre Claude, et nous montre combien la discussion fut calme et lumineuse, comme il convenait en de telles matières et entre de tels hommes. En général, toutes les controverses de Bossuet avec les réformés ont un caractère de dignité et de douceur. Il relève leurs continuelles contradictions avec supériorité, mais sans amertume et sans orgueil. Au milieu de ses travaux, il s'était formé une récréation digne de lui; il réunissait fréquemment quelques hommes célèbres dans l'Église et dans les lettres, l'abbé de la Broue, Pélisson, l'abbé Renaudot, d'Herbelot, l'abbé Fleury, l'abbé de Fénélon, qui, jeune encore, se montra empressé d'être l'admirateur et le disciple de Bossuet. Dans cette savante société, on traitait des questions d'histoire, de philosophie, d'érudition; on jugeait des ouvrages nouveaux; Bossuet y apportait ce qu'il se proposait de publier; chacun y rendait compte de ses travaux; mais la matière principale était la religion: tous soumettaient leurs difficultés à Bossuet, oracle de l'Église. Ils entreprirent en commun une lecture de la *Bible*, où chacun devait fournir ses réflexions et le résultat de ses études. Ce projet fut interrompu et ne fut point achevé. On en trouve quelques traces dans les œuvres de Bossuet, et il a publié divers fragments qui se rapportent à cette lecture commune. Il fut reçu à l'académie française le 8 juin 1671. En 1681, l'éducation du dauphin étant finie, le roi, pour récompenser Bossuet, le nomma évêque de Meaux. Il embrassa dès-lors avec zèle les devoirs de l'épiscopat, et reprit la prédication pour les fidèles de son diocèse. Ses sermons étaient des exhortations paternelles et familières; jamais il ne les préparait: il s'abandonnait à son inspiration, tan-

tôt simple et touchant, tantôt puissant et sublime. Son éloquence avait laissé de longs souvenirs et une tradition de respect et d'admiration parmi son troupeau. Il s'occupa sans cesse d'instructions pastorales, de pieuses recommandations ; il a composé des prières et un catéchisme qui depuis a été généralement adopté ; lui-même l'enseignait quelquefois aux petits enfants. Il traduisit en vers quelques psaumes pour satisfaire à la piété de quelques religieuses. Enfin, on voit, en lisant la collection volumineuse de ses œuvres, qui cependant est loin d'être complète, que sa vie entière était consacrée à ses devoirs. Deux des ouvrages les plus éloquents de Bossuet, les *Méditations sur l'Evangile* et les *Elévations sur les mystères*, furent composés pour l'instruction des religieuses d'un couvent de Meaux. Il ne dédaignait pas de diriger lui-même les personnes en qui il remarquait une ardente piété. Il a entretenu pendant toute sa vie une correspondance avec une veuve nommée Mme. Cornuau, qui s'était retirée dans un couvent. On a imprimé ces lettres dans l'édition de D. Deforis ; elles sont remarquables par la simplicité, l'indulgence et la modération : rien n'y est exagéré ; on n'y voit aucune mysticité que celle des livres saints. La religion de l'Evangile et de l'Ecriture suffit à Bossuet. Il n'a aucun besoin de la plier au tour particulier de son imagination et de son caractère ; il la sent si grande et si forte, qu'elle le remplit, et ne laisse en lui rien de vide, ni de vague. En 1682, le roi, qui, depuis plusieurs années, avait eu quelques démêlés avec le pape pour le droit de régale, et qui, par un édit de 1673, avait déclaré que ce droit était applicable à tout le royaume, voulut faire approuver l'édit par le clergé de France ; les évêques furent solennellement assemblés ; et, comme le pape mettait une opposition ouverte au désir du roi, et menaçait d'en venir à quelque extrémité, la question devint bientôt plus importante et plus générale, et l'on eut à régler l'étendue du pouvoir du St.-Siège dans le royaume. Bossuet fut l'ame de cette assemblée du clergé ; elle fut ouverte par un sermon qu'il prononça ; il prit pour sujet l'unité de l'Eglise, afin de montrer et de protester hautement que l'on ne songeait pas à s'en écarter ; mais le discours se sent un peu de l'embarras où se trouvait Bossuet, à la fois si soumis et si dévoué aux deux puissances, et contraint de combattre l'une au nom de l'autre. Il semble cependant qu'il avait embrassé sincèrement et entièrement la cause royale : il était sujet fidèle comme il était chrétien, avec cette simplicité de cœur, cette humilité qui tient, non au défaut de force, mais au besoin d'être vrai, et de vivre en paix avec soi-même. Nul, peut-être, au milieu de l'admiration universelle pour Louis XIV, n'eut pour lui autant de respect et de dévouement que Bossuet. Des hommes sages ont trouvé même qu'il portait trop loin cette aveugle approbation du pouvoir royal. Le grand Arnauld, qui toujours admira Bossuet, dit dans une lettre : « Il y a néanmoins un *verum-* » *tamen* dont j'appréhende qu'il n'ait » à rendre compte à Dieu : c'est qu'il » n'a pas le courage de rien représen- » ter au roi. C'est le génie du temps, » même à l'égard de ceux qui ont de » grandes lumières. » Ce reproche ne se rapporte à aucune indulgence de Bossuet pour les désordres du roi ; il eut toujours un saint courage pour condamner les amours illégitimes de Louis XIV ; et plusieurs fois il le ra-

mena, pour quelques instants, à mieux pratiquer la religion et la morale. Dans l'assemblée du clergé, l'on ne peut pas dire non plus que son respect pour le roi ait entraîné Bossuet trop loin; il se conforma à l'esprit et à la tradition de l'église gallicane, et c'étaient les droits des évêques autant que ceux du trône qu'il défendait. Ce fut lui qui rédigea les quatre propositions qui sont toujours demeurées depuis, une loi de l'état. Le pape s'en montra fort irrité, et les fit brûler. Bossuet entreprit de les défendre, et son ouvrage n'a été publié qu'après sa mort, sans qu'il y eût mis la dernière main. La conversion des protestants, et la controverse avec leurs docteurs, continuaient toujours à être sa principale affaire. Il publia, en 1682, le *Traité de la Communion sous les deux espèces*, où il montra que, de tout temps, l'Eglise avait autorisé la communion sous une seule espèce, et que les réformés regardaient à tort cette pratique comme opposée à la vraie religion. Il croyait pourtant qu'il n'y avait nul inconvénient à satisfaire le désir des peuples qui se montreraient affectionnés à la communion sous les deux espèces. Mais le plus grand ouvrage qu'il ait composé contre la réforme, c'est l'*Histoire des variations*. Rien de plus fort, ni de plus raisonnable n'a jamais été dit pour ramener les protestants; parmi les ouvrages de Bossuet, aucun ne montre plus de science, de franchise, de fermeté. On y voit une certitude de conscience, une autorité simple et imposante, qui étonnent et subjuguent; nul livre ne comporte moins de réplique; pour échapper à sa puissance, il faut transporter le théâtre de la discussion hors de la religion chrétienne, et s'armer de l'esprit de doute et de philosophie qui attaque ou dédaigne toute religion révélée. Bayle en convient assez positivement. Long-temps après, un homme d'un esprit froid et éclairé, Gibbon, fut converti par la lecture de ce livre; on voulut le ramener à la réforme, mais il ne put sortir de la religion catholique que par le scepticisme : cela résulte nécessairement du principe que Bossuet avait adopté pour cette controverse : « La véritable simplicité de » la doctrine chrétienne consiste es- » sentiellement à toujours se détermi- » ner, en ce qui regarde la foi, par » ce fait certain : hier on croyait ainsi, » donc aujourd'hui il faut croire en- » core de même. » En effet, il n'y a plus de religion dès qu'on admet la possibilité d'une novation. En prouvant donc, par son immense et sincère érudition, la perpétuité de l'Église et la nouveauté de la croyance réformée, qui essayait vainement de se rattacher aux premiers jours de la religion par l'intermédiaire de quelques hérésies, Bossuet précipitait les ministres dans mille contradictions. Si, au contraire, l'on prétendait avoir le droit d'échapper à l'autorité de l'Église, en formant une nouvelle Église on commettait une inconséquence; de façon que, pour raisonner juste, il en faut venir à une anarchie et à une indifférence entière et reconnue. L'*Histoire des variations* ne resta pas sans réplique. Un fanatique visionnaire, désavoué par les plus raisonnables de sa secte, Jurieu, attaqua surtout Bossuet avec une grande fureur; les répliques qu'il s'attira sont vives et démonstratives; il y en a une surtout digne de remarque, où la question de la souveraineté du peuple est examinée dans les mêmes termes qu'elle l'a été depuis, ainsi que la théorie du contrat social. Bossuet y va bien avant en soutenant le pouvoir royal, et n'admet presque aucune borne légale. Il croit que les mœurs et le cal-

cul bien entendu de l'intérêt des princes sont une garantie suffisante. Ce sont de ces questions où les deux solutions sont absurdes quand elles sont absolues; mais l'écrit de Bossuet est assurément un des plus beaux qui aient paru sur cette matière. Parmi la foule d'ouvrages publiés sur la réforme, on doit aussi remarquer le *Commentaire sur l'Apocalypse*. Quelques protestants avaient voulu y trouver une prédiction de la chute de l'autorité papale. Bossuet entreprit de montrer que la prophétie, outre son sens mystique qui se rapporte à la fin des temps, s'appliquait à la chute de l'empire romain; cette explication est présentée d'une manière probable, et l'on peut facilement se figurer quel effet produit l'imagination de Bossuet, maniant les symboles terribles de l'Apocalypse, montrant la destruction de Rome par les barbares, le renouvellement des nations, leur corruption et leurs calamités. Tant de combats avec les protestants avaient fait de Bossuet le représentant de la religion catholique. Tous les hommes éclairés et raisonnables de la réforme professaient pour lui une haute admiration, et lorsque, vers 1690, on songea à réunir les luthériens à l'Église, on s'adressa à Bossuet. La négociation avait commencé entre l'évêque de Neustadt et un sage et habile docteur, nommé Molanus. La cour de Brunswick, qui s'occupait de ce projet, engagea Leibnitz à entrer en relation avec Bossuet. La négociation, comme on peut le penser, ne put pas être continuée long-temps; mais la correspondance à laquelle elle donna lieu est très remarquable; on se plaît à voir les égards et la considération réciproque que se témoignent deux hommes tels que Bossuet et Leibnitz. Bossuet, avec conviction, mais sans hauteur, laissa voir qu'on ne pouvait faire de concession ni traiter de puissance à puissance. Il se montra plus facile sur les choses de pure discipline, et n'aurait pas été trop éloigné d'accorder aux luthériens réconciliés la communion sous les deux espèces, à leurs ministres, déjà engagés dans les liens du mariage, la faculté de conserver leurs femmes (1), et d'autres articles moins importants de discipline. Leibnitz, plus philosophe que théologien, n'a pas le même empressement ni la même facilité d'espérance que le bon Molanus; mais il est plein de vénération pour Bossuet. Quelquefois ces lettres sont mêlées, par digression, de questions purement philosophiques, et il est singulier de voir Leibnitz refusant d'accorder à la matière autant de propriétés que lui en attribue Bossuet, disciple de Descartes. Un nouveau combat vint employer toutes les forces de sa vieillesse; la dévotion mystique et passionnée de Mme. Guyon, qui déjà avait en divers lieux inspiré quelques alarmes, séduisait alors la ville et la cour. Tous ceux qui composaient la société du duc de Beauvilliers (et surtout Fénélon) étaient subjugués par l'attrait de cette doctrine exaltée. Mme. de Maintenon l'avait introduite à St.-Cyr; chaque jour ajoutait à l'influence de Mme. Guyon. L'évêque de Chartres fit naître dans l'esprit de Mme. de Maintenon quelques scrupules; elle désira que Bossuet, le cardinal de Noailles, alors évêque de Châlons, et M. Tronson, supérieur de St.-Sulpice, examinassent les livres et les opinions de Mme. Guyon. Fénélon se fit auprès d'eux, non point le défenseur, mais le modeste interprète du langage bizarre de Mme. Guyon, qu'à

(1) Voyez *Lettre de Bossuet à M. de Brinon*, du 20 septembre 1691, pag. 339, t. I des *Œuvres posthumes*.

juger par ses expressions, on eût prise du moins pour insensée. Il essaya de montrer, surtout à Bossuet, qu'au fond c'était la même doctrine qu'avaient professée les mystiques approuvés par l'Église, S. François de Sales, Ste. Thérèse, etc. Après beaucoup de conférences, les trois commissaires rédigèrent trente-quatre articles qui contenaient une condamnation entière, mais indulgente, des livres de Mme. Guyon. Fénélon, après quelques difficultés, signa ces articles. Peu de temps après, il fut nommé archevêque de Cambrai. Rien encore n'avait troublé sa liaison avec Bossuet, qui voulut absolument sacrer celui qui se disait son respectueux disciple. Sur ces entrefaites, M. de Noailles fut aussi nommé archevêque de Paris. La voix de l'Église appelait Bossuet à ce siége; Mme. de Maintenon détermina un autre choix. Cependant Bossuet avait été révolté plus qu'un autre par la dévotion rêveuse de Mme. Guyon. Accoutumé au langage simple et sévère des Ecritures, et à la précision de l'école, il n'avait nul penchant vers le mysticisme, et croyait dangereux de professer une religion qui comptait pour rien la conduite et même les sentiments positifs; il lui semblait orgueilleux et contraire à l'esprit de l'Évangile, de reléguer dans le vulgaire les pratiques, les bonnes œuvres, la prière, l'espoir du salut, et de chercher au-delà une contemplation indéfinissable et un amour de Dieu si idéal, qu'on pouvait, à force de l'aimer, oublier de le servir. Nul doute que c'était ouvrir la porte à la licence, et qu'il n'y avait qu'un pas de là à regarder le péché comme anéanti et sans conséquence, pendant que l'ame vivait dans les régions célestes. Fénélon et Mme. Guyon disaient bien que la pratique devait être le fondement de cette terrestre béatitude; mais Bossuet ne croyait pas que l'on dût professer hautement et proposer, comme but, une chose toute individuelle que chacun éprouve à sa manière, où les sens peuvent donner le change à l'ame, et qui peut facilement faire oublier la route même qui devrait y conduire. Ce n'est pas qu'il ignorât ces états de l'ame; il avait dit: « Là, s'entendrait la dernière » consolation de l'amour divin, dans » un endroit de l'ame si profond et si » retiré, que les sens n'en soupçonnent rien, tant il est éloigné de leur » région; mais, pour s'expliquer sur » cette matière, il faudrait un langage » que le monde n'entendrait pas. » De nouveaux torts de Mme. Guyon ayant encore animé Bossuet, il résolut de poursuivre le quiétisme à toute extrémité. Mme. Guyon fut arrêtée; les évêques, par des mandements, censurèrent et interdirent ses livres dans leur diocèse, et Bossuet entreprit une réfutation complète et directe des nouveaux mystiques. Fénélon ne voulut point se prêter à cette espèce de persécution d'une femme qu'il avait admirée, dont il connaissait le fond du cœur pour religieux et pur, et qu'il lui semblait que l'on condamnait en s'attachant aux paroles et non au sens. Bossuet s'offensa de ces ménagements; il s'irrita de cette opposition de Fénélon, qui ne s'expliquait jamais sur le fond de la doctrine; qui semblait dire que de certaines ames étaient seules capables de comprendre Mme. Guyon; qui voulait raffiner sur la religion; qui, enfin, s'était donné la mission de purger le quiétisme de ce qu'il pouvait présenter de répréhensible. Les esprits s'aigrirent successivement; les différences de caractère qui existaient entre ces deux grands et saints personnages, éclatèrent dès que l'amitié eut cessé. Bossuet, droit, sim

ple, inébranlable dans sa conviction, ne concevant ni les distinctions, ni les nuances, emportant tout de haute lutte; Fénélon, rempli de finesse et de douceur, aimant à plaire à chacun par bienveillance, entrant dans le sens d'autrui, modifiant involontairement ses paroles pour ne point heurter, nourrissant sur la politique des idées toutes différentes, éloquent par séduction plus que par puissance, d'une imagination douce, aimable et riante, plus spirituel enfin que Bossuet, comme le disait souvent celui-ci avec fierté. La lutte une fois engagée entre de tels hommes, forts de leur pureté et de leur conscience, devait être vive, et nulle part peut-être leur ame ne s'est montrée plus puissante. Pendant que Bossuet composait son livre contre les mystiques, Fénélon se crut obligé de les soutenir, et publia ses *Maximes des Saints*, où il s'efforçait de trouver, dans les écrits des auteurs que l'*Église honore d'un culte public*, les mêmes opinions qu'on avait reprochées à Mme. Guyon: alors le scandale éclata. Louis XIV, entraîné par Bossuet, exila Fénélon, disgracia ses amis, et déféra à Rome les *Maximes des Saints*, pour que ce livre fût condamné. La querelle continua et s'anima chaque jour davantage. Bossuet, de plus en plus âpre, s'irritant sans cesse du ton modéré et soumis de Fénélon, qui donnait à ses reproches la forme d'insinuation, qui, par son humilité et sa soumission, paraissait accuser son adversaire d'orgueil et de despotisme; Bossuet, impétueux et terrible; Fénélon, parant adroitement les coups, et donnant à son adversaire toute l'apparence de l'acharnement et de l'animosité; rien n'a plus d'attrait qu'une telle polémique, où les intérêts vulgaires, où l'amour-propre littéraire ne sont pour rien, où chacun défend une noble cause, et ne diffère que sur la manière d'aimer et de servir Dieu. Jamais l'éloquence n'eut pour base plus certaine la sincérité; et si quelque faiblesse humaine, quelque irritation de l'orgueil se mêle à de si beaux motifs, c'est tellement à l'insu des deux adversaires, qu'à les lire on ne s'en aperçoit pas, et qu'on se reproche même la froide réflexion qui donne cette idée. Après une longue controverse, le livre de Fénélon fut condamné, non sans difficulté; car le roi fut obligé d'exiger du pape un jugement que le pontife croyait à peine nécessaire. Fénélon se soumit humblement (*Voy.* FÉNÉLON); mais Bossuet ne trouva jamais sa rétractation suffisante; il ne lui parut pas qu'elle s'appliquât assez au fond des choses (1). Cependant, la conduite et le ton que Fénélon avait eus pendant cette dispute avaient fini par lui concilier les esprits; et si Bossuet eût attaché quelque importance à l'opinion du public, que certes il n'apercevait même pas, il aurait pu s'affliger de voir qu'on n'avait plus pour lui cette universelle vénération. Beaucoup de personnes, pénétrant mal dans l'intérieur de cette grande ame, et lui attribuant les torts de quelques-uns de ses partisans, le taxèrent de dureté et d'orgueil; et ce reproche a souvent été répété dans la postérité, sans trop de connaissance de cause. D'autres travaux occupèrent encore les dernières années de Bossuet. Il fit contre la comédie un traité qu'il est curieux de comparer à celui qui depuis a été composé par J.-J. Rousseau, d'après des motifs de morale purement humaine. Il provoqua dans

(1) On pourrait juger de l'importance que Bossuet mit à cette querelle par ce trait que rapportent quelques historiens: « Qu'auriez vous fait si » j'avais soutenu M. de Cambrai, lui demanda un » jour Louis XIV? — Sire, répondit Bossuet, » j'aurais crié vingt fois plus haut. »

l'assemblée du clergé, en 1700, des réglements et des instructions sur la conduite des ecclésiastiques qu'il voulait ramener à l'observation scrupuleuse de leurs sévères devoirs. Peu de temps après, il écrivit contre Richard Simon, auteur de l'*Histoire critique de l'Ancien Testament;* puis encore contre Dupin et contre quelques auteurs, qui avaient cru retrouver à la Chine et dans l'Orient des traces, non interrompues depuis le déluge, du culte du vrai Dieu. Il avait presque atteint sa 76e. année, et son ame conservait encore la même force et la même activité, quand il ressentit les douleurs de la pierre; la fièvre s'y joignit, et il mourut à Paris le 12 avril 1704. Son corps fut transporté dans la cathédrale de Meaux. Après la mort de Bossuet, quelques réfugiés osèrent publier que ses sentiments secrets sur la religion différaient de sa doctrine publique. Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, se complaît à rapporter cette absurdité; il réfute, pour avoir aussi le plaisir de la raconter, l'anecdote absurde du mariage de Bossuet avec Mlle. Desvieux de Mauléon. Les contemporains de Bossuet lui rendirent, en général, une haute justice. Ses mœurs, son savoir, son éloquence, son caractère apostolique, firent de lui, pendant de longues années, le bouclier de la religion en France; mais, quelle que soit l'admiration qu'inspire un homme vivant, on n'ose point le porter tout-à-fait au rang suprême des hommes qui honoreront à jamais l'humanité. Un tel jugement ne peut être rendu que par la postérité, qui voit le passé sous un aspect plus solennel. Du temps de Louis XIV, on faisait encore des comparaisons de Bossuet à Fléchier ou à Mascaron; on mettait en parallèle leur talent; aujourd'hui, l'on peut plus franchement prononcer que, parmi les hommes éloquents, aucun ne l'a été à la manière de Bossuet. Jamais l'éloquence ne fut plus dégagée de tout artifice, de tout calcul : c'est une grande ame qui se montre toute à nu, et qui entraîne avec elle. Les mots, l'art de les disposer, l'harmonie des sons, la noblesse ou le vulgaire des expressions, rien n'importe à Bossuet; sa pensée est si forte, que tout lui est bon pour l'exprimer. Il a dans sa simplicité une sorte de rudesse qui semble braver le lecteur, et rejeter dédaigneusement tout ce qui plaît ou qui séduit. L'habitude des livres saints avait donné à son langage comme une autorité prophétique; et, après l'*Ecriture*, qui a été inspirée par l'Esprit saint, il n'y a rien de si grand que Bossuet, qui a été inspiré par la simple et forte persuasion de son cœur, sans aucun mélange de motifs humains. Plus le talent semble un instinct, plus il paraît avoir une origine céleste, plus il paraît un don de Dieu. On a dit de Bossuet, qu'il était inégal. Les critiques, qui cherchent dans le langage, non point la révélation de l'ame, mais des procédés imitables et des modèles plus ou moins classiques, peuvent parler ainsi, mais quand on a pénétré dans l'intérieur de Bossuet, on le retrouve le même dans chaque mot qui est sorti de sa bouche, et cela doit être avec un caractère tel que le sien. On a fait un choix dans ses œuvres, et l'on a depuis long-temps recommandé, par préférence, à l'admiration, les *Oraisons funèbres* et le *Discours sur l'Histoire universelle*. Cette sorte de réprobation pour ses autres écrits est injuste; elle empêche de connaître à fond l'homme lui-même, et de remonter ainsi à la source de son talent. Quand on a bien lu Bossuet, on ne connaît plus ces prédilections, et l'on ne voit plus dans ses écrits que la diffé-

rence des sujets. Pour emprunter à S. Augustin une louange qui semble destinée à Bossuet, « son discours se ré» pand à la manière d'un torrent, et, » s'il trouve en son chemin les fleurs » de l'élocution, il les entraîne plutôt » avec lui par sa propre impétuosité, » qu'il ne les cueille avec choix pour » se parer d'un tel ornement. » Et, en se servant d'une expression de Bossuet lui-même : « L'éloquence » suivait comme la servante, non » recherchée avec soin, mais attirée » par les choses même. » L'histoire bibliographique de ses ouvrages (1) mérite un soin particulier : les écrits de Bossuet sont fort nombreux; ils font autorité, en matière de dogme et de doctrine, comme ceux des pères de l'Église; ce qu'il a écrit sur la discipline et les libertés de l'Église gallicane, n'a pas un moindre pouvoir en politique. Il existe plusieurs recueils des *Œuvres de Bossuet;* le plus complet est celui qui fut imprimé à Paris, 1743-1753, 20 vol. in-4°. L'abbé Pérau est l'éditeur de cette vaste collection. Les trois derniers volumes contiennent les *Œuvres posthumes*, et furent publiés en 1753, par Ch. Fr. le Roi, ex-oratorien. Dom Deforis, bénédictin, entreprit de donner, en 1772, une nouvelle édition des *Œuvres de Bossuet.* Il en avait publié 21 volumes in-4°., lorsque la révolution vint interrompre ses travaux. Cette édition, qui serait la meilleure, si elle était achevée, contient un grand nombre d'ouvrages de l'auteur, qui n'avaient pas encore été imprimés. On fait peu de cas d'une autre édition des *Œuvres choisies de Bossuet*, donnée à Nîmes en 1785, 8 vol. in-8°. Voici la liste des ouvrages de Bossuet, selon l'ordre chronologique de leur publication : I. *Réfutation du catéchisme de Paul Ferry, ministre de la R. P. R.*, Metz, 1655, in-4°. Cet ouvrage procura la conversion de plusieurs protestants, et même de quelques ministres; il était devenu rare, lorsqu'on le réimprima à Paris, en 1729, in-12. II. *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre* (Henriette-Marie de France, 3e. fille de Henri IV), Paris, 1669, in-4°. III. *Oraison funèbre de Madame* (Henriette d'Angleterre, 1re. femme de Philippe de France, duc d'Orléans), Paris, 1670, in-4°. Il en parut deux autres éditions la même année. IV. *Discours prononcé à l'académie française*, le jour de sa réception (8 juin 1671), dans les recueils de cette académie. V. *Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse*, Paris, 1671, 1673, 1679, 1681, 1686, etc., in-12. Quelques critiques jaloux prétendirent, mais sans raison, que ce n'était qu'une copie du *Catechismus ocularis*, imprimé en Espagne en 1616. L'*Exposition* fut traduite en latin par l'abbé Fleury, revue par Bossuet, et imprimée à Anvers en 1680; en italien par Nazari, Rome, 1678; en flamand, Anvers, 1678; en allemand, Strasbourg, 1680; en anglais, Paris, 1672 et 1675. Elle fut réfutée par Brueys, Genève, 1681, in-12; par Valentin Albert, Leipzig, 1692, in-12; par Dan. Sever. Scultet, Hambourg, 1684, in-8°. Il en parut aussi trois réfutations anonymes, deux à Quévilly, sous le titre de *Réponse* (par de la Bastide) et de *Seconde réponse*, 1672 et 1680, in-12; à Anvers, 1682, in-12, sous le titre de *Réflexions.* Dès l'an 1686, l'*Exposition de la doctrine chrétienne* était déjà à sa 12e. édition. Il en a

(1) Cette partie bibliographique, qui suit, a été rédigée par M. V—ve.

paru depuis cette époque plusieurs autres : la dernière est celle que l'abbé Lequeux publia, avec des notes, en 1761, in-12; il y joignit la version latine de Fleury. Il existe une édition extrêmement rare de l'*Exposition*, c'est celle que Bossuet fit tirer en 1671, à dix ou douze exemplaires seulement, pour les communiquer à ses amis. Presque tous ces exemplaires lui revinrent chargés de notes; mais il en resta trois, entr'autres celui de Turenne, qui ne lui furent point rendus. C'est ce que Bossuet nous apprend lui-même dans un de ses *Avertissements aux protestants*, qui, à ce sujet, publiaient qu'il y avait une édition supprimée. L'un des trois exemplaires tomba entre les mains de Wack, archevêque de Cantorbery, et il est resté en Angleterre; les deux autres sont à Paris, l'un chez M. Debure, libraire, l'autre dans le cabinet d'un amateur. La 1re. édition du même ouvrage, pour le public, parut à Paris, la même année 1671. Cette double édition de 1671 a donné lieu à plusieurs discussions et méprises entre les bibliographes. (*Voyez*, dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, de M. Barbier, une note savante et curieuse sur cet objet). VI. *Règlement du séminaire des filles de la propagation de la foi, établies à Metz*, Paris, 1672, in-18. Bossuet était supérieur de cette maison, et grand-archidiacre de Metz, lorsqu'il composa ces règlements. VII. *Discours sur l'Histoire universelle*, Paris, 1681, in-4°.; 2e. édition, Paris, 1682, in-12; 5e. édition, revue par l'auteur, Paris, 1703, in-8°.: elle contient des additions importantes sur l'inspiration des livres saints. Les éditions de cet ouvrage admirable se sont multipliées à l'infini; on recherche celles que nous venons d'indiquer, surtout la première. On fait cas aussi des éditions de Roulland, dans le 17e. siècle. Trois éditions remarquables ont été données depuis, par Didot l'aîné: 1784, in-4°., tirée à 240 exemplaires; 1786, 2 vol. in-8°., à 350; 1784, 4 vol. in-18, à 450 exemplaires. Ces trois éditions, sur papier vélin, font partie de la belle collection des auteurs classiques, pour l'éducation du dauphin. Le *Discours sur l'Histoire universelle* est divisé en trois parties; la première, entièrement chronologique, renferme en abrégé le système d'Usserius; la seconde est une suite de réflexions sur l'état et la vérité de la religion; et la troisième, qui est historique, contient le rapide et sublime tableau des révolutions des empires. L'abbé de Parthenay, aumônier de la duchesse de Berri, traduisit en latin le *Discours* de Bossuet, et le fit imprimer à Paris, en 1718, in-12. Le même ouvrage a été traduit en italien, par le comte Louis Verzano, Modène, 1712; et par un carme, déguisé sous le nom de *Selvaggio Canturani*, Venise, 1712 et 1742, in-8°. On sait qu'il a paru une prétendue continuation du *Discours* de Bossuet, sous le nom de *Jean de la Barre*, avocat, Amsterdam, 1704, in-12, et que cette suite, souvent réimprimée en Hollande et en France, n'a servi qu'à mieux faire sentir le regret que Bossuet n'ait point achevé son ouvrage. Gin donna aussi en 1802, 2 vol. in-12, un *Discours sur l'histoire universelle, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours* (1789), *faisant suite à celui de Bossuet*. C'est une compilation qui n'a pas toujours assez d'exactitude. On a prétendu, dans ces derniers temps, avoir retrouvé la suite du *Discours* de Bossuet, composée par lui-même. La confiance du public a été trom-

pée ; mais ce qui avait pu la faire naître, c'est qu'on lit dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* : « M. Treuvé, qui a été long-» temps théologal de Meaux, sous » M. Bossuet, m'a mandé, en 1719, » que tous les manuscrits de ce prélat » étaient entre les mains de M. Bos-» suet, évêque de Troyes, et que la » partie historique du second *Dis-» cours sur l'Histoire universelle* » était achevée. » On a enfin publié, en 1805, la continuation du Discours de Bossuet, par l'auteur lui-même, depuis 810 jusqu'en 1661. Cette continuation a été stéréotypée, et forme 2 vol. in-12 ou in-18. ; mais, telle qu'elle est, on ne doit la regarder que comme des matériaux rassemblés par Bossuet, et non rédigés. VIII. *Sermon prêché à l'ouverture de l'assemblée du clergé*, le 9 nov. 1681, Paris, 1682, in-4°. ; réimprimé, ibid., 1726, in-12. C'est le beau Discours sur l'unité de l'Eglise. IX. *Lettre de monsieur l'évêque de Condom à M. Dubourdieu, pour lui faire voir que les protestants sont bien éloignés de penser comme nous de notre religion, ainsi qu'ils croyent cependant le faire, avec la réponse de M. Dubourdieu, et un sermon du même Dubourdieu, sur le bonheur de la Ste.-Vierge*, Cologne, 1682, in-12. Bossuet fit paraître la même année la *Conférence avec M. Claude, sur la matière de l'Eglise*, Paris, 1682, in-12 ; ibidem, 1687, 1727. Le ministre Claude publia une *Réponse à la Conférence*, Quévilly, 1683, in-12. X. *Traité de la communion sous les deux espèces*, Paris, 1682, in-12, réimprimé à Bruxelles la même année ; à Paris, en 1686 et 1727 ; et traduit en anglais en 1683, in-12. Bossuet composa ce livre pour répondre aux nouveaux convertis, qui se plaignaient du retranchement de la coupe : il fut critiqué par Noël Aubert de Versé, et par de la Roque, en 1683. XI. *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France*, Paris, 1683, in-4°. XII. *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague, princesse palatine*, Paris, 1685, in-4°. ; réimprimée en 1733, in-4°., avec un écrit singulier de cette princesse, dans lequel elle rapporte la vision qui donna lieu à sa conversion. Bossuet fait allusion à cet écrit dans l'oraison funèbre. XIII. *Lettre pastorale aux nouveaux catholiques du diocèse de Meaux, pour les exhorter à faire leurs Pâques, et leur donner les avertissements nécessaires contre les fausses lettres pastorales des ministres*, Paris, 1686, in-4°. XIV. *Oraison funèbre de M. le Tellier, chancelier*, Paris, 1686, in-4°. XV. *Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé*, Paris, 1687, in-4°. ; Amsterdam, même année, in-12. Bourdaloue prononça aussi l'oraison funèbre du grand Condé. Toutes les éditions originales des oraisons funèbres de Bossuet, in-4°., sont fort belles et difficiles à réunir. XVI. *Catéchisme du diocèse de Meaux*, Paris, 1687, in-12 ; Lyon, 2e. édition, 1691, in-12 ; Meaux, 1691. Cet ouvrage, si justement estimé, a servi de base au *Catéchisme de l'Empire français*, qui n'en est, pour ainsi dire, que la reproduction. XVII. *Histoire des variations des Églises protestantes*, Paris, 1688, 2 vol. in-4°. ; 2e. édition, Paris, 1689, 4 vol. in-12, édition la plus exacte. Cette histoire, souvent réimprimée en France et en Hollande, contient un abrégé de celle des Albigeois et des Vaudois, des frères de Bohême, de Luther et de Calvin. On y trouve des recherches savantes et une vaste érudition. En 1698,

François Boutard composa une traduction latine de cet ouvrage, qu'il acheva en 1710. Bossuet en revit, avant sa mort, la préface et les deux premiers livres. Clément XI avait agréé la dédicace de cette traduction, mais elle n'a pas été publiée. Il parut une version italienne du même ouvrage, à Padoue, 1733, 4 vol. in-12. Le ministre Jurieu ayant attaqué l'*Histoire des variations*, Bossuet publia, en 1689-91, in-4°., six *Avertissements aux protestants*, dans lesquels il traite les principaux points de la religion, avec autant de force que de clarté. Réunis, ils forment le tome 3e. de l'*Histoire des variations*, in-4°. Ils ont été réimprimés à Liége, en 1710, et à Paris, en 1717, 2 vol. in-12. Les abbés Lequeux et le Roi les ont joints à l'édition estimée de l'*Histoire des variations*, qu'ils ont donnée à Paris, 1770, 5 vol. in-12; cette histoire fut attaquée par Gilbert Burnet en Angleterre, et par Jacques Basnage, en Hollande. Bossuet publia sa *Défense de l'Histoire des variations, contre la réponse de M. Basnage*, Paris, 1691, in-12. L'évêque de Meaux a principalement en vue, dans ce livre, de combattre la prise d'armes des protestants. XVIII. *Recueil des Oraisons funèbres prononcées par*, etc., Paris, 1689, in-12. Parmi les nombreuses éditions de ce recueil, on préfère celle donnée par l'abbé Lequeux, contenant *l'Histoire abrégée de la vie et de la mort des personnes qu'elles concernent*, Paris, 1762, in-12, de CLXVIII et 445 pages (on y trouve le catalogue des ouvrages de Bossuet), et celle de Paris, 1805, in-8°., avec un commentaire par Bourlet de Vauxcelles. XIX. *L'Apocalypse, traduite en français, avec le texte latin, et une explication*, Paris, 1689, in-8°., réimprimée à Lyon la même année. XX. *Explication de quelques difficultés sur les prières de la Messe*, Paris, 1689 et 1731, in-12. Bossuet adresse son livre à un nouveau catholique, et répond aux difficultés que les calvinistes tiraient de certaines prières de la messe, contre la transsubstantiation et la présence réelle. XXI. *Prières ecclésiastiques pour aider le chrétien à bien entendre le service de sa paroisse, aux dimanches et aux fêtes principales*, Paris, 1689, in-12. XXII. *Pièces et Mémoires touchant l'abbaye de Jouarre, avec une ordonnance de visite très importante*, Paris, 1690, in-4°. (1); XXIII. *Statuts et ordonnances synodales pour le diocèse de Meaux*, Paris, 1691, in-4°. XXIV. *Liber psalmorum, additis canticis, cum notis*, Lyon, 1691, in-8°., avec une savante dissertation. Le P. Lelong et Niceron ne donnent qu'une partie du titre de ce livre. XXV. *Lettre sur l'adoration de la Croix*, Paris, 1692, in-4°.; Liége, 1698; Paris, 1726, in-12. Cette lettre, datée de Versailles, le 17 mars 1691, est adressée *au Frère Armand Climaque, moine de l'abbaye de N., converti de la religion protestante à la religion catholique*. XXVI. *Libri Salomonis, proverbia, ecclesiastes, canticum canticorum, sapientia, ecclesiasticus, cum notis..... accesserunt ejusdem supplendæ in psalmos*, Paris, 1693, in-8°. Les notes sont remarquables par leur

(1) Bossuet eut un procès à soutenir contre l'abbesse de Jouarre; il écrivait au grand Lamoignon, en 1692: « ... je vous avoue, monsieur, » que je suis de l'humeur de ceux qui préfèrent aux » biens temporels, les droits sacrés du caractère. » Mais il ne laisserait pas de m'être fâcheux, en » faisant le devoir de ma charge, d'avoir diminué » le revenu d'un évêché aussi pauvre que le mien, » et d'être noté par mes successeurs comme un » homme qui aurait fait, et sous me permettez de » m'exprimer ainsi, une fondation à l'envers ». (*Extrait d'une lettre inédite de la collection de M. V—ix.*)

clarté et leur précision. XXVII. *Lettres écrites par J. B. Bossuet, par Arm. Jean le Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe, et par M..., pour servir de réfutation aux écrits que les religionnaires ont répandus touchant la mort de Pélisson*, Toulouse, 1693, in-4°. L'auteur de la troisième lettre est Simon de la Loubère, de l'académie française, éditeur de ce recueil. XXVIII. *Maximes et réflexions sur la comédie*, Paris, 1694 et 1696, in-12; trad. en italien, Lucques, 1705, in-16. XXIX. *Ordonnance et instruction pastorale sur les états d'oraison*, Paris, 1695, in-4°. Bossuet publia cette ordonnance lorsqu'on commençait à parler du quiétisme. XXX. *Méditations sur la rémission des péchés pour le temps du jubilé et des indulgences, tirées principalement du concile de Trente*, Paris, 1696, in-12, réimprimées en 1702, et traduites en italien avec la *Lettre sur l'adoration de la Croix*, Rome, 1750, in-8°. XXXI. *Epistola quinque ecclesiæ præsulum, contra cardinalis Sfondrati librum cui titulus : Nodus prædestinationis dissolutus*, Paris, 1697, in-4°.; XXXII. *Instruction sur les états d'oraison, où sont exposées les erreurs des faux mystiques de nos jours, avec les actes de leur condamnation*, Paris, 1697, in-8°. Il en parut, la même année, une seconde édition, avec des additions et des corrections, qui furent aussi imprimées séparément. XXXIII. *Declaratio ill. et rev. ecclesiæ principum, L. Ant. de Noailles, arch. Parisiensis, J. B. Bossuet, ep. Meldensis, et Pauli de Godet des Marais, ep. Carnutensis, circa librum cui titulus est* (Explication des Maximes des Saints), etc., Paris, 1697, in-4°. XXXIV. *Summa doctrinæ libri cui titulus* (Explication des Maximes des Saints), etc.; *deque consequentibus ac defensionibus et explicationibus*, Paris, 1697, in-4°. XXXV. *Divers écrits ou Mémoires sur le livre intitulé : Maximes des saints*, Paris, 1698, in-8°. On trouve dans ce recueil les deux numéros précédents, en latin et en français. XXXVI. *Réponse à quatre lettres de M. de Cambray*, Paris, 1698, in-8°.; XXXVII. *Relation sur le Quiétisme*, Paris, 1698, in-8°., et la même année, Lyon, in-12; idem, Paris, 1699, in-8°., avec les remarques sur la réponse de l'archevêque de Cambrai, la réponse aux quatre lettres, et les passages éclaircis. Bossuet en fit faire une traduction latine, par l'abbé Boutard. La même relation fut traduite en italien, par Regnier Desmarais, Paris, 1698, in-8°. XXXVIII. *De novâ quæstione tractatus tres : 1°. Mystici in tuto; 2°. Schola in tuto; 3°. Quietismus redivivus*, Paris, 1698, in-8°. *Quæstiuncula de actibus à charitate imperatis*, ibid., séparément. XXXIX. *Remarques sur la Réponse de M. de Cambray à la Relation sur le Quiétisme*, Paris, 1698, in-8°. XL. *Réponse aux Préjugés décisifs pour M. de Cambray*, Paris, 1699, in-8°.; XLI. *Les Passages éclaircis*, ou *Réponse au livre intitulé : Les principales propositions du livre des Maximes des saints justifiées par des expressions plus fortes des saints auteurs, avec un avertissement sur les signatures des docteurs, et sur les dernières lettres de M. de Cambray*, Paris, 1699, in-8°. Cet ouvrage fut réimprimé la même année, pour être joint aux écrits précédents, sous le titre de *Réponse de l'évêque de Meaux aux lettres et écrits de l'archevêque de Cambray*, etc. XLII. *Mandement pour la publication de la constitution du pape Inno-*

cent XII, du 12 mars 1699, portant condamnation et défense du livre intitulé : Explication des maximes, etc. (donné le 16 août 1699). XLIII. *Relation des actes et délibérations concernant la constitution en forme de bref de notre S. P. le pape Innocent XII, portant condamnation du livre intitulé : Explication des maximes des saints, avec la délibération prise à ce sujet le 23 juillet 1700, dans l'assemblée générale du clergé de France, à Saint-Germain-en-Laye*, Paris, 1700, in-4°. XLIV. *Censura et declaratio conventûs generalis cleri gallicani congregati in palatio regio San-Germano, anno 1700, in materiâ fidei et morum*, Paris, 1701, in-4°. Bossuet fit imprimer cette déclaration, qu'il avait rédigée, avec un mandement qui en ordonna la publication, dans son synode du 1er. septembre 1701 ; XLV. *Ordonnance synodale pour la célébration des fêtes*, 1698 ; XLVI. *Statuts synodaux et ordonnances*, du 16 octobre 1698, in-4°. ; XLVII. *Oraison funèbre de Nicolas Cornet, grand-maître du collége de Navarre* (prononcée en 1663), Amsterdam, 1698, in-12 ; XLVIII. *Instruction pastorale sur les promesses de l'Église* (contre le ministre Jurieu), Paris, 1700, in-12, réimprimée en 1729, vrai modèle d'une discussion éloquente ; XLIX. *Seconde instruction pastorale sur les promesses de J.-C. à son Église*, ou *Réponse aux objections d'un ministre contre la première instruction*, Paris, 1701-1726, in-12. Bossuet y réfute le *Traité des préjugés faux et légitimes*, par lequel Jurieu avait répondu à la première. Après la soumission et la rétractation de l'archevêque de Cambrai, Bossuet revint, par cet ouvrage, à la controverse contre les protestants. L. *Augustiniana ecclesiæ romanæ doctrina à cardinalis Sfondrati Nodo extricata*, Cologne, 1700, in-12 ; compilation où l'on trouve une lettre de Bossuet. LI. *Ordonnance contre le Nouveau-Testament de Trévoux*, Paris, 1702. Cette ordonnance se trouve aussi au commencement de l'instruction suivante. LII. *Instruction sur la version du Nouveau-Testament, imprimée à Trevoux*, Paris, 1702, in-12. Il s'agit ici de la version de Richard Simon, imprimée à Trevoux, 1702, 4 vol. in-8°. Richard Simon est accusé de favoriser, dans son livre, les nouveautés, et même le socinianisme. LIII. *Seconde instruction sur les passages particuliers de la version du Nouveau-Testament, imprimée à Trevoux*, Paris, 1703, in-12. Richard Simon répondit à la critique de Bossuet dans le 4e. tome de la *Bibliothèque critique*, et Le Clerc défendit Grotius dans sa *Bibliothèque critique*, tome V, pag. 304. LIV. *Explication de la prophétie d'Isaïe sur l'enfantement de la Ste. Vierge, et du psaume 21 sur la passion et le délaissement de notre Seigneur*, Paris, 1704, in-12. C'est ici le dernier ouvrage composé par Bossuet ; il l'acheva peu de temps avant sa mort, et pendant qu'il était tourmenté des douleurs de la pierre. — Bossuet laissa un grand nombre d'ouvrages manuscrits, qui furent publiés, pour la plupart, par son neveu, Jacques Benigne Bossuet, évêque de Troyes. En voici la série : LV. *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture-Sainte*, Paris, 1709 et 1721, in-4°. et in-12 ; Bruxelles, 1709 et 1717, 2 vol. in-12. Le jésuite Menochius avait composé un ouvrage sur le même sujet. Il a été traduit en italien par le carme qui s'est caché sous le nom de *Selvaggio Canturani*, Venise, 1713, 2 vol.

in-8°.; LVI. *Relation de tout ce qui s'est passé dans l'éducation de Louis dauphin*, fils unique de Louis XIV, adressée à Innocent XI, et imprimée en latin et en français, dans la préface de la *Politique tirée de l'Écriture-Sainte*, ainsi que le bref du pape en réponse à l'envoi de cette relation. LVII. *Missale sanctæ ecclesiæ Meldensis*, Paris, 1709, in-fol. Bossuet avait travaillé à la correction de ce Missel, qui fut publié par le cardinal de Bissy, évêque de Meaux. La première édition est de Paris, 1492. (*Voy.* une note curieuse sur cet ouvrage dans le *Dictionnaire des livres anonymes*, N°. 12361.) LVIII. *Lettre à la révérende mère et aux religieuses de Port-Royal, touchant la signature du formulaire*, Paris, 1709, in-4°. et in-12. Cette lettre fut écrite en 1664. LIX. *Avertissement sur le Nouveau-Testament du P. Quesnel*, 1710, in-12; LX. *Justification des Réflexions sur le Nouveau-Testament*, Lille, 1710, in-12, composée en 1699, contre le problême ecclésiastique; édition faite sur la copie qui était entre les mains de M. Ledieu, chanoine de Meaux. On prétend, dans les *Mémoires de Trévoux* (février 1732), que cet écrit a été altéré. LXI. *Introduction à la philosophie*, ou *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, 1722, in-8°. J.-B. Bossuet, évêque de Troyes, donna, en 1741, in-12, une édition plus correcte de cet ouvrage, qui a été mal à propos attribué à Fénélon. LXII. *Élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne*, Paris, 1711 et 1727, 2 vol. in-12. L'édition de 1727 est précédée d'un mandement de J.-B. Bossuet, évêque de Troyes, éditeur de cet ouvrage, qui n'est pas achevé, et dont le style est toujours élevé et quelquefois sublime. LXIII. *Defensio declarationis celeberrimæ quam de potestate ecclesiasticâ sanxit clerus gallicanus, anno 1682, ex speciali jussu Ludovici Magni scripta et elaborata*, Luxembourg, 1730, 2 tomes in-4°. Cette défense, composée en 1683 et 1684, fut d'abord rédigée par Bossuet, dans l'ordre où elle parut en 1730; mais il retoucha ensuite cet ouvrage, et refondit les trois premiers livres dans une dissertation préliminaire qui a pour titre : *Gallia orthodoxa, sive vindiciæ scholæ Parisiensis totiusque cleri gallicani adversùs nonnullos*. Cette dissertation est principalement dirigée contre J. T. de Roccaberti, archevêque de Valence, auteur de vastes compilations en faveur des opinions ultramontaines. Bossuet fit aussi d'autres changements à son ouvrage. Ainsi l'édition de 1730 est imparfaite, et d'ailleurs remplie de fautes grossières. LXIV. *Défense de la célèbre déclaration du clergé, du 19 mars 1682, sur la puissance ecclésiastique, traduite du latin de J.-B. Bossuet, évêque de Meaux*, avec le latin à côté, sans nom de ville (Paris), 1735, in-4°., 2 tom. Cette traduction est de Gabriel-Charles Buffard, chanoine de Bayeux; il n'a travaillé que d'après l'édition de 1730, et n'a traduit que les trois livres qui forment l'appendice dans l'édition de 1745, et les trois premiers livres du reste de l'ouvrage. Le texte latin est à côté de la version; la version seule fut réimprimée en 1736, in-4°. LXV. *Défense de la célèbre déclaration du clergé de 1682, sur la puissance ecclésiastique, traduite du latin, avec des notes* (par l'abbé le Roy), Paris, 1745, 3 vol. in-4°.; nouvelle édition, 1774, 2 vol. in-4°. C'est la traduction entière de l'ouvrage, dans la forme que Bossuet

lui avait donnée en dernier lieu; cette traduction fut faite sous les yeux de son neveu, évêque de Troyes. L'ouvrage est divisé en onze livres : les trois premiers de l'édition de 1730 sont, dans celle de 1745, en forme d'*appendice*. On trouve au commencement de l'ouvrage, après la déclaration de l'assemblée du clergé, un mémoire que l'évêque de Meaux présenta à Louis XIV contre les trois volumes in-fol. de Roccaberti, intitulés : *De Romani pontificis autoritate*. Ce mémoire est suivi du rapport fait par Gilbert de Choiseul, évêque de Tournay, à l'assemblée du clergé, au sujet de la déclaration. Unis par les liens d'une tendre amitié, les deux évêques de Meaux et de Tournay travaillèrent de concert à ce rapport, qui n'avait point encore été imprimé, non plus que le mémoire contre Roccaberti. LXVI. *Méditations sur l'Évangile*, Paris, 1731, 4 vol. in-12, ouvrage publié par les soins de Bossuet, évêque de Troyes, réimprimé et traduit en italien. LXVII. *Traités du libre arbitre et de la concupiscence*, Paris, 1731, in-12. Le premier traité fut composé pour l'éducation du dauphin. L'évêque de Troyes publia à la tête de cet ouvrage, dont il fut l'éditeur, un mandement pour en recommander la lecture au clergé et aux fidèles de son diocèse. LXVIII. *Sermon prononcé à la profession de madame de la Vallière, duchesse de Vaujour, en présence de la reine*, Paris, 1732, in-12. Ce discours est ordinairement imprimé à la suite des *Oraisons funèbres*. LXIX. *Défense de la doctrine de S. Augustin, touchant la grâce efficace*, Utrecht, 1734, in-12 (douteux). LXX. *Traité de l'amour de Dieu, nécessaire dans le sacrement de pénitence, suivant la doctrine du concile de Trente*, Paris, 1736, in-12, ouvrage composé en latin (*Tractatus de doctrinâ concilii circà dilectionem in sacramento pœnitentiæ requisitam*), publié avec une traduction française, qui est, suivant quelques auteurs, de Bossuet, évêque de Troyes, éditeur, avec mandement, et, suivant M. Barbier (*Dictionnaire des anonymes*), du P. Lenet, génovéfain. LXXI. *Lettres spirituelles à une de ses pénitentes* (Mme. Cornuau), Paris, 1746, in-12. LXXII. *Abrégé de l'Histoire de France*, Paris, 1747 ou 1749, in-4°., et 1747, 4 vol. in-12. Il est question de cet abrégé dans la préface de la *Politique tirée de l'Écriture-Sainte*, où on en promet l'impression. Il finit au règne de Charles IX, et fut composé pour l'instruction du dauphin. LXXIII. *Sermons*, Paris, 1772, 9 vol. in-12, et 1790, par les soins de dom Coignac, 17 vol. in-12, y compris les *Oraisons funèbres*. On trouve dans ce recueil plus de cent sermons qu'on croyait perdus. M. le cardinal Maury publia, en 1772, de belles *Réflexions sur les sermons de Bossuet*. On a les *Pensées de J.-B. Bossuet, ou Choix de ce qu'il y a de plus édifiant, de plus éloquent, de plus sublime dans les écrits de cet orateur sur la religion et la morale*, Bouillon, 1778, in-12. L'abbé Barret donna, en 1789, en un volume in-12, un *Recueil de pensées sur différents sujets de morale et de piété, choisies dans les sermons de Bossuet*. On a imprimé depuis des *Sermons choisis de Bossuet*, in-12. LXXIV. *Opuscules de Bossuet*, Paris, 1751, 5 vol. in-12. LXXV. *L'Esprit de Bossuet*, ou *Choix de pensées tirées de ses meilleurs ouvrages*, Bouillon, 1771, in-12. — Il reste un grand nombre d'ou-

vrages manuscrits de l'illustre évêque de Meaux, dont plusieurs ont été ou devaient être imprimés dans la collection de ses œuvres, commencée et non achevée par D. Deforis; nous en donnerons un aperçu rapide. LXXVI. *Notæ in libros Genesis et prophetarum*, annoncé dans le privilége des *Méditations*, en 1731. LXXVII. *Notæ in Job, Isaïam et Danielem*, cité par le P. Lelong comme étant dans la bibliothèque d'Alexandre le Roi. LXXVIII. *De excidio Babylonis apud S. Joannem* (*Voyez* le privilége des *Méditations*). LXXIX. *Défense de la tradition des saints Pères, contre l'Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau-Testament*, annoncée dans le privilége des *Méditations*. LXXX. *Tradition défendue sur la matière de la communion sous une espèce, contre les réponses de deux auteurs protestants*, annoncée *ibid.* LXXXI. *La vraie tradition de la théologie mystique*, annoncée *ibid.* LXXXII. *Sermon sur le bonheur de la Ste.-Vierge* (douteux), cité N°. 13 du prospectus d'une nouvelle édition des *Œuvres de Bossuet*, publié à Venise par Albrizzi, vers le milieu du 18e. siècle. LXXXIII. *Lettres de spiritualité* (*Voyez* le privilége des *Méditations*). LXXXIV. *Lettre à un non conformiste au sujet de la dernière déclaration de Jacques, roi d'Angleterre, pour la tolérance* (douteux), cité N°. 7 du prospectus d'Albrizzi. LXXXV. *Lettres sur plusieurs matières de controverse*, annoncées dans le privilége des *Méditations*. LXXXVI. *Demonstratio adversus Verenfelsium*, annoncée *ibid.* LXXXVII. *Remarques sur la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques de M. Dupin*, citées par Lenglet-Dufresnoy, comme un grand ouvrage, dont il rapporte un passage long et curieux dans les cartons supprimés de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, tome II, in-4°., pag. 369. LXXXVIII. *Logique*, composée pour l'éducation du dauphin; on en promet l'impression dans la préface de la *Politique sacrée*; LXXXIX. *Morale, idem*; XC. *Traité concernant les lois et les coutumes particulières du royaume de France, en comparant ce royaume avec les autres.* Bossuet parle de cet ouvrage, dans la relation latine de l'éducation du dauphin, comme ayant été composé pour l'instruction de ce prince (*V.* préface de la *Politique sacrée*). XCI. *Poésies chrétiennes*; elles sont annoncées dans le privilége pour les *Méditations*, et furent la plupart composées pour des religieuses. On n'a imprimé qu'une ode de Bossuet à la suite de quelques éditions des Oraisons funèbres. — Bossuet, comme la plupart des pères de l'Eglise, a plusieurs ouvrages qui lui sont attribués. XCII. *Lettre à M. Bull, docteur anglais, évêque de St.-David, sur la tradition*, avec la réponse du docteur Bull; plusieurs éditions en français et en anglais (Voy. *Nouvelles de la république des lettres* de, Bernard, mars 1709, page 335). XCIII. Le même Bernard prétend que Bossuet est l'auteur de la préface du 10e. volume des *Œuvres de S. Augustin*, édition donnée par les bénédictins. (*Nouvelles de la république des lettres*, novembre 1700, page 585); mais on sait qu'elle est de Mabillon. XCIV. L'abbé Desfontaines dit que Bossuet fit le dispositif du mandement de l'évêque de Bayeux, pour censurer le livre de P. Cally, intitulé : *Durand commenté*, et il donne une relation curieuse de cette affaire dans ses *Observations sur les écrits modernes*, tom. V, page 38,

1736. XCV. Enfin le savant abbé Goujet rapporte, dans sa *Bibl. ecclésiastique du 18e. siècle*, tom. I, page 150, et dans ses suppléments au Moréri, que la *Vie d'Armand Jean le Bouthillier, abbé de la Trappe*, par D. Pierre le Nain, a été revue par Bossuet. Cet illustre prélat avait été fait docteur en même temps que l'abbé de Rancé. — Il nous reste à faire connaître les écrits qui concernent la vie et les ouvrages de l'évêque de Meaux: 1°. *Oraison funèbre de Bossuet*, prononcée dans l'Église cathédrale de Meaux, le 23 juillet 1704, par le père de la Rue, jésuite, imprimée à Paris, en 1704, in-4°., et, en 1728, in-12; cet ouvrage trop faible est peu digne de ces deux grands orateurs. L'oraison funèbre de Bossuet fut aussi prononcée à Rome. 2°. *Discours* prononcé dans l'académie française, le 2 août 1704, par l'abbé de Polignac, lorsqu'il fut reçu à la place de l'évêque de Meaux; et le *Discours* prononcé le même jour par l'abbé de Choisy, dans les *Recueils de l'académie*, avec une mauvaise épitaphe de Bossuet en vers français, lue par l'abbé Tallemant à la même séance; 3°. *Eloge de Bossuet*, par d'Alembert, et notes sur cet éloge, tom. I et II de l'*Histoire des membres de l'académie française*; 4°. *Histoire de l'église de Meaux*, par Toussaint Duplessis, Paris, 1731, in-4°., 2 vol.; 5°. *Eloge historique de J. B. Bossuet*, par l'abbé Talbert, chanoine de Besançon, ouvrage couronné par l'académie de Dijon en 1772, Paris et Dijon, 1772, in-8°.; *Eloge de Bossuet*, par Hérisson, avocat à Chartres, couronné par l'athénée de Niort, le 17 juin 1811, Paris, in-8°.; 6°. *L'immagine del vescovo, rappresentata nelle virtù di monsignor Jacopo Benigno Bossuet*, par Alexandre Maffei, Rome, 1705, in-fol.; 7°. *Notice historique sur les ayeux de Bossuet*, par Cl. X. Girault, Auxonne, 1808, in-8°.; 8°. *Vie de Bossuet*, par de Burigny, Bruxelles et Paris, 1761, in-12; 9°. *Vie de Bossuet*, à la tête de la collection de ses œuvres. Ces deux vies sont trop peu détaillées, et ne font pas assez connaître les grandes affaires auxquelles l'évêque de Meaux a pris part. C'est au sage historien de Fénélon qu'il appartient de nous donner enfin une Vie de Bossuet, digne de ce grand homme, et l'on sait que M. de Bausset y travaille depuis plusieurs années. A.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), évêque de Troyes, était neveu du précédent. Il était licencié en théologie et sur le point de revenir de Rome, quand son oncle lui donna ordre d'y demeurer encore avec son précepteur, l'abbé Phélipeaux, afin de poursuivre la condamnation de l'*Explication des maximes des Saints* que Fénélon venait de publier. La volumineuse correspondance de l'abbé Bossuet, insérée assez mal à propos dans les œuvres de son oncle, dont elle forme les tomes XIII, XIV et XV de l'édition in-4°., suffit pour faire voir la violence de son caractère et le peu de délicatesse qu'il porta dans cette affaire. De retour en France, il obtint l'abbaye de St.-Lucien de Beauvais, et, en 1716, l'évêché de Troyes, dont il se démit en 1742. Outre les nombreux ouvrages de son oncle, desquels il fut éditeur, il publia: I. un *Mandement* très solide et bien raisonné au sujet de l'*Office de S. Grégoire VII*, 1729, in-4°. C'est un abrégé de l'ouvrage du grand Bossuet sur les quatre articles du clergé, de 1682. II. *Missale sanctæ ecclesiæ*

Trecensis, 1736, in-4°. Ce missel de Troyes contient des innovations qui excitèrent une réclamation universelle: l'archevêque de Sens (J.-J. Languet de Gergy) le condamna par un mandement du 20 avril 1737. L'évêque de Troyes y répondit par d'autres mandements. III. D'autres ouvrages, dont on peut voir le détail dans le *Dictionnaire des livres jansénistes*. Il mourut à Paris, le 12 juillet 1743, âgé de quatre-vingt-deux ans. C. M. P.

BOSTAR, général carthaginois envoyé contre Régulus, fut battu et fait prisonnier l'an 255 avant J.-C. Livré par le sénat de Rome à Marcia, femme de Régulus, elle le fit mourir dans les supplices, pour venger la mort de son époux, et envoya ses cendres à Carthage. — Un autre général carthaginois du même nom, commandant de la citadelle d'Olbie, en Sardaigne, fut égorgé avec toute la garnison par les mercenaires révoltés, l'an 240 ou 241 avant J.-C. — Un autre Bostar fut envoyé par Annibal à Philippe, l'an 215 avant J.-C., pour confirmer l'alliance qu'il venait de faire avec ce prince. B—P.

BOSTKAI (Étienne), souverain de la Hongrie, était premier magnat de ce pays, ou, suivant d'autres, simple gentilhomme transylvain, lorsqu'il parut, en 1604, à la tête du parti des mécontents que l'intolérance religieuse forma dans la Transylvanie et dans la Haute-Hongrie, contre l'empereur Rodolphe II. Appuyé de l'alliance des Othomans, il se déclara le protecteur de la religion réformée, et fit des progrès si rapides que les magnats de Hongrie, les plus fidèles jusqu'alors à la maison d'Autriche, se virent forcés de se réunir à lui. Il se crut assez puissant pour dicter des conditions qui, à la vérité, furent rejetées. La guerre intestine continua; Bostkaï s'empara de Dotis et de Neuhausel. Avant cette époque, les habitants de Cassovie avaient chassé la garnison autrichienne, et ouvert leurs portes à Bostkaï. Son armée était composée de Transylvains, de Hongrois et de Musulmans. Les peuples l'avaient élu prince; Achmet Ier. lui fit offrir de réunir la Transylvanie et la Hongrie, et d'en former un royaume en sa faveur: le grand-vizyr lui mit sur la tête la couronne qui servait autrefois aux souverains de la Servie et de la Bosnie. Ce chef prudent et sage se contenta de la qualité de prince, se borna à se faire craindre de ses ennemis, et à ménager des amis dangereux. Bientôt les Othomans eux-mêmes eurent besoin de la paix, et Bostkaï se trouva en mesure de jouer le rôle utile et glorieux de médiateur. Le traité de Comore, de 1606, fut conclu, par son entremise, entre les impériaux et le sulthan Achmet; mais il avait auparavant obtenu de Rodolphe II les conditions de paix les plus honorables pour les Hongrois et pour lui-même, l'investiture héréditaire de la Transylvanie, que les Turks et les Allemands se trouvaient ainsi lui avoir donnée alternativement, sans y avoir plus de droits les uns que les autres. Le traité de Comore légitima pour lui une possession que la force et l'adresse lui avaient acquise. Bostkaï mourut pendant les négociations, ou peu après, le 28 décembre 1606, regretté même de ses ennemis. Il était courageux, habile politique, plein d'amour pour sa patrie, et de haine contre les princes autrichiens. S—Y.

BOSWELL (Jacques), fils aîné d'Alexandre Boswell, lord Auchinleck, l'un des juges des cours suprêmes de session, et justicier d'Écosse, naquit à Édimbourg en 1740, et étudia dans les universités d'Édim-

bourg et de Glascow. En 1760, il vint à Londres, où ses qualités personnelles le lièrent avec les hommes les plus distingués dans la société et dans les lettres. Son goût le portait de préférence vers l'état militaire ; mais son père le destinant à suivre la carrière du barreau, il revint étudier le droit en Écosse, et subit ses examens comme avocat dans l'université d'Édimbourg. Il fit un second voyage à Londres en 1762, et alla ensuite perfectionner ses études à Utrecht. Ce fut en 1763 qu'il fit la connaissance du docteur Johnson, circonstance qu'il regardait comme la plus importante et la plus heureuse de sa vie. Après un séjour de quelques mois à Utrecht, il parcourut l'Allemagne et la Suisse, visitant Voltaire à Ferney, et Rousseau à Neufchâtel. Il vit aussi l'Italie et l'île de Corse, où il résida quelque temps dans la maison du fameux Pascal Paoli. Il vint ensuite à Paris, d'où il retourna en Écosse, en 1766, et commença à se faire connaître au barreau dans la célèbre affaire de Douglas : il écrivit à cette occasion un pamphlet intitulé : *Essence de la cause de Douglas ;* on publia, en 1768, sa *Relation de la Corse, avec les mémoires du général Paoli.* Ce dernier ouvrage est très estimé, et a été traduit en allemand, en hollandais, en italien, et en français par J. P. S. Dubois, la Haye, 1769, in-8°., et sous le titre d'*État de la Corse*, par Seigneux de Correvon, Londres (Lausanne), 1769, 2 vol. in-12. En 1785, parut son *Journal d'un voyage aux Hébrides*, qu'il fit conjointement avec le docteur Johnson, et qui n'obtint pas moins de succès que le précédent ouvrage. Ce fut cette même année que Boswell quitta le barreau d'Écosse, et vint s'établir avocat à Londres ; mais la mort de son ami Johnson, dont il forma le projet d'écrire la vie, vint interrompre les travaux de sa profession. Cette *Vie de Samuel Johnson*, qui fut imprimée en 1791, en 2 vol. in-4°., fut reçue du public avec un empressement extraordinaire, et c'est le plus connu des ouvrages de Boswell. C'est, au jugement des critiques anglais, un portrait fidèle, et fait de main de maître. Pour les étrangers, c'est un ouvrage agréable et curieux, mais trop long, et surchargé de détails minutieux, qui ne peuvent intéresser que les admirateurs de Johnson. Boswell mourut à Londres en 1795, âgé de cinquante-cinq ans. C'était un homme d'une figure avantageuse, plein de politesse et de savoir, naturellement bon, mais d'un tour d'esprit caustique. Il ressemblait quelquefois, dit-il lui-même, *au meilleur homme du monde, inspiré par la plus méchante muse.* Il avait une singulière prédilection pour la ville de Londres, qu'il regardait comme son Élysée sur la terre ; prédilection que sa liaison avec le docteur Johnson n'avait sans doute pas peu contribué à fortifier. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de lui deux Lettres au peuple écossais, également remarquables par l'énergie du style et par les vues politiques, et une suite d'essais, d'un ton mélancolique, imprimés vers l'an 1782, sous le titre de l'*Hypocondriaque*, et insérés d'abord dans un ouvrage périodique du genre du *Spectateur.* S—D.

BOTAL (Léonard), ou plutôt *Botalli*, médecin des rois Charles IX et Henri III, était d'Asti en Piémont, avait été reçu docteur à Pavie, et fut disciple de Fallope. Il voyagea dans les Pays-Bas, et en Angleterre, où il suivit le duc d'Alençon. Il exerça ensuite la médecine en France avec beaucoup de

succès. Réunissant des connaissances variées, mais exagéré dans ses opinions, il rendit universel et trop fréquent l'usage de la saignée, et s'occupa beaucoup de cette opération : la découverte de la circulation du sang, cependant, n'était pas encore faite, et peut-être que Botal la pressentit, à en juger par quelques-uns de ses écrits : *De viâ sanguinis à dextro ad sinistrum cordis ventriculum ; Sententia de viâ sanguinis in corde ; Judicium Apollinis circa opinionem de viâ sanguinis.* On sait que cette ouverture qui, dans le fœtus, sépare les deux oreillettes du cœur, et permet au sang de passer de l'une dans l'autre, sans traverser le poumon, porte le nom de *trou de Botal*, non que la découverte en soit due à cet anatomiste (elle était connue de Galien), mais peut-être parce qu'il a rappelé sur elle l'attention, ou qu'au moins, en s'occupant de la saignée, il a donné plus de notions qu'on n'en avait alors sur les organes qui contiennent le sang. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, quoique Botal ait beaucoup exagéré l'usage de la saignée dans son ouvrage *De curatione per sanguinis missionem libel*, *de incidendæ venæ, cutis scarificandæ et hirudinum affligendarum modo*, Lyon, 1577, 1580, in-8°. ; Anvers, 1583, in-8°. ; Lyon, 1655, in-8°., on trouve dans cet ouvrage, et dans plusieurs autres, des preuves d'un fort bon esprit, et le germe de plusieurs des vérités que l'art a depuis consacrées. Par exemple, dans son livre *De curandis vulneribus sclopetorum*, Lyon, 1560, in-8°. ; Venise, 1566, 1597, in-8°. ; Francfort, 1575, in-4°. ; Anvers, 1583, in-4°., avec les ouvrages d'Alphonse Ferrius et de J. F. Rota sur le même sujet, en allemand, Nuremberg, 1676, in-8°., Botal combat la fausse opinion que les plaies d'armes à feu sont vénéneuses ; il y blâme l'usage des tentes et du tamponnement dans les pansements, etc. Ses autres ouvrages, *Liber de luis venereæ curandæ ratione*, Paris, 1563, in-8°. ; *Commentarioli duo, alter de medici, alter de ægroti munere*, Lyon, 1565, in-8°., avec les pièces suivantes, *Admonitio fungi strangulatorii, de catarrhis commentarius, de lue venereâ, de vulneribus sclopetorum*, ne sont pas non plus sans intérêt. J. van Hoorne les a tous réunis, avec des notes, sous le titre d'*Opera omnia medica et chirurgica*, Leyde, 1660, in-8°. C. et A.

BOTELLO (Don Nuño Alvarès de), vice-roi des Indes, partit de Lisbonne en 1624, à la tête d'une flotte portugaise, et remporta plusieurs victoires sur les Hollandais, qui disputaient aux Portugais le commerce de l'Inde. Botello rendit son nom redoutable, et prit, en 1628, le gouvernement des Indes portugaises. Il équipa une flotte, et mit aussitôt à la voile pour aller au secours de Malaca, assiégé par les Achénois, dont il détruisit la flotte et l'armée ; il abandonna tout le butin à ses troupes, ne se réservant qu'un perroquet, qui avait appartenu au général des Achénois, et qui répétait sans cesse : *Nuño est un dieu.* Le vainqueur entra en triomphe dans Malaca, où il reçut le nom de *père de la patrie.* L'année suivante, il reparut en mer avec vingt-sept vaisseaux, mit en fuite l'escadre hollandaise, et fit voile aussitôt vers Socotora, où il rencontra un gros vaisseau ennemi chargé de poudre. Botello allait s'en rendre maître à l'abordage, lorsqu'un mouvement de son vaisseau l'ayant fait tomber, il fut écrasé par le choc des deux navires. Ce brave amiral, par son habileté, avait déjà réparé les malheurs causés

dans l'Inde par la lâcheté, la corruption et l'avarice des généraux de sa nation. Son corps fut transporté à Malaca, et inhumé avec pompe. Philippe IV, alors maître du Portugal, donna à sa veuve tous les revenus de Mozambique, et à son fils le titre de comte. — Un autre BOTELLO (Michaël), poète espagnol, est connu pour avoir mis en vers *la Fabula de Piramo y Tisbé*. B—P et V—VE.

BOTERO (JEAN), abbé de St.-Michel de la Chiusa, et précepteur des enfants de Charles Emmanuel Ier., duc de Savoie, naquit en 1540 à Bène, en Piémont. Il fut d'abord jésuite. Il sortit de cette société, en 1581, sans avoir fait profession, et fut ensuite secrétaire de S. Charles Borromée, jusqu'à la mort de celui-ci. Il fut alors envoyé à Paris par le duc son souverain, en qualité de ministre. Étant revenu en Italie, il fut chargé, par la congrégation *de propagandâ*, d'un long voyage pour recueillir des notices sur l'état dans lequel se trouvait la religion chrétienne dans différents pays. Charles Emmanuel l'appela à sa cour, en 1599, et le chargea de l'institution de ses enfants. Botero les accompagna dans le voyage qu'ils firent en Espagne. Il y fut honoré et consulté sur l'administration de ce royaume. Il mourut à Turin en 1617 (et non en 1608). L'ouvrage le plus connu de Botero est celui *della Ragione di stato*. Il conçut, le premier, l'idée de réfuter Machiavel par un traité complet. Il le fit d'abord par des raisons théologiques. Le livre *De sapientiâ regis*, Milan, 1583, in-8°.; 1587, idem (qu'on peut regarder comme le modèle de la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, par Bossuet), servit, avec son opuscule, *delle Cause della grandezza delle città*, Rome, 1588, in-8°., comme d'introduction à son ouvrage plus étendu de la *Ragione di stato*, *libri X*, Venise, in-8°, 1589, in-4°; 1619, in-8°; Turin, 1596, in-8°., etc. Il y démontra que, dans l'art de gouverner, ce qui est honnête n'est jamais séparé de ce qui est utile, et que ce qui est injuste ne peut jamais être avantageux. Son style, quelquefois prolixe et négligé, est cependant clair, naturel et facile; quoiqu'il y cherche à imiter Boccace, il ne donne pas dans l'affèterie, et il est tout-à-fait exempt de ces pointes et de ces *concetti* qui alors commençaient à être à la mode. Cet ouvrage a été traduit dans toutes les langues vivantes, et même en latin; il en existe deux traductions françaises, la première par G. Chappuis, sous le titre de *Raison et Gouvernement d'état*, Paris, 1599, in-8°.; 1599, in-12; la seconde par Pierre de Deymier, sous le titre de *Maximes d'état militaires et politiques*, Paris, 1606, in-12. Ses *Relazioni universali*, imprimées en trois parties, Rome, 1592, in-4°.; en 4 parties, ibid, 1595, in-4°., et dont la 5e. partie est encore inédite; parmi les manuscrits de la bibliothèque de Turin, sont aussi estimées. C'est un traité de la puissance et des forces de tous les états de l'Europe. Le poème de *la Primavera*, en six chants, *in ottava rima*, et son petit poëme latin intitulé: *Otium honoratum*, attestent son goût pour la poésie. On cite encore quelquefois ses *Detti memorabili de' personnagi illustri*, Brescia, 1610, in-8°. On peut voir au reste dans les *Scrittori d'Italia*, de Mazzuchelli, la liste de tous ses ouvrages. M. Napione fait, dans les *Piemontesi illustri*, un parallèle de Botero et de Machiavel, et y donne, selon l'usage, tout l'avantage à son compatriote. Jean Botero, suivant de Thou, composa, en italien,

une relation de tout ce qui se passa dans la cérémonie de l'absolution de Henri IV. Cette relation, traduite en latin par un anonyme, avec des additions injurieuses au monarque et à la France, fut imprimée, avec des figures ridicules de Crispin de Pas, à Cologne, 1596, in-4°.

B—be et V—ve.

BOTH (Jean et André), nés à Utrecht, vers 1610, étaient fils d'un peintre sur verre, qui leur enseigna les premiers principes du dessin. Ils se formèrent ensuite à l'école d'Abraham Blœmaërt, et, jeunes encore, ils partirent ensemble pour l'Italie. Jean, séduit par la vue des ouvrages de Claude Lorrain, le choisit pour modèle : André préféra peindre la figure, et s'attacha à la manière de Bamboche; mais si leur goût naturel les porta vers des genres opposés, l'amitié qui les animait sut réunir leurs pinceaux et les faire concourir aux mêmes productions. Ainsi André Both peignait les figures dans les paysages de son frère, et tous deux mettaient tant d'accord et d'intelligence pour se faire valoir réciproquement, qu'on ne pouvait soupçonner que leurs tableaux fussent créés par deux mains différentes. Cette association de talents distingués parvint à balancer les succès de Claude Lorrain. On remarquait, dans les ouvrages de Jean Both, une plus grande facilité, et surtout des figures beaucoup mieux peintes, pleines d'esprit et de finesse; on y louait aussi la belle exécution, des effets piquants de lumière, et une couleur chaude et brillante : à la vérité, dans cette partie, on lui a reproché justement un ton jaunâtre qui s'éloigne de la nature; mais ce défaut n'est pas habituel. La réputation de Jean Both a été confirmée par le temps, et son mérite, autant que son séjour dans la patrie des arts, lui ont valu le surnom de *Both d'Italie*. La mort put seule séparer les deux frères; André se noya à Venise, en 1650. Jean, inconsolable, abandonna l'Italie, et revint à Utrecht, où, poursuivi par la douleur, il ne tarda pas à rejoindre son frère au tombeau. On estime les eaux fortes que Jean Both a gravées lui-même d'après ses principaux ouvrages. Il existe aussi quelques bons tableaux de bambochades qu'André Both a peints séparément. Le musée Napoléon possède un tableau capital de ces deux maîtres, représentant une *Vue d'Italie au soleil couchant*.

V—t.

BOTHAIS, ou BOTHÆUS, l'un des plus anciens géographes connus. Marcien d'Héraclée nous apprend qu'il avait composé en grec un périple complet (c'est-à-dire une Description des côtes) du monde, et que les distances s'y trouvaient indiquées par le nombre des jours et par celui des nuits, et non en stades. Marcien semble le faire contemporain de Scylax de Caryande. Il paraît du moins antérieur à Hérodote, qui évalue presque toutes les distances en stades. Il ne nous reste rien de Bothaïs (Voyez *Geogr. Minor. Hudson.*, tom. I, Marcian. Heracleot., pag. 63).

W—r.

BOTHWIDI (Jean), évêque de Linköping en Suède. Il naquit, en 1575, à Norköping, et parcourut la plupart des pays de l'Europe, pour étendre les connaissances qu'il avait acquises dans les écoles savantes de sa patrie. A son retour, il fut nommé aumônier de Gustave-Adolphe, et il accompagna ce prince dans toutes ses expéditions. Nommé, en 1630, évêque de Linköping, il se rendit en Suède; mais l'année suivante, le roi le rappela en Allemagne, pour lui donner la direction des affaires ecclésiastiques dans les provinces con-

quises. Il répondit à la confiance de son maître, et organisa un consistoire dans le pays de Minden et de Magdebourg. Retourné à son diocèse en Suède, il y donna de nouvelles preuves de son zèle et de ses talents. Bothwidi mourut en 1635, laissant plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous remarquerons l'*Oraison funèbre de Gustave Adolphe*, en suédois, Stockholm, 1634, et la Dissertation latine qu'il publia pendant la guerre avec les Russes, et qui a pour titre : *Utrum Moscovitæ sint Christiani*, Stockholm, 1620. C—au.

BOTIN (André de), historien suédois, né en 1724, mort en 1790. Il publia, de 1754 à 1764, une *Histoire de la nation suédoise*, depuis l'origine de la monarchie jusqu'au règne de Gustave Ier. Cet ouvrage fit époque en Suède, l'auteur ayant traité son sujet d'une manière neuve et souvent philosophique. Son style est cependant trop recherché, et on peut surtout lui reprocher l'abus de l'antithèse. Une nouvelle édition, publiée de 1789 à 1792, mais qui ne s'étend que jusqu'au 13e. siècle, contient plusieurs augmentations. Botin a fait de plus une *Description historique des domaines territoriaux de Suède*; la *Vie de Birger*, comte du palais, et des *Observations sur la langue suédoise*. Il était conseiller du roi, chevalier de l'ordre de l'étoile polaire, et membre de l'académie des sciences, de celle des belles-lettres, ainsi que de l'académie suédoise de Stockholm. C—au.

BOTON (Pierre), né à Mâcon dans le 16e. siècle, dit lui-même qu'il était fort jeune quand il consentit à laisser imprimer le recueil de ses vers, intitulé : *Camille, ensemble les Resveries et Discours d'un amant désespéré*, Paris, 1573, in-12. Dans sa préface, il annonce que son dessein est de renoncer à chanter les amours, et de s'occuper de choses plus graves et plus sérieuses. Il tint parole, contre l'habitude des poètes, comme on peut s'en convaincre par les titres des ouvrages qu'il publia depuis : le *Triomphe de la liberté royale et la prise de Beaune, avec un Cantique à N. S. J.-C., pour préserver le roi des assassins*, Paris, 1595, in-8°.; *les trois visions de Childeric, quatrième roi de France, pronostics des guerres civiles de ce royaume, et la prophétie de Bazine sa femme, sur les victoires et conquêtes de Henri de Bourbon, roi de France et de Navarre*, Paris, 1595, in-8°., rare; *Discours de la vertu et de la fortune de la France*, Lyon, 1598, in-8°. Il a laissé, manuscrit, un *Poëme sur la ligue*, du style de la *Pharsale* de Lucain, *et des Discours sur le même sujet, adressés aux Mâconnais*. On apprend, par une note placée en tête de ce dernier ouvrage, que Boton était président en l'élection de Mâcon, mais on ignore l'époque de sa mort. W—s.

BOTT (Thomas), théologien anglican, naquit à Derby en 1688. Élevé par des *dissenters*, il prêcha quelque temps dans une congrégation presbytérienne à Spalding, ville du comté de Lincoln, et vint à Londres, où il se livra à l'étude de la médecine, jusqu'à la mort de la reine Anne. Fortement attaché au parti des whigs, il avait coutume de dire que jamais événement ne lui avait causé plus de plaisir que la mort de cette princesse; il prit alors les ordres dans l'église d'Angleterre, et fut successivement recteur de différentes paroisses du comté de Norfolk. Il mourut en 1754, âgé de soixante-sept ans. On a de lui : I. *Que la paix et le bonheur*

de ce monde sont le but immédiat du christianisme, in-8°., 1724. L'auteur prétend démontrer que l'objet essentiel de la mission de J.-C. était de réformer les mœurs des hommes, principalement en vue de leur bonheur dans cette vie. II. *Considérations nouvelles sur la nature et le but du christianisme*, in-8°., 1730; III. *Réponse à l'ouvrage de Warburton, intitulé : Divine Légation de Moïse*, en 3 parties; c'est le meilleur des ouvrages de Th. Bott. IV. Quelques Sermons et quelques écrits de controverse. X—s.

BOTT (Jean de), architecte, né en France, l'année 1670, d'une famille protestante. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira en Hollande, où il fut très favorablement accueilli par Guillaume d'Orange, qui lui donna occasion de faire connaître ses talents. Frédéric Ier., roi de Prusse, voulant décorer sa capitale d'édifices et de monuments, y appela Jean de Bott, lui donna un grade militaire distingué, et le chargea de diriger la construction de l'arsenal. Un artiste hollandais, nommé *Nehring*, avait donné l'esquisse d'un plan ; mais l'architecte français en traça un autre plus vaste et plus analogue aux intentions de Frédéric. L'arsenal de Berlin devint, sous sa direction, un des plus beaux édifices de l'Allemagne, se distinguant autant par son étendue que par sa noblesse et ses riches ornements : ceux-ci furent exécutés en grande partie par Jean Hulot, également né en France. Sous le règne de Frédéric-Guillaume, successeur de Frédéric, de Bott fut chargé de construire les fortifications de Wesel, qui ont été regardées long-temps comme un monument remarquable d'architecture militaire. En 1728, il se rendit en Saxe, où il obtint des places honorables. Jean de Bott mourut à Dresde en 1745. C—au.

BOTTA ADORNO (Alexandre), noble de Pavie, poète de quelque réputation, connu dans l'académie arcadienne sous le nom de *Mirindo Erineo*, florissait dès le commencement du 18e. siècle. On trouve de ses poésies dans plusieurs recueils du temps. Muratori ne les appelle point du tout *Perfetta poesia*, mais son gros livre en 2 vol. in-4°., intitulé, *Della perfetta poesia italiana*, Modène, 1706, est dédié à ce même marquis Alexandre Botta Adorno, qui était alors fort jeune, mais déjà célèbre par son goût et son talent pour la poésie, comme l'épître dédicatoire nous l'apprend. Cet ouvrage est divisé en quatre livres, et au commencement de chacun d'eux, Muratori adresse la parole au marquis Botta Adorno : voilà comme il y est quatre fois question de lui. Dans deux autres endroits (liv. IV, pag. 193 et 307), l'auteur cite deux sonnets de ce jeune poète, et fait remarquer dans l'un, qui est adressé au pape Clément XI, l'art de louer, en disant qu'on est inhabile à la louange, et dans l'autre, dont deux tourterelles sont le sujet, le talent de s'exprimer avec grâce et avec une douce facilité. Mazzuchelli, dans le très petit article qu'il consacre à Botta Adorno, ne parle ni d'aucun ouvrage inédit qui soit resté de lui, ni de la bibliothèque de sa famille. G—é.

BOTTA ADORNO (Antoine, marquis de), fils du précédent, naquit en 1688. Il était, en 1743, ministre de la reine de Hongrie en Russie. La czarine se plaignit, dans un manifeste qu'elle publia, que le marquis de Botta, abusant de son ministère, intriguait sourdement pour susciter un soulèvement en Russie, en faveur du

prince de Brunswick-Bevern, père de l'infortuné Iwan, et détenu avec lui dans une forteresse. La reine de Hongrie, qui ne voulait pas se brouiller avec la czarine, répondit que, si Botta s'était oublié à ce point, c'était à son insu et contre son intention. Botta fut conduit au château de Spielberg, et chercha ensuite à se justifier. Il mourut peu après, à Neustadt, le 31 mars 1745, âgé de cinquante-six ans. — Botta (.....), de la même famille, commandait les troupes autrichiennes à la place du prince de Lichtenstein, et attaqua l'armée combinée des Français et des Espagnols, au-dessus du Tidon, le 10 août 1746, et quand les Autrichiens s'emparèrent de Gênes, il fut établi gouverneur de cette ville le 7 septembre de la même année. Le 5 décembre suivant, les Génois, maltraités par les impériaux pour le paiement des contributions, et furieux de voir enlever leur artillerie, se révoltèrent, attaquèrent la garnison autrichienne, la chassèrent de la ville, et la repoussèrent jusqu'au-delà des frontières. Le marquis de Botta mourut à Pavie le 30 décembre 1774. D. L. C.

BOTTALLA (Jean-Marie), peintre, dit *il Rafaellino*, naquit à Savone en 1613. On l'envoya de bonne heure à Rome. Le dénuement où il y vivait l'aurait contraint à quitter cette ville, si le cardinal Jules Sacchetti, florentin, ne se fût déclaré son Mécène, et ne lui eût procuré en même temps la protection du cardinal Barberini. Par les soins du cardinal Jules, Bottalla (Baldinucci le nomme, par erreur, *Bortelli*) entra dans l'école de Pietre de Cortone, et ensuite parvint à imiter tellement le style du célèbre peintre d'Urbin, que l'on commença à appeler le jeune élève *il Rafaellino*. Ce nom, donné peut-être trop légèrement alors, lui resta toute sa vie. Un des premiers tableaux qui commencèrent la réputation de Bottalla, fut une *Réconciliation de Jacob avec Esaü*, placée aujourd'hui au Capitole. Appelé à Naples, Rafaellino y reçut ordre de composer plusieurs fresques d'une grande dimension. Il y laissa aussi des tableaux à l'huile. Un événement malheureux, causé par une intrigue d'amour, l'obligea de quitter cette ville; il se rendit à Gênes, où on conserve de lui un *S. Sébastien* et la *Fable de Deucalion et de Pyrrha*. L'air de Gênes étant contraire à sa santé, les médecins conseillèrent à Bottalla d'aller en Lombardie; mais à peine fut-il arrivé à Milan, qu'il y mourut d'une fièvre lente, dans sa 39e. année, en 1644. Bottalla n'avait pas tellement formé son style sur celui de Raphaël et de Pietre de Cortone, qu'il n'eût en même temps beaucoup cherché la manière des Carraches. Il a laissé des dessins à la plume qui sont très recherchés à Gênes. Ses compositions se distinguent en général par la vérité du dessin, par des effets suaves de clair obscur adouci, par la nouveauté et la noblesse de l'invention et par un charme de couleur qui font regretter que ce peintre ait été si tôt enlevé aux arts, ainsi que le grand homme qu'il avait le plus constamment pris pour modèle. A—D.

BOTTANI (Joseph), peintre, né à Crémone en 1717, alla étudier à Rome, sous Augustin Masucci, et s'établit ensuite à Mantoue. Il passait pour imiter les paysages du Poussin, et les figures de Carle Maratte. Un des principaux tableaux de Bottani, représentant une *Sainte Paule*, est à Milan, dans une église dédiée à S. Côme et à S. Damien. Il est aussi beau qu'une composition de Batoni

très estimée, qui est placée dans la même église. On compte à peine deux tableaux de Bottani dans la ville même où il s'était établi. Cet artiste ne revoyait pas assez ses ouvrages. La précipitation avec laquelle il les livrait, sans les terminer, a beaucoup nui à sa réputation. Il mourut en 1784. Il ne faut pas le confondre avec Impériale Bottini, élève et parent de Grégoire de' Ferrari, peintre de l'école de Gênes. A—D.

BOTTARI (Jean-Gaetan), l'un des plus savants prélats de la cour romaine, dans le dernier siècle, était né à Florence, le 15 janvier 1689. Après avoir étudié, sans profit, pendant ses premières années, sous un faible maître de grammaire, il s'en dédommagea en suivant, depuis l'âge de dix ans, les leçons d'Antoine-Marie Biscioni, qui, jeune encore, enseignait avec éclat la littérature ancienne et l'éloquence (*Voy.* Biscioni). Le soin particulier que cet habile maître prit de lui, fit naître entre le professeur et l'élève une amitié qui ne s'altéra jamais, et dont Bottari donna, dans plus d'une occasion, des preuves à Biscioni, en l'aidant dans ses travaux. La théologie et la philosophie occupèrent ensuite Bottari, et, comme on n'enseignait encore dans les écoles que la philosophie d'Aristote, il fut obligé de se diriger lui-même dans l'étude qu'il voulut faire des autres méthodes. Parvenu aux règles du mouvement, il sentit que, pour les bien entendre, il avait besoin de savoir un peu de géométrie. Il se mit aussitôt à l'apprendre sans le secours d'aucun maître, et il prit tant de goût pour ces études philosophiques et mathématiques, qu'il abandonna presque entièrement celle de la langue grecque, qu'il avait commencée avec beaucoup d'ardeur sous le savant helléniste Antoine-Marie Salvini. Il reçut, en 1716, le doctorat en théologie, sous la présidence de son maître, le chanoine Biscioni, et fut reçu membre du collége de théologie dans l'université de Florence. Cependant, la réputation qu'il s'était faite par la vivacité de son esprit, par l'étendue et la variété de ses connaissances, allait toujours croissant; l'académie de la Crusca le reçut dans son sein, et lui confia le travail d'une nouvelle édition de son grand vocabulaire. Quoiqu'il se chargeât avec quelque répugnance d'une si pénible entreprise, il s'y livra avec son ardeur accoutumée, et s'associa pour ce travail deux des principaux académiciens, le marquis André Alamanni, et Rosso Martini, qui s'associèrent à leur tour d'autres collaborateurs. Cette rédaction, qui était une refonte presque totale de l'ancien vocabulaire, les occupa pendant plusieurs années; la nouvelle édition parut enfin, avec un applaudissement universel, en 1738 et années suivantes, en 6 vol. in-fol. Le grand-duc de Toscane mit alors Bottari à la tête de l'imprimerie grand'-ducale, et l'on en vit bientôt sortir plusieurs ouvrages, non de lui, mais dont il dirigeait, avec le plus grand soin, les éditions. Jusqu'alors il était toujours resté à Florence; il alla, en 1730, s'établir à Rome; le pape Clément XII lui donna, en 1732, un canonicat et la chaire d'histoire ecclésiastique et de controverse, dans le collége de la Sapience; il le nomma prélat palatin la même année. Peu de temps après, Bottari alla, avec le savant géomètre Manfredi, visiter le Tibre, depuis Pérouse jusqu'à l'embouchure de la Néra, pour voir si l'on pouvait le rendre navigable: il fallut lever les plans et prendre le nivellement de toute cette longue partie du cours du fleuve. Ils firent la

même opération sur le Téverone, depuis au-dessous de Tivoli jusqu'à son embouchure. La relation de la première de ces deux visites a été imprimée, avec d'autres écrits relatifs au Tibre, sous ce titre : *Delle ragioni e de' rimedj delle inondazioni del Tevere*, Rome, 1746; elle est signée de Manfredi; mais Mazzuchelli affirme qu'elle est l'ouvrage de Bottari. Le pontife, satisfait de ce travail, le nomma, quelque temps après, garde ou custode de la bibliothèque vaticane. Il y fit placer et disposer avec beaucoup de goût la collection des médailles qui fit depuis lors, selon la volonté du pontife, une des parties essentielles et l'un des principaux ornements de cette bibliothèque. Clément XII étant mort le 6 février 1740, Bottari entra au conclave avec le cardinal Corsini. Il y termina l'édition du beau *Virgile* du Vatican, par la composition de la préface et des notes pour les variantes, ou *variæ lectiones*, qui suffiraient seules, comme l'observe fort bien Mazzuchelli, pour faire juger de son érudition, puisqu'il les composa dans cet état de réclusion et presque sans livres. Le cardinal Lambertini, avec qui Bottari avait d'anciennes liaisons, ayant été élu pape sous le nom de *Benoît XIV*, voulut l'avoir auprès de lui. Quoique fort attaché à ce pontife, il écrivait en 1751, à un de ses amis à Brescia, ces mots qui peuvent faire juger de son caractère : « Sa Sainteté a » voulu absolument m'avoir dans son » palais. J'y suis et j'y serai sans » avancer d'un seul pas, parce que » je n'ai point assez de mérite; parce » que je ne m'en soucie pas, que je » ne le désire, ni ne le demande, et » parce que cela ne me serait utile » ni pour l'ame ni pour le corps. » Après la mort de Benoît XIV, en 1758, Bottari conserva, sous Clément XIII, ses places, son crédit et son ardeur pour le travail. Sous Clément XIV, parvenu à une extrême vieillesse, il n'avait plus besoin que de repos. Il mourut à Rome, le 3 juin 1775, âgé de quatre-vingt six ans. Il était membre de l'académie florentine, de celles de la Crusca, des *Apatisti*, de l'institut de Bologne, de l'Arcadie, etc. La plupart des auteurs du 18e. siècle ont rendu hommage à son goût, à ses lumières, et parlé avec admiration de son savoir. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, et un plus grand nombre de bonnes éditions d'ouvrages connus, auxquelles il ajoutait des éclaircissements, des notes et de savantes préfaces. Ses principaux ouvrages sont : I. *Lezioni tre sopra il tremoto*, Rome, 1733, in-8°.; 1748, in-8°. Ces trois leçons furent lues ou récitées par l'auteur, les 20, 28 juillet et 4 août 1729, dans l'académie de la Crusca, à l'occasion d'un tremblement de terre que l'on sentit à Florence, la veille de la St.-Jean; II. *Del Museo Capitolino, tomo primo contenente imagini di nomini illustri*, Rome, chalcographie de la chambre apostolique, 1741, in-fol.; le 2e. tome est en latin : *Musei Capitolini, tomus secundus, Augustorum et Augustarum hermas continens cum observationibus italicè primum, nunc latinè editis*, Rome, 1750, in-fol.; III. *Sculture e pitture sacre estratte da' cimiterj di Roma*, etc., *novamente date in luce colle spiegazioni*, tom. I, Rome, 1737, gr. in-fol.; tom. II, ibid., 1747; tom. III, ibid., 1753, in-fol. Antoine Bosio avait publié en italien, en 1731, le même ouvrage, sous le titre de *Roma subterranea;* le pape en acheta les planches, et, voulant qu'elles servissent à une 2e. édition, d'où l'on retrancherait tout le superflu, il en confia le soin à Bot-

tari. Celui-ci eut bientôt reconnu que, le superflu ôté, il resterait peu de chapitres; il aima mieux refaire l'ouvrage entier sur un nouveau plan, ce qu'il exécuta avec succès, mais avec beaucoup de peine, ne s'étant point auparavant préparé à ce travail. IV. *Lezioni sopra il Boccaccio.* Ces leçons, récitées dans l'académie de la Crusca, ont pour objet de défendre Boccace du reproche qu'on lui fait d'être un écrivain irreligieux. Manni en a imprimé deux dans son *Histoire du Décaméron;* les quarante-huit autres sont restées inédites. V. *Lezioni due sopra Tito-Livio che narra vari prodigi*, imprimées sans nom d'auteur, dans le vol. 1er. des *Memorie di varia erudizione della società Colombaria Fiorentina*, Florence, 1747, in-4°. L'auteur s'y propose d'y défendre Tite-Live d'avoir adopté trop facilement des faits merveilleux et des prodiges. VI. *Dissertazione sopra la commedia di Dante, in cui si esamina se fosse sua o presa da altri l'invenzione del suo poema.* Cette dissertation, en forme de lettres, est imprimée dans la *Deca di Simbole aggiunte alla deca del proposto Gori*, Rome, 1753, in-4°. VII. *Dialoghi sopra le tre arti del disegno*, Lucques, 1754, in-4°., sans nom d'auteur, mais généralement attribués à Bottari. Parmi les éditions qu'il a données avec des notes et des préfaces savantes, on distingue surtout : I. *le Novelle di Franco Sachetti, cittadino Fiorentino*, Florence (Naples), 1724, in-8°., précédées d'une vie de l'auteur, écrite avec beaucoup de soin; II. *l'Ercolano, dialogo di M. Benedetto Varchi*, etc., Florence, 1730, in-4°., avec une préface qui contient la vie de B. Varchi, son éloge et une notice exacte de ses ouvrages; réimprimé à Padoue, par Concino, 1744, in-8°.; III. *Antiquissimi Virgiliani codicis fragmenta, et picturæ ex Vaticanâ bibliothecâ ad priscas imaginum formas à Petro Sancte Bartoli incisæ*, Rome, à la chalcographie de la chambre apostolique, 1741, gr. in-fol.; une savante préface où l'éditeur donne toutes les notions les plus exactes sur l'antiquité des deux manuscrits de Virgile conservés dans la bibliothèque du Vatican, des notes, des corrections et des variantes, d'après ces deux manuscrits; enfin, une table raisonnée et semée de notices remplies d'érudition, achèvent de donner du prix à cette belle édition de *Virgile*; IV. *Lettere di F. Guitton d'Arezzo, con le note*, Rome, 1745, in-4°.; l'épître dédicatoire, la préface, les notes, et la table très bien faite qui termine ce volume, le rendent, autant que les lettres mêmes, un des plus précieux pour l'étude de la langue toscane; V. *Descrizione del Palazzo Apostolico Vaticano, opera postuma di Agostino Taia, revista ed accresciuta*, Rome, 1750, in-12; VI. *Raccolta di lettere sulla pittura, scultura e architettura scritte da' più celebri professori che in dette arti fiorirono dal secolo XV al XVII*, Rome, tome Ier., 1754; tom. II, 1757; tom. III, 1759, in-4°. En publiant ces lettres intéressantes pour les arts, l'éditeur y a joint des notes utiles : on trouve de plus, dans le 3e. volume trois lettres de lui, et plusieurs autres qui lui sont adressées. VII. *Vite de' più eccellenti pittori, scultori e architetti scritte da Giorgio Vasari, corrette da molti errori e illustrate con note*, Rome, tome I et II, 1759; tome III, 1760, in-4°. Bottari a dédié cette belle édition au roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel, et à ses deux fils. Elle est infiniment plus correcte que celle même des Juntes, et, au lieu des

portraits gravés en bois, ceux qui ornent celle-ci sont très bien gravés en cuivre. Les notes ajoutent des circonstances intéressantes au texte de Vasari, tant sur les vies des artistes que sur leurs ouvrages, et les trois tables qui terminent le dernier volume sont de la plus grande utilité pour l'étude de cette importante collection. G—é.

BOTTONI (Albertino), médecin, né à Padoue, au commencement du 16e. siècle, reçu docteur à l'université de cette ville, y professa d'abord la logique, et, en 1555, la médecine. Il jouit d'une grande considération pendant sa vie, qui finit en 1596, et nous a laissé : I. *De vitâ conservandâ*, Padoue, 1582, in-12; II. *De morbis muliebribus*, Padoue, 1585, in-4°.; Bâle, 1586, in-4°.; Venise, 1588, in-4°. avec fig.; III. *Consilia medica*, Francfort, 1605, in-4°., dans le recueil de J. Lauterbach; IV. *De modo discurrendi circa morbos, eosdemque curandi tractatus*, Francfort, 1607, in-12, avec les Pandectes de J. G. Schenck. Il y en a une autre édition sous ce titre : *Methodi medicinales duæ, in quibus legitima medendi ratio traditur*, Francfort, 1695, in-8°., à laquelle l'éditeur, Lazare Susenbeck, a ajouté un pareil Traité d'Emile Campolongo, et un livre de questions de médecine par Barthelemi Hierovius. — Un autre Bottoni (Dominique), né en 1641, à Léontini en Sicile, reçu docteur à Messine, en 1658, nommé médecin de l'hôpital de cette ville en 1692, puis de celui de Naples, élevé même au rang de proto-médecin du royaume de Naples, admis dans la société royale de Londres, en 1697, mort en 1731, a joui d'une grande réputation, et a laissé les ouvrages suivants : I. *Pyrologia topographica, id est, De igne dissertatio juxtà loca, cum eorum descriptione*, Naples, 1692, in-4°.; II. *Febris rheumaticæ malignæ historia medica*, Messine, 1712, in-8°.; III. *Preserve salutari contro il contagiose malore*, Messine, 1721, in-4°.; IV. *Idea historico-physica de magno Trinacriæ terræ motu.* C et A.

BOTTONI (Marc-Xavier), fils de Dominique, né à Messine, le 18 octobre 1669, ne prit point le même état que son père. Il étudia en droit, et reçut même le doctorat à Catane; il fut ensuite, à Rome, page d'honneur de la reine Christine de Suède. Après la mort de cette princesse, en 1689, il fut appelé à Naples par le vice-roi, Bénavidès, marquis de Bedmar, qui lui confia plusieurs emplois, dont il s'acquitta avec talent et avec honneur. Après être retourné à Rome, où il en remplit quelques autres, il revint se fixer à Naples, chez le marquis de Villena. Il eut auprès de ce seigneur les titres de gentilhomme de la chambre, de secrétaire, de bibliothécaire, d'antiquaire, et enfin de gouverneur de son fils. Il cultivait les lettres avec ardeur, surtout les langues, la poésie et les antiquités. Il savait jusqu'à dix-sept langues. Lorsqu'il fut redevenu libre, ayant formé une riche collection de raretés du Japon, de la Chine, du Mexique et du Pérou, et une belle bibliothèque de livres tant imprimés que manuscrits, il la fit transporter à Messine sa patrie, où il finit tranquillement ses jours. Il n'a guère laissé que des poésies, sous le titre de *Sérénades*, en l'honneur du roi Philippe V, du vice-roi Bénavidès, etc., imprimées à Naples, 1705, in-4°., et deux discours en prose, l'un intitulé : *il Ritorno di primavera*, et l'autre, *le Glorie di Roma*, dont le sujet paraît commun, mais qui offrent pour singularité remarquable d'être

écrits chacun en douze langues. Aussi leur donna-t-il le titre d'*Orazione poliglotta*, Naples, 1705, in-4°. Il avait aussi composé deux volumes de *Rime e prose*, en dix-sept langues ; le manque de caractères en empêcha l'impression, et ils sont restés en manuscrit dans sa famille. G—é.

BOTTRIGARI (Hercule), cavalier de la milice dorée du pape, d'une ancienne et noble famille de Bologne, naquit dans cette ville en août 1531. Doué des plus heureuses dispositions, il cultiva avec succès les lettres et les sciences, et fut à la fois mathématicien, poète, musicien, dessinateur. Il avait une riche bibliothèque, et un cabinet d'instruments de mathématique si précieux, que l'empereur Rodolphe voulut l'acquérir. Il mourut dans son palais de St-Albert, le 30 septembre 1612, et non en 1609, comme le dit Mazzuchelli. On frappa en son honneur une médaille, représentant, d'un côté, son buste, décoré du collier de l'ordre de St-Jean-de-Latran, avec ces mots alentour: *Hercules Buttrigarius sacr. later. an. mil. aur.* Au revers, on voit une sphère, un instrument de musique, une équerre, un compas, une palette, et cet exergue : *Nec has quæsivisse satis.* On n'a imprimé que la plus petite partie des œuvres de Bottrigari; ce sont : I. *Trattato della descrizione della sfera celeste in piano, di Claudio Tolomei, trad. in parlare italiano*, Bologne, 1572, in-4°.; II. *Bartoli de Saxoferrato tractatus de fluminibus restitutus*, etc., Bologne, 1576, in-4°.; III. *Dello spechio che accende il fuoco ad una data lontananza, trattato di Oronzio Fineo, trad.*, Venise, 1581, in-4°.; IV. *Il Patrizio, ovvero de' tetracordi armonici di Aristosseno*, Bologne, 1593, in-4°.; V. *Il desiderio, ovvero de' concerti di varii strumenti musicali, dialogo*, Venise, 1594; Bologne, 1599; Milan, 1601, in-4°. Ces trois apparentes éditions n'en font qu'une seule, dont on a changé les frontispices. Dans le premier, l'ouvrage est sous le nom de *Alemano Bonelli*, anagramme de *Annibal Melone*. Ce *Melone* (et non pas un *Melon*, comme le prétend le sieur Prudhomme) était l'élève et l'ami de Bottrigari. Les deux autres titres portent le nom de Bottrigari. VI. *Il Melone, discorso armonico, e il Melone secondo*, etc., Ferrare, 1602, in-4°.; VII. *Delle rime di diversi eccellentissimi autori nella lingua volgare, nuovamente raccolte*, Bologne, 1551, in-8°. On trouve des poésies de lui dans la première partie de *Scelta di rime di diversi moderni autori non più stampate*, Genève, 1591, in-8°., et dans le dialogue de C. Sperone, intitulé : *Il Bottrigaro*. Ce dernier a laissé vingt-trois ouvrages manuscrits, sur la cérémonie de son installation dans la milice dorée, sur les opérations mathématiques de Ptolémée, sur les variations de température de 1564 à 1577, sur le vrai nombre des années de la vie du Christ, sur le *Mésolabe*, espèce de compas de proportion, sur l'énigme de Pythagore concernant les proportions musicales, sur l'algèbre, les étoiles fixes et errantes, les horloges solaires; des traductions d'un fragment d'Aristote, du *Traité de la musique* de Boëce, de celui de la musique mondaine de Macrobe, de celui de Cassiodore, des commentaires de Plutarque sur la création de l'ame, du *Traité des apparences célestes* d'Euclide, etc. — Bottrigari (Jacques), jurisconsulte de Bologne, mort en 1547, a laissé des *Leçons sur le Code et*

le Digeste, et quelques autres ouvrages de droit. — Il y a eu aussi Paul et Barthélemi Bottrigari, également de Bologne et jurisconsultes.

D. L.

BOUCHARD (Amaury), né à St.-Jean d'Angely, vers la fin du 15e. siècle, président à Saintes, maître des requêtes, et chancelier du roi de Navarre, eut la hardiesse, jeune encore, d'attaquer une opinion du célèbre jurisconsulte Tiraqueau, par un ouvrage intitulé : *Feminei sexûs apologia*, Paris, 1522, in-4°. Il était lié avec Rabelais, qui lui dédia un petit ouvrage qu'il avait fait imprimer à Lyon, par Gryphe, en 1532, in-8°. Dans l'épître dédicatoire, Rabelais parle d'un livre de Bouchard, *De architecturâ orbis*, comme près de paraître. Ce livre n'a cependant jamais été imprimé, non plus que sa traduction du *Livre de l'ame*, de Cassiodore, qui existe en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris. On ne peut pas affirmer qu'Amaury Bouchard soit le même qui trahit le roi de Navarre, son maître, en 1560, en livrant ses secrets aux Guises. Prosper Marchand pense qu'à cette époque, il était trop âgé pour se mêler encore d'intrigues politiques, et que, probablement, un de ses fils du même nom, et occupant les mêmes emplois, doit être chargé de ce crime odieux. W—s.

BOUCHARD (Alain), avocat au parlement de Rennes, est le premier qui ait donné une histoire complète de la Bretagne, sa patrie. L'Histoire de Pierre le Baud, quoique plus ancienne, n'a paru qu'en 1638, tandis que Bouchard publia la sienne dès l'année 1514. Elle a pour titre : *Les Grandes Chroniques de Bretaigne, parlans des très pieux nobles et très belliqueux roys, ducs, princes, barons, et autres gens nobles tant de la Grande-Bretaigne, dite à présent Angleterre, que de notre Bretaigne de présent érigée en duché*, etc. Ces chroniques ont reparu, augmentées et continuées jusqu'à l'an 1531, Paris, Galliot-Dupré, 1531, in-fol. On peut dire du style de Bouchard, qu'il est aussi gothique que les caractères dont on s'est servi pour l'imprimer. Ce qu'il y a de bon et de vrai dans son ouvrage est si peu de chose, qu'il ne donne qu'une idée très imparfaite de l'histoire qu'il a voulu traiter. Tel est le jugement qu'en porte Lobineau, dont l'opinion a été partagée par son confrère dom Morrice, dernier historien de la Bretagne, qui reproche à Bouchard d'avoir admis sans examen les fables de Geoffroy de Montmouth, de l'Histoire du roi Artus, du roman attribué à l'archevêque Turpin, etc., qui avaient cours de son temps. Les *Grandes Chroniques* ont été réimprimées en 1541, in-4°. D. N—l.

BOUCHARD (Alexis-Daniel), prêtre, docteur en théologie et en droit, et protonotaire apostolique, né à Besançon, vers 1680, mort en cette ville en 1758, a composé un très grand nombre d'ouvrages, dont la plupart n'ont point été imprimés. On voit par leurs titres qu'il avait des connaissances très variées : I. *Juris Cæsarei, seu civilis, institutiones breves, admodùm faciles et accuratæ ; ad jus antiquum ac novissimum, ipsasque potissimùm Justinianeas institutiones accomodatæ*, Paris, 1713, 2 vol. in-12 ; II. *Summula conciliorum generalium S. romanæ cath. Ecclesiæ*, Paris, 1717, in-12. On trouve, à la suite du premier ouvrage, le catalogue de ceux que promettait l'auteur, parmi lesquels on remarque une Grammaire hébraïque ; mais il est probable que ses manuscrits se sont perdus. —

Tom. V. pag. 201.

HIST. DE FRANCE.

BOUCHARDON.

Cochin pinx.t

Landon direx.t

François Bouchard, son père, professeur en médecine à l'université de Besançon, et membre de l'académie des *Curieux de la nature*, est auteur d'une dissertation sur les eaux minérales découvertes à Besançon, en 1677, imprimée sous le titre suivant: *Judicium de metallicis aquis Vesuntione inventis per mediam æstatem anni 1677*, Besançon, 1677, in-4°. Cet ouvrage est indiqué par erreur, dans la *Bibliothèque historique de France*, sous la date de 1559. W—s.

BOUCHARD (David). *Voy.* Auberterre (d').

BOUCHARDON (Edme), naquit en 1698, à Chaumont en Bassigni. Son père, sculpteur et architecte, lui facilita de bonne heure les moyens de se livrer au penchant qui l'entraînait vers le dessin. La peinture fut d'abord l'objet de ses vœux; il fit plusieurs copies, sans interrompre néanmoins ses études d'après nature, son père faisant la dépense de lui payer tous les jours un modèle. Bouchardon vivait dans le sein d'une famille très unie, près d'un père qu'il aimait tendrement. Cependant, déterminé à consacrer ses talents à la sculpture, il quitta une situation si analogue à la simplicité de ses mœurs, pour venir se perfectionner à Paris, où il entra dans l'école de Coustou le jeune. L'élève fut bientôt en état de remporter le grand prix, et d'être nommé pensionnaire du roi à Rome. La facilité qu'il avait acquise dès son enfance le rendit capable de dessiner les restes précieux des arts que la Grèce et l'Italie ont fait éclore, et de s'en approprier en quelque sorte les beautés. Raphaël et le Dominiquin furent également l'objet de ses études. Parmi les portraits en buste qui sortirent de son ciseau, on distingue ceux du pape Clément XII, des cardinaux de Polignac et de Rohan, de la femme de Wleughels, directeur de l'académie de France à Rome, du baron de Stoch, et de quelques Anglais. Il devait exécuter le tombeau de Clément XI; mais les ordres du roi le rappelèrent à Paris en 1732. L'année suivante, il fut agréé à l'académie, où il ne fut reçu qu'en 1744. Il sculpta le buste en marbre du marquis de Gouvernet, et un groupe en pierre, dont le roi faisait présent à Chauvelin, garde des sceaux. Ce groupe, qui a été long-temps placé dans les jardins de Grosbois, représente *un Athlète domptant un ours*. Vers ce temps-là, on venait de réparer la fontaine de Neptune, à Versailles; Bouchardon fut chargé de l'exécution d'une partie des figures qui la décorent. On y voit un Triton, appuyé sur un poisson d'une énorme grosseur, posé sur une coquille: l'intelligence et les agréments qu'il a répandus dans ce morceau se retrouvent également dans les deux Amours qui domptent des dragons, et qui occupent les côtés de la fontaine. Ce fut en 1736, à la mort du duc d'Antin, qu'il succéda à Chauffourier, dans la place de dessinateur de l'académie des belles-lettres. Il entreprit les statues qui devaient orner le pourtour de l'église de St.-Sulpice, et commença par celles du chœur; elles sont au nombre de dix, Jésus-Christ, la Vierge, et huit Apôtres. Il s'était soumis à en faire un plus grand nombre; mais la modicité du prix fit rompre le marché fait avec le curé (Languet), moins connaisseur dans les arts que sensible aux intérêts de sa paroisse. Je passerai légèrement sur ces ouvrages, ainsi que sur la figure de la Vierge, médiocrement exécutée en argent d'après son modèle, pour indiquer les deux Anges en bronze placés à la tête des stalles, et qui servaient de pupitre aux chantres. On voyait aussi de lui à St.-Sulpice le tombeau de

la duchesse de Lauraguais; il est composé d'une figure de femme éplorée, et appuyée contre une colonne. L'expression de cette figure est touchante. La ville de Paris se proposait depuis plusieurs années la construction d'une fontaine dans le faubourg St.-Germain; elle se décida enfin pour la rue de Grenelle, et s'adressa à Bouchardon. L'ouvrage entier est de lui; il est regardé comme son chef-d'œuvre. Depuis long-temps cet artiste devait sculpter une figure pour le roi; le sujet qu'il choisit fut l'*Amour adolescent*, faisant un arc de la massue d'Hercule, avec les armes de Mars. Cette figure de l'Amour, placée d'abord à Versailles, parut avoir peu de succès; elle fut ensuite transférée à Choisy. Au bout de quelques années que Bouchardon l'avait perdue de vue, il ne put s'empêcher de dire, en la revoyant: « Elle n'est cependant pas si » mal. » En 1750, Mariette donna au public un *Traité des pierres gravées*; Bouchardon seconda ses travaux, et fit les dessins d'après lesquels ont été gravées les planches de cet ouvrage. Il a plus d'une fois avoué qu'il n'avait jamais considéré les pierres gravées sans en retirer beaucoup de fruit, et qu'en dessinant celles du cabinet du roi, il avait éprouvé à peu près le même plaisir que lorsqu'il dessinait à Rome les statues et les bas-reliefs antiques. Les connaissances qu'il y avait puisées sur les vêtements des anciens, l'avaient réduit à fuir les spectacles, de crainte, disait-il, de se gâter les yeux, en attendant le moment d'une révolution heureuse par l'adoption des vrais costumes. Enfin, on remit à Bouchardon le soin du plus riche monument que le siècle ait produit, la statue équestre que Louis XV avait permis à la ville de Paris de lui élever. L'exécution de ce monument l'occupa plus de douze années. Le nombre de ses études d'après nature est inconcevable. Pour la suivre jusque dans ses plus petits détails, il se mit plusieurs fois entre les jambes d'un cheval, afin d'en dessiner le ventre et tous les détails; aussi la pureté du trait, l'heureux choix et la vérité des formes de ce bel animal, le faisaient-ils regarder comme un modèle de perfection, qu'on pouvait opposer à tout ce que l'antiquité a produit de plus beau. Quelques jours avant sa mort, il écrivit au prévôt des marchands pour le prier de confier l'exécution de son piédestal à Pigalle, sur qui il se reposait du soin de terminer ce qu'il laissait d'imparfait dans ce monument. Bouchardon mourut le 27 juillet 1762, à la suite d'une maladie de foie, qui l'avait fait languir pendant dix mois. Ce sculpteur, exact et grand dessinateur, avait une manière très agréable de dessiner au crayon rouge, dont on ne peut guère se servir qu'on ne soit bien sûr de son trait. Ses compositions, d'un style simple, sont nobles et grandes: il mettait beaucoup plus d'esprit et d'expression dans ses dessins que dans le marbre. On désirerait en général plus de feu dans ses sculptures, qui pèchent quelquefois par une manière ronde et froide. Les dessins qu'il a faits à Rome sont d'un crayon plus gras et plus hardi; depuis son retour à Paris, il avait pris une manière plus léchée et plus finie, pour se conformer au goût du siècle. Jamais homme ne paya moins de sa personne; il avait un air pesant, rêveur, il était sans nulle contenance; en conversation, il paraissait n'avoir point d'esprit; son ciseau, ou plutôt son crayon, était sa langue. Ses envieux le blâmaient de donner chez lui peu d'accès aux curieux, et de s'enfermer quand il composait. Son atelier,

disaient-ils, est plus impénétrable que le jardin des Hespérides. Quelques amis seulement y avaient accès; un d'eux (le comte de Caylus), le trouva un jour, fort agité, se promenant avec une espèce de fureur, un vieux livre à la main. Cet état le surprit d'abord, mais notre artiste s'avança vers lui en s'écriant: « Ah! monsieur, depuis que » j'ai lu ce livre, les hommes ont » quinze pieds, et toute la nature s'est » accrue pour moi. » C'était une vieille et médiocre traduction d'Homère. On ne connaît d'autre élève de Bouchardon que Louis-Claude Vassé, mort en 1772; il hérita d'une partie des talents de son maître, et lui succéda dans sa place de dessinateur de l'académie des belles-lettres. Étienne Fessard, Aveline, Preisler, Soubeyran, le comte de Caylus, ont gravé, d'après les dessins de cet artiste, les *Cris de Paris*, plusieurs bas-reliefs représentant des sacrifices, et des sujets de la fable. La plupart sont mal éclairés, la perspective n'y est pas observée, et les fonds en sont pauvres. En 1741, Huguier donna au public un *Traité d'anatomie à l'usage de ceux qui s'appliquent au dessin*, dont les figures furent gravées d'après les dessins de Bouchardon; l'explication s'y trouve réduite dans une table très succincte. Il y a joint plusieurs figures, au moyen desquelles on peut voir d'un coup-d'œil l'ostéologie et la myologie ensemble, c'est-à-dire, l'attache des muscles aux os, sur une figure de ronde bosse, modelée d'après les mêmes dessins. Dans sa jeunesse, Bouchardon avait exécuté à Dijon, au-dessus de la porte de la cathédrale, le *Martyre de S. Étienne*. C'est la production d'un jeune homme qui annonce des talents. Plusieurs années après, à son retour de Rome, il passa par Dijon, et eut beaucoup de peine à reconnaître son ouvrage et encore plus à l'avouer. Dans une des chapelles de St.-Eustache, on voyait le tombeau d'Armenonville, garde des sceaux, et de Morville, son fils, ministre des affaires étrangères; il ne consiste que dans une urne double, appuyée sur un grand rideau qui porte les deux inscriptions. Un des autels de la chapelle de Versailles est décoré d'un bas-relief de bronze. Le programme qu'on donna à Bouchardon pour l'exécution de cet ouvrage, est *Saint Charles communiant des pestiférés*, sujet composé de très belles figures, pleines d'expression. La première pierre de la fontaine de la rue de Grenelle fut posée sur la fin de 1739. Quelques architectes furent jaloux de voir un sculpteur traiter et entendre l'architecture; ils s'avisèrent de critiquer l'ouvrage, et de n'y trouver ni profils, ni conduite, ni proportion: c'est la ressource ordinaire de l'envie. Ce monument, qui existe encore, forme un des plus beaux ornements d'une ville où sont accumulées de si grandes richesses en ce genre; il est dommage qu'il soit si mal placé. Caylus a écrit la vie de Bouchardon, Paris, 1762, in-12, et Dandré Bardon a publié des anecdotes sur sa mort, 1764. P—t.

BOUCHAUD (Mathieu-Antoine), naquit à Paris le 16 avril 1719. Il était d'une famille noble, originaire de Provence, et alliée à celle du célèbre Gassendi, dont il était arrière-neveu, du côté maternel. Cette alliance le flattait beaucoup, et il en parlait avec plaisir à ses amis. Il avait environ seize ans lorsqu'il perdit son père, avocat aux conseils, et il resta ainsi sans guide, à l'âge où l'on en a le plus de besoin. La passion qu'il avait de s'instruire le préserva des écueils auquels échappe rarement la jeunesse abandonnée à elle-même. Il

n'eut pas d'abord, dans ses études, un objet déterminé, et il n'y cherchait qu'un moyen de satisfaire sa curiosité. Deux oncles, proches parents de sa mère, tous les deux professeurs en droit, réussirent, par leurs conseils, à fixer sa vocation, et le déterminèrent à se livrer à l'étude de la jurisprudence. Ses progrès y furent rapides, et il fut reçu aggrégé de la faculté de droit en 1747. Ce fut vers cette époque que l'on conçut le projet de l'*Encyclopédie*. D'Alembert, ami de collége de Bouchaud, l'associa à cette entreprise, et le chargea de la composition des articles relatifs à la jurisprudence civile et canonique. Il y fit, en effet, les articles *Concile*, *Décret de Gratien*, *Décrétales* et *Fausses Décrétales*; mais, en s'associant à la gloire des coopérateurs de l'*Encyclopédie*, il en partagea aussi les désagréments et les dangers. Son ambition, comme celle de tous les docteurs aggrégés, était de devenir professeur en droit. Il eut beau protester de la pureté de ses intentions, promettre même par écrit, ainsi qu'on l'exigea de lui, de rompre les liaisons qu'il avait contractées, par le moyen de d'Alembert, avec les coryphées de la philosophie moderne, il ne put désarmer ses ennemis, ni détruire les préventions formées contre lui. Il avait d'ailleurs un autre tort, presque aussi grave, qui acheva de le faire passer pour un novateur dangereux : il avait eu le malheur de se laisser toucher par la mélodie de la musique italienne, et de se déclarer ouvertement pour elle. On sait les querelles violentes que l'apparition de cette musique excita en France et surtout à Paris, et comment le dieu de l'harmonie devint tout à coup le démon de la discorde. Heureusement, les combattants ne pouvaient employer d'autres armes que les épigrammes ou les pamphlets; mais leurs fureurs ridicules, dans un tel sujet, décelaient des passions haineuses, qui pouvaient, dans d'autres temps, produire des résultats plus désastreux. Il paraît que Bouchaud ne prit pas la chose sur un ton aussi tragique, et sa passion pour la musique ne lui fit faire d'autre écart que celui d'épouser, en 1752, une cantatrice du théâtre Italien. Vingt ans après, en 1772, il s'allia, d'une manière plus convenable, avec mademoiselle de Fer, qui, par ses soins touchants et assidus, répandit le bonheur sur sa longue carrière, et adoucit les ennuis et les infirmités de sa vieillesse. Cependant, Bouchaud se consolait, par la culture des lettres, des obstacles qui s'opposaient à son avancement. Il savait l'italien et l'anglais, et, pour se distraire à la fois des contrariétés qu'il éprouvait, et de la gravité de ses études ordinaires, il traduisit plusieurs drames du célèbre Apostolo-Zéno, 1758, 2 vol. in-12. Quelque temps après, il donna la traduction d'un roman anglais, de Mme. Brooke, intitulé : *Histoire de Julie Mandeville*, 1764, 2 part. in-12. Il publia, à peu près vers les mêmes époques, des ouvrages plus sérieux et plus analogues à ses études ordinaires, tels qu'un *Essai sur la poésie rhythmique*, 1763, in-8°., réimprimé, avec d'autres pièces, sous le titre d'*Antiquités poétiques*, et un *Essai historique sur l'impôt du vingtième sur les successions, et de l'impôt sur les marchandises chez les Romains*, 1766, in-8°. Il dédia ces deux ouvrages à l'académie des inscriptions, dont il désirait avec ardeur de devenir membre. Cette compagnie, étrangère à tout esprit de parti, et jugeant les hommes sur leurs œuvres, et non sur des préventions

injustes, lui ouvrit ses portes en 1766, après la mort de M. Hardion. Ce premier acte de justice lui en amena plusieurs autres. Bientôt après, il obtint une chaire de droit, pour laquelle il avait en vain concouru pendant quinze ans. Il se trouva le sixième professeur en droit de sa famille, du côté maternel. Lorsqu'en 1774 on créa, au collége royal de France, une chaire du droit de la nature et des gens, Bouchaud y fut nommé par le roi. Cette science a été, de tous les temps, peu cultivée en France; et, comme elle exige encore plus de jugement que de mémoire, elle n'était point le fait de Bouchaud, qui avait moins de l'un que de l'autre. Aussi, parmi les productions de sa fertile plume, on ne trouve que peu de chose qui soit relatif à cette matière. Malgré les occupations que lui donnaient ses deux chaires, il n'en était pas moins un des membres les plus laborieux de l'académie des inscriptions. Il y débuta par un *Mémoire sur les sociétés que formèrent les publicains pour la levée des impôts chez les Romains*, 1766, in-12; 1772, in-8°. Ce mémoire devait être suivi d'un second sur le même sujet, mais on prétend qu'il en fut détourné par ses confrères, de peur de fournir à la cupidité fiscale des lumières dont elle n'avait, d'ailleurs, pas besoin. Il s'attacha principalement à éclaircir, dans plusieurs mémoires, quelques anciennes lois romaines, et surtout les édits du préteur, qui sont une des principales sources de la jurisprudence. Bouchaud prononçait les *r* avec peine; il omettait presque toujours celui qui se trouve dans le mot *préteur*, et cette mauvaise prononciation égayait quelquefois une matière, qui n'en était guère susceptible. Ces différents mémoires furent lus dans les séances de l'académie, et insérés, en partie, dans ses recueils. Les autres le furent dans ceux de l'institut, dont Bouchaud fut nommé membre en l'an IV (1796). Quelques-uns sont restés manuscrits dans son portefeuille. Il ne cessa de travailler jusqu'à sa mort. Toutes ces occupations n'empêchèrent pas Bouchaud de publier encore d'autres ouvrages. Outre ceux dont nous avons déjà parlé, il donna: I. *Des Essais historiques sur les lois, traduits de l'anglais*, Paris, 1766, in-12: c'est peut-être ce que l'on a jamais écrit de plus vrai et de plus profond sur l'origine des lois criminelles et sur celle du droit de propriété. Cet ouvrage avait fait beaucoup de sensation en Angleterre; il n'en fit aucune en France, où les esprits étaient préoccupés par des idées fausses et chimériques. L'auteur fonde son système sur les affections innées dans le cœur de l'homme, sur les monuments primitifs de la législation, et non sur une perfection idéale de l'espèce humaine. II. *Théorie des traités de commerce entre les nations*, 1773, in-12: c'est le seul de ses ouvrages qui ait quelque rapport au droit des gens, qu'il avait été chargé d'enseigner; III. *Recherches historiques sur la police des Romains, concernant les grands chemins, les rues et les marchés*, 1784, réimprimé en l'an VIII, in-8°. Everard Otton, jurisconsulte allemand, avait déjà écrit sur le même sujet. Bouchaud a beaucoup profité de ses recherches, ou, pour mieux dire, il n'a fait qu'arranger son livre à sa manière. IV. *Commentaire sur la Loi des douze tables*, 1787, in-4°., réimprimé, avec des additions considérables, en 1803, aux frais du gouvernement, 2 vol. in-4°. Les lois des douze tables étaient déjà une antiquité pour les Romains même dans les derniers temps de la république,

et surtout sous les empereurs. Le texte en avait tellement vieilli, que, pour le rendre intelligible, on avait été obligé de le traduire dans un langage plus moderne, et de l'éclaircir par des commentaires; mais le texte, ainsi que les commentaires, avaient péri long-temps même avant la chute de l'empire; il n'en restait que quelques fragments épars et défigurés dans quelques auteurs et dans les compilations de Justinien. L'infatigable activité des savants modernes avait réussi à réunir ces fragments, à dégager le texte primitif de l'alliage qu'on y avait mêlé, et à le restituer à chacune des tables auxquelles il appartenait. C'est le célèbre Jacques Godefroi qui avait eu le premier honneur de cette restitution. D'autres jurisconsultes, soit français, soit étrangers, s'étaient, après lui, exercés sur ce sujet. Bouchaud profita de leurs recherches, et fit, sur les lois des douze tables, le travail le plus complet qui eût encore existé. La carrière de Bouchaud, orageuse dans son principe, avait été calme et honorée le reste de sa longue vie. Le roi lui accorda, en 1785, de son propre mouvement, un brevet de conseiller d'état, conçu dans les termes les plus honorables. Il mourut le 1er. février 1804, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. M. Dacier, secrétaire perpétuel de la troisième classe de l'institut, a fait son éloge, lu dans une des séances de cette compagnie, et ensuite inséré dans le *Magasin encyclopédique* (avril 1805). B—l.

BOUCHE (Honoré), historiographe de Provence, et docteur en théologie, naquit à Aix en 1598, d'une ancienne famille, originaire de Toscane. Il embrassa l'état ecclésiastique, à la sollicitation de Gaspard Dulaurens, archevêque d'Arles, son parent, qui le fixa dans cette ville par un bénéfice. Avant d'entreprendre son grand ouvrage sur la chorographie et l'histoire de son pays, il s'était fait connaître par des pièces de vers latins, par l'oraison funèbre du savant Peiresc, son ami, prononcée à Rome devant Urbain VIII; par celle de Louis XIII, par une dissertation pour soutenir, contre Launoi, la tradition des Provençaux sur l'arrivée de Madeleine et de Lazare dans leur pays (1), et par quelques autres écrits qui lui avaient fait un nom parmi ses compatriotes. Quand il voulut composer son Histoire, il alla sur les lieux mêmes pour vérifier les faits, voyagea en France, en Italie, en Espagne et ailleurs, où tous les dépôts littéraires lui furent ouverts au moyen de la correspondance qu'il entretenait avec les savants de tous les pays. L'ouvrage fut en état de paraître en 1660, et les états du pays se chargèrent des frais de l'impression. Il a pour titre : *la Chorographie ou Description de la Provence, et l'Histoire chronologique du même pays*, Aix, 1664, 2 vol. in-fol. L'auteur l'avait d'abord écrit en latin; mais il le mit ensuite en français, et c'est dans cette dernière langue qu'il a été imprimé : il y fit, dans la suite, des *additions et corrections*, publiées à part et qui manquent dans beaucoup d'exemplaires: trente pages pour le tom. Ier. et trente-six pour le 2e. Cette Histoire est peut-être la meilleure que nous ayons de nos anciennes provinces : elle est

(1) Lenglet a rapporté peu exactement le titre de cet ouvrage; il est intitulé : *Vindiciæ Fidei et Pietatis Provinciæ, pro cultibus illius Tutelaribus restituendis, adversùs quosdam libellos de Commentitio Lazari*, etc., *in Provinciam appulsu*, Aix, 1644, in-8°. Launoi ayant répliqué, Bouche y répondit par une nouvelle édition en français, augmentée de nouveaux argumens, sous ce titre; *La Défense de la Foi et de la Piété de Provence pour ses saints tutélaires*, etc, Aix, 1663, in-4°. C. M. P.

remplie de recherches intéressantes, de détails curieux, et elle est très exacte, lorsqu'il ne s'agit point de faits relatifs à l'honneur du pays de l'auteur; car alors il débite aussi des fables. On y trouve d'ailleurs des répétitions, des choses inutiles ou étrangères au sujet. La narration en est embarrassée par des chartes qui auraient été mieux placées à la fin de l'ouvage. Le style en est diffus et obscur. On a dit que le P. Pagi lui avait fourni des secours pour la partie chronologique; mais cet habile critique était trop jeune à cette époque pour avoir acquis les connaissances qu'exigeait un travail de ce genre. D'autres ont prétendu que Bouche avait pris beaucoup dans les mémoires manuscrits du P. Jean Jacques, prieur des Augustins de Marseille, ce qui paraît mieux fondé. Il mourut à Aix, le 25 mars 1671. — Balthazar Bouche, son frère, l'un des procureurs des états de Provence, est auteur d'un livre intitulé: *la Provence considérée comme pays d'état.* C'est une excellente discussion sur le droit public de cette province. T—D.

BOUCHE (Charles-François), avocat au parlement d'Aix, s'étant fait connaître par quelques écrits, fut, en 1789, député aux états-généraux; il s'y distingua par ses motions contre le clergé, et se prononça pour la liberté des cultes et la monarchie. Après avoir jeté en avant, dès le 27 juin 1790, des idées sur la liberté des nègres, il fut chargé des affaires relatives à Avignon, et demanda souvent la réunion de ce pays à la France. Lors des discussions relatives aux crimes commis dans ces contrées, Jourdan, surnommé *Coupe-tête*, déclara n'avoir agi que par les ordres de Bouche et de quelques autres députés, dont il montra les lettres. En 1791, Bouche passa, de l'assemblée des Jacobins, dont il était alors président, à l'assemblée des Feuillants. Après la session, il fut nommé membre du tribunal de cassation. Il mourut vers 1794. On a de lui: I. *Essai sur l'histoire de Provence, suivi d'une Notice des Provençaux célèbres*, Marseille, 1785, 2 vol. in-4°.: la notice a aussi été tirée séparément; II. *Droit public de la Provence sur la contribution aux impositions*, réimprimé en 1788, in-8°. Il a fourni quelques articles pour les tomes III et IV du *Dictionnaire de la Provence et du Comté Venaissin*, in-4°. (*Voyez* C. F. Achard). Il a laissé en manuscrit une *Histoire de Marseille.*

A. B—T.

BOUCHEL, en latin *Bochelus* (Laurent), ce qui l'a fait nommer *Bochel* par quelques biographes, avocat, né à Crespy en 1559, exerça pendant cinquante ans sa profession au parlement de Paris, avec une grande distinction. Dans sa jeunesse, il s'était appliqué à l'étude de l'histoire, et il a laissé en manuscrit celle du Valois. Il a publié d'autres ouvrages qui prouvent de l'érudition, mais ses compilations de droit sont les seules qui aient joui long-temps d'une estime méritée. Ses ennemis lui suscitèrent des affaires fâcheuses, et eurent le crédit de le faire enfermer à la bastille. Il en sortit au bout de quelques mois, par la protection de Le Jay, son ami particulier, premier président au parlement. Bouchel mourut le 29 avril 1629, âgé de soixante-dix ans. Ceux de ses ouvrages qui méritent encore quelque attention, sont: I. *Decretorum ecclesiæ gallicanæ ex conciliis, statutis synodalibus, libri VIII*, Paris, 1609 et 1621, in-fol.; II. *Somme beneficiale*, 1628, réimprimée en 1689, Paris, 2 vol. in-fol., sous le

titre de *Bibliothèque canonique*, par les soins de Cl. Blondeau, qui en a retouché le vieux style, et l'a augmentée de plus d'un tiers. Bouchel, au jugement de plusieurs critiques, est un des meilleurs canonistes français. III. *Bibliothéque*, ou *Trésor du Droit français*. On dit qu'elle fut composée dans les prisons du Châtelet, où l'auteur était retenu par ses créanciers : elle fut réimprimée avec les augmentations de Jean Beschefer, Paris, 1671, 3 vol. in-fol.; cette édition est la plus estimée. IV. *La Justice criminelle de France, signalée des exemples les plus mémorables, depuis l'établissement de cette monarchie jusqu'à présent*, Paris, 1622, in-4°.; V. *Recueils des statuts et réglements des libraires et imprimeurs de Paris*, Paris, 1620, in-4°. La communauté des imprimeurs et libraires avait été établie en 1618. On a encore de lui des *Notes sur les coutumes du Valois et du bailliage de Senlis*, imprimées en 1631, et des *Journaux historiques* estimables par leur exactitude : on les conserve manuscrits dans la Bibliothèque impériale. — Bouchel (Arnold), mort en 1641, à Utrecht, sa patrie, était aussi jurisconsulte. Il a publié : I. *Descriptio urbis Ultrajectinæ unà cum tabulâ geogr.*, Louvain, 1605; II. *Historia Ultrajectina*, Utrecht, 1643, in-fol., tirée principalement de l'*Histoire des Évêques d'Utrecht*, par Furnerius, qu'il revit sur les anciens manuscrits, et à laquelle il ajouta de longues notes et des commentaires.

W—s.

BOUCHER (Nicolas), évêque de Verdun, naquit le 14 novembre 1528, à Cernai, en Dormois, au diocèse de Reims. Son père, qui n'était qu'un simple laboureur, le soutint de ses épargnes à l'université de Paris. Après y avoir pris le grade de maître-ès-arts, il fut appelé à Reims par le cardinal de Lorraine, pour enseigner la philosophie dans la nouvelle université. Il s'acquitta de cet emploi avec l'applaudissement général; il devint recteur de l'université, supérieur du séminaire, chanoine de la cathédrale. Le cardinal, son protecteur, le chargea de l'éducation de ses neveux, et lui procura, en 1585, l'évêché de Verdun. Jean de Rembervillers, élu par le chapitre, d'après la forme du concordat germanique, lui disputa ce siége. Il soutint son droit par une savante et éloquente apologie, intitulée : *Virdunensis episcopatus, N. Bocherii*, Verdun, 1592, in-4°., où il se justifia pleinement du crime d'intrusion, et prouva que l'église de Verdun n'était point comprise dans le concordat germanique. Clément VIII jugea le procès en sa faveur. Boucher, dans ce haut degré d'élévation, n'oublia point l'état obscur d'où il était sorti; il sut unir la simplicité évangélique à la décence qu'exigeait sa dignité. Il n'enrichit point ses parents aux dépens de l'église, remplit avec zèle et édification les devoirs de l'épiscopat, combattit les nouvelles erreurs par ses écrits et par ses sermons; mais sa reconnaissance envers les princes lorrains l'avait engagé dans le parti de la ligue. Il mourut le 19 avril 1593. Parmi les ouvrages qu'il avait composés, on connaît une *Apologie de la morale d'Aristote*, contre Omer Talon, Reims, 1562, et l'*Oraison funèbre du cardinal Charles de Lorraine*, Paris, 1577, in-8°., qu'il amplifia, la même année, sous ce titre : *Caroli Lotharingii cardinalis et Francisci ducis Guisii litteræ et arma*, in-4°., traduit en français par Jacques Tigeon, sous cet autre titre : *Conjonction des lettres et armes des deux*

frères, princes lorrains, etc., Reims, 1579, in-4°.; cette pièce contient des détails curieux sur les princes lorrains; mais elle est défigurée par des déclamations contre Henri III, à l'occasion de l'assassinat des deux héros de l'auteur, à Blois. T—D.

BOUCHER (Jean), né à Paris au milieu du 16e. siècle, commença sa carrière scholastique par enseigner les humanités et la philosophie dans l'université de Reims. Il complimenta Henri III, en qualité de recteur de cette université, lorsque ce prince alla s'y faire sacrer en février 1575, et en partit aussitôt après pour se rendre à Paris, où il professa la philosophie au collége de Bourgogne, et la théologie à celui des Grassins. Il fut successivement recteur de l'université, prieur, docteur de Sorbonne, et enfin curé de St.-Benoît. Il postula inutilement plusieurs évêchés, et obtint des pensions sur ceux de Beauvais et de Fréjus. Cet homme fougueux, oubliant les devoirs du ministère de paix dont il portait le caractère, en fit un ministère de discorde et de trouble. Ce fut dans sa chambre que se tint, en 1585, la première assemblée des ligueurs, et il s'en déclara l'apôtre le plus ardent. On le vit, le 2 septembre 1587, faire sonner le tocsin de son église pour donner le signal de la révolte, monter en chaire pour animer ses paroissiens contre leur souverain, et publier des libelles séditieux pour propager au loin le zèle frénétique qui l'agitait. Le premier ouvrage qu'on lui attribue est une satire contre le duc d'Epernon, dédiée à ce duc même, sous le titre d'*Histoire tragique et mémorable de Gaverston*, gentilhomme gascon, jadis le mignon d'Edouard II, etc., publiée sous le nom de Th. Walsingham, 1588, in-8°. L'année suivante, il publia, *De justâ Henrici III abdicatione è Francorum regno*, Paris, 1589, in-8°. Dans cet ouvrage, écrit sur le ton de ceux de Junius Brutus, de Buchanan et de Hotman, il vomit les invectives, accumule sans choix et sans pudeur les mensonges les plus grossiers, les calomnies les plus atroces, délayées dans un style pénible et boursouflé. Il ne rougit cependant pas de le faire imprimer sous son nom, et avec un privilége, portant injonction d'imprimer « les livres de piété et de dévotion servant à l'instruction et édification des peuples. » C'est ainsi qu'on appelait, dans ces malheureux temps, d'aussi abominables productions. Pillehotte, libraire de la Sainte-Union, le réimprima l'année suivante, à Lyon, avec une préface qui annonçait que l'intention des éditeurs était de susciter des assassins contre Henri IV. On ne saurait le justifier d'avoir été le complice de Jacques Clément; car, le jour même de l'assassinat de Henri III, et avant qu'il pût en être instruit par l'événement, il l'annonça en chaire à St.-Merry, et l'exalta comme une action méritoire. Les meurtriers du président Brisson trouvèrent encore en lui un apologiste auprès du duc de Mayenne. L'avènement de Henri IV à la couronne redoubla son fanatisme. Dans sa *Réponse à une lettre missive de l'évêque du Mans* (Claude d'Angennes), Paris et Troyes, 1589, in-8°., il profane horriblement les textes de l'Écriture sainte, pour prouver que l'action de Jacques Clément est une action louable, et qu'on ne peut suivre, en conscience, le parti du roi de Navarre. Le 12 mai 1593, la ligue ayant fait une procession solennelle en l'église de Notre-Dame, Boucher, dans la vue d'écarter tous

les princes de la maison de Bourbon, même ceux qui étaient catholiques, prit pour texte du sermon qu'il prêcha en cette occasion : *Attendite à falsis prophetis.* On a encore ses *Sermons de la simulée conversion et nullité de la prétendue absolution de Henry de Bourbon, prince de Béarn.* Ces discours, qu'il prêcha pendant neuf jours consécutifs dans l'église de St.-Merry, au commencement d'août 1593, furent imprimés sous son nom, avec le privilége du duc de Mayenne, dédiés au cardinal de Plaisance, légat en France, Paris et Douai, 1594, in-8°., et brûlés par la main du bourreau, après la reddition de Paris, à la Croix-du-Trahoir et à la place Maubert. Ce fut alors que, se trouvant compris dans une liste des plus fougueux ligueurs, dont la proscription paraissait nécessaire à la tranquillité publique, Boucher se retira à Tournay, où il devint archidiacre de la cathédrale. Il revint ensuite en France, et y fut emprisonné et poursuivi par le procureur-général ; mais il obtint sa liberté de la clémence de Henri IV, et retourna à Tournay, où il continua à donner carrière à son zèle fanatique, 1°. dans son *Apologie pour Jean Châtel et pour les Pères de Jésus*, publiée en 1595, in-8°., sous le nom de *François de Vérone ;* elle se trouve dans le sixième tome des *Mémoires de Condé ;* on l'a aussi, traduite en latin, sous ce titre : *Jesuita Sicarius*, Lyon, 1611, in-8°. ; 2°. dans l'*Oraison funèbre de Philippe II ;* 3°. dans son *Avis contre l'appel interjeté par le célèbre Edmond Richer, de la censure de son livre sur la puissance ecclésiastique et politique, sous le nom de Paul de Gimont, sieur d'Esclavolles*, Paris, 1612, in-8°. ; 4°. dans un autre *Avis*, donné la même année, *sur le plaidoyer de Lamartellière contre les jésuites*, et dans plusieurs autres libelles de la même force. On lui attribue la *Vie de Henry de Valois, avec le martyre de Jacques Clément*, Troyes, sans date, in-8°., rare ; *le Mystère d'infidélité, commencé pas Judas Iscarioth, premier sacramentaire, renouvellé et augmenté d'impudicité par les hérétiques ses successeurs*, publié sous le nom de Pompée de Ribemont, à Châlons, 1614, in-8°. On a encore de lui *Défense de Jean Boucher, chanoine de Tournay, contre l'imputation calomnieuse à lui faite d'un libelle intitulé :* Ad Ludovicum XIII admonitio, etc., Tournai, 1626, in-4°. ; *l'Arche du Testament*, etc., Tournay, 1636, in-8°. Ce fougueux docteur mourut à Tournay, en 1644 ou 46, âgé de quatre-vingt-seize ans. Mézerai prétend « que, sur la fin de ses jours, il était bien changé d'humeur, et qu'il était devenu aussi zélé Français, parmi les Espagnols, qu'il avait été furieux Espagnol en France. » Cette assertion est réfutée dans les notes sur la *Satire Ménippée*, édition de Ratisbonne (Rouen), 1726, in-8°., tom. II, pag. 52. T—D et V—VE.

BOUCHER (Jean), cordelier observantin, né à Besançon dans le 16e. siècle, fit le voyage de la Terre-Sainte. A son retour, il en publia la relation sous ce titre : *Le Bouquet sacré, composé des roses du Calvaire, des lys de Bethléem, des jacinthes d'Olivet.* L'auteur a donné, dans le titre, une idée exacte du style de son ouvrage. Cette relation parut, pour la première fois, à Paris, en 1616, in-8°., et fut réimprimée à Caen, à Paris, 1626 ; à Rouen en 1679, 1698, et 1738, in-12 ; et à Lyon, sans date. Elle se divise en qua-

ère parties, dont la première contient le voyage du père Boucher en Grèce, en Egypte, en Arabie et en Palestine; la deuxième, la description des lieux saints; la troisième, son voyage à Bethléem, aux montagnes de la Judée, au désert de St.-Jean, en Emmaüs, au fleuve Jourdain, à la mer Morte, au désert de notre Seigneur, et son retour en chrétienté par la Galilée, la Phénicie, la Syrie et le mont Liban; enfin, dans le quatrième livre, il traite de la diversité des mœurs, des coutumes et des religions des peuples qu'il a vus. « Le père Boucher, dit » Laboullaye Le Gouz, décrit hardi- » ment ce qu'il n'a vu que de loin. » Ce qu'il dit de la ville du Caire, » des pyramides d'Egypte, du Puits » de Joseph, et d'Alexandrie, fait as- » sez voir qu'il n'y a jamais été. » Nous ajouterons que ce cordelier, en parlant de la religion musulmane, donne des preuves d'une ignorance inexcusable. C'est ainsi qu'il fait deux livres de l'*Alcoran* et de l'*Alforcan*, tandis que ce dernier nom n'est qu'une épithète de ce livre sacré des Musulmans; qu'il fait les quatre premiers khalyfes fondateurs des quatre rits orthodoxes que suit ce peuple; qu'il regarde la *Suna* (*Sunnah*) comme un assemblage des réponses des plus sages, etc. J—N.

BOUCHER (Gilles), jésuite, né en Artois, en 1576, mort à Tournay, le 8 mars 1665, après avoir été dix ans recteur du collége de Béthune, et six ans de celui de Liége. On a de lui les ouvrages suivants: I. *Belgium Romanum ecclesiasticum et civile*, Liége, 1655, in-fol. Cette histoire va depuis la fin des Commentaires de César jusqu'à la mort de Clovis Ier. Le *Belgium Gallicum*, qui en devait former la seconde partie, et s'étendait jusqu'à Charles-le-Chauve, est demeuré manuscrit dans la bibliothèque des jésuites de Tournay. II. *Disputatio historica de primis Tungrorum, seu Leodiensium episcopis*, Liége, 1612, in-4°. L'auteur y prétend qu'il n'y a jamais eu d'évêché à Maëstricht, sentiment qui a ses partisans et ses adversaires. III. *Annotatio de chronologiâ regum Francorum Merovœdeorum*. Ces deux derniers ouvrages se trouvent dans le *Recueil des évêques de Liége*, par Chapeauville. IV. *Commentar. in Victorii Aquitani canonem paschalem, quo cycli paschales veterum exponuntur, verus passionis Christi dies eruitur, et doctrina temporum traditur*, Anvers, 1633, in-fol. Le père Boucher est un des premiers qui aient débrouillé avec succès l'histoire de nos rois de la première race. Il a encore laissé en manuscrit des notes sur Grégoire de Tours, dont il préparait une édition. — Boucher (Pierre), gouverneur des Trois-Rivières, et l'un des premiers habitants de la Nouvelle-France, fut député à la Cour pour représenter les besoins de la colonie, et, pendant son séjour en France, publia une *Histoire véritable et naturelle des mœurs et des productions de la Nouvelle France, dite Canada*, Paris, 1665, in-12. Elle ne comprend qu'une notice assez superficielle, mais fidelle, du Canada, suivant le P. Charlevoix. L'auteur, qui mourut âgé de près de cent ans, a été confondu par Lelong et Lenglet avec un P. Boucher, jésuite, qui n'a rien de commun avec lui. — Un autre Boucher-Beauval (Jean), a publié un *Abrégé historique et chronologique de la Ville de la Rochelle*, 1673, in-8°. T—D.

BOUCHER (Pierre-Joseph), médecin et chirurgien, né à Lille en

1715, fut correspondant de l'académie des sciences de Paris, associé étranger de l'académie royale de chirurgie, et auteur d'une *Méthode abrégée pour traiter la dyssenterie régnante à Lille en* 1750, 1751, in-4°. Il a encore donné beaucoup de mémoires dans le *Journal de médecine*, et quelques bonnes dissertations sur les amputations, dans le *Recueil de l'académie de chirurgie*. C. et A.

BOUCHER (François), peintre d'histoire, né à Paris en 1704, entra dans l'école de Lemoine, peintre doué de talents réels, mais qui ouvrit cette mauvaise route dans laquelle ses élèves et ses imitateurs allèrent, selon l'usage, beaucoup plus loin que lui (*V.* Vien). Boucher avait fait quelques efforts pour être un des élèves envoyés en Italie; mais alors les bienfaits du gouvernement s'accordaient aux protégés du directeur-général des bâtiments, arts, etc., le duc d'Antin; depuis, les places des élèves à Rome s'obtinrent par le suffrage du corps académique. Boucher, en 1725, eut le bonheur de faire, avec un amateur bienfaisant, son voyage dans la patrie des arts; mais les premières leçons qu'il avait reçues ne lui permettaient pas d'être sensible aux chefs-d'œuvre des écoles d'Italie, jusqu'au point de changer de manière. Un tel retour aux vrais principes de l'art, est une espèce de phénomène, et le goût régnant alors en France devait le rendre impossible pour Boucher. A son retour, cet artiste eut des succès de société, qui contribuèrent à l'égarer tout-à-fait. Il devint le peintre à la mode et l'objet des éloges universels. A la mort de Carle Vanloo, premier peintre du roi, et artiste qui eût mérité de naître dans une époque plus heureuse, Boucher lui succéda, et posséda un titre que l'immortel Poussin avait honoré. On n'entrera point dans le détail des compositions qui échappèrent à la déplorable facilité du pinceau de Boucher. Prenant des travaux de toute main, il s'est vanté qu'il avait gagné jusqu'à 50,000 liv. par an, quoiqu'il fût modéré dans les prix de ses ouvrages; mais il les faisait avec une excessive rapidité. La mort le surprit le crayon à la main, après une maladie assez longue, le 7 mai 1770. Nous devons remarquer que la justesse et la finesse de son goût se montrèrent toujours par le choix des tableaux et des objets intéressants d'histoire naturelle qu'il était avide de rechercher et d'acquérir. Il en forma un cabinet décoré d'une manière unique et ravissante, et c'est le seul trésor qu'il ait laissé à ses héritiers : ils en ont recueilli cent mille francs. Il avait épousé une des plus agréables et des plus belles femmes de son temps, et il en eut un fils, mort en bas âge, et deux filles, mariées, l'une à Deshayes, peintre d'histoire, son élève et son imitateur; et l'autre, à Baudouin, peintre de sujets galants et à gouache. La prétendue grâce de Boucher n'était que de la mignardise et de l'affectation. Son coloris, qui avait séduit les ignorants par un certain air de fraîcheur, devint sur la fin aussi répréhensible que sa manière de dessiner et d'ajuster ses figures; elles semblaient, à la lettre, selon l'expression d'un peintre ancien, *nourries de roses*. On ne s'en étonnera guère lorsqu'on saura que Boucher en vint jusqu'à dédaigner l'étude de la nature, et à exécuter de très vastes compositions, sans avoir d'autres guides que son habitude de peindre; et son imagination peu réglée. C'est Reynolds qui nous a conservé ce fait dans l'un de ses excellents discours. Au reste, Boucher eût pu, comme son maître, se faire, aux yeux de la posté-

rité, une réputation durable. La disposition de ses figures n'était pas sans agrément, et il existe de lui quelques tableaux qui prouvent le sentiment de l'harmonie de la couleur et l'entente du clair obscur. On prétend même qu'il n'était pas insensible au mérite des grands maîtres, et qu'il se moquait le premier de ceux qui admiraient en lui une manière qu'il n'avait prise que pour marcher à la fortune par une route plus prompte et plus facile. Il possédait d'ailleurs des qualités estimables, telles que la franchise et la générosité. Il eut de plus le bon esprit de n'être pas accessible à l'envie : c'était en un mot un français très aimable, mais qui eût dû cesser de l'être le pinceau à la main. K.

BOUCHER (Philippe), né à Paris, le 13 septembre 1691, d'une famille distinguée dans le commerce, est principalement connu pour avoir été le premier auteur de l'écrit périodique intitulé : *Nouvelles ecclésiastiques*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution* Unigenitus. Forcé, par les recherches de la police contre cet ouvrage, de se réfugier en Hollande, puis à Maëstricht, il ne cessa d'y travailler pendant les deux ans que dura son exil. La plupart des discours qui se trouvent à la tête de chacune des premières années, sont de sa composition. Cet ouvrage, commencé en 1727, à l'occasion du concile d'Embrun, continué par MM. de Troya, La Roche-Fontaine et autres, a subsisté, sans interruption, jusqu'à la révolution. Alors, les théologiens, appelés *jansénistes*, s'étant divisés sur la *constitution civile du clergé*, l'abbé Jabineau, aidé de MM. Blonde et Maultrot, les continua sous le même titre, dans un sens opposé à cette constitution. La mort du directeur en chef, arrivée vers la fin de 1792, les fit discontinuer. L'abbé de St.-Marc, dans le parti opposé, de concert avec M. Larrière, les conduisit jusqu'en 1793, que l'abbé Mouton, retiré à Utrecht, s'en chargea, et elles n'ont cessé qu'à la mort de ce dernier, en 1803. L'abbé Boucher, étant écolier de rhétorique au collége de Beauvais, avait composé, pour la fête des Saints-Innocents, un hymne latin que le célèbre Rollin jugea digne de l'impression, et qui fut effectivement imprimée. Il publia, en 1731, quatre lettres en faveur des miracles du diacre Pâris, sous le titre de *Lettres de l'abbé de l'Isle*, parce qu'il était alors à l'Isle-Adam. L'année suivante, il fit paraître une *Analyse de l'épître aux Hébreux*, qui était le fruit de ses entretiens avec l'abbé Duguet. Il est encore auteur du Discours qui est à la tête des Lettres de M. Gauthier, contre les PP. Hardouin et Berruyer. Ses autres ouvrages sont restés manuscrits. Ils roulent presque tous sur l'Ecriture sainte, dont il avait fait sa principale étude. Il y a aussi de lui une Dissertation en faveur de la primauté du pape. L'abbé Boucher n'était que diacre. Il fut tourmenté de la pierre pendant les sept dernières années de sa vie, et mourut à Paris, le 3 janvier 1768, dans de grands sentiments de piété. — Élie-Marcoul Boucher, docteur de Sorbonne, né à Compiègne, et mort le 19 mars 1754, a aussi travaillé aux *Nouvelles ecclésiastiques*, depuis 1713 jusqu'en 1735. T—D.

BOUCHER (Jonathan), théologien anglais, membre de la société des antiquaires de Londres, né en 1737, dans le comté de Cumberland, résidait comme missionnaire dans l'Amérique septentrionale, lorsque la révolution commença à se déclarer dans cette contrée. Il repassa alors en An-

gleterre, et mourut, en 1804, à Epsom, paroisse du comté de Surrey, dont il était recteur. On a de lui plusieurs écrits estimés, entre autres quelques notices biographiques insérées dans l'*Histoire du Cumberland*, par Hutchinson, et treize *Discours sur les causes et les résultats de la révolution d'Amérique*, imprimés en 1797. Il avait publié, en 1801 et en 1802, des prospectus d'un *Glossaire des mots vieillis et provinciaux*, pour servir de *Supplément au Dictionnaire de Johnson*, et qui devait former deux gros volumes in-4°.; mais la mort le surprit avant qu'il eut pu faire jouir le public de son travail. Il en a seulement paru en 1808 un échantillon, qui donne une idée assez favorable de l'ouvrage, et où l'aridité du sujet est sauvée par l'intérêt des détails historiques qui servent à expliquer les termes peu usités, et à en donner l'étymologie. X—s.

BOUCHER D'ARGIS (Antoine-Gaspard), fils d'un avocat au parlement de Paris, originaire de Lyon, naquit en 1708, exerça lui-même la profession d'avocat, devint conseiller au conseil souverain de Dombes en 1753, puis conseiller au Châtelet de Paris, et mourut vers 1780. — On a de lui, entre autres ouvrages : I. un *Traité des gains nuptiaux et de survie*, Lyon, 1738, in-4°.; II. *Principes sur la nullité du mariage pour cause d'impuissance*, Paris, sous la rubrique de Londres, 1756, in-8°.; III. une *Histoire abrégée des journaux de jurisprudence* (dans le *Mercure de France*, juin 1757); IV. *Traité de la crue des meubles au-dessus de leur prisée*, Paris, 1741 et 1769, in-12; V. *Règles pour former un avocat*, etc. Ces règles avaient été publiées avec un index des livres de jurisprudence les plus nécessaires à un avocat, par Biarnoy de Merville. Boucher d'Argis retoucha cet ouvrage, tant pour le style que pour le fond, y joignit une *Histoire abrégée de l'ordre des avocats et des prérogatives attachées à cet ordre*, et le fit réimprimer sans nom d'auteur, en 1755, in-12. Une nouvelle édition, publiée par Drouet, et considérablement augmentée, parut sous le nom de Boucher d'Argis en 1778. VI. *Code rural*, Paris, 1749-1762, 2 vol. in-12, et 1774, 3 vol. in-12. VII. Plusieurs éditions augmentées du *Dictionnaire de droit*, de Ferrière, Paris, 1749, 1755, 1771, 2 vol. in-4°.; VIII. plusieurs éditions du *Recueil des principales questions de droit*, par Bretonnier, Paris, 1752, 1756, 1759, 2 vol. in-12. IX. Un grand nombre de *Dissertations* répandues dans les journaux ou dans d'autres recueils; les articles de jurisprudence de l'*Encyclopédie*, à commencer au 3e. volume; les articles des avocats célèbres ajoutés à la dernière édition de Moréri; des additions et corrections à l'*Institution au droit français*, par Argou, Paris, 1753, 1762, 1771, 2 vol. in-12; plusieurs *Mémoires* sur la principauté de Dombes, et sur d'autres questions relatives à son état. X. Des *Notes sur l'Institution au droit ecclésiastique*, et sur les discours ecclésiastiques de l'abbé Fleuri (édit. de 1763 et de 1767) : ces dernières ne sont pas toujours bien exactes. On lui a reproché d'avoir altéré en quelques endroits le texte du *Discours sur les libertés de l'église gallicane*, en s'écartant de l'exemplaire autographe. T—d.

BOUCHER D'ARGIS (A..... J.....), fils du précédent, naquit à Paris en 1750. D'abord avocat, il fut, en 1772, pourvu d'une charge de conseiller au Châtelet; en 1790,

Talon s'étant démis de la place de lieutenant civil, le roi y nomma Boucher d'Argis, qui la refusa. Les circonstances étaient devenues trop difficiles. Le Châtelet ayant été établi à cette époque tribunal spécial, Boucher d'Argis montra un grand courage et une grande intégrité dans les affaires qui y furent portées, et notamment dans la procédure relative aux troubles des journées des 5 et 6 octobre 1789, dont il fut chargé de faire le rapport à l'assemblée constituante. Il y déclara que deux de ses membres, le duc d'Orléans et Mirabeau, étaient impliqués dans cette affaire. Il fut le premier à dénoncer les feuilles de Marat. Cette conduite courageuse eut la récompense qui ne pouvait lui manquer dans ces temps désastreux ; il fut incarcéré à l'Abbaye, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 23 juillet 1794. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Lettres d'un magistrat de Paris à un magistrat de province, sur le droit romain et la manière dont on l'enseigne en France*, Paris, 1782, in-12 ; II. *Observations sur les lois criminelles de France*, 1781, in-8°. ; III. *De l'éducation des souverains ou des princes destinés à l'être*, 1783, in-8°. ; IV. *la Bienfaisance de l'ordre judiciaire*, 1788, in-8°. ; l'auteur établit, dans ce discours, la nécessité de donner aux pauvres des défenseurs gratuits, et l'obligation d'indemniser les détenus, qui, injustement accusés, ont été absous ; V. un recueil d'ordonnances, en 18 vol. in-32. Camus a eu part à ce recueil, qui est accompagné de notes savantes et instructives. Boucher d'Argis a coopéré avec son père, et plusieurs autres jurisconsultes, au *Traité des droits*, etc., *annexés en France à chaque dignité*, etc., publié par MM. Guyot et Merlin. B—I.

BOUCHERAT (Louis), chancelier de France sous Louis XIV, naquit à Paris le 20 août 1616, d'une famille de Champagne, connue par trois siècles de noblesse, illustrée par des charges et des alliances considérables. Il étudia le droit canonique sous le fameux Richer, et fit sous lui une étude approfondie des libertés de l'Eglise gallicane. Lié avec les Séguier, les Lamoignon, les Jérôme Bignon, les Turenne ; alliant à une ame pure un naturel heureux, des intentions droites, avec un air grave et majestueux, il s'éleva, par cinquante années de services, à la première dignité de la magistrature. Il fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant de Guienne, de Languedoc, de Picardie, de Champagne, conseiller d'état, trois fois commissaire du roi aux états de Languedoc, et dix fois aux états de Bretagne. Colbert l'appela au conseil royal des finances établi en 1667, et, le 1er. novembre 1685, il succéda au chancelier de France le Tellier. Louis XIV lui annonça sa nomination par ces paroles mémorables : « La place de chancelier est le » prix de vos longs services ; ce n'est » pas une grâce, c'est une récompense. » Elle n'eût pas été pour vous, si tout » autre l'eût mieux méritée. » Il avait épousé Françoise de Loménie, dont il eut une fille, mariée à Nicolas-Auguste de Harlay. Le Tellier avait signé d'une main mourante la révocation de l'édit de Nantes ; Boucherat se trouva chargé d'en poursuivre la triste et funeste exécution. Il voulait servir la religion ; il crut servir l'état, il se trompa ; mais c'était l'esprit du temps et l'erreur générale. L'orateur chargé de le louer après sa mort regrettait encore qu'il n'eût pas eu la gloire de dresser l'édit, et qu'il ne lui fût resté que celle d'avoir fait tomber tous les tem-

ples de l'hérésie. Au surplus, le chancelier était un homme très religieux. Il avait pour armes un coq en champ d'azur : un grave magistrat de Mâcon, nommé *Bauderon de Senecey*, imagina de publier, en 1687, un volume in-12, intitulé : le *Coq royal*, ou le *Blason mystérieux des armes de monseigneur Boucherat, chancelier de France;* c'est un panégyrique très singulier des talents et des vertus du chancelier. L'auteur le compare sans cesse à un coq; il en fait le coq de Louis XIV. Mme. de Harlay, sa fille, est une poule blanche, et ses petits enfants sont de jeunes poussins. Ce livre, qui est assez rare, est remarquable par beaucoup d'originalité et d'érudition; Boucherat méritait un panégyriste moins ridiculement emphatique. Ses talents étaient plus solides que brillants, ses vues plus droites qu'élevées ; il avait tout pour commander l'estime, rien pour être admiré. Il fut un ministre sage, et non un grand ministre. La dernière année de sa vie fut une année de langueur, et une étude continuelle de la mort. Il avait confié au roi son projet de démission et de retraite; mais il n'eut pas le temps de l'exécuter. Il mourut à Paris, le 2 sept. 1699, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Un jésuite, le P. Chappuys, et un oratorien, le P. de la Roche, prononcèrent et firent imprimer son oraison funèbre (Paris, 1700, in-4°). Il semble résulter d'un passage de celle du P. de la Roche, que le chancelier avait traduit les *Psaumes de David*, en vers. On doit remarquer, comme un témoignage bien honorable de sa probité, que le chancelier Séguier, mort en 1672, l'avait choisi pour son exécuteur testamentaire, et qu'ayant été le confident de la conversion de Turenne, il fut aussi, en 1675, l'exécuteur de ses dernières volontés. V—ve.

BOUCHET (Jean), né à Poitiers en 1476. Sa fortune ne lui permettant pas de se livrer entièrement à son goût pour la poésie, il aurait désiré un emploi qui lui eût laissé quelques loisirs. Les démarches qu'il fit pour en obtenir un ne lui ayant pas réussi, il se détermina enfin à prendre l'état de procureur, qui avait déjà été celui de son père. Dans l'exercice de cette profession, il trouva de l'aisance, puisqu'il éleva honorablement une nombreuse famille, et bien des moments de repos, si l'on en juge par la quantité de livres qu'il a laissés. Ses poésies, qui eurent un grand succès, sont rangées aujourd'hui dans la classe de celles qu'on ne lit plus; mais qu'on peut encore consulter par curiosité. Le plus intéressant de ses ouvrages est son *Histoire* ou ses *Annales d'Aquitaine et Antiquités du Poitou*; la 1re. édition est de Poitiers, 1524, in-fol. On est certain que Bouchet a continué cette histoire jusqu'en 1545; mais si, comme le conjecture la Monnoye, il est l'auteur du supplément qui va jusqu'en 1555, ce n'est qu'en cette année-là qu'il faut placer sa mort, et non en 1550, comme l'ont fait tous les biographes. La meilleure édition des *Annales d'Aquitaine* est celle de Poitiers, 1644, in-fol., augmentée par J. Mounin; on trouve dans cet ouvrage des détails intéressants, et racontés avec une naïveté et une franchise remarquables. Le tome XXVII des *Mémoires de Nicéron* contient le catalogue des ouvrages de Bouchet; nous nous contenterons d'en indiquer les principaux. Le premier qu'il fit imprimer est intitulé : I. les *Regnards traversant les périlleuses voyes des folles fiances du monde*, Paris, Ant. Vérard, in-fol., goth. fig. : cette édition, qui est la meilleure, est sans date; mais on sait qu'elle parut

vers 1500. L'imprimeur Vérard, pour assurer le débit de cette édition, mit le nom de Sébastien Brandt sur le frontispice, au lieu de celui de l'auteur, alors trop jeune pour avoir une réputation. Cette supercherie donna lieu à un procès qui se termina par un accommodement. Ces faits sont connus de toutes les personnes qui ont étudié l'histoire littéraire; il est donc bien étonnant qu'on réimprime encore que cet ouvrage est traduit du latin de Brandt. L'ouvrage de Bouchet n'a aucun rapport avec celui de Brandt: *De spectaculo conflictuque Vulpium*; celui de Bouchet est une satire allégorique, remplie d'humeur contre les désordres du temps; il fut réimprimé en 1530, in-4°. II. L'*Amoureux transy sans espoir*, Paris, sans date, in-4°.; 1507, in-4°., goth.; III. les *Angoisses et remèdes d'amour du traverseur en son adolescence*, Poitiers, de Marnef, 1536, in-4°. Il doit exister des éditions antérieures à celle-ci; la Croix du Maine en cite une de Paris, 1501. Comme cet ouvrage n'a paru qu'après l'*Amoureux transy*, dont il est une suite, nous pensons que ce dernier ouvrage était imprimé dès 1500. IV. La *Déploration de l'Église militante sur ses persécutions intérieures et extérieures, en ryme françoise*, Paris, 1512, in-8°., gothique: on apprend, par cet ouvrage, que Bouchet était ennemi des nouvelles opinions; V. le *Temple de bonne Renommée et repos des hommes et femmes illustres*, Paris, 1516, in-4°.; VI. *Opuscules du traverseur des voies périlleuses* (c'est le nom qu'il avait pris et sous lequel il fit paraître presque tous ses ouvrages); la meilleure édition est celle de Poitiers, 1526, in-4°., goth. Il y en a deux antérieures, l'une sans date, et l'autre de 1517. C'est dans ce recueil que se trouve le *Chapelet des Princes*, formé de cinq dixaines de rondeaux, et d'une ballade à la fin de chaque dixaine, en guise de *Pater*, petite pièce très singulière. On le trouve aussi séparément, Paris, sans date, à S. Jean-Baptiste, in-8°.; et dans le temple de J. Boccace, de la ruine d'anciens nobles malheureux, Paris, 1517, in-folio. VII. *Panégyrique du chevalier sans reproche, Louis de la Tremoille*, en prose et en vers, Poitiers, 1527, in-4°., goth. Comme Bouchet avait vécu long-temps avec son héros, et qu'il tenait de lui-même les faits qu'il en raconte, ses récits sont curieux et exacts, et ils contiennent une peinture fidèle des mœurs de la chevalerie. Cet ouvrage a été inséré dans les *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*. VIII. Le *Labyrinthe de fortune et séjour des trois nobles dames, en ryme françoise*, Paris, sans date, in-4°., et Poitiers, 1522, in-4°.; IX. les *Triumphes de la noble et amoureuse dame, et l'art de honnestement aymer*, Paris, 1537, 1539, 1541, 1545 et 1555; Louvain, 1563, in-8°., goth.; les éditions in-folio sont peu recherchées: cette noble dame est l'ame, qui triomphe du corps; X. le *Jugement poëtic de l'honneur féminin*, Poitiers, 1538, in-4°.; XI. *Épîtres morales et familières*, Poitiers, 1545, in-fol.; c'est un des ouvrages les plus curieux de Bouchet, à raison des particularités historiques qu'il contient; XII. *Anciennes et modernes Généalogies des roys de France*, Poitiers, 1527, in-4°.; Paris, 1537, in-8°., lettres rondes; XIII. la *Fleur et triomphe de cent cinq rondeaux contenant la constance et l'inconstance de deux amants*, Lyon, 1540, in-8°., goth. (*V.* Niceron, tom. XXVII, et la *Bibliothèque historique de*

France). On attribue encore à Jean Bouchet une farce intitulée : *Sotise à huit personnages, c'est à savoir, le monde abuz, sot dissolu, sot glorieux, sot corrompu, sot trompeur, sot ignorant et sotte folle*, Paris, sans date, in-8°., goth. Niceron n'en fait aucune mention dans le catalogue des ouvrages de Bouchet, et comme c'est une satire violente contre les gens d'église et contre Louis XIII, on peut douter qu'il en soit réellement l'auteur, puisque, comme on l'a vu, ses opinions en matière de religion étaient très solides et très circonspectes. W—s.

BOUCHET (Guillaume), sieur de Brocourt, d'une famille d'imprimeurs de Poitiers, où il naquit en 1526, y fut libraire, puis juge-consul. Il est auteur des *Sérées de Guillaume Bouchet*, qu'il imprima lui-même, 1584, in-4°., réimprimées à Lyon, 1593, 3 vol. in-16; Paris, 1608, 3 vol. in-12; Rouen, 1635 et 1634, 3 vol. in-8°.: cette dernière édition est la plus complette. Ce livre, dédié à messieurs les marchands de la ville de Poitiers, est un recueil de discours farcis de toutes sortes de plaisanteries et de quolibets souvent assez fades, et dont les meilleurs ont été pillés par une infinité d'auteurs qui sont venus depuis. Les obscénités grossières y sont assez fréquentes. La Monnoye dit que ces *Sérées* sont bonnes. Dreux-du-Radier, pour en faire l'éloge, affirme que l'auteur peut fort bien aller de compagnie avec Bonaventure Despériers, Verville, et ceux de son genre (*Voy.* Desperiers et Beroalde de Verville). On croit que G. Bouchet vécut environ quatre-vingts ans, et mourut vers l'année 1606 (*Voy.* Peruse). A. B—t.

BOUCHET (René), sieur d'Ambillou, né à Poitiers dans le 16°. siècle, exerçait une petite charge de judicature dans une province éloignée de Paris. Suivant l'abbé Goujet, les poésies de Bouchet sont supérieures à celles de presque tous ses contemporains. Elles ont été recueillies et imprimées à Paris, Rob. Estienne, 1609, in-8°., 6 vol., contenant la *Sidère pastorale, plus les Amours de Sidère, de Pasithée et autres poésies* : « La *Sidère* est une pastorale allégorique, » où, sous les noms de *Cléon* et de *Floribé*, on veut louer le roi et la reine; » elle est en cinq actes et en prose, à » l'exception des chœurs et de quelques scènes qui sont en vers, de » même que le prologue où le poète » fait parler la Jalousie. » René Bouchet est encore auteur d'une pièce de vers imprimée à la suite des poésies françaises de son oncle Scévole de Ste.-Marthe, édition de 1600. — Jacques Bouchet d'Ambillou, son frère, avocat au parlement de Bretagne, faisait aussi des vers, et René lui a donné de grandes louanges sur son talent pour la poésie; mais ses ouvrages n'ont point été imprimés. — Bouchet (Pierre), poète français, né à la Rochelle dans le 16°. siècle, a traduit du latin, de Jean Olivier, évêque d'Angers, en vers français, la *Pandore*, ou *Description de la fable et fiction poétique de l'origine des femmes, cause des maux qui sont survenus au monde*, Poitiers, 1548, in-8°. Duverdier, qui rapporte dans sa *Bibliothèque* un extrait du poëme, ne nous apprend aucune particularité sur cet auteur. W—s.

BOUCHET (Jean du), chevalier de l'ordre du roi, conseiller et maître-d'hôtel ordinaire de S. M., mourut en 1684, à quatre-vingt-cinq ans, après avoir composé les ouvrages suivants : I. la *Véritable origine de la seconde et troisième lignées de la maison de France*, Paris, 1646 et 61, in-fol.:

il fait descendre la seconde race de Ferreolus, premier préfet des Gaules, au commencement du 5e. siècle, sentiment qu'il avait tiré d'André Duchêne, et la troisième, de Childebrand, frère de Charles-Martel; II. *Histoire généalogique de la maison de Courtenay*, Paris, 1661, in-fol., précédée d'une épître dédicatoire au roi, contenant l'éloge du cardinal Mazarin, qui a été supprimée dans la plupart des exemplaires, à cause de certains traits hardis; III. *Preuves de l'histoire généalogique de la maison de Coligny*, Paris, 1662, in-fol.; IV. *Table généalogique des comtes d'Auvergne*, 1665, in-fol., en six feuilles; V. *Table généalogique des anciens vicomtes de la Marche*, Paris, 1682, in-fol.; VI. *Histoire de Louis de Bourbon, premier duc de Montpensier*, par Coustureau, publiée par du Bouchet, avec des additions plus amples que la vie même, Rouen, 1642, in-4°., et 1645, in-8°. Tous ces ouvrages attestent que l'auteur était extrêmement laborieux. Ils sont précieux par les recherches qu'ils contiennent, et par le grand nombre de pièces qu'on y trouve. Du Bouchet n'écrit pas mal pour le temps; il est exact, assez bon critique, savant dans l'histoire des grandes familles, surtout de celles d'Auvergne, sa patrie. T—D.

BOUCHETEL, ou BOCHETEL (Guillaume), originaire de Berri, succéda à son père dans la place de secrétaire du roi. François 1er. le nomma commissaire, avec l'amiral d'Annebaut, en 1546, pour traiter de la paix avec les Anglais, et, en 1550, il fut chargé, par Henri II, de veiller à l'exécution des conditions du traité. Bouchetel mourut en 1558. Lacroix du Maine et Duverdier lui attribuent quelques ouvrages, entre autres l'*Ordre et forme de l'entrée de la reine Eléonore d'Autriche en la ville de Paris, et de son sacre et couronnement à St-Denis le 5 mars* 1530, Paris, 1532, in-4°. Duverdier lui attribue de plus la *Fable de Biblis et Caunus*, imitation d'Ovide; une *Ballade tirée d'une Elégie de Properce et d'autres pièces*, le tout, dit-il, imprimé par Robert Etienne; mais ce bibliographe se trompe en disant que la traduction de l'*Hécube d'Euripide*, par Bouchetel, a été imprimée par Robert Etienne en 1550, in-8°.; c'est la traduction de *Lazare de Baïf* qui a été imprimée par Robert Etienne: celle de Bouchetel l'a été par Etienne Roffet. Lacroix du Maine dit que Bernardin Bouchetel, secrétaire du roi, a traduit Euripide du grec en français. Il semble indiquer par-là une traduction entière du théâtre d'Euripide. Ce Bernardin ne peut être que le père de Guillaume, dont il est question dans cet article. En annonçant positivement, comme l'a fait M. Rigoley de Juvigny, que cette traduction n'a jamais été imprimée, c'est laisser supposer qu'elle a existé, et c'est un fait au moins très douteux. W—S.

BOUCHEUL (Joseph), savant jurisconsulte du Dorat, dans la basse Marche, y mourut en 1706, à soixante-sept ans. On a de lui: I. *Corps et compilation de tous les commentateurs sur la coutume du Poitou*, Poitiers, 1727; Paris, 1736, in-fol., 2 vol., avec des observations estimées pour la justesse et la netteté des décisions; mais où l'on aurait désiré plus de précision, plus de critique, et plus de raisonnement. II. *Traité des successions contractuelles*, Poitiers, 1727, in-4°.: c'est un précis de ce que la jurisprudence romaine, la doctrine des arrêts et le sentiment des jurisconsultes ont de relatif à ce sujet. T—D.

BOUCICAUT (JEAN LE MAINGRE), second du nom, naquit à Tours, en 1364, de Jean le Maingre, nommé *le Brave*, et, par *esbatement*, dit la chronique, *Bouciquaut*, nom qu'une gloire héréditaire rendit patronimique. Son père était maréchal de France et l'ami de Jean de Saintré. Jusque-là les hérauts d'armes les distinguaient par ce dicton proverbial :

Quand vient à un assault,
Mieulx vault Saintré que Boussignault ;
Mais quand vient à un traité,
Mieux vault Boussiquault que Saintré.

Aussi ce premier maréchal de Boucicaut fut-il choisi pour un des négociateurs du traité de Brétigny, en 1360. Le jeune Boucicaut n'avait que trois ans lorsqu'il perdit son père. Au milieu de l'application suivie qu'il donna à l'étude, ses goûts guerriers, ses inclinations nobles, la supériorité qu'il prenait sur ses camarades du même âge, décelaient ce qu'il serait un jour. Le roi Charles V, qui se souvenait des services du père, plaça le fils auprès du dauphin, depuis Charles VI. Ce héros enfant n'avait pas encore douze ans, et son caractère était déjà développé. A peine arrivé à la cour, son vœu le plus ardent fut de se trouver à quelque expédition militaire : cette ardeur extraordinaire, dans un âge si tendre, excita l'attention du duc de Bourbon, qui lui donna des armes, et l'emmena en Normandie, où il allait combattre les Anglais. Boucicaut fit sa première campagne à douze ans, sous le connétable Duguesclin et les ducs de Bourbon et de Bourgogne. Ce siècle était le temps de la chevalerie, et Boucicaut réunissait tous les caractères d'héroïsme, de galanterie et d'intrépidité d'un jeune Paladin. « Joyeux, » joli, chantant et gracieux, dit la chro- » nique, il fit des ballades, des ron- » deaux, des virelais et des com- » plaintes ; la dame belle et gracieuse » qu'il choisit, fut Antoinette de Tu- » renne, qu'il épousa depuis. Plus » doux et benin qu'une pucelle, ce- » vant elle et entre toutes dames, » toutes servoit, toutes honoroit pour » l'amour d'une. » Le jeune Boucicaut, grand, léger, adroit, robuste, supportait les plus grandes fatigues, courait, tout armé et à pied, avec une vitesse extraordinaire, dansait couvert d'une cotte d'armes d'acier, sautait sur les épaules d'un cavalier qui lui tendait seulement la main. Tel était Boucicaut lorsqu'il fut fait chevalier, et que Charles VI l'emmena en Flandre, en 1382, au secours du comte Louis, dit *le Mâle*, contre lequel s'étaient révoltés les Flamands, commandés par le fameux d'Artevelle. Ce fut alors qu'à la bataille de Rosebec, le jeune chevalier combattit corps à corps un Flamand d'une taille gigantesque. Ce redoutable ennemi, le prenant pour un enfant, lui fit sauter sa hache d'armes des mains, en lui disant : « Va teter, » va, enfant : or vois-je bien que les » Français ont faute de gens, quand » les enfants mènent en bataille. » Boucicaut furieux, tira sa dague, et renversa le Flamand par terre : « Les » enfants de ton pays, lui dit-il fière- » ment, se jouent-ils à de tels jeux ? » Après cette campagne, Boucicaut alla en Prusse chercher de la gloire et des dangers, en secourant les chevaliers de l'ordre teutonique contre les peuples barbares qui habitaient la Lithuanie et les pays voisins, et que l'ignorance de ce temps confondait sous le nom de Sarrasins. A son retour, il suivit, dans le Poitou et dans la Guienne, le duc de Bourbon, qui le fit son lieutenant. Non content de combattre et de vaincre les Anglais sur les champs de bataille, il défia

HIST. DE FRANCE.

BOUCICAULT.

E. del.t Landon direx.t

en combat singulier leurs plus fameux chefs, et se mesura avec honneur et succès contre Pierre de Courtenay et Thomas Clifford. Charles VI le fit capitaine de cent hommes d'armes, et, bientôt après, maréchal de France, à l'âge de vingt-cinq ans. Sigismond, roi de Hongrie, menacé par le sulthan Bajazet Ier., implora le secours des princes chrétiens en 1396, et l'élite de la chevalerie française vola sur les bords du Danube. A la tête de cette jeune et bouillante noblesse était le comte de Nevers (Jean-sans-Peur), depuis duc de Bourgogne, et, sous lui, le maréchal de Boucicaut, qui, à ses frais et sous sa bannière, amena soixante-dix gentilshommes, et à qui toute cette brillante milice déféra le commandement. L'issue de cet armement fut la bataille de Nicopolis, le 25 septembre 1396, où Sigismond prit la fuite, où les Français seuls combattirent et furent tous tués ou faits prisonniers. Du nombre des derniers fut Boucicaut. Après avoir fait des prodiges de valeur, il tomba vivant entre les mains des vainqueurs; il fut amené nu, en chemise, les mains liées, devant Bajazet, qui, furieux d'avoir vu ses plus braves soldats tomber sous les coups d'une poignée de Français, n'épargnait que les prisonniers dont il croyait tirer une forte rançon. Boucicaut allait périr comme la plupart de ses compagnons d'armes qui venaient d'être décapités sous ses yeux, lorsque le comte de Nevers, dont Bajazet avait appris le rang et le nom, et qu'il avait excepté du sort commun, « prit à » douloir la mort de si vaillant hom» me, si l'advisa Dieu tout soudai» nement de joindre les deux doigts » ensemble de ses deux mains en re» gardant le sultan, et fist signe que » Boucicaut lui étoit comme son pro» pre frère et qu'il le respectast: lequel » signe Bajazet entendit tantost et le fit » laisser. » Boucicaut fut envoyé prisonnier à Burse en Bithinie. Il négocia avec Bajazet au sujet de la rançon du comte de Nevers et de ses compagnons d'infortune. Son nom et sa réputation firent obtenir du seigneur chrétien qui possédait l'île de Métélin, 30,000 livres, qui étaient le prix de sa délivrance. Le généreux Boucicaut, revenu en France la même année, ne se servit de sa liberté que pour contribuer à adoucir le sort du comte de Nevers et de ses compatriotes, et pour agir en leur faveur auprès de Bajazet. Son éloquence, sa loyauté et son dévoûment, lui donnèrent assez d'ascendant sur le sulthan pour qu'il réduisît la rançon à 150,000 livres, au lieu d'un million qu'il exigeait d'abord, et Boucicaut rendit à la France ceux qui avaient survécu à la captivité. Les Français avaient fait le serment de ne pas porter les armes contre Bajazet: cependant, en 1400, le maréchal de Boucicaut, sur la prière de l'empereur grec, Manuel, alla défendre Constantinople contre le sulthan, auquel il devait sa liberté. L'invasion de Tamerlan sauva, pour le moment, l'empire grec, et Boucicaut ramena l'empereur Manuel, qui espérait, par sa présence, obtenir des secours plus efficaces de la chrétienté. L'expédition de Hongrie, et les guerres intestines, avaient privé la France d'une foule de princes et de seigneurs, de barons ou de nobles; leurs veuves étaient à la merci des gens avides qui profitaient de leur faiblesse pour leur disputer leurs droits ou les dépouiller de leurs biens; Boucicaut fonda, avec la permission du roi, l'ordre de chevalerie *de la dame blanche à l'écu verd*. Les chevaliers étaient au nombre de treize: leur serment était « de

» combattre à outrance pour défendre » le droit de toutes gentils-femmes à » leur pouvoir, qui les en requer- » roient. » Cet ordre fut institué au retour de Boucicaut, en 1399. Vers ce temps, les Génois, ayant souffert tous les maux de la tyrannie et de l'anarchie, de l'aristocratie et de la démocratie, se donnèrent à la France pendant la démence de Charles VI. Les ducs de Bourgogne et de Berri, régents de France, envoyèrent aux Génois, en 1401, le sage et bon maréchal pour les gouverner. Sa vigilance et sa fermeté rétablirent la tranquillité : il punit les plus factieux, fit trancher la tête aux plus coupables, et contint le peuple entier en élevant deux châteaux, l'un dans la ville, appelé *le Châtelet*, l'autre à l'entrée du port, et nommé *la Darse*. Pendant dix ans, les Génois durent à la sagesse et à la vigueur de son gouvernement d'être heureux et tranquilles ; mais, en 1409, ils se révoltèrent de nouveau, et, profitant de l'absence du maréchal, qui, à la tête d'une armée de Français et d'Italiens, prenait Tortone et recevait le serment de fidélité de Jean-Marie Visconti, duc de Milan, ils massacrèrent la garnison française, et Boucicaut fut contraint de repasser les Alpes. Pendant la durée de son commandement, il ne laissa pas à d'autres la gloire de combattre les musulmans sur la Méditerranée et sur leur propre territoire; il secourut le grand-maître de Rhodes et le roi de Chypre, vainquit les flottes vénitiennes, et protégea le commerce des Génois au-dehors, comme il veillait à leur salut et à leur prospérité au-dedans. Revenu en France, après la révolution de Gênes, il refusa d'épouser la querelle des princes français divisés entre eux, et resta attaché au dauphin son légitime maître. Il le suivit en Picardie dans la campagne fatale de 1415 contre les Anglais. Ce fut au mépris de ses conseils que fut donnée la bataille d'Azincourt. Le maréchal y fut fait prisonnier; les vainqueurs le conduisirent en Angleterre, où il mourut en 1421, à l'âge de cinquante-cinq ans. Son corps fut rapporté en France, et déposé dans la chapelle de sa famille, derrière le chœur de l'église de St.-Martin de Tours. L'épitaphe lui donne le titre de grand connétable de l'empereur et de l'empire de Constantinople. Boucicaut fut un des plus braves guerriers dont s'honore la chevalerie française; il fut aussi un des plus vertueux. Son esprit de justice était si reconnu, que le dernier des Génois ne craignait pas de dire à un homme puissant : « Fais- » moi raison de toi-même, ou mon- » seigneur me la fera. » Aussi l'historien contemporain à qui l'on doit la vie du maréchal de Boucicaut, dit-il, avec beaucoup de justesse, que les anciens appelaient les sages philosophes *chevaliers de sapience*, et que son héros se pouvait bien appeler *philosophe d'armes*. L'histoire du maréchal de Boucicaut, écrite par un auteur contemporain, a été publiée par Théod. Godefroy, Paris, 1620, in-4°. On en a une autre par le sieur de Pilham, Paris, 1697, in-12, et une troisième dans les *Vies des hommes illustres de France*, par d'Auvigny, tom. VII. J. B. Née, dit de la Rochelle, a publié *le Maréchal de Boucicaut, nouvelle historique*, Paris, 1710 et 1713, in-18. S—y.

BOUDDHAH, ou plus exactement GAOUTAMA-BOUDDHAH, ne doit pas être confondu avec les différents personnages, purement mythologiques, connus chez les Indiens sous le nom de *Bouddhah*, et dont la tradition se

perd dans la nuit des temps. Celui-ci naquit au commencement du 4°. siècle avant l'ère chrétienne. Son père, nommé *Radjah-Siddohoudana*, était souverain du Béhâr, province septentrionale de l'Hindoustan, fameuse dans les annales sacrées de cette contrée. Sa mère se nommait *Máhá Maya Dévy*. Les astrologues avaient prédit qu'à l'âge de vingt-neuf ans et sept jours, le nouveau né serait assis sur le trône du commandement, et qu'il établirait une nouvelle doctrine ; mais, à cet âge-là même, Bouddhah prit le chemin du désert pour se rendre à Bénarès, à Radjepour, et autres lieux consacrés au culte du feu ; ensuite, un bâton à la main, il se mit à parcourir le monde, et pénétra dans le Kachemyr, où un grand nombre d'habitants embrassa la doctrine qu'il prêchait. Cette doctrine était une espèce de réforme du brâhmisme : le changement le plus important qu'il y fit, fut l'abolition des sacrifices humains ; on remplaça ces sacrifices par des offrandes de fruits et de fleurs. Bouddhah ne parvint pas cependant à arracher les veuves au bûcher de leurs époux ; mais peut-être cette horrible coutume n'était-elle pas établie à l'époque où il parut, puisqu'il n'en est fait nulle mention dans les *Véda*, ni dans l'*Hitopadésa*, espèce de compilation des principaux adages et réglements religieux du brâhmisme. Bouddhah, qui a témoigné un si vif intérêt pour tous les êtres animés, eût sans doute embrassé la cause des veuves avec plus de zèle encore. Nous ignorons si ce législateur a parcouru tous les pays où sa religion a pénétré ; nous avons même sujet d'en douter ; mais nous savons qu'elle est établie au Peygou (Pégu), à Siam, au Tibet, dans la Tatarie et à la Chine. Il est aisé de reconnaître qu'elle est fondée sur le brâhmisme. Après avoir formé de nombreux disciples, Bouddhah monta sur un arbre, où il demeura deux mois et demi en méditation, et mourut âgé de quarante-neuf ans, le mardi 15 mai, l'an 542 av. J.-C. Sa mort forme, parmi les Indiens, une époque nommée *Bouddhah-Wasounah*. Ce législateur n'a rien écrit ; il se contentait d'inculquer ses préceptes à ses disciples, qui les ont transmis à la postérité. Le nom de *Bouddhah* est commun à plusieurs législateurs, dont le plus ancien paraît être le Foé des Chinois, le Thoth des Egyptiens, le Mercure des Grecs, et l'Odin des nations gothiques. Les Indiens Bouddhistes disent que ce nom signifie science universelle, sainteté, ou saint supérieur à tous les saints, même à Mâha-Brahmâ. L—s.

BOUDET (Antoine), né à Lyon, imprimeur-libraire à Paris, mort en 1789, fut l'un des collaborateurs du *Journal économique*, Paris, 1751-1772, 28 vol. in-12, et 15 vol. in-8°. ; il a aussi publié un recueil des *Sceaux du moyen âge, avec des éclaircissements*, 1779, in-4°. Il fut l'inventeur du journal intitulé : les *Affiches de Paris, Avis divers*, qui commencèrent à paraître le 22 février 1745, et forment, jusqu'au 3 mai 1761, 7 vol. petit in-4°., etc. — Boudet (Claude), chanoine de St.-Antoine, à Lyon, et frère du précédent, mort en 1774, a publié : I. *Mémoire où l'on établit le droit des abbés de St.-Antoine, de présider aux états de Dauphiné*, in-4°., sans date ; II. la *Vraie Sagesse*, traduite de l'italien de Ségneri, 1744, in-18 ; III. *Vie de M. de Rossillion de Bernex, évêque de Genève*, 1751, 2 vol. in-12.

A. B—r.

BOUDEWYNS (Michel), médecin, né à Anvers, professeur d'anatomie et de chirurgie au collége de

cette ville, dont il fut syndic en 1660, et président en 1666, mort le 29 octob. 1681, n'est connu aujourd'hui que par un ouvrage de médecine canonique, portant ce titre: *Ventilabrum medico-theologicum, quo omnes casus, tum medicos, tum ægros, aliosque concernentes eventilantur, et quod SS. PP. conformius, scholasticis probabilius et in conscientiâ tutius est, secernitur*, Anvers, 1666, in-4°.; c'est un traité des cas de médecine qui ont rapport à la morale et à la conscience, fait pour les théologiens et les médecins, et où l'on trouve souvent des idées bizarres. L'auteur y examine, par exemple, très sérieusement, si un médecin peut en conscience demander à Dieu qu'il y ait beaucoup de malades. Boudewyns est aussi auteur d'un discours *De sancto Lucâ Evangelistâ et medico*, Anvers, in-8°.; d'un ouvrage en flamand pour amuser les infirmes; il concourut au codex pharmaceutique de sa ville: *Pharmacia Antverpiensis galenochymica, à medicis juratis et collegii medici officialibus, nobilis. ac amplis. magistratûs jussu edita*, Anvers, 1660, in-4°.: il l'orna d'une préface sur l'histoire et l'utilité de la pharmacie. C. et A.

BOUDEWYNS (Antoine-François), peintre de paysages, naquit à Bruxelles, vers la fin du 17e. siècle. Descamps, qui n'a rien pu savoir de plus sur sa personne, parle très avantageusement de ses ouvrages, dont il loue la couleur et le beau fini. Malgré le mérite qui fait rechercher les tableaux de Boudewyns, il fut toujours pauvre. François Bout ou Baut, son ami, qui peignait la figure en petit, faisait celles qui ornent ses tableaux; elles sont remarquables par la correction, un coloris agréable et une touche très finie. Descamps cite plusieurs tableaux faits en commun par Baut et Boudewyns, et dont quatre se trouvaient à Rouen de son temps: le musée Napoléon n'en possède qu'un seul, représentant un *Marché aux poissons, dans une ville de Flandre, près d'un canal*. Il justifie les éloges que ce biographe donne à ces deux artistes. [illegible]

BOUDIER (René) de la Jousselinière, né à Treilly, près de Coutances, en 1634, mort à Mantes-sur-Seine, en 1723, fut dans sa jeunesse un prodige, et dans l'âge mûr un homme nul. A quinze ans, il savait le latin, le grec et l'espagnol. Il étudia tout, et n'approfondit rien; les recueils de poésies contiennent quelques pièces de lui: on en trouve 14 dans l'*Almanach littéraire*, ou *Étrennes d'Apollon*, année 1788, p. 83, et année 1789, p. 133; la plus remarquable est son épitaphe:

J'étais gentilhomme normand,
D'une antique et pauvre noblesse,
Vivant de peu tranquillement,
Dans une honorable paresse;
Sans cesse le livre à la main,
J'étais plus sérieux que triste;
Moins Français que Grec et Romain,
Antiquaire, archi-médailliste;
J'étais poète, historien,
Et maintenant je ne suis rien.

Il a laissé: I. *Histoire de la République romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à César Auguste*; II. *Abrégé de l'histoire de France*; III. *Traités sur les médailles grecques et romaines*; IV. *Traduction, en vers français, de l'Ecclésiaste de Salomon*; V. *Traduction en vers de plusieurs satires d'Horace et de Juvénal*. Le *Mercure* de décembre 1723, dit que ces ouvrages ont été imprimés en 1714. On lit, dans le *Dictionnaire* de Moréri, que Boudier ne voulut jamais permettre l'impression de ses ouvrages, de son vivant, et que l'approbation du censeur royal pour son *Histoire ro-*

maine est du 23 janvier 1729. Nous n'avons pu voir aucun des ouvrages de Boudier, et un grand nombre de catalogues que nous avons consultés n'ont pu nous donner le moindre renseignement sur cet objet. A. B—T.

BOUDIER DE VILLEMERT (PIERRE-JOSEPH), neveu de René, né en 171[illegible], avocat au parlement de Paris, est mort dans ces derniers temps, après avoir donné : I. *Abrégé historique et généalogique de la maison de Sejssel*, 1739, in-4°.; II. *Apologie de la frivolité*, 1740, in-12; III. *Réflexions sur quelques vérités importantes attaquées dans plusieurs écrits de ce temps*, 1752, in-12; IV. l'*Andrométrie*, ou *Examen philosophique de l'homme*, 1753, in-12; V. *Examen de la question proposée sur l'utilité des arts et des sciences*, 1753, in 12; VI. le *Monde joué*, 1753, in-12; VII. l'*Ami des femmes*, ou la *Morale du sexe*, 1758, in-12, 1766, in-12; 1788, in-8°., 1791, in-8°.; dans cette dernière édition, on a ajouté le *Traité de l'Éducation des filles*, par Fénélon. L'*Ami des femmes*, le meilleur des ouvrages de l'auteur, a été traduit en espagnol, en allemand, et en italien. VIII. l'*Irreligion dévoilée*, ou la *Philosophie de l'honnête homme*, 1774, 1779, in-12; IX. le *Nouvel Ami des femmes*, 1779, in-8°.; X. *Pensées philosophiques sur la nature, l'homme et la religion*, 1785-86, 4 vol. in-16. Il a aussi travaillé à l'*Avant-Coureur*. — BOUDIER (Pierre-François), bénédictin de la congrégation de St.-Maur, dont il fut supérieur en 1770, naquit à Valogne, en 1704. Il est auteur de l'*Histoire du monastère de St-Vigor de Bayeux*, et de quelques autres écrits. Aucun de ses ouvrages n'est imprimé. A. B—T.

BOUDON (HENRI-MARIE), grand-archidiacre d'Évreux, né le 14 janvier 1624, à la Fère en Thiérache, d'une famille honnête, mais peu fortunée, eut pour marraine la princesse Henriette, fille de Henri IV, depuis reine d'Angleterre. Dans sa jeunesse, il sanctifia ses études par une piété exemplaire; devenu prêtre et docteur en théologie, il se livra aux missions en diverses provinces, et mourut à Évreux le 31 août 1702. Collet, qui a écrit sa vie, Paris, 1754, 2 vol. in-12, 1762, 1 vol., lui attribue des miracles; d'autres ont relevé dans ses nombreux ouvrages, qui sont tous ascétiques, des propositions qui sentent le quiétisme; mais ces écrits avaient paru avant la condamnation de Molinos. Aucun de ses livres ne mérite de mention particulière; les titres seuls en font suffisamment connaître les sujets : I. *Dieu seul*, ou le *Saint esclavage de l'admirable mère de Dieu*, Paris, 1674; II. *la Vie cachée avec Jésus en Dieu*, 1676, 1691; III. *la Conduite de la divine Providence*, etc., 1678; IV. *la Science et la pratique du chrétien*, 1680, 1685; V. *les Grands secours de la divine Providence*, 1681; VI. *Vie de Marie-Élisabeth de la Croix, fondatrice des religieuses de N. D. du Refuge*, Bruxelles, 1686 et 1702; VII. *Vie de Marie-Angélique de la Providence*, Paris, 1760; VIII. *Vie de S. Taurin*, évêque d'Évreux, Rouen, 1694; IX. *Vie du P. Sevrin*, Paris, 1689; X. des *Lettres*, Paris, 1787, 2 vol. in-12, et plusieurs autres ouvrages composés dans le même goût. Le style n'en est point élégant; ils abondent même en expressions triviales; mais il y a des endroits où respire l'éloquence du cœur. T—D.

BOUDOT (PAUL), né à Morteau, en Franche-Comté, vers 1571, fut reçu docteur de Sorbonne en 1604,

et prêcha pendant quelques années à Paris, avec beaucoup de succès. L'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas et de la Franche-Comté, le choisit pour son prédicateur, et le nomma ensuite évêque de St.-Omer, et enfin d'Arras. Paul Boudot mourut dans cette dernière ville, le 11 novembre 1635, âgé de soixante-quatre ans. Il était savant dans les langues, et il a laissé plusieurs ouvrages : I. *Summa theologica divi Thomæ Aquinatis, recensita*, Arras, in-fol.; II. *Pythagorica Marci Antonii de Dominis nova metempsychosis*, Anvers, in-4°.; III. *Traité du Sacrement de Pénitence*, Paris, 1601, in-12; IV. *Harangue funèbre de l'empereur Rodolphe II, prononcée à Bruxelles*, Arras, 1612, in-8°.; V. *Formula visitationis per totam suam diœcesim faciendæ*, Douai, 1627, in-8°., etc. W—s.

BOUDOT (Jean), imprimeur du roi et de l'académie des sciences, mort à Paris en 1706, est connu par le *Dictionnaire latin-français* qu'il publia en 1704, en un gros volume in-8°., très souvent réimprimé, et dont on s'est long-temps servi dans les colléges : ce n'était qu'un extrait d'un Dictionnaire manuscrit en quatorze volumes in-4°. Boudot en avait acheté le manuscrit de l'auteur même, Pierre-Nicolas Blondeau, inspecteur de l'imprimerie établie à Trévoux par le duc du Maine, sous la direction de Malézieux. On doit au même Boudot, plusieurs ouvrages de piété et de morale. C. M. P.

BOUDOT (Jean), libraire célèbre, et imprimeur du roi et de l'académie des sciences, fils du précédent, naquit à Paris le 9 octobre 1685. Il se distingua par de grandes connaissances bibliographiques, s'appliqua à l'art de classer les livres, et à perfectionner le système généralement adopté pour la composition des catalogues raisonnés; aussi ceux qu'il a publiés sont-ils fort estimés. On distingue, dans ce nombre, celui de M. de Boze, Paris, 1745, in-fol. Il avait amassé beaucoup de matériaux pour une *Bibliothèque choisie*, qu'il comptait donner au public. Son manuscrit resta entre les mains de son deuxième fils, l'abbé Boudot, qui ne s'en servit que pour sa propre instruction. Jean Boudot quitta la librairie long-temps avant sa mort, qui arriva le 10 mars 1754. C—y.

BOUDOT (Pierre-Jean), second fils du précédent, naquit à Paris en 1689, et mourut dans la même ville le 6 septembre 1771. Il entra de bonne heure dans les ordres, se fit des protecteurs puissants, par les grâces de son esprit et l'étendue de ses connaissances; fut censeur royal, secrétaire-interprète du régiment d'infanterie irlandaise de Lally, et attaché à la bibliothèque du roi. C'est en cette dernière qualité qu'il rédigea, avec l'abbé Sallier, les catalogues de la bibliothèque du roi et de celle du grand conseil. Bibliographe instruit et plein d'exactitude dans ses recherches, il était en relation avec tous les savants de son temps. Son obligeance était infatigable. Il est auteur, en société avec L. F. C. Marin, de la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, Dresde (Paris), 1768, 3 vol. in-8°. Il est aujourd'hui bien démontré que le duc de la Vallière, auquel on a long-temps attribué cet ouvrage, s'était borné à mettre à la disposition des auteurs l'immense et précieuse collection d'anciennes pièces de théâtre qu'il avait rassemblée dans sa riche bibliothèque. Nous avons encore de l'abbé Boudot : I. *Essai historique sur l'Aquitaine*, 1753, in-8°., de 32 pages; II. *Examen des objections faites à l'Abrégé*

chronologique de l'Histoire de France, Paris, 1765, in-8°. On trouve dans ces deux ouvrages une connaissance approfondie de l'histoire de France; l'auteur analyse les faits avec méthode, les discute avec impartialité; ses résumés sont clairs et précis, ce qui a fait croire à quelques personnes que l'auteur de l'*Examen des objections faites à l'Abrégé chronologique* avait dû nécessairement avoir une très grande part à cet Abrégé chronologique, et qu'il ne s'en était pas tenu à aider le président Hénault dans ses recherches. S'il nous était permis d'examiner ici jusqu'à quel point cette opinion est fondée, nous dirions que nous avons vu un manuscrit de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, écrit de la main de l'abbé Boudot, et qu'il est difficile de supposer que cet abbé se soit amusé à copier un ouvrage qu'il n'aurait pas regardé en quelque sorte comme le sien. Nous savons fort bien qu'on peut alléguer en faveur du président Hénault, le silence des contemporains; mais quand on songe d'un autre côté qu'il n'est point l'auteur de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire d'Espagne*, auquel il a prêté son nom (*Voy.* Macquer); quand on voit Fuzelier lui disputer la tragédie de *Cornélie*, quand on lit dans les lettres de Mme. du Deffand le cas que cette dame faisait des talents de *son président;* quand on lit ce que Voltaire en pensait, en dépit des jolis vers de complaisance qu'il lui avait adressés comme à tant d'autres, nous pensons que, sans paraître vouloir sacrifier la vérité au plaisir d'énoncer un fait extraordinaire, on pourrait regarder l'abbé Boudot comme l'un des auteurs de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France*. Cette opinion semblera encore moins hasardée quand on saura que Boudot était fort lié avec le président Hénault(1), qu'il était le confident né de tous ses travaux, nous dirons presque l'exécuteur de tous ses projets littéraires. On sait, du reste, qu'il n'était pas rare autrefois de voir un homme à qui le noble emploi d'une fortune considérable donnait un rang et de l'esprit dans la société, aspirer à une considération moins commune, en attachant son nom à des ouvrages qu'il avait plutôt fait faire qu'il ne les avait composés lui-même. Le président Hénault ne fut pas le seul qui sût employer utilement et les connaissances et la plume de l'abbé Boudot: le marquis de Paulmy, qui savait aussi l'apprécier, s'en servit pour recueillir et rédiger la vaste compilation qu'il publia en soixante-dix volumes, sous le titre de *Mélanges d'une grande bibliothèque*. Boudot avait encore préparé une nouvelle traduction complète des œuvres d'Horace, avec le texte revu sur les manuscrits de la bibliothèque du roi, et sur les anciennes éditions; un extrait des meilleurs commentaires sur cet auteur, et des recherches fort étendues et fort curieuses sur toutes les traductions françaises d'Horace. Ce travail est resté manuscrit. Il avait aussi recueilli un grand nombre de lettres inédites de Bayle; mais il est mort avant de les publier. Quand Stanislas, roi de Pologne, vint oublier à Lunéville, au sein du repos et des lettres, le royaume qu'il avait perdu, il rechercha la correspondance de Boudot; c'était cet abbé qui le tenait au courant des nouvelles littéraires de Paris. Nous devons ces différents détails à l'amitié du petit-neveu de l'abbé Boudot, qui a bien voulu nous donner communication des papiers où ils sont consignés. A—s.

(1) Des personnes dont nous respectons infiniment le suffrage, ayant désiré voir ce paradoxe étayé de raisons plus convaincantes et mieux développées, nous y reviendrons à l'art. Hénault.

BOUELLES, BOUILLES, ou BOUVELLES, en latin, *Bovillus*, (Charles de), né à Sancourt, village de Picardie, vers 1470, s'appliqua d'abord à l'étude des mathématiques, et, en particulier, de la géométrie, sous la direction de Jacques Lefèvre d'Estaples. Le désir d'acquérir des connaissances, et de se lier avec les savants les plus célèbres, lui fit entreprendre le voyage d'Allemagne. Il y vit l'abbé Trithême, qui lui communiqua son *Traité de Stéganographie*, encore manuscrit. Bouelles n'ayant pu deviner la clef de cet ouvrage, le prit pour un livre de magie, et l'abbé Trithême pour un nécromancien, fait qui donnerait de lui une idée peu favorable, si lui-même n'en rejetait la faute sur son extrême jeunesse et le temps où il vivait. Il parcourut ensuite l'Italie, l'Espagne, visita les principales villes de France, et, de retour dans sa famille, embrassa l'état ecclésiastique; fut pourvu d'un canonicat à St.-Quentin, et d'un second à Noyon; professa la théologie dans cette dernière ville, mérita l'estime de Charles de Hangest, alors évêque, et dut à sa bienveillance un loisir qu'il employa à la rédaction de plusieurs ouvrages sur des matières importantes alors, mais aujourd'hui d'un faible intérêt. Bouelles mourut, suivant l'opinion la mieux établie, vers 1553, dans un âge avancé. Nicéron a donné la liste de ses ouvrages dans le tome XXXIX de ses Mémoires. Nous nous contenterons d'en citer les principaux : I. *Liber de intellectu; De sensu; De nihilo; Ars oppositorum; De generatione; De sapiente; De duodecim numeris; Epistolæ complures super mathematicum opus quadripartitum; De numeris perfectis; De mathematicis rosis; De geometricis corporibus; De geometricis supplementis*, Paris, Henri Étienne, 1510, in-fol., recueil très rare et très curieux. Dans son traité *De sensu*; l'auteur établit que le monde est un animal, opinion ancienne, et renouvelée depuis; ce qui prouve qu'il est peu d'idées extravagantes qui aient même le mérite d'être neuves. Dans la 3e. lettre des *Epistolæ complures*, il parle de la stéganographie, et, dans la 12e., d'un ermite suisse qui a vécu vingt-deux ans sans manger. II. *Commentarius in primordiale Evangelium Joannis; Vita Remundi eremitæ* (Raymond Lulle); *Philosophicæ et historicæ aliquot epistolæ*, Paris, Badius, 1511; 2e. édition, 1514, in-4°. La vie de Raimond Lulle est curieuse. III. *Proverbiorum vulgarium, libri tres*, Paris, 1531, in-8°. Dans cette édition, les proverbes sont en français, et le commentaire en latin; mais il en existe une traduction, sous ce titre: *Proverbes et dits sententieux, avec l'interprétation d'iceux*, Paris, 1557, in-8°., rare; IV. *Liber de differentiâ vulgarium linguarum et gallici sermonis varietate*, Paris, Rob. Étienne, 1533, in-4°., ouvrage curieux. V. *Dialogi tres de animæ immortalitate, de resurrectione, de mundi excidio et illius instauratione*, Lyon, Seb. Gryphe, 1552, in-8°., rare.

W—s.

BOUETTE DE BLÉMUR (Jacqueline), née le 8 janv. 1618, entra dans l'abbaye de la Ste.-Trinité de Caen, et y prit l'habit de bénédictine à l'âge de onze ans : elle mourut le 24 mars 1696. On a d'elle : I. *L'Année bénédictine, ou les Vies des saints de l'ordre de St.-Benoît pour tous les jours de l'année*, 1667-73, 7 vol. in-4°.; II. *Éloges de plusieurs personnes illustres en piété dans l'ordre de St.-Benoît, décédées dans ces derniers siècles*, 1679, 2 vol. in-4°.

Tom. V. pag. 289

HIST. DE FRANCE.

BOUFLERS.

Hyac. Rigaud pinx.t Landon direx.t

(suite de l'ouvrage précédent); III. *Vie de Pierre Fourrier de Matincourt*, 1678, 1687, in-12; IV. *Ménologe historique de la mère de Dieu*, 1682, in-4°.; V. *les Grandeurs de la mère de Dieu*, 1681, 2 vol. in-4°.; VI. *Exercice de la mort*, 1679, in-12; VII. *Vie de la mère St.-Jean de Montmartre*, 1689, in-12. Quelques auteurs disent qu'elle a aussi composé les *Vies des Saints*, 2 vol. in-fol. Le P. Mabillon a fait l'éloge de Bouette de Blémur dans le tome XXIV du *Journal des Savants* de 1696. Ses ouvrages sont, dit-on, aussi bien écrits qu'on peut l'exiger d'une femme qui a passé sa vie dans les cloîtres. A. B—T.

BOUFLERS (Louis de), né en 1534, d'une des plus nobles et des plus anciennes familles de Picardie, était guidon de la compagnie de gendarmes de Jean de Bourbon, duc d'Enguien. Il fut célèbre sous les règnes de François Ier. et d'Henri II, par sa force prodigieuse et son étonnante agilité. Loisel, la Morlière, Varillas, racontent de ce nouveau Milon des particularités étonnantes. Il portait dans ses bras un cheval qu'il enlevait de terre. Son adresse égalait sa force: il luttait contre les Bretons les plus vigoureux, et les terrassait. A la chasse, il franchissait, tout botté, les ruisseaux les plus larges; il sautait, armé de toutes pièces, sur son cheval, sans mettre le pied à l'étrier: il devançait à la course un cheval d'Espagne, pourvu que la carrière ne fût pas d'une trop grande étendue. Enfin, il tuait à coups de pierre les quadrupèdes et les oiseaux; mais, depuis l'invention de la poudre à canon, le grand avantage que tant de forces et tant d'agilité ou d'adresse devaient donner à Louis de Bouflers, se réduisait à peu de valeur. Il périt d'un coup d'arquebuse au siége de Pont-sur-Yonne, en 1553, à l'âge de dix-neuf ans, sans avoir été marié. — Adrien de Bouflers, son frère, gentilhomme de la chambre de Henri III, porta les armes fort jeune, et se trouva aux journées de St.-Denis et de Montcontour; Henri III créa en sa faveur, en 1582, la charge de grand-bailli de Beauvais, pour récompenser sa fidélité au parti royaliste. Les ligueurs brûlèrent ses maisons et ravagèrent souvent ses terres. Il publia des *Considérations sur les ouvrages du Créateur*, et *le Choix de plusieurs histoires et autres choses mémorables, tant anciennes que modernes, appariées ensemble*, ou *Mélanges historiques*, Paris, 1608, in-8°. Il mourut le 28 octobre 1622, âgé de quatre-vingt-dix ans, et fut le bisaïeul du célèbre défenseur de Lille. S—Y et C. M. P.

BOUFLERS (Louis-François, duc de), maréchal de France, naquit le 10 janvier 1644, et annonça de bonne heure de grandes dispositions au métier de la guerre. Connu d'abord sous le nom de *chevalier de Bouflers*, il entra cadet au régiment aux gardes, en 1662. Élève de Condé, de Turenne, de Créqui, de Luxembourg et de Catinat, il partagea la gloire de ces illustres généraux: il se trouva, en 1664, à l'expédition de Gigeri, en Afrique, il fut blessé au combat de Woerden, en 1672, et le fut de nouveau en 1674, au combat d'Entsheim, où il contribua à la victoire. En 1688, il prit Keiserslautern, Creutznach et Oppenheim, et contribua, en 1690, au gain de la bataille de Fleurus. En 1691, il fut blessé au siége de Mons, et il bombarda la ville de Liége. L'année suivante, Louis XIV le créa colonel des gardes françaises, à la mort du maréchal de la Feuillade. Le marquis de Bouflers prit Furnes en 1693,

et fut fait maréchal de France deux mois après. En 1695, il se jeta dans Namur, que le roi Guillaume assiégeait, y soutint qqatre assauts, et ne se rendit qu'après quatre mois de tranchée ouverte : ce siége coûta vingt mille hommes aux ennemis. A la reddition de la place, il fut retenu prisonnier sous un prétexte frivole ; mais, dans le vrai, parce que les alliés, las de la guerre, voulaient entamer avec lui les négociations qui conduisirent à la paix de Riswick. Le maréchal de Boufflers commanda en 1698 le camp de Compiègne, que Louis XIV ordonna pour l'instruction du duc de Bourgogne, son petit-fils. En 1702, Boufflers commanda l'armée de Flandre sous le même duc de Bourgogne, poussa les ennemis jusqu'à Nimègue, et gagna au mois de juin le combat d'Ekeren. En 1704, le roi le nomma capitaine d'une des compagnies de ses gardes-du-corps. La perte du combat d'Oudenarde ouvrit aux ennemis les approches de Lille en 1708 : le maréchal de Boufflers avait le commandement de la Flandre, et il obtint du roi la permission d'aller défendre la place qui serait attaquée la première. Lille fut assiégée le 12 août par le prince Eugène, qui ouvrit la tranchée le 22 : le duc de Marlborough commandait l'armée d'observation. Sur le point de donner un assaut général, le prince Eugène ne fit d'autres conditions au maréchal de Boufflers que de lui promettre de signer celles qu'il proposerait : « C'est pour vous marquer, » lui écrivait-il, ma parfaite estime » pour votre personne, et je suis sûr » qu'un galant homme comme vous » n'en abusera pas. Je vous félicite de » votre belle défense. » Ce ne fut qu'après deux mois de tranchée ouverte, et plus de quinze combats soutenus avec avantage, que le maréchal capitula pour la ville, le 25 octobre, sur les ordres réitérés du roi, et qu'il se retira dans la citadelle. « Il couchait tout habillé aux attaques, et, depuis l'ouverture du siége, il ne se mit pas trois fois dans son lit. On lui reprochait de s'exposer trop ; mais il le faisait pour l'exemple. » Ce général, si magnifique au camp de Compiègne, ne faisait plus servir à Lille sur sa table que de la chair de cheval. Il était depuis plusieurs jours presque sans vivres et sans munitions de guerre, lorsque Louis XIV lui envoya, signé de sa main, l'ordre de se rendre. Le maréchal tint cet ordre secret encore quelques jours. « L'armée française » s'est retirée vers Tournai, M. le ma» réchal, lui écrivait encore le prince » Eugène ; l'électeur de Bavière, vers » Namur ; les princes, vers leur cour. » Ménagez votre personne et votre » brave garnison. Je signerai encore » tout ce que vous voudrez. — Rien » ne presse, répondit le maréchal, » permettez-moi de me défendre le » plus long-temps que je pourrai ; il » me reste assez d'ouvrages pour mé» riter encore mieux l'estime de l'hom» me que je respecte le plus. — Après » quatre mois de tranchée ouverte, » ajoute le prince Eugène lui-même, » Boufflers m'envoya, le 8 décembre » 1708, tous les articles qu'il voulait » que je signasse : ce que je fis sans » restriction. » (*Vie du prince Eugène.*) La défense de Lille valut au maréchal de Boufflers la dignité de duc et pair de France, et la survivance du gouvernement de Flandre pour son fils, âgé de dix ans. Au comble des honneurs et de la gloire, ce vieux guerrier pouvait désirer le repos ; mais, dès l'année suivante, l'amour de la patrie lui fit demander au roi la permission d'aller servir sous le maréchal de Villars, dont il était l'an-

cien. Plein de probité et de zèle, ne connaissant ni danger, ni tour, ni rang quand il fallait s'exposer pour son pays et pour son roi, le duc de Boufflers, quoique attaqué de la goutte, partit pour la Flandre. Villars voulait lui céder le commandement, mais Boufflers, toujours modeste et généreux, le refusa constamment, disant qu'il n'était venu que pour l'aider de ses conseils. « Eh bien, monsieur, » lui dit Villars, je vais donner pour » mot d'ordre votre nom et celui de » la ville qui vous a immortalisé : » *Louis-Francois et Lille.* » Dans la défaite de Malplaquet, où les vainqueurs perdirent trente mille hommes, et les vaincus huit mille, Boufflers, chargé du salut de l'armée française, fit la retraite en si bon ordre, qu'il ne laissa ni canons, ni prisonniers, et rapporta plus de trente drapeaux enlevés à l'ennemi. Le maréchal duc de Boufflers mourut à Fontainebleau le 22 août 1711, à soixante-huit ans. St.-Simon attribue sa mort au désir qu'il manifesta d'obtenir l'épée de connétable, et au refus qu'il éprouva : « Ce » déplaisir le jeta dans des infirmités » qui le conduisirent au tombeau. » Cette assertion est sans fondement, et n'ôte rien de l'estime et de l'admiration dues à sa mémoire. Plein de générosité, de probité et de vertu, désintéressé, discret, modeste, bon et adroit à excuser les fautes des autres, zélé à faire valoir leurs services, aucun général ne fit plus de cas des gens d'honneur et des bons officiers : il eut plus d'amour du bien et de droiture, que de génie ; mais il eut, par-dessus tout, une passion extrême pour la gloire et la prospérité de l'état : « Chacun se vante » d'être affligé de la mort du maréchal » de Boufflers, écrivait Mme. de Main- » tenon : on lui donne mille louanges. » Que l'on est faux dans ce pays, même » en disant la vérité ! En lui le cœur est » mort le dernier. » S—y.

BOUFLERS (Joseph-Marie, duc de), fils puîné du précédent, héritier de sa valeur et de ses vertus, naquit en 1706. A la mort de son frère, en 1711, Louis XIV lui donna le gouvernement de Flandre en survivance du maréchal ; en 1720, il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie ; il prêta le serment de duc et pair à l'âge de vingt ans accomplis, et était maréchal de camp à trente quatre. Il servit en cette qualité en Bavière et en Bohême ; se trouva dans Prague en 1742, avec le maréchal de Belle-Isle, et fut de cette fameuse retraite où 15,000 Français traversèrent au cœur de l'hiver trente-huit lieues de pays dévastés, sans provisions, sans magasins, sans cavalerie, et harcelés dans leur marche par l'armée du prince Lobkowitz. Le duc de Boufflers, en 1743, se distingua à la funeste bataille de Dettingue : l'année suivante, il aida à la prise de Menin, à celle d'Ypres, et il emporta, en seize heures, le fort de la Knoke. Devenu lieutenant-général, il se trouva aux batailles de Fontenoi et de Rocoux, et se rendit à Gênes en 1747, avec le secours que Louis XV envoyait pour protéger cette république contre les impériaux et le roi de Sardaigne. Le comte Schullembourg avait forcé le passage de la Bocchetta, et se disposait à mettre le siége devant la ville. Le duc de Boufflers l'attaqua, lui tua 1500 hommes, et le délogea de ses positions. Une diversion ordonnée par le maréchal de Belle-Isle, par la vallée de Stura, aida puissamment à faire lever le blocus, et Gênes fut délivrée ; mais l'activité que le duc de Boufflers avait mise en veillant, tant à l'attaque des ennemis qu'à la défense de la place, alluma son sang, et il fut emporté

par la petite vérole en cinq jours. Il mourut le 2 juillet 1747, également regretté des Génois et des Français. La république, pour marquer sa reconnaissance des services que lui avait rendus le duc de Boufflers, a inscrit son nom et celui de sa famille parmi les nobles de l'état, et lui a fait ériger un mausolée de marbre dans l'église où il a été inhumé: la poésie a jeté des fleurs sur son tombeau, et les regrets de sa mort ont dicté aux muses ce vœu mérité :

Élevez dans vos vers
Un monument au généreux Boufflers ;
Il est d'un sang qui fut l'appui du trône ;
Il eût pu l'être, et la faux du trépas
Tranche ses jours échappés à Bellone,
Au sein des murs délivrés par son bras.

S—Y.

BOUFLERS (Marie-Françoise-Catherine de Beauvau-Craon, marquise de), fit long-temps les délices de la cour du bon roi Stanislas, à Lunéville, par les grâces de son esprit et de sa figure. On verra ici avec plaisir ce fragment d'un *Portrait inédit de Mme. de Boufflers:* « Son esprit, » lui seul peut-être, aurait pu faire son » portrait : c'était celui de tous les es- » prits auxquels il avait moins pris » garde. Elle parlait peu, écrivait peu, » lisait beaucoup, non pour s'instruire, » non pour former de plus en plus » son goût ; mais elle lisait comme » elle jouait, pour s'exempter de par- » ler. Ses lectures s'étaient bornées à » peu de livres qu'elle relisait souvent. » Elle ne retenait pas tout; mais il en » résultait néanmoins pour elle, à la » longue, une source de connaissances » d'autant plus intéressantes, qu'elles » prenaient la forme de ses idées. Ce » qui en transpirait ressemblait en » quelque sorte à un livre décousu, » si l'on veut, mais partout amusant, » et où il ne manquait que les pages » inutiles. » Voltaire lui adressa ces jolis vers:

Vos yeux sont beaux, votre ame encor plus belle,
Et sans prétendre à rien, vous triomphez de tous;
Si vous eussiez vécu du temps de Gabrielle,
Je ne sais pas ce qu'on eût dit de vous,
Mais on n'aurait point parlé d'elle.

Mme. de Boufflers est morte à Paris en 1787. Elle avait épousé le marquis de Boufflers-Rémiencourt, mort maréchal de camp et capitaine des gardes du roi de Pologne, duc de Lorraine; elle fut mère du marquis de Boufflers, menin du dauphin, fils de Louis XV, maréchal de camp, inspecteur-général d'infanterie, et du chevalier de Boufflers, actuellement membre de l'institut.

F—LE.

BOUGAINVILLE (Jean-Pierre de), fils d'un notaire et échevin de Paris, naquit, dans cette ville, le 1er. décembre 1722. Sa famille était originaire de Picardie. Après avoir fait ses études au collége de Beauvais, ses talents naissants lui procurèrent l'amitié de l'abbé de Rothelin, et surtout celle de Fréret, à qui il dut en partie la rapidité de sa fortune littéraire. Ayant remporté, en 1745, le prix proposé par l'académie des inscriptions et belles lettres, sur cette question : *Quels étaient les droits des métropoles grecques sur leurs colonies ?* 1745, in-12, il fut, l'année suivante, nommé membre de cette société, dans les mémoires de laquelle il a inséré sept dissertations, dont la plus remarquable, lue en 1757 et 58, et contenant une traduction du *Périple d'Hannon*, est intitulée : *Mémoires sur les découvertes et les établissements faits le long des côtes d'Afrique, par Hannon, amiral des Carthaginois.* Personne n'avait encore aussi bien éclairci ce morceau curieux d'histoire ancienne; mais de nouvelles recherches de M. Gosselin ont présenté là-dessus un nouveau système qui paraît prévaloir. En 1743, Bougainville succéda à Fréret dans la place de secrétaire de

l'académie. En cette qualité, il a rédigé les mémoires de cette compagnie, depuis le 18e. volume jusqu'au 25e.: il est auteur de la partie historique de ces volumes. Dès sa jeunesse, il fut atteint d'un asthme violent qui ne ralentit pourtant pas son ardeur pour le travail. Lorsqu'il se présenta à l'académie française, il disait que, vu la faiblesse de sa santé, il laisserait bientôt la place vacante. On prétend que Duclos eut la dureté de lui répondre « que ce n'était pas à l'acadé» mie française à donner l'extrême» onction ». Les conteurs d'anecdotes donnent à Duclos le titre de secrétaire de l'académie qu'il n'eut qu'en 1755, et Bougainville y était reçu depuis 1754 ; il était aussi de l'académie Étrusque de Cortone. Il mourut à Loches le 22 juin 1763. Outre les ouvrages ci-dessus, on a de lui : I. *Traduction de l'Anti-Lucrèce*, du cardinal de Polignac, 1749, 2 vol. in-8°. Malgré son peu d'exactitude, elle a été réimprimée plusieurs fois, et la traduction du même ouvrage par l'abbé Berardier de Bataut, 1786, 2 vol. in-12., ne l'a pas fait oublier. II. *Parallèle de l'expédition d'Alexandre dans les Indes, avec la conquête des mêmes contrées par Thamas Koulikan*, 1752, in-8°. Il mit en état de paraître, et fit imprimer, avec une préface de sa composition, qui est elle-même un grand ouvrage, *la Défense de la chronologie, par Fréret*, 1758, in-4°. Le gouvernement français ayant fait supprimer la préface que Carte avait mis à son catalogue des *Rôles gascons, normands et français, conservés dans les archives de la Tour de Londres*, 1743, 2 vol. in-fol., Bougainville y fit une nouvelle préface. Il fut aussi chargé, par Louis XV, de l'explication des médailles formant l'histoire métallique de son règne. Bougainville est un de ces hommes auxquels la nature avait refusé les forces physiques nécessaires pour le développement de ses moyens intellectuels. Passionné pour la gloire, il méditait toujours quelqu'ouvrage plus important que celui dont il était actuellement occupé. Sa vie n'a été qu'une alternative de convalescence et de rechutes; toujours voisin de la mort, ne respirant que par intervalles, on peut dire que, dans le petit nombre d'années qui lui a été accordé, il n'en a pas vécu la moitié. Il a laissé une tragédie de *la Mort de Philippe*, père d'Alexandre, inédite. Dans une scène où Philippe confie à Démarate, corinthien, ses projets d'aller conquérir la Perse, Démarate développe au roi tout ce qu'il avait à redouter des Grecs. Philippe répond :

Je crains peu contre nous la Grèce mutinée,
De ses plus fiers guerriers la fleur est moissonnée;
Le reste, obéissant, marche sous mes drapeaux :
Que peut-elle sans chefs, sans soldats, sans vaisseaux ?
De sa fidélité sa faiblesse est le gage.
Les Grecs de leurs aïeux n'ont plus que le langage;
Ivres de leurs talents, par le luxe amollis,
En cherchant à briller, ils se sont avilis.
Leurs arts sont dans l'éclat, leur vertu s'est flétrie;
La liberté, l'honneur, l'amour de la patrie,
Ne sont plus que des noms vainement répétés
Souvent par l'intérêt, par la fraude empruntés.
Trop jaloux pour s'unir, arrogants, mercenaires,
On les voit tour à tour, craintifs, et téméraires,
D'un revers abattus, s'enfler pour un succès.
Peuple ingrat, qui me hait et m'aime par accès;
Qui moins grand qu'indocile, et plus fougueux que brave,
Ne sait pas être libre, et frémit d'être esclave.

Tout le reste de cette scène est digne de ce morceau, et est écrit d'un style qui ferait honneur aux meilleurs poètes tragiques. A. B—r et W—r.

BOUGAINVILLE (Louis-Antoine de), frère du précédent, comte de l'empire, sénateur, naquit à Paris, le 11 novembre 1729. Il fit ses études à l'université de la même ville, et manifesta de bonne heure une rapidité de conception et une finesse de tact qui le firent réussir en même temps dans les genres les plus op-

posés. Il sortit du collége de l'université à l'âge de vingt-deux ans, et se faisait également remarquer par ses connaissances dans les langues anciennes, et par ses progrès dans les sciences exactes. Sa famille l'avait d'abord destiné au barreau; il se prêta à ce désir par facilité de caractère, et par une suite de ce bon naturel dont il n'a jamais cessé de donner des preuves dans toutes les actions de sa vie. Quoi qu'il en soit, il se livra avec succès à l'étude des lois, et fut reçu, l'année suivante, avocat au parlement de Paris; mais ce genre d'étude ne lui fit pas perdre de vue le projet d'embrasser un état plus analogue à ses goûts. Il se fit inscrire aux mousquetaires noirs, et n'interrompit pas ses travaux sur les mathématiques, pour lesquelles il avait marqué des dispositions peu communes, malgré l'extrême mobilité de ses idées et l'enjouement de son caractère, qui semblaient contraster avec une occupation aussi sérieuse. Quinze jours après sa réception, il publia la première partie de son *Traité du calcul intégral, pour servir de suite à l'Analyse des infiniment petits*, du marquis de l'Hôpital, Paris, 1752, 2 vol. in-4°. Il avait posé les premiers fondements de sa réputation, comme savant, avant d'entrer dans la carrière militaire, qu'il a, dans la suite, parcourue avec éclat. L'histoire de sa vie étonne par la variété des occupations auxquelles il s'est livré, et par la multitude d'événements qui la remplissent. En 1753, il entra comme aide-major dans le bataillon provincial de Picardie. L'année suivante, il devint aide-de-camp de Chevert, qui commandait le camp de Sarre-Louis, en 1754; l'hiver de la même année le vit partir pour Londres, en qualité de secrétaire d'ambassade. Ce fut pendant le court séjour qu'il fit dans cette capitale qu'il fut reçu membre de la société royale. Bougainville rejoignit Chevert au mois de septembre 1755, au camp de Richemont, et continua ses services avec la même qualité au camp de Metz. En 1756, il devint aide-de-camp du marquis de Montcalm, chargé de la défense du Canada (*V.* Montcalm), et partit de Brest le 27 mars 1756, avec le brevet de capitaine de dragons. Dans l'hiver suivant, on le mit à la tête d'un détachement d'élite; par une marche forcée de près de soixante lieues, tantôt à travers des bois impénétrables et sur un terrain couvert de neige, tantôt sur les glaces de la rivière de Richelieu, il s'avança jusqu'au fond du lac du Saint-Sacrement, où il brûla une flottille anglaise sous le fort même qui la protégeait. Le talent qu'il développa dans cette expédition lui fit donner la charge de maréchal des logis du plus grand corps d'armée. Le 6 juin 1758, un corps détaché de cinq mille Français se trouvait poursuivi et harcelé par une armée anglaise de vingt-quatre mille hommes; Bougainville ouvrit l'avis courageux de les attendre de pied ferme. On n'eut que vingt-quatre heures pour fortifier un camp retranché; l'armée française s'y arrêta et repoussa les attaques répétées de l'ennemi, qui, au bout de douze heures, fut obligé de se retirer, après avoir perdu près de six mille hommes. Bougainville, qui avait sauvé les Français par ses conseils, les encouragea par ses exemples; il se montra à tous les postes les plus périlleux, et fut blessé à la fin de l'action, d'un coup de feu qu'il reçut à la tête. Le gouverneur du Canada, ne se croyant pas en état de défendre la colonie, le chargea

de rendre compte à la cour de France de sa situation, et l'envoya demander des renforts. Il partit en novembre 1756 (1), revint au Canada, en janvier 1759, après avoir reçu la récompense des services éclatants qu'il avait rendus. Le roi lui avait donné le grade de colonel à la suite du régiment de Rouergue, et l'avait fait chevalier de Saint-Louis, quoiqu'il n'eût encore qu'un petit nombre d'années de service. Le marquis de Montcalm le nomma, à son retour, commandant des grenadiers et des volontaires, et lui ordonna de couvrir, avec ces deux corps, la retraite de l'armée française, lorsqu'elle se replia sur Québec. Bougainville s'en acquitta avec la bravoure et l'habileté dont il avait donné tant de preuves. La bataille du 10 septembre 1759, où le marquis de Montcalm fut tué (*Voy.* ce nom), décida du sort de la colonie, et mit fin aux exploits de Bougainville dans ces contrées. Son activité ne lui permettait pas de goûter le repos, et il ne tarda pas à venir continuer ses services en France avec le même éclat. Employé, en 1761, à l'armée d'Allemagne, en qualité d'aide-de-camp de M. de Choiseul-Stainville, il se distingua tellement, que le roi, voulant le récompenser d'une manière particulière, lui fit don de deux canons de quatre livres de balle, qu'il plaça dans sa terre de Normandie, où ils sont devenus un témoignage de gloire héréditaire. La paix sur terre et sur mer, qui suivit de près, le priva des moyens de s'illustrer, de nouveau, les armes à la main; mais ne ralentit en rien son zèle et son activité. La première partie de la longue carrière du comte de Bougainville offre une suite de services et d'actions d'éclat, dont tout homme moins avide de gloire aurait pu se contenter; mais son génie ardent ne lui permettait pas de se borner à ces premiers succès. Nous allons le voir paraître comme navigateur, et montrer la même supériorité dans cette partie, où il s'est élevé au rang des marins les plus célèbres de la France. On sait que les commerçants de St.-Malo ont fait de tout temps les entreprises les plus hardies, et que c'est sur les bâtiments qu'ils ont armés en course, que les Duguai-Trouin et les Jean-Bart se sont formés; nous leur devons aussi l'illustre navigateur Bougainville. Il avait eu des relations avec eux dans ses navigations pour aller au Canada et pour en revenir, et il n'eut pas de peine, après la perte de cette colonie, de les convaincre des avantages qu'ils pourraient retirer d'un établissement aux îles Malouines, situées à l'autre extrémité du continent de l'Amérique. Ils consentirent à équiper les vaisseaux, et Bougainville se chargea de former l'établissement lui-même. Le roi lui donna son agrément, le rang de capitaine de vaisseau, avec la permission de fonder à ses frais un établissement dans ces îles; enfin, il partit de St.-Malo, avec sa petite flotte en 1763. Mais les Espagnols, jaloux de cette colonie naissante qui venait se former près de leurs grands établissements, firent valoir, auprès de la cour de France, leurs droits sur les îles qu'elle occupait, et les réclamèrent. On crut devoir souscrire à leurs réclamations, et Bougainville fut chargé de remettre lui-même ces îles,

(1) Sous le ministère de M. Berryer; l'état était alors dans une situation peu favorable, et le ministre répondit à ce message en disant: « Quand » le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des » écuries. — On ne dira pas du moins, monsieur, » répondit Bougainville, que vous parlez comme » un cheval. » C'est lui-même qui nous a raconté cette anecdote, en ajoutant qu'il alla aussitôt faire sa cour à madame de Pompadour, qui apaisa le ressentiment du ministre. M—r.

à condition que la cour d'Espagne le dédommagerait des frais qu'il avait faits. Le roi lui donna, pour remplir cette nouvelle mission, le commandement de la frégate la *Boudeuse*, et il partit de St.-Malo le 15 novembre 1766, accompagné de la flute l'*Etoile*, chargée de vivres. Ce fut à la suite de cette expédition qu'il fit son voyage autour du monde, dont le récit, publié par lui-même, a illustré son nom, et est devenu son premier et son plus beau titre de gloire comme navigateur. Dès qu'il eut rendu les îles Malouines aux Espagnols, il alla relâcher à Montevideo, dans la rivière de la Plata, et s'y trouvait à l'époque où l'on expulsa les jésuites des missions du Paraguay. Les détails qu'il donne sur cet événement ne sont pas une des parties les moins intéressantes de son voyage. En sortant de la rivière de la Plata, il fit route au Sud, et pénétra dans le grand Océan, ou mer du Sud, par le détroit de Magellan. Il lutta avec son intrépidité ordinaire contre les dangers de toute espèce qui le menacèrent dans ce passage dangereux, et ne parvint à les surmonter que par l'habileté qu'il montrait déjà dans un métier dont il faisait en quelque sorte l'apprentissage. Bougainville est le premier Français qui ait étendu notre navigation dans cette mer, et ait fait le tour du monde. Il nous a donné en outre des droits à la découverte d'un grand nombre d'îles et de terres inconnues. Il rencontra sur sa route, à près de mille lieues des côtes occidentales d'Amérique, un groupe d'îles qu'il nomma *Archipel dangereux*, situé entre le 17°. degré et le 19°. et demi de latitude sud, et dont l'étendue en longitude est d'environ sept degrés, ou de plus de cent quarante lieues. Il eut ensuite connaissance des îles de Société, et relâcha à O-Taïti, la plus considérable de ces îles, dont les Espagnols avaient probablement eu connaissance long-temps auparavant, et qu'ils avaient nommée *Sagittaria*. Bougainville, en quittant l'île d'O-Taïti, fit route à l'ouest, et découvrit l'Archipel des îles des Navigateurs; il traversa la partie septentrionale d'un autre Archipel, que Quiros avait appelé, en 1606, *Terres du St.-Esprit*. Croyant l'avoir vu le premier, parce que la navigation de Quiros était alors presque entièrement oubliée, il lui donna le nom de *Grandes Cyclades*: ce sont les mêmes îles que Cook visita en entier pendant l'année 1774, et qu'il nomma *Nouvelles Hébrides*. La Nouvelle-Hollande n'était pas encore bien connue, et Bougainville se flattait de pouvoir sortir du grand Océan en suivant le parallèle de 15 ou 16 degrés de latitude sud. Il rencontra sur cette route un danger à fleur d'eau, et hors de vue de toute terre, qui est à environ cent vingt lieues de la côte orientale de cette grande île. Parvenu à l'éviter, il continua sa route à l'ouest, et eut connaissance, à quarante-cinq lieues plus loin, d'un autre ressif très étendu, au-delà duquel on crut voir une terre dans un grand éloignement. Bougainville jugea que sa course pourrait être arrêtée s'il continuait à suivre la même direction: d'ailleurs, le peu de vivres qui lui restait ne lui permettait pas de s'engager dans un parage qui pouvait être très périlleux, et d'où il aurait eu, peut-être, beaucoup de peine à sortir. Il prit le parti sage de se diriger au Nord, et de contourner la partie septentrionale de la Nouvelle-Guinée. Les terres inconnues qu'il nomma la *Louisiade*, l'arrêtèrent dans cette nouvelle route. Heureusement que l'état de détresse où se trouvaient ses bâtiments l'empêcha

une seconde fois de faire route à l'ouest; car il aurait trouvé la chaîne continue des ressifs qui barrent le détroit situé entre la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Hollande, et qui s'étendent encore à une distance prodigieuse le long de cette dernière terre, qu'ils cernent presque en entier. Plusieurs frégates anglaises s'y sont perdues depuis. Cook lui-même n'a pu pénétrer dans ce détroit que parce qu'il fut forcé de donner dans un passage très resserré, qu'il découvrit au moment où son bâtiment allait se briser. Mais cette ouverture est à une grande distance au sud du parallèle où se trouvait Bougainville. Le navigateur français ne dut probablement son salut qu'à la persévérance qu'il mit à éviter la route de l'Ouest. Il fut obligé de lutter contre les vents de sud-est, qui sont constants dans cette partie du globe, et de louvoyer pour passer à l'est des terres de la Louisiade. Enfin, après une navigation de quinze jours, il parvint au cap le plus oriental, qu'il appela *Cap de la Délivrance*. Sa route fut ensuite continuée au nord; il passa dans le détroit de Bougainville, qui sépare les îles Salomon, de la grande île qui porte aussi son nom. Il côtoya la partie orientale de cette dernière île, et vint relâcher au port Praslin, situé près de l'extrémité de la Nouvelle-Irlande. En quittant ce port, il se dirigea parallèlement à la côte nord de la Nouvelle-Guinée, et découvrit un grand nombre d'îles. Enfin, il entra dans les Moluques, vint relâcher au port de Cajeli de l'île Bourou, près d'Amboine, et de là il se rendit à Batavia, d'où il partit pour la France. Il arriva à St.-Malo le 16 mars 1769, après avoir enrichi la géographie d'un grand nombre de découvertes. Il avait déjà publié un *Traité du calcul intégral*; Paris, 1754-56, 2 volumes in-4°. La relation de son *Voyage autour du Monde* fut publiée à Paris en 1771, in-4°.; 1772, 2 vol. in-8°., fig.; elle eut un succès prodigieux, et fut traduite en anglais par J. R. Forster, Londres, 1772, in-4°. L'abrégé a été traduit en allemand, Leipzig, 1772, petit in-8°. Son caractère s'y trouve peint au naturel; on y reconnaît le marin intrépide qui ne s'étonne d'aucun danger, et s'est presque fait un jeu de les surmonter. Partout on remarque la même bonté et le même enjouement qui lui ont fait des amis de tous ceux qui ont vécu avec lui. Il avait toujours su maintenir ses équipages dans la joie, au milieu des plus grands périls et des plus grandes privations. La peinture qu'il fait des mœurs et du caractère des peuples de l'île d'O-Taïti a réussi généralement. On lui a faussement attribué un *Essai sur l'île d'O-Tahiti*, 1779, in-8°.: cet ouvrage est de Taitbout. Les cartes dressées pendant son voyage n'ont pas, il est vrai, l'exactitude et la perfection de celles qui ont été faites depuis; elles méritent cependant de grands éloges, parce qu'elles sont ce qu'il était possible de faire de mieux, avec les moyens qu'il avait à sa disposition. On ne doit pas oublier que l'usage des observations de distances et des montres marines n'avait pas encore été introduit, et qu'il n'avait aucun moyen d'observer la longitude en mer. Le contre-amiral d'Entrecasteaux a visité plusieurs lieux dont il avait levé les cartes, et rend souvent hommage à l'exactitude des positions en latitude fixées par Bougainville, et à la justesse de ses remarques. Cette campagne, qui le place au rang des premiers navigateurs, ne fait pas moins d'honneur à son humanité. Les soins qu'il prit de ses équipages prévinrent les maladies con-

tagieuses ; à son arrivée en France, il n'avait perdu que sept hommes sur les deux bâtiments qui étaient sous ses ordres. Dans ses communications avec les sauvages, il parvint facilement à se concilier leur amitié, et il usa des plus grands ménagements lorsqu'il s'agit de réprimer les excès. Trente ans après son départ de l'île Bourou, les Français de l'expédition du contre-amiral d'Entrecasteaux y virent deux vieillards qui l'avaient connu, et qui ne purent s'empêcher de verser des larmes d'attendrissement, lorsqu'ils entendirent prononcer son nom. Il avait amené d'O-Taïti un jeune insulaire, nommé *Aotourou*, qui, par son intelligence, donnait l'espoir le mieux fondé de contribuer à la civilisation de ses compatriotes ; malheureusement, il mourut de la petite vérole à Madagascar, lorsque M. Marion le ramenait dans sa patrie. Bougainville commanda, avec la plus grande distinction, des vaisseaux de ligne, pendant la guerre d'Amérique. Il fut promu au grade de chef d'escadre en 1779, et, dans le mois de mars de l'année suivante, à celui de maréchal-de-camp dans les armées de terre. Personne ne parut plus propre que lui à calmer les troubles qui s'étaient manifestés, en 1790, dans l'armée navale de Brest, commandée par M. d'Albert de Rions ; et on lui donna le commandement de cette armée. Mais, dans ces temps de délire, les hommes, égarés par les passions, n'étaient plus capables de se rendre à la voix qui les rappelait à leurs devoirs. Bougainville ne put les faire rentrer dans l'ordre. Il se retira après avoir servi sa patrie pendant plus de quarante ans avec éclat (1). La carrière des sciences devint son asyle sur la fin de sa vie. Élu à l'Institut dans la section de géographie, en 1796, et ensuite nommé membre du bureau des longitudes, il n'a pas cessé de participer aux travaux de ces deux sociétés savantes, et y a toujours joui de la considération que mérite le savoir, quand il est réuni à de grands services rendus à la patrie. Bougainville fut sénateur lors de la création de ce premier corps de l'état. Il se faisait encore remarquer au milieu des hommes de tous les âges, par sa gaîté et cet enjouement qui ne l'a jamais abandonné. Sa taille était au-dessus de la médiocre, son maintien noble, et ses manières aisées. Sa santé robuste avait résisté aux plus rudes épreuves. Il a joui, dans la plus haute société, de la réputation d'un homme d'esprit, et en a obtenu tous les avantages. Il s'abandonna aux plaisirs dans sa jeunesse, et n'y fut même pas insensible dans un âge plus avancé. Obligeant par nature, il ne sut jamais refuser ses services à ceux qui en avaient besoin : il fut quelquefois libéral jusqu'à la prodigalité, et un oncle maternel qui l'aimait beaucoup, et qui eut plus d'une fois occasion de réparer à ses frais le tort qu'il s'était fait par ses profusions, se plaisait à l'appeler son *très cher*

(1) Il avait projeté un voyage au pôle, et tous ses préparatifs venaient d'être terminés, lorsque le comte de Brienne arriva au ministère de la marine. Le nouveau ministre le fit venir ; il lui objecta qu'il n'y avait pas de fonds pour l'exécution de ce projet, et lui en parla dans des termes qui pouvaient donner à croire qu'il regardait ce voyage comme une faveur sollicitée par Bougainville : « Monsieur, lui dit ce dernier, croyez-vous donc » que ceci soit pour moi une abbaye ? » Le voyage n'eut pas lieu. La société royale de Londres ayant été informée que le gouvernement français y avait renoncé, fit demander à Bougainville le travail qu'il avait préparé pour ce voyage, dans lequel l'astronome Cassini devait l'accompagner ; il l'envoya à cette société. Il avait déterminé deux routes, indiquées sur son plan par *route A* et *route B*, et donnait la préférence à la dernière. Le capitaine Phipps, appelé ensuite lord Mulgrave, qui entreprit le voyage, suivit l'autre, et ne put aller au-delà de 80 degrés. Bougainville, de qui nous tenons également ces détails, était persuadé que, si l'on accordait aux marins qui se livrent à la pêche de la baleine, une prime d'encouragement, ils arriveraient au pôle, ou du moins iraient beaucoup plus loin que lord Mulgrave. M—r.

neveu. Il mourut le 31 août 1811, dans sa 89e. année, sans avoir eu d'infirmités, après dix jours d'une maladie violente. Bougainville avait épousé une demoiselle de Montendre, l'une des belles personnes de son temps, morte quelque temps avant lui, et qui laissant trois enfants, dont l'aîné sert *dans la marine*, le second dans les armées de terre, et le troisième en qualité de page. Commerson, qui avait accompagné Bougainville dans son voyage du tour du monde, comme botaniste, donna, en son honneur, le nom de *Buginvillæa* à l'un des nombreux genres qu'il eut occasion de créer : il fait partie de la famille des nyctaginées ou *belles-de-nuit*. R—L.

BOUGEANT (Guillaume-Hyacinthe) né à Quimper le 4 novembre 1690, entra fort jeune chez les jésuites, et professa successivement les humanités et l'éloquence dans plusieurs de leurs colléges. Son caractère ne l'appelait point à la retraite : il saisit la première occasion qui lui fut offerte de venir habiter Paris, et y publia, en 1739, un petit ouvrage in-12, intitulé : *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, auquel l'Allemagne et l'Angleterre accordèrent les honneurs de la traduction. Cet agréable badinage, qui n'est au fond que l'exposition d'une fable indienne, scandalisa quelques esprits. Bougeant fut exilé momentanément à la Flèche, et, pour apaiser les plaintes qu'il avait excitées, il publia une espèce de rétractation dans une lettre écrite à l'abbé Savalette, du 12 avril 1739. M. Née, de la Rochelle, a donné, en 1783, une nouvelle édition de l'*Amusement philosophique*, augmentée d'une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, et à laquelle se trouvent jointes la critique et la rétractation. Si le P. Bougeant n'avait composé que cette bagatelle, sa place serait marquée parmi les littérateurs frivoles; mais il s'est mis au rang de nos bons historiens par son *Histoire du Traité de Westphalie*, 1744, 2 vol. in-4°., ou 4 vol. in-12, qu'il a rédigée sur les Mémoires du comte d'Avaux, l'un des plénipotentiaires français. Son *Histoire des guerres et des négociations*, qui précédèrent ce fameux traité (Paris, 1727, in-4°., id. 2 vol. in-12), jouit également d'une grande estime. Elle a été réimprimée avec la première en 1751 : réunies, elles forment 6 vol. in-12. Ces deux ouvrages, les meilleurs peut-être qui soient sortis de l'ordre des jésuites dans le genre historique, ne sont pas cependant à l'abri de la critique. L'auteur ne se montre pas toujours maître de son sujet; il se perd quelquefois dans le détail fastidieux des intrigues politiques; et sa narration devient alors obscure et languissante, tandis qu'elle est toujours claire et animée lorsqu'il retrace les événements militaires. On connaît du P. Bougeant plusieurs écrits polémiques. Il attaqua Burette au sujet de sa *Dissertation sur la musique des anciens*, et le P. Lebrun de l'Oratoire, qui avait donné une *Explication des Prières et des cérémonies de la Messe*, Paris, 1727, in-12. Deux ans après cette dernière querelle, en 1729, il fit paraître un *Traité théologique* sur la consécration de l'Eucharistie, Paris, 1729, 2 volumes in-12. On le vit aussi prendre une part active aux divisions qui éclatèrent entre le clergé et le parlement (1730). Les deux partis se disputaient à qui ferait les satires les plus piquantes. Les jésuites jouaient les adversaires de la bulle *Unigenitus*, qui étaient aussi les leurs, dans des comédies moins plaisantes

que profanes, qu'ils faisaient répéter à leurs élèves. Bougeant en composa trois, *la Femme docteur*, ou *la Théologie en quenouille*, 1730, in-12; *le Saint déniché*, ou *la Banqueroute des marchands de miracles*, La Haye, 1732, in-12; *les Quakers français*, ou *les Nouveaux trembleurs*, Utrecht, 1732, in-12. Ces comédies sont en prose. La première, qui a été souvent réimprimée, est la meilleure; mais on remarque dans toutes de la gaieté, des scènes plaisantes, et des intentions dramatiques. On a encore du P. Bougeant: I. *Voyage merveilleux du prince Fanférédin dans la Romancie*, Paris, 1735, in-12, critique ingénieuse du livre de l'*Usage des romans*, par Lenglet-Dufresnoy: elle a été réimprimée dans les *Voyages imaginaires*. II. *Exposition de la doctrine chrétienne*, par demandes et par réponses, divisée en trois catéchismes, l'historique, le dogmatique, et le pratique, 1 volume in-4°., et 4 volumes in-12, Paris, 1741. On estime cet ouvrage; mais il n'a pas fait oublier le Catéchisme de Montpellier, auquel les jésuites voulaient l'opposer. Il en a été fait une traduction allemande en 1780. III. *Anacréon et Sapho*, dialogue en vers grecs, Caen, 1712, in-8°.; IV. *Observations curieuses sur toutes les parties de la physique, tirées des meilleurs écrivains*, Paris, 1719, in-12. Le P. Groselier de l'Oratoire a publié, en 1726 et 1730, les tomes II et III de cette compilation qui était bonne pour le temps. Elle est principalement extraite des *Philosophical Transactions*: on l'a traduite en allemand à Leipzig et à Copenhague, 1753-55, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage a reparu, avec un nouveau titre, Paris, Jombert, 1771; on y avait ajouté un 4°. volume. V. Le P. Bougeant a été l'éditeur des *Mémoires de François de Paule de Clermont, marquis de Montglas*, Amsterdam (Paris), 1727, 4 vol. in-12; VI. Il a fourni un grand nombre d'articles au *Journal de Trévoux*. VII. On lui a attribué aussi, de société avec le P. Brumoy, la préface du *Nouveau Cuisinier français*, ou *les Dons de Comus*, Paris, 1739, 3 vol. in-12, mais c'est une erreur: cette jolie préface est de Querlon. M. Thiebault raconte, dans le second volume de ses *Souvenirs*, que le P. Bougeant est le véritable auteur des *Lettres philosophiques sur les physionomies*, attribuées à l'abbé Pernetti (Lyon, 1748, in-12, 1760, in-8°.), et que la crainte d'un second exil à la Flèche l'engagea à donner son manuscrit; mais cette anecdote n'est fondée que sur l'assertion de l'abbé Matte, ex-jésuite, qui avait vécu au collége de Louis-le-Grand avec le P. Bougeant. Les compositions historiques, et les petites comédies de cet auteur, annoncent le talent d'écrire, la connaissance du cœur humain; et on ne peut douter qu'il n'eût encore obtenu de plus grands succès dans ces deux genres, si ses supérieurs et son habit ne lui eussent pas opposé des obstacles qu'il n'était pas en son pouvoir de surmonter. On assure même que les chagrins qu'on lui fit éprouver à l'occasion de son *Amusement philosophique*, abrégèrent ses jours. Il mourut à Paris, le 7 janvier 1743, âgé de cinquante-trois ans. D. N—L.

BOUGEREL (Joseph), prêtre de l'Oratoire, né à Aix en 1680, d'une famille honorable, exposa souvent sa vie au service des pestiférés pendant la contagion qui ravagea Marseille en 1719 et 1720; il se retira ensuite dans la maison de St.-Honoré, à Paris, où

il mourut le 19 mars 1753. Il avait publié I. des *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs* (quatorze) *hommes illustres de Provence*, Paris, 1752, in-12. L'auteur donna ce volume pour pressentir le goût du public sur une histoire générale de ses compatriotes célèbres, en quatre volumes in-4°., que la mort l'empêcha de mettre au jour. II. *Idée géographique et historique de la France pour l'instruction de la jeunesse*, Paris, 1747, 2 vol. in-12, ouvrage intéressant pour les recherches. III. *Vie de Gassendi*, Paris, 1737, in-12; IV. *Lettre sur Pierre Puget, sculpteur, peintre et architecte*, 1752, in-12. Il a fourni aux collections de Niceron, de Desmolets, et autres, plusieurs lettres, mémoires, les vies ou éloges de Thomassin, Lecointe, Gérard Dubois, Maure, Rayneau, Lebrun, Gibert, Legrand, Tite-Live, Tacite, Pline l'ancien, etc.; il a laissé en manuscrit une *Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire*, 2 vol. in-4°. Tous ces ouvrages sont exacts; mais ils pourraient être mieux écrits. T—D.

BOUGES (le Père Thomas), religieux augustin, de la province de Toulouse, enseigna long-temps la théologie, s'appliqua ensuite à l'histoire, et mourut à Paris le 17 décembre 1741, âgé de soixante-quatorze ans. Outre sa *Philosophie augustinienne*, sa *Chronologie sacrée et profane*, et autres ouvrages oubliés, ou qui n'ont pas été publiés, on lui doit: I. *Dissertation sur les soixante-dix semaines de Daniel*, Toulouse, 1702, in-12; II. *Histoire du St.-Suaire de N. S. J.-C., gardé dans l'église des Augustins de Carcassone*, ibid., 1714, 1723, in-12. Cet opuscule renferme quelques faits curieux; on en trouve un extrait intéressant dans le tome III de la *Bibliothèque française* de du Sauzet. III. La meilleure édition du *Journal de Henri IV*, par P. de l'Estoille, Paris, 1741, 4 vol. in-8°., avec des notes curieuses. On l'a attribuée par erreur à Lenglet-Dufresnoy. L'abbé d'Olivet venait de donner l'édit. de 1732-36. IV. *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassone, avec les pièces justificatives, et une notice ancienne et moderne de ce diocèse*, Paris, 1741, in-4°. Cette histoire, estimée pour son exactitude, va jusqu'à l'an 1660. C. M. P.

BOUGOUINC (Simon), valet-de-chambre de Louis XII, était fort jeune quand il publia l'*Espinette du jeune prince, conquérant le royaume de bonne Renommée, en ryme françoise*, Paris, 1508, et 1514, in-folio, goth. On trouvera l'analyse de ce poëme, qui ne présente aucun intérêt, dans la *Bibliothèque française* de Goujet, tom. X. Il fit ensuite imprimer une moralité à quatre-vingt personnages, intitulée: *l'Homme juste et l'homme mondain, avec le Jugement de l'ame dévote*, Paris, Ant. Vérard, 1508, in-4°. Ce volume est extrêmement rare. Lacroix du Maine et Daverdier attribuent encore à cet auteur une traduction du Livre de Lucien, intitulé: *Des Vraies narrations, avec l'oraison contre la calomnie, médisance, tromperie et faux rapport*, Lyon, 1540, in-8°. On pourrait cependant croire qu'il n'était pas très savant dans la langue grecque, puisqu'il s'était servi de traductions latines pour mettre en français quelques-unes des Vies des grands hommes de Plutarque: cette dernière traduction de Bougouinc n'a point été imprimée; mais il en existait des manuscrits dans la bibliothèque de la Vallière. Les vies qu'il a traduites sont celles de *Romu-*

lus, de *Caton d'Utique*, de *Scipion*, de *Pompée* et d'*Annibal*. W—s.

BOUGUER (Pierre), professeur d'hydrographie, membre de l'académie des sciences de Paris, de la société royale de Londres, etc., naquit au Croisic en Basse-Bretagne, le 16 février 1698. Son père, Jean Bouguer, professeur d'hydrographie estimé, dont on a un *Traité de navigation*, 1699, 1706, in-4°., lui donna les premières leçons de mathématiques, et, ce qui est plus rare, il lui en inspira le goût; mais bientôt le jeune Bouguer eut dépassé son maître. En 1727, à l'âge de vingt-neuf ans, il remporta le prix proposé par l'académie sur la mâture des vaisseaux. En 1729, il en remporta un second sur la meilleure manière d'observer les astres à la mer; et, en 1731, un troisième sur la méthode la plus avantageuse pour observer à la mer la déclinaison de l'aiguille aimantée. Cet enchaînement de succès l'avait fait connaître avantageusement comme physicien et comme géomètre; mais il se donna des titres encore plus solides en publiant son *Traité de la gradation de la lumière*, dont la première édition parut en 1729. Il examine dans cet ouvrage la proportion dans laquelle la lumière est absorbée par les corps que nous nommons transparents ou diaphanes, et qui ne sont réellement tels qu'en partie. Pour fixer cette proportion, il fallait imaginer de nouveaux instruments propres à mesurer l'intensité de la lumière, avant son entrée dans les corps, et après son passage à travers leur substance; Bouguer réussit dans cette invention délicate, et il l'employa d'une manière fort ingénieuse pour comparer les intensités de la lumière émise ou réfléchie par les différents astres. Il fit entre autres cette curieuse remarque, que la lumière du soleil est plus intense au centre de son disque que sur les bords, tandis que le contraire a lieu sur le disque de la lune; ce qui indique que le soleil est enveloppé d'une épaisse atmosphère, au lieu que la lune n'en a point ou n'en a qu'une dont la densité est insensible dans ces observations. Le génie de Bouguer pour la physique se montre partout dans cet ouvrage rempli de recherches fines, ingénieuses, toujours dirigées et soutenues par un heureux accord du calcul avec l'art de l'observation. Vers cette époque, on agitait dans l'académie des sciences la fameuse question de la figure de la terre. On crut, avec raison, ne pouvoir mieux la décider qu'en faisant mesurer deux degrés de latitude, l'un à l'équateur, l'autre près du pôle, et en comparant les longueurs de ces deux degrés; car celui du pôle devait être égal à celui de l'équateur si la terre est sphérique: il devait être plus grand si la terre est aplatie aux pôles, moindre si elle est aplatie à l'équateur. Ces deux voyages promettaient encore beaucoup d'autres comparaisons importantes pour l'astronomie, la physique et la géographie. L'académie choisit pour aller à l'équateur Bouguer, Godin, la Condamine, et ce choix valut à Bouguer une place de pensionnaire. Il était bien juste de lui donner cette récompense pour son dévouement à une si pénible entreprise, dont personne n'était plus propre à assurer le succès. En effet, il fut l'ame de l'expédition, il porta dans le choix des triangles, dans l'examen des instruments, dans le détail des observations, cet esprit de sagacité, de finesse et d'exactitude qui lui était propre. Recherches d'astronomie, de physique, de géographie, d'histoire naturelle, rien ne lui échappa. Il porta le coup-d'œil d'un philosophe sur tous ces objets, même sur ceux dont il

s'était le moins occupé auparavant. Malgré la protection des autorités espagnoles, ce que Bouguer et ses compagnons eurent de dangers à braver, de fatigues à supporter, et d'obstacles à vaincre, se peut difficilement concevoir. Ils en triomphèrent à force de courage et de persévérance. Bouguer, à son retour, publia les résultats de cette belle opération, dans un ouvrage intitulé: *Théorie de la figure de la terre*, Paris, 1749, in-4°., livre qui ne peut être trop étudié par les physiciens et les astronomes, parce qu'il offre un modèle parfait de l'art d'observer. Cet ouvrage mit le comble à la réputation de Bouguer, dont le mérite était depuis long-temps incontestable. S'il avait eu lui-même le sentiment de ce mérite comme il aurait dû l'avoir, les dernières années de sa vie n'auraient pas été si cruellement troublées par des disputes littéraires; et ce voyage au Pérou, qui était un des titres de sa renommée, ne serait pas devenu la cause de ses plus grands chagrins. Il voyait avec peine que La Condamine, plus homme de lettres que lui, et plus répandu dans le monde, recevait beaucoup de louanges pour l'opération du Pérou, au succès de laquelle il avait, à la vérité, contribué de tous ses moyens et par tous ses efforts; mais pourtant dans une proportion infiniment moindre que Bouguer. Ce dernier s'imaginait que La Condamine voulait s'approprier tout le mérite de cette expédition; et il se plaint amèrement de cette injustice dans des lettres manuscrites que nous possédons à l'Observatoire, et qu'il adressait à l'illustre Daniel Bernoulli, son ami, dont le talent avait le plus grand rapport avec le sien. Nous devons à la vérité de dire qu'après avoir compulsé toute la correspondance manuscrite de Bouguer et de La Condamine au Pérou, nous n'y avons rien trouvé qui pût autoriser ces soupçons. Les lettres de La Condamine sont toutes remplies des expressions du respect et de l'admiration qu'il portait à son savant collègue; les mesures qu'il lui proposait de prendre, et que le malheureux Bouguer ne manquait pas de regarder comme des piéges, paraissent toujours dictées par les meilleures intentions! Que l'on juge si ces hommes, faits pour s'aimer et pour s'estimer, ont dû être malheureux sur leurs montagnes, et dans la profonde solitude où ils vivaient, avec de pareilles dissensions, dont le sujet renaissait à chaque instant! Ces disputes devinrent plus vives au retour en Europe, par les raisons que nous avons rapportées. Bouguer attaqua La Condamine; celui-ci se défendit; il le fit avec décence; mais, ce qui était un avantage immense dans une lutte pareille, il le fit de manière à être lu. Ces répliques désolèrent Bouguer, et probablement avancèrent sa fin. Quelques jours avant de mourir, il porta chez un libraire le manuscrit de la seconde édition de son ouvrage sur la gradation de la lumière, en le pressant de l'imprimer promptement, pour qu'il pût encore le revoir; mais il n'eut pas cette satisfaction; il mourut le 15 août 1758, âgé de soixante ans et demi. Toutefois, ses intentions furent remplies avec un zèle religieux par l'abbé de Lacaille, qui était resté constamment son ami. La condition des savants et des gens de lettres serait trop heureuse et trop enviée, s'ils ne la troublaient pas eux-mêmes par leurs disputes, et si l'amour-propre, qui est le mobile de leur existence, n'en devenait pas souvent le fléau. Les ouvrages de Bouguer sont: I. *De la mâture des vaisseaux*, Paris, 1727, in-4°.; II. *Méthode d'observer sur mer la hauteur des astres*,

Paris, 1729, in-4°. (pièce couronnée); III. *Essai d'optique sur la gradation de la lumière*, Paris, 1729, in-12; IV. *Manière d'observer en mer la déclinaison de la boussole* (pièce couronnée), Paris, 1731, in-4°.; V. *Traité du navire, de sa construction et de ses mouvements*, Paris, 1746, in-4°., fig.; VI. *Entretiens sur la cause de l'inclinaison des orbites des planètes*, Paris, 1748, in-4°.; VII. *la Figure de la terre déterminée par les observations de La Condamine et Bouguer*, Paris 1749, in-4°.; VIII. *Nouveau Traité de navigation et de pilotage*, Paris, 1753, in-4°., fig.; revu et abrégé par l'abbé de Lacaille, 1761, in-8°.; réimpr. depuis avec des notes de Lalande; IX. *Manœuvre des vaisseaux*, Paris, 1757, in-4°., fig.; X. *Traité d'optique sur la gradation de la lumière*, édition posthume et augmentée de son *Essai d'optique*, publiée par l'abbé de Lacaille, Paris, 1760, in-4°., fig.; XI. il a eu part aux *Observations faites par ordre de l'académie*, Paris, 1757, in-8°. conjointement avec Pingré, Camus et Cassini, pour la mesure d'un degré du méridien. Bouguer est l'inventeur de l'héliomètre, ou lunette à deux objectifs, pour mesurer les diamètres apparents du soleil et des planètes. Il a fait un grand nombre d'expériences sur la longueur du pendule simple à différentes latitudes; elles sont rapportées dans son livre de la *Figure de la terre*. Il a fait des recherches sur la dilatation des métaux, sur les densités de l'air à diverses hauteurs, sur les réfractions atmosphériques, enfin sur une infinité d'objets de physique, de géométrie et d'astronomie. Malgré tant d'occupations, il trouvait encore le moyen de travailler au *Journal des Savants*, dont il fut pendant trois ans un des principaux rédacteurs, depuis le 27 septembre 1752 jusqu'au 25 juin 1755. Bouguer est un des hommes qui ont le plus fait pour les sciences; il les a éclairées par ses lumières, servies par son courage, honorées par ses vertus (*Voyez* son éloge dans l'*Histoire de l'académie des sciences*, pour 1758. On peut consulter aussi la *Relation de la conversion et de la mort de M. Bouguer par le P. Laberthonie, dominicain*, Paris, 1784, in-12). B—T.

BOUHÉREAU (ÉLIE), ministre protestant, fort honnête homme, et savant médecin, demeurait à la Rochelle en 1679. C'est à lui que Lefevre de Saumur a écrit tant de lettres. Il est probable qu'il sortit de France à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. Il fut ensuite attaché, en qualité de secrétaire, à milord Galloway, auquel il dédia sa traduction française du *Traité d'Origène contre Celse*, Amsterdam, 1700, in-4°. Cette traduction estimée avait été revue et corrigée par Conrard, de l'académie française, ami de Bouhéreau, qui lui envoyait successivement les cahiers. Elle est suivie de notes et de corrections faites sur le texte grec d'Origène de l'édition de Cambridge, 1677, in-4°., et de remarques grammaticales et critiques sur cette même traduction. L'abbé Goujet prétend que Bouhéreau s'éloigne en plusieurs endroits de la traduction latine, et paraît plus conforme au texte original, mais qu'il s'y est donné trop de liberté. C. T—Y.

BOUHIER (JEAN), président à mortier au parlement de Dijon, était petit-fils de Jean Bouhier, conseiller au parlement de la même ville. Il y naquit le 16 mars 1673. Après avoir fini ses études avec distinction, il se perfectionna dans la langue grecque, apprit l'italien et l'espagnol, et voulut même avoir quelque teinture de l'hébreu. Il fit son cours de droit à Or-

leans, et fut, en 1692, pourvu d'une charge de conseiller au parlement de sa province. Il en devint président à mortier en 1704. Les devoirs de sa place, qu'il remplissait exactement, ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût pour les lettres. Jurisprudence, philologie, critique, langues savantes et étrangères, histoire ancienne et moderne, histoire littéraire, traductions, éloquence et poésie, il remua tout, dit d'Alembert, il embrassa tout; il fit ses preuves dans tous les genres, et, dans la plupart, il fit des preuves distinguées et dignes de lui. Bouhier eut bientôt une grande réputation de science et d'érudition. La considération dont il jouissait était telle, qu'une compagnie de libraires lui dédia, en 1725, une édition de *Montaigne*, 3 vol. in-4°.; la dédicace ne consiste que dans cette inscription : *A M. le Président Bouhier*, avec ces trois mots latins : *Sapienti sat est* (c'en est assez pour le sage). La mort de Malézieu laissa, en 1727, une place vacante à l'académie française. Les réglements de cette compagnie exigeaient que les membres résidassent dans la capitale; les évêques seuls étaient dispensés de cette loi. Il était nécessaire, pour satisfaire à ce réglement, que Bouhier vînt s'établir à Paris; il s'y engagea, et fut élu sur sa parole à l'unanimité; des circonstances dont il ne fut pas le maître, dit d'Alembert, ne lui permirent pas d'exécuter sa promesse, pour laquelle l'abbé d'Olivet, rigide observateur des lois académiques, avait été sa caution. L'académie ne se plaignit pas, et respecta les raisons du président Bouhier. De fréquentes attaques de goutte le forcèrent de résigner sa charge. Il fut tout aux lettres et à ses amis. Il avait considérablement augmenté la bibliothèque de son grand-père, et il l'ouvrait à tous ceux qui avaient besoin d'y puiser des secours. Le président Bouhier mourut le 17 mars 1746, dans les bras du P. Oudin, et avec les sentiments religieux qu'il professa toute sa vie. Un ami s'étant approché de lui à sa dernière heure, lui trouva l'air d'un homme qui médite profondément : le moribond lui fit signe de ne point le troubler : « J'épie la mort, » dit-il, en faisant un effort pour prononcer ce peu de paroles. Il y a peu de gens de lettres de sa connaissance qui ne l'aient consulté dans l'occasion, et qui n'en aient tiré de grands secours pour leurs ouvrages. Les écrits qu'on a du président Bouhier sont très nombreux; ils respirent tous l'érudition; mais on y désirerait souvent plus d'élégance : c'est à ce sujet que madame Bouhier, qui était aussi ingénieuse que son mari était savant, lui disait quelquefois : « Char- » gez-vous de penser, et laissez-moi » écrire. » Les ouvrages de Bouhier sont : I. *De priscis græcorum ac latinorum litteris dissertatio*, précédée d'une lettre latine à Montfaucon, imprimée à la fin de la *Palæographia greca*; II. *Lettres pour et contre, sur la fameuse question : Si les solitaires appelés Thérapeutes, dont a parlé Philon le juif, étaient chrétiens*, 1712, in-12; la seconde lettre est de Montfaucon; les deux autres de Bouhier, qui prouve que les Thérapeutes étaient une secte particulière de philosophes juifs; III. *Remarques sur le texte du Traité de Cicéron* : De natura Deorum, imprimées avec la traduction de cet ouvrage par d'Olivet, 1721, 3 vol. in-12; IV. *Remarques critiques sur le texte des Catilinaires*, imprimées avec les *Oraisons de Démosthènes et de Cicéron*, traduites par d'Olivet, 1727, in-12; V. *Traduction des*

troisième et cinquième des Tusculanes, imprimées et réimprimées avec la traduction des trois autres par d'Olivet; VI. *Remarques sur les Tusculanes de Cicéron, avec une dissertation sur Sardanapale, dernier roi d'Assyrie*, 1737, in-12. Fromageot publia, en 1738, in-12, des *Observations* sur ces remarques. Bouhier y répondit par la *Lettre de maître ***, bedeau de l'université de ***, à M. ***, docteur régent en la même université*; VII. *Explication de quelques marbres antiques*, Aix, 1733, in-4°., ouvrage recherché des curieux, mais qui fourmille de fautes d'impression; VIII. *Poëme de Pétrone sur la guerre civile, avec deux Epîtres d'Ovide, le tout traduit en vers français, avec des remarques et des conjectures sur le Pervigilium Veneris*, Londres, 1737, in-4°.: l'édition de Paris, 1738, in-12, est augmentée d'une *Imitation en vers français des veillées de la Fête de Vénus*; IX. les *Amours d'Enée et de Didon*, et autres poésies, 1742, in-12: c'est une traduction en vers français du 4e. livre de l'*Enéide*; on trouve à la suite une traduction d'un passage du 8e. livre; de cinq odes d'Horace; de dix-huit odes d'Anacréon, d'une idylle de Bion, de cinquante-six épigrammes de Martial, etc.; X. *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Montaigne*, en tête des *Essais* de cet auteur, 1739, 6 vol. in-12, et dans un *Recueil d'Éloges de quelques auteurs français*, 1741, in-8°.; idem, imprimé séparément, sous le titre de supplément, avec la comparaison d'Epictète et de Montaigne, et le discours de la Boétie; Londres, Guill. Darrer, 1740, in-4°.; XI. *Traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance*, Luxembourg, 1735, in-8°., réimprimé en 1756, avec les *Principes sur la nullité du mariage*, par Boucher d'Argis; cet ouvrage ayant été attaqué par Fromageot, en 1739, dans une *Consultation pour M. l'abbé de ***, vice-régent de l'officialité de ***, sur le Traité* etc., in-12 de 84 pages, sans nom d'auteur ni de ville, et sans date, Bouhier la fit réimprimer la même année, in-8°., avec des notes, sous le titre de *Remarques d'un anonyme, mises en marge d'une consultation*, etc.; Fromageot répliqua par une *Réponse aux Remarques d'un anonyme*, in-12 de 72 pages. XII. *Recherches et dissertations sur Hérodote*, 1746, in-4°., publiées par le P. Oudin, avec des Mémoires sur la vie de l'auteur; XIII. *Arrêt du parlement de Dijon, du 19 juillet* 1726, relatif à des testaments, 1726, in-4°., et 1728, in-12, avec quelques dissertations pour et contre. Fromageot publia un *Essai de réponse*, etc., 1729, in-12; Bouhier répliqua par une brochure intitulée: *Jugement de M. ***, avocat au parlement*, Paris, 1729, in-12. Fromageot fit imprimer alors un *Essai de réformation d'un jugement rendu par un avocat au parlement de Paris*, 1730, et Bouhier riposta par une *Lettre de M. ***, avocat au parlement de Paris, servant de réponse à un écrit intitulé*: Essai, etc. Fromageot, à son tour, donna l'*Essai de réplique à la Lettre d'un avocat au parlement de Paris*, 1731, in-8°. Bouhier reprit la plume, mais il ne voulut pas faire imprimer son ouvrage, pour ne pas perpétuer, écrivit-il, cette querelle avec un pédant tel que Fromageot. XIV. *Traité de la succession des mères*, 1726, in-8°. C'est d'après ce Traité que l'arrêt de St.-Maur fut révoqué par celui du mois d'août 1729. XV. *Disserta-*

Tom. V. pag. 307

HIST. DE FRANCE.

BOUHOURS.

tion sur le regrès en matière bénéficiale, 1726, in-4°.; XVI. *Dissertation sur la représentation en succession*, 1734, in-8°.; XVII. *Question concernant les gradués*, imprimée au tome II de la seconde édition des *Institutions canoniques de Gibert*, 1736, in-4°.; XVIII. *Coutumes générales du duché de Bourgogne*, avec des observations nouvelles, et la vie des précédents commentateurs, 1742, 2 vol. in-fol.; XIX. *Traité de la péremption d'instance*, réimprimé avec des additions et des notes de l'auteur, dans le Traité sur la même matière, par M. Melene, Dijon, 1787, in-8°.; XX. Différentes pièces, lettres ou mémoires qu'on trouve dans le *Journal de Trévoux*, 1709, 1715; le *Mercure*, 1738; les *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn; les *Mémoires* de Desmollets; les *Mémoires* de l'académie des inscriptions; la *Bibliothèque raisonnée*; la *Bibliothèque italique*; le recueil de *Dissertations* donné par Boullenois, 1732, in-4°.; les *Galliæ antiquitates quædam selectæ*; les *Miscellaneæ observationes criticæ in auctores veteres et recentiores*. Dans l'édition qu'on donna, en 1732, du *Journal de l'Etoile*, il restait encore beaucoup de lacunes que le président Bouhier trouva à remplir, d'après les manuscrits de sa bibliothèque; ce sont ces passages retrouvés qui composent le volume qu'il publia sous le titre de *Supplément au Journal de l'Etoile*. M. Joly de Bévy a recueilli et publié, en 1787 et 1788, les *OEuvres de jurisprudence de Bouhier*, 2 vol. in-fol., qui ne contiennent que la *Coutume de Bourgogne*. Cette collection, qui devait avoir encore quatre volumes, n'a pas été continuée. Le *Magazin encyclopédique* d'octobre 1805 contient une *Dissertation* du président Bouhier *sur l'Art poétique d'Horace, le plan de l'Art poétique*, et le texte de l'*Art poétique* d'après ce plan. Ce fut Voltaire qui remplaça Bouhier à l'académie française. Pour de plus amples détails sur le président Bouhier, on peut consulter les *Mélanges* de Michault, la *Biblioth. de Bourgogne* et l'ouvrage du P. Oudin, intitulé: *Commentarius de vitâ et scriptis Johannis Buherii*, etc., Dijon, 1746, in-4°.)— Jean Bouhier, son grand-père, conseiller au parlement de Dijon, mort en 1671, lui avait laissé une très belle bibliothèque qu'il avait achetée de Pontus et de Cirus de Thyard, tous les deux évêques de Châlons. Ce même Jean Bouhier a laissé en manuscrit un *Traité historique concernant le divorce prétendu par le roi Philippe Auguste II du nom, avec Isemburge de Danemark, sa femme, depuis l'année* 1193 *jusqu'en* 1213, etc. — Un Bouhier (Jean), seigneur de Versalieu, cousin-germain du conseiller, naquit à Dijon le 25 mars 1655, et y mourut le 17 avril 1735. Il a laissé: I. *deux Lettres au R. P. D. Jean Mabillon*, insérées dans les œuvres posthumes de ce bénédictin, tome Ier., pag. 526 et 531. Salmon s'est trompé en les attribuant au président Bouhier; II. *Dissertation sur le partage des meubles et acquêts d'une succession de Bourgogne*, imprimée sans nom d'auteur, p. 331 de la *Coutume générale des pays et duché de Bourgogne*, par Bretagne, 1736, in-4°. — Enfin, un autre Jean Bouhier, mort en 1744, fut premier évêque de Dijon, et composa les *Statuts synodaux* de son diocèse, imprimés en 1744, in-12. A. B—r.

BOUHOURS (Dominique), né à Paris, en 1628, jésuite en 1644, à l'âge de seize ans, professa d'abord

les humanités à Paris, et la rhétorique à Tours. Après cette épreuve, qu'il subit avec honneur, il fut chargé de l'éducation des jeunes princes de Longueville, et ensuite de celle du marquis de Seignelay, fils de Colbert. Tourmenté toute sa vie par de violents maux de tête, il mourut à Paris, le 27 mai 1702, à soixante-quinze ans. On a écrit qu'il avait dit la veille de sa mort, à un de ses amis, « qu'il ressentait quelque scrupule du plaisir qu'il avait de mourir ; » on lui fait dire aussi, étant à l'extrémité : « Je *vas* » ou je *vais* mourir, l'un et l'autre se » disent ; » mais ce n'est guère dans ce moment qu'on éprouve du plaisir, ou qu'on fait de fades plaisanteries. Comme il avait été assez dans l'usage de publier alternativement des livres de littérature et des ouvrages de piété, on lui fit cette épitaphe :

Ci gît un bel esprit qui n'eut rien de terrestre ;
Il donnait un tour fin à ce qu'il écrivait.
La médisance ajoute qu'il servait
Le monde et le ciel par semestre.

« C'était, dit l'abbé de Longuerue, un » homme poli, ne condamnant per- » sonne, et cherchant à excuser tout » le monde. — La nature, ajoute le » P. Nicéron, lui avait donné un air » agréable et une physionomie spiri- » tuelle. » La critique, qui l'occupa long-temps, lui fit des amis et des ennemis ; les premiers le louèrent d'avoir contracté dans l'usage du monde des manières polies, un caractère indulgent, affable, officieux, une humeur toujours égale, en santé comme en maladie ; d'avoir su garder les bienséances de son état au dehors, comme il en remplissait les devoirs au dedans, sans affectation comme sans contrainte ; enfin, d'avoir mis les procédés de son côté, dans ses querelles littéraires avec Ménage et Maimbourg. Les derniers l'accusaient d'être aussi recherché dans ses manières que dans ses écrits, et Ménage disait qu'il s'était érigé en précieux ridicule par la lecture trop assidue de Sarrasin et de Voiture. Ils lui reprochaient de fréquenter les dames, et les petits-maîtres, et relevèrent avec malignité certains bruits fâcheux qui coururent sur son compte en 1691. Un passage des *Essais de morale*, où Nicole peint un religieux bel esprit, qui fait un recueil de mots qui se disent dans les ruelles et dans les lieux qu'il ne doit pas fréquenter, et qui paraît plein d'estime pour la galanterie, lui parut dirigé contre lui ; il crut s'y reconnaître, et de-là vint, dit-on, son animosité contre Port-Royal. On ne peut cependant lui contester le mérite d'avoir servi utilement la langue et le goût. Mme. de Sévigné disait de lui : « L'esprit lui sort de » tous les côtés. » C'était un écrivain exact, poli, correct, connaissant à fond la littérature ; mais trop minutieux, ce qui l'a fait comparer, en matière de langage, à ces directeurs rigides qui troublent les consciences pour vouloir trop les épurer. L'abbé de la Chambre l'appelait l'*empeseur des Muses*, à cause du peu de naturel de son style et de ses pensées. Voltaire, dans le *Temple du goût*, le place derrière Pascal et Bourdaloue, qui s'entretiennent du grand art de joindre l'éloquence au raisonnement, et marquant sur des tablettes les fautes de langage, les négligences qui leur échappent. Tous ses ouvrages offrent en effet ce mélange de qualités et de défauts. Le premier qui l'annonça avantageusement fut : I. la *Relation de la mort de Henri II, duc de Longueville*, Paris, 1663, in-4°. Il donna depuis, entre autres : II. *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, in-4°. Le clinquant du style, l'agrément et la variété des matières, valurent à l'auteur beaucoup d'éloges, et au libraire

un débit si considérable, qu'en moins de six mois, il s'en fit deux éditions, suivies de plusieurs autres. Ce livre fut vivement critiqué la même année, par Barbier d'Aucour, dans ses *Sentiments de Cléanthe*, critique ingénieuse, délicate, pleine d'enjouement, d'un goût sûr, quelquefois minutieuse, mais toujours vraie, dit l'abbé d'Olivet. Le P. Bouhours fit des efforts inutiles pour la faire supprimer. On dit, à l'occasion de l'ouvrage qu'elle attaquait, « qu'il ne manquait à l'auteur, pour écrire parfaitement, que de savoir penser. » C'est dans l'*Entretien sur le Bel esprit* qu'il met en question si un Allemand peut avoir de l'esprit, question qui manquait de sens autant que de politesse (*Voy.* GRAMMER), mais que le cardinal du Perron avait faite avant lui. III. La *Vérité de la Religion chrétienne*, traduite de l'italien, du marquis de Pianesse, Paris, 1672, in-12; IV. *Doutes sur la langue française, proposés à MM. de l'académie, par un gentilhomme de province*, 1674, in-12; *Nouvelles Remarques sur la langue française*, 1675, in-4°. et in-12; *Suite des Remarques*, etc., 1692, in-12. Le premier de ces trois écrits est un des meilleurs qu'ait faits l'auteur, quoiqu'il ne soit pas exempt de puérilités. V. *Histoire de Pierre d'Aubusson, grand-maître de Rhodes*, Paris, 1676, in-4°., 1677, 1739, in-12, écrite purement, et réimprimée en 1806, in-4°., avec une préface et des additions de M. l'abbé de Billy: on l'a aussi traduite en anglais et en allemand. VI et VII. *Vies de S. Ignace*, in-4°. et in-12, Paris, 1679, et de *S. François-Xavier*, Paris, 1682, in-4°., et in-12, qu'il compare, le premier à César, et le second à Alexandre; VIII. *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Paris, 1687, in-4°., 1691 et 1715, in-12, souvent réimprimée. Andry de Boisregard publia, contre ce livre, les *Sentiments de Cléarque*, faible et médiocre imitation de ceux de Cléanthe, et le marquis Orsi l'attaqua vivement en 1703, dans un ouvrage italien; mais il n'en fut pas moins estimé comme un des meilleurs guides pour conduire les jeunes gens à une juste appréciation des écrivains anciens et modernes. Le style en était d'ailleurs plus pur et moins recherché que celui des *Entretiens d'Ariste*. Aussi, Basnage disait-il, « que les pensées des anciens et des modernes y étaient cousues avec des fils d'or et de soie »; et Bussy-Rabutin écrivit à l'auteur: « La France » vous aura plus d'obligations qu'à » l'académie française; elle ne redresse » que les paroles, et vous redressez le » sens. » IX. *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*, Paris, 1689, in-12. Boileau, oublié dans le précédent ouvrage, est cité avantageusement dans celui-ci; mais accolé à des auteurs italiens et à des versificateurs peu estimés du satirique, il lui dit sèchement qu'il l'avait mis en assez mauvaise compagnie. Ces deux ouvrages donnèrent lieu à quelques épigrammes, entre autres à celle-ci, de Mme. Deshoulières :

Père Bouhours, dans vos *Pensées*,
La plupart fort embarrassées,
A moi vous n'avez point pensé.
Des célèbres auteurs que votre livre chante,
Dans une liste triomphante
Je ne vois point mon nom placé;
Mais aussi dans le même rôle
Vous avez oublié Pascal,
Qui pourtant ne pensait point mal:
Un tel compagnon me console.

X. *Pensées ingénieuses des Pères de l'Eglise*, Paris, 1700, in-12. Cette compilation, entreprise pour faire tomber les propos tenus contre le ton mondain et profane des précédents ouvrages, ne fit que les confirmer, et l'on observa qu'il fallait que l'au-

teur eût peu lu les SS. Pères, puisqu'ils avaient offert à ses recherches si peu de pensées ingénieuses. XI. *Vie de Laurence de Bellefonds, supérieure et fondatrice du monastère des religieuses bénédictines de Notre-Dame des Anges, de Rouen*, Paris, 1686, in-8°.; XII. *Opuscules sur divers sujets*, Paris, 1684, in-12; XIII. *Lettres à la marquise de..... sur le sujet de la Princesse de Clèves*, Paris, 1678, in-12; XIV. *Relation de la sortie d'Espagne, du P. Everard Nitard, jésuite, confesseur de la reine*, Paris, 1669, in-12, pièce rare et curieuse; XV. *Critique de l'imitation de J.-C., traduite par le sieur de Beuil* (le Maistre de Sacy), Paris, 1688, in-12; XVI. *Lettres à une dame de province sur les dialogues d'Eudoxe et de Philante*, Paris, 1688, in-12; XVII. *Maximes de S. Ignace avec les sentiments de S. Francois-Xavier*, Paris, 1683, in-12; XVIII. *Recueil de vers choisis*, Paris, 1693, in-12; XIX. *Sentiments des jésuites touchant le péché philosophique*, Dijon, 1690, in-12; XX. le *Nouveau-Testament, traduit en français selon la Vulgate*, 2 vol. in-12; le 1er, en 1697, et le 2e. en 1703: il y travailla les quinze dernières années de sa vie, dans les intervalles de ses migraines habituelles: le P. Le Tellier et le P. Bernier, jésuites, y ont aussi travaillé. La plume du P. Bouhours, trop long-temps exercée sur des sujets profanes, et son goût trop pointilleux, n'étaient guère propres à rendre la majestueuse simplicité de l'Evangile; ajoutez que, pour avoir voulu trop scrupuleusement s'attacher au latin de la *Vulgate*, sa version en a contracté de la dureté et de l'obscurité. Aussi, cette traduction eut-elle des censeurs, et Richard Simon lui reprocha d'y faire parler les Evangélistes à la Rabutine. Piqué de leurs critiques, Bouhours annonçait le dessein de s'en venger: « Gardez-vous en bien, lui dit Boi» leau, c'est alors qu'ils auraient rai» son de dire que vous n'avez pas en» tendu le sens de votre original, qui » prêche surtout le pardon des in» jures. » Les défauts de cette version n'ont pas empêché le P. Lallemant de l'adopter pour ses *Réflexions morales* en opposition à celle de Mons, dont s'était servi le P. Quesnel. (*V.* l'*Eloge du P. Bouhours*, dans les *Mémoires de Trévoux*, juillet 1702, dans le *Journal des Savants*, du 24 juillet 1702, et dans le *P. Nicéron*). N—l.

BOUILLART (Jacques), bénédictin de la congrégation de St.-Maur, né à Meulan, en 1669, et mort à Paris, le 11 décembre 1726. On a de lui: I. une bonne édition du *Martyrologe d'Usuard*, sur le manuscrit autographe de l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, Paris, 1718, in-4°., avec des notes où l'éditeur relève les méprises du P. Sollier, dans son édition du même martyrologe, et justifie les leçons du manuscrit de St.-Germain (*Voyez* Usuard). II. *Histoire de l'abbaye royale de St.-Germain-des-Prés*, Paris, 1724, in-fol. Cette histoire curieuse et pleine de recherches fut suivie de plusieurs dissertations de l'auteur, pour réfuter l'abbé du Moulinet, qui prétendait que le portail de cette célèbre abbaye est postérieur de deux siècles à l'époque où l'opinion commune en fixe la construction, et qu'il ne fut bâti que sur la fin du 8e. siècle. Ces dissertations sont à la fin de l'histoire, avec de belles figures. Toutes les pièces pour et contre cette savante dispute se trouvent dans les *Mercures* de 1723 et 1724, et dans les *Mémoires* du P. Desmolets. D. Bouillart s'occupait de

l'*Histoire de la congrégation de St.-Maur*, lorsqu'il fut arrêté dans son travail par la mort. T—D.

BOUILLAUD. *Voy.* BOULLIAU.

BOUILLE (THÉODOSE), bachelier de la faculté de Sorbonne, entra dans l'ordre des grands carmes, ou carmes chaussés, et mourut à Liége en 1743. On lui doit une volumineuse *Histoire de la ville et du pays de Liége*, 3 vol. in-fol., Liége, 1725-32. Il y a de grandes lacunes, et les faits y sont quelquefois peu développés; on l'aurait mieux intitulée : *Mémoires pour servir à l'Histoire de Liége;* cependant, malgré la négligence du style, et le défaut de critique, c'est un ouvrage sagement écrit, et essentiel pour ceux qui veulent remonter aux sources historiques : il serait plus commode à consulter, si les chartes et diplômes y étaient distingués du texte. L'auteur s'étend jusqu'à l'an 1727. — Pierre BOUILLE (que le *Dictionnaire universel historique* a confondu avec Théodose), naquit à Dinant-sur-Meuse, vers 1575, entra chez les jésuites en 1592, fut tour à tour professeur de langue grecque et d'humanités, prédicateur, recteur des colléges de Liége et de Dinant. Il mourut de la pierre à Valenciennes, le 22 décembre 1641. On a de lui : I. une *Ode* en vers grecs, insérée à la tête du Traité de Lessius : *De justitiâ et jure*, Louvain, 1605, in-fol., et dans les éditions suivantes, II *Histoire de la découverte et merveilles de l'image Notre-Dame de Foy*, etc., 1620, in-12, traduite en latin la même année, à Douai, in-12; la 4e. édition française est de 1666, in-12; III. l'*Histoire de la naissance et progrès de la dévotion à l'endroit de Notre-Dame de Bonne-Espérance près de Valenciennes*, 1630, in-12; IV. *Histoire de Notre-Dame de Miséricorde, honorée chez les religieuses Carmelites de Marchiennes-au-Pont* (petite ville du pays de Liége, sur la Sambre), 1641, in-12.

A. B—T et C. M. P.

BOUILLÉ (FRANÇOIS-CLAUDE-AMOUR, marquis DE), gentilhomme de l'ancienne province d'Auvergne, l'un des militaires les plus distingués du règne de Louis XVI, fit ses premières armes dans un régiment de dragons, devint colonel du régiment de Vexin, infanterie, et ensuite maréchal-de-camp. Lors de la guerre d'Amérique, Bouillé fut envoyé comme gouverneur-général dans les îles du Vent; il s'empara successivement de la Dominique, de St.-Eustache, de Tabago, de St.-Christophe, de Nieves et de Montserrat; mais son plus beau titre de gloire est d'avoir su défendre et conserver nos nombreuses possessions dans les Antilles, tour à tour menacées par les Anglais, en l'absence de l'armée navale, qui était allée, en 1781, protéger le siége d'Yorck en Virginie. Partout où l'ennemi se présenta, il trouva Bouillé, et Bouillé valait à lui seul une armée, par la confiance qu'il inspirait à la garnison de chacune des îles, et par la crainte que son nom imprimait à l'ennemi, qui renonça à toute entreprise. Ce fut alors que ce général, aussi actif que vigilant, après avoir trompé l'amiral anglais par d'habiles manœuvres, alla tomber à l'improviste sur Saint-Eustache, et l'enleva, sans coup-férir, à un ennemi pris au dépourvu. De retour en France, à la paix de 1783, ses services furent récompensés par le grade de lieutenant-général et par le collier des ordres du roi. Durant le peu d'années de tranquillité qui s'écoulèrent après la paix de 1783, le général Bouillé voyagea en Angleterre, en Hollande

et dans diverses contrées de l'Allemagne. En 1786, il fut question, dans le cabinet de Versailles, de concert avec le parti patriote hollandais, d'attaquer les Indes orientales, et, en cas de succès, d'en rendre le commerce libre à toutes les nations. Dix-huit mille hommes, transportés dans ces contrées, sur les vaisseaux hollandais, étaient destinés à agir sous le commandement de Bouillé; on devait céder Trinquemale à la France, comme point d'appui; mais, pour qu'une telle expédition pût réussir, il fallait que le parti patriote hollandais conservât sa prépondérance, et, pour cela, détacher le roi de Prusse du parti du stathouder. Le cabinet de Versailles avait projeté, dans cette intention, une alliance avec Frédéric, qui la désirait; cette alliance fut négligée, le stathouder rétabli dans ses priviléges, et l'expédition des Indes orientales se trouva abandonnée. Bouillé partit pour son commandement des trois évêchés, d'où il fut appelé quelque temps après par le roi aux assemblées des notables qui précédèrent la convocation des états-généraux. Dans les premières années de la révolution, il maintint l'ordre, autant que cela était possible, dans le pays où il commandait; la sûreté individuelle, et les propriétés y furent constamment respectées. Sur l'invitation pressante de Louis XVI et de la Tour-du-Pin, son ministre, il prêta, en 1790, serment de fidélité à la constitution terminée en 1791, et dont on n'avait encore posé que les principales bases, formalité qu'on exigeait des troupes, et qu'il avait plusieurs fois refusé de remplir. Cependant, Bouillé désirait aussi des réformes dans l'ancienne constitution française, et la complaisance avec laquelle il parlé du gouvernement anglais, indique assez qu'il eût désiré un état de choses à peu près semblable. Lors de la fédération du 14 juillet, une insurrection violente s'étant manifestée dans la garnison de Metz, il réussit presque seul à la calmer. Un régiment voulait enlever ses drapeaux et la caisse militaire déposés chez son colonel; Bouillé appela à lui les officiers, et se précipita devant la porte l'épée à la main; les compagnies de grenadiers, qu'animaient les cris de la populace, tournèrent leurs baïonnettes contre lui, menaçant de le percer: il ne se laissa point intimider, et resta pendant deux heures dans cette attitude; enfin, la municipalité vint le dégager, et les troupes rentrèrent dans l'ordre. Peu de temps après l'insurrection de Metz, Bouillé reçut, d'après un décret de l'assemblée constituante, l'ordre de marcher contre la garnison de Nancy, qui, jointe au peuple de cette ville, s'était rendue coupable d'une révolte bien plus sérieuse. Le corps qu'il commandait, composé de soldats de ligne et de gardes nationales, pénétra bientôt dans la ville après avoir essuyé les provocations et le feu des insurgés; quarante officiers et quatre cents soldats furent tués, mais l'insurrection fut comprimée. Il donna dans cette occasion de nouvelles preuves de son intrépidité et de son sang-froid dans les plus grands dangers. Depuis lors, il fut en butte au parti révolutionnaire, qui ne cessa de le présenter sous les couleurs les plus odieuses. Cependant l'assemblée nationale lui vota des remercîments pour sa conduite à Nancy; le roi lui écrivit qu'il avait acquis des droits éternels à son estime et à son amitié: « Je sais, disait ce prince, en terminant sa lettre, qu'un de vos chevaux, que vous aimiez beaucoup, a été tué sous M. de Gouvernet; je

» vous en envoie un des miens que » j'ai monté, et que je vous prie de » garder pour l'amour de moi. » Peu de temps après cet événement, Bouillé fut choisi par Louis XVI pour protéger sa retraite dans une ville frontière : le général avait un autre projet ; il voulait engager le roi à se rendre seulement à l'armée, à une distance plus rapprochée de Paris, et à négocier de là, avec l'assemblée, la révision de la constitution qui n'était pas encore terminée. Le roi ne goûta pas cette proposition, ou plutôt la mort de Mirabeau, qui devait concourir à son exécution, empêcha qu'elle ne fût réalisée (*Voy.* MIRABEAU). Il s'établit, entre Louis XVI et le marquis de Bouillé, à l'occasion de la retraite projetée, une correspondance secrète qui dura environ huit mois. Le roi partit de Paris le 20 juin 1791, et fut arrêté à Varennes le 21 ; la mauvaise volonté des troupes qui devaient protéger son passage, et la négligence de quelques jeunes gens à exécuter les ordres qu'ils avaient reçus du général, firent échouer cette tentative. Bouillé n'ayant pu arriver à temps pour dégager le roi, fut obligé de s'enfuir lui-même, et de passer chez l'étranger, au milieu des coups de fusils qu'on tirait sur lui. Décrété d'accusation, il écrivit de Luxembourg, à l'assemblée nationale, une lettre dictée par son attachement à la personne du roi, mais dont le ton menaçant produisit un effet tout différent de celui qu'il en attendait : dès-lors il forma le projet d'engager les puissances étrangères à combattre la France. Il eut, sur ce point, des conférences avec le roi de Suède à Aix-la-Chapelle, et lui fit goûter ses projets. L'impératrice de Russie entra aussi dans ses vues, et promit trente-six mille hommes, qui devaient, sous le commandement du monarque suédois et du général français, débarquer sur les côtes de Flandre ; mais le roi de Suède fut assassiné, Catherine oublia ses promesses, Bouillé se réfugia en Angleterre, vers la fin de 1792, et mourut à Londres le 14 novembre 1800, âgé d'environ soixante-deux ans. Il a laissé, sur la révolution française, un ouvrage curieux, d'abord imprimé en anglais, Londres, 1797, in-8°., traduit en allemand, Luxembourg, 1798, in-8°., et enfin imprimé en français sous ce titre : *Mémoires sur la révolution française, depuis son origine jusqu'à la retraite du duc de Brunswick, imprimés sur le manuscrit original, revus et corrigés par l'auteur peu de temps avant sa mort, et augmentés de notes et de pièces essentielles qui ne se trouvent pas dans l'édition anglaise*, Paris, 1801, 2 vol. in-12. Cette édition fit oublier la traduction française qu'on avait faite de la version anglaise en 2 vol. in-8°. B—u.

BOUILLET (JEAN), médecin, né à Servian, près de Béziers, en 1690. A l'étude des lois, à laquelle le destinaient ses parents, il préféra celle de la médecine, qu'il commença à Montpellier en 1707 : il fut reçu docteur en 1711. Peu de médecins ont joui d'une carrière aussi longue. Il se livra à l'étude de son art, à Servian, sans se permettre de voir des malades, puis, en 1715, vint s'établir à Béziers, où il se distingua, pendant plus de soixante ans, par d'éminents services. Bon praticien, en même temps qu'il servait ses concitoyens sous ce rapport, il concourait avec M. de Mairan à l'établissement d'une académie de médecine dans cette ville, dont il fut le secrétaire. Il y débuta par deux Mémoires couronnés par l'académie de Bordeaux, l'un en 1719, *sur la*

cause de la multiplication des ferments, l'autre, en 1720, *sur la cause de la pesanteur*, in-12, Beziers et Bordeaux ; cependant, il préfère les opinions gratuites de Descartes, à la théorie de Becher et de Stahl pour la première question, et à celle de Newton pour la deuxième. En 1713, il avait déjà publié un *Mémoire sur la digestion*, à l'académie de Montpellier, qui, par suite, le déclara son associé. En 1721, la peste de Marseille donna lieu à un nouveau Mémoire de Bouillet : *Avis et remède contre la peste*, Béziers, in-8°., dans lequel ce médecin, entraîné par le grand ascendant de Chirac, soutient, contre Astruc, et surtout contre l'évidence, que la maladie n'est pas contagieuse ; mais ce ne sont pas ces premiers écrits qui scellent la réputation de Bouillet ; ce sont ses recueils d'observations pratiques, et la suite des constitutions atmosphériques et médicales de la ville de Beziers, pendant une longue suite d'années. On a de lui : I. Une *Lettre à Penna, médecin du prince de Monaco, au sujet de la rhubarbe*, Beziers, 1725, pour lui indiquer des analogues de cette substance purgative qui était chère alors ; II. *sur la manière de traiter la petite vérole*, Béziers, 1733, in-4°., instruction contre la méthode échauffante employée encore dans cette maladie, malgré les conseils de Sydenham ; III. *Mémoire sur les maladies qui règnent à Béziers, et que l'on appelle coups de vent*, 1736, in-4°. ; *Description d'un catharre épidémique, avec des observations sur les fièvres vermineuses, l'emploi du quinquina dans les fièvres rémittentes*, etc., etc. ; IV. *Éléments de la médecine pratique, tirés des écrits d'Hippocrate, et de quelques autres médecins anciens et modernes*, Béziers 1744, 2 tom. in-4°., avec une suite en 1746 ; compilation assez heureuse d'Hippocrate, Baillou, Lomnius, Stahl, à laquelle sont jointes quelques dissertations propres à Bouillet, et cette suite des constitutions médicales de la ville de Béziers, depuis 1730 à 1744, dont nous parlions tout à l'heure. C'est dans ces derniers écrits surtout qu'on reconnaît le bon praticien. Dans la préface de cet ouvrage, Bouillet s'élève avec force contre les détracteurs de la médecine. L'académie de Béziers dut la publication de ses premiers Mémoires, en 1736, à Bouillet, qui était et fut plus de cinquante ans son secrétaire ; il publia même un *Recueil de lettres, mémoires et autres pièces pour servir à l'histoire de cette académie*, Béziers, 1736, in-4°., et lui légua, à sa mort, deux cents des plus précieux volumes de sa bibliothèque. Bouillet est encore auteur d'autres ouvrages : I. *Plan d'une Histoire générale des maladies*, Béziers, 1737, in-4°., annonce d'un ouvrage en sept volumes qu'il n'a pas composé ; II. *Mémoires sur l'huile de pétrole et les eaux minérales de Gabian*, Béziers, 1752, in-4°. ; III. *Observations relatives à l'anasarque*, Béziers, 1765, in-4°., en commun avec son fils ; IV. *Mémoire sur le moyen de préserver de la petite vérole la ville et le diocèse de Béziers*, 1770. Il a fourni plusieurs articles à l'*Encyclopédie*, insérés dans le 6°. volume, plusieurs mémoires à l'académie des sciences de Paris, dont il était correspondant, insérés parmi ceux des savants étrangers, etc. Il était aussi professeur de mathématiques, et a donné des observations sur l'immersion de Saturne en 1722. Il mourut à Béziers, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le 15 août 1777,

à la suite d'un froid dont il fut surpris un matin, en faisant une observation astronomique dont il ordonnait encore au lit de mort la continuation à ses enfants. — L'un d'eux, Jean-Henri-Nicolas, né à Béziers en 1729, docteur de la faculté de Montpellier, est auteur de plusieurs Mémoires, un *sur l'hydropisie de poitrine*, 1758, in-4°., un autre *sur les pleuropneumonies épidémiques de Béziers*, 1759, in-4°., et a concouru, comme nous l'avons dit, à l'ouvrage de son père sur l'anasarque. C. et A.

BOUILLON. *Voy.* GODEFROI.

BOUILLON (ROBERT DE LA MARCK IV, maréchal DE). On l'appela, dans sa jeunesse, le *seigneur de Fleuranges*, ensuite le *maréchal de la Marck*, enfin le *maréchal de Bouillon*. Il mourut en 1556, chevalier de l'ordre du roi et capitaine de cinquante lances. Capitaine des cent-suisses de la garde ordinaire du roi, à la place de son père, en 1537, son fils, Henri-Robert de la Marck, en 1541, et son petit-fils, Charles-Robert, en 1550, eurent la même place. Il fut créé maréchal de France en 1547. Dans la même année, le roi ayant formé trois départements dans le royaume, pour le maintien de la discipline des troupes, le maréchal de Bouillon eut, dans le sien, la Bourgogne, la Champagne, la Brie et les pays enclavés dans ces provinces. Il rendit en 1550, au pape Jules III, l'obéissance filiale, au nom du roi, dont il était ambassadeur. En 1552, il servit à la prise de Metz; reprit le château de Bouillon, et toutes les autres places de son duché, trente ans après l'usurpation de Charles-Quint. Le roi lui accorda le rang de duc en France, et le fit lieutenant-général en Normandie. Chargé de défendre Hédin, en 1553, il employa sa garnison, et s'employait lui-même à réparer les brèches et à faire des retranchements; malgré tous ces travaux, que le canon de l'ennemi rendit inutiles, il fallut capituler. Les assiégeants prévinrent la capitulation, forcèrent et pillèrent la ville, prirent le maréchal, et le conduisirent à l'Ecluse en Flandre. Il y demeura jusqu'après la trève, conclue à Vaucelles le 5 février 1556, et mourut quelques jours après. D. L. C.

BOUILLON (HENRI DE LA TOUR-D'AUVERGNE, duc DE), par son mariage avec Charlotte de la Marck, héritière du duché de Bouillon et de la principauté de Sédan, naquit le 28 septembre 1555. Le roi lui donna, en 1573, une compagnie de trente lances de ses ordonnances, qu'il conduisit au siége de la Rochelle. Il embrassa le calvinisme, et servit dans l'armée du duc d'Alençon, frère de Henri III. Il se déclara, en 1576, pour le roi de Navarre, et défendit, en 1577, la ville de Montpellier, contre le maréchal de Montmorenci-Damville son oncle. En 1580, il s'empara, en Languedoc, d'un grand nombre de villes pour le roi de Navarre. Il voulut, en 1581, se jeter dans Cambrai, assiégée par le duc de Parme; mais il fut blessé et fait prisonnier. Il projeta, en 1585, de former, de tous les calvinistes de France, un état républicain, sous la protection de l'électeur Palatin, qui tiendrait, en son nom, des lieutenants dans les différentes provinces. Le corps de troupes qu'il commandait à la bataille de Coutras ayant été défait dès le commencement de l'action, et son cheval ayant été tué sous lui, il se mit à la tête de l'infanterie, et combattit à pied avec elle. Il fit diverses conquêtes en Languedoc. Le roi de Navarre l'établit, en 1589, son lieu-

tenant-général en Guienne, Querci, Rouergue et haut Languedoc, et le fit, à son avènement à la couronne de France, premier gentilhomme de sa chambre. Le 15 octobre 1591, il épousa Charlotte de la Marck, et, la nuit même de ses noces, il surprit Stenai. Henri IV l'envoya vers la reine d'Angleterre, l'électeur de Saxe et autres princes d'Allemagne, dont il obtint des secours considérables. Il fut créé maréchal de France en 1592, et commanda l'armée du roi en Normandie. La même année, il battit le grand-maréchal de Lorraine qui assiégeait Beaumont, lui tua sept cents hommes, prit son canon, ses drapeaux, contraignit quatre cents lansquenets de mettre bas les armes, et reçut, dans cette action, deux coups d'épée. Le roi lui fit présent de l'artillerie des ennemis. Il eut, dans les années suivantes, différents succès en Picardie et en Champagne. Henri IV l'envoya une seconde fois en Angleterre en 1596; il y conclut, le 26 mai, une ligue offensive et défensive avec la reine Elisabeth. Impliqué dans l'affaire du maréchal de Biron, il se retira dans sa vicomté de Turenne; le roi lui ordonna de venir se justifier; mais, au lieu d'obéir, il passa dans le Palatinat, où il se fixa jusqu'à ce qu'il eut fait sa paix avec le roi. Son procès criminel, de 1602, se trouve manuscrit dans plusieurs bibliothèques. Il fut, en 1612, ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour faire part à cette cour du mariage de Louis XIII avec l'infante d'Espagne. Il commanda l'armée des princes, avec une grande autorité, en 1615, et s'empara d'Epernai et de Méry-sur-Seine. Le roi accorda la paix aux mécontents en 1616. En 1621, l'assemblée de la Rochelle, ayant divisé les provinces de France en huit départements, ordonna à tous les calvinistes de prendre les armes, et nomma le duc de Bouillon leur généralissime: il refusa cette commission, et mourut deux ans après, le 25 mars 1623. On a de lui des mémoires, depuis 1560 jusqu'en 1586, qui ont été publiés par Paul le Franc, Paris 1666, in-12; ce n'en est que la première partie; le reste est manuscrit. Il avait épousé en secondes noces une fille de Guillaume, prince d'Orange, dont le courage sauva son mari, lors de la condamnation du maréchal de Biron. Il eut, de cette seconde femme, Frédéric Maurice, son successeur, et le grand Turenne. Sa vie a été écrite par Marsollier, Paris, 1719, in-4°.; Amsterdam (Paris), 1726, 3 vol. in-12. D. L. C.

BOUILLON (Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de), né à Sédan, le 22 octobre 1605, fils du précédent, et frère aîné du grand Turenne. Il servit en Hollande sous le prince d'Orange son oncle. Au siége de Bois-le-Duc, en 1629, par une manœuvre hardie, il défit les Espagnols qui venaient au secours de cette place, fit prisonnier leur commandant, et amena dans le camp le convoi préparé pour Bois-le-Duc, qui se rendit. Il se signala, en 1632, au siége de Maëstricht; après la prise de cette ville, dont on le fit gouverneur, il la défendit en 1634, et obligea les ennemis d'en lever le siége. Attaché au service de France en 1635, il fut fait maréchal-de-camp. Il commanda les troupes hollandaises au siége de Bréda en 1637. En 1641, uni au comte de Soissons, qui était mécontent du cardinal de Richelieu, et aux Espagnols, il commença le combat à la journée de la Marfée, le 6 juillet, chargea la cavalerie française, et la renversa sur l'infanterie. Cette attaque vigoureuse mit toute l'armée en dé-

route. La résistance fut plus vive au canon; le duc de Bouillon l'attaqua, et s'en empara. Le comte de Soissons périt au sein de la victoire. Bouillon, abandonné par le général espagnol, se retira à Sédan, et eut l'adresse de conclure une paix très avantageuse avec le roi. Nommé lieutenant-général de l'armée d'Italie, en 1642, il la commanda en chef, et ensuite avec le prince Thomas de Savoie. Accusé d'avoir favorisé le complot de Cinq-Mars, contre le cardinal de Richelieu, il fut arrêté à Casal, et conduit au château de Pierre-Cize, à Lyon; la duchesse de Bouillon se jeta aussitôt dans Sédan, et menaça de livrer cette place importante aux Espagnols: cet acte de courage et de présence d'esprit sauva la vie à son mari, que l'on mit en liberté. De nouveaux mécontentements le firent sortir de France en 1644; il passa en Italie, et commanda les troupes du pape. *Revenu en France en 1650*, il prit le parti des princes, et fut longtemps l'âme de la fronde : enfin, il fit son accommodement en 1651; il céda au roi la principauté de Sédan et ses dépendances, et reçut en échange les duchés-pairies d'Albret et de Château-Thierri, les comtés d'Auvergne et d'Evreux, et plusieurs autres terres. Il mourut à Pontoise, le 9 août 1652. Le cardinal de Retz dit, dans ses Mémoires « qu'il était d'un sens profond et d'une valeur éprouvée. » Il a laissé des mémoires, rédigés par Aubertin, et publiés avec ceux de Th. Agrippa d'Aubigné, Amsterdam, 1731, 2 vol. in-12. D. L. C.

BOUILLON (Emmanuel-Théodose de la Tour, cardinal de), fils du précédent, naquit le 24 août 1644, et porta le nom d'*abbé-duc d'Albret*, des duchés d'Albret et de Château-Thierry, que son père avait été forcé d'échanger contre la principauté de Sédan. En 1669, il eut le chapeau de cardinal. « Sa naissance, ses mœurs, » son esprit, son savoir et une grande » jeunesse, dit Pélisson, le rendaient » véritablement digne de cet honneur: » et le roi, dans les secrètes pensées » de la guerre, cherchait à récompen- » ser et à honorer par cette faveur les » services du vicomte de Turenne, » dans la personne de son neveu. » Le pape Clément IX, qui arrivait au pontificat, renonça au droit qu'il avait de remplir de ses créatures les huit premières places vacantes dans le sacré collége, et nomma l'abbé-duc d'Albret, afin de plaire à Louis XIV, et d'en obtenir un troisième secours pour Candie, que les Othomans assiégeaient. La faveur de Louis suivit constamment le cardinal de Bouillon; il obtint plusieurs abbayes, et la charge de grand-aumônier de France; mais il ne paya pas le roi de reconnaissance; il brusqua quelquefois ce monarque, qui lui pardonna. Il se fit beaucoup d'ennemis par ses hauteurs et sa fierté. Louvois, qu'il bravait, s'en vengea en l'empêchant d'obtenir la principauté de Liége. Il mécontenta le roi lui-même par un mémoire qu'il rendit public, où il prêtait à sa maison des prétentions excessives. Il voulait que Monsieur démembrât la principauté dauphine d'Auvergne, dont la maison de la Tour avait, par échange, le comté, afin que l'aîné de ses neveux s'appelât *Dauphin d'Auvergne*. Le roi s'y opposa, en disant avec humeur: « Ne fi- « nira-t-il donc pas sur sa maison? » Le cardinal nourrit de ce refus un mécontentement secret, et sa disgrâce fut la punition des imprudences qu'il lui fit faire. Lorsque les princes de Conti et de la Roche-sur-Yon, suivis d'une foule de jeunes gens de la cour, tels que la Rochefoucauld, Villeroi, et d'autres, allèrent joindre le duc de

Lorraine dans la guerre de Hongrie contre les Turks, en 1685, Louvois, dans la seule intention d'arrêter cette effervescence, et d'empêcher le départ des volontaires que ce noble exemple enflammait, intercepta les lettres qui étaient adressées à l'armée de Hongrie, ou qui en venaient, et les remit toutes cachetées à Louis XIV. Le monarque fut profondément blessé de tout ce qui lui apprit ses défauts, et la fausseté des louanges dont il était accablé; il y en avait une entre autres du cardinal de Bouillon « qui était une satire amère de la conduite du roi, de son gouvernement, de sa personne, et pleine de ces vérités dures qui laissent un long souvenir. » Louis eut la générosité de ne punir les jeunes gens que par de courts exils; mais le cardinal, grand-aumônier de France, que son âge et ses dignités rendaient plus coupable, et que d'ailleurs Louvois n'aimait pas, fut banni de la cour pour n'y plus reparaître. Envoyé à Rome, en 1698, pour l'affaire du quiétisme, il se conduisit moins selon les ordres du roi, que d'après son inclination pour l'archevêque de Cambrai. Il fut rappelé, mais, sous prétexte de faire les fonctions de doyen du sacré collége, il ne voulut pas revenir. Voyant ses revenus saisis, il s'humilia, et obtint la jouissance de ses biens, mais en exil. Toujours éloigné de la cour, le cardinal de Bouillon s'ennuya, et quitta le royaume en 1710: le parlement le décréta de prise de corps, mit le séquestre sur ses bénéfices. Il pria de nouveau, et, après avoir erré et langui long-temps, il obtint la restitution de ses revenus, et la permission de finir ses jours à Rome dans l'obscurité. Il y mourut en mars 1715, à l'âge de soixante-douze ans. S—r.

BOUILLON (DE), mort en 1662, fut attaché à la maison de Gaston de France, duc d'Orléans, en qualité de secrétaire du cabinet et des finances, et eut des relations avec Chapelain, Ménage, Pélisson, et autres gens de lettres de son temps. On a de lui ses *Œuvres*, *contenant l'Histoire de Joconde*, *le Mari commode*, *l'Oiseau de passage*, *la Mort de Daphnis*, *l'Amour déguisé*, *Portraits*, *Mascarades*, *Avis de cour*, *et plusieurs autres pièces galantes*, Paris, 1663, in-12. L'*Histoire de Joconde*, qui se trouve dans ce volume, est imitée de l'Arioste, ainsi que le conte de La Fontaine, qui a donné lieu à la célèbre *Dissertation critique* de Boileau, qui juge ainsi Bouillon: « C'est, dit-il, un auteur sec et aride, » toutes ses expressions sont rudes et » forcées; il ne dit jamais rien qui ne » puisse être mieux dit; et, bien qu'il » broche à chaque ligne, son ouvrage » est moins à blâmer pour les fautes » qui y sont, que pour l'esprit et le » génie qui n'y est pas. » A. B—r.

BOUJU (JACQUES), né à Châteauneuf, en Anjou, en 1515, sut, par ses connaissances dans les langues, dans le droit et dans les sciences, se faire estimer de François Ier., et de Marguerite de Navarre, qui lui donna un emploi dans sa maison. Après la mort de cette princesse, il obtint une place de président au parlement de Bretagne. J. Bouju mourut à Angers en 1578. Lacroix du Maine, qui se fait un mérite d'avoir connu un si habile homme, lui donne de grands éloges. Il lui attribue différents ouvrages, dont la plupart, dit-il, n'est encore imprimée. Si on l'en croit, J. Bouju écrivait également bien en grec, en latin et en français, et il avait composé des vers dans ces différentes langues. De plus, il avait traduit les *six premiers livres des Décades de Tite-Live*. Le poëme

français dont il le fait auteur, intitulé : *Ris de Démocrite et Pleurs d'Héraclite*, pourrait bien n'être qu'une traduction de l'italien de Fregoso (*V.* Fregoso). Le plus intéressant des ouvrages de Bouju devait être son *Royal discours des choses mémorables faites par les rois de France jusqu'à Henri III*. On en fait mention dans la *Biblicthèque historique de France*, mais sans dire s'il s'est conservé. On apprend dans le même ouvrage que le poëme latin de J. Bouju intitulé : *Turnella* (*la Tournelle*, chambre du parlement qui jugeait les affaires criminelles), a été imprimé à Angers, 1578, in-4°., par les soins d'Ayrault. Le *Dictionnaire* de Moréry, qui lui donne deux articles sous les noms de *Bonju* et *Bouju*, ne place sa mort qu'en 1588. — Bouju de Beaulieu (Théophraste), son fils, aumônier du roi, a publié quelques ouvrages sur des matières ecclésiastiques (*Voy.* la *Bibliothèque historique de France*). W—s.

BOULAINVILLIERS (Henri de), d'une ancienne maison originaire de Picardie, naquit à Saint-Saire en Normandie, le 11 octobre 1658, et fit ses premières études au collége de Juilli. Il prit d'abord le parti des armes, mais il le quitta bientôt pour s'occuper des affaires de sa famille. En examinant les titres de ses ancêtres, il fut porté à étudier l'histoire de son pays, et ne négligea rien pour connaître les monuments historiques qui nous restent des différentes époques de la monarchie. Il s'appliqua surtout, dans les ouvrages qu'il composait pour son instruction et pour celle de ses enfants, à rechercher l'origine des vieilles institutions et des anciennes familles du royaume. Ses ouvrages, en assez grand nombre, et la plupart restés manuscrits, sont remplis de vues ingénieuses, de maximes hardies, et de paradoxes mêlés à d'utiles vérités. Le spectacle de l'ancienne féodalité avait tellement frappé son imagination, qu'il regardait ce gouvernement comme le *chef-d'œuvre de l'esprit humain*. C'est une idée à laquelle il revient sans cesse dans tout ce qu'il a écrit ; sans cesse il regrette, pour nous servir des expressions de Voltaire « les temps où des peuples » esclaves, de petits tyrans ignorants » et barbares n'avaient ni industrie, ni » commerce, ni propriété; où une » centaine de seigneurs, oppresseurs » de la terre et ennemis du roi, com- » posaient le plus parfait gouverne- » ment. » Nous avons sous les yeux une longue préface du journal de S. Louis, qui n'a point été imprimée à cause de la hardiesse des opinions qu'elle renferme, et dans laquelle le comte de Boulainvilliers exprime franchement son système favori; il y parle de la féodalité comme de l'âge d'or de la monarchie, et s'indigne qu'on ne puisse voir dans les institutions féodales qu'une source d'esclavage et de tyrannie. « Misère extrême de nos » jours, s'écrie-t-il, qui, loin de se » contenter de la sujétion où nous » vivons, aspire à porter l'esclavage » dans le temps où on n'en avait pas » l'idée! » Son amour pour l'ancienne noblesse le rend quelquefois injuste pour les rois, pour le clergé, et pour son siècle, qu'il traite partout avec humeur; il va souvent jusqu'à justifier les révoltes des grands vassaux, et tel est son aveuglement, qu'en parlant de la *liberté féodale*, il lui arrive de s'exprimer sur la royauté comme les démagogues. Le président Hénault n'estimait point le comte de Boulainvilliers, comme historien : « Nous n'avons gar- » de, dit-il, de rien adopter de cet au- » teur, » jugement d'une concision un

peu dure, et qui mérite quelque restriction. Montesquieu en porte un jugement plus modéré : « Comme Boulainvilliers, dit-il dans son *Esprit des lois*, » a écrit avec cette simplicité, cette » franchise et cette ingénuité de l'ancienne noblesse dont il était sorti, tout le monde est capable de juger des belles choses qu'il dit, et des » erreurs dans lesquelles il tombe. Il » avait plus d'esprit que de lumières, » plus de lumières que de savoir; mais » ce savoir n'était point méprisable, » parce que, de notre histoire et de » nos lois, il savait très bien les grandes choses. » Voltaire disait que le comte de Boulainvilliers était le plus savant gentilhomme du royaume dans l'histoire, et le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été systématique. L'esprit de Boulainvilliers le portait aux singularités, et quelquefois aux choses bizarres. Dans son *Histoire de Mahomet*, il se montre plein d'admiration pour le prophète de la Mekke, et peu s'en faut qu'il n'ait le même respect pour les lois du Coran que pour celles de la féodalité. Du reste, cette histoire est écrite presque toute entière dans le style et avec l'emphase des Orientaux. On lui a reproché de s'être occupé sérieusement de l'astrologie judiciaire (1), et d'en avoir fait l'application aux événements de la politique. Le cardinal de Fleury, qui ne l'aimait pas, disait de lui qu'il ne connaissait ni le passé, ni le présent, ni l'avenir. Malgré ses erreurs, ses paradoxes et ses opinions quelquefois trop hardies, le comte de Boulainvilliers fut un bon citoyen, et mourut dans des sentiments de piété, le 23 janvier 1722, à l'âge de soixante-quatre ans. Il n'a rien fait imprimer lui-même, mais il laissait assez facilement copier ses manuscrits : comme il les retouchait sans cesse, les copies que quelques-uns de ses amis ont fait imprimer de son vivant à Londres et ailleurs, sont nécessairement incomplètes. On connaît principalement de lui : I. *Mémoires présentés au duc d'Orléans, régent de France, contenant les moyens de rendre ce royaume très puissant, et d'augmenter considérablement les revenus du roi et du peuple*, la Haye, 1727, 2 vol. in-12. On y trouve six mémoires, 1°. Projet de convocation des états-généraux ; 2°. pour rendre tous les sujets heureux et riches ; 3°. sur la taille réelle et proportionelle ; 4°. sur l'affaire des princes du sang ; 5°. Projet d'amortissement des gabelles ; 6°. sur les domaines du roi. II. *Histoire de l'ancien gouvernement de France, avec quatorze lettres historiques sur les parlements, ou états-généraux*, la Haye, 1727, 3 vol. in-8°., ouvrage curieux et hardi. Les lettres sur le parlement ont été réimprimées à part, Londres (Rouen), 1753, 3 part. in-12. On trouve, dans cet ouvrage, des considérations sur la difficulté d'écrire une histoire de France, avec des réflexions sur celles de Mézerai et du P. Daniel, et une Histoire des deux premières races des rois de France, avec un abrégé de l'histoire de la troisième race jusqu'à la mort de Louis XI. III. *État de la France* ..... extrait des mémoires dressés par les intendants du royaume par ordre de Louis XIV, pour le duc de Bourgogne, avec des mémoires historiques sur l'ancien gouvernement

(1) Au mois d'octobre 1811, on a fait la vente de la bibliothèque de M. Jariel de Forge, dont le fonds provenait de celle du comte de Boulainvilliers ; il s'y trouvait plus de 2000 volumes sur la philosophie hermétique et sur les sciences dites occultes. Le N°. 569 du catalogue a pour titre : *Pratique abrégée des jugements astronomiques*, par le comte de Boulainvilliers, manuscrit, in-4°, et le N°. 570 : *Pratique abrégée des jugements astrologiques sur les nativités*, par le comte de Boulainvilliers, 3 vol. in-4°. (Manuscrit. V—ve.)

de cette monarchie jusqu'à Hugues Capet, Londres, 1727, 3 vol. in-fol.; Londres (Rouen), 1737, 6 vol. in-12; Londres, 1752, 8 vol. in-12 (c'est la meilleure édition). Les mémoires sur les deux premières races ont été réimprimés à part sous ce titre: *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, la Haye (Paris), 1733, 3 vol. in-12. IV. *Mémoire pour la noblesse de France contre les ducs et pairs*, in-12, sans date, Amsterdam (Trévoux), 1732, in-8°.; l'éditeur, Tabary, y a fait quelques additions assez insignifiantes. V. *Histoire de la pairie de France et du parlement de Paris;* on y a joint les traités touchant les pairies d'Angleterre et l'origine des grands d'Espagne, Londres, 1753, 2 vol. in-12. VI. *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, la Haye, 1733, 3 vol. in-12. Il s'étend depuis Pharamond jusqu'à la mort de Henri IV. VII. D'autres ouvrages sur l'Histoire de France, demeurés manuscrits: *Réflexions sur l'Histoire de France*, in-fol. (*Catalog.* d'Estrées); *Remarques sur les rois de la troisième race, avec des remarques sur la pragmatique sanction, la servitude, la régale, les offices devenus vénals*, etc. (*Biblioth.* de Joly de Fleury); *Journal des règnes des rois de France jusqu'en* 1475, 9 vol. in-4°.; id. *depuis S. Louis jusqu'en* 1483 (*Biblioth. des avocats*); *Extrait de Mézerai*, 5 vol. in-4°.; *Extrait de l'Introduction à l'Histoire de France, de l'abbé de Longuerue*, in-4°.; *Notes et Préface critique sur le journal du règne de S. Louis et de Philippe-le-Hardi*, par Aubery, 4 vol. in-4°. (*Biblioth. des avocats*); *Anecdotes curieuses du règne de S. Louis*, in-fol. (*Biblioth.* de Fontette); *États-généraux du royaume de France, de* 1355 *à* 1483, 2 vol. in-4°.; *Recherches de l'ancienne noblesse de France*, 2 vol. in-fol.; *Histoire généalogique de la maison de Boulainvilliers, avec les armoiries*, in-fol. (*Catalog.* Bernard); *Dissertation sur la noblesse française*, in-fol. (*Catalog.* Bellanger); *De l'établissement et du pouvoir des parlements de France*, 2 vol. in-4°.; *Établissement du parlement de Paris*, in-4°. (*Biblioth.* de Rambouillet). VIII. *La Vie de Mahomet, avec des réflexions sur la religion mahométane et les coutumes des Musulmans*, Londres et Amsterdam, 1730, in-8°.; 2e. édit., Amsterdam, 1731; traduite en anglais, en italien et en allemand. On y trouve du romanesque; l'auteur ne savait pas l'arabe, et n'écrit que d'après Maracci et Pococke. Il n'avait poussé cette histoire que jusqu'à l'hégire: on y a joint une continuation, d'après l'ouvrage de Gagnier. IX. *Histoire des Arabes*, Amsterdam (Paris), 1731, 2 tom. in-12. X. *Abrégé de l'Histoire universelle*, avec beaucoup de tables chronologiques; *Pratique abrégée des jugements astrologiques*, citée ci-dessus; *Histoire de l'apogée du soleil*, non achevée, et autres ouvrages demeurés manuscrits. On lui attribue une justification de la naissance légitime de Bernard, roi d'Italie, petit-fils de Charlemagne (1717), in-8°.; XI. *Traité des trois imposteurs*, soi-disant traduit de l'anglais, sans nom de lieu, 1775, in-8°. de 102 p.; XII. *Essai de métaphysique, dans les principes de B. de Sp.* (Spinosa), réimprimé sous le titre d'*Analyse théologi-politique de Spinosa*, à la suite des *Doutes sur la religion*, Londres, 1767, in-12. Il a eu part à la *Réfutation* de cet auteur par Fénélon et Lami, publiée par Lenglet, Bruxelles (Amsterdam), 1731, in-12. M—D.

BOULANGER (Jean), né à

Amiens en 1607, a gravé beaucoup d'estampes d'après les maîtres les plus célèbres, tels que Raphaël, le Guide, Léonard de Vinci, le Bourdon, Champagne, Mignard, et autres. Ses gravures se distinguent facilement, au moyen d'un travail de pointillé qu'il avait adopté pour les objets nus, ce qui produit un assez mauvais effet, en ôtant toute espèce d'accord entre le style des chairs et celui des draperies, répand une sécheresse désagréable, et détruit l'harmonie entre les différentes parties de ses estampes. Boulanger et Morin peuvent être regardés, en quelque sorte, comme les inventeurs du pointillé, genre bâtard que les Anglais ont adopté depuis, et dont l'imitation qu'en ont faite de nos jours plusieurs graveurs français, par paresse ou par incapacité, a failli détruire en France la suprématie que son école de gravure avait obtenue. P—E.

BOULANGER (Nicolas-Antoine), naquit à Paris, le 11 novembre 1722. Son père était marchand; il fit ses études au collége de Beauvais, où il n'obtint aucun succès, et acquit fort peu d'instruction. Il montra plus d'aptitude pour l'étude des mathématiques, et, jeune encore, il fut emmené à l'armée par le baron de Thiers, qui l'employa comme ingénieur. Il entra ensuite dans les ponts et chaussées. Pour être admis dans ce corps, il ne fallait alors que quelques connaissances de géométrie pratique et de dessin; il paraît qu'il s'y conduisit fort bien, et qu'il remplit en honnête homme, et en homme assez capable, les devoirs de son état; mais ce n'est pas à ses travaux d'ingénieur qu'il doit sa réputation. On raconte qu'ayant remarqué, dans les fouilles qu'il était chargé de diriger, des fragments d'animaux et de plantes fossiles, et qu'ayant été frappé de la disposition des couches du sol, il conçut l'idée d'étudier les révolutions du globe. A en juger par ses écrits, il ne paraît pas qu'il se soit attaché beaucoup à ce genre de phénomènes; on ne voit pas qu'il ait eu aucune connaissance de la minéralogie, ni qu'il se soit appliqué à la science géologique; la distinction des diverses formations de roches, les différences qui existent entre les dépôts marins et les dépôts fluviatiles, les divers ordres de montagnes, tout cela lui a été inconnu, bien que ces notions se rapportent directement aux sujets qu'il a traités. Quoi qu'il en soit, il est certain que son imagination fut vivement frappée des grandes catastrophes de la nature. Il lui sembla que le monde moral surtout, que l'esprit des hommes conservait la trace d'un bouleversement qui avait menacé l'existence de la race humaine, et qui avait changé la face de la terre. Son esprit se complut singulièrement à s'occuper du déluge et des peintures qu'en ont faites l'Écriture et les mythologies. Les idées de la fin du monde, les prédictions apocalyptiques, les terreurs religieuses des peuples, tel est le cercle où Boulanger s'est renfermé, sans en jamais sortir. Il y a montré parfois du talent; mais ce fut bien vainement qu'il chercha à former un système lié. Il est impossible d'être plus faible de preuves et de conséquences que ne l'est Boulanger, dès qu'il veut expliquer. Il était sorti du collége, fort ignorant, et quand il voulut appeler l'érudition à son secours, pour démontrer les opinions qu'il avait conçues, il lui fallut tout apprendre. Lorsqu'on étudie ainsi les langues après la première jeunesse, il est rare qu'on y devienne fort habile. Boulanger devint un de ces érudits qui ne sauraient point expliquer une inscription, ou discuter un texte, mais qui s'imaginent avoir

sur les choses un coup-d'œil plus philosophique et plus dégagé de préventions, parce qu'ils les ont vues vite et superficiellement. Il apprit donc le latin, le grec, l'hébreu, le syriaque, comme peut les savoir un homme d'esprit, après avoir parcouru des grammaires, des dictionnaires, et il sut trouver des étymologies et des dérivations, autant que cela lui était nécessaire. Au reste, il ne serait point juste de juger Boulanger par les ouvrages qui portent son nom. Il mourut à trente-sept ans, sans avoir rien publié. Pendant les derniers temps de sa vie, il avait eu des liaisons avec les écrivains qui faisaient profession d'être ennemis de la religion, et qui s'échauffaient de l'idée de la détruire. Boulanger, dans cette société, dont il partageait les opinions, contribuait pour sa part à l'entreprise commune, par les arguments qu'il puisait dans ses études habituelles et les hypothèses qu'il avait conçues; ce fut après sa mort, arrivée le 16 sept. 1759, qu'on songea à publier ses ouvrages. Par une pratique assez habituelle aux hommes qui s'appelaient alors philosophes, on lui attribua plusieurs écrits irréligieux, qui n'étaient nullement de lui, et que ceux dont il est l'auteur, n'ont pu être ainsi altérés. Voici, au reste, en quoi consistent les œuvres de Boulanger: I. l'*Antiquité dévoilée*, Amsterdam, 1766, in-4°., et 3 vol. in-12, refait sur le manuscrit original, et publié par le baron d'Holbach; c'est-là le principal ouvrage de Boulanger, et celui qui paraît avoir été le plus travaillé; il manque cependant d'ensemble, de liaison et de résultats. Boulanger s'y occupa de retrouver dans tous les usages de l'antiquité, et surtout dans les pratiques religieuses, les souvenirs du déluge, les impressions de terreur que ce cataclysme a laissées dans l'esprit des hommes, les idées mystiques qui s'y sont rapportées dans tous les temps, les liaisons qui se sont établies entre ce phénomène imposant et les périodes astronomiques, les apparences des astres et les divisions cycliques du temps. Ces recherches curieuses n'ont pas été faites avec beaucoup de réflexion ni de critique; elles ne portent point un caractère de gravité et de philosophie; mais on y remarque souvent une imagination forte et sombre qui ne laisse pas que d'avoir du charme. Plusieurs passages, et surtout une analyse des livres sibyllins, s'élèvent à une éloquence peu commune. On regrette que l'auteur, qui a dû toute sa verve à des pensées grandes, terribles et mystérieuses, se soit détourné de la vraie route de son talent, en participant à l'esprit aride d'irréligion, qui était pour lors à la mode. Cependant, l'*Antiquité dévoilée* est un livre assez modéré; il n'y a point d'attaques directes contre la religion chrétienne. Boulanger y garde des ménagements, et ne procède que par insinuation et allusion; il ne s'y livre pas entièrement à la manie qu'il avait de ne voir dans l'Ecriture sainte, dans les dogmes et dans les objets de culte, que des symboles des phénomènes astronomiques; supposition qu'on a voulu développer depuis, et que l'abbé Pluche avait ingénieusement employée pour l'explication de l'idolâtrie égyptienne. On dit que Boulanger appliquait aussi à l'histoire ce genre d'interprétation; qu'il la regardait en grande partie comme symbolique. Il croyait que la vie des personnages célèbres dans les premières annales des peuples, n'était qu'une version plus ou moins dénaturée d'une même allégorie, imaginée d'abord pour représenter des souvenirs du déluge, ou des no-

tions astronomiques. Les étymologies venaient toujours à son secours, et il décomposait les mots d'une façon vraiment plaisante, pour montrer l'identité de deux personnages pris chez des nations différentes. Comme son imagination pénétrante devançait toujours de beaucoup son savoir, et que ses preuves, tout imparfaites qu'elles sont, n'arrivaient qu'après le système, ses livres, et surtout l'*Antiquité dévoilée*, dont il eut la prétention de faire un ouvrage de démonstration, ne donnent pas une idée assez forte de ses opinions : mais les personnes qui l'ont connu racontent qu'il poussait à un point incroyable ces bizarres rêveries : elles étaient le sujet habituel de son entretien, et rendaient, dit-on, sa conversation fort piquante ; d'autant qu'il était d'un caractère doux, d'un commerce aimable, et qu'il permettait qu'on doutât de choses qu'il avouait fort difficiles à prouver. II. *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, Genève, 1761, in-12, réimprimé en 1766. Ce traité se rattache au livre précédent ; il a pour but de montrer comment les gouvernements de l'Orient, qui ont de tout temps été despotiques, doivent leur origine à la terreur dont le déluge a pénétré les hommes, qui se soumirent d'abord au joug théocratique, puis à des souverains absolus, et les regardèrent comme des représentants de la Divinité. On retrouve dans cet ouvrage toutes les idées de l'*Antiquité dévoilée* ; mais beaucoup plus mal employées, sans talent et sans bonne foi. On y voit un esprit peu habitué aux spéculations de la politique et aux considérations sur l'histoire. L'irréligion se montre là à front découvert, et même avec âcreté. Du reste, il paraît probable que l'ouvrage a été falsifié. Boulanger en avait sans doute laissé seulement l'ébauche, et on travailla sur ce texte ; on y cite des livres publiés depuis sa mort. III. Une *Dissertation sur Elie et sur Enoch*, où Boulanger veut voir en eux des personnages symboliques d'une période astronomique ; IV. une *Dissertation sur S. Pierre*, faite dans le même esprit. Suivant lui, S. Pierre est la même chose que Janus, un emblême du commencement de l'année ; cette dissertation fut publiée en 1770, à la suite de l'*Examen critique de la vie et des ouvrages de S. Paul*, par le baron d'Holbach. V. Une *Dissertation sur Ésope*. Cette fois, les opinions de Boulanger n'ont pas influé sur ses recherches, et l'on peut voir tout à plein dans ce sujet, où il était sans prévention, le peu d'étendue de son érudition. De vrais savants ont fait des recherches sur le fabuliste, et leur travail fait juger que Boulanger ne connaissait pas même les sources qui auraient pu lui donner quelques lumières. VI. Il avait fait pour l'*Encyclopédie*, les articles *Corvée*, *Guèbres*, *Déluge*, *Langue hébraïque* et *Économie politique*. Ses réflexions sur la corvée sont fort sensées et pleines de modération ; ce n'est point une vaine déclamation contre cet impôt. Il montre, par les faits, comment il est lourd pour le peuple et peu profitable pour l'administration. Dans l'article *Déluge*, on retrouve les idées habituelles de l'auteur. Son morceau sur la *Langue hébraïque* est curieux et détaillé ; il se termine par de fort belles réflexions sur le langage et la poésie de la *Bible*. VII. Une *Histoire d'Alexandre*, qui n'a ni mérite ni intérêt. Les livres tout-à-fait apocryphes, mis sous le nom de Boulanger, sont : le *Christianisme dévoilé*, diatribe infâme et inepte de Damilaville, ou plutôt du baron d'Hol-

bach, et une *Dissertation sur S. Paul*, qui est aussi un tissu de grossiers blasphèmes, et que l'abbé Bergier a réfuté dans son *Apologie de la Religion chrétienne*: le comte d'Autrey en avait déjà publié une réfutation, 1766, in-12. On attribue encore à Boulanger un *Mémoire sur une nouvelle mappemonde*, Paris, 1753, in-4°. Il a laissé aussi en manuscrit des *Anecdotes de la nature*, dont on a faussement prétendu que Buffon avait beaucoup emprunté pour ses *Epoques de la nature*. Les divers ouvrages de Boulanger furent publiés successivement d'une manière furtive; on les a, en 1792, réunis en huit volumes in-8°. ou dix volumes in-12; cette édition est précédée d'une notice sur Boulanger, dont l'emphase philosophique est assez risible. On s'est un peu étendu sur l'analyse de ses livres, parce qu'on en parle assez souvent, et qu'ils sont peu lus. B—E f.

BOULANGER. *Voy.* BOULENGER, BOULLANGER et BOULLENGER.

BOULARD (CATHERINE-FRANÇOIS), architecte à Lyon, servit en qualité d'ingénieur lors du siége de cette ville, en 1793. Après la prise de la ville, il fut condamné à mort en février 1794. On a de lui: I. *Mémoire sur la forme et la nature des jantes pour les roues de voitures*, 1781, in-12; l'académie de Lyon décerna un accessit à cet ouvrage; II. *Mémoire sur cette question*: « Quels sont, en général, les » moyens de garantir les canaux et » leurs écluses de tout attérissement, » etc.; » ouvrage couronné par l'académie de Lyon, en 1778, et imprimé dans le *Journal de physique*; III. *Mémoire sur cette question*: « Quelle » serait la voiture de transport la plus » forte, la plus légère, la plus rou» lante et la moins capable de dégra» der les chemins? » Cet opuscule fut couronné par l'académie de la Rochelle. Boulard avait fait beaucoup de recherches sur les aqueducs des Romains qui amenaient des eaux à Lyon, et il en avait dressé des plans très détaillés qui viennent d'être retrouvés. — Henri-François BOULARD, né à Paris, en 1746, mort à la Rochelle, le 29 nov. 1795, ancien chevalier de St.-Louis, major du régiment de la Vieille-Marine, puis général des armées républicaines, et commandant de l'armée des Sables, fit preuve de talents dans la guerre de la Vendée. (*Voy.* l'Histoire de cette guerre, par M. de Beauchamp, tom. I, p. 159.)

A. B—T.

BOULAY (JACQUES), chanoine de St.-Pierre-Empont à Orléans, et bachelier en droit, mort vers 1730, a publié: *Manière de bien cultiver la vigne, de faire la vendange et le vin dans le vignoble d'Orléans, utile à tous les autres vignobles du royaume, où l'on donne les moyens de prévenir et de découvrir les friponneries des mauvais vignerons*. La date de la première édition nous est inconnue; la seconde est de 1712, et la troisième, qui est très augmentée, est de 1723. L'auteur détaille, avec beaucoup de clarté et de précision, toutes les opérations que demande la culture des vignes, et il paraît qu'il s'en occupait depuis long-temps. Il ne faut pas y chercher de théorie; mais la pratique y est très bien développée. Le style, quoique souvent trivial, est vif et piquant, surtout quand l'auteur parle des friponneries des vignerons. Le volume est terminé par un vocabulaire des termes qui sont en usage pour la culture de la vigne dans le vignoble d'Orléans. On n'a aucun détail sur la vie de cet ecclésiastique. Il paraît que, dès la première édition de son ou-

vrage, des rigoristes lui avaient reproché d'avoir écrit sur l'art de faire le vin, comme ne convenant pas à un homme de son état : aussi, dans la seconde, il se borna à décrire la culture de la vigne, et supprima tout ce qui concernait la vendange et l'art de faire le vin. On lui reprochait de n'avoir lu l'Ecriture sainte et les Pères de l'Eglise, que pour y trouver des éloges du vin. Il répondit victorieusement à ces reproches dans un avis qui est à la tête de la troisième édition. D—P—s.

BOULAY (Edmond du), dit *Clermont*, héraut d'armes de Lorraine, était né à la fin du 15e. siècle, à Reims, suivant le père Abram (*Histoire de l'université de Pont-à-Mousson*). Il a écrit un très grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, la plupart sur des sujets historiques. Dom Calmet dit que du Boulay n'était ni bon poète ni bon historien. Plusieurs de ses écrits sont cependant utiles pour l'histoire de Lorraine; mais il ne faut les lire qu'avec précaution, parce qu'il s'est contenté de copier, sans discernement, les auteurs qui l'avaient précédé, et que son attachement pour ses maîtres l'a engagé à dissimuler leurs fautes, et à déguiser les événements qui ne leur étaient pas favorables. On peut conjecturer que du Boulay mourut vers 1560, dans un âge qui n'était pas très avancé. Nous nous contenterons d'indiquer ses principaux ouvrages; beaucoup n'ont point été imprimés, et se trouvaient dans la bibliothèque de l'abbaye de Senones : I. *Dialogue en vers des trois états de Lorraine sur la nativité du prince Charles, fils aîné du duc François*, Strasbourg, 1543, in-fol.; II. *les Généalogies des princes de Lorraine*, Metz, 1547, in-4°.; Paris, 1549, in-8°.; la première édition est la plus estimée, à raison de plusieurs traités qu'elle renferme, et qui ne sont point dans la seconde; III. *la Vie et le trépas des ducs de Lorraine Antoine et François*, 1547, in-4°.; IV. *Voyage du bon duc Antoine vers le roi François Ier. en* 1543 (en vers), Paris, 1549, in-8°.; V. *le Combat de la chair et de l'esprit en ryme française et par personnaiges*, Paris, 1549, petit in-8°. de soixante-douze feuillets : cette moralité est très rare et fort recherchée; VI. *le Catholique enterrement du cardinal Claude de Lorraine, évêque de Metz*, Paris, 1550, in-8°. Il avait entrepris une *Histoire générale de Lorraine*, qu'il n'a point achevée. W—s.

BOULAY (César-Égasse du), né à St.-Ellier, dans le bas Maine, au commencement du 17e. siècle, fut successivement professeur d'humanités et d'éloquence au collége de Navarre, à Paris; recteur, greffier, historiographe de l'université, et mourut le 16 octobre 1678. L'ouvrage auquel il doit principalement sa réputation est une *Histoire de l'Université de Paris*, en latin, depuis 800 jusqu'en 1600, 6 vol. in-fol. Les trois premiers, qui parurent en 1665, furent censurés par la faculté de théologie, animée, à ce qu'on croit, par des motifs peu louables. L'auteur répondit à la censure par une brochure, intitulée : *Notæ ad censuram*, etc., Paris, 1667, in-4°. La déclaration des commissaires du roi, lesquels, chargés de l'examen de l'ouvrage, n'y trouvèrent rien qui pût en empêcher la continuation, lui donna le courage d'achever les trois derniers, qu'il publia en 1673. « C'est, dit Crévier, qui en a » tiré son *Histoire de l'Université*, » une mine qui présente plutôt des » matières à façonner que des riches-

» ses toutes prêtes pour l'usage. » L'érudition y est prodiguée en pure perte, et du Boulay pouvait se dispenser de remonter au collége des Samothéens, institué par le petit-fils de Japhet. Cependant, malgré ce défaut, et d'autres encore, c'est un répertoire précieux, par la quantité de pièces originales qu'il renferme, pièces d'autant plus importantes, qu'on eut, dit-on, l'imprudence de brûler les monuments sur lesquels l'auteur avait travaillé. Cette *Histoire* avait été précédée d'un *Abrégé* sur le même sujet, en français, qui parut en 1656, in-4°. On doit à du Boulay plusieurs autres écrits sur l'université, tous remplis de recherches curieuses et intéressantes : I. *De patronis quatuor nationum universitatis*, 1662, in-8°.; II. *De decanatu nationis gallicæ*, 1662, in-8°.; III. *Remarques sur la dignité, rang*, etc., *du recteur*, etc., 1668, in-4°.; IV. *Recueil des privilèges de l'université*, 1674, in-4°.; V. *Fondation de l'université de Paris, par l'empereur Charlemagne*, avec des mémoires sur les bénéfices à sa nomination, 1675, in-4°. On a encore de cet auteur, 1°. *Speculum eloquentiæ*, 1658, in-12; 2°. *Trésor des antiquités romaines*, in-fol., 1651, fig. : c'est une traduction des *Antiquités romaines de Rosin*, que des ouvrages plus complets ont, à peu près, fait oublier. Du Boulay faisait aussi des vers latins, qui ne sont pas sans mérite, témoin son *Élégie* contre ses envieux, où l'on trouve de la chaleur dans les sentiments, et de la pureté dans l'expression. — Pierre-Égasse du Boulay, parent de César, fut professeur d'humanités au collége de Navarre, et a publié, entre autres écrits, *Gemmæ poëtarum ex Ovidio, Catullo, Tibullo et Propertio*, 1662, in-8°. N—L.

BOULAY (N. du), savant canoniste, dont on a une *Histoire du droit public ecclésiastique français*, Londres (Paris), 1740, 1751, in-4°.; ibidem, 2 vol. in-12. L'auteur y distingue trois puissances, celle du souverain, celle du pape et celle des évêques, et il regarde leur concours comme formant dans leur ensemble le droit public ecclésiastique français. L'ouvrage contient plusieurs dissertations sur les principes les plus sujets à contestation. Il est suivi des vies d'Alexandre VI et de Léon X, deux papes qui eurent de grands démêlés avec la France. Ce livre fit du bruit dans le temps. La faculté de théologie de Paris, après plusieurs séances, avait arrêté, en 1751, la censure de dix-neuf propositions extraites de l'ouvrage; mais comme la censure en renfermait elle-même d'assez répréhensibles, elle éprouva des difficultés de la part du parlement, ce qui en empêcha la publication. Du reste, l'auteur s'y est permis des expressions hardies, et des choses inexactes. L'ouvrage fut d'abord attribué au marquis d'Argenson; mais il n'a rien de ressemblant aux autres écrits de ce ministre, pour le ton, les vues, le système et le style; on l'a aussi attribué à de Burigny, à cause des initiales M. D. B., sous lesquelles il a paru. T—D.

BOULAY (Charles-Nicolas Maillet du), né à Rouen en 1729, conseiller de la cour des comptes de Normandie, secrétaire perpétuel de l'académie de Rouen, et membre de plusieurs autres sociétés savantes, est mort le 13 septembre 1769. M. Haillet-de-Couronne a fait son *Éloge*, Rouen, 1771, in-8°. On y trouve le détail de tous les ouvrages de M. Du Boulay, comprenant : I. dix-huit *Eloges académiques*; II. plusieurs morceaux historiques, dont

une *Histoire de Guillaume-le-Conquérant*, et un *Mémoire sur la nécessité et les moyens de travailler à l'histoire de Normandie.* Ce dernier lui attira une critique du *Journal de Verdun* (nov. 1753), à laquelle il répondit dans un autre journal. III. Plusieurs *Mémoires de littérature*, dont un sur le genre dramatique moyen et l'usage qu'en a fait Térence. IV. Quelques *Mémoires de grammaire*, dont un *Traité de l'article.* V. Quelques *Poésies*; VI. beaucoup de *Mémoires académiques.* Tous ces morceaux n'ont pas été imprimés; on les trouvait parmi les Mémoires de l'académie de Rouen, qui ont été perdus en partie pendant la révolution. Il a encore laissé en manuscrit une *Analyse des dissertations de dom Calmet.* C. M. P.

BOULDUC (Simon), professeur de chimie au jardin du Roi, pharmacien, juge consul au tribunal de commerce de Paris, fut reçu de l'académie royale des sciences en 1694, et mourut en 1729. Il y a lu plusieurs mémoires et observations qui sont imprimés dans la collection de cette académie. Ces travaux lui acquirent une grande réputation dans son temps, et ont fait faire quelques progrès à l'histoire de la matière médicale. — Bouldue (Gilles-François), son fils, né à Paris en 1675, lui succéda dans la chaire de chimie du jardin du Roi, et fut échevin, premier apothicaire du roi, et membre de l'académie des sciences. Il mourut à Versailles le 15 janvier 1742. On a de lui des Observations sur la cascarille, sur le sel de Seignette, le sel d'Epsom, et celui de Glauber, retiré d'une terre de Dauphiné; l'Analyse des eaux minérales de Bourbon-l'Archambault, de Forges et de Passy; un mémoire sur les purgatifs hydragogues; des expériences sur les lessives de salpêtre et sur les eaux mères du nitre. Ces différents écrits sont insérés dans les volumes de l'académie, depuis 1699 jusqu'en 1735. Dortous de Mairan a fait son éloge. C. G.

BOULE (André-Charles), ébéniste, né à Paris en 1642. Il avait reçu de la nature les plus heureuses dispositions pour tous les genres de talents; fils d'un ébéniste, obligé d'embrasser l'état de son père, il sut l'enrichir, par son goût et son génie, de tous les accessoires dont il pouvait être susceptible. Avec un heureux choix de différents bois de l'Inde et du Brésil, varié avec une grande intelligence, ou du cuivre et de l'ivoire découpés avec beaucoup d'art, il parvint à imiter dans ses ouvrages toutes les espèces d'animaux, de fruits et de fleurs: il en composa même des tableaux, dans lesquels étaient représentés des sujets d'histoire, de batailles, de chasses et de paysages. Les bronzes qu'il ajoutait à ces différents meubles pour les orner, étaient d'une forme sévère et élégante; les profils en étaient purs. On admire encore aujourd'hui ses productions, qui ont fait pendant plus d'un siècle l'ornement du palais de Versailles, et de ceux des plus grands princes. Louis XIV le nomma graveur ordinaire du sceau, et lui donna un logement au Louvre. Le brevet qui lui fut délivré le qualifie d'architecte, peintre, sculpteur en mosaïque, inventeur de chiffres, etc. Cet habile artiste mourut à Paris en 1732. P—E.

BOULÉE (Étienne-Louis), architecte, naquit à Paris le 12 février 1728. Son père, architecte juré expert des bâtiments, le plaça d'abord chez Pierre, premier peintre du roi, où il obtint une médaille; puis chez Lejai, premier architecte du roi de Prusse, et habile dessinateur. Boulée montra, dans ses premières produc-

tions, beaucoup d'imagination et un grand génie. Lorsqu'il commença sa carrière, l'architecture se parait encore de ces formes bizarres et contournées, enfantées par le mauvais goût du temps. Il lutta contre ce genre mesquin, et contribua beaucoup à le faire disparaître et à rendre à l'art les beautés nobles de l'antique. Celui de ses édifices qui l'atteste le mieux, et qui a fixé sa réputation, est l'hôtel de Brunoy, aux Champs-Élysées; ce petit monument offre tout à la fois de la simplicité dans ses masses, beaucoup de grâce et d'élégance dans sa décoration, de la richesse et du goût dans les détails. Cette charmante composition, d'un genre tout neuf dans le temps qu'elle parut, fait époque dans l'histoire de l'architecture française, comme étant le premier morceau qui ait ramené le beau style. Boulée a construit le château de Tassé à Chaville, celui de Chauvri à Montmorency, celui du Péreux, une maison à Issy, l'hôtel d'Évreux, et beaucoup de jolies maisons à la chaussée d'Antin. Il a décoré et embelli avec goût les intérieurs de beaucoup de maisons et d'hôtels pour MM. de Beaujon et de Monville. Il a consacré sa vie entière à l'étude et à la pratique de son art, comme le prouvent ses nombreux et magnifiques projets, dont il n'a pas eu le temps de former une œuvre complète d'architecture. On y trouve toutes les espèces de monuments qui peuvent illustrer un grand empire et un siècle entier. Des villes, des temples, des palais, des théâtres, des muséum, des cirques, des arcs de triomphe, des portes de ville, des édifices consacrés à la mémoire des grands hommes, ou destinés à des fêtes publiques; un projet pour achever la Madeleine, un autre pour la restauration du château de Versailles et de celui de St.-Germain, et de plusieurs maisons particulières. Son tombeau de Newton, placé au centre d'une sphère, est une de ces idées grandes, neuves, et justement appropriées à l'homme qui en est l'objet. Ce projet a tellement mérité le suffrage des architectes, que le même sujet a été proposé au programme par l'académie, pour prix d'émulation, en novembre 1800; les prix ont été remportés, le 1er., par M. Gay, le 2e., par M. Labadie. Le génie de Boulée ne se montre pas moins dans son superbe projet de bibliothèque royale, qu'il renferme dans la cour des bâtiments actuels; il en a présenté en 1790 un modèle. Tous les projets de Boulée sont ingénieux; ils ont cette grandeur, cette noble simplicité que l'on admire dans les monuments antiques, et qui peuvent se passer de toute espèce d'ornements; chacun de ses édifices a le caractère propre à sa destination; le style en est pur, les proportions majestueuses, et les profils sont du meilleur goût. Boulée dessinait très bien, non seulement tout ce qui tient à l'architecture, mais aussi la figure; néanmoins, toutes celles dont il a embelli ses dessins sont de la composition et de la main de M. Moreau le jeune, son intime ami, à qui il communiquait toujours ses premières pensées. Boulée a laissé un portefeuille rempli de plans et esquisses de maisons particulières: l'économie jointe à l'élégance, des distributions bien entendues, variées, commodes, ménagées avec art, montrent partout le cachet du grand talent. Il a laissé des manuscrits précieux, entre autres un Essai sur l'architecture. Il est écrit avec chaleur, et rempli de connaissances profondes. *M. Bénard*, son neveu et l'un de ses élèves, possède ces manuscrits et tous les projets de ce grand architecte; il se propose de les pu-

blier. Ses autres élèves sont MM. Chalgrin, Brognard, Durand, Gisors, Durême aîné, et plusieurs autres, dont les noms honorent la mémoire et les talents du maître. Boulée, après avoir été long-temps architecte du roi et membre de l'académie, fut nommé membre de l'institut dès le 12 décembre 1795. Il est mort le 6 février 1799. K.

BOULEN, ou BOLEYN (Anne), l'une des épouses et des victimes de Henri VIII, roi d'Angleterre. Dernier rejeton du mariage de sir Thomas Boulen avec une fille du duc de Norfolk, elle naquit en 1507, selon quelques auteurs, et, selon d'autres, en 1499, ou 1500. Nous penchons pour la dernière opinion, non parce que Sanders impute à cette malheureuse femme, dès l'année 1514, de premiers désordres, impossibles à supposer si elle fût née en 1507; mais parce qu'il est constant qu'Anne Boulen fut du nombre des filles d'honneur qui accompagnèrent en France Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII, lorsque dans cette même année, 1514, cette princesse alla épouser le roi Louis XII. Une enfant de sept ans eût-elle été placée comme fille d'honneur auprès d'une reine allant s'établir en pays étranger? Cette reine, veuve après deux ans et demi de mariage, se hâta de retourner en Angleterre. Anne Boulen, au lieu de la suivre, passa au service de madame Claude de France, fille de Louis XII, et femme de François Ier.; puis, à la mort de cette princesse, en 1524, Anne s'attacha encore à la duchesse d'Alençon, sœur du monarque français. Belle, jeune, spirituelle, d'une vivacité extrême, d'une gaîté au moins démesurée, Anne Boulen ne pouvait pas préférer cet intérieur sombre et religieux de la reine d'Angleterre, dont le seul récit l'effrayait, à cette cour galante de François Ier., dont elle avait été élevée à goûter tous les charmes. Elle y plut beaucoup, et trop pour son honneur. Ses apologistes ont passé condamnation sur la licence de son langage et l'indécence de ses manières : sans adopter ni retracer tout ce que ses censeurs ont dit du déréglement de ses mœurs, nous observerons seulement que les sobriquets qu'elle s'était attirés excuseraient même des soupçons injustes. La cause de son retour en Angleterre est inconnue; l'époque en est incertaine; ainsi que l'a dit M. Hume. Peut-être eût-il dû exprimer que cette incertitude n'était que de 1525 à 1527, parce qu'il en résulte que, dans tous les cas, l'apparition d'Anne Boulen à la cour de Londres précéda les premiers scrupules dont Henri VIII se déclara surpris en 1528, sur la légitimité du mariage qu'il avait contracté en 1503 avec Catherine d'Arragon. C'est encore une question de savoir comment Anne Boulen, rentrée dans sa patrie, fut nommée aussitôt fille d'honneur de la reine qu'elle devait supplanter. Quoique l'histoire se prête à regret à conserver le souvenir de pareils scandales, il faut bien dire que depuis long-temps cette famille de Boulen était dévouée aux plaisirs et aux caprices du roi. Il avait commencé par un commerce de galanterie avec lady Boulen, femme de sir Thomas; leur fille aînée était devenue ensuite l'objet des amours de Henri. Parmi les amis de la maison, se remarquait un chevalier Bryan, très digne agent de toutes ces scènes de désordres, et que le roi, dans ses orgies, avait coutume d'appeler *son lieutenant d'enfer*. Il ne tint pas à eux qu'Anne Boulen ne fût prise au même piége où l'avaient été sa mère et sa sœur; mais

Tom. V. pag. 330.

HIST. D'ANGLETERRE.

ANNE DE BOULEN.

Vander Werff pinx.t Landon direx.t

c'était elle qui devait dresser les embûches. Cette même personne, qu'à la cour de France on avait signalée, en termes si peu délicats, comme s'étant abandonnée au roi, devint subitement à la cour de Londres une héroïne de chasteté, partageant la passion qu'elle inspirait à son propre souverain, lui écrivant même qu'elle voudrait être « son humble servante sans aucune restriction » ; mais déclarant qu'elle ne pouvait lui appartenir que par les liens du mariage. Elle savait que l'ambitieux cardinal Volsey, pour se venger de l'empereur Charles-Quint, avait déjà présenté à Henri l'idée de divorcer avec Catherine d'Arragon, et d'épouser Isabelle de France. Résolue de cultiver à son profit ces semences de divorce, elle vit quelle résistance les principes de la religion catholique opposeraient à une dissolution de mariage aussi scandaleuse. Elle parvint successivement à faire oublier Isabelle, disgracier Volsey, répudier Catherine, abjurer le catholicisme. Un certain Cranmer avait été chassé de l'université de Cambridge, pour avoir, dans ses voyages, séduit la sœur d'un ministre luthérien, et l'avoir épousée en secret, étant prêtre catholique. Thomas Boulen en fit son chapelain, et Anne l'indiqua au roi comme un instrument docile de toutes ses volontés. L'archevêché de Cantorbéry lui fut promis. Le vertueux chancelier, Thomas Morus, donna sa démission, pour ne pas sceller des actes contre lesquels toute sa conscience réclamait. Henri VIII, dont la passion ne connaissait plus de frein, n'attendit même pas que les familiers de sa nouvelle église eussent prononcé la dissolution de son premier mariage; et le 14 novembre 1532, il en contracta secrètement un nouveau avec Anne Boulen, qu'il avait précédemment créée marquise de Pembrock, après avoir fait son père comte de Wiltshire. Au bout de cinq mois, une grossesse déjà avancée rendit nécessaire de révéler le secret. Cranmer, mis en possession de l'archevêché promis, déclara le premier mariage nul, et le second valide, quoique tous deux eussent existé en même temps. On voulut ôter jusqu'aux titres de reine et de princesse à Catherine d'Arragon et à sa fille Marie, tandis qu'Anne Boulen était couronnée à Westminster, avec une pompe jusque-là sans exemple. En 1533, naquit la fameuse Élisabeth. En 1534, Henri se fit créer chef suprême de l'Église sous le Christ. Le 6 janvier 1535, la malheureuse Catherine mourut environnée d'espions et de bourreaux, après avoir vu le sang du chancelier Morus couler avec celui de l'évêque de Rochester; après qu'un père Forest, son confesseur et sa dernière consolation, eût été arraché d'auprès d'elle, jeté dans un cachot, et condamné à être brûlé vif. Peu d'heures avant d'expirer, cette vertueuse et infortunée princesse écrivit la lettre la plus soumise, et la plus tendre encore, à son perfide et cruel époux; lui recommandant sa mémoire, sa fille et ses serviteurs. Henri lui-même connut un instant le remords; des larmes lui échappèrent; il se hâta d'envoyer quelques paroles consolantes à sa victime, qui ne vécut pas assez pour les recevoir. Le jour des obsèques, il ordonna que toute sa maison prît le deuil. Anne Boulen défendit à ses serviteurs d'obéir, et affecta de se montrer parée comme dans un jour de fête. Elle ignorait que le glaive était déjà suspendu sur elle-même. Une rivale naissante allait venger la rivale immolée. De nouvelles amours s'emparaient du cœur de Henri; et de même qu'Anne Boulen, fille d'honneur de la reine Catherine,

avait fait répudier sa maîtresse et sa souveraine, Jeanne Seymour, fille d'honneur de la reine Anne, allait la précipiter d'un trône usurpé, dans une tombe ensanglantée. Anne, sur ces entrefaites, accoucha d'une masse de chair informe, et rejeta ce malheur sur les chagrins que lui causaient les infidélités de son époux. Le dégoût se joignit à l'inconstance et à l'irritation de Henri, qui conçut des soupçons sur la fidélité de sa seconde femme; mais ici les prétextes lui manquaient moins. Il prétendit avoir vu, à Greenwhich, au milieu d'un tournoi, un des galants de la reine accourir en sueur sous ses fenêtres, et s'essuyer le visage avec un mouchoir qu'elle lui avait jeté amoureusement. Il sortit du tournoi avec tous les signes de la fureur, et, dès le lendemain, le 22 mai 1535, Anne fut arrêtée, accusée, livrée à une commission qu'on appela un tribunal. Sa vie entière fut recherchée; des imputations, repoussées par le roi quand il avait voulu l'épouser, furent reproduites par lui quand il voulait la perdre. On accumula les reproches d'incontinence, les délits d'adultère et d'inceste, d'où l'on faisait sortir un crime de lèze-majesté. Elle avait souillé, disait-on, et trahi la couche royale, d'abord en y entrant avec la conscience de ses mœurs passées, puis en la partageant, non seulement avec des seigneurs de la cour, non seulement avec son propre frère, mais avec des subalternes de l'état le plus inférieur. On alla jusqu'à supposer qu'elle avait conspiré avec ses amants contre la vie du roi. La fausseté de cette dernière accusation était si évidente, qu'il fallut l'abandonner. Quant aux autres chefs, sans doute une condamnation prononcée par une commission de Henri VIII, n'est pas une preuve irrécusable des délits articulés; mais la dénégation des accusés n'est pas non plus une preuve suffisante de leur innocence. Anne qui, en entrant dans la tour de Londres, avait pris hautement le ciel à témoin de sa fidélité conjugale, tomba dans un trouble voisin du délire, dès qu'elle sut que son frère, le lord Rochefort, que Norris, écuyer du roi, que deux gentilshommes de sa chambre, Brereton et Weston, qu'enfin un de ses musiciens, appelé *Smetton*, étaient emprisonnés auprès d'elle. On la vit passer alternativement d'un torrent de larmes à des rires insensés. On l'entendit s'écrier, dans un accès de désespoir: « O Norris! tu m'as accu» sée, et nous périrons tous deux. » Norris n'avait rien dit contre elle. Le lord et les trois gentilshommes nièrent persévéramment ce qui leur était imputé: le musicien seul confessa qu'il avait obtenu trois fois les faveurs de la reine; mais, selon quelques auteurs, il ne lui fut pas confronté, circonstance qui, *si elle était vraie*, atténuerait pour le moins la preuve résultante de cette confession. Anne avoua elle-même des paroles trop capables d'infirmer sa dénégation des faits. Dès qu'elle s'était vue arrêtée, elle avait exprimé le désir que *ses évêques*, ainsi qu'elle les appelait, pussent pénétrer jusqu'au roi, bien sûre, disait-elle, qu'ils prendraient sa défense. En effet, *son archevêque* Cranmer, relégué à Lambeth le jour même qu'elle avait été conduite à la tour, ne pouvant parler au roi, lui écrivit. Soit incertitude, soit adresse, il admettait, dans une partie de sa lettre, la possibilité des délits, et, en plaçant le monarque dans cette hypothèse, il disait assez singulièrement à ce despote, encore jaloux d'orgueil, quand il était plus qu'indifférent de cœur: « Sire, il en sera de vous com-

» me de Job, qui vit sa résignation » heureusement récompensée ? Dieu » lui rendit toutes choses au double. » De plus, sire, quand même ce » qu'on dit de la reine serait vrai, son » honneur seul fait naufrage en cette » rencontre, et si les hommes ne se » formaient pas de fausses idées des » choses, on ne croirait pas que vo- » tre honneur eût été flétri par-là. » Ni cette lettre, ni une autre plus pathétique, adressée par l'accusée elle-même à son tyran, ne purent toucher un cœur exclusivement dominé par ses brutales passions. Le 17 mai 1536, vingt-six commissaires, tous pairs du royaume, condamnèrent la reine à être ou brulée, ou écartelée, *selon le bon plaisir du roi;* son frère, le vicomte de Rochefort, à avoir la tête tranchée; les trois gentilshommes qui, comme lui, avaient nié, et le musicien qui seul avait avoué un commerce illicite avec elle, à être pendus; tous à être coupés par quartiers, qui resteraient exposés en place publique. Un incident étrange vint suspendre l'exécution de ce terrible arrêt. Le comte de Northumberland, étant lord Percy, avait été autrefois épris des charmes d'Anne Boulen, qui avait, pour le moins, flatté l'amour de ce jeune seigneur, jusqu'au moment où elle avait osé former des projets sur le roi. Il s'en fallait bien que cet amour fût éteint. Henri, qui ne l'ignorait pas, avait trouvé piquant de faire entrer le comte dans la commission chargée de tuer la malheureuse femme qu'il aimait encore. Northumberland, à peine assis sur le banc des juges, avait éprouvé dans toute sa personne une révolution telle, qu'il avait fallu l'emporter chez lui. Anne, condamnée, déclara tout à coup que, dans sa première jeunesse, elle avait été liée par contrat avec le comte de Northumberland, et qu'ainsi, n'ayant pu devenir l'épouse du roi, elle n'avait pu se rendre coupable d'adultère envers lui. Le comte, effrayé pour lui-même, alla chercher plusieurs conseillers d'état, les conduisit dans une église, communia en leur présence, et, au sortir de la sainte table, jura *sur son salut ou sa damnation éternelle*, que jamais il n'y avait eu entre la reine et lui ni contrat matrimonial, ni union charnelle. Traînée devant la cour ecclésiastique, à laquelle Henri voulut que Cranmer présidât, Anne persista dans sa déclaration. On la tint pour vraie. Cranmer annulla le second mariage du roi; Anne Boulen se vit, ainsi que Catherine d'Arragon, déchue de la qualité de reine, et leurs deux filles, Elisabeth ainsi que Marie, furent dépouillées de l'état de filles légitimes. On eût pu croire au moins que la dégradation de l'accusée lui sauverait la vie; mais par un de ces mélanges de barbarie et d'absurdité, caractère distinctif de la tyrannie, l'arrêt d'une cour frappa de mort, comme épouse adultère, celle que la sentence d'une autre cour déclarait n'être qu'une concubine volage. Le dernier jour de cette infortunée (19 mai 1536) excite la compassion, et offre plusieurs moments dignes d'un véritable intérêt. Tel est celui où elle fit appeler la femme du lieutenant de la tour, se mit à genoux devant elle, et lui dit : « Allez, de ma part, et dans la même » posture où vous me voyez, deman- » der pardon à la princesse Marie, » pour tous les maux que j'ai attirés » sur elle et sur sa mère. » Quant à la lettre qu'elle écrivit, dit-on, au roi, avant de partir pour l'échafaud, le texte que nous en ont transmis quelques historiens est si peu naturel, les sentiments y sont si faux et les expressions si forcées, que nous ne pou-

vons y voir qu'une œuvre de parti, soit qu'on l'ait imaginée après coup, soit que le clergé d'Anne Boulen, qui dut l'environner dans son dernier jour, la lui ait apportée à signer ou à transcrire. L'effort de la résignation chrétienne fait qu'un innocent pardonne la mort à ses meurtriers : mais comment se persuader qu'une reine, se prétendant épouse fidèle, et immolée par ordre du roi son époux, comme adultère et incestueuse, lui écrive d'elle-même, en allant au supplice, « Vous êtes un prince doux et clé» ment (*gentle and merciful*);..... » vous m'avez traitée avec plus de » bonté que je n'en méritais;..... vos » bienfaits ont toujours été en crois» sant pour moi;.... de simple parti» culière, vous m'avez fait dame; de » dame marquise; de marquise reine; » et ne pouvant plus m'élever ici-bas, » de reine dans ce monde, vous allez » me faire sainte dans l'autre? » Ce qui paraît certain, c'est que les heures qui précédèrent l'instant fatal de cette malheureuse créature, furent marquées de plus en plus par cette aliénation d'esprit qui s'était manifestée en elle dès son entrée à la tour; c'est que tout à la fois elle priait avec ferveur, et riait aux éclats; c'est que, dans un instant, elle frémissait à l'idée du glaive levé sur sa tête, puis tout à coup parlait avec complaisance de la dextérité connue de l'exécuteur; mesurait la petitesse de son cou, la comparait avec la largeur de la hache qui devait le trancher, et recommençait ses rires immodérés. Gratiani raconte qu'en allant à la mort, outrée de ne recevoir sur son passage aucune marque de respect, et d'entendre au contraire des clameurs insultantes, elle criait au peuple : « Je mourrai » votre reine, dussiez-vous en crever » de dépit. » Selon d'autres, elle s'avança vers son dernier moment avec un maintien modeste et un courage tranquille. Tous s'accordent à dire que, dans le peu de paroles qu'elle proféra sur l'échafaud, on ne l'entendit ni protester de son innocence, ni s'avouer coupable. Elle déclara que, « condamnée par la loi, elle venait » subir son jugement; » souhaita au roi de longues années; sollicita les prières des assistants, et reçut le coup mortel. Henri avait déterminé le genre de supplice; il avait mandé le bourreau de Calais pour l'exécution; il avait nommé les pairs et officiers publics qui devaient y assister; enfin, l'on montre encore, dans le parc de Richemond, le tertre sur lequel ce barbare attendit et reçut le signal parti de la tour de Londres, à la minute où tombait la tête de celle qu'il avait placée sur son trône et dans son lit. Les autres condamnés furent exécutés le même jour : *le musicien seul fut pendu*; les trois gentilshommes eurent la tête tranchée : Henri se crut *clément* en leur épargnant l'infamie du gibet, comme en épargnant à sa femme le supplice du feu. Il épousa le lendemain Jeanne Seymour. C'était faire l'apologie d'Anne Boulen, a dit M. Hume. Plus sévères que ce grand historien envers cette malheureule victime des débauches et des cruautés de Henri VIII, nous l'avons été beaucoup moins que Rastal, Sanders, Heylin, Moréri, l'évêque d'Amelia et tant d'autres. Partout où deux sectes religieuses et politiques sont aux prises, partout où il y a des partis acharnés et intolérants qui se calomnient, l'exacte vérité est difficile à saisir. Si les catholiques ont dû être enclins à noircir Anne Boulen, les réformés ont été intéressés à la purifier. Ceux dont elle a brisé les autels en ont fait un monstre; ceux dont elle a

fondé l'église ont voulu en faire une sainte. Hume, lui-même, malgré sa rare impartialité, nous paraît avoir craint de flétrir la source à laquelle Élisabeth avait puisé la vie, et peut-être n'est-ce pas le seul motif qui ait désarmé dans cette occasion la sévérité de ses jugements. Bossuet, en n'opposant à la mémoire de cette reine que « les propres faits avoués par les protestants » exempts de fanatisme, a prononcé contre elle une condamnation irrévocable. Le moins superstitieux, le plus froidement impartial des écrivains connus, Bayle a trouvé « qu'on ne pouvait pas raisonnablement se plaindre du jugement de » Bossuet; » a déclaré *fort raisonnable* celui du P. d'Orléans, dans ses *Révolutions d'Angleterre*; a dit de lui-même, en blâmant ou la crédulité ou les inventions haineuses de certains auteurs catholiques : « Leur aveuglement est d'autant plus inexcusable, » qu'ils pouvaient assez médire, sans » passer les bornes d'un fidèle historien. » Selon Bayle, « le principal » crime de l'artificieuse Anne Boulen » a été de faire la chaste et la scrupuleuse, en ne songeant qu'à l'usurpation du trône sur Catherine d'Arragon, et à l'exclure elle et sa fille » de tous les honneurs qui leur étaient » dus. » Ajoutons qu'il s'en faut bien que Catherine d'Arragon ait été seule à souffrir de cette usurpation; que Morus et Fischer étaient montés sur l'échafaud avant Anne Boulen; qu'elle y a entraîné après elle une foule d'innocents; que l'édit de Henri VIII, appelé l'*édit de sang*, que les représailles de sa fille Marie, surnommée *la Sanguinaire*, que les gibets, les bûchers, les chevalets qui ont souillé ce grand règne d'Élisabeth; qu'en un mot, des troubles et des malheurs qui ne sont pas encore entièrement finis, ont eu pour cause, non pas même la passion, ce mot ne repousserait pas toute excuse, mais l'ambition hypocrite d'Anne Boulen, sa vanité impitoyable, sa profonde immoralité, les déréglements odieux et les résolutions désespérées dans lesquels elle a entraîné son roi; enfin, le bouleversement qui en a été le moyen nécessaire et le résultat permanent. Il est bien vrai que ce n'était pas au complice d'Anne Boulen à la punir. Quand on fixe et les circonstances et les suites de cette sanglante catastrophe, le bourreau fait horreur, et la victime fait à peine pitié. Ce terrible événement a fourni à Chénier le sujet de l'une de ses meilleures tragédies, qui est restée au théâtre sous le titre de *Henri VIII*.

L—T—L.

BOULENGER (Pierre), natif de Troies en Champagne, se fit la réputation d'un habile grammairien dans le 16e. siècle, par son savoir dans les langues grecque et latine, qu'il enseigna à Loudun avec distinction. Côme II l'appela en Toscane, et le fit professeur de théologie dans l'université de Pise, où il mourut en 1598. Boulenger était savant. Ses ouvrages sont utiles, quoiqu'ils manquent souvent de méthode et d'exactitude. On a de lui quelques livres de grammaire, de petits traités de piété, un discours latin imprimé en 1566, in-8°., adressé aux magistrats de Loudun, par une épître dédicatoire où l'on apprend quelques circonstances de sa vie. Il avait composé une Histoire de France, qui est restée manuscrite. — Jules-César Boulenger son fils, né à Loudun en 1558, entra chez les jésuites en 1582. Après douze ans de séjour dans la société, il en sortit avec l'agrément de ses supérieurs pour veiller à l'éducation de ses frères et neveux. Il enseigna à Paris, à Toulouse, à Pise,

et rentra chez les jésuites vingt ans après en être sorti, eut des succès dans la prédication, et mourut à Cahors en août 1628. Naudé en a fait un portrait affreux, mais on sait le peu de confiance que méritent les jugements de Naudé. Les principaux ouvrages de Boulenger sont: I. *De spoliis bellicis, trophæis, arcubus triumphalibus*, etc., Paris, 1601, in-8°.; II. *Eclogæ ad Arnobium*, Toulouse, 1612, in-8°.: la 2e. partie renferme beaucoup de détails qui peuvent servir de supplément au Traité de Brisson, *De regio Persarum principatu*; III. *Diatribæ in Casauboni exercitationes de rebus sacris*, Lyon, 1617, in-fol., pour venger les Annales de Baronius des critiques de ce savant; IV. *De insignibus gentilitiis ducum Lotharingorum*, 1617, in-4°.; V. *De imperatore et imperio romano, magistratibus, officiis*, etc., Lyon, 1618, in-fol. On trouve dans cette seconde édition deux appendices; l'un, *De officiis regni Galliæ*; l'autre, *De officiis ecclesiasticis ecclesiæ magnæ Constantinopolitanæ*. VI. *Opusculorum systema*, Lyon, 1621, 2 vol. in-fol. Il y a rassemblé ses divers Traités, *De instrumentis templorum*, *De divinatione*, *De oraculis*, *De terræ motibus*, *De circo*, *De picturâ plasticâ statuariâ*, *De conviviis*, etc.; VII. *Historiarum sui temporis libri XIII, ab an.* 1560 *ad an.* 1610, Lyon, 1619, in-fol.; histoire peu estimée, qui commence à l'an 1559 et finit à 1610. L'auteur eut la prétention de l'opposer à celle du président de Thou. La plupart des Traités philologiques de Boulenger ont été insérés dans les *Antiquités grecques et romaines* de Grævius. T—D.

BOULLANGER (André), connu sous le nom de *Petit-Père André*, d'une famille de Paris qui tenait un rang honorable dans la robe, entra dans l'ordre des Augustins réformés, exerça pendant cinquante-cinq ans le ministère de la prédication dans les principales chaires du royaume, et mourut à Paris le 21 septembre 1657, âgé de soixante-dix-neuf ans. Le petit P. André prêchait à une époque où la chaire évangélique n'était pas encore tout-à-fait épurée des trivialités qui ont rendu si fameux les Menot et les Maillard; elle n'avait pas encore acquis ce ton de gravité que lui imprimèrent peu après les grands prédicateurs du siècle de Louis XIV. Il se permettait de mêler, dans des sermons, quelques traits enjoués, pour réveiller l'attention de ses auditeurs. On a pris de là occasion de lui attribuer des jeux de mots et des plaisanteries qui égayent une conversation, mais qui sont toujours d'un très mauvais goût dans l'exercice du saint ministère. Parmi une foule de traits de cette sorte, on cite sa comparaison des quatre docteurs de l'église latine avec les quatre rois du jeu des cartes. S. Augustin était le roi de cœur, par sa grande charité; S. Ambroise, le roi de trefle, par les fleurs de son éloquence; S. Jérôme, le roi de pique, par son style mordant, et S. Grégoire-le-Grand, le roi de carreau, par son peu d'élévation. Du reste le P. André était un religieux estimable par la régularité de sa conduite. Son emploi de prédicateur et les charges qu'il exerça dans son ordre ne lui permirent pas de publier divers ouvrages qu'il avait composés, dont les manuscrits, ainsi que ceux de ses sermons se conservaient dans le couvent de la reine Marguerite, au faubourg St.-Germain. On n'a de lui que l'Oraison funèbre de Marie de Lorraine, abbesse de Chelles, pièce assez médiocre. Vigneul-Marville, qui avait souvent as-

sisté à ses sermons, dit qu'il ne lui a jamais entendu débiter les impertinences qu'on lui attribue; seulement, qu'il présentait la vérité toute nue, avec des expressions naïves et naturelles; qu'il se servait de proverbes populaires, de comparaisons et de figures prises des choses les plus communes; ce qui a donné lieu au commentateur de Boileau, de lui prêter tant de contes ridicules. « Tout gogue-» nard que vous croyez le petit-père » André, dit Guéret dans la *Guerre* » *des auteurs*, il n'a pas toujours fait » rire ses auditeurs; il a dit des vé-» rités qui ont renvoyé des évêques » dans leurs diocèses, et qui ont » fait rougir plus d'une coquette. » — « On ne peut me reprocher, lui fait » dire le même auteur, d'avoir fait » des contes à plaisir; j'ai suivi la » pente de mon naturel qui était naïf, » et qui me portait à instruire le peu-» ple par les choses les plus sensibles; » et, pendant que d'autres se guin-» daient l'esprit pour trouver des pen-» sées sublimes qu'on n'entendait » pas, j'abaissais le mien jusqu'aux » conditions les plus serviles, d'où je » tirais mes exemples et mes compa-» raisons; et elles produisaient leur » effet. » La reine mère se plaisait à ses sermons; le grand Condé goûtait sa manière de prêcher, et ne contribua pas peu à le mettre en vogue.

T—D.

BOULLAYE (DE LA). *Voy.* GOUZ (le) de la Boullaye.

BOULLEMIER (CHARLES), né le 12 novembre 1725, à Dijon, fut bibliothécaire de cette ville. Il s'enrôla, au sortir du collége, dans un corps de troupes qui se rendaient en Bohême, et fit la campagne de 1742. Ayant obtenu son congé à la paix, il reprit le cours de ses études, et, après les avoir terminées, il embrassa l'état ecclésiastique. Exempt d'ambition, il se contenta d'un bénéfice dont le revenu modique suffisait à ses besoins, et se livra entièrement à son goût pour les recherches historiques. Il a composé un grand nombre de dissertations sur des points curieux de l'histoire de Bourgogne et en particulier de la ville de Dijon; quelques-unes sont imprimées dans les recueils de l'académie, dont il a été l'un des membres les plus laborieux. Ses autres ouvrages sont: I. un *Mémoire sur la vie et les ouvrages d'Étienne Tabourot des Accords*; II. un autre *sur Jean-des-Degrés, écrivain dijonnais du* 16e. *siècle*; III. des *Notices sur Hugues Aubriot; le chancelier de Bourgogne, Rollin, et Olivier de la Marche*. Le *Magasin encyclopédique* (1809, tome III) contient des *Remarques critiques* de l'abbé Boullemier *sur un passage de César concernant la religion des Gaulois*. C'est à lui qu'on doit le projet de la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de France*, du P. le Long (*Voy.* FONTETTE). Il est auteur des articles sur Joinville et d'Aubigné, et de quelques autres insérés dans le 3e. volume de cette édition, ainsi que d'une grande partie des additions répandues dans les différents volumes. Ce respectable ecclésiastique est mort à Dijon, le 11 avril 1803. M. Baudot l'aîné a fait imprimer son *Éloge historique*, Dijon, 1803. W—s.

BOULLENGER DE RIVERY (CLAUDE-FRANÇOIS-FÉLIX), fut membre de l'académie, et lieutenant particulier au bailliage d'Amiens, où il naquit, le 12 juillet 1725. Après avoir fait sa rhétorique à Amiens, il vint à Paris la recommencer sous le P. Porée, qui avait été le régent de son père, dans la même classe, en 1708. Il fut, pendant quelque

temps, avocat à Paris, et mourut le 24 décembre 1758. On a de lui : I. *Apologie de l'Esprit des lois*, 1751, in-12, à la suite des *Observations* de l'abbé de Laporte sur cet ouvrage, auxquelles elle sert de réponse; II. *Fables et Contes*, 1754, in-12; quelques-unes de ces pièces sont empruntées de Phèdre, de Gay et de Gellert; III. *Lettres d'une Société*, ou *Remarques sur quelques ouvrages nouveaux*, 1751, in-12, t. 1er. et unique. Jean Landon et M. Larcher y ont eu part. Ce volume a été reproduit en 1752, sous le titre de *Mélange littéraire*, ou *Remarques*, etc.; IV. *Momus philosophe*, comédie en un acte et en vers, 1750, in-12, réimprimée dans le *Théâtre bourgeois*; V. *Recherches historiques et critiques sur quelques anciens spectacles, et particulièrement sur les mimes et pantomimes*, 1751, deux parties in-12, ouvrage superficiel et inexact; VI. *Traité de la cause et des phénomènes de l'électricité*, 1750, 2 vol. in-8°.; VII. *Daphnis et Amalthée*, pastorale héroïque, Amiens, 1755. A. B—T.

BOULLIAU, et non BOUILLAUD (Ismael), né à Loudun le 28 septembre 1605, voyagea en Italie, en Allemagne, en Pologne et au Levant, comme agent du roi Casimir, et cultiva la théologie, l'histoire sacrée et profane, les mathématiques, et particulièrement l'astronomie. Il trouva à la bibliothèque royale des observations astronomiques peu connues, qu'il compara avec celles des anciens, pour en déduire les moyens mouvements. Ces observations sont des conjonctions de planètes, des occultations présumées, qui pouvaient avoir encore quelque mérite au temps de Boulliau; mais qui en auraient bien peu aujourd'hui, quoique faites vers l'an 500 de notre ère; c'est-à-dire dans un temps dont il ne nous est rien resté, et qui tient le milieu entre les Grecs et les Arabes. « Il fut peut-être le premier, dit » Bailly, qui fit usage de l'astronomie » étrangère et asiatique, et qui fit con» naître les tables des anciens Perses » et leur exactitude. » Il ne faut pourtant pas que ce mot *anciens* nous induise en erreur; l'époque de ces tables est l'an 509 des Arabes, ou l'an 1115 de notre ère. Il abandonna la religion protestante, dans laquelle ses parents l'avaient élevé, se fit catholique romain, et mourut le 25 novembre 1694, dans l'abbaye St.-Victor, à Paris, où il s'était retiré. Boulliau était en correspondance avec les gens de lettres les plus célèbres de son temps. On conserve, à la Bibliothèque impériale de Paris, 3 vol. in-4°. de lettres qui lui furent adressées, de 1660 à 1673, par Desnoyers, secrétaire des commandements de Marie de Gonzague, reine de Pologne. C'est à Mercier de St.-Léger que l'on doit ces manuscrits, qu'il avait découverts dans un voyage à Lyon. Les ouvrages de Boulliau sont : I. *De naturâ lucis*, 1638, in-8°., on y trouve cette idée singulière, que la lumière est moyenne proportionnelle entre les substances corporelles et les substances incorporelles; II. *Philolaüs, seu de vero systemate mundi*, 1639, in-4°.; III. *Theonis Smyrnæi mathematica*, 1644, in-4°., grec et latin. La version latine et les notes sont de Boulliau. IV. *Astronomia philolaïca*, 1645, in-folio. Il y donne l'histoire abrégée de l'origine et des progrès de l'astronomie. Quoiqu'il y professe un grand respect pour Képler, il se permet cependant d'attaquer ces fameuses lois dont il paraît n'avoir nullement senti la beauté; il n'admet que la première; il cherche continuellement à réfuter

la seconde ; il ne daigne pas parler de la troisième ; et même, quoiqu'il admette l'ellipticité des orbites, il dénature l'idée de Képler, en plaçant le centre des moyens mouvements dans l'axe d'un cône oblique, où se trouve aussi le foyer supérieur de l'ellipse. Il explique l'inégalité des mouvements par les cercles inégaux et parallèles à la base du cône, que l'ellipse traverse successivement. Les planètes, en temps égaux, décrivent sur ces cercles des arcs égaux, c'est-à-dire d'un même nombre de degrés ; mais ces arcs, vus du soleil qui est au premier foyer de l'ellipse, paraissent inégaux. Il veut que la cause du mouvement curviligne de la planète réside dans la planète même et non dans le soleil. Il a grande raison contre Képler, quand il lui reproche d'avoir fait décroître l'action du soleil dans la simple raison de la distance, et non dans la raison des carrés ; mais il se trompe lorsqu'il s'imagine que la force du soleil, attractive quand la planète est dans son aphélie, doit se changer en force répulsive, quand elle est dans son périhélie. Il blâme encore Képler d'être allé chercher dans la physique, des explications qu'il devait tirer de la seule géométrie, et d'avoir ainsi *laissé la lumière pour les ténèbres*. Au reste, il n'est que trop vrai que les lois de Képler n'ont été conçues ni appréciées par les astronomes que depuis le temps où Newton les a démontrées comme des conséquences nécessaires du principe de la gravitation universelle. Boulliau ne juge pas plus sainement la solution ingénieuse que Képler a donnée du problème qui porte encore son nom : il en trouve le calcul embarrassé ; mais celui qu'il veut y substituer est beaucoup moins exact. La solution de Boulliau fut attaquée par Seth Ward. Boulliau convient ingénuement de sa méprise dans l'ouvrage suivant : V. *Astronomiæ philolaicæ fundamenta explicata*, 1657, in-4°. ; la manière dont il y corrige sa méprise rend le calcul plus difficile, sans le rendre beaucoup meilleur. Ces deux ouvrages, s'ils avaient trouvé plus de partisans sincères, eussent fait rétrograder la science. On y voit cependant des constructions ingénieuses et des preuves d'un travail immense ; il y donne de nombreuses recherches sur les mouvements de la lune. Voulant expliquer la seconde inégalité, qui est la plus belle découverte de Ptolémée, il en donne pour raison un déplacement du foyer de l'ellipse lunaire qui n'est pas fixe au centre de la terre ; de-là le nom d'*évection* ou de *déplacement* qu'il donne, et qui est resté à cette inégalité. Malgré tant de travaux, il eut le chagrin de voir que ses tables lunaires, à peine achevées, représentaient fort mal l'éclipse solaire du 21 août 1645 ; ses tables des planètes n'eurent pas une meilleure fortune, et les astronomes préférèrent les Tables Rudolphines de Képler. Boulliau était un savant très estimable, égaré malheureusement par un faux esprit de système : on lui doit cependant des éloges pour la constance avec laquelle il a défendu le mouvement de la terre, qui avait encore de nombreux adversaires, même parmi les astronomes. VI. *De lineis spiralibus demonstrationes*, 1657, in-4°. ; VII. *Ad astronomos monita duo*, 1667, où il explique le changement de lumière observé dans quelques étoiles, par une révolution sur leur axe, qui nous montre successivement des parties obscures ou lumineuses : c'est la seule explication raisonnable qu'on ait encore donnée de ce phénomène. VIII. *Ptolomæi tractatus de ju-*

dicandi facultate, et animi principatu, 1667, in-4°., grec et latin. La version latine et les notes sont de Boulliau; IX. *Manilii astronomicon*, 1655, in-4°.; X. *Diatriba de S. Benigno*, 1657, in-4°., et dans le 4e. volume des *Mémoires* de Desmolets. Il y établit que l'époque de la vie et de la mort de S. Benigne est très incertaine, et qu'il n'a pu être envoyé dans les Gaules par S. Polycarpe. XI. *Opus novum ad arithmeticam infinitorum*, 1682, in-folio; XII. *Pro ecclesiis Lusitanicis ad clerum gallicanum libri duo*; et *Dissertatio de populis fundis*, Argyropolis (Strasbourg), 1656, in-8°., imprimés par les soins de Portner. Les deux Dissertations en faveur des églises de Portugal avaient été composées en 1649 et 1651, à l'occasion des différends survenus entre la cour de Rome et Jean IV, roi de Portugal. L'auteur pense que ce souverain, ayant vainement demandé, pendant huit ans, à Urbain VIII et Innocent X les bulles pour les évêques qu'il avait nommés, il put les faire sacrer par les métropolitains. Boulliau ne retira de ces deux ouvrages d'autre fruit que de les voir condamner par le Saint-Office. Le traité *De populis fundis* a été réimprimé à Dijon en 1656, in-8°., avec les ouvrages de Nicolas Rigault et de Henri de Valois sur la même matière. Le but de l'auteur est d'y prouver, contre Rigault, que, pour devenir *populus fundus* chez les Romains, il fallait qu'un peuple renonçât à ses lois. XIII. L'édition grecque et latine, avec des notes de l'*Histoire byzantine* de Ducas, 1649, in-fol.; XIV. *Catalogus Bibliothecæ thuanæ*, 1679, 2 vol. in-8°. P. et J. Dupuy l'avaient d'abord disposé par ordre alphabétique, Boulliau le rangea par ordre de matières. Ce fut le P. Quesnel qui le publia. XV. L'*Éloge de Jacques Dupuy*, dans les *Acta litteraria* de Struvius; XVI. *Deux lettres sur la mort de Gassendi*, imprimées dans un recueil intitulé : *Lessus mortualis*. Le P. Nicéron, et le *Journal des Savants*, disent qu'il avait fait, sur la Pâque des juifs, un ouvrage qui n'a point été imprimé. On trouve, dans le 77e. vol. des manuscrits de Dupuy, des *Observations* de Boulliau *sur le temps de la mort du roi Dagobert*. Ses deux Discours, l'un *sur la Réformation des quatre ordres mendiants et la réduction de leurs couvents à un certain nombre*, et l'autre *sur la Nécessité de conserver les biens que possède l'Église, pour maintenir la religion catholique*, sont également demeurés manuscrits; le dernier surtout offre des rapprochemens curieux: ils sont tous deux dans le cabinet de M. Barbier, bibliothécaire du conseil d'état. — Le père de Boulliau, nommé comme lui *Ismaël*, était aussi astronome, et le fils rapporte de lui plusieurs observations dans son *Astronomie philolaïque*. D—L—E.

BOULLIER (David-Renaud), originaire d'Auvergne, naquit de parents protestants, à Utrecht, le 24 mars 1699. Nommé ministre de l'église d'Amsterdam, il signala son zèle contre les doctrines nouvelles, et les combattit, soit dans ses sermons, soit dans des écrits particuliers; mais ses talents ne répondaient pas à ses intentions; le défaut de correction, l'obscurité et la diffusion qui déparent ses ouvrages, en rendent la lecture pénible; aussi n'ont-ils guère été lus que des personnes de sa communion. Boullier, aimé pour la douceur de ses mœurs, passa d'Amsterdam à Londres, où il continua l'exercice de son ministère pendant plusieurs années; il y

mourut le 23 décembre 1759. On a de lui : I. *Essai philosophique sur l'ame des bêtes*, Amsterdam, 1737, 2 vol. in-12, la seule des productions de cet auteur qui soit encore estimée; II. *Lettres sur les vrais principes de la religion, où l'on examine le livre de la religion essentielle à l'homme*, 1741, 2 vol. in-12; III. *Recueil de sermons*, 1748, in-8°.; IV. *Court Examen de la thèse de l'abbé de Prades, et examen de son apologie*, 1753, in-12; V. *Lettres critiques sur les Lettres philosophiques de Voltaire*, 1754, in-12; VI. *Observationes miscellaneæ in librum Jobi*, Amsterdam, 1758, in-8°.; VII. *Pièces philosophiques et littéraires*, 1759, 2 vol. in-12. Il a traduit de l'anglais un traité de Berkeley (*Voy.* BERKELEY), et publié quelques ouvrages encore moins connus que ceux-ci. — Son fils, prédicateur français à Londres, puis à Amsterdam, mort à la Haye en 1797, est auteur d'un petit volume sur l'*Éloquence extérieure*, et de quelques *Sermons*. W—s.

BOULLONGNE (Bon), peintre français, et d'une famille qui s'est fait dans les arts un nom honorable. Louis de Boullongne, père de Bon Boullongne, mourut en 1674, âgé de 65 ans, peintre du roi, et membre de l'académie. Son fils naquit à Paris en 1649, fut élève de son père, et envoyé à Rome par Colbert, comme pensionnaire du roi. Il voyagea aussi en Lombardie, où il étudia particulièrement le Corrége et les Carraches. Pendant son séjour à Rome, il avait donné la préférence à deux peintres de la même école, le Dominiquin et le Guide. De retour en France, il fut admis à l'académie en 1677, et présenta pour tableau de réception le *Combat d'Hercule contre les Centaures*, que l'on voit aujourd'hui au musée Napoléon. Il travailla ensuite pour diverses maisons royales, à Versailles, Trianon, etc.; en 1702, il peignit à fresque, aux Invalides, la chapelle de St.-Jérôme, et ensuite celle de St.-Ambroise; ce que Poerson n'avait pu faire d'une manière satisfaisante. Boullongne fut nommé professeur à l'académie, et mourut à Paris le 16 mai 1717, âgé de soixante-huit ans. Bon Boullongne dessinait bien, et avait un coloris vigoureux. Il réussissait également dans l'histoire et dans le portrait, et possédait à un très haut degré le talent de contrefaire certains maîtres, dans ces sortes de tableaux que, d'après les Italiens, nous avons nommés *pastiches*. Un amateur le consulta un jour au sujet d'un tableau attribué au Poussin. Il n'y avait que la modicité du prix pour lequel on le lui offrait qui le fît hésiter à le regarder comme l'ouvrage de ce grand peintre : Bon Boullongne lui avoua que lui-même en était l'auteur. Ce peintre était très laborieux, et ne négligeait rien pour communiquer à ses élèves cet amour pour le travail. Il leur répétait fréquemment que « les paresseux sont des hommes morts. » Du reste, il avait pour eux beaucoup d'affection et aimait à leur être utile. Son caractère était vif, aimable, enjoué, plein de franchise; en un mot, propre à accroître l'estime que Bon Boullongne inspirait déjà par ses talents. — BOULLONGNE (Louis), frère du précédent, né en 1654, mort premier peintre du roi le 21 novembre 1733, a moins de réputation que son frère, quoiqu'il fût aussi très laborieux, et qu'on le compte parmi les bons artistes de l'école française. On regarde comme ses plus beaux tableaux ceux qu'il a faits pour la chapelle de Versailles, dans la tribune à gauche, surtout

l'Annonciation dans le tableau d'autel, et l'*Assomption* dans le petit dôme. D'autres citent, comme son chef-d'œuvre, sa *Présentation de Jésus-Christ au temple*, faite pour l'église de Notre-Dame, et qui a été magnifiquement gravée par P. Drevet. Rien de plus touchant que le tendre attachement qui unissait les deux frères; jusqu'au mariage du cadet, tout fut commun entre eux, logement, meubles, travaux, élèves même. A cette époque, ils durent se séparer; mais ils ne purent réussir à faire un partage, chacun reconnaissant que tout était à son frère; il fallut que le sort terminât ce combat de générosité: leur séparation n'altéra point cette touchante amitié. D—T.

BOULMIERS. *V.* DESBOULMIERS.

BOULOGNE. *Voy.* PRIMATICE.

BOULTER (HUGUES), prélat anglican, né à Londres, ou aux environs de cette ville, d'une famille riche et considérée, fut élevé à l'université d'Oxford, et admis comme boursier en même temps qu'Addison et le docteur Wilcox, ce qui fit appeler cette nomination l'*élection d'or*. En 1719, il accompagna en Hanôvre, en qualité de chapelain, le roi Georges Ier., qui le chargea d'enseigner la langue anglaise au prince Frédéric, et le nomma ensuite à l'évêché de Bristol. Environ cinq ans après, le ministère, alarmé sur la situation de l'Irlande, jeta les yeux sur lui, comme sur le seul homme capable, par ses talents et par sa modération, de ramener la tranquillité dans ce royaume, et engagea le roi à lui conférer l'archevêché d'Armagh. Boulter voulut s'y refuser, mais il fut obligé d'obéir à un ordre absolu de son souverain. Il disait souvent qu'il ferait à l'Irlande tout le bien qu'il pourrait, quand même on ne lui laisserait pas faire tout ce qu'il voudrait. Jamais, en effet, on ne fit un plus noble usage de l'autorité et de la fortune. Parmi les actes nombreux de bienfaisance et de charité qui honorent sa mémoire, nous ne citerons que les principaux. En 1729, ce fut lui qui prévint la famine et la peste qui menaçaient l'Irlande, en envoyant dans les provinces de grandes quantités de grains, et en nourrissant à ses dépens, jusqu'après la moisson, la foule des pauvres qui assiégeaient Dublin. Dans une circonstance semblable, entre 1740 et 1741, deux mille cinq cents personnes reçurent deux fois par jour, pendant plusieurs mois, des aliments qu'il leur faisait distribuer, en grande partie, à ses frais. Il fonda et dota des hospices à Drogheda et à Armagh, pour y recevoir les veuves des pauvres ecclésiastiques, et fit instruire dans les universités les enfants de plusieurs d'entre eux. Tous les projets utiles à l'humanité dont il eut connaissance, furent toujours soutenus de son crédit et de ses moyens. Quoique très savant, il n'a point laissé de titres à la réputation littéraire: on n'a de lui que quelques sermons, et des lettres pastorales à son clergé, qui ont été imprimées à Oxford, 1769, 2 vol. in-8°.; mais les actions de sa vie font assez son éloge, et suffisent pour le recommander à la mémoire des hommes. Il mourut à Londres en 1742, et fut enterré dans l'abbaye de Westminster, où on lui a érigé un monument en marbre. S—D.

BOULTON (MATHIEU), célèbre mécanicien anglais, membre de la société royale de Londres, né à Birmingham, en 1728, de parents fortunés, qui possédaient une manufacture de quincaillerie. Après avoir perdu son père, en 1745, il se fit connaître par des moyens nouveaux et ingénieux d'employer l'acier; son établissement se

trouvant bientôt trop circonscrit à Birmingham, il dépensa 9000 liv. sterl. pour faire construire la fameuse manufacture de quincaillerie de Soho, près Birmingham, sur un terrain où, au lieu d'un petit moulin et de quelques obscures demeures, on voit maintenant d'immenses bâtiments et une nombreuse population. Tous les beaux appartements de l'Angleterre sont décorés par des vases, des candelabres, etc., exécutés à Soho. Boulton, voulant encore donner de l'extension à son établissement, fit élever, en 1767, une machine à feu ou à vapeur, qui est devenue un des chefs-d'œuvre du génie de l'homme, depuis que M. Watt y a fait de grandes améliorations, dont le résultat le plus important est l'économie des trois quarts du combustible. Ces deux associés construisirent plusieurs autres machines à vapeur, et les succès qu'ils obtinrent les encouragèrent, en 1788, à appliquer cette machine à un moulin propre à la fabrication des médailles et de la monnaie. Leur procédé, adopté en Angleterre pour la monnaie de cuivre, paraît présenter de grands avantages. (Voy. *l'Essai sur les monnaies anciennes et modernes*, de M. Rochon de l'Institut.) Le moulin de Soho fait mouvoir huit machines particulières, qui estampent chacune, seulement à l'aide d'un enfant, depuis soixante-dix jusqu'à quatre-vingt-dix pièces en une minute. La compagnie de Sierra-Léone, celle des Indes, et MM. Monneron ont fait fabriquer à Soho des pièces d'argent et des pièces de cuivre. Boulton fit passer à Pétersbourg tous les objets nécessaires pour élever deux ateliers de monnaie. Paul Ier., à qui il avait envoyé plusieurs produits curieux de sa manufacture, lui écrivit une lettre de remercîment, et lui fit présent d'une magnifique collection de minéraux de la Sibérie, et d'une collection de médailles et de monnaies modernes de la Russie. MM. Boulton, Watt et leurs fils établirent encore une fonderie à Smethwick, près Soho, où sont coulés les ferrements dont se composent les machines à vapeur, qui se multiplient ainsi elles-mêmes. On trouvera une description des différentes machines à vapeur, dont la première idée paraît avoir été donnée par le marquis de Worcester, en 1663, sous Charles II, 1°. dans l'*Encycl. britan. d'Edimbourg*, 1810, in-4°., t. XIX; 2°. dans la *Biblioth. brit. de Genève*, t. X, sciences et arts, et principalemen dans l'*Architecture hydraulique* de M. Prony, où l'on trouve la description des pompes à feu. La dernière invention de Boulton est la machine perfectionnée de Whitehurst, pour élever l'eau et les autres fluides. On peut en voir la description dans les 5e. et 6e. vol. du *Monthly Mag.*, et dans le 9e. du *Repertory of Arts*. Cet homme, si utile à son pays, mourut en août 1809. Six cents ouvriers qui reçurent une médaille d'argent, frappée dans cette circonstance, accompagnèrent son convoi. B—R j^e^.

BOUMA (Dominique-Acronius de), fut nommé, en 1647, professeur d'éloquence et d'histoire politique dans l'université de Franeker. Il mourut le 15 mars 1656. Son principal écrit est intitulé : *Historia civitatis*, Franeker, 1651, in-12. C'est un livre de politique, et non pas, comme le croit Foppens, une description de la ville de Franeker. Acronius de Bouma était fils de Jean Acronius, professeur de théologie à Franeker, mort au mois de septembre de 1627. Jean Acronius, dont Bayle a parlé comme d'un *esprit inquiet et séditieux*, est auteur des ouvrages suivants : *Syntagma theologiæ*, Groningue,

1605, in-4°.; *Elenchus orthodoxus pseudo-religionis romano-catholicæ*, Deventr., 1615, in-4°.; *Problema theologic., de nomine Elohim.* Gron., 1616; *Probuleuma de studio theologiæ recte privatim instituendo*, etc. Vriemoet, dans son *Histoire de l'Université de Franeker* a défendu Acronius contre les attaques de Bayle.

B—ss.

BOUNYN (GABRIEL), né à Châteauroux, dans le 16e. siècle, acheva ses études à Paris ; où il se fit recevoir avocat ; il revint ensuite dans sa patrie, où il obtint la place de bailli. Le duc d'Alençon le nomma son conseiller, maître des requêtes. C'est tout ce qu'on sait de cet auteur. Beauchamps (*Rech. sur les Th. de Fr.*) semble croire qu'il vivait encore en 1604. Suivant Lacroix du Maine, il avait fait imprimer, dès 1554, chez Vascosan, la traduction des *Économies d'Aristote*. Il donna, en 1561, la *Soltane*, tragédie, Paris, in-4°. Les auteurs de l'*Hist. du Th. franç.* remarquent que cette pièce est la première qui ait été puisée dans l'histoire turke, et que la mort de Mustapha, fils de Soliman, qui en fait le sujet, était un événement dont les principaux acteurs vivaient encore. A la suite de cette tragédie, on trouve une pastorale à quatre personnages. On a encore de Bounyn : I. une *Ode sur la Médée de Jean de la Péruse* (*Voyez* PÉRUSÉ) ; II. les *Joies et Allégresses pour le bienveignement et entrée du prince François, fils de France et frère unique du roi, en sa ville de Bourges*, Paris, 1576, in-4°.; III. *Tragédie sur la défaite de la Piaffe et la Picquorée, et bannissement de Mars, à l'introd. de paix et sainte justice*, Paris, 1579, in-4°., pièce indiquée par Duverdier, mais si rare que Goujet n'a pu se la procurer ; IV. *Satyre au roi contre les républicains, avec l'Alectriomachie, ou Joutte des coqs, et autres Poésies françaises et latines*, Paris, 1586, in-8°. Toutes les productions de cet auteur, dit un critique, respirent le patriotisme, et c'est là leur principal mérite. W—s.

BOUQUET (DOM MARTIN), né à Amiens, le 6 juin 1685, entra fort jeune dans l'ordre de St.-Benoît. Il fut bibliothécaire de l'abbaye St.-Germain-des-Prés ; mais il se démit de cette charge pour se livrer au travail. Après avoir concouru à l'impression de plusieurs ouvrages de B. de Montfaucon, il se proposa de donner une nouvelle édition de Flavius Josèphe. Il collationna les manuscrits, s'appliqua à rétablir le texte de cet auteur, et son ouvrage était fort avancé, quand il apprit qu'Havercamp (Sigebert) s'occupait du même travail. Bouquet lui envoya alors le fruit de toutes ses recherches, et ces matériaux ont servi à l'édition de Fl. Josèphe, donnée par Havercamp, à Amsterdam, 1726, 2 vol. in-fol. Cependant, on s'occupait depuis long-temps du projet conçu par Colbert, en 1676, d'une nouvelle collection des historiens des Gaules et de la France. (*V.* PITHOU et DUCHESNE). A la mort de ce ministre, Letellier, archevêque de Reims, voulut faire exécuter ce projet ; il fit prier Mabillon de s'en charger. Ce savant religieux refusa ce travail, qu'il regardait comme au-dessus de ses forces. D'Aguesseau, devenu chancelier, s'occupa de cette entreprise, et la confia au P. Lelong. La mort de cet oratorien, arrivée en 1721, en suspendit encore l'exécution. Ce fut alors que D. Denys de Ste.-Marthe, supérieur-général de la congrégation de St.-Maur, proposa de charger ses religieux d'un travail qu'on pouvait regarder comme abandonné, et il jeta les yeux sur D. Bouquet pour

Tom. V. pag. 345.

HIST. DE FRANCE.

BOURBON.

Vitien pinx.t Landon direx.t

l'exécution. Ce religieux publia en 1738 les deux premiers volumes de cette collection, sous le titre de *Rerum Gallicarum et Francicarum scriptores* (ou *Recueil des historiens des Gaules et de la France*). Il donna successivement six autres volumes. Il mourut à Paris, dans le monastère des Blancs-Manteaux, le 6 avril 1754. Dom Maur d'Antine fut le premier collaborateur que s'adjoignit Bouquet (*Voy.* DANTINE). J.-B. Haudiquier, né à Eu (mort le 11 février 1775), qu'il s'était adjoint pour les derniers volumes, publia, avec Charles Haudiquier, son frère, les tomes 9e. et 10e. Ces deux religieux avaient déjà fait imprimer plus de 400 pages du 11e. tome, lorsqu'ils laissèrent le soin de le continuer à D. Poirier, à D. Précieux et à Étienne Housseau (mort le 5 octobre 1763). Poirier et Précieux publièrent ce 11e. volume en 1767, puis quittèrent la congrégation en 1769. Le 12e. et le 13e. volume sont dus à D. Clément et à D. Brial. Ce dernier a publié seul les tomes 14e. et 15e. de cette importante collection. Elle commence par des extraits de ce que les auteurs grecs et romains ont écrit concernant les Gaules. Le 16e. volume, dont s'est chargé D. Brial, et dont une partie est déjà imprimée, viendra jusqu'au règne de Philippe Auguste exclusivement. A. B—T.

BOUQUET (PIERRE), neveu du précédent, et avocat, mort le 2 avril 1781, a publié : I. *le Droit public de France éclairci par les monuments de l'antiquité*, tom. Ier., 1756, in-4°. La suite n'a pas paru. II. *Notice des titres et des textes justificatifs de la possession de nos rois de nommer aux évêchés et aux abbayes de leurs états*, 1764, in-4°.; III. *Lettres provinciales, ou Examen impartial de l'origine, de la constitution et des révolutions de la monarchie française*, 1772, 2 vol. in-8°.; IV. *Mémoire historique sur la topographie de Paris*, 1772, in-4°.; V. *Tableau historique, généalogique et chronologique des trois cours souveraines de France*, 1772, in-8°. A B—T.

BOURBON (ROBERT DE FRANCE, comte de Clermont, seigneur DE), 6e. fils de S. Louis et de Marguerite de Provence, est la tige de la famille de ce nom, qui monta sur le trône de France en la personne de Henri IV, et qui a régné en Espagne, à Naples et à Parme. Robert, né en 1256, mort le 7 février 1318, épousa Béatrix de Bourgogne, fille d'Agnès, héritière de Bourbon : ce grand fief n'était dans l'origine qu'une baronie, qui fut érigée en duché-pairie, l'an 1327, en faveur de Louis, fils aîné de Robert de France. F—E.

BOURBON (CHARLES, DUC DE), si célèbre sous le nom de *connétable de Bourbon*, était fils de Gilbert, comte de Montpensier, et de Claire de Gonzague. Né en 1489, il reçut de François Ier. l'épée de connétable, n'étant alors que dans sa 26e. année; mais il s'était déjà fait remarquer par sa valeur, à une époque si féconde en guerriers illustres. Toujours au poste le plus dangereux, il bravait la mort avec un sang-froid qui excitait l'admiration de ses compagnons d'armes; à la bataille de Marignan, il porta la valeur jusqu'à l'imprudence, et ne dut son salut qu'aux efforts qu'on fit pour le dégager. Nommé vice-roi du Milanais, il gagna tous les cœurs par ses manières affables et la franchise de son caractère. Rien ne manquait à son bonheur et à sa gloire, lorsqu'une injustice que son roi devait lui épargner, l'enleva à la France et à ses devoirs, et mit la maison de Bourbon dans

une défaveur qui se prolongea jusqu'aux derniers jours du règne de Henri III. Soit que la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier., eût pris pour le jeune connétable l'amour que lui reprochent quelques historiens, et qu'elle n'ait pu supporter de s'en voir dédaignée; soit qu'elle fût simplement guidée par l'avarice, elle fit valoir juridiquement les droits qu'elle prétendait avoir sur les domaines de Charles de Bourbon, et gagna son procès : c'était revenir contre une donation formelle de Louis XII, et attaquer une des plus belles actions de ce monarque. Le connétable, trop fier pour se voir dépouillé de ses biens par la mère d'un roi qu'il avait jusqu'alors servi avec zèle, prêta l'oreille aux propositions qui lui furent faites par Charles-Quint et par le roi d'Angleterre. Les avantages qu'on lui promit étaient dignes de toute son ambition; cependant, effrayé lui-même du terrible parti qu'il allait prendre, il hésita assez longtemps pour que François Ier. eût des soupçons du traité qu'il venait de conclure avec l'étranger. Une explication franche pouvait conserver à la France un héros, et au roi un serviteur fidèle. Le sort en disposa autrement; et Bourbon s'échappa, tandis qu'un de ses gentilshommes voyageait lentement en litière sous son nom et sous ses habits. Il éprouva le sort réservé aux transfuges; accueilli tant qu'on le crut nécessaire, ménagé pour lui ôter le désir de revenir sur ses pas, exposé aux dédains des grands d'Espagne, aux jalousies des généraux de Charles-Quint, sans parti dans une cour étrangère, il ne lui resta que sa valeur et des regrets; mais cette valeur suffit pour lui donner une armée, et contraindre l'empereur à le traiter toujours avec considération. Il était déjà hors de France lorsque François Ier. lui fit redemander l'épée de connétable, et l'ordre dont il était décoré; sa réponse annonce tout le ressentiment de son ame : « Quant à l'épée » de connétable, le roi me l'a ôtée à » Valenciennes, lorsqu'il confia à M. » d'Alençon l'avant-garde qui m'appartenait; pour ce qui est de l'ordre, » je l'ai laissé à Chantelles, derrière » mon chevet. » Sa fuite seule fut déjà un malheur pour la France; car elle arrêta François Ier. prêt à passer en Italie; il y envoya l'amiral Bonnivet, qui n'y éprouva que des défaites; son arrière-garde fut battue par le connétable. Nommé général des troupes de l'empereur, Bourbon forma le siége de Marseille, qu'il fut obligé de lever; mais il eut le malheur de contribuer au gain de la bataille de Pavie. Lorsqu'il apprit que son roi prisonnier était transporté à Madrid, il s'empressa de s'y rendre, non, comme l'ont dit quelques historiens, dans l'espoir d'être utile à François Ier.; mais pour ne pas être oublié dans le traité qu'il croyait devoir se conclure promptement, et qui fut si long-temps différé, par des procédés que la postérité reprochera éternellement à Charles-Quint. Ce fut dans cette circonstance que le connétable apprit qu'il ne devait pas compter sur la parole que lui avait donnée l'empereur, de lui faire épouser sa sœur. Obligé de dissimuler son dépit, il retourna dans le Milanais, maintint l'Italie dans la terreur de ses armes, et acquit sur les troupes qu'il commandait un ascendant qui le rendit suspect au cabinet de Madrid. On le laissa manquer d'argent, soit qu'il fût en effet impossible de lui en envoyer, soit qu'on ne trouvât pas de plus sûr moyen d'affaiblir une armée qui le mettait à même de traiter avantageusement avec son roi, et de se faire craindre de l'empereur. Voyant ses

soldats prêts à se débander, n'ayant rien à leur offrir pour les retenir sous ses drapeaux, il les conduisit au siége de Rome, dont il leur promit le pillage. Comme il montait le premier à la brèche, il fut frappé d'un coup mortel, le 6 mai 1527, et expira à l'âge de trente-huit ans, sans laisser de postérité. Rome n'en fut pas moins prise et livrée à des horreurs dont les détails font frémir; les soldats allemands, luthériens pour la plupart, crurent venger leur religion en exerçant sur les catholiques des violences effroyables, et en profanant les choses saintes. On a cru que le connétable, mécontent de Charles-Quint, avait le projet de s'emparer de Rome et du royaume de Naples, et de s'y déclarer indépendant, projet qui n'était point au-dessus de son courage, et que les circonstances pouvaient seconder. Son corps fut transporté à Gaëte, où ses troupes lui élevèrent un magnifique tombeau, qui depuis a été détruit. Ainsi finit un homme auquel la nature n'avait refusé aucune des qualités qui font les héros. Sa franchise, sa gaîté, sa bonhomie, le faisaient adorer de ses soldats, et l'on mettra toujours au nombre des traits qui le distinguent, l'art avec lequel il sut former une armée de vagabonds qui n'avaient de commun entre eux qu'un entier dévouement à leur chef. La fierté de son caractère rendit tant de qualités fatales à sa patrie, à lui-même et à sa famille. On assure que, dans un temps où il était loin de prévoir qu'il s'armerait contre la France, il aimait à citer la réponse d'un gentilhomme gascon, à qui Charles VII demandait si quelque chose pourrait le détacher de son service: « Non, sire, pas même l'offre de trois » royaumes comme le vôtre; mais oui » bien un affront. » Cette fierté que le connétable nourrissait, ce désir de vengeance qu'il entretenait en lui-même dans un temps où il n'avait pas lieu de se plaindre de la cour, ne servirent qu'à sa perte, et tournèrent à sa honte toutes les qualités qu'il avait reçues de la nature. Tant qu'il combattit pour la France, il fut un héros; quand il eut tourné ses armes contre son pays, il tomba dans la classe de ces aventuriers célèbres dont la valeur étonne, sans inspirer la moindre estime. Le vertueux Bayard ne lui fit que trop sentir cette cruelle vérité, lorsque, blessé mortellement au passage de la rivière de la Sésia, il vit le connétable de Bourbon s'approcher de lui, et s'attendrir en le considérant: « Ce n'est » pas moi qu'il faut plaindre, lui dit-» il en expirant, mais vous qui com-» battez contre votre roi et contre votre » patrie. » La vie du connétable de Bourbon, écrite par son secrétaire, Gilbert de Marillac, baron de Paissac et de Saint-Genest, a été insérée dans le recueil publié par Ant. de Laval, sous ce titre: *Desseins des professions nobles et publiques*, Paris, 1605-1613, in-4°. On y trouve aussi le procès du connétable contre la duchesse d'Angoulême. Le procès criminel contre le même a été publié par Dupuy, dans ses *Traités concernant l'histoire de France, de la condamnation des Templiers*, etc., Paris, 1654, in-4°. Le comte de Guibert a composé une tragédie en cinq actes, intitulée *le Connétable de Bourbon;* elle fut imprimée en 1785, in-8°., à cinquante exemplaires seulement (*V.* Guibert.) F—E.

BOURBON (Antoine de). *Voyez* Antoine.

BOURBON (Charles de), fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, cardinal, archevêque de Rouen et légat d'Avignon, a prêté, sans

le vouloir, son nom à la faction qui voulait fermer le chemin du trône à Henri IV. La maison de Bourbon n'avait pas de plus grands ennemis que les Guise ; mais Catherine de Médicis, à force de brouiller tous les partis, avait si bien confondu les intérêts les plus opposés, que Henri III, après avoir fait assassiner le duc de Guise et le cardinal son frère, crut devoir s'assurer de la personne du cardinal de Bourbon, qui fut d'abord enfermé à Tours. Après la mort de Henri III, le duc de Mayenne, chef de la ligue, fit reconnaître le cardinal de Bourbon roi de France, sous le nom de *Charles X*. Le parlement de Paris rendit, le 5 mars 1590, un arrêt imprimé la même année, in-8°., *pour reconnaître Charles X pour vrai et légitime roi de France*. Il parut, dans le temps, plusieurs écrits pour l'établissement ou la défense des prétendus droits du cardinal à la couronne ; le plus connu est celui qui a pour titre : *Sommaire des raisons qui ont mu les Français à reconnaître Charles X*, 1589, in-8°. Il était alors prisonnier à Fontenai, en Poitou, et rien n'était plus favorable à Mayenne que de reconnaître un monarque qui n'était pas même assez libre pour le désavouer. Le cardinal n'avait point d'ambition, et ne se faisait aucune illusion sur les projets de ceux qui ne le proclamaient que pour enlever avec plus de facilité la couronne à ses neveux ; car déranger l'ordre de la succession au trône, était un premier pas fait pour y appeler une famille nouvelle. Il fit passer à Henri IV une lettre dans laquelle il le reconnaissait pour son roi légitime ; mais, comme il n'avait aucun moyen de faire connaître publiquement sa pensée, et que d'ailleurs il n'était pas prudent de pousser à bout le duc de Mayenne, dans un moment où il opposait le nom de *Bourbon* aux prétentions du cabinet de Madrid, les véritables royalistes tournèrent le cardinal en ridicule, surtout lorsqu'on émit de la monnaie frappée en son nom. Il fut question d'obtenir une dispense du pape, pour que le cardinal, qui avait soixante-six ans, épousât la veuve du duc de Guise ; ce projet fut abandonné, parce qu'il n'était réellement dans les intérêts d'aucune faction, le duc de Mayenne n'étant pas d'humeur à se sacrifier pour les enfants de son frère, qui seuls auraient pu un jour profiter de cette alliance. Le cardinal de Bourbon, toujours prisonnier, mourut de la gravelle à Fontenai, le 9 mai 1590, âgé de soixante-sept ans. L'année même de l'abjuration de Henri IV, 1594, le parlement fit rayer le nom de Charles X de tous les actes où il se trouvait. — Un autre Charles de Bourbon, neveu du précédent, connu sous le nom de *cardinal de Vendôme*, et, après la mort de son oncle, sous celui de *cardinal de Bourbon*, eut en effet l'ambition de monter sur le trône, et se crut chef du parti qui ne voulait reconnaître Henri IV qu'à condition qu'il rentrerait dans le sein de l'Église. C'était un homme peu dangereux par lui-même ; mais dont pouvaient se servir des factieux habiles ; aussi Henri IV veillait-il sur ce parti, formé au milieu de sa cour, sans paraître cependant lui accorder une grande importance. Le cardinal de Bourbon crut un moment qu'il allait être proclamé roi ; l'entreprise, méditée en sa faveur, était si mal conduite, qu'elle fut découverte, et par cela même à jamais rompue : il en tomba malade de chagrin. Henri IV alla lui rendre visite, et borna sa vengeance à lui dire, « Mon » cousin, prenez bon courage ; il est » vrai que vous n'êtes pas encore roi ;

» mais le serez possible après moi. » Charles de Bourbon mourut le 30 juillet 1594; sa vie a été donnée par D. Dubreuil, 1612, in-4°. F—E.

BOURBON-CONDÉ (Louis, duc de), fils de Henri-Jules, prince de Condé, et d'Anne de Bavière, né en 1668, grand-maître de France, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de Bourgogne et de Bresse, fit preuve de cette valeur héréditaire dans les princes de son nom, et célèbre dans l'histoire, même avant que le grand Condé, son aïeul, eût mérité d'être placé au rang des plus grands capitaines; mais il n'eut jamais de commandement en chef. Il se trouva au siége de Philisbourg, sous les ordres du grand-dauphin, suivit le roi en 1669 à celui de Mons, et, en 1692, à celui de Namur. Il se signala aux batailles de Steinkerque et de Nerwinde, fit la campagne de Flandre en 1694, et mourut subitement à Paris, le 4 mars 1710, dans sa 42e. année. F—E.

BOURBON (Louis-Henri, duc de) et d'Enguien, fils du précédent, né à Versailles en 1692, fut nommé chef du conseil de régence pendant la minorité de Louis XV, surintendant de l'éducation de ce monarque, et devint premier ministre après la mort du duc d'Orléans, arrivée le 2 décembre 1723. On le désigne ordinairement par le titre de *M. le Duc*. Il avait servi avec distinction dans les dernières guerres que fit Louis XIV; mais, quoiqu'il fût généreux, affable, ami et protecteur des lettres, il ne laissait entrevoir aucun des talents nécessaires pour gouverner, et il ne dut qu'à sa naissance le rang de premier ministre. La marquise de Prie, sa maîtresse, femme intrigante, sans dignité, pensionnée par l'Angleterre, comme l'avait été le cardinal Dubois, se croyait capable de tout conduire, parce qu'elle se mêlait de tout, et ne se doutait pas qu'elle était elle-même menée par Pâris du Verney, assisté de ses trois frères. Ces Pâris, qui avaient fait une fortune considérable dans les vivres, étaient hors d'état d'embrasser le système des finances d'un royaume dont les ressources sont inépuisables, quand il est bien administré; ainsi, la France se trouva soumise aux caprices d'une femme dont l'arrogance surpassait encore la beauté, et aux calculs de financiers étrangers à tous les principes d'une bonne administration. La marquise affectait de paraître insensible aux satires publiées contre elle, et se moquait publiquement des remontrances faites par les parlements, les jetant au feu, sous prétexte qu'elles sentaient le style de province; de son côté, Pâris du Verney inventait de nouveaux impôts, et croyait pouvoir y soumettre les biens des nobles et de l'Église, dans un temps où la noblesse et le clergé pouvaient encore se défendre. Toute la cour se réunit pour blâmer le ministère de M. le Duc: c'était le moment qu'attendait le cardinal de Fleury, qui, de précepteur de Louis XV, était devenu son guide, et l'unique objet de sa confiance; il fit exiler le duc de Bourbon à Chantilly en 1726, et prit lui-même les rênes de l'état. Le court ministère de M. le Duc a été marqué par le mariage de Louis XV avec la fille de Stanislas, roi détrôné de Pologne. Louis XV devait épouser l'infante d'Espagne, qu'on avait fait venir à Paris pour l'élever dans les mœurs françaises; mais elle n'avait que huit ans, le roi en avait quinze, et une maladie qui mit ses jours en danger fit sentir combien il était impolitique de trop attendre pour lui donner une compagne. On assure que M. le Duc

avait le projet de lui faire épouser sa sœur, Mlle. de Vermandois, élevée avec soin dans un couvent loin de la capitale; mais que la marquise de Prie, ayant été la voir, fut effrayée de l'idée de se donner une reine qui avait trop de vertus pour ne pas la mépriser. Si l'anecdote est vraie, M. le Duc perdit, par la faute de sa maîtresse, une belle occasion d'assurer son crédit contre les cabales de ses ennemis, et la marquise n'y gagna rien, puisque son rôle politique finit avec la disgrâce de son amant. Il la supporta avec beaucoup de dignité, et mourut à Chantilly le 27 janvier 1740, à l'âge de quarante-huit ans, aimé et estimé de tous ceux qui étaient admis dans son intimité. La faiblesse de caractère, qui lui avait nui lorsqu'il était chargé d'un grand pouvoir, ne parut plus qu'une qualité aimable dans un prince réduit à la vie privée. F—E.

BOURBON (Nicolas), l'ancien, né à Vandeuvre, près de Bar-sur-Aube, en 1503, d'un maître de forges, se rendit si habile dans les belles-lettres, et surtout dans la langue grecque, que Marguerite, reine de Navarre, lui confia l'éducation de Jeanne d'Albret, sa fille, mère d'Henri IV. Après quelques années de séjour à la cour, Bourbon, qui en était dégoûté, se retira à Cande, petite ville sur les confins de l'Anjou et de la Touraine, où il avait un bénéfice, et il y mourut après l'année 1550. Il s'était adonné à la poésie latine. Érasme, Paul Jove, Ste.-Marthe faisaient cas de ses vers; Lancelot en a inséré quelques-uns dans son *Epigrammatum delectus*; Scaliger, au contraire, l'appelle un poète de nul nom et de nulle considération. On a de Bourbon: I. *Nugæ*, Paris, Vascosan, 1533, in-8°. Les éditions de Lyon, Gryphe, 1538, in-8°., et Bâle, 1540, in-8°., beaucoup plus amples, et divisées en huit livres, portent le titre de *Nugarum libri octo*. Le titre de *Nugæ* (Bagatelles), que Bourbon donna à son livre, lui attira cette épigramme de Joachim du Bellay:

Paule, tuum inscribis Nugarum nomine librum;
In toto libro nil melius titulo.

Bourbon, dans ses œuvres nouvelles,
Ne montre pas un grand talent;
Mais, en les nommant *Bagatelles*,
Il fait preuve de jugement.

Dans les trois éditions que nous avons citées, on trouve le poëme de la Forge, *Ferraria*, qui offre quelques détails curieux sur les travaux des forgerons: l'auteur, dit Baillet, le composa à l'âge de quatorze ans, pour faire honneur à la profession de son père. II. *Pædologia, sive de puerorum moribus libellus*, Lyon, 1536, in-4°. Ce sont des distiques moraux que Jean des Caures d'Amiens jugea si beaux et si utiles à la jeunesse, qu'il les enrichit d'un commentaire, qu'il fit imprimer avec le texte, Paris, 1571. III. Une pièce de vers à la tête de la traduction française du *Courtisan* de Balthazar Castiglione, 1538, in-8°; IV. *Tabellæ elementariæ pueris ingenuis pernecessariæ*, Paris, 1539, in-8°., réimprimées à Lyon la même année. Ce sont de courts éléments de grammaire grecque et de grammaire latine, suivis de maximes pour les enfants, et d'autres pièces, dont quelques-unes sont extraites des *Nugæ*. V. *In Francisci Valesii regis obitum inque Henrici ejus filii regis adventum dialogus*, 1547, in-4°. Philippe Dubois donna une édition des poésies de Bourbon, *ad usum Delphini*, Paris, 1685, 2 vol. in-4°. Ce poète trouvait si belle la paraphrase des psaumes en vers latins par Buchanan, qu'il disait qu'il aimerait mieux l'avoir faite que d'être archevêque de Paris. A. B—T.

BOURBON (Nicolas), dit *le jeune*, petit-neveu du précédent, naquit en 1574 à Vandeuvre, fit ses études à Paris sous Passerat, et devint successivement professeur de rhétorique dans les colléges de Calvi, des Grassins et d'Harcourt. Le parlement ayant supprimé le droit du *landy*, que les régents levaient sur leurs écoliers, Bourbon exhala sa bile contre les magistrats, dans une satire intitulée : *Indignatio Valeriana*, par allusion à celle du grammairien Valerius Cato, qui porte le même titre. Il en fut puni par quelques mois de prison. Le cardinal du Perron, pour le récompenser de sa belle imprécation contre les assassins de Henri IV, le nomma, en sa qualité de grand aumônier, professeur de grec au collége royal, emploi qu'il remplit avec distinction, depuis 1611 jusqu'en 1620 qu'il entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il disait plaisamment, à cette occasion, que, pour changer d'état, il n'avait eu besoin que de porter ses manchettes au collet. Trois ans après, il fut nommé chanoine de Langres. Pélisson prétend qu'il ne pouvait souffrir qu'on l'appelât *père*, dénomination adoptée par les disciples de Bérulle. Cependant Ménage le qualifie de *père Bourbon*, dans sa requête des dictionnaires; et Balzac, lui ayant adressé des vers, où il lui donnait la même qualification,

Et *pater* inter se Damon et alumnus Amyntas.

Bourbon s'en fit honneur dans sa réponse :

Annis florentem famâque salutat Amyntam
De novo Damon dictus honore *pater*.

Pélisson et le *Ménagiana* ont débité, sur son compte, beaucoup d'autres anecdotes qu'il serait aussi facile que superflu de relever. Dans la chaleur de la dispute de Balzac avec le P. Goulu, Bourbon, sollicité par le premier, qui était son ami, lui avait écrit une lettre, où il le comblait d'éloges et ménageait peu le dernier. Balzac, au mépris de sa parole exigée et convenue, fit imprimer cette lettre, après la mort du P. Goulu. Les feuillants, dont il avait été général, jetèrent les hauts cris contre Bourbon, membre d'une congrégation amie de leur ordre. Celui-ci chercha à se justifier dans trois lettres intitulées : *Apologeticæ commentationes*, remarquables par l'élégance, la pureté du style et la force de l'expression; la troisième surtout est très véhémente contre Balzac, qui, jugeant une pareille diatribe peu convenable pour un prêtre et pour un oratorien, lui appliqua ces vers de l'*Énéide* :

Heu! vatum ignaræ mentes! quid vota furentem,
Quid delubra juvant!

Des amis communs les réconcilièrent en 1637, lorsque Bourbon devint le confrère de Balzac à l'académie française. Il n'avait point sollicité cette place, quoi qu'en dise Pélisson. Il la dut au cardinal de Richelieu, qui en cela voulut le récompenser de quelques inscriptions destinées à orner la galerie de cette éminence. L'auteur, qui écrivait aussi mal en français qu'il écrivait bien en latin, convenait de bonne foi que jamais il n'avait porté ses prétentions à l'académie. Aussi Balzac disait-il qu'il ne le croyait guère propre à travailler au *défrichement* de notre langue. Ce poète mourut dans la maison de l'Oratoire-St.-Honoré, le 7 août 1644. Il était naturellement poli et honnête dans la société, d'une conversation agréable, instructive, semée d'une foule de traits curieux que lui fournissait sa mémoire prodigieuse. Il savait par cœur presque toute l'*Histoire de de Thou* et les *Éloges de Paul-Jove*; mais ses insomnies continuelles l'avaient rendu mélancolique. Il était

d'ailleurs trop sensible aux injures, et craignait trop de tomber dans la misère; de-là ces plaintes si fréquentes dans ses ouvrages pour exciter la compassion sur son sort. A sa mort, on lui trouva 15,000 liv. en réserve dans un coffre, ce qui le fit accuser d'avarice. Du reste, il passait pour le meilleur poète latin de son temps, et pour un excellent critique dans la littérature latine. Il y a, dans ses pièces, un grand caractère de noblesse; les pensées en sont pleines d'élévation, et le style toujours proportionné aux sujets. On regarde ordinairement comme son chef-d'œuvre l'imprécation sur la mort de Henri IV, *Diræ in parricidam*. D'autres donnent la préférence à l'ode sur les *Grandeurs de Jésus-Christ*, qui est à la tête de l'ouvrage du cardinal de Bérulle sur ce sujet. On y trouve la même verve, la même noblesse de pensées et de style que dans ses autres poésies, et de plus, une clarté d'idées et d'expressions qui est assez rare dans les ouvrages destinés à rendre en vers les sublimes vérités de la religion. Ses œuvres furent imprimées, pour la première fois, par les soins d'un ami, en 1630, sous le titre de *Poëmatia*, etc.; elles ont été réimprimées après sa mort, en 1651 et 54, avec des augmentations. On y a joint le premier livre de S. Cyrille d'Alexandrie contre Julien, en grec et en latin, qui avait paru pour la première fois à Paris, 1619, in-fol., sur un manuscrit que Jean du Perron, frère et successeur du cardinal, avait fait venir de Rome. Ce prélat l'avait chargé de travailler à quelques éditions des pères grecs, et ce fut-là le premier fruit de son travail. Il avait aussi traduit quelques fragments du même père sur l'Évangile de S. Jean, ainsi que le petit ouvrage de Denys d'Halicarnasse sur le caractère de Thucydide; ces deux dernières traductions n'ont point été imprimées. On trouve quelques-unes de ses lettres au comte d'Avaux, son ami et son ancien disciple, dans le voyage d'Ogier, secrétaire de cet ambassadeur, intitulé: *Caroli Ogeris Ephemerides*, Paris, 1656, in-8°. On lui attribue assez généralement le fameux distique qui était placé sur la porte de l'Arsenal, et que quelques-uns donnent aussi à Passerat:

Ætna hæc Henrico Vulcania tela ministrat,
Tela gigantæos debellatura furores.

Mais, outre qu'il ne se trouve dans aucune édition de ses œuvres, Bourbon n'avait que dix ans lorsque Philibert de la Guiche, grand-maître de l'artillerie, fit mettre ce distique, en 1584, sur la porte de l'Arsenal. Un fait inconnu du public jusqu'à présent, c'est que cette inscription est de Millotet, avocat-général au parlement de Dijon, qui avait composé beaucoup d'autres vers latins d'une grande beauté, entre autres une pièce de vingt-trois vers pour être mise au bas de la statue de Henri IV. Rien de tout cela n'a été imprimé. (Extrait du *Lantiniana*, manuscrit, composé de ce que Legoux avait recueilli de ses entretiens avec le savant Lantin, conseiller au parlement de Bourgogne.) On a imprimé à Paris, en 1751, à la fin du tom. II des *Mémoires historiques, critiques et littéraires*, de Bruys, un *Borboniana*, ou *Fragments de littérature et d'histoire de Nicolas Bourbon*. Ce poète tenait chez lui, à l'Oratoire-St.-Honoré, une espèce d'académie, où se rendaient plusieurs gens de lettres, Gassendi, entre autres, et des hommes du monde, attirés par sa réputation et par l'intérêt qu'il savait répandre dans sa conversation. Gui Patin, l'un des membres les plus assidus de cette académie, en avait recueilli, en 24 cahiers, in-

fol., sous le titre de *Borboniana*, les traits les plus curieux. Ce recueil, que *Gui Patin avait laissé à son fils, était conservé en feuilles détachées parmi les papiers de M. de Chevanes*, avocat de Dijon, qui en avait eu plusieurs autres cahiers, qu'on ne put retrouver. Joly, éditeur des *Mémoires* de Bruys, le fit imprimer dans cet état informe. Le manuscrit dont il s'est servi ne commence qu'à la page 15 et finit à la page 35 et dernière. On y a ajouté des choses qui ne peuvent point appartenir au recueil original, qui fut terminé en 1638, puisqu'on y trouve des anecdotes de 1644, année de la mort de Bourbon. T—D.

BOURCET (Pierre-Joseph de), né en 1700, à Usseaux, dans la vallée de Pragelas, entra au service à dix-huit ans, s'en retira pour obéir à son père, qui le quittait lui-même par mécontentement, y rentra, s'en retira encore, et y rentra de nouveau dans l'artillerie, puis dans le génie. Dans la relation des *Campagnes de Maillebois*, publiée par Pezay, on fait un grand éloge de Bourcet, dont on distingua les talents, et qui parvint au grade de lieutenant-général des armées du roi. En 1733 et 1741, il servit en Italie ; en 1756, en Allemagne, où il commanda l'artillerie et le génie. Bourcet entendait parfaitement la guerre de montagnes; il saisissait d'un coup-d'œil la nature d'un pays, et savait tirer le meilleur parti possible des moyens de défense qu'il offrait. Il fut plusieurs fois appelé à la cour, et consulté sur les plans de campagne. En 1759, il était commissaire principal pour la limite des frontières de Dauphiné, de Provence et de Bourgogne. En 1762, on le nomma commandeur de l'ordre de St.-Louis, et, depuis, commandant en second du Dauphiné. Il mourut en 1780. On a imprimé à Paris, en 1792, des *Mémoires historiques de la guerre que les Français ont soutenue en Allemagne depuis 1757 jusqu'en 1762*, etc., 3 vol. in-8°. Les deux premiers volumes sont de Bourcet; mais ce ne sont que des fragments : l'ouvrage entier, enrichi de plans et de cartes détaillées est encore inédit. Le troisième volume est de M. Devaux, et contient l'histoire de la campagne de 1761, sous le titre d'*Extrait de la correspondance du duc de Choiseul avec MM. de Soubise et Broglie*. On a encore de Bourcet des *Mémoires militaires sur les frontières de la France, du Piémont, de la Savoye, depuis l'embouchure du Var jusqu'au lac de Genève*, Berlin, 1801, in-8°.; mais il est principalement connu par sa belle carte topographique du haut Dauphiné, 1758, en neuf grandes feuilles, renommée pour son exactitude. La gravure de cette carte, moins agréable à l'œil que celle de la grande carte de Cassini, rend, avec plus de fidélité, les moindres accidents du terrain (*V.* de La Haye). Le dépôt de la guerre a récemment publié une réduction, en deux feuilles, de cette carte qui n'est pas commune, et que l'ancien gouvernement n'a jamais rendue publique.

A. B—T.

BOURCHENU (Jean-Pierre-Moret de), marquis de Valbonnais, né à Grenoble le 23 juin 1651, avait à peine quatorze ans, lorsqu'il termina ses études. Il obtint de son père la permission de faire un voyage en Italie, sous la direction de quelques personnes prudentes, et en visita les principales villes, tenant un registre exact de ses remarques sur les monuments et les autres objets qui frappaient sa curiosité. A son retour, il voulut aller à Paris ; mais, son père

s'opposant à ce nouveau voyage, il partit sur un cheval d'emprunt, et sans autre ressource que l'argent de ses épargnes. Son père lui en ayant envoyé pour payer ses dépenses et s'en revenir, il l'employa à voir les Pays-Bas et la Hollande, d'où il passa en Angleterre. Il y fut accueilli par Canaples, qui le présenta à la cour. Ayant obtenu de monter sur un vaisseau de la flotte anglaise, armée contre les Hollandais, il se trouva au combat de Solbaye, en juin 1672. Ce terrible spectacle fit sur lui une telle impression, que, renonçant à son goût pour les aventures, il revint à Paris, et, déterminé à suivre la volonté de son père, il commença un cours de droit. Dans le même temps, il étudia les mathématiques sous Ozanam, et il fut si satisfait de son maître, que, lorsqu'il fut de retour à Grenoble, il le fit venir près de lui, où il le retint deux années. En 1677, Bourchenu fut reçu conseiller au parlement, puis nommé président de la chambre des comptes, et enfin conseiller d'état. L'exercice de ces différentes places ne le détourna point de son goût pour les sciences et pour l'antiquité. Horace était son auteur favori; il le savait par cœur, et il se plaisait à en réciter les pièces les plus longues. A l'âge de cinquante ans, il eut le malheur de perdre la vue, et cet accident ne fit qu'accroître sa passion pour l'étude. Dès ce moment, il eut toujours près de lui un homme de confiance, qui écrivait sous sa dictée; et il tenait chez lui, deux fois la semaine, des conférences sur l'histoire et la littérature. L'académie des inscriptions et belles-lettres l'admit au nombre de ses membres en 1728, sans qu'il eût sollicité cet honneur, dont il ne jouit pas long-temps. Il mourut d'une rétention d'urine, le 2 mars 1730, âgé de soixante-dix-neuf ans. On a de lui: I. *Mémoires pour servir à l'Histoire du Dauphiné, sous les dauphins de la maison de la Tour-du-Pin*, Paris, 1711, in-fol., ouvrage estimable, réimprimé, avec de nombreuses additions, sous le titre d'*Histoire du Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de Dauphins*, Genève, 1722, 2 vol. in-fol., revu, dit-on, par Ant. Lancelot. L'auteur avait préparé un nouveau supplément à cette histoire; mais il n'a pas eu le temps de le mettre au jour. II. *Mémoire pour établir la juris-diction du parlement et de la chambre des comptes de Grenoble sur la principauté d'Orange*, Grenoble, 1715, in-fol.; III. *Histoire abrégée de la donation du Dauphiné, avec la chronologie des princes qui ont porté le nom de Dauphins* (jusqu'à l'an 1711), dans le recueil de pièces intéressantes, etc., Genève (et Paris, le Jay), 1769, in-12. L'éditeur a continué la chronologie jusqu'à 1768. Des *Lettres*, des *Dissertations* sur différents points d'antiquité, imprimées dans les *Mémoires* de Trévoux et dans d'autres recueils. Il avait aussi composé un *Nobiliaire du Dauphiné*, qui n'a pas été publié. W—s.

BOURCHIER (Jean), lord Berners, petit-fils et héritier d'un lord du même nom, se concilia la faveur de Henri VII, en arrêtant une insurrection qui s'était manifestée dans les comtés de Cornouailles et de Devon. Il fut créé chevalier du Bain lors du mariage du duc d'Yorck, second fils d'Édouard IV. Henri VIII, sous qui il avait servi en qualité de capitaine des pionniers au siége de Thérouane, le nomma chancelier de l'échiquier à vie, et gouverneur de Calais. Ce fut lui qui conduisit en France la princesse Marie, sœur du roi, pour célébrer son mariage avec Louis XII.

Après avoir su conserver pendant dix-huit années la faveur de l'inconstant Henri VIII, il mourut à Calais en 1532, âgé de soixante-trois ans. On a de lui quelques traductions du français, de l'espagnol et de l'italien en anglais, entre autres celle de la *Chronique* de Froissart, imprimée en 1523, et de plusieurs romans de chevalerie; un livre sur les devoirs (*duties*) des habitants de Calais, et une comédie intitulée: *Ite invineam*, qui, au rapport de Wood, se jouait habituellement à Calais à l'issue des vêpres. Sa traduction de Froissart est estimée, surtout pour l'exactitude des noms propres. — Thomas Bourchier a écrit : *Hist. ecclesiastica de martyrio fratrum ordinis S. Francisi, in Angliâ, Belgio et Hybernià à* 1536 *ad* 1582; Paris, 1582, in-8°.

X—s.

BOURCIER-MONTUREUX (Jean-Léonard, baron de), issu d'une famille noble et ancienne du Languedoc, né à Vezelise, en 1646, d'abord procureur-général du Luxembourg et comté de Chiny. Il fut appelé par le duc Léopold, en 1698, pour remplir la place de procureur-général de la cour souveraine de ses états. Bourcier en devint bientôt le législateur; la sagesse du code qu'il rédigea pénétra jusqu'en Russie, et cet empire sut en adopter utilement une partie. Il fut fait ensuite premier président et conseiller d'état. Sa vie entière fut consacrée à son souverain. Successivement plénipotentiaire à la Haye, à Utrecht, ambassadeur à Rome, il continua ses utiles et importants services jusqu'à sa mort, arrivée en 1726.

C. T—y.

BOURCIER-MONTUREUX (Jean-Louis, comte de), né à Luxembourg, le 11 mai 1687, fils du précédent, premier président en survivance, fut pourvu de la charge de procureur-général en 1720. Son zèle et ses lumières le firent employer par son souverain dans les circonstances les plus difficiles et les plus délicates. Il fut ambassadeur à Rome sous le duc Léopold, puis négociateur du traité de Vienne pour le duc François. Lorsque ce souverain fut nommé empereur d'Allemagne, Bourcier l'accompagna dans ses nouveaux états. La confiance dont son maître l'honora, atteste assez les importants services qu'il sut lui rendre. Lorsque l'ambassadeur de France pressa ce prince de signer le traité de Vienne, Bourcier l'en détourna par ces mots : « Prince, il y a trop d'encre dans votre plume; votre majesté ne pourra pas signer. » François le comprit, et se refusa à la signature. Ce ne fut que long-temps après que l'Autriche accéda à un traité par lequel elle perdait la Lorraine, sans compensation réelle. Ce fidèle sujet termina sa carrière en 1749, emportant les regrets universels de sa province, et laissant à la postérité, ainsi que son père, de véritables modèles de grands magistrats. Il publia la vie de son père, 1740, in-12.

C. T—y.

BOURCIER, cousin-germain du précédent, premier président de la cour souveraine de Nancy, s'est fait connaître par un mémoire, in-4°., sur *la masculinité du duché de Lorraine*; cet écrit fut supprimé. On attribua au même auteur le livre intitulé : *De la nature du duché de Lorraine, de son origine, principalement de sa succession masculine*, etc., 1 vol. in-4°.

C. M. P.

BOURDAILLE (Michel), docteur de Sorbonne, théologal, puis aumônier et grand-vicaire de la Rochelle, où il mourut le 26 mars 1694

Ses ouvrages sont : I. *Défense de la foi de l'Eglise touchant l'Eucharistie*, 1676, in-12; II. *Défense de la doctrine de l'Eglise touchant le culte des Saints*, 1677, in-12 : ces deux écrits, faits avec assez de précision, sont contre le ministre de l'Ortie ; III. *Explication du Cantique des Cantiques*, 1689, in-12; IV. *Théologie morale de l'Evangile*, 1691, in-12; V. *De la part que Dieu a dans la conduite des hommes*, dans le second tome du *Traité de la grâce générale*, de Nicole; VI. *Théologie morale de S. Augustin*, 1687, in-12. Cet ouvrage fit du bruit à cause de la proposition suivante : « Ceux qui ne se laisseraient » aller à quelques grands désordres » qu'avec une extrême répugnance et » comme malgré eux, ou forcés par » la crainte d'un grand mal, ou cé- » dant à la violence d'une passion » qui les emporterait, de sorte qu'ils » eussent un extrême déplaisir, tout » aussitôt qu'ils seraient hors de ces » fâcheuses conjonctures, on ne pour- » rait pas dire assurément qu'ils au- » raient perdu la grâce, et qu'ils au- » raient encouru la damnation; car » encore que la cupidité ait dominé » en ce moment, ce ne peut avoir été » qu'une domination passagère, qui » ne change point absolument le fond » et la disposition du cœur. » Ce paradoxe fut réfuté par Antoine Arnauld dans deux lettres à M. Le Féron. On attribue encore à Bourdaille quelques hymnes du *Bréviaire de la Rochelle*. T—D.

BOURDAISIÈRE (Jean BABOU, seigneur DE LA), était fils de Philibert Babou de la Bourdaisière, et de Marie Gaudin (fille d'un maire de Tours), qui passait pour la plus belle femme de son temps. Il eut trois sœurs d'une grande beauté, qui servirent de modèles pour la représentation des trois Maries placées à un sépulcre en pierre dans l'église collégiale de Notre-Dame-de-Bon-Désir, entre Tours et Amboise. Marie Gaudin y représentait la Vierge, mère de J.-C. On conservait précieusement dans la maison de Sourdis un diamant de grand prix, que Léon X donna à Marie Gaudin lorsqu'il la vit à Bologne, à l'époque de son entrevue avec François Ier. Ce joyau était appelé, par tradition, *le diamant Gaudin*. Jean de la Bourdaisière épousa Françoise Robertet, fille de Florimond Robertet, seigneur d'Alluye, secrétaire d'état sous Louis XII et sous François Ier. Il en eut un fils et trois filles, dont la destinée singulière mérite d'être connue. — Jean Babou de la Bourdaisière, comte de Sagonne, chevalier de l'ordre du St.-Esprit, capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi, gouverneur de Brest, tua Chicé en duel aux états de Blois, en 1588. Il suivit le parti de la ligue, servit en qualité de lieutenant du duc de Mayenne, et de général de cavalerie dans l'armée dite de la Sainte-Union. Il fut tué, en 1589, à la journée d'Arques, étant encore à la fleur de l'âge, et d'une beauté parfaite, si l'on en croit les auteurs de deux poëmes et de deux sonnets qui furent imprimés à cette époque, sous le titre de *Soupirs lamentables de la France*; de *Lamentables regrets de la France sur le trespas de trez hault et trez valeureux seigneur monseigneur le comte de Sagonne*, etc. On en fait un astre nouveau qui, près de celui de César, *clairement étincelle*. Il avait épousé Diane de la Marck, dont les héros de Bouillon étaient les *antiques aïeux*. — Françoise Babou, première fille de Jean Babou de la Bourdaisière, fut mariée à Antoine d'Estrées, seigneur

Tom. V. pag. 357.

HIST. DE FRANCE.

BOURDALOUE.

E. Cheron pinx.t

Landon direx.t

de Cœuvres-lès-Soissons, et grand-maître de l'artillerie. Elle fut assassinée à Issoire, dans une sédition qui s'éleva contre elle et le marquis d'Allègre, son amant. Sa fille, si célèbre sous le nom de *Gabrielle*, eut aussi une fin tragique, et mourut, dit-on, empoisonnée (*Voy.* GABRIELLE D'ESTRÉES). — Isabelle BABOU, seconde fille de la Bourdaisière, épousa François d'Escoubleau, marquis de Sourdis, et vécut publiquement avec le chancelier de Chiverny. Elle fut mère du cardinal de Sourdis, et de Henri, archevêque de Bordeaux, surnommé l'*amiral*, parce qu'il servit dans l'expédition par mer contre la Rochelle, et qu'il reprit les îles de Sainte-Marguerite avec le comte d'Harcourt. La marquise de Sourdis dut à Gabrielle d'Estrées, sa nièce, l'élévation de ses deux fils, et le gouvernement de Chartres qui fut donné à son mari. Mézerai s'est trompé en faisant Isabelle sœur de Gabrielle. — Marie BABOU, troisième fille de la Bourdaisière, fut mariée à Claude de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan, gouverneur d'Anjou : elle en eut deux filles : Anne, qui épousa Pierre Forget, seigneur de Fresne, secrétaire d'état, et Marie de Beauvilliers, abbesse de Montmartre, qui plut à Henri IV pendant le siége de Paris. Le maréchal de Bassompierre parle d'une demoiselle de la Bourdaisière, fille d'honneur de la reine Louise, veuve de Henri III. Il rapporte qu'elle fut un moment aimée de Henri IV, et qu'elle épousa le vicomte d'Etanges en 1602. C'est d'elle que doit parler Henri dans une de ses lettres à la duchesse de Beaufort, lorsqu'il dit: « Quant au mariage de la Bourdai» sière, si elle eût eu à en mourir, » j'eusse été l'homicide. » — La république de Venise a eu à son service cinq généraux étrangers du nom de la Bourdaisière. V—VE.

BOURDALOUE (LOUIS) jésuite, né à Bourges le 20 août 1632, avait seize ans lorsqu'il entra dans la société dont il devait faire un jour un des plus beaux ornements. Il y acheva ses études, et ses maîtres, qui surent de bonne heure distinguer ses talents, lui confièrent successivement les chaires d'humanités, de rhétorique, de philosophie et de théologie morale. Ce ne fut qu'après avoir passé par ces différentes épreuves, qu'il arriva au poste éminent qui lui était destiné, et qu'il fut jugé digne de monter dans la chaire évangélique. Pour se faire une juste idée des difficultés qu'il eut à vaincre et du talent qu'il y déploya, il faut se rappeler d'un côté la manière ridicule et le style ampoulé des prédicateurs de ce temps-là, et se figurer, de l'autre, le jeune Bourdaloue aux prises avec le mauvais goût autant qu'avec les mauvaises habitudes de son siècle, combattant à la fois les passions, les vices, les faiblesses, les erreurs de l'humanité, et terrassant ses ennemis, tantôt avec les armes de la foi, tantôt avec celles de la raison. Il prêcha d'abord quelque temps en province, et ses supérieurs l'appelèrent ensuite à Paris. C'était en 1669, à l'époque la plus brillante du siècle de Louis XIV. Dans ce temps de gloire et de bonheur, où l'on n'entendait parler que des victoires de Turenne, des fêtes de Versailles, des chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine, des encouragements donnés à tous les arts, de l'essor que prenait de toutes parts l'esprit humain, Bourdaloue parut tout à coup au milieu de ces enchantements, et, loin d'en diminuer les effets, la sévérité de son ministère et la gravité de son éloquence ne firent qu'en augmenter l'éclat. Ses premiers sermons

eurent un succès prodigieux. Mme. de Sévigné, partageant l'enthousiasme universel, écrivait à sa fille « qu'elle n'avait jamais rien entendu de plus beau, de plus noble, de plus étonnant que les sermons du P. Bourdaloue. » Louis XIV voulut l'entendre à son tour, et le nouveau prédicateur fut mandé à la cour, où il prêcha l'Avent en 1670, et le Carême en 1672; il fut redemandé pour les Carêmes de 1674, 1675, 1680 et 1682, et pour les Avents de 1684, 1686, 1689 et 1693. C'était une chose inouïe; le même prédicateur était rarement appelé trois fois à la cour : Bourdaloue y parut dix fois, et fut toujours accueilli avec le même empressement. Louis XIV disait « qu'il aimait mieux entendre ses redites que les choses nouvelles d'un autre. » Après la révocation de l'édit de Nantes, il fut envoyé en Languedoc pour annoncer aux protestants, et faire goûter aux nouveaux convertis les vérités de la religion catholique. Dans cette mission délicate, il sut concilier parfaitement les intérêts de son ministère avec les droits sacrés de l'humanité. Il prêcha à Montpellier en 1686, avec un succès prodigieux; catholiques et protestants, tous à l'envi s'empressèrent de reconnaître, dans cet éloquent missionnaire, l'apôtre de la vérité et de la vertu. Dans les dernières années de sa vie, Bourdaloue abandonna la chaire, et se consacra aux assemblées de charité, aux hôpitaux et aux prisons. Ses discours pathétiques et ses manières insinuantes ne manquèrent jamais leur effet. Il savait conformer son style et ses raisonnements au rang et à l'esprit de ceux auxquels il adressait ou des conseils ou des consolations. Simple avec les simples, érudit avec les savants, dialecticien avec les esprits forts, il sortit victorieux de tous les engagements dans lesquels l'entraînèrent l'amour du prochain, le zèle de la religion et les devoirs de son état. Également goûté des grands et du peuple, des hommes pieux et des gens du monde, il exerça jusqu'à sa mort une sorte d'empire sur tous les esprits, et dut cet empire autant à la douceur de ses mœurs qu'à la force de ses raisonnements. « Sa conduite, » a dit un de ses contemporains, est la » meilleure réponse qu'on puisse faire » aux *Lettres provinciales* ». Nulle considération ne fut jamais capable d'altérer sa franchise, ni de corrompre sa probité. On peut dire qu'il mourut les armes à la main et au champ d'honneur. Une abbesse illustre de Paris lui ayant demandé un sermon pour une prise d'habit, il n'osa la refuser, et, quoique vieux et incommodé d'un rhume très dangereux, il prêcha avec la même chaleur et le même zèle que lorsqu'il n'avait que trente ans. Le mal augmenta sans qu'il cessât d'aller visiter les pauvres, et de se rendre assiduement à son confessional. Il dit encore la messe le jour de la Pentecôte, et le lendemain, 13 mai 1704, il avait cessé de vivre. Il mourut admiré de son siècle, regretté de tous ses confrères, respecté même des ennemis de son ordre. Boileau, qui n'aimait pas les jésuites, aimait et voyait souvent le P. Bourdaloue. Il est regardé avec raison comme le réformateur de la chaire et comme le fondateur de l'éloquence chrétienne parmi nous. Ce qui le distingue de tous les autres prédicateurs, c'est la force du raisonnement et la solidité de ses preuves. Jamais orateur chrétien ne donna à ses discours plus de majesté, de noblesse, d'énergie et de grandeur. La lecture des Saints Pères avait enrichi son esprit de cette abondance de preuves qu'il développe avec une rare supériorité, et auxquelles le talent

qu'il avait pour la dialectique ajoute un surcroît de force qui résulte de ce que les logiciens appellent *l'identité* ou l'évidence. On lui a reproché, comme à Corneille, de vouloir trop argumenter, de trop penser, de parler plus à l'esprit qu'au cœur de ses auditeurs, d'énerver quelquefois son éloquence par un usage trop fréquent de divisions et de subdivisions, etc., et l'on ne peut disconvenir que tout cela ne soit vrai; mais, en souscrivant à ces reproches, on ne doit pas cesser d'admirer l'inépuisable fécondité de ses plans, qui, en effet, ne se ressemblent jamais; l'heureux talent de disposer ses raisonnements dans cet ordre qui semble commander la victoire, suivant la belle comparaison de Quintilien: *Velut imperatoria virtus;* cette logique exacte, pressante, qui exclut les sophismes, les contradictions, les paradoxes, cet art avec lequel il fonde nos devoirs sur nos intérêts, et ce secret précieux de convertir les détails des mœurs en autant de preuves de son sujet. On l'a souvent mis en parallèle avec Massillon. Ce sont deux grands talents d'un genre différent. Si Massillon est encore aujourd'hui lu avec le plus vif intérêt, il doit cet avantage aux charmes de son style, plutôt qu'à la force de ses raisonnemens. Consultons nos contemporains; ils donneront sans hésiter la préférence à l'émule de Racine, au peintre du cœur, enfin, à l'auteur du *Discours sur le petit nombre des élus*; mais si nous consultons les contemporains de Massillon lui-même, ils ne lui assignèrent que le second rang. Ils disent: « Bourdaloue a prêché pour les hommes d'un siècle vigoureux; Massillon, pour les hommes d'un siècle efféminé. » Bourdaloue s'est élevé au niveau des grandes vérités de la religion; Massillon s'est conformé à la faiblesse des hommes avec lesquels il vivait. On ne cessera pas de lire Massillon; mais c'est un malheur qu'on ne puisse plus entendre Bourdaloue: c'est notre faute et non la sienne. Nous y perdons. La première partie de sa fameuse *Passion*, dans laquelle il prouve que la mort du fils de Dieu est le triomphe de sa puissance, est généralement regardée comme le chef-d'œuvre de l'éloquence chrétienne. Bossuet n'a rien dit de plus fort et de plus élevé. Rien ne tient à côté de cette première partie, pas même la seconde, qui, partout ailleurs, serait belle et victorieuse. Le P. Bretonneau, jésuite, a publié deux éditions des œuvres du P. Bourdaloue; l'une en 14 vol. in-8°. (Paris, imprimerie royale, 1707 et années suivantes): c'est la meilleure et la plus recherchée; l'autre en 15 vol. in-12: c'est sur celle-ci qu'ont été faites les éditions de Rouen, de Toulouse et d'Amsterdam. En voici la distribution: I. *Deux Avents prêchés devant le roi*, 1 vol.; II. *Carême*, 3 vol. in-8°., ou 4 vol. in-12. III. *Mystères*, 2 vol.; IV. *Fêtes des saints, vêtures, professions, oraisons funèbres*, 2 vol.; V. *Dominicales*, 3 vol.; VI. *Exhortations et instructions chrétiennes*, 2 vol.; VII. *Retraite spirituelle*, 1 vol.; on peut y joindre les *Pensées*, en 2 et en 3 vol.: ce sont des réflexions, ou plutôt des fragments de sermons qui étaient demeurés imparfaits et que Bourdaloue n'avait pas prêchés. Dès l'année 1693, on avait imprimé du P. Bourdaloue des *Sermons pour tous les jours de Carême*, Anvers et Bruxelles, 3 vol. in-12. Cette édition ne mérite aucune confiance, ayant été faite d'après des copies inexactes. M. l'abbé Sicard vient de publier des *Sermons iné-*

dits de Bourdaloue, Paris, 1812, in-12 et in-8°. On prépare dans ce moment à Versailles une édition des *Œuvres de Bourdaloue*, qui doit avoir 16 vol. in-8°. Sa vie a été écrite par Mme. de Pringy, Paris, 1705, in-4°. L'abbé de la Porte a publié un *Esprit de Bourdaloue*, tiré de ses sermons et de ses pensées, Paris, 1762, in-12. Les sermons du P. Bourdaloue ont été traduits en plusieurs langues, et sont dans toutes les bibliothèques de l'Europe. Les protestants n'hésitent pas à le mettre à la tête de tous les prédicateurs français. « Certes, dit le » Quintilien moderne, ce n'est pas un » mérite vulgaire que celui d'un recueil » de sermons, quel'on peut appeler un » *Cours complet de religion*, tel que, » bien lu et bien médité, il pût suffire » pour en donner une connaissance » parfaite. C'est donc, pour les chrétiens de toutes les sectes, une des » meilleures lectures possibles. Rien » n'est plus attachant pour le fond des » choses, et la diction, sans les orner » beaucoup, du moins ne les dépare » nullement. Elle est toujours naturelle, claire et correcte. Elle est peu » animée, mais sans vide, sans langueur, et relevée quelquefois par des » traits de force: quelquefois aussi, » mais rarement, elle approche trop » du familier. Quant à la solidité des » preuves, rien n'est plus irrésistible. » Il promet sans cesse de démontrer; » mais c'est qu'il est sûr de son fait; » car il tient toujours parole. Je ne » serais pas surpris que, dans un pays » comme l'Angleterre, où la prédication est toute en preuves, Bourdaloue parût le premier des prédicateurs; et il le serait partout, s'il avait » les mouvements de Démosthènes, » comme il en a les moyens de raisonnement. Au total, je croirais que » Mas sillon vaut mieux pour les gens » du monde, et Bourdaloue pour les » prédicateurs; l'un attirera le mondain à la religion, par tout ce qu'elle » a de douceur et de charmes; l'autre » éclairera et affermira le chrétien dans » sa foi, par tout ce qu'elle a de plus » haut en conceptions, et de plus fort » en appuis. » G—s.

BOURDEILLE (Hélie de), cardinal, archevêque de Tours, cinquième fils d'Arnaud, baron de Bourdeille en Périgord, et sénéchal de cette province, et de Jeanne de Chamberlhac, naquit au château de Bourdeille vers l'an 1410. Sa vocation personnelle et le testament de son père le destinèrent à l'état ecclésiastique; il entra de bonne heure dans l'ordre de S. François, y professa la théologie, et se livra à la prédication. L'évêché de Périgueux étant venu à vaquer dans le mois de septembre 1457, par la mort de Bérenger d'Arpajon, il fut élu par le chapitre, et obtint ses bulles du pape Eugène IV, dès le mois de novembre de la même année. Les auteurs du *Gallia christiana* se sont trompés en plaçant cette élection sous la date de 1447. L'entrée solennelle qu'il fit à la prise de possession de son évêché, nous a été conservée par deux relations authentiques qui offrent des faits précieux pour l'histoire de la province. On y trouve les motifs de chacun des quatre barons du Périgord pour réclamer la préséance sur les autres, et on peut en tirer quelques conjectures sur l'origine même de cette distinction, qui n'est pas très ancienne. Cette fois, la préséance fut adjugée au frère de l'évêque Arnaud II de Bourdeille. Les honneurs que recevait l'évêque à son entrée devaient lui paraître un peu onéreux; car, par exemple, le seigneur de Barrière, fief enclavé dans la cité, était tenu « de » adextrer le dit M. l'évêque au montoir

» de son cheval ou mule, et, lui mon-
» té, de tenir et mener par le frein,
» en chevauchant, jusqu'à certain
» lieu, qu'il descend....; de présenter
» audit évêque, à table, viandes et
» mets, comme appartient, et servir
» et administrer à boire pareillement;
» il avoit aussi le droit de prendre la
» monture dont l'évêque étoit descen-
» du, de même que tout le buffet, sa-
» voir est la tasse ou gobelet d'or ou
» d'argent, cuillers, salières, écuel-
» les, plats, pintes, flacons, nappes,
» serviettes, et tout autre ustensile
» dont l'évêque s'est servi. » Et ja-
mais le féal n'y manqua. Hélie de Bourdeille fit, durant le cours de son épiscopat, de grandes libéralités à son église, et de larges aumônes à ses diocésains; mais, malgré son exemple et ses soins, la corruption de ce siècle lui parut exiger de mettre la ville de Périgueux en interdit. Un ordre de Charles VII, donné à Chinon le 7 mai 1446, le fit lever, à cause des priviléges accordés par le pape aux rois de France, et que Périgueux, étant du domaine de la couronne, ne peut être mis en interdit. Ce fut peut-être là l'origine des écrits que composa Hélie de Bourdeille sur la pragmatique sanction, qu'il regarda comme contraire à l'ancienne liberté de l'Église. Député aux états de Tours, son mérite et son nom l'élevèrent au siége archiépiscopal de cette ville; il prêta serment entre les mains de Louis XI, le 23 décembre 1468. Ce monarque le nomma, en 1473, le premier des commissaires chargés du procès de l'abbé de St.-Jean-d'Angely, à l'occasion de la mort du duc de Guyenne. Dans la suite, soit que son zèle oubliât les considérations de la prudence, soit qu'il s'abusât sur la confiance que Louis XI paraissait avoir en ses prières, il paraît qu'il intercéda indirectement en faveur du cardinal Balue, de quelques autres prisonniers, et pour des restitutions de confiscations. La dévotion céda alors à la dignité dans le cœur du monarque, tout malade qu'il était, et peu s'en fallut que l'archevêque de Tours ne fût mis en jugement. Le chancelier reçut et fit agréer des excuses. Ce fut peu après, et vraisemblablement en 1482, qu'il entreprit le voyage de Rome. Il y reçut un accueil distingué, et il en rend compte lui-même à son neveu, le seigneur de Bourdeille, dans une lettre qui, chose étrange, est écrite en patois périgourdin, et signée *F. H., archevêque de Tors, indine.* Enfin, créé cardinal-prêtre sous le titre de Ste.-Luce, le 15 novembre 1483, il survécut peu à cette dignité, étant mort dans son diocèse le 15 juillet de l'année suivante. La sainteté de sa vie donna lieu à une enquête ordonnée par le pape, et dont Jean de Plas, évêque de Périgueux, fut nommé commissaire; mais la canonisation n'eut pas lieu. Brantôme reproche amèrement au cardinal de Bourdeille, son grand oncle, de n'avoir laissé à sa famille que son chapeau de cardinal, et encore ne le lui laissa-t-il point; car, par son testament, il le légua au chapitre de Périgueux, qui le fit honorablement suspendre à la voûte de sa cathédrale. Le cardinal de Bourdeille a laissé plusieurs écrits, dont les principaux sont : I. *Opus pro pragmaticæ sanctionis abrogatione*, Rome, 1486, in-4°., réimprimé à Toulouse en 1518. Il est question dans cet ouvrage du concordat qui fut fait, en 1472, entre Louis XI et Sixte IV : il est peu connu, et fut mal observé. II. *Defensorium concordatorum*, Paris, 1520, in-4°., plusieurs fois réimprimé avec les Concordats de Léon X et de François Ier.;

III. un Traité latin sur *la Pucelle d'Orléans*, qui se trouve manuscrit à la fin du procès de justification de cette héroïne, etc. L—E. D. B.

BOURDEILLES (Claude de), comte de Montrésor. *V.* Montrésor.

BOURDEILLES (Pierre de). *V.* Brantôme.

BOURDELIN (Claude), né en 1621, à Villefranche, près de Lyon, ayant perdu de bonne heure son père et sa mère, vint à Paris, où il apprit de lui-même le grec et le latin, pour s'adonner à la chimie et à la pharmacie, qui ont fait son unique occupation pendant cinquante-six ans. Il s'y était déjà fait un nom, quand, par esprit de philosophie, il se retira à Senlis ; il y resta jusqu'en 1668, et revint à Paris, prendre place à l'académie des sciences. Il a présenté à cette compagnie près de deux mille analyses de toutes sortes de corps, et fut, pendant trente-deux ans, l'oracle de la chimie. Il s'appliqua particulièrement à l'étude des eaux minérales, à celle des plantes usuelles, et il se montra ennemi déclaré de la saignée. Il n'a publié aucun ouvrage, et est mort le 15 octobre 1699. Il est le premier académicien dont Fontenelle ait fait l'éloge. — Bourdelin (Claude), son fils aîné, naquit à Senlis, le 20 juin 1667. A l'âge de dix-huit ans, il avait traduit tout Pindare et tout Lycophron, et entendait, sans aucun secours, l'ouvrage de la Hire, sur les sections coniques. Il s'adonna à la médecine, et devint, en 1703, premier médecin de la duchesse de Bourgogne. Il était membre de la société royale de Londres, et de l'académie des sciences, à laquelle il consacra tous ses travaux. Il n'a point laissé d'ouvrages, et est mort le 20 avril 1711. — Bourdelin (François), frère de Claude, naquit à Senlis, le 15 juillet 1668, s'adonna à la jurisprudence, qui lui permettait de cacher plus aisément son goût pour l'étude des langues, et de s'y livrer. Il apprit l'italien, l'espagnol, l'anglais, l'allemand, et même un peu d'arabe, d'histoire et de politique. Il accompagna, en qualité de secrétaire d'ambassade, M. de Bonrepos, ambassadeur en Danemark ; mais sa santé ne lui permit pas de rester à Copenhague plus de dix-huit mois, et son père lui acheta alors une charge de conseiller au Châtelet, dont il parut d'abord s'occuper avec plaisir ; mais son goût pour les langues lui fit prendre secrètement l'emploi de traducteur des dépêches étrangères. Il fut ensuite gentilhomme ordinaire, et mourut le 24 mai 1717. Il était de l'académie des inscriptions, dans les mémoires de laquelle il a donné la *Description de quelques anciens monuments trouvés dans les pays étrangers, particulièrement de la colonne d'Antonin Pie.* Il avait entrepris deux ouvrages assez considérables, l'*Explication de toutes les médailles modernes frappées depuis deux ou trois siècles*, et la traduction du *Système intellectuel de l'univers*, par Cudworth. — Bourdelin (Louis-Claude), fils de François, né à Paris, en 1695, fut reçu à l'académie des sciences en 1727, et y lut divers Mémoires sur des matières de chimie. Il fut professeur de chimie au Jardin des Plantes, de l'académie de Berlin, et de celle des curieux de la nature. Il devint médecin de Mesdames, et mourut le 13 septem. 1777. — L'abbé Bourdelin, de la même famille, né à Lyon en 1725, y fut instituteur, et mourut le 24 mars 1785. Il avait été aveugle jusqu'à l'âge de douze ans. On a de lui : *Nouveaux Éléments de la langue latine*, ou *Cours de thèmes français - latins*, 4 vol. in-12.

M. Delandine a publié, en 1785, un *Hommage à la mémoire de M. l'abbé Bourdelin*, in-8°. A. B—T.

BOURDELOT (l'abbé). *V.* MICHON.

BOURDIC-VIOT (MARIE-ANNE-HENRIETTE PAYAN DE L'ÉTANG DE), naquit à Dresde en 1746, de parents peu fortunés. Amenée en France à l'âge de quatre ans, elle épousa, à treize ans, M. de Ribière, marquis d'Antremont, habitant du comtat Vénaissin, qui la laissa veuve à seize ans. Dès la plus tendre enfance, elle composait des vers qui ne lui coûtaient guère que la peine de les écrire; elle suivait d'instinct les règles de la versification; et, comme son imagination très active avait été éveillée de bonne heure, les expressions venaient se placer d'elles-mêmes sous sa plume. Mme. d'Antremont était fort loin d'être jolie, mais elle avait une taille élégante. Aussi disait-elle, en parlant d'elle-même: « L'architecte a manqué la façade. » Pour réparer ce désagrément, elle résolut d'acquérir des connaissances profondes dans tous les genres. L'étude de l'allemand, du latin, de l'italien et de l'anglais partagea ses moments avec celle de la musique, pour laquelle elle avait un goût très décidé. En lisant les écrivains étrangers dans leur idiome, son imagination s'appropria une partie de leurs beautés. On remarque dans ses poésies cette indépendance de raison qu'elle avait puisée dans Montaigne, pour qui elle avait une prédilection particulière. Mme. d'Antremont épousa en secondes noces le baron de Bourdic, major de la ville de Nîmes. Elle put se livrer entièrement à son goût pour la musique et la poésie; mais comme elle n'attachait aucune importance à ses productions, elle eut souvent occasion de lire avec étonnement dans l'*Almanach des Muses* les vers qu'on lui avait dérobés. Elle s'était tracé un cercle littéraire, dont elle n'est sortie que deux fois; la première, par une *Ode au Silence;* la seconde, dans l'*Éloge de Montaigne*, qu'elle composa pour sa réception à l'académie de Nîmes, en 1782. L'*Ode au Silence* est pleine d'idées sublimes, et ne serait pas désavouée par les meilleurs poètes lyriques. Mme. de Bourdic devint une seconde fois veuve, et épousa en troisièmes noces M. Viot, administrateur des domaines. Elle se fixa à Paris, où sa société fut recherchée par tout ce qu'il y avait de gens aimables. Outre l'*Éloge de Montaigne* (Paris, Pougens, an VIII, in-18), Mme. de Bourdic-Viot avait composé les *Éloges du Tasse* et *de Ninon de l'Enclos*, qui n'ont point été imprimés. Elle avait fait aussi un opéra en trois actes, intitulé : *la Forêt de Brama*, que M. Eler a mis en musique, et qu'il n'a pu encore faire jouer à l'académie impériale de musique. Mme. de Bourdic-Viot a été emportée par une maladie violente, le 7 août 1802, à la Ramière, près de Bagnols.

F—LE.

BOURDIGNÉ (CHARLES DE), prêtre, né dans l'Anjou, au commencement du 16e. siècle, est auteur d'un ouvrage en rimes, intitulé : la *Légende de maître Pierre Faifeu*, ou *les Gestes et Dits joyeux de maistre Faifeu, escolier d'Angers*, imprimé à Angers, 1532, in-4°. goth.; réimprimé avec quelques poésies de Jean Molinet, et une lettre de l'éditeur à M. Lancelot, de l'académie des inscriptions, Paris, Coustelier, 1723, in-8°. Titon du Tillet, page 111, de son *Parnasse français*, renvoie à cette lettre les curieux qui désireraient être instruits de la vie de ces deux poètes, mais elle ne contient rien de satisfaisant ni sur l'un ni sur l'autre. Il dit aussi que Molinet mourut en 1507, quelque temps avant la mort de Bour-

digné, ce qui est une faute, vu que Charles Bourdigné vivait encore en 1531. Cette faute a été copiée dans la dernière édition de Moréri. L'ouvrage de Bourdigné est une espèce de roman écrit avec beaucoup de naïveté, dans le goût des *Repues franches*, attribuées à Villon ; il renferme quelques contes peu décents ; mais un bien plus grand nombre de traits vraiment plaisants, et qui ont été imités sans qu'on se soit avisé d'en faire hommage au premier auteur. — Bourdigné (Jean de), de la même famille, suivant La Monnoye, et son frère, suivant Goujet, natif d'Angers, prêtre-chanoine de cette ville, a composé : *Histoire aggrégative des Annales et chroniques d'Anjou et du Maine*, Angers, 1529, in-fol. Il y a des exemplaires qui portent la date de 1531, et d'autres celle de 1536. Cet ouvrage est fort rare, et il n'a guère d'autre mérite, étant rempli de fables. Jean de Bourdigné prend le titre de docteur ès-droits. Duverdier dit que son ouvrage avait été revu par le *Viateur*. On ne connaît point l'auteur caché sous ce surnom, à moins que ce ne soit Jean Bouchet, qui s'appelait aussi le *Traverseur des voyes périlleuses* (*Voy.* Bouchet). La Monnoye fixe sa mort au 19 avril 1545, et Moréri l'a reculée à 1555. W—s.

BOURDIN (Maurice), anti-pape, était né en Limousin, d'où Bernard, archevêque de Tolède, l'emmena en 1095. Pour se l'attacher, il le fit son archi-prêtre, et ensuite évêque de Coïmbre. Maurice fit le voyage de Jérusalem, passa par Constantinople, où il se fit aimer des grands et de l'empereur Alexis. De retour en Portugal, il succéda, en 1110, à S. Gérand, dans l'archevêché de Brague. Il vint à Rome, et obtint la confirmation et le pallium de Pascal II, qui le fit ensuite son légat auprès de l'empereur Henri V, pour traiter de la paix avec lui. Maurice se montra peu reconnaissant envers Pascal ; il couronna Henri que le clergé de Rome avait refusé en l'absence du pape. Pascal, irrité de cette démarche de son légat, le fit excommunier au concile de Bénevent (*V.* Pascal II). Gélase II ayant succédé à Pascal, l'empereur, choqué à son tour que l'élection eût été faite sans son consentement, fit élire pape Maurice, qui prit le nom de Grégoire VIII. Après avoir chassé Gélase (*Voy.* Gélase II), Maurice prit d'abord le soin de couronner, en sa qualité de pape, l'empereur, quoiqu'il l'eût déjà fait en qualité d'archevêque de Brague. Il écrivit ensuite partout pour se faire approuver ; mais il ne réussit point dans la majeure partie des royaumes chrétiens, et surtout en France, où on ne reconnaissait que Gélase. Calixte II ayant succédé à Gélase, et ayant fait sa paix avec Henri V, Maurice fut obligé de quitter Rome, et de se réfugier à Sutri, où ce pape le fit assiéger par l'armée que les Normands lui avaient fournie dans la Pouille. Les habitants ne voulurent point soutenir les horreurs d'un siége, et les soldats livrèrent Maurice aux troupes de Calixte, qui, après l'avoir chargé d'injures, le firent monter sur un chameau, à rebours, tenant la queue au lieu de bride, et lui mirent sur le dos une peau de mouton sanglante, pour représenter, par dérision, la chape éclatante dont les papes étaient revêtus. Ils le firent entrer à Rome dans cet équipage : le peuple voulait le massacrer ; mais Calixte s'y opposa (*Voy.* Calixte II). Il l'envoya d'abord au monastère de la Cave, et ensuite à Janula, d'où Honorius II, son suc-

cesseur, le tira pour l'enfermer à Fumone, près d'Alatri. Maurice Bourdin y termina ses jours, l'an 1122, victime de son ambition et de son attachement pour l'ingrat Henri V, qui avait payé ses services en l'abandonnant. D—s.

BOURDIN (Gilles), né à Paris, en 1517, fut successivement lieutenant-général au siége des eaux et forêts de France, avocat-général au parlement de Paris en 1555, procureur-général en 1558, et mourut d'apoplexie, le 23 janvier 1570. Il n'avait encore que vingt-huit ans, lorsqu'en 1545, il fit un commentaire grec sur la comédie d'Aristophane, intitulée: *Cereris sacra celebrantes*, autrement dite *les Thesmophories;* il le dédia à François Ier.: on le trouve dans l'édition d'Aristophane de Kuster, Amst., 1710, in-fol. On conserve à la Bibliothèque impériale, parmi les manuscrits de Dupuy, des *Mémoires de* (Gilles) *Bourdin sur les libertés de l'Église gallicane*, in-fol.; mais son principal ouvrage est un commentaire latin sur l'édit de 1539: *Ægidii Bordini paraphrasis in constitutiones regias anno* 1539 *editas.* Ce commentaire, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1628, in-8°., se trouve réimprimé dans plusieurs recueils d'ordonnances, et Fontanon le traduisit en français en 1606, in-8°. Gilles Bourdin était versé dans les langues hébraïque, arabe, grecque et latine. Il vécut sous le règne de quatre rois (François Ier., Henri II, François II et Charles IX). Il avait toujours l'air de dormir à l'audience, ce qui ne l'empêchait pas de résumer parfaitement l'affaire qui s'était plaidée, lorsqu'il prenait la parole. C'était un homme religieux, un magistrat intègre, un habile jurisconsulte, un savant distingué. V—ve.

BOURDIN (Jacques), seigneur de Vilaines, fut secrétaire d'état sous Henri II et ses deux successeurs, secrétaire des finances en 1549, et chargé ensuite du département des affaires d'Italie. Il dressa presque seul tous les mémoires et les instructions pour soutenir les droits de l'église gallicane et de la couronne de France au concile de Trente. On en trouve la plus grande partie dans le recueil des actes de ce concile, publié par Jacques Dupuy, Paris, 1654, in-4°. On conservait en un vol. in-fol., manuscrit, dans la bibliothèque de Legendre de Darmini, le *Recueil complet des mémoires, instructions et dépêches de Bourdin, depuis* 1553 *jusqu'en* 1566, *pour les affaires d'Allemagne.* Il fut employé en 1554 aux négociations de Troies, pour conclure la paix avec l'Angleterre, et mourut le 6 juillet 1567. Il ordonna, par son testament, qu'on l'enterrât sans pompe, et que son corps fût porté dans la fosse publique, précédé d'une lanterne seulement, ce qui confirma le soupçon qu'on avait de son attachement aux opinions des protestants. — Bourdin (Nicolas), son petit-fils, était de l'académie de l'abbé d'Aubignac, et mourut gouverneur de Vitri-le-Français en 1676. Il a publié quelques poésies et quelques ouvrages de mathématiques, ou plutôt d'astrologie, tels que les *Remarques de J.-B. Morin sur le commentaire du centiloque de Ptolémée, mis en lumière pour servir de fanal aux esprits studieux de l'astrologie*, Paris, 1654, in-4°. — Bourdin (Charles), chanoine, archidiacre et grand-vicaire de Noyon, publia l'*Histoire de N. D. de Fieulaine*, St.-Quentin, 1662, in-12. — Bourdin (Mathieu), religieux minime, mort en 1692, a publié la *Vie de Madeleine Vigneron*,

du tiers-ordre de St.-François de Paule, Rouen, 1679, in-8°., id., Paris, 1689, in-12. C. M. P.

BOURDOISE (Adrien), l'un de ces prêtres vertueux et zélés dont la Providence se servit au commencement du 17e. siècle pour ressusciter en France l'esprit du sacerdoce, presque éteint par les désordres des guerres civiles. Il naquit le 1er. juillet 1584, au diocèse de Chartres, de parents pauvres et vertueux, ne commença ses études qu'à l'âge de vingt ans, se lia étroitement avec S. Vincent de Paulle, et Olier, fondateur du séminaire de St.-Sulpice. Zélé pour l'instruction des peuples et pour la discipline ecclésiastique, il se livra sans réserve aux catéchismes, aux missions, aux conférences, prit une part très active à toutes les entreprises de son temps qui eurent ce double objet pour but, et institua, en 1618, la communauté des prêtres de St.-Nicolas-du-Chardonnet, qui a subsisté avec édification jusqu'à la révolution. Cette petite congrégation n'avait que trois établissements, le séminaire et la communauté de St.-Nicolas à Paris, et le séminaire de Laon. Bourdoise donna des règles aux filles de Ste.-Geneviève, dites *Miramiones* (de Mme. de Miramion, leur fondatrice), et mourut en réputation de sainteté, le 19 juillet 1655. Sa vie a été écrite par Descourveaux, Paris, 1714, in-4°. Bouchard en a donné une seconde édition, revue, corrigée et abrégée, Paris, 1784, in-12. Peu de temps après sa mort, il parut un ouvrage intitulé : *l'Idée d'un bon ecclésiastique, par M. Bourdoise*, où l'on trouve de grandes simplicités, et surtout une censure forte et très naïve des prêtres. T—D.

BOURDON (Sébastien), peintre, naquit à Montpellier, en 1616. Ses dispositions pour la peinture ne furent que peu secondées, dans sa jeunesse, par son père, peintre sur verre, et par un peintre médiocre de Paris, où il vint à l'âge de sept ans. Il passa ensuite à Bordeaux et à Toulouse, et, dans cette dernière ville, il prit le parti de s'enrôler comme soldat, faute d'avoir de l'occupation. Il eut le bonheur de trouver dans son capitaine un ami des arts, qui, jugeant favorablement de lui d'après ses dessins, lui accorda son congé. Bourdon alla en Italie, et se fit remarquer par son talent à saisir et imiter la manière de plusieurs maîtres, tels que Michel-Ange de Caravage, André Sacchi, Bamboche, Claude Lorrain. Un peintre, avec lequel il avait eu un différend, le menaça lâchement de le dénoncer comme calviniste, et Bourdon alarmé, peut-être mal à propos, alla à Venise. De retour en France, il se fit connaître de la manière la plus avantageuse par son tableau du *Crucifiement de S. Pierre*, qu'il fit pour l'église de Notre-Dame, et qui est aujourd'hui placé au musée Napoléon. Ce tableau a toujours passé pour le chef-d'œuvre de Bourdon. On ne doit pas y chercher la correction du dessin ni beaucoup d'expression; le peintre a même eu le très grand tort de ne pas déterminer nettement la place qu'occupent les figures; mais, malgré ces défauts, cette composition plaît plus que beaucoup d'autres, où ils ont été évités : c'est qu'on y sent l'inspiration de l'artiste, et le feu du génie. La couleur en est très vigoureuse; tout y est peint d'une manière grande, large, et la distribution savante des ombres et des lumières lui donne un très bel aspect. En 1652, Bourdon alla en Suède, pour s'éloigner, disent les biographes, des troubles civils qui agitaient alors la France. Peut-être la

Tom. V pag. 361

HIST. DE FRANCE.

BOURDON.

Bourdon pinx.t *Landon direx.t*

vivacité de son imagination et son goût pour les déplacements y eurent-ils aussi quelque part. Quoi qu'il en soit, la reine Christine le nomma son premier peintre. Bourdon donna alors une grande preuve de désintéressement. La reine lui fit présent des tableaux que Gustave-Adolphe, son père, avait pris à Dresde; mais Bourdon, lui faisant sentir tout le mérite de cette collection, l'engagea à ne pas s'en priver. La reine les porta à Rome, et, depuis, ils passèrent dans le cabinet du duc d'Orléans. On y remarquait plusieurs morceaux importants du Corrège. Bourdon revint bientôt en France, et y trouva de fréquentes occasions d'exercer son pinceau, surtout à Paris, où il peignit, entre autres ouvrages considérables, la galerie de l'hôtel de Bretonvilliers; elle a été gravée par Friquet, in-fol. Sa réputation était telle, qu'il fut d'abord chargé de faire seul six tableaux pour l'église de St.-Gervais; mais quelques mauvaises plaisanteries sur les personnages dont il allait retracer la vie déplurent à ceux qui s'étaient adressés à lui. On le borna à n'en peindre qu'un seul, et, par dépit, il l'exécuta de manière à faire peu regretter qu'il n'eût pas exécuté les autres. Ces regrets diminuent encore, lorsque l'on contemple les trois dont Champagne fut chargé, et surtout les deux que l'on doit à Lesueur. Lorsqu'en 1648, on établit l'académie de peinture, Bourdon fut au nombre des douze premiers membres de cette société, et en fut nommé recteur. Il mourut à Paris, en 1671, âgé de cinquante-cinq ans. Bourdon a été très inégal dans ses productions, et l'extrême vivacité de son imagination fit qu'il n'y a aucun de ses ouvrages qui ne présente de grands défauts; mais une attention plus soutenue était tellement contraire à son genre de talent, elle le plaçait dans un tel état de contrainte, que ceux de ses tableaux qu'il a voulu le plus terminer sont les moins estimés. Outre l'histoire et le portrait, il s'est exercé dans le paysage, et si ses tableaux, dans ce genre, offrent des sites bizarres, ils ne sont pas moins recherchés pour l'aspect piquant que cette bizarrerie même leur donne, ainsi que pour la franchise et la facilité de la touche. Il est très certain que les sites en sont peu communs, et on croit devoir ici en féliciter l'artiste, au lieu de lui en faire un reproche, comme dans un *Dictionnaire historique*. Il a mérité d'être compté au nombre des graveurs, par une quarantaine d'*eaux-fortes*, où l'on retrouve toutes les espèces de mérite et de défauts qui caractérisent sa peinture. D—r.

BOURDON (Aimé), médecin de Cambray, né en 1638, mort le 21 décemb. 1706, est auteur de deux ouvrages d'anatomie assez répandus dans le temps : I. *Nouvelles Tables anatomiques, où sont représentées toutes les parties du corps humain*, Paris, 1678, grand in-fol., dont quelques-unes sont copiées de Vesale, et toutes celles relatives aux nerfs, de Willis; II. *Nouvelle Description anatomique de toutes les parties du corps humain et de leurs usages*, Paris, 1674, 1679, 1683, in-12, explication des planches précédentes, qui sont au nombre de huit. On les a réimprimées à Paris et à Cambray en 1707. C. et A.

BOURDON DE SIGRAIS (Claude-Guillaume), chevalier de St.-Louis, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, naquit, en 1715, dans le bailliage de Lons-le-Saunier en Franche-Comté. Il suivit autant son inclination que la volonté de ses parents, en prenant le parti des ar-

mes. Après avoir obtenu sa retraite, il vint se fixer à Paris, afin de s'y livrer plus tranquillement à son amour pour les lettres. Il mourut en cette ville en 1791. On a de lui : I. *Histoire des Rats, pour servir à l'histoire universelle*, Ratopolis, 1738, in-8°., avec fig., réimprimée en 1787 dans le tome XI de la collection des *Œuvres badines du comte de Caylus* : c'est une production de la jeunesse de l'auteur. L'*Histoire des Chats*, de Moncrif, lui avait fourni l'idée de cette plaisanterie ingénieuse. II. *Institutions militaires de Végèce, trad. en français*, Paris, Prault, 1749, in-12; Amsterd., 1744, in-12; Paris, 1759, in-12, fig. : cette traduction est estimée. III. *Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois, pour servir d'éclaircissement préliminaire aux mêmes recherches sur les Français, et d'introduction à l'Histoire de France*, 1774, in-12; IV. *Considérations sur l'esprit militaire des Germains, depuis l'an de Rome 640 jusqu'en 176 de l'ère vulgaire*, Paris, 1781, in-12; V. *Considérations sur l'esprit militaire des Francs et des Français, depuis le commencement du règne de Clovis, en 482, jusqu'à la fin de celui de Henri IV, en 1610*, Paris, 1786, in-12. Ces trois volumes forment le recueil des dissertations lues par l'auteur à l'académie des inscriptions et belles-lettres : elles sont curieuses et intéressantes. VI. *Dialogue sur les orateurs, traduit en français*, Paris, 1782, in-12. Bourdon pense que cet ouvrage doit être attribué à Tacite. On peut voir dans la préface les raisons sur lesquelles il appuie son opinion, qui est d'ailleurs celle du savant abbé Brottier. Ce dialogue avait déjà été traduit en français par Cl. Fauchet, Giry, l'abbé de Maucroix et Morabin. Bourdon a su profiter des traductions de ses prédécesseurs pour en donner une plus fidèle et plus élégante, mais à laquelle on préfère aujourd'hui celle qu'en a donnée Dureau-Delamalle, dans sa traduction de *Tacite*. W—s.

BOURDON (François-Louis), fils d'un cultivateur de Remy, village dans les environs de Compiègne, appelé *Bourdon de l'Oise*, du nom du département où il avait pris naissance, suivit le barreau à Paris, s'y maria, et devint procureur au parlement, genre d'occupation auquel la véhémence de son caractère le rendait peu propre : les bouleversements de la révolution lui convenaient mieux. Il s'élança dans cette orageuse carrière avec une violence extrême, combattit de sa personne, avec intrépidité, à la journée du 10 août 1792, où il se fit trop remarquer. Nommé aussitôt après député à la convention, il prit une grande part aux opérations de cette assemblée fameuse; on le voyait sans cesse au milieu des hommes les plus ardents, attaquer, menacer tous ceux qui résistaient, ou dont on pouvait craindre la résistance; il se mit en avant dans toutes les crises extraordinaires, vota pour la mort de Louis XVI, eut une grande influence sur la révolution du 31 mai 1793, et fut encore plus utile à celle du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794); attaqua des premiers Robespierre et les siens; et lorsque, proscrit par la convention, ce dernier se fut réfugié à la maison commune, Bourdon se mit à la tête des jeunes gens qui allèrent l'attaquer, et contribua puissamment à faire cesser les massacres dont toute la France présentait alors l'épouvantable tableau. Dès ce moment, Bourdon réagit contre les révolutionnaires avec la même énergie avec laquelle il avait agi

pour eux. Chargé d'examiner, dans les prisons de Paris, les causes de détention des nombreux citoyens qu'on y avait renfermés, il ne les chercha pas davantage que ceux qui les avaient fait emprisonner : il leur demandait leur nom, leur adressait quelques plaisanteries, et leur faisait ouvrir la porte. Lors du procès de Carrier (*Voy.* Carrier), il se mit de nouveau à la tête des réactionnaires avec son collègue Legendre, et fit disperser le club des jacobins, foyer de l'incendie qu'on cherchait à ranimer. Il doit, pour cette raison, être mis au nombre de ceux qui contribuèrent le plus à empêcher de nouveaux désastres. Bourdon poursuivit ceux de ses collègues qui, dans l'année 1794 (12 germinal an 3, et 10 prairial de la même année), s'étaient mis à la tête d'une des plus effrayantes insurrections démagogiques qui jamais aient bouleversé la capitale, et persista dans son système jusqu'à la fin de la convention. A cette époque, cette assemblée se voyant forcée, pour se garantir des attaques des réactionnaires, de reprendre un instant ses premiers errements, Bourdon la défendit, en passant dans les rangs de ceux qu'il venait de combattre; mais la nécessité seule et le soin de sa propre conservation lui avaient fait faire ce mouvement rétrograde ; il cessa de le suivre dès que le danger lui parut passé. Devenu membre du corps législatif qui succéda à la convention, il s'y occupa pendant quelque temps de projets de finances, dont aucun ne fut remarqué ; des détails de cette nature ne lui convenaient pas plus que les minutieuses formalités de la pratique judiciaire. Maîtrisé par la fougue des passions qui le dévoraient, il fallait qu'il s'y abandonnât : il y trouva de l'aliment en dénonçant, en poursuivant les auteurs des désastres de Saint-Domingue ; mais trop de gens avaient pris part à cette malheureuse révolution, et la plupart d'entre eux étaient encore trop puissants pour qu'il ne fût pas dangereux de leur déclarer ouvertement la guerre ; d'ailleurs, quoique faisant beaucoup de bruit, Bourdon n'était pas personnellement assez fort pour engager une pareille lutte. Tous ses anciens amis l'abandonnèrent, et il se vit jeté dans le parti du corps législatif appelé de *Clichi*, tout étonné de se trouver dans une société dont les principes étaient si différents de ceux qu'il avait professés : il partagea le sort de ce parti, et fut déporté à Cayenne, avec plusieurs des députés qui le composaient, par suite de la révolution du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797). En considération de ses anciennes opinions, Bourdon eût pu trouver grâce devant le gouvernement d'alors ; il ne voulut faire aucune démarche pour l'obtenir, et partit pour son exil avec un courage qui tenait de l'exaltation. « Messieurs, » disait-il à ses compagnons d'infortune, en quelque lieu de la terre que » vous vous trouviez, on vous plaindra ; vous aurez des consolateurs ; » mais Bourdon de l'Oise..... » Il mourut à Sinamari, peu de mois après son arrivée à la Guyane. — Bourdon (Louis-Gabriel), né à Versailles, en 1741, et, jusqu'à l'époque de la révolution, attaché au département des affaires étrangères, en qualité de secrétaire-interprète, est auteur, 1°. d'un recueil intitulé : *Les Enfans du pauvre Diable*, ou *Mes échantillons*, Paris, 1776 ; 2°. *Voyage d'Amérique*, dialogue en vers, avec des notes, Paris, 1786; et de quelques autres poésies où l'on trouve de la grâce et de la facilité. Il est mort en 1795. B—v.

BOURDONNAIS (DE LA). *V.* MAHÉ.

BOURDOT DE RICHEBOURG (CHARLES-ANTOINE), avocat au parlement de Paris, mort le 11 décembre 1735, âgé d'environ soixante-dix ans, réunissait aux connaissances de son état, un esprit cultivé et un grand fonds de religion. On lui doit : I. *Nouveau Coutumier général de France, avec les notes de Chauvelin et autres, et des listes alphabétiques des lieux régis par chaque coutume*, Paris, 1724, 8 tom. rel. en 4 vol. in-fol. On sentira l'utilité d'une pareille collection, si l'on réfléchit que le droit coutumier se composait de cinq cent quatre-vingt-dix-huit codes différents, dont quarante-trois ont échappé aux recherches de Bourdot de Richebourg, et ne se trouvent pas dans son recueil. Il n'en est pas moins le plus complet et le plus exact qui ait été fait sur cette matière. II. Une nouvelle édition des *Conférences des ordonnances de Louis XIV, par Bornier*, Paris, 1729, 2 vol. in-4°.; III. *Dictionnaire du droit coutumier.* Il y travaillait depuis plusieurs années, et a laissé le manuscrit très avancé, mais il n'a pu le terminer. — BOURDOT DE RICHEBOURG (Claude-Étienne), né à Paris, le 11 septembre 1699, fut successivement avocat, militaire, romancier, et journaliste. Il a publié, sous le voile de l'anonyme : I. *Evander et Fulvie*, histoire tragique, Paris, 1726, in-12; II. *Invention de la poudre*, poëme en trois chants, Paris, 1732, in-8°.; III. le 3e. vol. de l'*Histoire de la marine*; IV. *Recherche de la religion*; V. *Histoire de l'église de Vienne* (sous le nom de Charvet), Lyon, 1761, in-4°.; VI. il fut le premier rédacteur du *Journal économique*, depuis 1751 jusqu'à février 1753. (Voy. la *France littéraire*, 1761.) C. M. P.

BOURETTE (CHARLOTTE-RENYER, femme CURÉ, puis femme), connue sous le nom de *la Muse limonadière*, née à Paris en 1714, morte en janvier 1784, tenait un café où se rendaient quelques beaux-esprits. Faisant des vers et des couplets de circonstance, elle avait la manie d'en adresser à tous les hommes célèbres; elle en adressa aussi à son porteur d'eau et à sa blanchisseuse. En retour de ses vers, le ministre du roi de Prusse lui fit passer un étui d'or, le duc de Gesvre une écuelle d'argent, Voltaire une tasse de porcelaine; Dorat lui adressa des vers. Les poésies de Bourette ont été recueillies sous ce titre : *La Muse limonadière et autres pièces de poésie*, 1755, 2 vol. in-12. Elle a publié depuis *La coquette punie, comédie en un acte et en vers*, 1779, in-8°. A. B—r.

BOURG (ÉTIENNE DE), avocat, né à Lyon dans le seizième siècle, a composé, *sur l'autorité du Parlement de Paris*, un ouvrage qu'il dédia au chancelier Olivier, suivant l'abbé Pernetti (*Recherches sur les Lyonnais dignes de mémoire*, tom. I, p. 281). Le chancelier dont il s'agit est sans doute François Olivier de Lenville, qui remplit cette place depuis 1544 jusqu'en 1560. L'auteur que nous venons de citer s'exprime d'une manière si peu claire, qu'il est difficile de dire si l'ouvrage a été imprimé ou non. — BOURG (Laurent de), son fils, conseiller du roi, a écrit une *Élégie contenant les misères et calamités advenues à la cité de Lyon, durant les guerres civiles*, Paris, 1569. On trouve dans cette pièce, assez bonne pour le temps, des détails historiques dignes d'être conservés. W—s.

BOURG (ANNE DU), conseiller-clerc du parlement de Paris, neveu d'Antoine du Bourg, chancelier de France sous François Ier., naquit à

Riom en Auvergne, en 1521, fut d'abord destiné à l'église, et prit même l'ordre de prêtrise. Il joignait beaucoup d'esprit à un grand fonds d'érudition, et excellait dans la connaissance du droit, qu'il enseigna à Orléans avec beaucoup de réputation. Il fut reçu conseiller-clerc au parlement de Paris en 1557; mais il adopta les nouvelles opinions religieuses, ce qui causa sa perte. Le roi Henri II se rendit au parlement en 1559, un jour destiné aux séances appelées mercuriales. Le prince, irrité contre les protestants, avait ordonné de délibérer sur le genre de peine à leur infliger; plusieurs membres du parlement déclamèrent contre les mœurs de l'église romaine. Louis Faur alla jusqu'à dire en face au souverain : « Craignez qu'on ne vous dise » comme autrefois Élie à Achab: c'est » vous qui troublez Israël. » Anne du Bourg se permit des applications encore plus directes ; il dit « que les hommes commettaient contre les lois plusieurs crimes dignes de mort, tels que les blasphèmes réitérés, les adultères, les débauches, et que ces crimes restaient palliés ou impunis, tandis qu'on demandait des supplices contre des gens à qui on ne pouvait reprocher aucun crime. » « Car enfin, dit-il, peut-on imputer » le crime de lèze-majesté à des » hommes qui ne font mention des » princes que dans leurs prières? Ce » qui fait qu'on les regarde comme sé» ditieux, c'est parce qu'ils ont révélé, » à la faveur de l'Écriture, la turpitude » de la puissance romaine qui penche » vers sa ruine, et qu'ils demandent » une salutaire réformation. » Le roi ordonna au connétable de Montmorenci d'arrêter Faur et du Bourg, et ils furent conduits à la Bastille. Anne du Bourg fut interrogé trois jours après sur sa religion; l'évêque de Paris le déclara hérétique, le dégrada du sacerdoce dont il était revêtu, et le livra au bras séculier, c'est-à-dire au juge royal pour être puni. Du Bourg appela de cette sentence à l'archevêque de Sens, métropolitain de Paris. Henri II mourut dans cet intervalle; mais les Guises, qui gouvernaient sous le nom de François II, ne poursuivirent pas les nouvelles opinions avec moins d'acharnement; le procès d'Anne du Bourg fut continué. On crut que, par ses divers appels, il avait voulu retarder son jugement; mais il assura, dans un mémoire qu'il envoya au parlement, que ce n'était que pour ne rien omettre de ce qui pouvait aider à montrer la justice de sa cause. Il y déclamait contre le pape, protestant qu'il voulait vivre et mourir dans la confession de foi qu'il publiait. L'électeur palatin écrivit à François II pour le prier de faire grâce à Anne du Bourg; on prétend que, sur sa réputation, il voulait le mettre à la tête de son université d'Heidelberg. Ce qui acheva de le perdre fut l'assassinat du président Minard, un de ses juges les plus prévenus contre lui, qu'il avait récusé inutilement, et qu'on prétendait qu'il avait menacé en disant : « Dieu saura » t'y forcer ». Minard, l'homme de confiance du cardinal de Lorraine, fut assassiné en sortant du Palais à six heures du soir, et ce fut à l'occasion de ce meurtre que fut rendue l'*ordonnance minarde*, qui fixait la fin de l'audience de relevée à quatre heures du soir, depuis la St.-Martin jusqu'à Pâques. Trois jours après cet événement, Anne du Bourg fut condamné à mort. Il fut pendu en Grève, et son corps fut brûlé le 20 décembre 1559. Il mourut avec beaucoup de courage, à l'âge de trente-huit ans. Sa mort ne fit qu'allumer davantage le feu de la discorde, et les protestants le mirent

au nombre de leurs plus illustres martyrs. Il avait écrit quelques ouvrages oubliés aujourd'hui. S—y.

BOURGÉLAT (Claude), fondateur des écoles vétérinaires en France, peut même être regardé comme le créateur de l'*Hippiatrique*, ou médecine des animaux domestiques; car cette science n'existait pas avant lui. Né à Lyon, d'une famille honorable, on le destina d'abord à l'étude des lois; reçu docteur à l'université de Toulouse, il suivit avec distinction le barreau du parlement de Grenoble; mais ayant un jour gagné une cause qu'il reconnut ensuite être injuste, il rougit de son triomphe, et quitta pour toujours la profession d'avocat, pour entrer dans les mousquetaires. Dès sa première jeunesse, il avait été passionné pour les chevaux; ce goût se réveilla alors avec force. Après avoir suivi les meilleurs maîtres d'équitation de la capitale, et les avoir étonnés par ses progrès, il obtint la place de chef de l'académie de Lyon, et cette école acquit bientôt la plus grande célébrité. Il lut tout ce que les anciens et les modernes avaient écrit sur la maréchallerie; n'y trouvant que des erreurs vingt fois répétées, et presque pas une bonne observation, il entreprit de créer cette science. Avec le secours du célèbre Pouteau, et de quelques autres chirurgiens de ses amis, il se livra avec ardeur à la dissection des chevaux et autres animaux domestiques, étudia même la médecine, et s'y rendit habile. M. Bertin, intendant de Lyon, son intime ami, ayant alors été nommé lieutenant de police, puis contrôleur-général des finances, Bourgelat en obtint aisément, en 1761, l'autorisation d'établir à Lyon la première école vétérinaire qu'on ait vue en Europe: elle s'ouvrit le 1er. janvier 1762, et prit le nom d'*École royale*, en 1764. La réputation du directeur y attira une foule d'élèves, tant de la France que de l'étranger, et l'on en reconnut bientôt l'utilité; car des épizooties s'étant déclarées en diverses provinces quelques années après, on réclamait de tous côtés les élèves de Bourgelat. L'école de Lyon fut en partie établie à ses frais; les fonds fournis par le gouvernement suffirent à peine pour le loyer des bâtiments et la construction des ateliers; le traitement du directeur ne fut payé que long-temps après la fondation, et sa fortune n'aurait pu suffire à ces dépenses, si Bertin ne lui eût procuré la place de commissaire-général des haras, qui était lucrative. Il est mort le 3 janvier 1779, âgé de soixante-sept ans. Ses ouvrages, tous remplis de recherches profondes, sont encore remarquables par l'élégance et la clarté du style qu'il devait à la pratique du barreau; mais, sans aucune prétention à la gloire littéraire, il en a laissé plusieurs sous le voile de l'anonyme, et a souvent orné de notes nombreuses et intéressantes les ouvrages de ses amis. Il a publié: I. *Nouveau Newkastle*, ou *Traité de cavalerie*, Lausanne, 1747, in-12, réimprimé à Paris et à Lyon, traduit en anglais avec un luxe typographique extraordinaire. Quoique Bourgelat n'ait pas mis son nom à cette première production, la regardant comme trop imparfaite, il ne faut pas croire que ce ne soit qu'une traduction ou un extrait de l'ancien *Newkastle* anglais, énorme in-folio, aussi prolixe et obscur que celui-ci est clair et précis. II. *Eléments d'Hippiatrique*, ou *Nouveaux Principes sur la connaissance et sur la médecine des chevaux*, Lyon, 1750-51-53, 3 vol. in-8°. L'auteur n'y avance rien que d'après son observation sur l'animal mort ou vivant; l'ouvrage,

au reste, est incomplet, et l'auteur ne le donnait que comme l'esquisse d'un travail beaucoup plus étendu, qu'il n'a pu terminer. Le 1er. volume, qui parut d'abord seul, traite de la connaissance extérieure du cheval, par demandes et réponses; les deux volumes suivants traitent de l'anatomie du cheval, qui devait être terminée dans un 4e. volume qui n'a pas paru. Outre quelques omissions, on y reproche à l'auteur quelques erreurs en théorie, où l'a entraîné le système médical de Boerhaave, dominant alors dans les écoles. Tout imparfait qu'était cet ouvrage, il fit admettre Bourgelat aux académies des sciences de Paris et de Berlin, en 1763. III. Les articles de l'ancienne *Encyclopédie* relatifs à l'*Art vétérinaire* et au *Manége*: ces articles sont neufs et presque tous excellents. Il est d'autant plus fâcheux qu'on ne les ait pas réimprimés à part, qu'il y en a un grand nombre que l'auteur n'a pas eu l'occasion ou le temps de reproduire dans ses autres écrits. Quelques-uns des articles donnés par Bourgelat furent critiqués par Ronden l'aîné, dans une brochure intitulée : *Observations sur des articles de l'Encyclopédie concernant la maréchallerie* : cette critique est modérée, par trop minutieuse, souvent juste, surtout pour l'article de la ferrure. IV. *Anatomie comparée du cheval, du bœuf et du mouton.* On trouve à la suite deux mémoires intéressants : 1°. *Recherches sur les causes de l'impossibilité où les chevaux sont de vomir;* 2°. *Recherches sur le mécanisme de la rumination;* cet ouvrage a été traduit en allemand. V. *Eléments de l'art vétérinaire.* Sous ce titre général, Bourgelat publia, pour l'usage des élèves de l'école vétérinaire, différents mémoires détachés, qui ont paru dans l'ordre suivant : 1°. *Matière médicale raisonnée*, Lyon, 1765, in-8°.; ib., 1771, ouvrage peu classique, incomplet, et renfermant beaucoup d'erreurs; 2°. *Traité de la conformation extérieure du cheval, de sa beauté et de ses défauts*, etc.; *du Choix des chevaux et des haras*, Paris, 1769, in-8°.; id. 1776. Cet excellent ouvrage, le chef-d'œuvre de Bourgelat, est resté long-temps inconnu, la première édition, sous le titre de *Précis anatomique du corps du cheval*, n'ayant été tirée qu'à petit nombre, pour être distribuée aux élèves et à quelques officiers de cavalerie : dès qu'il fut connu, les étrangers s'empressèrent de le traduire, et il s'en fit en peu d'années cinq éditions en France. On y trouve des principes lumineux et du plus grand intérêt pour les naturalistes, les écuyers, les peintres et les sculpteurs; la 3e. partie, qui traite des haras, composée et communiquée manuscrite aux élèves dès 1770, ne fut publiée que par les soins de M. Huzard, 1803 et 1808, in-8°. 3°. *Essai théorique et pratique sur la ferrure*, Paris, imprimerie royale, 1771, in-8°.; ce traité passe pour plus systématique et moins exact que le *Guide du Maréchal*, par M. Lafosse, publié cinq ans auparavant; 4°. *Essai sur les appareils et sur les bandages propres aux quadrupèdes*, Paris, 1770, in-8°., fig. VI. *Mémoire sur les maladies contagieuses du bétail*, Paris, imprimerie royale, 1775, in-4°., sans parler de plusieurs autres mémoires de ce genre, d'un intérêt local et passager. VII. *Réglement pour les écoles vétérinaires de France*, Paris, imprimerie royale, 1777, in-8°. Bourgelat enrichit de notes le *Mémoire sur les maladies épidémiques des bestiaux*, par Barberet, couronné par la société d'agriculture

de Paris, en 1766. Les papiers qu'il a laissés ont fourni des articles intéressants à l'*Almanach vétérinaire*, publié de 1790 à 1795, et à d'autres ouvrages périodiques. Sa correspondance était très étendue; on y trouve une réponse au grand Frédéric, sur le trot préférable au galop pour les charges de cavalerie; une autre à Voltaire, où il lui rend compte, sur sa demande, d'une expérience très curieuse sur l'opération de la pierre, faite heureusement à un cheval, et sur les symptômes de cette maladie, observés avec d'autant plus de certitude, que la pierre avait été insérée dans la vessie de l'animal, six mois auparavant, par une opération contraire. Une autre lettre à Charles Bonnet donne des preuves multipliées de l'existence des *jumarts*, trop légèrement révoquée en doute par Buffon (*Voyez*, pour plus de détails, la *Notice historique et raisonnée sur C. Bourgelat*, par L. F. Grognier, Lyon, 1805, in-8°.) C. M. P.

BOURGEOIS (Jacques), florissait du temps de François Ier. Lacroix du Maine lui attribue *le premier et le second livre des Rencontres chrétiennes à tous propos, en vers français*, imprimés en 1555; mais il est plus connu par sa *Comédie très élégante, en laquelle sont contenues les Amours récréatives d'Érostrate fils de Philogène et de la belle Polymneste fille de Damon*, traduite de l'italien, Paris, 1545, in-8°.; 1546, in-12 (c'est peut-être la même édition). — Duverdier fait mention d'un Jacques Bourgeois, trinitaire, auteur de l'*Amortissement de toutes perturbations et Réveil des mourants*, etc., Douai, 1576, in-16. Beauchamps (*Recherches sur l'Histoire du Théâtre français*), ne sait s'il s'agit là d'un même auteur. W—s.

BOURGEOIS (Louise), dite Boursier, accoucheuse distinguée dans le 17e. siècle, assista, dans toutes ses couches, Marie de Médicis, femme de Henri IV. On a d'elle un ouvrage, où se trouvent des croyances ridicules, et quelques prétendus secrets, mais dans lequel on remarque aussi de bonnes observations et des faits pratiques exposés avec une entière vérité. En voici le titre : *Observations sur la stérilité, perte de fruit, fécondité, accouchements et maladies des femmes et enfants nouveau-nés*, Paris, 1609, 1626, in-12; 1642, liv. Ier. et IIe.; 1644, liv. IIIe., in-8°.; traduit en latin, Oppenheim, 1619, in-4°.; en allemand, Francfort, 1628, in-4°.; en hollandais, Delft, 1658, in-8°. II. *Récit véritable de la naissance de messeigneurs et dames les Enfants de France*, Paris, 1625, in-12. La Place l'a inséré dans le tome Ier. de ses *Pièces intéressantes et peu connues* : on y voit des anecdotes curieuses par leur naïveté. On a encore, sous le nom de Louise Bourgeois, *Apologie contre les rapports des médecins*, Paris, 1627, in-8°. *Secrets*, 1635, in-8°. — Madame Boursier du Coudray (Angélique-Marguerite), de la même famille, a publié : *Abrégé de l'art des accouchements*, Paris, 1759, in-12; id. 1778, in-8°. Verdier y ajouta des notes. C. et A.

BOURGEOIS (Jean). *V.* Borghès.

BOURGEOIS (François), jésuite, né en Lorraine, où il professa la théologie à l'université de Pont-à-Mousson, fut l'un des derniers jésuites de France qui se consacrèrent aux missions de la Chine. Parti de l'Orient le 15 mars 1767, il arriva à Vampou, à trois lieues de Canton, le 15 août de la même année, dans des circonstances fâcheuses. Le supérieur de la mission

lui fit recommander de garder, sur son vaisseau, le plus strict *incognito*; mais ce qu'il raconte prouve combien les Chinois ont le coup-d'œil exercé pour reconnaître un missionnaire parmi tous les autres Européens. « Malgré toutes mes précautions, dit-» il dans une de ses lettres, le 15 août, » je fus reconnu deux fois avant dix » heures du matin. Un vieux Chinois, » qui avait pénétré dans la grande » chambre où je vivais en reclus, » m'ayant envisagé, dit à un de nos » officiers, en portugais : Voilà un » *padre*. Une heure après, un autre » Chinois m'apostrophant, me dit : » *padre, padre*. Je me mis à rire, » et lui montrai ma bourse à che-» veux; mais il soutint toujours que » j'étais un *padre*. On me fit habil-» ler tout en soie et en satin, et je » fus bientôt d'un brillant achevé. Je » crus pouvoir alors aller tête levée » dans tout le vaisseau. Je me trom-» pais. Un Chinois vint à moi, et, *me* » serrant la main *affectueusement*, il » m'appela *padre*.» Le P. Bourgeois était un très bel homme, de haute taille, et d'une figure martiale, qui aurait dû mettre en défaut le talent des physionomistes chinois. Appelé à Pékin, il y partagea long-temps son zèle entre les chrétiens de cette capitale et ceux des missions circonvoisines, et devint supérieur de la résidence des jésuites français. L'âge de ce missionnaire nous fait présumer sa mort; mais l'interruption, déjà ancienne, de toute correspondance avec l'intérieur de la Chine nous laisse ignorer l'époque où il a cessé de vivre. On a de lui un assez grand nombre de lettres, répandues dans les derniers recueils des *Lettres édifiantes*, et dans les *Mémoires sur l'histoire, les arts et les mœurs des Chinois*. L'auteur de cet article a eu l'avantage d'habiter pendant plusieurs années avec le P. Bourgeois à l'université de Pont-à-Mousson, et il a reçu de lui quelques lettres écrites de Pékin. G—R.

BOURGEOIS (Louis le). *Voyez* Héauville (abbé d').

BOURGES, famille de médecins, qui, pendant plusieurs siècles, a honoré la faculté de Paris, et a obtenu la confiance de nos rois. Le premier de tous, Bourges (Jean de), médecin de Charles VIII et de Louis XII, était de Dreux, avait été reçu licencié en 1468, docteur en 1473, et a traduit le traité *De naturâ humanâ* d'Hippocrate, sous ce titre : *le Livre d'Hippocrate de la nature humaine*, avec une interprétation, Paris, 1548, in-8°. — Son fils, Bourges (Louis de), *Burgensis*, né à Blois en 1482, reçu docteur de la faculté de Paris en 1504, fut successivement médecin de Louis XII, premier médecin de François Ier., dont il hâta la délivrance, dit-on, en faisant croire à Charles-Quint que la vie du monarque prisonnier n'était pas assurée, et que sa mort prochaine lui ravirait probablement sa rançon. Premier médecin aussi de Henri II, il mourut en 1556, âgé de soixante-quatorze ans. — Bourges (Simon de), de Blois, reçu docteur en 1548, médecin ordinaire du roi Charles IX, mort en 1566, était versé dans les lettres grecques. — Bourges (Jean de), docteur en 1620, échevin de Paris en 1646, doyen de la faculté en 1654, mort en 1661. — Son fils, Bourges (Jean de), reçu docteur en 1651, médecin de l'Hôtel-Dieu, mort en 1684. C. et A.

BOURGES (Clémence de), célèbre par sa beauté et son esprit, née à Lyon, y mourut en 1562, du chagrin d'avoir perdu Jean du Peyrat, tué cette année, par les protestants, au siége de Beaurepaire, et qu'elle

devait épouser. La belle Cordière, son amie, lui avait dédié ses *Œuvres* en 1555. Clémence, quelque temps après, fit des vers amoureux qu'elle soumit à la belle Cordière. Celle-ci, au lieu de s'amuser à corriger les vers de Clémence, chercha à lui enlever sa conquête, et y parvint. Clémence était dans la fleur de l'âge quand elle mourut : on lui fit de superbes obsèques ; on la porta en terre le visage découvert, et la tête couronnée de fleurs, en marque de sa virginité. Duverdier la nomme *la perle des demoiselles lyonnaises de son temps*, et Ruhys l'appelle une *perle vraiment orientale*. Ses œuvres ne sont point venues jusqu'à nous. A. B—T.

BOURGOGNE (les ducs DE), *V.* HENRI, ROBERT, HUGUES, EUDES, PHILIPPE, JEAN-SANS-PEUR, CHARLES.

BOURGOGNE (LE GRAND BATARD DE). *Voy.* ANTOINE.

BOURGOGNE (COMTESSE DE). *Voy.* MARIE.

BOURGOGNE (LOUIS, duc de) né à Versailles le 6 août 1682, du dauphin, fils de Louis XIV, et de M.-Anne-G. de Bavière : « Il naquit » terrible, dit St.-Simon, et, dans sa » première enfance, fit trembler. Dur, » colère, opiniâtre à l'excès, pas- » sionné pour tous les plaisirs, porté » à la cruauté, barbare en raillerie, » saisissant les ridicules avec une » justesse qui assommait..... l'esprit, » la pénétration brillaient en lui de » toutes parts. Ses réponses tendaient » toujours au juste et au profond, » même dans ses fureurs. » Tel était, dès l'âge de sept ans, le prince dont l'éducation fut confiée à Fénélon, son précepteur, à Fleury, sous-précepteur, et à Beauvilliers, gouverneur. De tels hommes étaient bien capables de lutter contre de si grandes difficultés. Ils mirent tout en œuvre pour diriger vers le bien des penchants aussi dangereux, surtout dans un prince appelé à régner. « Le pro- » dige est, ajoute St.-Simon, qu'en très » peu de temps, la dévotion et la » grâce en firent un autre homme, » et changèrent tant et de si redou- » tables défauts, en vertus parfaite- » ment contraires. De cet abîme sortit » un prince affable, humain, pa- » tient, modeste et austère pour soi, » tout appliqué à ses obligations, et » les comprenant immenses. » Plein d'admiration et de confiance pour son précepteur, le jeune prince se livrait avec lui, dès la seconde année, aux entretiens les plus solides, et, dans la douce liberté de leurs conversations, il lui disait : « Je laisse derrière la porte » le duc de Bourgogne, et je ne suis » avec vous que le petit Louis. » A l'âge de dix ans, il écrivait élégamment en latin, et traduisait avec exactitude les auteurs les plus difficiles. A onze ans, il avait lu Tite-Live *tout entier*, il avait traduit les Commentaires de César, et commencé une traduction de Tacite, qu'il acheva dans la suite, mais qu'on n'a pu retrouver. Bossuet voulut lui-même s'assurer de ce prodige, et, après un long entretien qu'il avait sollicité, l'évêque de Meaux proclama hautement les grandes espérances que donnaient aux Français tant de vertus et de talents réunis. Ce fut vers le même temps que Fénélon conçut pour l'instruction de son élève le plan du *Télemaque*, qu'il devait lui remettre au moment où son éducation aurait été achevée ; mais les disputes du *quiétisme* vinrent interrompre l'exécution de ce projet. Le duc de Bourgogne avait quinze ans lorsque son instituteur fut exilé. Il alla se jeter aux pieds du roi, et ne put en obtenir d'autre grâce pour Fénélon que la conservation du titre de précepteur.

Tome V. pag. 376

HIST. DE FRANCE.

LOUIS DAUPHIN,
Duc de Bourgogne.

Hyac. Rigaud pinx.t — Landon direx.t

Fénélon n'abandonna point son ouvrage, et il ne cessa de faire passer à son élève de très sages instructions, par l'entremise de Beauvilliers (*Voy.* Fénélon). De son côté, le jeune prince conserva pour l'archevêque de Cambrai beaucoup de respect et de reconnaissance; mais il ne lui écrivait qu'en secret, et avec circonspection. Il continua à faire de grands progrès dans les lettres, dans la morale, et surtout dans l'administration. En 1697, il épousa Adélaïde de Savoie, princesse dont les grâces et l'esprit firent l'agrément de la cour, et qui fut constamment aimée de son époux avec la plus vive tendresse. En 1698, Louis XIV forma un camp de plaisance à Compiègne, pour l'instruction de son petit-fils, sous la direction du maréchal de Boufflers, et en 1702, il lui donna le commandement de l'armée de Flandre, avec les conseils du même général. Cette campagne n'offrit rien d'important, si ce n'est un combat de cavalerie auprès de Nimègue, où le duc de Bourgogne montra du courage et poussa les ennemis avec vigueur. En 1703, il fut nommé généralissime de l'armée d'Allemagne; et, dirigé par Vauban, il s'empara du Vieux-Brisach. Revenu à la cour, le roi lui destina, en 1707, le commandement de l'armée des frontières d'Italie. Il devait avoir sous lui les maréchaux de Berwick et de Tessé; mais ce dernier ayant obligé les ennemis de lever le siége de Toulon et de se retirer en Piémont, le duc de Bourgogne n'y marcha point. Ce fut en 1708, dans les circonstances les plus difficiles, après la défaite d'Hochstet et celle de Turin, que Louis XIV le nomma généralissime des armées de Flandre, et l'envoya contre Marlborough et le prince Eugène, avec des instructions qui le mettaient dans la dépendance du duc de Vendôme. La mésintelligence qui s'éleva bientôt entre ce général et le jeune prince eut les suites les plus fâcheuses, et c'est surtout à cette cause qu'il faut attribuer la défaite d'Oudenarde, et la prise de Lille, obligée de capituler, malgré le courage de Boufflers, qui y fit pendant quatre mois une si belle défense, et malgré la plus nombreuse et la plus belle armée que la France eût alors. Cette armée resta en observation sous les ordres de l'héritier du trône. La campagne de 1708 est, il faut en convenir, une tache à la mémoire du duc de Bourgogne, et on ne peut douter que sa timide circonspection, que ne put entraîner la fougue de Vendôme (*Voyez* Vendôme), n'ait donné de grands avantages à ses habiles adversaires. Toute la France l'en accusa hautement, et on n'attribua pas seulement ces revers à son caractère d'hésitation, mais encore à son excessive dévotion et aux pratiques minutieuses auxquelles il se livrait. En effet, comment aurait pu lutter contre l'activité et les talents réunis d'Eugène et de Marlborough, un jeune prince qui n'avait guère vu la guerre que dans les livres; qui, pénétré de respect et même de crainte pour les volontés du roi, lui envoyait un courrier à chaque mouvement; qui, au milieu des circonstances les plus décisives, était occupé de scrupules religieux, et écrivait sérieusement à Fénélon, pour lui demander « s'il jugeait convenable que son quartier-général restât dans un couvent de nonnes. » Le sage précepteur fit souvent de vains efforts pour donner à son disciple des idées plus élevées (*Voy.* Fénélon). Les lettres du duc de Bourgogne parurent justifier ce prince auprès du roi, et Vendôme, qui avait

parlé à l'héritier du trône avec une arrogance tout-à-fait condamnable, cessa d'être employé ; « mais, dit Mme. de Maintenon, il fut fêté jusqu'au scandale à la cour de Meudon, » par le grand-dauphin lui-même, qui s'était livré au sentiment de jalousie le plus extraordinaire, contre un fils dont l'éducation avait été si supérieure à la sienne (*Voy.* Louis). Peu de temps après la prise de Lille, le duc de Bourgogne quitta l'armée pour n'y plus revenir. En 1711, il devint dauphin, par la mort de son père. Ce fut alors que, sortant de la contrainte dans laquelle il avait été tenu, il fixa les regards de toute la cour, et obtint du roi la confiance la plus entière, au point que Louis XIV, si jaloux de son autorité, l'associa à l'empire, et ordonna aux ministres de travailler avec son petit-fils. Toute la France attendait le bonheur et la paix des vertus et des talents du nouveau dauphin, lorsqu'il lui fut enlevé, le 18 février 1712, par une maladie violente et inexplicable, six jours après que son épouse eut expiré, et vingt jours avant la mort de son fils aîné, tous frappés de la même maladie. En moins d'un an, on vit en France quatre dauphins ; et le dernier fils du duc de Bourgogne, seul héritier du trône, et depuis Louis XV, fut dans le plus grand danger. La voix publique accusa hautement de ces deuils si précipités l'ambition du duc d'Orléans, depuis régent (*Voyez* Orléans d'). Le duc de Bourgogne était d'une taille peu avantageuse et même difforme. Peu fait pour la guerre, il déplorait sans cesse les maux qui en sont la suite. Attaché jusqu'au scrupule aux devoirs de la religion, il fut néanmoins chéri et admiré par des hommes qui étaient loin de partager ses sentiments religieux. Voltaire a dit que c'était un *philosophe chrétien*, et il s'est indigné qu'il n'y eût pas un seul volume de consacré à la mémoire d'un prince « qui aurait, dit-il, mérité d'être célébré, s'il n'eût été que simple particulier. » Le père Martineau, confesseur du jeune prince, avait cependant publié, dans l'année même de sa mort, un vol. in-4°., sous le titre de *Vertus de M. le duc de Bourgogne*. Fleury a aussi donné le *Portrait de Monseigneur le Dauphin*, Paris, 1714, 1 vol. in-12 ; et l'abbé Proyart a publié la *Vie du Dauphin, père de Louis XV*, 2 vol. in-12, Paris, 1782, et Lyon, 1783. — Le frère aîné de Louis XVI, mort en 1761, à l'âge de neuf ans, portait aussi le nom de *duc de Bourgogne*, et donna également les plus belles espérances. Lefranc de Pompignan a publié son *Eloge historique*, Paris, 1761, in-8°. M—d j°.

BOURGOIN (Edmond), prieur des jacobins de Paris pendant les troubles de la ligue, fut, dans ses sermons, le panégyriste de son confrère Jacques Clément, assassin de Henri III, compara ce régicide à Judith, et le proclama hautement martyr de la foi. Animé du plus ardent fanatisme, il fit retentir la capitale de ses déclamations contre Henri IV, prit les armes, combattit avec le peuple, fut fait prisonnier à l'assaut d'un des faubourgs de Paris, en 1589, conduit à Tours, et condamné par le parlement, en 1590, à être tiré à quatre chevaux. B—p.

BOURGOING (Noel), trésorier du chapitre de Nevers, et abbé de Bouras, successivement président de la chambre des comptes de Nevers, et conseiller au parlement de Paris, fut, en 1554, le principal rédacteur de la *Coutume de Nivernais*, qu'il

fit imprimer en 1535 avec une préface de sa façon. Guy Coquille, son petit-neveu, dit qu'il était d'excellent jugement, savoir et promptitude; Guillaume Rapine, son contemporain, l'appelle un homme d'une érudition consommée. — Bourgoing (Jean), avocat-général du bailliage de Nevers, est, dit M. de Sainte-Marie, auteur d'une *Histoire de Louis de Gonzagues*, duc de Nevers, et probablement de différents ouvrages relatifs aux financiers et à la chambre de justice, publiés de 1623 à 1629, dont on peut voir la liste dans la *Bibliothèque historique de la France*. — Bourgoing (François), surnommé d'*Agnon*, nom d'une terre de son père, fut chanoine de Nevers, sa patrie. Ayant embrassé la réformation, il passa à Genève, où on lui donna la bourgeoisie en 1556. Il ne se fixa pourtant pas dans cette ville, et alla servir l'église de Troyes, où, probablement, il est mort. « Il » a traduit, dit Senebier, toutes les » *Œuvres de Fl. Josèphe*, dont on » fit d'abord deux éditions à Lyon; » mais le frère de Laval les corrigea » sur l'original grec, et elles furent im» primées à Paris en 1570. » Dom Genebrard, qui, en 1578, donna une nouvelle traduction de Josèphe, commence sa préface par des invectives contre Bourgoing, à qui l'on doit encore: I. *Histoire ecclésiastique, extraite en partie des centuries de Magdebourg*, Genève, 1560—63, 2 vol. in-folio: cette histoire va jusqu'à Théodose-le Grand; II. *Paraphrase, ou Briève explication sur le catéchisme*, Lyon, 1564, in-16.

A. B—t.

BOURGOING (François), 3e. général de la congrégation de l'Oratoire, de la même famille que les précédents, naquit à Paris, le 18 mars 1585. Son père, conseiller à la cour des aides, « homme docte ès-langues, et bien » versé dans la poésie, » dit Lacroix du Maine, et auteur d'un traité latin *De l'origine et de l'usage des mots français, espagnols et italiens*, eut un soin particulier de son éducation. Le jeune Bourgoing, né avec de grandes dispositions pour la vertu et pour les sciences, doué d'un esprit facile, et d'une mémoire heureuse, fit ses études en Sorbonne avec distinction, prit le grade de bachelier, et se disposait à entrer en licence, lorsque son zèle pour l'Église lui fit accepter la petite cure de Clichi, auprès de Paris. Il fut un des six premiers prêtres qui s'associèrent au cardinal de Bérulle pour établir la congrégation de l'Oratoire, son plus fidèle disciple et son plus actif coopérateur. Dès ce moment, son zèle ne connut plus de bornes; il se livra sans réserve à l'enseignement de la théologie, à l'exercice du ministère pastoral, au travail des missions, à l'organisation des colléges et des séminaires, volant avec une rapidité étonnante du centre aux extrémités de la France, partout où l'appelaient les intérêts de l'Église et ceux de sa congrégation, à laquelle il donna un grand relief, par le succès de ses prédications dans les principales villes du royaume. Il fut spécialement le fondateur de l'Oratoire de Flandre, qui forma depuis une corporation particulière. Devenu vicaire-général du P. de Condren, il lui succéda, en 1641, à la recommandation du cardinal de Richelieu; car, quoique ses confrères rendissent justice à son mérite et à ses services, la crainte qu'ils avaient de son génie vif et entreprenant l'en aurait peut-être écarté, sans un si puissant protecteur. Leur appréhension n'était pas destituée de fondement. Il voulut donner trop de nerf à son autorité, porter son ins-

pection jusqu'à des détails dont la liberté des individus fut alarmée, introduire des observances peu analogues à la nature du corps, faire recevoir des statuts, excellents sur plusieurs points, mais peu convenables sur d'autres à une société, où, selon l'expression de Bossuet, « on obéit sans dépendre, et l'on gouverne sans commander. » Tout cela éprouva des contradictions, lui attira des mortifications, obligea les assemblées à restreindre son pouvoir par des mesures repressives, dont il chercha plus d'une fois à secouer le joug; et, comme sa qualité de confesseur du duc d'Orléans lui donnait du crédit à la cour pour soutenir ses entreprises, l'assemblée de 1661 statua que désormais le général de l'Oratoire ne pourrait accepter aucun emploi à la cour, pas même celui de confesseur des princes (*Voyez* Morin). Mais ces défauts étaient rachetés par des qualités éminentes, par une piété sincère, une vigilance très active, une application infatigable, un dévouement à toute épreuve pour l'Église et pour sa congrégation. Sous son gouvernement, l'Oratoire acquit de nombreux établissements, l'émulation fut excitée, les études fleurirent, la piété fut en honneur. On vit la nouvelle congrégation se porter, avec un zèle digne de tout éloge, à exercer les différentes parties du saint ministère, fournir de tous côtés des prédicateurs célèbres qui contribuèrent à rendre à la chaire de vérité son premier éclat, envoyer des ouvriers évangéliques qui répandirent la lumière dans les villes et dans les campagnes, avec une charité désintéressée et infatigable. Les deux premiers généraux avaient gouverné la société naissante, et encore dans un état d'enfance, par de simples instructions, par l'empire de l'exemple, par le respect et la confiance qu'inspirait leur vertu; Bourgoing comprit qu'étant devenue adulte, il lui fallait une organisation régulière pour la rendre stable et permanente. Dans les nombreux réglements qu'il fit, peut-être y en a-t-il quelques-uns de trop minutieux; mais la plupart étaient très utiles pour le maintien du bon ordre; et tous prouvent sa vigilance, et l'étendue de son zèle, qui ne lui permettait de rien négliger de ce qui pouvait tendre vers le but de son institution. C'est dans le même esprit qu'il composa un *Ratio studiorum*, Paris, 1645, in-16, petit ouvrage d'un style concis, élégant, qui annonce un homme versé dans les belles-lettres, et contient des règles judicieuses pour les étudier et les enseigner; un *Directoire des missions*, ibid., 1646, rempli d'excellentes vues pour diriger ceux de ses confrères qui se livraient à cette partie importante du saint ministère. Comme l'amour du P. Bourgoing pour son corps avait pour principe celui de l'Église en général, il mit au jour plusieurs ouvrages destinés à l'instruction du clergé et des simples fidèles. Afin donc de répandre plus au loin, et de perpétuer les maximes qu'il prêchait et enseignait, il les avait imprimées dans un écrit latin, intitulé: *Lignum crucis*, Mons, 1629, Paris., 1630, in-12, où il traitait particulièrement des obligations des pasteurs, et de la manière dont ils doivent exercer leurs fonctions pour les remplir dignement et avec fruit. L'accueil que reçut du public cette première production de son zèle, l'engagea à faire paraître la même année un cours complet de méditations pour tous les jours de l'année, et à l'usage de toutes sortes de personnes, d'abord en latin, sous ce titre: *Veritates et sublimes excellentiæ Verbi incarnati*, Anvers, 1630, 2 vol. in-8°., puis considérablement

augmentées, et traduites en français par lui-même, sous celui de *Vérités et excellences de J.-C. disposées par méditations*, etc., Paris, 1636, 6 vol. in-12. « Ces méditations, toutes » pleines de lumière et de grâce, di- » sait Bossuet, sont entre les mains » de tout le monde, des religieux, des » séculiers, des prédicateurs, des » contemplatifs, des simples et des » savants. » Massillon en avait beaucoup profité. Elles eurent près de trente éditions durant la vie de l'auteur. Le fond en est très riche; elles seraient encore d'une utilité générale, si un homme de goût prenait la peine d'en retoucher le style suranné, et d'en rectifier certaines idées trop alambiquées. Le P. Quesnel l'avait entrepris; mais son travail s'est perdu dans l'enlèvement de ses papiers. Le même caractère règne dans ses *Méditations sur les divers états de J.-C.*, Paris, 1648, in-8°., dans ses *Exercices de retraite*, publiés la même année, pour les fidèles de tous les états; dans son *Institutio spiritualis ordinandorum*, qui avait paru dès 1639, et eut beaucoup de vogue. Le P. Bourgoing, épuisé de travaux, eut, sur la fin de ses jours, de fréquentes attaques d'apoplexie. Son esprit se ressentit de l'affaiblissement de son corps, et, après avoir langui plus d'un an dans cet état d'infirmité, il mourut le 28 octobre 1662. On lui fit des obsèques solennelles, auxquelles M. Godeau, évêque de Grasse, officia, et l'abbé Bossuet prononça son oraison funèbre. C'est le premier discours de ce genre qu'ait fait cet illustre orateur, et l'on y trouve déjà des traits dignes de son grand talent. Il a été publié dans le tome XVIe. des *Sermons* de l'évêque de Meaux. Le caractère particulier du P. Bourgoing, en cela digne disciple du cardinal de Bérulle, était un zèle ardent pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique, et pour la perfection de l'état sacerdotal. C'est ce caractère qui domine dans tous ses ouvrages. A ceux dont nous avons déjà parlé, il faut ajouter: I. *Homélies chrétiennes sur les Évangiles des dimanches et des fêtes principales*, Paris, 1642, in-8°., ouvrage bien conçu, afin de fournir aux curés de campagne des modèles d'instructions pour le peuple, en conservant à la parole de Dieu la dignité qui lui est propre. II. *Homélies des Saints sur le martyrologe romain*, 1651, 3 vol. in-8°. Il devait y en avoir douze; mais les infirmités de l'auteur l'empêchèrent d'aller plus loin. Le public n'y a rien perdu, parce qu'il s'attache trop aux légendes apocryphes. Cependant, le discours préliminaire sur le culte des saints mérite d'être lu. III. *Les Œuvres du cardinal de Bérulle*, conjointement avec le P. Gibieuf, Paris, 1644, in-fol. Le P. Bourgoing est auteur de l'épître dédicatoire à la reine Anne d'Autriche, de la longue et belle préface, remplie d'observations importantes sur les différentes pièces de cette collection, et où les principaux traits de la vie de cet illustre cardinal sont exprimés d'une manière vive et touchante. IV. *Déclaration présentée à la reine régente, par le R. P. général de l'Oratoire, au nom de la congrégation, sur quelques points touchant le sacrement de pénitence.* Cet écrit, fait à l'occasion du livre de la *Fréquente communion* d'Arnauld, avait pour objet d'écarter de l'Oratoire la note de jansénisme. Ce fut le chancelier Séguier qui le fit imprimer à l'insu de l'auteur, sans nom de lieu et sans date. Comme il contenait des propositions d'une morale très relâchée, sur les reproches que lui fit à ce sujet l'assemblée de 1644, qui n'y reconnut pas la

doctrine de la congrégation, il fut obligé d'en désavouer l'impression, et de s'excuser de l'avoir composé. Le P. Bourgoing écrivait aussi bien en latin qu'il écrivait mal en français. Son style dans la première de ces langues est pur, élégant, son élocution nette et facile; ce qui contraste singulièrement avec la barbarie, et quelquefois le ton guindé de son jargon dans la dernière. — Il ne faut pas le confondre, comme on l'a souvent fait, avec François Bourgoing, natif de Bourges, de la même congrégation, auteur du *Brevis psalmodiæ ratio*, etc., Paris, 1634, in-8°. C'est mal à propos que Richard Simon attribue à celui-ci la composition du chant musical de l'Oratoire. Ce chant, qui dans l'origine attirait tant de monde aux offices des PP. de l'Oratoire, est d'un maître de musique de Louis XIII, d'abord chanoine de Péronne, puis membre de la congrégation. Bourgoing n'a fait qu'y ajouter quelques nouveaux tons, et recueillir le tout dans l'ouvrage ci-dessus. Son inconduite l'ayant fait exclure de l'Oratoire, il donna au public deux livres platement écrits, intitulés : *le David français*, Paris, 1641, in-8°.; *Traité sur l'état laïque et politique de l'Église*, 1643, in-8°. T—D.

BOURGOING (Jean-François, baron de), de la famille des précédents, né à Nevers le 20 novembre 1748, entra à l'École Militaire de Paris, avec deux de ses frères, en 1760, et s'y livra avec ardeur à l'étude des langues, et notamment de la langue allemande. A l'âge de dix-sept ans, il quitta l'École Militaire pour aller à Strasbourg, où il fut envoyé par le gouvernement. Il y étudia le droit public, sous le célèbre professeur Kugler, et, après y avoir passé trois ans, il fut reçu officier dans le régiment d'Auvergne. A peine âgé de vingt ans, il fut nommé secrétaire de légation auprès de la diète de Ratisbonne, et, en cette qualité, chargé d'une mission particulière auprès de la cour de Munich, d'où il revint à Paris, pour y être nommé chargé d'affaires de France à Ratisbonne. Quatre ans se passèrent dans ces diverses fonctions, après lesquelles il retourna à son régiment, où il continua de s'occuper de l'étude du droit public. M. de Montmorin, ayant été nommé ambassadeur en Espagne, en 1777, Bourgoing, dont les talents et les connaissances en diplomatie étaient déjà appréciés, fut attaché à l'ambassade en qualité de premier secrétaire. Huit ans après, Montmorin ayant été rappelé, Bourgoing resta dix-huit mois chargé d'affaires de la cour de France près celle de Madrid. Ce fut pendant ce long séjour qu'il rassembla les matériaux de son *Tableau de l'Espagne moderne*, l'un des meilleurs ouvrages qui aient encore paru sur cette péninsule, jusque-là si peu connue. De retour en France, il fut nommé, en 1787, ministre plénipotentiaire à Hambourg. Rappelé en 1790, pour être nommé ministre plénipotentiaire en Espagne, sa présence fut encore jugée nécessaire à Hambourg. Il y retourna, et ce ne fut qu'en 1791 qu'il se rendit définitivement à Madrid, où il resta comme ministre plénipotentiaire jusqu'au mois de mars 1793. Rentré dans sa patrie, à l'époque la plus désastreuse de la révolution, il se retira au sein de sa famille, dans sa ville natale, où il occupa pendant quelque temps la première place municipale. Le 18 brumaire, qui rendit au mérite ses droits, ne tarda pas à tirer Bourgoing de son obscurité. En 1801, le premier consul le nomma ministre plénipotentiaire en Danemark, et en-

suite en Suède. De retour à Paris par congé, Bourgoing fut nommé, en 1808, ministre plénipotentiaire auprès du roi de Saxe. C'est à Dresde qu'il fut atteint de la maladie qui a terminé sa vie, aux eaux de Carlsbad, le 20 juillet 1811. Il était âgé de soixante-trois ans. Aussi estimé des étrangers qu'il le fut de ses concitoyens, il avait été nommé, par ces derniers, à l'unanimité et en son absence, candidat au sénat conservateur. D'une probité et d'un désintéressement à toute épreuve, après quarante-quatre ans de fonctions diplomatiques, il est mort sans avoir même conservé le patrimoine de ses pères. Le baron de Bourgoing a laissé cinq enfans, deux filles et trois fils, tous les trois au service de l'empereur. Nous ne devons pas oublier que Bourgoing fut un des collaborateurs les plus distingués de la *Biographie universelle*. Il a laissé quelques articles complets, et d'autres commencés, dont les volumes qui restent à publier seront enrichis : c'est par erreur cependant qu'il avait donné un article très court sur l'abbé Andrès; ce savant estimable vit encore pour l'honneur des lettres. Il reste aussi de Bourgoing plusieurs manuscrits imparfaits, contenant des notions sur les divers pays où il a résidé. Ses ouvrages imprimés sont: I. *Nouveau Voyage en Espagne*, ou *Tableau de l'état actuel de cette monarchie*, 1789, 3 vol. in-8°; 2e. édition, 1797, 3 vol. in-8°.; 3e. édition en 1803, sous le titre de *Tableau de l'Espagne moderne*, 3 vol. in-8°. et atlas; 4e. édition, sous le même titre et avec des augmentations, 1807, 3 vol. in-8°. et atlas. C'est le plus connu et le plus estimé des ouvrages de l'auteur. De la première édition, il a été traduit en danois, en allemand et en anglais. T. Townsend, qui a publié aussi un *Voyage en Espagne* (dont M. Pictet a donné une traduction sur la seconde édition), fait plusieurs reproches assez graves d'inexactitude et de légèreté à Bourgoing qui, de son côté, reproche à Townsend un peu de précipitation dans ses jugements, et un peu trop de confiance dans la crédulité de ses lecteurs. II. *Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI et sur son pontificat, jusqu'à sa retraite en Toscane*, 1798, 2 vol. in-8°.; 2e. édition, 1800, 2 vol. in-8°. Plusieurs personnes recherchent la première édition, quoique la seconde soit continuée jusqu'à la mort de Pie VI. III. *Histoire des flibustiers, traduite de l'allemand, de M. d'Archenholtz, avec un avant-propos et quelques notes du traducteur*, Paris, 1804, in-8°. IV. *Histoire de l'empereur Charlemagne, traduction libre de l'allemand, du professeur Hegewisch, avec un avant-propos, quelques notes et un supplément du traducteur*, 1805, in-8°. Le supplément n'est autre chose que le portrait de Charlemagne, extrait de différents auteurs, le président Hénault, Bossuet, Maimbourg, Mably, Méhégan, Montesquieu, Anquetil, de Sacy, Condillac, Millot, Gaillard, Hume, Robertson, Gibbon, Voltaire : IV. *Correspondance d'un jeune militaire*, ou *Mémoires du marquis de Lusigny et d'Hortense de S. Just*, 1778, 2 vol. in-12. Les lettres du précepteur sont de M. Demusset de Cogners, aujourd'hui membre du corps législatif. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions; il en a paru une à Londres, 1792, 2 vol. in-12, sous le titre de : *Les Amours d'un jeune militaire et sa correspondance avec Mlle. de S. Just*. V et VI. Il a

traduit quelques ouvrages de l'allemand (*Voy.* BASEDOU et BATSCH). VII. Quelques Opuscules de peu d'importance. Enfin, Bourgoing a donné une édition des *Voyages du duc du Châtelet en Portugal*, 1808, 2 vol in-8°., et il a été éditeur de la *Correspondance de Voltaire avec Bernis* (*Voy.* BERNIS). CH—N.

BOURGOING DE VILLEFORE (JOSEPH-FRANÇOIS). *V.* VILLEFORE.

BOURGUEIL (.....), auteur de vaudevilles, né à Paris en 1763, est mort dans cette ville le 8 juin 1802. On aimait la gaîté de son humeur et la franchise de son caractère, exempt d'envie et de prétention. Le public a distingué de la foule des vaudevilles ceux qu'il a faits seul ou en société. Les principaux sont : *le Pour et le Contre*, dont il fut seul auteur ; *le Mur mitoyen*, avec M. Barré ; *M. Guillaume*, et *le Peintre français à Londres*, avec MM. Barré, Radet et Desfontaines, etc. Le recueil des *Dîners du Vaudeville* renferme quelques-unes de ses chansons, où, comme dans ses pièces de théâtre, il se montre naturel, plein de verve, et ami du bon goût. K.

BOURGUET (LOUIS), né à Nîmes le 23 avril 1678, était le fils d'un négociant riche et considéré que la révocation de l'édit de Nantes contraignit à s'expatrier avec toute sa famille, et qui alla établir une manufacture d'étoffes de soie à Zurich et dans le pays des Grisons. Le fils, destiné par ses parents à suivre leur profession, fut entraîné par un penchant irrésistible dans la carrière des lettres. Il se sentit, dès le collége, un goût passionné pour l'archéologie, et il dut à cette disposition ses succès dans l'étude du latin, du grec et de l'hébreu : ces langues étaient les clefs de la science qu'il voulait approfondir. Le même désir d'étendre et de perfectionner ses connaissances en ce genre le conduisit six fois, dans l'espace de vingt ans, en Italie. Il recueillit dans chacun de ces voyages de précieux monuments d'antiquité, des manuscrits et des livres rares sur cette matière, et il forma, avec les savants les plus illustres de cette contrée, des relations étroites et réciproquement avantageuses. Il eut aussi des rapports intimes avec les hommes les plus célèbres de la Hollande et de l'Allemagne. L'histoire naturelle n'eut pas moins d'attraits pour Bourguet que la science numismatique. Il parcourut en 1709 la chaîne du Jura du côté de la Suisse, et, l'année suivante, il fit, avec le docteur Zannichelli de Venise, des excursions sur les montagnes du Vicentin et du Véronais. Bourguet rapporta de ces différentes courses, des pétrifications, d'autres fossiles, et surtout un nombre considérable d'observations géologiques qu'il mit ensuite habilement en œuvre. Il publia : I. *Dissertation sur les pierres figurées* (1715), dans laquelle il combat l'opinion d'un savant naturaliste sur ce sujet ; II. *Lettres philosophiques sur la formation des sels et des cristaux, et sur la génération organique des plantes et des animaux, à l'occasion de la pierre belemnite et de la pierre lenticulaire, avec un mémoire sur la théorie de la terre*, Amsterdam, 1729 et 1762, in-12. L'auteur dit que ce petit livre n'est que la préface et le résumé d'un plus grand ouvrage qu'il se proposait de publier. Il y discute avec un grand savoir, et réfute en profond logicien et métaphysicien, les opinions et les systèmes philosophiques les plus accrédités, sur la matière, sur la formation et la génération des êtres ; il concilie avec une grande sagacité les opinions des plus célèbres philosophes modernes, et fait voir que la pression infinie de l'éther de Mallebranche, les mouve-

ments conspirants de Leibnitz et l'attraction de Newton sont le même principe sous des noms différents. Il y énonce clairement plusieurs vérités essentielles de philosophie et d'histoire naturelle, dont on a depuis attribué la découverte à d'autres savants, qui en ont adopté les principes et généralisé l'application. III. *Traité des pétrifications*, Paris, 1742, in-4°., avec soixante planches contenant quatre cent quarante-une figures; il y en a une nouvelle édition, Paris, 1778, in-8°. Cet ouvrage, auquel P. Cartier a coopéré, fut dédié à Réaumur par Bourguet, qui était son ami. Ses autres ouvrages sont répandus dans le *Tempe helvetica*, dans le *Journal helvétique* ou *Mercure suisse*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*, et donnent une idée avantageuse de la sagacité, de l'esprit philosophique, de l'érudition et de la variété des connaissances de l'auteur. Il fut, depuis 1728 jusques en 1734, le principal rédacteur de la *Bibliothèque italique*, 18 volumes in-8°., recueil instructif et intéressant, qui a servi de modèle à plusieurs ouvrages du même genre. Enfin, on sait que Bourguet avait formé le projet d'une *Histoire critique de l'origine des lettres*, et recherché avec soin, pendant son séjour en Italie, en 1705, tous les manuscrits et tous les livres nécessaires à cette entreprise. Il ne paraît pas qu'elle ait été terminée; du moins l'ouvrage n'a pas vu le jour, mais on en trouve le plan détaillé dans les lettres de Cuper. On lui doit la découverte de l'alphabet étrusque. Il aperçut, un des premiers, qu'il n'était autre chose qu'un très ancien alphabet grec. Il ne fut pas aussi heureux dans l'explication qu'il voulut donner de plusieurs inscriptions étrusques, mais il a la gloire d'avoir ouvert la voie, et l'abbé Lauzi, à qui nous devons le meilleur ouvrage sur les anciennes langues de l'Italie, convient que les travaux de Bourguet ont été fort utiles à cette branche de la littérature. L'académie de Berlin et celle de Cortone adoptèrent Bourguet, et le conseil de Neufchâtel créa pour lui une chaire de philosophie et de mathématiques. Il s'était fixé dans cette ville après son mariage, et il y mourut le 31 décembre 1742, universellement estimé et regretté, selon le témoignage d'Osterwald. Sa mémoire était, dit-on, si précoce, qu'à trois ans, il savait tout l'historique de l'ancien et du nouveau Testament, et qu'il se souvint toute sa vie de la fameuse comète de 1680, quoiqu'il n'eût que deux ans quand elle parut.

V. S—L et D—P—S.

BOURGUEVILLE (Charles de), sieur de Bras, né à Caen le 6 mars 1504, fit ses études à l'université de cette ville. A l'exemple de ses ancêtres, il entra dans la carrière de la magistrature; mais il s'en éloigna ensuite pour suivre la cour de François Ier. Il parcourut une grande partie de la France avec ce monarque, et ne revint en Normandie qu'en 1541. Le chancelier Poyet lui fit donner la charge de lieutenant particulier du bailli de Caen, sans payer de finance, et, en 1568, il succéda à Olivier de Bruneville dans celle de lieutenant-général, dont il se défit sur ses vieux jours en faveur de Jean Feauquelin, son gendre. Charles IX lui conféra alors le droit d'assistance aux assemblées du bailliage et tous les autres avantages de la charge, comme s'il eût continué à la remplir. Bourgueville se livra tout entier à l'étude, jusqu'à sa mort arrivée en 1593. Ses principaux ouvrages sont: I. *Version française de Darès de Phrygie*, Caen, 1573; il l'avait faite dans sa jeunesse; II. trois

Discours de l'Église, de la Religion et de la Justice; III. un Traité contre les athées, avec quelques autres écrits, intitulé : *L'Athéomachie et discours sur l'immortalité de l'ame et la résurrection des corps*, Paris, 1564, in-4°.; IV. *Recherches et antiquités de la Neustrie, et plus spécialement de la ville et université de Caen et lieux circonvoisins les plus remarquables*, Caen, 1588, in-8°. et in-4°.; réimprimé à Rouen en 1705, in-4°., mais sous la date et le titre de l'ancienne édition. « Cet ouvrage, tout défectueux qu'il est, dit Huet, est un » trésor qui nous conserve une infinité » de choses curieuses de notre patrie, » qui, sans ce travail, seraient demeurées dans l'oubli ». Il ne faut que le lire pour y reconnaître le caractère de l'auteur, un esprit naturel et franc, un ami de son pays, et un excellent citoyen. Les défauts que Huet indique sont un style languissant, une absence absolue de critique, une trop grande facilité à accueillir des contes populaires et des traditions incertaines. Bourgueville a laissé un recueil de poésies manuscrites, dans lequel on trouve quelques pièces couronnées au *Palinod* de Caen qui commençait alors à s'établir. L. R—E.

BOURGUIGNON. *Voy.* ANVILLE (d') et GRAVELOT.

BOURIGNON (ANTOINETTE), naquit à Lille, le 13 janvier 1616, tellement disgraciée de la nature, qu'on délibéra dans sa famille s'il ne fallait pas l'étouffer comme un monstre. L'esprit remarquable qu'elle annonça de bonne heure ne put lui faire pardonner sa laideur. Sa mère avait pour elle une aversion insurmontable. Livrée à elle-même, elle employa les longues heures de sa solitude à lire des livres mystiques et l'histoire des premiers chrétiens. Cette lecture, que le hasard seul avait dirigée, enflamma son imagination ardente. Elle eut des visions, des extases, et se crut appelée à rétablir l'esprit évangélique. A vingt ans, on voulut la marier, mais au moment où tout était prêt pour la cérémonie, elle prit la fuite, déguisée en homme. Reconnue et arrêtée dans un village du Hainault, on la reconduisit chez son père; mais elle se sauva de nouveau, et parvint à mettre dans ses intérêts l'archevêque de Cambrai. Ce prélat, plus zélé qu'instruit, fit placer Mlle. Bourignon dans le couvent de St.-Simphorien; elle y répandit ses opinions, séduisit quelques religieuses, et se vit bientôt à la tête d'un parti. Elle allait fuir avec ses prosélytes, lorsqu'un jésuite, directeur du couvent, découvrit le complot et la fit chasser de la ville. Sa mère étant morte, elle voulut forcer son père à lui donner sa part de l'héritage de sa mère. Elle plaida, perdit son procès, et ajouta ainsi à ses premières extravagances la honte d'avoir traduit son père en justice. Obligée de vivre du travail de ses mains, son humeur inquiète parut un peu apaisée; mais ce calme ne pouvait durer; elle se mit de nouveau à courir le monde. La mort de son père et de sa sœur l'ayant rendu maîtresse d'une fortune assez considérable, elle fut nommée directrice de l'hôpital Notre-Dame-des-Sept-Plaies, à Lille. Les nombreux détails dont elle était chargée occupèrent quelque temps l'activité de son esprit; mais les visions ne tardèrent pas à recommencer; elle crut voir partout des démons et des sorciers. Ces idées portèrent le trouble dans tous les esprits, et le désordre fut tel, que la police en prit connaissance. Mlle. Bourignon quitta la ville, parcourut la Flandre, le Brabant, la Hollande. Elle séjourna quelque temps à Amsterdam, et eut une espèce de vo-

gue dans cette ville, qui servait de retraite à un grand nombre de novateurs. Sa maison était le rendez-vous de tous les réfugiés. On y voyait des réformés, des anabaptistes, des rabbins, de prétendus prophètes, et jusqu'à des sorciers de profession. Toutes les extravagances auxquelles l'esprit humain est en proie lorsque la raison l'abandonne, étaient traitées dans ces assemblées; chacun voulait attirer Antoinette dans son parti; mais elle prétendait les convertir tous. Tant qu'ils se contentèrent de discuter leurs folies, la nation hospitalière chez laquelle ils se trouvaient les toléra; mais lorsqu'ils voulurent mêler dans leur conférence la politique à la religion, les magistrats s'alarmèrent, et donnèrent l'ordre d'arrêter Mlle. Bourignon, qui, avertie à temps, se réfugia dans le Holstein, à Noordstrandt, île conquise sur la mer, où elle avait acheté un bien. Cette vie errante l'exposa à toutes sortes de dangers, quoiqu'elle prétendît posséder un préservatif contre les insultes; car, non seulement elle était chaste, mais elle se piquait d'inspirer la chasteté aux personnes qui l'approchaient, ce qui a fait dire à Bayle « qu'elle avait une chasteté pénétrative. » On le croira facilement, d'après ce que nous avons dit de sa figure; cependant, il paraît certain qu'elle inspira de grandes passions. Un nommé St.-Saulien devint amoureux d'elle, essaya de la séduire, voulut l'épouser, et, toujours rebuté, finit par vouloir employer la violence. Le neveu d'un curé des environs de Lille avait fait les mêmes tentatives, et l'on fut obligé de faire intervenir l'autorité pour sauver l'honneur de cette fille extraordinaire. A près de soixante ans, l'âge n'avait rien fait perdre à l'activité de son esprit. Trouvant que sa doctrine ne se répandait pas assez promptement, elle fit imprimer sous ses yeux presque tous ses ouvrages, en français, en allemand et en flamand. L'attention des magistrats fut encore une fois éveillée. Déjà Mlle. Bourignon était à la tête d'un parti nombreux, mais caché, lorsqu'on lui défendit de faire usage de l'imprimerie qu'elle avait chez elle; ayant persisté, on la chassa. Elle partit, emportant son imprimerie et ses papiers dans un chariot. A Strasbourg, elle faillit être lapidée par le peuple, comme sorcière. Chassée de Hambourg, où elle s'était réfugiée, elle alla dans l'Oost-Frise, où un baron de Lutzbourg la mit à la tête d'un hôpital. Son esprit turbulent la fit encore chasser de cet asyle. Elle mourut le 30 octobre 1680, à Franeker, en retournant en Hollande. Elle prétendait que la véritable Église était éteinte, et que Dieu lui avait ordonné de la rétablir. Le but de ses ouvrages était de conduire ses sectateurs à une perfection imaginaire, et de les faire renoncer à toute liturgie, en faveur d'un culte intérieur et mystique. Elle ne donnait jamais rien aux pauvres, sous prétexte qu'ils pourraient faire un mauvais usage de ses dons, et que les biens qu'on tenait de Dieu ne devaient être employés que pour sa plus grande gloire : c'était méconnaître étrangement l'esprit de l'Évangile; cependant, par une sorte d'inconséquence, elle légua tous ses biens à l'hôpital des Sept-Plaies. L'esprit de cette fille bizarre était vif, pénétrant, son style facile, et son éloquence entraînante. Ses principaux prosélytes furent Noëls, secrétaire du célèbre Jansénius; un nommé C. B. de Cordt, prêtre de l'Oratoire de Malines, qui lui laissa tous ses biens en mourant, et Nicolas Henning, la meilleure tête du parti. Elle composa jusqu'à vingt-deux

gros volumes. Ses principaux ouvrages sont : I. un *Traité de l'aveuglement des hommes et de la lumière née en ténèbres;* II. du *Nouveau ciel et du règne de l'Ante-Christ;* III. *Traité de la solide vertu;* IV. le *Renouvellement de l'esprit évangélique;* V. l'*Innocence reconnue et la Vérité découverte.* Elle adressa ce dernier ouvrage au grand Arnauld. Poiret, fameux théologien mystique de la communion protestante, homme habile, et grand partisan de Descartes, a tâché de réduire en système les vagues rêveries d'Antoinette Bourignon, dans son long ouvrage intitulé : l'*Œconomie de la nature*, et y a joint la vie de cette enthousiaste, Amsterdam, 1686, 21 vol. in-8°. Il est assez piquant d'observer que le même auteur a donné plusieurs éditions des ouvrages de Mme. Guyon. La secte des bourignonistes fit quelques progrès en Écosse, et fut vivement combattue par le docteur Cockburn. B—r.

BOURIGNON (François-Marie), connu d'abord sous le nom de *Bourguignon*, naquit à Saintes en 1753, dans une condition obscure; mais son père ne négligea rien pour lui procurer une bonne éducation. Le jeune Bourignon répondit à ces soins par des succès, et, au moment où il devait se décider pour le choix d'un état, un événement dirigea sa vocation vers l'étude de l'antiquité. Des enfants, en jouant, découvrirent une urne remplie des médailles les plus précieuses; quelques-unes vinrent entre les mains de Bourignon; elles excitèrent en lui le désir de les connaître. De là il fut conduit insensiblement à examiner les monuments antiques qui subsistent encore en grand nombre dans sa ville natale, et il fit dans cette étude des progrès étonnants pour son âge; mais ces connaissances ne pouvaient le conduire à la fortune; il fallait choisir un état plus solide, et il se décida pour la chirurgie. Après en avoir étudié les premiers éléments en province, il vint à Paris pour s'y perfectionner. Il profita des cours nombreux de la capitale pour prendre des notions sur les différentes branches des sciences naturelles; mais il s'attacha plus particulièrement à la botanique. Bientôt le goût de la poésie survenant, vint mettre de nouveaux obstacles aux études sérieuses. Il publia alors ses *Amusements littéraires*, 1779, in-8°. Il fut lié avec MM. Piis et Barré, qui ressuscitèrent à cette époque les comédies-vaudevilles, et il s'associa plus d'une fois à leurs succès. Cependant, le goût des antiquités dominait toujours dans son esprit, et il se fit connaître avantageusement par quelques dissertations sur les monuments de son pays. Il fut particulièrement lié avec M. de la Sauvagère, dont il avait d'abord combattu quelques opinions. De retour dans sa patrie, il fit encore, sur les monuments antiques, de nombreuses recherches qui devaient servir de base à un ouvrage considérable qu'il méditait; mais sa publication entraînant de trop grands frais, il fut obligé de la suspendre; en attendant, il établit une feuille hebdomadaire, sous le titre de *Journal de Saintonge*. Il le distingua des autres feuilles qui existaient dans les provinces, par l'intérêt qu'il sut y répandre, en y mêlant agréablement des sujets de littérature et d'érudition; mais la révolution l'ayant séduit comme tant d'autres, par l'espoir de changements heureux, son journal devint l'écho des plus virulentes déclamations républicaines. Non content de propager cette doctrine par ses écrits, il voulut la prêcher de vive voix dans les cam-

pagnes, mais il fut fort mal accueilli dans un village, et y reçut même des coups violents. Le dépit qu'il en conçut excita en lui une fièvre violente, qui le conduisit au tombeau en 1796. Il a dû laisser un grand nombre de manuscrits contenant ses recherches sur les antiquités de son pays; les morceaux qu'il en a publiés, soit dans son journal, soit séparément, sous le titre d'*Observations sur quelques antiquités romaines déterrées au Palais-Royal*, 1789, in-8°.; *Recherches topographiques sur les antiquités gauloises et romaines de la Saintonge et de l'Angoumois*, 1789, in-8°., ont été publiés après sa mort, sous ce titre: *Recherches historiques, topographiques et critiques sur les antiquités de Saintes*; Saintes, 1800, in-4°.; ouvrage intéressant à beaucoup d'égards, mais surchargé d'étymologies superflues et mal choisies. On remarque dans ses poésies de la facilité. Comme nous l'avons dit, il a travaillé à quelques vaudevilles: l'*Oiseau perdu et retrouvé*, entre autres; il en avait fait d'autres à lui seul, mais qui n'ont pas été représentés. Une seule comédie en prose et en un acte a paru: c'est le *Revenant*, attribué mal à propos à M. de Senné, commandant de bataillon de la garde nationale. Cette pièce peu remarquable eut cependant du succès au théâtre des Variétés, par le jeu de Beaulieu. D—P—s.

BOURLÉ (Jacques), né dans le 16e. siècle, à Longménil, diocèse de Beauvais, docteur de Sorbonne, et curé de la paroisse St.-Germain-le-Vieil, de Paris, a composé un grand nombre d'ouvrages, dont on trouvera une liste assez étendue dans la *Bibliothèque* de Lacroix du Maine. Les auteurs de la *Bibliothèque historique de France* en ont fait mal à propos deux écrivains différents, l'un nommé *Jacques*, et l'autre *Jean*; ils attribuent au premier des *Regrets sur la mort hastive de Charles IX, roi de France*, Paris, 1574, in-8°., et à l'autre, un *Discours sur la prise de Mende par les hérétiques* (en 1563), Paris, 1580, in-8°. Il est aisé de voir que cette erreur vient de ce que le prénom de Bourlé n'a pas toujours été écrit en entier à la tête de ses ouvrages. C'était un catholique zélé, et les continuateurs de Moréri lui reprochent de n'avoir pas toujours mis assez de modération dans sa conduite et dans ses écrits. Lacroix du Maine lui attribue une traduction des six comédies de Térence tournées vers par vers; mais comme il dit qu'elle n'était point encore imprimée au moment où il écrivait, c'est-à-dire, en 1584; on ne sait si cette traduction serait celle qui parut à Paris, en 1585, in-16, et dont l'auteur est resté inconnu. Jacques Bourlé vivait encore en 1584. W—s.

BOURLET DE VAUXCELLES. *Voy.* Vauxcelles.

BOURLIE (Antoine de Guiscard, abbé de la), d'une des plus nobles et des plus anciennes familles de la province de Quercy, naquit le 27 décembre 1658. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il l'embrassa, et fut pourvu de riches bénéfices; mais, né avec un esprit inquiet, poussé par une ambition sans but comme sans motif, il s'écarta de ses devoirs, et en fut puni par des malheurs qui accablèrent sa vie entière. Une première faute, que l'histoire ne caractérise point, l'avait forcé de se retirer en Hollande. Là, il apprend que les protestants des Cévennes, depuis long-temps persécutés, ont enfin résolu de repousser la force par la force (c'était en 1702); l'abbé de la Bourlie paraît au milieu des révoltés,

leur fournit des armes et de l'argent, et tente de soulever en leur faveur les habitants du Rouergue. N'ayant point réussi dans ce dessein, et la pacification des Cévennes, due à la prudence et au courage de Villars, ne lui laissant plus l'espoir d'agiter ces malheureuses provinces, il retourna en Hollande, et passa en Angleterre. Il eut alors la hardiesse de rendre publics ses affreux projets, dans un écrit qu'il intitula : *Mémoires du marquis de Guiscard, dans lesquels sont contenues les entreprises qu'il a faites dans le royaume et hors le royaume de France, pour le recouvrement de la liberté de sa patrie*, Delft, 1705, in-12. L'abbé de la Bourlie fut présenté à la cour de la reine Anne, et ses ministres ne rougirent point d'accueillir l'offre de ses services : il obtint même une pension considérable. Bientôt, lassé du vil rôle qu'il jouait, il songea à se ménager les moyens de rentrer en France, et crut les avoir trouvés en trahissant la confiance du ministère anglais ; mais sa conduite inspirant des soupçons, sa correspondance et ses papiers furent saisis, et on le mena devant le conseil d'état pour être interrogé. Il se borna d'abord à nier les faits qui lui étaient reprochés, mais le chancelier Harley lui ayant montré ses lettres, il devint furieux, saisit sur la table un long canif, et en porta deux coups au chancelier. Il voulut ensuite en frapper le duc de Buckingham, présent à son interrogatoire, mais ce seigneur se mit en défense, et le blessa de deux coups d'épée. Arrêté, il fut traîné dans les prisons de Newgate pour y attendre son supplice ; mais il mourut pendant l'instruction de son affaire, le 28 mars 1711, soit des suites de ses blessures, soit, comme on l'a prétendu, du poison qu'il avait avalé. W—s.

BOURN (Vincent), poète anglais, mort le 2 décembre 1747, associé du collége de la Trinité, à Cambridge, est auteur d'un volume de poésies latines, imprimé d'abord in-12, réimprimé in-4°. en 1772. C'est un recueil de petites pièces de vers, moitié sérieuses, moitié badines, qui est fort estimé des amateurs de poésie latine. C'est une chose fort rare, a dit un bon juge, qu'un auteur toujours amusant et toujours moral, qui vous fait rire sans que ce soit aux dépens de personne. — Bourn (Samuel), théologien anglais du 18e. siècle, l'un des pasteurs des congrégations réunies des dissidents à Birmingham et à Coseley, mourut à Norwich en 1796. Il est auteur de sermons estimés. On a publié, en 1808, les *Mémoires du révérend Samuel Bourn, etc., avec un appendix*, par Josué Toulmin, en 1 vol. in-8°. S—D.

BOUROTTE (dom François-Nicolas), né à Paris en 1710, entra dans la congrégation de St.-Maur, et travailla, dans la maison de St.-Germain-des-Prés, à terminer l'*Histoire générale du Languedoc*, dont le 5e. volume, publié par dom Vaissette, n'allait que jusqu'à 1643. Dom Bourotte prépara le 6e. et dernier volume, qu'il n'eut pas le temps de publier, étant mort à Paris le 12 juin 1784. Les recherches qu'il fit pour ce travail lui donnèrent occasion de publier les ouvrages suivants : I. *Mémoire sur la description géographique et historique du Languedoc*, 1759, in-4°. ; II. *Recueil de lois et autres pièces relatives au droit public et particulier du Languedoc*, Paris, 1765, in-4°. ; III. *Arrêts et décisions qui établissent la possession de souveraineté et propriété de S. M. sur le fleuve du Rhône d'un bord à l'autre*, ibid., 1765, in-4°. ; IV.

Précis analytique du procès intenté à la province du Languedoc par les états de Provence, concernant le Rhône et ses dépendances, Paris, 1771, in-4°. de 147 pag. C. M. P.

BOURRÉE (Edme-Bernard), oratorien, naquit le 15 février 1652, à Dijon, où il mourut le 26 mai 1722. Les confessions, les prédications, les conférences, la théologie qu'il a professée long-temps à Langres et à Châlons-sur-Saône, ne l'ont point empêché de donner au public, sur différents sujets, plus de quarante volumes, dont on trouve la liste dans la *Bibliothèque de Bourgogne*. Les principaux sont : I. *Conférences ecclésiastiques du diocèse de Langres*, 1684, 2 vol. in-12; 1693, 3 vol. in-12; II. *Explication des Epîtres et Evangiles de tous les dimanches de l'année, et de tous les mystères, à l'usage du diocèse de Châlons*, 1697, 5 vol. in-8°.; III. Des *Sermons*, dont la collection forme 17 vol.; IV. *Homélies*, 1703, 4 vol. in-12; V. *Panégyriques des principaux saints*, 1702, 5 vol. in-12, réimprimés en 1703; VI. *Nouveaux Panégyriques, avec quelques conférences ecclésiastiques*, 1707, in-12; VII. *Abrégé de la vie du P. François de Cluny, prêtre de l'Oratoire*, 1698, in-12; VIII. *Manuel des pécheurs*, 1696, in-12, imprimé pour la troisième fois à Lyon, en 1613, in-12, ouvrage composé pour disculper le P. de Cluni de l'accusation de quiétisme qu'on avait formée contre lui. A. B—t.

BOURRELIER (Nicolas), prêtre, né à Besançon vers 1630, servait dans l'armée espagnole comme soldat, et s'était trouvé au fameux siége de Barcelonne. On sait que cette ville fut défendue par les Français pendant quinze mois, et qu'elle ne se rendit que le 13 octobre 1652, par suite de l'infidélité de Marsin, qui abandonna la place pour venir joindre le prince de Condé, alors du parti de l'Espagne. De retour en Franche-Comté, Bourrelier composa, sur les événements dont il avait été témoin, un poëme intitulé : *Barcelonne assiégée par mer et par terre, gémissante prosopopée*, Besançon, Couché, 1657, in-8°. de 156 p., dédié à Juste de Rye, bailli de Dôle, marquis de Varambon. On trouve à la fin du volume la note suivante : « L'auteur, comme témoin oculaire de ce » siége, en a décrit les principaux succès, et *divisé* en prose françoise, avec » le plan de la ville, des forts d'Espagne et des principales attaques de » mer et de terre, *qu'il* fera part aux » amis curieux. » On voit, par cette note, que l'auteur ne connaissait pas la langue dans laquelle il écrivait. L'ouvrage dont il est question est sans doute la *Relation en prose, divisée en quatre parties*, citée par tous les biographes, qui se copient les uns les autres, sans examen et sans scrupule. Cet ouvrage n'était point imprimé en 1657, et il ne l'a pas été depuis. — Il ne faut point confondre cet auteur avec Nicolas Bourrelier de Malpas, né à Dôle le 24 décembre 1606. Celui-ci étudia au collége de Louvain, sous le célèbre Dupuy, plus connu sous le nom d'*Erycius Puteanus*. Il dédia au pape Urbain VIII un ouvrage intitulé : *Thiara pontificalis*, qui lui valut sa protection. En 1632, il prononça l'*Oraison funèbre de Cleriadus de Vergy, gouverneur de Franche-Comté*, fut nommé conseiller au parlement de cette province en 1674, et mourut à Dôle en 1681. W—s.

BOURSAULT (Edme), né à Mucil'Évêque, en Bourgogne, en octobre 1638, ne reçut aucune éducation, parce que son père, ancien militaire et homme de plaisir, ne voulut pas

que son fils en sût plus que lui. Il vint à Paris en 1651, ne parlant encore que le patois de sa province. Il apprit à parler et à écrire le français, et, en peu de temps, s'y rendit assez habile pour qu'on le chargeât de composer un livre pour l'éducation du dauphin. Ce livre, intitulé *la Véritable Etude des Souverains* (Paris, 1671, in-12), plut tellement au roi, qu'il nomma Boursault sous-précepteur de son fils. Boursault refusa, par la raison qu'il ne savait point le latin. Plus tard, il fit la même objection à Thomas Corneille, son ami, qui l'engageait à demander une place à l'académie française. « Que ferait l'académie, dit-il, d'un sujet ignare et non » lettré, qui ne sait ni latin ni grec? » — Il n'est pas question, répondit » Corneille, d'une académie grecque » ou latine, mais d'une académie française. Eh! qui sait mieux le français » que vous? » Cette raison, toute bonne qu'elle était, ne put vaincre la modestie de Boursault. Dans sa jeunesse, il s'était mis à faire une gazette en vers, qui amusait fort le roi et toute la cour, et qui lui avait valu une pension de 2000 fr. Ayant rimé un jour une aventure assez gaie arrivée à un capucin, le confesseur de la reine agit contre lui; sa gazette fut supprimée, et, sans la protection du grand Condé, il aurait été envoyé à la Bastille. Plusieurs années après, il entreprit une autre gazette, que deux méchants vers contre le roi Guillaume, avec qui l'on voulait alors traiter de la paix, firent aussi supprimer. Il fut plus heureux au théâtre. Plusieurs de ses pièces y obtinrent un succès qui ne s'est point démenti, entre autres le *Mercure galant*, *Ésope à la ville*, et *Ésope à la cour*. Celle-ci ne fut jouée qu'après sa mort; on en fit retrancher, dès la première représentation, plusieurs vers très heureux qui pouvaient donner lieu à des allusions injurieuses pour Louis XIV, qui vivait encore: Ant. Zaniboni la traduisit en italien. Lorsque Boursault voulut faire jouer le *Mercure galant*, Visé, auteur du journal qui portait ce titre, obtint que la pièce de Boursault ne le porterait pas; Boursault ne vit rien de mieux alors que de l'appeler la *Comédie sans titre*. Le succès d'*Ésope à la ville* fut un peu contesté; on ne goûta point d'abord ce grand nombre de fables qu'Ésope débite à tout propos. L'auteur, pour conjurer ce qu'il appelait la cabale, eut l'idée de faire réciter, entre le deuxième et le troisième acte, une fable du *Dogue et du Bœuf*, dont la moralité était dirigée contre les mécontents. C'est à tort que tous les biographes prétendent que cette fable fut débitée; la pièce prenant de plus en plus faveur, toute précaution, toute apologie devint inutile. Boursault, comme beaucoup de poètes comiques, voulut aussi payer son tribut à Melpomène; il fit deux tragédies, qui sont entièrement oubliées, *Marie Stuart* et *Germanicus*. Pierre Corneille avait cependant dit de la dernière, en pleine académie, qu'il n'y manquait que le nom de Racine pour que ce fût un ouvrage achevé. Boursault eut le malheur d'avoir querelle avec Molière et avec Boileau. Il fit une méchante critique de l'*Ecole des Femmes*, sous le titre du *Portrait du Peintre*; et Molière l'en punit assez durement dans l'*Impromptu de Versailles*. Pour se venger lui-même de Boileau, qui l'avait mis dans ses satires, il fit aussi contre lui une comédie intitulée la *Satyre des Satyres*, dont Boileau fit défendre la représentation. Boursault finit par tirer de lui une vengeance beaucoup plus noble. Ayant appris à Montluçon, où il était alors receveur des

tailles, que Boileau, qui prenait les eaux de Bourbonne, s'y trouvait sans argent, il se rendit auprès de lui sur-le-champ, et lui fit accepter un prêt de deux cents louis. Boileau, touché de ce procédé généreux, lui accorda son amitié, et retrancha son nom de ses satires. Boursault mourut à Montluçon, le 15 septembre 1701, âgé de soixante-trois ans. Son théâtre, composé de seize pièces, a été imprimé plusieurs fois; la meilleure édition est celle de Paris, 1725, 3 vol. in-12. On a encore de lui I. le *Prince de Condé*, 1675, 1691, in-12; et 1792, 2 vol. in-12 (*Voy.* J. B. de la Borde); II. le *Marquis de Chavigny*, 1670; III. *Artémise et Poliante*, 1670; IV. *Ne pas croire ce qu'on voit*, 1670, 2 vol. in-12. Plusieurs de ces nouvelles sont bien écrites, et se lisent avec intérêt. V. *Lettres de respect, d'obligation et d'amour*, connues sous le nom de *Lettres à Babet*, 1666, in-12; et des *Lettres nouvelles, accompagnées de fables, de contes, d'épigrammes, de remarques et de bons mots*, Paris, 1709, 3 vol. in-12.

A—G—R.

BOURSIER (Laurent-François), docteur de Sorbonne, naquit en 1679, à Ecouen, diocèse de Paris, d'un médecin pieux et instruit, qui se chargea lui-même de sa première éducation religieuse et littéraire. Il alla continuer ses études aux colléges des Quatre-Nations et du Plessis, fit sa licence avec distinction, et se retira en Sorbonne, où il partagea tout son temps entre la prière et l'étude. Le premier fruit de ses veilles fut l'*Action de Dieu sur les créatures*, imprimé en Hollande, sans nom d'auteur, par les soins de M. Petitpied, débité peu après, à Paris, avec privilége, 1713, 2 vol. in-4°. et 6 vol. in-12. Cet ouvrage, tout de raisonnement, écrit avec noblesse, précision, et suivant la méthode des géomètres, annonça dans l'auteur un assez bon métaphysicien. L'objet en est de démontrer le système des thomistes sur la prémotion physique, et sur toutes les matières de la grâce et de la prédestination. Le sujet n'était pas nouveau, mais la forme de l'ouvrage parut piquante. Il fit beaucoup de bruit dans un temps où ces matières échauffaient tous les esprits, fut attaqué durement par le jésuite du Tertre, et mérita une reponse de Mallebranche. Lorsque le czar Pierre-le-Grand alla, en 1717, voir en Sorbonne le mausolée du cardinal de Richelieu, les docteurs saisirent cette occasion pour lui faire sentir les avantages politiques et religieux que la réunion de l'église russo-grecque et de l'église catholique pourrait procurer à son empire. Boursier rédigea, à cette occasion, dans une seule nuit, un mémoire écrit avec beaucoup de candeur, de simplicité et de modération, où l'affaire de la réunion était présentée sous le jour le plus favorable. Le monarque en parut satisfait. De retour dans ses états, il le remit à ses évêques, avec ordre d'y répondre; mais, d'un côté, Théophane, archevêque de Novogorod président du synode perpétuel de l'église russe, craignant que la primauté du pape, posée pour base du traité, ne lui fît perdre sa dignité ou n'en diminuât les prérogatives, fit faire une réponse dilatoire; d'un autre côté, l'abbé Dubois, ministre des affaires étrangères, par le canal duquel devait passer la correspondance, retint long-temps la réponse des évêques russes, n'en communiqua que des copies informes, et en envoya les originaux à Rome, pour s'en faire un mérite contre les *appelans*,

qui étaient à la tête de la négociation. Les évêques russes ne recevant point de réponse à leurs observations sur le mémoire de Boursier, crurent que ce long délai venait de ce qu'on ne se sentait pas en état de satisfaire à leurs difficultés : c'est ainsi qu'échoua la négociation. L'opposition de Boursier au formulaire d'Alexandre VII et à la constitution de Clément XI l'avait privé d'une abbaye et de plusieurs bénéfices qui lui furent offerts. Il fut l'ame de tous les mouvements qui eurent lieu en Sorbonne contre cette dernière pièce, dirigea les démarches qui conduisirent à l'appel, et composa le fameux mémoire qui parut sous le nom des *Quatre Évêques*, pour justifier cet acte. Ses écrits contre l'accommodement de 1720 le firent exclure, par lettre de cachet, des assemblées de la faculté de théologie, et ceux qu'il composa contre le concile d'Embrun lui valurent une autre lettre de cachet, qui le priva de son appartement en Sorbonne. Il avait composé en 1725, une *Exposition de doctrine*, tirée mot à mot de l'Écriture Sainte et des Saints Pères, et réduite à un petit nombre d'articles sur les questions de la grâce, qui divisaient l'église de France, afin de servir de point de réunion. Benoît XIII paraissait disposé à revêtir ce projet de son autorité, lorsque la mort enleva ce pape. Boursier, exilé à Givet en 1735, esquiva les ordres de la cour, et vint se cacher à Paris dans la plus profonde retraite. Obligé, pour se soustraire aux recherches de la police, de changer souvent de demeure, et de se loger dans des appartements étroits et mal sains, sa santé en fut altérée; il souffrit toutes ces afflictions avec beaucoup de résignation, et mourut, le 17 févr. 1749, dans de grands sentiments de piété, entre les bras du curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, qui, quoique non appelant, fut exilé à Senlis pour l'avoir administré et lui avoir donné la sépulture ecclésiastique. Cet auteur avait publié, de son vivant, un grand nombre d'écrits anonymes sur les affaires de la constitution *Unigenitus*. On lui doit la belle *Préface de tous les Saints*, qui est dans le Missel de Paris. L'abbé Goudrette a réuni, en 1763, en 3 vol. in-12, sous le titre d'*Analyse de l'action de Dieu*, divers opuscules de Boursier relatifs à cet ouvrage. On y trouve des pièces intéressantes sur la réunion de l'église grecque et de l'église catholique, un *Mémoire sur la divinité des Chinois*. On a encore imprimé, en 1767, dans l'*Avis aux princes*, un autre mémoire sur le refus fait par Clément XI d'accorder des bulles aux évêques nommés par le roi. T—D.

BOURSIER (Angélique-Marie); *Voy.* Bourgeois (Louise).

BOURVALAIS (Paul Poisson de), fils d'un paysan des environs de Rennes, vint jeune à Paris, commença par être laquais chez Thévenin, fermier-général, et en sortit pour entrer chez Bonnet, marchand de bois, chargé de l'approvisionnement de Paris; il y demeura en qualité de facteur; mais, ayant mal fait ses affaires, il retourna dans son village, où il se fit huissier. M. de Pontchartrain, depuis chancelier de France, et alors premier président du parlement de Rennes, le rencontra par hasard, portant un exploit qu'il eut la curiosité de lire. Il le trouva bien rédigé, et dit à l'huissier : « C'est dommage que tu sois réduit à » un si mince emploi : viens me voir, » je ferai quelque chose de toi. »

M. de Pontchartrain fit d'abord avoir à son protégé le poste de piqueur à la construction du Pont-Royal, substitué, en 1685, au pont de bois qui était devant les Tuileries. Ce magistrat ayant été nommé intendant des finances en 1687, protégea plus efficacement encore Paul Poisson, qui prit le nom de *Bourvalais*. Son protecteur l'intéressa dans les affaires *du huitième*, et, depuis, dans tous les traités qu'on fut obligé de faire pour soutenir la guerre. Dès 1688, Bourvalais était déjà financier, et avait acquis une fortune considérable. Il jouit pendant seize ans d'une prospérité qu'il soutint par sa capacité, une grande magnificence, et une sorte de dignité proportionnée à sa fortune. Au milieu d'une effrayante multitude d'affaires, il dirigeait tout, voyait tout par lui-même, et suffisait à tout. L'énumération de son mobilier, de ses capitaux, de ses terres, passerait toute croyance. Il possédait dix charges, outre celle de secrétaire du conseil, dont la finance était de 500,000 liv.; celle de secrétaire du roi, et deux offices de contrôleur-général des finances du comté de Bourgogne. Une partie de la Brie lui appartenait : il fit construire le château de Champs-sur-Marne à quatre lieues de Paris; et, à la place Vendôme, il occupait l'hôtel qui est aujourd'hui celui du ministre de la justice; enfin, une princesse du sang ne trouva pas son habitation de Champs au-dessous de ses désirs, et le frère de Louis XIV allait jouer et manger chez Bourvalais. Les pamphlets et les épigrammes ne l'épargnèrent pas. Le tribunal, érigé en 1716 par le régent, rechercha la conduite de Bourvalais; on le mit à la Conciergerie; tous ses biens furent saisis; il jugea à propos de n'en faire qu'une déclaration incomplète; et n'en rendit sa cause que plus mauvaise. Un prêtre de St.-Sulpice, nommé Rey, sous le nom duquel Bourvalais cachait un contrat de cinq cent mille francs sur la ville de Paris, alla le dénoncer, et reçut 100,000 fr. pour cette déclaration. On découvrit encore pour un million de billets que Bourvalais avait omis de déclarer. Il fut transféré dans la tour de Montgommeri, prison réservée aux plus grands criminels depuis Ravaillac. Cependant, cette excessive sévérité fut mitigée à une taxe de 4,400,000 liv. On se rappela même par la suite que le crédit de Bourvalais avait été utile dans des temps de détresse, et qu'il avait soutenu l'état. En 1718, il fut rétabli dans presque tous ses biens, par un arrêt du 5 septembre. Il ne jouit pas long-temps de ce retour inespéré de fortune, et mourut sans enfants, en 1719. La malignité prêta à Bourvalais une ignorance et une stupidité que dément l'inconcevable existence qu'il sut se créer. Un anonyme publia en 1708, contre Bourvalais et les traitants, un petit ouvrage où on suppose que ce riche parvenu donne un plan de finance pour la restauration du royaume. Les principaux aperçus sont, 1°. faire fondre toutes les cloches, et en faire battre de bonne monnaie pour le bien de l'état; 2°. s'emparer de tous les biens des moines, des religieuses et bénéficiers, et, pour les consoler, leur permettre de se marier; 3°. permettre à perpétuité le changement de mari et de femme; 4°. supprimer toutes les charges du royaume, sans aucun remboursement, et en créer de nouvelles; 5°. supprimer tous les colléges et universités, comme inutiles et entretenant un tas de fainéants, etc. etc. Ce livre est intitulé : *Pluton maltotier*, impri-

mé à Cologne, chez Adrien l'Enclume, gendre de Pierre Marteau, 1708, in-12; il y a une réimpression sous le titre de Rotterdam, 1710. S—y.

BOURZEIS (Amable de), né à Volvic, près de Riom, le 6 avril 1606, fut d'abord page chez le marquis de Chandenier, puis alla à Rome, où il fit son cours de théologie. La traduction qu'il fit en vers grecs du poëme d'Urbain VIII, *De partu Virginis*, lui mérita de ce pontife un prieuré en Bretagne. Le cardinal Maurice de Savoie l'emmena à Turin, où il resta deux ans. Arrivé à Paris, le duc de Liancourt le présenta à Louis XIII, qui lui donna l'abbaye de St.-Martin-de-Cores. Le cardinal de Richelieu le choisit pour un des premiers membres de l'Académie française. Bourzeis entra peu de temps après dans les ordres sacrés, et s'appliqua à la controverse; il convertit quelques ministres contre lesquels il avait disputé, ainsi qu'Edouard, prince palatin, et le comte de Schomberg, depuis maréchal de France. Sous prétexte d'opérer cette dernière conversion, il avait été envoyé en Portugal en 1666; mais on présume qu'il avait aussi d'autres missions secrètes du gouvernement. Lors des disputes sur la grâce, Bourzeis avait publié quelques ouvrages; lors de la constitution d'Innocent X, en 1653, il cessa d'écrire sur ces disputes, et signa le formulaire en 1661. Colbert, qui avait pour lui une grande estime, l'avait mis à la tête, non seulement de l'académie des inscriptions, mais encore d'une autre assemblée, toute composée de théologiens, et qui se tenait dans la bibliothèque du roi. Bourzeis mourut le 2 août 1672. Il avait travaillé avec Sallo au *Journal des Savants*, depuis le 5 janvier 1665 jusqu'au 30 mars de la même année. On a en outre de lui : I. *Sermons* sur divers sujets, 1672, 2 vol. in-8°. Ces sermons sont au nombre de vingt-un; le dernier est l'*Oraison funèbre de Louis XIII*. L'auteur a mis à la tête une longue et savante préface sur l'estime qu'on faisait autrefois de la fonction de prédicateur. II. *Epithalamium in nuptiis Thaddæi Barberini et Annæ Columnæ*, Rome, 1629, in-8°.; III. beaucoup d'ouvrages de controverse, dont on peut voir la liste dans le tom. XXIV des *Mémoires de Niceron*, et encore dans l'*Histoire de l'académie française*, 1743, 2 vol. in-12. A. B—t.

BOUSANT, historien arménien. *Voy.* Pousant.

BOUSCAL (Guyon-Guérin de), auteur dramatique du 17e. siècle, né en Languedoc, conseiller du roi, avocat au conseil, eut pour clerc Coras, auteur du *Jonas*. On ignore le temps de la naissance et de la mort de Bouscal. On a de lui : I. l'*Amant libéral*, tragi-comédie, 1642, in-4°.; II. *la Mort de Brutus et de Porcie*, ou *la Vengeance de la mort de César*, tragédie, 1637, in-4°.; III. *le Gouvernement de Sancho Pansa*, comédie, 1642, in-4°.; IV. *Oroondate*, ou *les Amants discrets*, tragi-comédie, 1645, in-4°.; V. *le Prince rétabli*, 1647, in-4°.; VI. *Don Quixotte de la Manche*, première partie, comédie en cinq actes, représentée en 1638, imprimée en 1640, in-4°.; VII. *Don Quixotte de la Manche*, seconde partie, comédie en cinq actes, représentée en 1639, imprimée en 1640, in-4°.; VIII. *Cléomène*, tragédie en quatre actes, 1648, in-4°.; IX. *la Mort d'Agis*, tragédie, 1642, in-4°.; X. *le Fils désavoué*, ou *le Jugement de Théodoric, roi d'Italie*, tragi-comédie, 1642, in-4°., réimprimée la même année, in-12;

XI. *Paraphrase du psaume* 17°. *en vers français*, avec le latin à la marge, 1643, in-4°. A. B—T.

BOUSMARD (.... DE), après avoir servi dans le corps du génie français, et s'y être distingué par ses connaissances, passa au service de la Prusse en 1792. Naturalisé prussien, il fut porté rapidement au premier rang des ingénieurs militaires de la Prusse, et nommé major-général. Il publia, sur l'art dont il avait fait sa principale étude, un ouvrage considérable et fort estimé, intitulé : *Essai général de fortification et d'attaque et défense des places, dans lequel ces deux sciences sont expliquées et mises, l'une par l'autre, à la portée de tout le monde ; dédié au roi de Prusse, par M. B., ingénieur français*, 4 vol. in-4°., et 1 vol. in-fol. de planches. Les trois premiers volumes furent imprimés à Berlin en 1797, 98 et 99; le quatrième parut à Paris en 1803, sous ce titre : *Traité des tentatives à faire pour perfectionner les fortifications*. L'auteur y produit plusieurs idées nouvelles qui lui appartenaient, et que ses anciens camarades ont jugées susceptibles de discussion. Quant aux trois autres volumes, ils ne sont que le développement ou le commentaire des manuscrits de Cormontaigne (*V.* ce nom). Bousmard s'était montré l'un des plus zélés défenseurs de la gloire de Vauban, qu'on attaquait. En 1786, Laclos, auteur des *Liaisons dangereuses*, fit insérer dans les journaux, contre le maréchal de Vauban, une lettre, dans laquelle il prétendait que ce grand homme avait fait dépenser au gouvernement « quatorze cent millions en » fortifications inutiles ou nuisibles. » Cette assertion fut réfutée par Bousmard, qui prouva victorieusement que la dépense pour cet objet, sous Vauban, n'était pas allée à cinq millions par an. Bousmard a été tué par un éclat de bombe au siége de Dantzig, la veille de la reddition de la place, le 21 mai 1807, à l'âge de soixante ans; il y commandait le génie. Il avait publié, en 1788, un Mémoire sur cette question : « Quels seraient les moyens » de multiplier les plantations des » bois, sans trop nuire à la produc- » tion des subsistances ? » in-8°. Ce Mémoire a remporté le prix de la société royale de Metz. D—M—R.

BOUSSANELLE (LOUIS DE), de l'académie de Béziers, capitaine de cavalerie au régiment de St.-Aignan, et ensuite brigadier de cavalerie, a publié : I. *Commentaire sur la cavalerie*, Paris, 1758, in-12, ouvrage divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur discute les objections de Folard sur le peu d'utilité de cette arme; dans la deuxième, il donne une histoire militaire de la cavalerie française, depuis Clovis jusqu'à 1712. II. *Observations militaires*, 1761, in-8°.; III. *Réflexions militaires*, 1764, in-12; IV. *Essai sur les Femmes*, Amsterdam (Paris), 1765, in-12; V. *le bon Militaire*, 1770, in-8°.; VI. *aux Soldats*, 1786, gr. in-8°. L'auteur est mort vers 1796. Il a travaillé au *Mercure* pendant plus de trente ans. C. M. P.

BOUSSARD (GEOFFROI), né au Mans, en 1439, d'une famille noble et ancienne, mais peu fortunée, fit ses études à Paris au collége de Navarre, et fut ensuite obligé, pour subsister, de donner des leçons de belles-lettres. Il professa la théologie avec beaucoup de réputation, devint, en 1487, recteur de l'université, et chancelier de l'église de Paris. Dans un voyage d'Italie, en 1504, il eut l'honneur de prêcher à Bologne devant Jules II. Le cardinal de Luxembourg, évêque du Mans, le fit scolastique de sa

cathédrale, et l'employa dans l'administration de son diocèse. Boussard fut député en 1511, par l'université, au concile de Pise, transféré à Milan, et se retira dans sa patrie, où il mourut vers l'an 1522, avec la réputation d'un des plus savants hommes de son temps. Il s'était occupé à revoir, sur de bons manuscrits, l'*Histoire ecclésiastique* de Russin, et il en donna, en 1497, une édition beaucoup plus correcte que celles qui l'avaient précédée. Paris, in-4°. Deux ans après, il publia le *Commentaire* du diacre Florus sur S. Paul, qu'on attribuait alors à Bède, Paris, 1499, in-fol. Ses autres ouvrages sont : I. *De continentiâ sacerdotum*, ibidem, 1505, in-4°., rare et curieux, dans lequel il examine si le pape peut dispenser les prêtres du célibat, et se décide pour l'affirmative en certains cas particuliers : cet ouvrage est très savant; II. *De sacrificio Missæ*, ibid., 1511, 1520; Lyon, 1525, in-4°. : ce sont les conférences ecclésiastiques qu'il avait faites au Mans; III. *Oratio habita Bononiæ coram Julio II*, 1507; IV. *Interpretatio in septem psalmos pœnitentiales*, Paris, 1519-1521, in-8°. L'archevêque de Sens et l'évêque de Paris prétendirent que, dans la préface, il les avait censurés, comme possédant un grand nombre de bénéfices, et ils lui intentèrent un procès au parlement, dont il se tira avec honneur. Il a laissé un manuscrit en français intitulé : le *Régime et gouvernement pour les dames et femmes de chacun état, qui veulent vivre dans le monde selon Dieu.* T—D.

BOUSSEAU (Jacques), sculpteur, naquit, l'an 1681, à Chavaignes en Poitou, et vint à Paris, où il eut pour maître Nicolas Coustou. Il profita si bien des leçons de cet habile artiste, qu'il fut reçu à l'académie, où il obtint ensuite le grade de professeur. Son morceau de réception était *Ulysse tendant son arc.* Il fit pour la chapelle de Noailles, dans l'église de Notre-Dame, *S. Maurice* et *S. Louis*, statues d'une proportion un peu courte, et *J.-C. donnant les clefs à S. Pierre*, bas-relief. On voyait de lui à St.-Honoré le *Mausolée du cardinal Dubois*, ouvrage médiocre, et mal à propos attribué à Coustou; à Versailles, une *Statue de la Religion;* à Rouen, le grand autel de la cathédrale, représentant, par des figures allégoriques, *l'ancienne loi accomplie par l'établissement de la nouvelle*, etc. Le roi d'Espagne l'ayant choisi pour son sculpteur en chef, Bousseau se rendit dans ce royaume, et travailla beaucoup à Madrid, où il mourut en 1740 à cinquante-neuf ans. D—T.

BOUSSU (Gilles-Joseph de), d'une ancienne famille du Hainault, a fait de profondes recherches sur l'histoire de sa patrie; on lui doit les ouvrages suivants : I. *Hedwige, reine de Pologne*, tragédie, Mons, 1713 in-8°.; II. *Histoire de la ville de Mons, ancienne et moderne, contenant tout ce qui s'y est passé de plus curieux depuis son origine jusqu'à présent*, Mons, 1725, in-4°.; III. *Histoire de la ville d'Ath..., depuis l'an 410 jusqu'en* 1749, Mons, 1750, in-12. L'auteur est mort vers 1775. C. M. P.

BOUSSUET (François), habile médecin, et poète latin médiocre, né à Seurre en Bourgogne, en 1520, mort à Tournus le 26 juin 1572, a laissé : I. *De arte medendi libri XII, ex veterum et recentiorum medicorum sententiâ*, Lyon, 1557, in-8°. : cet ouvrage est en vers; II.

De naturâ aquatilium carmen, in universam Guill. Rondeletii, quam de piscibus marinis scripsit historiam, cum vivis eorum imaginibus, Lyon, 1558, in-4°. C'est l'abrégé de l'*Histoire des poissons*, de Rondelet. L'ouvrage est divisé en deux parties. « Boussuet et Bossuet, dit l'ab» bé Papillon, ne sont qu'une seule » et même famille. » A. B—T.

BOUSYRY, poète arabe, originaire d'Afrique, et de la tribu de Sanhadjah, naquit dans la haute Égypte, au bourg de Béchim, ou plutôt Béhefchim, dans la province de Bahnésah, en l'année 608 de l'hégire (1211 de J.-C.). Ses noms et surnoms sont *Chéref-eddyn abou-Abdallah Mohammed*, fils de Saad, fils de Hammad. Ses père et mère étaient, l'un de Délâs, l'autre d'Abousyr, ou Bousyr-Kouridès, deux villages chefslieux de territoires dans la même province de Bahnésah, et, par cette raison, il se donnait à lui-même le surnom de *Délassiry*, composé des deux mots *Délâs* et *Bousyr*; mais on le connaît sous le surnom de *Bousyry*. Il fut élevé à Délâs. On dit que sa famille habitait originairement Calaat-Hammad, ou Calaat-Bény-Hammad, ville assez célèbre de l'Afrique septentrionale, et qu'elle appartenait à une branche de la tribu de Sanhadjah, nommée *Benou-Habnoum*. Bousyry est auteur de plusieurs poëmes en l'honneur de Mahomet; mais il doit sa réputation à celui que l'on connaît sous le nom de *Bordah*, et qui commence ainsi : « Le souvenir des voisins qui habi» taient à Dzoù-Selem, est-il le motif » des larmes mêlées de sang que ver» sent tes yeux ? » Le mot *Bordah* signifie une étoffe rayée et un manteau fait de cette étoffe, et se prend spécialement pour le manteau que portait Mahomet, et dont il revêtit Kaab, fils de Zoheïr, lorsque ce poëte, dont il avait mis la tête à prix, lui eut récité le poëme célèbre qui commence par ces mots : *Banet Soadou*. Ce manteau, regardé par les musulmans comme une relique de grand prix, fait aujourd'hui partie du trésor du sérail des empereurs othomans, et est appelé *khircaï chérif* et *bordahi chérifeh*. On peut voir, dans le *Tableau général de l'empire othoman*, de M. Mouradja d'Ohsson, quelle vénération les Turks ont pour cette relique. Le poëme de Kaab, dont nous avons parlé, était connu sous le nom de *Bordah*, à cause du don fait de ce manteau à l'auteur par le prophète, et on donna le même nom au poëme de Bousyry. Les historiens musulmans racontent que Bousyry, ayant été attaqué d'une paralysie, composa ce poëme, et le récita plusieurs fois en priant le prophète de lui rendre la santé; que, s'étant endormi, il vit Mahomet qui touchait de sa main la partie malade de son corps, et jetait sur lui un manteau, et qu'à son réveil il se trouva guéri. Ils ajoutent qu'un homme qui était menacé de perdre la vue, par l'effet d'une violente ophtalmie, vit en songe Mahomet, qui lui ordonna d'aller trouver Bohâ-eddyn, fils de Hannah, vézyr du sulthan d'Égypte Mélik-aldhaher Bibars, et de lui demander le *Bordah*, et l'assura qu'en le posant sur ses yeux, il serait guéri. Cet homme obéit, et étant venu trouver le vézyr, il lui raconta le songe qu'il avait eu; mais le vézyr, qui crut qu'il demandait le manteau de Mahomet, lui répondit qu'il ne possédait rien de cette relique du prophète; faisant réflexion ensuite qu'il s'agissait peut-être du poëme de Bousyry, dont il possédait une copie, il la fit apporter, et la présenta au malade, qui l'appliqua sur ses yeux et

fut guéri. Telle est, suivant le récit des musulmans, la raison qui fit donner au poëme de Bousyry le nom de *Bordah*. Ce poëme, que la plupart des musulmans savent par cœur, et que les dévots récitent debout, pieds nus, et la tête découverte, est composé de cent soixante-dix vers. Il a été traduit en vers persans et turks, et commenté par divers savants. Nous avons une édition du texte, accompagné d'une version latine : elle a été publiée à Leyde en 1771, par le traducteur J. Uri. Cette édition laisse beaucoup à désirer ; le texte est sans voyelles, et la traduction n'est pas toujours exacte. On ferait une chose utile en en donnant une nouvelle édition, surtout si l'on y joignait quelques scholies arabes, et les traductions persane et turke. Au surplus, quoique les premiers vers, qui servent d'introduction au sujet, préviennent favorablement en faveur du poëme, il est bien au-dessous de celui de Kaab, dont il partage le nom ; et les idées exagérées dont il est rempli en rendent la lecture peu agréable. Il faut croire que la dévotion des musulmans a beaucoup contribué à la réputation de cet ouvrage, dont il se trouve des exemplaires manuscrits à Paris, à Leyde et à Oxford. Bousyry mourut, suivant Soyouthy, en l'année 695 (1294), et selon Aboulmahaçen, en 696 ou 697 (1296).

S. D. S—Y.

BOUT, ou BAUT (François). *V.* Boudewyns.

BOUTARD (François), né à Troyes en Champagne en novembre 1664, fut, en 1686, engagé par Montausier et Fléchier à traduire les écrivains de l'*Histoire auguste ;* mais il s'en tint à une simple dissertation sur le caractère de ces historiens. Après avoir passé huit ans dans l'incertitude sur l'état qu'il embrasserait, il fut, en 1694, précepteur de M. de Villepreux, fils de M. Francine. Une ode française qu'il composa à la louange de Mme. de Maintenon n'ayant pas réussi, il se crut destiné à la poésie latine, et eut la prétention de se croire un nouvel Horace. Il croyait ressembler au poète latin par les sentiments comme par les expressions, par la taille, par les traits du visage, et par toutes les manières. Aussi s'appelle-t-il lui-même *Venusini pectinis hæres*. Mlle. de Meuléon envoyait tous les ans à Bossuet, le jour de la fête de ce prélat, un certain nombre des plus beaux pigeons qu'elle élevait. Boutard accompagna cet envoi d'une ode latine à la louange de l'évêque de Meaux, qui désira connaître l'auteur, et le mena à Germigny, maison de campagne de son évêché. *La description de Germigny* fut bientôt le sujet d'une ode de Boutard, qui chanta ensuite Marly, Trianon, etc. Son protecteur Bossuet lui fit avoir du roi une gratification de mille livres, et, lorsqu'il eut pris les ordres, une pension de pareille somme, puis l'abbaye de Bois-Groland, dans le diocèse de Luçon, et enfin une place à l'académie des inscriptions et belles-lettres, lors de son renouvellement en 1701. Boutard célébra par des odes presque tous les événements glorieux pour le roi, dont il fut témoin ; il prenait le titre de *Poète des Bourbons*, Vates Borbonidum. Il mourut le 9 mars, en 1729. Il faisait imprimer ses ouvrages à ses dépens, et en assez grand nombre pour n'en laisser désirer à personne ; mais il serait difficile de les recueillir aujourd'hui : ce n'était que des feuilles volantes. La liste qu'on en trouve dans l'*Histoire de l'académie des inscriptions et belles-lettres* n'est pas donnée pour complète ; car

on n'y fait pas mention des pièces suivantes : *Ludovico magno Fons-Blaudi*, in-4°. ; *Ode latine et française au Cardinal de Bouillon*, 1696, in-4° ; *Delphino Meudonium*, in-4.°.; *Ad Mariam, Hispaniarum reginam*, in-4°., etc. F. Boutard traduisit en latin, en 1698, la *Relation sur le quiétisme*, par Bossuet, qui envoya cette version à Rome. La même année, Boutard commença, à la prière de Bossuet, une traduction latine de l'*Histoire des variations* ; elle fut achevée en 1710. Clément XI en avait agréé la dédicace ; mais cet ouvrage n'a pas été publié. A. B—T.

BOUTARIC (François de), jurisconsulte français, né à Figeac, le 10 août 1672. Envoyé à Bourges pour y étudier les langues savantes, il n'y fit aucun progrès. Son père, bon jurisconsulte et président au bureau de l'élection, le dirigea lui-même dans l'étude du droit, et lui faisait rendre compte, jour par jour, de ses progrès dans cette science ; aussi, dès l'âge de vingt-deux ans, il plaidait au parlement de Toulouse, avec la plus grande distinction. En 1704, il fut nommé professeur de droit français, et capitoul en 1707 ; chef de consistoire en 1710 ; et il mourut dans la même ville, le 2 octobre 1733. Il a laissé manuscrits un grand nombre d'ouvrages ; on a imprimé les suivants : I. *les Instituts de Justinien, conférés avec le droit français*, Toulouse, 1738, in-4°. ; idem, 1740. Cet ouvrage posthume était un livre élémentaire pour les pays de droit écrit, jusqu'à ce qu'il fût éclipsé par un autre ouvrage fait sur le même plan par Claude Serres, professeur à Montpellier, qui rectifia celui de Boutaric sur plusieurs points, et y ajouta les changements arrivés depuis sa mort dans la jurisprudence. II. *Explication des ordonnances sur les matières civiles, criminelles et de commerce, de* 1667, 1670 *et* 1673, 2 vol. in-4°., 1753 ; III. *Explication de l'ordonnance de* 1731 *sur les donations*, Toulouse, 1737, in-8°. ; Avignon, 1744, petit in-4°. ; IV. *Explication* (d'une partie) *de l'ordonnance de Blois, du concordat et des institutions du droit canonique*, Toulouse, 1745, in-4°. ; V. *Traité des droits seigneuriaux et des matières féodales*, Toulouse, 1741, in-4°. ; ibid., édition augmentée par Sudré, 1751, in-4°. ; VI. *Traité sur les libertés de l'église gallicane*, 1747, petit in-4°., sans nom de ville ni d'imprimeur ; VII. *Explication du concordat*, Toulouse, 1747, in-4°.

B—t et C. M P.

BOUTAULD (Michel), jésuite, né à Paris le 2 novembre 1607, s'y distingua dans le ministère de la chaire, qu'il exerça pendant quinze ans, et mourut à Pontoise le 16 mai 1688. On lui doit : I. *les Conseils de la sagesse*, ou *Recueil des Maximes de Salomon les plus nécessaires à l'homme*, Paris, 1677, in-12. Cet ouvrage eut beaucoup de succès, et on l'attribua au surintendant Fouquet. II. *Suite des Conseils de la sagesse*, Paris, 1683, in-12. Cet ouvrage eut moins de succès que l'autre ; on crut qu'il était du P. Gorse ; mais on vit bien ensuite que les deux parties venaient de la même main. On les a souvent réimprimées, et traduites en espagnol et en italien. La dernière édition française est de Paris, 1749, 2 vol. in-12. III. *Le Théologien dans les conversations avec les sages et les grands du monde*, Paris, 1683, in-4°. ; Lyon, 1696, in-12. Cet ouvrage, qui est suivi d'une *Histoire de l'Impératrice Adelais*, est un recueil de diverses réponses faites par le P. Cotton aux objections de quelques incrédules

de la cour de Henri IV. IV. *Méthode pour converser avec Dieu*, Paris, 1684, in-16. Dans quelques exemplaires, on trouve des additions qui ne sontpas du P. Boutauld. C. M. P.

BOUTEROUE (Michel), médecin, né à Chartres dans le 16e. siècle. On a de lui quelques vers dans le *Recueil des poésies qui parurent sur la mort de Henri IV*, en 1610 et en 1611, et un poëme en vers de huit syllabes, intitulé: *le petit Olympe d'Issy*, Paris, 1609, in-12. C'est une description des jardins et du château que la reine Marguerite de Valois possédait dans ce village, et où elle se plaisait au point d'y passer une grande partie de l'année. Le poète suppose que la reine aimait cette solitude parce qu'elle pouvait s'y livrer avec plus de liberté à son goût pour les lettres, et c'est de-là qu'il a donné à son ouvrage le titre d'*Olympe*. Dans la *Bibliothèque historique de France*, on nomme mal à propos cet auteur *Alexandre*, au lieu de *Michel*. Il vivait encore en 1629, puisqu'il publia cette année un ouvrage de médecine en latin, intitulé: *Pyretologia divisa in duos libros, quorum primus universalia febrium signa prognostica continet, alter unius cujusque febris diagnosim et therapeiam complectitur*, Paris, 1629, in-8°. W—s.

BOUTEROUE (Claude), savant antiquaire, né à Paris, fut reçu conseiller en la cour des monnaies en 1654. Il vivait encore en 1674, et était mort en 1680. On a de lui, *Recherches curieuses des monnoies de France, avec des observations, des preuves et des figures des monnoies, tom. Ier.* (et unique), 1666, in-fol. Cet ouvrage est profond et plein de recherches savantes sur l'histoire des monnaies de la première race; ce qu'il dit sur les médailles romaines et gauloises est bien moins bon: les gravures qu'il en donne sont belles, mais ne sont pas exactes. L'auteur devait publier trois autres volumes qui auraient contenu les monnaies de la seconde et de la troisième race. Ce travail, resté manuscrit, en cinq volumes, a passé entre les mains de Fr. Leblanc, qui en a sans doute fait usage dans son *Traité historique des monnoies de France*. A. B—t.

BOUTEVILLE (François, comte de), gouverneur de Senlis, fils de Louis de Montmorenci, vice-amiral de France sous Henri IV, acquit une grande célébrité, non par des actions utiles à sa patrie, mais par son adresse et son intrépidité dans les duels. Cette malheureuse passion, dont la fausse gloire le séduisait apparemment, lui fit porter sa tête sur un échafaud en 1627. Le jour de Pâques 1624, il provoqua Pontgibaud, cadet de la maison du Lude, et le choix du jour attira le blâme sur Bouteville, encore plus que l'injustice de sa cause; en 1626, il tua le marquis Desportes et le comte de Thorigny; enfin, au mois de janvier 1627, son combat avec Lafrette l'obligea à sortir du royaume et à se réfugier à Bruxelles. Le marquis de Beuvron, parent de Thorigny, vint l'y chercher, et l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, parvint, sinon à les réconcilier, du moins à leur faire ajourner leur querelle; mais, en l'embrassant, Beuvron avait dit à Bouteville: « Je ne » serai jamais content que je ne vous » aie vu l'épée à la main. » L'archiduchesse pria le roi Louis XIII de donner une abolition à l'illustre banni. Sur le refus du monarque, il eut la hardiesse de dire: « Puisqu'on m'a » refusé une abolition, je me battrai » dans Paris, et sur la place Royale. »

En effet, le lundi 10 mai, Bouteville revint à Paris, avec François de Rosmadec, comte des Chappelles, son cousin, son ami, qui lui servait toujours de second, et se trouvait le compagnon de son exil. Beuvron se rendit à neuf heures du soir sur la place Royale, au premier avis que son ennemi lui donna de son arrivée; mais celui-ci lui déclara qu'il voulait se battre trois contre trois; qu'il aurait avec lui des Chappelles et la Berthe, et qu'il croirait leur manquer de ne pas les appeler. Beuvron alla chercher le marquis de Bussy d'Amboise, à qui il avait promis de l'avertir, s'il avait une affaire avec Bouteville, et que le comte des Chappelles fût de la partie. Ils se rendirent donc tous les six à la place Royale, entre deux et trois heures d'après-midi. Les seconds de Beuvron étaient Buquet, son écuyer, et Bussy, qui venait d'être saigné six fois, et avait la fièvre depuis douze jours. Ils combattirent avec l'épée et le poignard; Bouteville et Beuvron, après s'être battus quelque temps sans s'atteindre, jetèrent tous deux leurs épées, et se colletèrent le poignard à la main; Bouteville cria alors à Beuvron: « Allons séparer » nos amis; notre combat est gaillard, » et ils se demandèrent réciproquement la vie; mais, dans l'intervalle, des Chappelles avait porté un coup mortel à Bussy, qui ne tarda pas à expirer. Beuvron se sauva en Angleterre avec Buquet, son écuyer; Bouteville et des Chappelles sortirent de Paris à cheval, et prirent la poste à Meaux, pour s'en aller en Lorraine. Le roi, qui était au Louvre dans ce moment, fut averti de ce duel, qui était une infraction publique à toutes les lois nouvellement établies, et donna ordre à la Trousse, grand-prévôt de France, de courir après eux. On les atteignit à Vitri en Champagne, ville dont le malheureux Bussy d'Amboise était gouverneur. Des Chappelles voulait résister; mais Bouteville prenant sur-le-champ son parti, lui dit: « Il ne faut pas tant faire le » doucet; nous en serons quittes » pour un coup. Allons, allons. » Ils restèrent six jours prisonniers dans la même chambre, et, quoique certains d'avance de leur sort, ils passèrent le temps à jouer au piquet. Un ordre du roi les amena à la Bastille. La comtesse de Bouteville se jeta aux pieds de Louis XIII, qui passa outre sans lui répondre, et se contenta de dire: « La femme me fait pitié; mais je » veux et dois conserver mon autorité. » Toute la haute noblesse, dont le coupable était proche parent, intercéda inutilement pour lui, soit auprès du parlement qui le jugea, soit à la cour. Après l'arrêt rendu, la princesse de Condé, les duchesses de Montmorenci, d'Angoulême et de Ventadour accompagnèrent la comtesse de Bouteville, firent un dernier effort auprès du roi, qui refusa de les voir; il les reçut enfin chez la reine, et répondit: « Leur perte » m'est aussi sensible qu'à vous; » mais ma conscience me défend de » leur pardonner. » Bouteville et son cousin moururent avec beaucoup de fermeté. Lorsque l'exécuteur lui coupa les cheveux, il porta les mains à sa moustache, qui était belle et grande: « Eh! quoi, lui dit Cospéan, évêque de Nantes, qui les assistait à » la mort, mon fils, vous pensez » encore au monde! » Il refusa de se laisser bander les yeux, et mourut avec autant de fermeté que de religion et de repentir, le 21 juin 1627. Le célèbre maréchal de Luxembourg était son fils. S—y.

BOUTHILIER (Claude le),

d'une famille originaire de Bretagne, fut appelé à la cour par le contrôleur-général Barbin, ami de son père Claude le Bouthilier, seigneur de Pont-sur-Seine, qui, après avoir embrassé le parti des armes, s'était jeté dans le barreau. Le jeune Bouthilier fut d'abord conseiller au parlement de Paris, et obtint ensuite, par le crédit du cardinal de Richelieu, la charge de surintendant des bâtiments de la reine Marie de Médicis. Dès ce moment, il se voua sans réserve aux intérêts de Richelieu, dont il devint la créature et le favori. Ce ministre, maître alors du gouvernement, lui fit conférer, au camp devant la Rochelle, la charge de secrétaire d'état, et détermina Louis XIII, en 1618, à lui confier le département des affaires étrangères. Bouthilier n'agit depuis que d'après l'impulsion de Richelieu; il dirigea plusieurs négociations en Italie, et signa, en 1630, un traité d'alliance et de subside avec le duc de Saxe-Weimar, qui, par haine héréditaire contre la maison d'Autriche, avait embrassé le parti de la Suède. Deux ans après, Louis XIII, ou plutôt Richelieu, le fit surintendant des finances, conjointement avec Claude de Bullion. Ce dernier étant mort en 1640, Bouthilier eut seul l'administration des finances. Ce fut lui qui, le premier, fit imposer les tailles par les intendants des finances. Le roi le nomma, par son testament, l'un des conseillers de la régence; mais Richelieu n'était plus, et Bouthilier, se trouvant sans appui après la mort du roi, tomba dans la disgrâce d'Anne d'Autriche. Il se retira dans sa maison de Pont-sur-Seine, où il mourut le 13 mars 1655, à soixante-onze ans. C'était un ministre sage et laborieux, mais sans élévation et sans génie. B—P.

BOUTHILIER (Léon le), fils du précédent, comte de Chavigny et de Busençais, ministre et secrétaire d'état, fut d'abord conseiller au parlement de Paris, et jouit, comme son père, de la faveur du cardinal de Richelieu, qui le fit nommer conseiller d'état. En 1631, pendant la maladie de Louis XIII à Lyon, et au moment où Richelieu semblait menacé d'une disgrâce complète, Bouthilier fut envoyé en Italie par ce ministre célèbre, avec une mission de confiance, qu'il remplit avec autant de célérité que d'intelligence. Richelieu ayant apprécié ses talents et son zèle pour ses intérêts, lui fit avoir, l'année suivante, quoiqu'il n'eût que vingt-quatre ans, la survivance de la charge de secrétaire d'état qu'avait son père, et le fit entrer au conseil; il eut bientôt le département des affaires étrangères, et joua un rôle important sous le ministère de Richelieu. En 1635, il fut, conjointement avec son père, alors surintendant des finances, l'un des plénipotentiaires du roi pour la signature du traité d'alliance avec les Provinces-Unies, et, le 28 avril de la même année, il signa aussi un traité d'alliance avec la Suède. En 1639, il fut envoyé en Piémont, pour travailler à un rapprochement entre Christine de France, duchesse de Savoie, et ses beau-frères, le prince Thomas et le cardinal de Savoie; mais le but principal de sa mission était de maintenir la cour de Turin dans la dépendance absolue du cabinet français. Le testament de Louis XIII, du mois d'avril 1643, appela Bouthilier de Chavigny, ainsi que son père, au conseil de régence, avec le prince de Condé, le cardinal Mazarin et le chancelier Seguier; mais Anne d'Autriche ayant disgracié le surintendant des finances, son fils Chavigny, alarmé de sa chute, demanda sa retraite, piqué d'ailleurs de ce que

la reine affectait de ne pas le traiter avec plus d'égard que les simples secrétaires d'état, quoiqu'il fût ministre; il espérait toutefois que Mazarin, qui lui devait de la reconnaissance, le soutiendrait auprès de la reine; mais le rusé ministre, qui craignait dans Chavigny un concurrent, ne fit rien pour le retenir, et se contenta de lui faire conserver le vain titre de ministre d'état. En conséquence, au moment même où Chavigny était désigné pour se rendre, en qualité de plénipotentiaire, aux conférences de la paix de Munster, il résigna sa charge de secrétaire d'état pour les affaires étrangères en faveur du comte de Brienne. Il vécut dès-lors éloigné des affaires et de la cour, et mourut à Paris, à l'âge de quarante-quatre ans, le 11 octobre 1652. L'entière confiance que Richelieu témoigna en toute occasion à ce jeune ministre, qu'il regardait comme son élève, indique assez que Chavigny fut à la fois l'approbateur et le coopérateur de ses plans. Pendant tout son ministère, il ne fut indépendant de l'influence de Richelieu que depuis sa mort jusqu'à celle de Louis XIII, c'est-à-dire pendant six mois. Le P. Yves Bodin, augustin, a fait son oraison funèbre, imprimée à Saumur en 1652, in-4°. — Victor le Bouthilier, oncle du précédent, d'abord évêque de Boulogne, puis archevêque de Tours et premier aumônier de Gaston de France, duc d'Orléans, mourut en 1670, âgé de soixante-quatorze ans. Le P. Martel, jésuite, a fait son oraison funèbre, Blois, 1670, in-4°. B—P.

BOUTHILIER. *V.* Rancé.

BOUTIERES (Guigues-Guiffrey de), lieutenant-général pour le roi en Piémont. Sa famille figurait parmi la plus ancienne noblesse de la vallée du Grésivaudan, qui fut aussi le berceau du célèbre Bayard, dont le jeune Boutières devint le lieutenant et l'émule. Il servit d'abord en qualité d'homme d'armes dans la compagnie de cet illustre capitaine, et pendant la guerre de la ligue de Cambrai. Dès l'âge de seize ans, il se signala au siége de Padoue en enlevant un guidon, et en faisant prisonnier l'officier albanais qui le portait, quoiqu'il fût d'une stature colossale. Ayant présenté son prisonnier à l'empereur Maximilien, ce prince témoigna sa surprise qu'un homme d'une taille si gigantesque se fût laissé prendre par un enfant *qui de quatre ans ne porterait barbe au menton.* L'Albanais, honteux, prétendit, en présence de Bayard, qu'il avait cédé au grand nombre. « Vous » entendez ce récit, dit Bayard en » se tournant vers Boutières, il dé» ment le vôtre et compromet votre » honneur. — Oui, je l'entends, » répondit vivement le jeune élève » de Bayard; mais je prouverai que » j'ai pris seul mon ennemi, en lui » redonnant son cheval et ses armes, » afin de combattre une seconde fois » corps à corps avec lui; et, si je suis » vaincu, je le tiens quitte de sa ran» çon et lui pardonne ma mort. » L'Albanais refusa le combat, s'avoua vaincu, et Boutières reçut de Bayard cet encouragement prophétique : « Vous » avez un commencement aussi beau » que je vis jamais à jeune homme; » continuez, et vous serez un jour » un grand personnage. » En effet, Boutières se distingua dans les guerres d'Italie et à la défense de Mézières, où il obtint de l'avancement et le titre glorieux de lieutenant de Bayard. Après la mort de ce héros, le roi le nomma capitaine en chef de quatre-vingts hommes d'armes, tous gentilshommes. Boutières s'enferma dans Marseille, en 1524,

pour défendre cette ville menacée par Charles-Quint et le connétable de Bourbon. Sa réputation était telle que Barbezieux et Montpezat, tous deux lieutenants du roi à Marseille, suivirent aveuglément ses avis et son exemple pendant toute la durée du siége, et sauvèrent ainsi cette ville importante. Boutières succéda ensuite à l'amiral d'Annebaut dans le commandement des troupes françaises en Piémont; il fut établi gouverneur-général à Turin, et sauva deux fois cette ville, en 1537 et en 1543; mais, à la seconde attaque, Turin fut à la veille de tomber au pouvoir des Impériaux par sa négligence : il se trouvait à un grand souper, et renvoya au lendemain la lecture d'une lettre qui l'avertissait du dessein de l'ennemi. François Ier., instruit que Boutières ne maintenait point la discipline avec assez d'exactitude, et mécontent d'ailleurs de ce qu'il avait laissé prendre la ville de Carignan, nomma le duc d'Enguien pour le remplacer. Arrivé au pied des Alpes, ce jeune prince donna ordre à Boutières de lui envoyer une escorte : ce général, n'écoutant que son dépit, lève le siége d'Yvrée, et mène toute l'armée au-devant de son successeur, sous prétexte qu'il ne peut lui fournir une meilleure escorte. Il se retire ensuite mécontent dans ses terres de Dauphiné. Là, il apprend bientôt que l'armée se dispose à livrer bataille : il quitte aussitôt sa solitude de Rouvet, et vole, à la tête de sa compagnie d'hommes d'armes servir sous le duc d'Enguien, dans la même armée que, peu de mois auparavant, il avait commandée en chef. Il conduisit l'avant-garde à la bataille de Cérisolles, en 1544, enfonça les lansquenets de l'empereur, et contribua tellement au gain de la bataille, que le roi lui rendit sur-le-champ sa bienveillance. L'année suivante, Boutières accompagna l'amiral d'Annebaut dans son expédition contre l'île de Wight : ce fut sa dernière campagne. On ne connaît pas la date de sa mort. Il ne laissa qu'une fille unique, Joachime de Guiffrey, qui porta tous ses biens en dot à Balthazard de Monteynard. B—p.

BOUTIGNY (Rolande Vayer de), maître des requêtes et intendant de Soissons, mort en 1685, écrivit et publia en 1682 une *Dissertation sur l'autorité légitime des rois en matière de régale*, réimprimée en 1700, et attribuée faussement à Talon. La dernière édition est de 1753, in-12. En 1756, on en publia une *suite contenant un supplément de pièces importantes*, au nombre de vingt-deux, 1 vol. in-12. On a encore de lui : I. *De l'autorité du roi sur l'âge nécessaire à la profession religieuse*, 1751 et 1669, in-12, livre qui fit beaucoup de bruit, et fut attaqué par le P. Bernard Guyard, dominicain, qui publia la même année : *la nouvelle apparition de Luther et de Calvin*, in-12. II. *Traité de la peine du péculat*, 1665, in-4°., composé à l'occasion du procès de Fouquet. L'auteur était alors avocat au parlement. III. *Traité de la preuve par comparaison d'écriture*. On le trouve dans plusieurs éditions du *Traité de la preuve par témoins*, de Dante. A. B—t.

BOUTILLER ou Bouteiller (Jean), conseiller au parlement de Paris dans le 15e. siècle, né à Mortagne près de Valenciennes, a laissé un ouvrage très estimé pendant long-temps des jurisconsultes, intitulé : *la Somme rurale*, imprimé pour la première fois à Bruges par Colard Mansion, 1479, in-folio, et ensuite à Abbeville, en

1486, par Pierre Gérard. Ces deux éditions sont très rares et fort recherchées des curieux. Il en existe encore d'autres du 15e. siècle, mais dont on ne fait aucun cas. En 1503, Jean des Degrez, docteur en droit, donna une nouvelle édition de cet ouvrage avec un commentaire; Denis Godefroy le commenta à son tour; et enfin, Louis Charondas-le-Charon en publia, en 1603, une dernière édition plus complète que toutes les précédentes, sous le titre de *la Somme rurale*, ou *le grand Coutumier général de pratique, civil et canon.* Cet ouvrage n'est pas un recueil des coutumes de France, comme ce titre pourrait le faire croire, mais un traité, à peu près complet, de droit et de pratique à l'usage du parlement de Paris. Cujas en parle avec éloge. Le testament de Boutiller, que l'on trouve à la page 873 de son ouvrage, édition de 1611, est du 16 septembre 1502. Il mourut peu de temps après.

W—s.

BOUTON (François), jésuite, né en 1578 à Chamblay, près de Dôle en Franche-Comté. Ses supérieurs l'envoyèrent d'abord dans les missions du Levant. A son retour, le vaisseau sur lequel il était monté ayant fait naufrage sur les côtes de la Calabre, il parvint à se sauver à la nage; mais les habitants du pays le prenant pour un corsaire d'Afrique, il se vit exposé à un danger aussi grand que celui auquel il venait d'échapper, et il s'en tira avec le même bonheur. Il professa pendant plusieurs années la philosophie et la rhétorique au collége de la Trinité, à Lyon, et y mourut victime de son zèle à secourir les pestiférés, le 17 octobre 1628, âgé de cinquante ans. Le P. Bouton avait composé un grand nombre d'ouvrages, que l'on conservait manuscrits dans la bibliothèque des jésuites de Lyon. Parmi ces écrits, on distinguait: I. une *Théologie spirituelle*, en six livres; II. une *Traduction, du grec en latin, des œuvres de S. Dorothée*, que le P. Colonia regardait comme plus exacte que celle d'Hilarion de Vérone; III. *Commentarii in Deuteronomum, de Peregrinatione israëliturum, tùm litterali, tùm mysticâ, ad promissionis terram, ex scripturis, et præsertim ex libro numerorum;* IV. *Dictionnaire latin-hébreu*, auquel il travailla pendant douze ans, et qu'il eut la patience de transcrire lui-même jusqu'à six fois. Il a pour titre: *Clavis Scripturæ sacræ, seu Dictionnarium hebraïcum, in quo latinis vocibus subjiciuntur voces hebreæ respondentes; collectum ex sacris litteris et ex collatione vulgatæ latinæ, edit. cum hebraïcâ.* C'est 1 vol. in-4°. d'environ quinze-cents pages, qui se trouve actuellement dans la Bibliothèque publique de Lyon; tous les autres ouvrages de ce savant ont péri dans le siége de cette ville. Le P. Bouton avait entrepris un Dictionnaire latin-syriaque, et il l'avait même laissé fort avancé. — Il ne faut point le confondre, comme on l'a fait dans la nouvelle édition du *Dictionnaire historique*, avec un père Jacques Bouton, jésuite, mort en 1658, auteur d'une *Relation de l'établissement des Français dans l'île de la Martinique, depuis l'an* 1635, Paris, Cramoisy, 1640, in-8°. Cet ouvrage est encore consulté avec fruit pour les renseignements qu'il donne sur les mœurs des Caraïbes, nation presque entièrement détruite aujourd'hui.

W—s.

BOUTRAYS, ou BOUTTERAIS (Raoul), plus connu sous le nom la-

tin de *Rodolphus Bothereius*, né à Château-Dun, vers l'an 1552, exerça la profession d'avocat dans sa patrie, et vint ensuite s'établir à Paris, où il fut nommé avocat au grand conseil. Il partagea son temps entre les devoirs de son état, l'étude et la composition de plusieurs ouvrages, et mourut en 1630, âgé de soixante-dix-huit ans. Ses ouvrages, presque tous écrits en latin, sont peu importants; on en trouvera la liste dans le 37e. volume des *Mémoires* de Niceron; les principaux sont : I. *Semestrium Placitorum magni concilii quæ ad beneficiorum singulares controversias pertinent, liber I*, Paris, 1606, in-8°.; II. *De rebus in Galliâ et toto penè orbe gestis, ab anno* 1594 *ab annum* 1610, *commentariorum libri XVI*, Paris, 1610, 2 vol. in-8°. Il publia la même année une continuation de cet ouvrage, in-8°. de 24 pages, et il annonçait qu'il écrivait le règne de Louis XIII; mais ce projet n'a pas eu de suite. III. *Henrici magni vita*, Paris, 1611, in-8°. L'auteur a ajouté à la fin une pièce de vers français contenant les principaux événements du règne de Henri IV, dans l'ordre chronologique. IV. *Lutetia*, 1611, in-8°.; V. *Aurelia*, 1615, in-8°.; VI. *Castellodunum*, 1627, in-8°., trois poëmes latins à l'honneur des villes de Paris, Orléans et Château-Dun; VII. *Urbis, gentisque Carnutum historia*, Paris, 1624, in-8°., ouvrage, partie en prose, partie en vers. W—s.

BOUVARD (Charles), médecin, né à Montoire, près de Vendôme, en 1572, fut, dès son enfance, voué à la médecine, profession que son père exerçait. Il fit ses premières études à l'université d'Angers, et fut reçu docteur en la faculté de Paris en 1606. Sa réputation s'accrut avec rapidité, et il fut nommé professeur au collége de France, en 1625, puis surintendant du jardin des plantes, et premier médecin du roi Louis XIII en 1628. Ses disputes avec la faculté lui donnèrent de la célébrité. On a de lui un livre assez médiocre, mais assez rare, sur l'état de la médecine à cette époque, intitulé : *Historiæ hodiernæ medicinæ rationalis veritatis, loyec προτρεπτικος ad rationales medicos*, in-4°., sans date ni nom d'auteur et d'imprimeur : ouvrage tellement rare, qu'on n'en connaît guère que deux exemplaires à Paris. L'auteur s'y explique avec hardiesse sur l'état de la médecine à la cour et à la ville, et propose d'établir une juridiction pour juger les médecins. M. Sue, bibliothécaire de l'École de médecine, a publié une notice sur ce livre, Paris, 1807, in-8°. On a encore de Bouvard une *Description* (en vers) *de la vie de la maladie et de la mort de la duchesse de Mercœur*, Paris, 1624, in-4°. D'un caractère impérieux, il se servit de son pouvoir pour tenir dans sa dépendance la faculté de Paris, et il empêcha qu'on y soutînt une thèse, contre son opinion, sur les eaux de Forges qu'il avait prescrites au roi. La Houssaie rapporte que, dans un an, il fit prendre à ce prince deux cents médecines, autant de lavements, et qu'il le fit saigner quarante-sept fois. Il demanda et obtint le droit de siéger en robe de conseiller d'état. Ce médecin mourut le 22 oct. 1658. C. et A.

BOUVART (Michel-Philippe), médecin qui a joui d'une grande célébrité à Paris, pendant le 18e. siècle, naquit à Chartres le 11 janvier 1717. Son père, médecin lui-même, lui fit faire d'excellentes études, et l'envoya dans la capitale à l'âge de quatorze ans pour suivre les écoles de médecine. Le jeune Bouvart y fit de tels progrès, qu'il put être reçu docteur à Reims en 1730.

Il revint à Chartres pratiquer la médecine sous les auspices de son père, et dans un petit hôpital qui lui fut confié; mais son activité pour l'étude réclamait un séjour plus riche en moyens d'instruction; il vint à Paris en 1736, fut reçu à la faculté de médecine, licencié en 1738, et docteur dans la même année. Bouvart alors suivit la double carrière des sciences et de la pratique médicale, mais plus particulièrement la pratique, pour laquelle la nature semblait lui avoir donné une rare sagacité. Cependant, il dut à son titre de savant le rang d'associé de l'académie des sciences en 1743, et la chaire de médecine au collége royal, qu'il conserva onze ans, et à l'occasion de laquelle il prononça un discours *De dignitate medicinæ*, divisé en deux points, *medicinam homine dignissimam, dignissimam bono cive;* mais sa grande pratique dans Paris le força bientôt de s'en démettre, et l'empêcha de rien écrire pour le corps savant qui se l'était associé. Il ne lui fit en effet honneur que d'un mémoire sur l'emploi du seneka, ou polygala de Virginie, dans les hydropisies en général, et particulièrement celles de la poitrine, ainsi que dans les fausses inflammations de cet important organe. A l'exception de ce mémoire, et de quelques observations qu'il offrit encore à l'académie, sur un volvulus qui avait fait périr sans douleur, et sur l'efficacité du quinquina dans la gangrène sèche, etc., Bouvart, entraîné par une nombreuse clientelle, n'a rien écrit sur son art, sinon des ouvrages polémiques; savoir I. l'*Examen du livre de Tronchin*, de Genève, *sur la colique des peintres*, anonyme, in-8°., 1758 et 1767. Opposé à la pratique de l'inoculation, que Tronchin répandait dans Paris, Bouvart, d'un caractère difficile, se déclara l'ennemi du médecin de Genève, et, dans l'écrit dont il est question, l'attaqua souvent avec raison, mais avec une âcreté que le bon droit même ne peut justifier. Il est étonnant que Bouvart, doué d'un esprit si juste, ait toujours été opposé à la pratique de l'inoculation. II. *Lettre d'un médecin de province à un médecin de Paris*, Châlons, 1758, opuscule relatif au même objet, et produit par l'humeur qu'inspira à Bouvart le reproche du *Journal des Savants*; III. *Mémoire à consulter*, autre écrit polémique contre les héritiers de la marquise d'Ingreville, qui avaient répandu un libelle contre Bourdelin et lui; IV. *Consultations contre les naissances prétendues tardives*, 1764, ouvrage dirigé contre Lebas, Bertin, Antoine Petit, niant toute naissance au-delà du 10°. mois et du 10°. jour, relatif à un procès sur une question de ce genre, qui fit beaucoup de bruit dans le temps, et dans lequel Bouvart répandit son âcreté ordinaire, ce qui donna lieu à plusieurs écrits virulents de part et d'autre. Du reste, Bouvart portait cette même rigidité de caractère dans les relations avec ses confrères, et même avec ses malades; s'il n'avait pour ceux-ci aucun de ces soins délicats que réclame la douleur, il n'avait de même nul égard pour les opinions des autres médecins avec lesquels il était appelé. Il accusait hautement leurs erreurs réelles ou présumées, et semblait toujours commander. De pareils procédés, qui le faisaient redouter et qui lui attiraient beaucoup d'ennemis, ne nuisirent cependant pas à sa fortune. Peu d'hommes ont eu dans Paris une pratique plus étendue, chez les pauvres comme chez les riches. Malgré sa rudesse, il était bon, et chacun connaît sa conduite à l'égard

d'un négociant, qui, malade par suite d'un embarras dans ses affaires, reçut pour toute ordonnance de son sévère docteur la somme dont il avait besoin. Bouvart ayant inutilement cherché pendant plusieurs jours la cause de sa maladie, s'aperçut enfin qu'elle venait d'une affection morale : « Cette » fois, dit-il à son malade, je suis sûr » d'avoir trouvé le remède, » et il lui laissa sous enveloppe un billet de 30,000 francs. Il avait refusé, à la mort de Senac, la place de premier médecin du roi, préférant à ce poste brillant sa vie active et laborieuse. En 1768, il fut anobli par le roi, et décoré, en 1769, du cordon de St.-Michel. En 1785, sa santé s'altéra il cessa ses travaux; mais son repos lui devint à charge. Il mourut le 19 janvier 1787, refusant les secours de l'art qu'il avait lui-même si heureusement pratiqué, et disant qu'il sentait l'inutilité des remèdes, qui ne feraient que rendre ses derniers moments plus douloureux (*Voy.* son Éloge, par Condorcet). Un ouvrage anonyme, qui parut sous ce titre : *De recondità febrium intermittentium, tum remittentium naturâ, libri II*, Amsterdam, aux frais des frères de Tournes, 1759, in-8°., est un extrait des leçons de Bouvart au collége de France. C. et A.

BOUVELLES. *Voy.* BOUELLES.

BOUVET (JOACHIM), jésuite, né au Mans, fut l'un des six premiers missionnaires mathématiciens que Louis XIV fit partir à ses frais pour la Chine, en 1685. Colbert, dont les grandes vues s'étendaient à tout ce qui devait contribuer à la perfection des sciences et des arts, crut que ceux de la Chine, encore peu connus en Europe de son temps, pourraient donner des lumières nouvelles, et fournir peut-être des procédés utiles aux manufactures françaises. Il conçut dès-lors l'idée d'entretenir à la Chine, comme correspondants, un certain nombre de missionnaires habiles. Sa mort suspendit l'exécution de ce projet; mais il fut repris et exécuté deux ans après par Louvois. On s'occupait alors en France du soin de rectifier la géographie et l'astronomie. L'académie des sciences avait fait partir plusieurs de ses membres pour diverses contrées de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique. Il était plus embarrassant d'établir des observateurs à la Chine : la difficulté d'y pénétrer fit jeter les yeux sur les jésuites, qui étaient admis dans cet empire. Les cinq autres missionnaires qu'on joignit au P. Bouvet, furent les PP. Fontanay, Tachard, Gerbillon, Lecomte et Visdelou. Après avoir été admis dans l'académie des sciences, et pourvus, par ordre du roi, de tous les instruments de mathématiques qui leur étaient nécessaires, ils partirent de Brest le 3 mars 1685, et prirent la route de Siam, où ils arrivèrent vers la fin de septembre. Ils s'y rembarquèrent au mois de juillet 1686, et n'arrivèrent à Ning-po, port de la côte orientale de la Chine, que le 23 juillet 1687, après avoir manqué de périr par le naufrage dans cette seconde partie de leur traversée. Les missionnaires furent appelés à Pékin, d'où ils eurent la liberté de se répandre dans les provinces, à l'exception des PP. Bouvet et Gerbillon, que l'empereur retint auprès de sa personne. Ces deux jésuites obtinrent l'estime et la confiance du monarque chinois, qui était alors le célèbre Kanghi ; il les prit pour ses maîtres de mathématiques, et ce fut à eux qu'il accorda un vaste emplacement dans l'enceinte de son palais, pour y bâtir une église et une résidence, lesquelles furent achevées en 1702. C'est à ce titre que l'un et l'autre sont re-

gardés comme les fondateurs de la mission française de Pékin. L'empereur fut tellement satisfait des services des jésuites français, qu'il donna ordre au P. Bouvet de retourner dans sa patrie, et d'en ramener autant de nouveaux missionnaires qu'il pourrait en rassembler. Le P. Bouvet revint en France en 1697, et fut porteur de quarante-neuf volumes chinois, que l'empereur Kang-hi, qui régnait alors à la Chine, envoyait en présent au roi. Ces volumes furent remis par le missionnaire, le 27 mai et le 12 juin, à la bibliothèque royale, qui, à cette époque, ne possédait encore que quatre ouvrages écrits en cette langue, lesquels s'étaient trouvés parmi les manuscrits du cardinal Mazarin. Le roi, vers la fin de cette même année, fit remettre au jésuite missionnaire un recueil de toutes ses estampes, relié magnifiquement, et le chargea de le présenter de sa part à l'empereur Kang-hi. Le P. Bouvet repartit peu de temps après pour la Chine, où il arriva en 1699, accompagné de dix nouveaux missionnaires, du nombre desquels étaient les PP. de Prémare, Régis et le célèbre Parrenin, qui, par ses talents et la douceur de son caractère, se concilia bientôt la faveur du souverain et l'amitié de tous les grands. Le P. Bouvet, de retour à la Chine, fut un des jésuites qui travaillèrent pendant plusieurs années à lever la carte de l'empire, ordonnée par l'empereur Kang-hi. Il fut l'un des cinq jésuites qui, le 30 novembre 1700, osèrent présenter à l'empereur Chingtsou (*Kang-hi*) un placet en langue mandchou, par lequel ils lui demandaient compte en quelque manière des opinions chinoises sur les cérémonies en l'honneur de Confucius et des ancêtres. Ce placet, conçu d'une manière très adroite, ne déplut pas à l'empereur, qui voulut bien, par un rescrit de sa main, en approuver le contenu. Le mémoire des jésuites et la réponse impériale, traduits en chinois, furent insérés dans la *Gazette de Pékin;* mais, malgré la clarté et la précision des idées qui y sont énoncées, ils ne suffirent pas pour calmer en Europe les esprits échauffés sur l'affaire des cérémonies. Enfin, après avoir partagé, pendant près de cinquante ans, tous les travaux des missionnaires, soit pour le service de la cour, soit dans le ministère des fonctions apostoliques, cet homme pieux et habile mourut à Pékin le 28 juin 1732, âgé d'environ soixante-dix ans. « Il » était, porte la lettre qui annonce sa » mort, d'un caractère doux, sociable, officieux, toujours prêt à obliger, d'une attention continuelle à » n'être incommode à personne, dur » à lui-même jusqu'à se priver du né» cessaire, en sorte que ses supérieurs » furent souvent obligés d'user de leur » autorité pour lui faire accepter les » choses dont il avait le plus de be» soin. » Son nom chinois était *Petsin*. On a de lui : I. quatre relations de divers voyages qu'il fit dans le cours de ses missions ; II. *État présent de la Chine, en figures gravées par P. Giffart, sur les dessins apportés au roi par le P. J. Bouvet*, Paris, 1697, in-fol. ; III. une lettre dans le deuxième recueil des *Lettres édifiantes*, quelques morceaux dans les *Mémoires de Trévoux*, dans la *Description de la Chine*, du P. Du-Halde, et dans les *Œuvres de Leibnitz*, qui traduisit en latin, et donna en 1699, in-8°., le *Portrait historique de l'empereur de la Chine* (*Kang-hi*), que le P. Bouvet avait publié à Paris, 1697, in-12. La lettre du P. Bouvet à Leibnitz expose un système assez singulier relativement à la conformité que le

missionnaire croyait trouver entre l'arithmétique binaire, que venait d'imaginer le philosophe allemand, et les *koua*, ou figures symboliques, qui constituent la base inintelligible des connaissances chinoises. Nous apprenons aussi, par la *Gazette de France* du 21 décembre 1811, que la bibliothèque du département de la Sarthe possède un carton de manuscrits précieux, parmi lesquels se trouvent un Dictionnaire chinois, et plusieurs dissertations sur cette langue, par le même missionnaire.

G—R et A. R—T.

BOUVIER (Gilles le), dit *Berry*, né à Bourges en 1386, fut premier héraut d'armes de Charles VII, roi de France. Il est auteur d'une *Chronique et histoire de Charles VII, depuis 1402 jusqu'en 1455*; continuée par un anonyme jusqu'en 1461. Cette Chronique, dont une partie se trouve dans l'*Histoire de Charles VI*, 1653, in-fol., et l'autre dans l'*Histoire de Charles VII*, 1661, in-fol., fut d'abord imprimée sans nom d'auteur, puis sous le nom d'Alain Chartier, parmi les œuvres duquel on la trouve, dans l'édition donnée par Duchesne, 1617, in-4°. Dans l'*Abrégé royal de l'alliance chronologique*, par le P. Labbe, 1651, in-4°., on trouve une *Description de la France*, par Bouvier, qui a laissé d'autres ouvrages manuscrits, dont parle le P. Lelong.

A. B—T.

BOUVOT (Job), avocat, protestant, né à Châlons-sur-Saône en 1558, étudia le droit sous le célèbre Cujas, exerça sa profession à Paris, et alla se fixer à Dijon, où il se fit une grande réputation en plaidant devant le parlement. Il mourut à Châlons en juillet 1636, dans sa soixante-dix-huitième année, y étant aussi considéré qu'il avait été modéré dans ses opinions. Il nous a laissé: I. un *Recueil d'arrêts notables du parlement de Bourgogne*, Cologne (Genève), 1623 et 1628, 2 vol. in-4°.: le 2°. vol. est rare; II. un *Commentaire sur la coutume de Bourgogne*, Genève, 1632, in-4°., aussi peu exact que son *Recueil d'arrêts*. Les ouvrages de Bouvot dénotent, dans leur auteur, plus de zèle que de discernement et d'exactitude. Le style en est obscur; cependant Bouhier et Papillon ont parlé assez avantageusement de ce jurisconsulte.

C. T—Y.

BOUX (Guillaume le), né dans l'Anjou en 1621, fils d'un batelier, fut successivement balayeur de collége, capucin, oratorien, curé, professeur de rhétorique à Riom, et prédicateur célèbre. Dans le temps de la fronde, il prêcha avec beaucoup de zèle à Paris, sur l'autorité due au roi, et obtint, en 1658, l'évêché d'Aqs, et en 1667, celui de Périgueux. C'est en demandant pour lui cette dernière dignité que ses amis se servirent de ce jeu de mots, que *Boux était né gueux, qu'il avait vécu gueux, et qu'il voulait Périgueux* (périr gueux). Il établit dans ce diocèse des conférences, dont on a recueilli le résultat en 3 vol. in-12. Il occupa ce siége pendant trente-sept ans, employa tout son revenu à des fondations de charité, et mourut le 6 août 1693. Ses *Sermons* ont été imprimés à Rouen en 1766, 2 vol. in-12. Il a aussi écrit, en société avec M. de Bassompierre, évêque de la Rochelle, des *Dissertations ecclésiastiques sur le pouvoir des évêques, pour la diminution ou l'augmentation des fêtes*, Paris, 1691, in-8°.

C. M. P.

BOUZONIÉ (Jean), jésuite, né à Bordeaux vers 1646, montra dès l'enfance un talent marqué pour la poésie latine. Après plusieurs années consacrées à l'enseignement, il exerça le

ministère de la chaire, auquel il fut contraint de renoncer par un accident qui le priva de la vue et de toute faculté d'agir en public. Il mourut à Poitiers le 30 octobre 1726, après avoir publié deux recueils de poésies latines, quelques hymnes pour le bréviaire des augustins, des cantiques, des oraisons funèbres, quelques ouvrages ascétiques, et une *Histoire de l'ordre des religieuses filles de Notre-Dame*, Poitiers, 1697, 2 vol. in-4°.; quelques exemplaires ont la date de 1700. Ces religieuses, peu connues, se dévouaient, comme les ursulines, à l'éducation des jeunes personnes de leur sexe. C. M. P.

BOUYS (Jean-Baptiste), prêtre, natif d'Arles, est auteur d'un ouvrage sur les antiquités de cette ville, rare et curieux, mais qu'il ne faut lire qu'avec une extrême précaution, à raison des erreurs graves dont il est rempli. Cet ouvrage, écrit d'un style grossier et barbare, est intitulé : *La royale couronne d'Arles*, ou *Histoire de l'ancien royaume d'Arles, enrichie de l'histoire des empereurs romains, des rois goths et des rois de France qui ont résidé dans leur enclos*, Avignon, 1641, 1644, in-4°. W—s.

BOVADILLA (don François de), commandeur de l'ordre de Calatrava, envoyé à Saint-Domingue, en 1500, par Ferdinand et Isabelle, avec ordre d'examiner la conduite de Christophe Colomb, de le déposer s'il était coupable, et de se charger lui-même du gouvernement, somma, dès qu'il fut arrivé, don Diego Colomb, frère de Christophe, de lui remettre la citadelle dont il avait la garde, et, sur son refus, s'en empara et se fit reconnaître pour gouverneur; puis, sans égard pour la qualité et les services de Colomb, qu'il était intéressé à condamner, il le fit mettre aux fers, et le renvoya en Espagne avec son acte d'accusation dressé d'après les dépositions des plus infâmes délateurs. Pour se faire un parti dans la colonie, Bovadilla relâcha la discipline, fit des réglements opposés à ceux que Colomb avait jugés nécessaires, encouragea les excès les plus honteux, et, au lieu de protéger les Indiens, il les réduisit à un état de servitude complète. Son imprudente administration menaçait la colonie d'une ruine prochaine, lorsque Ferdinand et Isabelle, indignés de sa conduite à l'égard de Colomb, firent mettre ce grand homme en liberté, se hâtèrent de rappeler Bovadilla, pour qu'on ne les soupçonnât point d'avoir autorisé ses violences, et nommèrent à sa place Nicolas Ovando, commandeur de Calatrava. Le nouveau gouverneur étant arrivé à Saint-Domingue avec une flotte, Bovadilla lui résigna sa charge, et eut ordre de retourner sur-le-champ en Espagne pour rendre compte de sa conduite. La flotte sur laquelle il était monté, lui et ses partisans, se disposait à mettre à la voile, lorsque Colomb, qui poursuivait ses découvertes, vint chercher un abri à Saint-Domingue pour échapper à une tempête qu'il prévoyait; mais Ovando, voulant faire partir Bovadilla, regarda l'avis que lui donna Colomb comme le rêve d'un visionnaire, et, malgré ses instances, la flotte, chargée d'or, mit en mer. A l'instant même (c'était le 29 juin 1502), presque tous les vaisseaux furent engloutis, et de ce nombre fut celui qui transportait Bovadilla. — Un peintre du même nom acquit quelque célébrité en Espagne dans le 17e. siècle. B—p.

BOVÉRIUS (Zacharie), né à Saluces en 1568, capucin en 1590, professa la philosophie et la théologie

dans son ordre, s'y distingua par sa piété, par son zèle pour la conversion des hérétiques, et par la composition de plusieurs ouvrages, devint définiteur-général, et mourut à Gênes le 31 mai 1638. Il est surtout connu par son *Histoire des Capucins*, en latin, Lyon, 1632 et 39, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage, déshonoré par une foule de contes puérils, fut supprimé par un décret de la congrégation de l'*Index*, du 18 juin 1651. Un autre décret du mois de novembre de l'année suivante, permit de le réimprimer, moyennant certaines corrections. Il y en a des traductions, française par le P. Caluze, Paris, 1675, in-fol.; italienne, par le P. San Benedetti, Venise, 1648, in-fol., 4 vol.; espagnole, par le P. Gabriel de Moncada, Madrid, 1644, 3 volumes in-folio. Le P. Marcellin, de Pise, a continué cette histoire depuis 1612, où Bovérius l'avait laissée, jusqu'en 1634, Lyon, 1676, in-fol. Le P. Sylvestre l'a augmentée d'un appendix, Milan, 1737, in-fol. Bovérius consacra encore à la gloire de son ordre un autre ouvrage, *De verâ habitus formâ à S. Francisco habitâ*, Cologne, 1647, in-12, où il prétendit démontrer, par onze arguments, que l'habit dont les capucins sont revêtus était le même qu'avait porté S. François, Lyon, 1652; Cologne, 1655, in-8°. Ses autres écrits roulent encore sur des questions relatives à son ordre, ou sur des sujets de controverse entre les catholiques et les hérétiques de toute espèce. Le plus curieux est celui qu'il composa en 1623, à Madrid, où il avait suivi le cardinal Barberin, en qualité de théologien, pour engager le prince de Galles, qui s'y était rendu dans le dessein d'épouser la sœur du roi, à se faire catholique. T—D.

BOWER (Archibald), né en 1686, à Dundée en Écosse, fut envoyé en 1702, alors âgé de seize ans, au collége des Écossais de Douai, d'où il alla à Rome; entra, en 1706, dans la société des jésuites, et résida ensuite dans différentes villes d'Italie, en qualité de professeur d'humanités et de théologie. Il avait prononcé ses derniers vœux à Florence en 1722, et il était devenu conseiller de l'inquisition, à Macerata, lorsque, par des circonstances différemment racontées par lui et par ses ennemis, il se vit forcé, en 1726, de s'enfuir secrètement d'Italie; et, après diverses aventures extraordinaires, il arriva enfin en Angleterre, embrassa la doctrine de l'Eglise établie, et se fit auteur par nécessité. Son premier ouvrage est l'*Historia litteraria*, espèce de revue littéraire publiée périodiquement au commencement de chaque mois, et dont le premier numéro parut en 1730. Après avoir continué cet ouvrage jusqu'en 1734, il travailla pendant neuf années à la grande *Histoire universelle*, et fit, pour cette volumineuse compilation, toute la partie de l'*Histoire romaine*. Il fut ensuite chargé de l'éducation de deux jeunes gens de famille noble. On prétend qu'il rentra de nouveau dans l'ordre des jésuites, à Londres, vers 1744, et qu'il rompit encore avec eux. Ce fut sans doute pour s'affermir dans son ressentiment contre la religion catholique qu'il entreprit d'écrire l'*Histoire des Papes*, dont il présenta, en 1748, le premier volume au roi d'Angleterre. Cet ouvrage, où les papes sont violemment attaqués, excita l'animadversion des écrivains catholiques, et les engagea à mettre au jour la conduite au moins inconstante de Bower, et particulièrement sa correspondance avec les jésuites; correspondance si peu d'accord avec ses professions de protes-

tantisme, qu'elle excita un mépris général pour son caractère. Il avait, heureusement pour lui, profité de la protection et de l'amitié du lord Lyttelton, pour obtenir la place de bibliothécaire de la reine Caroline; et il avait épousé, en 1749, une riche veuve, nièce de l'évêque Nicholson. Il mourut en 1766, âgé de quatre-vingts ans. Les deux derniers volumes de son *Histoire des Papes*, composée de sept volumes, parurent peu de temps avant sa mort. Un abrégé des quatre premiers avait été publié en français à Amsterdam, en 1757. L'*Histoire des Papes* est une composition d'un style inégal et d'un plan sans proportion, dont les derniers volumes portent l'empreinte du découragement qu'il éprouva en voyant le dédain que témoigna le public pour un ouvrage dont on n'estimait plus l'auteur. La période de 1600 à 1758, si riche en événements importants, n'y occupe que vingt-six pages. Le mérite de Bower, comme écrivain, paraît se réduire à très peu de chose. Une circonstance singulière, c'est l'amitié dont l'honora jusqu'à la mort le lord Lyttelton, malgré le mépris où la personne et les écrits de son protégé étaient tombés dans l'opinion publique. S—D.

BOWLES (Guillaume), irlandais, mort en Espagne en 1780, a publié un ouvrage sur l'histoire naturelle de ce royaume, sous ce titre: *Introduccion a la Historia natural y a la geografia fisica de España*, Madrid, 1775, in-4°.; idem, *secunda edit. corregida*, Madrid, 1782, in-4°., traduit en français sous ce titre: *Introduction à l'histoire naturelle et à la géographie physique de l'Espagne*, trad. par le vicomte de Flavigny, Paris, 1776, in-8°. L'auteur y traite des végétaux, mais plus sous les rapports de l'agriculture et du jardinage, que sous celui de la botanique. Milizia en a donné, à Parme, 1784, 2 vol. in-4°. et in-8°., une traduction italienne, beaucoup plus étendue et plus intéressante que l'ouvrage original, parce qu'elle est enrichie de commentaires du chevalier Azara, alors ambassadeur d'Espagne à Rome. Bowles a donné à la société royale de Londres, un mémoire sur les mines de l'Allemagne et de l'Espagne, et il a aussi publié, en espagnol, une *Histoire des sauterelles d'Espagne*, Madrid, 1781. Ruiz et Pavon, auteurs de *la Flore du Pérou*, ont donné à un genre de plantes le nom de *Bowlesia*. D—P—s.

BOWYER (Guillaume), le plus savant imprimeur anglais de son temps, naquit à Londres en 1699. Il a donné des éditions d'un grand nombre d'ouvrages, auxquels il ajoutait des préfaces et des notes qui sont fort estimées; il a composé et imprimé lui-même des traductions, des pamphlets et quelques autres productions littéraires. Nommé, en 1729, imprimeur des résolutions de la chambre des communes, il conserva cette place pendant près de cinquante années. Il fut choisi, en 1767, pour imprimer les journaux de la chambre des pairs, et fut également imprimeur de la société royale, et membre de celle des antiquaires. Ses principales éditions sont: I. les *Œuvres de Selden*, 3 vol. in-fol., 1726. Wilkins avait commencé cette entreprise; Bowyer l'acheva, et l'enrichit de l'*Epitome de Synedriis*. II. Le traité de Kuster, *De vero usu verborum mediorum*, 1750 et 1773, in-12; III. la traduction des *Commentaires de César*, du colonel Bladen, que Bowyer a accompagnée d'excellentes notes, signées *Typogr.*; IV. *No-*

vum *Testamentum græcum*, 1763, 2 vol. in-12; V. une traduction de la *Vie de l'empereur Julien*, par la Bleterie, 1746. VI. Il a aussi donné une nouvelle édition du *Lexicon* de Schrevelins, avec l'addition de beaucoup de mots grecs que ses lectures lui avaient fournis. Il mourut le 18 novembre 1777. On cite parmi ses productions: l'*Origine de l'Imprimerie*, 1774, ouvrage estimé, laissé par lui imparfait, et complété par Jean Nichols. Il en parut, en 1776, une seconde édition considérablement augmentée. Le même Nichols a publié, en anglais, des *Anecdotes biographiques et littéraires sur William Bowyer, peintre, et sur plusieurs savants de ses amis*, Londres, 1782, in-4°., avec le portrait de Bowyer. • X—s. •

BOXHORNIUS (Marc-Zuérius), célèbre critique hollandais, né à Berg-op-Zoom le 25 septembre 1612, fils d'un ecclésiastique hollandais, qui avait abandonné la religion catholique pour devenir ministre protestant, fit ses études à Leyde avec des progrès si rapides, qu'à dix-sept ans il fit des poëmes latins estimés, et avait donné des éditions savantes lorsqu'il fut fait professeur d'éloquence à Leyde en 1632, n'ayant pas encore atteint sa 20e. année. Oxenstiern, ambassadeur de la reine Christine, voulut l'attirer en Suède, où on lui offrait des emplois considérables, mais il préféra servir sa patrie, succéda à Daniel Heinsius dans la chaire d'histoire et de politique, et la remplit avec distinction. Sa carrière littéraire fut brillante, mais courte: il mourut de maladie, âgé de quarante-un ans, à Leyde, le 3 octobre 1653. On a de lui beaucoup d'ouvrages, dont voici les principaux: I. *Historia universalis*, Leipzig, 1675, in-4°. Le travail de Boxhornius ne va que depuis J.-C. jusqu'en 1650. Mencke l'a continué. Lenglet dit que cet ouvrage n'est pas à négliger. II. *Obsidio Bredana*, 1637, 1640, in-folio; III. *Virorum illustrium monumenta et elogia*, 1638, in-fol., ouvrage curieux par les gravures qui l'accompagnent; IV. *Chronologia sacra*, Bautzen, 1677, in-fol., fort courte, assez méthodique, mais peu lue; V. *Poëmata*, 1629, in-12, réimprimés avec ses lettres, Amsterdam, 1662, in-12; VI. *Theatrum, seu Comitatûs Hollandiæ nova descriptio, cum urbium iconismis*, Amsterdam, 1632, in-4°., livre estimé; VII. *Scriptores latini minores hist. Augustæ, cum notis*, Leyde, 1632, 4 vol. petit in-12; VIII. *Poëtæ satyrici minores, cum commentis*, 1632, in-8°., recueil peu estimé, où il a inséré, comme ancienne, une satire *De lite*, qui est du Chancelier de l'Hôpital; IX. des notes sur Plaute, Pline, Justin et Tacite; X. *De republicâ Leodiensi*, Amsterd., 1632, in-24, assez bon: il fait partie de la Collection des petites républiques; XI. *Metamorphosis Anglorum, sive mutationes variæ regum rerumque Angliæ*, 1653, in-12, curieux; XII. *Quæstiones Romanæ*, 1637, in-4°., dissertations remplies d'érudition sur les antiquités romaines, et réimprimées dans le tome V du *Thesaurus antiquitatum romanarum* de Grævius; XIII. *Originum Gallicarum liber*, Amsterdam, 1654, in-4°., ouvrage plus philologique qu'historique, fort estimé et peu commun, publié par G. Hornius après la mort de Boxhornius. On y trouve un abrégé du Dictionnaire celtique ou gallic de Davies. XIV. *Commentariolus de statu fœderati Belgii*, la Haye, 1650 et 1659, in-24, bon abrégé; la 1re. édition, la Haye, 1649, est recherchée

parce qu'elle contient des choses qui ont été retranchées ensuite par ordre des états-généraux; XV. *Chronicon Zelandiæ* (en flamand), Middelbourg, 1643, in-4°.; idem, 1664, 2 vol. in-4°.: c'est une continuation de celle de Reyhersberg jusqu'au gouvernement de Charles-Quint; XVI. *Histoire des Pays-Bas* (en hollandais), Leyde, 1644, in-4°.; XVII. *De typographicæ artis inventione*, Leyde, 1640, in-4°. Il fait honneur de cette découverte à la ville de Harlem. (Pour les autres ouvrages de Boxhornius, *voyez* Niceron, tom. IV et X.) C. T—Y.

BOY (Simon), chirurgien, né à Champlitte, petite ville de Franche-Comté, mort en cette ville en 1789, est auteur d'un ouvrage intitulé: *Abrégé sur les maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées*, Paris, 1788, in-12. — Boy (Adrien-Simon), son fils, chirurgien en chef de l'armée du Rhin, mort, en 1795, à Alzey, près de Mayence, a publié plusieurs brochures sur son art. La plus estimée est celle qui a pour titre: *Du traitement des plaies d'armes à feu.* C'est du même qu'est l'hymne composé en 1793: *Veillons au salut de l'Empire.* W—s.

BOYARDO. *Voy.* Bojardo.

BOYCE (Guillaume), célèbre compositeur anglais, naquit à Londres en 1710. Elève et enfant de chœur à St.-Paul, il montra pour la musique une disposition si extraordinaire et si décidée, qu'une dureté d'oreille, dont il fut affligé avant la fin de son apprentissage, et qui dégénéra bientôt en surdité absolue, ne l'empêcha pas de s'élever au premier rang dans cet art. Son maître, le docteur Greene, organiste de St.-Paul, conçut d'abord quelque jalousie d'un talent si précoce; mais il finit par prendre son élève en amitié, au point de lui laisser toute sa musique de chœur, avec le soin de la publier après sa mort. Cette publication de l'œuvre de Greene, en 3 vol. in-fol., par le bon choix des pièces et la beauté de l'exécution, commença la réputation de Boyce. En 1736, il fut nommé organiste de l'église de St.-Michel (Corn-Hill), reçu docteur en musique à Cambridge en 1749, et premier organiste de la chapelle du roi en 1757. Après avoir long-temps souffert de la goutte, il mourut en février 1779. Ses œuvres, dont on n'a publié que la moindre partie, ont un caractère original, une force, une clarté et une facilité toute particulière, sans aucun mélange de style étranger. Quoiqu'il rendît justice au grand talent de Hændel, il est du petit nombre des compositeurs de musique d'église qui ne l'ont jamais copié, ni même imité. Dans ce qu'on a publié de l'œuvre de Boyce, on distingue surtout son admirable *Sérénade de Salomon*, qui parut en 1743; *le Chaplet*, drame en musique; la *Lyra britannica*, et la *Loterie du berger*. Sa collection de musique d'église, tirée de tous les anciens maîtres les plus célèbres, est regardée comme un ouvrage national et classique en Angleterre. (*Voyez l'Histoire de la Musique*, par Burney, tome III.) C. M. P.

BOYCEAU (Jacques), seigneur de la Baraudière, intendant des jardins de Louis XIII et de Louis XIV, a écrit sur toutes les parties du jardinage et sur l'art de former des jardins potagers et d'agrément: I. *Traité du Jardinage, selon les saisons de la nature et de l'art, en 3 livres*, Paris, 1638, in-fol.; II. *Traité du Jardinage, qui enseigne les ouvrages qu'il*

faut faire pour avoir un jardin dans sa perfection, avec la manière de faire les pépinières, greffer, enter les arbres, etc., *et une instruction pour faire de longues allées de promenade et bois taillis*, Paris, de Sercy, 1689, in-12; ibid., 1707, in-12. D—P—s.

BOYD (Robert), lord et chef d'une famille noble, autrefois toute puissante en Écosse, était fils de sir Thomas Boyd de Kilmarnock, qui fut tué en 1439, par vengeance du meurtre qu'il avait commis sur la personne de lord Darnley. Robert Boyd, vers la fin du règne de Jacques II, se rendit, par ses talents et ses manières, agréable au peuple et au prince. Il fut admis dans le parlement, et, en 1459, nommé un des plénipotentiaires pour conclure la trêve avec l'Angleterre. A la mort de Jacques II, en 1460, il fut créé chef de justice, et nommé ensuite un des lords de la régence pour gouverner durant la minorité de Jacques III. Son frère, Alexandre Boyd de Duncan, gagna l'amitié et la faveur du jeune roi, et Robert parvint, avec son secours, à usurper, pour ses parents et ses amis, toutes les charges de la couronne et toutes les places du gouvernement. Alors il ne mit plus de terme à son ambition. Lui et ses adhérents osèrent enlever le roi dans une partie de chasse, et l'arrachèrent à la garde de lord Kennedy, auquel on l'avait confié, pour le transporter de Linlithgow à Édimbourg. Là, le parti dominant eut assez d'influence pour obtenir, en plein parlement, une déclaration qui créait lord Boyd seul régent du royaume, avec la plénitude du pouvoir, jusqu'à ce que le roi eût atteint vingt-un ans. En 1467, lord Boyd fit ajouter encore à toutes ses dignités, en se faisant créer grand chambellan, et, pour consolider son autorité, il fit épouser la sœur aînée du roi à son fils sir Thomas, qui fut ensuite créé comte d'Arran, et auquel il fit concéder de grands biens par la couronne. Robert Boyd, maître absolu des rênes de l'état, entretenait le jeune roi dans tous les désordres d'une jeunesse licencieuse, afin de le rendre à jamais incapable des soins du gouvernement. Cependant le comte d'Arran fut envoyé en Danemarck, chargé de l'honorable mission d'épouser, au nom du roi son maître, la fille du monarque danois. Tout semblait conspirer en faveur de la famille des Boyd, lorsqu'on vit tout à coup s'écrouler cet édifice de grandeur et de prospérité. Les ennemis de cette maison profitèrent de l'absence du comte d'Arran pour se ménager accès auprès du roi, et pour lui inspirer des soupçons contre ses favoris. Alors, le monarque assembla son parlement à Édimbourg, et lord Boyd, son fils, et son frère furent sommés d'y comparaître, et d'y rendre compte de leur administration. Lord Boyd se rendit en effet à Édimbourg, mais dans une attitude menaçante, et accompagné d'une troupe armée. Le gouvernement, qui avait prévu son audace, avait rassemblé de son côté des forces supérieures, de sorte que Boyd fut obligé de licencier les siennes, et de s'enfuir en Angleterre, où, accablé par le revers de sa fortune, il termina ses jours au château d'Alnwick, en 1470. Un de ses frères, sir Alexandre, malade, et ne pouvant fuir, fut traduit devant le parlement, accusé de haute trahison, condamné et exécuté. Le comte d'Arran, quoique compris dans l'acte d'accusation, ignorait ce qui se passait en Écosse; il y aborda avec la jeune reine, au moment même où s'accomplissait cette sanglante tragédie. Il apprit le danger qui le menaçait, et retourna en Danemarc

sur un des vaisseaux danois qui l'avait amené. Il se rendit à la cour du duc de Bourgogne et à celle du roi de France, et employa en vain tous ses moyens pour obtenir son pardon et son rétablissement. Sa femme lui fut enlevée par le divorce, et on la força de prendre un autre mari. En 1474, le comte d'Arran termina enfin sa vie et ses malheurs à Anvers. Ainsi s'évanouit la splendeur de cette famille ambitieuse, dont un descendant, Guillaume, comte de Kilmarnock, fut décapité en 1746, pour avoir pris part à la rébellion, en faveur du prétendant, contre la maison régnante en Angleterre. W—n.

BOYD (Marc-Alexandre), auteur écossais, né d'une famille illustre à Galloway, en 1562, est représenté par les biographes ses compatriotes, comme un des génies les plus extraordinaires qu'on ait jamais vus. Il vint, dit-on, au monde avec des dents. Ayant perdu son père étant encore enfant, son oncle, archevêque de Glascow, confia le soin de son éducation à deux grammairiens de cette ville, qui lui enseignèrent le grec et le latin. Il se fit remarquer dès-lors par un esprit turbulent et intraitable, battit ses maîtres, brûla ses livres, et ne voulut plus entendre parler d'instruction. Ayant été introduit à la cour, où son esprit naturel, sa figure et ses avantages extérieurs semblaient lui promettre des succès, son caractère l'entraîna dans une foule de querelles, et lui suscita des affaires délicates, dont il se tira heureusement et avec honneur. Après la mort de son oncle, il vint à Paris, où il perdit au jeu tout l'argent qu'il avait. Ce fut quelque temps après, qu'excité par la considération dont jouissaient alors les savants en France, il forma le projet de s'instruire, suivit des cours, et travailla jour et nuit presque sans relâche, jusqu'à ce qu'il fût devenu un des hommes les plus instruits de son temps. Il suivit à Bourges les leçons de Cujas, dont il devint, en quelque sorte, l'élève favori. Après avoir voyagé à Lyon en et Italie, il prit du service en France, dans l'armée royale; également distingué comme homme de lettres et comme homme de guerre, après avoir mené pendant quatorze ans une vie aussi agitée, il revint enfin en Ecosse, où il mourut en 1601, âgé de trente-neuf ans, à Pinkhill, domaine de sa famille. Il avait traduit, à ce qu'on prétend, les *Commentaires de César*, en grec, et dans le style d'Hérodote. Il est auteur d'un grand nombre de petits poëmes latins, d'un mérite qu'on a comparé à celui des meilleures productions du siècle d'Auguste. Il a laissé aussi des ouvrages manuscrits, tant latins que français, sur les langues, la politique et l'histoire. On rapporte qu'il pouvait dicter en même temps à trois copistes, dans des langues différentes et sur des sujets divers. Il fut, à ce qu'on assure, un des meilleurs poètes écossais de son siècle, ce qui ne prouverait pas beaucoup en faveur du siècle. De tous les ouvrages qu'il a composés, on ne connaît guère que ses *Epistolæ heroidum*, et ses hymnes latins (qui ne sont point des hymnes religieux), imprimés dans les *Deliciæ Poëtarum Scotorum*, Amsterdam, 1637, 2 vol. in-12, ouvrages assez médiocres, où l'auteur a imité les défauts plus fidèlement que les beautés d'Ovide. Dans la dédicace de ses *Epistolæ heroidum*, adressée au roi Jacques, il n'a pas craint de présenter ce monarque comme supérieur à Minerve et à Mars.

S—d.

BOYD (Hugues), né en 1746, à Bally-Castle, dans le comté d'Antrim, en Irlande, eut pour père un gentil-

homme, nommé Macaulay, mais il prit le nom de *Boyd*, de son grand-père maternel. Il montra, dès son enfance, une grande vivacité d'esprit, une mémoire extraordinaire, et beaucoup de facilité, qu'il employait plus volontiers à s'exercer sur des sujets de politique, qu'à se perfectionner dans les autres objets d'études, sur lesquels il acquit néanmoins des connaissances, sinon très approfondies, du moins fort étendues. Son goût le portait vers l'état militaire; mais son père étant mort sans faire de testament, Hugues, qui n'était que le cadet, se trouvant sans moyens de se soutenir au service, se décida pour le barreau, et vint à Londres, où, s'il n'étudia pas beaucoup le droit, il fréquenta la bonne compagnie, dans laquelle son esprit, sa figure et les agréments de son caractère le firent recevoir avec distinction, mais où il s'accoutuma à un genre de vie dont sa fortune ne lui permettait pas de soutenir les dépenses, et que cependant il ne put jamais abandonner; en sorte qu'il passa sa vie dans des embarras de fortune qu'il était sans cesse occupé à éluder, sans jamais prendre aucun parti propre à les terminer, et qui nuisirent à la considération qu'auraient pu lui acquérir ses talents et l'indépendance de ses opinions et de son caractère. Un mariage avantageux écarta pour quelque temps ces difficultés, mais contribua peut-être ensuite à en faire naître d'autres, en lui donnant les moyens de vivre dans l'oisiveté, ce qui était conforme à son goût. Livré tout entier aux discussions politiques qui font en Angleterre l'occupation des hommes éclairés; jeté par ses sentiments et ses liaisons dans le parti populaire, il le soutint avec chaleur, par différents écrits publiés dans les journaux, en forme de correspondance, sous des noms supposés, tels que le *Whig* et le *Freeholder* (le Franc Tenancier). De ces diverses correspondances, dont quelques-unes lui ont été attribuées sans preuves suffisantes, la plus célèbre a été celle que l'on connaît sous le titre de *Lettres de Junius*, publiées dans le *Public advertiser*, durant les années 1769, 1770 et 1771. Ces lettres, écrites avec un rare talent, firent un effet prodigieux, et sont encore aujourd'hui mises au nombre des ouvrages politiques les plus éloquents et les mieux écrits qu'ait produits l'Angleterre. Le style, à la fois élégant et concis, énergique et brillant, n'avait point de modèle en anglais, et n'a pas eu d'imitateurs. Ces lettres ont été traduites en français, Paris, 1791, in-8°. Différentes circonstances les ont fait attribuer à Boyd; et l'un de ses amis, Laurent Dundas Campbell, dans une vie de Boyd, placée à la tête de la collection de ses œuvres, 2 vol. in-8°., Londres, 1800, rassemble des preuves assez spécieuses à l'appui de cette opinion; mais des probabilités beaucoup plus fortes la combattent, et ce qui la rend surtout peu vraisemblable, c'est que les autres ouvrages de Boyd, bien qu'on y trouve du talent, sont fort au-dessous de celui qu'annoncent les *Lettres de Junius*. Ces lettres ont été attribuées aussi, mais, à ce qu'il paraît, sans aucun fondement, au célèbre Edmond Burke et à d'autres écrivains; cette recherche, qui occupe encore en Angleterre la curiosité du public, a seule donné un grand intérêt à la vie de Boyd. Son opposition aux principes du gouvernement l'avait empêché de solliciter ou d'obtenir aucun emploi dans l'administration. Cependant, l'état de ses affaires devenait tel, qu'il était indispensable d'y apporter remède. On en-

gagea lord Macartney, nommé gouverneur de Madras, à le prendre pour second secrétaire, et il partit en cette qualité en 1781. Il accompagna l'expédition contre Trinquemale, et fut député au roi de Candy, qu'on voulait engager à un traité d'alliance offensive et défensive avec les Anglais. Au retour de cette mission, dans laquelle il échoua, il fut fait prisonnier par les Français, conduit à l'île de Bourbon, et, peu de temps après, relâché sur sa parole. Revenu à Madras, il y obtint une place plus considérable, et s'occupa à rédiger différents journaux. Il mourut en 1794, âgé de quarante-huit ans. Outre les écrits politiques dont nous avons parlé, et quelques autres du même genre, il a publié en 1779 des extraits de plusieurs discours de lord Chatam, faits de souvenir. Sa mémoire était telle, qu'assistant à un plaidoyer, la défense de l'accusé le frappa tellement qu'il l'écrivit en rentrant chez lui, persuadé qu'elle était du docteur Johnson : elle était en effet de cet écrivain, qui la publia quelques jours après, et la copie qu'en avait faite Boyd se trouva, mot pour mot, conforme à l'original. Le journal de son ambassade à Candy se trouve dans la collection de ses œuvres. S—D.

BOYDELL (Jean), né en 1730, mérite une place dans l'histoire des arts en Angleterre, à cause de l'influence que ses vastes entreprises ont eue sur leurs progrès dans ce pays. La plus importante est sans doute son édition de *Shakespeare*, pour laquelle il dépensa des millions. Tous les peintres et graveurs de quelque réputation, qui vécurent de son temps, travaillèrent ou aux tableaux qui formèrent ce qu'on appela la *Galerie de Shakespeare*, ou aux estampes d'après ces tableaux. Cette entreprise qui, d'après l'enthousiasme des Anglais pour Shakespeare, paraissait très bien conçue, se termina cependant avec peine, à cause de l'immensité des avances qu'elle nécessitait. Boydell a publié beaucoup d'autres suites d'estampes, parmi lesquels on distingue la *Galerie de Houghton*, superbe collection achetée par Catherine II, impératrice de Russie, et sujet éternel de regret pour les amateurs de l'art en Angleterre. On lui doit aussi un ouvrage du plus grand intérêt, connu sous le nom de *Liber veritatis*, qui est le *fac simile* du précieux volume dans lequel Claude-Lorrain plaçait, comme souvenir, un dessin de tous les tableaux qu'il peignait, et dont l'original est depuis long-temps dans la collection du duc de Devonshire. Parmi ses autres collections de gravures, on distingue encore les suivantes : I. *Collection of prints, engraved after the most capital paintings in England*, 1769 et suiv., 6 vol. in-fol. ; les deux premiers volumes de cette suite des plus beaux tableaux de l'Angleterre sont des chefs-d'œuvre de gravure ; les suivants sont bien inférieurs. II. La *Tamise*, 1794-96, 2 vol. gr. in-fol., contenant soixante-seize planches gravées à l'*aqua-tinta*, et imprimées au bistre, d'après des dessins assez médiocres. L'éditeur se proposait de publier ainsi l'histoire des principales rivières de la Grande-Bretagne ; mais cette entreprise gigantesque n'a pas eu de suite. Boydell jouit pendant sa vie d'une grande considération, et s'éleva à tous les honneurs auxquels un bourgeois de Londres peut aspirer, puisqu'il fut échevin et lord-maire. Il mourut en 1804. V. S. M.

BOYER DE NICE (Guillaume). Ce troubadour, si l'on en croit Nostradamus, joignait aux talents du poète, des connaissances très étendues dans

les sciences physiques et mathématiques. Son historien cite surtout un savant *Traité d'histoire naturelle*, qu'il dédia à Robert, roi de Sicile, comte de Provence; cet ouvrage ne nous est point parvenu; on ne connaît pas même les chansons que Boyer adressa à une demoiselle de la maison de Berre. Celle qu'il composa pour Marie de France, épouse de Charles, duc de Calabre, ne donne pas une grande idée de son talent poétique. Les comtes de Provence le nommèrent podestat de Nice, sa ville natale, et il paraît que les habitants, qui l'estimaient, le confirmèrent dans cette charge. Si Nostradamus, contre son ordinaire, a été exact dans sa notice sur Boyer de Nice, on doit regretter la perte de ses ouvrages; car il ajoute que plusieurs troubadours s'étudièrent à l'imiter, et même firent paraître quelques-unes de leurs pièces sous son nom. P—x.

BOYER (Claude), abbé, né à Alby en 1618, vint de bonne heure à Paris, et y prêcha avec peu de succès, disent quelques auteurs. Furetière assure que Boyer n'a pas été assez heureux pour faire dormir personne à ses sermons; car, ajoute-t-il, il n'a point trouvé de lieu pour prêcher. Après avoir donné au théâtre plus de douze tragédies, ou tragi-comédies, il fut, en 1666, reçu à l'académie française, et continua à travailler pour le théâtre. Il mourut le 22 juillet 1698, et fut remplacé à l'académie par l'abbé Genest. On a de lui: I. *les Caractères des prédicateurs, des prétendants aux dignités ecclésiastiques, de l'ame délicate, de l'amour profane, de l'amour saint, avec quelques autres poésies chrétiennes*, 1695, in-8°.; II. plusieurs poésies fugitives imprimées en feuilles volantes et dans les recueils du temps. Il est, en outre, auteur des pièces suivantes: III. *la Sœur généreuse*, tragi-comédie, 1646; IV. *la Porcie romaine*, tragédie, 1646; V. *Porus*, ou *la Générosité d'Alexandre*, 1647; VI. *Aristodème*, 1647; VII. *Ulysse dans l'île de Circé*, ou *Euriloche foudroyé*, tragi-comédie, 1648; VIII. *Clotilde*, tragédie, 1659; IX. *Fédéric*, tragi-comédie, 1659; X. *la Mort de Démétrius*, ou *le Rétablissement d'Alexandre, roi d'Épire*, tragédie, 1660; XI. *Tigrane*, tragédie, non imprimée, 1660; XII. *Policrite*, tragi-comédie, 1662; XIII. *Oropaste*, ou *le Faux Tonaxare*, tragédie, 1662; XIV. *les Amours de Jupiter et de Sémélé*, 1666; XV. *le Jeune Marius*, 1669; XVI. *la Fête de Vénus*, comédie pastorale héroïque, 1669; XVII. *Policrate*, comédie héroïque, 1670; XVIII. *Lisimène*, ou *la Jeune Bergère*, pastorale, 1672; XIX. *le Fils supposé*, tragédie, 1672; XX. *Démarate*, tragédie non imprimée, 1673; XXI. *le comte d'Essex* (avec Leclerc), tragédie, 1678. XXII. *Oreste*, tragédie non imprimée, 1681; XXIII. *Artaxerce*, tragédie, 1682; XXIV. *Jephté*, tragédie composée pour les demoiselles de St.-Cyr, qui la représentèrent, 1692, in 4°.; XXV. *Méduse*, opéra, 1697; XXVI. *Judith*, tragédie, 1695. Cette dernière pièce, immortalisée par l'épigramme de Racine, fut représentée pendant le carême, et suivie avec une espèce de fureur; mais abandonnée lorsqu'on la reprit après Pâques. On raconte même qu'elle fut sifflée, et que la Champmêlé ayant demandé la raison de cette inconstance du parterre, Racine répondit: « Les sifflets étaient à Versailles, aux » sermons de l'abbé Boileau. » Quoi qu'il en soit, la pièce eut neuf représentations après Pâques; elle n'en avait

eu que huit avant. Quelques personnes attribuent à Boyer la tragédie d'*Agamemnon*, imprimée en 1680, sous le nom d'Assezan. Boyer dit, en effet, dans sa préface d'*Artaxerce*, que, pour se dérober à la persécution, il cacha son nom, et laissa afficher la pièce sous le nom d'Assezan. *Agamemnon* eut un grand succès, et ce ne fut que deux ans après, et lorsque d'Assezan eut quitté Paris, que Boyer se dit l'auteur d'une pièce pour laquelle il peut tout au plus avoir donné quelques conseils et fait quelques corrections; car il y a beaucoup de rapport entre *Agamemnon* et *Antigone*, autre tragédie d'Assezan; tandis que toutes les pièces de Boyer ne sont remarquables que par la dureté de la poésie, la froideur, ou la bassesse des expressions. (*Voy.* ASSEZAN). Cependant Boyer a été loué par Boursault dans la *Satyre des Satyres*, et par Chapelain, qui voit en lui « un poète de théâtre qui ne cède qu'au seul Corneille en cette profession. » Despréaux, plus juste, a dit:

Boyer est à Pinchêne égal pour le lecteur.

Toujours content de lui-même, rarement du public, notre auteur était ingénieux pour excuser le peu de succès de ses ouvrages. Les deux excuses qu'il allégua un jour à l'un de ses amis qui lui demandait des nouvelles d'une de ses pièces, qui ne fut jouée qu'un vendredi et un dimanche, fournirent à Furetière l'épigramme suivante:

Quand les pièces représentées
De Boyer sont peu fréquentées,
Chagrin qu'il est d'y voir peu d'assistants,
Voici comme il tourne la chose:
Vendredi la pluie en est cause,
Et dimanche c'est le beau temps.

A. B—T.

BOYER (ABEL), né à Castres en 1664, sortit de France lors de la révocation de l'édit de Nantes, alla d'abord à Genève, puis à Franeker, et passa en Angleterre en 1689. Il mourut à Chelsey le 16 nov. 1729. On a de lui: I. *Dictionnaire anglais-français et français-anglais*, la Haye, 1702, 2 vol. in-4°. sans pagination, ordinairement reliés en un, et très souvent réimprimés; les dernières éditions sont de Londres, 1796, 2 vol. in-4°.; de Rouen, 1802, 2 vol. in-4°.; de Paris, 1808, 2 vol. in-4°.: l'abrégé de ce dictionnaire, en 2 vol. in-8°., a eu plus de vingt éditions. II. *Grammaire française et anglaise*, très souvent réimprimée; elle a été revue par Miége, et ensuite par Flint. Quelques bibliographes attribuent cet ouvrage à un autre Boyer, dont le prénom serait *Paul*. Ces deux ouvrages ont été long-temps estimés. III. Une traduction anglaise du *Télémaque*, et des *Aventures d'Aristonoüs*, 1725, in-12. Littlebury fut son collaborateur. IV. *Le Compagnon anglais-français*, ou *Recueil de sentences, pensées, bons mots, en anglais et en français*, 1707, in-8°.; V. *l'Etat politique*, ouvrage périodique publié avec succès de 1710 à 1729; VI. *Histoire de Guillaume-le-Conquérant*, en anglais, Londres, 1702, in-8°. Quelques bibliographes ont dit un peu légèrement que Boyer était auteur d'une *Histoire de Guillaume III*, Amsterdam, 1703, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est anonyme. Quant à l'*Histoire de Guillaume III*, Amsterdam, 1703, 3 vol. in-12, elle porte le nom de P. A. Samson: on a confondu Guillaume-le-Conquérant et Guillaume III. VII. *Annales de la reine Anne*, 11 vol. in-8°. (en anglais); VIII. *Histoire du règne de la reine Anne*, 1722, in-fol. (en anglais). Nous ne connaissons ces deux derniers ouvrages que par leurs titres que donnent Langlet-Dufresnoy et quelques bibliographies. A. B—T.

BOYER (PIERRE), oratorien, né

à Arlanc en 1677, fut un des opposants à la bulle *Unigenitus*, fut emprisonné au mont St.-Michel, puis à Vincennes, où il mourut le 18 janvier 1755. On a de lui : I. *Vie d'un parfait ecclésiastique*, 1721, 1731, in-12 : c'est la vie du diacre Pâris; II. *Parallèle de la doctrine des païens avec celle des jésuites et de la constitution*, 1726, in-12 et in-8°. Le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques* dit que cet ouvrage peut servir de second tome aux *Lettres provinciales*; mais le parlement condamna ce livre à être brûlé. III. *Juste idée que l'on doit se former des jésuites.* Boyer a fait beaucoup d'autres ouvrages contre les jésuites et la bulle; on en trouve la liste dans le *Supplément au Néerologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité.* — Un autre Pierre Boyer, ministre des réformés, a fait un *Abrégé de l'histoire des Vaudois*, la Haye, 1691, in-12.

A. B—T.

BOYER (Jean-François), évêque de Mirepoix, naquit à Paris, le 12 mars 1675, d'une famille nombreuse, originaire d'Auvergne, et qui avait un goût particulier pour le cloître, puisque ses quatre frères et quatre de ses sœurs embrassèrent l'état monastique. Il choisit la congrégation des Théatins, s'y voua d'abord à l'enseignement, puis au ministère de la chaire, où il acquit une certaine réputation. Ayant prêché deux carêmes devant Louis XV, le cardinal de Fleury le fit nommer, en 1730, à l'évêché de Mirepoix, et, quelques années après, le rappela à la cour pour être précepteur du dauphin, père de Louis XVI. Il fut reçu à l'académie française en 1736, deux ans après à l'académie des sciences, et, en 1741, à celle des inscriptions et belles-lettres, où il remplaça le cardinal de Polignac. Son élève conserva toujours pour lui le plus tendre attachement. L'éducation étant achevée au bout de neuf ans, le roi le fit, en 1743, premier aumônier de la dauphine, et, à la mort du cardinal de Fleury, lui donna la feuille des bénéfices. Il avait remis son évêché dès qu'il fut attaché à l'éducation du dauphin; le roi lui donna alors l'abbaye de St.-Mansuit, et ne put le déterminer à accepter celle de Corbie. Vivant à la cour, mais sans faste, il trouvait dans sa médiocrité de quoi faire des aumônes abondantes; dans un emploi délicat, il conserva jusqu'à la fin la confiance de son maître, et mourut le 20 août 1755. Ce fut surtout lui qui empêcha Piron d'être de l'académie : aussi Duclos parle très mal de ce prélat, et Collé l'appelle *la chouette des honnêtes gens ecclésiastiques.* Il a laissé quelques sermons qui n'ont pas été imprimés. (*V.* son éloge, par Lebeau et par Granjean de Fouchy, dans les *Mém. des Acad. des Inscriptions et des Sciences.*)

C. M. P.

BOYER (Jean-Baptiste-Nicolas), médecin qui a joui d'une assez grande réputation dans le 18e. siècle, particulièrement pour le traitement des maladies épidémiques et contagieuses, était né à Marseille le 5 août 1693. Destiné d'abord au commerce, il avait été conduit deux fois dans le Levant; mais, à son retour, il alla étudier la médecine à Montpellier, et fut reçu docteur en cette faculté en 1717 : il soutint à cette occasion une thèse sur l'inoculation qu'il avait vu pratiquer à Constantinople. Il alla exercer son art d'abord à Toulon, puis vint à Paris. Lorsqu'en 1720, la peste désola Marseille, il fut un des six médecins envoyés par le régent, fit preuve d'un grand zèle, et publia à cette occasion : *Réfutation des anciennes*

opinions touchant la peste. Il fut alors pensionné du roi, et nommé médecin du régiment de ses gardes. Il se fit aggréger à la faculté de médecine de Paris, y fut reçu bachelier en 1726, docteur en 1728. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée le 2 avril 1768, Boyer n'a fait que porter des secours dans les contrées ravagées par des maladies épidémiques : en 1730, en Espagne, pour y traiter l'ambassadeur de France, le duc de Brancas; en 1734, dans l'archevêché de Trèves, pour y diriger l'armée désolée par une maladie épidémique; en 1742, dans cinquante villages de la généralité de Paris, frappés d'un semblable fléau, et dans lesquels régnait même une épizootie qu'il sut arrêter; en 1745, dans tout le Beauvaisis; en 1750, à Beauvais; en 1755, à Mortagne; en 1757, à Brest, etc. Le gouvernement récompensait généreusement son dévouement; il tripla ses pensions, l'anoblit, cumula sur sa tête beaucoup d'emplois, ceux de médecin du parlement, de la Bastille, de Vincennes, de la ville de Paris, d'inspecteur des hôpitaux militaires du royaume, de censeur royal, etc. Il fut doyen de la faculté dans les années 1756, 1757, 1758 et 1759, et donna alors une nouvelle édition du *Codex medicamentarius*, Paris, 1758, in-4°. Un petit mémoire, relatif à l'épizootie de la généralité de Paris, de 1742, lui valut le rang d'associé de la société royale de Londres. Malgré tous ces titres, Boyer eut une réputation au-dessus de son mérite. On a encore de lui les ouvrages suivants : I. *Relation historique de la peste de Marseille*, Cologne, 1721; II. *Méthode indiquée contre la maladie épidémique qui vient de régner à Beauvais*, 1750, in-4°., brochure de dix pages; III. *Méthode à suivre dans le traitement des différentes maladies épidémiques qui règnent le plus ordinairement dans la généralité de Paris*, Paris, 1761 et 1762, in-12; Narbonne, 1761, brochure de quarante-huit pages. (*V.* son éloge, par son neveu, dans le *Nécrologe*, 1771.)

C. et A.

BOYER (Paul), écuyer, sieur du Petit-Puy, né dans le Condomois, vers 1615, fit partie de l'expédition commandée par M. de Bretigny, et dont le but était d'assurer à la France la possession de la Guiane. M. de Bretigny ayant été assassiné par les sauvages, en 1644, sa mort entraîna la perte de la colonie, et Boyer revint à Paris, où il sollicita inutilement un emploi. Dans le dessein de se concilier la faveur de la cour, il publia plusieurs ouvrages, entr'autres un, intitulé : *Remarques des signalés bienfaits rendus à l'état par Anne d'Autriche*, Paris, 1649, in-4°. La même année, il fit paraître, in-folio, la *Bibliothèque universelle*, contenant tous les mots français, rangés par leurs terminaisons. Chevreau fut l'éditeur de cet ouvrage, dont il loue l'auteur avec exagération; mais, suivant des critiques plus désintéressés, c'était un homme plus laborieux que savant, et il a corrompu beaucoup de noms qu'il n'a pas entendus. Le seul des ouvrages de Boyer qu'on puisse lire avec intérêt, est la *Relation de ce qui s'est fait et passé au voyage de M. de Bretigny, à l'Amérique occidentale, avec un Dictionnaire de la langue*, Paris, 1654, in-8°., écrite avec une apparence de sincérité et de bonne foi toujours assurée de plaire.

W—s.

BOYER (Nicolas). *V.* Bohier.

BOYER (Jean-Baptiste), marquis d'Aguilles, conseiller au parle-

ment de Provence, né à Aix vers 1640, a mérité une juste réputation par son goût éclairé pour les arts. Dès sa jeunesse, passionné pour la peinture, il voyagea en Italie, visita les ateliers des artistes les plus célèbres, et acquit, soit dans leur commerce, soit dans la conversation des amateurs distingués, des connaissances solides sur toutes les parties d'un art qu'il idolâtrait. Il recueillit, dans le même temps, un grand nombre de tableaux des meilleurs maîtres, des dessins, des statues, des bronzes, et les fit transporter à Aix, où il forma un cabinet, l'un des plus curieux que jamais particulier ait possédé. Le marquis d'Aguilles dessinait et peignait d'une manière agréable; il gravait aussi de petits morceaux qui se faisaient remarquer, autant par la correction, que par leur touche spirituelle. Il encourageait les jeunes gens qui montraient des dispositions pour la peinture, et il en avait réuni sous ses yeux quelques-uns auxquels il n'était pas moins utile par les conseils que par les secours d'argent qu'il leur donnait. Le grand nombre d'étrangers qui visitaient son cabinet lui inspira le projet d'en faire graver les tableaux. Il fit donc venir à Aix Jacques Coëlmans, graveur d'Anvers, et lui confia ce travail, dans lequel il l'aida cependant beaucoup. Cette entreprise ne fut achevée qu'en 1709, et le marquis d'Aguilles put à peine jouir de la satisfaction de la voir terminée, étant mort dans la même année. La première édition de ce précieux recueil fut mise au jour de suite, par les soins de Sébastien Barras, graveur associé à Coëlmans; elle renferme cent quatre planches, dont vingt-deux de Barras, et sept de M. d'Aguilles lui-même. Elle est devenue fort rare et plus recherchée des amateurs que la seconde. Celle-ci parut en 1744, Paris, 2 parties in-fol. L'éditeur Mariette a mis à la tête un éloge de d'Aguilles, et a fait suivre chaque tableau de sa description. Cette édition contient quatorze planches de plus que la première; mais les cuivres des gravures de d'Aguilles et de Barras ne s'étant pas retrouvés, on les a remplacés par des gravures de Coëlmans. Boyer d'Aguilles fut le grand-père du fameux marquis d'Argens (*Voy.* Argens), et de son frère Alexandre-Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Aguilles, président à mortier au parlement d'Aix. Ce dernier fut chargé, en 1745, de mener un secours à l'armée du prétendant, en Ecosse. On peut voir, dans le 1er. vol. des *Archives littéraires*, une relation intéressante de cette singulière expédition. Revenu à ses fonctions de président, il eut quelques désagréments avec sa compagnie, à cause de son attachement pour les jésuites. Il mourut le 8 octobre 1785. — Jean-Baptiste Boyer d'Aguilles, trisaïeul du marquis d'Argens, mort en 1637, doyen des conseillers du parlement d'Aix, était beau-frère du poète Malherbe, dont les livres et les manuscrits restèrent dans sa famille. W—s.

BOYER DE SAINTE-MARTHE (Louis-Anselme), dominicain, auteur de l'*Histoire de l'église cathédrale de St.-Paul-Trois-Châteaux*, Avignon, 1710, in-4°.; *Histoire de l'église cathédrale de Vaison*, Avignon, 1731, in-4°. Cette histoire n'a été publiée qu'en 1741. On trouve, dans le recueil de pièces qui y est joint, sa traduction en vers français de la *Chorographie du diocèse de Vaison*, composée d'abord en vers latins par

Tom. V. pag. 427.

HIST. D'ANGLETERRE.

BOYLE.

Ketsabeme pinx.t Landon direx.t

Joseph-Marie Suares, évêque de Vaison. La poésie du P. Boyer est plus que médiocre. C. T—y.

BOYER-FONFRÈDE (Jean-Baptiste), né à Bordeaux en 1766, d'une famille de riches négociants, se fit d'abord missionnaire, puis commerçant, se maria, et se retira en Hollande. De retour à Bordeaux à l'époque de la révolution, il en embrassa les principes avec ardeur, fut envoyé par le commerce de cette ville près de l'assemblée législative, et enfin, nommé député de la Gironde à la Convention. Le 25 décembre, il accusa Marat d'avoir insinué la nécessité d'élire un dictateur; dans le procès de Louis XVI, il vota la mort. Il lutta ensuite fréquemment contre la *Montagne*, et surtout contre Marat. Il s'était d'abord opposé à ce que celui-ci fût envoyé à l'Abbaye, en motivant son opinion sur le mépris qu'il inspirait. Dans la suite, il demanda, mais en vain, contre lui le décret d'accusation. Lorsque l'expulsion des *girondins* fut demandée par des membres des sections de Paris, il s'étonna de ne pas être inscrit sur la liste; ensuite, il assimila aux Vendéens les pétitionnaires du faubourg St.-Antoine. Le 2 avril, il fit rapporter le décret qui défendait aux députés d'être journalistes. Il fut membre de la commission des douze, formée pour examiner les arrêtés de la municipalité de Paris. Au 31 mai, son arrestation fut demandée par Bourdon de l'Oise; mais on ne lui fit point partager le sort de ceux de son parti, attendu qu'il n'avait pas signé les ordres du comité des douze. Ayant ensuite demandé le rapport sur les membres arrêtés, il fut décrété d'accusation, à la demande de Billaud-Varennes et sur le rapport d'Amar. Il voulait se défendre, mais Albitte, Billaud et Bentabolle lui crièrent: « Tu parleras au tribunal révolu» tionnaire. » Le 30 octobre 1793, il périt, avec vingt autres députés, à l'âge de vingt-sept ans. Conduit à la mort, il chantait le refrein : « Plu» tôt la mort que l'esclavage. » Le 2 juin 1795, la convention décréta la célébration annuelle d'une pompe funèbre en mémoire de Boyer-Fonfrède, et de ceux qui avaient été suppliciés avec lui. K.

BOYLE (Robert), célèbre philosophe anglais, né à Lismore en Irlande, le 25 janvier 1626 (v. st.), était le 7e. fils de Richard, comte de Cork et d'Orrery. Robert fut confié en naissant à une nourrice de campagne, à qui le comte de Cork recommanda de l'élever comme elle ferait son propre fils. Il avait de l'aversion pour cette tendresse malentendue des parents, qui les engage à élever leurs enfants avec une délicatesse excessive, « de sorte, disait-il, qu'un soleil trop ardent ou une forte pluie influe sur leur santé, comme s'ils étaient de beurre ou de sucre. » La nourrice de Robert suivit les instructions du père; ce qui n'empêcha pas qu'il n'eût toute sa vie une constitution très faible et sujette à différentes infirmités. Il montra, dans ses premières études, un goût très décidé pour les sciences, et des dispositions qui annonçaient un esprit supérieur. En 1638, son père prit la résolution de le faire voyager avec un de ses frères, sous la conduite d'un homme sage et éclairé. Ils traversèrent une partie de la France pour se rendre à Genève, où ils continuèrent leurs études pendant plusieurs années. En 1641, Robert alla en Italie, où il ne fit pas un long séjour. Étant à Marseille en 1642, il y apprit que la rebellion avait éclaté en Irlande.

L'impossibilité de recevoir les secours d'argent dont il avait besoin ne lui permit de retourner en Angleterre qu'en 1644. Le comte de Cork était mort dans cet intervalle, et avait laissé son fils Robert maître d'une fortune assez considérable. Il se retira dans une terre qu'il avait à Stalbridge, où il se livra avec une grande ardeur à l'étude des sciences, et plus particulièrement à celle de la physique et de la chimie. Il fut un des premiers membres d'une association de savants, qui se forma à Londres en 1645, lorsque la guerre civile eut interrompu les travaux académiques. Cette société, peu nombreuse, mais composée d'hommes très distingués, connue d'abord sous le nom de *collége philosophique*, tenait des assemblées, où l'on s'occupait à faire des recherches et des observations sur le plan d'expériences qu'avait tracé le chancelier Bacon. Les troubles civils, devenant chaque jour plus animés, la société philosophique se transporta de Londres à Oxford, où elle continua ses travaux. Après la restauration, elle obtint la protection spéciale de Charles II, et fut érigée en corporation, sous le titre de *société royale*; c'est la plus ancienne des sociétés savantes, et l'une de celles qui ont le plus d'éclat et qui ont le plus contribué aux progrès de la véritable philosophie. Ce fut pendant sa résidence à Oxford que Robert Boyle s'occupa à perfectionner la machine pneumatique, inventée par Otto de Guericke, au moyen de laquelle il fit des expériences curieuses sur l'air et sur d'autres substances. Il s'éleva constamment contre la doctrine d'Aristote, qu'on enseignait encore dans les écoles; et, persuadé, comme Bacon, que ce n'était que par l'expérience qu'on pouvait parvenir à découvrir des vérités, il ne voulut pas même lire les ouvrages de Descartes, qui faisaient alors beaucoup de bruit, craignant d'y trouver plus d'imagination que d'observation, et des hypothèses plutôt que des faits. Ennemi de tous les systêmes, il s'éleva aussi contre la doctrine alors reçue par les chimistes, qui reconnaissaient comme principes essentiels des corps, le sel, le soufre et le mercure, et il démontra, par l'expérience, la futilité de cette hypothèse. Il n'admettait, dans la matière, que des propriétés purement mécaniques. Chaque année de sa vie fut marquée par de nouvelles expériences, d'où sont résultées beaucoup d'observations de faits bien constatés, qui, en servant de matériaux pour former une théorie complète, ont contribué à détruire beaucoup d'erreurs et à conduire à des vérités plus générales. C'est à lui que l'on doit la première connaissance exacte de l'absorption de l'air dans les calcinations et les combustions, et de l'augmentation de poids des chaux métalliques, observations qui ont servi de base long-temps après à la chimie moderne. En général, il a été le premier guide de ceux qui ont étudié les phénomènes chimiques de l'air, et le précurseur de Mayow, de Hales, de Cavendish et de Priestley. Robert Boyle mit autant d'ardeur, de zèle et de persévérance à défendre et à propager la religion, qu'à avancer les progrès de la philosophie; et dans les travaux qu'il entreprit pour atteindre à ce double but, il développa des facultés intellectuelles qui s'associent rarement dans un même homme, et qui, plus rarement encore, s'exercent à la fois sans se contrarier. Boyle, dans tous ses travaux philosophiques, ne montra qu'un esprit droit, méthodique, repoussant toute conjecture qui n'est pas appuyée sur des faits, et ne reconnaissant de faits certains

que ceux qui ont été vérifiés par l'expérience. Il avait en même temps reçu de la nature une imagination vive et mobile, portée aux idées fantastiques. Cette disposition se remarqua en lui de très bonne heure. Il n'avait que dix ans, lorsqu'au collége d'Éton, il fut attaqué d'une fièvre intermittente, qui dura assez longtemps. Dans sa convalescence, on lui donna à lire des romans de chevalerie, et entre autres, l'*Amadis de Gaule*: cette lecture le remplit d'idées romanesques, qui l'agitaient au point de le dégoûter de toute espèce d'étude et de le poursuivre jusque dans son sommeil. Pour calmer son imagination, il fut obligé de s'appliquer uniquement à l'étude de l'algèbre et de la géométrie; mais il conserva toujours quelques restes de ces premières impressions: elles influèrent, non seulement sur les habitudes de son caractère, mais encore sur son tour d'esprit et sur son style. Ainsi le même homme qui, en écrivant sur des matières de physique, n'employa jamais qu'une diction claire, simple et précise, semble affecter dans d'autres ouvrages des tournures ingénieuses et des formes de phrase recherchées. Il conserva, dès son enfance, le plus grand respect pour la vérité, et son père disait souvent qu'il ne croyait pas que son fils Robert eût jamais dit un mensonge. Quelques événements de sa première jeunesse, qu'il rapporte lui-même, avaient contribué à donner à son imagination une disposition religieuse et mélancolique. Nous n'en citerons qu'un. Pendant qu'il était au collége d'Eton, le plancher de la chambre où il était couché s'abîma, et il faillit être écrasé ou étouffé sous les décombres. On sait que Pascal s'étant vu, très jeune aussi, près d'être précipité dans la rivière par les chevaux de son carrosse, qui avaient pris le mors aux dents, en eut toute sa vie l'imagination frappée et troublée, au point de voir sans cesse un abîme à ses côtés. Boyle était allé visiter la grande chartreuse à Grenoble. L'aspect des lieux sauvages où ce monastère est placé, les tableaux qu'il y trouva et qui représentaient des scènes effrayantes, la vie austère et silencieuse des solitaires qui le reçurent, tout cela exalta son humeur naturellement grave et triste. Le diable, dit-il lui-même, profitant de la profonde mélancolie où il était tombé, remplit son ame de terreurs, et lui suggéra des doutes sur quelques-uns des principaux dogmes de la religion. Cet état lui était si insupportable, qu'il fut tenté de s'en délivrer par une mort volontaire, et il n'en fut détourné que par la crainte de l'enfer. Il vécut plusieurs mois dans cette anxiété, de laquelle il ne sortit qu'en se livrant tout entier à la recherche des principes et des preuves du christianisme. Il convient cependant que sa foi, toute vive et sincère qu'elle était devenue, ne laissa pas d'être de temps en temps troublée par des nuages. C'est une espèce de maladie, disait-il, qui est à l'ame ce qu'est au corps le mal de dents, qui, sans être mortel, est très incommode. Les ouvrages publiés jusqu'à lui pour la défense de la religion chrétienne ne satisfaisaient pas entièrement son esprit. Voulant connaître par lui-même les ouvrages originaux qui en font la base, il se mit à étudier les langues orientales, et particulièrement l'hébreu, et il était aidé dans ses recherches par les plus savants théologiens de son temps, avec qui il était intimement lié, le docteur Pococke, Thomas Hyde, Samuel Clarke, le docteur Thomas Barlow, etc. Le résultat de ses études

fut une conviction qui se manifesta, non seulement par un assez grand nombre d'écrits théologiques, mais encore par des actes de bienfaisance qui attestent la générosité de son caractère autant que la ferveur de son zèle. Il fonda des leçons publiques pour fournir de nouvelles preuves des principes de la religion chrétienne, et c'est à cette fondation qu'on doit les excellents discours de Samuel Clarke sur l'existence de Dieu. Il contribua, par ses dons, à l'établissement des missions fondées pour aller prêcher l'Évangile aux Indiens. Il donna une gratification considérable au docteur Pococke, qui traduisit en arabe le livre de Grotius sur la vérité de la religion chrétienne. Il fit imprimer à ses frais, à Oxford, sous la direction du docteur Hyde, la traduction des Évangiles et des *Actes des Apôtres*, en malai, et dépensa de grosses sommes pour faire traduire et imprimer la Bible en irlandais, et en gallic pour les Écossais montagnards. Le savant Saunderson ayant été dépouillé de ses bénéfices, à cause de son attachement au parti de Charles Ier., Boyle le pria d'accepter une pension de 50 liv. st., en y mettant cependant la condition que l'évêque écrirait un ouvrage sur les cas de conscience. Parmi les écrits religieux que composa Robert Boyle, on ne lit plus guère que son *Virtuose chrétien*, un *Essai sur l'Écriture sainte*, une *Dissertation sur les miracles*, et un *Discours contre l'habitude des jurements*. Il publia aussi un *Essai sur la fausse modestie*, et un petit ouvrage, moitié mystique et moitié romanesque, intitulé l'*Amour séraphique*. Il joignait à ses principes religieux des mœurs pures, une rare modestie, une bienfaisance active et un extrême désintéressement. Il ne voulut point entrer dans les ordres, parce qu'il ne se trouvait pas digne d'exercer les fonctions ecclésiastiques. Il refusa les honneurs de la pairie, auxquels sa naissance et sa fortune lui donnaient des droits; il refusa même, par pure modestie, la place de président de la société royale; et, quoiqu'il eût obtenu successivement la faveur de Charles II, de Jacques II et de Guillaume, il ne demanda jamais rien pour lui-même, et n'employa son crédit qu'à solliciter des encouragements pour les progrès de la science. Boyle mourut à Londres le 30 décembre 1691, à l'âge de soixante-quatre ans, et fut enterré dans l'église de l'abbaye de Westminster, où sont déposés les restes des hommes les plus illustres de l'Angleterre. Il était né dans la même année où mourut François Bacon, dont il devint le plus illustre disciple. Boyle était d'une taille élevée, mais pâle et maigre; sa constitution était délicate; il réglait ses vêtements d'après le degré du thermomètre. Il était d'une sobriété remarquable; il parlait lentement et avec hésitation, ne donnant jamais de décision, discutant peu, mais proposant des doutes, des objections, et fournissant abondamment des matériaux à la discussion. Il jouit pendant sa vie de la plus grande considération. Les plus savants hommes de son temps lui dédiaient leurs ouvrages et s'honoraient de concourir à ses travaux. Parmi les éloges les plus flatteurs qu'il ait obtenus, on peut compter celui qu'a fait de lui le célèbre Boerhaave, qui, après l'avoir reconnu pour le père de la philosophie expérimentale, ajoute : « M. Boyle, l'ornement de son siècle et de son pays, a » succédé au génie et aux talents du » grand-chancelier de Vérulam. Lequel de ses écrits puis-je louer? » tous. Nous lui devons les secrets du » feu, de l'air, de l'eau, des ani-

» maux, des végétaux, des fossiles; » de sorte que, de ses ouvrages, peut » être déduit le système entier des » sciences naturelles. » La postérité n'a pas confirmé, dans tous les points, ce grand éloge; mais il en restera assez pour immortaliser la mémoire de Robert Boyle. Ses ouvrages, tous écrits en anglais, et dont le *Moreri* de 1759 donne le détail, ont été recueillis par Birel, à Londres, en 5 vol. in-fol., 1744, et on y a joint la vie de l'auteur. On estime encore davantage l'édition de 1772, 6 vol. in-4°. Le docteur Shaw en avait déjà donné un abrégé en 1730, 3 vol. in-4°. Les principaux sont: I. *Nouvelles expériences physico-mécaniques sur le ressort de l'air;* II. *Considérations sur l'utilité de la physique expérimentale;* III. *Histoire générale de l'air;* IV. *Expériences et observations sur le froid, les couleurs, les crystaux, la respiration, la salure de la mer, les exhalaisons, la flamme, le vif-argent,* dans divers *traités* séparés; V. *le Chimiste sceptique;* VI. *Essai sur l'Écriture sainte;* VII. *le Chrétien naturaliste;* VIII. *Considérations pour concilier la raison et la religion;* IX. *Discours sur la profonde vénération que l'esprit humain doit à Dieu;* X. *Recueil d'écrits sur l'excellence de la théologie, comparée avec la philosophie naturelle,* etc. Presque tous ses ouvrages de physique ou de chimie ont été traduits en latin, et réunis en 6 vol. in-4°., Genève, 1680; ibid., 1714, 5 vol. in-4°.

S—D et C—V—R.

BOYLE (Roger), comte d'Orrery et baron de Broghill, frère du précédent, et 5e. fils de Richard nommé le *grand comte de Cork*, naquit en 1621, et fut élevé au collége de Dublin, où il se distingua de bonne heure par ses dispositions et par son application à l'étude. Il épousa, en 1641, la fille du duc de Suffolk. Dans la même année, éclata la révolte de l'Irlande. Les grands propriétaires étant obligés de s'armer pour se défendre eux et leurs biens, le comte de Cork, père de Roger, chargea ses fils de divers commandements; lord Broghill eut celui du château de Lismore, résidence de sa famille, d'où il marcha souvent au secours de ses voisins assiégés par les rebelles. Il se fit remarquer dans toute cette guerre par son habileté, autant que par son courage, jusqu'à la mort de Charles Ier. Alors, jugeant que tout était perdu, il abandonna ses biens d'Irlande, passa en Angleterre, dans une terre qu'y possédait sa famille, et où il vécut fort retiré. Cependant, il ne put se résoudre à rester long-temps tranquille spectateur des maux de son pays; il résolut, sous prétexte de se rendre à Spa pour sa santé, de passer sur le continent, et d'y solliciter une commission du roi Charles II, pour lever des troupes en Irlande, et tâcher d'y faire reconnaître Charles comme légitime souverain; mais le comité d'état, alors à la tête du gouvernement, avait été informé par ses espions du véritable motif de ce voyage, et se préparait à prendre, contre le lord Broghill, les mesures les plus sévères. Cromwel, membre du comité, sentit de quelle importance il pouvait être de s'attacher un homme déjà connu par son courage et sa capacité, et qui, par son rang, pouvait exercer une grande influence dans son pays. Il arrêta les mesures du comité, et se rendit chez lord Broghill, qui venait d'arriver à Londres pour passer sur le continent, et qui ne fut pas peu surpris de voir entrer chez lui Cromwell, avec lequel il n'avait jamais eu la moindre relation; il le fut bien davantage du motif de la visite. Cromwell

le lui expliqua sans détour, lui montra les lettres interceptées qui lui ôtaient la possibilité de nier, et lui déclara qu'il n'y avait d'autre moyen de salut que d'accepter, sous son commandement, le grade d'officier-général dans l'armée destinée à réduire l'Irlande; que d'ailleurs cette guerre ne pouvait répugner à ses principes, les rebelles d'Irlande étant également odieux aux deux partis. A cette offre, accompagnée des plus flatteuses expressions d'estime, Cromwell ajouta que lord Broghill ne serait tenu à aucun serment, ni obligé de porter les armes que contre les rebelles. Touché de la franchise de ce procédé, lord Broghill demandait cependant quelques jours pour se décider; mais Cromwell lui répondit que le comité attendait sa réponse, et qu'il fallait ou accepter ou être conduit à la Tour. Lord Broghill accepta, avec la résolution sincère d'être fidèle à son engagement. Il en fit part à Charles II, qui lui recommanda seulement, « lorsqu'il serait moins en danger, de se rappeler son devoir. » Lord Broghill pensa que son véritable devoir, dans l'impossibilité où il était de se dévouer utilement pour son roi, était de servir le seul gouvernement qui pût alors ramener l'ordre et la prospérité dans son pays. Il passa en Irlande, où ses amis et plusieurs gentilshommes qui avaient déjà servi sous ses ordres, se rendirent auprès de lui, et lui composèrent une escorte assez considérable. Il leva en peu de temps un régiment de quinze cents hommes, avec lequel il joignit Cromwel. Chargé d'expéditions particulières, il battit plusieurs fois l'ennemi qui était supérieur en nombre. Allant assiéger, avec un petit corps de troupes, et sans une seule pièce de canon, le château de Carigdroghid, il fit couper et charger sur des affûts, de très gros arbres qu'il fit avancer lentement vers le château, avertissant les assiégés que, s'ils attendaient l'arrivée de son artillerie, il ne leur ferait aucun quartier. En apercevant de loin ces troncs d'arbres, qui paraissaient des pièces d'un très fort calibre, la garnison effrayée se rendit. Une autre fois, dans la chaleur d'une action qui paraissait devoir se décider à l'avantage des Irlandais, trois fois plus forts que lui, et favorisés par l'avantage du terrain, il dit à ceux qui l'entouraient : « Répétez ce que je vais dire, » puis se mit à crier : « Ils fuient, ils fuient. » Ce cri est répété; les rebelles de la première ligne croient qu'il s'agit de ceux qui sont derrière eux, et tournent la tête pour savoir ce qui en est; les autres, voyant ce mouvement, et entendant le cri de l'ennemi, croient la première ligne rompue, et fuient en effet. La défaite fut complète; elle facilita la prise de Limmerick, et amena ainsi la fin de la guerre. Cromwell, devenu protecteur, fit venir près de lui lord Broghill, pour s'aider de ses conseils. On assure que celui-ci voulut l'engager à rétablir l'ancienne constitution d'Angleterre, et à rappeler Charles II, en lui faisant épouser une de ses filles. Il avait le consentement de ce prince pour entrer en négociation, et il était soutenu par la famille de Cromwell, qui croyait voir sa sûreté dans ce projet. Lord Broghill parla un jour de ce mariage au protecteur, comme d'un bruit qui se répandait dans Londres, et Cromwell lui ayant demandé ce qu'il pensait d'une pareille idée, il saisit cette occasion pour la développer et l'appuyer. Cromwell l'écouta; mais après avoir long-temps réfléchi, il répéta deux fois : « Non, il ne me pardonnerait » jamais la mort de son père; » et il ne permit plus qu'on lui en reparlât.

Lord Broghill fit plusieurs tentatives de ce genre, pour servir et rapprocher les deux partis, mais sans succès. Il avait souvent été accusé auprès du protecteur par Ireton, qui le détestait et disait : « Tant que vivra Brog» hill, nous ne serons pas en sûreté. » Mais après la mort d'Ireton, Cromwell montra à Broghill autant de confiance qu'il était capable d'en avoir pour qui que ce fût, et le chargea de missions importantes. Broghill lui prouva son attachement, en s'opposant à des mesures qui auraient rendu son autorité odieuse, entre autres, à la proposition qu'il avait fait faire au parlement, de décimer le parti royaliste : ce fut lord Broghill qui la fit rejeter, et il alla annoncer cette mesure à Cromwell, en lui disant : « Je viens de vous ren» dre le plus grand service que je vous » aie rendu de ma vie; » et, ce qui est bien aussi extraordinaire, Cromwell parut lui en savoir gré. Après la mort du protecteur, il tâcha de favoriser la cause de son fils Richard; mais voyant que l'incapacité de celui-ci rendait tous ses efforts inutiles, il se retira en Irlande, où il commandait la province de Munster; et, se regardant comme dégagé des obligations qui l'avaient attaché à la famille de Cromwell, il travailla, de concert avec sir Charles Coote, à faciliter à Charles II les moyens de rentrer dans son royaume. Leur projet allait avoir son exécution, lorsque Monk les prévint par la révolution qu'il opéra en Angleterre, et à laquelle contribua celle qu'ils avaient commencée en Irlande. Après la restauration, il fut nommé, en 1660, l'un des lords juges d'Irlande, où la sagesse de sa conduite étouffa de nouveaux troubles près d'éclater. Il donna le modèle de l'acte d'établissement qui rétablit la paix dans ce pays. Modéré envers tous les partis, mais favorable aux protestants, il ne mécontenta que les fanatiques de l'une et l'autre communion. La faveur où il fut auprès de Charles II, ne laisse aucun doute sur l'opinion de ce prince, à l'égard de la fidélité que lui avait conservée le lord Broghill. Charles ayant pris la résolution d'ôter les sceaux à lord Clarendon, les offrit à lord Broghill, qui les refusa, en alléguant l'affaiblissement de sa santé, et, en effet, il était depuis quelque temps sujet à de violentes attaques de goutte, qui cependant ne diminuaient rien de son activité pour le service de son prince et de son pays. Dans les intervalles de repos que lui laissait la goutte, il s'occupait de poésie, et faisait des tragédies qui furent jouées et applaudies sur les théâtres de Londres. Le roi disait, à propos du *Prince Noir*, une de ces tragédies qu'il avait laissée quelque temps sans la finir : « S'il lui » faut, pour l'achever, un accès de » goutte, je lui en souhaite un bien » conditionné. » Cependant sa santé, devenant plus mauvaise, lui interdit et les affaires et la poésie. Il languit environ une année, et mourut le 16 octobre 1679, âgé de cinquante-neuf ans, après une vie aussi activement qu'honorablement remplie. Comme homme public, le lord Broghill paraît avoir montré un de ces caractères sans tache, si rares dans les temps de troubles et de factions. Comme homme privé, il fut aussi aimable mari que tendre père, et se montra, dans l'administration de ses biens, économe et sage, et en même temps bienfaisant envers ses vassaux, toujours prêt à porter secours à l'infortuné, mais cherchant surtout à écarter la misère, en procurant du travail à l'indigent. Ses talents militaires, et la sagesse de ses vues politiques n'ont point été révoqués en doute, et ses talents litté-

raires, quoique n'étant pas du premier ordre, ne font aucun tort à sa mémoire. Si ses pièces de théâtre, dans leurs irrégularités, portent des traces du mauvais goût de son temps, elles se distinguent par la noblesse des sentiments, et par une élégance de style assez continue. Ses principaux ouvrages sont : I. quatre tragédies, l'*Histoire de Henri V*, *Mustapha* (écrite en vers rimés, à la suite d'une discussion qui avait eu lieu à la cour de Charles II, sur l'impossibilité d'écrire la tragédie en vers rimés), le *Prince-Noir*, et *Tryphon*. Ces quatre tragédies, imprimées d'abord à part, en 1669, ont été réunies ensuite dans une même édition, en 1670 et en 1739. II. *Parthénisse*, roman en 3 volumes, Londres, 1665 et 1677. Quoique ce roman ne soit pas fini, il obtint de son temps un grand succès : il est divisé en six parties, dont la sixième est dédiée à Henriette d'Angleterre. III. Un *Songe*, poëme qui n'a jamais été imprimé, et dont il n'existe qu'une seule copie, remise à Charles II, à qui l'auteur donne des conseils très hardis, principalement sur la disposition qu'il montre à se mettre dans la dépendance de la France. Lord Broghill a laissé encore plusieurs poëmes, un *Traité sur l'art de la guerre*, Londres, 1677; plusieurs écrits politiques, deux comédies et deux tragédies : tous ces écrits non imprimés. S—D.

BOYLE (Charles), comte d'Orrery, fils du précédent, né à Chelsea, en 1676, fit de tels progrès à l'université d'Oxford, qu'il y publia une traduction anglaise de la *Vie de Lysandre* par Plutarque, et, quelque temps après, une belle édition des *Epîtres de Phalaris*, avec une version latine et de savantes notes, Oxford, 1675, 1695, in-8°. (*Voy.* Bentley). Devenu pair d'Angleterre en 1703, le comte d'Orrery se distingua dans la guerre de la succession, où il eut un régiment d'infanterie, et le rang de major-général à la bataille de Malplaquet. Après la paix, des intrigues de cour le rendirent suspect, et le firent renfermer, en 1722, à la tour de Londres, d'où le docteur Mead n'obtint son élargissement sous caution, qu'en attestant que sa longue détention avait tellement altéré sa santé, que, si on l'y laissait plus long-temps, il ne lui donnait pas trois jours de vie : il survécut neuf ans à son élargissement, et mourut le 21 août 1731. Il avait encore écrit quelques brochures et poésies, oubliées aujourd'hui. C'est de son nom que l'on a nommé *Orrery*, le planétaire, ou machine astronomique, inventée et exécutée par le célèbre horloger Graham, qui le lui dédia. On a fait depuis, en France et ailleurs, plusieurs machines de ce genre, avec plus ou moins de détail et de perfection; mais Boyle n'en est point l'inventeur, quoique les dictionnaires historiques le répètent, à l'envi l'un de l'autre, après Moréri. C. M. P.

BOYLE (Jean), comte de Cork et d'Orrery, fils unique du précédent, naquit en 1707, et reçut sa première instruction de Fenton, l'un des coopérateurs de Pope, dans la traduction de l'*Odyssée*. Il entra ensuite au collége de Westminster, et passa delà à l'université d'Oxford; il prit sa place dans la chambre des pairs en 1732, et se rangea dans le parti de l'opposition contre le ministre Walpole : il se rendit la même année en Irlande, où il se lia avec Swift, qui lui fit faire la connaissance de Pope. En Angleterre, il faisait sa résidence à Marston, dans le Sommerset-Shire. En 1739, il publia une édition des œuvres dramatiques de son aïeul Roger, comte

d'Orrery, et, en 1742, ses Lettres politiques. Son premier ouvrage fut une traduction de deux odes d'Horace, avec diverses remarques sur ce poète et ses traductions, qu'il donna en 1741. Il fit paraître, en 1751, en 2 vol. in-4°., une traduction anglaise des *Lettres de Pline*, avec des observations sur chaque lettre, et un *Essai sur la vie de Pline*, dont on a donné depuis plusieurs éditions in-8°.; mais cette traduction a depuis été effacée par celle de Melmoth. La même année parurent, en forme de lettres, ses *Remarques sur la vie et les écrits de Swift*, 1 vol. in-8°., dont cinq éditions furent publiées dans une année; trad. en français par F. Lacombe, sous ce titre : *Lettres historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Swift*, Paris, 1753, in-12. Lord Boyle fit, en 1754, un voyage en Italie, et demeura près d'un an à Florence, où il s'occupa de rassembler des matériaux pour une histoire de la Toscane, qu'il se proposait d'écrire en forme de lettres, mais dont il n'a laissé que des fragments, qui ont été publiés après sa mort, en 1774, sous le titre de *Lettres écrites d'Italie, à Guil. Duncombe*, en 1754 et 1755. Ses autres productions se composent principalement de plusieurs morceaux insérés dans les ouvrages périodiques anglais, intitulés *le Monde* et *le Connaisseur*, et de quelques poésies pleines de sensibilité. Il mourut à Marston, généralement estimé, en 1762, âgé de cinquante-six ans, après avoir été marié deux fois. X—s.

BOYLEAUX (Étienne), ou BOILEAUE, ou BOYLESVE, et que par erreur on a appelé Boyleaux, chevalier et célèbre prévôt de Paris au 13e. siècle, est appelé, dans un compte des baillis de France de 1266, *Stephanus bibens aquam*. Il était d'une noble famille, d'Angers, dont plusieurs branches se sont répandues, et subsistent encore à Paris, en Anjou, en Touraine, et même en Angleterre. C'est de celle qui était établie à Paris que le célèbre Boileau Despréaux est issu. Étienne Boyleaux épousa, en 1225, Marguerite de la Guesle, et fit, en 1228, avec Geoffroy et Robert Boyleaux, ses frères, un partage noble de la succession de son père. C'était, est-il dit dans l'extrait d'un manuscrit de la vie de S. Louis, « un » bourgeois de Paris bien renommé » de prudhomie, que le roi S. Louis » mit en 1258 à la teste de la cour » et auditoire du Chastelet de Paris, » et alloit souvent le roi audit Chaste- » let se seoir près ledit *Boileaüe*, » pour l'encourager et donner exem- » ple aux autres juges du royaume. » Le parlement, sous le règne de S. Louis, n'étant pas encore sédentaire, le prévôt de Paris, outre ses fonctions militaires et son rang à l'armée, avait une très grande autorité dans l'administration de la justice, qu'il exerçait seul dans la capitale. On ne parvenait alors à cette charge qu'à force d'intrigues et d'argent, et les prévôts rendaient souvent la justice au même prix, ce qui causait une licence effrénée et des désordres extrêmes. S. Louis, pour remédier à de si grands maux, ne voulut plus que cette charge fût vénale, et, au retour de son voyage de la Terre-Sainte, en 1258, il s'occupa de faire chercher partout le pays, comme le marque le sire de Joinville, un bon justicier et bien renommé de prudhomie, et il le trouva dans la personne d'Estienne Boyleaux, qui fut ainsi le premier prévôt de Paris nommé par le roi. « Sachez, dit Joinville, que du temps » passé l'office de la prévôté de Paris » se vendait au plus offrant. Les pré-

» vosts étaient alors prévosts-fermiers, » dont il advenait que plusieurs pil- » leries et maléfices s'en faisaient, et » était totalement justice corrompue » par faveur d'amys et par dons ou » promesses, dont le commun n'osoit » habiter au royaume de France, et » étoit lors presque vague, et souven- » tes fois n'y avoit-il aux plaids de la » prévosté de Paris que dix personnes » pour les injustices et abusions qui » s'y faisoient, et fist enquerir le roi » partout le pays là où il trouveroit » quelque grant sage homme qui fust » bon justicier, et qui punist étroite- » ment les malfaiteurs, sans avoir » égard au riche plus que au pauvre, » et lui fut amené ung qu'on appe- » loit *Estienne Boyleaue*, auquel il » donna l'office de prévost de Paris, » lequel depuis fit merveilles de soy » maintenir audit office. Tellement » que désormais n'y avoit larron, » meurtrier, ni autre malfaicteur qui » osast demeurer à Paris, que tantost » qu'il en avoit connoissance qui ne » fust pendu ou puni à rigueur de » justice, selon la qualité du mal- » faict, et n'y avoit faveur de paren- » té, ni d'amys, ni d'or, ni d'argent » qui l'en eust pu garentir, et grande- » ment fist bonne justice. » En ef- fet, le prévôt Étienne Boyleau exerça une justice si sévère « qu'il fist pen- » dre un sien filleul, parce que la » mère lui dit qu'il ne se pouvoit te- « nir de rober. Item un sien com- » père, qui avoit nié une somme » d'argent que son hoste lui avoit » baillé à garder. » C'est à ce ma- gistrat, digne des plus grands éloges, qu'on doit l'établissement de la po- lice de Paris. Il se montra aussi intè- gre et actif que zélé pour le bien pu- blic; il rétablit la discipline dans le commerce et dans les arts et métiers, dans la perception des droits royaux, qui étaient alors de sa compétence, et fixa celle des justices seigneuriales enclavées dans sa prévôté; il modéra et fixa les impôts qui se levaient arbi- trairement, sous les prévôts-fermiers, sur le commerce et les marchan- dises; il rangea tous les marchands et tous les artisans en différents corps et communautés, sous le titre de con- fréries; ce fut lui qui donna à ces corporations les premiers statuts pour leur discipline, et des réglements pour rétablir la bonne foi dans le commerce et le favoriser. Ces ordonnances, dont on peut voir l'extrait dans le *Traité de police* de Lamarre, montrent quelle était la droiture de ses inten- tions et la grande étendue de son au- torité. Elles sont écrites sur des peaux entières, cousues et roulées comme il se pratiquait dans ce temps-là. Un de ses successeurs les fit copier en ca- hiers et relier ensemble, vers l'an 1300; ces sages et simples statuts ont été suivis ou perfectionnés, et sont la respectable base de cette législation municipale de la capitale de la France. Ce recueil curieux, qu'on nomme vul- gairement *le Livre des métiers*, ou *le Livre des établissements des mé- tiers de Paris*, a été ainsi appelé, parce que la première partie, étant plus étendue, contient les statuts des arts et métiers. Il n'a pas été imprimé; l'original a péri dans l'incendie de la chambre des comptes en 1737; mais il en existe encore quelques copies: on en avait à la Sorbonne un exemplaire qui était du temps même de Boyleau. Cet exemplaire est passé à la Bibliothèque impériale. Étienne Boyleau suivit S. Louis en Égypte; il tenait un rang si éminent dans l'armée chrétienne, qu'ayant été pris au siége de Damiette, les infidèles exigèrent de lui, pour sa rançon, deux cents livres d'or, somme con-

sidérable pour ce temps-là. Ce magistrat mourut en 1269. B. M—E.

BOYM (Michel), jésuite polonais, fut envoyé comme missionnaire aux Indes et à la Chine en 1643, revint à Lisbonne en 1652, et repartit en 1656 pour la Chine, où il mourut en 1659. Il a publié, sous le titre de *Flora sinensis* (Vienne, M. Rictius, 1656, in-fol.), un petit écrit de soixante-quinze pages, dans lequel il fait connaître une vingtaine de plantes intéressantes de la Chine, et quelques animaux singuliers, parmi lesquels on est fâché de trouver au premier rang le *Foung-Hoang*, ou Phénix chinois. Les vingt-trois figures qui accompagnent ces descriptions sont imparfaites, mais les noms chinois que l'auteur y a joints, quoique défigurés par les graveurs, sont encore très reconnaissables et fort exacts. Cet ouvrage, dont l'original a toujours été si rare, qu'en 1730, Bayer le croyait encore resté manuscrit, a été traduit en français, et imprimé dans la collection de Thévenot, ainsi qu'une courte relation de la Chine, que le père Boym avait faite, en 1652, à l'église de Smyrne, et qui avait déjà été imprimée en 1654, in-8°. On trouve d'autres opuscules du père Boym, dans la *China illustrata* de Kircher, et dans la *Geographia reformata* de Riccioli; mais ce sont là de faibles titres de gloire, en comparaison de sa traduction des quatre livres de *wang-cho-ho*, sur la connaissance du pouls, des *Signes des maladies par les couleurs de la langue*, et de l'*Exposition des Médicaments simples*, faite d'après les auteurs chinois, et contenant deux cent quatre-vingt-neuf articles. Tous ces ouvrages, et quelques autres fragments que le père Couplet avait fait passer à Batavia, en 1658, pour être transportés en Europe, furent, par suite des mécontentements de la compagnie hollandaise à l'égard des jésuites de la Chine, privés du nom de leur auteur, et publiés à Francfort, 1682, in-4°., par André Cleyer de Cassel, premier médecin de la compagnie des Indes, sous le titre de *Specimen medicinæ Sinicæ*. L'éditeur plagiaire y joignit quelques morceaux également traduits du chinois, et provenant par le même jésuite, mais qui n'avaient été envoyés de Canton qu'en 1669 et 1670. On trouve dans le même volume cent quarante-trois figures gravées en bois, et trente planches en taille-douce, mais qui toutes donneraient une idée fort peu avantageuse des connaissances des Chinois en anatomie, si l'on ne savait que les ouvrages originaux en contiennent souvent de beaucoup meilleures. Cleyer avait publié à part, deux ans auparavant, quelques-uns de ces traités, l'un sous ce titre : *Herbarium parvum sinicis vocabulis indici insertis constans*; l'autre intitulé : *Clavis medica ad Chinarum doctrinam de pulsibus*, Francfort, 1680, in-4°. Il paraît que ce n'est qu'un extrait du précédent. — Boym (Benoît.....), autre jésuite polonais, né à Lemberg, en 1629, mort à Wilna, en 1670, a composé, en polonais et en latin, quelques livres ascétiques : il avait traduit du français une *Théologie chrétienne*, qui n'a pas été imprimée. A. R—T.

BOYSE, BOYS ou BOIS (Jean), théologien anglais, né en 1560, à Nettlestead, dans le comté de Suffolk, reçut sa première éducation de son père, recteur de la paroisse de West-Stowe. A cinq ans, il lisait la Bible en hébreu. Admis dans l'université de Cambridge, il s'y distingua par ses progrès dans la langue grecque. Il succéda en 1596, dans la cure de Bosworth, à un ecclésiastique dont

il avait épousé la fille; mais sa femme, très jeune alors, manquant d'économie, et Boyse, absorbé par ses études, songeant peu à ses affaires, il se trouva bientôt accablé de dettes, et réduit à vendre ses livres. Lorsque Jacques Ier. conçut le projet de faire traduire la Bible, Boyse fut choisi pour coopérer à ce travail, et fut ensuite un des six théologiens nommés pour la revision de toute la traduction. Les livres apocryphes lui échurent en partage. Il aida sir Henri Saville dans la publication des OEuvres de S. Chrysostôme, dont il lut tous les ouvrages sur les manuscrits. En 1615, il eut une prébende dans l'église d'Ely. Il mourut en 1643, âgé de quatre-vingt-quatre ans, laissant un grand nombre de manuscrits qui n'ont pas vu le jour. On ne connaît guère de lui qu'une *Défense de la Vulgate*, publiée après sa mort sous ce titre: *Veteris interpretis cum Beza aliisque recentioribus collatio in IV Evangeliis et Actis Apostolorum*, Londres, 1655, in 8°. C'est un ouvrage exact, fait sur un ton modéré, et qui annonce une profonde connaissance de la critique sacrée. Le reproche qu'il fait à Érasme et à Bèze de s'être trop écartés de la Vulgate, et la préférence qu'il lui donna sur toutes les autres versions, lui ont attiré les réprimandes de Leclerc. Cet homme, doux, modeste, plein de candeur, avait fait une étude particulière des grammairiens latins, grecs, hébreux, syriens. Sa première vocation avait été pour la médecine; mais, s'étant aperçu qu'il s'imaginait avoir toutes les maladies dont il trouvait la description dans les livres de cette science, il eut le bon esprit de les quitter pour n'y plus revenir. Extrêmement studieux, on rapporte qu'il avait su se soustraire aux tristes effets de la vie sédentaire, par l'observation de trois règles qu'il tenait du docteur Whitaker; 1°. d'écrire toujours debout; 2°. de ne travailler jamais vis-à-vis d'une fenêtre; 3°. de ne se mettre jamais au lit ayant les pieds froids. —Il ne faut pas le confondre avec un autre Jean Boys, docteur en théologie et doyen de Canterbury, né à Eithon, dans le comté de Kent, et mort en 1628, qui a publié une *Exposition sur les Psaumes*, en anglais, Londres, 1628, in-fol., et quelques autres ouvrages. X—s.

BOYSE (Samuel), fils de Joseph Boyse, théologien non conformiste, naquit en 1708, et fut élevé dans une école de Dublin, d'où il passa à l'université de Glascow. Il épousa, à l'âge de vingt ans, une fille, comme lui, sans principes et sans mœurs; et, après avoir entièrement ruiné son père par ses extravagances, il vint à Edimbourg, où ses talents littéraires lui firent des amis et des protecteurs. Il publia, en 1731, un volume de ses poésies, suivies du *Tableau de Cébès* et d'une lettre sur la liberté. Malgré son inconduite et la bassesse de ses manières, plusieurs personnes considérables, particulièrement la duchesse de Gordon, cherchèrent à lui être utiles, mais son insouciance rendit vains tous leurs efforts. Tombé dans l'indigence, accablé de dettes et de mépris, il quitta Edimbourg, regrette seulement de ses créanciers, et vint à Londres, où il subsista du produit de ses écrits et des secours de la pitié; mais sa personne et sa conversation n'étaient pas faites pour prévenir en sa faveur. On le voit, en 1740, réduit à la dernière extrémité de la misère humaine, ne pouvant sortir de son galetas, faute d'habits et de linge, sans draps dans son lit, enveloppé seulement dans sa couverture,

où il avait pratiqué un trou pour y passer le bras. C'est dans cet état que, plaçant le papier sur son genou, il écrivait du mieux qu'il pouvait de misérables vers, qu'il vendait aux éditeurs des journaux pour avoir du pain. En 1745, étant à Reading, il fut chargé, conjointement avec Henri, de la compilation d'un ouvrage intitulé : *Revue historique des événements de l'Europe, depuis le commencement de la guerre avec l'Espagne en 1739, jusqu'à l'insurrection d'Ecosse en 1745*, etc.; *suivie de l'Histoire impartiale de la dernière rebellion*, 1747, 2 vol. in-8°. Il traduisit ensuite le traité de Fénelon *sur l'existence de Dieu*. On remarqua vers ce temps un changement heureux dans son caractère et dans sa conduite; mais sa santé déclinait visiblement. Il mourut peu de temps après, en mai 1749, et fut enterré aux frais de sa paroisse. Au génie poétique, il joignait quelque talent pour la peinture et pour la musique, et il était bien versé dans la science du blason. Deux volumes de ses poésies ont été publiés en 1752, in-8°.; beaucoup d'autres, dont on pourrait former quatre volumes, ont été imprimées dans des ouvrages périodiques et d'autres recueils anglais. Son meilleur ouvrage est un poëme intitulé *la Divinité*, réimprimé pour la troisième fois en 1752, in-8°., et que Fielding et Hervey ont cité avec beaucoup d'éloge. X—s.

BOYSEAU (Pierre de), marquis de Châteaufort, général espagnol, naquit à St.-Gérard, à trois lieues de Namur, en 1659. Sa famille ne le destinait point à la profession des armes, mais un penchant irrésistible l'y entraîna; il fit son début comme cadet-volontaire dans un régiment de dragons au service d'Espagne, en 1685 : il se distingua aux journées de Fleurus et de Steinkerk, en 1690 et 1692. A peine rétabli d'une blessure qu'il avait reçue à la bataille de Nerwinde, en 1693, il se jeta dans Charleroy, qui se trouvait assiégé par l'armée française. Bientôt la place fut aux abois. Il s'agissait d'informer l'électeur de Bavière de cette position; il fallait, pour arriver au quartier-général de l'électeur, traverser le camp ennemi : Boyseau s'en charge, et, suivi seulement de deux de ses camarades, il sort de la ville vers le milieu de la nuit, franchit les postes français, trouve sur son passage deux officiers supérieurs de cavalerie, les fait prisonniers, et les conduit au camp de l'électeur. Après avoir rempli sa mission, Boyseau reprend le chemin de la forteresse, en bravant les mêmes dangers; il est rencontré par une patrouille, l'action s'engage, un de ses compagnons est tué, l'autre est forcé de rendre les armes, lui-même est blessé; mais, redoublant de courage et d'audace, il parvient à se faire jour, et rentre dans Charleroy pour y ranimer l'espoir et l'énergie des assiégés. Boyseau n'était encore que capitaine en second; cette action lui valut une compagnie de cavalerie. Lors de la guerre de la succession, en 1701, il se rangea sous les drapeaux de Philippe V. La campagne de 1703 lui fournit plusieurs occasions de se signaler; à l'affaire d'Eckeren, il obtint, sur le champ de bataille même, le grade de lieutenant-colonel. Les campagnes de 1704 et de 1705 ne furent pas moins honorables pour Boyseau, et un régiment devint la récompense de ses nombreux services. Il commandait l'arrière-garde à la bataille de Ramillies, en 1706, et l'électeur de Bavière lui dut la conservation de ses équipages et de la majeure partie de son artillerie.

Il ne fut pas moins utile à Oudenarde, en 1708, et à Malplaquet, en 1709. En 1710, il passa à l'armée d'Espagne; il se trouva aux combats d'Almenara et de Lenyalva, et à la sanglante bataille de Sarragosse, où il eut un cheval tué sous lui, en cherchant à couvrir l'infanterie qui se retirait en désordre sur Tudela. En 1713, le duc de Berwick, sous les ordres duquel il servait, lui confia le commandement général des dragons. Boyseau fit au siége de Barcelone des prodiges de valeur: à la tête de huit cents dragons, il emporta le fort de la mer et celui du midi, et contribua, plus que personne, à la capitulation de cette place, qui fut signée, après un assaut général, le 12 septembre 1714. Nommé maréchal-des-camps, il continua de commander la cavalerie, et eut une grande part aux succès du chevalier d'Asfeld, dans l'expédition de Majorque, en 1715. La campagne de Sicile (1717) le mit à même de prouver un désintéressement égal à son courage: les troupes manquaient de tout, et leur subsistance n'était même pas assurée; il vendit ses équipages pour subvenir aux besoins du soldat. Boyseau fut chargé ensuite de l'expédition d'Afrique, sous les ordres du marquis de Lède; à son retour, le roi le nomma gouverneur de Jaca, et lui conféra, en 1728, le titre de marquis de Châteaufort. En 1732, on lui dut la prise d'Oran, en Afrique; et, en 1734, le gain de la bataille de Bitonto, dans le royaume de Naples. Ces nouveaux succès lui méritèrent de nouvelles récompenses, et il fut nommé capitaine-général de la Vieille-Castille. Le marquis de Châteaufort mourut à Zamora (royaume de Léon), le 26 juillet 1741, dans la 80e. année de son âge. Peu d'hommes de guerre s'étaient trouvés à un plus grand nombre de batailles, de siéges et de combats, et y avaient été plus maltraités: il était couvert de blessures, et avait eu onze chevaux tués sous lui. ST—T.

BOYSEN (PIERRE-ADOLPHE), théologien luthérien, né le 15 novembre 1690, à Aschersleben, étudia le droit et la théologie à Wittenberg et à Halle, occupa plusieurs places ecclésiastiques à Halberstadt, et y mourut le 12 janvier 1743, après avoir écrit plusieurs ouvrages d'histoire, de philologie et de théologie, dont les principaux sont: I. *Disputatio de Asiarchis ad act. cap. XIX*, 31; II. *Programmata duo de Herode scripturæ interprete*; III. *Diss. de legione fulminatrice*; IV. *Dissert. de codice græco, et consilio quo usus est M. Lutherus in interpretatione Germanica N. T.*; V. *Phædri fabul. Æsopicar., libri IV, notis illustrati*; VI. *Historia Mich. Serveti*; VII. *De viris eruditis qui serò ad litteras admissi magnos in studiis fecerunt progressus*, Vittemberg, 1711, in-4°., etc. — BOYSEN (Frédéric-Eberhard), fils du précédent, né à Halberstadt le 7 avril 1720, mort le 4 juin 1800, suivit avec distinction la même carrière que son père. On a de lui: I. une bonne *Version du Koran*, accompagnée de notes, Halle, 1773, grand in-8°.; 2e. édition, ibid., 1775, in-8°. Cette traduction allemande, faite immédiatement sur le texte arabe, est bien écrite, et donne une idée juste du système religieux des musulmans; mais, n'étant pas divisée en versets, elle est peu commode pour ceux qui étudient l'arabe. II. *Monumenta inedita rerum germanicarum, præcipuè Magdeburgicarum et Halberstadiensium*, t. I, Leipzig et Quedlinbourg, 1761, in-4°.; III. *Lettres théologiques*, en allemand, 2 vol., Quedlinbourg,

1765-66, in-8°.; IV. *Magasin historique universel*, six parties, Halle, 1767-70, in-8°.; V. *Histoire universelle; Histoire ancienne*, 10 vol., Halle, 1767-72, in-8°. C'est un bon extrait de la grande *Histoire universelle* publiée en Angleterre. VI. *Lettres à Gleim*, Francfort, 1772, in-8°.; VII. sa propre vie, première et seconde parties, Quedlinb., 1795. Cet ouvrage est incomplet. Boysen a publié, sous le nom de Jean-Samuel Kuhn, 1°. *De voce μυστηριων*, Quedlinbourg, 1771, in-4°.; 2°. *Ad Celsi Σκωλήκων ἐλπίδα commentatiuncula*, Halle, 1775, in-4°., etc. G—T.

BOYSSAT. *Voy.* BOISSAT.

BOYSSIÈRES (JEAN DE), écuyer, né à Montferrand en Auvergne, au mois de février 1555, renonça à l'étude des lois pour suivre son goût pour la poésie. Il s'en repentit par la suite; mais trop tard. On a de lui un grand nombre d'élégies, de sonnets, de discours, qu'il publia sous le titre de *Premières, secondes et troisièmes œuvres*. Les premières OEuvres parurent à Paris, 1578, in-12; les secondes en 1578, in-4°., et les troisièmes en 1579, à Lyon, in-4°.; presque toutes les pièces contenues dans ces trois volumes roulent sur des sujets amoureux; elles furent l'objet des louanges de tous les poètes ses contemporains; mais elles n'en sont pas moins oubliées aujourd'hui. Boyssières eut la témérité d'entreprendre une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse; il en fit imprimer les trois premiers chants sous le titre de *la Croisade*, Paris, 1583, in-12. Il n'avait rien moins que le génie nécessaire pour se tirer d'une pareille entreprise: aussi s'en tint-il à cet essai. Duverdier lui attribue encore des *OEuvres spirituelles*, partie en vers, partie en prose, Lyon, sans date, in-16. On ne sait pas au juste le temps où il mourut. W—S.

BOYVE (JONAS), ministre et pasteur de l'église des Fontaines, dans la principauté de Neuchâtel, mort en 1739, âgé de quatre-vingt-cinq ans, s'est beaucoup appliqué à éclaircir l'histoire de sa patrie, et a laissé sur cette matière plusieurs ouvrages que l'on conserve manuscrits dans quelques bibliothèques de la Suisse. Les principaux sont: I. *Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin*, depuis les Romains jusqu'à nos jours, 3 vol. in-fol. Cette histoire va jusqu'à l'an 1722, et renferme des détails intéressants. II. *Dictionnaire historique, étymologique et critique*, renfermant l'explication des termes surannés qui se trouvent dans les anciennes chroniques, les monnaies, poids et mesures de la Suisse, etc., in-4°.; III. *Dictionnaire des antiquités suisses;* IV. *Dictionnaire monétaire*, augmenté par son petit-fils Jérôme-Emanuel Boyve, chancelier de Neuchâtel, qui en a donné un extrait dans ses *Recherches sur l'indigenat helvétique*, Neuchâtel, 1778, in-8°. C. M. P.

BOYVE (JEAN-FRANÇOIS), petit-fils du précédent, était avocat et maire de Bevaix, et s'est occupé des mêmes recherches que son aïeul. Il a publié: I. *Définitions et explications des termes du droit, consacrés à la pratique du pays de Vaud*, Berne, 1750, in-12; Lausanne, 1766, in-12: ce n'est que l'abrégé d'un travail beaucoup plus étendu qu'il a laissé manuscrit. II. *Remarques sur les lois et statuts du pays de Vaud*, Neuchâtel, 1756, 2 vol. in-4°., ouvrage estimé, fruit de trente ans de travail, à la tête duquel on trouve une *Histoire du droit civil et féodal du pays de Vaud*, morceau curieux, et qu'on eût désiré voir im-

primé à part; III. *Examen d'un candidat pour la charge de justicier.... de Neuchâtel et Valangin*, Neuchâtel, 1757, in-8°. L'auteur y avait fait une seconde partie qui est restée inédite, ainsi que son *Institution au droit coutumier statutaire et public de Neuchâtel*, 2 vol. in-fol.; ses *Institutions de Justinien conférées avec les lois et statuts du pays de Vaud*, 3 vol. in-fol.; et son *Système complet du droit féodal et régulier*, in-fol. Le changement dans l'esprit général de la législation a rendu inutile ce dernier ouvrage. C. M. P.

BOYVIN (Jean), avocat-général, conseiller et enfin président au parlement de Dôle, né en cette ville vers 1580. Les Français, sous le commandement du prince de Condé, étant entrés, en mai 1636, dans la Franche-Comté, alors sous la domination de la maison d'Autriche, vinrent mettre le siége devant Dôle; J. Boyvin eut la plus grande part à la défense de la ville. On sait qu'elle résista à tous les efforts des Français, et, qu'après un siége de trois mois, ils furent obligés de se retirer avec une perte de cinq mille soldats et de six cents officiers. Boyvin, à la prière de quelques uns de ses amis, écrivit l'histoire de ce siége mémorable. Son ouvrage est intitulé: *le Siége de la ville de Dôle, capitale de la Franche-Comté de Bourgogne, et son heureuse délivrance*, Dôle, 1637, in-4°; seconde édition, Anvers, 1638, in-4°. L'édition de Dôle est moins belle que celle d'Anvers; elle est cependant plus estimée, parce qu'on trouve à la suite quelques pièces (*Voy.* Petrey) qui n'ont point été réimprimées dans l'édition d'Anvers. Cet ouvrage est mal écrit, mais intéressant. J. Boyvin était savant dans les langues et dans les mathématiques; il a laissé plusieurs ouvrages de géométrie qui n'ont point été imprimés; des *Notes sur la coutume de Franche-Comté*, fort estimées des jurisconsultes de cette province; *la Description des arcs de triomphes, des emblémes et diverses réjouissances que firent les Dôlois à l'arrivée de la sainte hostie de Faverney à Dôle*, in-fol., manuscrit. Voltaire, dans ses *Mélanges*, rapporte les deux vers suivants, que Boyvin avait faits à l'occasion du miracle de l'hostie, arrivé à Faverney en 1608:

Impie, quid dubitas hominemque Deumque fateri?
Se probat esse hominem sanguine, et igne Deum.

Boyvin est encore auteur d'un *Traité des monnoies et des devoirs et offices du général des monnoies*, qu'il avait composé, dit-on, pour l'instruction de Claude-Etienne Boyvin, son fils, général des monnaies du comté de Bourgogne. On attribue à Claude-Étienne Boyvin une brochure ayant pour titre: *le Bon Bourguignon, en réponse à un livre injurieux à l'auguste maison d'Autriche et à la Franche-Comté*, intitulé: *Bellum Sequanicum secundum*, composé par le sieur Jean Morelet de Dijon, Wergulstadt, 1672, in-12. L'ouvrage de Morelet était relatif à la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV. Jean Boyvin était mort, généralement regretté, à Dôle, dès le 13 septembre 1650. W—s.

BOYVIN (François de). *Voyez* Boivin.

BOZE (Claude Gros de), naquit à Lyon le 28 janvier 1680. Ce fut d'un oncle maternel qui lui laissa tout son bien, et sa charge de trésorier de France au bureau de la généralité de Lyon, qu'il prit le nom de *de Boze*. A la fin de ses études, au collége de la Trinité, il soutint, en 1695, des thèses générales de philosophie. Il fit son droit à Paris, et y fut reçu avocat

en 1698. L'année suivante, il fit à Lyon l'oraison doctorale le jour de la St.-Thomas. Revenu à Paris, il se lia avec Vaillant, Oudinet, le P. Hardouin, et ces liaisons le déterminèrent à se livrer à l'étude de l'antiquité. Le 17 février 1705, il fut nommé élève de l'académie des inscriptions, en fut fait pensionnaire, et, malgré sa jeunesse, élu secrétaire perpétuel, à la place de l'abbé Tallemant, le 24 juin 1706. En 1715, il refusa la place de sous-précepteur du roi, et il remplaça Fénélon à l'académie française. En 1718, il fut un des commissaires pour l'inventaire et le récollement de la bibliothèque du roi. En 1719, on le nomma garde des médailles et des antiques. La même année, il reçut et harangua, à la tête de l'académie, Louis XV, qui voulut assister à une de ses séances, le 24 juillet. C'est la seule fois qu'un roi de France ait visité l'académie des inscriptions. Son cabinet particulier, dont il se défit alors, était un des plus beaux qu'on eut vus depuis long-temps; il fait époque dans la numismatique, parce que c'est le premier où l'on ait fait une classe à part des *rois grecs*, et une autre des *médailles des villes*. Auparavant, ces deux suites, toujours très incomplètes, se plaçaient comme des hors-d'œuvres. En 1738, la cour le chargea du dépôt des présents que le roi fait aux ministres étrangers et aux personnes de distinction; en 1742, il se démit de sa place de secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions. En 1745, il eut par *interim*, et pendant la maladie de Maboul, l'inspection de la librairie. Il mourut le 10 septembre 1753, dans sa 74e. année. Ce fut de Boze qui rédigea et publia les quinze premiers volumes des *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*; les deux premiers parurent en 1717; l'*Histoire* de cette académie et les *Eloges* insérés dans les douze premiers volumes ont été publiés en 1740, 3 vol. in-12. L'abbé Goujet aida dans ce dernier travail de Boze, qui est auteur de tous les éloges qu'on y trouve, à la réserve des six premiers. Ces éloges sont écrits avec élégance et sans emphase; et à la suite de chacun (dans l'édition in-12), on trouve le catalogue des ouvrages de chaque auteur. De Boze a enrichi les Mémoires de l'académie de plusieurs dissertations curieuses, parmi lesquelles on en distingue une *sur les rois du Bosphore cimmérien*, et son *Histoire de l'empereur Tetricus, éclaircie par les médailles*. On a en outre de lui : I. *Explication d'une inscription antique trouvée à Lyon, où sont décrites les particularités des sacrifices que les anciens appelaient Taurobole*, 1705, in-8°.; II. *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis-le-Grand*, nouvelle édition, 1723, in-fol. La première édition, qui avait paru en 1702, est l'ouvrage de Charpentier, Tallemant, J. Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, Pavillon et J. P. Bignon; cette première édition n'allait pas au-delà de 1700; dans la seconde, de Boze a continué l'histoire métallique, et revu les types et les légendes dont les circonstances exigeaient le changement. III. *Traité historique du Jubilé des juifs*, 1702, in-12, avec avertissement et table des matières, ouvrage rare, qu'on peut regarder comme un commentaire du 25e. chap. du *Lévitique*; IV. *Démétrius Soter*, ou le *Rétablissement de la famille royale sur le trône de Syrie*, 1745, in-12. « C'est, dit » l'abbé Goujet, une allégorie en fa» veur du prétendant à la couronne » d'Angleterre : elle est au moins en » partie de M. de Boze. » V. *Disser-*

tation sur le Janus des anciens et sur la déesse Santé, 1705, deux brochures, in-12; VI. *le Livre Jaune, contenant quelques conversations sur les logomachies ou disputes de mots*, 1748, in-8°., tiré à peu d'exemplaires; cet ouvrage est aussi attribué à G. A. Bazin. VI. Catalogue de sa bibliothèque, 1745, in-fol., ouvrage recherché et curieux, dont il n'a été tiré que peu d'exemplaires, quelques-uns disent vingt-cinq. Après sa mort, et pour la vente de sa bibliothèque, on fit un autre catalogue, 1753, in-8°. De Boze a travaillé au *Journal des Savants*; ce fut sous sa direction et celle de Bignon qu'on exécuta le *Sacre de Louis XV*, rédigé par Danchet, in-fol., avec un grand nombre d'estampes. De Boze a aussi travaillé à l'*Histoire métallique de Louis XV*. Il avait rédigé le catalogue de toutes les médailles du cabinet du roi, ouvrage très important, et qu'il avait entièrement achevé. Il a laissé imparfait: 1°. un *Traité des monnoies des prélats et des barons*; 2°. une *Histoire des rois de Cappadoce*; 3°. une *Vie d'Hadrien par les médailles*. L'abbé Barthélemi, dans ses Mémoires sur sa vie, donne de curieux détails sur la manière d'être de de Boze. A. B—T.

BOZIO (Thomas), prêtre de l'Oratoire de la congrégation de Saint-Philippe de Néri, natif d'Eugubio, mort à Rome en 1610, est auteur des ouvrages suivants: I. *De imperio virtutis: De robore bellico*, Rome, 1593, in-4°., rare; Cologne, 1594, 1601, in-8°. Ces deux ouvrages, qui sont ordinairement réunis, ont pour objet de réfuter Machiavel. II. *De signis ecclesiæ Dei, libri XXIV*, Rome, 1591, 2 vol. in-fol.; Cologne, 1592, in-8°.; Rome, 1596, in-4°.; Cologne, 1598, in-8°.; III. *De ruinis gentium et regnorum; De antiquo et novo Italiæ statu*, Rome, 1594; Cologne, 1595, in-8°.; cet ouvrage est encore contre Machiavel. IV. *Annales antiquitatum*; ces annales devaient avoir dix volumes qui étaient prêts à paraître; mais la mort, qui surprit l'auteur dans un âge peu avancé, ne lui permit d'en terminer que deux. V. *De jure divino*, Rome, 1600, in-4°. — Son frère, François Bozio, de la même congrégation, est auteur d'un ouvrage intitulé: *De temporali ecclesiæ monarchiâ*, Cologne, 1602, in-4°.; cet ouvrage, où les doctrines ultramontaines sont portées aux derniers excès, fut réfuté par Guillaume Barclay. T—D.

BRA (Henri de), né à Dockom dans la Frise, en 1555, reçu docteur à Bâle, pratiqua son art avec quelque succès dans les villes de Dockom, de Kempen, de Zutphen. Il ne doit d'être inscrit dans ce dictionnaire qu'à l'obligation que nous nous sommes imposée d'y inscrire tous ceux qui ont écrit sur les maladies épidémiques de l'Europe. On a en effet de Bra: *De novo quodam morbi genere, Frisiis et Westphalis peculiari, observatio, una cum Johannis Heurnii ad eam responsione*, dans le livre XIX des *Observations médicales de Pierre Forest*, Leyde, 1595, in-8°.; Francfort, 1619, in-fol.; et il a laissé manuscrit: *Descriptio febris popularis quæ annis 1581 et 1582, in Frisiâ aliquot millia hominum assumpsit*. Outre cela, Bra a écrit un assez grand nombre de petits recueils sur les médicaments convenables dans quelques maladies, véritables compilations peu dignes d'attention; I. *Medicamentorum simplicium et facile parabilium, ad calculum, enumeratio, et quomodo iis*

utendum sit, brevis institutio, Franeker, 1589, 1591, in-16; II. idem, *ad icterum et hydropem*, Leyde, 1590, 1597, 1599, in-16; III. idem, *adversùs Epilepsiam*, Arnheim, 1603, 1605, in-16; IV. idem, *pestilentiæ veneno adversantium*, Franeker, 1605, in-16; Leuvarde, 1616, in-16. Celui-ci est de Sueberger. Bra n'a fait que le corriger. V. *De curandis venenis per medicamenta simplicia et facile parabilia, libri duo*, Franeker, 1603, in-8°.; Leuvarde, 1616, in-16. C. et A.

BRABANT (Henri le Guerroyeur, Ier. duc de). Cette province des Pays-Bas, d'abord soumise par Clovis, fit partie successivement de l'ancien royaume d'Austrasie et de Lorraine, et de l'empire de Charlemagne. Elle devint le partage, en 1004, de Gerberge, fille de Charles de France, duc de Lorraine, mariée à Lambert Ier., comte de Mons et de Louvain, lequel doit être considéré comme la tige des souverains héréditaires du Brabant; mais Henri-le-Guerroyeur, fils de Godefroi-le-Courageux, est le premier qui ait pris le titre de duc. Dès l'année 1172, son père l'avait associé au gouvernement, sous le titre de comte de Louvain. Ce fut en cette qualité que Henri accompagna le roi de France, Louis-le-Jeune, au tombeau de S. Thomas de Cantorbéry. En 1183, il partit pour la Terre-Sainte avec une troupe d'élite, voulant accomplir le vœu qu'avait fait son père de seconder les princes chrétiens pour la défense de Jérusalem. Henri joignit ses troupes à celles de Gui de Lusignan, et de Raymond, comte de Tripoli; mais il ne nous reste aucun détail sur son voyage, et l'on ignore même la date précise de son retour. Il est constant toutefois qu'il revint du vivant de son père, qui, vieux et infirme, lui remit les rênes du gouvernement; mais il ne lui succéda qu'en 1190. Ce fut en vain qu'il fit valoir ses droits à la succession du duché de Flandre : Baudouin, son compétiteur, soutenu par une confédération de seigneurs puissants, l'emporta sur lui. Le duc de Brabant entreprit, en 1197, un second voyage en Palestine avec Henri-le-Jeune, duc de Saxe, et il fit éclater sa valeur à la prise de la ville de Joppé. Il se déclara, à son retour, pour Othon de Brunswick qui disputait l'empire au duc de Souabe, et tourna ensuite ses armes contre les comtes de Gueldre et de Hollande, qu'il fit prisonniers dans une bataille : il mit fin aux hostilités par une double pacification avantageuse à sa politique. Henri fit ensuite la guerre à l'évêque de Liége, dont il prit et pilla la capitale. L'évêque, aidé du comte de Loss, lui livra bataille après l'avoir excommunié, et remporta une victoire complète; le duc de Brabant fit alors sa paix, et reçut l'absolution. En 1214, il donna sa fille en mariage à l'empereur Othon, se ligua avec ce prince contre Philippe Auguste, combattit à la bataille de Bouvines (le 23 juillet 1214), et, voyant la défaite de l'armée impériale, prit la fuite avec l'empereur, son gendre, dont il abandonna ensuite la cause pour se jeter dans le parti de Frédéric II, auquel il donna son fils en otage. Le duc Henri gouverna cinquante ans ses états avec plus de vigueur que de prudence, et mourut à Cologne, le 5 septembre 1235, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Mayence pour y conduire Isabelle d'Angleterre, que l'empereur Frédéric II allait épouser. Il eut toujours les armes à la main, ce qui lui valut le surnom de *Guerroyeur*. Ce prince accorda, en 1229, à la ville

de Bruxelles, divers priviléges, par une charte qui est le plus ancien monument connu de la langue flamande. B—P.

BRABANT (Henri II, duc de), surnommé le *Magnanime*, fils et successeur du précédent, fit ses premières armes du vivant de son père, en faveur du duc de Limbourg contre l'archevêque de Cologne, reçut l'hommage des comtes de Loss et de Gueldre, et remporta plusieurs avantages sur le comte de Juliers. En 1247, les électeurs, par son influence, élurent empereur Henri, landgrave de Thuringe, son gendre, qu'il fit couronner à Aix-la-Chapelle. Respecté de ses voisins par son courage, Henri mérita l'affection de ses sujets par la sagesse de son gouvernement. Se voyant attaqué d'une maladie mortelle, et voulant laisser à ses peuples un témoignage de son affection, il assembla son conseil, et, après l'avoir consulté, il supprima dans tous ses domaines la *main-morte* sous laquelle gémissaient ses sujets, et qu'il qualifia d'*exaction* et d'*extorsion*. Il leur accorda ensuite, par forme de restitution, une distribution annuelle et perpétuelle de 500 livres, somme énorme pour ce temps-là. Il réforma en même temps plusieurs abus dans l'ordre judiciaire. Ce prince, vraiment magnanime, ne survécut pas long-temps à ces actes de bienfaisance : il cessa de vivre le 1er. février 1248, à cinquante-neuf ans, après en avoir régné douze, laissant, dans tous ses états, une mémoire chérie et honorée. Son corps fut transporté et inhumé à l'abbaye de Villers, où l'on voit encore son tombeau. B—P.

BRABANT (Henri III, duc de), dit le *Débonnaire*, fils et successeur du précédent, se déclara en faveur de Guillaume, comte de Hollande, son cousin, compétiteur de l'empereur Frédéric II, et fut mis à la tête de son conseil, après avoir aidé ce prince à prendre Aix-la-Chapelle, où il le fit couronner. Ayant voulu protéger les habitants du pays de Liége contre les exactions de leur évêque, il eut plusieurs démêlés avec ce prélat, et encourut même son excommunication ; mais un traité de paix définitif mit fin à cette querelle. Ce prince, d'un caractère juste et modéré, avait concouru en 1248 à la charte donnée par son père pour l'abolition de la *main-morte* dans le Brabant, et ne pensa point à faire revivre ce droit odieux; mais comme il avait exigé arbitrairement des prestations de ses sujets, il les rétablit dans tous leurs droits primitifs, n'exigeant d'eux aucune taxe extraordinaire que dans ces trois circonstances : guerre à soutenir, mariage des princes ses enfants, ou admission de ces mêmes princes dans l'ordre de chevalerie. Le duc Henri avait formé le projet de passer dans la Terre-Sainte, mais il fut retenu par la maladie qui termina ses jours, le 28 février 1261, à Louvain. Ce prince cultivait la poésie française, et on lui attribue plusieurs chansons. Il avait épousé Alix de Bourgogne, princesse d'une grande piété, qui fut en correspondance avec S. Thomas d'Aquin, et à qui ce docteur dédia son *Traité du gouvernement du prince*. B—P.

BRABANT (Jean Ier., duc de), dit *le Victorieux*, né en 1250, et fils du précédent, lui succéda par l'effet de la prédilection d'Alix sa mère, au préjudice de Henri son frère aîné. Ils étaient l'un et l'autre sous la tutelle de cette princesse, qui, trouvant plus d'aptitude et d'intelligence dans son fils Jean, détermina son aîné à lui céder ses droits, cession qu'elle fit approuver par les états de Brabant tenus à Cortemberg en 1267. Henri, à la persuasion de sa

mère, alla se faire moine à l'abbaye de St.-Étienne à Dijon. L'année suivante, le duc Jean, qui était alors dans sa 17e. année, prit les rênes du gouvernement de son duché. En 1269, il épousa Marguerite de France, fille de S. Louis, et, joignant ensuite l'armée de Philippe-le-Hardi son beau-frère, il marcha au secours de Jeanne de Navarre, que les rois de Castille et d'Arragon voulaient dépouiller. A son retour, il fut armé chevalier à Paris par le roi de France, et rentra ensuite dans ses états. Ce prince, instruit que Marie de Brabant sa sœur, reine de France, venait d'être enfermée dans un château, et accusée d'avoir empoisonné le prince Louis son beau-fils, pour faire régner ses propres enfants, se rendit auprès d'elle, travesti en cordelier, afin de l'interroger et se convaincre lui-même de la fausseté de l'accusation. Il accourut ensuite à Paris, défier au combat singulier quiconque oserait accuser la reine. Il la fit déclarer innocente, et poursuivit avec acharnement son dénonciateur, Pierre la Brosse, qui fut pendu au gibet de Montfaucon; mais le duc de Brabant se déshonora en repaissant ses regards du spectacle de l'exécution de son ennemi. A son retour d'une expédition malheureuse faite en Arragon avec le roi de France, il fit valoir, les armes à la main, pendant plusieurs années, ses droits sur le duché de Limbourg, et en prit possession, après avoir vaincu et tué Henri, comte de Luxembourg, son compétiteur, qu'il combattit corps à corps dans une bataille décisive, à Warengin, le 5 juin 1288. Onze cents chevaliers y furent tués sur la place; et un grand nombre de barons et de chevaliers, ainsi que l'archevêque de Cologne, restèrent prisonniers des Brabançons. Cette victoire causa tant de joie au duc Jean, qu'il changea le cri de guerre de ses ancêtres, *Louvain au riche duc*, en celui-ci: *Limbourg à celui qui l'a conquis.* L'empereur Adolphe l'établit en 1292, avoué-général et juge suprême dans les provinces situées entre la mer et la Moselle. La passion de ce prince pour les tournois causa sa perte: étant aux noces du duc de Bar, avec Eléonore, fille d'Edouard, roi d'Angleterre, il joûta contre Pierre de Bar-Frémont, qui lui fit au bras une blessure dont il mourut le 14 mai 1294, à quarante-trois ans. C'était un prince magnifique, éloquent et brave. Il s'était trouvé à soixante-dix tournois fameux, tant en France qu'en Allemagne et en Angleterre. B—P.

BRABANT (Jean II, duc de), dit *le Pacifique*, fils du précédent, n'avait que treize ans, et se trouvait à Londres, à la cour de son beau-père Edouard, lorsqu'il apprit la mort de son père. Il vint se faire couronner duc de Brabant, et gouverna ses sujets avec autant de sagesse que de modération. Malgré son humeur pacifique, il ne put éviter d'avoir plusieurs démêlés avec les comtes de Hollande; mais, plus jaloux encore de rendre les Brabançons heureux par une administration paternelle, que d'étendre sa domination, il convoqua ses principaux barons et les députés des villes, et rendit l'ordonnance dite du *bien public*, portant que lui et ses successeurs maintiendraient les villes du Brabant dans leurs libertés, lois et priviléges; il établit aussi le conseil souverain du Brabant, par un diplôme connu sous le nom de *charte de Cortemberg*, et fit en outre diverses concessions aux ecclésiastiques de ses états. Tourmenté depuis long-temps par la pierre et la gravelle, il mourut le 27 oct. 1312, au château de Tervueren, d'où son

corps fut transporté à Bruxelles, et inhumé à Ste.-Gudule. B—p.

BRABANT (JEAN III, duc DE), dit *le Triomphant*, succéda à son père Jean II, à l'âge de treize ans. Des troubles s'étant élevés pendant sa minorité, Louvain et Bruxelles en profitèrent pour étendre leurs priviléges. Le nouveau duc s'attira l'indignation de Philippe de Valois, roi de France, pour avoir donné asyle à Robert d'Artois, et pour avoir refusé de livrer ce prince. Philippe lui suscita pour ennemis Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et un grand nombre de princes et de barons de la basse Allemagne. Sans être déconcerté par cette confédération puissante, le duc Jean se mit à la tête de ses troupes, marcha contre les princes ligués, établit son camp près de Tillemont, non loin des ennemis, et leur envoya son héraut d'armes, qui leur offrit la bataille pour le 3 mai. Les confédérés n'osèrent en venir à une action décisive, et le roi de France, estimant la valeur du duc de Brabant, l'attira à Compiègne, où était sa cour, et cimenta sa réconciliation en donnant en mariage au fils aîné du duc, la fille du roi de Navarre. Le même monarque interposa ensuite sa médiation pour mettre un terme aux différends qui s'étaient élevés entre le duc de Brabant et l'évêque de Liége. Cependant, Edouard III, roi d'Angleterre, parvint, avec des promesses, à détacher le duc de Brabant des intérêts de la France, et, en 1338, il vint en personne à Anvers, où le duc le reçut avec magnificence; mais comme s'il ne se fût laissé entraîner qu'à regret, il n'agit que faiblement pour Edouard, son nouvel allié. Il se réconcilia même bientôt avec Philippe de Valois, et réussit à détacher les Flamands du parti de l'Angleterre, en formant une alliance avec le comte de Flandre. L'amour qu'il portait à ses sujets lui fit confirmer, en 1350, les priviléges des Brabançons, et lui fit réclamer, auprès de l'empereur Charles IV, la fameuse bulle d'or du Brabant, en vertu de laquelle aucun de ses sujets ne pouvait être cité dans les cours de justice d'Allemagne pour aucune cause, soit civile, soit criminelle. Ce prince mourut le 5 décembre 1355, à cinquante-neuf ans, laissant dix-sept enfants naturels, dont plusieurs d'Isabeau de Vauverne, dite *Cunegonde de Valverde*, pour laquelle il eut un penchant vif et durable. Ses trois fils légitimes étant morts de son vivant, sans laisser de postérité masculine, Jeanne sa fille, qui avait épousé Venceslas de Luxembourg, frère de l'empereur Charles IV, fut inaugurée duchesse de Brabant et marquise d'Anvers en 1356. Elle fit son entrée solennelle à Louvain, avec le nouveau duc son époux; mais bientôt le comte de Flandre vint leur disputer ce riche héritage, et le Brabant devint le théâtre d'une guerre longue et sanglante entre les Flamands et les Brabançons. La cession d'Anvers au comte de Flandre mit fin aux hostilités. Les troubles qui agitaient Bruxelles furent apaisés ensuite par la prudence du duc et de la duchesse de Brabant; mais une nouvelle guerre contre le duc de Juliers s'étant allumée, on en vint à une bataille à Bastwilliers, où Venceslas fut fait prisonnier par le duc de Juliers, qui ne le relâcha qu'après lui avoir imposé de dures conditions. Venceslas mourut à Luxembourg, sans postérité masculine, et Jeanne, sa veuve, qui avait pris seule les rênes du gouvernement, le suivit de près au tombeau, en 1406, après un règne agité, et laissant ses états en héritage à sa

nièce Marguerite, comtesse de Flandre et duchesse de Bourgogne. B—p.

BRABANT (Antoine, duc de), 2e. fils de Philippe-le-Hardi, *duc de Bourgogne*, et de Marguerite de Flandre, porta d'abord le titre de comte de Rethel, et, en 1404, fut mis en possession du duché de Brabant, par le duc son père, en vertu des droits de sa mère, à qui Jeanne, duchesse de Brabant avait laissé ses états en héritage. Le Brabant passa ainsi à une branche cadette de la maison de Bourgogne. Philippe-le-Hardi, avant de quitter Bruxelles, fit reconnaître son fils par les grands et par toute la noblesse du pays. Le nouveau duc amena, en 1420, des troupes à Paris, au secours de Jean, son frère, duc de Bourgogne, contre la faction d'Orléans. Il devint duc de Luxembourg, du chef de Jeanne, sa femme, fille de Venceslas de Luxembourg. Le duc Antoine gouverna ses sujets avec modération, et fut *tué en combattant pour la France, à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415, ainsi que son frère le duc de Nevers.* — Jean IV, son fils et son successeur, n'avait que treize ans lorsqu'il fut reconnu duc de Brabant. Il épousa en 1418 la fameuse Jacqueline de Bavière, comtesse de Flandre et de Hainaut, qui l'abandonna ensuite pour le duc de Glocester. Cette union malheureuse occasionna des troubles et des déchirements en Flandre et dans le Brabant même, et des troupes étrangères firent de ces deux pays le théâtre d'une guerre opiniâtre, sous prétexte de réunir les deux époux divisés, ou de soutenir les droits de l'un au préjudice de l'autre. (*V.* Jacqueline, comtesse de Flandre et de Hainaut). Le duc Jean perdit ses états, et n'y fut rétabli que par son cousin, le duc de Bourgogne, qui marcha à son secours; mais tous ces événements eurent lieu sans qu'il y prît une part active, ce qui le fit tomber dans une sorte de mépris. Il passa néanmoins en Hollande, où il se fit inaugurer comte. En 1426, il fonda, par une bulle du pape Martin V, l'université de Louvain, à laquelle il accorda de grands priviléges : c'est tout ce qu'il a fait de mémorable. Ce prince indolent, faible et minutieusement dévot, mourut le 17 avril 1427, à vingt-quatre ans, sans laisser de postérité. Son frère, le comte de St.-Paul et de Ligni, lui succéda au duché de Brabant, sous le nom de Philippe Ier.; mais il mourut également à la fleur de son âge, en 1430, sans héritier en ligne directe. Cette mort prématurée, qui fut accompagnée de maux de nerfs et de convulsions, fit soupçonner qu'il avait été empoisonné. En lui finit la ligne des ducs de Brabant, de la branche cadette de Bourgogne. Les états de Brabant résolurent alors de se donner un chef assez puissant pour les défendre, et ils reconnurent pour souverain *Philippe-le-Bon*, duc de Bourgogne, au mépris des droits de Marguerite, comtesse douairière de Hollande. Ce fut Marie, fille de Charles-le-Téméraire et héritière de Bourgogne, qui transmit, par son mariage avec Maximilien Ier., le Brabant, ainsi que la plus riche partie de son héritage, à la maison d'Autriche, qui a conservé la Belgique jusqu'à la fin du 18e. siècle. B—p.

BRACCESCO dagli Orzi novi (Jean), natif de Brescia, prieur des chanoines réguliers de St.-Segond, vivait au milieu du 16e. siècle, et s'adonna à la philosophie hermétique. Il commenta Geber, et sa glose n'est guère plus intelligible que l'œuvre du chimiste arabe. On a de Braccesco : I. *la Espositione di Geber, filosofo, nella quale si dichiarano molti nobi-*

lissimi secreti della natura, Venise, 1544, 1551, 1562, in-8°.; II. *Legno della vita, nel quale si dichiara qual fosse la medicina per la quale li primi padri vivevano nove cento anni*, Rome, 1542, in-8°.; ces deux ouvrages ont été traduits en latin, et se trouvent dans le recueil de Gratarole, intitulé : *Vera alchemiæ doctrina*, Bâle, 1561, in-fol.; 1572, in-8°., 2 vol.; et dans le tome premier de la *Bibliothèque chimique* de Manget. On les a aussi publiés à part sous ce titre : *De alchæmiâ, dialogi duo*, Lyon, 1548, in-4°., édition plus estimée que celle de Hambourg, 1673, in-8°., avec cette épigraphe :

Ne dubites pro me pretium persolvere dignum;
Namque ad thesauros ostia pando tibi.

III. *Demogorgon*, *dialogus*, dans la collection de Gratarole. IV. Il a traduit du grec *Sermoni divotissimi del beato Efrem*, Venise, 1544 et 1545, in-8°. K.

BRACCI (l'abbé, Dominique-Augustin), membre de la société royale des antiquaires de Londres, né à Florence, le 11 octobre 1717, se livra de bonne heure à l'étude des antiquités, et cultiva pendant toute sa vie cette branche de la littérature avec une sorte de passion. Il commença en 1756 son ouvrage intitulé, *Commentaria de antiquis scalptoribus qui sua nomina inciderunt in gemmis et cameis, cum pluribus monumentis antiquitatis ineditis*. L'ouvrage était terminé et près de paraître en 1768, lorsque des circonstances malheureuses obligèrent l'auteur à quitter Rome où il l'exécutait. Les planches furent dispersées, et quelques-unes détruites ; Bracci ne parvint à réparer cette perte que quatorze ou quinze ans plus tard, par les secours de M. Ange Fabroni, et de milord Percy. Il publia, dans l'intervalle : *Dissertazione sopra un clipeo votivo spettante alla famiglia Ardaburia, trovato l'anno* 1769, *nelle vicinanze d'Orbitello*, Lucques, 1781, in-4°., avec une gravure. Cette dissertation est intéressante pour l'histoire du 5e. siècle. Le bouclier, qui date de cette époque, est lui-même très curieux; il est rond, en argent, d'un pied trois pouces cinq lignes de diamètre, et orné de figures en bas-relief, qui paraissent d'un assez bon style, eu égard au temps où elles ont été dessinées. Le premier volume du Traité des graveurs qui ont mis leur nom sur des pierres gravées et sur des camées, parut enfin à Florence, en latin et en italien, 1784, in-fol., et le second dans la même ville, en 1786. Cet ouvrage ne satisfit pas entièrement les savants : ils y trouvèrent moins de critique que d'érudition. Il est utile à cause des faits qu'il rappelle, et des monuments inédits dont il offre des gravures ; mais on doit se tenir en garde contre les décisions de l'auteur, qui sont quelquefois hasardées. Winckelman, dans sa *Description des pierres gravées du baron de Stosch*, s'était permis, en parlant de Bracci, des expressions un peu équivoques : celui-ci usa de représailles avec vivacité dans sa Dissertation sur le bouclier de la famille Ardaburia, et dans la préface de son grand ouvrage ; il qualifia Winckelman de *Filosofo di gran nome, ma non troppo esperto antiquario*, et de *testa ridicola*. Cette mésintelligence sema sa carrière de quelques épines. Il mourut dans sa patrie vers l'an 1792. E—c D—d.

BRACCIO DE MONTONE (André), célèbre général italien au 14e. siècle, naquit à Pérouse, le 1er. juillet 1368. Il était de la famille illustre des Fortebracci, qui, depuis long-temps, se maintenait à la tête du parti de la no-

blesse dans la république de Pérouse. Deux frères, ses aînés, demeurèrent chargés du soin de son patrimoine, tandis qu'il embrassa le métier des armes, et qu'il commença, dès l'âge de dix-huit ans, à servir avec quinze chevaliers, sous les ordres du comte de Montefeltro. Pendant ce temps, les nobles furent chassés de Pérouse par la faction populaire; et la famille Fortebracci, exilée, perdit encore le château de Montone, qui donnait à son chef le titre de comte. Braccio, cependant, avait passé dans la compagnie de St.-George, troupe mercenaire, formée et conduite par Albéric de Barbiano, qui servit d'école à presque tous les généraux italiens des 14e. et 15e. siècles. Il y avait déjà acquis une réputation brillante, lorsque la jalousie d'Albéric lui-même le força à s'évader de son camp. Il passa ensuite au service de divers souverains, et il développa, dans des commandements subalternes, les talents qui devaient le rendre le premier général de son siècle. Il eut surtout un art extrême pour gagner le cœur de ses soldats. Comme il ne perdait point de vue l'espérance de rentrer un jour dans sa patrie, il cherchait toutes les occasions de faire la guerre en Toscane ou dans l'état de l'Église, et il arriva ainsi à une connaissance si exacte de toutes les montagnes, de tous les défilés et des moindres vallons de ces contrées, qu'il lui était toujours facile de surprendre ses adversaires ou de leur échapper. Lorsque Ladislas, roi de Naples, commença la guerre contre le pape et les Florentins, Braccio le servit avec autant de fidélité que de succès; mais il obligeait un souverain ingrat et perfide. Pérouse ouvrit ses portes à Ladislas, sous condition que celui-ci n'y ferait point entrer Braccio de Montone, où son parti; et non seulement Ladislas accepta ces conditions, mais il chercha même à faire périr le capitaine qui l'avait trop bien servi. Braccio se mit alors au service de la république de Florence, et il arrêta, en 1409, les progrès de Ladislas en Toscane. Pendant cette guerre, il s'attacha au pape Jean XXIII, et lorsque ce pontife se rendit au concile de Constance, où il fut déposé, il chargea Braccio de défendre pour lui Bologne. Ladislas était mort, l'Église était sans chef, et Braccio, à la tête d'une armée vaillante et nombreuse qui n'était engagée à aucun souverain, crut le moment favorable pour recouvrer sur sa patrie l'influence que ses ancêtres y avaient exercée. Il rendit aux Bolonais leur liberté, moyennant une somme d'argent, et il vint, en 1416, attaquer à l'improviste le territoire de Pérouse. Il soumit tous les châteaux du voisinage; il défit le 7 juillet, à St.-Giles, l'armée de Charles Malatesti, qui, avec Ange de la Pergola et Ceccolino de Michelotti, venait pour lui faire lever le siége, et, le 19 juillet, il entra par capitulation dans sa patrie, dont il fut déclaré seigneur. Dans le gouvernement de l'état de Pérouse, Braccio de Montone ne se montra pas moins habile souverain, qu'il avait été jusqu'alors grand général. Il releva le courage et réforma les mœurs des habitants; il orna la ville d'édifices somptueux; il purifia les campagnes, et augmenta leur fertilité par des canaux d'irrigation. Cependant, il tenta aussi la conquête de Rome, et s'empara de cette ville au mois de juin 1417; mais il fut obligé de l'évacuer au mois d'août, lorsque Sforza de Cotignole y fut envoyé par la reine Jeanne. Sforza, que les mêmes talents et une fortune semblable avaient

désigné dès long-temps pour être le rival de Braccio, et qui, sous les ordres de Ladislas, l'avait déjà combattu, était alors animé contre lui d'une haine personnelle, parce que Braccio avait profité du temps où Sforza était captif pour le dépouiller d'une partie de ses fiefs. Lorsque le pape Martin V, élu par le concile de Constance, revint en Italie pour soumettre les états de l'Église qui s'étaient révoltés, il prit surtout à tâche d'humilier Braccio, qui avait élevé sa puissance sur les dépouilles du Saint-Siége. Il envoya Sforza contre lui, et la guerre entre ces deux généraux, les plus habiles et les plus vaillants de leur siècle, put être considérée comme une école de l'art militaire pour tous les Italiens. Elle dura deux campagnes, au bout desquelles, Sforza ayant été défait près de Viterbe, en 1419, Martin V accepta la médiation des Florentins, pour faire sa paix avec le seigneur de Pérouse. Elle fut conclue au mois de février 1420, à des conditions honorables pour Braccio, qui garda sous la suzeraineté de l'Église la possession de sept villes avec leur territoire. Alfonse d'Arragon ayant été adopté par Jeanne II, de Naples, qui voulait l'opposer à Louis d'Anjou, Braccio passa au service de ces deux souverains, et il fut créé, en 1421, prince de Capoue, comte de Foggia, et grand connétable du royaume de Naples. De nouveau, il fut opposé à Sforza, et il remporta sur lui de si grands avantages, que le pape et Louis d'Anjou furent obligés de renoncer à toutes leurs prétentions sur Naples, et que Sforza vint avec quelques cavaliers dans le camp de Braccio, lui demander son amitié et l'oubli de leurs anciens démêlés. Braccio reçut très bien son rival; il le réconcilia avec Jeanne II, et il le laissa chargé du commandement des troupes du royaume, tandis qu'il partit pour Aquila, dont le gouvernement lui avait été donné, avec celui des Abruzzes, par le roi et la reine. Sur ces entrefaites, Jeanne se brouilla avec Alfonse, son fils adoptif. Sforza embrassa le parti de la reine, et Braccio celui du roi; et, en 1423, ces deux généraux recommencèrent à combattre l'un contre l'autre. Cependant, Braccio ne s'éloignait point des Abruzzes; Aquila n'avait pas voulu lui ouvrir ses portes: Martin V, qui voyait Braccio étendre ses conquêtes tout autour de Rome, excitait contre lui les habitants des Abruzzes, et Braccio poussait le siége avec obstination. Sforza ayant remporté quelques avantages sur les Aragonois, fut envoyé par Jeanne au secours d'Aquila; mais, avant d'y arriver, il se noya, le 4 janvier, au passage du fleuve Pescara, et Braccio pleura la mort de son rival, comme celle du seul grand homme qui fût digne de se mesurer avec lui. Aquila se défendait toujours; au mois de juin, un nouveau *condottiere*, Jacques Caldora, fut envoyé par le pape et la reine pour en faire lever le siége. Quoique son armée fût quatre fois plus considérable que celle de Braccio, celle-ci balança long-temps la victoire, et ne fut défaite que lorsque Nicolas Piccinino, élève de Braccio, eut, par un faux mouvement, permis aux habitants d'Aquila de faire une sortie. Braccio fut blessé dans sa déroute, le 2 juin 1424, et il se laissa mourir, en rejetant tout pansement et toute nourriture. En vain ses compagnons d'armes, qui l'entouraient, le sollicitaient de se soumettre à la fortune; Braccio persista trois jours à ne pas proférer une parole, et à refuser tous les soins qui auraient pu prolonger sa vie. Il succomba enfin à l'inflamma-

tion de blessures qui n'étaient point mortelles. On avait remarqué que, dans la dernière année de sa vie, son caractère s'était altéré, comme par un enivrement de sa fortune. Auparavant doux et humain, il était devenu farouche et inexorable; il avait permis que des femmes et des enfants fussent victimes des fureurs des soldats; il avait repoussé les conseils de ses amis et de ses lieutenants; il s'était obstiné, malgré eux, dans un siége qu'ils regardaient tous comme funeste, et il avait affecté avec ceux qui devaient lui obéir une hauteur et un ton impérieux contraires aux manières engageantes qui, auparavant, lui avaient gagné tous les cœurs. Sans doute, il se laissa mourir pour ne pas rougir devant eux d'avoir méprisé leurs conseils. Sa mort causa cependant un deuil universel dans les armées d'Italie. Une moitié de ceux qui y portaient alors les armes avait été formée à son école; les autres étaient au contraire élèves de Sforza, son ancien rival. Les premiers, à quelque service qu'ils fussent engagés, laissèrent croître leur barbe et leurs cheveux, et découpèrent leurs habits en signe de deuil. Ces marques extérieures séparèrent davantage encore les deux écoles, ou factions militaires des *Bracceschi* et des *Sforzeschi*, comme ils se firent appeler. Faisant toujours la guerre pour le compte d'autrui, ils eurent constamment soin d'embrasser des partis opposés, pour avoir l'occasion de se combattre, et leur inimitié se conserva encore pendant toute une génération. Braccio avait épousé Nicole, sœur de Bérard de Varano, prince de Camerino; mais c'est sans doute d'une maîtresse, et non pas d'elle qu'il eut un fils nommé *Oddo*, qui ne conserva que le seul comté de Montone; car tous les pays que Braccio avait soumis secouèrent le joug, dès qu'ils apprirent la nouvelle de sa mort. Oddo lui-même ne lui survécut que quelques mois; il fut tué le 1.er. février 1425, dans le val de Lamone, où il servait dans l'armée des Florentins. Nicolas Piccinino et Nicolas Fortebraccio, tous deux élèves de Braccio, commandèrent ensuite l'armée que ce grand général avait formée (*Voy.* Nicolas Piccinino et Nicolas Fortebraccio). La vie de Braccio a été écrite en latin, par Jean-Antoine Campani, évêque de Téramo, l'un des érudits les plus distingués du 15.e siècle. Cet ouvrage, assez étendu, traduit en italien par Nicolas Piccini, est d'un moindre secours qu'on ne devrait s'y attendre pour l'histoire d'Italie, parce que Campani, par une affectation de belle latinité, évite de donner jamais la date d'aucun événement. On lui reproche aussi d'être trop partial pour son héros, auquel on ne peut refuser cependant la gloire d'être un des plus grands capitaines qu'ait produit l'Italie. S. S—I.

BRACCIOLINI (François), célèbre poète italien, naquit à Pistoja, d'une famille noble, le 26 novembre 1566. Il passa les premières années de sa jeunesse à Florence, et y fut reçu de l'académie florentine. Ses talents lui firent des amis. Un canonicat dans sa patrie, qui lui fut offert en 1605, décida sa vocation pour l'état ecclésiastique. Il se rendit ensuite à Rome, et s'attacha au prélat Maffeo Barberini, qui fut bientôt après cardinal. Ce cardinal, envoyé nonce en France, y conduisit Bracciolini; et, devenu pape en 1623, sous le nom d'*Urbain VIII*, le donna pour secrétaire à son frère, le cardinal Antoine Barberini. Fixé à Rome pendant tout le pontificat d'Urbain VIII, notre poète s'y fit une grande

réputation, fréquenta les académies, et y fut souvent applaudi. Il s'y serait fait aimer par son caractère, s'il n'eût eu un vice qui ternit les meilleures qualités, celui d'une sordide avarice. A la mort du pontife, il retourna dans sa patrie, et y mourut peu de temps après, le 31 août 1645. Il a laissé plusieurs poëmes, dont deux surtout ont eu un succès remarquable; l'un, dans le genre héroïque, est placé, par beaucoup de critiques, immédiatement après *la Jérusalem délivrée*; l'autre, dans le genre plaisant ou badin (*piacevole*), fut regardé dans son temps comme le meilleur, après *la Secchia rapita*. Les principaux ouvrages de Bracciolini sont : I. *La Croce racquistata, poema eroico, canti XV*, Paris, Ruelle, 1605, in-8°., augmenté et divisé en trente-cinq chants, Venise, Ciotti et Giunti, 1611, in-4°.; et, avec les allégories de l'auteur, ibid., 1614, in-12, etc. Le sujet de ce poëme est la vraie croix reprise par l'empereur Héraclius au roi de Perse, Cosroës, qui s'en était emparé cinq ans auparavant, en prenant Jérusalem. Les obstacles sont suscités par les démons, et aplanis par Ste.-Hélène, qui fait don à Héraclius d'un bouclier céleste, par les anges, par la constance de l'armée chrétienne et le courage d'Héraclius. La croix est enfin reconquise et reportée en triomphe à Jérusalem. Tiraboschi consent que ce poëme soit le premier après celui du Tasse, pourvu que ce soit à longue distance. II. *Lo Scherno degli Dei, poema eroico-giocoso, canti XIII, colla Fillide Civettina, e col Batino dell' istesso autore*, Florence, les Junte, 1618, in-4°.; Venise, 1618, in-12. Les dieux du paganisme y sont tournés en ridicule; Bracciolini ne voulut pas seulement rivaliser avec l'auteur de *la Secchia rapita*, il voulut encore paraître avant lui, afin de passer pour l'inventeur de ce genre de poëme; il publia en effet le sien près de quatre ans avant que celui du Tassoni parût (*Voy.* Tassoni); mais il fut ensuite prouvé que la composition de ce dernier datait de 1611, qu'il était fini dès 1615, et qu'en attendant qu'il fût imprimé, il en courait publiquement des copies manuscrites. La première édition du *Scherno degli Dei* était en quatorze chants; il en parut une seconde, corrigée et augmentée de six chants, à Florence, 1625, in-4°.; et une autre à Rome, 1626, in-12. Ce second poëme est placé, à l'égard de celui du Tassoni, au même rang que l'autre à l'égard de celui du Tasse; mais c'est aux mêmes conditions. III. *L'Elezione di papa Urbano VIII, poema eroico in XXIII canti*, Rome, 1628, in-4°. Un poëme en vingt-trois chants, sur l'élection d'un pape, est un peu long; il ne le parut point à ce pape, qui crut en récompenser libéralement l'auteur, en lui permettant d'ajouter à ses armoiries celles des Barberini, qui étaient des abeilles, et à son nom de famille le surnom *dalle Api*, que Bracciolini mit en effet, depuis ce temps, en tête de tous ses ouvrages. IV. *La Rocella espugnata*, ou *le Siége de la Rochelle*, poëme héroïque en vingt chants, Rome, 1630, in-12; V. *la Bulgheria convertita, poema eroico in XX canti*, Rome, 1637, in-12; VI. trois tragédies, *l'Evandro*, *l'Arpalice*, *la Pentesilea*, Rome, 1612, 1613 et 1615, in-8°.; VII. *l'Amoroso sdegno, favola pastorale*, Venise, 1597, in-12; et Milan, même année, mais corrigée par l'auteur. C'était un ouvrage de sa jeunesse, et qu'il ne voulait point faire imprimer, mais un ami prit sur son compte de le

publier, comme nous l'apprend l'imprimeur Ciotti, dans l'*Avis au lecteur* de la première édition. VIII. *Ero e Leandro, favola marittima, con gli intermedj apparenti*, Rome, 1630, in-12; *il Monserrato, dramma*, Rome, 1629, in-12. Ce titre annonce que la scène est en Espagne. La Mort y récite le prologue, et S. Jacques de Compostelle y fait un rôle sous l'habit de pélerin. On peut voir dans Mazzuchelli les titres de quelques autres ouvrages imprimés de cet écrivain fécond, et ceux de plusieurs autres, qui sont restés inédits. G—é.

BRACCIOLINI. *Voy.* POGGIO.

BRACELLI (JACQUES), né vers la fin du 14e. siècle, à Sarzane, petite ville de Toscane, alors sous la domination des Génois, préféra aux offres de Nicolas V, son compatriote, qui lui proposait l'emploi de son secrétaire, une vie tranquille et laborieuse. Son désintéressement fut récompensé par les Génois, qui le nommèrent chancelier de leur république, et le députèrent, en 1435, au pape Eugène IV, pour lui demander des secours contre Philippe Visconti, duc de Milan, dont ils avaient secoué le joug. Bracelli mourut en 1460, laissant manuscrits quelques ouvrages, dont le plus remarquable est une histoire de la guerre que les Génois avaient soutenue avec succès contre Alphonse V, roi d'Espagne: cette histoire commence à l'an 1412, et finit à 1444; de sorte que l'auteur ne parle que d'événements dont il avait été le témoin; elle fut imprimée par les soins de Masello Venia Beneventano (à Milan, vers 1477, in-8°.), sous ce titre: *De bello Hispano, libri V.* Phil. Béroalde en compare le style à celui des commentaires de César, que Bracelli avait pris pour modèle. D'autres écrivains en louent aussi le plan et la conduite. Elle fut réimprimée plusieurs fois séparément. Toutes ses œuvres ont été publiées par Augustin Justiniani, Gênes et Paris, 1520, in-4°.; réimprimées à Haguenau, 1530, in-4°.; et depuis plusieurs fois à Rome. On y trouve I. *De claris Genuensibus libellus;* II. *Descriptio Liguriæ;* III. *Epistolarum liber.* Ces trois premiers ouvrages ont été insérés dans le premier tome du *Recueil des antiquités*, de J. G. Grævius. IV. *Diploma, miræ antiquitatis tabella in agro Genuensi reperta.* Un autre de ses opuscules, intitulé: *De præcipuis Genuensis urbis familiis*, a été imprimé dans l'*Iter Italicum* de Mabillon. W—s.

BRACH (PIERRE DE), sieur de LA MOTTE-MONTUSSAN, avocat, né à Bordeaux, en 1549, sut concilier son goût pour les belles-lettres avec les devoirs de son état. Il fit imprimer ses poëmes, divisés en trois livres, à Bordeaux, en 1576, in-4°. Ce recueil contient des sonnets, des odes, des élégies, qu'il adresse à une demoiselle qu'il épousa, dit-on, dans la suite; un hymne en l'honneur de sa patrie, un poëme sur le combat de David et de Goliath, un autre sur l'amour des veuves, dont Duverdier donne un extrait assez piquant dans sa *Bibliothèque*. On a encore de lui: *Aminte*, fable boccagère, prise de l'italien de Torquato Tasso, en cinq actes, en vers, avec un prologue (c'est la première traduction française de l'*Aminte*), et *Olympe*, imitée de l'*Arioste*; ces deux pièces ont été imprimées ensemble, sous ce titre: *Imitations de P. de Brach*, Bordeaux, 1584, in-4°. De Brach avait cinquante ans lorsqu'il traduisit le 2e., le 4e., le 12e. et le 16e. chants de la *Jérusalem délivrée*, en vers français: il publia ce essai de tra-

duction sous ce titre : *Quatre chants de la Hierusalem de Torquato Tasso* (dédiés) *à toujours victorieux et débonnaire Henri IV, roi de*, etc., Paris, 1596, in-8°. Il vivait encore en 1600, suivant une note de l'abbé Goujet, qui dit qu'il avait composé des regrets funèbres sur la mort de son *Aymée*. C'est sous ce nom qu'il avait célébré son épouse. Il est probable que ce dernier ouvrage n'a point été imprimé. Désessarts et le duc de La Vallière lui attribuent des *Imitations poétiques*, Bordeaux, 1587, in-4°. Ces imitations, ainsi que nous l'avons dit, ne sont autre chose que l'*Amynte* et *Olympe*. Pierre de Brach était compatriote et ami de deux autres poètes, du Vignau, qui a traduit aussi la *Jérusalem délivrée* en vers français, et Saluste du Bartas, avec lequel il fit un *Voyage en Gascogne*, qu'il a décrit en vers.

V—ve et W—s.

BRACHT (Tielman van), né à Dordrecht en 1625, fit de bonnes études, et s'appliqua aux langues anciennes et modernes, à la théologie, à la philosophie et à l'astronomie. Ses talents lui procurèrent la charge de pasteur de la commune mennonite à Dordrecht, lorsqu'il n'avait encore que vingt-trois ans. Il s'acquitta de ses fonctions à la grande satisfaction de sa secte, pendant seize ans, jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 1664. Il a publié plusieurs ouvrages de morale, dont les principaux sont : I. *Schole der zedelijke deugd*, Dordrecht, 1657, in-12 : ce petit livre, écrit pour la jeunesse mennonite, a eu plus de vingt-cinq éditions ; II. *Het bloedig toneel*, Dordrecht, 1660, in-fol. : c'est une espèce de martyrologe de la secte des mennonites. J. Luiken en a donné une seconde édition en 2 volumes, avec des gravures, Amsterdam, 1685. Les sermons de Bracht ont été publiés après sa mort, à Amsterdam, en 1669, in-4°. Ce pasteur a laissé aussi quelques poésies.

D—g.

BRACTON (Henri de), célèbre jurisconsulte anglais du 13e. siècle, docteur de l'université d'Oxford, naquit dans le Devonshire. Il jouissait de son temps d'une grande réputation au barreau, et fut, en 1244, créé juge *itinérant* par Henri III. Il est principalement connu par son ouvrage *De legibus et consuetudinibus Angliæ, libri quinque*, Londres, 1640, in-4° ; la première édition est de Londres, 1569, in-fol. Quoiqu'on ait reproché à Bracton d'avoir corrompu la jurisprudence de son pays par le mélange de la jurisprudence romaine, ce traité, l'un des plus anciens qui existent sur le droit anglais, est encore regardé comme un trésor de science légale. Il est d'ailleurs écrit d'un style, sinon élégant, au moins clair, précis, et bien supérieur à celui des auteurs contemporains. On s'est servi de l'autorité de Bracton dans le procès de Charles Ier., pour établir le droit que prétendait avoir le parlement de juger le roi ; mais il paraît qu'on a perverti, par des citations tronquées, le sens de cet auteur, qui semble ne reconnaître pour les rois d'autre juge que Dieu.

S—d.

BRADFORD (Jean), théologien protestant, naquit au commencement du règne de Henri VIII, à Manchester, d'une famille honnête. Il reçut une bonne éducation, et fut placé, en qualité de commis, chez sir John Harring, payeur-général des armées anglaises. Les talents et l'intelligence de Bradford lui avaient acquis la faveur de son maître ; mais s'étant rendu coupable d'infidélité dans ses comptes, pour la valeur de 520 livres sterl., il fut dès ce moment tellement

tourmenté du souvenir de cette action qui était demeurée inconnue, qu'après avoir entendu un sermon du docteur Latimer, sur la restitution, non seulement il résolut de vendre ce qu'il possédait pour restituer cette somme mal acquise, mais encore il se détermina à quitter une carrière où l'on pouvait rencontrer de si dangereuses tentations. Il embrassa l'état ecclésiastique: il ne prit cependant ce dernier parti qu'après beaucoup d'hésitations, tant ses fautes l'avaient pénétré du sentiment de son indignité. Il étudia longtemps la théologie, d'abord sous la direction du docteur Latimer, auteur de sa conversion, ensuite à l'université de Cambridge, où il entra en 1548, et où ses premières études, ses talents naturels, son zèle et sa conduite le firent bientôt tellement distinguer, qu'il obtint dans la même année le degré de maître ès-arts. Cependant, il résistait encore par humilité aux conseils de ses maîtres et de ses amis, qui l'engageaient à exercer le ministère de l'évangile. L'un d'eux, Martin Bucer, lui disait: « Si tu ne peux leur offrir » des gâteaux et du pain blanc, au » moins faut-il les rassasier de pain » d'orge. » Enfin, il prit les ordres en 1550, fut nommé chapelain de l'évêque de Londres, et chanoine de St.-Paul. Dès ce moment, il se livra à son ministère avec tant d'ardeur et de succès, qu'il devint un des prédicateurs le plus en vogue. En 1552, il fut nommé chapelain d'Édouard VI; mais ce prince mourut l'année suivante, et Bradford continuant, sous le règne de la reine Marie, à prêcher la religion réformée, ne pouvait espérer d'échapper long-temps à la persécution. En effet, peu de jours après l'avènement de cette princesse, un sermon prononcé contre le catholicisme par un docteur Bourne, depuis évêque de Bath, excita contre ce prédicateur une violente sédition, où il aurait probablement perdu la vie, si Bradford ne l'eût protégé contre la fureur du peuple. On imputa à celui-ci cette émeute; il fut mis à la Tour, et, l'année suivante, jugé par une commission et condamné à mort. Cependant l'exécution de sa sentence n'eut lieu que cinq mois après. Il paraît que la réputation de Bradford, et la considération qu'il s'était acquise par son caractère autant que par ses talents, faisaient désirer au parti catholique de se l'attacher. Cet intervalle, ainsi que celui qui avait précédé sa condamnation, fut employé en conférences, dans lesquelles Bradford se montra inflexible, employant les derniers temps, pendant lesquels on lui laissait une étonnante liberté, à prêcher dans sa prison, toujours remplie de ceux qui venaient l'écouter. Il refusa le pardon qu'on ne lui offrait, qu'à la condition de ne plus enseigner la religion protestante, fut enfin exécuté le 1er. juillet 1555, à Smithfield, au milieu d'une grande foule de peuple. Deux de ses sermons seulement paraissent avoir été publiés, l'un sur le *Repentir*, l'autre sur la *Cène de Notre-Seigneur*, imprimés ensemble par Sampson, in-8°., 1574: le premier avait été publié par l'auteur, en 1553. On a aussi de lui un recueil de lettres et de discours adressés durant sa détention à un grand nombre de personnes, pour les encourager et les affermir dans leur religion, réunis dans la collection de l'évêque Coverdale; un grand nombre de méditations et de prières, un *Traité du Repentir*, in-8°., 1552; quelques autres sur des matières de théologie et de controverse, etc. Plusieurs de ces ouvrages ont été composés en prison. Parmi ceux de ses manuscrits qui

n'ont point été publiés, et qui sont déposés à la bibliothèque d'Oxford, se trouve un traité intitulé : *Il ne faut pas craindre la mort*, et une *Prière que devront réciter, quand ils seront attachés au poteau, ceux que Dieu jugera dignes de souffrir pour la vérité.* On lui a attribué plusieurs ouvrages qui paraissent n'être pas de lui, ou n'être que des traductions.

X—s.

BRADLEY (Jacques), le modèle des astronomes, naquit, en 1692, à Shireborn en Angleterre, dans le comté de Glocester. Sa vie laborieuse, consacrée toute entière aux observations astronomiques, n'offre que des événements d'une extrême simplicité. Elevé d'abord à North-Bach, dans une école particulière, il acheva ses études à l'université d'Oxford. On le destinait à l'état ecclésiastique, et il fut même nommé ministre de Bridstow, et ensuite de Welfrie, dans le comté de Pembroke ; mais, quoique le crédit de ses amis pût lui faire espérer de l'avancement dans cette carrière, sa passion naturelle l'entraînait vers celle où il s'est rendu célèbre. Après avoir appris d'un de ses oncles les éléments des mathématiques, il s'exerça aux observations, et, en 1721, il fut nommé, à l'âge de vingt-neuf ans, professeur d'astronomie du collége de Saville, à Oxford. Alors il résigna ses deux cures, et se livra entièrement à ses études chéries. Ce fut six ans après, en 1727, qu'il publia sa belle découverte sur l'*aberration de la lumière*. Il y fut conduit, comme cela est arrivé souvent dans les sciences, sans l'avoir prévu, et en cherchant des résultats bien différents, qu'il ne trouva pas. Depuis que l'application du pendule aux horloges, et des lunettes aux instruments divisés, avait permis aux astronomes d'apercevoir et de mesurer de très petites variations dans les positions des corps célestes, ils avaient pensé que le diamètre de l'orbe terrestre serait une base assez étendue pour mesurer la distance des étoiles; pour cela, il fallait observer avec la plus grande exactitude la position d'une même étoile, lorsque la terre se trouverait à deux extrémités opposées de ce même diamètre, c'est-à-dire, de six mois en six mois. C'est ainsi que, dans la levée des plans, on mesure la distance d'un objet dont on ne peut approcher. Diverses tentatives, faites dans cette intention en France et en Angleterre, indiquaient bien dans les positions des étoiles observées quelques variations très légères, quelquefois favorables, et le plus souvent opposées à l'effet que le déplacement de l'observateur aurait dû produire; mais pour démêler la loi de ces variations parmi les erreurs auxquelles les observations sont inévitablement sujettes, il fallait observer avec un instrument d'une plus grande dimension que ceux dont on s'était servi jusqu'alors. Dans ce dessein, Graham, fameux horloger anglais, construisit un grand secteur avec lequel Bradley fit des observations d'une exactitude toute nouvelle. Non seulement il reconnut dans les étoiles les petites variations qu'on y avait précédemment aperçues, mais, ce qui était indispensable pour en découvrir la loi, il en mesura l'étendue et la période; il vit qu'elles accomplissaient le cercle de leurs valeurs dans l'intervalle d'une année solaire, c'est-à-dire, qu'après un intervalle d'une année, chaque étoile se trouvait ramenée à la position qu'elle occupait un an auparavant. Enfin, et c'est ce qui complète sa découverte, il parvint à trouver la cause de ce déplacement apparent dans le mouvement de la terre, qui, nous faisant choquer en sens con-

traire les molécules lumineuses émanées des astres, nous donne une sensation composée de ce mouvement et du mouvement propre de la lumière, qui, bien que très rapide, n'est cependant pas instantanée. D'après cette idée, Bradley nomma ce phénomène l'*aberration de la lumière*. Il montra qu'en calculant, d'après cette supposition, la position apparente d'une étoile quelconque à toutes les époques de l'année, en partant des vitesses connues de la terre et de la lumière, on parvient à suivre tous ses déplacements progressifs, et on la retrouve constamment à la place qui lui est assignée par le calcul. Cependant, malgré l'accroissement considérable d'exactitude que cette découverte introduisait dans les observations astronomiques, malgré la réduction importante qu'elle apportait dans les écarts des observations comparées, elle ne les accordait pas avec une rigueur complète. On y entrevoyait encore quelques différences qui, bien que fort petites en elles-mêmes, étaient néanmoins trop grandes et trop générales pour qu'on dût les attribuer entièrement aux imperfections de l'instrument qui servait pour observer. Tout autre que Bradley eût probablement négligé des différences si légères, ou n'y eût donné que peu d'attention, mais elles n'échappèrent point à son génie éminemment observateur; il les étudia sans relâche, les suivit pendant dix-huit ans avec une admirable constance, et parvint ainsi à en mesurer l'étendue et la période, de même qu'il l'avait fait, précédemment, pour l'aberration. Ayant ainsi observé toutes les successions du phénomène, il chercha la loi qui les unissait, et trouva qu'on les représentait parfaitement en donnant à l'axe de la terre un petit mouvement d'*oscillation* qui s'accomplit pendant la durée d'une révolution des nœuds de la lune, c'est-à-dire, en dix-huit ans. Il appela ce phénomène la nutation de l'axe terrestre, et en publia la découverte en 1747, dans une lettre adressée à lord Macclesfield. Cette lettre est imprimée dans les *Transactions philosophiques*, ainsi que le *Mémoire sur l'aberration*. C'est à l'illustre d'Alembert que l'on doit d'avoir établi, par le calcul, la cause physique de la nutation, d'après la théorie de l'attraction universelle. La terre, comme tous les autres corps planétaires, est attirée par le soleil; elle l'est aussi et même davantage par la lune, qui compense la faiblesse de sa masse par l'avantage de sa proximité. Si la terre était sphérique, ces attractions ne changeraient que sa distance à ces deux astres, mais, comme elle a la forme d'un sphéroïde aplati aux pôles, l'attraction s'exerce inégalement sur ses différents points. Cette inégalité, modifiée par l'attraction des planètes, détourne continuellement le plan de l'équateur terrestre. Elle le force de rétrograder sur l'écliptique, ce qui produit le phénomène de la *précession des équinoxes*; et, de plus, elle occasionne un changement séculaire dans l'obliquité de l'écliptique sur l'équateur. Les attractions ainsi exercées par le soleil et par la lune, doivent varier avec leurs distances à la terre; le déplacement de l'équateur ou de l'axe terrestre qui lui est perpendiculaire doit donc aussi varier d'intensité, suivant les positions des deux astres, et redevenir le même quand ils reviennent aux mêmes positions relativement à nous. Ce sont ces petites variations qui constituent la *nutation de l'axe terrestre*, découverte par Bradley. Une portion très petite de ce mouvement est produite par le soleil; elle s'accomplit dans l'intervalle d'une demi-année

tropique : le reste, et presque la totalité, est due à l'action de la lune, et s'accomplit dans l'intervalle de temps que le nœud ascendant de la lune emploie à faire le tour de l'écliptique, c'est-à-dire, à peu près en dix-huit ans. Nous sommes entrés dans quelques détails sur ces deux découvertes de Bradley, parce qu'elles portent sur les plus grands phénomènes de la nature, et sur ceux dans lesquels l'homme est parvenu à une certitude qui lui est refusée dans tant d'autres spéculations, en apparence plus accessibles. D'ailleurs, elles ont eu la plus grande influence sur toute l'astronomie ; car, tant que la cause de ces petits mouvements a été inconnue, on les confondait avec les erreurs des observations, et ainsi on ne pouvait jamais donner à celles-ci plus d'exactitude que ces écarts n'en permettaient. Il fallait donc se résoudre à laisser des erreurs de cet ordre dans les Tables des mouvements célestes les plus utiles à l'astronomie ; et toute l'assiduité des astronomes, sans ces deux découvertes, n'eût servi de rien pour les corriger, puisque les observations portaient en elles-mêmes le vice secret et caché de leur imperfection. Afin de ne point séparer l'une de l'autre ces deux grandes découvertes de l'aberration et de la nutation, nous avons un peu devancé l'ordre chronologique ; mais, pour y revenir, nous devons dire que, dès 1726, Bradley avait reconnu la principale inégalité du premier satellite de Jupiter, et avait montré comment les éclipses de ce satellite, corrigées de cette inégalité, pouvaient servir avec succès à mesurer les différences de longitudes. Ce fut le sujet d'un mémoire qu'il publia dans les *Transactions philosophiques*. L'éclat des travaux astronomiques de Bradley avait attiré sur lui les regards de ses compatriotes. En 1730, trois ans après la découverte de l'aberration de la lumière, il fut nommé professeur d'astronomie et de philosophie naturelle au muséum d'Oxford. En 1741, on lui décerna la place éminente d'astronome royal, vacante par la mort de Halley, et il alla résider à l'observatoire de Greenwich. Ce fut là qu'il passa le reste de sa vie, dans la possession entière des objets de sa passion chérie, au milieu des magnifiques instruments dont les talents de Bird, de Graham, et la munificence de George II ont enrichi cet observatoire, devenu plus célèbre encore par la suite non interrompue d'observations astronomiques qu'on y a faites depuis deux siècles, et qui toutes, relativement aux époques où elles ont eu lieu, portent le caractère de la plus grande précision. Bradley mit tous ses soins à disposer ces instruments avec exactitude, à étudier les détails de leur construction, à rectifier leurs erreurs par la comparaison de leurs résultats ; enfin, à en conclure les véritables mesures des phénomènes célestes, en dépouillant les observations de toutes les illusions qui les altèrent, particulièrement des réfractions produites par l'atmosphère. Ce fut dans cette retraite profonde, et n'ayant de communication qu'avec le ciel, que Bradley accumula plusieurs volumes in-folio, remplis en entier de ses propres observations : collection prodigieuse, si l'on considère qu'elle fut l'ouvrage d'un seul homme, mais plus remarquable encore par l'utilité dont elle a été, dont elle est tous les jours à l'astronomie. De cette mine féconde, on a tiré des milliers d'observations du soleil, de la lune, des planètes, qui, habilement combinées, et, pour ainsi dire, fondues ensemble par le calcul, ont porté l'exactitude dans toutes nos

tables astronomiques. Ce fut là que le célèbre astronome Mayer puisa les éléments de ses *Tables de la lune*, les premières qui aient rempli, par leur exactitude, l'espoir des marins et des géomètres. Douze cents observations de la lune faites par Bradley, et calculées par cet astronome infatigable, offrirent à Mayer toutes les vérifications et tous les moyens de détermination dont il avait besoin. Ce monument, d'une patience, d'une adresse et d'une fidélité inimitables, supplée à lui seul, par la perfection des données qu'il renferme, à tout ce qui nous manque des siècles antérieurs; et, si l'astronomie toute entière était détruite, il suffirait pour la recréer. Il est honorable pour les sciences de pouvoir ajouter qu'un homme qui fit tant pour elles, était en même temps modeste, bienveillant, humain et généreux; il semble presque superflu d'ajouter qu'il était désintéressé et sans ambition. On ne laisse pas tant de travaux à la postérité, quand on s'occupe beaucoup des affaires; mais le désintéressement de Bradley mérite pourtant d'être remarqué, parce qu'il portait jusqu'en cela même quelque chose de cette scrupuleuse exactitude dont la nature l'avait doué, et qui formait le caractère principal de son génie. Lorsqu'il fut établi à l'observatoire royal, le roi lui fit offrir la riche cure de Greenwich, mais il la refusa, « craignant, » disait-il, que les travaux de l'astro- » nome ne nuisissent à ceux du mi- » nistre des autels. » Le roi, touché de sa délicatesse, lui accorda une pension annuelle de 250 livres sterl., ce qui était beaucoup alors, surtout pour un homme dont les goûts n'étaient pas dispendieux. On raconte, à ce sujet, qu'un jour la reine étant venue visiter l'observatoire royal, s'informa du traitement annuel dont Bradley jouissait, et, surprise de sa modicité, elle témoigna vivement l'intention de s'intéresser pour qu'on l'augmentât; mais elle fut bien plus surprise encore quand Bradley la supplia de n'en rien faire, et, comme elle lui en demandé la raison de son refus : « C'est, dit-il, » parce que, si la place d'astronome » royal valait quelque chose, on ne » la donnerait plus à un astronome. » Bradley avait été nommé associé étranger de l'académie des sciences de Paris en 1748, membre de la société royale de Londres, en 1752; de l'académie royale des sciences de Pétersbourg, en 1754, et de l'institut de Bologne, en 1757. Il est glorieux pour les savants français d'avoir devancé la patrie même de cet homme célèbre, dans les hommages rendus à son génie. Après deux années de souffrances, Bradley mourut le 13 juillet 1762, âgé de soixante-dix ans. Il avait eu pour amis, Molyneux, Halley, Newton, et la plupart des savants distingués de son temps. Quoiqu'il s'exprimât bien, et qu'il écrivît avec une grande clarté, il était habituellement silencieux, et n'a publié qu'un très petit nombre de mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques*. Les registres qui contenaient toutes ses observations furent recueillis à sa mort par sa famille, qui, craignant de ne pouvoir les soustraire aux justes réclamations de l'amirauté, de la société royale et des savants de tous les pays, prit le parti de les remettre à l'université d'Oxford. Cette université, par une singulière marque de respect pour la mémoire de Bradley, garda longtemps ce précieux dépôt dans sa bibliothèque, sans consentir que l'on en publiât une ligne; mais il vient enfin d'être accordé au vœu des savants. On y a joint les observations de Bliss, astronome qui succéda à Bradley,

après avoir suivi quelque temps les travaux de l'observatoire de Greenwich sous sa direction. B—T.

BRADLEY (Richard), botaniste et médecin anglais, membre de la société royale de Londres, associé de l'académie des sciences de Paris, professeur de botanique à Cambridge, naquit vers la fin du 17e. siècle, et mourut en 1732. Il a publié un grand nombre d'ouvrages sur la botanique, la physiologie végétale, la médecine et la matière médicale, sur l'agriculture et l'économie rurale, ainsi que des considérations philosophiques, et presque théologiques, sur les différents degrés de vie qui ont été départis à chacun des êtres qui composent les trois règnes de la nature. Son premier ouvrage parut en 1716, sous ce titre : I. *Plantæ succulentæ*, décades V, 1716, 1727; id. avec un nouveau frontispice, 1734, in-4°., anglais-latin; id., 1739, avec cinquante figures : c'est la description et la figure des plantes grasses. L'exécution des planches est parfaite, et n'a été égalée que dans ces derniers temps. II. *Nouvelles recherches sur l'art de planter et sur le jardinage, précédées de quelques découvertes sur le mouvement de la sève et sur la génération des plantes*, Londres, 1717, in-8°., en anglais ; cet ouvrage de Bradley, et son système, furent très accueillis ; car en 1724, sept ans après la première édition, il en parut une quatrième, où il ajouta au catalogue quelques détails sur la culture de chaque espèce d'arbre d'ornement (Paris, 1739, in-8°.). Bradley admettait la circulation de la sève; il fait connaître un grand nombre d'expériences très curieuses relatives à la physiologie végétale, et particulièrement à l'action de la greffe sur le sujet. Il a démontré que le sujet n'influe pas sur la greffe ; mais, au contraire, que c'est la greffe qui influe sur le sujet. III. Une traduction anglaise de l'ouvrage de G. E. Agricola, sur la culture des arbres, avec des notes, dans lesquelles il donne un grand nombre d'expériences nouvelles sur la greffe et la taille des arbres, 1726, in-4°. IV. *A Philosophical account of the works of nature*, Londres, 1721, in-4°., avec vingt-sept planches ; id., 1721, in-fol.; 1739, in-8°., avec vingt-neuf planches; id., trad. en hollandais, Amsterdam, 1744, in-8°., avec trente-une planches. Ce sont des considérations philosophiques sur les différents degrés d'organisation et de vie dont jouissent les animaux, les végétaux et les minéraux. V. *The Plague of Marseille considered...*, Londres, 1721, in-8°. Il prétend que toutes les maladies pestilentielles sont produites par des insectes venimeux qui sont transportés par l'air. VI. *Traité d'agriculture et de jardinage*, Londres, 1724, 3 vol. in-8°. par livraisons. C'est une sorte de journal, dont il donnait un cahier chaque mois ; il y indiquait tous les travaux qu'il faut faire durant ce mois. Il y faisait connaître ses propres expériences et ses découvertes, et y rendait compte de celles dont on lui faisait part; cet ouvrage renferme des observations aussi curieuses qu'intéressantes, sur l'organisation végétale. Il a été traduit en français, par Puisieux, sous le titre de *Calendrier des Jardiniers, avec une Description des serres*, 1743, in-12 ; mais on a eu le tort de l'abréger ; l'original est préférable. VII. *Survey of the ancient Husbandry*, etc., c'est-à-dire, *Description de l'agriculture et du jardinage des anciens, d'après Caton, Varron, Columelle, Virgile*, etc., Londres, 1725, in-8°., avec quatre planches,

ouvrage rare et recherché; VIII. *The Country gentleman and farmer's Monthly director*, Londres, 1726: c'est un recueil de préceptes pour l'instruction des agriculteurs; IX. des *Conseils aux fermiers sur l'amélioration des troupeaux*; X. *Traité du houblon*; XI. *Corps complet d'agriculture*, Londres, 1727, in-8°.; cet ouvrage a donné à l'abbé Rozier l'idée de son *Cours d'agriculture*; XII. *Recherches sur le perfectionnement de l'agriculture et du commerce de l'Angleterre*, 1727 et 1728, 4 vol. in-8°.; XIII. *Botanical Dictionnary*, Londres, 1728, 2 vol. in-8°. Bradley ayant fait à Londres, en 1728, un cours de matière médicale, publia ses leçons sous ce titre: XIV. *Leçons sur la matière médicale*, Londres, 1730, in-8°., peu estimé; XV. *Recherches sur le grand hiver de 1728, et sur les maladies qui l'ont suivi*, Londres, 1729; XVI. *Traité physique et pratique sur la culture des jardins*, Londres, 1730, in-8°., livre fort estimé en Angleterre: Puysieux l'a aussi traduit en français, sous le titre de *Nouvelles observations physiques et pratiques sur le jardinage*, Paris, 1756, 3 vol. in-12. Outre ces grands ouvrages, il a donné des mémoires à la société royale, et il a publié des dissertations, dont on peut voir les titres dans les *Bibliothèques botaniques* de Séguier, de Haller et de Böhmer. C'est à Bradley que les colonies anglaises des Antilles doivent l'introduction des premiers pieds de cafeyers, qui s'y sont prodigieusement multipliés. Il s'est particulièrement occupé de la culture des plantes exotiques, et de l'art de diriger les serres chaudes, et on lui a de grandes obligations pour les perfectionnements qu'il y a donnés. Quelques personnes ont prétendu qu'il avait dû sa place de professeur de botanique à Cambridge, bien plus à ses intrigues qu'à son mérite réel. Il en négligea totalement les fonctions sur la fin de sa vie, et on délibéra si on ne lui ôterait pas le titre de professeur. M. Banks, président de la société royale, a dédié à sa mémoire un genre de plantes, sous le nom de *Bradleya*, qui a été adopté par Gaertner. D—P—s.

BRADSHAW (Henri), bénédictin anglais, du monastère de Ste-Werburge, dans le Cheshire, vers les confins du pays de Galles, florissait dans le 16e. siècle, et non dans le 14e., comme la *Biographie anglaise* de Watkins le dit, d'après Arnold de Wion, qui le met sous l'an 1346. En effet, il mourut sous Henri VIII, en 1513. On a de lui plusieurs ouvrages, tant en vers qu'en prose, les uns en latin, les autres en anglais: I. *la Vie de Ste. Werburge, vierge*; II. *De l'antiquité et magnificence de la ville de Chester*; III. une *Chronique*, et d'autres ouvrages qui n'ont pas été imprimés. — Jean Bradshaw, né en 1586, d'une ancienne famille originaire du Derbyshire, était président de la haute-cour de justice qui fit le procès à Charles Ier., et condamna ce prince à perdre la tête sur un échafaud. Nommé président du parlement, on lui accorda une garde pour la sûreté de sa personne, un logement à Westminster, une somme de 5000 livres sterlings, avec des domaines considérables. Il ne jouit pas long-temps de ces récompenses, se retira du parlement, et mourut dans l'obscurité, le 31 octobre 1659, une année après la mort du protecteur, si l'on en croit des pamphlets du temps, conservés au Musée britannique. Lors du rétablissement de Charles II, les corps de Bradshaw, de Cromwell et d'Ireton furent déterrés, pendus à Tyburn, et

brûlés; mais plusieurs compilateurs d'anecdotes ont cru que Bradshaw avait fait courir le bruit de sa mort, et avait passé sous un autre nom dans les colonies, pour y jouir tranquillement de sa fortune; les uns supposent qu'il se retira aux Barbades; d'autres, plus vraisemblablement, le font aller à la Jamaïque, conquête de Cromwell, et assurent qu'on y a trouvé son épitaphe, écrite du style du démagogue le plus ardent, et qu'on peut voir dans le *Gentleman Magazine*, tom. LIV, pag. 834. — Guillaume Bradshaw, dit l'*Ancien*, théologien anglais, proche parent du précédent, a publié quelques ouvrages ascétiques et théologiques, tous en anglais; le plus connu est son *Traité de la justification*, Londres, 1615, in-8°., qui a été traduit en latin sous ce titre : *Dissertatio de justificationis doctrinâ*, Leyde, 1618, in-12, souvent réimprimé. — Guillaume Bradshaw, le jeune, mort évêque de Bristol, le 27 décembre 1732, n'a publié que des sermons. C. M. P.

BRADWARDIN (Thomas), surnommé le *Docteur profond*, pieux et savant archevêque de Cantorbéry, né en 1290, à Hartfield, dans le diocèse de Chichester, d'une ancienne famille, originaire du comté de Hereford, fit ses études dans l'université d'Oxford, s'y distingua par son savoir dans la philosophie, les mathématiques et la théologie, devint successivement professeur de théologie, chancelier de la cathédrale de Londres, confesseur d'Édouard III, archevêque de Cantorbéry en 1348, et mourut à Lambeth, quarante jours après sa promotion, avant d'avoir pu prendre possession de son siége. Bradwardin n'était pas moins distingué par sa piété et son humilité, que par l'étendue de ses connaissances. Il suivit Édouard dans ses guerres, et se permit souvent de lui faire des représentations sur ses vices et ses défauts, sans jamais s'écarter de la réserve qui convient lorsqu'on parle à des têtes couronnées; il fut élu à l'unanimité par le chapitre de Cantorbéry, sans aucune sollicitation de sa part. Quand il se rendit à la cour d'Avignon pour obtenir son institution, le cardinal Hugues, neveu de Clément VI, par une de ces étourderies que les courtisans se permettent quelquefois à l'égard des plus graves personnages, introduisit un paysan monté sur un âne, à l'audience de ce pape, et le lui présenta comme étant l'archevêque de Cantorbéry. Clément reçut très mal cette indécente plaisanterie, fit de vifs reproches à son neveu, et accueillit avec toutes sortes d'égards le respectable prélat. Le plus considérable et le plus fameux de ses ouvrages est intitulé : *De causâ Dei contra Pelagium, et de virtute causarum libri III, ad suos Mertonenses*, c'est-à-dire aux membres du collége de Merton, où il avait fait ses études : il y professe le *thomisme* le plus rigide, et l'y pousse même jusqu'à l'excès, ce qui l'a rendu célèbre parmi les protestants, qui ont cru y retrouver la doctrine de Calvin sur la grâce et la prédestination. En conséquence, Henri Saville le fit imprimer à Londres en 1618, in-fol., à la sollicitation de George Abbot, archevêque de Cantorbéry. La faculté de Paris l'avait censuré en 1340. Comme Bradwardin avait beaucoup lu les auteurs arabes, il y fait un mélange de la philosophie d'Aristote et de la théologie de l'école. On le regarde comme le premier qui ait introduit la méthode des géomètres dans la théologie. Ses autres ouvrages sont : I. *Geometria speculativa*, Paris, 1530; II. *Arithmetica speculativa*, qui avait déjà été publié dans la même ville, en 1502,

III. *De proportionibus*, Paris, 1495; Venise, 1505; *De quadraturâ circuli*, Paris, 1495, in-fol.; id. Venise, 1530. On trouve le catalogue de ses traités manuscrits dans Bale et dans Pitsæus. T—D.

BRADY (Robert), historien et médecin anglais, né en 1643 dans le comté de Norfolk, étudia à Cambridge, fut nommé, vers 1670, gardien des archives de la tour de Londres, et, peu de temps après, professeur de médecine à Cambridge. Il représenta cette université dans deux parlements successifs, en 1681 et 1685, fut un des médecins ordinaires de Jacques II, et mourut en 1700. On a de lui, entre autres ouvrages : I. *Introduction to the old English history*, Londres, 1684, in-fol.; le même ouvrage, sous le titre suivant : *Complet History of England*, Londres, 1685, in-fol.; le même ouvrage continué jusqu'à la fin du règne de Richard II, Londres, 1700, 2 vol. in-fol. Cette histoire n'est complète que sur le titre; ce sont d'ailleurs plutôt les matériaux d'une histoire qu'une histoire proprement dite, et ce n'est guère qu'un abrégé de Matthieu Pâris. II. Un *Traité sur les bourgs anglais*, en 1 vol in-fol. Il paraît que Brady, constamment favorisé par la cour, s'est en retour attaché, pour lui plaire, à affaiblir les droits de la nation, en faisant dériver ses libertés des concessions des princes, et en cherchant à prouver que le royaume a toujours été héréditaire; c'est le système depuis adopté et développé par Hume. Brady l'a, du reste, soutenu par des recherches très savantes, dont ont beaucoup profité des historiens plus modernes. Comme médecin, on a de lui : III. *une Lettre au docteur Sydenham, sur la médecine*, 1679. — Un autre Brady (Nicolas), théologien, né en 1659, à Bandon, en Irlande, mort en 1726, montra beaucoup de zèle pour la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône, et sut, par son crédit sur M'Carty, général de l'armée du roi Jacques, sauver trois fois la ville de Bandon, malgré les ordres réitérés de ce monarque pour la livrer aux flammes. Il a donné une traduction en vers de l'*Énéide*, qui est entièrement oubliée; trois volumes de sermons, et, conjointement avec un autre poète nommé *Tate*, une traduction des psaumes, que l'on chante encore dans les églises d'Angleterre et d'Irlande. X—S.

BRAGADINO (Marc-Antoine). *Voy.* Baglioni (Astorre).

BRAGADINI (Marc), surnommé *Mamugna*, aventurier candiot, était vénitien d'origine, se fit capucin, et quitta le froc pour jouer le rôle d'alchimiste. Jacques Contarini, noble vénitien, qui lui avait donné asyle dans son palais, crut lui voir transformer en or une très petite quantité de mercure. Ce prestige donna une réputation prodigieuse à l'adepte, qui se retira à Padoue, pour y opérer avec moins d'éclat. La foule l'y suivit, ses artifices et sa vie déréglée furent découverts, et il s'enfuit à Munich, où le duc de Bavière, Guillaume II, le fit arrêter au mois d'août 1590. On lui fit son procès; il eut la tête tranchée, et deux chiens noirs qui le suivaient, et que l'on prétendit être des démons familiers dont il se servait pour tromper le peuple par ses prestiges, furent condamnés à être tués à coups d'arquebuse. C. M. P.

BRAGANCE (Don Constantin de), prince du sang royal de Portugal, montra de bonne heure tant de prudence et de valeur, qu'il fut revêtu, jeune encore, de la charge importante de vice-roi des Indes, sous le règne de Sébastien. Il partit de Lisbonne en

1557, arriva à Goa avec 2000 hommes de débarquement, rassembla une flotte de cent vaisseaux, s'empara l'année suivante de la ville de Deacou, appartenant au roi de Cambaye, la mit hors d'insulte, s'allia au roi de Surate, prit possession de la ville de Bobyar, et entreprit, en 1560, une expédition contre le roi de Jafanapatam, dans l'île de Ceylan, qui s'était déclaré contre les Portugais. Don Constantin aborda à Ceylan avec une flotte considérable, marcha droit à la capitale, la prit d'emblée, la saccagea, et réduisit le roi indien à être tributaire du Portugal; ensuite, poursuivant ses succès, il s'empara de l'île de Manar, et y fit construire une citadelle. Ce prince usa de son autorité avec autant de modération que de discernement, ne se prévalut jamais de sa haute naissance, fit régner la justice, et couronna toutes ses entreprises par des succès. Sa vice-royauté, dont l'administration fut citée avec éloge, finit en 1561. Don Constantin retourna en Portugal, et y mourut sans postérité.

B—P.

BRAGANCE (Don Jean de), duc de Lafoens, naquit à Lisbonne en 1719, de don Michel, frère du roi Jean V de Portugal, et de l'héritière de la grande maison d'Arranches, que ce prince, le plus jeune des frères du roi, avait épousée. Don Jean, étant le cadet, fut destiné, par le roi son oncle, à l'état ecclésiastique, et en prit l'habit au sortir de l'enfance. Il reçut une éducation toute relative à cet état, et le roi examinait lui-même ses progrès, et en particulier sur l'histoire ecclésiastique du royaume. Dès que ce jeune prince fut en âge de suivre l'étude du droit canon, le roi le fit partir pour l'université de Coimbre, pour qu'il y prît ses degrés et y assistât aux leçons comme les autres étudiants. Arrivé à l'âge de prendre les ordres, don Jean de Bragance manifesta sa répugnance, ce qui lui fit perdre un peu des bonnes grâces du roi, qui cependant ne voulut pas insister. Il avait pris un goût décidé pour les belles-lettres, les langues étrangères, les exercices du corps, et surtout pour la poésie nationale, dans laquelle il se distingua par des compositions légères et pleines de saillies agréables. Il improvisait même dans ce genre avec facilité. Gai à l'extrême, et naturellement doux, il était cependant porté à l'épigramme. Toutes ces qualités, jointes à une figure gracieuse et prévenante, le firent rechercher par les femmes les plus aimables de Lisbonne, et il fut l'objet de quelques passions remarquables, qui déplurent à la cour, déjà indisposée contre lui à cause de ses épigrammes. Joseph Ier., son cousin germain, étant monté sur le trône, lui témoigna une froideur qui le força à demander la permission de voyager; ce qui lui fut accordé sans difficulté. Don Jean passa en Angleterre, où il fréquenta les savants, et acquit pour les sciences ce goût qu'il a toujours conservé. On le fit membre de la société royale, honneur qu'il estimait beaucoup, parce que, disait-il, « c'est le premier que » j'ai dû à moi seul. » De là, il passa en Allemagne, où il fit toute la guerre de sept ans dans l'armée autrichienne, en qualité de volontaire, et se distingua surtout à la bataille de Maxen. A la paix, il se fixa à Vienne, où il jouit de la plus grande estime de Marie-Thérèse et de l'amitié de Joseph II, qui resta toujours en correspondance avec lui jusqu'à sa mort. On peut voir dans les ouvrages du prince de Ligne le portrait qu'il trace de don Jean de Bragance. Son frère aîné étant mort, le roi Joseph Ier. refusa de le mettre en possession du duché de Lafoens, qui était l'apanage de sa mai-

son, ce qui le fit résoudre à rester hors du Portugal pendant tout ce règne. Dans ce long intervalle de dix-huit ans, il cultiva les lettres et les sciences, entreprenant de temps en temps de longs voyages d'instruction. Deux fois il visita la France, l'Italie et la Suisse; il voyagea dans la Grèce, à Constantinople, dans l'Asie mineure et l'Égypte. Quelques années après, il alla en Pologne, en Russie, en Laponie, en Suède et en Danemark. Ses voyages dans les états autrichiens et dans les différents cantons de l'Allemagne étaient annuels, et lui tenaient lieu de séjour à la campagne. Catherine II, Gustave III, et surtout Frédéric II, lui firent un accueil très distingué. Enfin, Marie Ire. monta sur le trône de Portugal, et, comme elle n'avait pas pour don Jean le même éloignement que son père, elle se hâta de lui rendre son apanage, ce qui le ramena bientôt dans sa patrie. Revenu à Lisbonne, il chercha d'abord à connaître ceux qui s'y distinguaient par leurs lumières, leur proposa de former une société consacrée aux progrès des sciences, et, onze mois après son retour, l'académie royale des sciences de Lisbonne était constituée sous la présidence de son fondateur. Afin d'écarter tous les obstacles, il n'avait pas demandé de fonds pour cette société, et, pendant cinq ans, il en fit tous les frais. Les heureux résultats de cette institution sont dus tout entiers au zèle de ce prince, et la postérité le regardera comme un des bienfaiteurs de sa nation, et l'un des personnages les plus éclairés dont elle ait à s'honorer. Les emplois éminents où sa naissance le plaça, tels que ceux de généralissime de l'armée portugaise, de grand-maître de la maison royale, etc., eurent pour lui bien moins d'attraits que la place qu'il s'était créée. En 1801, il s'éloigna de toutes les affaires, conservant la présidence de l'académie, et il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée le 10 novembre 1806. Il avait épousé, après son retour en Portugal, Henriette de Menezes, de la maison de Marialva, qui était aussi, par sa mère, une descendante légitime de la maison royale. Deux filles sont restées de ce mariage. (*Voy.*, pour les autres princes de la maison de Bragance, JEAN, ALPHONSE VI, PIERRE, MARIE, JOSEPH.)

C—S—A.

BRAGELONGNE (CHRISTOPHE-BERNARD DE), membre de l'académie des sciences, doyen et comte de l'église de Brioude, prieur de Lusignan, naquit à Paris, en 1688. Il descendait de l'ancienne maison de Bragelongne, qui s'est distinguée dans la robe et dans l'épée. Un de ses ancêtres, Pierre de Bragelongne, président au parlement de Paris, fit imprimer dans cette ville, en 1689, l'*Origine et généalogie* de sa maison, in-8°. L'abbé de Bragelongne, fils de Christophe, conseiller au parlement de Paris, et petit-fils de Thomas, premier président du parlement de Metz, fit ses études à Paris, au collége des Jésuites. Le grec, les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques occupèrent en même temps toutes les facultés de son esprit. Malebranche avait conçu pour lui une haute estime; le jeune écolier passait tous les jours de congé dans le cabinet du philosophe; il se délassait de ses travaux dans des entretiens métaphysiques: « Quelle devait être l'étendue du génie d'un jeune homme de dix-sept ans, à qui les entretiens du P. Mallebranche servaient de divertissement! » (*Voy.* son Éloge, dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, année 1744, pag. 65.) Il avait

à peine vingt-trois ans, lorsqu'en 1711, il obtint une place d'élève à cette académie. Il présenta, la même année, un *Mémoire sur la quadrature des courbes*. En 1728, il fut nommé associé libre; en 1730 et 1731, il donna la première, la seconde et la troisième partie de son *Examen des lignes du quatrième ordre*. C'est son principal ouvrage; on regrette qu'il ne l'ait pas terminé. Habile géomètre, l'abbé de Bragelongne cultivait aussi les lettres avec succès. Il était bon helléniste, et entendait assez bien l'hébreu; mais l'histoire devint plus particulièrement l'objet de ses méditations. Il avait entrepris d'écrire celle des empereurs romains, et il en était au règne de Décius, lorsqu'il mourut d'un coup de sang, le 20 février 1744, à l'âge de cinquante-six ans. Une conversation enjouée, et des vertus aimables, mais solides, le firent rechercher par le cardinal de Polignac et par le chancelier d'Agues-seau. Il était reçu dans la brillante société de la duchesse du Maine, et comptait parmi ses amis les Molé, les Talon, Fontenelle, Lamotte et Mairan. — Un autre Bragelongne (Emery), évêque de Luçon, mort en 1645, publia des *Ordonnances synodales*, Fontenay, 1629, in-4°. — Le marquis de Bragelongne, aide-major des gardes françaises, fut nommé major-général des troupes de débarquement qui étaient sur l'escadre française commandée par le capitaine Thurot, et qui partit de Dunkerque le 15 octobre 1759, pour faire une descente en Irlande. Le comte de Sanois, dans une brochure intitulée *le Franc Chevalier*, etc., 1780, in-8°., attribue au marquis la rédaction du *Journal de navigation* de cette escadre, Bruxelles et Paris, 1778, in-12 de 156 pages, et il ajoute que le censeur retrancha, par ses ratures, la moitié du manuscrit. V—ve.

(1) Brahé (Tyge, ou Tycho de), naquit le 13 décembre 1546, dans la terre de Knudstorp, en Scanie, province alors soumise au Danemark. Sa famille figurait parmi la plus ancienne noblesse du royaume; l'histoire nomme un Torkild-Brahé, ministre du roi Waldemar III, qui, vers le milieu du 14e. siècle, mérita le titre de restaurateur de la monarchie danoise. Le père du savant astronome dont il s'agit, fut Otto-Brahé, grand bailli de la Scanie occidentale. Les quatre frères de Tycho devinrent, les uns sénateurs, les autres grands baillis. Une branche de la famille des Brahé, aujourd'hui éteinte en Danemark, fleurit encore en Suède. Son père n'avait aucune envie de lui faire apprendre le latin; mais un oncle maternel, dont la fortune devait un jour lui appartenir, frappé des dispositions studieuses qu'il aperçut en lui, le plaça dans une école latine, dès l'âge de sept ans et à l'insu de ses parents; à l'âge de quatorze ans il fut envoyé à Leipzig pour continuer ses études, et il y demeura trois ans pour apprendre la jurisprudence, la philosophie scolastique et le latin, études qui, dans ce siècle, étaient regardées comme suffisantes pour rendre un noble propre aux grands emplois civils et politiques. Le jeune Tycho fit des progrès dans ces diverses branches de connaissances; il devint même assez bon versificateur latin, quoique on lui ait reproché de négliger trop souvent les règles de la prosodie dans ses vers latins; mais bientôt le goût des sciences physiques et mathématiques se développa chez lui avec une force irrésistible. Il avait puisé ses premières no-

(1) On a profité, dans cet article, de plusieurs observations qu'a bien voulu nous faire le célèbre astronome M. Delambre.

Tom. V. pag. 468.

HIST. DE DANEMARCK.

TICHO-BRAHE.

Heyn fecit. Landon direx.t

tions d'astronomie dans les *Éphémérides* de Stadius ; mais dès qu'il fut à Leipzig, il acheta quelques autres livres en cachette de son gouverneur, et se procura un globe céleste *gros comme le poing*, qui lui servait à reconnaître les constellations. A défaut d'autres instruments, il observait les distances des astres au moyen d'un simple compas, dont il tenait la charnière près de son œil ; et, sans autre secours, s'il faut l'en croire, il reconnut que les *Éphémérides* de Stadius indiquaient fort mal les lieux des planètes ; les calculant ensuite sur les *Tables Pruténiques*, dont il avait de lui-même appris à se servir, il s'assura que les erreurs des *Éphémérides* étaient des fautes de calcul. Comme son gouverneur avait ordre de ne pas favoriser ce penchant que ses parents trouvaient frivole et bizarre, le jeune astronome n'eut que l'argent destiné à ses plaisirs pour acheter des livres de mathématiques et des instruments de physique et d'astronomie. Son Mentor le surprit souvent, dans le silence de la nuit, occupé à contempler les astres, dont il ne faisait encore que deviner les noms et la marche. On conserve à Copenhague des *Observations astronomiques* faites par Tycho dans sa 16e. année (1). La famille de Tycho, cédant en partie à ses désirs, lui permit enfin de continuer ouvertement ses études mathématiques et astronomiques, en y joignant celle de la chimie, qui alors n'était que l'art prétendu de faire de l'or, ou de trouver une panacée ou remède universel. Il se livra aussi à des rêveries astrologiques, dont son esprit ne sut jamais se dégager : il se vante d'avoir fait en ce genre des remarques importantes ; mais il ajoute qu'il n'en publiera jamais rien, parce qu'elles ne peuvent avoir la certitude des vérités géométriques ou astronomiques, et qu'il serait d'ailleurs trop facile d'en abuser. De retour à Copenhague, en 1565, il n'y fut regardé que comme un extravagant. Les désagréments qu'il éprouva l'engagèrent à recommencer son voyage en Allemagne, où vivaient alors les astronomes les plus laborieux, entre autres le célèbre landgrave de Hesse, Guillaume IV ; tous devinrent les amis du jeune savant, qui devait bientôt les éclipser tous. C'était à Augsbourg que vivaient alors les mécaniciens les plus habiles ; Tycho y fit exécuter, en 1569 et 1570, de nouveaux instruments d'une construction plus parfaite, qu'il avait indiquée lui-même. Un des plus célèbres était un globe céleste, qui lui coûta 5000 écus danois (30,000 fr. de notre monnaie). Ce globe, sur lequel Tycho, pendant vingt-cinq ans d'observations et de recherches, plaça successivement toutes les étoiles alors connues, n'existe plus ; après avoir fait l'ornement de l'observatoire d'Uranienborg, il fut transporté, avec tous les autres instruments de Tycho, d'abord à Wandsbeck, ensuite à Prague, après avoir été acheté 22,000 écus par l'empereur Rodolphe II. On croit que dans le sac de Prague, en 1619, les instruments furent en partie détruits ; mais le globe se retrouva, on ne sait pas comment, dans le collége des jésuites, à Neyss, en Silésie. En 1623, le prince Ulric, fils naturel de Christian IV, roi de Danemark, ayant pris la forteresse de Neyss, renvoya le

(1) Il range lui-même ses observations en trois classes ; la première comprend les observations de son enfance (celles qu'il avait faites à Leipzig) ; il les regarde comme douteuses ; la seconde est des observations qu'il avait faites de 21 à 29 ans, *dans sa jeunesse*, et il les déclare médiocrement bonnes ; la troisième comprend toutes les observations faites à Uranienborg ; il les croit certaines et dignes de toute confiance. Il est sûr qu'on n'en connaissait pas d'aussi exactes, et qu'on n'en pouvait guère faire de meilleures avant l'application des lunettes aux instruments d'astronomie.

globe de Tycho à Copenhague, comme le trophée le plus glorieux. Il fut conservé avec soin dans la bibliothèque de l'université, placée dans l'église de la Trinité, dont la Tour Ronde sert d'observatoire astronomique; mais, en 1728, un épouvantable incendie détruisit le tiers de la ville avec cette église : le globe de Tycho y périt également. Au reste, ce fameux globe n'était guère bon qu'à montrer aux curieux qui visitaient son observatoire. Quoique les principaux cercles de ce globe fussent divisés en degrés, et chaque degré en 60 minutes, au moyen des transversales, il ne l'employait que dans le cas où il n'avait besoin que d'une précision médiocre et pour s'épargner quelques calculs. C'est par la trigonométrie qu'il déterminait la position de ses étoiles avant de les placer sur ce globe, dont la perte doit causer peu de regrets, puisque nous avons son catalogue qui donne les positions des étoiles beaucoup mieux que ne ferait le globe, en le supposant parfaitement conservé. Après avoir visité, pendant cinq ans, tous les observatoires d'Allemagne et de Suisse; après avoir pris connaissance des méthodes alors usitées, Tycho retourna dans sa patrie (il était alors âgé de vingt-neuf ans). Il se cacha d'abord dans ses terres, peut-être à cause d'un accident bizarre qui pouvait livrer sa personne à la risée des jeunes nobles. Dans un duel qu'il avait eu en Allemagne avec un de ses compatriotes, celui-ci, plus habile tireur que Brahé, lui avait coupé une partie du nez. Tycho s'était fait un faux nez de cire, ou, selon d'autres, d'un amalgame d'or et d'argent; mais il était toujours obligé de porter sur lui une boîte avec de la colle pour remettre ce nez artificiel, lorsque, par une cause quelconque, il venait à se détacher. Quoi qu'il en soit de la cause de sa retraite, l'apparition de la fameuse étoile nouvelle dans la constellation de Cassiopée, en 1572, et les observations que Tycho publia à ce sujet, fixèrent de nouveau sur lui tous les regards de sa nation; le savant chancelier Pierre Oxe se déclara son admirateur, et le roi Frédéric II le chargea d'enseigner l'astronomie à Copenhague. Ami d'une retraite laborieuse, Tycho ne recevait et ne rendait qu'avec répugnance les visites d'étiquette, qui, dans les grandes villes, sont une espèce de devoir social; il fuyait les oisifs; il détestait les conversations futiles; il ne vivait en un mot que pour la science. Il devait donc désirer un asyle champêtre où il pût se soustraire aux importuns qu'attirait sa célébrité; Frédéric II le lui procura, en lui donnant l'île de Hveen, située dans le détroit du Sund, entre Elseneur et Copenhague. Cette île, dont la circonférence est de deux lieues, jouit de tous les côtés d'une vue très étendue, surtout au midi, où l'horizon se confond avec les eaux de la Baltique et les terres plates de la Scanie méridionale. C'est une belle position pour un observatoire astronomique. Le roi Frédéric II ajouta au don de cette île une pension de 500 écus, un fief situé en Norwège, et un bénéfice de chanoine, dont les revenus, évalués à 2,000 écus, devaient servir à l'entretien d'un observatoire construit aux frais du roi. Le monarque donna encore au secrétaire de Tycho, nommé *Pierre Jacobsen Flemlose*, une prébende de chanoine. (*Voy.* Sneedorf, *Histoire de Danemark*, t. II, p. 80, en dan.) Grâce à cette munificence vraiment royale, et jusqu'alors sans exemple en Europe, on vit s'élever, sur le sommet de l'île de Hveen, un édifice magnifique, nommé *Uranienborg*, c'est-à-dire Palais d'Ura-

nie (1). C'était là que Tycho demeurait, entouré de ses livres, environné de nombreux disciples, visité même par des princes souverains, entre autres par Jacques VI, roi d'Ecosse, qui y passa huit jours, en l'an 1590. Ce château, qui avait soixante-quinze pieds d'élévation, renfermait des logements pour les étudiants, une imprimerie, un laboratoire de chimie, et plusieurs appartements, avec des lambris ornés de peinture. Tycho dit y avoir dépensé, outre les sommes fournies par le roi, 100,000 écus danois de sa propre bourse. Un pavillon, situé plus au midi, portait le nom de *Stelleborg* (château des étoiles); il servait aux observations astronomiques faites pendant le jour. Nous avons foulé ce sol classique pendant une année; nous y avons reconnu l'enceinte d'Uranienborg, qui est encore marquée par des éminences formées par des débris de briques; les troupeaux bondissent aujourd'hui sur ces restes du palais d'Uranie. Plus loin, dans un champ de blé, on retrouve une cave qui passe pour avoir appartenu au château; c'est ce débris qui a servi à Picard, envoyé par l'académie des sciences de Paris, pour fixer la longitude et la latitude d'Uranienborg. Le jardin, attenant à une métairie construite au bas de l'emplacement du château, conserve encore de faibles traces de son ancienne splendeur. On voit une prairie qui, du temps de Tycho, était le bassin d'un lac; on y reconnaît l'anse où mouillaient ses bateaux de plaisance. Ce lac recevait les eaux pluviales, recueillies dans dix à douze réservoirs épars dans l'île; du lac sortait un ruisseau, encore existant en partie, mais dont la science hydraulique de Tycho avait fait un courant assez fort pour mouvoir un moulin, qui, grâce à sa construction ingénieuse, servait tour à tour à moudre du blé, à faire du papier, et à préparer des cuirs. (Hoffmann, *Efterretninger*, etc. t. III, p. 10, en dan.) Des restes de digues et de bâtiments attestent encore avec quelle facilité ce grand astronome descendait à des détails économiques. L'amour vint encore embellir cet agréable asyle: une paysanne, ou, selon d'autres, la fille d'un curé, nommée *Christine*, et douée d'une figure charmante, subjugua le cœur de Tycho; elle devint son épouse, grâce à l'intervention du roi, qui comprima les persécutions suscitées contre Tycho-Brahé à cause de ce mariage, premier sujet de querelle entre lui et la noblesse. (*Danske Magazin*, t. II, p. 190, en dan.; Holberg, *Histoire de Danemark*, t. II, p. 573, en dan.) Uranienborg fut entièrement achevé en 1580; pendant dix-sept ans, ce fut le séjour constant de Tycho, la métropole de l'astronomie européenne, et la merveille du Danemark. La jalousie des nobles, qui voyaient un de leurs égaux entouré d'une considération capable d'éclipser leurs vains titres, attendait la mort de Frédéric II et la minorité de Christian IV, pour éclater contre Tycho, et pour lui soustraire les revenus de ses bénéfices, qui seuls pouvaient assurer le maintien de son établissement. Cette injustice est particulièrement attribuée au sénateur Walckendorf, homme d'ailleurs estimable, mais dont la vanité excessive avait été blessée par les manières simples et un peu brusques du célèbre astronome. On raconte qu'étant à Uranienborg avec le jeune roi Christian IV, le sénateur se crut insulté par les aboiements de deux dogues anglais, donnés à Tycho-Brahé par le roi Jacques VI; il leur donna des coups de pieds; Tycho prit le parti de ses chiens; une

(1) On l'a mal à propos traduit par *ville céleste*.

dispute s'engagea, et, depuis ce jour, Walckendorf devint son ennemi implacable. On assure aussi que Tycho-Brahé, en distribuant gratis des remèdes dont il devait la découverte à la chimie, avait irrité contre lui toute la faculté de médecine. En un mot, ce savant illustre, qui n'avait en Europe que des amis et des admirateurs, n'avait que des ennemis à la cour et dans l'université de Copenhague. On trouva donc facilement un prétexte pour lui ravir les bienfaits qu'il tenait du roi Frédéric II; une commission de prétendus savants, chargée d'examiner l'établissement d'Uranienborg, déclara, dans un rapport insidieux, que cet observatoire n'était qu'un objet de curiosité, plus brillant qu'utile. (*Danske Magazin*, t. II, p. 319.) Tycho-Brahé, obligé de transporter à Copenhague le siége de ses travaux, se vit en butte à tous les désagréments dont la puissance peut si facilement abreuver un simple particulier. Il prit donc, en 1597, la résolution de quitter sa patrie, en emportant tous ses instruments et jusqu'à son mobilier. Il se fixa d'abord à Wandsbeck, auprès d'un membre de l'illustre famille de Rantzau, également distinguée dans les lettres et les armes; en 1599, il se rendit dans la Bohême, sur l'invitation de l'empereur Rodolphe II, qui cultivait lui-même l'astronomie, et qui d'ailleurs partageait avec Tycho-Brahé la croyance dans les rêveries astrologiques et le goût d'une vie solitaire. L'empereur donna à l'astronome danois une pension de 3,000 ducats, et le choix entre trois châteaux appartenants au domaine impérial. Tycho choisit celui de Benateck, à cause de sa belle situation sur une colline riante, au milieu des eaux de l'Isar: ce qui lui a fait donner le nom de *Venise de Bohême*. Après un séjour d'un an, Tycho, qui ne connaissait ni la langue, ni les mœurs des Bohêmes, demanda à l'empereur d'être logé dans la ville de Prague. Rodolphe acheta pour lui une belle maison, au prix de 20,000 écus, et la fit arranger selon ses goûts et ses besoins. Tycho ne jouit que peu de temps de ce nouveau bienfait; il mourut d'une retention d'urine, le 14 octobre 1601, dans sa 55e. année, et fut enterré à Prague, avec beaucoup de pompe, dans l'église dite de Tein, où son monument se voit encore. Il nous reste à considérer le savant et ses immortels travaux, qui lui ont valu le titre de *restaurateur de l'astronomie*. On lui doit la découverte de deux nouvelles inégalités dans le mouvement de la lune, la *variation* et l'*équation annuelle*. Cette dernière ne fut bien expliquée que par Képler, mais il la prouva par les observations de Tycho. Par ces deux découvertes, réunies à celles d'Hipparque et de Ptolémée, la théorie du mouvement de la lune se trouvait complétée, autant qu'elle pouvait l'être sans le principe de la gravitation universelle. Tycho rectifia encore un autre élément essentiel de la théorie de la lune; il détermina, avec beaucoup de précision, l'inégalité principale de l'inclinaison de l'orbite lunaire, par rapport au plan de l'écliptique, et il en donna une explication adroite, qui rendait en même temps raison d'une autre inégalité qu'il aperçut dans le nœud. Il dut ces découvertes au perfectionnement des instruments astronomiques, objet dont il s'occupa sans relâche, et qui forme le sujet de son dernier ouvrage, intitulé: *Astronomiæ instauratæ mechanica*, Wandesburg, 1598, in-fol.; Nuremberg, 1602, in-fol. C'est Tycho qui le premier a introduit dans le calcul astronomique l'effet de la réfraction, deviné vaguement par les an-

ciens (1), et qui, encore de nos jours, fournit matière à des recherches difficiles. On lui doit les premiers éléments de la théorie des comètes, que, malgré les judicieuses réflexions de Sénèque, on avait persisté à regarder comme de simples météores. Tycho acheva de démontrer, par un grand nombre d'observations, que ces corps célestes sont soumis à des mouvements réguliers, et il leur faisait décrire un cercle autour du soleil. Il n'observa pas avec moins de succès la grande étoile qui parut subitement en 1572, et qui, après avoir changé de couleur, en passant successivement du blanc éclatant au jaune rougeâtre de Mars et au blanc plombé de Saturne, disparut entièrement au mois de mars 1574. Cette fameuse apparition lui fournit l'occasion de combattre Ptolémée, sur la quantité précise de la précession des équinoxes, et de réfuter Copernic sur les prétendus mouvements des étoiles fixes. Il traite d'ailleurs ce dernier avec les égards convenables, et ne le nomme jamais sans lui donner le nom de grand (*ingens*) : ses raisonnements et ses observations à ce sujet, ainsi que sur les comètes et sur la lune, sont consignés dans le livre des *Progymnasmata*, imprimé en partie à Uranienborg, 1587 et 1589, 2 vol. in-4°. (la plupart des exemplaires ont un titre de Prague, 1602 et 1611, ou de Francfort, 1610). Ce *grand observateur*, c'est ainsi que son siècle et la postérité l'ont nommé, méconnut le vrai système du monde, renouvelé par Copernic. Peut-être Tycho craignait-il de se compromettre avec les prêtres, qui déjà persécutaient les partisans du mouvement de la terre ; peut-être aussi les arguments encore très imparfaits de Copernic déplurent-ils à Tycho, qui, dans l'astronome de Thorn, voyait plutôt l'observateur peu exact que le profond et hardi penseur. Tycho employa inutilement beaucoup de savoir à composer une hypothèse qui expliquât les phénomènes sans contredire la *Bible*. Il priva la terre de son double mouvement ; l'ayant placée au centre du monde, il fit tourner autour d'elle le soleil et la lune, tandis que Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne devaient tourner autour du soleil. Ce système, aussi compliqué que celui de Ptolémée, a peu contribué à la gloire de son inventeur : il est cependant beaucoup mieux entendu, mieux ordonné que celui de Ptolémée; il satisfait mieux à tous les phénomènes connus alors, et même à des phénomènes qui n'ont été vus que depuis. Au temps de Tycho, le copernicien le plus décidé n'aurait pu lui faire aucune objection décisive. On ne pouvait l'attaquer que par des considérations physiques auxquelles personne même n'avait encore songé. Ce système aurait fait beaucoup d'honneur à Tycho s'il était venu avant Copernic ; mais on put lui dire qu'il devait à Copernic tout ce qui rendait son système préférable à celui de Ptolémée. En prenant, comme il le fit, l'immobilité de la terre pour un article de foi, son système serait le seul admissible; mais au fond ce n'était qu'un mélange adroit de trois systèmes plus anciens, celui des Égyptiens, celui de Ptolémée et enfin celui de Copernic : bien supérieur aux deux premiers, il n'avait pas la simplicité remarquable du der-

(1) Ptolémée, dans son *Optique*, donne, des phénomènes de la réfraction, une idée moins vague, plus juste et plus complète que celle de Tycho; mais content d'en expliquer la véritable cause, et d'en indiquer l'effet général, il n'entreprit pas d'en donner la table. Au reste, l'*Optique* de Ptolémée, connue, aujourd'hui même, de très peu de personnes, était alors entièrement ignorée; mais la même doctrine se trouvait dans l'*Optique* d'Alhazen, et dans celle de Vitellion, imprimées à Bâle, en 1572, long-temps avant que Tycho ne construisît sa table.

nier. Les objections les plus plausibles que Tycho faisait à Copernic tenaient principalement à l'ignorance où l'on était alors des vraies lois du mouvement : bien interprétées, elles font voir que le mouvement réel de la terre n'altère point pour nous les apparences des phénomènes ; mais Tycho ne connaissait pas ces lois. On a encore de lui *Epistolarum astronomicarum libri duo*, Francfort, 1610, in-4°., 2 vol. (Uranienborg, 1596) ; *De mundi ætherei recentioribus phænomenis*, 1588, in-4°. : cet ouvrage ne fut publié qu'en 1610 ; *Calendarium naturale magicum, perpetuum*, etc., en une grande feuille, très-rare, 1582, publiée depuis avec des additions par J.-B. Grosschede ; *Oratio de disciplinis mathematicis*, Copenhague, 1610, in-8°., Les écrits de Tycho sont peu nombreux ; nous avons déjà nommé les plus importants ; les trois principaux ont été réimprimés à Francfort, en 1648 ; mais les innombrables observations de ce grand homme furent recueillies par ses disciples, et publiées en 1666 (*Historiæ cœlestis XX libris*, etc.), à la réserve pourtant des observations de 1593, dont le manuscrit était égaré, et qui ont paru depuis dans les *Mémoires de l'académie des sciences de Paris*. Ces observations servirent de base aux *Tabulæ Rudolphinæ*, données par Képler, Ulm, 1627, in-fol. ; aux *Tabulæ Danicæ*, de Longomontan, et à toutes les autres tables célestes, publiées dans le commencement du 17e. siècle. Ce fut l'amitié de Tycho qui guida Képler et le conduisit dans la carrière de l'astronomie. Sans cette amitié, sans les nombreuses observations de Tycho, dont Képler se trouva dépositaire après la mort de son maître, il n'aurait pu découvrir les grandes lois du système du monde, que l'on a nommées lois de Képler, et qui, combinées avec la théorie des forces centrales découvertes par Huygens, ont conduit Newton à la plus belle découverte que l'on ait jamais faite dans les sciences, à celle de la gravitation universelle. Disons encore, pour l'honneur du roi Christian IV, que ce souverain, devenu depuis un des plus grands princes du Danemark, n'était, lors du départ de Tycho-Brahé, qu'un jeune adolescent, entouré d'un conseil aristocratique. Il est vrai qu'après son départ, Tycho lui écrivit une lettre qui annonçait le désir de revenir ; mais le ton de cette lettre était d'une fierté qui pouvait blesser un souverain. Plus âgé, Christian IV pensa à rétablir l'observatoire de Tycho ; et comme celui d'Uranienborg avait été dévasté par les nobles, qui avaient reçu l'île de Hveen en fief, le roi fit bâtir à Copenhague la fameuse Tour Ronde, destinée à des travaux astronomiques ; mais la mort prématurée de Tycho ne permit à Christian IV que d'honorer sa mémoire, en protégeant ses disciples. Plaignons les rois d'avoir toujours tant de pouvoir pour faire le mal et si peu pour le réparer. Jessénius a publié l'*Oraison funèbre de Tycho-Brahé*, Hambourg, 1601, in-4°. On peut voir sa Vie, écrite par Gassendi, Paris, 1654, in-4°. — Sa sœur, Sophie Brahé, cultiva la poésie latine.

M—B—N.

BRAHÉ (Pierre, comte de), sénateur et grand-sénéchal de Suède, issu d'une famille ancienne, alliée à la maison de Wasa. Il eut part au gouvernement, en qualité de tuteur, pendant la minorité de Christine et celle de Charles XI. La réforme des tribunaux, la création d'un grand nombre d'établissements relatifs à l'industrie, et la fondation de plusieurs villes, furent les résultats de

son activité patriotique. Aux talents de l'homme d'état, il joignait le goût des sciences et une instruction très étendue. Pendant le séjour qu'il fit en Finlande, en qualité de gouverneur-général, il créa dans ce pays des écoles, des colléges, et jeta les fondements de l'université d'Abo, qui fut organisée définitivement en 1640. Il rassembla de riches collections de livres et de manuscrits dans plusieurs de ses terres, et fonda un lycée dans celle de Visingsoë. Christine voulut élever le comte de Brahé et le chancelier Oxenstiern au rang de duc; mais l'un et l'autre s'y refusèrent, alléguant plusieurs inconvénients contre les intérêts de l'état. Pierre Brahé mourut en 1680, dans un âge très avancé. C—au.

BRAHÉ (Ebba, comtesse de), de la même famille, née en Suède, l'année 1596. Sa beauté et son caractère aimable firent une impression profonde sur le cœur de Gustave-Adolphe qui venait d'hériter du trône. On conserve plusieurs lettres de ce prince, dans lesquelles il exprime sa passion à la comtesse, avec cette franchise qui formait un des traits de son caractère. Il prit enfin la résolution d'épouser celle qu'il aimait; mais la reine, sa mère, s'opposa si fortement à ce mariage, qu'il y renonça, et se rendit en Brandebourg, pour donner sa main à Marie-Éléonor, fille de l'électeur Jean-Sigismond. La comtesse Brahé épousa Jacques de la Gardie, sénateur et connétable de Suède. Elle mourut en 1654. C—au.

BRAHIM. *Voy.* Ibrahim.

BRAILLIER (Pierre), apothicaire à Lyon, dans le 16e. siècle, publia une *Déclaration des abus et tromperies des apothicaires et des médecins*, Rouen, 1557, in-8°. C'était une réponse à un ouvrage de Sébastien Collin (*Voy.* Collin). Duverdier attribue aussi à Braillier des *Articulations sur l'apologie de Jean Surrelh, médecin à St.-Galmier-en-Forest*, 1558. A. B—t.

BRAITHWAITE, est auteur d'une histoire de la révolution de l'empire de Maroc, qui eut lieu en 1727 et 1728, sous l'empereur Muley-Ismaël. Braithwaite avait accompagné Jean Russel, consul-général de sa majesté britannique dans l'état de Maroc, et a été témoin oculaire des événements qu'il raconte. Sa relation, qui contient aussi des détails curieux sur l'état physique, politique et moral du pays dont il trace l'histoire, parut à Londres en 1729, in-8°. Elle eut un très grand succès, et fut traduite la même année en hollandais, la Haye, 1729, in-8°.; puis en allemand, 1730, in-12; et enfin en français, en 1731, in-12, chez P. Mortier, à Amsterdam. K.

BRAKEL (Jean de), marin hollandais, naquit en 1618, entra au service à l'âge de vingt-deux ans, et commanda en 1665, pour la première fois, une frégate dans la flotte de l'amiral Ruyter. L'année suivante, il eut part au combat naval que les Hollandais livrèrent aux Anglais pendant quatre jours de suite, depuis le 11 jusqu'au 14 juin. Il y eut, le 4 août suivant, un autre combat, dans lequel Brakel donna la première preuve de cette intrépidité et de cette présence d'esprit qui l'ont rendu fameux. Cette conduite valut, l'année suivante, à Brakel, le commandement d'un vaisseau de guerre dans l'escadre de l'amiral de Gent, destinée à l'attaque de la marine anglaise, à Chatam. Brakel y signala de nouveau son courage. Les Anglais, pour empêcher les Hollandais d'entrer dans la Tamise, avaient fait couler plusieurs navires, et fermé le passage

avec une chaîne de fer soutenue par des bateaux. Brakel s'avança vers la chaîne, malgré le feu très vif des vaisseaux et de deux batteries, attaqua une frégate ennemie, s'en rendit maître, et, pendant ce temps, la chaîne fut coupée par quelques matelots. Cette journée fut très glorieuse pour la marine hollandaise : les Anglais y perdirent une partie de leur flotte. Les états de Hollande récompensèrent les commandants et tous les marins qui s'y étaient distingués. Brakel reçut une chaîne en or, et trente mille florins pour lui et son équipage. On lui accorda aussi la frégate qu'il avait prise. Dans les années suivantes, Brakel se distingua encore dans plusieurs actions ; mais aucune ne lui fit plus d'honneur que la bataille navale contre la flotte anglaise et française, en 1672. Dès le commencement du combat, il s'écarta du poste qui lui avait été assigné, et se dirigea sur le vaisseau ennemi, armé de cent quatre canons, et commandé par l'amiral Montaigu. Celui-ci le voyant venir, fit jouer toutes ses batteries sur lui ; d'autres vaisseaux anglais lui lâchèrent également des bordées ; les boulets traversaient le vaisseau de Brakel en tout sens, et tuaient une partie de son équipage. Brakel, sans se déconcerter, et sans répondre par un seul coup de canon, continua sa route jusqu'à ce qu'il fût arrivé auprès du vaisseau de Montaigu. Alors, il lâcha sur lui toute sa bordée, et, quoique son vaisseau fût beaucoup plus petit que celui de son adversaire, il s'y attacha par des crampons. Il s'engagea alors un combat meurtrier entre les équipages des deux vaisseaux. Les Anglais étaient sur le point de se rendre, lorsqu'il leur arriva un renfort considérable. Ils attaquèrent alors à leur tour, et s'emparèrent du pont du vaisseau de Brakel ; mais les Hollandais leur disputèrent, pour ainsi dire, chaque planche avec un courage inouï. Malheureusement, le vaisseau était tellement percé par les boulets, que l'eau y entrait partout, et qu'il menaçait de couler à fond. Les autres vaisseaux hollandais voyant le danger de Brakel, vinrent à son secours, détachèrent son vaisseau, et parvinrent à mettre le feu à celui de l'amiral Montaigu, ce qui répandit la consternation parmi l'équipage. L'amiral et son fils sautèrent dans une chaloupe ; son vaisseau était en si mauvais état, qu'on eut bien de la peine à le traîner au rivage. Il y eut encore plusieurs engagements entre les Hollandais et les Anglais ; chaque fois, Brakel s'avança au plus près de l'ennemi, et ne cessa de combattre que lorsque son vaisseau fut hors d'état de tenir la mer. La paix ayant été faite, Brakel croisa dans la Méditerranée, pour donner la chasse aux corsaires barbaresques. La guerre qui éclata en 1690, entre la Hollande et la France, le rappela à la défense de sa patrie. Les Anglais se joignirent aux Hollandais à la hauteur de Bevesier ; leurs flottes combinées rencontrèrent celle des ennemis, qui les attaquèrent et les dispersèrent après un combat très vif (*V.* Tourville). Brakel y perdit la vie. Son corps fut transporté en Hollande, et enterré à Rotterdam, dans l'église de St.-Laurent, où l'on voit son tombeau. Il avait été marié avec Louise de Lière, dont il eut un fils. — Un autre amiral hollandais, du même nom, fut tué en 1661, devant la baie de Cadix, où il escortait un convoi qui fut attaqué par les Anglais. D—g.

BRAKENBURG (Reinier), peintre, né à Harlem en 1649, eut pour maître Mommers, paysagiste. Selon quelques biographes, Bernard Schendel lui donna aussi des leçons.

Tom. I. pag. 477.

HIST. D'ITALIE.

BRAMANTE.

Bacon fecit. Landon direx.t

Son caractère et sa manière de vivre lui firent souvent choisir des sujets licencieux, et ses tableaux ne s'en vendirent pas moins bien. Les événements de sa vie sont peu connus; mais, dit très judicieusement Descamps, « il y a lieu de croire, à voir » ses ouvrages, que nous y perdons » très peu. » Brakenburg vécut dans la province de Frise, où il se livra sans réserve à ses goûts pour les plaisirs, et cultiva la poésie. On ne sait en quelle année il mourut. Ce peintre réunissait la plus grande partie des talents qui sont exigés de ceux qui peignent les tableaux de petite proportion : une couleur vigoureuse et naturelle, une touche pleine d'esprit, des détails bien finis, et toujours étudiés d'après nature; mais quoique ses compositions fussent ingénieuses, il y reproduisait souvent les mêmes personnages, et son dessin n'était pas toujours d'un bon goût. Il réussit quelquefois à imiter Ostade. Des amateurs à Paris et à Rouen ont possédé quelques-uns de ses tableaux cités par Descamps. Depuis la guerre de Prusse, le musée Napoléon en possède un peint en 1689 : il représente un *Estaminet*, et confirme l'opinion avantageuse que le biographe des peintres flamands a donnée du talent de Brakenburg. D—T.

BRALION (Nicolas de), natif de Chars dans le Vexin français, quoiqu'il se qualifie de *parisien* à la tête de ses ouvrages, entra dans l'Oratoire en 1619, fut envoyé, en 1625, à St.-Louis de Rome, où il résida pendant quinze ans, revint se fixer à Paris dans la maison de St.-Honoré, et y mourut le 11 mai 1672, étant alors le doyen des prêtres de sa congrégation. Durant son séjour à Rome, il avait publié en italien les *Élévations du cardinal de Bérulle sur Ste. Magdeleine*, 1640, in-12, et un *Choix des Vies des saints* de Ribadineira. Ses autres ouvrages, depuis son retour en France, sont : I. *Pallium archiepiscopale*, Paris, 1648, in-8°., rempli de recherches sur cet ornement et sur les cérémonies qui en sont l'objet, d'après un ancien manuscrit du Vatican. Le P. de Bralion est le premier qui ait traité cette matière en France. D. Ruinart en a beaucoup profité dans sa *Disquisitio historica de pallio*. II. *Vie de S. Nicolas, archevêque de Mire*, ibid., 1646, in-8°., dont quelques faits sont sujets à contestation; III. *Histoire chrétienne*, ibid., 1656, in-4°. Ce sont les vies de J.-C., de la Ste.-Vierge et des saints du bréviaire romain; cet ouvrage manque de critique. IV. *La curiosité de l'une et de l'autre Rome*, avec figures, ibid., 1655 et 1659; 3 volumes in-8°. La partie qui regarde Rome chrétienne offre des recherches curieuses sur l'origine, l'état et la destination des églises de cette capitale. V. *Cæremoniale canonicorum, seu Institutiones*, etc., ibid., 1657, in-8°. L'auteur y expose les rites et les cérémonies qui se pratiquaient dans les églises collégiales de Rome, c'est-à-dire, dans celles où se faisait l'office canonial. VI. *Histoire de la sainte Chapelle de Lorette*; c'est un extrait de ce qu'il y a de plus remarquable à ce sujet dans les ouvrages de Turselin et de Silvio Seriagli. VII. Quelques autres écrits moins importants. T—D.

BRAMANTE (François Lazzari), naquit, en 1444, à Castel-Durante, dans l'état d'Urbin, de parents honnêtes, mais sans fortune. Lorsque l'Italie eut vu renaître l'architecture par les travaux de Brunelleschi, Bramante lui rendit la noblesse dont elle était déchue depuis les anciens. Son père

lui fit apprendre la peinture. On connaît plusieurs tableaux de sa main ; on lui attribue aussi des fresques, dont quelques-unes subsistent encore dans le Milanais ; mais sa passion pour l'architecture occupait toute sa pensée : ce fut l'amour de cet art qui lui fit abandonner sa patrie, et qui le conduisit en Lombardie et ensuite à Milan. La majesté du dôme de cette ville le frappa vivement. Il étudia les règles de la perspective et les mesures de l'antiquité sur les dessins des plus habiles architectes de son temps. Enfin, il partit pour Rome, où il se consacra entièrement à l'étude des beaux morceaux d'architecture dont l'Italie est remplie. Naples, Tivoli et la *Villa Adriana*, attirèrent successivement son attention. Quelques édifices qu'il fit construire étendirent beaucoup sa réputation ; il avait une si grande facilité à inventer et à faire exécuter, qu'on ne lui connaissait point de rivaux. Ses talents auraient été moins connus, si le pape Jules II n'eût eu autant de goût pour les grandes choses, que son architecte avait de mérite et d'activité pour les réaliser. Ce souverain pontife, protecteur des arts, imagina de joindre, par un édifice somptueux, le Belvédère au palais du Vatican, dont un petit vallon le séparait. Bramante y réussit par des moyens très ingénieux, en construisant des galeries magnifiques qui entourent ce vallon, dont il fit une esplanade superbe, et au milieu duquel les eaux du Belvédère venaient alimenter une très belle fontaine. Cet édifice renferme un escalier en spirale, où l'on peut monter facilement à cheval, et qu'il a ingénieusement décoré des trois ordres grecs. L'empressement avec lequel on exécuta ces travaux leur devint funeste. Les bâtiments du Vatican firent des effets qui tendaient à leur ruine, au point qu'il fallut que Sixte V fît démolir tous les ouvrages de Jules II, même avant qu'ils fussent achevés. Le pape Jules II, à qui Bramante était cher, le récompensa en lui accordant l'office de scelleur à la chancellerie ; ce qui donna lieu à l'artiste d'imaginer une machine pour sceller les bulles, par le moyen d'une vis de pression. Le Bramante accompagna le pape dans le voyage qu'il fit à Bologne pour réunir cette ville à ses états. Il fit les fonctions d'ingénieur dans la guerre de la Mirandole. Parmi les nombreux travaux du Bramante, on cite : le cloître des Pères de la paix, la fontaine de Transtevere, et une autre qui était à la place St.-Pierre, dans lesquels on remarquait une manière un peu sèche, et qui se sentait encore des siècles de barbarie d'où l'architecture ne faisait que de sortir. Le joli petit temple rond, si bien proportionné, qu'on admire au milieu du cloître de St.-Pierre, *in Montorio*, est un des ouvrages les plus estimés du Bramante ; mais celui qui lui fait le plus d'honneur, et qui a rendu son nom immortel, est la Basilique de St.-Pierre. Jules II ayant conçu le projet de faire démolir l'ancienne église, et d'en élever une qui n'eût jamais son égale à Rome et dans le reste du monde, le Bramante lui donna plusieurs plans. Celui où l'on voyait deux clochers, et qui a été gravé par le fameux Corodasso sur une des médailles qui furent frappées en l'honneur de cet architecte, sous les pontificats de Jules II et de Léon X, ayant été adopté, le Bramante fit démolir avec sa célérité ordinaire la moitié de l'ancienne église, et jeta les fondements de la nouvelle en 1513. Elle fut élevée jusqu'à l'entablement avant la mort du pape et de l'architecte, et l'on fit avec une diligence incroyable les

quatre grands arcs qui reposent sur les quatre massifs destinés à porter le dôme. Cet architecte, ingénieux et hardi dans ses conceptions, forma ses voûtes d'un seul jet, en mettant dans des moules de bois un mélange de chaux et de poussière de marbre délayée dans de l'eau; de manière que cette voûte parut dans le même temps toute décorée de caissons et de rosaces. Il fit de la même manière élever le palais qui appartint à Raphaël d'Urbin, dont les colonnes sont de briques mêlées et faites d'un seul jet, invention qui parut alors toute nouvelle. Cet artiste pétulant, jaloux d'achever seul un ouvrage qui demandait un siècle, renversa impitoyablement les colonnes de l'ancienne basilique, et détruisit beaucoup de belles choses, telles que des tombeaux de papes, des mosaïques, des peintures. De tous les ouvrages que Bramante fit dans cette basilique avec tant de précipitation, il n'est resté que les arcs qui portent la tour du dôme. Raphaël et Julien de San Gallo, Peruzzi et Michel-Ange, effacèrent presque entièrement les traces du premier auteur. Cet artiste était d'une humeur gaie et d'un abord facile; il obligeait sincèrement ceux qui avaient besoin de ses services, et surtout les artistes d'un certain mérite. Ce fut lui qui amena à Rome et qui entretint pendant quelque temps le fameux Raphaël d'Urbin, auquel il enseigna l'architecture. Ce grand peintre fit, par reconnaissance, le portrait de son maître, qui est au Vatican dans l'école d'Athènes : il paraît incliné près d'un pilier, et semble tracer avec un compas une figure de géométrie que quelques jeunes gens regardent avec attention. Le Bramante vécut toujours honorablement et en homme de bien; il faisait son amusement de la poésie, et improvisait avec facilité. On a de lui des sonnets et d'autres morceaux, où l'on trouve des maximes exprimées avec élégance. Ses ouvrages sur l'architecture, sur la structure du corps humain, et sur la perspective, ont été retrouvés manuscrits en 1756 dans une bibliothèque de Milan, et ont été imprimés la même année. Cet artiste mourut en 1514, âgé de soixante-dix ans. K.

BRAMANTINO (Barthélemi Suardi, dit il), peintre et architecte milanais, vivait encore en 1529. Orlandi l'a cru maître du Bramante, parce qu'il eut en effet pour élève un nommé *Bramante*, architecte peu connu : d'autres auteurs l'ont confondu avec ce célèbre artiste; enfin, on a découvert que Barthélemi était son élève favori. Le véritable nom de ce maître est *Suardi*. Pendant quelque temps, il ne jouit que d'une faible réputation comme peintre; mais ayant vu Rome, il commença à donner aux formes des proportions plus nobles, et, sous les yeux du Bramante, il fit à fresque des portraits si beaux et si vrais, que monsignor Giovio demanda la permission de les faire copier, avant qu'on les jetât à terre pour laisser Raphaël orner le Vatican de ses fresques qui l'ont immortalisé. Bramantino retourna alors à Milan, et y fit le *S. Michel* qui est dans la galerie Melzi. C'est surtout dans la perspective linéaire que Suardi paraît avoir excellé. Lomazzo l'a beaucoup loué à ce sujet. On a de Bramantino un ouvrage dans lequel il donne les mesures de toutes les antiquités de la Lombardie. Un des plus beaux monuments qu'il ait élevé comme architecte, est l'église de St.-Satyre, qui est embellie, dans l'intérieur et sur la façade, de magnifiques colonnes, et dont la sacristie a une tribune *strepitosa*, dit Milizia.

A—D.

BRAMER (Léonard), peintre, né à Delft, en 1596. A l'âge de dix-huit ans, il se rendit à Rome, en passant par Paris. Plusieurs tableaux qu'il peignit, tant en grand qu'en petit, pour le duc de Parme, lui acquirent de la réputation ; il la soutint par ceux qu'il exécuta à Venise, Florence, Mantoue, Naples et Padoue. Selon Descamps, on distingue parmi les ouvrages que Bramer a faits en Italie, une *Résurrection de Lazare* et *S. Pierre reniant Jésus-Christ*, remarquables surtout par l'expression et le coloris. Il excella à peindre des vases d'or, d'argent, etc. De retour dans son pays, il s'établit à Delft, et y travailla beaucoup, surtout en petit. La plupart de ses tableaux de cette espèce sont peints sur cuivre, et représentent des nuits, des incendies, des cavernes, des souterrains éclairés par des flambeaux. Le poète Smids fit en vers l'éloge d'un tableau où Bramer avait représenté *Pyrame et Thisbé*. Quelques biographes, et Descamps lui-même, ont présumé, d'après la force et la vérité de la couleur de Bramer, qu'il avait été élève de Rembrandt : c'est une légère inadvertance. Rembrandt, né en 1606, ne peut être le maître de Bramer, plus âgé que lui de dix ans, et qui, comme on vient de le dire, étant parti jeune pour l'Italie, y avait long-temps séjourné. De Fontenai est plus fondé à croire que Bramer dut plutôt sa manière à l'étude du Bassan et de la fameuse *Nuit* du Corrège ; mais ne vaut-il pas encore mieux penser que Bramer, doué d'heureuses dispositions, devint habile en étudiant simplement la nature, le meilleur de tous les maîtres ? On ignore en quelle année ce peintre mourut. Le musée Napoléon ne possède aucun de ses ouvrages. — De Fontenai fait encore mention d'un Bramer, ou Pramer, peintre de *Conversations*, né en Hollande, et qui vivait vers la fin du 17e. siècle ; mais dont les biographes des peintres des Pays-Bas n'ont point parlé. D—t.

BRAMER (Benjamin), architecte et mathématicien hessois, contribua beaucoup par ses écrits à répandre et perfectionner les connaissances géométriques en Allemagne, au commencement du 17e. siècle. La plupart de ses ouvrages sont en latin, les autres en allemand ; les principaux sont : I. *Apollonius Cattus, oder geometrischer Wegweiser, (le Guide géométrique)*. Il y développe quelques inventions ingénieuses de géométrie pratique, et on y trouve un bon traité des sections coniques. II. *Geometrisches triangular instrument* (*Description d'un instrument fort commode pour la perspective et pour lever les plans*), Cassel, 1630, in-4°. C'est dans cet ouvrage qu'il attribue l'invention des logarithmes à Juste Byrge, son beau frère, prétention sans fondement, qui n'en a pas moins été répétée de dictionnaire en dictionnaire (*Voy.* Byrge). III. *Explicatio et usus linealis proportionalis ;* IV. Plusieurs autres ouvrages dont on peut voir le détail dans les *Pandectæ Brandenburgicæ* de Hendreich. C. M. P.

BRAMHALL (Jean), naquit à Pontefract, dans le comté d'York, vers 1593. Sa famille était ancienne : il fit ses études et prit ses premiers degrés à l'université de Cambridge ; ensuite, il entra dans les ordres, obtint plusieurs bénéfices, se maria, et n'en continua pas avec moins d'ardeur ses études et ses fonctions de prédicateur. En 1623, il soutint publiquement, à North-Allerton, deux disputes contre un prêtre catholique et contre un jésuite, qui avaient défié tout le clergé d'Angleterre. Il rem-

porta sur eux, disent les écrivains protestants, une victoire si éclatante, que l'un d'eux en mourut de chagrin dix jours après. Bramhall joignait à ses talents pour la controverse, et pour la prédication, une grande connaissance des lois, et un caractère ferme et intègre, qui lui attirèrent la confiance de ses compatriotes. Choisi souvent pour arbitre des différends qui s'élevaient dans le pays, il y acquit une grande influence. Nommé l'un des hauts commissaires du roi, il remplit cet office avec une grande exactitude et même, à ce qu'il paraît, avec sévérité, du moins quant aux formes. Appelé en Irlande, en 1633, par lord Wentworth, il y fut choisi pour l'un des commissaires chargés d'une visite ecclésiastique, qui lui donna lieu de connaître l'état des bénéfices de cette île. Tout y était dans la confusion, tant pour le spirituel que pour le temporel; la discipline de l'église était méprisée, et les revenus dilapidés. Bramhall ne put qu'entrevoir les maux sans les guérir; mais, nommé en 1634, évêque de Londonderry, il commença la réforme par son diocèse, puis obtint du parlement d'Irlande plusieurs actes pour casser les baux, autoriser le rachat des rentes, etc., et, tant par ces moyens que par ceux de la persuasion, soutenus d'une infatigable activité, il regagna en quatre années à l'église d'Irlande, 30 ou 40,000 liv. sterl. de revenus, sans qu'on pût l'accuser, à ce qu'il paraît, d'en avoir profité ni pour lui ni pour sa famille. Cependant, de pareilles réformes n'avaient pu s'opérer sans soulever contre lui un grand nombre d'ennemis, que la fermeté de son caractère avait augmentés en les dédaignant, et qu'avaient pu aigrir la rudesse et la brusquerie de ses manières. Les troubles d'Irlande venant à éclater le 16 mars 1641, il fut accusé dans le parlement, de haute trahison, et, s'étant rendu à Dublin, contre l'avis de ses amis, qui lui conseillaient de fuir, il y fut mis en prison. Ses ennemis ne purent néanmoins trouver aucune charge contre lui; il fut remis en liberté sur une lettre du roi, mais sans avoir été acquitté. Bientôt après, les troubles croissant toujours, il fut obligé de quitter Londonderry et l'Irlande, où il n'était pas en sûreté, et passa en Angleterre, où il s'employa avec une grande activité pour le parti du roi, auquel il envoya à Nottingham un présent considérable de vaisselle d'argent. Après la bataille de Maston-Moor, les affaires étant désespérées, il passa à Hambourg en 1644, et de là à Bruxelles, où il exerça son ministère, et vécut principalement des bienfaits des négociants anglais établis à Anvers. En 1648, il repassa en Irlande; mais également poursuivi par les catholiques et par les parlementaires, il fut obligé de quitter ce royaume, d'où il ne put s'échapper qu'à travers les plus grands dangers. A cette époque de détresse, la rentrée inespérée d'une créance de 700 liv. sterl., qu'il avait crue perdue, servit à le faire vivre dans son exil, ainsi que plusieurs personnes du parti royaliste qu'il assista de ses secours. Pendant ce second séjour hors de son pays, il se fit connaître par les controverses qu'il soutint contre les théologiens de toutes les nations, et, ayant voulu passer en Espagne pour y éclaircir quelques points de discipline ecclésiastique, à la première auberge où il s'arrêta en entrant dans ce pays, il fut très étonné d'entendre l'hôtesse l'appeler par son nom. Ayant demandé à cette femme comment elle le connaissait, elle lui confia qu'elle avait vu son portrait,

qu'il y en avait plusieurs de répandus sur la route où il devait passer, qu'il y avait ordre de l'inquisition de l'enlever, et qu'il était déjà condamné et pendu en effigie; elle lui avoua de plus, que son mari était un des familiers de l'inquisition. Bramhall profita de l'avis, et se sauva au plus vite. Après la restauration, étant retourné en Angleterre, il fut nommé, le 18 janvier 1661, archevêque d'Armagh, primat et métropolitain de toute l'Irlande. Il trouva son diocèse dans le plus grand désordre; mais il ne travailla qu'avec prudence à y remédier, répétant souvent « qu'il fallait bien que des gens depuis si » long-temps hors de sens eussent » quelque temps pour reprendre leurs » esprits. » La patience et la modération qu'il montra toujours dans sa conduite contrastaient avec les formes brusques et dures que lui donnait un tempérament colère. Il fut nommé, en 1661, orateur de la chambre des lords du parlement d'Irlande, et employa son influence à obtenir encore plusieurs améliorations dans le sort du clergé. Il mourut en 1663. Ses ouvrages, destinés presque tous à défendre la réformation d'Angleterre contre les accusations des catholiques romains, et la plupart, publiés en différents temps, ont été réimprimés, avec sa vie, à Dublin, en 1677, en un vol. in-fol. S—D.

BRANCACCI, illustre famille napolitaine, qui a donné à la France les seigneurs de Brancas, et à l'Eglise plusieurs cardinaux dans le cours du 14e. siècle, eut aussi, dans le 17e., le cardinal François-Maria Brancacci, qui avait été successivement évêque de Viterbe, de Porto et de Capaccio, et qui mourut le 9 janv. 1675. Il laissa un recueil de dissertations latines, où l'on trouve, parmi des sujets très graves, tels que *De privilegiis quibus gaudent cardinales in propriis capellis; De pactionibus cardinalium quæ vocantur conclavis capitula; De sacro viatico, in extremo vitæ periculo, certantibus exhibendo*, etc., une question qui paraît un peu moins sérieuse, mais qui n'est pas traitée moins sérieusement; elle a pour objet *le chocolat*. L'auteur examine si le chocolat à l'eau rompt le jeûne ordonné par l'Eglise : *An chocolates aquâ dilutus, prout hodierno usu sorbetur, ecclesiasticum frangat jejunium;* et sa décision est qu'il ne le rompt pas : Hecquet l'a réfuté dans son *Traité des dispenses du carême*. Cette dissertation, d'abord publiée à part, en 1665, in-4°., fut réimprimée dans le recueil ci-dessus, à Rome, 1672, in-4°. — Il y eut aussi un Lelio Brancaccio, chevalier de St.-Jean de Jérusalem, membre du conseil qu'on appelait *Collatéral* pour S. M. catholique, mestre de camp et conseiller de guerre dans les états de Flandre, qui publia un traité sur l'art militaire, intitulé : *Della nuova disciplina e vera arte militare, libri VIII*, Venise, 1582, in-fol.; et un autre, sous le titre de *I Carichi militari, o fucina di Marte*, Venise, les Juntes, 1641, in-4°. G—É.

BRANCADORI PERINI (Jean-Baptiste), noble siennois, naquit à Sienne en 1674. Après avoir fait ses études dans sa patrie avec succès, il se rendit à Rome en 1695, et y continua d'étudier avec beaucoup d'ardeur les sciences et les belles-lettres. Il fut reçu de l'académie arcadienne, que nous nommons improprement les Arcades, fut très assidu à ses réunions, et y lut souvent avec succès des morceaux en prose et en vers. Son nom arcadien était *Aurindo Buraico*. Il se lia d'amitié avec les

hommes les plus distingués par leurs connaissances et leurs talents, particulièrement avec monsignor Sergardi, célèbre poète satirique latin, dont les satires ne furent long-temps connues que sous le nom de *Sectanus* (*Voy.* SERGARDI). Le cardinal Ottoboni, qui avait beaucoup d'estime et d'amitié pour Brancadori, le fit chanoine de St.-Laurent *in Damaso*. Il desservait depuis six ans ce canonicat, lorsqu'il mourut subitement, à trente-sept ans, le 19 novembre 1711. On a de lui un ouvrage historique, plus recherché pour les gravures que pour l'ouvrage même, qui n'est qu'un abrégé d'autres, publiés jusqu'alors sur le même sujet; il est intitulé: *Chronologia de' gran maestri dello spedale del Santo Sepolcro della sagra religione militare di S. Giovanni Gerosolimitano, oggi detti di Malta*, etc., à Rome, chez Dominique de Rossi, 1709, grand in-fol. Ce qui rend ce volume précieux, ce sont soixante-six portraits des grands maîtres, très bien gravés par Jérôme de Rossi, frère de l'imprimeur, d'après les dessins envoyés de Malte. L'ouvrage est composé d'autant de discours sur les belles actions de chacun des grands-maîtres, et sur les principaux événements de l'histoire de l'ordre: ce sont des abrégés fort bien faits en italien, des chronologies et des histoires du même ordre, précédemment écrites en latin. Dans les recueils de poésies, ou *rime*, de l'académie arcadienne, on en trouve un assez grand nombre de notre auteur, et dans le premier volume des *Notizie degli Arcadi morti*, est son éloge élégamment écrit par l'abbé Cosme Finetti. G—É.

BRANCALÉONE DANDALO, sénateur de Rome. Au milieu du 13e. siècle, les nobles Romains s'étaient adonnés au brigandage, et ils plongeaient la ville dans une affreuse anarchie; le peuple, pour rétablir l'ordre, confia sa défense à un magistrat étranger, auquel il donna le titre de *sénateur*, ou de *podestà*, avec le commandement des milices et l'ensemble du pouvoir judiciaire. Brancaléone Dandalo, bolonais et comte de Casalecchio, fut, en 1253, investi le premier de cette dignité. Il attaqua les nobles qui s'étaient fortifiés dans les vieux monuments de Rome ou dans leurs maisons; il rasa jusqu'à cent quarante de ces tours ou forteresses, et fit pendre les gentilshommes, avec les brigands qu'ils avaient pris à leur solde, aux portes de leurs propres palais; il força Innocent IV, qui régnait alors, et qui se faisait redouter par les plus grands souverains, à se soumettre aux ordres du peuple; il étendit la domination de Rome sur les petites villes voisines. Cependant les Romains parurent enfin fatigués de son excessive *sévérité : ils se révoltèrent;* mais comme ils avaient envoyé des otages à Bologne pour la sûreté de Brancaléone, ils furent obligés de le laisser sortir de Rome en liberté. Après deux ans, ils le rappelèrent, et lui rendirent un pouvoir, exercé par Brancaléone avec un redoublement de sévérité. Il mourut en 1258, aussi cher au peuple qu'il était détesté de la noblesse. Sa tête fut placée dans un vase précieux au haut d'une colonne de marbre. — BRANCALÉONE (Jean-François), né à Naples, professa la médecine à Rome, vers 1535, et publia un dialogue intitulé: *De balneorum utilitate, cum ad sanitatem tuendam, tum ad morbos curandos, ex Hippocrate, Galeno, cæterisque medicis*, Rome, 1534, in-8°.; Paris, 1536, in-8°.; Nuremberg, 1536, in-8°. S. S—r.

BRANCAS (VILLARS-LAURA-

GUAIS-FORCALQUIER-CERESTE). Tous ces noms appartiennent à la famille Brancacci (*V.* BRANCACCI), originaire du royaume de Naples, d'une antique noblesse, et déjà illustrée avant l'invasion des Normands. — Bufile de BRANCAS fut le premier de son nom qui s'établit en France, sous le règne de Charles VII, après avoir soutenu en Italie les intérêts de la seconde maison d'Anjou, qu'il n'abandonna point dans ses malheurs. Il la suivit en Provence, où il fut doté de plusieurs fiefs considérables, tels que la baronie d'Oyse, le marquisat de Villars et le comté de Lauraguais. Le petit-fils de Bufile, Barthélemi de BRANCAS, épousa une fille du comte de Forcalquier et de Toulouse: ce qui donna lieu à Mrs. de Brancas de prendre quelquefois le nom de *Forcalquier*. — La famille de Brancas s'étant séparée en deux branches, on vit, vers le milieu du 16e. siècle, naître de la seconde Gaspard, André et George. — ANDRÉ, connu sous le nom de l'*amiral de Villars*, vécut sous Henri IV, et tient une place mémorable dans les annales de ce règne. Il s'était jeté dans le parti de la ligue et des Espagnols. Le président Hénault ne dissimule pas qu'André fut soupçonné de vouloir s'emparer de la Normandie pour s'en faire une seigneurie indépendante. Tels étaient alors les projets des différents chefs de partis, qui n'aspiraient qu'à rétablir le système féodal dans sa plénitude. Si la révolte était coupable dans son principe, elle était du moins élevée dans ses desseins. Henri IV sut triompher de celle-ci. Déjà son abjuration avait beaucoup affaibli le parti de la ligue; mais André commandait encore dans Rouen, dont la possession était si importante pour les armées royales. Sully préféra les voies de la négociation à une attaque de vive force, qui avait déjà été tentée inutilement. Il raconte avec soin, dans ses Mémoires, tous les moyens qu'il employa pour reconquérir au parti de son prince un aussi brave homme que l'amiral, et ce succès lui paraît un de ses plus glorieux services. André garda une fidélité inébranlable à son nouveau maître, et paya sa loyauté de sa vie. Au siége de Doulens, il fut pris et massacré de sang-froid par les Espagnols, qui se vengèrent ainsi de sa défection. Il éprouva le sort de Coriolan, dont il avait retracé l'infidélité et le repentir. Les lettres patentes, citées plus bas, parlent de lui en ces termes: « Lequel ayant signalé sa valeur et » son courage en tant d'occasions » importantes, avait achevé une » belle vie par une glorieuse mort, » qu'il reçut en servant le feu roi » Henri-le-Grand, notre très honoré » seigneur et aïeul, au siége de Dou» lens, contre l'armée du roi d'Espa» gne commandée par le comte de » Fuentes.» « L'amiral de Villars, dit » Sully, était la droiture et la bra» voure même; mais ses premiers » mouvements étaient d'une violence » extrême. » Dans sa conférence avec Sully, il commença par déchirer et jeter au feu le traité convenu, qu'on refit sur-le-champ, et qu'il signa après quelques minutes d'explication. — Georges de BRANCAS, son frère puîné, lui survécut, et obtint, en 1626, le brevet d'érection du marquisat de Villars en duché-pairie. Les lettres-patentes, qui ne furent expédiées qu'en juillet 1652, caractérisent en ces termes les services du nouveau pair: « Notre cousin, le marquis de » Villars, était dans les armées de no» tredit seigneur et aïeul en Fran» che-Comté, dont il fut appelé pour » être gouverneur du Hâvre-de-Grâ-

» ces, où il a dignement, fidèlement » et généreusement servi cet état, et » particulièrement en l'année 1625, » où notre seigneur et père ayant été » obligé de réprimer la rebellion de » ceux de la religion prétendue ré- » formée, notredit cousin aurait équi- » pé à ses dépens vingt-cinq vais- » seaux de guerre, dont il (le roi » Louis XIII) aurait reçu grand » secours en ses affaires, etc. » — Il ne faut pas confondre ce duché de Villars avec celui qui fut érigé en faveur du vainqueur de Denain. Celui-ci n'avait rien de commun avec la famille de Brancas. Le duché-pairie de Villars-Brancas appartenait, comme on l'a vu, à la branche cadette, qui portait aussi le nom de *Lauraguais* et le dernier duc de Villars-Brancas est mort dans un âge très avancé, au mois de décembre 1793, laissant plusieurs héritiers de son nom. La branche aînée, qui prenait alternativement aussi le titre de comte de Forcalquier, et le nom de Céreste, comme duc à brevet, possédait aussi la grandesse d'Espagne, et s'est éteinte dans la personne du duc de Céreste, mort en 1802. — Cette branche avait donné Louis de Brancas, marquis de Céreste, qui servit honorablement par mer et par terre sous Louis XIV et sous Louis XV. Il fut employé dans plusieurs ambassades, où il déploya des talents supérieurs. Il fut fait maréchal de France en 1740, et mourut en 1750, âgé de soixante-dix-neuf ans. Le nom originaire de Brancaccio subsiste encore avec distinction dans le royaume de Naples. D—s.

BRANCAS-VILLENEUVE (André-François de), né dans le comtat Venaissin à la fin du 17e. siècle, fut abbé d'Aulnay, et mourut le 11 avril 1758; il a laissé plusieurs ouvrages de physique et d'astronomie. Les principaux sont: I. *Lettres sur la cosmographie*, ou *le Système de Copernic réfuté*, Paris, 1745, in-4°. « L'auteur » entreprend, dit Lalande, d'y établir, » que le mouvement des planètes se fait » dans des espèces d'épicycloïdes; il n'y » a que des rêveries. » Pour ressusciter cet ouvrage mort-né, l'abbé de Brancas le fit reparaître en 1747, en changeant le frontispice, sous le titre de *Système de cosmographie et de physique générale*. II. *Institutions astronomiques*, ou *Leçons élémentaires d'astronomie*, 1746, in-4°.; III. *Explication du flux et du reflux de la mer*, 1749, in-4°. L'auteur veut établir que ce phénomène, inexplicable dans tout autre système que le sien, en prouve l'exactitude et l'universalité. IV. *Éphémérides cosmographiques pour* 1750, Paris, 1750, in-12. Il en donna aussi pour les deux années suivantes, relativement à son système de cosmographie; mais on n'en tint aucun compte, dit Lalande. V. *Histoire*, ou *Police du royaume de Gala*, traduite de l'italien en anglais, et de l'anglais en français, Londres (Paris), 1754, deux parties, in-8°., traduction supposée; VI. *Mémoire sur les os fossiles*, 1756. L'abbé de Brancas n'a mis son nom à aucun de ses ouvrages. A. B—t.

BRANCOVAN (Constantin), hospodar de Valachie. *Voy.* Bassaraba.

BRAND (Bernard), professeur d'institutes de droit romain à Bâle en 1548, quitta cet emploi en 1552, et entra au service de France. De retour dans sa patrie, il fut nommé membre du conseil, et occupa les premières places de la magistrature à Hombourg, dans le canton de Bâle. C'était un homme très versé dans les belles-lettres et dans les affaires politiques. Il mourut de la peste le 15 juillet 1594.

On a de lui, en allemand, une *Histoire universelle, depuis la création jusqu'à l'an* 1553, Bâle, 1553, in-8°. de 644 pages, avec fig. La troisième partie de cet ouvrage est une chronique de la Suisse, où l'on trouve plusieurs anecdotes curieuses. U—n.

BRAND (Chrétien-Helfgott), paysagiste, né à Francfort-sur-l'Oder en 1695, passa sa vie à Vienne, où l'on voit plusieurs de ses paysages. — Son fils, Christian Brand, né à Vienne le 15 novembre 1722, n'eut que lui pour maître, et ne tarda pas à le surpasser. L'empereur François Ier. fut si charmé de son talent, qu'il le chargea de peindre les parois du château de Luxembourg, et le nomma successivement peintre de la chambre et directeur de l'académie de paysage. Chr. Brand était surtout remarquable par la vérité de son coloris, et l'art avec lequel il groupait ses figures ; il ne sortit jamais de Vienne, et donna tous ses soins à l'étude de la nature seule. Ses principaux tableaux sont : 1°. *la Bataille de Hochkirchen*, dans le belvédère de la galerie impériale ; 2°. *les Quatre Éléments*, formant quatre tableaux, qu'il exécuta pour le marquis Mavi, de Gênes ; 3°. *le Château d'Austerlitz*, que lui demanda le prince de Kaunitz ; 4°. *le Marché de Vienne*, composé de trente feuilles, qui représentent les costumes et les attitudes du peuple, etc. Il mourut à Vienne le 12 juin 1795. G—t.

BRAND (Jean), ecclésiastique anglais du 18e. siècle, né à Newcastle-sur-Tyne, mort à Londres en 1806, âgé de soixante-trois ans, est auteur des ouvrages suivants : I. un joli poème sur l'*Amour illicite*, publié en 1775 ; II. *Observations sur les antiquités populaires, comprenant les* Antiquitates vulgares *de M. Bourne, avec des additions à chaque chapitre de cet ouvrage, et un appendix d'articles sur le même sujet, qui ont été omis par cet auteur*, in-8°., 1776 ; III. *Histoire et antiquités de la ville de Newcastle-sur-Tyne, et du comté dont elle fait partie*, 1789, 2 vol. in-4°., avec des vues d'édifices, gravées par Fittler (ouvrage de luxe). Brand avait été nommé, en 1784, secrétaire de la société des antiquaires de Londres, et l'on trouve plusieurs mémoires de lui dans l'*Archeologia britannica*, ou *Recueil des mémoires de cette société*. X—s.

BRANDAN (S.). *Voy.* Brendan.

BRANDANO, ou BRANDAM (Antoine), moine portugais, de l'ordre de Cîteaux, né en 1584, enseigna l'Écriture sainte à Coïmbre, et fut abbé du monastère d'Alcobaça. Il fit une étude particulière de l'histoire de son pays, et fut chargé de continuer le grand ouvrage intitulé : *Monarquia Lusitana*, que la mort de Bernard de Britto, moine cistercien, avait interrompu, en 1617. Il travailla, pendant près de dix ans, à recueillir des matériaux dans les archives du gouvernement, et dans celles des monastères et des églises. Il publia la 3e. et la 4e. partie de cette grande histoire, à Lisbonne, en 1632, 2 vol. in-fol. Cette suite estimée du corps d'ouvrage le plus considérable et le plus rare que nous ayons sur l'histoire de Portugal, embrasse les temps qui se sont écoulés depuis 1137 jusqu'à l'an 1279, c'est-à-dire, depuis le règne de Henri, comte de Portugal, jusqu'à la mort d'Alfonse III. Ces deux volumes furent imprimés dans le monastère *Divæ virginis exulis*, qui était alors sous la direction d'Antoine Brandano. Ce savant religieux avait succédé à Emanuel Menès dans la charge d'archichronographe du roi, et mourut à Alcobaça, le 27 novembre 1637. — François Brandano, neveu d'Antoine,

et, comme lui, religieux de l'ordre de Cîteaux, dans le monastère d'Alcobaça, fut le second continuateur de la *Monarquia Lusitana*, dont il publia la 5e. et la 6e. partie à Lisbonne, 1650 et 1672, 2 vol. in-fol., qui vont jusqu'à l'an 1325 (*Voy.* Britto): il mourut à Lisbonne en 1683, âgé de quatre-vingt-deux ans. Fr. Brandano est loué par George Cardoso, dans son *Agiologio Lusitano*, ou *Traité des hommes illustres de Portugal.* — Un autre Brandano (Alexandre) fit imprimer, à Venise, 1689, 2 vol. in-4°., une histoire en italien de la révolution qui mit en 1640 la maison de Bragance sur le trône de Portugal: *Historia delle guerre di Portogallo, succeduta per l'occasione della separazione di quel regno dalla corona cattolica.* V—ve.

BRANDEBOURG (Frédéric Ier., margrave et électeur de), obtint successivement ces deux dignités de l'empereur Sigismond. Il était né à Nuremberg le 21 septembre 1372, de Frédéric V, burgrave de Nuremberg, de la maison de Hohenzollern, et d'Élisabeth de Misnie. Ses richesses et son habileté lui ayant donné de bonne heure un grand crédit dans l'Empire, il contribua puissamment à l'élection de Sigismond qui, aussitôt après, en 1412, lui céda en récompense tout le pays de Brandebourg, mais en se réservant la dignité électorale. Frédéric s'y rendit pour en prendre possession; il reçut à Neubrandebourg la prestation de serment de la plupart des seigneurs : ceux qui s'y étaient refusés d'abord s'y virent bientôt contraints par la force des armes. Appelé, en 1415, à la diète de Constance, le nouveau margrave y exerça la plus grande influence, et dirigea, presque seul, le conseil de l'empereur. Sigismond eut besoin d'argent; Frédéric Ier., que son économie et l'amitié des négociants de Nuremberg rendaient riche, lui prêta 40,000 écus d'or, et obtint en revanche, par une déclaration signée le 30 avril 1415, les titres d'électeur de Brandebourg et d'archi-chambellan du Saint-Empire. Le pape Martin V, de la maison des Colonna, qu'on disait alliée de celle de Hohenzollern, le combla de marques de distinction. De retour dans son électorat, il s'engagea à seconder Sigismond dans ses efforts pour soumettre les Bohêmes, qui ne le voulaient pas pour leur roi, sous la condition que l'empereur, à son tour, l'aiderait à reconquérir la Marche-Uckerane, qu'avaient envahie les ducs de Poméranie. Frédéric s'occupa d'abord de faire exécuter cette condition; les villes anséatiques d'Hambourg et de Lubeck se joignirent à lui; les ducs de Poméranie, battus à Angermunde, furent contraints d'abandonner tout ce qu'ils possédaient dans la Marche-Uckerane. L'électeur conduisit les affaires de l'empereur moins heureusement que les siennes propres; il ne put parvenir à réduire les Bohêmes. Albert, électeur de Saxe, étant mort sans héritier mâle en 1422, Frédéric, dont le fils avait épousé la fille de ce prince, tenta de s'emparer de ce duché : il fit alliance avec les ducs de Brunswick, qui y avaient aussi quelques droits, aimant mieux partager avec eux qu'avoir à les combattre; mais l'empereur n'approuva pas cet arrangement. L'investiture de la Saxe fut donnée au margrave de Misnie, et Frédéric renonça volontairement à ses projets. Il employa les dernières années de sa vie à étendre, par des achats et des traités, des états, qu'il ne cherchait plus à agrandir par des conquêtes, et à terminer les démêlés qu'il avait eus avec quelques princes d'Allemagne. Actif et puissant jusqu'à son lit de mort, il contribua

encore à l'élection de deux empereurs, Albert II et Frédéric III, et mourut à Cadoltzbourg le 21 septembre 1440, après avoir partagé ses états entre ses quatre fils, dont le second et le troisième occupèrent successivement le siége électoral. G—T.

BRANDEBOURG (Frédéric II, électeur de), fils du précédent, surnommé *Dent-de-Fer*, à cause de sa force : « On aurait dû, dit le plus illustre de ses descendants (le grand Frédéric), l'appeler le *Magnanime*, à cause qu'il refusa la couronne de Bohême, que le pape lui offrit pour en dépouiller George Podiebrad, et la couronne de Pologne, qu'il déclara ne vouloir accepter qu'au refus de Casimir, frère du dernier roi Ladislas. » Cette générosité trouva des admirateurs et un ingrat; les premiers furent les peuples de la Lusace qui, touchés des vertus de Frédéric, se donnèrent à lui de plein gré; George Podiebrad fut le second. La Lusace était un fief de la Bohême; il ne put souffrir de la voir passer entre les mains d'un prince qui n'avait pas voulu le dépouiller de la couronne, et porta la guerre dans le Brandebourg; mais Frédéric savait repousser l'injustice. Podiebrad se vit contraint de lui abandonner, par le traité de Guben, conclu en 1462, Cotbus, Peitz, Sommerfeld, et plusieurs autres villes. L'électeur acquit encore plusieurs domaines; mais de cruelles infirmités dont sa vieillesse fut affligée, et son amour pour le repos le déterminèrent, en 1469, à abdiquer en faveur de son frère Albert, dit l'*Achille* (V. Albert-l'Achille); il ne se réserva qu'une pension de 6000 florins, avec laquelle il vécut à Plassenbourg, jusqu'au 10 février 1471. G—T.

BRANDEBOURG (Joachim II, électeur de), né le 9 janvier 1505, embrassa en 1539 la religion luthérienne, exemple qui fut suivi de toute sa famille et de la plupart de ses courtisans : il ne prit cependant aucune part aux troubles qui agitèrent alors l'Allemagne, et n'entra point dans la ligue que conclurent à Smalkalde les princes protestants. Son amitié pour Charles-Quint, qu'il avait bien servi, en 1532, dans la guerre contre les Turks, et des intérêts politiques, furent sans doute, les motifs qui l'empêchèrent de se réunir à ceux de son parti : il avait, d'ailleurs, obtenu de l'empereur une pleine liberté de conscience pour lui et ses états. Mais lorsque Charles fit arrêter le landgrave de Hesse (Philippe-le-Magnanime), en 1547, malgré le sauf-conduit qu'il lui avait donné, Joachim, qui avait été garant de ce sauf-conduit, fut si indigné de cette perfidie, qu'il tira son épée contre le duc d'Albe, en présence même de l'empereur. On les sépara, et Joachim resta toujours dans le parti de Charles-Quint, en refusant cependant d'adopter l'*interim* que ce monarque fit publier. En 1569, il obtint de son beau-frère, Sigismond-Auguste, roi de Pologne, le droit de succéder à Albert-Frédéric de Brandebourg, duc de Prusse, au cas qu'il mourût sans héritiers. Il mourut lui-même peu après, le 3 janvier 1571, empoisonné, dit-on, par un juif de la cour, nommé Lippold, qui craignait d'être appelé à rendre ses comptes. G—T.

BRANDEBOURG (Joachim-Frédéric, électeur de), petit-fils du précédent, né le 27 janvier 1546, avait cinquante-deux ans lorsqu'il parvint à la régence : il avait été jusque-là archevêque de Magdebourg, et évêque de Havelberg et de Lebus. Il fut le premier prince qui établit dans le Brandebourg un conseil d'état : l'éducation publique fut aussi l'objet de ses soins, et il fon-

da, à cet effet, le collége de Joachimsthal, où cent vingt étudiants sont élevés, nourris et instruits. Le grand-électeur, Frédéric-Guillaume, transporta dans la suite ce collége à Berlin. Joachim-Frédéric rendit aussi des lois somptuaires fort rigoureuses. Il mourut le 18 juillet 1608, dans sa voiture, près de Kœpenick, en se rendant à Berlin, pour s'y faire guérir d'un mal d'estomac. G—T.

BRANDEBOURG (Jean-Sigismond, électeur de), né le 8 novembre 1572, réunit à ses états le duché de Prusse, en vertu de son mariage avec Anne, fille aînée d'Albert, duc de Prusse, et héritière de ce duché. Ce mariage lui avait aussi donné des droits sur la succession de Clèves, composée des pays de Juliers, Berg, Clèves, et de quelques autres petites souverainetés; mais ces droits lui furent contestés par le duc Wolfgang Guillaume de Neubourg, qui prétendait en avoir de préférables, à cause de son mariage avec la princesse Anne, fille de l'avant-dernier duc de Clèves. Les deux princes tentèrent, chacun de son côté, de prendre possession de la succession en litige; mais l'empereur Adolphe, qui voulait s'en emparer, la mit en séquestre. L'archiduc Léopold entra même dans le duché de Juliers. Les princes protestants s'opposèrent à cette invasion, et formèrent l'alliance connue sous le nom de l'*Union*. Jean-Sigismond, qui avait embrassé le protestantisme en 1614, y entra des premiers. Henri IV et les Hollandais lui avaient promis des secours : le duc de Neubourg eut pour lui les Espagnols et la ligue catholique. Jean-Sigismond tenta de nouveau de s'accommoder avec son rival; mais, dans une discussion qu'ils eurent à ce sujet, l'électeur donna un soufflet au duc, et tout espoir de conciliation fut perdu. Jean-Sigismond ne vit pas la fin de ces démêlés, qui ne furent terminés qu'en 1666, par son petit-fils Frédéric-Guillaume, dit *le Grand-Electeur*. Il mourut le 23 décembre 1619. G—T.

BRANDEBOURG (George-Guillaume, électeur de), fils du précédent, né le 3 novembre 1595, parvint à l'électorat en 1619, et vit, pendant toute la durée de son règne, ses états ravagés par ses amis et ses ennemis. Les affaires de la succession de Juliers l'occupèrent long-temps, sans qu'il pût les terminer. Naturellement irrésolu, inhabile et faible, dirigé, de plus, par un ministre perfide, le comte de Schwartzemberg, qui voulait, dit-on, parvenir à se faire électeur, George-Guillaume ne prit part à la guerre de trente ans que pour en souffrir. Bien qu'il restât d'abord attaché au parti de l'empereur, les marches de Brandebourg furent dévastées par les généraux Tilly et Wallenstein, qui y levèrent d'énormes contributions. Mansfeld les traversa à son tour, et lorsque Gustave-Adolphe entra en Allemagne, l'électeur, qui n'osa pas se déclarer pour lui, se vit forcé, cependant, de lui remettre les forteresses de Spandau et de Kustrin, que Gustave lui demanda pour assurer sa retraite. Les deux princes eurent une entrevue près de Berlin. « Gustave, dit Frédéric » dans ses *Mémoires de Brande-* » *bourg*, y parut, escorté de mille » fantassins et de quatre canons, et » réitéra les propositions qu'il avait » déjà faites : l'électeur, jeté dans le » plus cruel embarras, ne sachant à » quoi se déterminer, demanda une » demi-heure pour consulter ses mi- » nistres. Le monarque suédois s'en- » tretint, en attendant, avec les prin- » cesses et les dames de la cour. Les

» ministres de George-Guillaume, » après avoir donné leur avis, en re- » venaient toujours à ce refrain : *Que » faire ? ils ont des canons ;* » et tout fut cédé. Peu après, l'électeur, mécontent de Ferdinand II, qui exigeait des princes protestants la restitution de tous les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés, se rangea du parti de Gustave; et, peut-être, fût-ce encore plus par crainte du roi, que par mécontentement de l'empereur. La mort du premier, tué à la bataille de Lutzen, vint changer la direction des terreurs de George-Guillaume, et, par suite, de ses résolutions : le 20 mars 1635, il fit sa paix particulière avec Ferdinand ; mais les Suédois n'étaient pas près d'abandonner l'Allemagne : Banier, Wrangel et leurs autres généraux traversaient sans cesse l'électorat, s'y arrêtaient, y levaient des contributions, prenaient des villes. George-Guillaume mourut le 3 décembre 1640, « laissant à son fils, Frédéric-Guillaume, un pays désolé, dont ses ennemis étaient en possession, peu de troupes, des alliés dont l'affection était équivoque, et presque aucune ressource. » G—T.

BRANDEBOURG (Frédéric-Guillaume, dit le Grand-Électeur de), fils du précédent, naquit à Berlin le 6 février 1620, et passa sa jeunesse à Leyde, en Bohême et en Hollande. Le comte de Schwartzemberg, ministre de son père, craignant la pénétration et la fermeté du jeune prince, le tint éloigné de la cour : il en profita pour apprendre de bonne heure le métier des armes dans le camp de Frédéric-Henri d'Orange, et aux siéges des forts de Schenck et de Breda. Parvenu à la régence en 1640, il trouva l'électorat dans un état tel, que c'était, dit le Grand-Frédéric, « un désert affreux, où l'on ne reconnaissait les villages que par des monceaux de cendres qui empêchaient » l'herbe d'y croître, et les villes que » par des décombres et des ruines. » Frédéric-Guillaume s'occupa d'abord du soin de réparer tant de malheurs ; il se défit du ministre qui avait contribué à les causer, reprit les forteresses qui étaient encore entre les mains des Suédois, mit de l'ordre et de l'économie dans ses finances, conclut une trêve avec la Suède, une alliance avec la Pologne; et vit enfin, par le traité de Westphalie, ses frontières fixées, son territoire libre d'ennemis, et sa situation assez tranquille pour pouvoir aspirer à la gloire, sans compromettre sa sûreté. La guerre que Charles-Gustave, roi de Suède, déclara à la Pologne, lui en fournit bientôt l'occasion. L'électeur était allié de cette république; mais il connaissait l'incertitude de ses résolutions, les embarras qui naissaient de sa constitution intérieure, et, après avoir hésité quelques mois, il jugea qu'il était de son intérêt de s'unir avec le roi de Suède, voisin plus redoutable et allié plus puissant. Ce nouveau traité fut conclu à Königsberg en 1656 ; les deux souverains réunirent leurs troupes, et remportèrent, presque aussitôt, dans les environs de Varsovie, une victoire décisive, mais qui fut disputée pendant trois jours. Ils auraient poursuivi de concert leurs succès, si l'empereur Ferdinand III, craignant leur bonne intelligence, n'avait embrassé la défense de la Pologne : le roi de Danemark en fit autant, et Frédéric-Guillaume, prévoyant la nouvelle direction qu'allaient prendre les affaires, renonça à l'alliance de la Suède, fit sa paix avec la Pologne, régla, par le traité de Bromberg en 1657, ses prétentions, ainsi que celles de la république, et se joignit ensuite à l'empereur et au roi de

Danemark. Habile à former, à abandonner et à changer ainsi ses alliances, il s'était ménagé celle de Louis XIV, lors de son union avec la Suède, et sut profiter de ses nouvelles liaisons pour s'emparer, sur ces mêmes Suédois, d'une partie de la Poméranie. La mort de Charles Gustave amena des ouvertures de paix : elle était désirée de tous les états, et fut conclue dans l'abbaye d'Oliva, près de Dantzig. On garantit à l'électeur le traité de Bromberg, et l'on reconnut sa souveraineté sur la Prusse. Il ne s'appliqua pendant quelque temps qu'à rétablir la prospérité intérieure de ses états : « il relevait les murailles détruites des » villes ; les déserts devenaient des » champs cultivés ; les forêts se changeaient en villages, et des colonies » de laboureurs nourrissaient leurs » troupeaux dans des endroits que les » ravages de la guerre avaient rendus » l'asyle des bêtes sauvages. » Les affaires générales de l'Europe attirèrent bientôt toute son attention : la puissance de Louis XIV commençait à devenir effrayante ; la Hollande était menacée ; ses alliés l'abandonnaient ; Frédéric-Guillaume s'engagea à lui fournir des secours, et à ne point faire de paix séparée avec ses ennemis. L'empereur Léopold accéda bientôt à cette alliance ; mais le général autrichien Montécuculli n'agissait qu'avec circonspection et froideur : l'électeur ne put le décider à pousser vivement la guerre. Turenne gagnait les batailles ; les provinces que l'électeur possédait en Westphalie furent perdues, et il se vit forcé, en 1673, de conclure à Vossem, un traité de neutralité qui ne fut pas de longue durée. La Hollande se releva de sa chute ; l'invasion et le pillage du Palatinat, en 1674, soulevèrent tout l'Empire ; l'électeur se joignit au général Bournonville, qui commandait les troupes impériales ; mais Bournonville, encore plus lent que Montécuculli, avait toujours Turenne pour adversaire : la partie n'était pas égale, et les impériaux furent battus. Sur ces entrefaites, Frédéric-Guillaume, dont les quartiers étaient en Franconie, apprend que les Suédois sont entrés dans les marches de Brandebourg, et les mettent au pillage : le prince d'Anhalt, qui y commandait, n'était pas assez fort pour leur résister. L'électeur part de son camp, arrive à Magdebourg, reprend Rathenau par ruse, marche avec cinq mille six cents chevaux, contre l'armée suédoise, et la défait près de Fehrbellin, lorsqu'elle ignorait encore son arrivée : le reste de la campagne répondit à ce glorieux début. Frédéric-Guillaume prit Anclam, Stettin, Stralsund, fit une descente dans l'île de Rugen. Prévenu que le comte de Horn était entré en Prusse par la Livonie avec seize mille Suédois, il part de Berlin avec neuf mille hommes, poursuit les Suédois qui se retirent, fait faire à toutes ses troupes sept grands milles d'Allemagne sur des traîneaux qu'il avait fait préparer sur les glaces du Frisch-Haff, et termine cette étonnante expédition par la déroute complète des ennemis. Les dernières années de sa vie furent moins agitées et non moins glorieuses ; car il les employa pour le bien de ses sujets. Un traité conclu en 1679 à St.-Germain-en-Laye, mit fin à ses différends avec la France. L'asyle qu'il accorda, en 1685, aux protestants bannis par la révocation de l'édit de Nantes, troubla la bonne intelligence des deux cours ; mais l'électeur ne vit pas le commencement de la nouvelle guerre. Sa réputation avait pénétré jusqu'en Asie. « Murad Gheray, khân » des Tatars, rechercha son amitié

» par une ambassade; l'interprète du » Budziak avait un nez de bois et » point d'oreilles, et l'on fut obligé » d'habiller l'ambassadeur, dont les » haillons ne couvraient pas la nudi- » té, avant que de l'admettre à la cour.» Frédéric-Guillaume mourut le 28 avril 1688, laissant pour héritier son fils Frédéric III*, qui fut le premier roi de Prusse (*Voy.* Frédéric), et une mémoire que l'emportement de son caractère, son penchant à l'ivrognerie, et la versatilité de ses alliances, n'ont point empêché d'être honorée; car il ne cessa jamais de songer au bonheur de ses peuples, et fit de grandes choses avec de petits moyens.

G—r.

BRANDER (George-Frédéric), mécanicien célèbre, né à Ratisbonne, en 1713, annonça de bonne heure un goût décidé pour la mécanique. Après avoir fait des essais isolés et des études préliminaires à Nuremberg et à Altdorf, il se rendit, en 1734, à Augsbourg, où il gagna d'abord sa vie en exécutant des instruments de chirurgie. Ses relations avec des savants distingués, tels que Haasen, Wengen et surtout le célèbre Lambert, étendirent ses idées, développèrent son talent naturel; et la généreuse protection de Joseph de Halder, banquier fort riche, le mit en état de poursuivre ses inventions. Il s'occupa alors de la composition des instruments de mathématiques, et ne tarda pas à acquérir une réputation que Lambert contribua beaucoup à répandre; il exécuta, en 1737, les premiers télescopes qui aient été vus en Allemagne. On lui doit l'invention du micromètre de verre et de quelques autres instruments d'une moindre importance, qu'il a décrits lui-même avec une grande exactitude. On voulut l'attirer à Pétersbourg; à Vienne, à Copenhague, à Paris; mais il préféra de rester à Augsbourg, où l'attachaient la reconnaissance et l'habitude. L'académie des sciences de Munich le reçut au nombre de ses membres. En 1779, il remporta le grand prix de celle de Copenhague, et publia sa dissertation sous ce titre: *Description d'un nouvel instrument destiné à mesurer les distances inaccessibles par une seule station, pour les ingénieurs et les artilleurs*, Augsbourg, 1781, in-8°. de 55 pages, et 2 planches. On a aussi de lui les dissertations suivantes, toutes en allemand, imprimées à Augsbourg: I. *Polymetroscopium dioptricum*, 1764, in-8°. de 16 pag. et 1 pl.; c'est une lunette qui renferme un micromètre, et peut tenir lieu de chambre obscure. II. *Nouvelle Balance hydrostatique*, suivie de l'essai de Lambert sur l'aréomètre pour les sels, 1771, in-8°. de 12, 20 et 62 pag., et 2 pl.; III. *Baromètre portatif pour mesurer les hauteurs*, 1772, in-8°. de 24 pag. et 1 pl.; IV. *Planchette géométrique universelle*, 1772, in-8°. de 62 pag., 1 pl.; V. *Goniomètre amphidioptrique*, 1772, in-8°. de 71 pag., 2 pl.; VI. *Petite Machine pneumatique*, 1774, in-8°. de 40 pag., 2 pl.; VII. *Sextant à miroir, planchette perfectionnée et théodolite*, 1774, in-8°. de 76 pag., 3 pl.; VIII. *Nouvelle Chambre obscure et microscope solaire*, 1769, in-8°. fig.; IX. *Double Microscope*, 1769, in-8°. fig.; X. *Système pour tracer des échelles*, 1772, in-8°. fig. XI. *Arithmetica binaria*, 1775, in-8°. de 40 pag. et 2 tableaux; XII. *Nouvelle Chambre obscure*, 1769; la même, perfectionnée, 1775, in-8°. de 40 pag. et 2 pl.; XIII. *Planisphère astrognostique équatorial*, 1775, in-8°. de 64 pag. et 1 pl.; XIV. *Quart de cercle à miroir, de Hadley, perfectionné*,

1777, in-8°. de 64 pag., et 1 pl.; XV. *Déclinatoire et inclinatoire magnétique*, 1779, in-8°. de 72 pag., et 2 pl.; XVI. *Règles pour dessiner la perspective*, 1772, in-8°. fig.; XVII. *Description et usage de l'échelle logarithmique*, 1772, in-8°.; XVIII. *Instrument géométrique universel, en forme de compas de proportion*, 1780, in-8°. de 64 pag., 2 pl. Brander mourut le 1er. avril 1783; son cabinet, dont on fit le catalogue, était composé de cent deux instruments. Jean Bernoulli a publié à Berlin, en 1783, la *Correspondance de Brander avec Lambert, sur des questions de physique et de mécanique*. G—T.

BRANDES (Jean-Christian), poète et acteur dramatique, célèbre, moins par la supériorité de ses talents, que par la singularité et les malheurs de sa vie. Il naquit à Stettin, le 15 novembre 1735. Son père, après avoir lutté long-temps et inutilement contre la misère, abandonna sa famille; et sa mère, forcée d'entrer comme gouvernante dans une maison bourgeoise, confia le jeune Brandes aux soins d'une tante pieuse, mais bigotte, qui, en le traitant avec une extrême sévérité, rendit menteur et dissimulé, cet enfant d'une humeur indépendante et d'un caractère léger et vif. Après avoir suivi quelque temps les écoles publiques, Brandes devint commis d'un petit marchand. De mauvais conseils et de mauvaises lectures l'égarèrent; il vola son maître, avec le dessein de s'embarquer pour l'Amérique, où il avait lu que l'on faisait fortune. Découvert, battu, et sur le point d'être arrêté, il s'échappa, sortit de Stettin, et encore enfant, commença une vie errante qui l'exposa à des dangers de tout genre, et lui fit souffrir tout ce que la misère a de plus cruel. Tour à tour mendiant, apprenti menuisier, gardeur de cochons, valet d'un charlatan de campagne; tantôt près de se noyer, tantôt sur le point d'être dévoré par des chiens, se glissant à demi nu dans les villes, ou tombant au milieu de la campagne, accablé d'une fièvre ardente, il erra pendant dix-huit mois en Poméranie, en Prusse, en Pologne, quelquefois secouru, plus souvent repoussé, et conservant, malgré ses fautes et son avilissement, des sentiments honnêtes. Lassé d'errer et de souffrir, il revint à Stettin, où sa mère et sa tante le reçurent avec tendresse. Elles l'envoyèrent peu après à Berlin, chez un de ses parents, qui le fit élever dans la maison d'un ministre; mais la mauvaise fortune qui poursuivait Brandes l'empêcha d'y rester : presque forcé de s'enfuir, il alla à Hambourg, et retomba dans toutes les horreurs de la misère. M. de Buchwald, gentilhomme holstenois, le prit à son service, et l'emmena à Lubeck : sa situation devint douce et tranquille. Son maître s'apercevant du talent qu'il avait pour écrire et pour rédiger, en fit son secrétaire. Brandes étudia, lut, étendit ses connaissances, ses idées, et, témoin de quelques représentations théâtrales, prit le goût du spectacle. L'art dramatique était alors en Allemagne dans toute sa grossièreté primitive; des comédiens ambulants jouaient des farces ou des pièces empruntées aux théâtres étrangers; aucun goût, aucune vraisemblance, aucune règle ne régnaient sur la scène; cependant, le public commençait à y prendre intérêt. Brandes s'engagea en 1756 dans la troupe de Schönemann, et la suivit à Hambourg, où il débuta dans le *Démocrite*, de Regnard, et dans la *Mort de César*, de Voltaire : il n'eut aucun succès, et aurait été renvoyé sans l'entremise d'Eckhof, ac-

teur célèbre, qui se chargea de lui donner des leçons; mais Schönemann fut bientôt obligé de congédier sa troupe; et Brandes, tantôt sans engagement, tantôt placé dans des troupes ambulantes, passa encore plusieurs fois de l'état de comédien à celui de domestique. Il parut sur les théâtres de Stettin, de Berlin, de Magdebourg, de Breslau; il donna des leçons de danse. Son talent se perfectionnait, surtout dans les rôles comiques. Il avait commencé à écrire: ses deux premières pièces, l'*Irrésolu*, et l'*Enlèvement* ou l'*Erreur risible*, réussirent peu. L'amitié et les conseils de Lessing lui firent faire des progrès; il devint un des bons acteurs de la troupe du directeur Schuch. Son mariage avec Charlotte Koch, et les brillants débuts de sa femme, assurèrent son existence, qui continua d'être errante, mais cessa pour un temps d'être malheureuse. Sa tragédie de *Miss Fanny*, ou *le Naufrage*, eut un grand succès à Munich: Ramler; Mendelsohn et Engel, devinrent ses amis. Appelé à Weimar par la duchesse Amélie, il y passa le temps le plus heureux de sa vie; il y composa plusieurs ouvrages, entre autres sa tragédie d'*Olivie*, et son opéra d'*Ariane à Naxos*, dont le célèbre Benda fit la musique, et où Mme. Brandes chanta le rôle d'Ariane avec le plus brillant succès. L'incendie du château de Weimar, qui éclata le 6 mai 1774, força la troupe d'aller chercher fortune ailleurs. Brandes parut successivement sur les théâtres de Manheim, de Leipzig, de Hambourg; sa femme, et sa fille Minna, célèbre par sa beauté et par sa voix, lui valurent partout des applaudissements et de bons revenus; mais aussi des querelles, des rivalités, des jalousies qui troublèrent son repos. Trompé par la bonne fortune, ou découragé par la mauvaise, il négligea de s'assurer un sort indépendant. Son fils, sa femme et sa fille moururent à peu d'intervalle les uns des autres: celle-ci, qu'il chérissait tendrement, ne le paya pas de retour, et Brandes vit les dernières années de sa vie en proie, comme les premières, à l'indigence et aux mauvais succès. Il s'occupait à retravailler et à dialoguer, pour les théâtres de Berlin et de Dresde, des pièces dont on lui fournissait le sujet et le canevas, lorsqu'il mourut à Berlin, le 10 nov. 1799. Comme acteur, son mérite était presque nul; comme poète dramatique, il est médiocre: le *Comte d'Olsbach* et le *Marchand anobli* sont ses meilleurs ouvrages; ses caractères sont quelquefois assez variés, son dialogue naturel et rapide; mais ses intrigues sont usées, et on ne trouve en lui ni un peintre habile ni un observateur profond. Il a publié deux recueils de ses pièces: le premier parut à Leipzig, sous le titre de *Comédies de Jean-Christian Brandes*, 1774-76, 2 vol. in-8°. Il est précédé d'une préface assez intéressante sur l'art dramatique; le second parut aussi à Leipzig, *Recueil des ouvrages dramatiques de Jean-Christian Brandes*, 1790-91, 8 vol. in-8°. Il a aussi écrit lui-même ses mémoires avec les plus grands détails et beaucoup de franchise: *Mon Histoire*, par J. C. Brandes, 3 vol. in-8°., Berlin, 1799, 1800; 2e. édition, avec 4 gravures, Berlin, 1802. G—T.

BRANDES (Ernest), homme de lettres et homme d'état, né à Hanovre en 1758. Il fut dès son enfance d'une complexion très faible, et ses organes soutenaient à peine l'action et la sensibilité de son ame. Il étudia, de 1775 à 1778, à l'université de Göttingue, dont il devint par la suite le bienfaiteur, quand, parvenu au poste de so-

crétaire du cabinet, le gouvernement hanovrien lui confia la direction suprême de cette école. Son père avait été avant lui chargé des mêmes fonctions. Brandès, en faisant de Göttingue l'objet particulier de ses soins, rendit service, non seulement à sa patrie, mais aux sciences et à l'Europe entière; il regardait cette célèbre école comme sa famille, d'autant que deux de ses plus grands maîtres, MM. Heyne et Blumenbach, étaient ses beaux-frères. Brandès avait voyagé en France, en Hollande et en Angleterre. Dans ce dernier pays, il s'était lié avec une foule de personnes considérables, entre autres avec Burke. Il eût été appelé à jouer un rôle important en Angleterre, si alors le parti de Burke et de Fox fût parvenu à la tête des affaires. Celui qu'il joua dans son propre pays, quoique moins brillant à cause de la petitesse du théâtre, n'en fut pas moins honorable et utile. Il resta en place, comme conseiller intime du cabinet, jusqu'en 1803, que les troupes françaises occupèrent l'ancien électorat de Hanovre. Il fut au nombre des députés qui allèrent conclure la capitulation avec le chef de l'armée française, et resta membre du gouvernement jusqu'au moment où les états du pays furent abolis et remplacés par une *commission de gouvernement*. Brandès s'était acquis une telle estime, que sa mort, bien qu'il ne fût plus qu'un simple particulier, fut regardée comme une calamité publique, et que toutes les classes des habitants de Hanovre se portèrent spontanément à ses obsèques : il mourut dans cette ville le 15 mai 1810. Il avait une mémoire prodigieuse, et un talent particulier pour l'observation. Ses voyages, ses places, le genre de ses études, lui avaient donné une grande connaissance des hommes et des choses, de l'esprit, des mœurs, et des défauts de son siècle. On retrouve ce caractère dans tous ses ouvrages; et, dans les derniers, on a cru entrevoir même un peu de morosité et d'exagération; les principaux sont : I. *Remarques sur les théâtres de Londres, de Paris et de Vienne*, 1786, remplies de finesse et de goût; II. *Remarques sur les femmes*, 1787. C'est dans cet ouvrage que l'auteur commença à se montrer censeur rigoureux de l'esprit du siècle. III. *Considérations politiques sur la révolution française*, 1790; IV. *Sur l'influence déjà exercée par la révolution française en Allemagne*, 1792. Brandès avait parfaitement jugé notre révolution, et ces deux écrits en font foi. V. *Sur l'esprit du temps en Allemagne vers la fin du 18e. siècle*, 1808; VI. *Sur la coutume des pères et mères de se faire tutoyer par leurs enfants*, 1809. Cet écrit prouve combien l'auteur savait creuser profondément, en moraliste pratique, et rattacher aux circonstances, en apparence les plus indifférentes, tout l'ensemble des mœurs sociales. VII. *De l'influence que l'esprit du temps a exercée sur les classes élevées de la nation allemande*, 1810. L'auteur ne survécut pas à l'impression de cet ouvrage, qui n'est pas au-dessous des précédents. Outre ces livres, qui sont tous en allemand, et qu'on lira encore long-temps avec fruit, Brandès a fourni beaucoup d'articles aux journaux les plus estimés, entre autres à la *Gazette littéraire de Göttingue*, et au célèbre *Journal politique* de feu Schlœtzer (*V.* Schloetzer). Dans le premier de ces écrits périodiques, on doit distinguer surtout son *Analyse des ouvrages de Burke sur la révolution française* (1791); celle des *Mémoires de l'abbé Barruel sur le jacobinisme*, où Brandès entre-

prend de démontrer l'ignorance et la fausseté des vues de cet écrivain ; et dans le second (cahier 31°.), un morceau *Sur les associations secrètes*, qui offre les renseignements les plus curieux et le jugement le mieux motivé sur l'ordre fameux des *illuminés*. Son ami, Rehberg de Hanovre, écrivain estimé, a publié une esquisse de sa vie dans la *Gazette générale de littérature* qui paraît à Halle, feuilles des 28, 29 et 30 juin 1810 ; et son illustre beau-frère, M. Heyne, a lu, dans une séance de la société royale de Göttingue, dont Brandès était membre, son éloge historique, imprimé sous le titre de *Memoria Ernesti Brandes*, 1810, onze pag. in-4°. V—s.

BRANDI (Giacinto), peintre, né en 1623 à Poli (suivant Dominici, à Gaëte), dans le royaume de Naples, était fils d'un artiste qui excellait dans le décor et les arabesques. Bien fait et d'une très jolie figure, il servit souvent de modèle à l'Algarde, qui reconnut d'heureuses dispositions dans cet enfant, et tenta vainement de lui faire étudier la sculpture. Brandi avait hérité du pinceau léger et spirituel de son père, et devait l'employer à un plus noble usage ; il entra chez le Sermenta, peintre de Bologne, grand imitateur du Guide, et ensuite dans l'école de Lanfranc, où il puisa une couleur sage, une composition variée, bien entendue, et une touche facile. Sa manière expéditive et agréable lui valut bientôt une infinité de travaux, le titre de chevalier, celui de *prince* de l'académie de S. Luc, et surtout beaucoup d'argent, qu'il recherchait, moins cependant par avarice que par amour pour le luxe, les plaisirs et la représentation. Il avait un carosse, un nombreux domestique, et il dédaignait la société des artistes ; un seul, Michel-Ange-des-Batailles, resta toujours son ami. Une aventure malheureuse fit naître ou augmenta son éloignement pour les autres peintres, et lui fit licencier sa nombreuse école : l'un de ses élèves, Philippe Rosa, ou Roos, de Tivoli, habile peintre d'animaux, épris de l'une de ses filles, parvint à l'entraîner furtivement hors de la maison paternelle. Un valet, revêtu de la livrée d'un grand seigneur, vient chercher Brandi de la part de son maître ; le peintre y court, et les amants profitent de son absence pour se rendre à l'Eglise. Ils étaient sur le point d'être unis, lorsque Brandi arrive, furieux, veut tuer Roos qui s'esquive, et se venge sur sa fille qu'il fait enfermer dans un couvent. Néanmoins, le mariage se conclut quelque temps après, au grand regret du peintre orgueilleux. Brandi exécuta beaucoup de tableaux ; mais il eût mieux valu pour sa gloire qu'il n'en laissât qu'un petit nombre, et qu'ils fussent plus achevés. Il négligea la correction du dessin, et n'arriva jamais à la hauteur du style de son maître. Ses meilleurs ouvrages, suivant Lanzi, sont un *S. Roch*, à Ripetta ; le tableau du maître-autel de l'église des Stigmates, aussi à Rome, et quelques autres tableaux qu'il fit pour Gaëte. Le plus connu de ses élèves est Felice Ottini, qui peignit une chapelle aux jésuites de Rome, et qui mourut bientôt après. L'Orlandi lui donne aussi pour élèves Carlo Lamparelli et Alessandro Vaselli. Brandi mourut en 1691, à l'âge de soixante-huit ans ; il laissa peu de fortune à son fils, qui devint avocat. — On connaît un autre Brandi (Dominique), Napolitain, qui peignait les animaux, et qui mourut en 1736, à cinquante-trois ans. C—n.

BRANDIS (Jean-Frédéric), professeur de jurisprudence à l'université de Göttingue, né à Hildesheim le 11

septembre 1760, mort à Göttingue en 1790. Après avoir commencé à étudier le droit civil et la procédure chez son père, avocat distingué, il alla à Göttingue, et y poursuivit ses études avec beaucoup de succès, jusqu'en 1783 qu'il fit des voyages à Wetzlar, à Ratisbonne et à Vienne. Revenu à Göttingue en 1787, il fut choisi pour occuper une chaire de droit féodal impérial. Le programme qu'il publia en 1788 fit concevoir beaucoup d'espérances. Il se proposait de donner aussi une histoire du Droit canonique, lorsqu'une mort prématurée l'enleva à ses travaux. Brandis avait des facultés étendues, une grande pénétration, de vastes connaissances, et un esprit assez supérieur pour qu'on dût croire qu'il gagnerait beaucoup en mûrissant. Peu de méthode, de la précipitation et de l'inconstance ternissaient ces qualités. Il voulait séparer, dans l'enseignement, la partie du droit romain, encore en vigueur en Allemagne, de celle qui n'a plus force de loi, et qui peut être rangée parmi les antiquités. Il faisait peu de cas aussi des connaissances théoriques, lorsqu'elles n'étaient pas accompagnées de vues pratiques. Son caractère, franc et sensible, avait de l'emportement, et sa vie était peu régulière. La promptitude satirique de son esprit fit souvent méconnaître la bonté de son cœur. Ses principaux ouvrages, ou plutôt ses essais, sont: I. *Diss. inaug. de verâ ordinis succedendi ex majoratu notione ex pactis familiarum illustrium repetendâ*, 1784; II. *Histoire de la constitution intérieure de la chambre impériale, surtout par rapport à l'organisation des sénats* (en allemand), Wetzlar 1785; III. *sur le Droit public féodal impérial et ses sources*, 1788, etc.

G—r.

BRANDMULLER (Jacques), habile jurisconsulte et petit-fils de Jean Brandmuller, partisan d'Œcolampade et de sa doctrine, et dont il nous est resté beaucoup de sermons et d'oraisons funèbres, naquit à Bâle en 1617. Il obtint la chaire des *Institutes* dans sa patrie en 1652, et celle des *Pandectes* en 1666. Sa réputation attira beaucoup d'étrangers à Bâle. Il joignait, à une grande connaissance du droit, une érudition non moins profonde dans les antiquités romaines et les belles-lettres. Il faisait des vers médiocres avec la plus grande facilité. Il mourut en 1677. On a de lui, entre autres ouvrages: *Manuductio ad jus canonicum et civile*, et beaucoup de dissertations sur des matières de droit.

U—r.

BRANDMULLER (Grégoire), peintre, né à Bâle, le 25 août 1661, d'un orfèvre, membre du conseil de la ville. De bons dessins et des estampes qu'il trouva chez son père développèrent en lui le goût des arts. Placé ensuite chez Gaspard Meyer, peintre médiocre, il le quitta lorsqu'il eut atteint sa 17e. année, pour se rendre à Paris, où il entra dans l'école de Lebrun, qui ne tarda pas à le charger de quelques-unes des peintures exécutées sous sa direction. Brandmuller, appelé à Prague, n'y séjourna que peu de temps, et revint près de son maître, qui le fit travailler au château de Versailles. Ses talents, l'amitié de Lebrun, et ses succès à l'académie de Paris, où il remporta les premiers prix, l'exposèrent aux attaques de l'envie. Il sut quelque temps y résister par une conduite irréprochable; mais, doué d'un caractère très doux, il prit ensuite le parti de retourner dans sa patrie. L'accueil qu'il reçut de ses compatriotes le détermina à se fixer parmi eux, et il se maria en 1686; mais sa trop grande assi-

duité au travail, et l'ardeur avec laquelle il s'y livrait, le conduisirent au tombeau le 7 juin 1691, lorsqu'il n'avait pas encore atteint sa 30e. année. Il emporta les regrets de ceux qui l'avaient connu, et laissa en Allemagne la réputation d'un peintre très distingué. Descamps assure que ses sujets étaient traités avec feu et avec noblesse, qu'il avait de la correction dans le dessin, de la justesse dans les expressions, de la force dans le coloris et de la franchise dans l'exécution. Quoique son goût le portât vers le genre historique, il fit plusieurs portraits qui contribuèrent à sa réputation. On cite, parmi ses principaux ouvrages, une *Descente de Croix*, faite pour l'église des capucins de Dornach; une belle copie de la *Bataille d'Arbelles*, d'après Lebrun; une *Course romaine;* un *Baptême de Jésus-Christ*. Il travailla principalement pour les cours de Wurtemberg et de Bade-Dourlach. Excepté les travaux qu'il fit sous la direction de Lebrun, et qu'il serait aujourd'hui très difficile de reconnaître parmi ceux de ses condisciples, ce peintre n'a en France aucun tableau connu qui puisse y faire apprécier son talent. D—T.

BRANDT (Sébastien), surnommé *Titio*, jurisconsulte et poète satirique, né à Strasbourg en 1458, ou, suivant Haller, en 1454, fit ses études de droit à Bâle, où il fut nommé docteur et professeur. Son habileté dans les affaires lui valut bientôt une grande réputation, et lui attira la faveur de plusieurs princes, entre autres celle de l'empereur Maximilien Ier., qui le manda souvent pour le consulter, et lui donna le titre de conseiller impérial. Brandt fut ensuite syndic et chancelier dans sa patrie. Il s'occupa de littérature classique, donna une édition de Virgile, ornée de gravures, une traduction en vers allemands des distiques de Caton; un traité *De origine et conversatione bonorum regum et laude civitatis Hierosolym.*, Bâle, 1495, in-4°.; des poésies diverses, *Carmina varia*, ibid., 1498, in-4°.; *De moribus et facetiis mensæ, latinè-germanicè*, Bâle, 1490, in-4°. (rare), etc. Lelio Giraldi dit qu'il composa des poëmes à l'infini; mais son principal ouvrage est un poëme satirique allemand, en vers iambiques, intitulé: *le Vaisseau des Fous*, ou *le Vaisseau de Narragonie*, où il tourne en ridicule les vices, les travers et les modes de son temps. Cet ouvrage eut un si grand succès, que Jacques Locher, disciple de Brandt, en publia aussitôt une version latine: *Navis stultifera mortalium*, 1488, Lyon, in-4°., édition fort rare, mais moins belle que celle de Paris, 1498, in-4°., dont la bibliothèque impériale possède un exemplaire imprimé sur vélin. La première édition originale est probablement l'édition in-4°. de Bâle, sans date: celle de Lyon, 1488, qu'on vient de citer, porte probablement une fausse date; car on y trouve une lettre de Jaq. Locher, datée de 1497. Il en parut d'autres avec les dates de 1491 et 1494. Cet ouvrage fut réimprimé en même temps à Bâle, à Strasbourg, à Nuremberg et à Reutlingen. Il a eu depuis plus de dix éditions, et a reçu des augmentations considérables, entre autres celles de Jean Agricola, dit *Eisleben*, qui le publia sous ce titre: *le Miroir des Fous*, 1549. Il a été traduit en hollandais; en rime française, par Pierre Rivière, Paris, 1497, in-fol.; translaté de rime française en prose par Jean Droyn, Paris, 1497; Lyon, 1498; Paris, 1501, in-fol.; et en anglais, 1509. Josse Badius, en 1496, en publia une seconde traduction la-

tine, avec beaucoup de changements, de retranchements et d'additions : *Seb. Brantii Navis stultifera à Jodoco Badio Ascensio, vario carminum genere illustrata.* C'est un recueil de plaisanteries, tantôt bizarres, tantôt grossières, qui ont pu être piquantes de leur temps, mais qui n'ont aujourd'hui d'autre mérite que celui d'avoir eu beaucoup de succès il y a plus de trois cents ans. Séb. Brandt écrivit aussi des comédies, qui furent représentées de son vivant à Ingolstadt. Il mourut à Bâle en 1520. L'abbé Grandidier a donné, sur Séb. Brandt, une notice dans le *Journal des Savants*, décembre 1780, in-12, pag. 2436. — Un autre BRANDT, alchimiste allemand du 17e. siècle, passa sa vie à chercher la pierre philosophale dans l'urine. Au milieu de ses recherches, il y trouva le phosphore, et fit part de sa découverte au chimiste Kunkel et à plusieurs autres savants, mais sans connaître lui-même la nature de cette matière et l'art de la préparer. Kunkel poursuivit ces travaux, et en communiqua les résultats à Homberg, qui les rendit publics. G—T.

BRANDT (GÉRARD), célèbre théologien arminien, né à Amsterdam en 1626, était fils d'un habile mécanicien de Middelbourg, auquel Descartes donna des conseils, et qui fut directeur du théâtre d'Amsterdam. Son fils hérita de son goût pour la poésie, et composa, en 1643, sa tragédie du *Faux Torquatus;* mais ce n'était pour lui qu'un délassement; il s'appliqua avec ardeur à des études plus sérieuses, apprit à fond le grec et l'hébreu, et devint pasteur des remontrants à Nieukoop, et ensuite à Amsterdam. Il épousa une fille du professeur Baërle (Barlæus), et mourut le 11 octobre 1685. Ses principaux ouvrages sont : I. *Historie der Reformatie*, etc., Amsterdam, 1671-74, 2 vol. in-4°.; traduite en anglais, par Chamberlayne; abrégée et traduite en français sous ce titre : *Histoire abrégée de la réformation des Pays-Bas*, la Haye, 1726-1730, 3 vol. in-8°. L'original passe pour être écrit avec tant d'élégance, qu'il suffirait pour donner envie d'apprendre la langue flamande; mais les réformés y trouvèrent peu d'impartialité et un manque de charité, et Brandt fut obligé de répondre à leurs critiques. II. *Histoire de la ville d'Enckhuysen;* III. la *Vie du grand amiral Michel Ruyter*, Amsterdam, 1687, in-4°.; traduite en français par Aubin, Amsterdam, 1690-1698, in-fol.; IV. *Histoire du procès de Barneveld, Hoogerbeets et Grotius, en* 1618 *et* 1619, Roterdam, 1708, in-4°. Tous ces ouvrages sont en flamand. V. *Oratio funebris Cornelii Hooftii, Satrapæ Mudani*, Amsterdam, 1648. Il y a joint les poésies de sa jeunesse; on les a réimprimées en 1678, et, plus complètes, en 1725. — BRANDT (Gaspard), son fils aîné, né en 1653, fut également pasteur arminien à Amsterdam, où il mourut en 1696. Il a aussi composé des poésies latines et flamandes, des sermons estimés, des ouvrages de piété en flamand, et une vie de Grotius; mais le plus connu de ses ouvrages est le suivant : *Historia vitæ Jacobi Arminii*, Amst., 1724, in-8°. (*V.* ARMINIUS); id., avec une préface et des notes de Mosheim, Brunswick, 1725, in-8°. — BRANDT (Gérard), frère du précédent, et non son fils, comme on le lit dans Moréri, né en 1657, fut ministre arminien à Roterdam, et y mourut en 1683, âgé seulement de vingt-six ans. Il a laissé soixante-cinq sermons fort estimés dans le temps, et une histoire des principaux événements

des années 1674 et 1675. Cet ouvrage fut publié, en flamand, sous le voile de l'anonyme, en 1678. — BRANDT (Jean), autre frère du précédent, né en 1660, succéda à ses deux frères dans le gouvernement de l'Eglise arminienne d'Amsterdam, où il mourut le 13 janvier 1708. Outre quelques poésies, une *Vie de S. Paul*, et d'autres ouvrages ascétiques en flamand, il a publié le recueil intitulé: *Clarorum virorum epistolæ centum ineditæ, de vario eruditionis genere, ex museo Johannis Brandt G. F.* (*Gerardi filii*), Amsterdam, 1702, in-8°. Cette collection est intéressante pour l'histoire littéraire du 17e. siècle. Il a aussi donné une édition des Harangues choisies d'Isaac Pontanus. C. M. P.

BRANDT (GEORGE), conseiller au département des mines en Suède, né dans la province de Westmanie en 1694. Il fit des voyages en divers pays pour étendre les connaissances qu'il avait acquises, à Upsal, dans la chimie et la minéralogie. A son retour, ayant été attaché au département des mines, et nommé directeur du laboratoire de chimie établi à Stockholm, il fit plusieurs expériences importantes, dont il donna les résultats dans les *Mémoires de l'académie des sciences* de Stockholm, qui le comptait parmi ses membres. Il mourut en 1768, regretté des savants de son pays et de ceux de l'étranger: les uns et les autres le regardaient comme un des chimistes les plus instruits et les plus laborieux de son temps. C—AU.

BRANICKI, grand-général du royaume de Pologne, passa ses premières années en France, où il servit dans les mousquetaires; et à son retour en Pologne, vers 1715, devint un des chefs de la confédération qui força Auguste II à renvoyer les troupes saxonnes et à respecter les bornes mises à sa puissance. Riche, aimant le faste et les plaisirs, il devint un des magnats les plus considérables de la Pologne, parvint aux grandes places, et fut élevé, sous le règne d'Auguste III, au généralat du royaume. Se regardant dès-lors comme la plus forte barrière élevée contre l'autorité royale, il signa l'acte de confédération de Grodno, par lequel le roi était accusé de violer les droits de la noblesse polonaise. Cette assemblée ayant été dispersée sans avoir rien obtenu, le grand-maréchal devint, en 1752, chef du nouveau parti que forma le comte de Broglie, alors ambassadeur de France. Branicki espéra dès lors se placer sur le trône par la protection de la France; mais, à la mort d'Auguste III, l'influence de la Russie prévalut, et Branicki fut exposé à la double vengeance des deux cours de Pétersbourg et de Varsovie. Il s'avança néanmoins vers la capitale avec un nombreux cortége militaire, se croyant soutenu d'un parti considérable; mais, trop faiblement protégé par la France, il ne put s'opposer à la violence des Russes, et, forcé d'abandonner Varsovie, il se retira dans ses terres. Le parti qui lui était opposé à la diète porta contre lui plusieurs chefs d'accusation, le fit destituer de ses emplois, et l'ordre fut donné d'employer la force pour l'exécution de ce décret. Branicki, dont la résistance était encouragée par la plupart des cours de l'Europe, voulut rassembler l'armée; mais le parti républicain s'était affaibli en se séparant, et il ne restait auprès du grand-général qu'un petit nombre de troupes intimidées par le départ de tant de chefs. Poursuivi alors par les Russes, il se réfugia dans le comté de Zipos, province originairement hongroise. Enfin, Po-

Tom. 6. pag. 301.

HIST. DE FRANCE.

BRANTÔME.

P. D. pinx.t

Landon. direx.t

niatowski, son beau-frère, étant monté sur le trône l'année suivante, Branicki lui écrivit pour lui demander la paix, et, sans attendre sa réponse, il traversa la Pologne entière sous l'escorte de trois cents hommes, et revint dans sa résidence ordinaire de Bialistok. La cour de France exigea qu'il ne fût point inquiété, et la cour d'Espagne lui envoya les décorations de la Toison-d'Or. Branicki retrouva dans sa retraite toute la considération personnelle dont il avait joui. Sollicité, malgré son extrême vieillesse, de rentrer dans une nouvelle confédération contre la Russie, il se contenta de prêter toute la faveur de son nom au prince de Radziwill, et aida le parti républicain par des contributions pécuniaires. Il mourut octogénaire à Bialistok, en 1771, laissant une grande fortune et beaucoup de dettes. B—P.

BRANKER (Thomas), mathématicien anglais, né dans le Devonshire en 1636, fut reçu maître ès-arts à Oxford, et se consacra au ministère évangélique. La protection de lord Brereton lui procura ensuite une chaire très avantageuse à l'école de Macclesfield, où il mourut en 1676. Il était en relation avec Collins et d'autres mathématiciens de son temps. On ne connaît de lui que, I. *Doctrinæ sphæricæ adumbratio*, Oxford, 1662, in-fol. Il faut que cet ouvrage soit peu important; car Lalande n'en fait point mention dans sa *Bibliog. Astronom.* II. *An Introduction to algebra*, Londres, 1668, in-4°. C'est une traduction anglaise de l'algèbre de Rhonius; le docteur Jean Pell l'aida dans ce travail. C. M. P.

BRANTOME (Pierre de Bourdeilles, seigneur de l'abbaye de), naquit en Périgord vers 1527, et mourut le 5 juillet 1614. Quelques années avant sa mort, il écrivit un testament fort long, où il ordonna de mettre sur son tombeau l'épitaphe suivante, qui peut servir d'histoire abrégée de sa vie : « Passant, si par cas, ta curiosité s'étend de savoir qui gît sous » cette tombe, c'est le corps de Pierre » de Bourdeilles, en son vivant, chevalier, seigneur et baron de Richemond, etc., etc., conseigneur de » Brantôme : extrait, du côté du père, » de la très noble antique race de » Bourdeilles, renommée de l'empereur Charlemagne, comme les histoires anciennes et vieux romans » français, italiens, espagnols, titres » vieux et antiques de la maison, le » témoignent de pères en fils jusques » aujourd'hui; et, du côté de la mère, » il fut sorti de cette grande et illustre » race issue de Vivonne et de Bretagne. Il n'a dégénéré, grâce à Dieu, » de ses prédécesseurs : il fut homme » de bien, d'honneur, et de valeur » comme eux, aventurier en plusieurs » guerres, et voyages étrangers et hasardeux. Il fit son premier apprentissage d'armes sous ce grand capitaine Monsieur François de Guise; » et pour tel apprentissage il ne désire » autre gloire et los; donc cela seul » suffit. Il apprit très bien sous lui de » bonnes leçons, qu'il pratiqua avec » beaucoup de réputation, pour le service des rois ses maîtres. Il eut sous » eux charge de deux compagnies de » gens de pied. Il fut en son vivant, » chevalier de l'ordre du roi de France, et, de plus, chevalier de l'ordre » de Portugal, qu'il alla quérir et recevoir là lui-même, du roi don Sébastien, qui l'en honora au retour » la conquête de la ville de Belis en » Barbarie, où ce grand roi d'Espagne, don Philippe, avait envoyé » une armée de cent galères et douze » mille hommes de pied. Il fut après » gentilhomme ordinaire de la cham-

» bre des deux rois Charles IX et » Henri III, et chambellan de M. d'A- » lençon ; et outre, fut pensionnaire » de deux mille livres par an, dudit roi » Charles, dont en fut très bien payé » tant qu'il vécut ; car il l'aimait fort, » et il eût fort avancé, s'il eût plus vécu » que ledit Henri. Bien qu'il les eût » tous les deux très bien servis, l'hu- » meur du premier s'adonna plus à lui » faire du bien et des grâces plus que » l'autre. Aussi la fortune ainsi le vou- » lait. Plusieurs de ses compagnons, » non égaux à lui, le surpassèrent en » bienfaits, états et grades, mais non » jamais en valeur et en mérite. Le » contentement et le plaisir ne lui en » sont pas moindres. Adieu, passant, » retire-toi, je ne t'en puis dire plus, » sinon que tu laisses jouir de repos » celui qui, en son vivant, n'en eut, ni » d'aise, ni de plaisir, ni de contente- » ment. Dieu soit loué pourtant du tout » et de sa sainte grâce. » Ces lignes, copiées dans Brantôme, le feront mieux connaître que ce qu'on pourrait dire de lui. Son nom ne se trouve mêlé à aucun événement historique ; sa vie n'offre rien d'intéressant ni d'important, comme on le voit même d'après son propre témoignage, qui pourtant n'est pas modeste. Il fut, comme il le dit, fort brave et fort aventureux ; il fut successivement porté, par son humeur ou par les guerres, dans presque toute l'Europe. Quelque temps après la mort de Charles IX, dont il avait été assez bien venu, comme il le raconte, il se retira dans ses terres, sans qu'on en devine bien précisément le motif. En parlant de cette retraite, tantôt il dit qu'elle est volontaire, et qu'après la mort de son frère, il voulut rappeler le chef de la famille et se faire le protecteur de ses neveux et de sa belle-sœur, qu'il aimait tendrement ; d'autres fois il se plaint de l'injustice du sort et des grands, et l'on peut croire que cette gasconade est plus près de la vérité que la première. Retiré ainsi loin de la cour et des affaires, Brantôme employa toute l'activité de son esprit à écrire ce qu'il avait vu pendant la première partie de sa vie ; et, laissant aller sa plume au gré de son humeur, il remplit de ses souvenirs les nombreux volumes qu'il nous a laissés. Dans ce testament, où il parle sans cesse de lui avec une complaisance si divertissante, il n'oublie pas ses livres : « Je veux aussi, et » en charge expressément mes héri- » tiers, de faire imprimer mes livres » que j'ai faits et composés de mon es- » prit et invention..... lesquels on trou- » vera couverts de velours tant noir » que vert et bleu, et un grand volume, » qui est celui des *Dames*, couvert de » velours vert, et un autre doré par- » dessus, qui est celui des *Rodomon- » tades*..... curieusement gardés, qui » sont tous très bien corrigés.... L'on » y verra de belles choses, comme » contes, histoires, discours et beaux- » mots, qu'on ne dédaignera pas, s'il » me semble, lire si on y a mis une » fois la vue. Qu'on prenne sur mon » hérédité l'argent qu'en pourra valoir » l'impression, qui certes, ne se pour- » ra monter à beaucoup..... car j'ai vu » force imprimeurs qui donneront » plutôt pour les imprimer qu'ils ne » voudront recevoir ; *ils en impriment* » plusieurs gratis, qui ne valent pas » les miens.... Je veux que ladite im- » pression en soit en belle et grande » lettre, pour mieux paraître, et avec » privilége du roi, qui l'octroyera fa- » cilement. Aussi prendre garde que » l'imprimeur ne suppose pas un au- » tre nom que le mien, autrement je » serais frustré de la gloire qui m'est » due. » Brantôme ne s'est point trompé sur la renommée dont ses livres de-

vaient jouir. Il est un des historiens modernes qui a le plus de charme et le plus d'utilité. Ses récits sont un tableau vivant et animé de tout son siècle ; il en avait connu tous les grands personnages. Sa curiosité et l'inquiétude de son caractère l'avaient mêlé à toutes les affaires, comme témoin si ce n'est comme acteur. Il ne faut pas chercher en lui de profondes observations, une connaissance réfléchie des hommes et des choses, des impressions sérieuses, des jugements sévères. Brantôme a tout le caractère de son pays et de son métier ; insouciant sur le bien et sur le mal ; courtisan qui ne sait rien blâmer dans les grands, mais qui voit et qui raconte leurs vices et leurs crimes, d'autant plus franchement qu'il n'est pas bien sûr s'ils ont mal ou bien fait ; aussi indifférent sur l'honneur des femmes que sur la morale des hommes ; racontant le scandale sans le sentir, et le faisant presque trouver tout simple, tant il y attache peu d'importance ; parlant du *bon* roi Louis XI qui a fait empoisonner son frère, et des honnêtes dames dont les aventures ne peuvent bien être écrites que par sa plume ; souvent mal instruit, ne se piquant pas d'une grande exactitude dans ses récits, mais les peignant fortement de la couleur générale du temps ; se mettant souvent en scène avec une vanité naïve et plaisante ; et, quand cet homme à l'humeur frivole, soldatesque et gascone, vient à être frappé de respect pour les choses grandes, belles et touchantes ; quand il nous représente la sévérité surannée du vieux connétable de Montmorency, la vertu grave et imposante du chancelier de l'Hôpital, la pureté de Bayard, le charme et les infortunes de Marie Stuart, on ressent un effet d'autant plus grand, que l'historien est moins profond, et que c'est un sentiment, non un jugement qu'il fait partager. Enfin, et ce qu'il rapporte, et peut-être plus encore la façon dont il le rapporte, nous font vivre au milieu de ce siècle, où la chevalerie et les mœurs indépendantes avaient fini, tandis que les mœurs soumises et réglées des temps modernes n'étaient pas encore établies ; siècle de désordre, où les caractères se déployaient librement ; où le vice ne songeait ni à se déguiser ni à se contraindre ; où la vertu était belle, parce qu'elle se maintenait par son propre choix et ses propres forces ; où la loyauté avait disparu, sans que la valeur eût diminué ; où la religion était le prétexte de mille cruautés, sans que les persécuteurs fussent hypocrites ; siècle qui prête à l'histoire plus d'intérêt que n'en présentent les temps qui ont suivi. Brantôme, malgré la vie qu'il a menée, était plus lettré que la plupart de ses compagnons d'armes. Il avait vécu dans l'intimité de Charles IX, qui se plaisait à la poésie ; il avait connu ce *grand monsieur de Ronsard*, et l'avait fort admiré. Il a traduit quelques fragments de Lucain, dont il fait assez d'étalage. Il savait l'italien et l'espagnol, et on voit que, dans sa retraite, son esprit actif ne lui permettait pas l'oisiveté, et qu'il avait sans cesse la plume à la main. L'on a de lui : *Vie des Hommes illustres et grands Capitaines français* ; la *Vie des grands Capitaines étrangers* ; la *Vie des Dames illustres* ; la *Vie des Dames galantes* ; les *Anecdotes touchant les duels* ; les *Rodomontades et jurements des Espagnols*, et divers fragments, entre autres le commencement d'une Vie de son père, où la vanterie gascone est poussée au point le plus bouffon. La première édition des *Mémoires de Pierre de Bourdeilles, seigneur de*

Brantosme, est celle de Leyde, Sambix (Elzévir), 1666-67, 10 vol. in-12; ibid., 1699: l'édition la plus complète est celle de la Haye (Rouen), 1740-41, 15 vol. petit in-12, avec les remarques de le Duchat, réimprimée à Londres (Maestricht), 1779, 15 vol. in-12. Bastien l'a réimprimée à Paris, 1787, en 8 vol. in-8°., pour faire partie de la collection des *Mémoires pour servir à l'Histoire de France*. — Le frère aîné de Brantôme, André de Bourdeilles, était un homme d'un caractère plus grave que lui. Charles IX, Henri III et Catherine de Médicis, lui donnèrent plusieurs fois des commissions importantes. On a joint les lettres qu'ils lui écrivirent, et ses réponses aux œuvres de Brantôme. Il a écrit un Traité sur l'art de s'apprêter à la guerre, qu'il dédia à Charles IX, et qui se trouve aussi dans la Collection des livres de son frère. A.

BRANTS (Jean), naquit à Anvers le 30 septembre 1559, fit ses études à l'université de Louvain, et s'appliqua ensuite à la jurisprudence, mais fut obligé de quitter son pays, à cause des troubles qui y régnaient. Il passa en France, et fut reçu docteur en droit à Bourges, par le célèbre Cujas; il parcourut ensuite l'Italie, et visita les académies de ce pays. De retour à Anvers, il fut nommé secrétaire de cette ville le 22 janvier 1591; il remplit cette charge avec honneur pendant trente ans, et fut ensuite sénateur de la ville, emploi qu'il occupa pendant dix-sept ans. Il mourut le 28 août 1639. Brants était un savant modeste, et plein d'urbanité. Rubens épousa sa fille Isabelle, célèbre par sa beauté, et qui servit si souvent de modèle à cet artiste. Brants a laissé: I. une *Vie de Philippe Rubens*, frère du peintre, imprimée en 1615, à Anvers; II. des *Notes sur les Commentaires de César*, lesquelles se trouvent dans la belle édition de Cambridge, 1716, in-4°.; III. *Elogia Ciceroniana Romanorum domi militiæque illustrium*, Anvers, 1612, in-4°.; il s'y sert des propres paroles de Cicéron; et d'autres ouvrages, dont on trouve la liste dans les Mémoires de Paquot. V. E—n.

BRASCHI (Jean-Baptiste), savant antiquaire, né à Césène en 1664, d'une ancienne famille patricienne de cette ville, fut évêque de Sarsina, et archevêque titulaire de Nisibe. Il se délassait des travaux de son ministère par l'étude des antiquités de sa patrie, et mourut en 1727, après avoir publié: I. *Relatio statûs ecclesiæ Sarsinatis*, Rome, 1704, in-4°.; II. *De tribus statuis in romano capitolio erutis anno* 1720, *ecphrasis iconographica*, Rome, 1724, in-4°. On lui doit encore les ouvrages suivants, publiés après sa mort: III. *De familiâ cæsenniâ antiquissimæ inscriptiones*, Rome, 1731, in-4°.; IV. *De vero Rubicone liber, seu Rubico cæsenas*, Rome, 1733, in-4°.; V. *Memoriæ cæsenates sacræ et profanæ*, Rome, 1738, in-4°. C. M. P.

BRASCHI (Jean-Ange). *V.* Pie VI.

BRASIDAS, fils de Telliès, spartiate, empêcha, dans la première année de la guerre du Péloponnèse (431 av. J.-C.), que les Athéniens ne prissent Méthone, ville de la Laconie. Les Lacédémoniens le donnèrent ensuite pour conseil à Alcidas, qu'ils chargèrent d'une expédition contre les Corcyréens, laquelle eut peu de succès. Il fut, quelque temps après, blessé dangereusement, vers Pylos, dans la Laconie. Lorsqu'il fut guéri, on l'envoya avec une armée dans la Chalcidique, portion de la Thrace

ou plutôt de la Macédoine, peuplée de colonies grecques soumises aux Athéniens ou à leurs alliés. Brasidas y prit un grand nombre de villes, et beaucoup d'autres se rangèrent volontairement dans l'alliance des Lacédémoniens. Il forma ensuite le siége de Potidée, la principale ville de cette contrée; les Athéniens ayant envoyé pour le secourir une armée commandée par Cléon, Brasidas alla à sa rencontre et la défit complètement; mais il fut tué dans le combat, ainsi que Cléon, général des Athéniens, l'an 422 av. J.-C. C—R.

BRASSAC (Jean de Galard, comte de), fut ambassadeur de France à Rome, sous le ministère du cardinal de Richelieu. On connaît deux recueils manuscrits de *Lettres et dépêches de M. de Brassac, depuis le 20 octobre 1630, jusqu'au 2 juillet 1641*, 2 vol. in-fol. — Brassac (Laurent-Barthélemi de), docteur en théologie, aumônier du roi, est auteur d'une *Oraison funèbre de Francois, duc de Lesdiguières*, Grenoble, 1677, in-12. — Le chevalier de Brassac, maréchal des camps et armées du roi, ancien écuyer du prince de Dombes, se distingua par son amour pour les beaux arts. Il est auteur de la musique de l'*Empire de l'Amour*, ballet héroïque, paroles de Moncrif, 1733; de *Léandre et Héro*, paroles de Lefranc de Pompignan, 1750; et de l'acte de *Linus*, dans des *Fragments*, 1750. V—ve.

BRASSAVOLA (Antoine-Musa), médecin, né à Ferrare en 1500, jouit dans le 16e. siècle d'une grande réputation due à ses nombreux ouvrages et aux souverains qui l'honorèrent de leur confiance. Il fut médecin de François Ier., qui le décora du cordon de St.-Michel, et le surnomma *Musa*, à l'occasion d'une thèse de *Omni scibili* qu'il soutint à Paris; de l'empereur Charles-Quint, de Henri VIII, des papes Paul III, Léon X, Clément VII, Jules III. Disciple de Léonicenus, il exerça la médecine avec beaucoup de distinction dans sa ville natale. Il fut attaché au prince d'Este, Hercule IV, duc de Ferrare, qui aimait les sciences et les lettres, et il parcourut avec lui les montagnes de la Ligurie, la France, et ensuite l'Illyrie. Ce prince généreux lui fit présent d'une maison de campagne, où il cultiva avec beaucoup de soins un grand nombre de plantes étrangères. Brassavola s'appliqua aussi à connaître les plantes qui croissent aux environs de Ferrare, et il étudiait en même temps les auteurs anciens sur leurs propriétés. Il a introduit dans la médecine moderne l'usage de plusieurs plantes qui avaient été souvent employées par les anciens; tel est l'ellébore noir. Son mérite a été exalté par quelques auteurs; il a été critiqué vivement par Mundella et par Scaliger : celui-ci avait coutume de le nommer *ineptæ plebis medicorum cymbalum*. Parmi ses ouvrages, on distingue : I. *Examen simplicium medicamentorum, quorum in publicis disciplinis et officinis usus est*, Rome, 1536, in-fol., souvent réimprimé. Ce traité est divisé en dialogues; cette forme, usitée alors, donne nécessairement beaucoup de prolixité. Brassavola y traite des plantes plus en médecin et en critique, qu'en botaniste. II. *In octo libros Aphorismorum Hippocratis Commentaria et annotationes*, Bâle, 1541, in-fol.; III. *Quod nemini mors placeat*, Lyon, 1534, in-8°. Brassavola dédia cet écrit à la princesse Anne d'Este, fille aînée d'Hercule IV, duc de Ferrare, laquelle, quoique très jeune, entendait les langues latine et grecque. IV. *De radicis Chinæ*

usu, cum quæstionibus de ligno sancto, Venise, 1566, in-fol.; Leyde, 1731, in-fol., dans la collection *De morbis venereis*, réimprimée par les soins de Boërhaave. C'est à propos de ce traité, sur l'usage de la racine de squine et du bois de gaïac, que Freind a remarqué que Brassavola était le premier qui se fût servi du gaïac à Ferrare, et il en fixe l'époque à 1525. Brassavola a fait aussi un *Index* fort détaillé de tout ce qu'il y a de remarquable dans les ouvrages de Galien; il a été publié à Venise en 1550, à la suite d'une édition des œuvres de cet ancien médecin : il se trouve dans les éditions suivantes qui ont été faites par les Juntes. — Un autre Brassavola (Jérôme), né aussi à Ferrare, est auteur des ouvrages suivants : I. *De officiis medicis libellus*, Ferrare, 1590, in-4°.; II. *In primum Aphorismorum Hippocratis librum expositio*, ibidem, 1595, in-4°. — Brassavola (Jérôme), autre médecin du même nom, florissant à Rome vers la fin du 17°. siècle, est auteur de plusieurs dissertations, et, entre autres, d'une relative à la question de savoir *si les lavements peuvent nourrir*, qu'il décide par l'affirmative.

D—P—s et C. et A.

BRASSONI (François-Joseph), jésuite, né à Rome, fut un des plus fameux missionnaires du Canada, où il souffrit une rude captivité et de grands tourments. Sa principale mission est celle des Hurons, à laquelle il travailla avec zèle tant qu'elle subsista. Après la destruction presque entière de cette nation, il retourna en Italie, où il s'adonna à la chaire, et produisit par ses prédications d'autant plus d'effet, qu'il portait dans ses mains mutilées d'honorables marques de son apostolat. On a de lui : *Breve relatione d'alcune missioni de Padri della compagnia di Giesù nella Francia nuova*, 1653, in-4°. Brassoni parle peu de lui-même dans cette histoire, qui est bien écrite; mais elle ne contient guère que ce qui est relatif à la mission des Hurons. A. B—t.

BRAULION (S.), vulgairement *S. Braule*, successeur de son frère Jean sur le siége de Saragosse, vivait dans le 8°. siècle. Les hagiographes, les historiens ecclésiastiques, lui ont à peine consacré quelques lignes, et son nom même est aujourd'hui peu connu. Cependant, il est digne d'être inscrit non seulement dans les légendes, mais aussi dans les dictionnaires historiques, et dans la *Biographie universelle*, où ne trouvent point place tous les noms vulgaires qui grossissent sans intérêt d'autres recueils, mais où sont admis, pour la première fois, d'anciens noms injustement oubliés. Braulion a mérité lui-même le bel éloge qu'il a fait de S. Isidore, évêque de Séville, son contemporain et son ami : « Il releva, dit-il, l'Espagne tombée » en décadence; il rétablit les monu- » ments des anciens, et nous pré- » serva de la rusticité et de la barba- » rie. » Digne émule d'Isidore, Braulion fut un des plus savants hommes de son siècle, un des prélats les plus distingués de l'église d'Espagne. Son zèle, sa science, ses travaux, contribuèrent beaucoup à y réformer la discipline, à y rétablir l'étude des lettres divines, et le goût des lettres humaines qu'il cultivait lui-même avec succès. Il assista aux 4°., 5°. et 6°. conciles de Tolède; siégea sous les rois visigoths, Sisenand, Chintila, Tulca ou Tulga, et Chindasuind. Il mourut en 646, dans la 20°. année de son épiscopat. Son corps fut découvert en 1270 : il est conservé à Rome, dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure. On a de ce saint évêque : I. *le Triomphe*

des martyrs de Saragosse; II. *la Vie et le martyre de Ste. Léocadie;* III. un *Eloge de S. Isidore*, évêque de Séville, avec le catalogue de ses ouvrages; IV. deux lettres au même saint; V. la *Vie de S. Emilien* (ou *Millan de la Cogolla*, patron des Espagnes et moine de S. Benoît), avec une Hymne en vers iambes en son honneur. Cet ouvrage a été traduit du latin en espagnol, par un évêque de Sandoval, Madrid, 1632, in-4°. André Schott, dans son *Hispaniæ Bibliotheca*, attribue au Saint plusieurs Canons; mais son premier titre littéraire est peut-être dans le fameux *Traité des Etymologies*, ou *Origines*, que S. Isidore composa à sa prière, qu'il lui dédia, et qu'en mourant il laissa imparfait. Braulion acheva, mit en ordre et divisa en vingt livres ce grand ouvrage, qui, embrassant presque tous les arts et toutes les sciences, consiste en de courtes définitions, suivies d'étymologies qui ne sont pas toujours heureuses, mais où l'on trouve le sens véritable de divers mots grecs et latins, dont la tradition était encore vivante au commencement du 8e. siècle. On imprima à Saragosse, en 1619, in-4°., et à Madrid, en 1651, in-fol., la *Chronique* (supposée) *de Flavius-Lucius Dexter*, avec des additions (pareillement supposées) de S. Braulion; on y joignit une prétendue Chronique d'Hélécan, qui vivait au 9e. siècle. On croit que Jérôme Romain de la Higuera fabriqua, vers la fin du 16e. siècle, toutes ces fausses Chroniques, que Pierre Gonçalez de Mendoza et Jean Calderon publièrent de bonne foi, comme des trésors littéraires long-temps inconnus, que François Bivar commenta, Lyon, 1627, in-fol., mais dont Nicolas Antonio, le marquis Peralta, D. Louis de Salazar, D. Juan de Ferreras, et Gabriel Pennot, démontrèrent la supposition. S. Ildefonse a fait l'éloge de S. Braulion dans son supplément au traité de S. Isidore, *De claris præsertim Hispaniæ scriptoribus*. André Schott a inséré dans l'édition qu'il a donnée de cet ouvrage, Tolède, 1592, in-fol., plusieurs écrits historiques de S. Braulion, comme premiers appendices au livre de S. Isidore.

V—ve.

BRAUN (George), archidiacre de Dortmund, mort doyen de la collégiale de Cologne au commencement du 17e. siècle, après avoir publié un Discours latin contre les prêtres concubinaires, une *Vie de Jésus-Christ*, et une autre de *la Ste.-Vierge*, un gros livre latin contre une ordonnance des magistrats de Dortmund, pour obliger tous les habitants à souscrire la confession d'Ausbourg, Cologne, 1605, in-8°. Son principal ouvrage est un *Theatrum urbium præcipuarum mundi*, publié de concert avec François Hogenberg, de 1593 à 1616, 6 vol. in-fol., fig. La 1re. édition est de 1572, en 2 vol. in-fol. Il recueillit les homélies de Corn. Jansénius, sur tous les dimanches de l'année. T—d.

BRAUN (Jean), professeur de théologie et de langues orientales à Groningue, né à Kaiserslautern dans le Palatinat, en 1628, fit ses études à Leyde, fut prédicateur de l'Église réformée française à Nimègue, et mourut à Groningue en 1709, laissant plusieurs ouvrages de théologie estimés des protestants; les principaux sont: I. *Selecta sacra, lib. V*, Amsterdam, 1700, in-4°.; II. *Comment. in epist. ad Hebræos*, ibid., 1705; III. *Vestitus Hebræorum sacerdotum*, Leyde, 1680, 2 vol. in-8°., avec des gravures; id., Amsterdam, 1701, 2 vol. in-4°.; livre plein de recherches savantes. Il y fait voir que

le *byssus* n'est pas le coton, mais un lin d'Égypte, très fin. On a prétendu, mais à tort, que cet ouvrage était du théologien Lempereur, et non de lui. Ce n'est qu'une partie d'un traité plus considérable qu'il avait dessein de publier sous ce titre : *De sacerdotio Hebræorum*. Il ne traite pas seulement des habits sacerdotaux, mais encore des antiquités hébraïques. IV. *Véritable Religion hollandaise*, 1675, in-12. Ce dernier ouvrage l'a fait accuser de sabellianisme et de coccéianisme ; il a été combattu par son collègue Jean Marck. G—T.

BRAUN (Jean-Frédéric de), érudit distingué, né à Jéna le 9 janvier 1722, y fit de bonnes études, et entra, en 1746, au service d'Autriche, d'où il passa au service de Hollande, qu'il quitta peu après pour vivre en simple particulier à Langensalza, où il tomba dans une telle misère qu'il vécut d'aumônes jusqu'à sa mort, survenue en 1799. Un ouvrage qui, bien qu'incomplet, prouve l'étendue et l'exactitude de ses connaissances, est une *Histoire des maisons électorales et souveraines de Saxe, originaires de Thuringe et de Misnie*, 3 vol. in-4°., Langensalza, 1778-81. — Son frère (Charles-Adolphe de), jurisconsulte distingué et conseiller d'empire à Vienne, a laissé quelques écrits estimés sur la jurisprudence. G—T.

BRAUN (Henri), né le 17 mars 1732, à Trossberg, s'est distingué par de longs et utiles travaux pour la réformation des écoles de Bavière. Il entra, en 1750, dans l'ordre des bénédictins, et fut nommé, en 1757, professeur d'allemand, de poésie et d'éloquence à Munich, et membre de l'académie des sciences. Il publia alors un grand nombre d'écrits et de recueils relatifs, soit à l'instruction, soit à l'éducation en général. Chargé, en 1777, de la direction générale des lycées, des gymnases et des écoles, tant de la Bavière que du haut Palatinat, il entreprit d'y introduire des changements utiles ; mais, quoique moine lui-même, dégoûté de voir l'éducation entièrement livrée aux moines, il se contenta de continuer à écrire, et entreprit, d'après la Vulgate, une traduction de la *Bible*, qui fut arrêtée par sa mort, le 8 novembre 1792. C'était, sinon un penseur profond, du moins un homme d'un bon esprit, plein d'activité, de désintéressement, et qui a contribué à l'amélioration des méthodes d'enseignement en Allemagne. Ses principaux ouvrages sont : I. *le Patriote bavarois*, ouvrage périodique, 2 vol., Munich, 1769, in-8°. ; II. *Plan pour la nouvelle organisation des écoles en Bavière*, ibid., 1770, in-8°. ; III. *Éléments d'Arithmétique à l'usage des écoles*, ibid., 1770, in-8°. ; IV. *Éléments de latin*, ibid., 1778, in-8°. ; V. *Histoire de la réformation des écoles bavaroises*, Francfort-sur-le-Mein, 1785, in-8°. ; VI. *l'Art épistolaire pour les Allemands*, 1787, in-8°. ; VII. *l'Année ecclésiastique catholique*, Augsbourg, 1785, 2 vol. in-8°. ; VIII. *Synonymes latins*, Augsbourg, 1790, in-8°., etc. Tous ces ouvrages sont en allemand. Il a donné aussi des éditions d'auteurs classiques pour les colléges, comme *Eutrope*, *César*, *Salluste*, etc. G—T.

BRAUNIUS. *V.* Brown et Browne.

BRAUWER (Adrien), peintre, que l'on nomme encore *Braur*, *Brawer*, *Brour* et *Brouwer*, naquit en 1608, à Harlem, et plus probablement, à Audenarde, où son père était dessinateur de tapis de haute-lisse. On peut caractériser cet artiste en rappelant l'acception que le vulgaire, injus-

tement sans doute, donne au mot *peintre*. Du feu, de l'enthousiasme, le goût de la dissipation, la plus profonde incurie sur l'avenir, il faut même ajouter (car des biographes ne sont pas des panégyristes) une existence crapuleuse, voilà ce qui composa la courte carrière de Brauwer. Cependant, doué par la nature des plus heureuses dispositions, il mérita que ses tableaux fussent placés au premier rang parmi ceux du même genre, et que Rubens fut lui-même au nombre de ses admirateurs. Brauwer naquit dans la misère, et peut-être influa-t-elle sur sa conduite. Encore enfant, il traçait des fleurs et des oiseaux sur des bonnets que sa mère vendait pour subsister. François Hals, peintre habile, mais un de ces hommes qui spéculent sur tout, fut frappé du talent du jeune Brauwer, et l'emmena chez lui, à Harlem. Bientôt Brauwer, séparé de ses camarades, excédé de travail et très mal nourri, passa les jours entiers dans un grenier, occupé à peindre de petits tableaux, dont il ignorait le mérite, et dont François Hals recevait le prix. On cite de lui, à cette époque, deux jolis tableaux de genre, représentant *les Cinq sens* et *les Douze mois*. Il voulut enfin se procurer une existence plus supportable, et, après une première tentative inutile, parvenu à s'enfuir, il se rendit à Amsterdam. Il fut très étonné d'apprendre que ses ouvrages y étaient connus et estimés. Ayant reçu 100 ducatons d'un tableau, il eut peine à concevoir qu'un pareil trésor fût en sa possession, répandit l'argent sur son grabat, et se roula dessus. En dix jours qu'il passa dans la débauche, il dissipa toute sa petite fortune, et lorsque le marchand de tableaux qui le logeait lui demanda ce qu'il avait fait de son or : « Je m'en suis débarrassé, répondit-il, » pour être plus libre. » Brauwer adopta invariablement, pour le reste de sa vie, ce plan d'inconduite. Le cabaret devint son atelier ; encore se gardait-il bien de travailler, tant que son hôtesse n'insistait pas pour être payée. Original en tout, lorsqu'on ne lui donnait pas du tableau qu'il avait envoyé vendre, le prix qu'il y avait fixé, il le jetait au feu, et en commençait un autre avec plus de soin. Ses saillies étaient toujours gaies, et quelquefois piquantes. Tout le monde connaît l'*Epître à mon Habit*, par Sédaine ; long-temps avant qu'elle fût composée, Brauwer avait mis en action la morale qu'elle renferme. Ses parents lui ayant souvent reproché sa négligence dans ses vêtements, il se fit faire un bel habit de velours, et fut aussitôt invité à une noce : alors il prit le plat dont la sauce lui parut la plus grasse et la plus abondante, et en couvrit son habit, en disant que c'était à lui de faire bonne chère, puisque c'était lui qu'on avait invité. Brauwer étant allé d'Amsterdam à Anvers, dans le temps où les guerres des Pays-Bas étaient dans toute leur force, fut arrêté dans cette dernière ville comme espion, et emprisonné à la citadelle. Il annonça qu'il était peintre, se réclama du duc d'Aremberg, qui y était aussi prisonnier, et ayant obtenu, par le moyen de ce prince, tout ce qu'il lui fallait pour faire un tableau, il peignit avec tant de force et de vérité les soldats qui le surveillaient, occupés à jouer dans le corps-de-garde, que Rubens, à la vue de ce tableau, s'écria : « C'est l'ouvrage de Brauwer : lui seul » peut aussi bien réussir dans de pareils » sujets, » et sur-le-champ il en offrit 600 florins ; mais le duc ne voulut point le vendre, et ce tableau doit se trouver encore dans la galerie de cette illustre maison : Rubens ne se borna point à ces preuves d'estime pour le

talent de Brauwer, il le fit sortir de prison en le cautionnant, l'habilla, le logea chez lui, et l'admit à sa table. Brauwer, au lieu de reconnaître tant de générosité, s'échappa furtivement de chez son bienfaiteur, pour retomber dans ses désordres, qui devinrent même alors plus scandaleux qu'auparavant. Il se logea chez un boulanger nommé *Craësbeke*, qui parvint à se rendre habile peintre, en étudiant sa manière. Cet homme, dont les penchants s'accordaient très bien avec ceux de Brauwer, avait une femme jolie. Il poussa aussi loin qu'il était possible la reconnaissance envers son maître et son ami, et l'union entre ces trois personnes devint si intime, que, dans un pays où les mœurs sont généralement respectées, la justice les obligea de prendre la fuite. Brauwer étant allé à Paris, n'y trouva point d'ouvrage, et revint à Anvers. Réduit à une extrême détresse, il y tomba malade, et mourut à l'hôpital, en 1640, âgé seulement de trente-deux ans. Rubens, qui ne se ressouvenait que des talents de Brauwer, obtint que son corps fût retiré du cimetière public, et le fit ensevelir honorablement dans l'église des Carmes. Il se proposait en outre d'honorer, par une épitaphe, la mémoire de ce peintre, mais il mourut lui-même peu de temps après. Brauwer employa trop mal la plus grande partie de son temps, et mourut dans un âge trop peu avancé pour que ses tableaux ne soient pas en petit nombre. Tous se ressentent des lieux que cet artiste fréquentait, encore n'a-t-il pas su imiter l'exemple de Téniers, et jeter dans des sujets ignobles la variété dont ils sont susceptibles; mais ils n'en sont pas moins payés, par les amateurs, des prix considérables: c'est qu'en effet il serait difficile de porter plus loin la force et l'harmonie de la couleur, l'esprit de la touche, l'intelligence du clair obscur et la vérité de l'expression. Le Musée Napoléon possède trois tableaux de ce maître, celui qui est connu sous le nom du *Jeu de Cartes* suffirait seul pour justifier les éloges que l'on vient de donner à Brauwer. D—r.

BRAVO (Jean), gentilhomme, né à Ségovie, dans la nouvelle Castille, vers la fin du 15e. siècle, commandait les troupes que cette ville avait fournies à la sainte ligue, dans l'insurrection des communautés, en 1519, contre Charles-Quint. Il fut, après l'évêque de Zamora, don Antonio de Acuña, le chef le plus intrépide de cette sainte ligue, et fit des prodiges de valeur à la bataille de Villalar. Enfin, abandonné des siens, il tomba au pouvoir des royalistes, avec les autres principaux chefs, Padilla et les Maldonado. Conduit à l'échafaud avec ses compagnons de malheur, ce fut lui qui montra le plus de fermeté. Le crieur public qui les précédait, lisait à haute voix la sentence qui les condamnait à mort, comme traîtres, instigateurs de troubles, et usurpateurs de la couronne royale. Jean Bravo l'interrompit avec audace: « Tu en as » menti, dit-il, toi, et ceux qui te » font parler ainsi: nous mourons » pour avoir voulu le bien public, et » pour avoir défendu la liberté du » royaume. » L'alcade de cour, nommé Cornejo, lui ordonna de se taire; Bravo voulut lui répondre, et l'alcade, qui avait été son juge, le frappa de la verge ou baguette que ces ministres de la justice portent en Espagne, dans l'exercice de leurs fonctions. C'est alors que Padilla proféra ces paroles remarquables: « Seigneur Bravo, » hier, c'était le jour de combattre » comme des gentilshommes, et aujourd'hui, il faut mourir comme

» des chrétiens. » Bravo conserva la même énergie jusqu'au moment de l'exécution. Il fut décapité le premier de tous. Il ne voulut point placer lui-même sa tête sur le billot. Il dit au bourreau de l'étendre par force, s'il le pouvait, et que, pour lui, il ne recevrait pas la mort volontairement. Padilla fut exécuté ensuite; au moment de courber la tête, il aperçut le cadavre de Bravo étendu auprès du billot : « Ah ! vous êtes donc là, brave » chevalier, dit-il; » et à l'instant il se soumit à son sort. (*Voy.* Acuña.)

J B—E.

BRAVO (Jean), né à Ciudad-réal, fut précepteur des enfants de l'impératrice et reine Elisabeth, morte en 1538. Il traduisit en prose castillane le poëme latin d'Alvare Gomez, sur la Toison d'or : *El vellocino dorado, y la Historia del Orden del Tuson*, et y joignit un livre intitulé : *El summario de los Reies catolicos D. Fernando y Doña Isabel, con la tomada de Grenada y otros pueblos, que valerosamente conquistaron*, Tolède, 1546, in-4°. Cet abrégé de la vie du roi Ferdinand et d'Isabelle et de la conquête de Grenade est extrait du livre de Luc Marinei, sicilien, qui a pour titre : *Obra de las cosas memorables de España*, Alcala, 1533, in-fol.

V—ve.

BRAVO (Jean), natif de Piedrahita, dans la Castille, professeur de médecine à Salamanque, vers la fin du 16e. siècle, est auteur des ouvrages suivants : I. *De hydrophobiæ naturâ, causis atque medelâ*, Salamanque, 1571, in-8°.; 1576-1588, in-4°.; II. *In libros prognosticorum Hippocratis commentaria*, ibidem, 1578-1583, in-8°.; III. *De saporum et odorum differentiis, causis et affectionibus*, ibid., 1583, in-8°., Venise, 1592, in-8°.; IV. *In Galeni librum, de differentiis febrium, commentarius*, Salamanque, 1585-1596, in-4°.; V. *De curandi ratione per medicamenti purgantis exhibitionem, libri tres*, ibid., 1588, in-8°.; VI. *De simplicium medicamentorum delectu, libri duo*, ibid., 1592, in-8°. : cet ouvrage avait déjà paru sous le titre de *Pharmacopœa*, ibid., 1585, in-8°. — Jean Bravo-Chamizo, reçu docteur à Coïmbre en Portugal, professeur d'anatomie d'abord, puis de médecine pratique à cette université, natif de Serpa, mort en 1615, est auteur de deux ouvrages de chirurgie, *De medendis corporis malis per manualem operationem*, Coïmbre, 1605, in-12; *De capitis vulneribus*, 1610, in-fol. — Bravo de Sobramonte Ramires (Gaspar), né à Aguilar del Campo, dans le diocèse de Burgos, reçu docteur à Valladolid, professeur de médecine et de chirurgie à cette même université, médecin des rois Philippe IV et Charles II, premier médecin de l'inquisition, florissant dans le 17e. siècle, est auteur de quelques ouvrages peu remarquables pour leur temps, et encore moins pour le nôtre : I. *Resolutionum medicarum circà universam totius philosophiæ doctrinam, tomus primus*, Valladolid, 1649, in-fol.; Lyon, 1654-1662, in-fol.; II. *Consultationes medicæ et tirocinium practicum*, Cologne, 1671, in-4°.; III. *Operum medicinalium, tomus tertius*, Lyon, 1674, in-fol.

C. et A.

BRAVO (Barthelemi), jésuite espagnol, né à Martin-muños, dans le diocèse d'Avila, fut à la fois poète, rhéteur et grammairien. Il publia vers la fin du 16e. siècle, et au commencement du 17e., des ouvrages utiles, dont les principaux sont : *De*

conscribendis epistolis, Burgos, 1601, in-8°.; *Commentaria linguæ latinæ*, Grenade, 1606; le même ouvrage, sous le titre suivant: *De octo partium orationis constructione*, 1640. *Dictionarium plurimarum vocum, quæ in Ciceronis scriptis desiderantur*, Pincia, 1627, in-4°. Ce même dictionnaire avait déjà été imprimé à Sarragosse, en 1597, et à Madrid, en 1611, in-8°., sous le titre de *Thesaurus verborum ac phrasium*, etc., et sous le titre de *Vocabularius*, à Valence, 1606, in-4°. On a aussi du même auteur d'autres ouvrages, tels que, *De arte rhetoricâ; De prosodiâ progymnasmata, et varia poëmata.* — Un autre Bravo (Nicolas), moine espagnol, a laissé une *Vie de S. Benoît*, poëme, avec une notice sur tous les ordres religieux, et d'autres ouvrages théologiques peu importants. V—ve.

BRAWE (Joachim-Guillaume de), poète allemand, né à Weissenfels, le 4 février 1738, fit ses études à Leipzig, et s'adonna avec ardeur à la culture des lettres. Bien qu'il ne sût pas le grec, et qu'il ne pût lire les auteurs grecs que dans des traductions, Homère et Euripide étaient ses poètes favoris: ses heureuses dispositions lui valurent l'amitié de Lessing et de Weisse, qui l'encouragèrent à entrer dans la carrière dramatique. Le libraire Nicolaï, de Berlin, ayant proposé, en 1756, un prix pour la meilleure tragédie, Brawe composa son *Esprit-fort*, drame tragique, qui obtint l'*accessit*, et annonça un talent peu commun pour le pathétique et la force du style; c'est un ouvrage dirigé contre les incrédules. Brawe s'essaya, peu après, dans un genre plus élevé; son *Brutus*, écrit en vers iambiques, eut un grand succès. Le sujet de cette tragédie est, non la mort de César, mais celle de Brutus, dans la guerre contre Octave. Brawe commençait ainsi de très bonne heure à acquérir une réputation brillante, lorsqu'il mourut de la petite-vérole, à Dresde, le 7 avril 1758, à peine âgé de vingt ans. Ses deux tragédies ont été réunies et publiées par Lessing, Berlin, 1768, in-8°. G—t.

Brawer. *Voy.* Brauwer.

Bray (de), nom de quatre peintres hollandais dont les ouvrages sont peu connus en France; le 1er. Salomon de Bray, naquit à Harlem en 1579, et obtint quelque réputation. Il mourut au mois de mai 1664, à quatre-vingt-cinq ans. Il eut deux fils, dont l'un, Jacques de Bray, surpassa son père et son frère, et fut regardé comme l'un des plus habiles peintres de Harlem. Descamps cite de lui *David jouant de la harpe devant l'arche, et accompagné d'un grand nombre de lévites*, etc., tableau remarquable par la beauté du pinceau et la correction du dessin. Il estime aussi, dans les dessins de ce peintre, une touche fière, et des contours savants. Jacques de Bray mourut en avril 1664, quelques semaines avant son père. Le poète Rixtel rendit à ce peintre, dans ses poésies, un de ces hommages auxquels il ne faut pas attacher une trop grande importance. Jacques de Bray laissa un fils, peintre de fleurs, et qui embrassa la vie religieuse. D—t.

Bray (Thomas), naquit en 1656 à Marton, dans le Shropshire, de parents honnêtes, mais pauvres. Ils le destinèrent de bonne heure au ministère de l'Evangile. Après ses premières études, ils l'envoyèrent à Oxford, où, son peu de fortune ne lui permettant pas de faire un long séjour, il entra dans les ordres, et, d'abord curé d'une petite paroisse, après différen-

tes promotions, il fut nommé, en 1690, recteur de Sheldon. Il composa, pour cette paroisse, ses *Leçons sur le Catéchisme*, ouvrage qui fut reçu avec la plus grande approbation par le clergé d'Angleterre. Ce fut le fondement de sa réputation, et cette réputation décida du reste de sa vie. En 1696, l'évêque de Londres ayant jeté les yeux sur Bray pour la formation de l'église du Maryland, qu'on travaillait alors à établir (*voy.* George Calvert), lui proposa la place de commissaire dans cette colonie, avec des appointements qui devaient être, disait-on, de 400 liv. sterl. par an. Cette perspective d'un grand bien à faire, enflamma l'ame bienveillante de Bray, qui abandonna le projet de son second volume des *Leçons sur le Catéchisme*, pour lequel il avait déjà un grand nombre de souscriptions, et se livra tout entier à son nouvel emploi. Obligé de rester en Angleterre pour solliciter le bill d'établissement qui éprouvait de grandes difficultés, il employait tout son temps et toute son activité à préparer ce qui devait rendre cet établissement avantageux au pays. Bray, dans sa jeunesse, avait souffert du manque de livres; son premier soin fut donc d'obtenir l'établissement de bibliothèques paroissiales pour les ministres qu'on enverrait au Maryland, et qui devaient rester à leurs successeurs. Ce projet le conduisit à un autre: souvent les sollicitations qu'il ne cessait d'employer de tous côtés pour trouver les moyens de fournir aux frais de ses bibliothèques paroissiales dans les colonies, avaient été repoussées par des refus fondés sur ce que le même besoin se faisait sentir en Angleterre, où la plupart des ministres étaient trop pauvres pour se procurer des livres, et que la charité devait commencer par le pays où l'on vivait. Bray ne vit pas de meilleur moyen d'écarter cet obstacle, que de travailler aussi à faire établir dans tous les doyennés (*deanry*) de l'Angleterre et du pays de Galles, des bibliothèques où les ecclésiastiques pauvres des environs pussent emprunter des livres et se réunir pour converser et consulter entre eux sur les objets relatifs à leur état. Il parvint, en effet, à en faire établir un assez grand nombre, du revenu de dix jusqu'à cinquante livres sterl. Remarquant aussi que les ministres destinés aux colonies sont souvent retenus assez longtemps, par les vents ou la guerre, dans des ports de mer, où la vie oisive qu'ils sont contraints de mener peut devenir funeste à leurs mœurs et à leur réputation, il parvint, tant par ses propres moyens que par les bienfaits de quelques personnes riches, à fonder dans plusieurs de ces ports de mer des commencements de bibliothèques, qu'il espérait avec raison devoir s'augmenter bientôt par la générosité des marins et des passagers qui fréquentaient ces ports. Cependant les affaires de l'église du Maryland n'avançaient point, malgré l'activité de Bray; il n'y avait point de fonds arrêtés pour le paiement des ministres que Bray y avait déjà envoyés. Plusieurs projets, pour y suppléer, avaient manqué ou avaient fourni peu de ressources. Bray imagina, en 1697, de fonder une société pour la propagation de l'Evangile dans les colonies et les pays étrangers. Cette société, d'abord particulière, étant devenue bientôt plus considérable par le nombre de ses membres, et par les fonds dont elle pouvait disposer, on jugea nécessaire de lui donner plus de solidité avec de nouveaux pouvoirs. En conséquence, Bray obtint, en

1701, une chartre du roi Guillaume, qui érigeait la société en corporation, pour la propagation de l'Evangile en pays étranger. Cependant l'acte de religion envoyé par les habitants du Maryland, et d'après lequel devait se passer le bill pour l'établissement de leur église, avait été rejeté deux fois, comme n'étant pas conforme aux lois; renvoyé au Maryland pour être rectifié, il ne revenait pas. En 1699, Bray jugea que sa présence dans le Maryland pourrait être nécessaire pour le hâter; mais, depuis sa nomination à la place de commissaire, il n'avait reçu aucun émolument. Il avait refusé deux bénéfices qui ne lui auraient pas permis de faire son voyage. Sa résidence à Londres, un voyage qu'il avait été obligé de faire en Hollande, pour solliciter le roi Guillaume qui s'y trouvait alors, ses soins pour l'établissement, lui avaient occasionné des dépenses disproportionnées avec l'état de sa fortune, qui se trouvait entièrement absorbée. Il emprunta, vendit le peu d'effets qu'il possédait, et partit au milieu de l'hiver. Il arriva au Maryland, y fut reçu avec un respect dont lui seul pouvait s'étonner, ranima le zèle des habitants pour l'établissement de leur église; et, ayant dressé et fait approuver à l'assemblée de sa province le projet de bill, il jugea nécessaire de le rapporter lui-même en Angleterre, pour triompher de l'opposition que les quakers et les catholiques du pays se préparaient à mettre à son admission. Il l'emporta en effet sur eux, retourna dans le Maryland au moyen d'un présent de 300 liv. qu'il reçut du lord Weymouth, et revint, en 1701, en Angleterre, où il se fixa enfin, et accepta un bénéfice de 150 livres sterl. par an. Il avait fait connaissance en Hollande avec M. d'Allone de la Haye, homme digne de le seconder dans ses pieux desseins, et avec lequel il entretenait une correspondance à ce sujet. Ils formèrent ensemble le projet d'une fondation pour la conversion des nègres employés dans les colonies, et M. d'Allone, qui mourut en 1723, légua pour cet effet une somme de 900 livres sterlings, que le docteur employa selon les intentions du testateur, suppléant, selon sa coutume, autant que lui permettaient ses moyens, à ce qui pouvait manquer pour l'exécution. En 1727, Bray, ému du tableau de l'état misérable des prisonniers, ouvrit des souscriptions en leur faveur, et, toujours occupé du bien-être spirituel de ceux qu'il secourait, il employa à leur instruction les missionnaires qui se destinaient aux colonies, et qui s'accoutumaient ainsi à leurs pénibles fonctions. Ce premier coup-d'œil jeté sur les prisons fut la source de tous les adoucissements qu'on apporta depuis à l'état des détenus. Bray, se sentant affaibli, remit les travaux dont il était chargé, et les projets qu'il avait commencé à exécuter, entre les mains de plusieurs dignes associés, parmi lesquels se trouvaient des personnes du plus grand mérite et de la première distinction; et, tranquille sur ces projets, que la Providence semblait avoir bénis, il termina doucement, en 1730, dans la 73e. année de son âge, une vie dont toutes les pensées, toutes les actions avaient eu pour but le bien de ses semblables. On a de lui, outre les *Leçons sur le Catéchisme*, des lettres circulaires au clergé du Maryland, où il rend compte de l'état de cette église; un ouvrage intitulé : *Bibliotheca parochialis*, contenant le plan d'une bibliothèque telle qu'il la juge convenable; un *Discours sur la Charité apostolique*, *sa nature et*

son excellence, etc. Ces deux ouvrages ont été publiés en 1696. Il a publié encore quelques autres traités, des compilations et des réimpressions.

X—s.

BRÉARD (Etienne), poète latin moderne, naquit au Mans en 1680. La pauvreté de ses parents, qui ne purent lui fournir un titre clérical de 50 liv. de rente, l'empêcha de suivre sa vocation pour l'état ecclésiastique, et, à leur exemple, il demeura simple ouvrier en étamines. Une paralysie, dont il fut frappé à l'âge de soixante-quatre ans, ne lui permettant plus de suivre ce travail mécanique, il s'occupa, dans les intervalles que lui laissait sa maladie, à traduire en vers latins différents ouvrages, dont le plus considérable est le poème de *la Religion*, par Louis Racine. Des fragments de cette traduction, insérés dans les *Essais historiques et littéraires sur le Maine* (par P. Renouard; le Mans, 1811, 2 vol. in-12), font vivement regretter que l'ouvrage entier n'ait pas été imprimé. Le chancelier d'Aguesseau, informé des talents et de la malheureuse situation de cet homme intéressant, lui fit obtenir une médaille et une pension dont il ne jouit pas long-temps, étant mort le 24 avril 1749.

C. M. P.

BREAUTÉ (Pierre), d'une ancienne famille de Normandie, distinguée dès le temps de Guillaume-le-Conquérant, était capitaine de cinq compagnies légères. Brûlant du désir de signaler sa valeur, il obtint de Henri IV la permission de mener en Hollande, au service du prince Maurice, une compagnie de cavalerie qu'il leva à ses dépens. Après la campagne de 1599, Breauté étant venu en France, apprit que son lieutenant s'était laissé surprendre, et avait été fait prisonnier par la garnison de Bois-le-Duc. Loin de songer à payer sa rançon ou à procurer son échange, il lui répondit, par une lettre écrite en termes très violents, qu'il ne s'intéressait point pour des lâches qui se laissaient prendre, et qu'il fallait toujours tenir tête aux ennemis, fussent-ils en nombre double. Grosbendoncq, gouverneur de la place, ayant intercepté la lettre, se répandit en invectives contre la nation française et contre Breauté, qui en fut instruit, et se hâta de revenir en Hollande, et de lui envoyer un défi à un combat de vingt contre vingt. Grosbendoncq accepta le défi, mais ne voulut pas s'y trouver en personne, disant qu'il ne pouvait quitter une place dont il devait répondre : il y envoya Likerbikem, son lieutenant. On convint du jour, du lieu et des armes, et de se battre vingt-deux contre vingt-deux, à l'épée et au pistolet seulement. Au jour fixé, Breauté se trouva au lieu désigné, attendit près d'une heure les ennemis, marcha à leur rencontre jusqu'à une portée de canon de la place, où il les trouva. Le combat commença aussitôt; de deux coups de pistolet, Breauté tua Likerbikem, et blessa deux ou trois autres Espagnols. Le domestique d'un des blessés courut à toute bride à la ville, afin de procurer à son maître le secours dont il avait besoin. Le gouverneur fit tirer deux coups de canon; la troupe de Breauté, saisie d'une terreur panique, prit la fuite, abandonnant lâchement son chef, qui seul, avec son page et son gentilhomme, se défendit encore long-temps; mais son cheval ayant été tué sous lui, il fut accablé, et se rendit prisonnier. Il fut mené à Bois-le-Duc, où le gouverneur, contre la parole donnée, le fit massacrer entre les deux ponts. Telle fut l'issue de ce fameux combat, dont l'histoire moderne ne fournit pas d'autre

exemple depuis la *journée des trente* (*Voy.* Beaumanoir), et dont le président de Thou a rapporté les circonstances avec peu d'exactitude. Le combat eut lieu le 5 février 1600; les Français eurent trois tués et deux blessés; du côté des Espagnols, il y eut sept tant tués que blessés. Breauté n'avait pas encore vingt ans. — Son frère, Adrien, passa en Hollande pour venger sa mort, appela plusieurs fois inutilement Grosbendonck en duel, et ne revint en France que sur les ordres précis et réitérés de Henri IV. C. M. P.

BREBEUF (Jean de), jésuite normand, né en 1593, fut du nombre des premiers missionnaires envoyés au Canada par les soins et la générosité de la comtesse de Guercheville. Il s'embarqua avec Champlain en 1625. A peine fut-il arrivé à Québec, qui consistait alors en une simple habitation, qu'il s'enfonça dans les terres, et se fixa dans un village de Hurons. Bientôt il gagna leur confiance; il y demeura trois ans de suite. Pendant ce temps, il apprit parfaitement la langue de ces peuples; mais il fut rappelé par son supérieur, au moment où il pouvait profiter de ce séjour. Il y retourna quelque temps après; mais les Iroquois, qui étaient les ennemis irréconciliables des Hurons, les surprirent et les détruisirent en partie; ils s'emparèrent du père Brébeuf, et le firent expirer dans les tourments horribles qu'ils ont coutume d'infliger à leurs prisonniers de guerre : c'était en 1649; le père Brébeuf était alors âgé de cinquante-cinq ans. Il avait composé, dès son premier séjour chez les Hurons, un *Catéchisme dans leur langue;* Champlain le fit imprimer à la suite de ses *Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dite Canada*, 1632, in-4°. C'est un des premiers échantillons que nous ayons des langues du Canada. D—P—s.

BRÉBEUF (Guillaume de), neveu du précédent, naquit en 1618, à Thorigny, en Basse-Normandie, d'une famille ancienne et illustre qui est la tige des Arundel d'Angleterre. Son éducation fut très soignée; à la connaissance parfaite du latin, de l'espagnol et de l'italien, il joignit celle de la philosophie et de la théologie morale et dogmatique. Son talent poétique se déclara de bonne heure; on raconte que, dans sa jeunesse, il était épris de Virgile, et qu'un de ses amis, qui l'était de Lucain, parvint à lui faire préférer ce dernier, que lui-même de son côté abandonna bientôt pour Virgile. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, le premier ouvrage de Brébeuf fut une parodie burlesque du 7e. livre de l'*Énéide*, Paris, 1650, in-4°.; il donna ensuite sa traduction en vers de la *Pharsale*, in-4°. et in-12, et, peu de temps après, il publia le premier livre de ce poëme, sous le titre de *Lucain travesti*, ou *les Guerres civiles de César et de Pompée, en vers enjouez*, Rouen et Paris, 1656, in-12. On a cru y voir une satire ingénieuse des grands et de ceux qui flattent leurs vices. On sait que Boileau, très peu partisan de Lucain, faisait encore moins de cas de son traducteur, qui a eu effet exagéré les défauts de l'original. Des critiques ont trouvé le jugement de Boileau trop sévère. Voltaire remarque qu'il y a toujours dans Brébeuf *quelques vers heureux*. Boileau lui-même en convient :

Malgré son fatras obscur,
Parfois Brébeuf étincelle.

Il a en général beaucoup d'enflure; mais quelquefois il a de la force et de

l'élévation véritable. On ne peut nier qu'il n'y ait eu vraiment de l'analogie entre son talent et celui de Lucain. On a encore de lui : I. des *Poésies diverses*, Paris, 1658, in-4°., dans lesquelles on remarque une suite de cent cinquante épigrammes qu'il fit par gageure contre les femmes fardées, et qui ne sont nécessairement que la fastidieuse répétition d'une même idée ; II. des *Éloges poétiques* ; III. des *Entretiens solitaires*, ou *Prières et méditations pieuses en vers français* ; IV. un *Traité de la défense de l'Église romaine* ; V. des *Lettres*, Paris, 1664, in-12. Ce nombre d'ouvrages peut paraître étonnant, si l'on considère que Brébeuf, qui ne vécut que quarante-trois ans, en passa vingt dans les accès continuels d'une fièvre qui abattait toutes ses forces. A la mauvaise santé se joignait la mauvaise fortune ; le cardinal Mazarin lui fit des promesses que, selon son usage, il ne tint pas, et lui donna une fois un bénéfice qu'il fut obligé de refuser, parce qu'il n'était d'aucun revenu. La religion le consolait de tous ses maux ; il eut la satisfaction de convertir plusieurs calvinistes de sa province. Il mourut à Venoix, près de Caen, en décembre 1661. On peut remarquer comme une singularité, qu'il n'ait pas été de l'académie française. A—G—R.

BREBIETTE (Pierre), peintre du roi, et graveur, né à Mantes en 1609, est plus connu par ses estampes que par ses tableaux. On a un assez grand nombre de morceaux de son invention, gravés à l'eau forte avec beaucoup d'intelligence ; la plupart sont des frises, des bacchanales, dans la manière que suivit et gâta Gillot ; des suites d'enfants qui imitent la manière d'Étienne de la Belle, et des sujets de dévotion. Brebiette a gravé à Rome, d'après Raphaël, une *Sainte Famille* ; d'après André del Sarto, une autre *Sainte Famille* ; d'après Paul Véronèse, *le Martyre de S. George*. Il a aussi gravé plusieurs pièces d'après le jeune Palme, George Lallemand, François Quesnel, Claude Vignon, etc. Corneille Bloemaërt et divers autres graveurs ont travaillé d'après ses dessins. V—ve.

BRÈCHE (Jean), né à Tours dans le 16e. siècle, exerçait la profession d'avocat au présidial de cette ville. Jean Boucher, de Poitiers, lui a donné de grands éloges. Il a laissé quelques ouvrages qui pourraient servir à prouver qu'il avait des connaissances assez variées, et qu'il était instruit dans les langues anciennes : I. Le *Manuel royal*, ou *Opuscules de la doctrine et condition du prince, partie en prose, partie en rime ; avec le commentaire de Plutarque de la doctrine du prince : ensemble les quatre-vingts préceptes d'Isocrate, du régime et gouvernement du prince*, Tours, 1541, in-4°. ; II. le *Premier livre de l'honnête exercice du prince*, en vers, Paris, 1544, in-4°. Il en annonçait un second et un troisième livres qui n'ont point paru. III. Le *Livre de Lactance Firmian de l'ouvrage de Dieu*, ou *de la formation de l'homme*, traduit en français, Tours, 1544, in-16 ; IV. *Epitome*, ou *Abrégé des trois premiers livres de Galien, de la composition des médicaments*, Tours, 1545 ; V. les *Aphorismes d'Hippocrate, traduits du grec en français, avec les commentaires de Galien sur le premier livre*, Paris, 1552 ; idem, Lyon, 1557, in-16 ; VI. le *Promptuaire des lois municipales du royaume de France, concordées aux coutumes de Touraine, extrait de ses commentaires sur lesdites coutumes*, Tours, 1553, in-8°. Jean

Brèche florissait en 1550, dit Lacroix du Maine, mais comme il n'a point eu de part à la publication de ce dernier ouvrage, on en peut conclure qu'il ne vivait plus en 1553. W—s.

BRECHTUS (Lævinus), de l'ordre des frères mineurs, naquit à Anvers, et mourut gardien du couvent de Malines, le 19 septembre 1558. Il se distingua par son talent pour la poésie. Il composa à Louvain une tragédie en vers latins, intitulée *Euripe*, ou *De l'inconstance de la vie humaine*. Elle fut représentée, en 1548, par des écoliers, avec un grand succès de collége, et livrée ensuite à l'impression, Louvain, 1549, et 1550, in-12; Cologne, 1555, 1556, 1568, in-12. On a du même auteur: I. *Sylva piorum carminum*, Louvain, 1555, in-8°.; II. l'histoire de S. Marc et de S. Marcellin, la vie de S. Lambert, et celles de plusieurs autres saints, sous ce titre: *Memorabilis historia, complectens agones illustrium aliquot martyrum*, Louvain, 1551, in-8°. V—ve.

BRECLING (Frédéric), théologien luthérien, né en 1629, à Handewith, dans le pays de Flensbourg, fut pasteur à Handewith et à Zwoll, mais ses opinions fanatiques et son esprit inquiet lui suscitèrent des tracasseries qui le forcèrent à se retirer en Hollande. Il mourut à la Haye en 1711. On a de lui une multitude d'écrits de théologie mystique en latin et en allemand, dont la plupart ont été publiés en Hollande. Les principaux sont: *Panharmonia pansophica; Typus pansophiæ; Pseudosophia mundi; Bibliotheca bibliothecarum; Alphabetum naturæ et mysterium numerorum*, etc. G—t.

BRECOURT (Guillaume-Marcoureau de), hollandais de nation, comédien et poète dramatique français, entra dans la troupe de Molière en 1658, et passa dans celle de l'hôtel de Bourgogne en 1664. Il fut conservé lors de la réunion des deux troupes en 1680. Il réussissait dans les rôles de héros tragiques et dans ceux dits à manteau. Son jeu était vif et intéressant. Voulant faire valoir sa pièce de *Timon*, il fit de si grands efforts, qu'il se rompit une veine, accident dont il mourut en 1685. On a de lui: *la feinte Mort de Jodelet*, en vers, 1660; *la Noce de village*, en vers, 1666; *le Jaloux invisible*, en trois actes et en vers, 1666; *l'Infante Salicoque*, 1667, non imprimée; *l'Ombre de Molière*, 1674; *Timon*, 1684, en vers; *la Régale des cousins de la cousine*, comédie en vers, Francfort, 1674, in-12. Toutes ces pièces sont tombées dans l'oubli qu'elles méritent. Brecourt étant à Fontainebleau, à la chasse du roi, en 1678, se défendit contre un sanglier qui le pressait vivement, et le perça de son épée jusqu'à la garde. Il n'avait pas encore joué devant Louis XIV un rôle plus brillant. Le monarque daigna lui demander s'il n'était point blessé, et lui dit qu'il n'avait jamais vu donner un si vigoureux coup d'épée. — La femme de Brecourt, Étienne des Urlis, joua jusqu'en 1680, et mourut le 22 avril 1713, ayant une pension de retraite de 1000 livres. V—ve.

BREDA (Jean van), peintre né à Anvers, en 1683, fut d'abord élève de son père Alexandre van Breda, paysagiste estimé qui a réussi à peindre des vues d'Italie, des places publiques, des marchés et des foires. Le fils s'attacha ensuite à la manière de Breughel de Velours et de Wouvermans, dont il copia long-temps les ouvrages avec une fidélité et une perfection capables de tromper l'œil le plus habile. Pénétré de l'esprit et de la pratique de

ces deux maîtres, il composa dans leur genre des tableaux qui furent très recherchés. Sa réputation et sa fortune s'accrurent beaucoup en Angleterre, où il séjourna plusieurs années, travaillant pour les grands de la cour et pour le roi lui-même. A son retour, il fut nommé directeur de l'académie d'Anvers, et ses compatriotes se disputèrent à tout prix ses productions. En 1746, Louis XV, faisant son entrée dans cette ville, honora aussi de ses éloges van Breda, et lui acheta plusieurs tableaux; exemple qui fut imité par les principaux seigneurs de la suite du roi. Un succès si flatteur et si inattendu causa tant d'émotion à cet artiste modeste, qu'il en fut dangereusement malade; il se rétablit cependant, et continua de cultiver son art jusqu'en 1750, qu'il mourut âgé de soixante-sept ans. Jean van Breda, très supérieur à son père, a laissé un nom célèbre en Allemagne et en Hollande, mais moins apprécié en France, où ses tableaux sont rares et peu connus : on n'en voit aucun dans la collection du musée Napoléon. Personne n'a plus approché que lui de ses deux modèles favoris, Breughel et Wouvermans : « Ses paysages, ornés d'une multitude de figures, représentant des traits d'histoire sacrée ou profane, sont, dit Descamps, dans le meilleur goût du premier; et ses batailles, ses foires, etc., rappellent la belle manière de Wouvermans. Comme dans celui-ci, on y admire une couleur brillante et légère, une touche fine, des ciels, des lointains agréables, un bon goût de dessin, autant de feu dans la composition, et peut-être plus de génie; mais il lui manquait cette pâte et ce large si précieux dans Wouvermans. »

V—T.

BREDAL (Niels-Krog), bon poète et compositeur danois, après avoir été d'abord vice-bourgmestre à Drontheim en Norwège, vint se fixer à Copenhague, où il est mort en 1778, âgé de quarante-six ans. On connaît de lui I. les *Métamorphoses d'Ovide*, traduites en vers danois, Copenhague, 1758, in-8°.; II. quatre opéras en danois, intitulés *le Berger incertain*, *l'Ermite*, *l'Heureux enrôleur*, et *l'Amoureux à la mode*, Copenhague, 1758. C. M. P.

BREDENBACH (Mathias), principal du collége d'Emmerick dans le pays de Clèves, naquit, vers l'an 1489, à Kersp dans le duché de Berg. C'était un homme savant dans les lettres, l'histoire et la théologie. Il mourut à Emmerick, le 5 juin 1559, âgé de soixante-dix ans. On a de lui divers ouvrages de théologie et de controverse; les principaux sont : I. *De dissidiis ecclesiæ componendis sententia*, Cologne, 1557, 1558, in-8°.; II. *Hyperaspites pro libro de dissidiis ecclesiæ*, Cologne, 1560, in-8°. : ouvrage savant, exact et solide. C'est une défense contre H. Pileus. III. *Apologia pro acerbitatibus in Lutherum, in libro de dissidiis ecclesiæ*, Cologne, 1557, in-8°.; IV. *Epistolæ duæ de negotio religionis*, Cologne, 1567, in-8°.; V. *Introductiuncula in græcas litteras*, Cologne, 1534; VI. *Commentaria in* 69 *psalmos*. L'auteur rapporte les différences du texte hébreu. VII. *Comment. in Evangelium Matthæi*. Ces deux commentaires ont été imprimés ensemble à Cologne, en 1560, 2 tom. en 1 vol. in-fol. Le dernier est en même temps littéral et moral. Les ouvrages de Bredenbach sont instructifs et édifiants. Sa manière d'écrire est à la fois noble et polie. T—D et V—VE.

BREDENBACH (Tilmann), fils de Mathias, fut élevé par lui avec beau-

coup de soin. S'étant rendu à Rome, il s'y attacha à Martin Eisengrenius, homme savant, qui était alors ambassadeur d'Albert V, duc de Bohême. Ayant été désigné pour un canonicat d'Anvers, et ayant pu remplir une autre dignité ecclésiastique à Bonn, il préféra de fixer sa résidence à Cologne. L'académie de cette ville le comptait au nombre de ses plus fameux docteurs. Il mourut chanoine de Cologne le 14 mai 1587; il était né à Enne-rick vers 1544. On a de lui : I. *Historia belli Livonici quod gessit, anno* 1558, *Magnus Moscoviæ dux*, Cologne, 1564, in-8°.; on l'a inséré dans la collection estimée qui a pour titre *Rerum Moscovitarum auctores*, Francfort, 1600, in-fol. Les matériaux de l'Histoire de la guerre de Livonie furent fournis à Bredenbach par Philippe Olmen. II. *Insinuationum divinæ pietatis libri V*, Cologne, 1579, in-8°. C'est une édition des *Révélations de Ste. Gertrude*, toujours imprimées sous ce titre. III. *Sacrarum collectionum libri VIII*, Cologne, 1584, 1589 et 1599, in-8°. C'est un recueil ascétique dans le genre de ceux de Jean Mosch, de Cassien et de Césaire. IV. *Modus extirpandorum Hæreseon;* V. *Orationes de purgatorio*, et plusieurs autres livres de controverse et de piété, dont on trouve la liste dans les *Mémoires* de Paquot. Ce fut Tilman Bredenbach qui publia l'*Hyperaspites* de son père, et qui en prit la défense contre Schmidelein, dans un écrit intitulé : *Anti-Hyperaspistes*, Cologne, 1568, in-4°. V—ve.

BREDENBACH (Jean de), natif de Dusseldorf, et vivant au 16e. siècle, est auteur d'un poëme intitulé : *Militia christiana quâ docetur quì contra vitia et carnem pugnandum*, Dusseldorf, 1560. On a encore, sous le nom de Bredenbach, un livre *De armeniorum ritibus, moribus et erroribus*, Bâle, 1577, in-8°. A B—t.

BREDENBACH. *V.* Breydenbach.

BREDENBOURG (Jean), de Roterdam, est connu par un petit traité de 100 pages in-4°., qu'il publia dans cette ville en 1675; il l'avait composé en hollandais, et le fit ensuite traduire en latin, sous ce titre : *Enervatio tractatûs theologico-politici, unà cum demonstratione geometrico ordine disposità*, NATURAM NON ESSE DEUM; *cujus effati contrario, prædictus tractatus unicè innititur.* Ce petit traité, qui est une réfutation de Spinosa, est fort rare et digne d'être recherché. On prétend que Bredenbourg, toujours occupé de sa démonstration, avait fini par la trouver vicieuse, et qu'il en composa la contradiction, non en latin, comme la première, mais en flamand. On ajoute, qu'ayant communiqué cette dernière à un ami, l'indiscret ami la fit imprimer à l'insu de l'auteur, qu'il en résulta une controverse assez aigre, dont se mêlèrent Cuper, le juif Orobio, et quelques autres théologiens. Les brochures qu'elle fit naître, tant de la part de Bredenbourg, que de la part de ses adversaires, étant écrites en flamand, sont tombées dans un tel oubli, qu'à peine en est-il parlé dans les ouvrages de ce temps-là. Ce qui est certain, c'est que Bredenbourg vécut toujours et mourut comme un sincère adorateur de J.-C. et de sa révélation. H—y.

BREDERODE (Renaud de), bourgrave d'Utrecht, dans le 15e. siècle, avait épousé Iolande, fille du comte de Lalain. Il était, comme toute sa famille, dévoué au parti des Hoeksen. Il fit un voyage à la Terre-Sainte, et y fut nommé chevalier de Jérusalem. A son retour, Philippe de Bourgogne le fit chevalier de la Toison-d'Or. Ses ennemis voulurent le priver

de cet honneur, et insistèrent au duc que Brederode n'était point d'une naissance distinguée. Le duc fit examiner sa généalogie à la Haye, et, ayant reconnu la fausseté des assertions des courtisans, il suspendit lui-même la chaîne d'or, avec la toison, au cou de Brederode. Celui-ci prouva son attachement au duc, en lui fournissant, conjointement avec son frère Gysbregt, mille hommes armés, dans la guerre contre les habitants de Gand. Philippe ne s'en montra point reconnaissant. Irrité de ce que le chapitre d'Utrecht avait élu pour évêque Gysbregt de Brederode, à la place de son fils naturel, David de Bourgogne, il s'adressa au pape Calixte III, pour faire annuller l'élection de Gysbregt, et obtenir pour son fils l'investiture de l'évêché. Ce pape accorda secrètement le bref d'investiture. Muni de cette pièce, David se rendit à Utrecht; mais le chapitre et les habitants de cette ville soutinrent leur évêque. Renaud arriva à la tête d'un grand nombre de gentilshommes pour défendre son frère. Le duc de Bourgogne s'avança de son côté avec des troupes, pour mettre son fils en possession de l'évêché. Craignant la supériorité de Philippe, Gysbregt, fit un accommodement, et céda l'évêché à David, moyennant quelques dédommagements. David conserva un ressentiment contre les deux frères Brederode. Il les accusa d'abuser de l'autorité à Utrecht. Renaud, qui alla trouver l'évêque dans son château de Wyk, pour se justifier, éprouva toute sa colère; l'évêque lui arracha l'ordre de la Toison du cou, le fit enfermer dans une tour, et fit ensuite arrêter son frère Gysbregt. Il se saisit aussi des quatre fils naturels de Renaud. Pour justifier cette conduite, il publia que les frères Brederode avaient voulu l'assassiner, et qu'ils avaient même formé le projet de chasser de la Hollande le duc Charles de Bourgogne. Il fit mettre à la torture le fils naturel de Renaud et un de ses gentilshommes, et leur arracha l'aveu écrit d'une conspiration. Cet écrit fut promptement envoyé au duc Charles, pour provoquer la condamnation de Renaud; mais le duc ne voulut donner aucune décision. Quand David se vit frustré de cet espoir, il fit aussi mettre Renaud à la torture, pour le forcer à s'accuser lui-même. Les tourments qu'on lui fit éprouver furent si violents, qu'on le reporta demi-mort dans sa prison. Ces cruautés vinrent aux oreilles de Charles de Bourgogne, et excitèrent le murmure de la noblesse. Il fit prendre Renaud au château de Wyk, et ordonna qu'on le transportât à Rupelmonde. L'année d'après, en 1472, il nomma un conseil de chevaliers de l'ordre de la Toison pour juger l'accusé. Personne ne comparut pour l'accuser, à l'exception de quelques agents de l'évêque David, qui furent promptement réduits au silence par les gentilshommes présents. Renaud fut donc déclaré innocent et remis en liberté. Ce fut la seule satisfaction qu'il obtint d'un traitement aussi injuste et aussi barbare. Il vécut encore quelques années, et mourut à Harlem, après un grand repas, qui incommoda tous ceux qui y avaient assisté : ce qui fit soupçonner que le vin y avait été empoisonné. Gysbregt mourut peu de temps après être sorti de prison. Paul Voët a composé en flamand un ouvrage qui a pour titre: *Origines, progres, et gestes mémorables des seigneurs de Brederode;* il a été traduit en français par B. Pailhat, Amsterdam, 1665, in-4°. D—G.

BREDERODE (François de), issu d'une des plus illustres familles

de la Hollande, et né en 1466, se rendit fameux en se mettant à la tête du parti des Hoeksen, qui, pendant quelque temps, désolèrent leur patrie par une guerre civile. Après avoir rassemblé en Flandre une petite flotte de quarante-huit vaisseaux, avec deux mille Hollandais et Flamands, il croisa, en 1488, sur les côtes de la Hollande, et fit la chasse aux navires marchands. Il porta ensuite ses vues plus loin, et résolut de se rendre maître de la ville de Roterdam. Ne pouvant remonter jusqu'à la ville, à cause des glaces, il laissa sa flotte à Delfshaven, et vint, pendant une nuit d'hiver, avec huit cent cinquante hommes, s'emparer de la seconde ville de la Hollande, sans qu'il en coûtât la vie à un seul homme. Il fit aussitôt travailler aux fortifications, et les mit dans un bon état de défense. Il donna les principales places à des hommes de son parti, et fit faire des excursions à sa flotte, pour s'emparer d'autres villes maritimes, ou pour les détruire. Pendant ce temps, Maximilien, comte de Hollande, et roi des Romains, assembla les états à Leyde, et ordonna le siége de Roterdam. Les principales villes de la Hollande fournirent un contingent. Le commandement de l'armée du siége fut confié au stathouder, comte d'Egmont, et à un autre général. Roterdam fut étroitement assiégée par terre, tandis qu'une flotte stationnait dans la Meuse. Brederode avait pris toutes les mesures nécessaires : la ville était bien approvisionnée ; la garnison était au complet. Il inquiéta plusieurs fois les assiégeants dans leurs travaux, et prit par force et par trahison plusieurs villages des environs qu'ils occupaient ; mais enfin, les vivres commencèrent à manquer. Pour s'en procurer, Brederode résolut de faire une excursion par mer ; mais sa flotte fut battue et dispersée par les ennemis. Quelques bateaux chargés de grains tombèrent aussi au pouvoir des assiégeants. Ces échecs aggravèrent les maux des habitants, et ils pressèrent Brederode de faire la paix avec Maximilien, qui fit proclamer une amnistie pour tous les bourgeois qui rentreraient dans leur devoir envers le roi des Romains. Brederode les voyant disposés à profiter, malgré lui, de cette offre, quitta Roterdam avec son parti, et la livra au stathouder Egmont. Celui-ci fit décapiter les principaux Hoeksen tombés en son pouvoir, entr'autres un fils naturel de Brederode. Les Hoeksen se livrèrent bientôt à de nouvelles entreprises. Brederode arma dans le port de Sluis une flotte de trente-huit vaisseaux, débarqua dans les îles d'Overflakée et Vorn, assaillit la ville de Gorée, et, ne pouvant la prendre, il se rendit à Schouwen. Le stathouder, averti des tentatives des Hoeksen, rassembla à Dordrecht une flotte considérable, et livra un combat aux ennemis, dans le détroit de Brouwershaven. La petite flotte des Hoeksen y fut battue en peu de temps. Brederode sauta à terre auprès de Seroeskerke, et continua à se battre ; mais deux blessures le firent tomber ; les ennemis le saisirent, et le transportèrent à Dordrecht, dans la tour de Puttok, où il mourut en 1490, âgé de vingt-quatre ans. Alkemade a écrit l'histoire de cette guerre civile. En Hollande, Brederode est connu sous le nom de *Jonker-Frans*. Cette famille, qui s'étendit aussi dans les Pays-Bas, s'est toujours montrée très attachée au parti de l'indépendance, notamment en 1565, où Henri, comte de Brederode, se réunit à Guillaume de Nassau et aux comtes d'Egmond et de Hoorn, contre le parti espa-

gnol, devenu odieux par les vexations du cardinal de Granvelle. Il signa le premier le traité d'association, d'abord connu sous le nom de *compromis*; et, l'année suivante, à la tête de trois cents gentilshommes, il présenta à la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, la fameuse requête qui fut le signal de l'insurrection, dont le résultat fut l'établissement de la république des Provinces-Unies. Il fut ensuite banni par le duc d'Albe, et mourut dans son exil, le 15 février 1568. D—c.

BRÉDÉRODE (Pierre Corneille), né à la Haye, dans le 16e. siècle, fut long-temps ambassadeur des États-Généraux dans les cours d'Allemagne. On a de lui plusieurs ouvrages estimés: I. *Thesaurus dictionum et sententiarum ac regularum juris civilis*, Lyon, 1685; II. *Novum specimen de verborum significatione et de sententiis ac regulis juris*, Arras, 1588; III. *Tractatus de appellationibus*, Francfort-sur-le-Mein, 1592; IV. *Repertorium sententiarum et regularum, itemque definitionum, dictionumque omnium ex universo juris corpore collectarum*, Lyon, 1607, in-fol., et Francfort, 1664, in-4°. C'est une table très commode, et sans doute le même ouvrage, sous un autre titre, que le *Thesaurus dictionum*, etc. V. *Analysis IV librorum institutionum imperialium*, Strasbourg, 1634, in-8°. — Brédérode (Rheinhard de), de la même famille que Pierre Corneille, a laissé en hollandais un *Journal de l'ambassade en Moscovie, rédigé dans les années* 1615 *et* 1616, la Haye, 1619, in-4°. V—ve.

BREDOW (Asmus Ehrenrich de), général prussien, né en 1693, d'une ancienne famille du Brandebourg, se distingua dans les deux premières guerres de Silésie, et surtout à la bataille de Kesselsdorff. Il cultiva les lettres et les sciences, même sous le règne de Frédéric-Guillaume Ier., qui ne les favorisait pas. Frédéric II le nomma, en 1752, membre de l'académie de Berlin; mais il ne jouit pas long-temps de cet honneur, étant mort en 1756. — Joachim Léopold de Bredow, autre général prussien, né en 1699, se distingua dans les campagnes de Silésie et de Bohême, et fut blessé à la bataille de Collin. Après la bataille de Rosbach, il se livra avec une activité infatigable aux soins de l'approvisionnement et des hôpitaux militaires à Mersebourg. Aucun général, dans cette guerre, ne réussit aussi bien que lui à maintenir la discipline et à prévenir le pillage. Il mourut à Dresde le 12 juillet 1759. K.

BREENBERG (Barthelemé), peintre, né à Utrecht, vers l'an 1614. On ignore de qui cet artiste reçut les premières leçons de son art, et quand il alla en Italie, où, en étudiant les ruines et les paysages inspirateurs des environs de Rome, il parvint à se faire une très belle manière. A ces études si utiles, Breenberg sut encore joindre celles des meilleurs maîtres, dans le genre de l'histoire ou dans celui du paysage. Cet artiste, qui a peint le plus souvent en petit, a adopté le genre dit *Paysage historique*. Au commencement, le désir d'imiter Bamboche le fit tomber dans le noir; mais ensuite, il parvint à peindre d'une manière claire, sans cesser d'être vigoureux. Il a aussi gravé à l'eau forte avec beaucoup de goût. Lorsqu'il voulut peindre en grand, il resta au-dessous de lui-même; mais il eut le bon esprit de hasarder rarement ces sortes de tentatives. Après avoir vu ses ouvrages estimés, il mourut en 1660,

n'étant âgé que d'environ quarante-six ans. Cinq tableaux de ce maître, que possède le musée Napoléon, peuvent donner une idée précise et avantageuse de ses talents. Ils représentent des ruines. Ses sites sont bien choisis, et l'ensemble de l'ouvrage est agréable et gracieux. Quoique Barthelomé Breenberg fît bien les figures, il a quelquefois laissé ce travail à une main étrangère : c'est ainsi que, dans le 5e. tableau, qui représente un *Repos de la Sainte Famille*, les figures sont de Corneille Poëlemburg, et ont plus de grâce, sans doute, que Barthelomé Breenberg ne leur en aurait donnée. D—T.

BREEREWOOD. *V.* Brerewood.

BREGY (Charlotte Saumaise de Chazan, comtesse de), née à Paris en 1619, fut dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche. Son oncle, le savant Saumaise, prit un soin particulier de son éducation. A quatorze ans, elle épousa M. de Flécelles, comte de Bregy. Sa beauté et ses talents la rendirent célèbre ; elle entretint un commerce épistolaire avec les personnages les plus distingués. Louis XIV l'engageait quelquefois à faire des vers, auxquels il faisait répondre par Quinault. Elle conserva, dans sa vieillesse, toutes les grâces de son esprit. Benserade lui a adressé des vers. Elle mourut à Paris le 3 avril 1693. Ses ouvrages ont été recueillis et imprimés sous ce titre : *Lettres et poésies de la comtesse de B....*, sur l'imprimé, à Leyde, 1666, in-12. Les lettres de Mme. de Bregy apprennent qu'elle avait d'étroites liaisons avec les reines d'Angleterre et de Suède, le chancelier le Tellier, Hardouin de Péréfixe, etc. Ces lettres sont toutes sans date. Parmi ses poésies, on doit distinguer le sonnet sur Rome, dont voici les premiers vers :

Vous qui l'on vit jadis de splendeur éclatants,
Thermes, cirques, palais, que partout on renomme,
Si vous montrez encor la puissance de Rome,
Vous montrez bien aussi la puissance du temps.

Segrais a donné le portrait de Mme. de Bregy, sous le nom de *Frontence*, dans l'avant-propos de ses *Nouvelles françaises*. Celui qu'elle a fait elle-même de sa personne et de son caractère, à la tête de ses œuvres, semble tracé avec franchise : « Pour mon esprit, dit-elle, » je crois l'avoir délicat et pénétrant, » et même assez solide ; et la raison, » quelque part que je la trouve, a plus » de pouvoir sur moi que nulle autre » sorte d'autorité. J'ai l'esprit assez » propre à bien juger des choses, » quoique je n'aie aucun acquis, et je » me sais si mal servir du bien d'autrui, que mon simple naturel me » réussit mieux que les règles de l'art, » de sorte qu'il faut que j'en demeure » à ce qui s'est trouvé en moi. Pour » mon humeur, j'aime trop la louange. » — Quelques savants attribuent au comte de Bregy les *Mémoires de M***., pour servir à l'Histoire du XVIIe. siècle*, Amsterdam, 1760, 3 vol. in-8°. (*V.* l'*Année littéraire*, 1759, tom. XIII, lettre 14, et le *Journal de Trévoux*, février 1760.) Ces Mémoires commencent à l'avènement de Louis XIV, en 1643, et finissent en 1690. — Bregy (de Flecelles de), dite la *Sœur de Ste.-Eustochie*, religieuse de Port-Royal, est auteur d'une *Vie de la Mère Marie-des-Anges* (Suireau), *abbesse de Maubuisson, et ensuite de Port-Royal* (Amsterdam), 1754, 2 parties in-12 ; la première partie avait été imprimée à Paris, en 1737, in-12. Cet ouvrage a été rédigé sur les Mémoires de la sœur de Ste.-Candide le Cerf, religieuse de Maubuisson, et revue par P. Nicole. On a encore de la sœur de Bregy une *Relation de sa captivité* (avec un acte du P. Malebranche), dans le recueil qui a pour

titre : *Divers actes, lettres et relations des religieuses de Port-Royal*, etc., 1723 et 1724, in-4°.

V—ve et A. B—t.

BREHAN. *Voy.* Plelo.

BREITENBACH. *Voy.* Breydenbach.

BREITHAUPT (M. [illegible]), neveu d'un professeur de théologie qui a laissé quelques écrits sur cette matière, naquit à Ermsleben, dans la principauté d'Halberstadt, le 1er. mai 1689, et fit ses études à Halle, où il soutint avec succès plusieurs thèses de théologie et de logique. Nommé professeur de philosophie à Helmstædt, en 1718, et d'éloquence en 1740, il occupa ces diverses chaires avec distinction. On a de lui des dissertations intéressantes : I. *De principiis humanarum actionum*, Halle, 1714, in-4°.; II. *De stilo Sulpitii Severi*, ibid., 1713, in-4°.; III. *Disquisitio historica, critica, curiosa de variis modis occultè scribendi, tam apud veteres quam recentiores, usitatis*, Helmstædt, 1727, in-4°.; idem, sous ce titre : *Ars decifratoria, sive scientia occultas scripturas solvendi et legendi; et de variis occultè scribendi modis*, Helmstædt, 1737, in-8°.: c'est un des meilleurs ouvrages que nous ayons sur la stéganographie. IV. *Commentatio de rectâ linguæ anglicanæ pronunciatione*, ibid., 1740, in-8°. Breithaupt mourut le 12 octobre 1749. — Jean-Frédéric Breithaupt, oncle du précédent, était conseiller du duc de Saxe-Gotha, et mourut le 5 juin 1713, après avoir publié plusieurs ouvrages, dont le plus remarquable est intitulé : *Josephus Gorionides, sive Josephus Hebraicus*, Gotha, 1707, in-4°. C'est une traduction de Joseph Ben-Gorion, historien hébreu, qu'il avait toujours prétendu être le même que le célèbre Flavius-Josèphe. Sa vie, écrite par l'abbé Breithaupt, a été publiée par D. Leporin, en 1725. G—t.

BREITINGER (Jean-Jacques), naquit à Zurich en 1575, et mourut en 1645. Après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, il visita les écoles de Herborn, de Marpurg, de Francker, de Leyde, de Heidelberg et de Bâle. De retour à Zurich, il épousa, en 1597, Régule Thomann, qui fut un rare modèle des vertus de son sexe, et dont on ne saurait lire sans un vif attendrissement la vie, écrite par Wolph, revue par Breitinger, et imprimée dans les *Miscel. Tigur.*, tom. I, p. 6. Cette excellente femme mourut en 1634. Breitinger, après avoir rempli différentes charges de pasteur et de professeur, devint, en 1613, chef du clergé du canton de Zurich. Ses vertus et la loyauté de son caractère lui avaient mérité un crédit extraordinaire; aussi exerça-t-il une grande influence dans les affaires politiques et ecclésiastiques de sa patrie. Il fut le réformateur des écoles de Zurich et de la discipline ecclésiastique. Il contribua beaucoup à unir plus étroitement les deux cantons de Berne et de Zurich. Il se méfiait des alliances avec l'étranger. Quand, sur les instances des états de Hollande, les cantons protestants députèrent des membres de leur clergé pour assister au fameux synode de Dordrecht, Breitinger fut nommé chef de la députation, s'y rendit en 1618, et y soutint avec le plus grand zèle la doctrine des Zwingliens. Il a laissé un ouvrage étendu et intéressant sur les travaux de ce synode. A son retour à Zurich, il fut reçu avec une distinction particulière. Il fut honoré des magistrats, même quand il se permit de critiquer sans ménagement dans ses sermons, ce qui lui parut répré-

hensible dans leur conduite. Le roi de Suède, Gustave-Adolphe, se trouvant, à la tête de son armée victorieuse, dans le voisinage de la Suisse, et désirant l'alliance des cantons réformés, Breitinger fut envoyé pour expliquer à l'ambassadeur de Suède les raisons qui devaient détourner les cantons protestants d'une alliance qui aurait aliéné d'eux d'une manière funeste les membres catholiques de la confédération, et il réussit parfaitement dans cette mission. Breitinger fut un de ces hommes rares, à qui des circonstances favorables et un heureux emploi de leurs talents donnent des droits à la reconnaissance et au respect de leurs compatriotes. Ses ouvrages imprimés sont des dissertations, des sermons, et une nouvelle traduction allemande du *Nouveau-Testament*. Il a aussi laissé un très grand nombre de mémoires sur différents sujets ecclésiastiques et politiques, et sur sa propre vie; on les conserve en manuscrit dans la bibliothèque de Zurich. (*Eloge historique de J.-J. Breitinger, premier pasteur de l'église de Zurich, par J. C. Lavater*, à Zurich, 1771, in-8°., en allemand.) U—I.

BREITINGER (Jean-Jacques), chanoine et professeur de grec et d'hébreu à Zurich, né dans la même ville en 1701, y mourut le 15 décembre 1776. Quand il eut achevé ses cours académiques, et qu'il se fut consacré au saint ministère, il s'adonna à l'étude des anciens. Par un commerce familier et assidu avec les Grecs et les Romains, il sut s'approprier leurs pensées, leur goût et leur génie. Parmi ces anciens, Perse, cet habile peintre des mœurs, fut distingué par le jeune littérateur, à cause du fini de ses tableaux, animés par les grands et nobles sentiments du stoïcisme. Breitinger expliqua plusieurs passages de cet auteur, dont le sens avait échappé aux commentateurs précédents. Ses explications parurent si heureuses au président Bouhier, qu'il ne dédaigna pas de les publier avec des augmentations. L'étude des langues se trouva bientôt subordonnée dans Breitinger au goût qui l'entraînait vers la philosophie et la littérature. La collection d'historiens suisses, les mémoires historiques, politiques et critiques sur l'histoire de sa patrie, auxquels il eut une grande part, décèlent en même temps un philosophe profond et un critique judicieux. Ce fut alors que se forma, entre Bodmer et lui, une liaison bien connue par les différents écrits de critique que publièrent ces deux savants, sur les langues, la poésie et le goût. Ces ouvrages ont eu, pour les lettres, en Allemagne et en Suisse, l'effet qu'avaient produit les ouvrages de Luther et de Zwingle, par rapport à la religion. Avec moins de génie que Bodmer, Breitinger possédait une érudition solide et bien ordonnée, un jugement droit, une grande fermeté et une rare prévoyance. Pour partager (c'est ainsi que s'exprime Hottinger, dans sa *Vie de Salomon Gessner*) avec Bodmer, sans collision pénible, les honneurs d'une entreprise aussi brillante que l'était la réforme du goût en Allemagne, il fallait être précisément ce que fut Breitinger. Peu d'auteurs ont été aussi exempts de vanité; son ambition se bornait au pouvoir et à la gloire d'agir; celle de Bodmer voulait dominer. Il se contenta, dans cette grande affaire, de jouer son rôle, et il vit sans envie que Bodmer passait avant lui. En 1730, Breitinger publia son édition de la *Bible des Septante* (Zurich, en 4 vol. in-4°.); il avait pris pour modèle l'édition de Grab, en la corrigeant sur le manus-

crit d'Alexandrie et sur celui du Vatican, et il donna les variantes dans ses notes. En 1731, une chaire au gymnase de Zurich lui fut confiée; c'est alors qu'il commença à réfléchir sur la réforme des colléges et des études. Il développa les idées saines et lumineuses qu'il avait déjà proposées dans une dissertation latine : *De eo quod nimium est in studio grammatico.* Il suivit cette entreprise, et, reçu chanoine quelque temps après, il obtint, non sans peine, la réforme désirée des écoles et du gymnase de Zurich. Quelques-uns des premiers magistrats le soutinrent, et enfin son zèle laborieux parvint à son but. Un de ses grands mérites fut d'être toujours prêt à encourager le génie et les talents, partout où il en aperçut les germes. Un grand nombre de ses compatriotes, qui se sont distingués depuis dans différentes fonctions publiques et dans la littérature, l'ont regardé et vénéré comme un père, dont les soins éclairés avaient autant contribué à former leur caractère moral, qu'à développer leurs talents et leur esprit. Il s'occupa avec un grand zèle des établissements destinés, à Zurich, au perfectionnement des talents et des vertus pastorales, et devint le fondateur de la société ascétique, qui existe encore. Les principaux écrits de Breitinger sont : I. *Artis cogitandi principia*, 1736, in-8°.; II. *Critique de l'art de la poésie*, 1740, 2 vol. in-8°. (en allemand); III. *De antiquissimo Turicensis bibliothecæ græco Psalmorum libro, epistola ad cardinalem Quirinum*, 1748, in-4°.; IV. plusieurs écrits relatifs à des antiquités de la Suisse; V. *Orationes solemnes*, publiées après sa mort, en 1776, par J.-J. Hottinger, etc., (V. *Eloge de J. J. Breitinger*, dans le *Nouveau Journal helvétique*, mars, 1777.) U—L

BREITKOPF (Jean-Gottlob-Emmanuel), imprimeur célèbre, né à Leipzig le 23 novembre 1719. Son père était imprimeur et libraire. Breitkopf eut d'abord beaucoup d'éloignement pour cet état et tout ce qui s'y rapportait, parce qu'on le forçait de s'en occuper, et que cette obligation contrariait son goût pour l'étude des sciences et des lettres. Les langues, et particulièrement le latin (car il n'aima jamais le grec), la philosophie et l'histoire furent les objets des travaux de sa jeunesse. Il avait acquis une telle facilité pour argumenter en bon latin, que des moines de Breslau, avec lesquels il soutint une longue discussion sur des points de scolastique, embarrassés de sa promptitude, et humiliés de l'élégance de son langage, comparé à leur jargon barbare, lui dirent avec impatience : *Vestra dominatio loquitur per phrases* (Votre seigneurie fait des phrases); ridicule exclamation qu'il se plaisait à raconter. Lassé bientôt de l'incertitude des théories philosophiques, il s'avisa un jour de jeter les yeux sur les œuvres d'Albert Durer. Les tentatives qu'avait faites cet habile peintre pour donner aux caractères de l'imprimerie une belle forme, en les construisant d'après des règles mathématiques, frappèrent son imagination; réconcilié dès-lors avec son état, il s'y voua exclusivement. Sa vie entière fut employée à perfectionner l'imprimerie, à en améliorer, à en étendre les procédés, et à faire des recherches sur l'histoire de l'invention et des progrès de cet art. Il donna aux caractères allemands une élégance et une pureté inconnues avant lui; combina les matières de fonte assez heureusement pour rendre ses types deux fois plus durables que les types ordinaires; fit d'utiles recherches sur les meilleurs moyens d'imprimer la mu-

sique (1), les figures mathématiques, les cartes géographiques, les portraits même, avec des caractères mobiles, et réussit enfin à imprimer, avec des caractères de ce genre, les livres chinois qu'auparavant on était obligé de graver sur des tables de bois. La cour de Rome le fit féliciter de cette découverte, par le cardinal Borgia, et l'académie des inscriptions et belles-lettres, qui voulut en voir un essai, lui en témoigna sa satisfaction. Il avait aussi une fabrique de cartes à jouer et de papiers de tapisserie; mais la multiplicité de ses occupations ne lui permettant pas de la surveiller avec exactitude, il se vit contraint de l'abandonner. En 1774, il publia un *Essai sur l'histoire de l'invention de l'imprimerie*, Leipzig, in-4°., où il annonçait une histoire générale de cet art; mais, naturellement minutieux et lent dans ses travaux, il n'eut jamais le temps de compléter ce grand ouvrage dont il a laissé une partie en manuscrit. On a encore de lui un *Essai sur l'origine des cartes à jouer, l'introduction du papier de linge, et les commencements de la gravure sur bois en Europe*, 2 parties in-4°., 1784-1801, en allemand (la 2°. partie a été publiée après sa mort; elle a paru aussi séparément, sous le titre de *Matériaux pour servir à l'histoire de la gravure sur bois, publiés par J. C. F. Roch.*); et quelques dissertations particulières. L'imprimerie de Breitkopf était une des plus complètes de l'Europe; on y voyait les poinçons et les matrices de quatre cents alphabets différents, et une grande quantité de beaux caractères. La collection qu'il avait formée de toutes les sortes de caractères, tant imprimés que gravés, de toutes les langues vivantes, était, sans contredit, la plus riche de l'Europe. Sa fonderie, composée de douze fourneaux, occupait seule trente-neuf ouvriers; aussi envoyait-il des caractères en Pologne, en Russie, en Suède, et jusqu'en Amérique. Outre les deux ouvrages cités plus haut, il a encore publié: I. *Sur l'impression des cartes géographiques en caractères mobiles*, Leipzig, 1777, in-4°., en allem. Il publia, en 1778, quelques cartes imprimées de cette manière. II. *Exemplum typographiæ sinicæ figuris characterum et typis mobilibus compositum*, Leipzig, 1789, gr. in-4°. de 4 pages. On y voit quinze caractères chinois, dont cinq ou six sont exacts, beaux et nets; l'imperfection des autres tient moins aux défauts de son procédé typographique qu'au peu de secours qu'il a eu pour la connaissance de l'écriture chinoise et des licences qu'elle permet dans la formation des caractères. III. *Sur la Bibliographie et la Bibliophilie*, Leipzig, 1793, gr. in-4°., en allemand. Il avait aussi une bibliothèque fort considérable, riche surtout en *prima impressa*, et une collection très nombreuse de cartes géographiques, dessins, gravures, etc.; le catalogue, en 3 vol. in-8°., en a été publié après sa mort, survenue à Leipzig, le 28 janvier 1794. Sa vie a été écrite par un de ses amis, M. Hau-

(1) Le premier *specimen* de sa musique en caractères mobiles est un sonnet tiré de l'opéra de la princesse électorale de Saxe: *il Trionfo della Fedeltà*. Il le publia en 1755, et, l'année suivante, il imprima en entier *Talestri, regina delle Amazoni*, grand opéra de la même princesse. Dans sa souscription, il prend le titre d'*inventore di questa nuova maniera di stampar la musica, con caratteri separabili e mutabili*. Il perfectionna tellement son procédé que les deux presses de ce genre qu'il établit étaient continuellement en activité, et il a imprimé plus d'une centaine de grandes compositions, dont un grand nombre à ses frais. Les essais faits par Rossart, à Bruxelles; par Enschide et Fleischmann, à Harlem; par Fournier le jeune, à Paris; et par le suédois Fought, à Londres, n'ont abouti qu'à démontrer la supériorité du procédé de Breitkopf. (Voyez le *Dictionnaire des musiciens*.) Gando, à Paris, a donné en ce genre, quelques morceaux comparables à la belle musique gravée; mais ils sont rares et peu connus.

sius: *Biographie de Breitkopf*, Leipzig, 1794, in-8°. * G—r.

BRELIN (D. Niels, c'est-à-dire *Nicolas*), musicien suédois, né dans le Vermeland en 1690, de parents pauvres, fit ses études à l'université d'Upsal; s'attacha d'abord à la jurisprudence; fut quelque temps notaire à Carlstadt, et successivement soldat en Prusse, déserteur et voyageur en Italie, à la suite d'un gentilhomme allemand, dont il fit la connaissance à Wittemberg. Son protecteur étant mort à Padoue, il se vit obligé, pour gagner son pain, d'appliquer à divers métiers son rare talent pour la mécanique, et le hasard le détermina pour la lutherie. Après divers voyages en Suisse, en Lorraine, en France et en Hollande, il revint en Suède, étudia la théologie à Lunden, Upsal et Wittemberg, retourna en Italie, et, après avoir essuyé un naufrage et s'être vu dépouillé par des voleurs, il arriva enfin dans sa patrie avec le bonnet de docteur, fut fait pasteur de Volstadt près de Carlstadt, et y mourut le 5 juillet 1753, avec la réputation d'un très habile mécanicien et facteur d'instruments, ce qui lui valut une pension du gouvernement et une place à l'académie des sciences de Stockholm, dans les mémoires de laquelle il a laissé une savante dissertation sur le perfectionnement des instruments à clavier.

C. M. P.

BREMBATI (Isotta), femme poète, issue d'une noble famille du Bergamasque, et mariée à Jérôme Grumello, florissait vers le milieu du 15e. siècle. Elle fut parfaitement instruite dans les langues latine, italienne, française et espagnole. Elle possédait si bien cette dernière, qu'elle était en état de se mesurer avec les meilleurs poètes de cette nation. La langue latine ne lui était pas moins familière; elle en fit usage en plusieurs occasions, devant le sénat de Milan, où elle eut à traiter plusieurs affaires relatives à ses propres intérêts. Elle avait pris pour devise le jardin des Hespérides avec ses pommes d'or, et le dragon mort devant la porte, avec cette inscription espagnole: *Yo mejor los guarderè* (je le garderai mieux). Elle mourut subitement le 24 février 1586, et fut célébrée de son vivant et après sa mort par tous les beaux esprits du temps. Ses ouvrages n'ont point été réunis; on les trouve dans les recueils suivants: I. plusieurs lettres dans le *Secretario* de Sansovino; II. plusieurs pièces de vers dans *el Tempio di Girolama d'Aragona*, Padoue, 1568, in-4°.; dans *Elegie, sonetti, ed epitaffi composti nelle esequie, del sig. Estore Baglione*, Crémone, sans date, in-4°., mais imprimé en 1572. On en trouve un plus grand nombre dans le recueil qui lui fut consacré après sa mort, sous ce titre: *Rime funerali di diversi illustri ingegni, composte in volgare e latina favella, in morte della molto illustra signora Isotta Brembata Grumella*, Bergame, 1587, in-4°. On en trouve enfin dans la première partie des *Componimenti poetici delle più illustri rimatrici d'ogni secolo, raccolti dalla signora Luisa Bergalli.* (*Voy.* Louise Bergalli.) R. G.

BRÉMOND (Gabrielle). Dans le 17e. siècle, les pèlerinages à Jérusalem excitaient fortement le zèle des fidèles; plusieurs femmes ont osé entreprendre ces *saintes pérégrinations*; dans ce nombre, il n'en est aucune qui ait poussé plus loin ses excursions que Gabrielle Brémond, de Marseille, dont le Voyage fut traduit du français, et publié en italien à Rome, en 1673, in-4°.; ibidem, 1679, in-8°. Elle visita la haute et basse Égypte, la

Palestine, le mont Sinaï, le mont Liban, et presque toutes les provinces de la Syrie. Nous ignorons si ce Voyage a été publié en français ; mais celui d'Anne Chéron, qui entreprit le pèlerinage de Jérusalem à l'âge de quatre-vingts ans, fut publié dans cette langue, à Paris, 1771, in-12. W—R.

BRÉMOND (Gabriel de), né en France dans le 17e. siècle, réfugié en Hollande, y fut mis en prison. On ignore l'année de sa mort. On a de lui : I. *le Galant escroc*, ou *le Faux comte Brion*, 1677, in-12 ; II. *Hattigé*, ou *les Amours du roi de Tamaran*, 1676, in-12. Cette historiette, écrite avec assez de gaîté, est réimprimée au tome second des *Histoires tragiques et galantes*, 1710 ou 1715, 3 vol. in-12 ; il y faut une clef, qui manque à beaucoup d'exemplaires. III. *Histoire de don Domingo de la Terra, fameux banquier de Cadix, nouvelle espagnole*, 1709, in-12 ; IV. *Mémoires galants*, ou *les Aventures amoureuses d'une personne de qualité*, 1680, in-12 ; V. *la Vie de Guzman d'Alfarache*, traduite de l'espagnol de Mathieu Aleman, 1728, 3 vol. in-12 (*Voy.* Aleman). Quelques personnes attribuent à Bremond *le Double cocu, histoire du temps*, 1678, in-12 ; *l'Heureux Esclave*, ou *les Aventures du sieur de la Martinière*, 1708, 1726, in-12 ; *la Princesse de Montférat*, et *les Amours du Comte de Saluces*, 1676, in-12 ; *le Cercle*, ou *Conversations galantes*, Amsterdam, 1675, in-12. A. B—T.

BREMOND (Antoine), général de l'ordre de St.-Dominique, né à Cassis, en Provence, en 1692, fut envoyé comme missionaire à la Martinique, dès l'âge de vingt-quatre ans. Ce climat ne lui convenant pas, il fut rappelé à son monastère, et y fut maître des novices jusqu'en 1725, où le général le fit venir à Rome pour lui confier la publication du *Bullaire de l'ordre de St.-Dominique*, collection qui parut de 1729 à 1740, en 8 vol. in-fol. Il succéda, en 1748, au père Ripoli, général de l'ordre, et employa tout son crédit à rallumer dans son ordre le goût des bonnes études. Il mourut le 12 juin 1755. Outre le Bullaire cité plus haut, il a publié : I. *Manuale utile ad un Cristiano, tradotto e raccolto da varj libri*, Rome, 1736 : il composa ce recueil à la prière du prétendant ; II. *De Germanâ stirpe S. Dominici*, Rome, 1740, in-4°. ; III. *De illust. viris Petro martyre Sansio et Francisco Serrano, et aliis in Fo-kienna provinciâ martyribus*, Rome, 1753, in-8°. ; IV. *Annalium ordinis prædicatorum volumen primum*, Rome, 1756, in-fol. On trouve sa vie dans ce volume ; l'ouvrage a été continué par les PP. Mamachi, Pollidori, Badetto et Christianopulo. C. M. P.

BRÉMOND (François de), fils d'un avocat de Paris, naquit en cette ville le 14 septembre 1713. Étant très jeune encore, il avait acquis des connaissances profondes sur différentes parties de la physique, sur la botanique et l'histoire naturelle. Il est mort à Paris le 21 mars 1742. Le plus vaste champ où il se soit exercé, dit Fontenelle, dans son éloge, est sa *Traduction des Transactions philosophiques de la société royale de Londres*, Paris, 1738, 4 vol. in-4°. ; traduction enrichie de notes, de réflexions savantes et d'avertissements, où il indique sur chaque sujet tout ce qu'on trouve de pareil et qui s'y rapporte dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, dans les journaux littéraires qui en ont donné des extraits, et dans tous les autres ouvrages, tant anciens que modernes, où les mêmes

matières sont traitées. Ces quatre volumes comprennent les années 1731 et suivantes jusqu'à 1736 inclusivement, ouvrage précieux et qui mériterait d'être continué. II. *Tables générales des Transactions philosophiques*, par ordre des matières, et par ordre chronologique des titres des ouvrages et des noms des auteurs, accompagnées de semblables indices que la traduction, mais plus abrégés, depuis l'année 1665, qui est celle de l'établissement de la société royale, jusqu'à 1735, 1 vol. in-4°. Cette compagnie l'admit au nombre de ses membres, et lui accorda le titre de secrétaire de la société. Il fut reçu à l'académie des sciences en 1739, en qualité d'adjoint pour la botanique. III. *Recueil de tous les écrits publiés en Angleterre sur le remède de mademoiselle Stephens*, Paris, 1742, 2 vol. in-12. Le premier volume est de Morand et de Brémond réunis; le second est de Morand seul. Le fameux remède de Mlle Stephens, contre la pierre, ayant fait beaucoup de bruit en Europe, attira l'attention des gouvernements. La société royale ayant été chargée de nommer une commission pour observer l'usage et l'effet de ce remède, et de faire des expériences pour en constater l'efficacité, le gouvernement de France chargea l'académie des sciences de nommer des commissaires dans son sein pour faire de semblables expériences comparatives, et de correspondre avec la commission des savants anglais. Brémond, et Morand, célèbre chirurgien lithotomiste, furent choisis pour recueillir et rédiger les résultats des expériences. Leur rapport est en faveur de ce médicament. L'opinion de ce dernier savant est d'un grand poids, parce que l'exercice de son art lui avait donné de fréquentes occasions de traiter cette cruelle maladie, et qu'il jouissait d'une brillante réputation comme opérateur. IV. *Une Traduction des expériences physiques de Hales, sur diverses manières de dessaler l'eau de la mer et de la rendre potable*, 1736, in-12. On trouve à la suite de cette traduction une *Table des expériences de l'analyse de l'air, par Hales, rangées méthodiquement et par ordre des substances*. V. *Traduction des nouvelles Tables loxodromiques de Murdoch*, 1742, in-12; ces tables consistent en une application de la figure de la terre applatie vers les pôles, à la construction des cartes marines réduites. On a trouvé parmi ses papiers une traduction toute prête à paraître, des *Expériences physico-mécaniques sur différents sujets*, par Hawksbée, et une *Histoire complète de l'électricité*. Ces deux ouvrages ont été publiés par Desmarets, en 1754, 2 vol. in-12. L'éditeur y a joint un discours et des notes. Brémond avait traduit la *Statique des végétaux*, et l'*Analyse de l'air*, par Hales; mais il renonça à publier cette traduction, après avoir vu celle que Buffon fit paraître en 1735. Les *Mémoires de l'Académie des sciences*, de 1739, contiennent des *Expériences sur la respiration*. C'est la seule pièce que Brémond ait fournie pour cette collection. D—P—s.

BREMONT (Etienne), né à Châteaudun, le 21 mars 1714, montra de bonne heure du goût pour les sciences les plus abstraites. Il fut successivement curé à Chartres, où l'avait appelé l'évêque (Demoutiers-de-Mérinville), pour travailler à un nouveau bréviaire; chanoine de la cathédrale, et grand-pénitencier de la même ville; chanoine de l'église de Paris, membre de l'académie des Arcadiens de Rome, sous le nom d'*Ombrand*, et

docteur de Sorbonne. Sa nomination au canonicat de Paris, en 1759, excita contre lui la jalousie. La *Gazette ecclésiastique* le diffama. Il fut surveillé par le parlement, qui, pour soutenir les prétendus miracles du diacre Pâris, retenait beaucoup de prêtres dans les prisons. Les Ursulines de St.-Cloud ayant été accusées, en 1761, de prêter leur chœur aux convulsionnaires, une visite fut ordonnée; l'abbé Brémont, qui n'avait pas été du nombre des commissaires, fut cependant décrété de prise de-corps, et obligé d'errer pendant quatre ans. Invité par un prince d'Italie à venir auprès de lui, il obtint du roi même un passeport; mais l'amour de sa patrie l'empêcha de la quitter, et lui fit négliger d'autres avantages que lui offrait la capitale du monde chrétien. Il fut onze ans dans le bannissement volontaire; ses biens furent annotés, et il ne reparut qu'après le rappel des prêtres, en 1773. Nous avons de lui les ouvrages suivants: I. *Dissertation sur la notoriété publique des pécheurs scandaleux*, etc., 1756; II. *Recueil de pièces intéressantes sur la loi du silence*: ces deux in-12 eurent quelque intérêt quand la bulle *Unigenitus* troublait la France; III. *Lettres adressées à l'auteur de l'Année littéraire, à l'occasion d'un nouveau plan de philosophie classique*, in-12, Paris, 1785: elles ont eu plusieurs éditions; IV. *Représentations à M. Necker, à l'occasion de son ouvrage : De l'Importance des opinions religieuses*, Genève et Paris, 1788; V. *Apologie du Mémoire présenté au roi par les princes, relativement à la réunion des Ordres*, in-8°., Paris, 1789; VI. *Examen* (in-8°.) *de plusieurs projets de constitution*; VII. *De la raison dans l'homme*, 6 vol. in-12, Paris, 1785-1787. Le grand ouvrage, entrepris après [illegible] de méditations, et désiré par le chancelier Bacon, nous montre, comme le disait un journaliste, « ces racines d'où les sciences tirent leur aliment; ce tronc commun qui les nourrit, ces points de divergence où les branches commencent à s'écarter les unes des autres, sans se séparer. » Il mérita à l'abbé Brémont un bref de Pie VI, le 16 septembre 1788, et les congratulations des cardinaux de Bernis, Borromée, Garampi, et des plus illustres prélats français. On ne peut y reprendre qu'un peu de prolixité et des citations trop fréquentes. L'habile métaphysicien, en y accumulant des arguments invincibles contre l'incrédulité, y examine l'étendue des connaissances de l'homme, les bornes de ses facultés, l'origine de ses doutes, les causes de ses erreurs, les principes de sa certitude et les fondements de sa science. L'auteur voulait l'étendre encore bien davantage; mais un érysipèle goutteux sur les jambes, et des chagrins devenus plus cuisants depuis l'emprisonnement de Louis XVI, le conduisirent au tombeau, le 25 janvier 1793. M—L—V.

BREMONTIER (Nicolas-Tu.), inspecteur-général des ponts et chaussées, chevalier de l'empire, mort à Paris, au mois d'août 1809, âgé de soixante-onze ans. Réunissant aux connaissances de diverses parties de la physique et de l'histoire naturelle, un esprit observateur et inventif, il a exécuté des travaux qui font l'étonnement des physiciens et des agriculteurs. Ces travaux sont la fixation des sables et la plantation des dunes du golfe de Gascogne. Des montagnes mobiles de sable avaient couvert, depuis plusieurs siècles, une vaste étendue de territoire, et enseveli les habitations, les villages et les plus grands édifices sur

les côtes de l'Océan, entre l'embouchure de l'Adour et celle de la Gironde; le nombre et l'étendue en augmentaient chaque année, et enlevaient à la culture des terrains précieux, pour les condamner à une éternelle stérilité; la marche progressive de ces sables menaçait d'envahir, de proche en proche, tous les champs cultivés, et d'arriver un jour jusqu'aux murs de Bordeaux. Bremontier ayant fait de ce phénomène dévastateur le sujet de ses recherches, a trouvé le moyen d'en arrêter les funestes effets, par des procédés ingénieux, et qui surpassent tous ceux qu'on avait employés jusqu'alors. Il a fait plus encore; il a rendu à la France une contrée devenue déserte. On voit aujourd'hui avec admiration de superbes forêts de pins maritimes s'élever, sur l'espace de plusieurs lieues, des côtes de l'Océan, où l'on ne voyait auparavant que des sables arides. D'autres arbres, et même la vigne y végètent avec force, et, dans quelques années, d'autres plantes pourront y être cultivées et y prospérer. Bremontier a fait connaître en détail les moyens qu'il employait, et a donné l'historique de ses travaux, dans quelques mémoires, à la société d'agriculture de Paris, dont il était membre. Des commissaires nommés par cette compagnie ont examiné ses travaux en 1806, et en ont rendu un compte avantageux : *Rapport sur les différents mémoires de Bremontier, inspecteur-général des ponts et chaussées, chargé de la 10e. division, et sur les travaux faits pour fixer et cultiver les dunes du golfe de Gascogne, entre l'Adour et la Gironde*, par MM. Gillet-Laumont, Tessier, commissaires, et Chassiron, rapporteur (*Soc. d'Agr. du département de la Seine*, année 1806, t. IX). Bremontier avait aussi des connaissances sur la minéralogie; il a coopéré avec MM. Mesaize, Varin et Noël, à un *Rapport sur l'existence des mines de fer dans le département de la Seine-Inférieure*, inséré dans le *Magasin Encyclopédique*, 3e. année, tom. VI. D—P—s.

BREMUNDANO (Francisco-Fabro), auteur espagnol du 17e. siècle, a composé : I. une Histoire des hauts faits de don Juan d'Autriche dans la Catalogne, *Historia de los hechos del señor don Juan de Austria en el principado de Cataluña*, Saragosse, 1673, in fol.; II. *Floro historico de la guerra de Ungria*, Madrid, 1684 et suiv., 5 vol. in-4°. (rare). V—ve.

BRENDAN (S.), dit l'*Ancien*, disciple de S. Finian, naquit en Irlande, vers la fin du 5e. siècle. Il vécut quelque temps sous la conduite de S. Gildas, dans le pays de Galles, et passa ensuite plusieurs années dans la célèbre abbaye de Llan-Carvan, fonda le monastère d'Ailech en Angleterre, et bâtit une église dans les îles Shetland. De retour en Irlande, son nom y devint célèbre par la fondation de divers monastères, et de plusieurs écoles, qui contribuèrent beaucoup à la civilisation de la Grande-Bretagne. Il professa lui-même à Ros-Carbre. Il composa une règle monastique, qui a longtemps été célèbre parmi les Irlandais, et mourut le 16 mai 578, dans le couvent qu'il avait fait bâtir pour sa sœur Briga, dans la Connacie. Il y avait dans les îles Orcades plusieurs églises et plusieurs monastères sous l'invocation de S. Brendan. On conserve, dans la bibliothèque Cottonienne, à Londres, une vie manuscrite de ce saint; mais elle est remplie de relations de miracles, qui ne sont rien moins qu'authentiques (Voy. les *Antiquités d'Usserius*, et l'*Histoire naturelle et civile de Kerry*, par Smith).

Parmi les événements de la vie de S. Brendan, tels qu'ils sont rapportés par les légendes (Bolland., tom. III de mai), on doit remarquer son voyage à une île de l'Océan, en compagnie de plusieurs saints personnages. Un printemps perpétuel régnait, disait-on, dans cette île; elle était habitée par des anges. Nos pieux navigateurs passèrent sept ans en mer, sans pouvoir trouver la terre qu'ils cherchaient, et revinrent dans leur patrie après avoir visité les Orcades et les autres îles situées au nord de la Grande-Bretagne. La relation de ce voyage rendit l'île de S. Brendan très fameuse dans le moyen âge ; on la plaça sur toutes les cartes, au sud de l'île Antilia, à l'ouest des îles du cap Vert. Il serait très difficile de reconnaître ce qu'il peut y avoir de vrai dans ces traditions obscures. Des recherches étendues sur ce sujet n'aboutiraient qu'à satisfaire une vaine curiosité, sans apprendre rien d'intéressant. D'après la particularité relative au climat, on peut croire qu'une description tronquée de l'île de Madère, des Açores, ou des Canaries, donna naissance à la fable de l'île de S. Brendan. D'anciennes cartes nomment les Canaries *Iles Fortunées*, ou *de St.-Brendan*. Au reste, les voyages de ce religieux, extraits probablement de sa vie, se trouvent dans un recueil qui contient aussi ceux de Marc-Paul, de Mandeville, d'Ulric de Frioul, et de Jean Schildberger. Ce recueil manuscrit est dans la bibliothèque de Nuremberg.

V—ve et E—s.

BRENDEL, médecins allemands, vivant à des époques différentes, et qui ont honoré différentes universités. — Brendel (Zacharie), né en 1592 à Jéna, reçu docteur à l'université de cette ville en 1617, professeur de cette faculté, mort en 1638, et auteur des ouvrages suivants : I. *Tractatus de inductorum purgantium viribus, dosi*, etc., Jéna, in-4°.; II. *Chimia in artis formam redacta*, Jéna, 1630, in-12; 1641, in-8°.; Leyde, 1671, in-12; III. *De medicinâ, arte nobilissimâ*, Jéna, 1635, in-4°. — Brendel (Jean-Philippe), vivant dans le 17e. siècle, et connu seulement par un recueil de consultations des plus célèbres médecins de son pays, publié en latin à Francfort, 1615, in-4°. — Brendel (Adam), professeur d'anatomie et de botanique dans l'université de Wittemberg, auteur de quelques bonnes dissertations imprimées à Wittemberg, in-4°.; *De Homero medico*, 1700; *De embryone in ovulo ante conceptionem existente*, 1703; *De curatione morborum per carmina*, 1706; *Liber de lapidicinâ microcosmicâ*, 1711; *De balneis valetudinis causâ adhibitis*, 1712; *Commentatio de febre quæ quærâ ex antiquitate erutâ*; *De usu et abusu venæ sectionis in curandis febribus*, 1715. — Brendel (Jean-Godefroi), né à Wittemberg en 1712, y fit toutes ses études, fut nommé professeur à Göttingue en 1738; devint, en 1756, médecin de Guillaume VIII, landgrave de Hesse-Cassel, et mourut le 17 janvier 1758. C'était un homme doué d'un rare talent pour l'observation, plein de connaissances, et habile à les appliquer avec succès. La forme mathématique qu'il a cru devoir donner à ses écrits de médecine est un défaut facile à écarter. Ses principaux ouvrages sont : I. *Opuscula mathematici et medici argumenti*, publiés après sa mort par le professeur Wrisberg, Göttingue, 1769, 3 vol. in-4°.; II. *Medicina legalis seu forensis, ejusdemque prælectiones academicæ in Teichmeyeri Inst. medic. leg.*, publiées par Meyer, Hanovre, 1789, in-4°.; III. *Prælectio-*

nes academicæ de cognoscendis et curandis morbis, publiées par Lindemann, Leipzig, 1792, 3 vol. in-8°.; et un grand nombre de dissertations médicales : *De tympanitide; De rachitide; De dolore capitis; De hæmoptysi*, etc. C. et A. et G—T.

BRENIUS (Daniel), socinien et arminien, disciple d'Episcopius, naquit à Harlem en 1594, et mourut en 1664. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, qui composent un volume de la bibliothèque des frères polonais. Les principaux sont : I. *De regno ecclesiæ glorioso, per Christum in terris erigendo*, traduit en hollandais, et plusieurs fois réimprimé, ainsi que la traduction. L'auteur veut prouver que J.-C. règnera sur la terre de la manière que l'entendent les juifs. II. *De qualitate regni Domini nostri Jesu-Christi*, Amsterdam, 1641 et 1657, in-8°.; III. *Amica disputatio adversus Judæos*, traduit en flamand par J. F. Oudan, 1664, in-4°.; IV. *Dialogus de veritate religionis christianæ*; V. *Breves in Vetus et Novum Testamentum annotationes*. Tous ces écrits et plusieurs autres ont été imprimés sous ce titre : *Opera theologica*, Amsterdam, 1664, in-fol. On a encore, du même auteur : VI. Examen du traité d'Episcopius, sur cette question : *An liceat Christiano magistratum gerere?* Il est imprimé dans le 2e. tome des œuvres d'Episcopius, et fut composé en latin vers 1620. VII. *Le Miroir des vertus des chrétiens* (en flamand), Amsterdam, 1630, in-8°.; VIII. *Compendium theologiæ Erasmicæ*, Rotterdam, 1677, in-24, traduit en flamand par Fr. de Haas, avec une préface de Joachim Oudan, Rotterdam, 1679, in-12. V—ve.

BRENKENHOFF (François-Balthazar-Schoenberg de), agriculteur et économiste distingué, né à Reidebourg, près de Halle, le 15 avril 1723, entra comme page au service de Léopold, prince d'Anhalt-Dessau, et ne tarda pas à se faire remarquer de ce prince, qui, naturellement dur et grossier, forma Brenkenhoff à sa manière, mais favorisa ses heureuses dispositions, et s'en fit accompagner dans la première campagne de Silésie. Le jeune page, dont la famille était dans la misère, s'occupa avec zèle d'un commerce de chevaux, d'animaux domestiques, et des plus petits détails de l'économie rurale. Il s'éleva ainsi peu à peu à de grandes vues d'économie politique et d'administration. Pendant la guerre de sept ans, il sauva le pays d'Anhalt de la plupart des maux auxquels il était exposé, en ne cessant pas d'en surveiller l'agriculture, les canaux, etc. Frédéric II, qui avait eu occasion de reconnaître son habileté, l'appela à sa cour en 1762, pour l'employer à relever de leurs désastres la Poméranie prussienne et la Nouvelle-Marche, que la guerre avait dévastées, et lui donna le titre de conseiller de la guerre, des finances et des domaines. Brenkenhoff mérita par son zèle et par ses services la faveur du monarque; il sut attirer dans des pays ruinés de nombreuses colonies, rendit labourables plus de mille arpents de terrain auparavant en friche, y introduisit de meilleures races de chevaux, de moutons, y transplanta des buffles, fit approvisionner les greniers à blé, et releva, à force de soins, la population et l'agriculture. Après le partage de la Pologne, Frédéric lui confia l'administration des provinces qu'il venait d'acquérir, et Brenkenhoff y porta la même activité. Entreprenant et désintéressé, il fit et perdit plusieurs fois une fortune considérable. Son instruction était nulle; il n'entendait que l'allemand; mais il sup-

pléait, par des idées originales, un esprit d'observation soutenu, et un certain tact pratique, à ce défaut de connaissances préliminaires. Il fut chargé de la direction du canal de Bromberg, et, sans savoir combien de degrés avait un angle, il réussit dans la plupart de ses entreprises économiques et agricoles. Il mourut le 21 mai 1780. Meissner a écrit sa *Vie*, Leipzig, 1782, in-8°. On y voit son portrait. — Brenkenhoff (Léopold), major au service de Prusse, né à Dessau en 1750, a traduit en allemand plusieurs ouvrages français relatifs à l'art militaire, et s'est fait connaître surtout par son ouvrage intitulé : *Paradoxes concernant en grande partie les théories militaires*, où l'on trouve beaucoup de réflexions utiles, bien présentées. La troisième édition de ce livre a paru à Leipzig, 1798, in-8°. Brenkenhoff est mort le 5 oct. 1799.

G—r.

BRENKMANN (Henri), savant jurisconsulte hollandais, né à Roterdam d'une famille allemande, exerçait avec distinction la profession d'avocat à la Haye. Frappé de la confusion qui règne dans les *Pandectes* de Justinien, il forma de bonne heure le projet de rétablir dans leur ordre primitif les extraits des anciens jurisconsultes, dont est composée cette vaste collection; mais il sentit bien qu'il fallait avant tout s'assurer de la pureté du texte, et résolut de n'épargner pour cela ni soins, ni dépenses. Après avoir comparé entre elles les éditions les plus estimées, et pris note de toutes les variantes, il partit en 1709 pour la Toscane, et, par la recommandation de Henri Newton, chargé d'affaires de la reine Anne, auprès du grand-duc, la bibliothèque des Médicis lui fut ouverte, et il eut toutes les facilités qu'il put désirer pour collationner sur quelques variantes avec le fameux manuscrit original des *Pandectes florentines* (*Voyez* Léo Tonzelli); ce travail laborieux occupa quatorze mois, et son voyage entier en France et en Italie dura quatre ans. De retour en Hollande, il se retira dans le bourg de Heusden, dans la Sud-Hollande, pour travailler avec plus de tranquillité à l'exécution de son vaste plan; mais l'excès du travail abrégea ses jours, et il mourut en avril 1756, dans sa 56e. année. Il laissa ses manuscrits au savant Bynkershoek, qui lui avait promis de terminer ce travail et de le mettre au jour; mais celui-ci étant mort peu d'années après, sans avoir pu achever ce grand ouvrage, les manuscrits tombèrent entre les mains de George-Chrétien Gebauer, professeur à Göttingue, qui les acheta, en 1743, à la vente de la bibliothèque de Bynkershoek. On a fait usage de ce manuscrit pour l'édition des *Pandectes*, publiée par Spargenberg (Göttingue, 1776, in-4°.); le reste du *Corps de droit* (ibid., 1797, in-4°.), forme le 2e. vol. de cette édition. Les ouvrages imprimés de Brenkmann sont : I. *Dissertatio de legum inscriptionibus*, Leyde, 1705, in-4°.; II. *Pandectæ juris civilis auctoribus suis et libris restituti. Specimînis loco hic prodit Alfenus Varus*, Amsterdam, 1709, in-8°. C'est un échantillon de son grand ouvrage, contenant toutes les lois tirées d'Alfénus Varus, rangées dans l'ordre où elles devaient être dans l'ouvrage de cet ancien jurisconsulte. Il publia cette espèce de prospectus avant de partir pour Florence, afin de sonder le goût du public sur le succès que son grand ouvrage pourrait avoir. On voit que son plan était plus étendu, moins utile peut-être, mais d'une exécution bien

plus pénible que celui qui a été depuis si heureusement exécuté par Pothier. III. *Societas litteraria, seu Leges societatis à se instituendæ*, in-12, sans date (1713); IV. *Epistola de consulibus quorum in Pandectis fit mentio*, 1715, se trouve dans l'*Appendix fastorum consulatrium*, de Hadr. Reland; V. *Historia Pandectarum, seu fatum exemplaris Florentini; accedit gemina dissertatio de Amalfi*, Utrecht, 1722, in-4°.; VI. *Epistola ad Franc. Hesselium*, Utrecht, 1735, in-4°. Il y discute deux lettres de Gui Grandi et de C. G. Schwarz, sur les Pandectes. VII. d'autres Opuscules, dont on peut voir le détail dans G. C. Gebauer, *Narratio de Henr. Brenkmanno*, Göttingue, 1764, in-4°. C. M. P.

BRENNEISEN (Ennon-Rodolphe), jurisconsulte, né à Essen en 1670, fit ses études à Halle, fut conseiller intime, et chancelier du prince d'Ost-Frise, et mourut à Aurich, le 22 septembre 1734. On a de lui quelques dissertations de jurisprudence; mais le plus important de ses ouvrages est une *Histoire de l'Ost-Frise, et Tableau de sa constitution*, Aurich, 1720, 2 vol. in-fol. anonyme. G—r.

BRENNER (Élie), savant suédois très versé dans les antiquités et la numismatique. Il était né en 1647. S'étant appliqué avec succès au dessin, il fut chargé par Charles XI, qu'il accompagna dans un voyage en Suède, de dessiner les anciens monuments de ce pays. En 1680, il publia un ouvrage intitulé: *Nomenclatura trilinguis genuina specimina colorum simplicium exhibens, quibus artifices miniaturæ picturæ utuntur*, et, quelques années après, il fut nommé peintre en miniature de la cour. Ayant rassemblé un grand nombre de médailles et de monnaies de son pays, il publia, avec le secours du graveur Sartorius, le *Thesaurus nummorum Sueco-Gothicorum*, Stockholm, 1691, in-4°. Il augmenta peu à peu sa collection, et fit de nouvelles recherches. Les suppléments qui en résultèrent pour son ouvrage numismatique ne virent cependant le jour qu'après sa mort, Stockholm, 1731, in-4°., par les soins de Keder. Charles XII avait une estime particulière pour lui, et lui envoya de Bender des lettres de noblesse. Brenner mourut le 16 janvier 1717. — Sa seconde femme, Sophie-Elisabeth Weber, dont il eut quinze enfants, se distingua par ses profondes connaissances dans les langues et dans l'histoire, et par son talent pour la poésie. Ses ouvrages ont été publiés en deux volumes, dont le premier parut en 1713, et le second en 1732, deux années après sa mort. C—au.

BRENNER (Henri), né en Suède, l'an 1669. Charles XI ayant envoyé un ambassadeur en Perse, pour des négociations relatives au commerce, Brenner eut ordre de l'accompagner. A son retour, la guerre ayant éclaté entre la Russie et la Suède, il fut arrêté à Moscow, par ordre de Pierre Ier., qui ne lui rendit la liberté qu'après la conclusion de la paix, en 1721. Revenu en Suède, il obtint la place de bibliothécaire du roi, et mourut en 1732. On a de lui une Relation, en suédois, de l'expédition de Pierre Ier. contre la Perse, et un extrait latin de l'*Histoire d'Arménie*, par Moïse de Chorène, avec des notes, Stockholm, 1723, in-4°. Cet ouvrage précieux n'avait pas encore été traduit; Brenner avait rédigé cet abrégé pendant sa détention en Russie, d'après la traduction que lui faisait un missionnaire dominicain (le frère Jean-Barthélemi de St.-Hyacinte), italien, fort peu instruit en chronologie; aussi ce petit extrait

fourmille de fautes et d'anachronismes. Brenner dressa aussi une carte de la mer Caspienne et du fleuve Daria, qu'il suppose être l'Yaxarte des anciens. Cette carte a été jointe à un ouvrage intitulé : *Memorabilia partis orientalis Asiæ.* C—au.

BRENNUS, chef des Gaulois-Sénonois, peuples originaires du pays situé entre Paris et Sens, qui avaient fondé un établissement sur les côtes de la mer Adriatique, aux environs du Métaure et du Rubicon, et qui descendaient de ces mêmes Gaulois qui, sous la conduite de Bellovèse, avaient abandonné leur patrie pour de nouvelles conquêtes. Il leva un corps d'armée considérable à la sollicitation d'Aruns, un des principaux habitants de Clusium en Étrurie. Cet Aruns s'était aperçu qu'un jeune homme, dont il était le tuteur, avait séduit sa femme. Lorsqu'il vit que le sénat, auquel il avait porté ses plaintes, n'y faisait pas droit, il eut recours aux compagnons de Brennus. Craignant peut-être que les Gaulois ne se portassent pas avec ardeur à être les redresseurs d'un pareil tort, il leur envoya, pour les déterminer à venger son injure, d'excellents vins qui se trouvaient en abondance dans cette partie de l'Italie. En six années de temps, et lorsque les Romains étaient occupés au siége de Veies, les Gaulois soumirent tout le pays qui sépare Ravenne du Picénum. Ensuite, toujours guidés par Aruns, ils attaquèrent Clusium. Le sénat de Rome, dont les Clusiens invoquèrent l'appui, envoya aux Gaulois trois frères de la famille des Fabius. A leurs plaintes, Brennus répondit fièrement « qu'il » portait son droit à la pointe de son » épée, et que tout appartenait aux » gens de cœur. » Il ajouta « qu'il ne » faisait qu'imiter les Romains » eux-mêmes, dont la conduite en- » vers les Sabins, les Fidénates, les » Albains, les Èques et les Volsques, » prouvait assez qu'ils regardaient la » force comme la première et la plus » ancienne de toutes les lois. » L'argument était sans réplique. Aussi les Fabius prirent-ils le parti de n'y répondre qu'en entrant dans Clusium, et en devenant, de médiateurs apparents, ennemis déclarés. Brennus irrité marcha sur Rome. Il avait, dit-on, soixante-dix mille combattants lorsque quarante mille Romains tentèrent d'arrêter sa marche près du ruisseau d'Allia, à soixante stades de Rome. Ils furent complètement battus, et ce jour fut depuis marqué dans leurs fastes comme l'un des plus malheureux. A l'approche des ennemis victorieux, les vieillards, les femmes et les enfants se réfugièrent dans les villes voisines, et l'élite de la jeunesse se retrancha dans le Capitole. Brennus ne put d'abord se persuader que Rome fût abandonnée, et perdit trois jours à rester sous ses murs. Il y entra enfin, et n'y trouva que quatre-vingts vieillards, tous de la classe des patriciens. Ils avaient fait le sacrifice de leurs jours pour attirer sur les ennemis de leur patrie la colère des dieux. Revêtus des marques de leurs dignités, ils étaient assis dans la grande place sur leurs siéges d'ivoire, attendant tranquillement les Gaulois et la mort. Ils inspirèrent pendant quelques moments, aux vainqueurs, de la surprise et de la vénération ; mais Marcus Papirius ayant frappé de son bâton d'ivoire un soldat qui avait passé la main sur sa longue barbe, tous furent massacrés. Brennus réduisit Rome en cendres, l'an 364 de la fondation de cette ville. Il essaya ensuite de surprendre le Capitole, mais cette attaque ne réussit pas (*Voy.* Man-

LIUS). Après un blocus de sept mois, les défenseurs de cette forteresse, livrés aux horreurs de la famine, traitèrent avec Brennus, qui consentit à s'en retourner, en recevant 1,000 livres d'or. Le tribun Sulpicius apporta cette somme au jour marqué, mais Brennus se servit, dit-on, de faux poids, et, lorsque le tribun se plaignit, il mit encore son épée dans le bassin de la balance où ils étaient, en disant: « Malheur aux vaincus. » Pendant ces contestations, Camille paraît: usant du pouvoir suprême que lui donne sa qualité de dictateur, il annulle le traité. On combat: les Gaulois sont successivement défaits dans plusieurs rencontres; ceux qui échappent au fer des soldats périssent sous les coups des habitants des campagnes; enfin, il n'en reste pas un seul pour annoncer à ses compatriotes la nouvelle d'un si grand désastre (*Voy.* CAMILLE). C'est à peu près ainsi que la plupart des historiens de Rome, et surtout Tite-Live, présentent l'expédition des Gaulois et son résultat; mais Plutarque fait un récit plus vraisemblable, et le judicieux Polybe, qui, né en Grèce, n'avait aucun intérêt de flatter le peuple-roi, affirme positivement que les Gaulois se retirèrent en faisant un traité avec les Romains vaincus, parce que les Vénètes avaient attaqué leur propre pays. L'opinion de Polybe paraîtra digne d'être adoptée, si l'on considère quelle terreur les Romains éprouvèrent toujours depuis cette époque, à la seule idée d'une guerre contre les Gaulois. Observons encore que cette même opinion se trouve reproduite par Paul Orose, qui, dans le 5e. siècle de l'ère chrétienne, écrivit une *Histoire universelle*, sur l'invitation de S. Augustin: « Les Gaulois, dit-il, prirent » Rome, l'incendièrent et la vendi- » rent. » Le nom de Brennus fut commun à plusieurs des guerriers qui commandèrent les troupes de Gaulois dont divers pays éprouvèrent le courage. Il pourrait n'être qu'une qualification, et avoir été formé, au moyen de la terminaison latine, du mot *brenn*, qui, dit-on, signifie *chef* en langue celtique. D—T.

BRENNUS, autre chef des Gaulois, commandait les descendants de ceux que Sigovèse avait conduits en Pannonie, et vécut environ cent ans après le précédent. Informé que son collègue Belgius avait remporté sur les Macédoniens une victoire dont il n'avait pas su profiter, Brennus marcha contre eux, et les défit dans une action où, indépendamment du courage de ses troupes, il avait sur les ennemis, commandés par Sosthène, l'avantage du nombre. Cette victoire le rendit maître du pays, et il y exerça de grands ravages. Il sut ensuite exciter ses compatriotes à s'armer contre la Grèce, et marcha sur cette contrée, qu'il regardait comme une riche proie, à la tête de plus de cent cinquante mille fantassins et de soixante mille hommes de cavalerie. Les Grecs, certains qu'il leur fallait vaincre ou mourir, se rassemblèrent au fameux défilé des Thermopyles, et détachèrent quelques troupes pour disputer aux Gaulois le passage du Sperchius; mais Brennus, au moyen d'une ruse de guerre, traversa ce fleuve sans obstacle, et se présenta devant Héraclée, dont les Etoliens l'empêchèrent de se rendre maître. La bataille se donna. Plus nombreux que les Grecs, mais mal armés et moins disciplinés qu'eux, les Gaulois ne déployèrent dans l'action qu'un courage aveugle. Les galères d'Athènes, qui se dégagèrent des marécages, les prirent en flanc, et, en les accablant de traits, complétèrent

leur défaite. Sept jours après cette action, de nouvelles troupes gauloises essayèrent de passer le mont OEta et de se rendre à Trachine, avec l'intention de piller en passant un temple de Minerve; mais Télésarque les attaqua, et, quoiqu'il périt dans le combat, ses troupes furent victorieuses. Brennus, toujours intrépide, forma un détachement de quarante mille hommes d'infanterie et de huit cents chevaux, qui, se portant sur le pays des Étoliens, les contraignit de quitter les Thermopyles pour défendre leurs foyers. Bientôt après, au moyen d'un épais brouillard, il força le passage du mont OEta à la tête d'une partie de ses soldats, et dispersa les troupes grecques. Alors, sans attendre qu'Acichorius, qu'il avait laissé de l'autre côté de la montagne avec le reste de l'armée, vînt le rejoindre, il marcha sur Delphes. Il paraît qu'alors, un tremblement de terre et un orage furieux découragèrent les Gaulois et servirent puissamment leurs ennemis; mais, à ces événements naturels, les Grecs ne manquèrent pas d'ajouter des circonstances extraordinaires. Ils attribuèrent la consternation des peuples qu'ils appelaient barbares, à la protection de leurs dieux et surtout d'Apollon; ils allèrent même jusqu'à supposer, comme on l'a fait souvent chez d'autres nations, que plusieurs de leurs divinités et de leurs anciens héros s'étaient montrés à la tête de leurs troupes, et avaient combattu pour eux. Une nuit très froide vint ajouter aux maux que souffraient déjà les Gaulois; au lever du soleil, ils furent attaqués de toutes parts et firent peu de résistance. Les seuls gardes de Brennus montrèrent alors de la résolution; mais ils ne purent empêcher leur chef d'être dangereusement blessé. Les Grecs, qui seuls nous ont transmis les détails de cette invasion, prétendent qu'effrayé de tant de malheurs, dont il se considérait comme la cause principale, et craignant le ressentiment de ses compatriotes, Brennus s'empoisonna. Après sa mort, ses soldats furent attaqués dans leur retraite par les Étoliens, les Thessaliens et les Maliens, avec tant de fureur, qu'il n'en échappa pas un seul. On place cette invasion sous l'archontat d'Anaxicrate, à Athènes, la 2e. année de la 125e. olympiade, 125 ans avant J.-C. Il paraît constant qu'elle eut réellement lieu, mais que les Grecs en ont surchargé le récit de circonstances miraculeuses. Un corps de vingt mille Gaulois, commandés par Léonorius et Lutarius, qui, dans le pays des Dardaniens, s'était séparé de la grande armée, et s'était emparé de Byzance, passa l'année suivante en Asie, sur l'invitation de Nicomède, roi de Bithynie, et fonda bientôt après un état connu sous le nom de *Galatie*, ou *Gallo-Grèce* (*Voy.* Brogitarus).

D—t.

BRENT (sir Nathanael), né en 1573, à Little-Woolford, dans le comté de Warwick, fut élève de l'université d'Oxford, et suivit la carrière du barreau. Le docteur Abbot, archevêque de Cantorbéry, dont il avait épousé la nièce, l'envoya, vers 1618, à Venise, pour y prendre une copie de l'*Histoire du concile de Trente*, du célèbre Paul Sarpi. Cet ouvrage parut d'abord en italien à Londres en 1619; de retour en Angleterre, Brent le traduisit en anglais et en latin. Il obtint, par le crédit de l'archevêque, les places de gardien du collége de Merton, à Oxford; de vicaire-général, de commissaire du diocèse de Cantorbéry, et fut créé chevalier par Charles Ier., à Woodstock, en 1629;

mais s'étant ensuite rangé du parti des puritains, et ayant signé le covenant, il fut dépouillé par le roi de sa place de gardien du collége de Merton, qu'il reprit lorsque l'université d'Oxford fut tombée au pouvoir du parlement, dont il seconda les mesures violentes; mais il fut obligé de la résigner lui-même en 1651, par suite de l'acte rendu contre la pluralité des bénéfices. Il mourut à Londres, en 1652, âgé de soixante-dix neuf ans. Sa traduction anglaise de l'*Histoire du concile de Trente* a été publiée à Londres en 1619, et réimprimée en 1640, et en 1676, avec quelques autres écrits de Paul Sarpi. Brent a revu et publié, en 1625, un ouvrage de F. Mason, intitulé : *Défense de l'Eglise d'Angleterre, sur la consécration et l'ordination des évêques*, etc. X—s.

BRENTEL (Frédéric), peintre et graveur, naquit à Strasbourg en 1580, suivant Descamps, qui se borne à dire qu'il fut recherché des grands, et suppose par-là qu'il devait avoir du mérite. Mechel nous apprend que cet artiste naquit en 1586, et qu'il mourut en Allemagne dans un âge fort avancé. On ignore dans quelle école et sous quel maître Brentel acquit la pureté de dessin, le coloris agréable et brillant qui distinguent éminemment ses peintures à la gouache. Il eut pour élève, et non pour maître, le fameux Guillaume Bawr, dont il seconda avec ardeur les heureuses dispositions. Brentel fut chargé, en 1638, de peindre sur vélin une *Prédication de S. Jean dans un bois, avec une ville en perspective;* ce tableau se trouvait dans la galerie impériale de Vienne; mais l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur est un manuscrit intitulé : *Officium B. Mariæ Virginis, Pii V. Pont. Max. jussu editum*, in-8°., qu'il acheva en 1647. Il se trouve à la Bibliothèque impériale, et provient de la vente du baron de Heiss, amateur distingué. Nous tirons les faits que nous allons rapporter de la notice de ce catalogue (N°s. 27 et 28), et de celle qui se trouve en tête de ce beau livre d'Heures. Un chanoine de Strasbourg le vendit 6000 fr. au prince de Conti. Quelque temps auparavant, il s'était trouvé parmi les effets précieux de la margrave Auguste-Sybille de Bade-Bade, vendus à Offenbourg le 8 mai 1775. Cette princesse l'avait eu de la succession de Guillaume, marquis de Bade. Ce seigneur, mort en 1677, chevalier de la Toison-d'Or, et juge principal de la chambre impériale de Spire, en avait ordonné l'exécution en l'an 1647. Brentel a réduit en petit, dans ce superbe livre, avec une entente admirable, les plus beaux tableaux d'Albert Durer, de Luc Jordaëns, de Rubens, de Van Dyck, de Breughel, de Wouvermans, de Teniers, etc. Ce manuscrit fut séparé en deux parties après la vente de la margrave Auguste-Sybille de Bade-Bade. La seconde partie a pour titre : *Orationes selectæ et officia quædam particularia ad usum Guillelmi Marchionis Badensis variis, authore Friderico Brentel, ornata picturis anno* MDCXLVII, in-8°. Les deux parties réunies contiennent 470 pages, et quarante tableaux infiniment riches en détails, et peints avec une légèreté et une chaleur qui caractérisent les ouvrages de Brentel. On y trouve en outre, 1°. un superbe frontispice, où est représenté un concert céleste; au bas sont un S. Guillaume et une Madeleine au pied de la croix; 2°. un Calendrier, dont les douze mois sont enrichis chacun, au commencement, de miniatures d'un fini précieux, qui représentent les travaux de la campagne relatifs à chaque mois, qui est aussi décoré de son signe

du zodiaque en médaillon, peint en or. Ce manuscrit est terminé par le portrait de Brentel, probablement peint par lui-même. On y lit au-dessous ces mots : *Incœptum et absolutum anno* 1647 *per Fridericum Brentel. Ætatis* 67. On a aussi plusieurs gravures de ce maître, parmi lesquelles on remarque les dix grandes Tables contenant les *Pourtraicts des cérémonies, honneurs et pompe funèbre faits au corps de Charles III, duc de Lorraine*, in-fol. R—T.

BRENTIUS (André). *Voyez* Althamer.

BRENTZEN (Jean), ou Brentz, en latin *Brentius*, célèbre coopérateur de Luther, né à Weil, en Souabe, le 24 juin 1499, fit ses études à Heidelberg, et y suivit les leçons de quelques théologiens fameux, entre autres de Jean Kneller et de Jean Œcolampade. La lecture des écrits de Luther lui fit embrasser les opinions de ce réformateur. Appelé comme prédicateur à Halle en Souabe, il y organisa l'Église d'après les principes du luthéranisme. En 1530, il assista à la diète d'Augsbourg, et prit part aux conférences qui eurent lieu entre les théologiens des deux partis : il se maria peu après. En 1534, le duc de Wurtemberg, Ulrich, l'appela à Tubingue pour diriger l'université de cette ville, de concert avec Camerarius, Fuchs et d'autres savants. Il retourna à Halle en 1540, et assista, dans les années suivantes, aux colloques de Haguenau, de Worms et de Ratisbonne. Il refusa de signer l'*Interim*, qu'il appelait *Interitum*. Aussi lorsque les troupes impériales entrèrent à Halle en 1547, fut-il obligé de se cacher au haut d'une tour, d'où il ne s'échappa qu'à la faveur d'un déguisement. Il se réfugia à Bâle où on le reçut avec une grande bienveillance. Revenu à Halle en 1548, il s'y croyait en sûreté, mais Charles-Quint fit demander aux citoyens de le lui livrer, et Brentzen n'eut de ressource que dans la fuite : il erra longtemps dans les bois, dans les lieux écartés, traînant avec lui une femme malade et six enfants. Il disait dans la suite que quiconque n'avait point passé par des épreuves pareilles, ne pouvait comprendre l'énergie et la vérité des psaumes de David. Enfin, le duc Ulrich de Wurtemberg le reçut, lui fit prendre le nom supposé de *Huldrich Ængster*, et le fit bailli de Hornberg. En 1553, le duc Christophe, successeur d'Ulrich, le prit ouvertement sous sa protection, le nomma prévôt de Stuttgard, et Brentzen, placé enfin dans une situation tranquille et assurée, travailla jusqu'à la fin de sa vie à ce qui en avait constamment été le but, la propagation du luthéranisme. Il rédigea la *Confessio Wurtembergica*, et fut envoyé par le duc au concile de Trente. Ses opinions différaient cependant à quelques égards de celles de Luther. Il fut le chef des *Ubiquistes* ou *Ubiquitaires*, ainsi nommés parce qu'ils soutenaient que le corps de Jésus-Christ est partout, depuis son ascension. Les œuvres théologiques de Brentzen forment 8 vol. in-fol., imprimés à Tubingue, 1576-90 (cette édition est devenue rare); et à Amsterdam, 1666. Sa vie est racontée avec détail dans les *Biographies* de Schroeckh, 1re. partie, pag. 185. Son éloge, écrit en allemand, et publié à Halle, 1717, in-4°., est devenu fort rare, l'édition presqu'entière ayant été consumée dans un incendie. Il mourut à Stuttgard, le 11 sept. 1570. G—T.

BRENZIUS (Samuel-Frédéric), juif allemand, embrassa la religion chrétienne en 1601 ; et, voulant faire connaître les motifs de sa conversion, publia un ouvrage dans lequel

il reproche aux partisans de la doctrine qu'il venait d'abandonner, les crimes les plus odieux. Un autre juif, nommé Salomon Zebi, se chargea de venger son parti, et publia la *Thériaque judaïque*, ouvrage où il tomba dans les mêmes excès que son adversaire, en accusant les chrétiens de pratiques abominables. Ces deux ouvrages écrits en allemand furent traduits en latin par Jean Wulfer, qui ajouta à sa traduction différentes pièces curieuses, et la fit imprimer à Nuremberg en 1680, in-4°. Il en parut une seconde édition dans la même ville en 1715, in-12. L'une et l'autre sont également très rares. L'édition originale de l'ouvrage de Zebi est encore plus rare, ayant été supprimée. W—s.

BRÉQUIGNY (Louis-George-Oudard Feudrix de), naquit à Granville en 1716, et mourut à Paris le 3 juillet 1795. L'étude de l'histoire et de l'antiquité fut l'objet constant de ses travaux. L'académie des inscriptions et belles-lettres l'admit, en 1759, au nombre de ses membres; un savant mémoire, plein de détails curieux sur l'établissement de l'empire et de la religion de Mahomet, justifia ce choix honorable. Bréquigny combat, dans ce mémoire, la fausse idée que les historiens d'Occident nous donnent de ce législateur, qu'ils présentent comme un homme obscur, un vil conducteur de chameaux, un imposteur grossier, ignorant les lettres, obligé de recourir à un moine nestorien pour rassembler les rêveries décousues de son Coran. Bréquigny réfute d'une manière victorieuse ces contes absurdes. On trouve dans son mémoire des détails précieux sur la famille, le caractère et les mœurs de Mahomet. Pour achever de nous faire connaître ce conquérant-prophète, Bréquigny publia quelque temps après un *Essai sur l'histoire de l'Yémen*, et une *Table chronologique des rois et des chefs arabes*; tout y est éclairci, discuté, ramené aux époques reçues de la chronologie. Deux dissertations insérées dans les tomes XXX et XXXII des *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, l'une sur Posthume, empereur des Gaules, l'autre sur la famille de Gallien, offrent la même connaissance de l'antiquité, la même critique judicieuse, la même sagacité à démêler, à travers la confusion des temps, la vérité des faits et l'exactitude des dates. A la paix de 1763, le gouvernement envoya Bréquigny en Angleterre pour faire le dépouillement des titres relatifs à la France, dont Thomas Carthe avait donné le catalogue, et qui étaient conservés à la tour de Londres. Bréquigny partit au mois de mai 1764; l'objet de sa mission était la recherche et l'examen des pièces originales qui ne se trouvent point dans les recueils de Cambden, de Rymer, de Huane et de Morthon, et la transcription de celles qui avaient quelque rapport à la France. Bréquigny, à son arrivée à Londres, fut conduit dans un vaste grenier, où il trouva une immense quantité de papiers entassés pêle-mêle à la hauteur de quatre pieds, sur à peu près dix toises de long; on le mena ensuite dans un cabinet obscur, et on lui montra une égale quantité de papiers couverts d'un enduit épais de poussière infecte et humide. Bréquigny travailla pendant trois mois à débrouiller cette espèce de chaos; il passa ensuite à l'examen des titres renfermés dans les coffres de l'Échiquier. C'est là qu'il recueillit un grand nombre de pièces authentiques relatives à nos droits de suzeraineté sur les provinces qui furent autrefois détachées de l'empire français, soit à titre

d'aliénation, soit à titre d'apanage. Près de trois ans furent employés à ce travail. Bréquigny revint en France, apportant avec lui l'amas des richesses scientifiques qu'il avait conquises. Bréquigny publia, en 1791, avec M. Laporte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ et alia monumenta ad res Franciscas spectantia*, 3 vol. in-fol. Bréquigny fut encore chargé, en 1754, de continuer, avec M. de Villevaut, la *Collection des lois et ordonnances des rois de la troisième race*, commencée d'abord par Laurière, ensuite par Secousse; mais la retraite de M. de Villevaut rejeta sur Bréquigny tout le fardeau de ce nouveau travail. Secousse avait poussé l'ouvrage jusqu'au 9e. volume; Bréquigny donna successivement cinq nouveaux volumes: le dernier parut en 1790. M. Pastoret, de la 3e. classe de l'institut, chargé de la continuation de cet important ouvrage, en a publié le 15e. volume en 1811. Cette collection doit former un chartrier général de l'ancien droit public et particulier de la France, de ses anciens établissements civils, ecclésiastiques et militaires. On trouve, dans les préfaces que Bréquigny a placées en tête des cinq volumes qu'il a publiés, une histoire exacte de notre législation, histoire qui mérite d'autant plus de confiance, qu'elle ne marche qu'appuyée sur des pièces authentiques. Secousse, Foncemagne et Sainte-Palaye avaient conçu le projet d'un recueil de tous les titres, chartes et diplômes qui n'avaient point été imprimés, et d'une table chronologique de tous ceux qui avaient paru. Bréquigny fut chargé par le gouvernement d'exécuter le plan qu'ils avaient présenté, en 1744, à M. de Machault, alors contrôleur général, et qu'ils n'avaient eu que le temps d'ébaucher avant leur mort. Il fut obligé de refondre tout ce que ses prédécesseurs avaient fait, y ajouta plusieurs omissions, corrigea les fautes qui s'étaient glissées par la négligence des copistes; et, pour rendre l'ouvrage d'une utilité encore plus générale, il joignit aux notices de toutes les chartes, un renvoi aux livres imprimés et aux dépôts dont elles étaient tirées. Bréquigny s'était adjoint M. Mouchet pour l'exécution de cette vaste entreprise; ils publièrent en société trois volumes de la *Table chronologique*, 1769-83, in-fol. Une partie du 4e. volume a été imprimée, mais n'a pas été mise en vente. Bréquigny voulait faire de cet ouvrage une espèce de supplément à la *Bibliothèque du P. Lelong*, en plaçant à côté du catalogue que ce savant et ses continuateurs nous ont donné de tous les recueils qui ont traité de l'histoire de France, les chartres, titres, diplômes où ils ont dû puiser; en sorte que le lecteur pût avoir à la fois sous les yeux et les faits et les pièces authentiques qui viennent à l'appui de ces faits. Bréquigny fut encore chargé par M. Bertin, ministre d'état, de continuer la collection commencée par Batteux, sous le titre de *Mémoires sur les Chinois*, des PP. Amiot, Bourgeois, etc., 1776-1789, 14 vol. in-4e. On trouve dans cet ouvrage un extrait curieux de la correspondance que M. Bertin entretenait avec quelques missionnaires qui avaient passé à la Chine après l'extinction de la société des jésuites. Ces mémoires, composés sur les lieux par des hommes qui entendaient la langue du pays, à portée de tout vérifier, contiennent des traductions de morceaux d'histoire et de littérature, des recherches sur le gouvernement, sur la religion, les mœurs, les procédés des arts et les diverses productions de la

Chine. A la mort de M. de Sainte-Palaye, arrivée en 1781, Bréquigny, qui regardait avec raison l'achèvement du glossaire des vieux mots français auquel ce laborieux écrivain avait travaillé pendant quarante ans, comme le seul moyen de conserver l'intelligence d'une foule de livres curieux qu'on commençait à ne plus entendre, faute de savoir la véritable signification des mots qu'employaient leurs auteurs, engagea le gouvernement à se prêter à la continuation de cet ouvrage, auquel il a travaillé en société avec M. Mouchet; mais ce travail est resté manuscrit. On eût dit que Bréquigny était l'exécuteur testamentaire né de tous les projets utiles que la mort ou quelque autre circonstance particulière avait empêché leurs auteurs d'exécuter. Nous avons encore de ce laborieux écrivain: I. *Histoire des révolutions de Gênes*, 1750, 3 vol. in-12, « compilation des vieil- » les gazettes de la république, dit » Clément de Genève. » II. *Vies des anciens orateurs grecs*, avec des réflexions sur leur éloquence, 1752, 2 vol. in-12. Ces deux volumes, consacrés à Isocrate et à Dion Chrysostôme, devaient avoir une suite qui n'a pas paru. III. *Catalogus manuscriptorum codicum collegii Claromontani*, 1764, in-8°.: François Clément y a eu part. IV. *Strabonis rerum geographicarum libri XVII ad fidem manuscriptorum emendati cum latinâ Xylandri interpretatione recognitâ, adnotationibus et indicibus adjunctæ sunt tabulæ geographicæ ad mentem Strabonis delineatæ, tomus primus*, Paris, 1763, 1 vol. in-4°. de 553 pages. Il n'a paru que le 1er. volume de cette édition de Strabon; on n'y trouve qu'une faible partie du travail de Bréquigny. Les savants étaient en droit d'attendre des notes plus importantes de sa part; il fait preuve d'une critique peu exercée dans la revision du texte de Strabon, qui a tant souffert de l'ignorance des copistes; sans doute que, si cette édition eût été achevée, elle eût offert d'autres parties mieux traitées; mais ce premier volume, tel qu'il est, diffère trop peu des éditions précédentes pour mériter l'attention des hellénistes; il n'est pourtant pas commun. Bréquigny était d'un commerce plein d'agrément; l'aménité de son caractère le faisait rechercher dans la société. Il s'était mis en pension chez Mme. du Boccage; et c'est au sein de cette intéressante société que Bréquigny coulait des jours tranquilles. Sa bibliothèque, nombreuse et bien choisie, était ouverte à ceux qui avaient besoin de la consulter. Il avait été reçu à l'académie française en 1772. A—s.

BREREWOOD (Édouard), savant mathématicien et antiquaire anglais, né à Chester en 1565, et élevé principalement à l'université d'Oxford, devint, en 1596, premier professeur d'astronomie du collége de Gresham, à Londres, où il mourut le 4 novembre 1613, généralement regretté. C'était un homme modeste, studieux, et vivant très retiré. Il avait beaucoup écrit, mais n'avait voulu faire imprimer aucun de ses ouvrages. Ceux qui furent publiés après sa mort, sont: I. *De ponderibus et pretiis veterum nummorum, eorumque cum recentioribus collatione*, 1614, in-4°., réimprimé dans le 8e. volume des *Critici sacri*, et en tête du 1er. volume de la Bible polyglotte; II. *Recherches sur la diversité des langues et des religions dans les principales parties du monde* (en anglais), Londres, 1614, in-4°., publié, ainsi que le précédent, par Robert Brerewood, neveu de l'auteur, qui y a

ajouté une longue préface. Cet ouvrage savant, curieux, estimé, souvent réimprimé, a été traduit en français par Jean de la Montagne, Paris, 1640 et 1662, in-8°.; il a été traduit en latin, sous le titre de *Scrutinium religionum et linguarum*, 1650, in-16; 1679, in-12. Le traducteur latin a retranché dix chapitres, et les deux savantes préfaces de l'éditeur. III. *Elementa logicæ in gratiam studiosæ juventutis in academiâ Oxon.*, Londres, 1614, in-8°., et Oxford, 1628, in-8°.; IV. *Tractatus quidam logici de prædicabilibus et prædicamentis*, 1628, in-8°.; V. *Traité du Sabbat* (en anglais), Oxford, 1630, in-4°.; VI. un autre *Traité du Sabbat*, (en anglais), Oxford, 1632, in-4°.; VII. *Tractatus duo, quorum primus est de meteoris, secundus de oculo*, 1631; VIII. *Commentaria in ethicam Aristotelis*, Oxford, 1640, in-4°.; IX. *le Gouvernement patriarchal de l'ancienne Église* (en anglais), Oxford, 1641, in-4°. X—s.

BRÈS (Guy de), mort à Valenciennes, en 1567, est compté, par les protestants, au nombre de leurs martyrs. Il exerça le ministère de pasteur à Lille, à Valenciennes, et fut le principal auteur de la *Confession de foi des Eglises réformées des Pays-Bas*, imprimée en langue wallonne, en 1561 ou 1562; plusieurs fois réimprimée, et, en dernier lieu, à Leyde, 1769, in-4°. Le même Guy de Brès publia, en 1565, *la Racine, source et fondement des Anabaptistes ou rebaptisez de nostre temps, avec très ample réfutation des arguments principaux par lesquels ils ont accoustumé de troubler l'Eglise*, etc., *le tout réduit en trois livres*, in-8°. Il dédia cet ouvrage « à l'Église de N. S. Jésus-Christ, qui » est esparse ès Pais Bas de Flandres, » Brabant, Hainault et Artois, etc. » Un des motifs que l'auteur donne pour avoir fait *ce petit labeur*, qui est un gros volume de près de mille pages, c'est que Dieu s'est servi de lui pour *dresser les premiers fondements* de la loi évangélique dans *sa patrie* et sa *nation*. Il entend sans doute parler de la *Confession de foi* ci-dessus. Il déclare s'être servi, pour composer son livre contre les anabaptistes, des écrits déjà publiés contre eux, « par » ce grand serviteur de Dieu, feu de » bonne et heureuse mémoire, mais- » tre Jehan Calvin, Jehan Alasco, » Henri Bullinger et Martin Micron. » L'ouvrage est divisé en trois livres; le premier traite de l'origine des anabaptistes, que l'auteur dit très répandus en Allemagne, en Angleterre, etc.; le second a pour sujet l'incarnation; et le troisième, le baptême des enfants. A la fin du volume, sont trois traités: 1°. *De l'autorité du magistrat*; 2°. *Du jurement ou serment solennel*; 3°. *De l'ame ou esprit de l'homme*. L'ouvrage n'est pas mal écrit pour le temps, et contient des choses curieuses. V—ve.

BRESSANI (François-Joseph), jésuite, né à Rome en 1612, enseigna quelque temps au collége romain, puis se dévoua aux missions étrangères, et demanda d'être envoyé au Canada. Après neuf ans de pénibles travaux chez les Hurons, il tomba entre les mains de leurs ennemis, les Iroquois, qui, après l'avoir tourmenté pendant sept jours entiers d'une manière horrible, finirent par le vendre aux Hollandais de la Nouvelle-Amsterdam (aujourd'hui New-York). Ceux-ci l'habillèrent, pansèrent ses plaies, et le ramenèrent à la Rochelle, où il arriva vers la fin de 1644. Il leur fit rendre le prix de sa rançon, et l'année suivante, voyant ses plaies

assez bien guéries, il retourna auprès de ses chers Hurons, qui le reçurent avec la plus grande vénération; la vue de ses cicatrices, de ses mains mutilées, et le courage avec lequel il venait affronter de nouveaux tourments, donnant à son ministère une autorité irrésistible. Mais sa santé n'ayant pu résister long-temps à de si pénibles travaux, ses supérieurs le rappelèrent en Europe. Son zèle ne s'y ralentit pas; il continua d'exercer avec succès le ministère de la chaire, dans les principales villes d'Italie, jusqu'à sa mort, arrivée à Florence le 9 septembre 1672. Il a publié : *Relazione de gli missionarj della compagnia di Giesù nella nuova Francia*, Macerata, 1653, in-4°. Il parle peu de lui dans cette histoire, qui est bien écrite, mais qui ne traite guère que de la mission des Hurons. C. M. P.

BRESSANI (Jean), poète italien, d'une famille noble et ancienne de Bergame, y naquit en 1490. On fait tort à la fécondité de sa verve, en ne lui attribuant que trente mille vers. Parmi plusieurs de ses ouvrages inédits, conservés dans sa famille, il y en a un, intitulé : *De se ipso et de suis scriptis;* il s'y vante, ou s'accuse d'avoir composé plus de soixante-dix mille vers, les uns en langue latine, les autres en italien, et d'autres dans le dialecte vulgaire de Bergame, sa patrie, dans lequel il semble, dit Tiraboschi, qu'il fut le premier à écrire en vers. Malgré les dispositions naturelles les plus heureuses, ses poésies ont des défauts, communs à celles de tous les poètes trop féconds, l'inégalité du style et le défaut de correction. Son caractère valait mieux que ses vers; il fut lié avec les littérateurs les plus célèbres de son temps, et leur amitié pour lui est attestée par le grand nombre de vers qui furent faits à sa mort, arrivée le 22 mars 1560. Ils sont imprimés sous le titre de *Tumuli*, en tête de ses poésies latines, italiennes et bergamasques, publiées quatorze ans après, à Brescia, 1574. On y publia la même année les *Exemples mémorables de Valère Maxime*, mis en distiques par Bressani. Les recueils de ce temps-là contiennent beaucoup de ses poésies; un plus grand nombre est resté manuscrit entre les mains de ses descendants. G—é.

BRESSANI (Grégoire), philosophe et philologue italien du 18e. siècle, se montra, sous ces deux rapports, en opposition avec le cours des opinions de son temps. La langue italienne s'altérait dès-lors par l'imitation de la nôtre; il montra le plus grand zèle pour en conserver la pureté. La philosophie se perfectionnait par son commerce avec les sciences exactes; il s'opposa moins heureusement, mais plus obstinément encore à cette révolution utile dont Galilée était l'auteur, et voulut redonner à la manière de philosopher d'Aristote et de Platon la vogue qu'elle avait perdue. Né à Trévise en 1703, il y fit ses premières études sous les pères de la congrégation Somasque. Il alla ensuite à Padoue, étudier les lois, et y fut reçu docteur. Après y avoir fait un cours de mathématiques, il se livra tout entier à la métaphysique, qu'il étudia, d'abord dans les ouvrages modernes, mais bientôt avec plus de plaisir, et selon lui, plus de profit, dans Aristote et dans Platon. La lecture assidue et réfléchie des meilleurs auteurs italiens, en vers et en prose, était pour lui, non un délassement, mais une autre occupation, dont il tira un grand profit pour écrire purement, et se garantir des vices qui commençaient à corrompre la langue toscane. Il était

aimé et estimé de tous les savants qui habitaient alors Padoue, et d'un grand nombre de ceux qui étaient répandus dans les autres villes d'Italie. Parmi ceux-ci, on distingue le célèbre Algarotti, qui avait en lui assez de confiance pour soumettre à son jugement ses propres ouvrages. Dans le temps de sa plus grande faveur à la cour de Berlin, il l'y conduisit en 1749, et le présenta au roi. Il fit plus, et ce n'est pas le seul trait de ce genre qui honore la mémoire d'Algarotti : Bressani était pauvre, il lui fit une pension suffisante pour assurer son indépendance, et, ce qui n'honore pas moins Bressani, c'est lui qui nous a révélé ce bienfait dans l'épître dédicatoire d'un de ses ouvrages, adressée à son bienfaiteur. Il est encore à remarquer qu'Algarotti était, comme on sait, Newtonien, et que Bressani, dans l'ouvrage qu'il lui dédie, et qui est principalement dirigé contre la philosophie de Galilée, attaque aussi celle de Newton, sans espérer pourtant, dit-il, guérir le monde de l'erreur où il est tombé, en préférant, pour l'étude de la physique, les Descartes et les Newton aux Platon et aux Aristote. Ce livre est intitulé : *Il modo del filosofare introdotto dal Galilei ragguagliato al saggio di Platone e di Aristotile*, Padoue, 1753, in-8°. L'auteur y prétend réfuter le premier des quatre fameux dialogues de Galilée sur le système du monde, dialogues regardés avec justice comme des modèles de raisonnement et de style. Bressani publia, sur le même sujet, un second ouvrage : *Discorsi sopra le obbiezioni fatte dal Galileo alla dottrina di Aristotile ;* ibidem, 1760, in-8°. On lui doit aussi en italien un très bon *Discours sur la langue toscane*, et un *Essai de philosophie morale sur l'éducation des enfants*. Quoique ce dernier eût eu beaucoup de succès, il le refondit presque en entier dans une seconde édition. Il mourut à Padoue le 12 janvier 1771. G—É.

BRET (Antoine), avocat, né à Dijon en 1717, mort à Paris, le 25 février 1792, à l'âge de soixante-quinze ans, l'un de ces écrivains qui, avec de l'esprit, et même une sorte de talent, s'exercent dans presque tous les genres, et ne parviennent à s'élever dans aucun au-dessus du médiocre. Celui-ci a composé des romans, des poëmes, des comédies, des fables, des pièces fugitives; il a travaillé pour les journaux (le *Journal Encyclopédique*, la *Gazette de France*, etc.); et cependant n'a pas laissé un seul ouvrage qui lui assure une réputation. Sa comédie de la *Double extravagance* est la seule qui reparaisse encore quelquefois sur la scène dans les provinces. L'intrigue en est agréable, mais le dialogue n'en est point assez vif, et le style, quoique assez pur, manque de chaleur. Le *Fils généreux*, accueilli dans sa nouveauté, à raison de quelques situations touchantes, est encore plus froidement écrit. Le défaut de verve et de force comique est celui qui se fait le plus sentir dans les pièces de Bret, et qu'on lui a le plus généralement reproché. Ses plans sont faiblement conçus. Il écrit d'ailleurs avec pureté, et montre des connaissances approfondies dans l'art dramatique. Il les avait acquises par l'étude des ouvrages des grands maîtres, et surtout de ceux de Molière, dont il a publié une édition (Paris, 1773, 6 vol. in-8°.), avec un commentaire assez estimé, et qui ne serait pas inutile à qui entreprendrait d'en donner un autre, désiré par tous les littérateurs. On a encore de ce fécond écrivain : I. *Mémoires sur la vie de Ninon de l'Enclos*, Paris, 1751, in-12;

II. *Cytherie*, 1743, in-12; III. *la belle Allemande*, 1745, in-12; IV. *Lycoris*, ou *la Courtisanne grecque*, 1746, in-12; V. *le.....*, *histoire bavarde*, 1749, in-12; VI. *Essai de contes moraux et dramatiques*, 1765, in-12; VII. *Essai d'une poétique à la mode*, épître, Paris, 1770, in-8°.; VIII. *Fables orientales et poésies diverses*, Paris, 1772, in-8°. Les comédies de Bret ont été recueillies, 1765, in-12 et 1778, 2 vol. in-8°. Outre les pièces que nous avons citées, ce recueil contient l'*École amoureuse*, comédie en un acte; le *Jaloux*, comédie en cinq actes; l'*Entêtement*, en un acte; la *Fausse confiance*, et plusieurs autres. Dans le nouveau *Dictionnaire historique*, on lui attribue plusieurs ouvrages d'Alexandre-Jean le Bret, et les *Quatre Saisons*, poëme de Bernis. Tranquille, confiant, incapable d'envie, heureux du bonheur de ses amis, il mena une vie douce au milieu d'eux. On rapporte que, dans sa jeunesse, il alla voir, dans son château un seigneur Bourguignon, qui, trop vain de sa fortune et de ses titres, commença par lui dire, comme pour l'avertir des égards qu'il attendait de lui, que ses vassaux ne s'asseyaient et ne se couvraient jamais en sa présence. « Parbleu, dit Bret en » se jetant dans un fauteuil, et en» fonçant son chapeau, ces gens-là » n'ont donc ni c.., ni tête! »

W—s.

BRET (LE). *Voy.* LEBRET.

BRETAGNE (DOM CLAUDE), bénédictin de la congrégation de St.-Maur, né à Semur en Auxois, en 1625, mourut à Rouen le 13 juillet 1694. Il a publié: I. *Vie de M. Bachelier de Gentes*, Reims, 1680, in-8°.; II. *Méditations sur les principaux devoirs de la vie religieuse, marqués dans les paroles de la profession des religieux*, Paris, 1689, plusieurs fois réimprimées; III. *Constitution des filles de St.-Joseph, dite de la Providence, établies au faubourg St.-Germain*, Paris, 1691, in-8°., et autres ouvrages, dont on peut voir le détail dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de St.-Maur*, par D. Tassin. — Un autre Claude BRETAGNE, né à Dijon le 27 novembre 1523, mort le 16 août 1604, fut conseiller au parlement de Bourgogne. Il a laissé quelques opuscules de jurisprudence, sur lesquels on peut consulter la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par l'abbé Papillon. Ce bibliographe parle de trois autres BRETAGNE, dont les noms et les ouvrages ne doivent pas être tirés de l'oubli. A. B—T.

BRETAGNE (rois DE) (1). AUDREN, ou AUDRAN, fils aîné de Salomon Ier., qui était petit-fils de Conan Meriadec, fut le 4e. roi de Bretagne. Il succéda à Grallon, l'an 445, et fut couronné à Rennes, comme ses prédécesseurs. Dès le commencement de son règne, des ambassadeurs, envoyés par les grands et le peuple d'Angleterre, vinrent lui offrir la couronne, et l'engager ainsi à défendre leur territoire contre les incursions des Pictes et des Scots. Ces peuples barbares ravageaient la Grande-Bretagne, depuis que les Romains l'avaient abandonnée pour aller secourir les Gaules envahies par les peuples du Nord. A la tête de cette députation était Quethelim, évêque de Londres. Audren, prince sage, ne voulut point hasarder un état sûr et tranquille pour un autre état toujours agité, et qu'attaquaient sans cesse des ennemis puissants. Il répondit aux ambassadeurs qu'il ne pouvait passer la mer pour

(1) Plusieurs rois ou ducs de Bretagne, tels que les ALAIN, ARTUS II, AUDREN, etc., n'ayant point été donnés à la lettre A, on les a réunis ici; on trouvera les autres aux renvois qui sont indiqués.

une si grande entreprise, et abandonner son royaume, dont des voisins ambitieux troubleraient le repos; mais qu'il avait un frère jeune et vaillant, et « qu'il le leur donnerait, dit d'Argentré, si accompagné d'hommes » d'armes, qu'il y avait lieu d'en espé» rer un bon succès. » Ce frère, nommé Constantin, partit avec les ambassadeurs, à la tête de deux mille Bretons, et remporta plusieurs victoires qui le placèrent sur le trône. Sous le règne d'Audren, l'empereur Honorius voulut faire rentrer sous son obéissance l'Armorique qui, depuis Conan, avait secoué le joug des Romains. Littorius Celcus fut chargé de cette expédition, l'an 448. Il prit plusieurs villes, et ne put les conserver. Audren se mit à la tête des Bretons, chassa les Romains de Nantes, de Guerrande, d'Aleth ou Saint-Malo, de Léon, et poursuivit ses conquêtes jusque dans l'Orléanais. Il fut secondé par Théodoric, roi des Goths, qui entra en Auvergne, dès qu'il vit les Romains occupés en Bretagne. Littorius fut obligé de marcher contre Théodoric. Bientôt après, Aëtius chargea Eucharic, roi des Allemands, de pénétrer en Bretagne avec une grande armée; mais S. Germain d'Auxerre engagea Eucharic à suspendre sa marche et à renoncer à son expédition. C'est vers cette époque que les Francs jetèrent dans les Gaules les fondements de la plus ancienne monarchie d'Europe. Audren, mourut l'an 464, après un règne de dix-neuf ans. C'est de ce prince que tire son nom la petite ville de Châtel-Audren, située entre St-Brieuc et Guingamp. V—ve.

BRETAGNE (rois de). Alain, premier du nom, fils de Hoël II, fut, comme lui, un prince sans courage et sans autorité. Il vécut trente-quatre ans. L'histoire de son règne n'est que celle des trois comtes de Vannes, de Rennes et de Léon, qui avaient usurpé tout le pouvoir. Conobert, comte de Rennes, épousa la belle-sœur de Chramne, fils de Clotaire Ier., roi de France. Chramne, enfant ingrat et sujet indocile, s'était deux fois révolté, deux fois soumis, lorsqu'il prit une troisième fois les armes contre son père et contre son roi: il fut vaincu, et chercha un asyle en Bretagne chez son beau-frère. Il vivait tranquille à Nantes depuis deux ou trois ans, lorsque Clotaire demanda qu'il lui fût livré, et, en cas de refus, menaça Conobert de lui déclarer la guerre. Fidèle à l'amitié et aux lois de l'hospitalité, le comte breton ne voulut point abandonner Chramne à la merci de son père. Clotaire marcha sur Nantes avec une armée, et, après trois jours de combat, vainquit Conobert, qui fut tué dans la mêlée. Chramne eut pû se sauver, mais il ne voulut point abandonner sa femme au pouvoir du vainqueur. Il fut pris et mené à Clotaire qui le fit enfermer, étrangler et brûler, dans une chaumière, avec toute sa famille, l'an 562. Le comte de Vannes soutint avec succès plusieurs guerres contre Chilpéric et Gontran, tandis qu'Alain Ier. végétait dans une obscure oisiveté. Il mourut l'an 594 de Jésus-Christ. V—ve.

BRETAGNE (rois de). Alain, 2e. du nom, dit *le Long*, fut le dernier des onze rois qui ont régné, selon d'Argentré, depuis l'an 383 jusqu'en 690. Il était fils de Judicaël, qui de moine devint roi, et de roi redevint moine, laissant la couronne à un enfant à peine âgé de huit ans. L'histoire dit que le règne d'Alain fut heureux; mais elle ne transmet le souvenir d'aucun événement qui l'ait illustré. Le premier écrivain qui ait dégagé l'histoire de Bretagne des fables dont les

vieilles chroniques l'avaient obscurci, Bertrand d'Argentré, cite des lettres patentes en latin, données par Alain-le-Long, pour la police de ses états. Ce prince y emploie cette ancienne formule *Rex Dei gratiâ*, que nos souverains ont conservée dans leurs ordonnances et dans leurs édits. Après la mort d'Alain, l'an 690, la Bretagne fut partagée entre sept petits souverains, qui prirent le titre de comte, et se firent des guerres continuelles pendant près d'un siècle, depuis 690 jusqu'en 786. Leurs divisions facilitèrent, à cette époque, la conquête de la Bretagne par les capitaines de Charlemagne. V—ve.

BRETAGNE (rois de). Arastagnus gouverna l'Armorique avec le titre de roi, sous l'empire de Charlemagne. Les Bretons étaient difficiles à dompter ; ils reprenaient les armes aussitôt qu'ils croyaient pouvoir secouer le joug. Ils élurent Arastagnus, qui fit un traité de paix avec Charlemagne, et accompagna ce prince en Espagne avec huit mille Bretons. Hoël, comte de Nantes, conduisait, de son côté, deux mille hommes. Ils se distinguèrent l'un et l'autre par de beaux faits d'armes, et le peuple chantait leurs exploits, comme ceux de Roland. Charlemagne, pour reconnaître les services des deux princes bretons, leur assigna, dans le partage des pays conquis, la Navarre et la Biscaye; mais ils n'en jouirent pas long-temps, et périrent à la fameuse bataille de Roncevaux, en combattant à l'arrière-garde avec le neveu de l'empereur. Arastagnus fut enterré à Blaye, et le corps de Hoël fut apporté à Nantes. V—ve.

BRETAGNE (ducs de). Alain, 3e. du nom, surnommé *Rebré*, c'est-à-dire *le Grand*, était comte de Vannes, et fut le premier qui prit le titre de duc de Bretagne. D'Argentré rapporte que, dans quelques-unes de ses lettres, il s'intitula : Alain, par la grâce de Dieu, pacifique roi de Bretagne (*Alanus, gratiâ Dei, pius et pacificus rex Britanniæ*), et qu'il prit, en quelques autres, la qualité de souverain duc des Bretons. Il eut pour compétiteur Judicaël, son cousin, et les comtes de Léon et de Goëlo. La guerre était allumée entre ces quatre rivaux. Les Normands crurent trouver une occasion favorable, et débarquèrent en Bretagne. Le commun danger réunit tous les Bretons. Déjà Judicaël avait péri vainqueur dans un combat livré par lui aux barbares. Ceux-ci désolaient le comté de Nantes. Alain les attaqua, les vainquit sur le territoire de Guerrande, les poursuivit, et leur livra, dans le diocèse de Vannes, l'an 888, une bataille mémorable, et si funeste aux Normands, que, de quinze à seize mille qu'ils étaient, il n'en réchappa que quatre cents. Ils remontèrent précipitamment sur leurs vaisseaux, qui les suivaient le long des côtes, et dont ces barbares s'écartaient le moins qu'il leur était possible. Les historiens attribuent cette grande victoire au vœu qu'Alain avait fait de donner la dixième partie du butin à l'église de St.-Pierre de Rome : « C'était, dit Velly, » une dévotion fort ordinaire dans ces » temps-là. On a vu plusieurs souve- » rains lui vouer leurs états, et s'en- » gager à lui payer tribut ; ce qui » contribua beaucoup à fortifier la » persuasion où étaient les papes » qu'ils avaient droit de donner et » d'ôter les couronnes. » Alain-le-Grand mourut au château de Rieux, l'an 907, et laissa cinq enfants, dont aucun ne régna après lui. Il avait fait bâtir, près de l'église cathédrale de Nantes, un petit château fort, où l'évêque pût se retirer quand

les Normands entreraient dans la Loire. V—ve.

BRETAGNE (ducs de). Alain, 4e. du nom, surnommé *Barbetorte*, selon plusieurs auteurs, naquit de Mathuède, comte de Porhoët, et de la fille et héritière d'Alain-le-Grand. Depuis vingt-six ans, la Bretagne était le théâtre des fureurs des Normands, lorsqu'Alain, qui avait été élevé à la cour d'Angleterre, obtint, vers l'an 936, du roi Adelstan, quelques vaisseaux, sur lesquels il s'embarqua avec un grand nombre de Bretons réfugiés. Il descendit au port de Cancale, vainquit les Normands, et les chassa de Dol et de St.-Brieuc. Cette double victoire ranima le courage des Bretons, qui de toutes parts vinrent se joindre à lui. Bientôt les Normands furent chassés de toute la Bretagne. Six mille d'entr'eux, tous hommes de cheval et bien disciplinés, occupaient encore la ville de Nantes; Alain les attaqua dans la prairie de Mauves, et les tailla en pièces. Il trouva les portes de la cathédrale condamnées. Personne n'avait osé y entrer pendant la domination des Normands. Il fit réparer cette église et rebâtir le château, qui devint sa résidence. Ses exploits le firent proclamer duc de Bretagne. Il secourut Louis IV d'Outre-Mer contre l'empereur Othon, et se signala dans un combat singulier contre un Saxon d'une force prodigieuse, qui défiait les plus fameux guerriers. Alain le vainquit et le tua. Il mourut à Nantes, l'an 952. Il avait épousé une sœur de Thibaud, comte de Blois, dont il eut un fils, nommé *Drogon*, qui devait régner après lui; mais, un jour qu'on l'avait mis au bain, Foulques, comte d'Anjou, qui était son tuteur, obligea sa nourrice à lui jeter de l'eau bouillante sur la tête, et le jeune prince suivit de près son père au tombeau. V—ve.

BRETAGNE (ducs de). Alain, 5e. du nom, fils aîné de Geoffroi Ier., et de la princesse Havoise, sœur de Richard, duc de Normandie, était trop jeune pour gouverner, lorsque son père mourut l'an 1008. La régence fut confiée à sa mère. Alain Caignard, comte de Cornouailles, et plusieurs autres seigneurs, excitèrent des troubles et prirent les armes. Les guerres civiles, qui suivent trop souvent la minorité des princes, désolaient encore la Bretagne, lorsqu'Alain, devenu majeur, marcha contre les rebelles, avec son frère Eudon, les battit, força les seigneurs qui s'étaient retirés dans un château, et les fit exécuter. Le comte de Cornouailles, leur chef, avait pris la fuite; mais il trouva le moyen de rentrer en grâce, en faisant épouser à son souverain Berthe, fille d'Odon, comte de Chartres. Il amena lui-même en Bretagne cette princesse, qui, selon d'Argentré, était veuve du comte du Mans. Alain la trouva si belle, que, ne bornant point sa reconnaissance à pardonner au comte de Cornouailles, il lui fournit encore des troupes pour reconquérir ses terres, dont le comte de Léon s'était emparé. Robert II, surnommé *le Diable*, duc de Normandie, voulut contraindre Alain à lui prêter hommage, et, sur le refus de ce dernier, il entra en Bretagne (avec une armée) l'an 1030. Alain avait obtenu quelques avantages, lorsqu'il fut vaincu près de Pontorson, et forcé de se réfugier à Rennes; enfin, après plusieurs batailles perdues, il fit hommage à Robert. C'est ce qu'on lit dans les anciennes histoires de Normandie, et Velly l'a copié; mais le savant d'Argentré assure que tous les mémoires du temps qu'il a trouvés en Bretagne, ne disent rien de semblable, et qu'il n'était plus parlé d'hommage depuis Guillaume-Longue-Epée,

qui vivait un siècle auparavant. Alain vit un moment son frère Eudon troubler ses états par la guerre civile. Eudon voulait ajouter les évêchés de Dol et de St.-Malo, aux comtés de Penthièvre, de Lamballe, de St.-Brieuc, et autres villes du pays de Domnoë, comprenant cinq évêchés, qu'il avait reçus en partage. Après quelques combats où se trouvèrent l'archevêque de Dol, Guérite, évêque de Rennes, et Gautier, évêque de Nantes, la paix fut conclue entre les deux frères, par la médiation de Robert, duc de Normandie. Alain rétablit les églises et les monastères qui avaient été ruinés par les Normands, et fonda, l'an 1028, l'abbaye de St.-Georges, pour sa sœur Adèle. Le duc de Normandie ayant résolu de faire un pèlerinage dans la Terre Sainte, pour expier les désordres de sa vie, confia le gouvernement de son duché à Alain, dont la sagesse égalait le courage. Robert mourut l'an 1036, à Nicée en Bithynie, après avoir déclaré Alain régent de Normandie, et tuteur de son fils Guillaume, devenu depuis si célèbre par la conquête de la Grande-Bretagne. La Normandie ne tarda point à être en proie à toutes les fureurs des guerres civiles. Alain leva une armée, battit les seigneurs révoltés contre leur jeune souverain, et déjà ses victoires annonçaient le prochain retour de l'ordre et de la soumission, lorsqu'il fut perfidement accusé par les séditieux de songer moins aux intérêts du duc Guillaume qu'à s'emparer de ses états. On empoisonna les rênes de son cheval de bataille, et il mourut à Vimoutiers, l'an 1040. Il fut enterré dans l'abbaye de Fécamp, auprès des deux Richards de Normandie, son oncle, et son aïeul. V—ve.

BRETAGNE (ducs de). ALAIN, 6e. du nom, dit *Fergent*, fils d'Hoël, commanda les cinq mille Bretons qui se joignirent à Guillaume, duc de Normandie, pour l'aider dans la conquête de l'Angleterre. Alain avait sous ses ordres Raoul Fildemen, sire de Fougères, Robert de Vitré, Guyon, sire de Châteaubriand, et plusieurs autres seigneurs. Guillaume lui donna le commandement d'un des trois corps de son armée à la bataille d'Hastings. (*Voy.* GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT). Alain reçut pour récompense de ses services le comté de Richemont, dont ses successeurs jouirent long-temps après lui. Le duc Hoël avait été fait prisonnier, l'an 1079, par des seigneurs bretons, soutenus dans leur révolte par Philippe Ier., roi de France. Alain vainquit les rebelles, et délivra son père. Il lui succéda le 13 avril 1084, et donna le comté de Nantes en partage à son frère Matthias. Benédic, son autre frère, avait pris l'habit monastique à l'abbaye de Quimperlé, et fut ensuite évêque de Nantes. Le nouveau duc voulut se faire couronner à Rennes; mais Geoffroi, oncle d'Alain et comte de Rennes, lui fit fermer les portes. Alain emporta la ville d'assaut, et exila son oncle à Quimper, où il mourut peu de temps après. Guillaume-le-Conquérant étant repassé en Normandie, et oubliant les services qu'Alain lui avait rendus, le manda pour qu'il vînt lui faire hommage de son duché. Sur le refus d'Alain, il ravagea ses états. Il assiégeait la ville de Dol, lorsque, secouru par le roi de France, le duc de Bretagne le força de lever le siége, lui livra bataille, le vainquit, et détruisit une partie de son armée. Guillaume se vit obligé de fuir, en abandonnant ses tentes et son bagage. Bientôt après, il fit la paix avec Alain, dans la ville de Bayeux, et lui donna sa fille Constance en mariage. Les noces furent célébrées à Caen, l'an 1085. La nouvelle duchesse mourut

sans postérité, le 13 août 1090, et Alain Fergent épousa Hermengarde, fille de Foulques IV, comte d'Anjou, qui, suivant quelques auteurs, avait été répudiée par Guillaume IX, duc de Guienne. L'an 1095, Alain reçut du pape Urbin II la croix de laine, de couleur pourpre, qu'il attacha sur son épaule, et partit pour la première croisade. Sous lui commandaient le vicomte de Léon, Robert, sire de Vitré, Raoul de Fougères, le vicomte de Dinan, le sire de Châteaugiron, le sire de Gaël, le sire de Loheac, et quelques autres dont d'Argentré dit ignorer les noms. Alain se trouva à trois sanglantes batailles, et entra un des premiers, avec ses Bretons, dans Jérusalem. Il revint couvert de gloire dans ses états; mais, pendant six ans, ils avaient beaucoup souffert de son absence. Ce prince, *bon justicier*, disent les chroniques, établit des lois sages, publia des ordonnances, et régla l'administration de la justice, qui jusque-là n'avait eu ni règles, ni forme déterminée. Il créa un parlement ou compagnie d'hommes de toutes robes, de tous états, qui ne s'assemblaient que par son ordre, et qui jugeaient les causes d'appel des sénéchaux nouvellement établis à Nantes et à Rennes. L'an 1106, Alain décida le gain de la bataille de Tinchebray, livrée par Henri Ier., roi d'Angleterre, à Robert, son frère aîné, qui fut fait prisonnier par Guillaume d'Aubigné, gentilhomme breton. (*Voy.* ROBERT, surnommé *Courte-Cuisse*). Vers le même temps, Alain envoya son fils Godefroi, avec une nombreuse cavalerie, en Palestine, où régnait Baudouin; mais ce jeune prince, qui faisait les délices des Bretons, mourut dans ce voyage d'outre-mer. L'an 1111, le duc tomba malade, et se fit porter à l'abbaye de St.-Sauveur de Redon. C'était la coutume des princes et des grands seigneurs de ce temps, lorsqu'ils étaient attaqués d'une maladie qui paraissait mortelle, ils entraient dans un monastère, et prenaient l'habit religieux, qu'ils quittaient dès qu'ils avaient recouvré la santé. Plus fidèle à ses engagements, Alain Fergent abdiqua la couronne, qui passa sur la tête de Conan, son fils aîné, devenu gendre de Henri Ier., roi d'Angleterre. Alain vécut encore plusieurs années dans l'ombre du cloître, et fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Redon. Les princes, les seigneurs et tous les évêques de Bretagne ajoutèrent, par leur présence, à la pompe de ses funérailles. Hermengarde, épouse d'Alain, s'était consacrée à Dieu dans l'ordre de Fontevrault, qu'elle quitta pour entrer dans celui de Cîteaux, qu'elle quitta encore pour aller dans la Palestine visiter son frère Foulques, comte d'Anjou, successeur de Baudouin, sur le trône de Jérusalem. Elle revint ensuite auprès de son fils Conan. Alain fut le dernier des ducs de Bretagne de ce nom. V—VE.

BRETAGNE (ducs DE). *Voy.* ARTHUS, ou ARTUR.

BRETAGNE (ducs DE). ARTUR II, fils aîné de Jean II, et de Béatrix d'Angleterre, succéda à son père, dans l'an 1305, et passa aussitôt dans la Grande-Bretagne, pour y faire hommage du comté de Richemond, que le roi menaçait de confisquer, si l'on ne se hâtait de remplir ce devoir. Artur épousa Marie, fille unique de Guy, vicomte de Limoges, et ensuite, en secondes noces, Yolande de Dreux, fille d'Amaury, duc de Narbonne, comte de Toulouse et de Montfort-l'Amaury. Cette princesse était veuve d'Alexandre III, roi d'Ecosse. C'est sous Artur que le tiers-état fut appelé, pour la première fois, à l'as-

semblée que ce prince convoqua à Ploërmel, en 1309. Ces assemblées qui, jusque-là, avaient porté le nom de *parlement de la nation*, prirent alors le nom d'*états*. Le consentement des états était nécessaire pour que les ducs pussent déclarer la guerre, lever des impôts, contracter des alliances, changer les anciennes constitutions ou en publier de nouvelles. Artur II mourut au château de l'Isle, le 27 août 1312. Son corps fut inhumé dans l'église des cordeliers de Vannes, et son cœur mis dans le tombeau de son père, à Ploërmel. Il fut bon prince, aima la justice, et fut aimé de ses sujets. V—ve.

BRETAGNE (ducs de). Artus III. (*Voy.* Richemont.).

BRETAGNE (ducs de). *Voy.* Anne, Arthus, Charles de Blois, Conan Ier. II et III, François Ier. et II, Geoffroi, Hoël Ier. et II, Jean Ier., II, III, IV et V, Judicael, Montfort (*Jean*, comte de), Pierre Ier., II et III, Salomon Ier. II et III.

BRETÊCHE (de la), gentilhomme breton, était entré au service dans les premières années du règne de Louis XIV. Quelques années après, se trouvant réformé avec le grade de lieutenant, il passa au fort Dauphin, à Madagascar, espérant y trouver de l'avancement. En 1671, il fut nommé major-général, à la place de La Case, aventurier, qui jusqu'alors avait soutenu cet établissement par son courage et par ses talents, et qui venait de mourir par suite de l'insalubrité du climat. La Bretêche obtint cette place et celle de capitaine des troupes, en épousant une fille que La Case avait eue de son mariage avec Diannone, souveraine du canton d'Amboule. Cette jeune personne avait à peine treize ans, puisque La Case n'était parti de France qu'en 1656. Bientôt les maladies qui moissonnèrent un grand nombre de Français, et les dissensions qui eurent lieu entre les chefs, les uns étant envoyés par le roi, et les autres par la compagnie des Indes, réduisirent cet établissement à un grand état de faiblesse ; d'autant plus que les insulaires, poussés à bout par les violences exercées contre eux, même sans prétexte, profitèrent de cette occasion pour tâcher de se débarrasser de ces hôtes si exigeants. Tous les Français qui purent quitter la colonie se retirèrent à l'île Mascareigne, qui prit alors le nom de Bourbon. Dans ces fâcheuses circonstances, la Bretêche se trouva commandant en chef. Voyant les dangers qui le menaçaient, il fit embarquer sa femme, ses belles-sœurs, et toute leur famille, sur un vaisseau qui aborda par hasard au fort Dauphin. Il espérait pouvoir se soutenir encore quelque temps par le moyen de l'alliance qu'il avait contractée avec un chef du pays ; mais ce chef, craignant que les Français n'abandonnassent l'île et ne le laissassent seul en butte au ressentiment d'ennemis puissants qu'il s'était attirés par cette même alliance, se réconcilia avec eux en secret ; et, pour première condition, entra dans un complot tramé avec beaucoup de mystère, par suite duquel les Français, enveloppés et attaqués à l'improviste sur tous les points, même par les *Marmites*, ou noirs qu'ils avaient à leurs gages, furent massacrés, ainsi que leur chef. Un petit nombre put gagner le vaisseau sur lequel la Bretêche avait fait embarquer sa femme. Ce malheureux événement arriva le jour de Pâques, vers l'année 1672. Depuis ce temps, cet établissement n'a pu se relever, quoique les habitants reconnaissent toujours les Français comme propriétaires de la petite langue de terre sur

laquelle était construit le fort. En 1800, un Allemand y résidait encore tranquillement, depuis plusieurs années, comme agent français. D—P—s.

BRETEL (Nicolas), sieur de Grémonville, président au parlement de Rouen, fut ambassadeur de France à Venise, de 1643 à 1647. La relation de son ambassade se conservait manuscrite en 1 vol. in-folio dans la Bibliothèque de St.-Germain-des-Prés, de même que ses négociations à Rome; et l'extrait de ses négociations à Vienne, en 1671, se conserve à la Bibliothèque impériale. On a encore de lui une relation de la bataille de la Marfée, près Sedan, 1641, insérée dans les *Mémoires de Montresor*, Leyde, 1665. C. M. P.

BRETEUIL (Louis-Auguste le Tonnelier, baron de), naquit en 1733, à Preuilly en Touraine, d'une famille noble, mais d'une autre branche que l'intendant de Limoges, mort ministre de la guerre en 1740. Le baron de Breteuil entra dans le monde, avec fort peu de fortune, sous les auspices de son oncle, l'abbé de Breteuil, ancien agent du clergé, et chancelier du duc d'Orléans. Ayant été fait guidon de la gendarmerie peu de temps après son début dans la carrière militaire, il ne paraissait pas d'abord appelé aux importantes fonctions qui lui furent confiées. Un caractère prononcé, et même naturellement tranchant, un jugement droit, une conception prompte, mais surtout une activité infatigable, le firent remarquer de Louis XV, qui, en 1758, le nomma son ministre plénipotentiaire près l'électeur de Cologne. Depuis cette époque jusqu'en 1760, où il partit avec le même titre pour la Russie, et fut initié aux mystères de la correspondance secrète du roi, on ne cite rien de remarquable sur sa conduite politique. L'académie royale des sciences de Paris ayant envoyé l'abbé Chappe d'Auteroche en Sibérie, pour observer le passage de Vénus, le ministre le logea chez lui à St.-Pétersbourg, et obtint de la libéralité de l'impératrice Élisabeth, dont il vit seulement les dernières années, des secours qui faisaient dire à cet académicien, dans une lettre inédite du 14 décembre 1761, après son retour de Tobolsk : « J'ai des obligations sans fin à M. le » baron de Breteuil; l'académie lui en » a encore plus (1). » Il ne fut pas témoin de la sanglante catastrophe qui précipita Pierre III du trône de Russie. Gêné, ainsi que les autres ministres étrangers, par les ordres de sa cour, qui lui avait prescrit de prendre peu de part aux mouvements qui se préparaient, il est probable qu'il aima mieux, à l'approche du dénouement, profiter d'un congé qui lui avait été accordé pour retourner en France; mais il reçut en chemin, par un courrier, la nouvelle de cette grande révolution, et l'ordre de se rendre de nouveau, avec le caractère d'ambassadeur, auprès de Catherine II. Il fut bien traité de cette princesse, quoiqu'il lui eût, dit-on, refusé cent mille écus, dans le moment où elle en avait le plus pressant besoin, et, par un avantage qu'il avait su se ménager d'avance, il conserva la confiance de tous les partis. Après cette mission, il en remplit plusieurs de même nature, d'abord à Stockholm, où il jeta les premiers

(1) Le passage suivant d'une lettre du ministre lui-même, qui est également de l'année 1761, paraît encore digne d'être rapporté ici. « Je viens de » répondre à M. de Fouchy (alors secrétaire perpétuel de l'académie des sciences), pour le prier » de me *mettre aux pieds* de l'Académie..... Il » n'est pas, dit-on, indifférent pour un homme » qui a quelque ambition, de plaire aux gens de » lettres; mais je vous proteste que, malgré *mon* » *ignorance*, je suis plus en cela mon goût, ma » profonde vénération et estime pour leurs assemblées, que mon intérêt. » (*Extr. de la collection de Lettres inédites de* M. V—ve.)

fondements de la fameuse diète de 1769, dont on connaît les importants résultats. De là il fut envoyé en Hollande, puis désigné, en 1770, pour Vienne, mais les intrigues qu'amena la chute du duc de Choiseul, pour lequel son attachement était connu, l'obligèrent de céder la place au prince Louis (cardinal) de Rohan. On prétendit lui donner comme dédommagement, en 1771, l'ambassade, beaucoup moins importante, de Naples, qu'il accepta, parce que c'était une ambassade de famille. Il la garda jusqu'en 1775, époque où il alla prendre à Vienne les fonctions qui lui avaient été d'abord destinées. Ce fut pendant cette dernière ambassade qu'il figura, en 1778, au congrès de Teschen, et que sa médiation étouffa l'embrasement près d'éclater en Europe par les intérêts opposés des puissances voisines de la Bavière, au moment de la mort de l'électeur Maximilien. Revenu en France en 1783, et fait ministre d'état, le baron de Breteuil fut appelé, dans le mois d'octobre de la même année, au département de la maison du roi et de Paris, vacant par la démission de M. Amelot. Son premier pas dans cette carrière fut marqué par la mise en liberté des prisonniers, victimes du despotisme ministériel de ses prédécesseurs, et par la conversion du donjon de Vincennes en grenier d'abondance. C'est à dater de son administration que la surveillance sur les prisons d'état, dont il améliora beaucoup le régime, s'est exercée suivant les vues d'humanité, qui, dans cette partie du gouvernement, surtout, ont signalé le règne de Louis XVI. On a prétendu depuis que le pouvoir arbitraire n'avait jamais eu de promoteur plus violent que le baron de Breteuil. La brusquerie, et même la rudesse fréquente de ses manières, lui ont plus d'une fois fait reprocher l'oubli des formes et le mépris des convenances. Il sera plus juste d'avouer que, dans quelques circonstances importantes, il a manqué de jugement, et donné matière au soupçon qu'il pouvait se laisser diriger par ses ressentiments et par des vues personnelles. Dans l'affaire du collier nommément, qui a fait naître les inculpations les plus fortes contre son ministère, il a protesté souvent que, loin d'avoir conseillé l'arrestation du cardinal de Rohan en habits pontificaux, il l'ignora jusqu'à l'instant où le roi le chargea de l'exécution de ses ordres. Entraîné par son dévouement pour la reine, dont le nom se trouvait si fort compromis, peut-être se fit-il illusion sur les inconvénients de son intervention, lorsqu'il s'agissait de sévir contre un homme pour lequel son éloignement personnel était en quelque sorte affiché. Dès 1783, une parfaite intelligence régnait entre M. de Calonne et lui; puis ils se brouillèrent par suite de quelques rivalités (Voyez l'*Histoire de la Révolution*, par Bertrand de Molleville). Le baron de Breteuil avait contre lui un parti nombreux; mais il se maintint dans son ministère jusqu'en 1787, par la grande connaissance qu'il avait des hommes, son attachement aux principes qui, seuls, conservent les monarchies, sa fermeté et son exactitude dans tous les détails de l'administration. S'étant retiré volontairement, par opposition aux principes d'innovation qui animaient l'archevêque de Sens, il conserva des droits à l'estime du roi et de la reine; ses rapports avec eux continuèrent, même après qu'il eut été remplacé par M. de Villedeuil; l'opinion publique lui a attribué plusieurs propositions énergiques faites à la cour de Versailles, pour arrêter les progrès effrayants de l'esprit d'insurrection en

juin et juillet 1789. Au moment du renvoi de Necker, il fut mis à la tête du nouveau ministère, dont la durée fut si courte. La prise de la Bastille et ses terribles suites ayant forcé le roi à rappeler le directeur-général des finances, qui devait jouir, pour peu de temps encore, de la faveur populaire, le baron de Breteuil, sur le refus de Louis XVI d'exécuter un projet de retraite à Compiègne avec les troupes cantonnées à Versailles, crut devoir céder à l'orage, et ne tarda pas à quitter la France. Il se rendit à Soleure, où il reçut, en 1790, un pouvoir écrit de la main du roi, pour « traiter avec les cours » étrangères, et proposer en son nom » toutes les mesures qui pourraient » tendre à rétablir l'autorité royale » et la tranquillité intérieure du royau- » me. » On a répété et imprimé plusieurs fois, que ce pouvoir avait été révoqué, et l'on a reproché au baron de Breteuil de s'en être néanmoins servi (Voyez l'*Histoire de la révolution*, par Bertrand de Molleville, et les *Mémoires de Bouillé*). Quoi qu'il en soit, oublié de tous les partis depuis la fin de 1792, et retiré en dernier lieu près de Hambourg, il y attendit qu'un nouvel ordre de choses lui permît de revoir sa patrie. A l'époque de sa rentrée en France, c'est-à-dire en 1802, cet ancien ministre se trouvait dans une situation voisine de l'indigence; mais un héritage qu'il recueillit quelques mois après, de Mme. de Créqui, sa parente, contribua à adoucir l'amertume de ses dernières années. Il est mort à Paris, le 2 novembre 1807, laissant une fille unique, Mme. de Matignon. L'importance des événements auxquels s'est trouvée liée la vie publique d'un des derniers ministres de la monarchie, justifie, plus que les talents qu'il y a montrés, les détails dans lesquels nous sommes entrés. Comme chargé du département de Paris et de la maison du roi, le baron de Breteuil a des droits à la reconnaissance de cette grande ville. C'est à ses soins et à son activité qu'elle doit la démolition des maisons du quai de Gèvres, et de celles qui obstruaient plusieurs des ponts de Paris. On lui doit aussi le marché des Innocents, la conservation des bas-reliefs de Jean Goujon, qui en décorent aujourd'hui la belle fontaine; l'acquisition du terrain sur lequel se trouve le quai Desaix, etc. Les premiers plans pour la réforme et l'amélioration de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui donnèrent lieu à l'intéressant rapport de Bailly, datent encore de son administration. Enfin, les gens de lettres reconnaissent que, depuis Colbert, aucun ministre n'a, peut-être, fait autant que lui pour les sciences et les arts. L—p—e.

BRETIN (Philibert), né à Auxonne en 1540, fut reçu docteur en médecine à l'université de Dôle en Franche-Comté, et agrégé au collége des médecins de Dijon en 1574. Il publia, en 1576, un volume de *Poésies amoureuses réduites en forme d'un discours de la nature d'amour*, Lyon, in-8°. L'auteur y traite de cette passion plus en médecin qu'en poète, et ses vers sont défigurés par beaucoup de mots et de locutions particulières à sa province. Dans ses *Mélanges*, imprimés à la suite de ses *Poésies amoureuses*, on trouve un poëme de l'*Origine et source de la perfection de l'homme, où se reconnaît la pauvreté de sa nature*. Il prouve cette pauvreté de la nature de l'homme par l'obligation où il s'est trouvé d'imiter les animaux dans plusieurs opérations, et il en conclut que ceux-ci lui sont supérieurs. Bretin donna, en 1583, une *Traduction des œuvres de Lucien*, Paris, in-fol. Elle est oubliée depuis long-

temps. L'auteur de la *Bibliothèque de Bourgogne* dit, d'après Lacroix du Maine, « que Bretin a corrigé le *Guidon de chirurgie de Guy de Chauliac*, et qu'il avait traduit les *Aphorismes d'Hyppocrate.* » Tabourot lui attribue encore une traduction de l'*Histoire de Bourgogne*, écrite en latin par Pontus Heuterus. Un nouveau bibliographe lui laisse seulement l'édition de *la Chirurgie de Chauliac*, et ajoute « qu'il est prouvé aujourd'hui que les autres ouvrages qu'on lui a attribués ne sont pas de lui. » Ce bibliographe aurait dû au moins indiquer les autorités à l'appui de son opinion. Bretin mourut à Dijon le 29 juin 1595. — Bretin (Claude), mort le 15 juin 1807, à l'âge de quatre-vingt-un ans, fut aumônier de Monsieur, frère de Louis XVI. Il est auteur de *Contes en vers et autres poésies*, Paris, 1797, in-8°., et de quelques poésies éparses dans divers recueils. W—s.

BRETOG (Jean), sieur de St.-Sauveur, poète français, né à St.-Laurent en Dyne, dans le 16e. siècle, est auteur d'*une tragédie à huit personnages, traitant de l'amour d'un serviteur envers sa maîtresse, et de ce qui en advint*, Lyon, 1561, in-8°. Duverdier laisse entendre que cette pièce avait été composée sur un événement connu ; « mais elle » ressent, ajoute-t-il, plutôt une mo» ralité que non pas une tragédie, les » préceptes d'icelle n'y étant pas obser» vés. » Beauchamps nomme cet auteur *Jean Breton.* Dans le Catalogue de La Vallière, on trouve citée une édition de sa tragédie, Lyon, 1571, in-16. Cette édition est moins rare que la première. W—s.

BRETON (Raimond), né à Beaune le 3 septembre 1609, entra en 1634 dans la maison du noviciat-général de l'ordre des frères prêcheurs, à Paris, partit en 1635 avec quelques-uns de ses confrères pour les missions de l'Amérique, où il resta près de vingt ans, sur lesquels il en passa douze à St.-Domingue. Il visita la Guadeloupe et les Antilles, et revint en France en 1654. Il fut sous-prieur du couvent de Blainville, alla ensuite à Auxerre, et enfin à Caen, « passant sa vie, disent les PP. Quétif et Echard, à écouter les confessions. » Il mourut le 8 janvier 1679. On a de lui : I. *Petit Catéchisme*, ou *Sommaire des trois premières parties de la doctrine chrétienne, traduit du français en la langue des Caraïbes insulaires*, Auxerre, 1664, in-8°.; II. *Dictionnaire français-caraïbe et caraïbe-français, mêlé de quantité de remarques historiques pour l'éclaircissement de la langue*, Auxerre, 1665-67, 2 vol. in-8°. Breton, d'après l'ordre de Thomas Turc, général de son ordre, avait écrit : *Relatio gestorum à primis ordinis prædicatorum missionariis in insulis Americanis ditionis Gallicæ, præsertim apud Indos indigenas quos Caraïbes vulgò dicunt, ab anno* 1635 *ad annum* 1643. Ce travail est resté manuscrit ; mais il a été utile aux PP. Mathias Dupuis et J.-B. Dutertre pour la composition de leurs ouvrages (*V.* Dupuis et Dutertre). A. B—t.

BRETON (Luc-François), né à Besançon, en 1731, de parents pauvres, apprit d'abord l'état de menuisier. Son goût le portait vers la sculpture. Le maître chez lequel on l'avait placé, s'en aperçut et l'encouragea. Après avoir demeuré quelques années dans l'atelier d'un sculpteur en bois, il résolut de se rendre à Rome, la seule ville alors où il pût trouver des maîtres et des modèles. Il fut obligé, pour y vivre, de travailler à des ornements d'architecture. Les progrès qu'il fit dans son art n'en furent pas

moins rapides. En 1758, il remporta le premier prix à l'école de St.-Luc, par un bas-relief représentant l'*Enlèvement du Palladium*. Cette distinction le fit admettre à l'école française en qualité de pensionnaire. Cependant on ne connaît de lui, à cette époque, qu'un bas-relief en marbre, représentant la *Mort du général Wolf*, et la statue colossale de St.-André, placée au devant de l'église St.-Claude-des-Bourguignons. Il revint ensuite dans sa patrie, où il fut chargé de différents ouvrages; quelques-uns ont été détruits pendant la révolution, entre autres le magnifique tombeau des la Baume, que l'on voyait à Pesmes. Il reste de cet artiste, 1°. deux *Anges adorateurs*, en marbre, à l'église St.-Jean de Besançon; 2°. une *Descente de croix*, en pierre de Tonnerre, à l'église St.-Pierre; 3°. deux Statues en pierre, à l'hôtel de ville; 4°. un *Buste de Cicéron*; 5°. un *S.-Jérôme*, modèle qu'il avait exécuté pour l'académie de peinture et sculpture de Paris, où cependant il ne fut point admis. Il était membre associé de l'institut. Il est mort en 1800. On trouve une notice sur Breton dans le second volume des *Mémoires de la Société d'agriculture de Besançon*. Cet artiste avait du goût et de l'intelligence, mais peu de génie; il n'a presque rien créé, et ce n'est que sous le rapport de l'exécution que ses ouvrages méritent l'attention et l'estime des connaisseurs. W—s.

BRETON (LE). *Voy.* LEBRETON.

BRETONNAYAU (RENÉ), né à Vernantes en Anjou, exerçait la médecine à Loches dans le 16°. siècle. Par une idée assez bizarre, il mit en vers les résultats de ses méditations et de ses observations, et il se proposait de les publier sous le titre de *l'Esculape français*; mais, craignant que son recueil ne fît trop volumineux, il fit un choix dans les pièces qui le composaient, et le fit imprimer à Paris, en 1583, in-4°. Ce volume contient un *Traité de la génération de l'homme*, un autre *du siége de l'ame, de sa nature et de ses opérations*, et enfin *la Cosmétique et illustration de la face et des mains*. Dans la *Cosmétique*, l'auteur donne aux dames des conseils pour leur toilette, et l'abbé Goujet le lui reproche avec une aigreur tout-à-fait divertissante. Ce critique convient cependant que Bretonnayau était un habile médecin; mais comme poète, il ne le trouve point au-dessus du médiocre. Un autre bibliographe dit que les ouvrages de Bretonnayau peuvent encore servir utilement. W—s.

BRETONNE (DE LA). *V.* RÉTIF.

BRETONNEAU (GUI), né à Pontoise, était chanoine de St.-Laurent-de-Plancy, au commencement du 17°. siècle. Il a publié: I. *Histoire généalogique de la maison des Briçonnet, représentant les plus héroïques actions des personnages d'icelle*, Paris, 1620, in-4°.; II. *Histoire de l'origine et fondation du vicariat de Pontoise*, Paris, 1636, in-4°. Hippolyte Ferret, curé de St.-Nicolas-du-Chardonnet, prétendit réfuter ce dernier ouvrage dans sa *Véritable histoire de l'antiquité et prééminence du vicariat de Pontoise ou du Vexin français, servant de réponse à l'histoire supposée de son origine et fondation*, Paris, 1637, in-4°.; mais, après beaucoup d'écrits de part et d'autre, un arrêt du parlement maintint, en 1694, l'archevêque de Rouen dans ses droits sur ce vicariat. III. *Examen désintéressé du livre de la Fréquente communion*, Rouen, 1645, in-8°. — Un autre BRETONNEAU (Jean), fit imprimer à Poitiers, en

1576, une *Complainte des sept arts libéraux sur les misères et les calamités de ce temps.* C. M. P.

BRETONNEAU (François), jésuite, né en Touraine le 31 décembre 1669, mort à Paris le 29 mai 1741, consacra plus de trente-quatre ans au ministère de la chaire. Ses quarante-quatre *Sermons*, ses *Panégyriques*, au nombre de treize, et ses *Discours sur les Mystères*, furent imprimés à Paris en 1743, 7 vol. in-12. On en fit un grand éloge dans les *Mémoires de Trévoux* (mars 1743). Ils sont plus solides que brillants; on y trouve peu de défauts, mais aussi peu de grandes beautés : le style en est simple, clair, correct, mais sans élévation. Le P. Berruyer fut l'éditeur du P. Bretonneau; et le P. Bretonneau l'avait été des *Sermons du P. Cheminais*, Paris, 1690, 2 vol. in-12; 1693, 3 vol.; et 1729, 5 vol.; des *Sermons du P. Giroust*, Paris, 1704, 5 vol. in-12; et des *Sermons du P. Bourdaloue*, dont il fit la revision, Paris, 1707-1716, 14 vol. in-8°.; et 1718, 18 vol. in-12. Le P. La Rue lui appliquait, à ce sujet, ce qui a été dit de S. Martin : *Trium mortuorum suscitator magnificus.* Le P. Bretonneau publia aussi les *Panégyriques* et quelques Sermons inédits du P. La Rue, Paris, 1740, 2 vol. in-12. Il rédigea et fit imprimer les *Pensées du P. Bourdaloue sur divers sujets de religion et de morale*, Paris, 1735, 3 vol. in-12; il donna encore une nouvelle édition des *Œuvres spirituelles du P. le Valois*, jésuite, avec une préface historique sur sa vie et sur ses ouvrages, Paris, 1739, 3 vol. in-12. Il avait fait imprimer, en 1703, in-12, un *Abrégé de la vie de Jacques II.* Cet ouvrage, qui n'est guère qu'un panégyrique, est tiré de l'anglais de François Sanders, confesseur du monarque. Des *Réflexions chrétiennes pour les jeunes gens qui entrent dans le monde*, 1708, in-12, complètent la liste des travaux pieux et littéraires du P. Bretonneau. V—ve.

BRETONNIER (Barthélemi-Joseph), né à Montretier, près de Lyon, en 1656, étudia avec passion le droit romain, qui était celui du pays où il avait pris naissance. Il connaissait tout ce que l'Europe a produit de plus habiles commentateurs sur les lois romaines, et il rechercha avec soin ce que l'histoire et les antiquités pouvaient lui fournir pour leur parfaite intelligence. Il fut très employé dans la profession d'avocat, ce qui ne l'empêcha pas de composer des ouvrages utiles, qui lui servaient en quelque sorte de recréation, et auxquels il mit cependant beaucoup de temps et de soin. Il donna d'abord, en 1708, une nouvelle édition des *Œuvres de Henrys*, 2 volumes in-fol., qu'il accompagna de très bonnes observations. Il avait adopté l'opinion de Henrys, que le droit romain était le droit commun ou fondamental de la France, et, pour la justifier, il fit une longue et savante dissertation, où il rappelait l'opinion de tous les jurisconsultes qu'il croyait avoir embrassé la sienne. Il n'y en a cependant jamais eu de plus mal fondée. Le droit commun d'un pays est celui qui règle les contrats ou les actes fondamentaux de l'ordre social, tels que le mariage, les successions, la nature et le partage des biens, etc. Or, sur cela, les coutumes avaient un caractère tout particulier, différent et souvent opposé à celui des lois romaines. Les pays coutumiers n'avaient recours à ces dernières que pour ce qui n'était pas décidé par leur loi territoriale, et le droit romain n'était pour eux qu'une

loi supplétive. Il ne pouvait donc être la loi commune que dans les pays où il était la loi universelle. Un autre ouvrage de Bretonnier, plus utile, quoique moins étendu que ses observations sur Henrys, c'est son *Recueil, par ordre alphabétique, des principales questions de droit, qui se jugent diversement dans les différents tribunaux du royaume.* Il l'entreprit, comme il le dit lui-même à la fin de sa préface, par le conseil de d'Aguesseau, qu'il désigne sous le nom d'*Aristide*. Le projet de cet illustre magistrat était d'établir une entière uniformité dans l'exécution de chacune des anciennes lois, sans en changer le fond, et d'y ajouter ce qui pouvait manquer à leur perfection. C'était à peu près le projet conçu déjà par le premier président de Lamoignon, dont le plan est très bien exposé dans la préface des OEuvres d'Auzanet, que ce magistrat avait associé à son travail avec Fourcroy, autre avocat célèbre de son temps; mais ni l'un ni l'autre n'avaient eu l'idée, comme on le répète dans tant de livres et tant de dictionnaires, d'abolir toutes les coutumes anciennes de la France, pour leur en substituer une générale pour tout le royaume. Le recueil de Bretonnier, qui présentait en abrégé toutes les questions diversement jugées dans les cours souveraines, entrait fort bien dans les vues de d'Aguesseau. Il fut très utile pour la rédaction des différentes ordonnances qu'il fit publier. La préface de ce recueil forme seule un ouvrage intéressant; elle contient une notice des ouvrages, et quelquefois un précis de la vie des plus célèbres jurisconsultes qui avaient brillé auprès de tous les parlements de la France : il n'y manque que ceux du parlement de Paris, dont le nombre était trop considérable pour avoir place dans cet abrégé. La première édition des *Questions de droit* est de 1718, Paris, in-12. Boucher d'Argis y fit ensuite des additions. La meilleure édition est celle de 1782, in-4°. Bretonnier mourut le 21 avril 1722, âgé de soixante-onze ans. B—L.

BRETTEVILLE (Étienne-Dubois, plus connu sous le nom d'*Abbé de*), naquit d'une famille noble, à Bretteville-sur-Bordel, à trois lieues de Caen, en 1650, entra chez les jésuites en 1667, les quitta en 1678, et mourut en 1688, à peine âgé de trente-huit ans. Il marqua sa courte carrière par d'assez longs travaux. Les jeunes ecclésiastiques qui se destinaient à l'éloquence de la chaire devinrent l'objet de tous ses soins. Il publia en 1685, à Paris, des *Essais de sermons pour tous les jours de Carême*, en 3 volumes in-8°., qui contiennent six plans différents pour chaque jour, avec des passages extraits des livres saints. Il donna ensuite un 4°. volume pour les dimanches de l'année, avec un seul plan ou dessein pour chaque dimanche, et quelques sermons complets à la fin. Ce recueil, extrait avec soin du P. Bourdaloue, et des meilleurs prédicateurs du temps, fut réimprimé à Paris en 1688, 1691 et 1703, 4 vol. in-8°. L'abbé du Jarry voulut le continuer, et publia, de 1692 à 1698, cinq nouveaux volumes d'*Essais de sermons et de panégyriques* qui n'eurent pas le même succès. On a encore de l'abbé de Bretteville, *l'Éloquence de la chaire et du barreau, selon les principes de la rhétorique sacrée et profane*, Paris, 1689, in-12. Cet ouvrage posthume, divisé en cinq livres, qui traitent de l'invention, de la disposition, de l'élocution, des passions et de l'action de

Tom. V pag. 563.

HIST. DES PAYS-BAS.

BREUGHEL.

A. Van-dyck pinx.t Landon direx.t

l'orateur, est une espèce de rhétorique complète; mais l'auteur instruit bien moins par les règles que par les exemples. Ses principes ne sont pas toujours justes et exacts. Le livre est d'ailleurs bien écrit. V—ve.

BREUGHEL, ou BREUGEL (Pierre), peintre, naquit en 1510, à Breughel, village près de Bréda, dont lui et ses descendants prirent le nom. Il étudia sous deux maîtres, et voyagea ensuite dans la France et l'Italie, dessinant beaucoup d'après nature, surtout dans les Alpes. Ayant adopté la manière de Jérôme Bosch, qui mettait du comique dans ses compositions, on le surnomma *Pierre-le-Drôle*. De retour à Anvers, il fut reçu, en 1551, membre de l'académie de cette ville. Les noces, les fêtes de campagne devinrent ses sujets favoris, et il avait soin d'étudier fréquemment la nature, pour que ses compositions portassent l'empreinte de la vérité. Déguisé en paysan avec un de ses amis, il se mêlait aux danses des villageois, et souvent même, selon l'usage du pays, il faisait un présent aux mariés, comme s'il eût été de la famille. La veuve de Pierre Koeck, son premier maître, lui donna sa fille en mariage, et, par suite de cette union, il vint demeurer à Bruxelles, où il mourut en 1570. Les biographes assurent qu'étant tombé malade, il fit brûler en sa présence, par sa femme, des dessins libres de sa composition. D—t.

BREUGHEL (Jean), fils du précédent, dit *Breughel-de-Velours*, à cause de l'affectation qu'il mettait à se vêtir de cette étoffe, naquit, dit-on, à Bruxelles vers l'an 1568. Orphelin dès son enfance, il fut élevé dans la maison de son aïeule, Marie Bessemer, veuve du peintre Pierre Koeck, et fut placé dans l'atelier de Pierre Goe-Kindt. Il s'attacha d'abord à peindre des fleurs et des fruits; mais, après avoir vu les beaux sites de l'Italie, il abandonna ce genre de peinture, et s'appliqua au paysage: c'est à ce dernier genre qu'il doit sa célébrité. Il se plaisait à représenter de vastes campagnes dans de petits tableaux. Ses fonds sont riches, ses compositions très variées. Il dessinait assez bien les figures, et aimait les sujets où il pouvait en faire entrer un grand nombre. Il en a peint souvent dans des tableaux de Henri Steenwick, de Momper, et de quelques autres artistes. Rubens, Adrien Van den Velde, Rottenhamer, van Baelen, Henri de Klerk, en ont placé dans les siens. Ses plus beaux paysages se font remarquer par des tons verts très vifs. Son coloris est généralement fin et transparent, sa touche légère et spirituelle. Le feuiller de ses arbres offre cependant quelquefois un peu de sécheresse; on lui reproche aussi de trop multiplier les petits objets sur les devants, et de donner à ses fonds une teinte trop bleuâtre. Le tableau d'*Adam et Eve dans le Paradis terrestre*, dont Rubens a peint les figures, et qui fait partie du musée Napoléon, passe pour son chef-d'œuvre. Ceux des *Quatre Éléments*, qu'on voyait autrefois à Milan, dans la bibliothèque Ambrosienne, n'ont guère moins de célébrité: on les a vus quelque temps au musée Napoléon. Jean Breughel mourut, suivant Félibien, vers l'an 1642. Gil. Sadeler, Th. Galle, Hollar, et d'autres maîtres ont gravé d'après lui. Il a gravé lui-même plusieurs pièces à l'eau forte. — Il eut un frère, nommé *Pierre*, qui fut surnommé Breughel d'Enfer, parce qu'il se plaisait à peindre des sabbats et des scènes de voleurs. On cite, parmi les meilleurs ouvrages de ce dernier maître, un tableau de la galerie de Florence, représentant *Orphée qui joue de*

la lyre devant Pluton et Proserpine. E—c D—d.

BREUGHEL (Abraham), surnommé *le Napolitain*, naquit à Anvers en 1672. Descamps pense, sans l'affirmer, qu'il était fils et élève d'Ambroise Breughel, directeur de l'académie d'Anvers, en 1653 et 1670. Il alla de bonne heure à Rome, s'y maria, et vit ses ouvrages très recherchés dans cette ville, ainsi qu'à Naples. Il acquit de la réputation et de la fortune par ses tableaux de fleurs et de fruits. Ses camarades de la bande académique lui donnant, selon l'usage, un sobriquet, l'appelèrent *Rhyn-Graeft* (comte du Rhin), probablement pour faire allusion à l'aisance que ses talents lui avaient procurée. Le désir d'augmenter la dot de sa fille unique, douée d'une rare beauté, le conduisit à une fin malheureuse. Il confia son bien à un négociant, qui, au lieu de le faire valoir, prit la fuite et le ruina. Ce trop sensible père ne pouvant établir sa fille selon son désir, mourut de chagrin, et sa fille se fit religieuse. Descamps accorde de grands éloges aux tableaux de ce peintre; il y reconnaît tout ce qui peut rendre précieux les ouvrages de ce genre: un coloris vrai et vigoureux, une touche large et facile. — Jean-Baptiste Breughel, frère d'Abraham, fut aussi un peintre estimable, quoiqu'il n'égalât point son aîné. Tout ce qu'on sait de cet artiste, c'est qu'il vécut et mourut à Rome, non moins regretté pour la régularité de ses mœurs que pour ses talents. D—t.

BREUGIÈRE. *Voy.* Beugière.

BREUIL (du). *Voy.* Dubreuil.

BREUNING (Jean-Jacques), né en 1552, à Buchenbach, dans le duché de Wurtemberg, employa sa jeunesse à voyager, pour apprendre les langues étrangères, et connaître les mœurs, les usages et la religion des différents peuples. Il passa trois ans en France, en Angleterre et en Italie, où il était en 1578. Ayant, dans ces différents pays, parlé à plusieurs personnes qui avaient fait le voyage de la Terre Sainte, il s'affermit dans la résolution qu'il avait formée d'entreprendre. Il s'embarqua donc en avril 1579, à Venise, où il apprit que depuis quelques années le nombre des pèlerins avait singulièrement diminué. Il alla d'abord à Constantinople, partit pour Alexandrie, et de là gagna Rosette. Cette ville prenait de l'accroissement, parce que les Musulmans croyaient que la Mekke et Médine tomberaient un jour au pouvoir des chrétiens, et qu'alors le tombeau de Mahomet serait transporté à Rosette. Breuning fit le voyage de cette ville au Caire, partie par terre et partie par le Nil. Arrivé dans la capitale de l'Egypte, ses remarques sont nombreuses, et se portent sur les mœurs et sur le commerce. Il nous apprend que les émeraudes n'y étaient pas chères, et qu'elles venaient d'un canton situé à trente journées de marche, dans le sud-est du Caire. Ayant visité le jardin de la Matarée, fameux jadis pour ses baumiers, il trouva qu'il n'y existait plus que deux de ces arbres. Il alla aux monts Sinaï et Horeb. En quittant ces montagnes, la crainte d'être pillé par les Arabes l'empêcha, ainsi que ses compagnons, de traverser le désert pour aller à Jérusalem. Il rentra en Egypte, s'embarqua à Damiette pour Jaffa, d'où il partit pour Jérusalem. Breuning, quoique protestant, avoue que l'on ne peut entrer dans le saint sépulcre sans éprouver un frémissement religieux. Il revint en Europe par Tripoli de Syrie, après avoir traversé le Liban, où il trouva encore vingt-six cèdres

debout. Il donne quelques détails sur les Druses et les Maronites. Il arriva à Marseille au mois de décembre 1579, puis alla en Savoie et en Italie, où il resta jusqu'au mois de septembre 1580. De retour dans sa patrie, après une absence de six ans et demi, il fut, en 1595, nommé gouverneur de Jean-Frédéric, duc de Wurtemberg, qu'il accompagna à l'université de Tubingen. Ce prince, qui avait lu en manuscrit la relation de de son voyage d'Orient, l'engagea à la faire imprimer. Breuning la lui dédia, et ne publia pas ses voyages en Europe, parce que ces pays, dit-il, étaient suffisamment connus. Sa relation est intitulée : *Voyage en Orient par noble et discrète personne Jean-Jacques Breuning seigneur de Buochenbach*, etc., etc., Strasbourg, 1612, 1 vol. in-fol, en allemand. Elle est accompagnée de figures qui ne sont pas mauvaises ; quelques-unes ont été copiées de Belon. Breuning ne s'est pas non plus fait scrupule de prendre des passages entiers dans les voyageurs qui l'avaient précédé. Son livre est aujourd'hui assez rare et peu connu, n'ayant pas été traduit en français ; Busching le cite quelquefois. E—s.

BREUNING (Chrétien-Henri), professeur de droit à Leipzig, né dans cette ville le 24 décembre 1719, et mort en 1780, a écrit un grand nombre de dissertations intéressantes sur des questions de droit naturel et politique ; les principales sont : I. *De patriâ potestate ejusque effectibus ex principiis juris naturæ, tract. I et II*, Leipzig, 1751 et 1755, in-4°. ; II. *De præscriptione jure gentium incognitâ*, ibid., 1752 ; III. *Primæ lineæ juris ecclesiastici universalis*, Francfort, 1759, in-8°. ; IV. *Primæ lineæ juris naturæ*, ibid., 1767 ; V. *De matrimonio cum secundâ conjuge contracto, priore non repudiatâ*, ibid., 1776, etc. G—t.

BREVAL (Jean Durand de), écrivain anglais du 18e. siècle, fils d'un chanoine de Westminster, fut élevé à l'école de Westminster, et ensuite au collége de la Trinité, à Cambridge ; mais, sur quelque difficulté qu'il eut avec le docteur Bentley, son principal, il quitta l'université et son pays, et prit du service en qualité d'enseigne dans l'armée anglaise, qui était alors en Flandre. Ses connaissances variées, son talent pour la peinture et les agréments de son commerce le recommandèrent bientôt à la bienveillance du duc de Marlborough, qui l'éleva au grade de capitaine, et l'employa dans diverses négociations avec les princes d'Allemagne. Il publia, en 1726, la relation de ses voyages, sous ce titre : *Remarques sur différentes parties de l'Europe*, etc., 2 vol. in-fol., fig. (en anglais), idem, 1738, idem. Cet ouvrage est estimé ; on y trouve plusieurs monuments grecs et romains, trouvés en Sicile et dans la France méridionale, et qui n'avaient pas encore été décrits. On a de lui en outre des poésies, et quelques pièces de théâtre, entre autres une petite pièce intitulée : *les Confédérés*, composée à l'occasion du mauvais succès de la pièce de *Trois heures après le mariage*, qui, bien que représentée seulement sous le nom de Gay, était l'ouvrage commun de Gay, de Pope et d'Arbuthnot. Après une telle témérité, Breval devait nécessairement figurer parmi les héros de la *Dunciade* ; et son nom s'y trouve en effet. Il mourut en 1739. S—d.

BREVENTANO (Étienne), écrivain peu connu, né à Pavie dans le 16e. siècle, a publié l'histoire de cette ville, ouvrage curieux et très rare : *Istoria dell' antichità, nobiltà e*

delle cose notabili della città di Pavia, Pavie, 1570, in-4°. On a du même auteur : *Trattato dell' origine de' venti, de' nomi e della proprietà loro*, Venise, 1571, in-4°. *Trattato della infelicità e delle miserie da gli uomini*, Pavie, 1575, in-8°. La bibliothèque ambrosienne de Milan possède en manuscrit plusieurs ouvrages inédits de Breventano, entre autres, I. *Trattato del terremoto, raccolto da varj autori antichi e moderni;* II. *Trattato de' venti;* III. *Divisione del corpo umano;* IV. *Trattato delle comete, nel quale si dichiara che sieno e di quante sorti, coi lor portenti, significati*, etc. A la fin d'un autre de ces manuscrits, sont écrits en italien, de la main du fils de l'auteur, ces mots qui nous apprennent la date de sa mort : « Ce fut ici le der- » nier ouvrage de mon père ; il acheva » de l'écrire le 14 juillet 1577, et » mourut le 18 du même mois. » Il est bon d'avertir que Montfaucon s'est trompé (*Biblioth. manusc.*, tom. I, pag. 524 et 527), en appelant *Beneventano* l'auteur de ces ouvrages manuscrits, qui n'est autre que notre Breventano. G—é.

BRÈVES (François Savary de), né en 1560, fut un des plus habiles négociateurs des règnes de Henri IV et de Louis XIII, et a rendu d'éminents services aux lettres et à sa patrie. Il était issu d'une famille de Touraine, dont l'origine remonte au commencement du 13e. siècle, et ses ancêtres étaient seigneurs de l'île de Savary sur l'Indre, près de Paluau, dont ils tiraient leur nom, ou à laquelle ils l'avaient donné. Son père avait épousé, en 1544, Françoise de Damas, dame de Brèves, par laquelle cette terre de Brèves a passé dans la maison des Savary. Il avait vingt-deux ans lorsque Jacques de Savary-Lancosme, son oncle à la mode de Bretagne, nommé en 1582, par le roi Henri III, ambassadeur à la Porte, l'emmena avec lui, et le fit son adjoint. Lancosme mourut en 1591 ; de Brèves en donna avis à sa cour, et demanda des lettres de créance pour lui succéder. On lui écrivit de travailler en qualité de résident, jusqu'à l'arrivée du nouvel ambassadeur ; il répondit qu'aucun homme de sa maison n'avait jamais pris de qualification pareille ; qu'il allait revenir en France avec les traités secrets conclus avec la Porte, et qu'ainsi l'on perdrait un travail de plusieurs années. On lui envoya le titre d'ambassadeur. Malgré les batailles d'Arques et d'Ivry, la ligue était encore très puissante et dominait alors à Marseille ; Amurath III, qui occupait le trône othoman, avait une marine formidable qui le rendait maître de la Méditerranée. De Brèves, constamment honoré de la confiance de ce sulthan, l'engagea, en 1593, à écrire une lettre aux Marseillais pour les forcer de se soumettre à Henri IV. Dans cette lettre, vraiment curieuse, Amurath III s'exprime ainsi : « Nous » vous invitons, ou plutôt nous vous » enjoignons d'incliner vos chefs et » rendre obéissance au magnanime » entre les grands et très puissants » seigneurs, Henri, roi de Navarre, » à présent empereur de France. Si » vous persistez dans votre sinistre » obstination, nous vous déclarons » que vos vaisseaux et leurs cargai- » sons seront confisqués, et les hom- » mes faits esclaves dans tous nos » états et sur mer. C'est à la prière de » l'ambassadeur de France, résident » près de nous, que nous avons » donné à nos capigis, nos très hauts et » très sublimes commandements, etc. » De Brèves parvint enfin, après plusieurs années de travaux, à conclure

entre Henri-le-Grand et Achmet, le fameux traité de 1604, par lequel il rétablit ou confirma tous les avantages que les traités précédents assuraient à la France, et y fit même ajouter considérablement. De Brèves reconnaît qu'il devait, en partie, l'ascendant qu'il avait sur les sulthans et leurs ministres à son goût pour les lettres et la littérature orientale, et surtout à l'usage de la langue turke, qui lui était devenue très familière. Il rapporta du Levant plus de cent volumes turks et persans, qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Il fit graver à Rome, par les plus habiles artistes, des caractères orientaux avec lesquels on imprima, dans cette ville et à Paris, divers livres en langues orientales, et entre autres le traité de 1604, dont nous venons de parler, 1 vol. in-4°. de 48 pages, 1615. La plupart de ces impressions ont été exécutées par Etienne Paulin et G. Sionita, et portent sur leurs frontispices: *Ex typographiâ Savarianâ.* Ces caractères orientaux, acquis depuis par l'imprimeur Vitray, pour le compte du roi de France, ne peuvent être comparés, pour leur beauté, qu'à ceux qu'un habile artiste français avait gravés pour l'imprimerie orientale des Médicis (*Voyez* GRANJON). Après avoir servi à l'impression de la *Polyglotte* du président Le Jay, et à celle de quelques autres ouvrages moins importants, jusque vers l'an 1679, on cessa d'en faire usage, faute d'habiles imprimeurs; bientôt on les crut perdus, et on accusa Vitray de les avoir détruits, pour que sa *Polyglotte* demeurât comme un monument inimitable. Ainsi, pendant près d'un siècle, on ne put imprimer aucun texte arabe en France, et ce fut M. Deguignes qui retrouva enfin les poinçons et les matrices de ces beaux caractères, dans un dépôt de l'imprimerie royale. (*V*. le tom. Ier. des *Notices et Extraits des manuscrits*). De Brèves ayant terminé son ambassade, partit de Constantinople en mai 1605. Il lui restait deux commissions délicates à remplir, c'était de faire exécuter à Tunis et à Alger les ordres qu'il avait obtenus du grand-seigneur pour la délivrance des chrétiens et surtout des Français, et pour la restitution des vaisseaux et des effets pris par les corsaires de Barbarie. Déjà à cette époque, les ordres du grand-seigneur étaient peu respectés de ces pirates, lorsqu'ils ne s'accordaient pas avec leurs intérêts. Cependant, de Brèves, trouvant à Tunis un pacha qu'il avait fait nommer et qui s'en souvenait, réussit, après des conférences tumultueuses où il courut risque de perdre la vie. A Alger, il eut affaire à un Chérif-Mufti qu'il avait fait condamner aux galères, pour avoir donné un soufflet à un consul français, et qui eut aussi bonne mémoire que le pacha de Tunis: ce Chérif-Mufti essaya de faire assassiner de Brèves par des noirs, et parvint à rendre inutiles tous les efforts de son habileté et de son courage. Toujours avide de connaissances utiles, de Brèves saisit l'occasion de cette double mission pour visiter et observer la Terre-Sainte, l'Egypte, les îles de l'Archipel, et une partie des côtes de l'Asie et de l'Afrique. Enfin, après un séjour de vingt-deux ans en Orient, il débarqua à Marseille, le 19 novembre 1606. Il fut nommé, en 1607, conseiller-d'état et gentilhomme de la chambre, et envoyé l'année suivante à Rome, en qualité d'ambassadeur. De Brèves y résida six ans; les affaires qui l'occupèrent pendant son séjour furent le soin de maintenir à Rome l'équilibre entre la France et l'Espa-

gne ; les négociations relatives aux successions de Clèves et de Mantoue ; celles qu'entraîna l'évasion du prince de Condé, et d'autres moins importantes. Toutes les lettres et pièces relatives à cette ambassade sont conservées parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale, et forment 3 volumes in-folio, dont Gaillard a donné d'excellentes notices. Après la mort de Henri IV, de Brèves fut rappelé en France, et nommé, par la reine mère, gouverneur de Jean-Baptiste Gaston, frère unique du roi, premier gentilhomme de sa chambre, lieutenant de sa compagnie de deux cents hommes d'armes, et surintendant de sa maison. Lorsque le connétable de Luynes s'empara du pouvoir, le nouveau ministère écarta de Brèves qui lui faisait ombrage, et fit donner au comte du Lude la charge de gouverneur de Gaston. De Brèves empêcha son élève de faire auprès du roi des démarches en sa faveur ; mais il se rendit chez le chancelier de Sillery, où il était mandé. Il y trouva le garde-des-sceaux du Vair et le président Jeannin, et leur tint un discours noble et fier : « Ce que j'ai » fait (osa-t-il leur dire), mérite ré- » compense et non oppression ; si » vous ne me voulez aider pour l'a- » mour de moi, faites-le pour l'amour » de vous-mêmes. Si c'est péché mor- » tel d'honorer et révérer la mère » du roi, j'avoue ma faute ; je la dois » néanmoins révérer comme mère de » mon roi, et y suis tant plus obligé » qu'elle m'a été bonne maîtresse. » Il finit par dire qu'il allait de ce pas se rendre prisonnier à la Conciergerie pour justifier sa vie. « Gardez-vous » en bien, lui dit le chancelier, vous » offenseriez le roi. » Bientôt le roi parut, et le vertueux gouverneur lui remit la personne de Monsieur. Cet événement, dont de Brèves a écrit lui-même la relation, est rapporté à tort, par le président Hénault, à l'année 1617 : il est du 23 avril 1618. Le règne du connétable de Luynes fut court ; la reine mère reprit une partie de son ascendant sur l'esprit du roi. Cependant de Brèves ne fut point rétabli dans sa place de gouverneur de Gaston ; mais on le nomma premier écuyer de la reine ; sa terre de Brèves fut érigée en comté par des lettres-patentes du mois de mai 1625 ; on le créa chevalier de l'ordre du St.-Esprit, le 13 novembre de la même année. Il fut de l'assemblée des notables en 1626, eut entrée au conseil des dépêches en 1627, et mourut à Paris en 1628. Son corps fut transporté près d'Arpajon, au couvent des Annonciades de St.-Eutrope-lez-Chanteloup, dont il avait été fondateur. Outre la relation de ses voyages, publiée à Paris en 1628, in-4°., qui paraît écrite d'après ses mémoires, par Jacques du Castel, l'un de ses secrétaires, nous avons de de Brèves deux petits ouvrages précieux, dont le but est entièrement opposé ; l'un est intitulé : *Discours abrégé des asseurez moyens d'anéantir et ruiner la monarchie des princes ottomans*. Dans cet écrit, il suppose « que les Cosa- » ques, qui sont chrétiens et que nous » nommons *Russiens*, pourraient bien » servir, au besoin, à inquiéter les » Turks de leur côté » : voilà toute l'idée que l'on avait alors de cette vaste puissance des Russes qui joue aujourd'hui un rôle si important dans la politique de l'Europe et de l'Asie. Dans l'autre ouvrage, intitulé : *Discours sur l'alliance qu'a le roi avec le grand-seigneur*, il fait voir de quelle utilité est cette alliance pour toute la chrétienté ; et il l'a encore mieux prouvé par les services qu'il a rendus dans sa longue ambassade, que par

cet écrit, qui, de même que le précédent, a été imprimé à la suite des Voyages de l'auteur. De Brèves eut plusieurs enfants mâles, qui occupèrent des places importantes, et sa famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours. W—R.

BREVET, né à la Rochelle, passa jeune à St.-Domingue, où il fut secrétaire de la chambre d'agriculture au Port-au-Prince. Il y a publié un *Essai sur la culture du café, avec l'histoire naturelle de cette plante*, 1768, in-8°., ouvrage précieux, et qui est le résultat de trente-cinq ans d'observations. Brevet a aussi publié un *Mémoire sur la culture du gingembre*.

C. M. P.

BREVINT (Daniel), théologien protestant, né à Jersey en 1616, reçut sa principale éducation à l'université de Saumur, d'où il passa à celle d'Oxford. Nommé, en 1638, associé du collége de Jésus à Oxford, il en fut expulsé ensuite par les commissaires du parlement, pour avoir refusé de reconnaître le *covenant*, et retourna dans sa ville natale. Cette place étant tombée au pouvoir de l'armée parlementaire, Brevint s'enfuit en France, et devint pasteur d'une congrégation protestante en Normandie. Peu de temps après, le vicomte de Turenne le nomma son chapelain. Il fut un des théologiens employés dans le projet dont on s'occupait alors de concilier les religions protestante et catholique; « ce qui lui donna, dit-il, l'occasion de pénétrer dans tous les coins de l'église de Rome. » Après la restauration, Charles II, qui l'avait connu dans son exil, lui donna une prébende dans l'église de Durham. Il prit, en 1662, le degré de docteur en théologie à Oxford, fut nommé doyen de Lincoln en 1681, et mourut en 1695. On a de lui, entre autres ouvrages: I. *Missale romanum*, ou *la profondeur et le mystère de la messe romaine mis à découvert, et expliqué en faveur des chrétiens réformés et non réformés* (en anglais), Oxford, 1672; II. le *Sacrement et le sacrifice chrétien*, etc., (en anglais), Oxford, 1673, imprimé pour la 3e. fois à Londres, en 1739; III. *Eucharistiæ christianæ præsentiæ realis, et pontificia ficta; luculentissimis non testimoniis modo, sed etiam fundamentis, quibus fere tota SS. Patrum theologia nititur, hæc explosa, illa suffulta et asserta.* Les ouvrages de Brevint sont estimés des protestants, et en général dirigés spécialement contre les catholiques romains. X—s.

BREYDEL (Charles), peintre, surnommé le *Chevalier*, parce qu'il sortait de la famille des Breydel de Bruges, qui passaient pour être d'une ancienne noblesse, quoiqu'ils exerçassent le métier de boucher, naquit à Anvers en 1677. Après avoir étudié trois ans chez Pierre Rysbraëck, bon paysagiste, il visita Francfort, Nuremberg, la cour de Hesse-Cassel, où travaillait son frère François Breydel, et vint à Amsterdam. Il n'avait été d'abord en Allemagne que dans le dessein d'aller à Rome; mais naturellement inconstant, il se mit à travailler pour un marchand de tableaux, qui lui fit copier plusieurs vues du Rhin, d'après Jean Griffier. Cette étude le mit en état de peindre d'après nature. Il revint à Anvers, s'y maria, et eut ensuite la bassesse d'abandonner sa femme avec cinq enfants. Il travaillait dans d'autres villes, dit Descamps, sans jamais parler de sa famille, et peut-être même sans y penser, se donnant des airs de grand seigneur, et dépensant tout ce qu'il gagnait avec une excessive prodigalité. En 1727, il se rendit à Gand, et bientôt les ama-

teurs les plus distingués lui demandèrent des tableaux. Toujours inquiet, irrésolu, il revint à Bruxelles, puis se rendit de nouveau à Gand en 1757. Sa prodigieuse facilité lui permettait de satisfaire les désirs d'un grand nombre de personnes. Une gouvernante fut sa compagne jusqu'à sa mort, et il ne parut jamais se rappeler qu'il était époux et père. Il mourut à Gand le 4 novembre 1744, à 67 ans. Ce peintre eut trois manières distinctes; d'abord il peignit, comme on l'a dit, dans le goût de Griffier; ensuite, voyant que celui de Breughel-de-Velours était à la mode, il essaya de voir la nature comme ce maître l'avait vue; enfin, il prit le parti de peindre d'après son propre sentiment, retenant cependant quelque chose de ses deux premières manières. Il profita aussi de quelques estampes de Van der Meulen, et poussa même l'imitation jusqu'à devenir le plagiaire de ce maître. Descamps, qui loue la touche et l'harmonie de la plupart de ses tableaux, dit « que, si Breydel eût plus souvent consulté la nature, ils seraient sans prix. » Il en indique plusieurs placés dans divers cabinets des Pays-Bas, et deux à Rouen. Le musée Napoléon n'en possède aucun. — François Breydel, frère de Charles, naquit à Anvers le 8 septembre 1679. Il peignit d'abord le portrait avec tant de succès qu'il fut nommé peintre de la cour de Hesse-Cassel. Des *Conversations*, des *Assemblées*, des *Fêtes* qu'il peignit ensuite, plûrent également, et il était très occupé en Allemagne, lorsque, tourmenté peut-être par l'humeur inquiète qui avait dominé son frère, il se rendit à Londres. Ses ouvrages y furent estimés; et, de retour dans sa ville natale, il y mourut le 24 novembre 1750, à soixante-onze ans. On vante la composition, la couleur et la vérité de ses tableaux; ils sont peu connus en France. D—T.

BREYDENBACH (Bernard de), doyen de l'église de Mayence, dans le 15e. siècle, fit un voyage à Jérusalem et au mont Sinaï, dont il fit imprimer la relation en latin: *Opusculum sanctarum peregrinationum in montem Syon, ad venerandum Christi sepulchrum in Jerusalem, atque in montem Synai ad divam virginem et martirem Katherinam*, Mayence, 1486, in-fol. Cet ouvrage fut réimprimé à Spire en 1490 et 1502. Cette dernière édition a pour titre: *Peregrinatio Hierosolymitana ad sepulchrum Domini et Kathariniana ad montem Sinaï, per varias partes Orientis, cum iconibus.* Jehan de Hersin, religieux augustin, publia une traduction française de ce voyage, sous ce titre: *Voyage et pèlerinage d'oultre mer au St. Sépulcre de Hiérusalem et de madame saincte Catherine au mont Synaï*, Lyon, 1489, in-fol. Il a été aussi traduit en flamand, Mayence, 1488, in-fol. Toutes ces éditions sont ornées de figures grossièrement gravées sur bois: celles de l'édition de 1686 sont les mieux gravées et les plus complètes; il y en a six de vues topographiques, cinq de costumes, et une d'animaux, outre la grande carte de la Terre-Sainte. (*Voy.* Nicole le Huen). On croit que le voyage de Breydenbach est le plus ancien livre où l'on ait imprimé l'alphabet arabe: on y trouve cinq autres alphabets orientaux, plus ou moins défigurés, qui n'ont pas moins été copiés pendant près de deux siècles par tous les compilateurs de ce genre, et jusque dans la collection de Colletet, en 1660. Breydenbach donne aussi un petit vocabulaire d'environ deux cent trente mots turks, les plus usuels. V—ve.

BREYER (Remi), docteur de Sorbonne, chanoine et promoteur de Troyes, où il était né en 1669, et où il mourut en décembre 1749, après avoir partagé toute sa vie entre la prière et l'étude. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Catéchisme des riches*, à l'occasion de l'hiver de 1709, Troyes, 1711, in-8°. ; II. *Traduction des Lettres de S. Loup, évêque de Troyes, et de S. Sydoine, évêque de Clermont*, Troyes, 1706, in-12 ; III. *Mémoire où l'on prouve que la ville de Troyes en Champagne est la capitale de la province.* Ce mémoire, plein de recherches, termina définitivement le différend à l'avantage de la ville de Troyes, contre celle de Reims. IV. *Vita S. Aderaldi*, ibid., 1724, in-12. Cette vie, composée par un auteur contemporain (anonyme), est précédée d'une préface, où l'éditeur discute quelques points intéressants de l'histoire ecclésiastique de Troyes dans le 10e. siècle. V. *Vies de S. Prudence*, évêque de Troyes, *et de Ste. Maure*, vierge, avec des éclaircissements curieux, Troyes, 1725, in-12. Les journalistes de Trévoux ayant critiqué cet ouvrage, l'auteur leur répondit, en 1736, par deux écrits sur le culte qu'on rend à cet évêque dans l'église de Troyes. VI. *Nouvelle dissertation sur les paroles de la consécration*, Troyes, 1733, in-8°., pour prouver, contre le P. Lebrun, que les Grecs et les Latins avaient dans tous les temps renfermé la forme de la consécration dans ces paroles : *Hoc est*, etc. Breyer avait travaillé au nouveau *Bréviaire de Troyes*, sous de Chavergny. Il fit plusieurs écrits contre le *Missel* de Bossuet, successeur de ce dernier ; mais ils n'ont pas vu le jour. Il a encore laissé en manuscrit une *Histoire chronologique et dogmatique des conciles de la province de Sens*, et des *Annales de la ville de Troyes.* Cet homme savant et laborieux avait recueilli d'anciens faits, observé de vieilles traditions, tenu un journal exact des événements passés sous ses yeux pendant une longue carrière : de tous ces matériaux, il avait composé des mémoires qui ont servi de base aux *Éphémérides troyennes* de Grosley, et à tout ce que ce dernier a écrit sur l'histoire de son pays. Grosley lui en a témoigné sa reconnaissance, en donnant au public son *Éloge historique et critique* (Troyes), 1753, in-12. On y trouve l'analyse et le catalogue de ses ouvrages. T—D.

BREYN (Jacques), botaniste du 17e. siècle, naquit à Dantzig le 14 janvier 1637, et mourut dans cette ville le 25 janvier 1697. Il était négociant, et jouissait d'une fortune assez considérable ; mais il manifesta dès son enfance un goût décidé pour la botanique ; il en reçut les premières notions de Mentzell ; il alla ensuite étudier à Leyde, et retourna plusieurs fois dans la suite en Hollande, où il avait des parents, pour y recueillir des plantes rares. Il en fit aussi venir de différentes contrées de l'Europe. Il se lia d'amitié avec les principaux amateurs, principalement avec Jérôme Beverning, curateur de l'université de Leyde. Bientôt, il se détermina à faire connaître les plantes qu'il avait admirées dans les jardins de Hollande, et celles qu'il avait cultivées dans le sien. Il les fit peindre avec beaucoup de soin, et les fit graver de manière à surpasser tout ce qui avait été fait jusqu'alors ; et, en 1668, il en publia une centurie sous ce titre : *Plantarum exoticarum aliarumque minus cognitarum, centuria prima*, Dantzig, 1678, in-fol. On trouve à la fin l'histoire du thé, par le Dr. Ten Rhyne. Breyn avait d'abord

composé son ouvrage en allemand ; mais, à l'exemple de Descartes, dit-il, il voulut le faire traduire en latin. Voyant que la personne qu'il en avait chargée n'entendait rien à la botanique, ni à la médecine, il l'entreprit lui-même. Voulant aussi donner aux diverses parties de cet ouvrage toute la perfection possible, il le fit imprimer dans sa propre maison. Il annonça la continuation de ce recueil en publiant deux catalogues des plantes qui devaient composer les centuries suivantes, sous ces titres : *Prodromus primus*, 1680, avec cinq planches ; et *Prodromus secundus*, 1689, à Dantzig, et tous deux in-4°. Ces deux opuscules étant devenus très rares, Philippe Breyn, son fils, qui fera le sujet de l'article suivant, les fit réimprimer en un seul volume, 1739, avec des notes, et trente planches, qu'avait préparées l'auteur ; il y joignit son portrait et sa vie, écrite par Daniel Seyler. Il paraît que les infirmités, qui furent le partage des dernières années de Jacques Breyn, l'empêchèrent de mettre ses projets à exécution. Il mourut en 1697, laissant de nombreux matériaux, qui passèrent entre les mains de Philippe. Il en avait publié quelques parcelles dans les *Éphémérides des Curieux de la nature*. Elles consistent en vingt-cinq dissertations sur des plantes exotiques très curieuses. Les plantes dont Breyn a publié la description et de bonnes figures lui méritent une place distinguée parmi les botanistes du second ordre. Plumier lui avait consacré un genre, sous le nom de *Breynia*, mais, dans une notice historique qu'il donne à cette occasion sur Breyn, il commet une erreur, qui a été répétée depuis, en disant que le reste des centuries déjà préparées ne fut pas publié, ayant été détruit par un incendie qui consuma la maison de Breyn. Il paraît que Plumier a fait une méprise, attribuant à Breyn l'accident arrivé à son compatriote et ami, le célèbre astronome Hevelius. Linné ayant jugé convenable de réunir le genre *Breynia* à celui du Capprier, ce savant, recommandable à beaucoup d'égards, se trouve maintenant privé de cet honneur, qu'on a prodigué à des botanistes qui ne le valaient pas.

D—P—s.

BREYN (Jean-Philippe), fils du précédent, naquit à Dantzig en 1680, et mourut en 1764. Il étudia la médecine à Leyde, et y prit le bonnet de docteur. A l'exemple de son père, il cultiva la botanique et les diverses autres parties de l'histoire naturelle. Il fut membre de la société royale de Londres, et de l'académie des Curieux de la nature, dans laquelle il prit le surnom de *Callimaque*. Il a donné à ces deux sociétés savantes plusieurs mémoires intéressants. En 1703, il fit un voyage en Italie, pendant lequel il s'occupa principalement à faire des recherches sur la botanique et sur l'histoire naturelle de ces belles contrées. Ses *Observations* furent adressées, en forme de lettres, à la société royale de Londres ; elles ont été insérées dans les *Transactions philosophiques*, vol. 27°. On a aussi de lui plusieurs ouvrages : I. *De radice ginseng, seu nisi, et chrysanthemo bidente Zeylanico, acmella dicto*, Leyde, 1700, in-4°. ; Dantzig, 1700, 1731. C'est une courte dissertation sur quelques plantes exotiques dont on vantait beaucoup les vertus ; il la reproduisit à la suite de l'édition qu'il donna des deux *Prodromus* de son père, 1739, in-4°. ; II. *De fungis officinalibus*, Leyde, 1702, in-4°. : c'est un traité des champignons d'usage. III. *Historia naturalis cocci*

radicum tinctorii, quod Polonicum vulgo audit, præmissis quibusdam coccum in genere et in specie, coccum ex ilice quod grana kermès, et alterum Americanarum quod cochinilla Hispanis dicitur, spectantibus, Dantzig, 1731, in-4°., fig. C'est l'histoire naturelle de la cochenille de Pologne, nommée communément *Coccus Polonicus*, petit insecte vivant sur la racine d'une plante, et qui est plein d'un suc pourpre employé dans la teinture; on y trouve aussi la description des espèces de l'Amérique qui produisent la cochenille du commerce. Ces observations sur la cochenille ont été réimprimées, avec un supplément dans les *Act. curios. naturæ*, 1733. IV. *Schediasma de echinis*, Dantzig, 1732; V. *Dissertatio de polythalamiis, nova testaceorum classe; adjicitur commentarius de Belemnitis Prussicis*, Dantzig, 1732, in-4°.; VI. il publia en 1726, une dissertation en latin sur le prétendu agneau végétal de Tatarie (*Agnus Scythicus*), appelé vulgairement *Borametz*; il reconnut très bien que c'était une portion de plante; mais il avoue qu'il n'a pu parvenir à découvrir à quel genre se rapportait ce végétal, dont beaucoup d'auteurs ont parlé, et que l'on croyait être un zoophyte, sur le récit exagéré de quelques voyageurs crédules et aimant le merveilleux. On sait positivement aujourd'hui que c'est une espèce de fougère (*Polypodium Borametz*), dont la souche, étant d'une forme irrégulière, et couverte d'une substance brune semblable à de la laine, a quelque ressemblance avec un agneau: c'est ce qui a donné lieu à cette fable. Le mot *Borametz*, sclavon d'origine, est le nom qu'on donne aux peaux d'agneaux d'Astracan, fourrure très estimée chez les Turks. Jean-Philippe Breyn est auteur de la savante préface de l'édition de la *Flore prussienne*, donnée par Helwing. Cette préface contient le catalogue des auteurs, prussiens et polonais, qui ont écrit sur l'histoire naturelle.

D—P—s.

BREZ (Jacques), né à Middelbourg en 1771, résida quelque temps à Utrecht, mourut en 1798, à Middelbourg, où il était ministre de la religion protestante. On a de lui, en français: I. *Flore des insectophiles, précédée d'un discours sur l'utilité de l'étude de l'insectologie*, Utrecht, 1791, in-8°.; II. *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, dans le goût du recueil de M. Campe*, Utrecht, 1792, in-8°. Ce volume contient la relation des îles Pelew. Brez se proposait, en 1795, de faire réimprimer ce volume, et d'en publier deux nouveaux; nous ignorons s'il a exécuté son projet. III. *Histoire des Vaudois, habitant les vallées occidentales du Piémont*, Lausanne et Utrecht, 1796, 2 vol. in-8°. L'auteur, élevé dans la religion vaudoise, a écrit son ouvrage avec chaleur, méthode et clarté. Parmi les pièces qu'il a jointes à son histoire, on remarque des fragments d'un poëme en langue vaudoise datés de l'an 1100, et la traduction du catéchisme des Vaudois, composé par leurs *barbes* (pasteurs), au commencement du 12e. siècle. A.B—r.

BRÉZÉ (Pierre de), grand sénéchal d'Anjou, de Poitou et de Normandie, suivit le roi Charles VII, en 1440, lorsqu'il alla secourir la ville de Saint-Maixent. Il se trouva au siége du Mans en 1447, et aida à toutes les conquêtes de ce prince en Normandie, aux siéges de Conches, du Pont-de-l'Arche, de Verneuil, de Pont-Audemer, de Mantes, de Vernon et de Rouen, dont il fut fait gouverneur. Il

se trouva, en 1450, à la bataille de Formigny. Charles VII le chargea de commander une expédition qu'il méditait contre l'Angleterre, et dont le but était de chasser les Anglais de Calais et du comté de Guines, qu'ils possédaient encore en France. Pierre de Brézé partit de Honfleur avec une flotte, en 1457, et débarqua à Sandwich, à la tête de quatre mille soldats. Il attaqua la place par terre et par mer, la prit, la pilla; se rembarqua sans aucune perte, quoique harcelé par deux mille Anglais, qu'il repoussa toujours, et il ramena à Honfleur trois gros vaisseaux qu'il avait pris, et sa flotte chargée de butin et de prisonniers; mais Charles VII mourut, et Louis XI ne traita pas Pierre de Brézé avec autant de bienveillance ni de reconnaissance que son père. Ce prince le fit renfermer au château de Loches, d'où il ne sortit qu'après avoir consenti au mariage de son fils, Jacques de Brézé, avec une sœur naturelle du roi (Charlotte, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel), que son mari surprit depuis en adultère, et tua de sa propre main. Peu de temps après, Louis XI le choisit pour commander le faible secours qu'il accorda à Marguerite d'Anjou. Brézé eut d'abord quelques succès, mais bientôt, forcé de ville en ville, il fut réduit à fuir seul avec la reine et ses enfants. L'historien Monstrelet dit qu'il était avec cette princesse lorsque, rencontrés par deux voleurs, elle se jeta dans un bois, et que, ne pouvant échapper à un troisième qui se présenta, elle lui dit, avec autant de confiance que de succès : « Tiens, » mon ami, sauve le fils de ton roi. » Louis XI ne demanda pas compte à Pierre de Brézé d'un mauvais succès dont il n'était pas responsable; il paraît même qu'il avait à la cour autant de crédit que d'autorité. Lorsque la guerre du *bien public* éclata en 1465, le roi le consulta, et son avis fut qu'on allât chercher le comte de Charolais, au lieu de l'éviter, et qu'on lui livrât bataille; mais le soupçonneux Louis XI craignit qu'il ne fût d'intelligence avec ses ennemis, et le lui laissa apercevoir. Le sénéchal, qui commandait l'avant-garde, dit à quelqu'un de ses privés, rapporte Comines : « Je les mettrai aujourd'hui » si près l'un de l'autre, qu'il sera bien » habile qui les pourra démêler. » En effet, la bataille de Montlhéry se donna, le 14 juillet 1465, et Pierre de Brézé y fut tué des premiers. Les ennemis même firent son éloge, et Olivier de La Marche, qui suivait le parti de Bourgogne, dit dans ses Mémoires, à l'occasion de cette journée : « Mon dit seigneur de Charolais » garda ce jour le champ de bataille, » et le lendemain se logea à Montlhéri, où nous trouvâmes sur de » la paille le corps mort du sénéchal (qui fut grand dommage) ». Pierre de Brézé joignait à la bravoure et à l'audace une gaîté piquante et spirituelle. Louis XI avait coutume de dire que tout son conseil était dans sa tête, et, en effet, ce prince ne prenait jamais avis que de lui-même. Un jour, à la chasse, le sénéchal vit le roi monté sur une petite haquenée : « Sire, » lui dit-il, je ne pense pas qu'il se » puisse voir un cheval de plus grande » force que cette haquenée; car elle » porte votre majesté et tout son con» seil. » S—y.

BREZILLAC (Jean-François), bénédictin de la congrégation de St.-Maur, né à Fanjaux, diocèse de Mirepoix, le 12 avril 1710, fit profession le 26 novembre 1727. Il était neveu de dom Jacq. Martin (*Voy* Martin), et fut chargé de la continuation de son *Histoire des Gaules*. Le premier volume avait paru en 1752,

in-4°., Brezillac publia le second en 1754, et, dans un avertissement, il donne le détail de la vie et des ouvrages de son oncle. Ce second volume ne va que jusqu'à l'an 526 de Rome (228 avant J.-C.). On y trouve un dictionnaire géographique, topographique des Gaules, qui, ainsi que le remarque D. Tassin, eût été mieux placé à la tête ou à la fin de tout l'ouvrage. Brezillac est mort le 11 juin 1780. Il avait, avec D. Antoine-Joseph Pernetti, traduit de l'allemand, le *Cours de mathématiques de Wolf*, 1747, 3 vol. in-8°., ouvrage qui, au moyen des additions des traducteurs, a été long-temps ce que nous avions de mieux en ce genre. A. B—r.

BRIANT (DOM DENYS), bénédictin de la congrégation de St.-Maur, mort en 1716, a composé quelques ouvrages qui sont restés manuscrits : I. *Mémoires sur l'abbaye de St.-Vincent du Mans ;* II. *Cenomania.* C'est une histoire générale de la province du Maine et de ses comtes ; elle est assez estimée, et l'on en trouve des copies dans plusieurs bibliothèques. Il est parlé de ces deux ouvrages dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de St.-Maur.* C. M. P.

BRIANVILLE (CLAUDE-ORONCE FINÉ DE), de la même famille que le mathématicien Oronce-Finé, naquit à Briançon dans le 17e. siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique, obtint le titre d'aumônier du roi, et l'abbaye de St.-Benoît de Quincy, en Poitou, et mourut en 1675. On a de lui : I. *Abrégé méthodique de l'histoire de France, avec les portraits des rois*, Paris, 1664, in-12 ; 1667, 1674, même format. Cet abrégé eut quelque succès, parce qu'il est assez exact, et surtout parce qu'il n'en existait pas alors de meilleurs. Le P. Lelong en loue la méthode et le style, mais les gravures en font le principal mérite. II. *Projet de l'histoire de France en tableaux pour monseigneur le dauphin*, Paris, 1665, in-fol. ; III. *Histoire sacrée en tableaux, avec leur explication*, Paris, 1670-71-75, 3 vol. in-12, recherchée pour les figures de Seb. Leclerc. La réimpression de Paris, 1693, est moins chère que l'originale. IV. *Lettres latines de Jacques Bongars, traduites en français*, Paris, 1668, 2 vol. in-12, traduction réimprimée plusieurs fois avec des corrections de style. L'édition de 1695 est la plus ample et la plus recherchée. On ne connaît plus que le titre de son *Jeu de cartes du blason*, ouvrage dont la publication lui attira des désagréments. « L'an 1660, dit le P. Menestrier, » Brianville fit un *Jeu de cartes de* » *blason*, sur la forme de ceux de » l'histoire et de la géographie, et, » comme il avait composé ce jeu des » armoiries des princes du Nord, » d'Italie, d'Espagne et de France, la » rencontre fâcheuse des armoiries de » quelques princes sous les titres de » *valets* et d'as lui fit des affaires. » Les planches furent saisies par les » magistrats ; il fut obligé de changer » ces titres odieux en ceux de princes » et de chevaliers. Son ouvrage fut » après cela bien reçu, et il s'en fit » plusieurs éditions. » Brianville fut lié avec l'abbé de Marolles, qui en parle dans son *Dénombrement*. W—s.

BRIARD (JEAN), natif de Bailleul en Hainaut, docteur en théologie, et vice-chancelier de l'université de Louvain, ami d'Érasme, mourut le 15 janvier 1520. Le *Moréri* de 1759 dit qu'il est auteur de plusieurs ouvrages : I. *Quæstiones quodlibeticæ ;* II. *De contractu sortis, seu Loteriæ ;* III. *De causâ indulgentiarum*, etc. C. M. P.

BRIARD (GABRIEL), né à Paris,

étudia la peinture sous la direction de Natoire. Ayant gagné le grand prix en 1749, il partit pour l'Italie. De retour à Paris, Briard fut agréé à l'académie en 1761, et reçu membre de cette compagnie en 1768, sur un tableau représentant *Herminie au milieu des bergers*. Parmi ses ouvrages, on distingue la chapelle de la paroisse Ste.-Marguerite du faubourg St.-Antoine, qu'il a décorée, et dans laquelle il a peint les anges tirant les ames du purgatoire, vaste composition d'un assez bon effet. Son plafond de la salle du banquet royal de Versailles, représentant l'*Olympe assemblé*, est d'une grande et belle ordonnance. On trouve dans celui de l'hôtel Mazarin, où il a peint les noces de Psyché, de la grâce et de la facilité, ainsi que dans celui qu'il a exécuté au pavillon de Lucienne. Cet artiste dessinait assez correctement, surtout sur le papier; il peignait peut-être trop facilement, et n'était point coloriste. Il y avait environ un an qu'il avait été nommé à la place de professeur, lorsque la mort l'enleva, le 8 novembre 1777. P—E.

BRIAXIS. *Voy.* Bryaxis.

BRICCI (François). *Voy.* Brizio.

BRICCIO (Jean), né à Rome, en 1581, mort dans la même ville, en 1646, fut, sinon un des premiers, du moins un des plus féconds écrivains de l'Italie. Destiné, dès son enfance, à suivre la profession de son père, simple matelassier, il employait à la lecture tous les instants qu'il pouvait dérober à ce travail mécanique, et apprit ainsi, presque sans maître, tout ce qu'il sut dans la suite. Il cultiva successivement toutes les parties des connaissances humaines: la théologie, le droit civil et canonique, la grammaire, la rhétorique, la géométrie, la physique, l'astronomie, la musique, la philosophie, et fut, en peinture, élève du célèbre Frédéric Zuccheri. Prosper Mandosio cite de lui plus de quatre-vingts ouvrages, parmi lesquels on distingue trente comédies, six tragédies; les vies de S. François, de S. Charles; des stations pour le carême; des canons énigmatiques à deux, trois et quatre voix; l'histoire de la création du monde; la mort du Grand-Turk, une description des pays septentrionaux; l'éloge de l'ânesse et de la chèvre; l'histoire de l'image de Notre-Dame de' Monti à Rome; des rimes sur les maris qui vivent loin de leurs femmes; une description de la baleine trouvée à St.-Sever; un Calendrier pour l'an 1613, à l'usage des séculiers, etc. Les manuscrits qu'il a laissés ne sont pas moins nombreux que ses ouvrages imprimés. — Deux de ses enfants se distinguèrent par leurs talents. Basile fut à la fois architecte, peintre, musicien, mathématicien; et Plautille, sa fille, occupa un rang distingué parmi les peintres de l'école romaine. K.

BRICCIO (Paul), d'une ancienne famille noble de Bra en Piémont, entra de bonne heure dans l'ordre des récollets, eut le titre de théologien de la duchesse de Savoie, et fut même chargé d'une mission diplomatique auprès de la cour d'Espagne. Il fut ensuite nommé évêque d'Albe en 1642, et mourut en novembre 1665. Il a publié quelques ouvrages importants pour l'histoire ecclésiastique de l'Italie: I. *Seraphica subalpinæ D. Thomæ provinciæ monumenta regio subalpinorum principi sacra*, Turin, 1647, in-fol.; II. *De' progressi della Chiesa occidentale per sedici secoli*, Carmagnole, 1648, 1650; Turin, 1652, in-fol. C. M. P.

BRICE (S.), évêque de Tours, naquit dans cette ville, de parents distingués. Ils confièrent son éducation à S. Martin, qui le reçut dans son mo-

nastère. Suivant l'usage des premiers temps du christianisme, les princes et les grands faisaient souvent élever leurs enfants dans les cloîtres, seuls asyles des sciences et des lettres. Après avoir long-temps exercé la patience du saint évêque par son indocilité et son orgueil, Brice entra dans le monde, où sa jeunesse fut orageuse, et ses mœurs dissolues. S. Martin, qui avait pour lui des entrailles de père, ne cessait de demander au ciel sa conversion; il l'obtint. Brice revint tout à coup de ses égarements, et les expia dans la pénitence. Vers l'an 400 de J.-C., S. Martin, mourant, le désigna pour son successeur, et le clergé et le peuple l'élevèrent sur le siége de Tours. S. Brice eut de grands démêlés avec un certain Lazare, qui fut depuis évêque d'Aix-la-Chapelle, et qui, dans plusieurs conciles, lui reprochant ses fautes passées, l'accusa encore d'adopter les erreurs des manichéens. Le saint prouva son innocence, et Lazare fut condamné comme calomniateur. Mais d'autres ennemis, d'autres calomnies attaquèrent Brice avec plus de succès. Les habitants de Tours le chassèrent avec ignominie. Il se retira à Rome, où il passa quelques années, priant pour son peuple et pour ses persécuteurs. Il fut enfin rappelé dans son diocèse, qu'il gouverna saintement jusqu'au 13 novembre 444, époque de sa mort. Son culte était autrefois célèbre en France (*Voyez* les ouvrages de S. Grégoire de Tours, Fortunat, Bède, Adon, Usuard, et Joseph Anthelmi). Les protestants d'Angleterre ont conservé le nom de S. Brice dans leur calendrier. V—ve.

BRICE (Germain), en latin *Brixius*, né à Auxerre, étudia la langue grecque sous Marc Musurus, à Padoue, revint en France, embrassa l'état ecclésiastique, et fut aumônier du roi: il obtint ensuite un canonicat à la cathédrale de Paris. En revenant de Blois, où était la cour, il mourut en 1538, dans le diocèse de Chartres, de chagrin, dit-on, d'avoir été volé. On a de lui: I. *Germani Brixii carmina*, 1519, in-4°.; II. *Chrysostomi liber contra gentiles, Babylæ Antiocheni episcopi et martyris vitam continens*, 1528, in-4°.; III. *Sexdecim homiliæ Chrysostomi*, 1533, in-4°.; IV. *Chrysostomi in epistolam ad romanos homiliæ octo priores*, 1546. Ces deux traductions de S. Chrysostôme se trouvent dans plusieurs éditions des œuvres de ce père. V. *Dialogus de episcopatu et sacerdotio, sive de dignitate et onere episcopi libri sex*, 1526, in-8°. Cette traduction de S. Chrysostôme a été aussi imprimée plusieurs fois. VI. Quelques opuscules, dont on trouve la notice dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par Papillon. A. B—t.

BRICE (Germain), né à Paris en 1652, *mort le* 18 novembre 1727, est auteur d'une *Description de Paris*, 1685, in-12, 2 vol., qui a eu environ dix éditions. La dernière est de 1752, 4 vol. in-12. Les trois premiers ont été revus par Mariette; le quatrième, par l'abbé Pérau, qui a fait aussi la préface, où l'on trouve diverses corrections importantes pour les trois premiers volumes; ouvrage curieux, quoique mal écrit, et quelquefois inexact. — Son neveu, Brice (Étienne-Gabriel), bénédictin de la congrégation de St.-Maur, né à Paris en juin 1697, s'était d'abord retiré chez les chartreux; mais, après un an et demi, il pensa à embrasser un institut moins opposé à son caractère vif et bouillant. Il se dévoua à l'étude du grec et de l'antiquité ecclésiastique, et traduisit en français les lettres de

S. Basile. Cette traduction n'a pas vu le jour. Depuis 1731, il travailla à la nouvelle *Gallia christiana*, et mourut le 13 novembre 1755. On trouve son éloge dans le tome XI de cet ouvrage. A. B—T.

BRIÇONNET (Guillaume), connu sous le nom de *cardinal de St.-Malo*, petit-fils de Bernard Briçonnet, maître des requêtes de l'hôtel, sous Charles V, naquit à Tours, et fut d'abord commis à la généralité du Languedoc. Louis XI le nomma directeur des finances de cette province. Plusieurs historiens rapportent qu'Angelo Catho, archevêque de Vienne, médecin, astrologue du roi, qui passait pour très habile nécromancien, annonça à Briçonnet qu'il était menacé de périr au passage d'une rivière, ce qui faillit lui arriver peu de jours après en traversant la Loire pour se rendre au Plessis-lès-Tours, où l'avait mandé Louis XI. Il lui prédit ensuite qu'il deviendrait cardinal, et se verrait bien près d'être pape. Cette dernière prédiction semblait d'autant plus invraisemblable que Briçonnet, loin d'avoir aucune vocation pour l'état ecclésiastique, était déjà marié à Raoulette de Beaune, fille du bisaïeul du malheureux Beaune de Semblançay, surintendant des finances sous François Ier. Quoi qu'il en soit, Briçonnet remplit les devoirs de sa charge avec tant d'intégrité et d'exactitude; il se montra si attaché aux intérêts de Louis XI, que ce prince, en mourant, le recommanda à Charles VIII, son successeur. Briçonnet sut flatter habilement l'ardeur guerrière du nouveau roi. Ce fut à sa persuasion, selon Paul Jove, Bembo et Guichardin, que Charles VIII entreprit, contre l'opinion de son conseil, la conquête du royaume de Naples. Briçonnet, gagné par Ludovic Sforce, engagea le jeune monarque à signer un traité secret avec le duc de Milan, et promit de rassembler l'argent nécessaire pour l'expédition d'Italie. Charles le nomma surintendant des finances, lui accorda la première place dans son conseil, et ne se dirigea que par ses avis. Briçonnet ne tarda pas à ramener à son opinion tous ceux qui, jaloux de sa première faveur, s'étaient opposés à l'exécution de ses projets. Devenu veuf, il était entré dans les ordres, et avait même obtenu l'évêché de St.-Malo; mais en vain Alexandre VI, qui l'avait d'abord excité à la guerre, lui promit le chapeau de cardinal s'il parvenait à détourner le coup qui menaçait l'Italie; Briçonnet, qui ne pouvait gouverner l'état qu'en favorisant la passion de son maître pour les armes, pressa l'expédition, et parvint, malgré le mauvais état des finances, à faire face aux besoins des deux armées de terre et de mer qui devaient attaquer le royaume de Naples. Il suivit le roi, et, gagné par les Florentins, il décida son maître à traiter avec ces derniers, au préjudice des Pisans, qui s'étaient mis sous la protection de la France. Cette espèce d'infraction occasionna dans l'armée une fermentation si violente, qu'un simple archer menaça Briçonnet de le tuer; le ministre effrayé se cacha, et ne reparut que lorsque la sédition fut apaisée. Sa conduite politique, contraire à la bonne foi, nuisit à sa réputation et à celle de Charles VIII dans tout le cours de l'expédition. Telle est souvent la différence qui existe entre les principes qu'étalent les hommes d'état et ceux qu'ils mettent en pratique, que Briçonnet lui-même avait adopté cette devise : *Ditat servata fides*. Ce fut aussi d'après son conseil que Charles VIII, qui venait d'entrer à Rome en vainqueur irrité, se réconcilia avec Alexandre VI : ce qui valut à

Briçonnet le chapeau de cardinal. Mais bientôt il eut à se repentir d'avoir conseillé une invasion si imprudente, et, lorsqu'une ligue formidable menaça de couper la retraite à l'armée française, il s'humilia vainement auprès des généraux confédérés, pour assurer au roi un libre retour en France. Tout était perdu sans la victoire de Fornove, qui fut plus décisive que toute la politique de Briçonnet. Ce ministre avait embrassé les intérêts du duc d'Orléans, qui désirait rompre les conférences pour la paix, dans l'espoir d'obtenir la couronne ducale de Milan. Il le servit avec chaleur, ébloui par la promesse d'un établissement considérable en Lombardie, pour son fils, après la conquête ; mais quelqu'ascendant qu'il eût sur l'esprit du roi, il vit avec douleur que son crédit avait des bornes. Son avis, combattu par Philippe de Comines, fut rejeté, et le roi sacrifia les intérêts du duc d'Orléans. La mort prématurée de Charles VIII trompa l'ambition de Briçonnet, et fut pour lui un coup de foudre. Les historiens le représentent dans ce triste moment, comme accablé, soulageant à peine, par des cris et des sanglots, son cœur oppressé, tandis qu'Anne de Bretagne, dont l'affliction était plus pure, penchait sa tête sur lui et l'arrosait de ses larmes. Ce ministre inspirait peu de confiance au nouveau roi, qui désirait faire régner avec lui la justice et la paix. Aussi fut-il bientôt remplacé par le cardinal d'Amboise, qui jouissait de toute la faveur de Louis XII. Se voyant déchu du ministère, Briçonnet se retira à Rome, après avoir toutefois sacré Louis XII, en sa qualité d'archevêque de Reims, siége où l'avait élevé Charles VIII, en 1494. Lorsque le roi voulut mettre un frein à l'ambition et à l'arrogance de Jules II, il chargea Briçonnet de convoquer à Pise un concile composé de cardinaux ennemis de Jules, « pour » corriger les mœurs du chef et des » membres de l'église catholique. » Briçonnet sortit brusquement de Rome avec quelques cardinaux, et alla faire l'ouverture du concile opposé au pape. Ce concile fut transféré à Milan, puis à Lyon. Briçonnet y déploya beaucoup de vigueur ; aussi fut-il cité à Rome, excommunié, et privé de la pourpre ; mais c'était sur lui que Louis XII fondait le succès de toutes ses mesures contre Jules II, et il ne tarda pas à le récompenser de son zèle, en lui donnant, en 1503, la riche abbaye de St.-Germain-des-Prés, et le gouvernement du Languedoc. Après la mort de Jules II, le cardinal Briçonnet fut absous par Léon X des censures fulminées contre lui, et se retira dans son archevêché de Narbonne, siége qu'il avait échangé contre celui de Reims. Il mourut le 14 novembre 1514, dans un âge très avancé, et fut inhumé dans l'église Notre-Dame, où il s'était fait élever lui-même un superbe tombeau de marbre. Pendant son ministère, il protégea les gens de lettres, qui, devenus dès-lors ses panégyristes et ses flatteurs, le représentèrent comme un grand homme, très zélé pour la gloire de la France. L'un d'eux l'appelle l'*oracle du roi, la colonne de l'état* ; mais l'histoire, plus impartiale, le met au rang des ministres médiocres, et lui reproche sa vénalité et son amour pour le pouvoir qu'il chercha vainement à déguiser par cette humble devise : *L'humilité m'a élevé.* Des auteurs contemporains rapportent qu'un jour, officiant pontificalement, il eut pour diacre et pour sous-diacre ses deux fils, qui furent depuis évêques. C'est par erreur qu'on a ajouté quelquefois à son titre de ministre d'état celui de chancelier de France, dignité

que son frère Robert posséda sous le règne de Charles VIII (*Voyez* les articles suivants). Le cardinal Briçonnet est auteur d'un petit Manuel de prières latines, qu'il dédia à Charles VIII, et de plusieurs ordonnances synodales, qu'il publia étant évêque de St.-Malo. B—P.

BRIÇONNET (GUILLAUME), fils du précédent, connu avant son entrée dans les ordres, sous le nom de *comte de Montbrun*, fut d'abord archidiacre de Reims et d'Avignon, et successivement évêque de Lodève et de Meaux. Il montra de bonne heure beaucoup de jugement et de savoir, et un grand amour pour l'étude. Louis XII le dispensa de la résidence pour l'attirer auprès de sa personne, et l'envoya, en 1507, en ambassade extraordinaire à Rome, pour qu'il justifiât sa conduite politique auprès du pape Jules II, prévenu contre le roi par de fausses accusations de l'empereur Maximilien. G. Briçonnet prononça, en latin, devant le pape et le sacré collége, l'apologie de Louis XII, et retraça les grands services que les rois de France avaient rendus dans tous les temps aux papes et à l'Église. Sa harangue, dirigée contre l'empereur Maximilien, fut imprimée et répandue pour servir d'antidote aux écrits de cet empereur contre Louis XII; elle nous a été conservée dans l'*Histoire généalogique de la maison de Briçonnet*, par Gui Bretonneau, Paris, 1620. Briçonnet eut aussi la confiance de François Ier., qui l'employa dans diverses négociations avec Léon X. Il avait déjà pris possession de l'évêché de Meaux, lorsqu'il assista au concile de Pise, en 1514, et ensuite à celui de Latran. Il résida pendant deux ans à Rome, en qualité d'ambassadeur de France. Sur la démission de son père, il avait été, en 1507, pourvu de l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, et, malgré l'opposition des religieux de St.-Benoît, il réforma les abus et fit cesser les désordres qui s'y étaient glissés. Retiré ensuite dans son diocèse, il y tint successivement plusieurs synodes, où il fit d'excellents réglements contre la dépravation des mœurs et le relâchement de la discipline ecclésiastique. Il attira aussi près de lui plusieurs savants, tels que Guillaume Farel, Gérard Roussel, Clichtow, François Vatable, Jacques Fabri, ou le Fèvre, surnommé d'*Etaples*, et s'entoura de leurs lumières, soit pour répandre le goût de l'instruction dans son diocèse, soit pour réunir les esprits, et ramener plus facilement les partisans du luthéranisme, qui faisait alors beaucoup de progrès en France, et surtout à Meaux. Mais Farel, abusant de la protection du prélat pour répandre lui-même les opinions des novateurs, fut contraint de se réfugier en Suisse. Alors, révoquant les pouvoirs qu'il avait accordés à ces doctes missionnaires, l'évêque de Meaux assembla un synode, et y condamna, en 1523, la doctrine de Luther; mais il ne s'opposa pas avec moins de force à l'esprit d'indépendance qu'affectaient les religieux de son diocèse, et notamment les cordeliers, dont il réprima les prétentions et les déréglements. Ceux-ci, pour se venger, calomnièrent le zèle du prélat, et osèrent l'accuser de favoriser la propagation de l'hérésie de Luther; ils le traduisirent au parlement comme fauteur d'hérésie, ainsi que les savants dont il s'était entouré dans son diocèse. Le prélat, ajourné devant deux conseillers de la cour, sortit victorieux de cette épreuve, et reparut sur le siége de Meaux, où il continua de déployer le même zèle, soit contre les novateurs, soit contre l'esprit d'indiscipline des cordeliers, qui lui susci-

tèrent une nouvelle accusation d'hérésie. Traduit de nouveau devant le parlement, il obéit, rendit compte de sa foi, et en fit reconnaître la pureté par un arrêt qui ferma la bouche à ses adversaires. Depuis, il sut les contenir dans le devoir, et maintint avec fermeté les droits de l'épiscopat. Ce sage prélat, protecteur des savants, et père des pauvres, mourut le 24 janvier 1533, à l'âge de soixante-cinq ans, au château d'Esmaut, qu'il avait fait bâtir, près de Montereau. Non seulement il cultiva et protégea les lettres, mais il orna et augmenta la bibliothèque de la célèbre abbaye de St.-Germain-des-Prés. On a de lui, outre le discours politique dont il a été fait mention, plusieurs statuts synodaux et une traduction française des *Contemplationes Idiotæ*. Les savants les plus illustres de son temps lui dédièrent leurs ouvrages. Le docte Vatable lui fit hommage de sa *Traduction de la physique d'Aristote;* et Jacques le Fèvre, de ses *Commentaires sur la politique.* — Son frère, Denys BRIÇONNET, fut successivement évêque de Toulon et de St.-Malo, et envoyé extraordinaire à Rome. Ce fut lui qui sollicita auprès de Léon X, au nom du comte d'Angoulême, depuis, François Ier., la canonisation de S. François-de-Paule, fondateur de l'ordre des minimes. Il fut envoyé ensuite aux états de Bretagne, lorsque François Ier. voulut donner son fils aîné pour duc aux Bretons, et, calmant les troubles de cette province, il sut la ramener à l'obéissance. Il se distingua, comme son frère, par son esprit de charité et par son amour pour les lettres. Il résigna dans sa vieillesse ses évêchés, dans la crainte de ne pas remplir avec assez d'activité les devoirs épiscopaux, et se contenta des abbayes de Cormery et d'Épernay. Il mourut en 1536. B—P.

BRIÇONNET (ROBERT), archevêque de Reims, et chancelier de France, dut son élévation rapide à la faveur dont le cardinal de St.-Malo, son frère, jouissait auprès de Charles VIII. Il fut d'abord conseiller au parlement de Paris, ensuite président aux enquêtes, et il eut, en cette qualité, ses entrées au conseil d'état. Le roi lui conféra peu de temps après la riche abbaye de St.-Waast d'Arras, et le plaça ensuite sur le siége archiépiscopal de Reims, avant son frère Guillaume, qui en fut pourvu plus tard. Enfin, Charles VIII, à son départ pour l'expédition de Naples, lui accorda les sceaux. Robert Briçonnet accompagna ce prince, qui, à son retour d'Italie, le créa chancelier par lettres-patentes, datées de Turin, le 30 août 1495. Le nouveau chancelier repassa aussitôt les Alpes, et vint prêter le serment de grand-officier de la couronne entre les mains du duc de Bourbon, régent du royaume; mais il ne jouit de cette dignité que vingt-deux mois, la mort l'ayant surpris, le 3 juin 1497, à Moulins en Bourbonnais. De même que son frère et ses neveux, il protégea les gens de lettres, notamment Guill. de Mare, qu'il eut pour secrétaire. B—P.

BRIDAINE (JACQUES), fils d'un chirurgien de Chusclan, alors du diocèse d'Uzès, né dans ce village, le 21 mars 1701, passa du collége des jésuites d'Avignon, où il fit ses premières études, au séminaire de la congrégation des missions royales de St.-Charles de la Croix, de la même ville. Chargé, pendant son noviciat, de faire le catéchisme dans diverses églises, il annonça de bonne heure cette facilité d'élocution, ce talent d'émouvoir et d'entraîner, qu'il développa depuis avec tant de succès, dans le cours d'une vie consacrée tout entière aux travaux évangéliques. A peine re-

vêtu des premiers ordres, il fut inopinément envoyé à Aiguemortes pour y prêcher le carême. Les habitants de cette ville, en voyant arriver à pied, dans le plus modeste équipage, un jeune ecclésiastique qui ne pouvait être encore qu'à son début, montrèrent peu de confiance en ses talents, et lui firent l'accueil le moins encourageant. Le mercredi des cendres, ayant vainement attendu des auditeurs à l'église, il en sort couvert d'un surplis, et agitant une clochette, qu'il fait retentir de carrefour en carrefour. A ce spectacle, chacun s'arrête; la foule grossit à la suite du missionnaire, et, curieuse de voir où doit aboutir cette singulière scène, se précipite sur ses pas dans le temple. Bridaine alors monte en chaire, entonne un cantique sur la mort, et, pour toute réponse aux éclats de rire qu'il excite, paraphrase ce terrible sujet avec une véhémence qui fait bientôt succéder à une bruyante dérision, le silence, l'attention et l'effroi. On assure qu'il a souvent employé des moyens encore plus extraordinaires d'attirer le peuple à ses exercices. Quoi qu'il en soit, lorsque la station d'Aiguemortes fut confiée à Bridaine, il n'avait encore composé que trois sermons; mais il suppléa au reste, en s'abandonnant aux inspirations du moment, et tel fut, dès la première tentative, le succès de cette méthode, que dès-lors il en suivit rarement une autre. M. le cardinal Maury a retenu et fait connaître le fameux exorde d'un sermon sur l'éternité (1), que Bridaine improvisa dans l'église de St.-Sulpice, en présence du plus imposant auditoire. Si l'écrivain illustre qui a recueilli ce beau fragment n'a pas eu besoin d'appeler son talent au secours de sa mémoire, il faut convenir que jamais l'éloquence spontanée des missionnaires ne se signala avec plus de force et d'éclat, et que les discours les plus estimés des orateurs sacrés les plus célèbres n'offrent rien qui surpasse ce morceau sublime. Le reste du sermon avait été composé par avance. Les passages qu'en a rapportés un excellent juge dans ces matières, lui ont fait dire que l'auteur savait au besoin préparer avec soin ses ouvrages pour la chaire, et les écrire avec autant de chaleur que de goût. Cette assertion est, à quelques égards, justifiée par d'autres extraits de sermons étudiés de Bridaine, insérés dans sa Vie, publiée, il y a peu d'années, par l'abbé Carron, sous le titre de *Modèle des prêtres*, Paris, 1804; ibid., 1805, in-12. Cependant ces citations mêmes, comme tout ce qui est sorti de sa plume et de sa bouche, présentent un mélange incohérent d'images et de mouvements disparates, et une association bizarre d'idées *étonnées de se trouver ensemble.* Emporté par l'ardeur de son zèle, il aurait craint de la laisser refroidir, s'il eût fallu qu'il soumît à la réflexion et aux règles du goût le choix des tours et des métaphores. Il s'abandonnait sans art à l'impulsion de la nature; il ne retenait jamais l'émission de sa pensée, et ne s'embarrassait guère du soin d'en travailler l'expression. De-là, chez un homme doué d'une vive imagination, tant de traits hardis et frappants, de tableaux du plus grand effet, et de mots heureux et profonds; mais de-là aussi tant d'inégalités, tant de contrastes choquants, tant de choses, quelquefois si grotesques. La voix de

(1) La Harpe a inséré cet exorde admirable dans son *Cours de Littérature*. Voici un passage du même sermon : « Eh! savez-vous ce que c'est que » l'éternité? C'est une pendule dont le balancier » dit et redit sans cesse ces deux mots seulement, » dans le silence des tombeaux : *Toujours, jamais! Jamais, toujours!* Et toujours, pendant » ces effroyables révolutions, un réprouvé s'écrie : » *Quelle heure est-il?* Et la voix d'un autre misérable lui répond : *L'éternité.* »

Bridaine, si forte et si sonore qu'elle pouvait facilement être entendue d'un auditoire de dix mille personnes, ajoutait beaucoup à la puissance de ses discours, et il ne manquait pas, pour en augmenter et en perpétuer l'impression, de la rattacher à celle que produit toujours sur la multitude, le matériel du culte, la solennité des fêtes, la pompe des cérémonies. Suivant le temps, le lieu, le rang, l'esprit de ses auditeurs, et l'objet particulier qu'il se proposait, il variait habilement l'heure et la place de ses exercices, le ton et le sujet de ses instructions, le choix des oraisons et des cantiques, l'ordre des processions, et, en un mot, tout ce qu'il appelait ses *méthodes*. Il en avait formé une espèce de code, dont il ne permettait pas à ses compagnons de s'écarter. Il distribuait à chacun de ses collaborateurs la fonction qu'il devait remplir, et cette répartition était toujours assortie à leur caractère et à leurs moyens. Son art consistait à captiver et à soutenir l'attention par l'attrait de la nouveauté; il ménageait avec soin la gradation de tout ce qui lui paraissait propre à exciter la curiosité, à charmer les yeux, à intéresser le cœur, et à produire le plus grand effet. C'est-là le secret de tant de sensations extraordinaires, de tant de conversions éclatantes, qui furent le fruit de ses efforts (1). Il fit, avec le même éclat et avec le même succès, deux cent cinquante-six missions dans le cours de sa vie, et, quelques provinces du Nord exceptées, il n'y a pas en France, pour ainsi dire, une ville, un bourg, un village, où il n'ait porté le soin de son apostolat. Le chapitre de Chartres voulut en consacrer la mémoire, en faisant frapper une médaille en l'honneur de l'infatigable missionnaire, honneur que cette église avait jusqu'alors réservé aux princes ou aux personnes éminentes en dignités. Les prélats les plus illustres et les plus respectables le comblèrent de témoignages d'estime, d'attachement et de reconnaissance, et le pape Benoît XIV lui conféra le pouvoir de faire la mission dans toute l'étendue de la chrétienté. Cette marque insigne de confiance redoubla la ferveur de son zèle; et il venait encore d'en donner de nouvelles preuves, dans une mission à Villeneuve-lès-Avignon, quand la mort le frappa à Roquemaure, le 22 décembre 1767. Doux, simple, modeste, d'une foi vive, d'une piété sincère, son caractère, ses mœurs et ses principes religieux ne contribuèrent pas moins que ses talents aux succès prodigieux de son ministère. Ses cantiques, d'abord intitulés : *Cantiques spirituels à l'usage des missions du diocèse d'Alais*, parce qu'il consacra long-temps ses travaux à cette contrée, et ensuite simplement : *Cantiques spirituels*, ont été imprimés quarante-sept fois. V. S—L.

BRIDAN (Charles-Antoine), né à Ruvière en Bourgogne, au mois de juillet 1730, annonça, dès sa plus tendre enfance, un goût particulier pour le dessin. Envoyé à Paris, il s'adonna à la sculpture, et, après avoir obtenu plusieurs médailles, il remporta le grand prix à l'âge de vingt-trois ans. Après ses trois ans de séjour à Rome, il revint à Paris; il présenta, en 1764, à l'académie de peinture, son groupe du *Martyre de S. Barthélemi*, et fut reçu au nombre des agrégés. L'ayant exécuté en marbre, il fut reçu académicien en 1772. Pendant trente-deux

(1) *Les Nouveaux Mélanges de madame Necker*, tom. II, p. 138, ajoutent quelques anecdotes sur ce prédicateur. Étant un jour à la tête d'une procession, il prononça une grande exhortation sur la brièveté de la vie, et finit par dire à la multitude qui le suivait : « Je vais vous ramener » chacun chez vous..... » Et il les conduisit dans un cimetière.

ans, Bridan a rempli dans cette académie les fonctions de professeur, et il est mort à Paris le 28 avril 1805. Son groupe de l'*Assomption*, exécuté en 1776, est dans l'église cathédrale de Chartres. Ses statues de Vauban et de Bayard ornent la galerie des Tuileries. Son Vulcain est placé dans le jardin du Luxembourg. Son dernier ouvrage est le buste en marbre de Cochin, entrepris par ordre du gouvernement, et placé dans l'hôpital fondé par ce respectable ecclésiastique (*V.* Cochin).

A. B—T.

BRIDAULT (Jean-Pierre), mort le 24 octobre 1761, était maître de pension à Paris, et a composé, pour l'usage de ses élèves, quelques livres classiques, justement estimés : I. *Phrases et sentences tirées des comédies de Térence*, Paris, 1745, in-12; II. *Mœurs et coutumes des Romains*, Paris, 1753, 2 vol. in-12; idem, 1755, 2e. édition corrigée. Ce n'est ni un abrégé ni une répétition des grandes histoires romaines : c'est, au contraire, un recueil de ce que l'on n'y trouve pas, et qui est cependant nécessaire pour en avoir une parfaite intelligence; il offre un tableau général des usages les plus curieux et les plus singuliers de l'ancienne Rome : c'est au moins le jugement qu'en porte l'abbé Sabatier. Cet ouvrage a joui longtemps d'un succès mérité, et il peut être encore consulté par les personnes qui ne peuvent pas recourir aux sources.

C. M. P.

BRIDGES (Noé), littérateur anglais du 17e. siècle, élève du collége de Balliol, à Oxford, fut secrétaire du parlement qui se rassembla en 1643. Cet emploi ne l'empêcha pas d'être souvent réduit à donner des leçons d'écriture et d'arithmétique; on lui doit quelques ouvrages, devenus rares, et qui sont recherchés des curieux : I. *The Art of Short and secret Writing*, Londres 1659, in-12. C'est un des plus anciens traités que nous ayons sur la tachygraphie, art peu connu encore à cette époque; on y traite aussi de la stéganographie ou écriture en chiffres. II. *Lux mercatoria, Arithmetik natural and decimal*, Londres, 1661.

C. M. P.

BRIDGEWATER (Jean), en latin, *Aquapontanus*, né dans le Yorck-Shire, d'une famille originaire du comté de Sommerset, fit ses études à l'université d'Oxford, fut successivement recteur du collége de Wooton-Courtenay, au diocèse de Wells, puis de celui de Lincoln à Oxford, chanoine de Wells, archidiacre de Rochester, etc.; mais enfin, pressé par les remords de sa conscience, qui lui reprochait son adhésion extérieure à la nouvelle religion, il abandonna tous ses bénéfices, et se retira au collége anglais de Douay, emmenant avec lui plusieurs de ses disciples, qu'il avait élevés secrètement dans les principes du catholicisme. Il passa de là à Rome, puis en Allemagne, où il était encore en 1594. On ignore le lieu et l'époque de sa mort. Les ouvrages qui nous restent de lui sont bien écrits : I. *Concertatio ecclesiæ catholicæ in Angliâ contrà calvino-papistas et puritanos sub Elizabethâ reginâ*, Trèves, 1594, in-4°. Cet ouvrage contient la relation des souffrances et de la mort de plusieurs catholiques en Angleterre, avec différents écrits pour la défense des collèges établis sur le continent pour les catholiques anglais. II. *Concertatio virulentæ disputationis theologicæ in quâ Georgius Sohn, professor academiæ Heidelbergensis, conatus est docere pontificem romanum esse anti-christum*, Trèves, 1589, in-4°.; III. *Exposition des six articles qu'on propose ordinairement aux mission-*

naires qui sont arrêtés en Angleterre. T—D.

BRIDGEWATER (François Egerton, duc de). *Voyez* Egerton.

BRIE (Jehan de), naquit à Villiers-sur-Rougnon, près de Coulommiers, en Brie. Il était connu sous le nom du *bon berger*. On ignore l'époque précise de sa naissance et celle de sa mort; on sait seulement qu'il vivait en 1379, époque où il composa, par l'ordre de Charles V, sur l'éducation des moutons, un petit ouvrage extrêmement rare et assez judicieusement rédigé; il est intitulé: *Le vray régime et gouvernement des bergers et bergères, traitant de l'état, science et pratique de l'art de bergerie et de garder ouailles et bêtes à laine, par le rustique Jehan de Brie, le bon berger*, Paris, 1542, in-12, goth. fig. Ce livre, composé dans le 14e. siècle, ne fut imprimé qu'en 1530. Les premiers exemplaires ne portaient aucune date. Denys Janet, pour donner aux autres un air de nouveauté, mit un feuillet qui portait la date de 1542, exemple suivi depuis pour rajeunir les éditions non épuisées. On trouve quelques détails sur ce livre dans l'essai historique qui est à la tête de la nouvelle édition du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, Paris, 1804, in-4°., tom. Ier. Le *bon berger* n'avait d'autre nom que *Jehan*, auquel on ajouta celui de la province dans laquelle il était né. Après avoir été long-temps berger dans la Brie, il vint à Paris, où il servit, en qualité de domestique, chez un chanoine de la Ste.-Chapelle, qui était conseiller au parlement. Ce fut alors qu'il écrivit son livre: on n'en connaît que deux exemplaires, dont un est à la bibliothèque de l'Arsenal. D—M—T.

BRIE (Germain de), en latin *Brixius*. *Voy.* Brice (Germain).

BRIE (. . . . . de), fils d'un chapelier de Paris, mort en 1715 ou 1716, est plus connu par quatre épigrammes de J. B. Rousseau contre lui, que par *les Héraclides*, tragédie, et *le Lourdaut*, comédie en un acte, qu'il fit jouer au Théâtre français, mais qui ne sont pas imprimées. On a de lui *le Duc de Guise*, surnommé *le Balafré* (Henri de Lorraine, tué aux états de Blois en 1588), la Haye, 1693; et Paris, 1694, in-12; réimprimé en 1695, 1696 et 1714, roman bien écrit, et d'un assez bon goût, au jugement de Lenglet-Dufresnoy. — Brie (Edme Wilquin, sieur de), fut l'un des acteurs de la troupe de Molière à Lyon, puis à Paris, et mourut à la fin de 1675. — Catherine Leclerc, sa femme, fit partie des mêmes troupes; l'on croit même que Molière, qui en avait été amoureux avant son mariage, revint à elle après ses querelles avec sa femme. Mme. de Brie mourut le 19 novembre 1706. Elle jouait dans le grand tragique et dans le noble comique; elle excellait surtout dans le rôle d'*Agnès* de l'*École des femmes*. Quelques années avant sa retraite, on voulut l'engager à céder ce rôle à Mlle. Ducroisy, nouvellement admise au théâtre; mais le parterre demanda si hautement Mlle. de Brie, qu'on l'alla chercher chez elle, et on l'obligea de jouer dans son habit de ville; elle avait alors soixante-cinq ans. A. B—T.

BRIEN, surnommé *Boroihmh*, c'est-à-dire le *Vainqueur qui impose des tributs*, l'un des plus illustres monarques de l'ancienne Irlande, naquit en 926. Dans la bizarre et mobile féodalité de ces Clans Scoto-Hibernois, dont les chefs traçaient tous leur origine jusqu'à un ancêtre commun, le premier degré de l'échelle politique se formait de Toparques, jouissant des droits de souveraineté

dans leurs cantons ; au-dessus d'eux étaient des rois de districts, qui relevaient de rois provinciaux ; et, par-dessus tous, s'élevait un monarque de l'île, qualifié de roi suprême (*Ard-Righ*). Brien, qui a donné son nom à sa postérité, et qui est l'objet de cet article, fut successivement, pendant le cours de cinquante-six années, roi de Thomond ou de la Momonie septentrionale, puis des deux Momonies, puis de la moitié méridionale de l'Irlande, puis de l'Irlande entière. A mesure qu'une souveraineté plus puissante lui donna plus de moyens, il travailla plus fortement à délivrer sa patrie du joug des Danois. On compte jusqu'à quarante-neuf victoires remportées par Brien sur ces pirates, et sur les Irlandais dénaturés qui les servaient ou s'en servaient pour opprimer leurs compatriotes. En 999, il en avait purgé toute l'Irlande méridionale. Confédéré avec les chefs des autres provinces, il courut attaquer les barbares dans Dublin même, leur dernier refuge et leur plus forte citadelle. Il détruisit leur armée, rasa ce qu'on appelait la *ville danoise*, contraignit ceux qu'il épargnait à vivre soumis et *tributaires* dans la *ville irlandaise*, sous l'empire du vrai maître de Dublin, du roi de Lagénie, qui, depuis long-temps emprisonné par les barbares, fut délivré par Brien, et lui fit hommage du royaume qu'il lui devait d'avoir recouvré. La même année, Brien força le roi et les chefs de la Conacie à reconnaître la suprématie du monarque Malachlin O Neill, qui avait signalé les commencements de son règne par plusieurs exploits vraiment patriotiques. Et le roi de Lagénie et le monarque devinrent ingrats envers Brien : jaloux de sa gloire, ils voulurent le troubler dans son gouvernement patrimonial, au risque de faire renaître de leurs cendres les usurpateurs danois. Brien punit le premier, en lui imposant le même *tribut* qu'il avait imposé aux barbares, lorsqu'il l'avait tiré de leurs fers. Quant au monarque Malachlin, il avait excité un mécontentement général, en manquant à ses serments, en s'alliant aux ennemis de son pays, et en violant les droits de tous ces orgueilleux *Chieftains*, pour lesquels il n'était que le premier entre ses pairs. Ces mêmes Conaciens, contre lesquels Brien l'avait soutenu, conjurèrent le héros momonien d'enlever la couronne suprême du front de ce prince dégénéré, et de la placer sur sa propre tête. La Momonie, la Lagénie exprimèrent le même vœu. Brien alla droit à Malachlin, lui proposa ou d'abdiquer le pouvoir monarchique, en restant roi provincial de Midie, patrimoine de sa famille, ou de remettre l'une et l'autre souveraineté au sort des armes qui en déciderait. Malachlin abdiqua. Quatre provinces reconnurent immédiatement Brien pour roi suprême. Restait à soumettre l'Ultonie, patrimoine éternel des Hi-Nialls, ou O Neills, qui, pour la première fois depuis cinq cents ans, voyaient le sceptre monarchique sortir de leur puissante tribu. On pouvait craindre une guerre d'extermination entre les deux maisons les plus considérables du nord et du midi de l'Irlande : le nouveau monarque la prévint par sa valeur et son habileté. L'Ultonie elle-même fut, sinon entièrement soumise, au moins généralement contenue ; quelques cantons fournirent volontairement des otages, tandis que d'autres subirent forcément des *tributs*. Roi suprême en 1002, obligé encore de vaincre jusqu'en 1004, Brien, depuis cette époque, jouit pendant dix ans d'une paix profonde presque sans interruption. Il les em-

ploya à faire dans toute l'Irlande ce qu'il avait commencé depuis long-temps dans sa Momonie, à régénérer une nation depuis deux siècles déchirée, et dans plus d'un lieu abrutie par les barbares du nord. Des églises, des écoles, des universités se relevèrent de toutes parts dans cette île, que le vénérable Bède avait appelée, au 7e. siècle, *le Marché des arts libéraux*. Ces augustes *bréhons*, dont les âges précédents avaient célébré les *jugements célestes*, reparurent à la place de ces capitans-jugeurs, dont le seul aspect effrayait la justice. La loi protégea là où le glaive avait opprimé, et l'autorité civile reprit le rang qui lui appartient. De toutes les terres qu'il avait reconquises sur les Danois, le monarque ne réunit à son domaine que celles qui n'étaient plus l'objet d'aucune réclamation, et celles-là même il ne tarda pas à les consacrer par quelque destination d'une utilité publique : les autres furent rendues aux familles qui en avaient été dépossédées. On fit des chemins, des ponts, des murailles pour garantir les villes, des détachements armés pour la sûreté des routes, des hospices fournis pour le repos et l'entretien des voyageurs. C'est quand ils ont chanté ce règne du grand Brien-Boroihmh, que les bardes irlandais ont dit :

Une vierge, unissant aux dons de la nature
De l'or et des rubis l'éclat et la valeur,
A la clarté du jour, ou dans la nuit obscure,
D'une mer jusqu'à l'autre allait sans protecteur,
Ne perdait rien de sa parure,
Ne risquait rien pour sa pudeur.

Enfin, de même que la Momonie avait dû à Brien le retour de ses assemblées provinciales, l'Irlande vit renaître par lui son parlement national de Téamor. Parmi les institutions qu'il fit éclore de cette grande assemblée, on doit remarquer celle qui établit en Irlande les noms de famille héréditaires. Brien fit statuer que toutes les races milésiennes choisiraient, dans la ligne directe de leurs ascendants, celui dont elles préféreraient de transmettre le nom à leur postérité, en le faisant précéder d'une des particules *mac* ou *ô*, qui signifiaient au positif *fils* ou *petit-fils*, et au figuré *descendant*. Les nombreux rejetons dans lesquels Brien se voyait renaître, n'imaginèrent pas d'aller chercher au-delà de son règne un nom plus glorieux que le sien : ses fils s'appelèrent *Mac Brien*, et ses petits-fils *O Brien*. Les fils de Mahon son frère se nommèrent *Mac-Mahon*. D'autres branches des Dal-Caiss adoptèrent les noms d'*O Kennedy*, de *Mac-Coghlan*, de *Kearney*, etc. Tandis que Brien consacrait tous ses jours à perfectionner ses institutions et à fonder le bonheur de sa patrie, un nouvel armement de Danois vint descendre à Dublin, d'autant plus formidable, qu'il était favorisé par quelques chefs du pays, envieux de la gloire du monarque, et par le roi de Midie, qui n'avait pas cessé de supporter impatiemment sa destitution du rang suprême. Brien se mit aussitôt à la tête de ses Momoniens, appela le contingent des autres provinces, et courut au-devant des barbares. Il les rencontra le 23 avril 1014 dans les plaines de Clontarf. Là, ce vénérable héros, âgé de quatre-vingt-huit ans, ayant près de lui quatre de ses fils, dont l'aîné en avait soixante-trois, et un de ses petits-fils à peine dans sa 16e. année, rangea en bataille une armée de trente mille hommes. C'était le vendredi saint; il harangua ses troupes, tenant d'une main son épée, élevant de l'autre un crucifix, et fit sonner la charge. La bataille se soutint avec acharnement depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Il y eut un moment où la victoire devint douteuse par la défec-

tion du roi de Midie, qui tout à coup sortit des rangs de l'armée irlandaise, emmenant avec lui son contingent. On courut à la tente où les enfants et les serviteurs de Brien l'avaient conjuré de venir prendre quelque repos. On le pressait de songer à sa retraite personnelle, et de mettre à couvert sa précieuse vie. « Moi, fuir ! » s'écrie le vieux héros; « Vous et moi, abandonner la cause de notre Dieu et de notre pays ! Je suis venu ici pour vaincre ou pour mourir. » Il y était venu pour l'un et pour l'autre. A peine avait-il proféré ces paroles, qu'il saisit sa hache d'armes, et va se précipiter dans le plus fort de la mêlée. Sa présence ramène la victoire. Les Danois, enfoncés de toutes parts, fuyent, les uns à Dublin, les autres sur leurs vaisseaux, laissant sur le champ de bataille quatorze mille morts, parmi lesquels étaient presque tous leurs princes et leurs généraux. La domination danoise est finie en Irlande; mais Brien est enseveli dans son triomphe. Comme il poursuivait les fuyards, selon quelques auteurs; et, selon d'autres, pendant que dans sa tente il rendait grâces à Dieu de sa victoire, un Danois, cachant sa fureur sous une apparente soumission, lui lança sur le front une hache qui l'étendit mort. Son fils aîné Morrogh venait d'être tué avec plus de perfidie encore par un vaincu blessé qu'il retirait du milieu des cadavres. Turlogh, son jeune petit-fils, avait péri pendant l'action, après des prodiges de valeur. Le camp des vainqueurs retentit de gémissements. Les moines de Swords vinrent en procession recueillir les restes de ces trois héros, et les déposèrent dans leur abbaye. De diocèse en diocèse ils furent transportés par les évêques et leur clergé, jusqu'à la cathédrale d'Armagh. Pendant douze jours et douze nuits qu'ils y restèrent exposés, toute l'Irlande vint pleurer sur leur cercueil. La postérité de Brien continua de régner pendant cinq cent vingt-sept ans, quelquefois sur l'Irlande entière, plus souvent sur la Momonie, toujours sur le Thomond. L—T—L.

BRIEN (Turlogh Mac-Teige ô) fut petit-fils du précédent. Après la mort de Brien-Boroihmh, Malachlin O Neill trouva moyen de remonter sur ce trône d'où il était descendu, l'occupa plus noblement que la première fois qu'il s'y était assis, et y finit tranquillement ses jours en 1023. Teige et Donough, fils de Brien, qui, depuis la mort de leur père, régnaient conjointement sur la Momonie, prétendirent alors à la monarchie suprême. Des évêques, ministres de paix, avaient jusque-là, non sans peine, entretenu la bonne harmonie entre les deux frères. Une proie plus riche devait exciter des rivalités plus inconciliables. Emporté par son ambition féroce et impie, Donough suscita une émeute, dans laquelle il fit assassiner son frère Teige, et, pendant vingt années, il gouverna seul despotiquement l'Irlande méridionale appelée *Léath-Mogha*, ou *Moitié de Mogha*, comme on appelait l'Irlande septentrionale *Léath-Cuinn*, cette division de la monarchie en deux parties égales ayant eu lieu pour la première fois entre *Mogha*, roi de Momonie et le fameux *Cuinn-des-cent-batailles*, roi de Midie dans les temps les plus reculés. Turlogh Mac-Teige O Brien, objet de cet article, entreprit en 1053 de venger sur la personne de son oncle le meurtre de son père. Après dix ans de guerre, il parvint à détrôner le meurtrier Donough, qui alla faire pénitence dans un couvent de Rome, et qui, avant d'y entrer, déposa sa couronne aux pieds du souve-

rain pontife. Donough détrôné, non seulement les deux Momonies proclamèrent Turlogh leur vengeur et leur roi, mais presque toutes les provinces le reconnurent successivement pour leur suzerain : il put s'intituler monarque d'Irlande. Son règne fut tranquille, ses lois furent justes, ses sujets heureux. Ce fut à lui que Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, écrivit cette lettre tant citée par le savant Usher : « Jamais Dieu ne répand » sur la terre ses miséricordes avec » plus d'abondance, que lorsqu'il confie le gouvernement des corps et des » ames à des princes amis de la justice et de la paix : et voilà ce qui a » été accordé aux peuples d'Hibernie » (la voix des sages le publie de toute » part), le jour où ce Dieu tout-puissant a commis votre excellence pour » exercer le pouvoir royal dans ces » heureuses contrées. » Il paraît que Turlogh eut des liaisons suivies avec Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre. Lorsque celui-ci fit construire l'édifice de Westminster, il demanda au premier de lui envoyer des chênes de ses forêts pour cette vaste construction. Turlogh Mac-Teige O Brien mourut en 1086, âgé de soixante-dix-sept ans, dont il avait régné vingt-deux. Il eut pour successeur son fils Morthogh, ou Morierthach O Brien. L—T—L.

BRIEN (Morierthach, ou Morthogh Mac-Turlogh ô), surnommé le *Grand*, second fils du précédent, perdit son frère aîné presque en même temps que son père, et fut immédiatement proclamé roi de Momonie. Il aspira aussitôt à se faire monarque d'Irlande, et porta la guerre dans toutes les provinces, pour soumettre leurs rois et princes particuliers. Il fit prisonnier le roi de Lagénie, en 1088, tua en bataille rangée deux rois de Midie, l'un en 1094, et l'autre en 1106. En 1095, il couvrit la Connacie de ses soldats, le Shannon et le lac Rée de ses vaisseaux, tua l'héritier présomptif de cette couronne, et se la fit décerner temporairement. Ses nombreuses victoires furent entremêlées de revers. Domhnall Mac-Lochlin O Neill, son compétiteur pour la monarchie, ne lui abandonna jamais la suzeraineté de l'Ultonie. Son frère Dermod suscita contre lui des rebellions et des guerres, jusque dans le sein de la Momonie. Un clergé pacificateur intervint, souvent avec succès, pour empêcher que l'Irlande fût incessamment désolée par la lutte continuelle de toutes ces ambitions. Morthogh, satisfait d'avoir soumis quatre provinces sur cinq, se fit couronner monarque à Téamor. Camden et la chronique de Bruodin rapportent que, dans l'année 1101, Magnus, roi de Norwège, envoya ses sandales à Morthogh O Brien, avec l'injonction de les porter publiquement sur ses épaules le jour de Noël, en signe de vasselage; qu'O Brien fit couper les oreilles aux ambassadeurs chargés de ce message insolent, et les renvoya ainsi mutilés à leur maître; que ce dernier vola aussitôt en Irlande, à la tête d'un armement formidable, la menace à la bouche et la rage dans le cœur; mais que le jour même où il posa le pied sur cette terre, objet de sa vengeance et de sa cupidité, il fut attaqué et écrasé par le monarque Irlandais, et regagna ses vaisseaux avec les restes de son armée, résolu d'oublier pour jamais le pays qu'il était venu conquérir. Aussi S. Anselme, successeur de Lanfranc dans l'archevêché de Cantorbéry, appelait-il Morthogh, dans ses lettres : « le glorieux roi d'Irlande. » L'historien Malmesbury nous le montre entretenant une correspondance con-

fidentielle avec le roi d'Angleterre, Henri Ier. Tous les grands de l'île de Man et des Hébrides lui envoyèrent demander un prince de son sang, pour les gouverner pendant la minorité de leur souverain. Enfin, le pape Paschal II voulut avoir un légat auprès de ce roi d'Hibernie, tout à la fois ambitieux et religieux, violent et sage, vindicatif et clément. Dès l'année 1101, Morthogh, de concert avec ses états provinciaux de Momonie, avait fait don de la cité de Cashell et de son territoire à Dieu, à S. Patrice, et au siége archiépiscopal de cette ville. Dix ans après, il assembla un concile national composé de cinquante-huit évêques, cent dix-sept prêtres, cent soixante diacres, et de beaucoup d'ecclésiastiques inférieurs, tous présidés par le légat apostolique. Ce concile produisit des synodes particuliers. On y règla la discipline, le nombre des évêques et les circonscriptions des évêchés. En 1114, Morthogh O Brien fut atteint d'une maladie de langueur. Son rival O Neill en profita pour reprendre son rang de monarque, et pour attirer à lui la Connacie, la Midie et la Lagénie. Un plus grand chagrin vint ajouter aux malheurs du prince infirme. Ce frère turbulent et conspirateur, ce Dermod auquel il avait déjà pardonné plusieurs fois, se fit proclamer roi de Momonie, et ne craignit pas de déchirer le patrimoine de ses pères, pour soutenir son titre usurpé. Après un an de guerre intestine, son propre parti le livra entre les mains de son frère, qui lui pardonna encore, et qui bientôt, en 1116, lui résigna volontairement la couronne, pour aller passer les trois dernières années de sa vie à Lismore, au pied des autels, et dans tous les exercices de la pénitence. Dermod ne survécut à ce frère qu'une année, et mourut en 1120, laissant le trône à son fils aîné, Connor-na-Catharacht. L—T—r.

BRIEN (Connor Na-Catharach, ô), fils de Dermod et neveu de Morthogh-More qui précèdent, monta sur le trône de Momonie après la mort de son père, en 1120, et parvint encore à être en réalité monarque de l'Irlande méridionale, et titulairement monarque de l'Irlande entière. Comme ses aïeux, il eut la valeur romanesque des *Dal-Caïss*; comme eux, pour s'élever ou se maintenir, pour se défendre ou se venger, il entreprit des guerres, et remporta des victoires, dont l'énumération serait fatiguante et le tableau affligeant. Au lieu de le suivre, moissonnant toute la fleur de la noblesse Connacienne à la bataille d'Ardfinnan (1121), dévastant la principauté de Moënmoye (1132), brûlant Dunmore (1134), et partant de là pour porter le fer et la flamme en Ultonie, nous aimons mieux le montrer, dans sa Momonie, bâtissant des cités, des châteaux, des églises, des hospices, et souriant aux joyeux quolibets du peuple momonien, qui surnommait son roi, tantôt *le Bâtisseur* (na-Catharacht), tantôt *l'Eclaboussé* (Slaparsalacht), parce que, pendant la construction des temples, se mêlant aux ouvriers pour diriger leurs travaux, il sortait du milieu d'eux avec sa robe royale couverte d'éclaboussures de mortier. S. Bernard, dans la vie de S. Malachie, exalte la magnanimité avec laquelle ce prince délivra le chef des Mac-Carthys, c'est-à-dire de la maison rivale de la sienne, emprisonné par des factieux, et le rétablit dans son royaume patrimonial de Desmond. Les archives de l'abbaye de S. Pierre de Ratisbonne, fondée en Allemagne par ce même Connor Na-Catharacht, ne tarissent pas sur les dons de sa pieuse munificence, non plus que sur les pré-

sents qu'il envoya au roi des Romains « par de grands et puissants seigneurs « d'Irlande croisés pour la terre sainte. » Il mourut en 1142, après un règne de vingt-deux ans. « Avec ce » grand prince, non moins habile dans » le cabinet que redoutable sur le » champ de bataille, expira (dit le » savant général Vallencey) la gloire » et la dignité du nom d'O Brien. »

L—T—L.

BRIEN (Turlogh-Mac-Dermod ô), en vertu du droit de *séniorité*, remplaça son frère aîné, Connor-Na-Catharacht, sur le trône de Momonie. Après de grands avantages sur les ennemis ligués contre lui, Turlogh ô Brien, avec des forces trop inférieures, leur livra inconsidérément la terrible bataille de Moïn-More (1151), où il perdit l'élite de ses braves *Dal-Caïss*, son neveu Morthogh, et la couronne de Momonie. Obligé de fuir, malgré sa téméraire et funeste valeur, investi bientôt dans la ville de Limérick, réduit à se rançonner moyennant 200 onces d'or et l'abdication du sceptre momonien, il ne conserva pour lui et n'eut plus à laisser à sa famille que son royaume patrimonial de Thomond. On l'en vit même expulsé, l'année suivante, par un de ses frères puînés, Teige-Glée ô Brien; mais il y fut rétabli presque aussitôt par Morthogh ô Neill, roi d'Ultonie, et, pour s'en assurer la possession, il la mit sous la garantie du premier ô Connor monarque d'Irlande, auquel il rendit foi et hommage en 1156. Neuf ans après, il passa une année entière en pèlerinages et en pratiques de dévotion; revint, en 1166, reprendre les rênes du gouvernement, qu'il avait confiées à son fils aîné; et mourut en 1167, laissant cinq fils, dont trois se disputèrent son héritage avec un acharnement cruel. L—T—L.

BRIEN (Donal-More ô), le second des cinq fils du précédent. Après une lutte courte, mais sanglante, il s'établit, en 1168, sur le trône de son père, d'où il précipita Brien-le-Montagnard, son frère puîné, et où son frère aîné Morthogh ne s'était assis que pour y être tué par le fils de son cousin-germain. Bientôt, en 1170, les premiers aventuriers anglais, conduits par Richard Strongbow, entrèrent en Irlande. Fondant l'espoir de l'asservir sur le talent de la diviser, ils ajoutèrent à ces rivalités sauvages des rejetons d'une même famille, et des enfants d'un même père, tout ce qu'une politique sans scrupule peut fournir de moyens pour stimuler les passions, allumer des haines, enfanter des crimes, et des catastrophes. On vit des oncles, des neveux, des frères se déposséder l'un l'autre, se faire crever les yeux, s'entre-tuer. La guerre et la paix étaient marquées du même sceau de perfidie. Les alliés se trahissaient, se dépouillaient réciproquement. Ainsi, les Anglais se firent tour à tour auxiliaires des ô Brien, pour ravager le Desmond, Cork, Waterford, et auxiliaires des Mac-Carthys, pour dévaster le Thomond, Limerick, Killaloë. Ainsi, Donal-More ô Brien, l'objet de cet article, introduisit les Anglais dans la Momonie en 1170, pour combattre avec eux Rodéric ô Connor. En 1185, il soutint la cause de Rodéric contre la rébellion de son fils aîné ô Connor Moën-Moye. En 1188, il alla chercher ce fils pour remporter une victoire complète sur les Anglais. Pendant l'intervalle de la première à la seconde époque, il avait, dans la même année, prêté serment d'allégeance et au monarque irlandais Roderic, et au roi d'Angleterre Henri II, que les Irlandais appelaient *le roi saxon*. La vérité est qu'à tra-

vers toutes ces passions du moment, auxquelles ces malheureux princes se livraient avec une fougue inconsidérée, la passion persévérante et universelle était la haine d'une domination étrangère; mais ils ne surent jamais ajourner leurs querelles particulières, pour se délivrer ensemble de l'ennemi commun. Ce n'était pas l'énergie qui manquait à Donal-More : rentré par stratagême dans la ville de Limerick, et jugeant que ses forces ne pouvaient pas la défendre contre les Anglais, il proposa aux habitants de la brûler, et ils coururent mettre le feu à leurs maisons avec transport, en chantant que « Limerick ne serait plus le nid » des étrangers. » La valeur de Donal n'était pas non plus dépourvue d'habileté; témoin cette mémorable victoire de Thurles, dans laquelle, en 1192, il détruisit toute une armée anglaise, et acquit le surnom de *More*, ou de *grand*. Mais la sagacité que lui attribue Lélaud fut trop long-temps en défaut sur ce qui devait être le premier principe de sa conduite. Il n'avait fait sa paix avec les Mac-Carthys que deux ans avant cette victoire de Thurles; il mourut deux ans après; et quand sa vie eût été plus longue, eût-il jamais pu réparer la faute qu'il avait faite en ouvrant son pays aux Anglais, et en les laissant bâtir des forts sur ses frontières, sous prétexte de favoriser des incursions sur les terres de ses rivaux? Il était cependant parvenu à reconquérir le territoire et à rebâtir la ville de Limerick, et il laissa le Thomond comprenant encore tout ce qui compose aujourd'hui le comté de Tipperary et celui de Clare. Il fut regretté de ses sujets, aussi belliqueux que lui; honoré du clergé, dont il avait été le bienfaiteur; et inhumé avec pompe dans l'église cathédrale de Killaloë. Consadin, son frère, en était évêque, et avait figuré avec quelque distinction au concile de Latran, en 1179. L—T—L.

BRIEN (Donogh-Cairbréach mac-Donal-More et Donogh-Mac-Connor ô), furent, à trois siècles de distance, le premier roi de Thomond investi, et le dernier dépouillé par les Anglais. A peine Donal-More avait-il expiré en 1194, que des dissensions de toute espèce éclatèrent entre ses neuf fils. Le premier, Mortogh-Dale, était suspect aux chefs de la colonie anglaise, quoique ce fût lui qui eût déterminé son père à leur ouvrir la Momonie; ils le mirent hors d'état de régner en lui crevant les yeux. Le second, Connor-Ruadh, déclaré roi de Thomond par les Anglais, fut détrôné, en 1198, par le quatrième, Mortogh-Fioun, ennemi juré de cette nation, et fut tué, en 1201, par son neveu, fils et vengeur de Mortogh-Dale. Donogh-Cairbréach, le troisième des neuf frères, fort de l'appui des Anglais auxquels il se donna, et de la haine que leur portait son frère Mortogh-Fioun, le détrôna en 1211, rendit hommage au roi Jean, à Waterford, et en reçut l'investiture du royaume de Thomond, avec une clause qui déclarait *usurpateurs* et *coupables de félonie* tous ceux de ses frères qui élèveraient quelques prétentions à cette souveraineté. Donogh-Cairbréach, qui avait été charmé de se liguer avec les étrangers pour écarter ses frères, tantôt pour faire la guerre à ses rivaux irlandais Mac-Carthys, et remplir le Desmond de citadelles anglaises, fut moins satisfait lorsque ces auxiliaires lui reprirent définivement la partie du Thomond qui était sur la rive gauche du Shannon, le renfermant entre ce fleuve, la baie de Gallway et les montagnes du Moënmoye. Il prit les armes en

1236, pour recouvrer ce qui lui était ravi, fut défait par le lord Justicier-Maurice Fitz-Gérald, et abandonna ce qu'on lui avait ôté, dans la crainte de perdre ce qui lui avait été laissé. Il mourut en 1242. Dix-neuf ô Brien, tant en lignes collatérales qu'en ligne directe, se succédèrent dans la royauté de Thomond, entre le Donogh-Cair-bréach, qui en avait été investi par le roi Jean, en 1211, et l'autre Donogh, surnommé *le Gras*, qui en fut dépouillé par Henri VIII, en 1543. Ce dernier s'étant trouvé en bas âge lorsque la succession de son père lui fut dévolue, Morthogh, son oncle, s'empara du gouvernement, en faisant revivre l'ancienne loi irlandaise; et ce fut pour mettre à la merci des Anglais son titre et son pays, son neveu et ses sujets. Le premier article du traité qu'il signa avec le vice-roi St.-Léger, portait « qu'il renonçait au nom d'ô Brien, et prendrait celui qu'il plairait au roi d'Angleterre de lui donner. » On le fit comte de Thomond pour sa vie, en y joignant le titre héréditaire de baron d'Inchiquin, une des neuf grandes baronies royales entre lesquelles fut partagé alors le royaume, devenu le comté de Thomond ou de Clare. Son neveu, Donogh-le-Gras, eut la réversibilité du titre de Thomond, aussi pour sa vie; avec le titre héréditaire de baron d'Ibraikain. Edouard VI rendit le premier de ces titres transmissible comme le second; et dans toutes ces lettres de création, le nom d'ô Brien, dont Morthogh avait fait si honteusement le sacrifice, fut cependant rappelé par la générosité ou la politique des vainqueurs. Devenus sujets; tantôt courtisans et tantôt rebelles; d'abord trop voisins de leur grandeur passée, pour ne pas se sentir quelquefois rentraînés vers elle; trop nombreux ensuite, pour ne pas être souvent partagés entre des intérêts contraires, entre leur ancienne patrie qui les revendiquait, et la nouvelle qui les retenait par la séduction ou la crainte, entre Charles Ier. et le long parlement, entre la maison de Stuart et celle de Brunswick, les ô Brien suivirent la différente fortune des différentes causes qu'ils avaient embrassées. Dans la branche aînée, issue de Donogh-le-Gras, on a vu quatre pairies; deux irlandaises, avec les titres de comte de Thomond et de vicomte de Clare; deux anglaises, avec ceux de marquis de Billing et de vicomte de Tudcaster. Le dernier rejeton de cette branche, en 1741, était le lord Jacobite-Charles ô Brien, vicomte de Clare, puis comte de Thomond, colonel propriétaire d'un régiment irlandais de son nom dans l'armée française, maréchal de France, commandant en chef dans le Languedoc et sur toutes les côtes de la Méditerranée : sa branche s'est éteinte récemment dans la personne de sa fille, Ant.-Ch.-M Septimanie ô Brien, mariée au duc de Choiseul-Praslin. La branche cadette, sortie de l'oncle de Donogh-le-Gras, subsiste avec éclat en Irlande, dans les barons devenus comtes d'Inchiquin, dans les baronets leurs puînés, et dans leurs lignes collatérales. Il y a de plus un grand nombre de rameaux d'ô Brien, sortis, à différentes époques, du tronc vénérable de cette maison, sans doute une des plus illustres de l'Europe, mais que Moréri néanmoins ne devait pas appeler la plus ancienne et la plus noble de l'Irlande (*Voy.* Neill ô, Connor ô, etc.; *voy.* aussi Mileagh-Easpain, ou le *Champion d'Espagne*, que toutes les races *Milésiennes* d'Irlande réclament pour leur ancêtre; Cormac-Cass, d'où est venu le nom générique de *Dal-Caïss;* Eogan, frère aîné de *Cormac-Cass*, et auteur des *Mac-Car-*

thys, qui avaient ainsi l'aînesse sur les ô Brien, etc., etc. L—T—L.

BRIENNE (Jean de), 3e. fils d'Érard II, comte de Brienne, et d'Agnès de Montbelliard. On ne sait rien de sa jeunesse, ni de l'époque de sa naissance, qui paraît appartenir à la seconde moitié du 12e. siècle. Comme les chrétiens de la Palestine vinrent demander à Philippe-Auguste un époux pour Marie, fille d'Isabelle et de Conrad de Monferrat, héritière du royaume de Jérusalem, le roi de France choisit Jean de Brienne, qui réunissait toutes les qualités d'un vrai chevalier français. Il partit pour la Terre-Sainte en 1209, épousa Marie, et se fit sacrer roi de Jérusalem dans la ville de Tyr. Son arrivée dans la Palestine fut signalée par quelques avantages remportés sur les Sarrazins, alors maîtres d'une grande partie du royaume qu'il était appelé à conquérir; mais, comme il n'avait amené avec lui qu'un petit nombre de chevaliers, ses succès ne furent que passagers. Le pape prêcha une nouvelle croisade pour secourir les chrétiens de la Palestine; André, roi de Hongrie, et plusieurs autres princes de l'Occident, prirent la croix, débarquèrent à Ptolémaïs, aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre; et, réunis à Jean de Brienne, ils obtinrent de nouveau quelques avantages. Peu de temps après, on résolut d'attaquer l'Égypte, et l'armée chrétienne s'assembla sous les murs de Damiette, qui se rendit après un siége de seize mois. Pendant le siége, la division s'était introduite parmi les chefs. Le légat, Pélage, voulut être le maître, et diriger les opérations. Il montra tant de hauteur et d'obstination, que Jean de Brienne fut obligé de se retirer à Ptolémaïs. Le légat se mit alors à la tête de l'armée, et résolut d'aller attaquer la ville du Caire. Cette détermination fut très funeste aux chrétiens, qui souffrirent dans leur marche tous les genres de misère, et furent obligés d'abandonner l'Égypte, après avoir fait une capitulation honteuse. Ce qui leur restait du royaume de Jérusalem était près de tomber au pouvoir des Sarrazins. Jean de Brienne implora de nouveau les secours de l'Occident; il se rendit, en 1222, à l'assemblée de Ferentino, qui avait pour objet une nouvelle croisade. Le pape conseilla à Jean de Brienne, pour intéresser Frédéric II au sort du royaume de Jérusalem, de lui donner sa fille Yolante en mariage. Jean de Brienne y consentit, et Frédéric épousa la princesse Yolante, prit d'avance le titre de roi de Jérusalem, qui appartenait à son beau-père, et ne partit point pour la Palestine. Dès-lors l'Occident fut troublé par les querelles du pape et de Frédéric. L'empereur d'Allemagne et le souverain pontife se déclarèrent la guerre, et Jean de Brienne commanda les armées du pape contre son gendre. L'état romain et le royaume de Naples avaient été plusieurs fois ravagés par les armées des deux partis, lorsque la fortune vint offrir à Jean de Brienne l'occasion de monter sur le trône de Constantinople. L'empire des Latins tombait en ruines; Baudouin II, qui devait succéder à son père, Pierre Courtenai, était encore en bas âge; les principaux de l'état s'adressèrent au pape pour lui demander un prince qui pût les gouverner et les défendre. Le pape jeta les yeux sur Jean de Brienne, qui fut investi pour sa vie du titre et des prérogatives d'empereur, à condition qu'il donnerait au jeune Baudouin sa seconde fille, et que celui-ci lui succéderait à l'empire. Jean de Brienne arriva à Constantinople en 1229. L'historien Acropolite, qui se trouvait alors dans cette ville, dit qu'il paraissait avoir

quatre-vingts ans ; étrange appui pour un trône qui avait tant besoin d'être soutenu par une main vigoureuse ! Cependant, Jean de Brienne ne démentit point les espérances qu'on avait placées dans son habileté et sa bravoure ; il eut à combattre à la fois le roi des Bulgares, et Vattace, empereur de Nicée. Cent mille hommes vinrent mettre le siége devant Constantinople, qui n'avait pour défenseurs qu'un petit nombre de barons et de chevaliers. Cette élite de guerriers fit des prodiges de valeur, et mit en déroute l'armée des assiégeants, qui laissèrent leurs bagages et leur flotte au pouvoir des vainqueurs. L'année suivante, les Grecs et les Bulgares furent de nouveau repoussés et mis en fuite par Jean de Brienne et ses chevaliers. Ces premières victoires avaient réveillé l'enthousiasme des guerriers de l'Occident ; un grand nombre de croisés allaient se mettre en route pour Constantinople, lorsque Jean de Brienne mourut. Sa mort, qui arriva le 23 mars 1237, suspendit les préparatifs de la nouvelle croisade, et laissa l'empire latin sans appui et sans espérance. Quelques auteurs prétendent que Jean de Brienne prit part à la 4e. croisade, et qu'il se trouva, en 1204, à la prise de Constantinople ; ainsi, par une destinée singulière, il vit la fin de cet empire latin dont il avait vu l'origine, et qui devait le compter parmi les héros qui l'avaient fondé par leurs armes. L'*Histoire de Jean de Brienne*, écrite par Jean-François Lafitau, jésuite, a été imprimée à Paris en 1727, in-12. — Gauthier de Brienne, frère aîné de Jean, avait épousé Albéric, fille de Tancrède, roi de Sicile, qui, s'étant évadée avec Sibylle, sa mère, de la prison où la retenait Henri VI, empereur d'Allemagne, s'était réfugiée en France. Gauthier, accompagné de soixante chevaliers et de quarante écuyers, entreprit de conquérir le royaume de Naples, sur lequel sa femme avait des droits. Il s'était rendu maître de presque tout le royaume, lorsqu'au siége d'un château il se laissa surprendre dans sa tente, et mourut des blessures qu'il avait reçues en se défendant vaillamment. M—D.

BRIENNE (Gauthier de), duc titulaire d'Athènes, tyran de Florence, fils d'un autre Gauthier de Brienne, tué en 1312, à la bataille de Céphise. Il ne posséda jamais le duché d'Athènes, que la grande compagnie des Catalans avait conquis sur son père ; mais, avec la plupart des Français réfugiés de Grèce, il passa sa jeunesse à la cour de Robert, roi de Naples. Lorsque les Florentins, menacés par Castruccio, donnèrent la seigneurie de leur ville au duc de Calabre, fils de Robert, il fut envoyé par ce duc, en 1326, pour prendre possession de Florence. En 1331, Gauthier s'embarqua à Brindes, avec un corps de troupes, pour reconquérir sa principauté de Grèce envahie ; mais cette expédition fut malheureuse. Jean Boccace dit qu'elle coûta au duc, outre d'immenses dépenses, la perte d'un fils unique, qui fut tué par les Catalans. Gauthier se retira en France, où il annonça souvent son intention d'aller en Grèce reconquérir l'héritage de ses pères ; mais beaucoup plus avide d'argent et de plaisir que de gloire et de combats, il n'effectua point ce projet. Comme il revenait, en 1342, de la cour de Philippe de Valois pour se rendre à Naples, il passa de nouveau à Florence, au moment où le peuple, irrité de la perte de Lucques, accusait son gouvernement. Gauthier profita de ce mécontentement pour se faire nommer seigneur de Florence. Il séduisit tous les partis par de vaines pro-

ses, et les trompa par de faux serments; mais il n'eut pas plutôt obtenu le pouvoir souverain, qu'il s'abandonna aux passions les plus honteuses. Il amassa des sommes énormes par les plus criantes exactions, fit périr sur l'échafaud un grand nombre de citoyens respectés, conclut avec les Pisans une paix honteuse, mais qui affermissait sa tyrannie, et donna un scandale jusqu'alors inconnu par l'impudence de ses mauvaises mœurs. Il détacha de la juridiction de Florence les villes que cette république avait conquises, afin de s'en assurer la souveraineté immédiate; enfin, il provoqua de tant de manières la haine des Florentins, que toutes les classes du peuple se déclarèrent en même temps contre lui. Trois conspirations se formèrent simultanément, et à l'insu l'une de l'autre, pour le renverser. Comme l'une d'elles lui fut révélée, et qu'il voulait en arrêter les chefs, toutes trois éclatèrent, le 18 juillet 1343. Tout le peuple s'arma, et vint l'assiéger dans son palais. Après s'y être défendu huit jours, il fut obligé de capituler, d'abandonner aux vengeances du peuple les ministres de ses cruautés, de renoncer à la seigneurie de Florence, et de sortir de la ville: ce qu'il fit le 26 juillet, jour de Ste.-Anne, et dès-lors ce jour a été solennisé chaque année à Florence (1). Gauthier de Brienne passa ensuite en France, où le roi Jean lui donna, au mois de mai 1356, la charge de connétable. Le 19 septembre de l'année suivante, il fut tué à la bataille de Poitiers. Son corps fut porté à l'abbaye de Beaulieu, au comté de Brienne, où se voit son tombeau, sur lequel est cette épitaphe: « Cy gist très excellent prince monsei- » gneur Gauthier, duc d'Athènes, » comte de Brienne, et connétable de » France, qui trépassa en 1356, en » la bataille devant Poitiers, quand le » roi Jean fut pris. » S. S—I.

BRIENNE-LOMÉNIE. *Voy.* LOMÉNIE.

BRIET (Philippe), né à Abbeville en 1601, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de dix-huit ans, enseigna les humanités dans différents colléges, fut bibliothécaire du collége de Paris, et mourut le 9 décembre 1668, à l'âge de soixante-huit ans, après avoir composé plusieurs ouvrages, dont le meilleur et le plus connu est: I. *Parallela geographiæ veteris et novæ*, Paris, 1648 et 1649, 3 vol. in-4°., avec cent vingt-cinq cartes en taille douce; le 3e. volume a pour titre: *Parallela geographica Italiæ veteris et novæ*, 1649. Il y a peu de recherches neuves dans cet ouvrage, mais il est savant et méthodique; malheureusement les trois volumes imprimés ne contiennent que l'Europe. L'Asie et l'Afrique devaient former trois volumes qui n'ont pas été publiés. Ce n'est point, comme on l'a dit, parce que les maladies de l'auteur l'empêchèrent de les achever, puisqu'il n'est mort que vingt ans après, et que, durant ces vingt ans, il a publié divers autres ouvrages. D'ailleurs, Lenglet-Dufresnoy dit que l'auteur avait terminé celui-là, et que le P. Hardouin supprima le manuscrit; mais il avoue ailleurs qu'il a été trompé par un rapport inexact, et que l'ouvrage n'a pas été imprimé. Il

(1) Les Florentins s'assemblèrent et ordonnèrent que Gauthier serait peint sur un tableau qu'on placerait à la porte du palais de la commune. Félibien parle de ce tableau, qui est en ce moment à Paris, dans le cabinet de M. Artaud. Gauthier y est représenté au milieu de tout le peuple de Florence, qui jure, devant une statue de la Justice, de ne plus le laisser rentrer dans la ville. On trouve une description exacte de ce tableau dans les *Considérations sur l'état de la peinture en Italie, dans les quatre siècles qui ont précédé Raphael*, Paris, 1811. Il y a aussi une dissertation très curieuse sur ce tableau, insérée dans l'*Argus* du 6 juillet 1809, N° 1061.

assuré pourtant avoir vu les cartes gravées d'une portion de l'Asie qui n'a point paru; quant au texte, il est certain que le manuscrit original, conservé dans la bibliothèque des jésuites, passa, à la suppression de leur ordre, dans celle de l'abbé Brottier. II. *Annales mundi, sive Chronicon, ab orbe condito ad annum Christi*, Paris, 1663, in-12, 7 vol.; id., in-fol.; Mayence, 1682, idem; Venise, 1693, 7 vol. in-12. Cette dernière édition est la meilleure et la plus complète; l'ouvrage est estimé. L'auteur suit, à peu de chose près, la chronologie du P. Pétau. III. *Theatrum geographicum Europæ veteris*, 1653, in-fol.; IV. *Xenia Delphino oblata, nomine collegii Rothomagensis*, Rouen, 1639, in-4°.; V. *Elogium patris Jac. Sirmondi, S. J.*, Paris, 1651, in-4°.; on y trouve le catalogue, par ordre de dates, de tous les ouvrages du savant P. Sirmond. VI. *Continuatio Tursellinianæ epitomes historiarum*, Paris, 1659, souvent réimprimé à la suite du *Tursellin*. VII. *Acuta dicta omnium veterum poëtarum latinorum; præfixum de omnibus iisdem poëtis syntagma*, Paris, 1664, 1684, in-12. Briet a aussi fait le 5e. volume de la *Concorde chronologique* du P. Labbe (*Voy.* Labbe).

W—r.

BRIEUC (S.), en latin *Briocus*, naquit vers l'an 409, d'une famille illustre de la Grande-Bretagne, dans la province appelée *Carticiana*, que plusieurs auteurs prennent pour la Cérétique (le comté de Cardignan); plusieurs, pour le pays de Cornouailles; d'autres enfin, pour un canton des comtés de Stafford et de Derby. Son père se nommait *Cerpus*, et sa mère *Eldrude*, mot breton composé de *ell* et de *drud*, et qui signifie *illustre* ou *bien-aimé*. Brieuc était âgé d'environ vingt ans, lorsque saint Germain d'Auxerre arriva dans la Grande-Bretagne. Il devint un des principaux disciples du saint évêque, qui l'emmena en France, et lui conféra la dignité du sacerdoce. Quelque temps après, Brieuc retourna dans sa patrie, convertit sa famille, qui était plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie, et fonda l'église devenue célèbre sous le nom de *Grande-Lann*. Il était âgé d'environ soixante-dix ans lorsqu'il passa dans l'Armorique. Après avoir bâti, au pays de Léon, un monastère qu'il gouverna pendant quelques années, il se retira chez le comte Riwal ou Riwallon, son parent, qui avait été prince de Domnonie, dans la Grande-Bretagne, et qui était alors souverain d'un canton de l'Armorique, près de l'embouchure de la rivière de Govat ou Gouet. Le comte donna au saint un terrain considérable, nommé la *Vallée double*, et l'aida, par ses libéralités, à fonder un monastère, dont Brieuc prit la direction. Il y mourut vers l'an 502. Ce monastère devint célèbre, et fut l'origine de la ville de St.-Brieuc, qu'on érigea en évêché, en 844. Les Bollandistes, et ceux qui les ont copiés, se sont trompés sur l'époque à laquelle a vécu S. Brieuc, et sur le pays qui l'a vu naître. D. Lobineau a relevé leurs erreurs dans ses *Vies des saints de Bretagne*. Il paraît que S. Brieuc avait été revêtu du caractère épiscopal dans la Grande-Bretagne. Il est qualifié évêque dans une inscription trouvée dans sa châsse, l'an 1210 de J.-C.; mais on croit qu'il n'était qu'évêque régionnaire, c'est-à-dire, sans titre particulier et sans siége. Ses reliques furent transférées à l'église de St.-Serge d'Angers, vers l'an 860, pendant les incursions des Normands. L. G. de la Devison, chanoine de l'église de St.-Brieuc, a écrit

la Vie et les miracles de S. Brieuc, avec des remarques et des observations, 1627, in-8°. V—ve.

BRIEUX (Jacques Moyssant de). *Voy.* Moisant.

BRIGA (Melchior della), savant mathématicien jésuite, né à Césène en 1686, d'une famille noble, enseigna la philosophie à Prato et à Florence, et la théologie à Sienne, où il mourut le 25 juillet 1749. Ses principaux ouvrages sont : I. *Fascia isiaca statuæ Capitolinæ*, Rome, 1716, inséré dans les *Acta erudit.*, de Leipzig, 1722; II. *Sphæræ geographicæ paradoxa*, Florence, 1721; III. *Philosophiæ veteris et novæ concordia*, ibid., 1725; IV. *Scientia eclipsium ex imperio et commercio sinarum illustrata*, Rome et Lucques, 1744-45-47, 3 vol. in-4°. d'environ 800 pages. La partie géométrique et optique de cet ouvrage est du P. Simoncelli; les tables sont du P. de la Briga, qui a calculé toutes les observations d'éclipses faites à la Chine par le P. Kegler. C. M. P.

BRIGANT (Jacques le), naquit le 18 juillet 1720, à Pontrieux, où son père était négociant. Destiné au barreau, il se fit recevoir avocat au parlement de Bretagne; mais l'étude des langues fut toujours l'objet principal de ses travaux. On connaît ses observations sur les langues anciennes et modernes, ou prospectus de l'ouvrage intitulé : *La langue primitive conservée*, prospectus qui forme à lui seul un volume curieux, et qui fixa, lorsqu'il parut, l'attention générale. Le Brigant fait dériver toutes les langues du celtique. Pour appuyer son opinion par des exemples, il extrait plusieurs passages de la *Genèse*, notamment celui-ci, modèle du sublime : *Dieu dit que la lumière se fasse, et la lumière se fit.* Il présente successivement cette phrase dans les langues hébraïque, chaldéenne, syriaque, arabe, persane, grecque, latine, française, et la compare à la même phrase traduite en celtique. Il prétend établir, dans des chapitres séparés, les rapports existants entre la langue celtique et le chinois, le samscrit, le galibi, ou langue des Caraïbes, et l'idiome de l'île de Taïti. Mais ses étymologies sont pour la plupart forcées, et son système devient absurde par l'extension qu'il lui donne (1). Le Brigant s'est aussi occupé de minéralogie; il a découvert en Bretagne plusieurs carrières de marbre qui n'ont point été exploitées. Étant allé résider à Avranches, dans les premières années de la révolution, il s'y trouvait incarcéré comme fédéraliste, lorsque les Vendéens pénétrèrent dans cette ville. Ceux-ci se portèrent aux prisons, et voulurent y commettre des excès. Le Brigant leur en imposa par sa fermeté, et sauva la vie au concierge. Marié deux fois, il a eu vingt-deux enfants; mais ses fils étaient morts ou aux armées, et ce respectable père de famille se trouvait isolé dans ses vieux jours, lorsque le brave Latour-d'Auvergne-Corret, son compatriote et son ami, proposa d'aller

(1) Gebelin et Latour-d'Auvergne furent ses élèves; il voyait partout du celtique. Gebelin et le chevalier d'Oraison imaginèrent un jour de lui dire qu'il était arrivé d'un des ports de France à Paris, un jeune insulaire de l'Océanique, et que personne ne pouvait entendre la langue qu'il parlait. Il fut convenu qu'on le ferait voir à le Brigant. Ce jeune insulaire n'était autre qu'un Parisien à qui l'on avait fait apprendre quelques mots forgés par Gebelin, et qui n'appartenaient à aucune langue. Au jour fixé, devant une société nombreuse, le jeune homme s'adressant à le Brigant, prononça les mots convenus, et le Brigant disait à l'assemblée : *Il me dit bon jour; comment vous portez-vous?* Et tandis qu'il continuait de l'écouter et de traduire sans aucune hésitation, l'assemblée partit d'un éclat de rire. Le Brigant fut instruit du tour qu'on lui jouait, et s'écria avec emphase : *Messieurs, sachez qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir dans l'univers un mot qui ne soit celtique*; et, dès-lors, il fit graver un cachet dont il se servit pour sa correspondance, et qui portait pour inscription : *Celtica negata negatur orbis.* V—ve.

prendre la place du plus jeune de ses fils. Il le remplaça, en effet, à l'armée de Sambre-et-Meuse, où ce jeune homme servait depuis quatre ans (*V.* Latour-d'Auvergne-Corret). Le Brigant avait de la franchise et de la générosité dans le caractère. Sa conversation était agréable. Il est mort à Tréguier, le 3 février 1804. Ses ouvrages imprimés sont : I. Une *Dissertation adressée aux académies savantes de l'Europe, sur un peuple celte, nommé Brigantes*, ou *Brigants*, 1762, in-8°.; II. *Petit Glossaire*, ou *Manuel instructif pour faciliter l'intelligence de quelques termes de la coutume de Bretagne, contenant leur définition et leur étymologie*, Brest, 1774, in-12.; III. *Éléments de la langue des Celtes Gomérites ou Bretons; introduction à cette langue, et par elle à celles de tous les peuples connus*, Strasbourg, 1779, in-8°. La rédaction de cette petite grammaire appartient presqu'en entier à M. Oberlin. Le Brigant en donna une nouvelle édition, moins correcte et moins recherchée, Brest, an VII (1799). Au reste, cette grammaire, entièrement systématique, est bien inférieure à celle du P. de Rostrenen, surpassée depuis par celle de M. Legonidec. IV. *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, Paris, 1787, in-4°. : c'est le prospectus dont nous avons parlé ci-dessus. On croit que Louis-Paul Abeille a eu beaucoup de part à la rédaction de cet ouvrage; V. *Détachements de la langue primitive, celle des Parisiens avant l'invasion des Germains, la venue de César, et le ravage des Gaules*, Paris, 1787, in-8°.; VI. *Mémoire sur la langue des Français, la même que la langue des Gaulois, leurs ancêtres*, Paris, 1787; VII. *Observations sur un ouvrage de M. Jamgrane, jurisconsulte anglais, ayant pour titre : De l'origine des sociétés et du langage*, Paris, 1788; VIII. *Réflexions sur les études*, Paris, 1788; IX. *Notions générales ou encyclopédiques*, Avranches, 1791, in-8°.; X. *Nouvel Avis concernant la langue primitive retrouvée*, 1770, in-8°.; XI. deux brochures politiques, imprimées en 1789, l'une relative à une lettre adressée de Londres au roi, par Calonne, et la seconde, aux opérations des états-généraux. Le Brigant a laissé plusieurs manuscrits, des extraits curieux, et une correspondance considérable. Tous ces objets ont été vendus à M. Kergarion, de Lannion, à la réserve de quelques manuscrits qui ont été conservés par son fils aîné. Voici leurs titres : *Le premier contrat des humains*, ou *l'Origine de la société déguisée dans la fable de Galathée et de Pigmalion*; *Testament de Noé*; *A, B, C, des nations*; *Aux souverains et aux savants de l'Europe*; *Radicaux des cinq voyelles* a, e, i, o, u; *Racines primitives de la langue originelle, le celte gomérite ou celte des Bretons*; *le Barde armoricain*; *Complainte sur l'état présent des sciences dans le continent des Gaules*; *Des atlantes et des enfants d'Abraham*; *Dissertation sur la ville d'Avranches*. D. N—L.

BRIGANTI (Annibal), médecin et naturaliste italien du 16e. siècle, naquit à Chieti, dans le royaume de Naples. Il est le premier qui ait recueilli des notions positives sur la production de la manne et sur la manière dont on en fait la récolte. Il prouva que ce n'était pas, comme on le répétait d'après les anciens, une sorte de rosée qui tombait du ciel, mais qu'il y en avait de deux espèces, qui proviennent d'un frêne de la Calabre,

l'une par l'extravasion qui se fait naturellement du suc qui se dépose et s'épaissit sur les feuilles; l'autre, par une opération artificielle qui se fait en incisant le tronc de l'arbre dont on recueille le suc. Il assura que l'une et l'autre étaient également bonnes pour l'usage de la médecine. C'était-là le but principal de cet ouvrage; car il ne l'avait entrepris que pour faire révoquer un décret rendu par le roi de Naples, à l'instigation de son premier médecin, Marino Spinelli, par lequel il enjoignait aux médecins de ne se servir que de la manne qui avait été ramassée sur les feuilles. Il résultait de cette défense une perte considérable pour les habitants de la Calabre. Cet ouvrage, resté manuscrit, tomba entre les mains de Donato Altomare, qui en profita pour faire un traité particulier sur la manne, sous ce titre : *De mannæ differentiis ac vicibus, deque eas dignoscendi viâ ac ratione*, Venise, 1562, in-4°. L'ouvrage était bon; mais l'auteur eut le tort de ne pas citer les sources où il avait puisé. Magneni attaqua ce livre en 1648, et voulut rétablir, sans fondement, l'ancienne opinion sur l'origine de la manne. On attribue à Briganti les ouvrages suivants : I. *Avvisi ed avertimenti intorno al governò di preservarsi di pestilenza*, Naples, 1577, in-4°.; II. *Avvisi ed avertimenti intorno alla preservatione e curatione de morbilli, e delle vajuole*, Naples, 1577, in-4°.; III. *Due libri dell' istoria dei simplici aromate e altre cose, che vengono portate dall' Indie orientali pertinenti all' uso della medicina di Garzia dall' Orto, medico portughese, con alcune brevi annotazioni di Carlo Clusio : e due altri libri parimente di quelle si portano dall' Indie occidentali di Nicolo Monardes, medico di Siviglia, tradotti in italiano*, Venise, 1582, in-4°., 1605, in-8°. D—P—s.

BRIGENTI (Ambroise), capucin de Mantoue, publia, en 1702, un ouvrage savant et rempli de recherches, intitulé : *Glossographia onomatographica, id est, declaratio nominum et vocabulorum exoticorum, quæ habent aut anticipitem aut obscuram, aut valdè difficilem, aut ex hellenismo significationem et explicationem*, Mantoue, 1702, in-fol.; l'ouvrage devait avoir trois volumes, mais on n'a imprimé que le premier. C. M. P.

BRIGGS (Henri), célèbre mathématicien anglais, aux grands travaux duquel la géographie et l'astronomie sont en partie redevables des progrès immenses qu'elles ont faits depuis deux siècles. Né vers l'an 1556, à Warley-Wood, paroisse d'Halifax, dans l'Yorkshire, il fit ses études à Oxford, y enseigna lui-même quelque temps les mathématiques, et fut enfin nommé premier professeur de géométrie au collége de Gresham, qui venait d'être fondé à Londres : c'était vers le mois de mars 1596. Il s'occupait alors de la recherche des longitudes en mer, et construisit une table pour les trouver, d'après la variation de l'aiguille aimantée, moyen souvent essayé depuis, et toujours sans succès. L'instrument qu'il proposait a été décrit par le docteur Gilbert, dans son *Traité sur l'aimant*, et a été aussi publié par Blondeville, dans ses *Theoriques of the seven planets*, Londres, 1602, in-4°. Il fut très long-temps en correspondance avec le célèbre Usher, archevêque d'Armagh. On voit, par les lettres de ce docte prélat, publiées en 1686, que ce fut en 1615 qu'il eut la première connaissance de l'admirable invention des

logarithmes, trouvée par Jean Néper, baron de Merchiston. Briggs n'eut point de repos qu'il ne se fût procuré la vue d'un aussi grand homme à son avis. Il fit exprès le voyage d'Ecosse, et l'on rapporte qu'ayant été présenté au baron, ils restèrent tous deux près d'un quart-d'heure à se regarder avec admiration et sans dire un seul mot. Briggs sentit le premier l'étendue des progrès que l'ingénieuse découverte des logarithmes allait faire faire à toutes les sciences fondées sur le calcul; il en développa la théorie dans ses cours au collége de Gresham; mais il reconnut bientôt que la forme des logarithmes hyperboliques, adoptée par Néper, pouvait être perfectionnée, et que tous les calculs seraient extrêmement simplifiés, en prenant pour logarithme de 10, le nombre 1 au lieu de 2,3025850 que donnaient les premières tables. Il écrivit à Néper, pour lui proposer ce changement, fit deux fois le voyage d'Ecosse pour en conférer avec lui, et, après son retour, se hâta de calculer et de publier en 1617, la première table de logarithmes usuels, les seuls qu'on emploie actuellement. Appelé en 1619 pour remplir la chaire de géométrie, que le chevalier Henri Saville venait de fonder à Oxford, il résigna sa place du collége de Gresham, et ne quitta plus Oxford, où il partagea son temps entre les devoirs de sa charge et le calcul des logarithmes. Il s'y livra avec une telle ardeur, qu'en moins de sept ans, il calcula trente mille logarithmes, avec quatorze décimales, travail presque incroyable, si l'on considère la longueur du temps qu'exige le calcul d'un seul logarithme, et les répétitions et vérifications auxquelles il faut sans cesse revenir, pour s'assurer de n'avoir point fait d'erreur. Aussi cette forte application, si long-temps prolongée, finit par déranger son cerveau (Tissot, *Santé des gens de lettres*). Il mourut à Oxford, dans le collége de Merton, le 26 janvier 1630, à l'âge de soixante-dix ans. Il a publié: I. *Tables pour perfectionner la navigation*, en anglais: elles sont insérées dans la 2e. édition des *Erreurs de la Navigation de Wright, découvertes et corrigées*, Londres, 1610; II. *Logarithmorum chilias prima*, Londres, 1617, in-8°.; III. *Euclidis Elementorum libri VI priores*, ibid., 1620, sans nom d'auteur; IV. *Mathematica ab antiquis minùs cognita*, inséré dans les *Vies des professeurs du collége Gresham*, publiées par Ward; V. *Arithmetica logarithmica*, Londres, 1624, in-fol.; ouvrage d'un travail immense, et qui est le type de toutes les tables de logarithmes publiées dans la suite: on y trouve les logarithmes des nombres naturels de 1 à 20,000 et de 90,000 à 100,000, avec 14 décimales; ceux des sinus et tangentes pour chaque centième de degré, aussi avec 14 décimales, les sinus naturels avec 15 décimales, et les tangentes et sécantes naturelles avec 10 décimales. Ces tables sont fort rares; celles que Vlacq publia à Gouda, en 1628, n'en sont qu'un abrégé, les logarithmes n'y ayant que dix décimales, ce qui est plus que suffisant, puisqu'ordinairement on ne fait usage que de sept. VI. *Mémoire sur le passage à la mer du Sud par le nord-ouest et la baie d'Hudson.* Ce pamphlet, écrit en anglais, et publié pour la première fois en 1622, se trouve dans le tome III des *Voyages de Purchas*. VII. *Trigonometria britannica*, Gouda, 1633, in-fol., ouvrage divisé en deux parties: la première, traitant de la construction des tables, est entièrement de Briggs; la deuxième, qui indique leur

usage dans la trigonométrie rectiligne et sphérique, est de Gellibrand, son ami, qui lui succéda au collége Gresham; à la suite, on trouve les logarithmes des sinus et tangentes pour chaque centième de degré, avec 15 décimales, comme dans l'*Arithmetica logarithmica*. Briggs avait encore écrit des commentaires sur la géométrie de P. Ramus, des remarques sur le traité de Longomontanus sur la quadrature du cercle, la description et l'usage du Régulateur de Bedwell, et d'autres ouvrages de mathématiques qui n'ont pas été publiés. Sa vie a été écrite par le docteur T. Smith. Thomas Gataker et Isaac Barrow ont rendu un honorable témoignage au caractère et aux talents de Henri Briggs. C. M. P.

BRIGGS (Guillaume), membre de la société royale et du collége des médecins de Londres, correspondant de l'académie des sciences de Paris, nommé, le 4 mars 1699, médecin du roi Guillaume III, et de l'hôpital de St.-Thomas de Southwarck, naquit à Norwich en 1641, et mourut le 4 septembre 1704, à soixante-trois ans. Il avait étudié à Cambridge, où il fut reçu docteur en 1677, et ensuite à Montpellier sous le fameux anatomiste Vieussens. Il se rendit célèbre par sa connaissance de l'œil et de ses maladies. Il est le premier qui ait bien développé ce qui concerne le nerf optique, la rétine, et les conduits lymphatiques. Sa nouvelle théorie de la vision fut d'abord insérée en anglais, l'an 1662, dans les *Transactions philosophiques*, traduite ensuite en latin par lui-même, sous le titre de *Nova theoria visionis*, à la sollicitation de Newton, qui faisait un cas singulier de ce traité, et imprimée à la suite de l'*Ophtalmographia*, autre ouvrage du docteur, à Cambridge, 1676, in-12. Ces deux traités réunis, qui sont estimés des gens de l'art, furent réimprimés en 1685, in-4°.; à Leyde, en 1686, in-12, etc. G. Briggs avait préparé deux autres traités, *De usu partium oculi*, et *De ejusdem affectibus*; mais ils n'ont pas été publiés. On trouve dans les *Transactions* plusieurs écrits du même auteur: *Cas singuliers par rapport à la vision; Explication du cas singulier d'un jeune homme qui tous les soirs devient aveugle*. (*Voy.* aussi les *Mémoires de l'académie des sciences*, tom. VII.)

C. et A. et V—ve.

BRIGHAM (Nicolas), né à Coversham, dans la province d'Oxford, d'une famille originaire de celle d'York, cultiva la poésie dans sa jeunesse, puis se livra à l'étude des lois et de l'histoire. Il mourut à Westminster en 1559, dans un âge peu avancé, n'ayant encore eu le temps que de publier les ouvrages suivants: I. *De venationibus rerum memorabilium*. C'est une collection dont Bale a tiré différents matériaux pour son *Histoire des écrivains anglais*. II. *Mémoires* en forme de journal, divisés en deux livres; III. *Poésies mêlées*. T—d.

BRIGIDE (Ste.), vierge, abbesse et patrone d'Irlande, florissait au commencement du 6e. siècle. Les cinq auteurs qui ont écrit sa vie, n'ayant parlé que de ses miracles, on sait peu de chose de ses actions. Elle naquit à Fochard, dans le diocèse d'Armagh, reçut le voile des mains de S. Mel, neveu de S. Patrice; se construisit, sous un gros chêne, une cellule, qui fut depuis appelée *kill-dara*, ou cellule du chêne; réunit en un corps de communauté plusieurs personnes de son sexe, qui demandèrent à vivre sous sa direction, et donna naissance à plusieurs monastères, qui la reconnurent pour mère et fondatrice. On trouve son nom dans le Martyrologe attribué à S.

Jérôme, dans celui de Bède et dans ceux qui ont été composés depuis le 7e. siècle. Plusieurs églises d'Angleterre, d'Écosse, de France et d'Allemagne sont dédiées sous son invocation. On a cessé de faire mémoire de cette sainte à Paris, en 1607. Son corps fut trouvé, l'an 1185, avec ceux de S. Patrice et de S. Colomb, dans une triple voûte de la ville de Down Patrick, et il fut porté dans l'église cathédrale de cette ville. Le tombeau qui le renfermait fut détruit lors de l'établissement de la religion anglicane sous le règne de Henri VIII. Les jésuites de Lisbonne prétendaient posséder dans leur église le chef de Ste. Brigide. (*Voy.* les *Bollandistes* et *Camden.*)

V—ve.

BRIGITTE, ou BIRGITE (Ste.), naquit, vers 1302, de Birger, prince du sang royal de Suède, et sénéchal d'Upland. Quelques auteurs prétendent qu'elle était de la famille *Brahé*, l'une des plus illustres du royaume. Formée, dès sa plus tendre enfance, à la piété par des parents chrétiens et vertueux, elle épousa, par obéissance, à l'âge de seize ans, Ulf Gudmarson, prince de Néricie. Après avoir mis au monde huit enfants, dont le dernier fut Ste. Catherine de Suède, qui est honorée le 22 mars, ces deux époux s'engagèrent à passer le reste de leur vie dans l'état de continence, et firent ensemble le pèlerinage de St.-Jacques de Compostelle. A leur retour, Ulf mourut dans le monastère d'Alvastre, ordre de Cîteaux, ce qui a fait croire qu'il s'y était fait religieux. Brigitte fonda le monastère de Wadstena, diocèse de Linköping, d'après celui de Fontevrault. Il était composé de deux bâtiments, où habitaient séparément soixante religieuses et vingt-cinq religieux, pour égaler, dit-on, le nombre des treize apôtres (y compris saint Paul), et des soixante-douze disciples. De ces vingt-cinq religieux, treize étaient prêtres en l'honneur des treize apôtres, quatre diacres pour représenter les quatre docteurs de l'église, et huit frères convers. Les religieuses et les religieux célébraient l'office en commun; les premières, dans un chœur situé au bas de l'église; les derniers, dans une tribune supérieure. Celles-là avaient l'administration du monastère et des biens qui en dépendaient; ceux-ci étaient chargés de tout ce qui regardait le spirituel. La raison de cet arrangement était que, l'ordre ayant été institué spécialement pour les femmes, les hommes n'y furent admis que pour leur procurer les secours spirituels. Brigitte leur donna la règle de S. Augustin, à laquelle elle ajouta quelques réglements particuliers. L'ordre, dit du *St.-Sauveur*, parce qu'il avait été institué pour honorer la passion du Sauveur, fut approuvé, en 1370, par Urbain V. Il a fleuri dans les pays septentrionaux jusqu'à la réformation, a même continué, quelque temps après cette époque, dans le monastère de Wadstena, et possédait encore, dans ces derniers temps, des établissements en Allemagne, en Italie, en Portugal et en Flandre. Brigitte, ayant eu la dévotion d'aller visiter le tombeau des SS. apôtres à Rome, y fonda, pour les pèlerins et les étudiants suédois, un hospice qui fut rétabli sous Léon X. Une dévotion semblable la conduisit, à soixante-neuf ans, en Palestine. De retour en Italie, elle mourut à Rome, le 23 juillet 1373, et deux Suédois de sa suite rapportèrent ses reliques à l'église de Wadstena, où on les voit encore. Elle fut canonisée par Boniface IX, et plus solennellement ensuite par le concile de Constance. Les fameuses *Révélations* de cette sainte, écrites

par le moine Pierre, prieur d'Alvastre, et par Mathias, chanoine de Linköping, qui avaient successivement été ses confesseurs, furent fortement attaquées par le célèbre Gerson. Turre-Cremata, depuis cardinal, chargé, par le concile de Bâle, de les examiner, en fit un rapport favorable, qui leur valut l'approbation du concile; c'est-à-dire, comme l'observe Benoît XIV, qu'il fut permis de les publier pour l'utilité des fidèles. Ces *Révélations* furent imprimées à Rome en 1473 et 1488, in-4°.; à Nuremberg, en 1500, 1517 et 1521, in-fol. Celle de 1517 est la plus recherchée; l'autre était ainsi datée : MCCCCC. XXI sept.; ce qui a donné lieu à une vive discussion entre l'abbé de St.-Léger et M. Debure, celui-ci voulant que ce fût 1521, et celui-là 1500, 21 sept.; ce dernier système est le plus vraisemblable. Ces *Révélations* ont eu plusieurs autres éditions; les meilleures sont celles d'Anvers, 1611, de Rome et de Cologne, 1628, in-fol., avec les notes de Gonzalve Durant, qui les avait revues sur plusieurs manuscrits. On cite une première édition de 1452, mais Seelen la croit avec raison de 1492. Le plus bel exemplaire manuscrit se conserve dans la bibliothèque du comte de Brahé, au château de Skogkloster, près d'Upsal. On les a traduites dans toutes les langues vivantes. La première traduction française est intitulée : *Prophétie merveilleuse de Madame Ste.-Brigite, jusqu'à présent trouvée véritable*, Lyon, cheux le grand-Jacques Moderne, 1536, in-16; celle de Jacques Ferraige parut à Paris, en 1624, in-4°. Il y en a une autre de Lyon, 1649, in-4°. Le *Breviarium Stæ. Brigittæ*, qui porte le millésime de MCCCXII, ce qui précède l'époque de l'invention de l'imprimerie, doit être ainsi réformé, selon David Clément, MCCCXCXII, Lubeck, in-8°. Il y en a deux autres éditions, Campis, 1540, in-4°.; Arras, 1610, in-4°., sous ce titre : *Breviarium sororum ac sanctimonialium S. ordinis divæ Brigittæ*. On attribue encore à cette sainte, sa *Règle*, en trente-un chapitres, et un *Discours angélique sur l'excellence de la Vierge-Marie*. On a très souvent réimprimé, sous son nom, *quinze oraisons sur la Passion de N. S.*, avec un préambule condamné par la congrégation de l'Index.

T—D.

BRIGNOLE SALE (ANTOINE-JULE), noble et sénateur génois, marquis de Groppoli en Toscane, naquit le 23 juin 1605. Fils d'un doge, il se trouva porté à plusieurs emplois honorables de cette république, et fut ambassadeur auprès du roi d'Espagne Philippe IV; mais, ayant perdu sa femme, qui lui laissa plusieurs enfants, il prit l'état ecclésiastique, se fit prêtre, employa ses loisirs à la composition de plusieurs ouvrages, et entra enfin dans la compagnie de Jésus le 11 mars 1652. Il y vécut exemplairement, se livra presque entièrement à la prédication, et mourut à Gênes le 24 mars 1665. Le nom de *Sale*, qu'il joignit au sien, était celui de sa mère. C'est sur ce nom que l'on joue, dans ce distique latin, placé sous son portrait, dans le recueil intitulé *Glorie degl' incogniti* (1) :

Sal erit insulsum, salibus nisi condiat illud
Hic Ligur, ex ipso qui Sale nomen habet.

Les principaux ouvrages de Brignole sont : 1. *le Instabilità dell' ingegno, divise in otto Giornate* (en prose et en vers), Bologne, 1635, in-4°.; 1637, in-12; Venise, 1641 et 1652, in-12. Dans ces deux dernières édi-

(1) Il est peut-être bon d'avertir que ce titre, qui conviendrait assez à la gloire de beaucoup de gens qui se croient célèbres, signifie simplement : Titres de gloire des membres de l'académie des *Incogniti*. C'était une académie fondée à Venise en 1630, et ce recueil y fut imprimé en 1646.

tions, l'auteur fit des changements considérables; il retrancha, entre autres, une Nouvelle entière de la septième Journée, et changea plusieurs *canzonette*. II. *Tacito abburattato, discorsi politici e morali*, Venise, 1636, in-12; III. *Maria Maddalena peccatrice e convertita* (en vers), Gênes, 1636, in-8°., réimprimé plusieurs fois à Venise, et traduit en français par le P. Pierre de St.-André, carme déchaussé, Aix, 1674, in-8°.; IV. *il Carnovale di Gotilvannio Salliebregno* (en vers), Venise, 1639, 1641, 1663, in-12. Brignole y cacha son nom sous un nom anagrammatique. Lorsqu'il fut entré chez les jésuites, il se repentit de cet ouvrage, qui est un peu trop libre, et se sent du titre qu'il porte. V. *Il Geloso, commedia di Gotilvannio Salliebregno*, Venise, 1639, in-12. On en donna une seconde édition, sous le véritable nom de l'auteur, et avec le titre de *il Geloso, non Geloso*, Venise, 1663, in-12. C'est une comédie en prose. VI. *Dell' Istoria Spagnuola*, libri IV, Gênes, 1640 et 1646, in-4°.; VII. *il Satiro innocente, epigrammi trasportati dal greco all' italiano e commentati dal Marchese Antonio Giulio Brignole Sale*, Gênes, 1648, in-4°. et in-12. Ces épigrammes n'existèrent jamais en grec, et sont de la composition de Brignole. Elles ont été traduites en latin par Paul-Dominique Chiesa, avocat à Gênes. VIII. *Panegirici sacri recitati nella Chiesa di San Ciro in Genova*, etc., Gênes, 1652, in-8°.; 1656, in-12. Il est à remarquer que, depuis son entrée aux jésuites, et avant sa mort, on imprima encore de lui, mais sans son nom, un ouvrage de théâtre: IX. *li Due Anelli, opera scenica* (en prose), Lucques, 1664, in-12, réimprimé ensuite plusieurs fois. Après sa mort, il en parut deux autres: X. *li Comici Schiavi, commedia*, sous le faux nom de *Gio. Gabrielle Anton Lusino*, Coni, 1666, in-12, et *il Fazzoletto, opera scenica tragi-comica* (en prose), Venise, 1675; Bologne, 1683, in-12, sans nom d'auteur. La vie du P. Brignole Sale a été écrite en italien, sous le titre de *Mémoires*, par le jésuite J.-Marie Visconti, *per la consolazione ed esempio de' padri e fratelli della sua provincia di Milano*, Milan, 1666, in-12; et ces mémoires ont été traduits en latin par le P. François l'Hermite, Anvers, 1671, in-8°. G—é.

BRIGNON (Jean), jésuite, mort dans un âge avancé, en 1725, a composé quelques ouvrages de piété, et en a traduit un grand nombre d'autres. Il paraît qu'il affectionnait surtout la théologie mystique, et les livres de spiritualité. On a de lui des *Pensées consolantes*, in-12. Il a donné une traduction de l'*Imitation de J.-C.*, Paris, 1694, in-12, très souvent réimprimée. Il a aussi traduit avec succès, de l'italien, le *Combat spirituel*, Paris, 1688, in-24; ouvrage que le jésuite Théophile Raynaud attribue au jésuite Gagliardo, et le bénédictin Gerberon (qui en a publié une traduction d'après l'espagnol), au bénédictin Castagniza. C'est ainsi que les religieux de St.-Benoît ont donné, pour auteur de l'*Imitation*, un nommé *Gersen*, abbé de leur ordre, dont l'existence même a été contestée, et que les chanoines réguliers ont revendiqué le même livre pour le chanoine régulier Thomas à Kempis, qui est regardé par les bénédictins comme un simple copiste (*Voy.* Gagliardo, Castagniza, Gersen et Thomas a Kempis). Dans toutes ces disputes, les véritables auteurs de l'*Imitation* et du *Combat spirituel* paraissent être restés inconnus. Le P. Brignon a retouché le style

de l'*Introduction à la Vie dévote* par S. François de Sales, et l'a fait imprimer à Paris, en 1709, in-12. Il a corrigé aussi la *Vie de J.-C.*, par le P. de Montereul, Paris, 1694, 4 vol. in-12 (réimprimée en 1741). Ce n'est pas le style qu'a revu le P. Brignon, mais le fond même de l'ouvrage, qui d'ailleurs est bien écrit. Il a traduit de l'espagnol, du P. Dupont, *la Guide spirituelle*, Paris, 1689, 2 vol. in-8°.; et les *Méditations sur les mystères de la foi*, Paris, 1702, 2 vol. in-4°., ou 7 vol. in-12. Enfin, il a traduit du latin les *Opuscules du cardinal Bellarmin*, Paris, 1701, 5 vol. in-12; et du même cardinal, le *Traité des Sept paroles de J.-C. sur la croix*, Paris, 1700, 2 vol. in-12, et beaucoup d'autres ouvrages de ce genre. V—ve.

BRIGUET (Sébastien), chanoine à Sion, mort vers l'année 1780, a beaucoup travaillé sur l'ancienne histoire ecclésiastique de son pays. Il a publié en ce genre : I. *Concilium Epaonense, assertione clarâ et veridicâ loco suo ac proprio fixum in Epaunensi parochia Vallensium, vulgò Epenassex*, Sion, 1741, in-8°., ouvrage rare et peu connu. L'auteur y démontre que le concile d'Épaone, de l'an 517, s'est tenu à *Epauna*, qu'il suppose être *Epenassex*, dans la paroisse de St.-Maurice en Valais, et non à Albon, ou à Pamiers, ou à Yenne, comme d'autres l'avaient supposé trop gratuitement. Un éboulement de montagne, qui, en 1714, détruisit les restes de l'église d'Epauna, avait rendu la question problématique. On la trouve mieux éclaircie encore dans le livre de M. Rivaz sur la légion thébéenne. II. *Vallesia christiana, seu diœcesis Sedunensis historia sacra, Vallensium episcoporum serie observatâ, addito in fine eorumdem syllabo*, Sion, 1744, in-8°., où l'on trouve l'histoire ecclésiastique du Vallais sous quatre-vingt-deux évêques, depuis l'an 387 jusqu'à 1743; mais avec peu d'exactitude et de critique. Le même sujet a été traité beaucoup mieux dans le tome XII de la *Gallia Christiana nova*. C. M. P.

BRIL (Mathieu), peintre, né à Anvers en 1550. Il fut élève de Daniel Woltermans, peintre médiocre, et fit, très jeune encore, le voyage de Rome. Grégoire XIII estima assez ses talents pour le faire travailler dans les galeries et les salons du Vatican. Mathieu Bril y peignit à fresque des paysages, qui furent généralement estimés, et qui lui valurent une pension. Il mourut à Rome en 1584, n'étant âgé que de trente-quatre ans. — Son frère (Paul), plus jeune que lui, s'échappa de la maison paternelle à quatorze ans pour aller le joindre à Rome, où il fut d'abord son élève et le surpassa ensuite : il dut surtout ses progrès à l'étude qu'il fit des paysages du Titien et d'Annibal Carrache. Après la mort de Mathieu, il fut chargé, par ordre de Sixte V, des ouvrages qui leur étaient destinés à tous deux, et obtint la pension dont avait joui son frère. Il peignit en six tableaux, et d'après nature, dans le salon d'été du pape, les six couvents principaux de l'état ecclésiastique, et fit, pour le cardinal Mattei, six autres paysages, qu'il peignit à l'huile. Les églises des Jésuites et des Théatins furent aussi ornées de ses ouvrages, ainsi que les galeries de Florence, de Dusseldorf, du Palais-Royal, la collection des rois de France, etc. Son tableau capital est une fresque de soixante-huit pieds de long : dans un vaste paysage, on voit S. Clément attaché à une ancre et précipité dans l'eau. Devenu vieux, Paul Bril peignait sur cuivre de petits paysages très finis. Il mourut à Rome,

en 1626, à soixante-seize ans, et fut enterré dans l'église de l'*Anima*. Le Musée possède de lui deux tableaux ; l'un a pour sujet les *Pélerins d'Emmaüs* ; ils sont représentés à la porte d'une hôtellerie. Sur le devant de cette composition l'on voit des bergers qui font rentrer leurs troupeaux. Le sujet de l'autre tableau est *Syrinx poursuivie par Pan et métamorphosée en roseau*. On y retrouve la touche facile et spirituelle de ce peintre, et son défaut habituel de faire trop dominer la couleur verte dans ses paysages.

D—T.

BRILLON (Pierre-Jacques), né à Paris, le 15 janvier 1671, avocat au parlement de cette ville, et ensuite substitut du procureur-général au grand conseil, membre du conseil souverain de la principauté de Dombes, et échevin à Paris en 1710, cultiva la littérature dans sa jeunesse. Témoin du succès des *Caractères* de La Bruyère, il osa entreprendre un ouvrage dans le même genre, sous le titre de *Théophraste moderne*; et, bien que cet ouvrage fût très inférieur à son modèle, il s'en fit plusieurs éditions, dont la dernière est de Paris, 1700, in-12. Brillon fit paraître ensuite une *Apologie de La Bruyère*, Paris, 1701, in-12, où il s'occupe beaucoup moins de justifier ce grand écrivain, que de répondre aux critiques qu'on avait faites de son propre ouvrage. Il renonça ensuite de bonne heure à la littérature pour s'occuper d'études plus conformes aux devoirs de son état, et publia le *Dictionnaire des arrêts*, ou *Jurisprudence universelle des parlements de France et autres tribunaux*, Paris, 1711, 3 vol. in-fol., et en donna une nouvelle édition, encore estimée, comme Table aphabétique des arrêts, Paris, 1727, 6 vol. in-fol. On lui doit encore un *Dictionnaire civil et canonique de droit et de pratique*, Paris, 1717, in-4°. Il mourut le 29 juillet 1736, dans la 66e. année de son âge.

W—S.

BRINDLEY (Jacques), habile mécanicien et ingénieur anglais, naquit de parents pauvres, en 1716, à Tunsted, paroisse de Wormhill, dans le comté de Derby. Son éducation fut, dit-on, négligée au point qu'il n'avait appris ni à lire ni à écrire ; dans la suite il n'apprit qu'à signer son nom. Cependant Nicholson assure qu'il lisait un peu, et que ses amis conservent encore quelques lettres de lui (*General Biography*). Peut-être, dans toute autre carrière que celle qu'il a parcourue, il eût vécu et fût mort ignoré ; mais ayant été mis, à l'âge de dix-sept ans, en apprentissage chez un charpentier, constructeur de moulins, nommé Bennet, il se montra bientôt fort supérieur à son maître, et porta ce genre de machines à un degré de perfection inconnu jusqu'alors. Bennet lui laissa la direction de son établissement, dont il étendit beaucoup l'utilité par l'exécution de différents ouvrages de mécanique, la plupart de son invention. En 1758, son génie trouva une occasion de se développer d'une manière plus remarquable. Le duc de Bridgewater possédait à Worsley un vaste domaine, très riche en mines de charbon, mais dont les frais du transport par terre l'empêchaient de tirer parti. Pour obvier à cet inconvénient, le duc se proposa de faire faire un canal de Worsley à Manchester ; il en parla à Brindley, qui, malgré les difficultés, approuva le projet, en traça le plan, et se chargea de l'exécution. C'était la première entreprise de ce genre qu'on eût encore conçue en Angleterre. Il fallait vaincre des obstacles physiques qui paraissaient insurmontables, et auxquels se

joignait l'opposition des passions, des préjugés et des intérêts particuliers. Brindley ne se laissa décourager ni par les objections ni par les difficultés, et y répondit par le succès. Le canal étant poussé jusqu'à Barton, il proposa de le continuer au-dessus de la rivière par un aqueduc, élevé de trente-neuf pieds au-dessus de la surface de l'eau. Ce projet fut d'abord tourné en ridicule, et un ingénieur, dont il avait lui-même désiré de connaître l'opinion, dit à ce sujet « qu'il avait souvent entendu parler de châteaux en l'air, mais qu'on ne lui avait jamais montré la place où ils devaient être bâtis ». Cela n'empêcha pas Brindley, plein du sentiment de ses forces, et animé par son noble protecteur, de commencer en septembre 1760 cette partie du canal, qu'on vit porter bateau le mois de juillet suivant. Le canal fut prolongé bientôt jusqu'à Manchester, et ensuite jusqu'à Liverpool. Encouragés par ce succès, nombre de propriétaires et de manufacturiers du comté de Stafford firent revivre le projet d'un canal de navigation à creuser dans cette province, pour réunir les deux mers par la *Trent* et la *Mersey*, projet que quelques difficultés avaient fait abandonner vingt ans auparavant; et Brindley fut encore chargé de cette entreprise, pour laquelle une souscription fut ouverte en 1765. Ce canal, qu'il appelait *le grand Tronc de navigation*, par rapport aux branches nombreuses qu'on pouvait en faire partir, fut commencé en 1766 et fini en 1777, sous l'inspection de son beau-frère Hemshall. Il continua de diriger l'exécution de plusieurs autres canaux très importants pour le commerce intérieur de l'Angleterre, tels que le canal de communication entre le port de Bristol et les ports de Liverpool et de Hull; le canal de communication de Droitwich à la rivière de Severn. La réputation qu'il s'acquit en ce genre de travaux était telle, que peu de canaux s'exécutèrent de son temps en Angleterre sans qu'il y eût donné son approbation ou ses conseils. Outre une foule de machines ingénieuses qu'il avait inventées, et qu'il appliquait à de grandes entreprises, on lui doit plusieurs procédés utiles, entre autres la méthode de bâtir sans mortier des digues contre la mer. Il mourut le 27 septembre 1772, dans sa 56e. année. Privé du secours des livres, lorsque, dans le cours de ses travaux, il se trouvait arrêté par quelque difficulté extraordinaire, il se mettait au lit pour méditer sur les moyens de la surmonter. Dans de pareilles occasions, on l'a vu rester au lit pendant deux ou trois jours, après quoi il se levait et exécutait ce qu'il avait conçu, sans en faire ni dessin ni modèle. Sa mémoire était étonnante. Il était, disait-il, en état de se rappeler et d'exécuter toutes les parties de la machine la plus compliquée, pourvu qu'on lui donnât le temps d'en classer dans son esprit les différentes parties et leurs rapports entre elles; mais il fallait peu de chose pour renverser l'édifice de son cerveau. On rapporte, qu'ayant été un jour entraîné, comme malgré lui, à un des théâtres de Londres, l'effet du spectacle troubla tellement ses idées, qu'il lui fut difficile de reprendre ses travaux, et il se promit de n'y plus retourner. L'habitude du succès lui avait fait croire que rien ne lui était impossible. Un de ses projets favoris était d'unir l'Angleterre et l'Irlande par une route flottante (floating road) et un canal, ce qu'il se flattait d'exécuter de manière à ce que l'ouvrage pût résister aux plus violentes attaques des vagues de la mer. Il portait à un tel excès son enthousiasme pour les navigations artificielles, qu'il

parlait avec assez de mépris des rivières comme moyen de communication. Un jour qu'il exprimait ces sentiments devant un comité de la chambre des communes, un des membres du comité lui demanda : « Pourquoi » donc croyez-vous que les rivières ont » été créées ? » Brindley, après avoir hésité un moment, dit qu'elles étaient faites « pour fournir de l'eau aux canaux navigables. » Une application trop forte et trop continue aux objets qui l'occupaient, avait altéré sa santé dans ses dernières années, et avança sans doute sa mort. La même disposition le rendait peu propre à figurer dans le monde. Ses manières comme son langage étaient extrêmement communes. Quoique ses idées fussent toujours très nettes dans sa tête, il les exprimait avec tant d'embarras et d'obscurité, que beaucoup de gens le regardaient comme un imbécille. Le principal monument de sa réputation, le canal de Bridgewater, est le plus étonnant ouvrage de ce genre que l'on connaisse (*Voy.* Egerton). * S—D.

BRINON (Pierre), conseiller au parlement de Normandie, né dans le 16e. siècle, mort vers l'an 1620, est auteur des ouvrages suivants : I. l'*Éphésienne*, tragi-comédie en cinq actes et en vers, avec chœurs, 1614, in-12. C'est l'histoire de la Matrone d'Éphèse. II. *Baptiste*, ou *la Calomnie*, tragédie, avec chœurs, en cinq actes et en vers, traduite du latin de Georges Buchanan, 1613, in-12 ; III. *Jephté*, ou *le Vœu*, tragédie en vers et avec chœurs, traduite du latin de Buchanan, 1614, in-12. Le traducteur a divisé cette pièce en sept actes. Lacroix du Maine attribue à Jean Brinon, son père, un poëme intitulé : *les Amours de Sydire*, imprimé à Paris. A. B—T.

BRINVILLIERS (Marie-Marguerite de), fille de Dreux d'Aubrai, lieutenant civil, épousa, en 1651, le marquis de Brinvilliers, fils d'un président à la chambre des comptes. Elle demeurait, à Paris, avec son mari, chez son père ; et le mari et la femme jouissaient de 40,000 liv. de rente. La marquise de Brinvilliers était petite, mais d'une jolie figure, pleine de grâces, et avait même un extérieur modeste et réservé. Son mari, mestre-de-camp du régiment de Normandie, introduisit dans sa maison un jeune officier de cavalerie du régiment de Tracy, nommé *Gaudin de Sainte-Croix*, natif de Montauban, bâtard d'une famille illustre qui ne l'avouait pas. Ce jeune homme était d'une fort belle figure. Le marquis de Brinvilliers ayant fait connaissance avec lui à la guerre, l'avait pris en amitié et logé chez lui à Paris. Sa femme, jeune, sensible, aimable, par dissimulation ou par bonne foi, représenta à son mari les inconvénients de cette intimité. M. de Brinvilliers, encore mieux trompé par cette adresse, si c'était un calcul, ou sûr de la vertu d'une femme assez sage pour se défier d'elle-même, n'eut point égard à ses représentations. Ce qui devait arriver arriva, dit Voltaire ; ils s'aimèrent. Le lieutenant civil, indigné de leur commerce scandaleux, obtint, en 1663, une lettre de cachet contre Ste.-Croix : il fut arrêté dans le carrosse même de la marquise, où il était avec elle. On le conduisit à la Bastille. Cependant le marquis de Brinvilliers avait dissipé en folles dépenses une grande partie de sa fortune, et, par le conseil de son amant, sa femme avait demandé et obtenu une séparation de biens. Ste.-Croix sortit de la Bastille au bout d'un an : il eût mieux valu qu'il n'y fût jamais entré, ou qu'il n'en fût jamais sorti ; car on l'avait enfermé dans la

même chambre qu'Exili, cet italien qui faisait métier de composer et de vendre des poisons, et l'un de ces monstres qui avaient fait périr à Rome plus de cent cinquante personnes sous le pontificat d'Innocent X. Exili initia Ste.-Croix dans ses secrets, et celui-ci ne tarda pas à les apprendre à sa maîtresse, que la cupidité et le désir de la vengeance ne disposaient que trop à en profiter. Elle se détermina à empoisonner son père et toute sa famille. Etouffant tous les sentiments d'humanité, après avoir étouffé ceux de la nature, elle fait des essais des poisons que Ste.-Croix compose : elle empoisonne des biscuits qu'elle donne à des pauvres ; elle va elle-même les distribuer à l'Hôtel-Dieu, et a soin de s'informer de l'effet qu'ils ont produit. Le lieutenant civil, deux frères et une sœur de la marquise de Brinvilliers moururent empoisonnés de 1666 à 1670. La vie de son mari ne fut pas respectée; mais comme elle ne voulait s'en défaire que pour épouser Ste.-Croix, et que cet homme ne voulait pas d'une femme aussi méchante que lui, il donnait du contre-poison au mari, de sorte « qu'ainsi balotté, dit » Mme. de Sévigné, tantôt empoisonné, » tantôt désempoisonné, il est demeuré » en vie ». Par une singularité qui tient à l'histoire du cœur humain, la marquise en vint jusqu'à commettre des crimes qui n'avaient pas même pour principe l'intérêt personnel. Si l'on osait prononcer le mot de bienveillance, lorsqu'il s'agit de telles atrocités, on pourrait trouver quelques traces de ce sentiment dans le fait suivant. Elle aperçut un jour dans un couvent une jeune novice qui lui parut plongée dans une affliction profonde, et apprit que ses parents avaient exigé qu'elle se liât bientôt aux autels par des vœux irrévocables, pour que toute leur fortune fût assurée à son frère aîné. Mme de Brinvilliers la consola, et lui promit, en la quittant, de faire des démarches en sa faveur auprès de sa famille. Elle avait, pour réussir, des moyens infaillibles. Quelque temps après, la novice apprit que son père, sa mère et son frère venaient de mourir subitement, et elle rentra dans le monde, sans avoir le moindre soupçon sur la cause des événements qui lui rendaient la liberté. Une dévotion apparente couvrait les crimes de Mme. de Brinvilliers, et, ce qui est presqu'inexpliquable, c'est que cette piété extérieure n'était pas hypocrisie : elle se confessait, et c'est même une confession générale écrite de sa main qui fut une des principales pièces de conviction contre elle; car le ciel ne permit pas que de si nombreux et de si lâches forfaits demeurassent impunis. Ste.-Croix mourut subitement au mois de juillet 1672. On rapporte que, pendant qu'il composait un poison violent, le masque de verre qu'il mettait pour se garantir des vapeurs meurtrières de ses drogues, tomba, et qu'il fut suffoqué sur-le-champ. La justice mit les scellés sur les effets de cet aventurier qui n'avait pas de parents. La marquise sent l'imprudence de réclamer une cassette qui en faisait partie, et qu'elle prétendit lui appartenir. Cet empressement parut suspect. On l'ouvrit, et on y trouva un billet daté du 25 mai 1672, contenant la prière de remettre cette cassette, « sans rien ouvrir, ni innover, à Mme. » de Brinvilliers, rue Neuve-St.-Paul, » vu que tout ce qu'elle contient la re» garde et appartient à elle seule; » et ce trésor de crimes renfermait des paquets de poisons de toute espèce, des lettres de la marquise à Ste.-Croix, et une promesse de 30,000 liv. qu'elle lui avait faite le 20 juin 1670, c'est-à-dire, huit jours après l'empoisonne-

cent du lieutenant civil. Mme. de Brinvilliers, ne pouvant parvenir à soustraire, par séduction ou par corruption, cette cassette, se sauva en Angleterre, et ensuite à Liége; mais un laquais, Jean Amelin, dit *La Chaussée*, qui avait servi le lieutenant civil d'Aubrai, et était chez lui au moment de sa mort, fit opposition aux scellés de Ste.-Croix, comme ayant confié à ce dernier 200 pistoles et des effets, et déclarant avoir été sept ans son domestique. La veuve du lieutenant civil, devenue Mme. de Villarceau, soupçonna La Chaussée; d'après ces présomptions vagues, elle le fit arrêter et interroger. Ce scélérat avoua que Ste.-Croix lui avait remis le poison qu'il avait fait prendre aux frères de Mme. de Brinvilliers, et il fut roué vif le 24 mars 1673. La complicité de la marquise ne fut que trop présumée; et, comme les crimes de cette espèce ôtent aux coupables tous droits de refuge chez les nations civilisées, on envoya sur ses traces l'exempt de police Desgrais, qui, déguisé en abbé, lui parla d'amour, parvint à l'attirer hors de la ville de Liége, la fit arrêter sans opposition de la part des magistrats, et s'empara de tous ses papiers, entre autres d'un manuscrit de quinze à seize feuilles, contenant l'histoire de sa vie entière: elle le réclama vivement dans la suite, disant que c'était sa confession. Arrivée à Paris, elle nia tout, et refusa de reconnaître la cassette de Ste.-Croix. Tantôt elle demandait à jouer au piquet pour se désennuyer, et tantôt elle cherchait à se tuer. « Elle » entra, dit Mme. de Sévigné, dans le » lieu où on devait lui donner la ques- » tion, et, voyant trois seaux d'eau, » elle dit: C'est assurément pour me » noyer; car, de la taille dont je suis, » on ne prétend pas que je boive tout » cela..... La Brinvilliers est morte » comme elle a vécu, dit encore Mme. » de Sévigné, c'est-à-dire résolument. » Elle a écouté son arrêt sans frayeur » et sans faiblesse..... » Jusque-là cependant la marquise de Brinvilliers n'était que présumée coupable; mais, une fois condamnée, elle avoua tout, et bien au-delà de ce qui pouvait justifier son supplice. Son cœur avait été de bonne heure accoutumé à la dépravation, puisqu'elle déclara qu'elle avait perdu son innocence à sept ans et brûlé une maison. La confession de sa vie fut encore plus horrible qu'on ne le pensait, quoiqu'à cet égard les *Lettres de Mme. de Sévigné* ne méritent pas une croyance entière, parce qu'elle ne rapportait que les bruits contradictoires de Paris, où l'horreur de tous ces empoisonnements avait jeté dans le grand monde une terreur universelle. Elle eut une conversation d'une heure avec le procureur-général. Il paraît que, dans ses derniers moments, elle tâcha d'apaiser la colère du ciel par un sincère repentir. Edme Pirot, le docteur de Sorbonne que le premier président, M. de Lamoignon, lui donna pour l'assister, dit que, pendant les vingt-quatre dernières heures de sa vie, elle fut si pénétrée de douleur, si éclairée des lumières de la grâce, qu'il eut souhaité d'être à sa place. Elle demanda la communion, mais on la lui refusa, selon l'usage adopté par l'Église à l'égard des criminels condamnés à mort. Elle demanda du moins du pain béni, comme on en avait accordé au maréchal de Marillac, son parent. Le prétendu crime de cette innocente victime du cardinal de Richelieu, et les siens, ne se ressemblaient guère. En allant à l'échafaud, elle remarqua et reconnut plusieurs femmes de distinction qui se montraient avides de la contempler; elle leur dit, avec beaucoup de fermeté: « Voilà un beau spectacle à

» voir. » Le peintre Lebrun se trouva aussi sur son passage ; mais sa curiosité n'avait rien de blâmable et de lâche. Il dessina ses traits ; et son dessin, morceau précieux, offre un mélange presque unique de grâces, de dureté et d'angoisse. Mme. de Brinvilliers avait désiré que le bourreau se plaçât devant elle, pour lui dérober la vue de l'exempt qui l'avait arrêtée, et qui marchait à cheval devant la voiture ; mais son confesseur lui fit entendre que cet aspect devait être considéré comme une espèce d'expiation, et elle dit vivement : « Ah ! mon Dieu, » je vous demande pardon, qu'on me » laisse donc cette étrange vue. » — « Elle monta seule et nu-pieds sur » l'échafaud, dit Mme. de Sévigné, et » fut un quart-d'heure mirodée, ra» sée, dressée et redressée par le bour» reau : ce fut un grand murmure et » une grande cruauté. Le lendemain, » on cherchait ses os, parce que le » peuple disait qu'elle était sainte. » Elle fut décapitée et brûlée le 16 juillet 1676, sur les sept heures du soir. On montre sa tête au Muséum de Versailles : la régularité remarquable des os semble attester encore qu'elle fut en effet douée d'une grande beauté. Me. Nivelle, avocat au parlement, publia un *Mémoire pour Mme. de Brinvilliers*. On imprima aussi un autre *Factum* pour elle, avec l'*Histoire de son procès et l'arrêt de sa condamnation*, Paris, 1676, in-12. Edme Pirot, écrivit *Les vingt-quatre dernières heures de la Marquise de Brinvilliers*, ou *la Relation de sa mort*. Ce manuscrit in-fol., de 150 pages, écriture fine, était dans la bibliothèque du collége des Jésuites, à Paris ; il en est parlé dans la *Bibliothèque de Bourgogne*. On peut voir aussi *les Causes intéressantes*, etc., par Richer, Paris, 1772, tome I. Les empoisonnements continuèrent après le supplice de la marquise de Brinvilliers. On regarde comme certain qu'elle avait des relations intimes et secrètes avec plusieurs personnes, qui furent depuis accusées d'empoisonnement. Des bruits populaires donnèrent lieu, en 1679, à l'établissement d'une chambre ardente, qui tint ses séances à l'Arsenal, et procéda contre plusieurs personnes de marque, notamment contre la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène, qui fut exilée. Cet exil, dont on a parlé, et un autre Italien, commencèrent par chercher la pierre philosophale, et finirent par vendre des poisons que, dans un pays où l'on tourne en plaisanterie ce qui peut y prêter le moins, on connut alors sous le nom de *poudre de succession*. Sous le rapport du nombre des accusés, et de la nature des délits, cette époque eut beaucoup de ressemblance avec l'année 423 de Rome, fameuse par les accusations d'empoisonnement portées contre un très grand nombre de matrones romaines (*Voy.* Cornélie). *Quels que fussent les motifs qui déterminèrent la chambre ardente*, elle ne put se signaler par de grandes rigueurs, elle se contenta, après un long examen, de punir de mort, en 1680, une femme nommée *Voisin* (1), qui se mêlait de prédire l'avenir (*Voy.* Voisin).

V—ve.

BRIOCHÉ (Jean), arracheur de dents, établit, vers l'année 1650, un spectacle aux foires St.-Germain et St.-

(1) Après le supplice de la Voisin, les esprits continuèrent d'être agités de vraies ou fausses terreurs : bien des morts naturelles passèrent pour des morts violentes. La police surveilla tous les adeptes qui avaient chez eux des fourneaux et des alambics. Je possède un manuscrit sur vélin, contenant la manière de faire l'élixir ou poudre de projection ; il est paraphé à chaque page par l'auteur, Charles de Courbon, comte de Longueval, en présence de Charles-Nicolas de la Reynie, lieutenant de police, qui fit subir un interrogatoire audit comte alchymiste, en 1685, et signa le premier et le dernier feuillet du manuscrit.

Laurent, où il faisait jouer les marionnettes avec une adresse merveilleuse, et jusqu'alors inconnue. Après avoir long-temps amusé Paris et les provinces, il passa en Suisse, dit d'Artigny, et ouvrit son théâtre à Soleure. La figure de Polichinelle, son attitude, ses gestes, ses discours surprirent, épouvantèrent les spectateurs. On tint conseil; et, après une longue et mûre délibération, on conclut que Brioché était à la tête d'une troupe de diablotins. Brioché, dénoncé au magistrat, est emprisonné, et on travaille à son procès comme magicien. Un capitaine au régiment des gardes suisses, nommé Dumont, alors à Soleure pour y faire des recrues, va le voir par curiosité, le reconnaît, le console, et promet de travailler à son élargissement, qu'il obtint en effet, en expliquant au magistrat le mécanisme des marionnettes. Brioché avait un singe célèbre par ses tours d'adresse et que tua d'un coup d'épée Cyrano de Bergerac, qui le prit pour un homme lui faisant la grimace. Cette anecdote fait le sujet d'un opuscule extrêmement rare, intitulé : *Grand combat de Cyrano contre le singe de Brioché.* — Fanchon, ou François Brioché, fils de Jean, ne fut pas moins célèbre que son père dans son *noble métier.* A. B—T.

BRION (l'abbé de), laborieux écrivain du commencement du 18e. siècle, s'est fait connaître par plusieurs ouvrages mystiques, dont les principaux sont : I. *la Retraite de M. de Brion*, 1717 et 1724, in-12; II. *Paraphrase sur le psaume* Beati immaculati, 1718, in-12; III. *Paraphrases sur divers psaumes mystérieux*, 1718, 2 vol. in-12; IV. *Paraphrases sur les trente premiers psaumes*, 1722, 2 vol. in-12; V. *Vie de la très sublime, contemplative, sœur Marie de Ste.-Thérèse, carmélite de Bordeaux*, avec ses lettres, Paris, 1720, 3 vol. in-12; VI. *Suite de la paraphrase sur les psaumes*, 1723, 2 vol. in-12. On attribue encore à l'abbé de Brion la *Vie de Mme. Guyon*, si célèbre par les démêlés auxquels ses opinions donnèrent lieu entre Fénélon et Bossuet. Cette Vie fut imprimée à Cologne en 1720, 3 vol. in-12.

C. T—Y.

BRION (l'amiral de). *V.* Chabot.

BRIOSCO (André), dit *il Riccio*, architecte et sculpteur, naquit à Padoue en 1460, suivant quelques auteurs; mais Milizia assure qu'on ne sait pas précisément la date de la naissance de cet artiste. Il eut l'honneur d'achever à Padoue l'église de Sainte-Justine, qui passe, avec raison, pour une des plus belles églises d'Italie; elle est ornée de huit coupoles, dont la plus grande a cent soixante-seize pieds de hauteur; mais ce beau monument n'est pas terminé, et il lui manque une façade. Briosco fut surnommé *il Riccio*, à cause de sa chevelure bouclée. Il devint aussi bon statuaire et célèbre fondeur en bronze. On a de lui un très beau candelabre qui orne l'autel de Saint-Antoine à Padoue. En mémoire de cet ouvrage, on frappa une médaille, qu'on distribua dans la ville; cette médaille porte l'exergue suivant : *Andreas Crispus Patavinus æreum D. Ant. Candelabrum, F.* On croit que Briosco mourut en 1532. A—D.

BRIOT (Nicolas), tailleur-général et graveur des monnaies de France sous Louis XIII, s'est immortalisé par l'invention du balancier. Avant lui, toutes les monnaies se frappaient au marteau, d'où résultait une inégalité d'empreinte très favorable aux faux-monnayeurs. Briot proposa, en 1615, les *Raisons, moyens et propositions pour faire toutes les monnoies du*

royaume à l'avenir uniformes, et faire cesser toutes falsifications, et les mettre en ferme générale, in-8°. Comme toutes les inventions qui tendent à simplifier la main-d'œuvre, ce projet essuya de vives oppositions par les remontrances de la cour des monnaies, et les factums des monnayeurs, qui craignaient de perdre leur gagne-pain. Il y eut quatorze pièces imprimées, dont trois de Briot sur son invention. Après des essais répétés, un arrêt du conseil de 1623, lui donna la ferme des monnaies pour un an, par forme d'épreuve; mais la fabrication au marteau ne fut absolument proscrite que par un édit de mars 1645. Les contrariétés qu'on opposait à Briot l'avaient déterminé à porter son invention aux Anglais, qui surent l'apprécier, et employèrent le balancier avant nous. Cet artiste s'occupait depuis long-temps du perfectionnement des machines à monnayer. En 1617, on fit l'épreuve de quatre nouveaux instruments de son invention, savoir, un instrument à ciseau, un laminoir, un coupoir, et un quatrième outil que Poullain décrit d'une manière fort obscure, mais que M. Rochon prouve être un instrument destiné à marquer sur la tranche. (*Essai sur les Monnaies anciennes et modernes*, 1792, in-8°.) — Briot (Simon), religieux bénédictin, mort en 1701, est auteur d'une *Histoire de l'abbaye de Molesme*, au diocèse de Langres; elle se conservait manuscrite dans la bibliothèque de cette abbaye. C. M. P.

BRIOT (Pierre), qui commença à écrire vers le milieu du 17e. siècle, se fit connaître par plusieurs traductions utiles et estimées. Il publia : I. *Histoire naturelle d'Irlande*, traduite de l'anglais de Gérard Boate, Paris, 1666, in-12; II. *Histoire des singularités naturelles d'Angleterre, d'Ecosse et du pays de Galles*, traduite de l'anglais de Childrey, Paris, 1667, in-12; III. *Histoire de la religion des Banians*, traduite de l'anglais de Henri Lord, Paris, 1667, in-12; IV. *Histoire de l'état présent de l'empire Ottoman, contenant les maximes politiques des Turcs, les principaux point de la religion mahométane*, etc., traduite de l'anglais du chevalier Ricault, Paris, 1670, in-4°. et in-12, avec des figures de Séb. Leclerc. Despier a traduit aussi le même ouvrage. Rouen, 1677, 2 volumes in-12; mais, si l'on estime ses notes, on préfère la version de Briot. V. *Histoire des trois derniers Empereurs turcs*, depuis 1623 jusqu'en 1677; traduite du même Ricault, Paris, 1683, 4 vol. in-12. Ces deux derniers ouvrages ont été réimprimés sous le titre d'*Histoire de l'empire Ottoman*, la Haye, 1709, 6 vol. in-12. V—ve.

BRIQUEMAUT, gentilhomme français, s'acquit une grande réputation dans les guerres civiles qui désolèrent la France sous le règne de Charles IX. Intrépide dans les combats, habile négociateur, il jouissait de la confiance du prince de Condé, que les calvinistes avaient choisi pour leur chef. Lié avec les Coligny, il fut employé plusieurs fois, avec succès, dans des circonstances critiques et dans des entreprises téméraires. Condé l'envoya en Angleterre, avec le vidame de Chartres, l'an 1562, pour engager ou vendre à la reine Elisabeth les places de Dieppe et du Hâvre, en échange des secours dont les confédérés avaient besoin. Elisabeth consentit enfin à donner 140,000 écus et six mille hommes, destinés à occuper le Hâvre, Dieppe et Rouen. La même année, Briquemaut fut envoyé une seconde fois à Londres, pour hâter

la marche des six mille hommes qui avaient été promis. L'année suivante, il fut chargé d'une troisième négociation auprès d'Elisabeth. A son retour, il favorisa l'exécution du meurtre de Jacques Prévôt, seigneur de Charri, chargé de la garde du roi dans le palais du Louvre, et protégea l'évasion des assassins. Deux mois après le massacre de la Saint-Barthélemi, en 1572, il fut pris et condamné à être pendu. Il avait alors soixante-dix ans. Il offrit, si le roi voulait lui faire grâce, de faire connaître un moyen infaillible de prendre la Rochelle, principal boulevart des confédérés: sa proposition fut rejetée, et on le mena au supplice avec Cavagnes, autre gentilhomme protestant, condamné aussi comme complice de Coligny. Briquemaut s'attendrissait au souvenir de ses enfants; Cavagnes récitait des psaumes; il s'interrompit, et dit à son ami: « Rappelle en ton » cœur ce courage que tu as si long- » temps montré dans les combats. » L'effigie de Coligny fut attachée au poteau où ils furent pendus. Charles IX était avec sa mère à une des fenêtres de l'hôtel-de-ville, et le jeune Henri, roi de Navarre, placé près de Catherine, fut forcé d'être témoin de cette exécution, qui ressemblait moins au triomphe de la justice qu'à celui de la vengeance. V—ve.

BRIQUEVILLE (François de). *Voyez* Colombières.

BRISACIER (Jean de), né à Blois en 1603, jésuite en 1619, enseigna les humanités et la philosophie dans plusieurs colléges; se livra ensuite à la prédication, et fut employé aux missions dans le diocèse de Castres. Son zèle contre Port-Royal lui donna un grand crédit dans sa société; il fut successivement recteur de plusieurs maisons, provincial en Portugal, recteur du collége de Clermont à Paris, et mourut le 10 septembre 1668, à Blois, épuisé de travaux. Il avait été envoyé à Rome pour solliciter la condamnation du livre de la *Fréquente communion;* n'ayant pu y réussir, il revint en France, publia divers écrits, où il accusa les religieuses de Port-Royal de ne point croire au St.-Sacrement, de ne jamais communier, de n'avoir ni eau bénite, ni images dans leur église, de ne point prier Dieu, la Vierge, ni les saints, et il les appelait *asacramentaires*, *vierges folles*, insinuant même des soupçons sur leur pureté; l'un de ces écrits, intitulé *le Jansénisme confondu*, Paris, 1651, in-4°., fut censuré par M. de Gondy, archevêque de Paris, et vivement réfuté par le docteur Arnauld. Brisacier fut depuis nommé recteur du collége de Rouen, et ensuite de la maison professe de Paris.—Brisacier (Jacques-Charles de), de la même famille, supérieur du séminaire des missions étrangères pendant soixante-dix ans, mort, en 1736, à quatre-vingt-quatorze ans, jouissait d'une grande considération à la cour, et avait refusé plusieurs évêchés. Il eut beaucoup de part aux écrits et mémoires des missions étrangères contre les jésuites, dans l'affaire des cérémonies chinoises. Il est encore auteur de deux *Oraisons funèbres*, celle de la duchesse d'Aiguillon, Paris, 1675, in-4°., et celle de Mlle. de Bouillon, Rouen, 1683, in-4°. — Brisacier (Nicolas de), docteur de Sorbonne, neveu du précédent, publia, en 1737, une lettre adressée à l'abbé-général de Prémontré, pour venger la mémoire de son oncle, contre les injures que M. Hugo lui avait lancées dans les *Annales de l'ordre de Prémontré*. On a encore de lui l'*Oraison funèbre de Louise-Charlotte*

de Châtillon, abbesse de St.-Loup, Paris, 1711, in-4°. T—D.

BRISEUX (Charles-Étienne), un des plus célèbres architectes du siècle dernier, né vers 1680 à Baume-les-Dames, en Franche-Comté, mort le 23 septembre 1754, a publié : I. *l'Architecture moderne*, 1728, 2 vol. in-4°., dont Charles-Antoine Jombert a donné une nouvelle édition, augmentée du double, 1764, 2 vol. in-4°. On regarde comme faisant suite à cet ouvrage celui de Blondel, qui est intitulé : *Traité d'architecture dans le goût moderne*, 1737-38, 2 vol., in-4°. II. *L'Art de bâtir les maisons de campagne*, 1743, 2 vol. in-4°.; III. *Traité du beau essentiel dans les arts, appliqué particulièrement à l'architecture*, 1752, suivi d'un *Traité des proportions harmoniques*, 2 tomes en un vol. in-fol., fig. A. B—T.

BRISSAC (Albert de Grillet de), mort le 11 février 1713, à quatre-vingt-six ans. Successivement cornette, lieutenant et capitaine au régiment d'Harcourt-Elbeuf, il servit avec ce régiment en Flandre, en 1650, et se distingua particulièrement à la bataille de Réthel, au combat du faubourg St. Antoine, en 1652, à celui sous Valenciennes, et à la bataille des Dunes. Commandant alors son régiment, qui retournait au siège de Dunkerque, il poussa trois escadrons ennemis jusqu'à la barrière de la place. Enveloppé par les ennemis, il feignit d'être de leur parti, et, en se retirant, il prit un des commandants de leur cavalerie. Il alla ensuite aux siéges de Menin et d'Ypres. Son régiment ayant été réformé en 1660, il obtint, en 1665, une compagnie dans celui des cuirassiers. En 1667, il fut fait lieutenant de la compagnie des gardes-du-corps (depuis Beauvau), servit la même année au siége de Tournay et à celui de Douay. Il eut, dans la nuit du 4 au 5 juillet, même année, la cuisse cassée d'un coup de fauconneau, en allant reconnaître un chemin par lequel le roi voulait passer. On lui donna, le 8, une commission de mestre-de-camp de cavalerie. Il se trouva, en 1668, à tous les siéges que le roi fit en personne en Franche-Comté. En 1672, il marcha avec le roi à la conquête de la Hollande, et revint avec lui; il servit, en 1673, au siége de Maëstricht. Ayant obtenu, la même année, le gouvernement du fort Peccais, en Languedoc, et la charge de major des gardes-du-corps, il ne quitta plus le roi, qu'il suivit en Alsace, à la conquête de la Franche-Comté en 1674; et aux Pays-Bas jusqu'en 1695. Il fut successivement brigadier des armées en 1677, maréchal-de-camp en 1688, gouverneur de Guise en 1691, et lieutenant-général en 1693. Son grand âge l'obligea de se démettre de l'emploi de major des gardes en 1708. Le roi lui donna son portrait et la lieutenance-générale du gouvernement de Saintonge et d'Angoumois. Louis XIV l'honorait d'une confiance intime, et n'accordait aucune grâce, dans ses gardes, sans le consulter. Il n'était parent ni allié des Cossé-Brissac. — Agnès-Catherine de Grillet de Brissac, abbesse d'Origny, mourut en 1723. Son *Oraison funèbre* fut prononcée, le 11 mars, par Wity, licencié en théologie, et imprimée à St.-Quentin, en 1724, in-4°. de 71 pages.

D. L. C.

BRISSAC (Louis-Hercule-Timoléon de Cossé, duc de), pair et grand pannetier de France, gouverneur de Paris, capitaine-colonel des cent Suisses de la garde du roi, et chevalier de ses ordres, né le 14 février 1734, fut nommé, en 1791, commandant-général de la garde constitutionnelle de Louis XVI. Dé-

crété d'accusation en 1792, à cause de son attachement à la personne du roi, il fut transféré à Orléans, puis mené à Versailles, où il fut massacré dans les premiers jours de septembre, avec les autres prisonniers. Le duc de Brissac résista long-temps à ses bourreaux; il reçut plusieurs blessures, et fut abattu d'un coup de sabre. Il s'était toujours distingué par son dévouement à Louis XVI, et il répondit à quelqu'un qui lui témoignait beaucoup d'admiration pour sa conduite: « Je » ne fais que ce que je dois à ses an- » cêtres et aux miens. » Ses vertus et sa mort ont inspiré à M. Delille de beaux vers dans le 3e. chant du poëme de *la Pitié*. B—P.

BRISSAC. Pour les autres articles de ce nom, *voy*. Cossé.

BRISSEAU (Pierre), médecin, né à Paris, en 1631, mort à Douai, le 10 septembre 1717, fut reçu docteur à Montpellier, pratiqua son art à Mons, à Tournay et à Douay, dans les hôpitaux militaires. Il a laissé plusieurs ouvrages: I. *Traité des mouvements sympathiques*, Valence, 1682, in-12; Mons, 1692, in-12; II. *Dissertation sur la saignée*, Tournay, 1692, in-12; III. *Lettre à M. Fagon, premier médecin du roi, touchant une fontaine minérale découverte dans le diocèse de Tournay*; IV. *Lettre touchant les remèdes secrets*, 1707. Mais ce qui le recommande encore de nos jours, c'est ce qu'il a écrit sur la cataracte: *Nouvelles observations sur la cataracte*, Tournay, 1706, in-12; *Suite des observations sur la cataracte*, Tournay, 1708, in-12; réimprimées ensemble, sous ce titre: *Traité de la cataracte et du gleucoma*, Paris, 1709, in-12; traduit en allemand, Berlin, 1743, in-8°. Il y établit, pour la première fois, le siége de la cataracte dans le crystallin. Son ouvrage, que la faculté refusa d'approuver, est de deux ans antérieur à celui d'Antoine Maître-Jean, auquel on rapporte cette découverte.—Son fils, Brisseau (Michel), né à Tournay, et reçu médecin dans cette ville en 1696, mort en 1743, a laissé des *Observations anatomiques*, imprimées à Douay, en 1716, in-12; et depuis, avec l'*Anatomie chirurgicale* de J. Palfin, Paris, 1734, 2 vol. in-8°. C. et A.

BRISSET (Roland), *sieur du Sauvage*, né à Tours, fit son cours de droit à Paris, et y fut reçu avocat au parlement. L'étude qu'il avait faite dans sa jeunesse, des anciens tragiques grecs et latins, lui inspira le désir de les imiter, ou plutôt de les traduire. Il ne communiquait ses essais qu'à un petit nombre d'amis, et ce ne fut qu'à leurs sollicitations qu'il se détermina à les faire imprimer sous ce titre: *Premier livre des œuvres poétiques de R. B. G. T.*, Tours, 1589 et 1590, in-4°. Ce volume contient cinq tragédies, *Hercule furieux*, *Thyeste*, *Agamemnon*, et *Octavie*, traduites librement de Sénèque, sans distinction de scènes; et *Baptiste*, ou *la Calomnie*, traduite du latin de Buchanan. L'année suivante, il fit imprimer, dans la même ville, une pastorale intitulée: *la Diéromène*, ou *le Repentir d'amour*, traduite de l'italien de Louis Groto, en cinq actes et en prose, Tours, 1591; et Paris, 1595, in-12; et, quelque temps après, *Alcée*, pêcherie ou comédie marine, traduite de l'italien d'Antonio Ongaro, Paris, 1595, in-12. Beauchamps lui attribue encore: *Les étranges et merveilleuses traverses d'amour*, tragédie qui parut en 1605 ou 1685, suivant Rigoley de Juvigny; mais on peut présumer que cette dernière date est une faute d'impression. Lacroix du Maine parle d'une

tragédie d'*Andromache* de Brisset, qu'il avait vue manuscrite. Cette pièce n'a point paru. Brisset vivait encore en 1595. W—s.

BRISSON (Barnabé), fils de François Brisson, lieutenant au siége royal de Fontenay-le-Comte, s'adonna à la jurisprudence, et fut avocat au parlement de Paris; il se distingua tellement dans sa profession, que Henri III avait coutume de dire « qu'il n'y avait aucun prince dans le » monde qui pût se vanter d'avoir un » homme aussi savant que son Bris- » son. » Brisson fut avocat-général au parlement de Paris, en 1575, et président à mortier en 1583. Henri III, qui, quelque temps auparavant, l'avait nommé conseiller d'état, lui confia plusieurs négociations importantes, et l'envoya en ambassade en Angleterre. Ce fut à son retour que, par ordre du roi, Brisson composa le recueil connu sous le titre de *Code de Henri III*, 1587, in-fol. Frerot en donna une nouvelle édition en 1611, et Charondas, en 1615; celle de La Rochemaillet, qui est la 5e., date de 1622; elle est augmentée de plusieurs ordonnances et de notes, tant de Charondas que de Tournet. Le rédacteur ne fut pas plus de trois mois pour ramasser tant de matériaux, et leur donner la belle disposition qu'ils ont. Brisson fut président de la commission établie sous le nom de *chambre royale*, pour faire le procès aux partisans qui avaient contribué à ruiner la France. Henri III ayant quitté Paris après la journée des barricades, qui eut lieu le 12 mai 1588, les *seize*, forts de la faiblesse du monarque, traînèrent à la Bastille, le 16 janvier 1589, le président de Harlay et plusieurs autres membres du parlement. Le roi, par un édit de février de la même année, transféra le parlement à Tours; plusieurs membres s'y rendirent; mais la plus grande partie resta à Paris. Barnabé Brisson fut du nombre de ces derniers. Voilà la base sur laquelle on s'appuyé les reproches dont on a essayé de noircir sa mémoire. Les ligueurs lui donnèrent la charge de premier président, vacante par la captivité d'Achille de Harlay. On prétend qu'en l'acceptant, Brisson protesta que c'était par force et pour sauver sa vie et celle de sa femme, et qu'il désavouait d'avance tout ce qu'il pourrait faire de préjudiciable au service du roi. On l'accusa, d'un autre côté, d'avoir contribué à la captivité d'Achille de Harlay. Quoi qu'il en soit, il devint suspect aux seize, qui prirent des mesures pour l'assassiner. Leur projet ayant éclaté, ils résolurent d'agir ouvertement contre lui et deux autres magistrats (Larcher et Tardif). Le 15 novembre 1591, en allant au Palais, il fut arrêté à neuf heures du matin, confessé à dix, pendu à onze à une poutre de la chambre du conseil. Brisson demanda qu'on lui permît d'achever un livre fort avancé sur l'instruction de la jeunesse: on ne l'écouta pas. Voyant qu'il fallait mourir, il s'écria: « O Dieu, » que tes jugements sont grands! » Il lui prit une telle sueur entre les mains du bourreau, qu'on vit sa chemise toute dégouttante, comme si on l'eût plongée dans l'eau. Le lendemain, son corps et ceux de Tardif et Larcher furent pendus à la Grève avec des écriteaux. Le duc de Mayenne vengea sa mort, et fit pendre quatre des seize qui l'avaient ordonnée. Cette circonstance, qui priva la ligue de ses chefs les plus furieux, donna lieu de publier que Brisson était vendu au *lieutenant-général de l'état et couronne de France*, dont il avait reçu les serments. Le président de Thou dit que quelques personnes furent touchées de la fin mal-

heureuse de Brisson, mais que quelques autres crurent que la république des lettres y avait plus perdu que l'état. Loisel, Pasquier ne parlent pas plus favorablement de Brisson, qui avait accepté la dédicace de deux harangues anti-royales et toutes *ligueuses* de Pierre Ameau. Herrera croit cependant que Brisson périt pour avoir entretenu des intelligences secrètes avec Henri IV; Mézerai, après avoir parlé de sa mort, se contente de dire que « cette catastrophe était indigne » d'un homme si docte et si excellent, » mais qu'elle est ordinaire à ceux qui » pensent nager entre deux partis. » On peut consulter encore le *Discours sur la mort du président Brisson*, ensemble les arrêts donnés à l'encontre des assassinateurs, par Denyse de Vigny, veuve Brisson, Paris, 1595, in-8°. Brisson fut le premier avocat-général qui vendit sa charge. On l'a accusé d'ingratitude envers Henri III, d'ambition, d'avarice, de vénalité. Le président de Harlay l'appelait *Barrabas*, au lieu de *Barnabas*. Mais plusieurs auteurs reconnaissent que Brisson, forcé de rester à Paris, s'y dévoua au service de son souverain, qu'il défendit avec courage, dans ces temps difficiles, la prérogative royale, et qu'il para les coups qu'on voulait porter à la monarchie. Lorsque le cardinal Caïétan, en présentant au parlement la bulle de sa légation, voulut prendre la place destinée au roi, Brisson s'opposa avec force et dignité à ses prétentions. Il repoussa avec indignation la proposition faite par Mendoza, ambassadeur d'Espagne, de déférer la régence du royaume au roi d'Espagne. Quant au titre de *lieutenant-général*, qu'il fit donner au duc de Mayenne, on lit dans quelques historiens du temps, qu'il se glorifiait d'avoir lui-même conseillé ce parti, afin que le peuple, suivant l'expression de M. de Thou, ne perdît pas entièrement de vue l'autorité royale. On cite enfin, en faveur de ce magistrat, ses lettres confidentielles à ses amis, ses pensées intimes, transmises par ses contemporains, et conservées dans l'histoire de M. de Thou; surtout sa protestation du 21 janvier 1589, reçue le 22 du même mois par Lenoir et Luçon, notaires à Paris, transcrite en entier dans le *Journal de Henri III*, qui fut, suivant l'Étoile, la cause de sa mort, et qui prouve, suivant l'expression originale de cet écrivain, « qu'il avait les fleurs de lys bien avant » gravées dans le cœur. » Enfin, on a cru que, si sa mort tragique l'avait empêché de rendre les deux fameux arrêts du 22 décembre 1592, et du 28 juin 1593, qui déjouèrent la faction espagnole et la ligue, il avait, en quelque sorte, préparé ces mêmes arrêts, qui firent dire à Henri IV: « Ces robins, avec leurs bonnets carrés, m'ont été plus utiles que mes » soldats. » On voit, par ce court exposé, combien les historiens varient sur la conduite du président Brisson. Mais tous les auteurs conviennent de son mérite et de ses talents. Outre son *Code de Henri III*, on lui doit: I. *Observationum divini et humani juris liber*, 1564, in-12; II. *Opera minora*, 1606, in-4°., réimprimé à Leyde en 1749, in-fol., avec les *Notes* de Trekell, contenant *Selectarum ex jure civili antiquitatum libri quatuor: De ritu nuptiarum et jure connubiorum libri duo; Ad legem juliam de adulteriis liber unus; De solutionibus et liberationibus libri tres; Commentarius de spectaculis et de Feriis; Parergon, liber singularis; De regio Persarum principatu libri tres.* Tous ces traités avaient été imprimés séparément. III. *De formulis*

et solemnibus populi romani verbis libri octo, 1583, in-fol., 1592, in-4°.; 1649, in-4°. La dernière édition, donnée par Bach, est de 1754, in-fol. IV. *De verborum quæ ad jus pertinent significatione, libri decem et novem*, 1557, in-fol., très souvent réimprimé. La dernière édition, avec des additions d'Heineccius, est de 1743, in-fol. V. *Notæ in Titum Livium.* Ces notes, extraites de ses ouvrages, se trouvent dans l'édition de Tite-Live publiée par François Modius, 1588, in-folio. VI. Des harangues et plaidoyers dans le *Recueil des plaidoyers notables*, etc., 1634, in-8°. VII. Quelques poésies latines insérées dans le recueil de Jean Gruter. « Les livres de Brisson, dit » Dreux-du-Radier, ressemblent à ces » garde-meubles où l'on trouve de quoi » orner des palais, et où l'on ne trouve » pas un endroit où passer un instant » agréable. » Mais les défauts qu'on peut lui reprocher tiennent à son siècle. Le traité *De regio Persarum principatu*, réimprimé à Strasbourg en 1710, in-8°., avec des notes de Sylburge et de Lederlin, mérite encore d'être lu (*Voy.* Pierre Boulenger). A. B—t et M—x.

BRISSON (Pierre), frère du précédent, né comme lui à Fontenay-le-Comte, y fut sénéchal, et mourut en 1590. On a de lui : I. *Histoire et vrai discours des guerres civiles ès pays de Poictou, Aulnis, Xainctonge et Angoumois, depuis 1574 jusqu'en 1576*, Paris, 1578, in-8°. Le style en est assez pur pour le temps, les événements exposés avec intelligence, les intrigues des chefs des troubles bien développées. II. *L'Instruction et nourriture du prince, départie en huit livres*, Paris, 1583, in-fol. C'est une traduction de l'ouvrage de Jérôme Osorio, *De regis institutione et disciplinâ.* A. B—r.

BRISSON (Mathurin-Jacques), né à Fontenay-le-Comte, le 30 avril 1723, fut maître de physique et d'histoire naturelle des enfants de France, censeur royal, membre de l'académie des sciences, et ensuite de l'institut. Il avait été attaché à Réaumur dans sa jeunesse; il l'aidait dans ses travaux, et dirigeait le cabinet de ce naturaliste. Il succéda à l'abbé Nollet pour la chaire de physique au collége de Navarre, et fut chargé par le gouvernement d'établir des paratonnerres sur plusieurs édifices publics, et d'examiner ceux que des artistes ou des physiciens moins experts avaient construits. Brisson est mort à Broissi, près de Versailles, le 23 juin 1806. Quelques mois avant sa mort, une attaque d'apoplexie effaça toutes ses idées, les connaissances qu'il avait acquises par un travail long et assidu, et tous ses souvenirs, même ceux de la langue française; il ne prononçait plus que quelques mots de l'idiome poitevin, qu'il avait parlé dans son enfance. Il a composé plusieurs ouvrages : I. *Système du règne animal, et ordre des oursins de mer*, traduit de Th. Klein, Paris, 1754, 3 vol. 8°. II. *Tableau de Zoologie*, sous ce titre : le *Règne animal*, divisé en neuf classes, Paris, 1756, in-4°., fig.; il ne comprend que les quadrupèdes et les cétacés. Cet ouvrage a été traduit en latin par Allamand, Leyde, 1762, in-8°. III. *Ornithologie*, ou *Méthode contenant la division des oiseaux en ordres, sections, genres, espèces, et leurs variétés*, à laquelle on a joint la description exacte de chaque espèce, avec *les citations des auteurs qui en ont traité, et les noms qu'ils leur ont donnés*, etc., Paris, 1760, 6 vol. in-4°. Le texte est en latin et en français, sur deux colonnes. Brisson y décrit quinze cents espèces. Les plan-

chies, au nombre de plus de deux cent vingt, contiennent cinq cents oiseaux, dessinés et gravés en taille-douce par Martinet, dont trois cent cinquante ne l'avaient jamais été, et, de ces derniers, trois cent vingt n'avaient pas même été décrits. Le plus grand nombre était conservé dans le cabinet de Réaumur. L'auteur a suivi la manière de Linné pour les descriptions, quoiqu'il n'ait pas adopté en entier sa classification. Cette ornithologie, faite absolument dans le genre didactique, et dénuée de détails et d'agréments dans le style, était l'ouvrage le plus complet, par rapport au nombre des espèces, avant que parût l'*Histoire des oiseaux* de Buffon. IV. *Histoire de l'électricité*, traduite de Priestley, Paris, 1771, 3 vol. in-12. Dans les notes qu'il y inséra, il défendit l'abbé Nollet, et tâcha de soutenir sa théorie sur l'électricité; il attaqua Franklin, principal auteur de celle qui y était opposée, et voulut rabaisser Priestley; mais dans ses cours publics, comme professeur, tout en défendant pied à pied la théorie de l'abbé Nollet, qu'il ne voulait pas abandonner, il fut assez impartial pour exposer clairement celle qui la remplaçait, faire connaître et discuter les principes et les faits sur lesquels elle est établie. V. *Dictionnaire raisonné de physique*, Paris, 1781, 2 vol. in-4°., avec atlas; 1800, 4 vol. in-4°. Les progrès que les sciences physiques ont faits en peu d'années, ont rendu inutile ce dictionnaire, qui n'est déjà plus consulté. VI. *Observations sur les nouvelles découvertes aérostatiques, et sur la probabilité de pouvoir diriger les ballons*, 1784, in-8°. et in-4°.; VII. *Pesanteur spécifique des corps*, 1787, in-4°. Ce tableau volumineux, contenant le résultat d'un très grand nombre d'expériences faites avec beaucoup de précision, est encore le plus complet que l'on ait en ce genre; il est comme un livre classique pour les physiciens et les minéralogistes, et on peut le regarder comme le plus important des ouvrages de Brisson. VIII. *Principes élémentaires de l'histoire naturelle et chymique, des substances minérales*, 1797, in-8°. IX. *Éléments ou Principes physico-chimiques*, Paris, an 8 (1800), 4 vol. in-8°., à l'usage des écoles centrales; la 1re. édition avait déjà paru en 1789, en 3 vol. in-8°. X. *Instruction sur les nouveaux poids et mesures*, Paris, an 7 (1799), in-8°.; XI. *Instruction sur les poids nouveaux comparés aux mesures et poids anciens*, Paris, an 8 (1800), in-18, stéréotype; ouvrage bien fait, mais que la fixation du mètre définitif a rendu inutile. Brisson a donné quelques mémoires à l'académie des sciences; ils sont insérés dans le recueil de cette compagnie. D—P—s.

BRISSOT (Pierre), médecin, né à Fontenay-le-Comte, en 1478. Versé de bonne heure dans la connaissance des langues grecque et latine, il professa d'abord la philosophie dans l'université de Paris, et y fut reçu docteur en médecine en 1514. La doctrine arabe était alors universellement suivie dans les écoles. Brissot parut d'abord l'adopter; mais bientôt la connaissance des médecins grecs lui en fit sentir l'insuffisance; il revint à la philosophie d'Hippocrate, et fut un des premiers à substituer dans son enseignement l'explication des ouvrages de Galien à celle des œuvres de Rhazès et d'Avicenne, que l'on faisait partout. Il donna même au public un ouvrage de Galien, *De arte curativâ ad Glauconem*, d'après la version de *Leonicenus*, qu'il rectifia en plusieurs endroits. Il avait projeté de recueillir les

les textes grecs et les traductions latines des médecins grecs, pour en faire disparaître les fautes qu'y avaient laissées les Arabes, leurs copistes infidèles. Il fit aussi des cours aux apothicaires, prenant pour texte de ses leçons l'ouvrage de Mesvé, sur la matière médicale; mais ce travail exigeant de lui des connaissances en botanique, dont il était privé, il résolut de voyager pour les acquérir, et, en 1518, il partit de Paris pour le Portugal. Il se fixa à Evora, et y pratiqua la médecine. Une pleurésie, dont il traita avec succès le roi de Portugal, lui fournit l'occasion de revenir sur une question qu'il avait déjà agitée dans les écoles de Paris, et dans laquelle il avait prononcé contre l'opinion la plus universellement adoptée. Il s'agissait de savoir si, dans cette maladie, il fallait saigner du même côté que le mal, ou du côté opposé; tous les médecins suivaient la dernière méthode. Brissot la combattit, se prononça pour la première, qu'il appliqua avec succès au roi de Portugal. Denis, médecin de ce souverain, écrivit contre Brissot, et chercha à prouver que le roi n'aurait pas dû guérir. Brissot répondit à son adversaire, mais étant mort prématurément d'une dyssenterie en 1522, son apologie ne parut que trois ans après, sous ce titre: *Apologetica disceptatio quâ docetur per quæ loca sanguis mitti debeat in viscerum inflammationibus, præsertim in pleuritide*, Paris, 1525, in-4°.; 1538, in-8°.; Bâle, 1529; Paris, 1621, in-8°.; 1630, in-8°., avec la vie de l'auteur et le traité de Moreau, *De sanguinis missione*. Cette dispute ne se termina pas avec la vie de celui qui l'avait élevée. Les médecins du Portugal se partagèrent; d'un côté, l'université de Salamanque consultée se déclara pour la pratique de Brissot; de l'autre, l'influence de Denis, premier médecin du roi, obtint un décret pour que tout pleurétique fût saigné du côté opposé à son mal. On supposa même la reine intéressée dans cette question. L'affaire fut portée à Charles-Quint, en 1529, qui probablement reconnut son incompétence, et la laissa indécise. C. L. A.

BRISSOT (Jean-Pierre), l'un des hommes les plus remarqués pendant la révolution de France, et reputé chef de l'un des partis qui divisèrent l'empire, sous la dénomination de faction *brissotine*, naquit au village d'Ouarville, près Chartres, le 14 janvier 1754. Son père, qui était pâtissier, lui fit faire ses études, et, à peine sorti du collége, il était auteur. Croyant que le prestige d'un nom qui paraîtrait anglais, pourrait lui donner de l'importance, il changea le nom d'*Ouarville*, lieu de sa naissance, en celui de *Warville*, et se fit appeler *Brissot-de-Warville*, lorsqu'il se faisait poursuivre et mettre à la Bastille, pour la hardiesse de ses écrits contre l'inégalité des rangs. Rendu à la liberté par le crédit du duc d'Orléans, que Mme. de Genlis avait intéressé en sa faveur, il épousa une des femmes de la duchesse, et passa bientôt après en Angleterre avec des instructions secrètes du lieutenant de police. L'objet de sa mission ayant cessé, il chercha sans succès à Londres d'autres moyens d'existence, et revint dans sa patrie. Ne pouvant y fixer la fortune, il alla la chercher dans les Etats-Unis d'Amérique, au commencement de l'année 1788; mais les cris précurseurs de la révolution s'étant fait entendre, il accourut à Paris, déterminé à jouer un rôle dans les troubles près d'éclater. Brissot avait, pour réussir, le besoin d'améliorer son existence, le désir de se

faire une réputation, et ces idées d'indépendance qu'il avait prises à Londres et à Philadelphie. Il débuta, en 1789, par quelques pamphlets, et surtout par un journal intitulé *le Patriote français*, dans lequel il prit, pendant deux ans, l'initiative de toutes les innovations. Il fit partie de la représentation communale formée dans la capitale peu de jours après le 14 juillet 1789. Son inquiétude réelle ou simulée sur le sort de la liberté, ses continuelles dénonciations contre tous ceux qu'on en supposait les ennemis, et ses découvertes journalières de complots et de conspirations aristocratiques, le firent nommer par ses collègues membre du comité des recherches de la ville, établissement qui servit de type à tous ceux qui se formèrent successivement sous une dénomination pareille, ou avec le titre de comités de surveillance, de sûreté générale, de salut public, et autres. Il fut président de ce comité, et se fit, dans cette position, des partisans infidèles et de dangereux ennemis. Un écrivain français, nommé *Morande*, qui avait connu Brissot en Angleterre, vint publier à Paris, en 1791, un petit pamphlet périodique intitulé l'*Argus*, où il ne cessa de le harceler, en rapportant mille circonstances vraies ou fausses de sa conduite à Londres; il le présenta sous les plus odieuses couleurs, et finit par l'accuser de vol. Pour accréditer cette imputation, qu'on a lieu de croire calomnieuse, Morande substitua dans son pamphlet le mot *brissoter* à celui de *voler*, et le répéta si souvent, qu'il finit par y accoutumer la multitude. Lors de la fuite du roi, en 1791, Brissot rédigea, de concert avec le chevalier de Laclos (*Voyez* Laclos.), la pétition appelée *du Champ-de-Mars*, dans laquelle on demandait la déchéance du roi, et qui fut le signal d'une insurrection violente (*Voyez* Bailly), que la garde nationale ne comprima qu'avec peine. Cet événement le brouilla avec M. de Lafayette, dont il avait jusqu'alors été un des plus zélés partisans. A cette époque, le parti républicain, dont il fut un des premiers apôtres, commença à se déclarer et à prendre quelque consistance. Ce que la cour redoutait le plus, était de voir arriver les républicains à la nouvelle assemblée nationale, qui allait succéder à la constituante; elle fit faire principalement, pour dépopulariser Brissot, un journal intitulé *le Chant du Coq*, qu'on affichait au coin des rues, et dont Esménard était le principal auteur. Cette singulière feuille, quoique rédigée avec beaucoup d'art, produisit un effet contraire à celui qu'on avait en vue; elle fixa sur Brissot les yeux des électeurs patriotes, qui vraisemblablement n'y eussent pas pensé, et l'assemblée électorale de Paris le nomma député à la législature, précisément parce que la cour ne le voulait pas. Brissot, devenu législateur, fut l'un des plus implacables ennemis du roi. L'assemblée, présumant que ses voyages en Angleterre et en Amérique en avaient fait un habile politique, le nomma membre du comité diplomatique qu'elle établit dans son sein. Brissot en fut le plus habituel rapporteur, et ne cessa d'invoquer la guerre contre toutes les puissances de l'Europe. Pour arriver à cette guerre, que, d'après son propre aveu, il regardait comme un des moyens les plus sûrs de détrôner Louis XVI, il fallait déplacer les ministres qui voulaient maintenir la paix; il les attaqua tous, mais en s'attachant particulièrement à M. Delessart, qui avait le département des affaires étrangères, et il

vint à bout, à force de dénonciations, de le faire décréter d'accusation. Il le fit remplacer par le général Dumouriez, sous lequel la guerre fut effectivement déclarée à l'empereur d'Allemagne le 20 avril 1792. La disgrâce de M. Delessart, si funeste à Louis XVI, fut le terme de la grande influence de Brissot sur les affaires politiques. Robespierre, alors accusateur public près le tribunal de la Seine, et avec lequel il avait paru jusqu'alors intimement lié, se déclara tout à coup son adversaire, et le dénonça au club des Jacobins, comme traître à sa patrie et ennemi du peuple, pour l'avoir précipité dans une guerre dont il supporterait les charges et éprouverait tous les malheurs. Depuis ce moment, Robespierre poursuivit Brissot jusqu'à sa mort, sans relâche; tous ses amis suivirent l'impulsion de leur chef. Camille-Desmoulins répéta les imputations de Morande dans les journaux populaires et dans les pamphlets qu'il lançait chaque jour dans le public, et ameuta la populace et les groupes contre lui. Effrayé de l'orage qu'il voyait s'élever, Brissot, de concert avec les autres chefs de son parti, voulut un moment se rapprocher des constitutionnels et du roi, et on le vit avec étonnement publier, dans son journal et dans ses discours à l'assemblée, des principes que les constitutionnels n'eussent pas désavoués; mais ses tentatives n'ayant pas reussi, il reprit brusquement ses premières opinions, et ne cessa de dénoncer aux vengeances populaires tous ceux qu'il savait être attachés au roi. Cependant Brissot n'eut point directement part à la révolution du 10 août; elle fut combinée et dirigée par Danton et par le parti qu'on supposait être celui du duc d'Orléans. Ainsi ce ne furent point les républicains qui créèrent la république; ceux qui feignirent d'instituer en France ce mode de gouvernement voulaient réaliser, pour leur compte, le système d'un publiciste qui prétendait que les Français ne pouvaient retourner à la monarchie, qu'en traversant la république. Brissot fut député à la convention nationale par le département de l'Eure, et n'y joua qu'un rôle subalterne; les autres chefs de son parti s'y montrèrent d'une capacité beaucoup plus distinguée: il n'y fut guère remarqué que par l'acharnement de Robespierre, qui, en le perdant, croyait ruiner la faction dont on l'avait fait le chef. On rappela son enthousiasme pour les constitutions américaines; on accusa ses partisans de vouloir établir un gouvernement fédératif, et ils furent dénoncés, persécutés, proscrits, sous la dénomination de *fédéralistes*. Ce fut le capucin Chabot, l'un des Séides de Robespierre, qui fit sonner le plus haut cette dénonciation; de-là le serment de l'assemblée de maintenir l'*unité et l'indivisibilité de la république*, qu'on a vu inscrit sur les murs de tous les bâtiments et de tous les monuments publics. L'accusation de fédéralisme et de conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la république, fit le plus grand effet sur le peuple; à l'aide de ces inventions, on sacrifia autant de victimes que sur l'imputation d'aristocratie. Ce fut cependant Brissot qui, en qualité de rapporteur du comité diplomatique, fit déclarer la guerre à l'Angleterre et à la Hollande, le 1er. février 1793. On peut regarder cette déclaration, qui doit être une grande époque pour l'histoire de l'Europe, comme le dernier de ses travaux politiques; depuis, il ne fut plus occupé qu'à se défendre contre ses nombreux ennemis. Proscrit lors de la révolution du 31 mai

1793, il fut arrêté à Moulins lorsqu'il essayait de passer en Suisse, envoyé à Paris, et décapité le 31 octobre 1793, à l'âge de trente-neuf ans. Brissot était du club des Amis des noirs, et l'un des hommes les plus agissants de cette association. Il ne cessa d'attaquer les propriétaires dans les colonies, et de plaider la cause de leurs esclaves, soit dans ses écrits, soit comme député à l'assemblée législative et à la convention; et on peut le considérer comme un des hommes publics dont l'indiscrète philanthropie contribua le plus à l'insurrection des nègres, et par conséquent à la ruine de St.-Domingue. Bien que l'un des personnages les plus persécuteurs et les plus persécutés que la révolution ait fait connaître, il n'était cependant pas un méchant homme. Malgré ses déclamations et la violence de ses écrits, Brissot était dans son intérieur d'un commerce doux et facile. C'est aussi fort mal à propos qu'on a attaqué sa probité: il aurait pu sans doute faire sa fortune, et toujours il en négligea l'occasion. Sans avoir été dissipateur, il laissa sa femme et ses enfants dans le besoin. Le rédacteur de cet article a vu Brissot dans sa prison, à Paris, quelques jours avant sa mort. Quoique certain de son sort, il ne montra point de faiblesse; seulement il semblait dépiter sa conduite passée, et s'attendrissait sur sa femme et sur ses enfants. Il était d'une constitution faible, d'une taille au-dessous de la moyenne, un peu contrefait; il avait la figure pâle, l'air triste, et affectait dans son habillement une extrême simplicité: il fut un des premiers qui, pour ressembler aux quakers, adopta la coiffure sans poedru, devenue ensuite celle des élégants. A tout prendre, Brissot resta toujours en arrière de sa réputation. Cette réputation était telle que les premières paroles de Gustave III, à l'instant de son assassinat, furent: « Je voudrais bien savoir ce que dira Brissot ». Brissot était un écrivain médiocre, un dissertateur monotone et verbeux, qui fit beaucoup de mal avec peu de moyens, en s'imaginant qu'il serait le régénérateur de sa patrie. Les meilleurs articles de son journal n'étaient pas de lui, mais d'un jeune homme, nommé *Girey Dupré*, qui lui servait de secrétaire, et qu'on voyait partout prônant les principes, les vertus et les talents de son patron: il partagea son sort, et fut décapité peu de temps après lui. Brissot a publié un grand nombre d'ouvrages (1): I. les *Moyens d'adoucir la rigueur des lois pénales en France, sans nuire à la sûreté publique*, ou *Discours couronnés par l'académie de Châlons-sur-Marne en* 1780, Châlons, 1781, in-8°. Un de ces discours est de J. P. Brissot, l'autre de M. Bernardi; le premier fut réimprimé, en 1782, sous ce titre: *le Sang innocent vengé*, ou *Discours sur la réparation due aux accusés innocents, couronné*, etc. II. *Un indépendant de l'ordre des Avocats, sur la décadence du barreau en France*, 1781, in-8°.; III. *De la vérité*, ou *Méditations sur les moyens de parvenir à la vérité de toutes les connaissances humaines*, 1782, in-8°. Il est à remarquer que, dans ce livre, la définition même de la vérité est fausse, l'auteur l'établissant conforme au témoignage des sens. IV. *Le Philadelphien à Genève*, 1783, in-8°.: c'est une critique du gouvernement de cette dernière ville; V. *Théorie des lois criminelles*; 1781, 2 vol. in-8°.; VI. *Bibliothèque philosophique du législa-*

(1) La partie bibliographique qui suit, est de M. V--va.

teur, du politique, du jurisconsulte, 1782-1786, 10 vol. in-8°.; VII. *Tableau de la situation actuelle des Anglais dans les Indes orientales, et Tableau de l'Inde en général*, 1784-1785, in-8°.; VIII. *Journal du Lycée de Londres*, ou *Tableau de l'état présent des sciences et des arts en Angleterre*, in-8°. Le premier cahier de ce journal parut à Londres en janvier 1784; l'auteur en publiait un numéro de quatre feuilles par mois. IX. *Un Défenseur du peuple à l'empereur Joseph II, sur son réglement concernant l'émigration, ses diverses réformes*, etc., 1785, in-12; X. *Examen critique des voyages dans l'Amérique septentrionale* par le marquis de Chatellux, 1786, in-8°.; XI. *Voyages en Europe, en Asie et en Afrique*, traduits de l'anglais de Makintosh, avec des notes, 1786 et 1791, 2 vol. in-8°.; XII. *Lettres philosophiques et politiques sur l'Histoire de l'Angleterre*, 1786 et 1790, 2 vol. in-8°. Ce sont les fameuses lettres attribuées à lord Lyttleton, traduites par Mme. Brissot, avec des notes de son mari. XIII. *De la France et des États-Unis*, ou *de l'importance de la révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France*, etc., 1787, in-8°., traduit en anglais en 1788. Clavière a travaillé à cet ouvrage. XIV. Le *Moniteur*, attribué à Brissot, Clavière et Condorcet; il parut secrètement en 1787 et 1788. XV. *Point de banqueroute*, ou *Lettres à un créancier de l'état*, 1787, 2 parties, in-8°.; XVI. *des Administrations provinciales*, mémoire présenté au roi par Turgot, suivi des *Observations d'un républicain*, 1788, in-8°. Les *Observations* sont de Brissot; plusieurs exemplaires de ce livre ont pour titre: *OEuvres posthumes de Turgot*. XVII. *Nouveau Voyage dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale* (fait en 1788), 1791, 3 vol. in-8°. Ce voyage a été traduit en anglais, en allemand et en hollandais; la vie de Brissot est à la tête du premier volume: cette vie, traduite séparément en anglais, a été publiée en 1794, in-8°. On a attribué à Brissot, comme premières et singulières productions de sa plume, *la Théorie du vol* et *l'Apologie du vol*. Il rédigea la *Chronique du mois*, avec Condorcet, Clavière, Kersaint, Lanthenas, etc. Il publia plus de quarante brochures, discours ou pamphlets en faveur des noirs, du comité des recherches, des sociétés populaires, de la république, de la liberté de la presse; contre le pape, le roi, les émigrés, etc.; la plus considérable de ces brochures est celle qui fut publiée en 1789, sous ce titre: *Plan de conduite pour les députés du peuple aux états-généraux*, vol. in-8°. L'ouvrage intitulé: *Rome jugée*, ou *l'Autorité législative du pape anéantie*, 1791, in-8°., avait déjà paru plusieurs années avant la révolution (1784, in-12). La *Vie privée et politique de Brissot*, Paris, an II, in-8°., est un libelle où l'on ne trouve que des faits altérés, des calomnies et des injures.

B—*u*.

BRISTOW (Richard), théologien catholique, né à Worcester, en 1538, fit ses études à Oxford, et devint membre du collége de Christ. Le célèbre Campian et lui passaient pour les deux sujets les plus distingués de l'université, ce qui les fit choisir pour disputer ensemble devant la reine Elisabeth. Il s'en acquitta avec un applaudissement général, le 3 septembre 1556. Quelques années après, il laissa percer son penchant pour la religion catholique dans une dispute publique avec le doc-

teur Humphrey, sur lequel il eut une supériorité marquée. Son attachement à l'ancienne religion l'obligea de se retirer, en 1569, à Louvain, où il prit le bonnet de docteur, eut divers emplois dans le collége anglais de cette ville, et fut en quelque sorte le bras droit du docteur Alan. Attaqué de la consomption, et n'ayant pu rétablir sa santé par les eaux de Spa, il allait respirer l'air natal, lorsqu'il mourut, en 1581, à dix milles de Londres. Il est auteur des ouvrages suivants: I. *Motifs du docteur Bristow* (*Antihæretical motive*), Anvers, 1574, in-8°., traduits de l'anglais en latin, par le docteur Worthington, Arras et Douay, 1608, in-4°.; II. *Réplique à Guill. Fulk* (en anglais), pour la défense du docteur Alan, et de son *Traité du purgatoire*, Louvain, 1580, in-4°.; III. *Cinquante questions proposées par les catholiques aux hérétiques* (en anglais), Londres, 1592, in-4°.; IV. *Veritates aureæ S. R. ecclesiæ*, etc., 1616; V. *Tabula in Summam theologicam S. Thomæ*, 1570; VI. *Apologie du docteur Alan et de l'auteur lui-même.* T—D.

BRITANNICUS (Claudius-Tibérius), fils de l'empereur Claude et de Messaline, naquit l'an de Rome 794, et de J.-C. 42. L'heureuse expédition de son père en Bretagne lui fit donner par le sénat le nom de *Britannicus*. Jusqu'à cette époque, aucun empereur n'avait vu naître un fils pendant son règne. C'était un heureux événement; mais Claude n'ordonna ni fêtes, ni réjouissances publiques, et, sept ans après, il adopta L. Domitius, fils d'Agrippine, connu depuis sous le nom de *Néron*. Agrippine, seconde femme de Claude, affectait de témoigner beaucoup de tendresse pour l'héritier de l'empire; mais elle cherchait déjà à l'exclure de l'empire du monde. Elle commença par lui retirer ses esclaves et ses affranchis les plus fidèles, et voulut qu'en comparant la solitude du jeune prince avec la cour brillante de Néron, les Romains s'accoutumassent de bonne heure à reconnaître celui qu'elle leur destinait pour maître. Cependant Claude aimait son fils; il le prenait entre ses bras; il le présentait au peuple dans les spectacles, aux soldats en les haranguant; il mêlait sa voix aux acclamations qui s'élevaient en faveur d'un enfant qui devait être si tôt rejeté du trône et de la vie. Il portait encore la robe des enfants, et Néron était montré au peuple revêtu de la robe virile, et déclaré prince de la jeunesse. Un jour, Britannicus affecta de saluer Néron du nom de Domitius. Agrippine se plaignit à Claude qu'on méprisait son adoption, qu'on abrogeait, au sein même de sa cour, les honneurs que le sénat et le peuple avaient accordés à Néron. Elle demanda qu'on punît les conseillers perfides de Britannicus, qui cherchaient à exciter entre les deux frères une haine qu'on verrait éclater un jour pour le malheur de la république; et Claude exila ou fit mettre à mort les gouverneurs du jeune prince et ses officiers les plus irréprochables. Agrippine choisit elle-même ceux qui devaient les remplacer. Cependant Claude parut se repentir de l'adoption de Néron. Il donnait souvent à son fils des marques de tendresse; il le voyait croître avec joie, et, quoiqu'il n'eût encore que treize ans, il parlait de lui donner la robe virile, afin, disait-il, que Rome eût un vrai César. Agrippine s'alarma, Claude mourut empoisonné, et Néron s'assit au trône des Césars. Mais la mésintelligence ne tarda pas à éclater entre le fils et la mère; et bientôt Agrippine se vit réduite à menacer Néron de rétablir Britannicus dans ses

droits. Britannicus était près de finir sa quatorzième année; on célébrait les Saturnales. Dans une orgie, Néron, fait, par le sort, roi du festin, ordonna à Britannicus de se lever et de chanter. Il pensait que ce prince timide, peu accoutumé à parler, même devant un petit nombre de personnes graves et modestes, deviendrait facilement la risée des convives échauffés par le vin. Le jeune Britannicus chanta, et dans ses vers il peignit son malheur. Ses chants excitèrent une compassion d'autant plus vive, que la nuit et la débauche bannissaient de l'assemblée la crainte et la dissimulation. Cet intérêt et cette pitié furent l'arrêt de mort de Britannicus. Julius Pollion, tribun d'une cohorte prétorienne, avait en sa garde une empoisonneuse, nommée *Locusta;* Néron le chargea de préparer et d'apporter le poison qui fut servi au jeune prince par ses gouverneurs mêmes; mais il ne produisit pas l'effet soudain que l'empereur en avait attendu. Le tribun fut menacé de la mort, et le fils d'Agrippine voulut lui-même voir préparer un poison plus actif dans son appartement. *Britannicus* était assis à table en face de Néron; le poison, versé dans sa coupe, lui fit perdre sur-le-champ la respiration et la voix. Les jeunes seigneurs qui mangeaient avec lui s'enfuirent aussitôt, emportés par la crainte et par l'indiscrétion de leur âge; mais les courtisans, plus politiques et plus corrompus, demeurèrent immobiles et les yeux attachés sur Néron. Ce prince, couché sur son lit, tranquille en cet affreux moment, donna ordre qu'on emportât Britannicus, en disant que cette défaillance était l'effet ordinaire de l'épilepsie dont il avait été attaqué dès son enfance, et les convives reprirent ou affectèrent de reprendre leur joie accoutumée. La même nuit fut témoin de la mort et des funérailles de Britannicus. Son corps fut brûlé et inhumé sans pompe dans le champ de Mars, au milieu d'un grand orage, que le peuple regarda comme annonçant la vengeance des dieux. On dit que Néron avait fait peindre de blanc le visage de sa victime, déjà noirci par le poison, et qu'une pluie violente, effaçant cette couleur artificielle, révéla, à la lueur des éclairs, le crime confié aux ombres de la nuit. Néron ne permit pas à la sœur du jeune prince de lui donner les derniers embrassements. Il excusa lui-même, par un édit, la précipitation du convoi sur un usage suivi chez les anciens, de ne point exposer aux yeux du peuple le corps de ceux que la mort enlevait à la fleur de l'âge: il avait voulu, disait-il, épargner aux Romains la douleur qu'aurait prolongée une grande cérémonie funèbre. Ainsi s'éteignit, l'an 808 de Rome, et 55 de J.-C., l'illustre maison Claudia, qui avait donné trois empereurs au monde, et dans laquelle, depuis son origine, qui remontait à la fondation de Rome, il n'y eut d'autre adoption que celle de Néron. Titus avait été élevé avec Britannicus, et il aimait beaucoup ce jeune prince. On dit que, dans le repas qui termina sa vie, Titus, assis à côté de lui, prit une partie de la coupe empoisonnée, et que ses jours furent long-temps en danger. Lorsqu'il fut parvenu à l'empire, il se souvint de l'ami de son enfance. Il fit faire deux statues de Britannicus; l'une d'or, qu'il plaça dans son palais; l'autre d'ivoire, qu'on portait, avec les images des dieux et des grands hommes, dans la solennité des jeux et des fêtes du Cirque. Quelques historiens prétendent que Britannicus avait la faiblesse d'esprit et de caractère de Claude son père; que Néron le corrompit et abusa de sa jeunesse, et que

ce fut Agrippine qui conseilla sa mort. On a des médailles de Britannicus, avec son portrait. Racine a immortalisé le nom de ce jeune prince par une de ses plus belles tragédies. V—ve.

BRITANNICUS (Jean), savant humaniste du 15e. siècle, naquit à Palazzolo, bourg d'Italie, dans le Bressan. Il prit le nom de *Britannicus* parce que sa famille était originaire de la Grande-Bretagne. Il acquit une connaissance profonde de la langue latine; et professa pendant longtemps, avec distinction, à Brescia, où il mourut en 1510. Il a publié des commentaires estimés sur des auteurs classiques, sur Perse, (Venise, 1491, in-fol.; Paris, 1507, in-4°.); sur Térence; sur Stace; sur Ovide et sur Juvénal. Ce dernier a été réimprimé à Paris, 1613, in-4°. On a encore de lui des opuscules, des lettres, et un panégyrique de Barthélemi Caiétan. C—t—y.

BRITIUS (François), capucin de Rennes, dont le nom français était probablement *Brice* ou *le Bris*, après avoir consacré sa jeunesse aux pénibles travaux des missions dans le Levant, fut rappelé à Rome, où la congrégation de la propagande l'employa à la traduction en arabe de plusieurs grands ouvrages : le premier fruit de ses travaux en ce genre est la traduction de l'*Abrégé des Annales ecclésiastiques de Baronius*, et de leur continuation (par Sponde) jusqu'à l'an 1646, Rome, 1653-55 et 71, 3 vol. in-4°. Il a aussi beaucoup travaillé à la version arabe de la *Bible*, qui fut publiée par Nazari, en 3 volumes in-fol., Rome, 1671, avec le texte de la *Vulgate* en regard. Ces deux ouvrages sont fort rares, la plupart des exemplaires ayant été envoyés au Levant. C. M. P.

BRITO, ou BRITTO (Bernard de), historien portugais, naquit à Almeïda, le 20 août 1569. Dès qu'il eut atteint l'âge de faire des vœux monastiques, il prit l'habit de l'ordre de Cîteaux, dans le monastère d'Alcobaça. Habile dans les langues hébraïque et grecque, il se perfectionna dans celles de France et d'Italie. Il exerçait avec succès le ministère de la parole évangélique, lorsqu'il conçut le projet d'illustrer sa patrie, en écrivant, d'après les chartes et les monuments, l'histoire générale de l'antique Lusitanie et du royaume de Portugal. Cette grande entreprise avait déjà été tentée, et ensuite abandonnée, par André de Resend. Le Portugal n'avait donc point d'histoire nationale, lorsque Brito publia la sienne: elle eut un grand succès. L'auteur remonte presque au commencement du monde; il ne pouvait attacher plus haut le berceau de sa nation. Il n'a pas dû ainsi diminuer l'embarras qu'éprouvent les historiens lorsqu'ils cherchent la lumière dans les ténèbres qui couvrent les premiers temps de tous les peuples de l'Europe. La grande Histoire de Portugal a eu plusieurs continuateurs (*Voyez* Brandano); elle forme 7 vol. in-fol. C'est un ouvrage rare, curieux, mais un peu diffus. Brito fut nommé, par Philippe III, historiographe du Portugal, à la place de François de Andrada, mort en 1616, et mourut lui-même à Almeïda, le 27 février 1617. Voici la liste et le titre de ses ouvrages : I. *Monarquia Lusitana*, première partie jusqu'à la naissance de J.-C., imprimée dans le monastère d'Alcobaça, en 1597, in-fol; on y trouve une géographie ancienne de la Lusitanie : *Geografia antiga de Lusitania.* Ce ne fut que onze ans après la publication du premier volume, que Brito fit imprimer le second à Lisbonne, en 1609; il comprend depuis la naissance de J.-C.

jusqu'au comte D. Henri. II. Une chronique de l'ordre de Cîteaux, *Chronica de Cisters*. Lisbonne, 1602, in-fol. On trouve dans cet ouvrage plusieurs antiquités du royaume de Portugal. III. *Elogios dos reys de Portugal*, Lisbonne, 1603, in-4°., ouvrage estimé des savants. Il contient les portraits des rois, gravés sur cuivre. Brito laissa, manuscrits, plusieurs écrits qui n'ont point été imprimés; les principaux sont: 1°. *Traité de l'ancienne république de Lusitanie*, 1596; 2°. *Histoire de Notre-Dame de Nazareth*; on y trouve la généalogie de plusieurs illustres familles portugaises, qui avaient fait des dons à l'église de cette vierge de Nazareth; 3°. *Traité des deux semaines, de la création du Monde et de la Passion de J.-C.*; 4°. *Commentaire sur les petits prophètes*; 5°. *Apologie*, ou *Réponse aux critiques faites de la première partie de la Monarquia Lusitana*. Ces trois derniers sont en latin; les deux premiers, en portugais. — Brito Freyre (François de), général portugais, fit imprimer à Lisbonne, en 1675, in-folio, l'histoire de la guerre du Brésil, sous le titre: *Nova Lusitania, historia da guerra Brasilica*. Il y rapporte les campagnes de l'armée de la compagnie, qu'il commandait en 1655 et 1656. La première décade contient les guerres de 1624 à 1638. Cette histoire est rare et estimée. — Brito (Diégo), portugais, né à Almeida, chanoine de la cathédrale de Coïmbre, professeur du droit canonique dans l'université de cette ville, ensuite sénateur de Lisbonne, mourut presque octogénaire, en 1655, à Cor, près du monastère d'Alcobaça. Il est auteur des ouvrages suivants: I. *De locato et conducto*, Lisbonne, in-fol.; II. *Consilium in causâ majoratus regiæ coronæ regni Lusitaniæ, pro Didaco à Silva, comite Salinarum, adversùs ejus nepotem Rodericum Gomezium à Silva, Pastranæ ducem*, Lisbonne, 1612, in-4°. V—ve.

BRITTON (Thomas), antiquaire et amateur des arts, présenta le singulier spectacle d'un homme qui, sans sortir de la dernière classe du peuple, parvint à réunir chez lui la meilleure compagnie de l'Angleterre. Né vers 1650, près de Higham-Ferrers, dans le Northampton-shire, de parents sans fortune, qui le mirent en apprentissage chez un charbonnier de Londres, il fut employé à crier du charbon en détail, dans les rues de cette ville. Il avait appris à lire: le quartier qu'il parcourait étant rempli d'étalages de bouquinistes, il employait ses heures de loisir à y fureter, et ses épargnes à se faire une petite collection de livres curieux; le docteur Garencières, son voisin, lui trouvant un esprit ouvert, lui inspira le goût de l'alchimie, et Britton lui construisit, à peu de frais, un petit laboratoire où ils firent ensemble des expériences curieuses. On n'en connaît pas le détail; mais, d'après la quantité de livres d'alchimie, et de la philosophie des Rose-Croix que l'on a vue dans sa collection, on a pensé qu'ils cherchaient de bonne foi le *grand œuvre*. Ses recherches s'étendaient d'ailleurs sur tous les genres de raretés. Le goût des collections de curiosités étant devenu à la mode au commencement du 18e. siècle, on vit les personnes de la plus haute distinction faire, pendant l'hiver, leur amusement de chercher des livres, des manuscrits et autres trésors de ce genre, dans les étalages des divers quartiers de la ville. Les comtes d'Oxford, de Pembroke, le duc de Devonshire et autres riches amateurs se firent souvent aider dans leurs recher-

HIST. DE FRANCE.

BRIZART.

M.me Guyard pinx.t Landon direx.t

ches par Britton, goûtèrent son esprit et sa modestie, et prenaient plaisir à l'admettre dans une assemblée qu'ils tenaient chez un libraire, après leur promenade du matin. Il laissait à la porte son sac à charbon, et passait ainsi une heure avec eux, à causer sur la bibliographie. Bientôt, il en vint à recevoir lui-même les curieux dans son grenier. Sa passion pour la musique, et la quantité de morceaux rares et précieux qu'il avait en ce genre y attirèrent les amateurs, et il se mit à y donner des concerts, amusement inconnu jusqu'alors à Londres, et dont il donna le premier l'exemple, en 1678. On y vit les plus grands maîtres, Pepusch, Hændel lui-même, exécuter leurs chefs-d'œuvre sur le clavecin, et Dubourg y faire entendre son premier solo sur le violon. Britton y tenait lui-même sa partie sur la basse de viole : les plus brillantes ladys briguaient l'avantage d'être admises à ces assemblées d'un nouveau genre. L'entrée en fut d'abord gratuite ; mais Britton se décida bientôt à les tenir dans un local plus convenable, dans une maison voisine, et, pour le défrayer, on établit une souscription, par abonnement, à 10 schelins par an. Le contraste singulier que présentait le luxe de ces réunions avec l'état de l'entrepreneur, excita les soupçons ; les uns le prenaient pour un jésuite déguisé, d'autres pour un conspirateur, ou pour le chef de quelque nouvelle secte ; la franchise et l'honnêteté de ses manières firent enfin voir la vérité. Quelques années avant sa mort, il fit une vente de quelques-unes de ses curiosités, et Thomas Hearne, savant antiquaire, en a vu le catalogue imprimé, qui attestait sa profonde érudition dans la connaissance des livres rares et des vieux manuscrits. Le reste de sa collection, contenant les objets les plus curieux, et surtout son recueil de musique, fut vendu par sa veuve. La mort de Britton ne fut pas moins extraordinaire que sa vie. Un habitué de ses concerts, voulant amuser la compagnie à ses dépens, s'avisa un jour d'y amener un ventriloque; tout à coup, dans un intermède, on entend une voix qui paraît venir du ciel, et qui annonce au pauvre Britton que sa dernière heure est arrivée, et que, pour s'y préparer, il doit à l'instant réciter son *Pater* à genoux. Le malheureux, que ses livres de magie avaient rendu crédule, obéit tout tremblant, va se mettre au lit, et meurt peu de jours après : c'était en septembre 1714. (*Voyez* Hawkins, *Hist. of Music.*, et Walpole, *Anecdot. of Painting*). C. M. P.

BRIVES (Martial de). *V.* Martial.

BRIZ-MARTINEZ (Dom Jean), né à Sarragoce, abbé du monastère de St.-Jean de la Peña, dans les Pyrénées, écrivit sur les origines du royaume d'Arragon et de Navarre, dans un ouvrage intitulé : *Historia de la fundacion y antiguedades de S. Juan de la Peña, y de los Reies de Sobrarbe, Arra y Navarra*, Sarragoce, 1620, in-fol. Il fit imprimer à Pampelune, en 1628, une *Lettre* adressée à Barthélemi Léon de Argensola, sur quelques renseignéments (*de Algunos Desenganos*), pour une nouvelle histoire du royaume de Navarre, in-4°. On a encore, du même auteur, les *Obsèques du roi Philippe Ier. d'Arragon*, 1599, en espagnol ; et quelques autres écrits, dont un a pour titre : *Pro Cæsaraugustanæ Sancti Salvatoris ecclesiæ antiquissimâ et perpetuâ cathedralitate ;* il a été inséré par Jean Arruego dans son livre de *Catedra episcopal de Caragoza*, 1650, in-fol. V—ve.

BRIZARD (Jean-Baptiste Bri-

TARD, dit), comédien français, né à Orléans, le 7 avril 1721, vint jeune à Paris, et travailla pendant quelques années sous Carle Vanloo, premier peintre du roi. Ses progrès dans la peinture furent rapides; mais, entraîné par son goût pour le théâtre, il joua dans différentes villes de province, jusqu'au moment où il débuta au théâtre Français, le 30 juillet 1757, dans l'emploi des pères nobles et des rois. Il remplaça bientôt le fameux Sarrazin. Brizard se retira du théâtre le 1er. avril 1786, par les rôles du vieil Horace, et de Henri IV dans la *Partie de Chasse*, deux des rôles où il avait eu le plus de succès. Pendant les vingt-neuf années qu'il resta au théâtre, il établit plus de vingt rôles dans des tragédies nouvelles, et un grand nombre dans des comédies et des drames; dans tous on lui trouva plus d'intelligence que de chaleur, mais toujours une diction à la fois simple et noble, qui était encore relevée par une figure pleine de dignité et par de beaux cheveux blancs. Il devait ce dernier avantage, moins à l'âge, qu'à un événement qui faillit lui coûter la vie. En voyageant sur le Rhône, la petite barque dans laquelle il était ayant chaviré, il se saisit d'un anneau de fer des piles d'un pont, resta ainsi suspendu jusqu'au moment où on vint le secourir, et l'on dit que sa frayeur fut telle, que ses cheveux blanchirent en très peu de temps. Quoi qu'il en soit, ce changement fut très favorable à son emploi, et quelques critiques ont répété qu'il devait une grande partie de ses succès à ses cheveux. La Harpe fut plus injuste que les autres, parce qu'il lui attribua la chute de sa tragédie des *Brames*; aussi ne faut-il pas juger cet acteur sur des fragments de la *Correspondance*. Tous les écrits du temps s'accordent à dire que Brizard ne fut pas moins estimé pour ses qualités personnelles qu'aimé pour ses talents. Brizard est mort à Paris le 30 janvier 1791. Son tombeau est au musée des Monuments français : l'épitaphe qu'on y lit est de M. Ducis. P—x.

BRIZARD (GABRIEL), avocat au parlement, et premier commis à la chancellerie de l'ordre du Saint Esprit, cultiva les lettres avec succès, et mourut à Paris, de misère et de chagrin, le 23 janvier 1793, les crimes de la révolution, qu'il avait d'abord jugée plus favorablement, ayant enfin navré son ame. C'est mal à propos qu'on le désigne sous le nom d'*abbé*: il n'était point abbé, quoiqu'il en prît le titre dans plusieurs de ses ouvrages, et même il ne fut jamais tonsuré. C'était par économie qu'il avait adopté l'habit violet. Doux, simple, modeste, étranger à toute espèce d'intrigue, il eut autant d'aménité dans les mœurs, que de délicatesse dans l'esprit, et fut aimé de tous ceux qui le connurent. Il maniait très agréablement la poésie légère, et a laissé manuscrites quelques pièces de théâtre. Brizard travaillait depuis long-temps à une *Histoire des Français*, ouvrage considérable, qui est demeuré imparfait et manuscrit. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Eloge de Charles V, roi de France*, 1768, in-8°. Ce discours concourut en 1767, pour le prix de l'académie française, avec celui de La Harpe qui fut couronné. II. *Histoire généalogique de la maison de Beaumont en Dauphiné, avec les pièces justificatives*, Paris, de l'imprimerie du cabinet du roi, 1779, 2 vol. in-fol.; c'est le plus considérable des ouvrages de l'auteur. Il fut imprimé aux frais de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, adressé par ce prélat aux maisons souveraines de l'Europe, et en-

voyé à toutes les grandes bibliothèques. D'Hozier de Sérigny, juge d'armes de la noblesse de France, a beaucoup loué cet ouvrage, en le proposant pour modèle, et le jugeant digne d'assigner à l'auteur une place distinguée dans la classe des historiens modernes. On croit que, sans la révolution, Brizard aurait succédé à Chérin, généalogiste des ordres du roi. III. *Fragment de Xénophon, nouvellement trouvé dans les ruines de Palmyre, par un Anglais, traduit du grec en français*, Paris, 1783, in-24. C'est une fiction assez ingénieuse sur la révolution d'Amérique. Elle a été traduite en allemand par Meyer. IV. *De l'amour de Henri IV pour les lettres*, Paris, 1785 et 1786, in-18. Cet ouvrage est curieux et estimé. V. *Première et seconde lettres sur l'assemblée des Notables*, Paris, 1787, 2 brochures in-8°.; VI. *Eloge historique de l'abbé de Mably*, Paris, 1787, in-8°. Ce discours partagea, avec celui de Lévesque, le prix décerné par l'académie des belles-lettres; on le trouve réimprimé à la tête des OEuvres de Mably; VII. *Analyse du voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, Paris, 1787, gr. in-8°.; VIII. *Du massacre de la St.-Barthélemi, et de l'influence des étrangers en France durant la ligue; discours historique avec les preuves*, Paris, 1790, 2 parties, in-8°.; traduit en allemand, Leipzig, 1791, in-8°. L'auteur avait composé cet ouvrage en 1783; il se décida à le faire imprimer, sans y rien changer, en sortant de la première représentation de Charles IX. Son but est de prouver « que les reproches qu'on a faits à la France ne tombent point sur elle seule; que le massacre de la St.-Barthélemi est moins le crime des Français que le crime du temps; que c'est un délire universel auquel les étrangers eurent plus de part que les Français ». IX. *Notice sur J. C. Richard de St.-Non*, 1792, in-8°. X. *Discours historique sur le caractère et la politique de Louis XI*, (*Voy.* le *Mercure* du 11 juin 1791.) Brizard fut l'éditeur, avec M^rs^. Mercier et de l'Aulnaye, des *OEuvres complettes de J.-J. Rousseau*, classées par ordre de matières, avec des notes, Paris, Poinçot, 1788, et ann. suiv., 39 vol. in-8°.: édition recherchée, dont néanmoins les derniers volumes, publiés par le libraire lui-même, qui crut pouvoir se passer du secours des gens de lettres, présentent les incorrections les plus révoltantes: le 5e. volume est intitulé *Emile*, ou *Pièces relatives à l'Emile*. On y trouve l'analyse des principaux écrits publiés contre l'*Emile*. Brizard a donné plusieurs pièces dans le *Mercure de France*: il était très lié avec Blin de Sainmore, et il le nomma son exécuteur testamentaire. V—ve.

BRIZÉ (Corneille), peintre hollandais, né vers 1635. Quoiqu'il ne peignît ordinairement que des objets inanimés et peu intéressants, comme des bas-reliefs, des instruments de musique, des casques, des boucliers, etc., il jouit de beaucoup de réputation par la manière dont il exécutait ses tableaux. Descamps cite surtout comme très surprenant un amas de registres et liasses de papiers en forme de trophées que, de son temps, on voyait dans un hôtel-de-ville de Hollande. Le poète Vondel a célébré dans ses vers le talent de ce peintre qui était son compatriote. On ne dit point en quelle année Brizé mourut. D—t.

BRIZIO (François), peintre, improprement appelé en France, *Bricci* ou *Brizzi*, naquit à Bologne en 1574. Il fut, jusqu'à l'âge de vingt ans, simple

apprentif dans une boutique de cordonnier; mais, un goût irrésistible le portant à cultiver les arts, il reçut quelques leçons de dessin de Passerotti, apprit la gravure sous Augustin Carrache, et, plus tard, se livra à l'étude de la peinture sous Louis Carrache, qui tenait école à Bologne. En peu de temps, Brizio acquit un tel renom, qu'on le compte parmi les premiers élèves de cette école. Au jugement d'André Sacchi, Brizio entendit la perspective mieux que le Guide, dessina plus élégamment le paysage que Tiarini, et surpassa tous ses rivaux dans le choix de ses fonds d'architecture, ainsi qu'on peut le voir en considérant attentivement tous les sujets qu'il laissa à St.-Michel in Bosco. Les lignes de ses figures sont correctes, et il approche souvent du fini de Louis Carrache. L'école de Bologne s'étudiait beaucoup alors à rechercher une beauté surnaturelle dans les anges, et, si l'on s'en rapporte au Guide lui-même, Brizio l'emporta sur Bagnacavallo, en cette partie. Brizio cessa de vivre en 1623, laissant un fils nommé Philippe, qui mourut en 1675, à l'âge de soixante-douze ans. Philippe fit, comme son père, beaucoup de petits tableaux dans le style du Guide.

A—D.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

00020784

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 15 October, 2018